

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



LOI DE FINANCES N° 2022-974 DU 20 DECEMBRE 2022 PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2023

**ANNEXE 4 : DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD - PAP) 2023 - 2025
ET BUDGETS DES DOTATIONS 2023 - 2025**

**LOI DE FINANCES N° 2022-974 DU 20 DECEMBRE 2022
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2023**

**ANNEXE 4 : DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD - PAP) 2023 - 2025
ET BUDGETS DES DOTATIONS 2023 - 2025**

PREMIERE PARTIE :
PROGRAMMES DES MINISTERES

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
RECAPITULATIF DES PROGRAMMES	21
SECTION 221 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA DIASPORA.....	29
SECTION 226 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE.....	65
SECTION 229 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.....	91
SECTION 322 : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES.....	117
SECTION 323 : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE	155
SECTION 325 : MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME.....	265
SECTION 327 : MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT	287
SECTION 328 : MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT	341
SECTION 330 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER.....	365
SECTION 331 : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION.....	383
SECTION 333 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	441
SECTION 334 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE	463
SECTION 335 : MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	483
SECTION 336 : MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE.....	541
SECTION 337 : MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	565
SECTION 340 : MINISTERE DES TRANSPORTS	581
SECTION 343 : MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	605
SECTION 344 : MINISTERE SPORTS.....	621
SECTION 345 : MINISTERE DES EAUX ET FORETS.....	639
SECTION 346 : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	667
SECTION 347 : MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME	691
SECTION 348 : MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE	729
SECTION 350 : MINISTERE DU TOURISME	755
SECTION 351 : MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES.....	771
SECTION 352 : MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT.....	789
SECTION 357 : MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE.....	815
SECTION 358 : MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME.....	837

SECTION 362 : MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE	861
SECTION 366 : MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE	891
SECTION 369 : MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	913
SECTION 371 : MINISTERE DE LA RECONCILIATION ET DE LA COHESION NATIONALE	927
SECTION 374 : MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	939
SECTION 421 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA DIASPORA.....	953

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABR	Appui Budgétaire Régional	APIF	Agence de Promotion de l'Inclusion Financière
ACBF	African Capacity Building Fondation	APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire
ACCC	Agence Comptable des Créances Contentieuses	APS	Accord de Partenariat Stratégique
ACCD	Agence Comptable Centrale des Dépôts	APV	Accord de Partenariat Volontaire
ACCT	Agence Comptable Centrale du Trésor	ARRE	Autorité de Régulation du système de Recépissés d'Entreposage
AD	Antennes Départementales	ARTCI	Autorité de Régulation des Télécommunication de Côte d'Ivoire
ADCI	Agence pour le Développement des Industries de Côte d'Ivoire	ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar
ADCVI	Association pour le Développement des Cultures Vivrières Intensives	ASTER	Progiciel de Comptabilité Publique
AEJ	Agence Emploi Jeune	BAC	Baccalauréat
AEP	Approche Ecosystémique des Pêches	BAD	Banque Africaine de Développement
AERIA	Aéroport International d'Abidjan	BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
AFOR	Agence du Foncier Rural	BCCA	Bureau de Contrôle et de Coordination Administrative
AFREXIMBANK	Banque Africaine d'Export-Import	BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
AFRITAC de l'Ouest	Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest	BCP	Bureau de Coordination des Programmes
AGEDI	Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles	BDAT	Base de Données de l'Aménagement du Territoire
AGEF	Agence de Gestion Foncière	BDR	Base de Données Routières
AGEFOP	Agence de Formation Professionnelle	BEA	Bureau d'Enquête et d'Analyse pour la sécurité de l'Aviation Civile
AGERROUTE	Agence de Gestion des Routes	BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
AGOA	African Growth and Opportunity Act (loi sur le développement et les opportunités africaines)	BID	Banque Islamique de Développement
AIGF	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences	BIPIA	Bureau Ivoirien pour la Promotion de l'Intégration Africaine
AIP	Agence Ivoirienne de Presse	BIT	Bureau International du Travail
AIPH	Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile	BM	Banque mondiale
Air CI	Air Côte d'Ivoire	BMI	Bureau Maritime International
AIRMS	Agence Ivoirienne de Régulation de la Mutualité Sociale	BNCI	Bibliothèque Nationale
AISA	Association Ivoirienne des Sciences Agronomiques	BNEDT	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
AJT	Agence Judiciaire du Trésor	BNPVS	Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique
AM	Arrondissements Maritimes	BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
AMN	Atelier de la Marine Nationale	BRAA	Bibliothèque de la Renaissance Africaine d'Abidjan
ANAC	Autorité Nationale de l'Aviation Civile	BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural	BSG	Budgétisation Sensible au Genre
ANAGED	Agence Nationale de Gestion des Déchets	BTE	Bureau du Tourisme à l'Etranger
ANARE	Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité de Côte d'Ivoire	BTS	Brevet de Technicien Supérieur
ANDE	Agence Nationale de l'Environnement	BURIDA	Bureau Ivoirien des Droits d'Auteurs
ANSUT	Agence Nationale des Services Universels des Télécommunications	C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
APBEF- CI	Association des Professionnels des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire	CACAB	Centre d'Action Culturelle d'Abobo
APD	Aide Publique au Développement	CACE	Comité d'Analyse de la Conjoncture Economique
APE	Accord de Partenariat Economique	CACE	Centre d'Action Communautaire pour l'Enfance
APEX-CI	Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire	CEADP	Cellule d'Evaluation et d'Audits des Dépenses Publiques
API	Autorisations Préalables d'Importation	CAEA	Centre d'Assistance Educative d'Abidjan

CAFOP	Centre d'Animation et de Formation Pédagogique	CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CAHG	Cellule d'Action Humanitaire et du Genre	CEPE	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires
CAIDP	Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public	CEPEAV	Cellule d'Exécution du Programme des Enfants et des Adolescents Vulnérables
CAN	Coupe d'Afrique des Nations	CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
CAPEC	Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du Cires	CES	Centre d'Education Spécialisé
CAPPAJ	Centre d'Apprentissage, de Perfectionnement et de Production Aquacole de Jacqueline	CET	Centre d'Enfouissement Technique
CARF	Centre d'Appareillage et de Rééducation Fonctionnelle	CF en région	Contrôle Financier en région
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme (appelé aussi CDMT global)	CGAF	Compte Général de l'Administration des Finances
CCA	Conseil du Coton et de l'Anacarde	CGAFD	Contrôle Général de l'Administration des Finances de la Défense
CCC	Conseil Café Cacao	CGNFFD	Comité de Gestion Novatrice du Fonds Femmes et Développement
CCCCI-UE	Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire de l'Union Européenne	CGRAE	Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat
CCDS	Cellule de Coordination et de Développement de la Statistique	CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CCI	Centres Culturels Intégrés	CIAPOL	Centre Ivoirien de Lutte contre la Pollution
CCI-CI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	CIC	Comité de la Côte d'Ivoire en Chiffres
CCJA	Cour Commune de Justice et d'Arbitrage	CIDFOR	Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle
CCJAB	Centre culturel Jacques AKA de Bouaké	CIE	Côte d'Ivoire Engineering
CCLVC	Commission de la Concurrence et de la Lutte contre la Vie Chère	CIEA	Secrétariat de la Conférence Internationale pour l'Emergence de l'Afrique
CCM	Communication en Conseil des Ministres	CI-ENERGIES	Côte d'Ivoire Energies
CCPR	Code de Conduite pour une Pêche Responsable	CIJP	Commission Paritaire d'Attribution de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel et de Professionnel de la Communication
CCSC	Comité Consultatif Scientifique de la Culture	CILAD	Comité Interministériel de la Lutte Anti-drogue
CCS-CMU	Cellule de Coordination et de Suivi de la Couverture Maladie Universelle	CIMA	Conférences Interafricaines des Marchés d'Assurances
CCT	Commission Consultative du Travail	CIN	Comité Ivoirien de Normalisation
CD	Conseil de Discipline	CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CDC-CI	Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire	CIRES	Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social
CDMA	Code Division Multiple Access	CIT	Côte d'Ivoire Tourisme
CDMH	Compte de Mobilisation pour l'Habitat en Côte d'Ivoire	CITAD	Cité Administrative
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme	CITRANS	Compagnie Ivoirienne de Transports lagunaires
CDP	Contrat de Performance avec l'Etat	CLAC	Centres de Lectures Publiques et d'Animations Culturelles
CDPH	Centre de Documentation de la Promotion des Personnes Handicapées	CLC le VIH SIDA	Cellule de lutte contre le VIH-SIDA
CDT	Centre de Démonstration et de promotion de Technologie	CM	Cabinet du Ministre
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique	CMAOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CED-CI	Centre d'Education à Distance de Côte d'Ivoire	CMEF	Comité Monétaire, Economique et Financier
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	CMU	Couverture Maladie Universelle
CEF	Cantonement des Eaux et Forêts	CNAC	Centre National des Arts et de la Culture
CEFPFH	Centre d'Éducation, de Formation, de Promotion des Personnes Handicapées	CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CELIOPE	Cellule d'Information des Opérateurs Economiques	CNAS	Comité National d'Action Sociale
CEMV	Centre d'Entomologie Médicale et Vétérinaire	CNC-CGPE	Cellule Nationale de Coordination des Comités Villageois de Gestion de Pompes à Motricité Humaine
CENATELPAC	Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle		
CEN-SAD	Communauté des Etats Sahélo-sahariens		

CNDD	Commission Nationale du Développement Durable	CPF	Comité de Placement Familial
CNDH-CI	Commission Nationale des Droits de l'Homme de Cote d'Ivoire	CPI	Cour Pénale Internationale
CNDJ	Centre National de Documentation Juridique	CPIA	Comité Country Policy and Institutional Assessment
CNDP	Comité National de la Dette Publique	CPIF	Cellule de Promotion d'Inclusion Financière
CNDS	Conseil National du Dialogue Social	CPLS	Centre de Promotion des Logements Sociaux
CNE	Conseil National des Exportations	CPM	Cellule de Passation des Marchés Publics
CNF	Centre National Floristique	CPM	Centre de Pêche de Missirah
CNF	Conseil National de la Femme	CPNTIC	Centre de Production des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
CNF	Commission Nationale de la Francophonie	CPP	Coordination des Programmes et Projets
CNFFE	Commission Nationale de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	CPPE	Centre de Protection de la Petite Enfance
CN-ITIE	Conseil National pour la Transparence des Industries Extractives	CRAMA	Conservatoire Régional des Arts et des Métiers d'Abengourou
CNJCI	Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire	CRD	Centre de Rééducation de Dabou
CNLC	Comité National de Lutte contre la Contrefaçon	CRE	Centre de Recherches Ecologiques
CNLCPALPC	Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres	CRESAC	Centre Régional d'Evaluation en Santé et d'Accréditation
CNLTEE	Conseil National de la Lutte contre le Trafic et l'Exploitation des Enfants	CRFLD	Centre Régional de Formation à la Lutte contre la Drogue
CNLVC	Conseil National de la Lutte contre la Vie Chère	CRIEM	Centre Régional d'Infrastructures d'Equipement et de Maintenance
CNLVFFE	Comité National de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Enfants	CRO	Centre de Recherches Océanologiques
CNLVSC	Comité National de Lutte contre les Violences Sexuelles liées aux Crises	CROSEV	Cellule de Réflexion sur les Orphelins du SIDA et les Enfants Vulnérables
CNM	Commission Nationale pour la Microfinance	CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CNM-CI	Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire	CRSGFP	Comité Revue Système de Gestion des Finances Publiques
CNMS	Centre National de Matériel Scientifique	CS	Centre Social
CNO	Centre Nord-Ouest	CSE	Complexes Sociaux Educatifs
CNP	Conseil National de la Presse	CSFRIF	Cellule de Suivi du Financement et des Relations avec les Institutions Financières
CNP-PPP	Comité National de Pilotage des Partenariats Publics Privés	CSP	Conseil Supérieur de la Publicité
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique	CSPPBM	Cellule de Suivi du Portefeuille des Projets de la Banque Mondiale
CNSS	Commission Nationale de la Sécurité Sociale	CSRS	Centre Suisse de Recherche Scientifique
CNT	Conseil National du Tourisme	CTAA	Centre Technique des Arts Appliqués
code ISPS	International Ship and Port Facility Security (code)	CTSPEF	Cellule Technique de Suivi du Programme Economique et Financier
CODINORM	Côte d'Ivoire Normalisation	DA	Direction Afrique
COGES	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires	DA	Direction des Assurances
COM	Centre d'Observation des Mineurs	DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières
COMDEF	Comité de suivi et de gestion des Données Economiques, Financières et sociales	DAARA	Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides
COMOREX	Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures	DAC	Direction Amérique et Caraïbes
CONFENEM	Conférence des Ministres des Pays ayant le Français en partage	DACAA	Direction de l'Accueil, du Cérémonial, des Accréditations et des Audiences
COSTEIF	Comité de Suivi des Titres d'Etat et des Instruments Financiers	DACP	Direction des Affaires Civiles et Pénales
COTIVO	Société Cotonnière Ivoirienne	DAF	Direction des Affaires Financières
CPC	Centre Public de Communication	DAFER	Direction des Affaires Economiques Régionales
CPEAO	Conférence des Postes des Etats de l'Afrique de l'Ouest	DAFM	Direction des Affaires Financières et du Matériel
		DAFP	Direction des Affaires Financières et du Patrimoine

DAG	Direction des Affaires Générales	DCCA	Direction de la Coopération et de la Coordination de l'Aide
DAIP	Direction de l'Apprentissage et de l'Insertion Professionnelle	DCCLVC	Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Lutte contre la Vie Chère
DAJ	Direction des Affaires Juridiques	DCD	Direction de la Coopération Décentralisée
DAJC	Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux	DCDA	Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives
DAJC	Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération	DCECA	Direction du Contrôle de l'Etat Civil et des Archives
DAJC	Direction des Affaires Juridiques et de la Communication	DCEP	Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets
DAJCCI	Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Coopération	DCF	Direction du Contrôle Financier
DAJCI	Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale	DCISR	Direction de la Coopération Internationale et sous Régionale
DAJI	Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles	DCM	Direction de la Construction et de la Maintenance
DAJUCIREP	Direction des Affaires Juridiques, de la Coopération Internationale et des Relations Publiques	DPCP	Direction de la Coopération et de la Professionnalisation
DAM	Direction de l'Architecture et des Matériaux	DPCP	Direction de la Comptabilité Publique
DAN	Direction des Archives Nationales	DCPA	Direction de la Communication et de la Promotion Agricole
DAOA	Denrées Animales et d'Origine Animale	DCPCOC	Direction de la Coordination des Programmes Cellules et Organismes Consultatifs
DAOSAR	Direction de l'Accueil, de l'Organisation et du Suivi des Actions de Réinsertion	DPCPJ	Direction Centrale de la Police Judiciaire
DAP	Direction des Affaires Politiques	DCQ	Direction de la Communication et de la Qualité
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire	DCR	Direction des Cultures de Rentes
DAP	Direction de l'Aquaculture et de la Pêche	DCRE	Direction de la Coordination et des Relations Extérieures
DAPEPN	Direction de l'Assistance aux Pupilles de l'Etat et de la Nation	DCRP	Direction de la Communication et des Relations Publiques
DAPO	Direction Asie, Pacifique et Océanie	DCRPD	Direction de Communication, des Relations Publiques et de la Documentation
DAPS	Direction de l'Animation, de la Promotion et du Suivi	DCRPDA	Direction de la Communication, des Relations Publiques, de la Documentation et des Archives
DAQN	Direction des Accréditations, de la Qualité et des Normes	DCS	Direction des Cantines Scolaires
DARD	Direction des Approvisionnements, du Raffinage et de la Distribution	DCSE	Direction du Contrôle, du Suivi et de l'Evaluation
DAS	Direction de l'Action Sociale	DCSI	Direction du Contrôle et du suivi des Investissements
DAS	Direction de l'Administration du SIGFiP	DCSIG	Direction de la Cartographie et du Système d'Information Géographique
DASI	Direction de l'Action Sociale et de l'Information	DCSP	Direction de la Coordination et du Suivi des Projets
DAT	Direction des Activités Touristiques	DCSSE	Direction de la Coordination et du Suivi des Services Extérieurs
DAUD	Direction de l'Assainissement Urbain et du Drainage	DCSSPEF	Direction de la Coordination Statistique et du Suivi du Programme Economique et Financier
DAVC	Direction de l'Assistance des Victimes de Crises	DD	Direction Départementale
DB	Direction des Bourses	DDA	Directions Départementales de l'Agriculture
DBE	Direction du Budget de l'Etat	DDA	Direction de la Documentation et des Archives
DBVIMS-CI	Système de gestion de l'Information sur les Violences basées sur le Genre en Côte d'Ivoire	DDAP	Direction de la Documentation, des Archives et de la Publication
DC	Direction des Concours	DDCFET	Direction du Domaine, de la Conservation Foncière, de l'Enregistrement et du Timbre
DC	Direction de la Copropriété	DDE	Direction de la Diplomatie Economique
DC	Direction du Cadastre	DDEF	Direction Départementale des Eaux et Forêts
DC	Direction de la Circulation	DDEN	Direction Départementale de l'Education Nationale
DC	Direction du Cinéma	DDIE	Direction Départementale des Infrastructures Economiques
DCA	Direction des Circonscriptions Administratives	DDISC	Direction des Déchets Industriels et Substances Chimiques
DCB	Direction du Contrôle Budgétaire	DDL	Direction du Développement Local

DDLSE	Direction du Développement Local et des Services extérieurs	DESDP	Direction des Etudes Stratégiques, de Développement et des Projets
DDPD	Direction de la Dette Publique et des Dons	DESF	Direction des Etudes Statistiques Fiscales
DDPE	Direction du Domaine Public de l'Etat	DESUP	Direction de l'Enseignement Supérieur
DDRI	Direction du Développement et des Relations Internationales	DET	Direction de l'Enseignement Technique
DDT	Direction Départementale du Travail	DEVRS	Direction de l'Economie verte et de la Responsabilité Sociétale
DDU	Direction du Domaine Urbain	DEXC	Direction des Examens et Concours
DE	Direction Europe	DEXCO	Direction de l'orientation, des Examens et des Concours
DEAA	Direction de l'Encadrement et de l'Appui à l'Artisanat	DF	Directions des Finances
DECA	Direction des Evaluations, Certification et Accréditation	DF	Direction de la Famille
DECAC	Direction de l'Etat Civil et des Affaires Consulaires	DF	Direction de la Formation
DECFINEX	Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures	DF2VP	Direction de la Formation, de la Vulgarisation et de la Valorisation des Produits
DECO	Direction des Examens et Concours	DFAC	Direction de la Formation Artistique et Culturelle
DECOB	Direction des Examens, des Concours et des Bourses	DFCC	Direction de la Francophonie et de la Coopération Culturelle
DED	Direction des Enquêtes Douanières	DFCI	Direction de la Formation et de la Coopération Internationale
DEEE	Déchets d'Equipement Electrique et Electronique	DFCRSP	Direction de la Formation Continue et des Relations avec le Secteur Productif
DEEP	Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés	DFD	Direction de la Formation et de la Documentation
DEG	Direction des Enjeux Globaux	DFDA	Direction de la Formation, de la Documentation et des Archives
DELC	Direction des Ecoles, Lycées et Collèges	DFDC	Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication
DEM	Direction de l'Equipement Militaire	DFENP	Direction de la Formation et de l'Ecole Nationale de Police
DEMAC	Direction de l'Exploitation Minière Artisanale et des Carrières	DFIQ	Direction des Filières, de l'Innovation et de la Qualité
DEMO	Direction des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation	DFP	Direction des Finances et du Patrimoine
DEMOS	Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales	DFPI	Direction de la Formation Professionnelle Initiale
DENR	Direction des Energies Nouvelles et Renouvelables	DFPI	Direction de la Fonction Publique Internationale
DENR	Direction de l'Environnement des Normes et de la Réglementation	DFR	Direction du Foncier Rural
DENRVT	Direction de l'Environnement, des Normes, de la Réglementation et de la Veille Technologique	DFR	Direction de la Formation et de la Recherche
DEP	Direction de l'Evaluation des Projets	DFRC	Direction de la Formation et du Renforcement des capacités
DEP	Département des Etudes Prospectives	DFRC	Direction de la Faune et des Ressources Cinétiques
DEPE	Direction des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation	DFSPS	Direction du Financement et du Suivi des Politiques Sectorielles
DEPE	Direction de l'Encadrement de la Petite Enfance	DG	Direction du Génie
DEPH	Direction de l'Exploitation et de la Production des Hydrocarbures	DGAF	Direction Générale de l'Administration et des Finances
DEPH	Direction de l'Evaluation et du Patrimoine Hydraulique	DGAI	Direction Générale de l'Activité Industrielle
DEPR	Direction de l'Environnement et de la Prévention des Risques	DGAJCE	Direction Générale des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil
DEPS	Direction des Etablissements et des Professions Sanitaires	DGALT	Direction Générale des Affaires Logistiques et Techniques
DEPS	Direction des Etudes, de la Planification et des Statistiques	DGAMP	Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires
DEPSE	Direction des Etudes, de la Programmation et du Suivi-Evaluation	DGAPCE	Direction de la Gestion Administrative des Personnels Civils de l'Etat
DER	Direction de l'Electrification Rurale	DGAS	Direction Générales des Affaires Stratégiques
DERAR	Direction des Enquêtes, du Renseignement et de l'Analyse Risque	DGAT	Direction Générale de l'Administration du Territoire
DES	Direction de la Stratégie et des Etudes	DGATDRL	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local
		DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances

DGC	Direction Générale des Cultes	DGRI	Direction Générale de la Recherche et d l'Innovation
DGCAM	Direction Générale de la Construction, de l'Architecture et de la Maintenance	DGRM	Direction Générale des Relations Multilatérales
DGCATEF	Direction de la Gestion des Carrières des Agents Techniques des Eaux et Forêts	DGRS	Direction Générale du Renseignement et de la Sécurité
DGCE	Direction Générale du Commerce Extérieur	DGS	Direction Générale de la Santé
DGCI	Direction Générale du Commerce Intérieur	DGS	Direction Générale de la Solidarité
DGD	Direction Générale des Douanes	DGSCA	Direction Générale de la Stratégie et de la Coordination de l'Aide
DGDDL	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local	DGSHP	Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique
DGDI	Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel	DGSLN	Direction Générale de la Salubrité et de la Lutte contre les Nuisances
DGDRME	Direction Générale du Développement Rural et de la Maitrise de l'Eau dans le domaine agricole	DGT	Direction Générale du Travail
DGE	Direction Générale de l'Energie	DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DGE	Direction des Grandes Entreprises	DGTTC	Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation
DGE	Direction Générale de l'Emploi	DGU	Direction du Guichet Unique
DGE	Direction Générale de l'Economie	DGUA	Direction du Guichet Unique Automobile
DGEDD	Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable	DGUF	Direction Générale de l'Urbanisme et du Foncier
DGESIP	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle	DHES	Direction de l'Hygiène, de l'Environnement et de la Santé
DGFF	Direction Générale des Forêts et de la Faune	DHNRQ	Direction de l'Hydrologie, des Normes, de la Réglementation et de la Qualité
DGFP	Direction Générale de la Fonction Publique	DHR	Direction des Ressources Humaines
DGFPEF	Direction Générale de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Famille	DI	Direction de l'Informatique
DGH	Direction Générale des Hydrocarbures	DIAD	Direction de l'Informatique, des Archives et de la Documentation
DGHP	Direction Générale de l'Hygiène Publique	DICC	Direction des Industries Culturelles et Créatives
DGI	Direction Générale des Impôts	DIDA	Direction de l'Informatique, de la Documentation et des Archives
DGIA	Direction Générale de l'Intégration Africaine	DIE	Direction de l'Ingénierie d'Entreprise
DGIE	Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur	DIEC	Direction des Infrastructures et Equipements Culturels
DGIHH	Direction Générale des Infrastructures de l'Hydraulique Humaine	DIEM	Direction des Infrastructures, de l'Equipeement et de la Maintenance
DGIR	Direction Générale des Infrastructures Routières	DIFEF	Direction de la Formation et de l'Education Féminine
DGLCV	Direction Général du Logement et du Cadre de Vie	DIIS	Direction de l'Informatique et de l'Information Sanitaire
DGMG	Direction Générale des Mines et de la Géologie	DIJ	Direction de l'Identification Judiciaire
DGPE	Direction Générale du Protocole d'Etat	DIMCM	Direction de l'Information Minière et du Cadastre Minier
DGPE	Direction Générale du Portefeuille de l'Etat	DIP	Direction de l'Insertion Professionnelle
DGPLP	Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté	DIPAC	Direction de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales
DGPN	Direction Générale de la Police Nationale	DIR	Direction des Infrastructures Routières
DGPPS	Direction Générale de la Planification, du contrôle Projets et des Statistiques	DISA	Direction des Infrastructures et des Sites Artisanaux
DGPS	Direction Générale de la Protection Sociale	DISAD	Direction de l'informatique, des Statistiques, des Archives et de la documentation
DGPASA	Direction Générale des Productions et de la Sécurité Alimentaire	DISVD	Direction des Infrastructures de Salubrité et de Valorisation des Déchets
DGPSP	Direction Générale de la Promotion du Secteur Privé	DIT	Direction de l'Inspection du Travail
DGQE	Direction Générale de la Qualité et des Evaluations	DITT	Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques
DGRB	Direction Générale des Relations Bilatérales	DL	Direction du Logement
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau	DL	Direction des Loisirs
		DLCC	Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques

DLCP	Direction du Laboratoire Central de la Police	DPCE	Direction de la Programmation et du Contrôle des Effectifs
DLD	Direction de la Législation et de la Documentation	DPCEI	Direction de la Promotion et de la Coopération Economique Internationale
DLDC	Direction de la Législation, du Contentieux et de la Documentation	DPCITIC	Direction des Politiques Communautaires, des Informations et des TIC
DLL	Direction du Livre et de la Lecture	DPCMF	Direction des Politiques Communautaires Macroéconomiques et Financières
DLM	Direction de la Législation Militaire	DPCPHDD	Direction des Politiques Communautaires, de la Promotion Humaine et du Développement Durable
DLTE	Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants	DPCT	Direction du Personnel des Collectivités Territoriales
DMCD	Direction de la Mobilisation des Compétences de la Diaspora	DPDP	Direction de la Pédagogie et du Développement du Programme
DME	Direction des Moyennes Entreprises	DPDRL	Direction de la Promotion du Développement Régional et Local
DME	Durée Moyenne de Séjour	DPE	Direction de la Planification et de l'Evaluation
DMEME	Direction de la Maîtrise de l'Eau et de la Modernisation des Exploitations agricoles	DPE	Direction du Patrimoine de l'Etat
DMG	Direction des Moyens Généraux	DPE	Direction des Productions d'Elevage
DMGE	Direction des Moyens Généraux et de l'Equipeement	DPE	Direction de la Protection de l'Enfant
DMOA	Direction de la Modernisation de l'Organisation Administrative	DPEF	Direction de la Police Economique et Financière
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics	DPEI	Direction de la Planification, des Etudes et de l'Informatique
DMRFCQ	Direction de la Métrologie, de la Répression des Fraudes et du Contrôle de la Qualité	DPEM	Direction des Projets, de l'Equipeement et de la Maintenance
DNAGEP	Direction de la Nutrition Animale et de la Gestion de l'Espace Pastorale	DPEP	Direction de la Programmation et de l'Evaluation
DOA	Direction des Opérations d'Assiette	DPES	Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques
DOB	Direction de l'Orienteation et des Bourses	DPET	Direction de la Promotion des Entreprises de Transport
DOCD	Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées	DPFC	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue
DOEM	Direction de l'Observatoire de l'Emploi et des Métiers	DPFE	Direction de la Police Forestière et de l'Eau
DOI	Direction des Organisations Internationales	DPGE	Direction de la Promotion du Genre et de l'Equité
DONUISNU	Direction de l'Organisation des Nations Unies et des Institutions Spécialisées des Nations Unies	DPI	Direction des Privilèges et Immunités
DOPA	Direction des Organisations Professionnelles Agricoles	DPIC	Direction de la Promotion Industrielle et de la Compétitivité
DOPAF	Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement	DPIF	Direction de la Production et de l'Industrie Forestière
DOSLN	Direction des Opérations de Salubrité et de Lutte contre les Nuisances	DPIP	Direction de la Programmation des Investissements Publics
DP	Direction de la Planification	DPIP	Direction de la Promotion des Investissements Privés
DP	Direction du Partenariat	DPJ	Direction de la Protection des Jeunes
DPAC	Direction de la Promotion des Arts et de la Culture	DPJEJ	Direction de la Protection Judiciaire, de l'Enfance et de la Jeunesse
DPAC-PME	Direction de la Promotion, de l'Assistance et de la Compétitivité des PME	DPL	Direction du Patrimoine et de la Logistique
DPAE	Direction de la Promotion et de l'Assistance à l'Exportation	DPLRL	Direction de la Promotion de la Liberté Religieuse et la Laïcité
DPAF	Direction de la Promotion et de l'Autonomisation de la Femme	DPNR	Direction de la Programmation des Normes et de la Réglementation
DPAFM	Direction du Partenariat et de l'Accès aux Financements et aux Marchés	DPP	Direction des Participations et de la Privatisation
DPAM	Direction de la Promotion de l'Artisanat et de la Mutualité	DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DPAP	Direction de la Planification, de l'Aménagement et des Projets-Min. Tourisme	DPPD - PAP	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses- Projets Annuels de Performance
DPARE	Direction de la Protection et de l'Aménagement des Ressources en Eau	DPPF	Direction de la Planification, de la Programmation et du Financement
DPC	Direction de la Police Criminelle	DPPH	Direction de la Promotion des Personnes Handicapées
DPC	Direction du Patrimoine Culturel	DPPN	Direction du Personnel de la Police Nationale
DPCCLC	Direction des Politiques Communautaires du Commerce et de la Circulation		

DPPS	Direction de la Prospective, de la Planification et des Stratégies
DPPSE	Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques
DPQN	Direction de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation
DPR	Direction de la Promotion et de la Réglementation
DPS	Direction de la Planification et des Statistiques
DPS	Direction de la Police Scientifique
DSP	Direction de la Stratégie et de la Planification
DPS	Direction de la Planification et du Suivi
DPS	Direction de la Professionnalisation du Sport
DPS	Direction de la Planification et de la Supervision
DPS	Direction de la Planification Spatiale
DPSB	Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires
DPSCI	Direction de la Planification, des Statistiques et de la Corporation Industrielle
DPSD	Direction de la Police des Stupéfiants et des Drogues
DPSD	Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation
DPSE	Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation
DPSI	Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Informatique
DPSP	Direction de la Planification, des Statistiques et de la Prospective
DPSP	Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes
DPSPS	Direction du Portefeuille et du Secteur Primaire et secondaire
DPSR	Direction de la Planification et de la Supervision Routière
DPSS	Direction de la Planification, de la Signalisation et de la Supervision
DPST	Direction du Portefeuille et du Secteur Tertiaire
DPTIC	Direction de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication
DPV	Direction du Protocole et des Visas
DPVCQ	Direction de la Protection des Végétaux, du Contrôle et de la Qualité
DPVSA	Direction des Productions Vivrières et de la Sécurité alimentaire
DQ	Direction de la Qualité
DQN	Direction de la Qualité et de la Normalisation
DR	Direction Régionale
DRA	Directions Régionales de l'Agriculture
DRAP	Délégation Régionale de l'Administration Pénitentiaire
DRB	Directions Régionales du Budget
DRBMGP	Direction de la Réforme Budgétaire et de la Modernisation de la Gestion Publique
DRC	Direction de la Réglementation et du Contentieux
DRC	Direction Régionale du Commerce
DRC	Direction de la Réglementation et du Contentieux
DRCF	Direction de reboisement et de cadastre forestier
DRCRM	Direction de la Réglementation, de la Coopération et des Relations avec les Autres

	Ministères
DRE	Direction des Régimes Economiques
DRE	Direction de la Régulation des Echanges
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DRG	Direction des Renseignements Généraux
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRHF	Direction des Ressources Humaines et de la Formation
DRHMG	Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux
DRI	Directions Régionales des Impôts
DRI	Directions Régionales de l'Industrie
DRIE	Direction Régionale des Infrastructures Economiques
DRMP	Directions Régionales des Marchés Publics
DRPOIE	Direction de la Recherche et de la Promotion des Opportunités Economiques auprès des Ivoiriens de l'Extérieur
DRPS	Direction Régionale de la Protection Sociale
DRR	Direction des Routes Rurales
DRS	Directions Régionales Sanitaires
DRS	Direction du Renseignement et de la Sécurité
DRS	Directions Régionales de la Solde
DRSSFD	Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
DRT	Direction de la Réglementation du Travail
DS	Direction de la Solde
DSA	Direction des Services Aéroportuaires
DSASA	Direction de la Santé et des Actions Sociales des Armées
DSC	Direction de la Santé Communautaire
DSCS	Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
DSCV	Direction du Service Civique et du Volontariat
DSD	Direction de la Sécurité Défense
SDI	Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique
SDPSS	Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux
DSE	Direction de la Stratégie de l'Expertise
DSEE	Direction des Statistiques et des Etudes Economiques
DSEPE	Direction du Suivi et de l'Evaluation de la Politique de l'Emploi
DSGAE	Direction des Systèmes de Gestion et de l'Appui à l'Ethique
DSI	Direction des Systèmes d'Information
DSIESRS	Direction des Systèmes d'Informations de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
DSIM	Direction des Soins Infirmiers et Maternels

DSIN	Direction des Systèmes d'Information Numérique
DSJRH	Direction des Services Judiciaires et des Ressources Humaines
DSMA	Déchets Solides Ménagers et Assimilés
DSMSF	Direction des Sports de Masse et du Sport Féminin
DSP	Direction de la Sécurité Publique
DSP	Direction du Suivi et de la Protection
DSPE	Direction des Stratégies et des Programmes d'Emploi
DSPS	Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques
DSPS	Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statistiques
DSR	Directions et Services Rattachés
DSRE	Direction du Suivi et de la Règlementation de l'Energie
DSRH	Direction du Suivi et de la Règlementation des Hydrocarbures
DSSM	Direction de la Sécurité Sociale et de la Mutualité
DSSPN	Direction des Services de Santé de la Police Nationale
DSST	Direction de la Santé et de la Sécurité au Travail
DST	Direction de la Surveillance du Territoire
DST	Direction de la Sécurité Touristique
DSV	Direction des Services Vétérinaires
DTA	Direction de la Tutelle Administrative
DTA	Direction du Transport Aérien
DTC	Direction de la Topographie et de la Cartographie
DTDAI	Direction de la Transformation Digitale de l'Administration et de l'Innovation
DTEF	Direction de la Tutelle Economique et Financière
DTH	Direction Territoriale de l'Hydraulique
DTI	Direction des Traitements Informatiques
DTIR	Direction Territoriale des Infrastructures Routières
DTMFLP	Direction des Transports Maritimes, Fluvio-Lagunaires et de la Plaisance
DTRF	Direction des Transports Routiers et Ferroviaires
DTSI	Direction de la Transmission et des Systèmes d'Information
DTSI	Direction des Technologies et du Système d'Information
DTSI	Direction des Télécommunications et des Systèmes d'Information
DU	Direction de l'Urbanisme
DUI	Direction des Unités d'Interventions
DVAAJ	Direction de la Vie Associative et de l'Autonomisation des Jeunes
DVAG	Direction de la Vie Associative et du Genre
DVCOMR	Direction de la Vie Culturelle, des Œuvres et des Missions Religieuses
DVFSHN	Direction de la Vie Fédérale et du Sport de Haut Niveau
DVI	Direction de la Valorisation et de l'Innovation
DVM	Direction du Développement Minier

DVN	Direction des Vérifications Nationales
DVP	Direction de la Valorisation des Produits
DVS	Département de la Veille Stratégique
DVS	Direction de la Vie Scolaire
DVSP	Direction de la Veille et du Suivi des Programmes
ECG	Ecole de Commerce et de Gestion
EcIS	École Ivoirienne pour les Sourds
EDIPRESSE	Edition et Distribution de la Presse
EHA	Eau-Hygiène-Assainissement
EIBMA	Ecole Ivoirienne de Bijouterie et des Métiers Annexes
EMPT	Ecole Militaire Préparatoire Technique
EMSP	Ecole Multinationale Supérieure des Postes
ENA	Ecole Nationale d'Administration
ENERGOS	Projet d'appui au secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire
ENP	Ecole Nationale de Police
ENS	Ecole Normale Supérieure
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Economie Appliquée
ENV	Enquêtes sur le Niveau de Vie des ménages
EPN	Etablissements Publics Nationaux
EPP	Ecole Primaire Publique
ESATIC	Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication
EVP	Equivalent Vingt Pieds
FAA	Federal Aviation Administration
FADCI	Fonds d'Appuis au Développement en Côte d'Ivoire
FAO	Organisation des Nations pour l'Alimentation et l'Agriculture
FASSA	Festival des Arts Sacrés des Savanes
FCFA	Francs de la Communauté Financière Africaine
FDNUF	Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme
FDT	Fonds de Développement Touristique
FEMUA	Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo
FER	Fonds d'Entretien Routier
FER-PALMIER	Fonds d'Extension et de Renouveau pour le développement de la culture du Palmier à huile
FICAD	Festival International de la Culture et des Arts de Daoukro
FIDA	Fonds International des Nations Unies pour le Développement de l'Agriculture
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FLEGT	Forest Law Enforcement Governance and Trade
FMI	Fonds Monétaire International
FNAD	Fonds National de Drainage et de l'Assainissement

FNLS	Fonds National de Lutte contre le SIDA	IGSP	Inspection Générale des Services de Police
FODI	Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles	IGT	Inspection Générale des Transports
FONSI	Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique pour le Cinéma	IGT	Inspection Générale du Trésor
FPRCI	Fondation des Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire	Impôt BIC	Impôt sur le Bénéfice Industriel et Commercial
FREMIN	Fonds de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles	Indice IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
FSCCA	Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique pour les autres arts	INFJ	Institut National de Formation Judiciaire
FSDP	Fonds de Soutien et de Développement de la Presse	INFPA	Institut National de Formation Professionnelle Agricole
FSH	Fonds de Soutien de l'Habitat	INFS	Institut national de Formation Sociale
FTG	Filature Tissage Gonfréville	INIE	Institut Ivoirien de l'Entreprise
GAR	Gestion Axée sur les Résultats	INIPA	Institut National pour la Promotion des Aveugles
GDS	Groupement de Défense Sanitaire	INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
GESTOCI	Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire	INP-HB	Institut National Polytechnique Houphouët Boigny
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau	INS	Institut National de la Statistique
GMMG	Groupement Ministériel des Moyens Généraux	INSAAC	Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
GRTO	Groupe de Recherche en Tradition Orale	IP	Indicateur de Performance
GUCE	Guichet Unique du Commerce Extérieur	IPCI	Institut Pasteur de Côte d'Ivoire
GUF	Guichet Unique du Foncier	IPNETP	Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel
GUPC	Guichet Unique du Permis de Construire	IPS-CGRAE	Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat
HACA	Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle	IPS-CNPS	Institution de Prévoyance Sociale - Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
HF/VHF	Bande des très hautes fréquences	IRD	Institut de Recherche pour le Développement
HV	Hydraulique Villageoise	IRES	Institut Régional d'Enseignement Supérieur
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée	IRSF	Inspections Régionales des Services Fiscaux
I2T	Ivoirienne de Technologie Tropicale	ISMI	Institut de Sécurité Maritime Interrégional
ICCO	Organisation Internationale du Café-Cacao	ISO	Organisation Internationale de normalisation
IDE	Investissements Directs Etrangers	ISPEC	Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative
IDH	Initiative pour le commerce durable	ISTC	Institut des Sciences et Techniques de la Communication
IEP	Inspection de l'Enseignement Primaire	IT	Inspection du Travail
IES	Institut de l'Enseignement Supérieur	ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
IFEF	Institut de Formation et d'Education de la Femme	ITS	Impôt sur les Traitements et Salaires
IG	Inspection Générale	JNP	Journées Nationales de la Population
IGA	Inspection Générale des Armées	JORCI	Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire
IGEN	Inspection Générale de l'Education Nationale	LACQUE	Laboratoire de Contrôle de la Qualité de l'Eau
IGESR	Inspection Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	LAMTO- géo	Station géophysique de LAMTO
IGGN	Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale	LANADA	Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole
IGIS	Indice Général Ivoirien de Sécurité	LANEMA	Laboratoire National d'Essais, de Métrologie et d'Analyse
IGP	Inspection Générale du Plan	LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics
IGSAT	Inspection Générale des Services de l'Administration du Territoire	LEA	Lycée d'Enseignement Artistique
IGSF	Inspection Générale des Services Fiscaux	LH	Laboratoire des Hydrocarbures
IGSJP	Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires	LMD	Licence Master Doctorat

LPSI	Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure	OIE	Organisation Internationale des Epizooties
LTPEA	Lycée Technique et Professionnel de l'Enseignement Artistique	OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction	OIPC	Office Ivoirien du Patrimoine Culturel
MACA	Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan	OIPI	Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle
MAD	Matrice d'Analyse de la Dette	OIPR	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
MEMAEIAD	Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora	OISSU	Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires
MASA	Marché des Arts et du Spectacle Africain	OIT	Organisation International du Travail
MCC	Millenium Challenge Corporation	OMAOC	Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
MCF	Ministère de la Culture et de la Francophonie	OMC	Organisation Mondiale du Commerce
MCIPPME	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME	OMI	Organisation Maritime Internationale
MCLU	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	ONAC-CI	Office National du Cinéma de Côte d'Ivoire
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances	ONAD	Office National de l'Assainissement et du Drainage
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	ONAT	Observatoire National de l'Aménagement du Territoire
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	ONCE	Observatoire National sur la Compétitivité des Entreprises
MFE	Machine à Facturation Electronique	ONDR/ADERIZ	Office National de Développement de la Riziculture /Agence pour le Développement de la Filière Riz en Côte d'Ivoire
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	ONEG	Observatoire National de l'Equité et du Genre
MFP	Ministère de la Fonction Publique	ONEP	Office National de l'Eau Potable
MEMINADER	Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable	ONG	Organisation Non Gouvernementale
MINHASS	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité	ONI	Office National de l'Identification
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	ONP	Office National de la Population
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts	ONPC	Office National de la protection civile
MIRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	ONS	Office National des Sports
MIVA	Marché Ivoirien de l'Artisanat	ONU	Organisation des Nations Unies
MIVS	Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique	ONUCI	Opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire
MPD	Ministère du Plan et du Développement	OPJ	Officiers de Police Judiciaire
MMPE	Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	QSQF-CI	Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire
MRSC	Centre Secondaire de Recherche et Sauvetage Maritime	OSCN	Office du Service Civique et du Volontariat
MS	Ministère des Sports	OSCS	Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
MSLP	Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté	OSEP	Observatoire du Service Public
MSHPCMU	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle	OSER	Office de Sécurité Routière
MUPIA	Mutuelle des Agents du Ministère de l'Intégration Africaine et des ivoiriens de l'Extérieur	OTC	normes techniques
ND	Non Dsponible	PAA	Port Autonome d'Abidjan
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique	PAD	Partenaires au Développement
OCPV	Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers	PADCI	Programme des filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire
OFT	Observatoire de la Fluidité des Transports	PADE-CI	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage en Côte d'Ivoire
OG	Objectif Global	PADSAD	Projet d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage des Eaux Pluviales de la Ville d'Abidjan
OGP	Open Government Partnership	DRH	Programme d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Halieutiques
OIC	Office Ivoirien des Chargeurs		

PAO	Plan d'Actions Opérationnelles	PNDC	Programme National de Développement Communautaire
PAP	Projets d'Actions Prioritaires	PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PARSSI	Projet d'Appui à la Redynamisation du Secteur de la Santé	PNES	Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur
PASET	Partenariat pour les Compétences en Sciences Appliquées, Ingénierie et Technologie	PNEVGEA	Programme National d'Eradication du Ver de Guinée, Eau et Assainissement
PASP	Port Autonome de San Pedro	PNF	Politique Nationale de la Femme
PASRES	Programme d'appui Suisse pour la Recherche Scientifique	PNL	Politique Nationale des Loisirs
PAT	Personnels Administratif et Technique	PNLCa	Programme National de Lutte Contre le Cancer
PAVVIOS	Prise en charge et Assistance de Victimes de Violence Sexuelles	PNLCé	Programme National de Lutte Contre la Cécité
PCBD	Palais de la Culture Bernard BINLIN DADIE	PNLHV	Programme National de Lutte contre les Hépatites Virales
PCSE-MIRAH	Projet de Construction des Services Extérieurs du MIRAH	PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PDMIO	Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest	PNLT	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PDS	Plan de Développement Stratégique	PNLTA	Programme National de Lutte contre le Tabagisme
PEC	Pôles Economiques Compétitifs	PNLTHA	Programme National d'Elimination de la Trypanosomiase Humaine Africaine
Pêche INN	Pêche illicite Non déclarée ou Non règlementée	PNLUB	Programme National de Lutte contre l'Ulçère de BURULI
PEF	Poste des Eaux et Forêts	PNMTN	Programme National de Maladies Tropicales non Négligées
PEFDDP	Programme Eau, Femmes, Développement Durable et Paix	PNN	Programme National de Nutrition
PER	Programme d'Entretien Routier	PNOEV	Programme National de Prise en Charge des Orphelins et Enfants Vivant avec le VIH/SIDA
PERH	Poste d'Elevage et de Ressources Halieutiques	PNP	Programme National de la Population
PETROCI	Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire	PNPE	Politique Nationale de Protection de l'Enfant
PEV	Programme Elargi de Vaccination	PNPEC	Programme National de Prise en Charge des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
PFVVG	Plateforme de Lutte contre les Violences basées sur le Genre	PNPMNT	Programme National de Promotion des Maladies Non Transmissibles
PGA	Plateforme informatisée de Gestion de l'Aide	PNPMT	Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle
PGA	Paierie Générale des Armées	PNPS	Plateforme Nationale de Protection Sociale
PGDP	Paierie Générale de la Dette Publique	PNPSBD	Programme National de Promotion de la Santé Bucco – Dentaire
PGE	Paierie Générale pour l'Etranger	PNRO	Programme National de Rationalisation de l'Orpillage
PGI	Paierie Générale des Institutions	PNSI	Programme National de Santé Infantile
PGSP	Paierie Générale du Secteur Parapublic	PNSM	Programme National de Santé Mentale
PGT	Paierie Générale du Trésor	PNSSU	Programme National de Santé Scolaire et Universitaire
PIB	Produit Intérieur Brut	PNV-CI	Programme National de Volontariat de Cote d'Ivoire
PIP	Programme d'Investissements Publics	PPC	Programmes Pluriannuels de Convergence
PK	Processus de Kimberley	PPCB	Péripleurionie Contagieuse Bovine
PLBC-FTPADM	Politiques de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive	PPP	Partenariat Public –Privé
PLP	Planification Locale Participative	PPPBSE	Prospective, Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Evaluation
PME	Petites et Moyennes Entreprises	PPPSE	Prospective, Planification, Programmation et Suivi-Evaluation
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries	PPR	Peste des Petits Ruminants
PMH	Pompe à Motricité Humaine	PRECIS	Programme de Réhabilitation, d'Equipeement et de Construction d'Infrastructures Sportives
PMI	Petite et Moyenne Industrie	PROGIRS	Projet de Gestion Intégrée des Ranchs et Stations
PND	Plan National de Développement	PRONER	Programme National d'Electrification Rurale
		PS	Police Sanitaire

PSDEPA	Plan Stratégique de Développement de l'élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture	SCNIESDF	Service du Comité National d'Information, d'Education et de sensibilisation pour la Défense de la Forêt
PSRA	Plan Stratégique de Relance l'Aviculture moderne	SCPCI	Service de la Communication, de la Promotion et de la Coopération Internationale
PTA	Plan de Travail Annuel	SCRCP	Service de la Communication et des Relations Publiques
PTF	Partenaires Techniques et Financiers	SCRPSA	Service de la Communication, des Relations Publiques, de la Documentation et des Archives
PTG	Programme de Travail Gouvernemental	SCV	Service des Conférences et Voyages
PV	Procès- Verbal	SCVD	Service Courrier et Valise Diplomatique
PVS	Procès-Verbal Simplifié	SDA	Service de la Documentation et des Archives
RAP	Rapport Annuel de Performance	SDAD	Schéma Directeur d'Assainissement et de Drainage
RASS	Rapport Annuel de la Situation Sanitaire	Secrétariat Permanent CCEN	Secrétariat Permanent Conseil Consultatif de l'Education Nationale
RCTI	Régime Complémentaire des Travailleurs Indépendants	Secrétariat REDD+	Secrétariat chargé du programme de Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation forêts
RDEC	Recherche en Développement Culturel	SEPMBPE	Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat
RE	Recette d'Enregistrement	SEPMPIP	Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privé
REF	Rapport Economique et Financier	SERCOM	Service de Communication
RGCP	Règlement Général sur la Comptabilité Publique	SESES	Service de l'Evaluation, du Suivi Economique et de la Statistique
RGF	Recette Générale des Finances	SETAM	Service des Terrains Aménagés
RGI	Recette Générale des Impôts	SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat	SG	Secrétariat Général
RICI-EPN	Réseau Informatique de Comptabilité Intégré des Etablissements Publics Nationaux	SGCAS	Système de Gestion et de Contrôle Automatisés du Spectre
RID	Recette des Impôts Divers	SGG	Secrétariat Général du Gouvernement
RIF	Recette des Impôts Fonciers	SGMT	Société de Gestion du Grand Marché de Treichville
RNA	Recensement National de l'Agriculture	SI	Service Informatique
RPI	Redevance Pour Importation	SIAD	Service de l'Informatique, des Archives et de la Documentation
RRI	Réseau Radioélectrique Indépendant	SIB	Système d'Information Budgétaire
RSTI	Régime Social des Travailleurs Indépendants	SICDS	Système Intégré de Collecte de Données Statistiques
RTI	Radio Télévision Ivoirienne	SICODA	Société Ivoirienne de Distribution Automobile et d'Equipements Industriels et Agricoles
SADI	Services des Archives, de la Documentation et de l'Informatique	SICOGI	Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière
SAID	Service d'Assiette Impôts Divers	SICTA	Société Ivoirienne du Contrôle Technique Automobile
SAIF	Service d'Assiette Impôts Fonciers	SIDA	Service Informatique, de la Documentation et des Archives
SAJ	Service des Affaires Juridiques	SIG	Système d'Information et de Gestion
SAJRE	Service des Affaires Juridiques et de la Réglementation Economique	SIGBUD	Système Intégré de Gestion Budgétaire
SBS	Service des Bourses et Stages	SIGEP	Système d'Information et de Gestion des Entreprises Publiques
SC	Service Communication	SIGESCOD	Système Intégré de Gestion des Collectivités Décentralisées
SCA	Service de Communication des Armées	SIGFAE	Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat
SCD	Service de la Communication et de la Documentation	SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SCDA	Service de la Communication; de la Documentation et des Archives	SIGMAP	Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
SCI	Service de Coopération Internationale		
SCIEA	Secrétariat exécutif de la Conférence Internationale pour l'Emergence de l'Afrique		
SCMFE	Service de la Coopération et de la Mobilisation des Financements Extérieurs		
SCMI	Service des Conférences et Missions Internationales		

SIM	Service Informatique et Maintenance	SPO	Service des Passeports Officiels
SINAPSE	Système Intégré d'Analyse des Projets et du Suivi Evaluation	SPS	Sanitaires et Phytosanitaires Internationales
SIPE	Système d'Information sur la Protection de l'Enfant	SPS	Service de la Planification et des Statistiques
SIPF	Société Ivoirienne du Patrimoine Ferroviaire	SPSE	Service de la Planification et du Suivi-Evaluation
SIR	Société Ivoirienne de Raffinage	SPSEC	Service de la Planification, des Statistiques et de l'Economie Culturelle
SIT	Service de l'Interprétariat et de la Traduction	SPSI	Service de la Police Spéciale des Impôts
SITARAIL	Société Internationale de Transport Africain par Rail	SPSTD	Secrétariat Permanent pour la Simplification et la Transformation Digitale
SITRAFISE	Système Informatique de Traçabilité Financière et de Suivi-Evaluation	SQ	Service Qualité
SIVAC	Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie	SQN	Service de la Qualité et de la Normalisation
SJ	Service Juridique	SR	Station Régionale
SLE	Schémas de Libéralisation des Echanges	SRADT	Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement de Territoire
SMB	Société Multinationale de Bitumes	SREFGPE	Service de la Recherche du Foncier pour les Grands Projets de l'Etat
SMHT	Secrétariat de la Médaille d'Honneur du Travail	SRHMG	Service des Ressources Humaines et des Moyens Généraux
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti	SSDPP	Service de Suivi du Développement du Secteur Public et Parapublic
SMP	Service des Manifestations Promotionnelles	SSSU	Service de Santé Scolaire et Universitaire
SMQ	Système de Management de la Qualité	STL	Société de Transport Lagunaire
SNAC	Semaine Nationale des Arts et de la Culture	SYGAD	Système de Gestion Appliquée de la Dette
SNAPS	Service National d'Animation, de Promotion et de Suivi	TAC	Traité d'Amitié et de Coopération
SNDR	Stratégie Nationale du Développement de l'Economie Régionale	TD	Travaux Dirigés
SNDI	Société Nationale de Développement Informatique	TGE	Trésorerie Générale pour l'Etranger
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique	THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre
SNE	Stratégie Nationale d'Exportation	TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
SNPECI	Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire	TICE	Technologie de l'Information et de la Communication en Éducation
SOAC	Système Ouest Africain d'Accréditation	TMP	Programme pour la Mobilité des Talents
Société Math	Société de Mathématiques	TO	Taux d'Occupation
SODEFOR	Société de Développement des Forêts	TP	Travaux Pratiques
SODEMI	Société de Développement des Mines	TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
SODERTOUR-LACS	Société de Développement Touristique de la Région des Lacs	UA	Union Africaine
SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique	UAO	Université Alassane Ouattara
SOGIEPI	Société de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat	UA-UE	Union Africaine- Union Européenne
SOMFP	Secrétariat de l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique	UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
SONITRA	Société Nationale Ivoirienne de Travaux	UFHB	Université Felix Houphouët Boigny
SOQ	Service de l'Organisation et de la Qualité	UIGB	Université Internationale de Grand Bassam
SOSTECI	Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire	UJLG	Université Jean Lorougnon Guédé
SOTRA	Société des Transports Abidjanais	ULCT	Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale
SPCIACCI	Secrétariat Permanent de la Commission pour l'Interdiction des Armes Chimiques en Côte d'Ivoire	UMAN	Université de Man
SPDC	Société des Palaces de Cocody	UMF	Unité Mobile de Formation
SPEE	Service de Promotion Economique Extérieure	UNA	Université Nangui Abrogoua
		UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population
UPGC Université Peleforo Gon Coulibaly
UPPH Unité de Pilotage du Programme Hospitalier
UVCI Université Virtuelle de Côte d'Ivoire
VBG Violence Basée sur le Genre
VGE Valéry Giscard d'Estaing

VITIB SA Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie
VMS Vessel Monitoring System (Système d'informations halieutiques)
VRD Voirie et Réseaux Divers
ZEE Zone Economique Exclusive
Zones EX CNO Zones Ex Centre Nord-Ouest
ZOO Parc Zoologique national d'Abidjan

RECAPITULATIF DES PROGRAMMES

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROGRAMMES

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Pouvoirs publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance	MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA DIASPORA Programme 1: Administration Générale Programme 2: Relation bilatérale Programme 3: Relation multilaterale Programme 4: Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires Programme 5: Politiques d'Intégration Programme 6: Diaspora	117 183 522 276 56 957 106 488 51 306 968 261 7 757 520 264 290 500 000 635 605 779 235 821 484
	MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA DIASPORA Programme 1: Administration Générale	474 000 000 474 000 000
Défense, Sécurité et Justice	MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Défense Programme 3: Sécurité	413 788 289 774 139 463 443 503 177 267 534 597 97 057 311 674
	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME Programme 1: Administration Générale Programme 2: Juridictions Programme 3: Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs Programme 4: Droits de l'homme MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Sécurité Interieure Programme 3: Décentralisation Programme 4: Administration territoriale et identification Programme 5: Protection civile Programme 6: Comptes Spéciaux du Trésor	104 988 861 800 73 623 151 914 16 463 358 598 12 801 721 603 2 100 629 685 642 356 965 523 19 822 349 443 184 882 164 890 150 285 002 571 82 555 123 970 13 280 324 649 191 532 000 000
Administration Générale et Développement Economique	MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT Programme 1: Administration Générale Programme 2: Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation Programme 3: Aménagement du territoire, développement régional et local Programme 4: Coordination de l'aide, population et productions statistiques	27 833 184 672 6 302 487 925 2 652 094 853 2 924 292 330 15 954 309 564
	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Fonction Publique Programme 3: Modernisation de l'Administration MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Programme 1: Administration Générale Programme 2: Gestion macroéconomique et politique économique et financière Programme 3: Trésor et Comptabilite Publique Programme 4: Gestion des Financements Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor	36 142 905 304 24 197 614 501 10 437 143 478 1 508 147 325 133 043 359 449 115 324 784 319 2 070 379 444 7 642 377 260 183 818 426 7 822 000 000

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Administration Générale et Développement Economique (suite)	MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT Programme 1: Administration Générale Programme 2: Douanes Programme 3: Impôts Programme 4: Budget Programme 5: Portefeuille de l'Etat Programme 6: Marchés Publics Programme 7: Comptes Spéciaux du Trésor MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Programme 1: Administration générale Programme 2: Renforcement des capacités Programme 3: Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption	392 831 526 263 92 307 767 533 16 940 269 597 17 902 032 317 116 995 629 291 5 287 475 040 3 026 352 485 140 372 000 000 5 923 724 279 2 261 328 563 1 562 395 716 2 100 000 000
Enseignement Formation et Recherche	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION Programme 1: Administration Générale Programme 2: Enseignement préscolaire et primaire Programme 3: Enseignement secondaire général Programme 4: Alphabétisation et Education non formelle MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Enseignement supérieur Programme 3: Oeuvres universitaires et vie estudiantine Programme 4: Recherche scientifique et innovation MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE Programme 1: Administration générale Programme 2: Formation professionnelle Programme 3: Enseignement secondaire technique Programme 4: Comptes Spéciaux du Trésor	1 212 440 075 840 73 373 864 265 658 700 022 342 479 706 189 233 660 000 000 290 039 378 937 20 623 385 543 203 163 442 286 51 065 872 953 15 186 678 155 171 993 979 686 11 113 426 023 115 172 610 542 13 107 943 121 32 600 000 000
Santé et Actions Sociales	MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT Programme 1: Administration Générale Programme 2: Promotion de la Femme et du genre Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables Programme 5: Autonomisation des femmes MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Emploi Programme 3: Travail Programme 4: Protection sociale MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Solidarité et Action Humanitaire Programme 3: Lutte contre la pauvreté	23 562 919 589 14 799 748 831 1 422 264 666 696 960 934 5 778 620 158 865 325 000 52 774 736 032 24 283 973 284 1 676 000 000 780 618 912 26 034 143 836 50 499 254 126 2 999 254 769 2 234 248 817 45 265 750 540

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Santé et Actions Sociales (suite)	MINISTERE DE LA RECONCILIATION ET DE LA COHESION NATIONALE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Réconciliation Programme 3: Cohésion Nationale MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins Programme 3: Renforcement de la lutte contre la maladie Programme 4: Comptes Spéciaux du Trésor	4 146 291 855 2 220 291 855 735 000 000 1 191 000 000 635 484 086 992 264 231 867 091 254 662 164 270 114 290 055 631 2 300 000 000
Culture, Jeunesse, Sports et Loisirs	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Communication et médias Programme 3: Economie numérique et poste Programme 4: Comptes Spéciaux du Trésor MINISTERE DES SPORTS Programme 1: Administration Générale Programme 2: Sport Programme 3: Comptes Spéciaux du Trésor MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Animation culturelle et industries culturelles et créatives Programme 3: Patrimoine culturel Programme 4: Enseignement artistique et culturel Programme 5: Francophonie Programme 6: Comptes Spéciaux du Trésor MINISTERE DU TOURISME Programme 1: Administration Générale Programme 2: Tourisme Programme 3: Loisirs Programme 4: Comptes Spéciaux du Trésor MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Promotion de la jeunesse Programme 3: Emploi des jeunes Programme 4: Service civique	84 614 708 123 5 449 144 536 12 370 571 551 15 979 992 036 50 815 000 000 45 610 544 755 13 177 817 776 26 232 726 979 6 200 000 000 21 386 898 549 9 362 881 573 4 968 556 885 797 409 377 2 751 179 001 406 871 713 3 100 000 000 14 161 573 953 4 165 665 102 4 965 908 851 310 000 000 4 720 000 000 42 063 321 151 5 227 380 386 980 214 803 28 231 363 650 7 624 362 312
Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER Programme 1: Administration Générale Programme 2: Infrastructures routières et ouvrages d'arts Programme 3: Comptes Spéciaux du Trésor	665 847 103 296 5 577 249 667 436 703 853 629 223 566 000 000

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs (suite)	<p>MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Hydrocarbures Programme 3: Energie Programme 4: Développement des mines et de la géologie Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor</p> <p>MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME Programme 1: Administration Générale Programme 2: Foncier et urbanisme Programme 3: Construction et maintenance Programme 4: Logement et cadre de vie</p> <p>MINISTERE DES TRANSPORTS Programme 1: Administration Générale Programme 2: Transport aérien Programme 3: Transport terrestre Programme 4: Transport maritime et fluvio-lagunaire</p>	<p>306 831 859 278 8 233 995 137 364 539 765 167 682 047 594 920 276 782 129 631 000 000</p> <p>91 353 011 692 12 652 969 961 22 841 288 709 34 589 610 458 21 269 142 564</p> <p>260 980 799 695 9 889 068 062 35 498 790 813 212 336 069 358 3 256 871 462</p>
Production, Développement industriel et Commercial	<p>MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL Programme 1: Administration Générale Programme 2: Productions et Sécurité alimentaire Programme 3: Développement rural Programme 4: Promotion de la riziculture Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor</p> <p>MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME Programme 1: Administration Générale Programme 2: Commerce interieur Programme 3: Commerce exterieur Programme 4: Industrie Programme 5: PME Artisanat</p> <p>MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES Programme 1: Administration Générale Programme 2: Développement des productions animales Programme 3: Gestion durable des ressources halieutiques Programme 4: Renforcement de la santé publique vétérinaire</p>	<p>218 901 772 660 15 690 507 948 53 134 357 871 54 427 036 346 14 607 817 045 81 042 053 450</p> <p>34 324 937 502 20 707 320 088 2 719 753 668 2 068 438 221 3 652 466 443 5 176 959 082</p> <p>17 397 707 398 9 685 335 537 2 292 415 913 5 115 640 458 304 315 490</p>
Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature	<p>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Environnement et développement durable</p> <p>MINISTERE DES EAUX ET FORETS Programme 1: Administration Générale Programme 2: Gestion durable des ressources forestières Programme 3: Gestion durable des ressources fauniques Programme 4: Gestion intégrée des ressources en eau</p>	<p>33 659 326 360 3 994 999 283 29 664 327 077</p> <p>44 399 652 740 31 261 284 223 10 356 089 711 513 589 533 2 268 689 273</p>

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature (suite)	MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE	350 284 753 158
	Programme 1: Administration Générale	6 009 717 181
	Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine	131 067 008 918
	Programme 3: Assainissement et drainage	115 732 394 576
	Programme 4: Salubrité et lutte contre les nuisances	3 662 632 483
TOTAL GENERAL	Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor	93 813 000 000
		6 547 325 032 707

SECTION 221 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA DIASPORA

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale :

- l'irrégularité des missions d'inspection et d'audit des services centraux et extérieurs ;
- le manque de suivi des recommandations des missions d'inspection et d'audit effectuées ;
- l'inexistence de système d'archivage électronique ;
- l'inexistence d'une politique de programmation et de communication du mouvement diplomatique annuel ;
- l'inexistence d'une stratégie de politique sectorielle du genre ;
- la non application du schéma directeur informatique ;
- l'insuffisance de coordination intra et intersectorielle ;
- l'absence de politique sociale et de solidarité (mutuelle santé, cadre sanitaire de haut niveau dédié aux soins des diplomates, promotion immobilière, etc.);
- la non application des textes régissant les primes pour le personnel interministériel ;
- l'absence de proactivité liée à la lourdeur et à la complexité des procédures et circuits de décisions ;
- l'insuffisance des ressources matérielles ;
- le faible renforcement de capacité des acteurs diplomatiques ;
- l'insuffisance d'une véritable politique de promotion des cadres ivoiriens dans les organismes internationaux ;
- l'absence d'une culture en matière de planification, de suivi-évaluation, de production statistique et de gestion axée sur les résultats des acteurs du Ministère ;
- la prise en compte insuffisante des questions de sécurité et de renseignement dans les actions diplomatiques ;
- le conflit de compétences en interne ;
- la non application intégrale des dispositions du Statut particulier du Corps Diplomatique et des réformes dues à l'instabilité institutionnelle.

Au niveau des relations bilatérales :

- l'irrégularité de la tenue des Grandes Commissions Mixtes de coopération bilatérale ;
- l'absence de cadres stratégiques de coopération bilatérale ainsi que de structures chargées exclusivement de leur suivi-évaluation ;
- l'insuffisance de suivi des accords bilatéraux existants ;
- la faible coordination en matière de coopération bilatérale entre le Ministère et les autres Départements techniques ;
- l'absence de statistiques fiables en matière des échanges économiques et commerciaux ;
- le nombre réduit de visites de travail et d'amitié du Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora dans des pays amis ;
- le faible niveau de mise en œuvre des instruments de coopération bilatérale ;
- le manque de stratégies en matière de coopération Sud-Sud.

Au niveau des relations multilatérales :

- l'adhésion non contrôlée aux Organisations Internationales ;
- l'accroissement des contributions financières internationales de la Côte d'Ivoire ainsi que l'accumulation des arriérés de celles-ci ;
- l'absence de stratégie en matière de coopération multilatérale ;
- l'absence de crédits budgétaires alloués au soutien des candidatures de la Côte d'Ivoire dans les instances internationales ;
- la faible valorisation et promotion des compétences ivoiriennes dans les Organisations Internationales .

Au niveau du protocole d'Etat, des affaires juridiques, consulaires et de l'Etat-Civil :

- la faible formalisation de certaines procédures administratives (Guide pratique du protocole d'État, Accords de siège et d'établissement, annuaire diplomatique, etc.);
- l'inadaptation des textes réglementaires relatifs à la gestion des privilèges diplomatiques et magasins diplomatiques ;

- l'absence de mise à niveau des agents (emplois techniques) ;
- la difficulté dans la gestion des privilèges et la maîtrise de l'effectif du Corps Diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire ;
- l'insuffisance de moyens logistiques et matériels ;
- l'absence de coordination entre le Ministère et les Départements ministériels techniques en matière d'octroi des facilités aux ONG internationales ;
- la lenteur et la lourdeur dans le processus d'établissement et de délivrance des actes de l'état civil ;
- l'inexistence d'une stratégie de renforcement de capacités des acteurs de la diplomatie en matière de protocole ;
- le caractère disparate et non formel des procédures diplomatiques ;
- la faible connaissance des règles de protocole par les diplomates ;
- le manque de renforcement de capacités des acteurs de la gestion de l'état civil et des affaires consulaires ;
- l'inexistence d'un système d'archivage des Accords et des Conventions.

Au niveau de la Diaspora :

- la méconnaissance du profil et des compétences des Ivoiriens de l'extérieur ;
- le manque d'engouement des Ivoiriens de l'extérieur pour se faire enregistrer auprès des Ambassades ou des Consulats ;
- l'inexistence d'une structure représentative des ivoiriens de l'extérieur ;
- l'inexistence de stratégies nationales pour la promotion des compétences ivoiriennes dans les Institutions internationales ;
- la faiblesse du cadre institutionnel et organisationnel du secteur ;
- la faiblesse des instruments économiques et juridiques pour attirer les investissements de la diaspora ;
- la difficulté d'accès de la diaspora à l'emploi et à l'insertion ;
- la forte propension des ivoiriens à la migration irrégulière ;
- l'inexistence de mécanismes d'appui à la mobilisation de l'épargne et des investissements de la diaspora ;
- le détournement des efforts du Gouvernement en faveur de l'assistance des IRE en détresse ;
- l'absence d'informations sur les créneaux porteurs de l'économie ivoirienne ;
- la précarité de la situation des migrants empêchant l'amélioration des flux de transferts.

Au niveau de l'intégration régionale :

- la faible coordination au plan national des structures en charge de l'intégration ;
- les entraves à la libre circulation des personnes et des marchandises ;
- la méconnaissance du schéma de libéralisation des échanges ;
- la non application effective et la non transposition de certains actes communautaires ;
- le faible niveau d'appropriation des textes communautaires lié à l'insuffisante implication des populations et du secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des instruments d'intégration ;
- le chevauchement des politiques des institutions communautaires à l'intérieur de la région Ouest Africaine ;
- la difficulté d'importation et d'exportation de marchandises au sein de la région Afrique de l'Ouest ;
- l'absence d'évaluation de l'impact des projets communautaires sur les populations ;
- la menace de perturbation du commerce communautaire face à l'existence de plusieurs régimes d'exportation au sein de la CEDEAO ;
- la faible maîtrise des flux migratoires.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Administration Générale :

- la régularité des missions d'inspection et d'audit des services centraux et extérieurs et le suivi de leurs recommandations ;
- l'existence du document d'orientation en matière de Diplomatie Economique ;
- la mobilisation des ressources extérieures d'un montant de 1 100 milliards de francs CFA par les Représentations Nationales à l'Etranger (RNE) ;
- la dématérialisation administrative, à travers la demande en ligne des légalisations des documents, des bourses de coopération et des passeports officiels ;

- la diffusion de l'annuaire statistique ;
- la nomination de 73 Ambassadeurs (2018-2022), dont 17 femmes ;
- le renforcement de capacités de 155 agents en Côte d'Ivoire et à l'étranger en 2021 ;
- la mise en place d'une politique de programmation et de communication du mouvement diplomatique annuel à travers la Commission du Mouvement Diplomatique ;
- l'adaptation du plan de rationalisation des postes diplomatiques aux besoins réels des services extérieurs ;
- la mise en œuvre d'un plan d'acquisition, de construction et de réhabilitation de Chancelleries, résidences et logements de diplomates ;
- l'apurement progressif des arriérés de paiement des Postes Diplomatiques et Consulaires ;
- la mise en place d'une politique sociale et de solidarité ;
- le renforcement des capacités des diplomates à travers l'organisation des stages de perfectionnement en Côte d'Ivoire et à l'étranger ;
- le renforcement de la diplomatie économique (mobilisation des investisseurs et hommes d'affaires étrangers et organisation des missions de prospection économique et commerciale par les Ambassades de Côte d'Ivoire à l'étranger) ;
- la mise en œuvre de la stratégie de communication et d'information du Ministère.

Au niveau des relations bilatérales :

- la nomination de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire aux Emirats-arabe ;
- l'acquisition de la Chancellerie au Portugal ;
- la réhabilitation de quelques résidences et Chancelleries (Madrid, Londres, Genève, Bruxelles, Mexico et Copenhague) ainsi qu'une partie de la salle de conférence du Bloc ministériel (à Abidjan);
- l'amélioration du taux de couverture diplomatique de la Côte d'Ivoire (passé de 48 % en 2013 à 71,13% au 31 juillet 2019), soit une représentation dans 138 pays sur les 194 États membres de l'ONU ;
- la construction de la Chancellerie et de la résidence en Arabie Saoudite ;
- l'acquisition de la Chancellerie et de la résidence à Monrovia ;
- la réhabilitation de la résidence de l'Ambassadeur à Madrid ;
- la réhabilitation du bâtiment principal, des bâtiments annexes de la résidence de l'Ambassadeur à Washington ;
- l'aménagement et l'équipement en matériel sanitaire et mobilier de la Chancellerie à Genève ;
- la signature de plusieurs conventions et accords bilatéraux avec différents pays.

Au niveau des Relations Multilatérales :

- la participation du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora à plusieurs rencontres de haut niveau ;
- la réunion relative à la Signature du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) ;
- les sessions ordinaires du Conseil des Droits de l'Homme ;
- le forum virtuel sur l'Egalité des Générations ;
- la 54^{ème} session de la Commission de la population et du Développement;
- la 16^{ème} session du Forum des Nations sur les Forêts (UNFF16);
- la 38^{ème} session du Groupe de Travail du Conseil des Droits de l'Homme sur l'Examen périodique Universel (EPU);
- la réunion de haut niveau sur le VIH / SIDA du 08 au 10 juin 2021 ;
- la participation à la 76^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies de Madame la Ministre d'Etat, du 17 au 29 septembre 2021 ;
- la participation à la réunion des hauts fonctionnaires du G7+;
- le soutien aux candidatures ivoiriennes :
- l'élection de la Côte d'Ivoire au Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), le 07 juin 2021 à New York;
- l'élection de Monsieur Bakari Sidiki DIABY au Comité pour l'Elimination de la Discrimination Raciale (CERD), le 24 juin 2021 à New York;
- l'élection de Monsieur CISSE Yacouba à la Commission du Droit International (CDI), le 12 novembre 2021 à New York;

Au niveau du protocole d'État, des affaires juridiques, consulaires et de l'état-civil :

- la formalisation progressive des procédures diplomatiques (élaboration du Guide pratique à l'usage du Corps diplomatique, du guide du Protocole d'Etat, du répertoire diplomatique, l'informatisation de la gestion de l'état civil, etc.) ;
- la réorganisation et le recadrage des attributions des Directions Générales du Protocole d'Etat et des Affaires Juridiques, Consulaires et Etat-Civil ;
- l'élaboration du répertoire des Missions Diplomatiques et Postes Consulaires ;
- le renforcement des capacités des diplomates en matière de règles de protocole et savoir-vivre ;
- l'élaboration d'une stratégie en matière de protocole d'Etat ;
- le renforcement de capacités des acteurs de la gestion de l'état civil et des affaires consulaires ;
- la mise en place d'un système d'archivage des Accords et des Conventions.

Au niveau de la Diaspora :

- la tenue de missions à l'extérieur du pays pour mieux connaître la diaspora ivoirienne, recueillir ses aspirations et contribuer à son organisation ;
- l'élaboration de l'avant-projet de textes devant régir le Haut Conseil de la Diaspora ;
- l'organisation de trois fora de la Diaspora en 2015, 2017 et 2019 ;
- la signature de la convention de partenariat entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le Fonds de Solidarité Africain (FSA) pour l'appui à la création d'entreprise des Ivoiriens de l'extérieur ;
- l'organisation d'une journée de la diaspora sur le thème migration et développement ;
- l'assistance à 7591 Ivoiriens de l'extérieur de retour en Côte d'Ivoire, de 2017 à 2021, en partenariat avec l'OIM ;
- la mise en œuvre d'un cadre de coopération sud-Sud entre le Maroc, le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, avec l'appui du GIZ et Expertise France sur la gestion de la Diaspora ;
- la conception de l'outil de cartographie des Ivoiriens de l'extérieur dans trois pays pilotes notamment la France, les Etats Unis et le Sénégal ;
- la poursuite du rapatriement des Ivoiriens de la Lybie, suite aux difficultés rencontrées par ceux-ci dans ce pays ;
- l'institutionnalisation du prix d'excellence du meilleur Ivoirien de l'extérieur ;
- la mise en place de 15 comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière ;
- l'assistance aux Ivoiriens en détresse vivant à l'extérieur ;
- la validation de la stratégie et du plan d'actions de mobilisation et de valorisation des compétences de la Diaspora ;
- la validation de l'outil interactif de mobilisation et de valorisation des compétences de la Diaspora.

Au niveau de l'intégration régionale :

- la sensibilisation et la formation de quarante (40) opérateurs économiques sur les Schémas de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'Union du Fleuve Mano ;
- la réalisation d'une brochure sur le SLE et impression de 50 exemplaires ;
- la concertation et la collaboration des institutions communautaires dans la mise en œuvre des programmes similaires ;
- la délivrance de 30 agréments d'entreprises pour 108 produits ;
- la mise en réseau des points focaux nationaux sur le SLE de la CEDEAO pour faciliter le règlement des litiges et la formation des membres du Comité National d'Agrément (CNA) sur le SLE ;
- l'organisation des campagnes de vulgarisation des textes communautaires sur la libre circulation des personnes à l'endroit des citoyens communautaires ;
- l'écoute des ressortissants ouest africains vivant en Côte d'Ivoire ;
- l'organisation de rencontres avec les acteurs non étatiques sur les enjeux de l'intégration.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale :

- la modernisation de l'outil diplomatique ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des diplomates ;
- le renforcement des capacités des acteurs de la diplomatie ;
- le positionnement de la diplomatie économique comme un levier de développement;

- la mise en œuvre de l'intégralité du Statut du Corps Diplomatique ;
- l'intensification du renforcement des capacités des acteurs de la diplomatie ;
- le renforcement de la mobilisation des ressources financières extérieures ;
- l'intensification du lobbying et la promotion de la destination Côte d'Ivoire ;
- la création d'un cadre d'échanges avec les entreprises privées dans le domaine des affaires ;
- l'amélioration du dialogue avec les acteurs impliqués dans la promotion de l'action économique extérieure (Etat et secteur privé) ;
- le renforcement du cadre institutionnel de la diplomatie ;
- le renforcement de la politique de communication et d'information ;
- l'institutionnalisation du cadre d'échanges avec les structures en charge des questions économiques, commerciales, culturelles et touristiques.

Au niveau des Relations Bilatérales :

- la mise en œuvre d'un système de collecte de données statistiques ;
- le renforcement de la coordination de politique étrangère, notamment de la mise en œuvre de la diplomatie économique ;
- la mobilisation des financements extérieurs dans le cadre des projets d'investissements publics ;
- l'augmentation des crédits budgétaires alloués aux ambassades dans le cadre de la diplomatie économique ;
- l'amélioration de l'extension de la carte diplomatique ivoirienne ;
- le renforcement des capacités techniques, opérationnelles et financières des acteurs et du secteur de la coopération bilatérale ;
- la consolidation et l'extension du patrimoine immobilier de l'État à l'étranger à travers la réhabilitation, la construction et l'acquisition des Chancelleries, résidences et logements des diplomates ;
- la poursuite du renforcement des instruments de coopération bilatérale et multilatérale ;
- l'optimisation de la carte diplomatique ;
- la promotion des partenariats économiques stratégiques (Asie, Moyen-Orient, Amérique du Sud) ;
- la vulgarisation du document d'orientation en matière de diplomatie économique ;
- le renforcement du rayonnement international de la Côte d'Ivoire ;
- la facilitation de la signature et la ratification de l'accord régional APE par le Nigéria.

Au niveau des Relations Multilatérales :

- la mise en œuvre d'un système de collecte de données statistiques ;
- l'accroissement de l'influence et du leadership de la Côte d'Ivoire dans les Organismes Internationaux (OI) ;
- la consolidation des relations entre la Côte d'Ivoire et les ONG Internationales ;
- le renforcement des capacités techniques, opérationnelles et financières des acteurs du secteur de la coopération multilatérale ;
- le renforcement de la coopération multilatérale ;
- la rationalisation de la contribution de la Côte d'Ivoire auprès des Organisations Internationales ;
- la définition et la mise en œuvre de la stratégie de placement des cadres ivoiriens auprès des Organisations Internationales.

Au niveau du Protocole d'Etat, Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état-civil :

- l'élaboration d'un projet de texte instituant un cadre de collaboration avec les acteurs nationaux dont les champs d'actions s'étendent à l'extérieur ;
- l'amélioration du processus d'établissement et la délivrance des actes de l'état civil ;
- la formalisation de certaines procédures administratives (Guide pratique du protocole d'État, Accords de siège et d'établissement, annuaire diplomatique, etc.) ;
- l'adaptation des textes réglementaires relatifs à la gestion des privilèges diplomatiques et magasins diplomatiques ;
- l'actualisation des textes relatifs aux attributions du MEMAEIAD intégrant la coordination du partenariat pour le développement et le cadre de collaboration avec les acteurs nationaux dont les champs d'actions s'étendent à l'extérieur ;
- le renforcement des capacités des acteurs sur la bonne tenue des registres d'état civil ;
- la production et la disposition des données statistiques fiables sur l'effectif du Corps Diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire ;

- le renforcement de la protection des apatrides ;
- la mise à niveau des agents (emplois techniques) ;
- le renforcement de la coordination en matière d'octroi des facilités aux ONG internationales.

Au niveau de la Diaspora :

- la disponibilité de données statistiques fiables sur la diaspora ivoirienne ;
- le renforcement de la contribution des ivoiriens de l'extérieur au développement socio-économique ;
- la promotion et la valorisation des compétences des ivoiriens résidant à l'extérieur ;
- le renforcement des conditions d'assistance des IRE ;
- l'amélioration de la participation civique et citoyenne de la Diaspora ;
- le renforcement de la lutte contre l'immigration irrégulière ;
- le renforcement de l'assistance aux Ivoiriens de l'extérieur ;
- la lutte contre la migration irrégulière ;
- le maintien et le renforcement du lien d'appartenance à la Côte d'Ivoire tout en facilitant l'intégration dans les pays d'accueil ;
- la fédération de la diaspora ivoirienne autour de valeurs communes et son association à la définition des politiques nationales ;
- l'amélioration de la contribution au développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

Au niveau de l'intégration régionale :

- l'élimination des entraves à la libre circulation des personnes, des services, des biens et des capitaux ;
- le renforcement et la promotion de la coopération transfrontalière ;
- le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion des frontières et l'identification des besoins ;
- l'optimisation de la gouvernance nationale en matière d'Intégration Africaine ;
- le renforcement du rôle de la Côte d'Ivoire en matière de politique d'intégration africaine et de coopération régionale ;
- l'accroissement de la contribution de l'intégration africaine au développement économique, social et durable de la Côte d'Ivoire.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la mise en œuvre de la diplomatie économique au service du développement ;
- la création d'outils stratégiques pour rendre plus efficace et performante l'action de la diplomatie économique ;
- la modernisation de l'outil diplomatique ;
- le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- le renforcement de la contribution des ivoiriens de l'extérieur au rayonnement et au développement de la Côte d'Ivoire ;
- la promotion et la valorisation des compétences des ivoiriens résidents à l'extérieur ;
- le renforcement des conditions d'assistance des Ivoiriens Résidents à l'Etranger (IRE) ;
- l'amélioration de la participation civique et citoyenne des IRE ;
- le renforcement de la lutte contre l'immigration irrégulière ;
- l'amélioration de la gouvernance nationale en matière d'intégration africaine ;
- le renforcement du rôle de la Côte d'Ivoire en matière de politique d'intégration africaine et de coopération régionale ;
- la facilitation de l'accès des opérateurs économiques et des populations au marché régional et aux opportunités offertes par l'intégration régionale.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'Administration est moderne et performante ;
- les relations bilatérales sont promues et renforcées au bénéfice de la Côte d'Ivoire ;

- le volume des échanges commerciaux à travers les instruments de coopération bilatérale est important ;
- la présence de la Côte d'Ivoire dans les organisations internationales est renforcée ;
- les stratégies sont élaborées et suivies en vue du renforcement des relations multilatérales ;
- les services du protocole d'Etat sont plus efficaces ;
- le délai d'obtention des actes administratifs est amélioré ;
- la contribution de la diaspora au développement économique et social de la Côte d'Ivoire est améliorée ;
- l'assistance à la diaspora est renforcée ;
- l'intégration africaine est promue et la Côte d'Ivoire rayonne et prospère.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n° 2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 2, le Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la Politique extérieure de la Côte d'Ivoire.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre des Affaires Etrangères

- organisation et gestion de la Représentation diplomatique et Postes Consulaires de la Côte d'Ivoire à l'étranger ;
- participation à la gestion des missions militaires à l'étranger et des représentations militaires et de sécurité au sein des Organismes internationaux, en liaison avec les Ministères en charge de la Défense et de la Sécurité ;
- défense des intérêts et protection des nationaux ivoiriens à l'étranger par l'intermédiaire des représentations diplomatiques et postes consulaires et par le biais des organisations ou associations des Ivoiriens à l'étranger ;
- interface entre les missions diplomatiques et les organisations internationales établies en Côte d'Ivoire et les départements ministériels, ainsi que les organismes publics et privés nationaux ;
- gestion de l'état civil des Ivoiriens à l'étranger, en liaison avec les Ministères en charge de la Justice et de l'Intérieur ;
- développement des relations de coopération avec les institutions et organisations internationales ;
- tutelle des organisations gouvernementales et non gouvernementales étrangères établies en Côte d'Ivoire ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique nationale en matière de promotion, d'intégration et de suivi des Ivoiriens dans la fonction publique internationale ;
- coordination de la participation de la Côte d'Ivoire aux réunions et conférences internationales ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi des lois et règlements en matière de Protocole d'Etat ;
- préparation de la ratification des engagements internationaux souscrits par la Côte d'Ivoire ;
- conservation, interprétation, suivi de l'exécution et dénonciation des engagements internationaux ;
- négociation et signature des conventions et accords internationaux liant l'Etat, sauf délégation ou autorisation expresse accordée à d'autres Ministres ;
- coordination de la coopération internationale ;
- élaboration des politiques de gestion des réfugiés ;
- définition et mise en œuvre d'une politique favorisant l'accès des Ivoiriens à la Fonction Publique internationale ;
- participation à l'élaboration des politiques de gestion des apatrides et des migrants, en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement des relations d'amitié et de coopération avec les pays étrangers ;
- participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés de la Construction, de l'Economie et des Finances et du Budget ;
- appui à l'organisation de la coopération internationale entre les collectivités territoriales ivoiriennes et les collectivités territoriales étrangères ;
- promotion de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, en liaison avec les Ministères concernés ;
- développement de l'action économique extérieure et promotion des intérêts économiques de la Côte d'Ivoire dans le monde, en liaison avec les Ministères concernés.

Au titre de l'Intégration Africaine

- participation, en liaison avec notamment, le Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministre chargé de l'Economie et des Finances, au suivi et à l'harmonisation des instruments techniques et économiques d'intégration sous-régionale et africaine, notamment le Conseil de l'Entente, la Mano River Union, l'Autorité du Bassin du Niger, l'Autorité du Bassin

de la Volta, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens, le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, l'Union Africaine et l'Accord de Partenariat Economique ;

- coordination et promotion des politiques sectorielles en matière d'Intégration africaine, en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales ;
- coordination, promotion, suivi et appui à la coopération africaine ;
- participation à la définition et au suivi de la mise en œuvre de la politique d'immigration et d'émigration africaine, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- participation, en liaison avec notamment, le Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministre chargé de l'Economie et des Finances, à la définition, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes communautaires relatifs aux politiques sectorielles cohérentes, en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres, notamment dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- suivi de la mise en œuvre de la politique d'intégration des communautés africaines vivant en Côte d'Ivoire, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- suivi des initiatives de développement au niveau régional et continental.

Au titre de la Diaspora

- assistance aux Ivoiriens de l'extérieur ;
- coordination des initiatives visant le regroupement des Ivoiriens de l'extérieur et soutien à ces initiatives ;
- aide à la réinsertion économique, sociale et culturelle des Ivoiriens de l'extérieur lors de leur retour en Côte d'Ivoire ;
- facilitation et coordination de la participation des Ivoiriens de l'extérieur au processus de développement de la Côte d'Ivoire, en termes de mise à disposition d'expertises avérées dans des domaines spécifiques ;
- facilitation de l'accès des Ivoiriens de l'extérieur au logement en Côte d'Ivoire ;
- soutien à la réalisation des projets d'investissements des Ivoiriens de l'extérieur en Côte d'Ivoire ;
- coordination des questions de migration des Ivoiriens vers l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Relation bilatérale.
- Programme 3 : Relation multilatérale.
- Programme 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires.
- Programme 5 : Politiques d'Intégration.
- Programme 6 : Diaspora.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora ; Secrétariat Général des Affaires Etrangères (SGAE) et services rattachés ; Inspection Générale des Postes Diplomatiques et Consulaires (IGPDC) ; Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) ; Direction de la Stratégie et de la Planification (DSP) ; Direction des Technologies et des Systèmes d'Information (DTSI) ; Direction des Ressources Humaines (DRH) ; Direction du Patrimoine et de la Logistique (DPL) ; Direction des Enjeux Globaux (DEG) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction Générale de la Diplomatie Economique (DGDE) ; Direction de l'Intelligence Economique et du Suivi-Evaluation (DIESE) ; Direction de la Coopération Economique, Commerciale, Touristique et Scientifique (DCECTS) ; Direction de la Documentation, des Archives, du Courrier et de la Valise Diplomatique (DDACVD) ; Direction de la Formation Continue, des Bourses et des Stages(DFCBS) ; Service de la Traduction et de l'Interprétation (STI) ; Service des Passeports Officiels (SPO) ; Cellule de Passation des marchés Publics/MAE (CPMP) ; Service des Conférences et des Missions Internationales (SCMI) ; Comité National de Négociation et de Suivi des APE (CNNS-APE) ; Secrétariat Permanent du Comité Interministériel des Organes Spécialisés et Consulaires (SPCIOS) .		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation, équipement et extension du Ministère des Affaires Etrangères - Système de Gestion Electronique des Documents du Ministère - Système Intégré d'Informatisation et de Communication 	
Programme 2: Relation bilatérale	Direction Générale des Relations Bilatérales (DGRB) ; Direction Afrique (DA) ; Direction Europe (DE) ; Direction Asie, Pacifique et Océanie (DAPO) ; Direction Amériques et Caraïbes (DAC) ; 47 Ambassades Bilatérales (AB) ; 06 Consulats Généraux (CG)		<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de la Chancellerie à Lisbonne ; - Construction de la Résidence et de la Chancellerie à Dakar ; - Equipement de la Chancellerie et de la Résidence en Arabie Saoudite ; - Réhabilitation de la Chancellerie et de la Résidence au Ottawa ; - Réhabilitation de la Résidence de l'Ambassadeur à Madrid ; - Réhabilitation Réhabiliter la Chancellerie et la Résidence à Copenhague ; - Réhabilitation de la Chancellerie à Genève (rénovation et agrandissement de la terrasse, équipements sanitaires et mobiliers) ; - Réhabilitation de la Chancellerie et Résidence à Bruxelles ; - Réhabilitation de la Chancellerie et de la Résidence au Mexique . 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Relation multilatérale	Direction Générale des Relations Multilatérales (DGRM) ; Direction ONU et Institutions Spécialisées des Nations Unies (DOISNU); Direction des Organisations Internationales (DO); Direction de la Fonction Publique Internationale (DFPI) ; Délégations et Missions Permanentes auprès d'Organismes Internationaux (06)			
Programme 4: Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires	Direction Générale du Protocole d'Etat (DGPE) ; Direction de l'Accueil, du Cérémonial, des Accréditations et des Audiences (DACAA) ; Direction des Privilèges et Immunités (DPI) ; Direction du Protocole et des Visas (DPV) ; Direction Générale des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat-civil (DGAJCEC) ; Direction des Affaires Juridiques (DAJ) ; Direction de l'Etat-civil et des Affaires Consulaires (DECAC) ; Drection d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (DAARA)			
Programme 5: Politiques d'Intégration	Direction Générale des Politiques d'Intégration (DGPI) ; Direction des Politiques Communautaires Macroéconomiques et Financières (DPCMEF) ; Direction des Politiques Communautaires du Commerce et de la Libre Circulation (DPCCLC) ; Direction des Politiques Communautaires de la Promotion Humaine et du Développement Durable (DPCPHDD) ; Direction des Politiques Communautaires des Infrastructures et des Technologies de l'Information (DPCITIC) ; Comité National de Lutte contre la Sécheresse au Sahel.	Bureau Ivoirien pour la Promotion de l'Intégration Africaine Bureau National-CEDEAO		PAPE PACIR 2
Programme 6: Diaspora	Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur (DGIE), Direction de la Recherche et de la Promotion des Opportunités Economiques auprès des Ivoiriens de l'Extérieur (DRPOEIE), Direction de la Mobilisation des Compétences de la Diaspora (DMCD), Direction de l'accueil, de l'Orientation et du Suivi des Actions de Réinsertion (DAOSR), Direction de l'Action Sociale et de l'Information (DASI).			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : l'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Nombre de réformes entreprises	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSP
		IP 1.1.2: Taux de dématérialisation des actes administratifs	Nombre d'actes administratifs dématérialisés / Nombre total d'actes administratifs à dématérialiser Source : Rapport d'activités DTSI
OG 2 : Redynamiser les relations bilatérales	RS 2.1 : Les relations bilatérales sont promues et renforcées au bénéfice de la Côte d'Ivoire	IP 2.1.1 : Nombre de visites officielles effectuées dans le cadre des relations bilatérales	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRB
		IP 2.1.2 : Nombre d'instruments de coopération signés, activés, réactivés et mis en œuvre	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRB
	RS 2.2 : Le volume des échanges commerciaux, à travers les instruments de coopération bilatérale est important	IP 2.2.1 : Montant des échanges commerciaux à travers les instruments de coopération bilatérale et les assistances techniques	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRB

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 3 : Renforcer les relations multilatérales	RS 3.1 : La présence de la Côte d'Ivoire dans les organisations internationales est renforcée	IP 3.1.1 : Pourcentage d'Organisations Internationales pour lesquelles la Côte d'Ivoire est à jour de ses contributions	Nombre d'Organisations Internationales pour lesquelles la Côte d'Ivoire est à jour / Nombre total d'Organisations Internationales auxquelles la Côte d'Ivoire appartient Source : Rapport d'activités DGRM
	RS 3.2 : Les stratégies sont élaborées et suivies en vue du renforcement des relations multilatérales	IP 3.2.1 : Disponibilité d'un document de stratégies en vue du renforcement des relations multilatérales	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRM
OG 4 : Améliorer la qualité des services du protocole d'État, des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état civil	RS 4.1 : Les services du protocole d'État sont plus efficaces	IP 4.1.1 : Délai de traitement des documents administratifs	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPE
	RS 4.2 : Le délai d'obtention des actes administratifs est amélioré	IP 4.2.1 : Délai d'obtention des actes administratifs	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGPE / DGAJCEC
OG 5 : Promouvoir une meilleure intégration africaine avec une Côte d'Ivoire plus rayonnante, prospère et présente sur l'échiquier régional	RS 5.1 : L'intégration africaine est promue et la Côte d'Ivoire rayonne et prospère	IP 5.1.1 : Indice d'intégration Régionale en Afrique (IIRA) – Statistiques de la RCI	Cet indicateur composite (compris entre 0 et 1) prend en compte l'intégration commerciale, productive, macroéconomiques, des infrastructures et de la libre circulation des personnes et des biens Sources : Rapports d'activités CEA / BAD
OG 6 : Faire de l'ivoirien de la diaspora un citoyen mieux intégré dans le pays d'accueil et partenaire du développement économique et social de son pays d'origine	RS 6.1 : La contribution de la diaspora au développement économique et social de la Côte d'Ivoire est améliorée	IP 6.1.1 : Taux de transferts de la diaspora	Montant des transferts de la diaspora / PIB Source : Rapport d'activités DSP
	RS 6.2 : l'assistance à la diaspora est renforcée	IP 6.2.1 : Taux de nationaux en détresse assistés à l'étranger	Nombre d'ivoiriens de la diaspora en détresse assistés / Nombre total d'ivoiriens de la diaspora en détresse Sources : Rapports d'activités DGIE / Ambassades

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	117 183 522 276	192 847 671 854	164 045 538 411
1.1 Ressources Intérieures	117 183 522 276	192 847 671 854	164 045 538 411
1.1.1 Budget Etat	117 183 522 276	192 847 671 854	164 045 538 411
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	117 183 522 276	192 847 671 854	164 045 538 411
2.1 Personnel	64 763 408 439	66 511 182 510	68 539 068 534
2.1.1 Solde y compris EPN	64 763 408 439	66 511 182 510	68 539 068 534
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	35 555 959 205	39 561 769 614	41 484 368 450
2.3 Transferts et subventions	10 527 501 599	10 782 892 802	10 976 101 427
2.4 Investissement	6 336 653 033	75 991 826 928	43 046 000 000
Trésor	6 336 653 033	75 991 826 928	43 046 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation en matière de politique extérieure
	Action 1.2: Planification, suivi et évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication
	Action 1.5: Gestion des conférences internationales, des bourses, des formations et stages professionnels et de la délivrance des passeports officiels
	Action 1.6: Intensification des missions de prospection économique et commerciale au profit de la Côte d'Ivoire

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la coordination et l'animation des activités du Ministère	Taux de réalisation des activités du plan d'actions prioritaires	30 %	50 %	65 %	70 %	(Nombre d'activités du plan d'actions prioritaires réalisées / Nombre total d'activités prioritaires retenues) X 100 Source : Rapport d'activités DSP
	Taux de réalisation des missions de contrôle, d'audits et d'investigation	-	30%	45%	50%	(Nombre de missions de contrôle, d'audits et d'investigation réalisées / Nombre de missions programmées) X 100 Source : Rapport d'activités IGAE
	Taux de vulgarisation des outils de planification sectorielle	-	50%	60%	80%	(Nombre d'outils de planification vulgarisés / Nombre d'outils programmés) X 100 Source : Rapport d'activités DSP

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du mouvement diplomatique	80%	85%	90%	95%	(Nombre de diplomates affectés et rappelés / Nombre total de diplomates affectables et rappelables) X 100 Sources : Rapports d'activités DRH / DSP
	Délai de notification des décisions du mouvement diplomatique (rappel et affectation)	Août	30 Avril	30 Avril	30 Avril	Reporting Sources : Rapports d'activités CABINET / DRH
	Taux de participation des acteurs budgétaires aux conférences internes	-	50%	60%	70%	(Nombre d'acteurs présents aux conférences internes / Nombre d'acteurs attendus) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de réalisation des réunions de gestion	-	70%	75%	80%	(Nombre de réunions de gestion organisées / Nombre de réunions de gestion programmées) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux d'exécution des projets d'investissement au Département Central	93%	100%	100%	100%	(Investissements réalisés / Investissements Budgétisés) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Moderniser les systèmes d'information	Taux de réalisation du projet d'archivages	30%	50%	75%	100%	(Niveau d'exécution / Niveau de prévision) X 100 -exécution physique -exécution financière Source : Rapport d'activités SA
	Taux de déploiement de l'infrastructure des Technologies et Systèmes d'information	-	10%	20%	40%	(Nombre de déploiement de l'infrastructure des Technologies et Systèmes d'information / Nombre de Missions Diplomatiques et Postes Consulaires) X 100 Source : Rapport d'activités DTSI
	Taux de dématérialisation des procédures	30%	40%	50%	75%	(Nombre de procédures dématérialisées / Nombre de procédures à dématérialiser) X 100 Source : Rapports de réalisation des projets informatiques DTSI
OS 4 : Améliorer l'efficacité et la qualité des services en matière de gestion des conférences internationales, des bourses, des formations et stages professionnels et de délivrance des passeports officiels	Taux d'absorption des bourses, formations et stages professionnels offerts à la Côte d'Ivoire	39,74%	90%	95%	100%	(Nombre de bourses utilisées / Nombre total de bourses offertes) X 100 Source : Rapport d'activités service bourses et stages
	Taux de réalisation des réunions et conférences internationales préparées et coordonnées	-	80%	95%	100%	(Nombre de réunions et conférences préparées et coordonnées / Nombre de missions et conférences internationales programmées) X 100 Sources : Rapports d'activités SG / Cab
OS 5 : Renforcer la diplomatie économique	Montant des ressources financières extérieures mobilisées par les Ambassades (en millions de FCFA)	903	1 400	1 700	2000	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGDE / Ambassades
	Taux de réalisation des missions de prospection en faveur des entreprises Ivoiriennes	-	50%	60%	70%	(Nombre de missions de prospection réalisées en faveur des entreprises ivoiriennes / Nombre total de missions de prospection programmées) X 100 Source : Rapport activités DGDE
	Nombre d'entreprises créées avec le concours des missions diplomatiques et consulaires	-	10	15	20	Dénombrement Source : Rapport activités DGDE
	Taux de réalisation des journées de promotion économique de la Côte d'Ivoire dans les missions Diplomatiques	-	30%	40%	50%	(Nombre de journées de promotions économiques réalisées / Nombre total de journées de promotions économiques programmées) X 100 Sources : Rapports de missions de prospection DGRB / Ambassades

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	56 957 106 488	59 579 538 847	63 003 213 672
Dépenses de personnel	38 254 306 150	39 536 461 405	41 062 628 614
Dépenses en biens et services	5 984 969 352	7 011 507 684	7 357 838 845
Transferts	10 213 830 986	10 626 469 758	10 817 746 213
Investissements	2 504 000 000	2 405 100 000	3 765 000 000
Trésor	2 504 000 000	2 405 100 000	3 765 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21070 Administration Générale	56 957 106 488	59 579 538 847	63 003 213 672
2107001 Coordination et animation en matière de politique extérieure	784 000 000	919 311 373	30 178 714
2 Biens et services	634 000 000	708 911 373	730 178 714
78011100256 Prendre en charge les frais de domesticité du Ministre	8 000 000	8 000 000	8 240 000
78011300259 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	22 500 000	47 071 000	48 483 130
78011300260 Coordonner les activités des Services Centraux et Extérieurs	30 000 000	39 861 000	41 056 830
78011300277 Veiller au dialogue CI-UEMOA-CEDEAO sur le respect des critères de convergence au niveau des Etats membres / Section 439 / Section 439	3 000 000	13 596 000	14 003 880
78011300292 Organiser le forum de la diaspora	200 000 000	50 000 000	51 500 000
78011300296 Suivre la mise en oeuvre des APEI CI/UE et CI/RU, leurs programmes d'appui APE et les négociations d'un APEI global / Section 439 / Section 439	5 000 000	19 785 373	20 378 934
78011300335 Elaborer et suivre les questions nationales et internationales d'ordre géopolitique et/ou stratégique (sécurité transfrontalière, terrorisme, migration, changements climatique et trafics illicites...)	21 500 000	24 926 000	25 673 780
78011300343 Mettre en oeuvre et suivre les activités du Comité national de négociation des APE / Section 439 / Section 439	5 000 000	20 703 000	21 324 090
78011300378 Elaborer les documents d'orientations stratégiques en matière de politique extérieure	58 000 000	103 000 000	106 090 000
78011300386 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	170 000 000	175 100 000	180 353 000
90011300002 Organiser le forum des affaires de l'intégration Régionale / Section 439 / Section 439	25 000 000	50 000 000	51 500 000
90011300010 Enregistrer, Conserver, diffuser les documents, les archives et le courrier (arrivée/départ)	86 000 000	156 869 000	161 575 070
4 Investissements	150 000 000	210 400 000	0
Trésor	150 000 000	210 400 000	0
78011300262 Mettre en oeuvre le système de Gestion Electronique des Documents du Ministère	150 000 000	210 400 000	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21070 Administration Générale	56 957 106 488	59 579 538 847	63 003 213 672
2107002 Planification, suivi et évaluation	53 000 000	61 735 935	63 588 013
2 Biens et services	53 000 000	61 735 935	63 588 013
78011300263 Organiser la Planification générale du Ministère	53 000 000	61 735 935	63 588 013
2107003 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	55 428 906 488	55 450 017 339	57 462 059 519
1 Personnel	38 254 306 150	39 536 461 405	41 062 628 614
78011300270 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire des Services Extérieurs	29 668 760 454	30 000 000 000	31 062 628 614
78011300400 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire des Services Centraux	8 585 545 696	9 536 461 405	10 000 000 000
2 Biens et services	4 806 769 352	5 287 086 176	5 581 684 692
78011201609 Prendre en charge les conférences et missions hors CI - MAE	510 000 000	510 000 000	525 300 000
78011201951 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	237 960 000	245 098 800	252 451 764
78011300265 Prendre on charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	338 248 161	357 740 613	378 603 656
78011300267 Prendre en charge les activités diplomatiques à Abidjan	300 000 000	200 000 000	206 000 000
78011300268 Gérer les ressources matérielles du ministère	84 000 000	89 610 000	92 298 300
78011300269 Gérer les ressources financières du Ministère	271 592 200	271 592 200	279 739 966
78011300271 Gérer la commande publique du Ministère	40 500 000	48 925 000	50 392 750
78011300281 Gérer la REGIE / Convention BNETD / Section 439 / Section 439	100 468 991	100 468 991	103 483 061
78011300321 Gérer le salon d'honneur aéroport Abidjan	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78011300324 Gérer la salle de conférence MAE	30 000 000	65 920 000	67 897 600
78011300327 Gérer les Ressources Humaines	51 000 000	48 204 000	49 650 120
78011300338 Prendre en charge les Fêtes Nationales à l'étranger	200 000 000	206 000 000	212 180 000
78011300339 Mettre en oeuvre le CDMT sectoriel	160 000 000	226 950 000	233 758 500
78011300340 Prendre en charge les dépenses liées aux fonctionnement des activités du Ministère	1 790 000 000	1 844 861 572	1 905 068 891
78011300365 Gérer les Mouvements des Ambassadeurs	200 000 000	206 000 000	333 173 634
78011300389 Gérer l'Assemblée Générale de l'ONU à NEW YORK	38 000 000	49 440 000	50 923 200
78011300399 Gérer les Mouvements Diplomatiques	430 000 000	751 900 000	774 457 000
90011300009 Mobiliser les partenaires de l'intégration régionale / Section 439 / Section 439	0	38 625 000	39 783 750
3 Transferts	10 213 830 986	10 626 469 758	10 817 746 213
78011300285 Transférer la subvention au BNETD	213 830 986	220 245 916	220 245 916
78011300326 Transférer les contributions de la CI aux organisations mondiales	9 500 000 000	9 785 000 000	9 976 276 455
78042100730 Appurer les arriérés des contributions de la C.I aux organisations mondiales	500 000 000	621 223 842	621 223 842

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21070 Administration Générale	56 957 106 488	59 579 538 847	63 003 213 672
4 Investissements	2 154 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	2 154 000 000	0	0
78011300337 Réhabiliter et équiper le Ministère (investissement)	2 154 000 000	0	0
2107004 Information et communication	316 500 000	2 518 577 700	4 098 594 031
2 Biens et services	116 500 000	323 877 700	333 594 031
78011300272 Organiser la communication des activités du Ministère	55 500 000	171 495 000	176 639 850
78011300273 Elaborer et suivre la mise en oeuvre du schéma directeur informatique	29 000 000	127 044 700	130 856 041
78011300395 Traduire tous les documents officiels et assurer l'interprétation à l'occasion des rencontres	32 000 000	25 338 000	26 098 140
4 Investissements	200 000 000	2 194 700 000	3 765 000 000
<i>Trésor</i>	200 000 000	2 194 700 000	3 765 000 000
78011300275 Realiser Système Intégré d'Informatisation et Communication (Investissement)	200 000 000	2 194 700 000	3 765 000 000
2107005 Gestion des conférences internationales, des bourses, des formations et stages professionnels et de la délivrance des passeports officiels	297 500 000	375 332 000	386 591 960
2 Biens et services	297 500 000	375 332 000	386 591 960
78011201610 Prendre en charges les séminaires et conférences en CI	220 000 000	226 600 000	233 398 000
78011300264 Établir et délivrer les Passeports Diplomatiques et de Service	29 500 000	53 663 000	55 272 890
78011300341 Préparer et coordonner les voyages officiels, en liaison avec les différents services compétents	24 500 000	29 149 000	30 023 470
78011300364 Suivre et évaluer les Bourses et les Stages de formation pour les étudiants ivoiriens à l'étranger	23 500 000	65 920 000	67 897 600
2107006 Intensification les missions de prospection économique et commerciale au profit de la Côte d'Ivoire	77 200 000	254 564 500	262 201 435
2 Biens et services	77 200 000	254 564 500	262 201 435
90011300011 Promouvoir les partenariats économiques, commerciaux, touristiques et scientifiques à destination et en provenance de la CI	22 000 000	22 660 000	23 339 800
90011300012 Assurer la veille permanente pour obtenir les informations pour le renforcement de la compétitivité des entités économiques	22 000 000	69 782 500	71 875 975
90011300013 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de promotion des partenariats économiques et stratégiques à destination en provenance de la CI	33 200 000	162 122 000	166 985 660

II.2.2. Programme 2 : Relation bilatérale

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Relation bilatérale	Action 2.1: Renforcement de la coordination des initiatives en matière de relation bilatérale
	Action 2.2: Promotion et suivi des relations bilatérales

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Relation bilatérale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer la relation bilatérale	Taux de réalisation des missions des Ambassades à accréditations multiples dans leurs circonscriptions diplomatiques	-	50%	60%	70%	(Nombre de missions réalisées / Nombre total de missions programmées) X 100 Sources : Rapports d'activités DGRB / Ambassades à accréditations multiples
	Taux d'exécution des décisions et des recommandations du document stratégique de coordination et de suivi des Relation Bilatérales	-	30%	50%	75%	(Nombre de décisions exécutées / Nombre total de décisions et recommandations du document stratégique de coordination et de suivi des Relations Bilatérales) X 100 Source : Rapport d'activités DGRB
	Nombre de collectivités territoriales assistées, promues et suivies en liaison avec les Ministères techniques.	-	05	05	05	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRB / Ambassades / Collectivités territoriales
	Taux d'exécution des décisions et des recommandations du guide des négociations et de conduite des réunions internationales	-	30%	50%	75%	(Nombre de décisions et recommandations exécutées / Nombre total de décisions et recommandations du guide des négociations et de conduite des réunions internationales) X 100 Source : Rapport d'activités DGRB
OS 2 : Promouvoir les instruments de coopération bénéfiques pour la Côte d'Ivoire	Nombre d'instruments de coopération bilatérale activés et réactivés	7	5	5	6	Dénombrement Sources : Rapports d'activités PV des instruments de coopération / DGRB
	Nombre d'instruments de coopération bilatéraux signés	34	15	30	40	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRB / DGAJCEC / Ministères techniques

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
Dépenses de personnel	21 901 550 780	22 365 450 780	22 865 450 780
Dépenses en biens et services	25 572 764 448	27 956 124 052	29 314 476 085
Transferts	0	0	0
Investissements	3 832 653 033	66 821 726 928	39 281 000 000
Trésor	3 832 653 033	66 821 726 928	39 281 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22071 Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
2207101 Renforcement de la coordination des initiatives en matière de relation bilatérale	236 877 422	236 877 422	240 904 338
2 Biens et services	236 877 422	236 877 422	240 904 338
78011300300 Coordonner les relations bilatérales de la CI avec les pays de l'Europe	31 000 000	31 000 000	31 527 000
78011300301 Coordonner les relations bilatérales de la CI avec les pays de l'Amérique et Caraïbes	30 298 302	30 298 302	30 813 373
78011300325 Coordonner les relations bilatérales de la CI avec les pays de l'Asie, Pacifique et Océanie,	40 800 000	40 800 000	41 493 600
78011300345 Coordonner la mise oeuvre de la stratégie des relations bilatérales entre la CI et les pays étrangers.	110 779 120	110 779 120	112 662 365
78011300398 Coordonner les relations bilatérales de la CI avec les pays de l'Afrique	24 000 000	24 000 000	24 408 000
2207102 Promotion et suivi des relations bilatérales	51 070 090 839	116 906 424 338	91 220 022 527
1 Personnel	21 901 550 780	22 365 450 780	22 865 450 780
01011300162 Prendre en charge les salaire de la Service Economique Afrique du Sud	78 663 476	578 663 476	1 078 663 476
01011300163 Prendre en charge les salaires de la représentation en Tunisie	208 569 903	208 569 903	208 569 903
01011300164 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Gabon	177 508 824	177 508 824	177 508 824
01011300165 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Sénégal	223 833 559	223 833 559	223 833 559
01011300166 Prendre en charge les salaires de la Représentation Culturelle en Afrique du Sud	51 692 438	51 692 438	51 692 438
01011300167 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Burkina-Faso	155 000 000	155 000 000	155 000 000
01011300168 Prendre en charge les salaires de la représentation en Egypte	284 949 977	284 949 977	284 949 977
01011300169 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Mali	170 261 468	170 261 468	170 261 468
01011300170 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Angola	228 658 185	228 658 185	228 658 185
01011300171 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Afrique du Sud	380 702 080	380 702 080	380 702 080
01011300172 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Ethiopie	194 531 793	194 531 793	194 531 793
01011300174 Prendre en charge les salaires de la Représentation en République du Congo	115 920 331	115 920 331	115 920 331
01011300175 Prendre en charge les salaires de la représentation au Maroc	178 504 416	178 504 416	178 504 416
01011300178 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Ghana	360 711 246	360 711 246	360 711 246
01011300179 Prendre en charge les salaires de la représentation en Algérie	170 533 395	170 533 395	170 533 395
01011300180 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Guinée Equatoriale	225 343 841	225 343 841	225 343 841
01011300187 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Guinée	152 420 652	152 420 652	152 420 652
01011300192 Prendre en charge les salaires de la Représentation à Laayoune/Consulat Général à Laayoune	108 985 500	108 985 500	108 985 500
01011300193 Prendre en charge les salaire de la Représentation en Afrique du Sud/Délégation du Tourisme (Prétoia)	47 090 000	47 090 000	47 090 000
01011300194 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Republique Démocratique du Congo	112 064 851	112 064 851	112 064 851
01011300195 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Nigéria	392 742 163	392 742 163	392 742 163
01011300196 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Cameroun	205 186 483	205 186 483	205 186 483
01011300209 Prendre en charge les salaires de la Représentation Culturelle au Maroc	56 845 416	56 845 416	56 845 416

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22071 Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
01011300213 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Liberia	125 053 200	125 053 200	125 053 200
01011300237 Prendre en charge les salaire de la Représentation au Maroc/Délégation du Tourisme (Rabat)	39 002 676	39 002 676	39 002 676
02011300063 Prendre en charge les salaire de la Représentation au Brésil / Délégation Tourisme (Rio de Janeiro)	43 602 752	43 602 752	43 602 752
02011300064 Prendre en charge les salaire de la Représentation aux Etats-Unis/Délégation du Tourisme(WASHINGTON)	39 160 000	39 160 000	39 160 000
02011300065 Prendre en charge les salaire de la Service Economique à New-York	287 000 000	287 000 000	287 000 000
02011300066 Prendre en charge les salaires de la représentation aux Etats-Unis/ Consulat Général de New-York	411 802 000	411 802 000	411 802 000
02011300067 Prendre en charge les salaires de la Representation à Washington Ministère du Commerce	97 965 850	97 965 850	97 965 850
02011300070 Prendre en charge les salaires de la représentation au Brésil	520 943 864	520 943 864	520 943 864
02011300071 Prendre en charge les salaire de la Représentation au Brésil / Min. Ressources Animales et Halieutiques	52 861 180	52 861 180	52 861 180
02011300072 Prendre en charge les salaires de la représentation aux Etats-Unis Washington	1 508 425 132	1 508 425 132	1 508 425 132
02011300088 Prendre en charge les salaires de la représentation au Canada	421 440 076	421 440 076	421 440 076
02011300090 Prendre en charge les salaires de la représentation au Mexique	490 691 185	490 691 185	490 691 185
03011300103 Prendre en charge les salaire de la Représentation commerciale de la Côte d'Ivoire à Pékin (Chine)	43 163 196	43 163 196	43 163 196
03011300104 Prendre en charge les salaires de la représentation au Japon	590 000 000	590 000 000	590 000 000
03011300105 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Chine/ Consulat Général à Guangzhou	325 929 176	325 929 176	325 929 176
03011300106 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Iran	249 156 523	249 156 523	249 156 523
03011300107 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Turquie (Ankara)	225 420 967	225 420 967	225 420 967
03011300108 Prendre en charge les salaires de laReprésentation au Qatar	299 541 230	299 541 230	299 541 230
03011300111 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Arabie Saoudite/ Consulat Général à Djeddah	388 787 520	388 787 520	388 787 520
03011300113 Prendre en charge les salaire de la Représentation en Chine/Délégation du Tourisme (Beijing)	55 750 000	55 750 000	55 750 000
03011300116 Prendre en charge les salaire de la Représentation commerciale de Côte d'Ivoire à New-Delhi (Inde)	43 091 566	43 091 566	43 091 566
03011300117 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Inde	286 482 714	286 482 714	286 482 714
03011300118 Prendre en charge les salaires de la représentation en Israël	214 470 066	214 470 066	214 470 066
03011300124 Prendre en charge les salaires de la représentation en Chine	409 143 100	409 143 100	409 143 100
03011300127 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Liban	284 142 349	284 142 349	284 142 349
03011300131 Prendre en charge les salaires de la représentation en Corée	383 107 683	383 107 683	383 107 683
03011300132 Prendre en charge les salaires de la représentation en Arabie Saoudite	575 900 000	575 900 000	575 900 000
03011300134 Prendre en charge les salaires de la Représentation aux Emirats Arabes Unis	257 000 000	257 000 000	257 000 000
04011300203 Prendre en charge les salaire de la Représentation en Suisse/Service économique (GENEVE)	42 675 968	42 675 968	42 675 968
04011300205 Prendre en charge les salaire de la Représentation en Belgique/Service économique (BRUXELLES)	13 928 615	13 928 615	13 928 615
04011300206 Prendre en charge les salaire de la Représentation de Berlin / Ministère du commerce	31 776 676	31 776 676	31 776 676
04011300207 Prendre en charge les salaires de la représentation en France	2 108 320 542	2 108 320 542	2 108 320 542
04011300208 Prendre en charge les salaires de la représentation au Danemark	37 000 000	37 000 000	37 000 000
04011300209 Prendre en charge les salaires de la Representation à Bruxelles Ministère du Commerce	4 000 000	4 000 000	4 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22071 Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
04011300211 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Belgique / Attaché de Sécurité	76 500 000	76 500 000	76 500 000
04011300212 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France / Attaché de Sécurité	38 397 528	38 397 528	38 397 528
04011300229 Prendre en charge les salaire de la Représentation en Italie/Délégation du Tourisme (MILAN)	66 500 000	66 500 000	66 500 000
04011300231 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Russie	369 002 988	369 002 988	369 002 988
04011300237 Prendre en charge les salaire de la Représentation en Espagne/Délégation du Tourisme (MADRID)	80 500 000	80 500 000	80 500 000
04011300238 Prendre en charge les salaire de la Représentation à Genève /Ministère du Commerce	44 638 795	44 638 795	44 638 795
04011300239 Prendre en charge les salaires de la représentation en Espagne	535 114 080	535 114 080	535 114 080
04011300240 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Italie	677 717 318	677 717 318	677 717 318
04011300241 Prendre en charge les salaires de la représentation en Allemagne	717 484 642	717 484 642	717 484 642
04011300242 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Portugal	325 764 169	325 764 169	325 764 169
04011300252 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Grande-Bretagne	663 858 475	663 858 475	663 858 475
04011300253 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Pays-Bas	434 433 773	434 433 773	434 433 773
04011300256 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Allemagne/ Délégation du Tourisme	59 385 786	59 385 786	59 385 786
04011300257 Prendre en charge les salaire de la Représentation à Londres / Ministère du commerce	57 010 000	57 010 000	57 010 000
04011300258 Prendre en charge les salaires de la représentation en Belgique	530 450 947	530 450 947	530 450 947
04011300259 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Suisse-Berne	660 893 906	660 893 906	660 893 906
04011300260 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France/ Consulat Général	176 080 776	176 080 776	176 080 776
04011300269 Prendre en charge les salaires de la Représentation au Vatican	464 823 716	464 823 716	464 823 716
04011300273 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France / Consulat Général de Paris	74 161 128	74 161 128	74 161 128
04011300280 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Italie / Attaché de Sécurité	50 178 710	50 178 710	50 178 710
04011300284 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Allemagne / Attaché de Sécurité	39 002 676	39 002 676	39 002 676
04011300290 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Autriche	490 495 564	490 495 564	490 495 564
04011300291 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France/Service des Etudiants (PARIS)	45 600 000	45 600 000	45 600 000
04011300299 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale de la CI en France	36 100 000	0	0
2 Biens et services	25 335 887 026	27 719 246 630	29 073 571 747
01011300136 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Ethiopie	481 987 700	533 220 391	549 217 003
01011300137 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Angola	387 500 000	577 927 112	611 814 335
01011300138 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Algérie	271 775 664	267 417 009	276 764 232
01011300140 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Afrique du Sud/Délégation du Tourisme (Prétoria)	15 480 235	15 743 399	16 215 701
01011300141 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Afrique du Sud, service économique	98 329 000	113 170 593	116 565 711
01011300142 Gérer la paierie en Algérie	5 500 000	5 000 000	5 761 305
01011300143 Gérer la paierie en République Démocratique du Congo	5 000 000	5 000 000	5 237 550
01011300144 Gérer la paierie en Angola	5 500 000	5 593 500	5 761 305
01011300145 Gérer la paierie au Cameroun	6 070 750	8 485 086	8 739 638
01011300146 Gérer la paierie en Guinée Equatoriale	6 500 000	7 119 000	7 332 570

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22071 Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
01011300147 Gérer la paierie en République du Congo	5 500 000	5 000 000	6 808 815
01011300148 Gérer la paierie en Afrique du Sud	5 500 000	5 593 500	5 761 305
01011300149 Gérer la paierie en Egypte	5 000 000	7 627 500	7 856 325
01011300150 Gérer la paierie au Maroc	6 000 000	6 102 000	6 285 060
01011300151 Gérer la paierie en Tunisie	6 000 000	6 102 000	6 285 060
01011300152 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Burkina-Faso	261 000 000	224 520 000	230 228 460
01011300153 Gérer la paierie au Burkina-Faso	5 000 000	10 678 500	10 998 855
01011300154 Gérer la paierie au Ghana	5 000 000	6 488 460	6 683 112
01011300155 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Sénégal	374 483 242	416 800 000	468 634 361
01011300156 Gérer la paierie au Sénégal	5 000 000	16 272 000	16 760 160
01011300157 Gérer la paierie en Guinée	5 000 000	5 085 000	5 237 550
01011300158 Gérer la paierie au Mali	5 000 000	5 085 000	5 237 550
01011300159 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Nigéria	382 483 000	379 906 000	399 129 786
01011300173 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Guinée Equatoriale	373 030 579	419 551 456	432 138 000
01011300177 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en République Démocratique du Congo	302 100 000	447 065 625	546 617 029
01011300181 Gérer la paierie en Ethiopie	5 000 000	5 085 000	5 237 550
01011300182 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Afrique du Sud	511 648 009	485 463 991	506 332 764
01011300183 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Egypte	298 684 668	314 762 307	324 205 178
01011300184 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Ghana	421 888 000	448 094 096	461 536 919
01011300186 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Maroc/ service culturelle	133 095 585	149 087 710	153 560 341
01011300188 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Gabon	276 729 724	419 752 604	434 606 769
01011300189 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Tunisie	277 625 000	325 633 729	335 402 741
01011300190 Gérer la paierie au Nigéria	5 500 000	5 593 500	5 761 305
01011300191 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques(Représentation, information, protection et négociation...à Laayoune / Consulat Général	263 000 000	245 899 518	253 276 504
01011300197 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Libéria	293 070 000	282 283 460	303 290 485
01011300199 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Afrique du Sud/Mission Culturelle	29 921 410	30 389 472	31 301 157
01011300201 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en République du Congo	331 722 390	437 609 265	516 320 590
01011300202 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Maroc	271 735 594	264 805 654	283 700 332
01011300203 Gérer la paierie au Libéria	5 000 000	6 102 000	6 285 060
01011300204 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Cameroun	269 647 230	568 561 474	585 618 320
01011300205 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Guinée	251 290 000	250 431 720	256 416 007
01011300206 Gérer la paierie au Gabon	6 500 000	6 500 000	6 808 815
01011300208 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Mali	337 868 000	329 473 064	343 822 031
01011300227 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Maroc/ Tourisme	0	34 578 000	35 615 340

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22071 Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
01011300239 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (représentation, information, protection et négociation ...) au Maroc/Délégation du Tourisme	70 000 000	0	0
02011300059 Gérer la paierie au Mexique	5 500 000	14 746 500	15 188 895
02011300060 Gérer la paierie aux Etats-Unis/Consulat Général à New York	5 250 000	5 339 250	5 499 429
02011300061 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) à Washington Ministère du Commerce	66 449 000	67 578 633	69 605 992
02011300076 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Brésil / Min. Ressources Animales et Halieutiques	63 045 650	64 074 926	65 997 172
02011300077 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) à New-York, service économique	380 992 468	387 078 340	398 690 691
02011300078 Gérer la paierie au Brésil	5 000 000	7 220 700	7 437 321
02011300079 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Mexique	483 756 578	385 356 013	400 155 803
02011300082 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) aux Etats-Unis/Délégation du Tourisme(WASHINGTON)	32 146 373	32 692 861	33 673 647
02011300083 Gérer la paierie au Canada	6 500 000	6 610 500	6 808 815
02011300084 Gérer la paierie aux Etats-Unis - Washington	6 000 000	6 102 000	6 285 060
02011300085 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Brésil	566 614 780	581 134 097	598 568 120
02011300087 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Canada/Délégation du Tourisme	0	34 578 000	35 615 340
02011300089 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) aux Etats-Unis - Washington	622 963 931	608 264 530	651 338 337
02011300091 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) aux Etats-Unis/Consulat Général à New York	349 434 000	347 225 884	356 077 695
02011300092 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Canada	362 512 400	367 056 864	405 905 350
02011300094 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Brésil / Délégation Tourisme (Rio de Janeiro)	125 794 779	158 992 373	163 762 144
02011300099 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation..) au Canada/Délégation du Tourisme	70 000 000	0	0
03011300087 Gérer la paierie au Qatar	7 000 000	5 000 000	5 085 000
03011300088 Gérer la paierie au Japon	5 000 000	7 176 969	7 392 278
03011300089 Gérer la paierie en IRAN - Téhéran	5 000 000	6 610 500	6 808 815
03011300090 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Chine/Consulat général à Guangzhou	369 582 360	403 751 028	414 853 719
03011300091 Gérer la paierie en Chine/Consulat général à Guangzhou	5 000 000	6 102 000	6 285 060
03011300092 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Arabie Saoudite	723 364 490	601 124 345	680 559 167
03011300093 Gérer la paierie en Corée	5 000 000	6 407 100	6 599 313
03011300094 Gérer la paierie en Arabie Saoudite /Consulat Général à DJEDDAH	5 000 000	6 102 000	6 285 060
03011300095 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Liban	375 333 554	461 133 602	491 432 075
03011300096 Gérer la paierie au Liban	5 000 000	5 593 500	5 761 305

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22071 Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
03011300097 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Inde	506 234 009	506 280 994	536 070 704
03011300098 Gérer la paierie en Inde	5 000 000	10 170 000	10 475 100
03011300099 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Centre culturel de Téhéran (Iran)	45 489 550	59 988 732	61 788 396
03011300100 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) à Pékin (Chine), service commercial	41 124 000	41 823 108	43 077 801
03011300109 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Israël	590 416 424	606 842 081	647 826 696
03011300110 Gérer la paierie en Chine	5 000 000	6 864 750	7 070 693
03011300112 Gérer la paierie en Israël	5 250 000	5 339 250	5 499 428
03011300114 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Chine	439 562 000	455 223 460	466 603 058
03011300119 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Chine/Délégation du Tourisme (Beijing)	39 679 103	48 888 781	50 355 444
03011300120 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en IRAN - Téhéran	354 735 671	367 780 458	378 813 872
03011300121 Gérer la paierie en Arabie Saoudite	6 000 000	15 255 000	15 712 650
03011300122 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Arabie Saoudite /Consulat Général à DJEDDAH	206 600 000	187 698 200	194 173 776
03011300123 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Turquie (Ankara)	472 488 315	477 503 371	490 222 898
03011300125 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au service commercial de Côte d'Ivoire à New-Delhi (Inde)	58 740 836	59 739 430	61 531 613
03011300126 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Japon	505 727 000	527 665 000	541 925 739
03011300128 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (information, protection et négociation...) au Qatar	300 327 698	329 276 594	340 180 189
03011300129 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Corée	714 659 129	835 428 609	860 491 467
03011300130 Gérer la paierie en Turquie (Ankara)	6 130 440	13 150 257	13 544 765
03011300135 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation') aux Emirats Arabes Unis	117 728 800	264 928 500	272 876 355
03011300138 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) aux Emirats Arabes Unis	425 271 200	0	0
03011300140 Gérer la paierie au Emirats	6 000 000	6 102 000	6 285 060
04011300184 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Espagne/Délégation du Tourisme (MADRID)	20 000 000	20 306 000	20 915 180
04011300185 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Italie/Délégation du Tourisme (MILAN)	108 832 921	114 146 793	117 571 198
04011300186 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en France/Min. de la Production Animale et Ress Halieutiques	12 400 000	12 607 026	12 985 238
04011300187 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Suisse/Service économique (GENEVE)	83 541 948	105 236 712	108 393 813
04011300188 Gérer la paierie en Allemagne	5 000 000	12 712 500	13 093 875
04011300189 Gérer la paierie en Belgique	6 000 000	6 102 000	6 285 060
04011300190 Gérer la paierie au Danemark	1 500 000	3 051 000	3 142 530
04011300191 Gérer la paierie en Espagne	5 000 000	7 119 000	7 332 570

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22071 Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
04011300192 Gérer la paierie en France	5 000 000	7 627 500	7 856 325
04011300193 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Autriche	563 152 953	626 384 685	643 161 555
04011300194 Gérer la paierie en Autriche	5 000 000	5 085 000	5 237 550
04011300195 Gérer la paierie au Pays-Bas	4 000 000	14 238 000	14 665 140
04011300196 Gérer la paierie au Portugal	5 000 000	26 442 000	27 235 260
04011300197 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en France / Attaché de Sécurité	61 900 000	67 979 500	70 018 885
04011300198 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Belgique / Attaché de Sécurité	81 500 000	109 157 500	112 432 225
04011300199 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en France/Service des Etudiants (PARIS)	25 662 000	26 072 754	26 854 938
04011300227 Gérer la paierie en France/ Consulat Général Lyon	5 000 000	10 170 000	10 475 100
04011300230 Gérer la paierie en Russie	5 000 000	7 119 000	7 332 570
04011300232 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Espagne	564 190 000	588 715 150	604 591 957
04011300233 Gérer la paierie en Suisse - Berne	5 000 000	5 593 500	5 761 305
04011300235 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) à Berlin / Ministère du commerce	138 501 946	140 431 479	144 644 424
04011300244 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en France/Délégation du Tourisme (PARIS)	13 081 000	13 303 377	13 702 478
04011300245 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Allemagne	603 291 744	593 792 667	608 544 905
04011300246 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Grande-Bretagne	1 039 094 266	1 141 288 574	1 172 865 119
04011300247 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Vatican	332 275 086	353 426 206	362 495 296
04011300248 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Pays-Bas	505 301 391	534 943 503	600 642 421
04011300249 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Portugal	326 200 000	326 600 000	335 711 700
04011300250 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) à Bruxelles /Ministère du Commerce	34 255 000	34 830 960	35 875 888
04011300251 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en France/ Consulat Général Lyon	416 125 705	407 561 204	423 069 767
04011300263 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) à Londres / Ministère du commerce	49 725 000	51 078 825	52 611 190
04011300264 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Allemagne / Délégation du Tourisme (Berlin)	43 610 000	44 249 370	45 576 851
04011300265 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Belgique/Service économique (BRUXELLES)	52 938 000	53 820 946	55 435 575
04011300266 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Italie	342 727 805	467 313 730	481 333 144
04011300267 Gérer la paierie au Vatican	6 000 000	6 102 000	6 285 060
04011300268 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Russie	496 521 048	618 751 000	637 313 530
04011300275 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Belgique	313 615 727	298 911 249	327 873 372
04011300276 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Suisse - Berne	339 979 537	364 959 330	375 908 110

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22071 Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
04011300279 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Italie / Attaché de Sécurité	40 160 630	40 843 361	42 068 662
04011300281 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en Allemagne / Attaché de Sécurité	58 660 630	61 174 861	63 010 107
04011300282 Gérer la paierie en Italie	5 000 000	7 119 000	7 332 570
04011300283 Gérer la paierie en Grande-Bretagne	5 643 172	5 739 106	5 911 280
04011300285 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en France	1 384 222 250	1 336 790 600	1 388 148 658
04011300286 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) à Genève /Ministère du Commerce	90 192 178	147 777 363	152 210 684
04011300289 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) au Danemark	65 000 000	75 510 000	82 793 970
04011300298 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (représentation, information, protection et négociation) en France, service commercial	83 023 000	45 256 500	46 614 195
04130100001 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) en France/Consulat Général-Paris	378 991 771	1 252 145 014	1 316 884 224
4 Investissements	3 832 653 033	66 821 726 928	39 281 000 000
Trésor	3 832 653 033	66 821 726 928	39 281 000 000
04011300301 Equiper la Chancellerie et la Résidence au Danemark	400 000 000	0	0
04011300294 Acquisition de la Chacellerie et de la résidence à Londres	0	25 750 000 000	20 000 000 000
04011300293 Réhabilitation de la Résidence et de la Chancellerie au Danemark	0	1 866 156 000	1 256 000 000
04011300287 Construire et Rehabilitation de la Chancellerie et de la Résidence en Suisse/Genève	0	587 844 750	0
04011300236 Réhabilitation de la chancellerie et résidence BRUXELLES	0	285 423 954	0
04011300200 Réhabilitation Résidence et Chancellerie MADRID	0	1 122 894 385	0
03011300137 Acquisition de la Chacellerie et de la résidence au Liban	0	1 500 000 000	0
03011300136 demolition et reconstruction de la chancellerie et de la residence à TOKYO / JAPON	0	6 000 000 000	0
02011300097 Réhabilitation de la Résidence à New York	582 793 000	200 000 000	0
02011300096 Réhabilitation de la résidence de l'Ambassadeur à BRASILIA / BRESIL	0	3 436 775 910	3 500 000 000
02011300093 Réhabilitation Résidence et Chancellerie à Ottawa	346 760 233	0	0
02011300080 Construire et Rehabilitation de la Chancellerie et de la Résidence au Mexique	0	141 742 745	0
02011300062 Réhabilitation résidence Washington	100 000 000	0	0
01011300240 Réhabiliter la Chancellerie et la résidence au Libéria	200 000 000	444 657 163	0
01011300238 Réhabiliter la Chancellerie au Gabon	147 339 800	0	0
01011300232 Démolition et reconstruction de la Résidence et de la Chancellerie à Kinshasa	0	4 685 294 913	0
01011300229 Construction de la Chancellerie à Accra	2 055 760 000	0	0
01011300225 Construction de la Chancellerie et des logements des diplomates ABUJA	0	4 279 048 486	5 000 000 000
01011300224 Renover la Résidence en Chancellerie et construire une nouvelle Résidence ainsi que des logements Diplomates au CAMEROUN	0	1 869 835 111	1 000 000 000
01011300221 Acquisition de Résidence en Algérie	0	2 113 658 100	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22071 Relation bilatérale	51 306 968 261	117 143 301 760	91 460 926 865
01011300220 Construction des logements de fonction Gabon	0	2 183 508 056	1 025 000 000
01011300218 Construire la Chancellerie et la Résidence en Ethiopie	0	3 736 676 849	2 000 000 000
01011300216 Construire la Chancellerie et la Résidence au Ghana	0	3 955 494 757	3 500 000 000
01011300200 Démolition et reconstruction Chancellerie et Résidence Dakar	0	2 662 715 749	2 000 000 000

II.2.3. Programme 3 : Relation multilatérale

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Relation multilatérale	Action 3.1: Coordination des initiatives en matière de relation multilatérale
	Action 3.2: Suivi de la relation multilatérale

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Relation multilatérale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Accroître l'influence et le leadership de la Côte d'Ivoire dans les organismes internationaux	Pourcentage des organisations internationales dans lesquelles la Côte d'Ivoire est à jour de ses contributions	30,39%	43%	44%	45%	(Nombre d'OI dans lesquelles la Côte d'Ivoire est à jour de ses contributions / Nombre d'OI dont la CI est membre) X 100 Sources : Rapports d'activités DAF / DGRM
	Proportion de candidats ivoiriens élus dans les organisations internationales ayant bénéficié de l'appui du Gouvernement	2/2	4/4	5/5	8/8	Nombre de candidats élus / Nombre de candidatures ivoiriennes ayant bénéficié de l'appui du Gouvernement Sources : Rapports d'activités DGRM / DAF
	Nombre d'organisations internationales dans lesquelles la Côte d'Ivoire est élue	13	15	16	17	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRM
	Nombre de cadres nationaux recensés dans les organisations Internationales	1093	1100	1150	1200	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRM / DFPI
OS 2 : Améliorer le suivi des activités des ONG internationales	Nombre d'activités d'aides au développement menées par les ONG internationales	-	50	75	80	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRM
	Taux des rapports d'activités des ONG internationales collectés	6,4%	30 %	50 %	70 %	(Nombre de rapports d'activités des ONGI collectés / Nombre total des ONGI) X 100 Source : Rapport d'activités DGRM

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Relation multilaterale	7 757 520 264	8 115 965 845	8 294 344 515
Dépenses de personnel	4 433 610 971	4 433 610 971	4 433 610 971
Dépenses en biens et services	3 312 489 998	3 670 474 239	3 848 639 058
Transferts	11 419 295	11 880 635	12 094 486
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22072 Relation multilaterale	7 757 520 264	8 115 965 845	8 294 344 515
2207201 Coordination des initiatives en matière de relation multilatérale	131 500 000	161 158 400	174 156 563
2 Biens et services	131 500 000	161 158 400	174 156 563
78011300354 Coordonner les activités de la CI avec les organisations internationales	26 000 000	32 594 700	33 572 541
78011300355 Coordonner les activités de la CI avec l'ONU et les Institutions Spécialisées des Nations-Unies	22 000 000	30 052 200	30 953 766
78011300402 Coordonner la mise oeuvre de la stratégie des relations multilatérales	35 000 000	44 866 400	49 375 803
90011300020 Concevoir et mettre en oeuvre la politique nationale d'intégration et de promotion des Ivoiriens dans les organisations internationales	48 500 000	53 645 100	60 254 453
2207202 Suivi de la relation multilatérale	7 626 020 264	7 954 807 445	8 120 187 952
1 Personnel	4 433 610 971	4 433 610 971	4 433 610 971
02011300069 Prendre en charge les salaires de la représentation aux Etats-Unis New-York	1 742 669 680	1 742 669 680	1 742 669 680
04011300222 Prendre en charge les salaires de la représentation auprès de la Francophonie - Paris	241 105 813	241 105 813	241 105 813
04011300223 Prendre en charge les salaires de la Représentation à l'UNESCO	357 476 874	357 476 874	357 476 874
04011300224 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente auprès de l'Union Européenne	393 937 086	393 937 086	393 937 086
04011300225 Prendre en charge les salaire de la Représentation Permanente de Côte d'Ivoire auprès de l'O.M.C.	101 157 925	101 157 925	101 157 925
04011300226 Prendre en charge les salaire de la Représentation Permanente C.I auprès de FAO,PAM,FIDA/Rome (Italie)	339 447 472	339 447 472	339 447 472
04011300243 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Suisse-Genève	1 147 495 411	1 147 495 411	1 147 495 411
04011300262 Prendre en charge les salaires de la Représentation à Vienne / Bureau Permanent du MIPSP auprès de l'ONUDI-VIENNE	107 140 000	107 140 000	107 140 000
04011300274 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France / Délégation Ivoirienne à Interpol - Lyon	3 180 710	3 180 710	3 180 710

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22072 Relation multilaterale	7 757 520 264	8 115 965 845	8 294 344 515
2 Biens et services	3 180 989 998	3 509 315 839	3 674 482 495
02011300068 Gerer la paierie aux Etats-Unis - New-York	12 556 664	7 758 357	7 991 108
02011300074 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI avec les organisations internationales aux Etats-Unis - New-York	805 384 365	944 724 899	980 856 646
04011300213 Gérer la Paierie auprès de la Francophonie - Paris	5 000 000	5 085 000	5 237 550
04011300214 Gérer la paierie en Suisse - Genève	7 000 000	7 119 000	7 332 570
04011300215 Gérer la paierie C.I auprès de FAO,PAM,FIDA/Rome (Italie)	13 509 500	4 576 500	4 713 795
04011300216 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI à LONDRES auprès des Organisations Internationales	3 400 000	3 457 800	3 561 534
04011300217 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI auprès de l'Union Européenne	242 245 341	256 906 012	269 613 192
04011300218 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI à Vienne/Bureau Permanent du MIPSP auprès de l'ONUDI-VIENNE	91 940 194	129 825 041	143 719 792
04011300219 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI auprès de l'O.M.C	77 528 000	95 524 476	98 390 211
04011300220 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI auprès de FAO,PAM,FIDA/Rome (Italie)	324 700 000	342 626 400	352 905 192
04011300221 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI auprès de l'UNESCO	447 079 445	491 136 072	523 370 152
04011300234 Gerer la paierie à l'UNESCO	7 000 000	14 238 000	14 665 140
04011300261 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI avec les organisations internationales en Suisse - Genève	724 695 109	789 130 229	817 401 318
04011300271 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI en FRANCE/Délégation Ivoirienne à Interpol (Lyon)	34 526 380	33 536 828	34 542 933
04011300288 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI auprès de la francophonie	384 425 000	383 671 225	410 181 362
3 Transferts	11 419 295	11 880 635	12 094 486
78011300297 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information, protection et négociation...) Centre Régional d'Action Culturelle (CRAC) -Lomé	3 613 701	3 942 346	3 918 048
78011300356 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI auprès du Secrétariat Général du Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique	7 805 594	7 938 289	8 176 438

II.2.4. Programme 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires	Action 4.1: Coordination de la mise en oeuvre des initiatives en matière du protocole d'Etat, des affaires juridiques et consulaires
	Action 4.2:Protection des réfugiés et apatrides
	Action 4.3:Gestion des Affaires juridique, consulaire et de l'état civil

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la qualité des services des privilèges et immunités diplomatiques et des corps assimilés	Délai moyen (en jours) de traitement des dossiers ¹	8	5	3	2	Dénombrement Source : Rapports d'activités DGPE
	Taux de dossiers relatifs aux demandes d'exonérations fiscales et douanières validées	-	50%	60%	70%	(Nombre de dossiers relatifs aux demandes d'exonérations fiscales et douanières validées / Nombre total de dossiers relatifs aux demandes d'exonérations fiscales et douanières soumis à validation) X 100 Source : Rapports d'activités DPI
OS 2 : Améliorer la qualité du service des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état civil	Durée de traitement (en jours) des dossiers d'état civil et authentification	7	7	6	5	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAJCEC
	Nombre d'accords soumis à ratification / adoption	56	20	20	20	Dénombrement Source : Rapports d'activités DGAJCEC
	Nombre de dossiers de contentieux résolus	9	10	15	17	
	Nombre de représentations ayant bénéficié d'une formation sur la bonne tenue des registres	-	5	5	5	
OS 3 : Améliorer l'aide et l'assistance aux réfugiés et apatrides	Taux de réalisation des actions d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides	5%	15%	20%	25%	(Nombre d'actions d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides réalisées / Nombre total d'actions d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DAARA
	Taux de réfugiés ivoiriens rapatriés	90,64%	100%	-	-	(Nombre de réfugiés ivoiriens rapatriés / Nombre total de réfugiés ivoiriens recensés) X 100 Source : Rapports d'activités DAARA

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires	290 500 000	299 828 831	314 382 522
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	290 500 000	299 828 831	314 382 522
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

¹ visa, cartes d'identité diplomatiques et consulaires, plaque d'immatriculation, exonération et carburant

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22073 Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires	290 500 000	299 828 831	314 382 522
2207301 Coordination de la mise en oeuvre des initiatives en matière du protocole d'Etat, des affaires juridiques et consulaires	157 000 000	183 650 391	194 868 729
2 Biens et services	157 000 000	183 650 391	194 868 729
78011300299 Traiter les questions de franchises, de privilèges et Immunités	18 500 000	22 679 100	23 359 473
78011300357 Organiser l'accueil et le cérémonial du Ministère	34 500 000	42 714 000	43 995 420
78011300368 Superviser les activités liées au Protocole d'Etat	39 000 000	43 019 100	44 309 673
78011300375 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil	41 500 000	45 948 591	53 035 875
78011300384 Organiser l'accueil et le cérémonial au niveau national (Président de la République et Présidents des Institutions)	23 500 000	29 289 600	30 168 288
2207302 Protection des réfugiés et apatrides	82 500 000	49 748 000	51 090 440
2 Biens et services	82 500 000	49 748 000	51 090 440
78011300359 Aider et secourir les réfugiés et apatrides	82 500 000	49 748 000	51 090 440
2207303 Gestion des Affaires juridique, consulaire et de l'état civil	51 000 000	66 430 440	68 423 353
2 Biens et services	51 000 000	66 430 440	68 423 353
78011300323 Suivre les négociations, la ratification et l'application des Conventions, Traités et Accords internationaux	29 500 000	38 137 500	39 281 625
78011300358 Produire les actes d'état civil des ivoiriens de l'extérieur	21 500 000	28 292 940	29 141 728

II.2.5. Programme 5 : Politiques d'Intégration

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Politiques d'Intégration	Action 5.1: Libre circulation et intégration monétaire
	Action 5.2:Infrastructures et politiques communautaires de développement durable
	Action 5.3:Coordination et promotion des politiques d'intégration africaine

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Politiques d'Intégration						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Optimiser la gouvernance en matière d'intégration africaine	Nombre d'instruments organiques de gouvernance fonctionnels	1	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGIA
	Nombre d'instruments de gouvernance évalués.	-	2	3	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGIA
OS 2 : Renforcer le rôle de la Côte d'Ivoire en matière d'intégration africaine et de coopération régionale	Taux de réalisation des activités relatives à l'organisation du Forum de l'Intégration Régionale	5%	50%	100%	-	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités programmées) X 100 Source : Rapport d'activités DGIA
	Taux de pénétration des produits ivoiriens sur les marchés africains	-	3,5%	4%	5%	(Exportations de la CI vers les pays africains (UA) / Exportations totales UA vers UA) X100 Source : Rapport d'activités DGIA Statistiques INS/UNTRADE,
	Nombre d'entreprises ivoiriennes assistées et accompagnées sur les marchés africains	-	5	8	10	Dénombrement Source : Rapport annuel d'activité DGIA
	Taux de mise en œuvre du Plan Stratégique de l'Intégration Régionale 2021-2025	5%	17%	28%	42%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités programmées au PSI) X100 Source : Rapport d'activités DGIA
OS 3 : Renforcer la contribution de l'intégration africaine au développement économique, social et durable de la Côte d'Ivoire	Taux de réalisation des projets intégrateurs d'investissement public	12%	25%	42%	64%	(Nombre des projets intégrateurs d'investissement public réalisés / Nombre total des projets intégrateurs d'investissement public programmés) X 100 Source : Rapport d'activités DGIA
	Nombre d'agrèments au SLE CEDEAO délivrés aux entreprises	20	22	25	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités CNA
	Taux de mise en œuvre de la stratégie des Accords de Partenariat Economique intérimaires (APEi)	45%	55%	60%	65%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités programmées) X 100. Source : Rapport d'activités DGIA
	Taux d'utilisation des préférences APE	50%	60%	70%	80%	I (Part des importations entrant sous le régime préférentiel APE / Importations totales en provenance de l'UE) X 100 Source : Rapport d'activités DPCMEF/ Douanes RCI / II (Part des exportations vers l'UE / exportations totales de la Côte d'Ivoire) x 100 Source : Commission UE.

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : Politiques d'Intégration	635 605 779	7 311 538 919	560 962 459
Dépenses de personnel	173 940 538	175 659 354	177 378 169
Dépenses en biens et services	159 413 923	226 337 156	237 323 562
Transferts	302 251 318	144 542 409	146 260 728
Investissements	0	6 765 000 000	0
Trésor	0	6 765 000 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22145 Politiques d'Intégration	635 605 779	7 311 538 919	560 962 459
2214501 Libre circulation et intégration monétaire	35 000 000	76 600 000	81 962 000
2 Biens et services	35 000 000	76 600 000	81 962 000
78011300302 Organiser des séminaires et réaliser des prestations relatives aux commerces	0	15 000 000	16 050 000
78011300361 Mettre en oeuvre et suivre les politiques communautaires économiques et financières	17 000 000	11 100 000	11 877 000
78011300372 Mettre en oeuvre et suivre les politiques communautaire du et de la libre circulation	18 000 000	17 000 000	18 190 000
90011300014 Mettre en place et entretenir une bases de données économiques et financières, et des programmes projets sectoriels communautaires à forte valeur ajoutée nationale	0	8 500 000	9 095 000
90013300010 Assister les opérateurs économiques dans la conquêtes des marchés continental et régional	0	25 000 000	26 750 000
2214502 Infrastructures et politiques communautaires de développement durable	56 500 000	39 500 000	42 265 000
2 Biens et services	56 500 000	39 500 000	42 265 000
78011300304 Sécuriser et la maintenir le parc informatique de la DGIA	4 500 000	4 500 000	4 815 000
78011300305 Mettre en oeuvre et suivre les politique communautaire en matière de promotion humaine et de développement durable	17 000 000	13 500 000	14 445 000
78011300346 Renforcer les capacités des acteurs nationaux sur les dispositions communautaires en matière de transport	5 000 000	5 000 000	5 350 000
78011300347 Mettre en oeuvre le système régional intégré d'information agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS) : Réalisation d'un profil de moyen d'existence des populations de la zone ouest CI05 (Manioc,riz,café)	5 000 000	5 000 000	5 350 000
78011300373 Mettre en oeuvre et suivre les politiques communautaires en matière d'infrastructures et des TIC	25 000 000	11 500 000	12 305 000
2214503 Coordination et promotion des politiques d'intégration africaine	544 105 779	7 195 438 919	436 735 459
1 Personnel	173 940 538	175 659 354	177 378 169
78011300308 Transférer les subventions équilibre personnel au BIPIA	173 940 538	175 659 354	177 378 169
2 Biens et services	67 913 923	110 237 156	113 096 562
78011300348 Mettre en oeuvre les activités du Comité Inter-Etat de Lutte contre Sécheresse au Sahel (CONACILSS) en Côte d'Ivoire	5 000 000	47 500 000	50 825 000
78011300349 Organiser une conférence avec les parties prenantes sur l'état d'avancement de l' Intégration Africaine	12 000 000	12 000 000	12 840 000
78011300374 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Intégration Africaine	50 913 923	25 737 156	22 681 562
90013300011 Suivre les questions se rapportant à la prévention et à la gestion des conflits	0	25 000 000	26 750 000
3 Transferts	302 251 318	144 542 409	146 260 728
78011300350 Transférer les crédit de la promotion de l'Intégration régionale au BIPIA	302 251 318	144 542 409	146 260 728
4 Investissements	0	6 765 000 000	0
<i>Trésor</i>	0	6 765 000 000	0
90011300019 CREATION DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE ZES SKBO	0	2 867 000 000	0
90011300018 Mettre en oeuvre le projet d'appui à la coopération et au développement transfrontaliers du Nimba	0	90 000 000	0
90011300017 Construire l'Usine régionale de biolarvicides	0	3 268 000 000	0
78011300391 Suivre la mise en oeuvre du Plan stratégique de l'Intégration régionale	0	540 000 000	0

II.2.6. Programme 6 : Diaspora

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 6 : Diaspora	Action 6.1: Assistance aux ivoiriens de la diaspora et lutte contre l'immigration clandestine
	Action 6.2: Contribution de la diaspora au développement économique

II.2.6.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 6 :Diaspora						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer une meilleure assistance sociale aux Ivoiriens de la Diaspora et lutter contre l'immigration irrégulière	Taux de réalisation des campagnes de sensibilisations programmées	-	65%	71%	100%	(Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées / Nombre de campagnes de sensibilisation programmées) X 100 Sources : Rapport d'activités DGD
	Taux d'installation des comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière	48%	55%	65%	77%	(Nombre de comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière installés / Nombre total de comités régionaux à installer) X 100 Sources : Rapport d'activités DGD
	Taux de mise en œuvre des recommandations de la Diaspora (sur les deux années après le Forum)	50%	75%	75%	85%	(Nombre de recommandations mises en œuvre / Nombre total de recommandations de la Diaspora) X 100 Sources : Rapport d'activités DGD
	Proportion d'ivoiriens de la diaspora assistés	25%	60%	70%	81%	(Nombre d'ivoiriens en détresse assistés / Nombre total de demandes d'assistance) X 100 Sources : Rapport d'activités DGD / DGAJCEC
	Proportion de demandes facilitées relativement aux besoins exprimés en matière de logement	-	71%	80%	90%	(Nombre de demandes facilitées / Nombre total de demandes exprimées) X100 Source : Rapport d'activités DGD
	Pourcentage des migrants réinsérés	40%	50%	60%	80%	(Nombre de migrants réinsérés / Nombre de migrants recensés) X 100 Source: Rapport d'activités DGD
	Taux de projets de réinsertion suivis	53%	57%	71%	86%	(Nombre de projets de réinsertion suivis / Nombre total de projets) X 100 Source : Rapport d'activités DGD
OS 2 : Promouvoir la contribution de la diaspora au Développement économique de la Cote d'Ivoire	Montant des transferts de fonds de la diaspora (en milliards de francs CFA)	173	173,5	185	200	Dénombrement Sources : Rapport d'activités DGD
	Taux de projets financés ou suivis	60%	70%	90%	100%	(Nombre de projets financés ou suivis / Nombre total de projets soumis) X 100 Sources : Rapports d'activités DGD / Ambassades
	Taux d'ivoiriens de la Diaspora ayant des compétences mobilisées et valorisées	10%	50%	50%	50%	(Nombre de compétences de la diaspora valorisées / Nombre total de compétences recensées) X100 Source : Rapport d'activités DGD

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 6 : Diaspora	235 821 484	397 497 652	411 708 378
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	235 821 484	397 497 652	411 708 378
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22146 Diaspora	235 821 484	397 497 652	411 708 378
2214601 Assistance aux ivoiriens de la diaspora et lutte contre l'immigration clandestine	192 880 000	272 874 160	280 760 385
2 Biens et services	192 880 000	272 874 160	280 760 385
78011300309 Valider le plan de retour des migrants	0	10 170 000	10 475 100
78011300310 Héberger le site de la cartographie	0	15 255 000	15 712 650
78011300312 Suivre le point de la réinsertion des migrants de retour	0	5 000 000	5 000 000
78011300314 Lutter contre la migration irrégulière	2 500 000	20 340 000	20 950 200
78011300319 Mettre en place le centre d'appel	2 500 000	15 255 000	15 712 650
78011300383 Mettre en oeuvre et suivre les actions de réintégration des ivoiriens de l'extérieur	44 380 000	88 068 560	90 560 617
78011300392 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Ivoiriens de l'Extérieur	114 500 000	91 835 100	94 590 153
78011300403 Coordonner les activités de la Direction de l'Action Sociale et de l'Information	29 000 000	26 950 500	27 759 015
2214602 Contribution de la diaspora au développement économique	42 941 484	124 623 492	130 947 993
2 Biens et services	42 941 484	124 623 492	130 947 993
78011300316 Prospecter, évaluer et recenser les ivoiriens de l'extérieur possédant des compétences	42 941 484	124 623 492	130 947 993

SECTION 226 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- la stagnation des effectifs des militaires par catégorie malgré l'opération de départ volontaire ;
- le ratio gendarme-population en deçà des standards internationaux ;
- l'inversion de la pyramide des grades ;
- l'inadéquation entre la qualification et l'emploi ;
- l'entraînement insuffisant des hommes ;
- la quasi inexistence du matériel de transmission ;
- l'insuffisance de la couverture médico-sociale ;
- l'offre de sécurité non optimale ;
- la menace terroriste sur le territoire ivoirien ;
- la récurrence de la piraterie maritime ;
- l'insuffisance de brigades de gendarmerie ;
- la persistance de l'orpaillage clandestin.

I.1.2. Réponses apportées

- la poursuite de la politique de réduction des effectifs des Forces Armées de Côte d'Ivoire ;
- la redynamisation des effectifs des Armées et de la gendarmerie nationale ;
- le renforcement des programmes de formation dans les écoles militaires ;
- la formation continue des cadres militaires à l'intérieur comme à l'extérieur ;
- le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur les aires protégées occupées par des clandestins et la lutte contre le grand banditisme ;
- la sécurisation de la zone exclusive économique par la marine ;
- la construction en cours de nouvelles infrastructures et installations pour la gendarmerie nationale ;
- l'effectivité de la Zone opérationnelle Nord.

I.1.3. Défis et priorités

- la planification et la programmation des actions majeures des Forces Armées ;
- la consolidation du cadre institutionnel ;
- la mise en œuvre de la nouvelle Loi de Programmation Militaire (LPM) ;
- la poursuite de la politique du genre ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires et des gendarmes ;
- le rajeunissement et la réduction progressive des effectifs pour atteindre les ratios-standards internationaux ;
- la normalisation progressive de la pyramide des grades des Forces Armées selon les standards internationaux ;
- l'accélération du processus de modernisation de la gestion des Ressources Humaines ;
- la professionnalisation des Armées et de la Gendarmerie ;
- la construction de trois hôpitaux militaires (Bouaké, Daloa et Korhogo) et l'extension de l'Hôpital Militaire d'Abidjan ;
- la construction de la base aérienne de Daloa ;
- la lutte contre le terrorisme ;

- la poursuite des opérations de sécurisation en vue d'améliorer l'environnement sécuritaire ;
- l'entraînement permanent des Forces ;
- l'adaptation des Armées et de la Gendarmerie Nationale au contexte sécuritaire, stratégique, national et régional ;
- l'amélioration de la capacité d'appréciation et de décision en matière de renseignement et de réflexions stratégiques ;
- la sécurisation du patrimoine foncier ;
- l'optimisation de la couverture médico-sociale ;
- la poursuite du programme de réhabilitation, de construction et d'équipement des casernes ;
- le renouvellement accéléré des matériels et équipements de dotation ;
- le renforcement des capacités des hommes par la formation et l'entraînement ;
- le renforcement des capacités pour une meilleure prise en charge des nouvelles menaces (terrorisme, piraterie maritime, criminalité transfrontalière, etc.) ;
- l'affermissement du lien Armée-Nation ;
- la préparation des Forces pour le déploiement dans les opérations de soutien à la paix ;
- la lutte contre le grand banditisme (coupeurs de routes, orpailleurs clandestins, attaques et vols à mains armées) ;
- l'intensification de la lutte contre la fraude et l'occupation illégale des aires protégées.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la réduction des effectifs, l'optimisation et la réorganisation des ressources humaines ;
- la réorganisation des structures et la réforme du cadre institutionnel ;
- le renforcement des capacités opérationnelles.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration militaire est moderne et performante ;
- la politique de défense nationale au sein des Armées et des Forces Spéciales est mise en œuvre ;
- les stratégies de sécurisation des personnes, des biens et des points vitaux sont mises en place ;
- les stratégies relatives à l'application des lois sont mises en place.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 3, le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de Défense.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels intéressés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- défense de l'intégrité nationale ;
- restructuration des Forces de défense en vue d'en faire une armée attachée aux valeurs républicaines ;
- exécution de la politique militaire et traduction en ordres et instructions, des directives générales en matière de Défense ;
- gestion de l'ensemble des Forces terrestres, aériennes, navales et de la Gendarmerie Nationale, dont il assure le recrutement, la formation, la mobilisation, l'emploi, la santé et la protection sociale ;
- exercice des pouvoirs judiciaires prévus par le Code de Procédure Militaire ;
- élaboration des lois en matière de Défense ;
- préparation des directives générales relatives aux négociations concernant la défense, y compris la coopération militaire ;
- gestion, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité, des questions de sécurité ;
- gestion, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères, des missions militaires à l'étranger et des représentations militaires au sein des Organismes internationaux.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Défense.
- Programme 3 : Sécurité.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet (01), Inspection Générale des Armées (IGA), Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale (IGGN) (02), Contrôle Général de l'Administration des Finances de la Défense (CGAFD) (01), Service de Communication des Armées (SCA), Comité National de Lutte contre les Violences Sexuelles liées aux Conflits, Groupement Ministériel des Moyens Généraux (GMMG), Secrétariat Permanent de la Commission pour l'Interdiction des Armes Chimiques en Côte d'Ivoire (SPIAC-CI), Atelier de la Marine Nationale (ATEMAN), Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) (06), Direction Générale de l'Administration et des Finances (DGAF), Direction Générale des Affaires Logistiques et Techniques (DGALT), Direction Générales des Affaires Stratégiques (DGAS), Direction Générale du Renseignement et de la Sécurité (DGRSD) (04), Directions des Finances (DF), Direction de la législation Militaire (DLM), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Santé et des Actions Sociales des Armées (DSASA), Direction du Génie (DIRGEN), Direction de l'Equipement Militaire (DEM), Direction des Télécommunications et des Systèmes d'Information (DTSI), Direction du Développement et des Relations Internationales (DDRI), Direction de la Planification et du Suivi (DPS), Direction du Renseignement et de la Sécurité (DRS), Direction de la Sécurité Défense (DSD) (11), Association Fraternelle des Anciens Combattants (AFAC) (01),	- Office National des Anciens Combattants (ONAC) - Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponses à l'alerte précoce (CNCMR)	- Opération de Sécurisation des personnes et des biens - Construction et équipement des hôpitaux militaires et de l'unité d'intervention rapide - Equipement de l'Administration Centrale de la Défense - Construction et réhabilitation de l'Administration centrale de la Défense - Acquisition et installation d'équipements pétroliers	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISATION SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 2 : Défense</p>	<p>Cabinet Etat-major des Armées (01), 1^{er} bataillon blindé (1^{er} BB), 1^{er} Bataillon de Commandos et de Parachutistes (1^{er} BCP), 1^{er} Bataillon de Génie, 1^{er} Bataillon Infanterie, 1^{er} Bataillon Pilote Projetable (1^{er} BPP), 2^{ème} Bataillon Infanterie, 3^{ème} Bataillon d'Infanterie de Bouaké, 4^{ème} Bataillon d'infanterie de Korhogo, Bataillon d'Artillerie Sol-Air (BASA), Bataillon d'Artillerie Sol-Sol (BASS), Bataillon de commandement et des services (BCS), Bataillon de Sécurisation de l'Est (BSE), Bataillon de Sécurisation de l'Ouest (BSO), Bataillon de Sécurisation du Nord (Odienné), Bataillon de Sécurisation Sud-Ouest (BSSO), Bataillon du Train de l'Etat-Major, Unité de Commandement et des Services des Forces Terrestres (17), 1^{ère} Région Militaire, 2^{ème} Région Militaire, 3^{ème} Région Militaire, 4^{ème} Région Militaire (04), Base Aérienne d'Abidjan, Base Aérienne de Bouaké, Base des Forces Spéciales Abobo N'dotré (FS), Base des Forces Spéciales Yamoussoukro (FS), Base d'Intervention des Forces Spéciales Adiaké, Base d'Intervention des Forces Spéciales Cocody, Base Navale d'Adiaké, Base Navale de San-Pedro, Base Navale Locodjro (09), Bureau d'Etude Générale et de réglementation (BEGR), Bureau d'Information et de Presse des Armées (BIPA), Bureau emploi opération forces terrestres, Bureau Equipement Etat-Major, Bureau Equipement Soutien Technique (BEST) des Forces Terrestres (05), Centre Médical 2^{ème} Bataillon Daloa, Centre de Santé 3^{ème} Bataillon d'Infanterie (Bouaké), Centre de Santé 4^{ème} Bataillon d'Infanterie (Korhogo), Centre de Santé du 1^{er} Bataillon des Commandos Parachutistes, Centre de secours N'zianouan, Centre Médical 1^{er} Bataillon Akouédo, Centre Médical Base Aérienne d'Abidjan, Centre Médical Base Navale Locodjro, Centre Médical GSPM Indénié (09), Centre d'Instruction Commandos d'Akandjé, Centre d'Instruction d'Akakro / Garde Républicaine, Centre d'Instruction des Forces Spéciales, Centre d'Instruction du GSPM, Centre d'Instruction Navale, Centre Interarmées de Formation Initiale Militaire (CIFIM), Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT), Ecole Nationale des Sous-officiers d'Active (ENSOA), Académie des Forces Armées (AFA), Ecole de Perfectionnement des Officiers (EPO), Ecole de Formation des Officiers (EFO), Ecole de l'Etat-Major (EEM), Cours d'Etudes Supérieures de Défense (CESD) (13), Centre opérationnel des Forces terrestres, Centre opérationnel inter-armées (COIA), Centre Régional de Surveillance Maritime de l'Afrique de l'Ouest (CREMAO) (03), Chefferie Santé de la Marine, Chefferie santé de l'Armée de l'Air, Chefferie Santé de l'Armée de Terre, Chefferie Santé des Forces Spéciales, Chefferie Santé Etat-major des Armées (05), Comité Sectoriel de Lutte contre le SIDA / MEMDEF (01), Commandement de la Garde Républicaine, Commandement des Écoles et Centres de Formation (CECF), Etat-major de l'Armée de l'Air (EMAIR), Commandement des Forces Spéciales, Etat-major de l'Armée de Terre (EMAT), Commandement des Transmissions des Forces Terrestres, Commandement des Unités Rattachées à l'Etat-major Général des Armées (CUREMGA), Etat-major de la Marine Nationale (08), Compagnie des fusiliers commandos de l'air, Compagnie des fusiliers commandos de la marine, Compagnie de Sécurisation du Palais Présidentiel - Plateau (GR), Escadron blindé de la garde républicaine, Flotille Lagunaire, Garde Républicaine de Treichville, Garde Républicaine de Yamoussoukro (08), Direction du Commissariat des Armées (DIRCA), Commissariat des Forces Aériennes, Commissariat des Forces Spéciales, Commissariat des Forces Terrestres, Commissariat Marine (05), Division de la Logistique de l'Etat-Major des Armées, Division d'Appui Technique et Technologique (DATT), Dépôt central des munitions des armées (03), EMGA/Bureau des OPEX, EMGA/Bureau Emploi, EMGA/Bureau Instruction (03), Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires – Korhogo, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Indénié, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Yamoussoukro, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Yopougon, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Zone 4, Groupement Sapeurs-pompiers militaires –Bouaké, GSPM Bingerville (07), Groupement Tactique Frontière Sud-Ouest (GRABO), Sous Groupement Tactique (Armée de Terre) (02), Service Informatique de l'Etat-Major, Service Informatique de la Marine, Service Informatique des Forces Terrestres, Service Transmission Etat-Major, Services Etat-Major, Service Informatique de l'Armée de l'Air (06),</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement des unités des Forces spéciales - Construction et équipement des unités des Forces Terrestres - Rénovation de l'EMPT - Construction et réhabilitation des unités des Forces aériennes - Construction des unités de la Marine nationale - Construction et extension des centres de secours GSPM - Construction de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT/C2D) - Construction de la base aérienne de Daloa 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISATION SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 3 : Sécurité</p>	<p>Commandement supérieur de la gendarmerie COSUPGEND (vie opérationnelle) (01) ; Chefferie santé gendarmerie ; centre principal de santé Agban (02); centre de renseignements opérationnel de la gendarmerie nationale ; centre opérationnel de la gendarmerie nationale (COGN) ; centre de formation des maitres-chiens Bouaké (03) ; Compagnie Bouaflé , compagnie Ferkessédougou, compagnie Gagnoa, compagnie Guiglo, compagnie Katiola, compagnie Bouna , compagnie Boundiali , compagnie Danané , compagnie Issia , compagnie Sakassou , compagnie Tanda , compagnie Abidjan est , compagnie Abidjan ouest , compagnie Agboville, compagnie Dabou , compagnie duekoue , compagnie grand Bassam , compagnie Tiassalé , compagnie Korhogo, compagnie Odienné; compagnie San Pédro; compagnie Séguéla; compagnie Dimbokro; compagnie Daoukro ; compagnie Divo; compagnie Daloa ; compagnie Bouaké ; compagnie Bondoukou ; compagnie Adzopé ; compagnie Aboisso ; compagnie Abidjan-sud ; compagnie Abengourou ; compagnie Abidjan nord ; compagnie Yamoussoukro ; compagnie Soubré ; compagnie Touba (36); compagnie Abengourou / brigades ;compagnie Abidjan nord / brigades ; compagnie Abidjan sud / brigades ; compagnie Aboisso / brigades ; compagnie Adzopé / brigades ; compagnie Bondoukou / brigades ; compagnie Bouaflé / brigades ; compagnie Bouaké / brigades ; compagnie Daloa / brigades ; compagnie Daoukro / brigades ; compagnie Dimbokro / brigades; compagnie Divo / brigades; compagnie Ferkessédougou / brigades; compagnie Gagnoa / brigades; compagnie Guiglo / brigades; compagnie Katiola / brigades; compagnie Korhogo / brigades; compagnie Odienné / brigades; compagnie San Pédro / brigades; compagnie Séguéla / brigades; compagnie Soubré / brigades; compagnie Touba / brigades; compagnie Yamoussoukro / brigades ; compagnie Bouna / brigades de gendarmerie ; compagnie Boundiali / brigades de gendarmerie ; compagnie Danané / brigades de gendarmerie ; compagnie Issia / brigades de gendarmerie ; compagnie Sakassou / brigades de gendarmerie ; compagnie Tanda / brigades de gendarmerie ; compagnie Tiassalé / brigades de gendarmerie ; compagnie Abidjan est / brigades de gendarmerie ; compagnie Abidjan ouest / brigades de gendarmerie ; compagnie Agboville / brigades de gendarmerie ; compagnie Dabou / brigades de gendarmerie compagnie ; duekoue / brigades de gendarmerie ; compagnie grand Bassam / brigades de gendarmerie (36) ; brigade cynophile ; brigade de recherches ; brigade de sécurité (BS); brigade sécurité rurale 2 (04); Division des ressources financières (DRF); Division des ressources humaines (DRH) ; Division organisation emploi ; Division des télécommunications et de l'information (04), Ecole de gendarmerie d'Abidjan (EGA) ; école de gendarmerie de Toroguhé (EGT) ; groupe d'instruction et de perfectionnement de la gendarmerie nationale (03) ; escadron 1/1 Agban; escadron 1/2 Daloa; escadron 1/3 Bouaké; escadron 1/6 Yamoussoukro; escadron 2/1 Yopougon; escadron 3/1 abobo; escadron 4/1 Koumassi; escadron Aboisso; escadron Bondoukou; escadron Daoukro; escadron Danané; escadron Dimbokro; escadron Ferkessédougou; escadron Korhogo; escadron man; escadron Odienné; escadron Séguéla; escadron Soubré; escadron Touba; escadron de protection de hautes personnalités ; escadron de service d'honneur de la gendarmerie ; escadron Adzopé ; escadron Agboville ; escadron Abengourou ; escadron Bouna ; escadron Divo ; escadron Gagnoa ; escadron Kong ; escadron San Pedro ; escadron Touleupleu ; escadron Marabadiassa ; escadron Niakara ; escadron tabou (33) ; Etat-major 3eme légion gendarmerie territoriale ; état-major 3eme légion gendarmerie mobile ; Etat-major 4eme légion gendarmerie mobile ; état-major 4eme légion gendarmerie territoriale ; état-major 2eme légion gendarmerie mobile ; état-major 5eme légion gendarmerie territoriale ; état-major 6eme légion gendarmerie mobile ; état-major 1ere légion gendarmerie territoriale ; état-major 1ere légion gendarmerie mobile ; état-major 1ere légion de gendarmerie mobile Abidjan ; état-major 2eme légion de gendarmerie mobile Daloa ; état-major 3eme légion de gendarmerie mobile Bouaké ; état-major 4eme légion de gendarmerie mobile Korhogo ; état-major 5eme légion de gendarmerie mobile Yamoussoukro ; état-major de gendarmerie mobile et unités spécialisées (GMUS) (15) ; garage auto ; bureau logistique (02) ; Groupe d'escadron blinde (GEB) ; groupe d'intervention et de sécurité ; groupe de sécurité aéroportuaire ; groupe de sécurité portuaire ; groupe de sécurité du port de San-Pedro ; groupement des commandements et des services ; groupement de documentation de recherche de la gendarmerie ; Unité d'intervention de la gendarmerie nationale (UIGN) (08) ; Service communication ; section d'analyse des traces technologiques ; Banque des données nationale sécurité (03) ; état-major 1ère région de gendarmerie Abidjan ; état-major 2ème région de gendarmerie Daloa ; état-major 3ème région de gendarmerie Bouaké ;état-major 4ème région de gendarmerie Korhogo ; état-major 5ème légion mobile de gendarmerie San Pedro ; état-major 7ème légion de gendarmerie territoriale Abengourou ; Etat-major 7ème légion de gendarmerie mobile Abengourou ; état-major 8ème légion de gendarmerie territoriale man ; état-major 8ème légion de gendarmerie mobile man ; état-major commandement des écoles ; état-major commandement unités spécialisées ; état-major unités de lutte contre l'insécurité rural ; (12).</p>		<p>Construction, réhabilitation et équipement des unités de la Gendarmerie Nationale</p>	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : L'administration militaire est moderne et performante	IP 1.1.1 : Cadre législatif et réglementaire défini et appliqué	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 1
		IP 1.1.2 : Personnels formés et qualifiés	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 1
		IP 1.1.3 : Services fournis répondant aux normes de qualité	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 1
OG 2 : Mettre en œuvre la politique de défense nationale au sein des Armées et des Forces Spéciales	RS 2.1 : La politique de défense nationale au sein des Armées et des Forces Spéciales est mise en œuvre	IP 2.1.1 : Indice de performance opérationnelle	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS) Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 2
OG 3 : Mettre en œuvre la politique de défense nationale au sein de la Gendarmerie Nationale	RS 3.1 : Les stratégies de sécurisation des personnes, des biens et des points vitaux sont mises en place	IP 3.1.1 : Indice de performance opérationnelle	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS) Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 3
	RS 3.2 : Les stratégies relatives à l'application des lois sont mises en place.	IP 3.2.1 : Proportion de la population satisfaite de la qualité des services	Nombre de personnes satisfaites / Nombre total de personnes interrogées Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 3

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	413 788 289 774	476 584 392 832	506 380 364 644
1.1 Ressources Intérieures	413 788 289 774	476 584 392 832	506 380 364 644
1.1.1 Budget Etat	413 788 289 774	476 584 392 832	506 380 364 644
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	413 788 289 774	476 584 392 832	506 380 364 644
2.1 Personnel	207 070 073 599	223 312 976 679	241 083 647 141
2.1.1 Solde y compris EPN	207 070 073 599	223 312 976 679	241 083 647 141
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	162 348 939 607	160 413 648 041	166 592 127 731
2.3 Transferts et subventions	734 254 915	747 368 112	756 589 772
2.4 Investissement	43 635 021 653	92 110 400 000	97 948 000 000
Trésor	43 635 021 653	92 110 400 000	97 948 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles.
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation.
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication.

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la coordination et le cadre institutionnel du Ministère	Proportion de réunions de suivi de la stratégie du programme tenues	80%	85%	88%	91%	(Nombre de réunion tenues / Nombre de réunions prévues) X 100 Prévision : 52 réunions Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de réalisation des activités du plan d'actions global du ministère	75%	80%	83%	86%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions global du ministère) X 100 Prévision : 74 activités Source: Rapport d'activités Cabinet
	Taux de réalisation des activités en matière de législation	80%	85%	88%	91%	(Nombre d'activités en matière de législation réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) X 100 Prévision : 04 activités Source: Rapport d'activités DLM
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Ministère	Taux de traitement des requêtes de maintenances des engins fluvio-lagunaires et navires	80%	80%	83%	86%	(Nombre de requêtes de maintenance des engins fluvio-lagunaires et navires traitées / Nombre total de requêtes) X 100 Prévision : 35 requêtes Source: Rapport d'activités ATEMAN
	Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines des structures	75%	80%	83%	86%	(Nombre d'agents satisfaits / Besoin d'agents exprimés par les structures) X 100 Source: Rapport d'activités DRH
	Taux de satisfaction des besoins en formation des agents exprimé par les structures	80%	90%	93%	96%	(Besoins en formation satisfait / Nombre de formations prévues) X 100 Prévision : 154 formations Source: Rapport d'activités DRH
	Taux de réalisation des activités en matière de santé	70%	90%	93%	96%	(Nombre d'activités en matière de santé réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) X 100 Prévision : 13 activités Source: Rapport d'activités DSASA
	Taux d'exécution du budget	84%	91%	92%	93%	(Total liquidation / Budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 3 : Renforcer le système de planification, d'information et la gestion de la Logistique du Ministère	Taux de traitement des besoins en infrastructures	50%	85%	88%	91%	(Besoins en infrastructures traités / Total des besoins en infrastructures) X100 Prévision : 15 projets d'infrastructures Source : Rapport d'activités DIRGEN
	Taux de traitement des besoins en réparation des véhicules et engins spécifiques de l'administration centrale	79,50%	80%	83%	86%	(Besoins en réparations de véhicules et engins spécifiques traités / Total des besoins en réparations de véhicules) X 100 Prévision : 550 réparations Sources: Rapports d'activités EGS / ECARRA / DIRGEN
	Taux de traitement des besoins en équipements militaires	75%	65%	68%	71%	(Besoins en équipements militaires traités / Total des besoins en équipements militaires) X 100 Prévision : 30 besoins d'équipements Source : Rapport d'activités DEM
	Taux de réalisation des activités du plan d'actions en matière de Télécommunications et des Systèmes d'Informations	100%	45%	48%	51%	(Nombre d'activités en matière de Télécommunications et des Systèmes d'Informations réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) X 100 Prévision : 14 activités Source : Rapport d'activités DTSI
	Taux de réalisation des activités en matière de développement et relations internationales	80%	85%	88%	91%	(Nombre d'activités en matière de développement et relations internationales réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) X 100 Prévision : 13 activités Source: Rapport d'activités DDRI
	Taux de réalisation des activités en matière de Planification et de suivi	80%	85%	88%	91%	(Nombre d'activités en matière de Planification et de suivi réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) X 100 Prévision : 25 activités Source: Rapport d'activités DPS
	Taux de réalisation des activités du renseignement opérationnel	70%	90%	93%	96%	(Nombre d'activités en matière du renseignement opérationnel réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) X 100 Prévision : 03 activités Source : Rapport d'activités DGRSD
	Taux de réalisation des activités de coordination du mécanisme de réponse à l'alerte précoce	70%	80%	83%	86%	(Nombre d'activités en matière de coordination du mécanisme de réponse à l'alerte précoce réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) X 100 Prévision : 05 activités Source : Rapport d'activités CNCMR

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	139 463 443 503	137 791 133 685	144 845 550 491
Dépenses de personnel	23 939 797 986	25 578 023 066	27 367 404 982
Dépenses en biens et services	94 586 690 224	87 990 342 507	91 526 655 737
Transferts	734 254 915	747 368 112	756 589 772
Investissements	20 202 700 378	23 475 400 000	25 194 900 000
Trésor	20 202 700 378	23 475 400 000	25 194 900 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21074 Administration Générale	139 463 443 503	137 791 133 685	144 845 550 491
2107401 Coordination et animation du ministère	29 930 193 074	31 917 060 020	34 055 842 057
1 Personnel	21 184 943 058	22 739 435 880	24 429 834 515
01021000039 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Liberia /Services des Attachés de Défense	44 600 000	44 600 000	44 600 000
01021000040 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Sénégal /Services des Attachés de Défense	35 000 000	35 000 000	35 000 000
01021000041 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Ghana /Services des Attachés de Défense	44 460 000	44 460 000	44 460 000
01021000046 Prendre en charge les salaires et accessoires du Secrétariat Général Office de Liaison de l'Afrique de l'Ouest (OLAO)	6 300 000	6 300 000	6 300 000
01021000048 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Cameroun /Services des Attachés de Défense	45 518 975	45 518 975	45 518 975
01021000049 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Afrique du Sud /Services des Attachés de Défense	41 600 000	41 600 000	41 600 000
01021000052 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Nigeria /Services des Attachés de Défense	23 000 000	23 000 000	23 000 000
01021000053 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Maroc /Services des Attachés de Défense	39 816 000	39 816 000	39 816 000
01021000054 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Burkina Faso /Services des Attachés de Défense	36 000 000	36 000 000	36 000 000
02021000009 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation aux Etats Unis/Services des Attachés de Défense	237 148 464	237 148 464	237 148 464
02021000011 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation à l'ONU /Services des Attachés de Défense	64 000 000	64 000 000	64 000 000
03021000011 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Chine /Services des Attachés de Défense	50 000 000	50 000 000	50 000 000
03021000013 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Israël /Services des Attachés de Défense	46 000 000	46 000 000	46 000 000
04021000014 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation à Paris /Services des Attachés de Défense	98 554 548	98 554 548	98 554 548
04021000015 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Russie /Services des Attachés de Défense	100 000 000	100 000 000	100 000 000
04021000017 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Allemagne /Services des Attachés de Défense	27 500 000	27 500 000	27 500 000
78021000428 Gérer la part patronale CGRAE de l'Armée	20 245 445 071	21 799 937 893	23 490 336 528
2 Biens et services	8 694 682 868	9 126 197 350	9 573 963 631
01021000035 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire au Secrétariat Général Office de Liaison de l'Afrique de l'Ouest (OLAO)	37 576 120	39 079 165	40 603 252
01021000036 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Burkina Faso	43 605 812	45 350 044	47 118 696
01021000037 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Afrique du Sud	35 071 047	36 473 889	37 896 371
01021000038 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Sénégal	66 715 979	69 384 618	72 090 618
01021000042 Assurer la représentation diplomatique militaire au Mali	65 242 854	67 852 568	70 498 818
01021000043 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Ghana	55 946 668	58 184 535	60 453 732
01021000044 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Nigéria	54 567 785	56 750 496	58 963 766
01021000045 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Cameroun	54 813 734	57 006 283	59 229 528
01021000047 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Maroc	66 819 728	69 492 517	72 202 725
01021000050 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Libéria	29 614 498	30 799 078	32 000 242
01021000051 Assurer la représentation diplomatique militaire en Ethiopie et auprès de l'Union Africaine(UA)	67 402 617	70 098 722	72 832 572
02021000008 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire à Washington	120 373 251	125 188 181	130 070 520

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21074 Administration Générale	139 463 443 503	137 791 133 685	144 845 550 491
02021000010 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire auprès de l'ONU	192 096 384	199 780 239	207 571 669
03021000010 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Chine	65 131 942	67 737 220	70 378 971
03021000012 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Arabie Saoudite	122 250 431	127 140 448	132 098 926
03021000014 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Israël	39 246 170	40 816 017	42 407 841
04021000012 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en France	194 861 844	210 976 318	219 204 394
04021000013 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Russie	41 750 742	43 420 772	45 114 182
04021000016 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Allemagne	78 909 852	82 066 246	85 266 830
78021000424 Gérer les activités d'abonnement du ministère	6 758 312 613	7 104 052 285	7 472 954 909
78021000425 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de Défense	62 065 671	64 548 298	67 065 681
78021000426 Gérer le personnel civil du cabinet du Ministre	20 820 480	21 653 299	22 497 778
78021000535 Contrôler l'interdiction des armes chimiques en Côte d'Ivoire	28 683 202	29 830 530	30 993 921
78021000548 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	5 982 317	6 221 610	6 464 252
78021000549 Inspecter la capacité opérationnelle de la Gendarmerie Nationale	6 680 254	6 947 464	7 218 415
78021000550 Mettre en oeuvre et suivre la politique de communication des Armées	8 792 411	9 144 107	9 500 728
78021000586 Gérer le personnel militaire et le matériel affecté à l'administration centrale	14 945 419	15 543 236	16 149 422
78021000590 Inspecter la capacité opérationnelle des Forces Armées	10 223 001	10 631 921	11 046 566
78021000591 Réaliser tous les travaux à caractère industriel et commercial de la Marine Nationale	307 500 000	319 800 000	332 272 200
78021000629 Mettre en oeuvre la libération des sites publics et privés occupés illégalement	12 667 042	13 173 724	13 687 499
78021000640 Contrôler le bon fonctionnement en matière administrative, financière, technique, domaniale et sociale des services et organismes placés sous l'autorité ou la tutelle du Ministère	12 221 253	12 710 103	13 205 797
78021000649 Mettre en oeuvre la politique de reconversion des militaires	13 791 747	14 343 417	14 902 810
3 Transferts	50 567 148	51 426 790	52 043 911
78021000427 Prendre en charges le honoraires des agents sous contrats BNETD	50 567 148	51 426 790	52 043 911
2107402 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles.	100 590 559 332	99 039 914 927	103 260 441 502
1 Personnel	2 754 854 928	2 838 587 186	2 937 570 467
78013300588 Prendre en charge le salaire du personnel au CNCMR	363 797 252	367 392 161	370 987 069
78021000551 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	2 390 937 676	2 471 073 839	2 566 461 026
78021000659 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONAC	120 000	121 186	122 372
2 Biens et services	84 705 316 259	77 629 986 419	80 670 401 174
78011201611 Gérer les formations des militaires	1 404 907 575	1 461 103 878	1 518 086 929
78011201612 Gérer les Conférences et missions hors CI-MDPM	65 270 400	67 881 216	70 528 583
78021000429 Gérer les Séminaires et Conférences en CI	166 800 000	173 472 000	180 237 408
78021000430 Gérer les pécules des élèves et étudiants militaires	1 583 990 116	1 647 349 721	1 711 596 360
78021000431 Rendre la justice au sein des Armées et de la Gendarmerie Nationale	18 931 065	19 688 308	20 456 152

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21074 Administration Générale	139 463 443 503	137 791 133 685	144 845 550 491
78021000432 Elaborer et mettre en oeuvre la politique generale des ressources humaines du Ministère	109 023 588	113 384 532	117 806 528
78021000433 Gérer les aumôniers militaires	2 692 043	2 799 725	2 908 914
78021000434 Gérer les services centraux de santé du Ministère	375 793 699	390 825 447	406 067 639
78021000435 Elaborer et mettre en oeuvre une politique des sports au sein des Forces Armées	16 400 806	17 056 838	17 722 055
78021000436 Coordonner les opérations médicales du Ministère	4 985 264	5 184 675	5 386 877
78021000437 Réaliser la confection des tenues et accessoires de tenues militaires	48 645 058	50 590 860	52 563 904
78021000440 Mettre en oeuvre la politique de prélèvement des tissus humains	10 257 379	10 667 674	11 083 713
78021000452 Elaborer et exécuter le budget	52 139 056	54 224 618	56 339 378
78021000453 Gérer les ressources financières du Ministère	16 306 924	16 959 201	17 620 610
78021000454 Gérer l'approvisionnement des Armées et de la Gendarmerie en carburant	15 000 000 000	15 444 000 000	16 046 316 000
78021000455 Elaborer et mettre en oeuvre le CDMT	14 955 793	15 554 025	16 160 632
78021000528 Gérer les frais d'obsèques des militaires	299 115 853	311 080 487	323 212 626
78021000537 Gérer le transit et les assurances des Armées et de la Gendarmerie Nationale	1 266 663 581	277 330 124	288 145 999
78021000539 Gérer l'Habillement du personnel des Armées et de la Gendarmerie	53 342 327	55 476 020	57 639 585
78021000540 Suivre l'exécution des marchés publics et des conventions d'études du BNETD	20 714 753	21 543 343	22 383 534
78021000541 Elaborer et mettre en oeuvre une politique de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflit	5 982 317	6 221 610	6 464 252
78021000542 Elaborer une politique de sécurité sanitaire des aliments et des animaux au sein du Ministère de la Défense	9 272 591	9 643 495	10 019 591
78021000552 Gérer le soutien financier des Armées et de la Gendarmerie Nationale)	55 750 319 201	48 712 789 476	50 625 433 554
78021000592 Coordonner les activités liées aux finances, à la législation militaire, aux ressources humaines	13 247 642	13 777 548	14 314 872
78021000593 Gérer les pécules des élèves gendarmes	8 051 292 390	8 373 344 086	8 699 904 505
78021000594 Elaborer et mettre en oeuvre la politique de santé du Ministère de la Défense	130 261 743	135 472 213	140 755 629
78021000595 Prendre en charge médicalement les militaires, les gendarmes et leurs familles	91 299 072	94 951 035	98 654 125
78021000639 Elaborer les règles d'éthique de la fonction militaire et de la discipline et d'en suivre l'application	10 977 012	11 416 092	11 861 320
78021000641 Gérer la formation du personnel médical du Ministère de la Défense	8 485 264	8 824 675	9 168 837
78021000652 Gérer l'approvisionnement en produits pétroliers des Armées et de la Gendarmerie Nationale	83 243 747	86 573 497	89 949 863
90021000018 Mise en oeuvre des missions, ainsi que la gestion technique, administrative et financière de l'AILCT	20 000 000	20 800 000	21 611 200
3 Transferts	683 687 767	695 941 322	704 545 861
78013300612 Transférer les crédits au Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponse à l'Alerte Précoce(CNCOMR)	397 824 122	404 587 132	409 442 178
78021000604 Gérer l'Association Fraternelle des Anciens Combattants	2 422 334	2 463 514	2 493 076
78021000635 Prendre en charge les anciens combattants/ONAC	283 441 311	288 890 676	292 610 607
4 Investissements	12 446 700 378	17 875 400 000	18 947 924 000
<i>Trésor</i>	<i>12 446 700 378</i>	<i>17 875 400 000</i>	<i>18 947 924 000</i>
90021000016 Acquérir le bâtiment du Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponse à l'alerte précoce (CNCOMR)	316 779 680	0	0
90021000008 Acquisition et installation d'équipements pétroliers	744 965 130	1 765 000 000	1 870 900 000
78021000438 Opération de Sécurisation des Personnes et des Biens	11 384 955 568	16 110 400 000	17 077 024 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21074 Administration Générale	139 463 443 503	137 791 133 685	144 845 550 491
2107403 Planification, programmation et suivi évaluation.	137 563 309	143 065 841	148 645 409
2 Biens et services	137 563 309	143 065 841	148 645 409
78021000441 Elaborer les directives concernant l'organisation, la mise en condition et l'emploi des Forces Armée	9 893 357	10 289 091	10 690 366
78021000543 Organiser la planification générale, le suivi et l'évaluation des activités du Ministère	11 576 599	12 039 663	12 509 210
78021000597 Gérer la formation des militaires et gendarmes en langues	3 988 212	4 147 740	4 309 502
78021000623 Coordonner toutes les activités de programmation, de planification, de suivi et de développement et des relations internationales	12 223 027	12 711 948	13 207 714
78021000636 Gérer les pèlerins militaires et gendarmes	99 882 114	103 877 399	107 928 617
2107407 Gestion des systèmes d'information et de communication.	8 805 127 788	6 691 092 897	7 380 621 523
2 Biens et services	1 049 127 788	1 091 092 897	1 133 645 523
78021000442 Mettre en oeuvre la politique de renseignement stratégique	9 568 808	9 951 560	10 339 671
78021000443 Prendre en charge les dépenses liées aux transmissions et aux services d'information	161 721 575	168 190 438	174 749 865
78021000444 Gérer la maîtrise d'oeuvre des activités de projets d'infrastructures	27 020 132	28 100 937	29 196 874
78021000445 Gérer l'approvisionnement, la Réparation et la Construction Automobile	233 072 083	242 394 966	251 848 370
78021000446 Gérer l'équipement	14 479 370	15 058 545	15 645 828
78021000447 Gérer le maintien en condition des véhicules et engins militaires	458 936 057	477 293 499	495 907 946
78021000544 Coordonner toutes les activités relevant du génie, des équipements militaires, des télécommunications	13 048 231	13 570 160	14 099 396
78021000545 Gérer le Service d'Armes, la Manutention et Véhicules - Approvisionnement Technique	7 453 379	7 751 514	8 053 823
78021000589 Gérer les activités de renseignement de défense et de renseignement stratégique	47 849 019	49 762 980	51 703 736
78021000598 Gérer les transmissions de l'Administration centrale	11 227 061	11 676 143	12 131 513
78021000600 Réaliser les équipements au profit des Armées et de la Gendarmerie Nationale	26 997 848	28 077 762	29 172 795
78021000624 Elaborer et mettre en oeuvre la politique du Ministère dans le domaine des télécommunications et de	9 030 684	9 391 911	9 758 196
78021000637 Mettre en oeuvre les mesures en matière de protection et de sécurité de Défense	8 692 585	9 040 288	9 392 860
78021000642 Gérer les programmes informatiques	20 030 956	20 832 194	21 644 650
4 Investissements	7 756 000 000	5 600 000 000	6 246 976 000
Trésor	7 756 000 000	5 600 000 000	6 246 976 000
78021000599 Construction du siège du Ministère de la Défense	880 000 000	600 000 000	946 976 000
78021000546 Construction et équipement des hôpitaux militaires et de l'unité d'intervention rapide	2 975 000 000	1 000 000 000	1 060 000 000
78021000450 Equipement de l'Administration Centrale de la Défense	3 901 000 000	4 000 000 000	4 240 000 000

II.2.2. Programme 2 : Défense

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Défense	Action 2.1: Renforcement des capacités opérationnelles des armées et des forces spéciales.
	Action 2.2: Amélioration des conditions de vie, de travail et la sécurité sociale du militaire.
	Action 2.3: Participation à la sécurité régionale et internationale.

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Défense						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Coordonner les activités des Armées et des Forces Spéciales	Proportion de réunions de suivi de la stratégie du programme tenues	100%	85%	90%	100%	(Nombre de réunions tenues / Nombre de réunions planifiées) X 100 Prévision : 104 réunions Sources : Rapports d'activités DES / EMGA – DPOPS / EMGA
	Taux de réalisation des activités du plan d'actions	80%	80%	85%	90%	(Nombre d'activités du plan d'actions réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) X 100 Prévision : 470 activités Sources : Rapports d'activités DES / EMGA – DPOPS / EMGA
OS 2 : Accroître les capacités opérationnelles des Armées et des Forces Spéciales	Proportion des éléments des Armées et des Forces Spéciales formés aux opérations intérieures	80%	85%	90%	95%	(Effectif des Armées et des Forces Spéciales formés aux opérations intérieures / Prévisions du plan annuel de formation des effectifs des Armées et des Forces Spéciales) X 100 Sources : Rapports d'activités DES / EMGA – DPOPS / EMGA
	Taux de traitement des besoins en réparation des véhicules et engins spécifiques des Armées et des Forces Spéciales	85%	85%	90%	95%	(Besoins en réparations de véhicules et engins spécifiques traités / Total des besoins en réparations de véhicules exprimés) X 100 Sources : Situation d'exécution des entretiens des engins spécifiques EMGA / EMAIR / EMAT / FS / UREMGA
OS 3 : Contribuer à la défense régionale et internationale	Proportion des éléments des forces de défense formés en missions extérieures	100%	85%	90%	100%	(Nombre de forces de défense formés en missions extérieures / Prévisions de déploiement en missions extérieures) X 100 Prévision : 1000 militaires à former Source : Rapport d'activités DPOPS/EMGA
	Proportion des Forces de défense déployées en missions extérieures	75%	95%	98%	100%	(Nombre de Forces de défense déployées en missions extérieures / Effectif prévu pour les missions extérieures) X 100 Source : Rapport d'activités Bureau OPEX – 1 ^{er} BBP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Défense	177 267 534 597	226 079 730 137	240 360 912 107
Dépenses de personnel	98 758 124 240	106 685 808 542	115 348 716 640
Dépenses en biens et services	61 609 868 376	65 858 921 595	68 265 095 467
Transferts	0	0	0
Investissements	16 899 541 981	53 535 000 000	56 747 100 000
Trésor	16 899 541 981	53 535 000 000	56 747 100 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22075 Défense	177 267 534 597	226 079 730 137	240 360 912 107
2207501 Renforcement des capacités opérationnelles des armées et des forces spéciales.	177 134 768 612	200 539 396 491	213 291 526 452
1 Personnel	98 758 124 240	106 685 808 542	115 348 716 640
78021000521 Gérer le personnel de l'Armée de Terre	81 597 077 810	88 127 728 788	95 268 535 588
78021000522 Gérer le personnel de la Marine	4 549 895 888	4 924 779 570	5 332 201 448
78021000523 Gérer le personnel de la Garde Républicaine	8 151 901 629	8 807 509 473	9 523 636 373
78021000524 Gérer le personnel de l'Armée de l'Air	4 459 248 913	4 825 790 711	5 224 343 231
2 Biens et services	61 477 102 391	65 718 587 949	68 119 709 812
11021000015 Mettre en oeuvre la politique de formation des officiers	11 766 394	12 437 079	12 884 813
11021000018 Mettre en oeuvre la politique de protection des institutions et des hautes personnalités dans la zone de Yamoussoukro	30 558 198	32 300 016	33 462 816
11021000020 Mettre en oeuvre la politique de sécurité des personnes et des biens dans la zone Centre Nord Ouest	5 900 000	6 236 300	6 460 807
11021000023 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Yamoussoukro	15 454 099	16 334 983	16 923 042
11021000024 Gérer la formation initiale et continue des officiers	30 285 000	32 011 245	33 163 649
17021000027 Coordonner les activités des unités de la 3ème région militaire de Bouaké	5 900 000	6 236 300	6 460 807
17021000028 Mettre en oeuvre le soutien du génie militaire et civil dans la zone de Bouaké	8 833 197	9 336 689	9 672 810
17021000029 Gérer la surveillance et la défense aérienne du territoire (Bouaké)	10 827 051	11 444 194	11 856 183
17021000035 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone de Bouaké	7 787 705	8 230 604	8 527 942
17021000036 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Bouaké	15 454 099	16 334 983	16 923 042
17021000038 Mettre en oeuvre le soutien tactique des unités d'infanterie dans la zone de Bouaké	8 124 181	8 587 259	8 896 400
17021000039 Gérer la formation initiale et continue des sous-officiers	29 048 362	30 704 119	31 809 466
17021000041 Coordonner les activités des Ecoles et des Centres de Formation	13 144 716	13 893 966	14 394 147
17021000043 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la 3 à Région Militaire	19 557 378	20 672 149	21 416 346
23021000007 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire à la frontière nord-ouest	8 150 000	8 614 550	8 924 674
25021000017 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Korhogo	8 548 361	9 035 618	9 360 899
25021000021 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone de Korhogo	8 048 361	8 507 118	8 813 373
25021000022 Coordonner les activités des unités militaires dans la région de Korhogo	5 900 000	6 236 300	6 460 807
31021000020 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone de Daloa	7 978 688	8 433 473	8 737 078
31021000023 Coordonner les activités des unités militaires dans la région de Daloa	5 000 000	5 285 000	5 475 260
36021000010 Gérer la formation initiale des militaires du rang	8 118 035	8 580 764	8 889 670
41021000010 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire à la frontière ouest	8 024 181	8 481 559	8 786 895
55021000012 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire à la frontière sud-ouest (Grabo)	9 775 410	10 332 608	10 704 583
55021000015 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des personnes et des biens dans la zone de San Pédro	5 000 000	5 285 000	5 475 260
55021000016 Mettre en oeuvre la surveillance et la défense maritime dans la zone de San Pédro	5 000 000	5 285 000	5 475 260
62021000011 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire dans la zone de Bondoukou	8 433 197	8 913 889	9 234 789
71021000011 Mettre en oeuvre la surveillance et la défense maritime dans la zone d'Adiaké	5 000 000	5 285 000	5 475 260
71021000014 Mettre en oeuvre la politique de sécurité des personnes et des biens de la zone Sud-comoé et celle du plan fluvio-lagunaire	11 700 000	12 366 900	12 812 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22075 Défense	177 267 534 597	226 079 730 137	240 360 912 107
76021000003 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de N'Zianouan	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000457 Gérer les opérations de l'Armée de Terre	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000458 Mettre en oeuvre les opérations de l'Armée de Terre	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000459 Mettre en oeuvre les opérations de toutes les Forces	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000460 Gérer les activités extérieures de l'Armée de l'Air	679 076 254	717 783 601	743 623 810
78021000461 Gérer les ressources financières et matérielles au niveau de l'Etat-Major Général des Armées et l'ensemble des corps de troupe	258 792 084	273 543 233	283 390 788
78021000462 Gérer le personnel militaire de l'Etat-Major Général des Armées	3 404 895	3 598 974	3 728 537
78021000463 Gérer les munitions des Armées	9 050 000	9 565 850	9 910 220
78021000464 Gérer le transport des Armées	9 944 714	10 511 563	10 889 979
78021000465 Gérer le matériel Informatique de l'Etat-Major des Armées	4 839 345	5 115 188	5 299 334
78021000466 Elaborer et conduire la strategie d'emploi des Armées	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000467 Gérer l'équipement de l'Etat-Major des Armées	4 000 000	4 228 000	4 380 208
78021000468 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des personnes et des biens dans la zone d'Abidjan	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000469 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone d'Abidjan	12 433 197	13 141 889	13 614 997
78021000470 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense de la zone Abidjan-sud	4 000 000	4 228 000	4 380 208
78021000471 Gérer la logistique de l'Armée de Terre	409 200 000	432 524 400	448 095 278
78021000472 Gérer le matériel informatique de la Marine	5 000 000	5 285 000	5 475 259
78021000473 Gérer la formation continue du personnel de la Marine Nationale	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000474 Gérer le transport aérien et les liaisons de l'Armée de l'Air	10 063 526	10 637 147	11 020 084
78021000475 Mettre en oeuvre la surveillance et la défense maritime dans la zone d'Abidjan	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000476 Gérer le système d'information et de communication de l'Armée de Terre	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000477 Gérer la formation initiale et continue des militaires des Forces Spéciales	5 700 000	6 024 900	6 241 796
78021000478 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone d'Abidjan	45 071 699	47 640 786	49 355 853
78021000479 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de l'Armée de Terre	70 743 368	74 775 740	77 467 665
78021000480 Gérer les dépenses d'alimentation de l'Armée de Terre	32 050 390 400	33 914 447 677	35 170 620 488
78021000481 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation du Palais Présidentiel d'Abidjan	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000482 Gérer les dépenses d'alimentation de la Marine Nationale	2 392 000 000	3 984 181 810	4 127 612 355
78021000483 Gérer le soutien des unités de la Marine Nationale	4 405 386 660	4 656 493 700	4 824 127 473
78021000484 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des installations de l'Armée de l'Air	58 454 082	61 785 965	64 010 260
78021000485 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des installations de la Marine Nationale	57 222 212	60 483 878	62 661 298
78021000486 Gérer les dépenses d'alimentation de la Garde Républicaine	1 202 800 000	1 271 359 600	1 317 128 546
78021000492 Coordonner les activités des unités Rattachées à l'Etat Major Général	13 144 716	13 893 966	14 394 147
78021000525 Mettre en oeuvre les activités d'entrainement de l'ensemble des Forces	81 381 737	86 020 496	89 117 234
78021000529 Mettre en oeuvre la politique de lutte contre le terrorisme, la criminalité et le grand banditisme	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000530 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Yopougon	12 536 066	13 250 622	13 727 644
78021000531 Gérer la formation continue du personnel de la Garde Républicaine	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000538 Gérer la formation et l'instruction des Sapeurs Pompiers militaires	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000558 Gérer la logistique des Armées	689 615 930	728 924 038	755 165 303
78021000559 Exécuter et suivre la communication au sein de l'Etat-major des Armées	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000560 Elaborer les textes relatif à la réglementation des activités de l'Etat-Major des Armées	2 617 083	2 766 257	2 865 842
78021000561 Mettre en oeuvre la politique de défense aérienne du territoire et la protection des unités opérationnelles	67 700 000	71 558 900	74 135 020
78021000562 Gérer la formation aux techniques commandos de l'Armée de Terre	5 000 000	5 285 000	5 475 260

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22075 Défense	177 267 534 597	226 079 730 137	240 360 912 107
78021000563 Commander, coordonner et contrôler les activités des Forces Spéciales	99 802 169	105 490 893	109 288 564
78021000564 Gérer les ressources administratives et opérationnelles des Forces Spéciales	12 477 050	13 188 242	13 663 018
78021000565 Gérer les dépenses d'alimentation de l'Armée de l'Air	2 350 000 000	2 483 950 000	2 573 372 200
78021000566 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation de l'Etat-Major de l'Armée de Terre	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000567 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation du plan d'eau lagunaire et de sauvetage des navires en détresse	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000583 Coodonner les activités de l'Etat-Major Général des Armées	27 296 782	28 852 699	29 891 394
78021000602 Gérer les transmissions de l'Etat-Major des Armées	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000605 Gérer les services de l'Etat-Major	9 387 706	9 922 806	10 280 026
78021000608 Mettre en oeuvre les activités de l'Armée de l'Air	51 606 561	54 548 135	56 511 868
78021000609 Coordonner les activités des unités militaires dans la région d'Abidjan	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000610 Elaborer et mettre en oeuvre le plan de formation des Armées	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000611 Coordonner la politique de sécurisation de l'Etat-Major Général des Armées	8 633 197	9 125 289	9 453 799
78021000612 Mettre en oeuvre les activités de la Marine Nationale	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000613 Coordonner les activités de sécurisation des Institutions et des hautes personnalités	109 638 109	115 887 481	120 059 430
78021000614 Mettre en oeuvre la politique de protection des institutions et des hautes personnalités dans la zone d'Abidjan sud (Treichville)	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000626 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la Marine Nationale	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000628 Mettre en oeuvre la politique de soutien tactique des unités d'infanterie et de protection des unités opérationnelles	96 700 000	102 211 900	105 891 528
78021000631 Mettre en oeuvre le contre terrorisme et la libération d'otages	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000633 Mettre en oeuvre les activités des unités de l'Etat-Major de l'Armée de Terre	9 047 379	9 563 079	9 907 350
78021000638 Mettre en oeuvre le soutien commando et aéroporté des unités	18 302 870	19 346 134	20 042 594
78021000643 Gérer la formation des enfants de troupe	56 619 701	59 847 024	62 001 516
78021000644 Participer à l'organisation les fêtes Nationales	1 000 000 000	1 057 000 000	1 095 052 000
78021000645 Planifier les formations du personnel militaire de l'Etat-Major Général des Armées	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000646 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes, des biens et de la recherche en eaux profondes	488 548 140	516 395 384	534 985 617
78021000647 Mettre en oeuvre la politique de protection des institutions et des hautes personnalités dans la zone d'Abidjan	98 900 000	104 537 300	108 300 643
78021000656 Gérer le soutien des Unités Opérationnelles de l'Armée de l'Air	13 870 692 157	13 905 589 497	14 406 190 719
78021000657 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de l'Armée de l'Air	28 690 577	30 325 941	31 417 673
78021000660 Gérer les ressources humaines au sein de l'Armée de Terre	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000662 Planifier, coordonner et suivre les opérations des Armées	9 536 067	10 079 623	10 442 488
78021000663 Gérer le matériel informatique de l'Armée de Terre	5 839 345	6 172 188	6 394 386
78021000701 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Bingerville	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000715 Gérer les activités de musiques militaires des unités de l'Etat Major Général des Armées	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000716 Gérer les activités de renseignement de défense de l'Etat Major des armées	5 000 000	5 285 000	5 475 260
90021000009 Mettre en oeuvre les activités du Cours d'Etudes Supérieures de Défense (CESD)	15 000 000	15 855 000	16 425 780
90021000010 Mettre en oeuvre les activités de l'Académie des Forces Armées (AFA)	12 000 000	12 684 000	13 140 624
90021000011 Mettre en oeuvre la politique de formation de perfectionnement des officiers	8 000 000	8 456 000	8 760 416
90021000012 Mettre en oeuvre la politique de formation d'Etat-Major des officiers	8 000 000	8 456 000	8 760 416
90021000013 Gérer les programmes informatiques de l'Armée de l'air	5 000 000	5 285 000	5 475 260
90021000014 Exécuter et suivre la veille technologique au sein de l'état-major des armées	10 000 000	10 570 000	10 950 520
90021000017 Prendre en charge le fonctionnement du service financier du programme défense	23 400 000	24 734 789	25 624 244

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22075 Défense	177 267 534 597	226 079 730 137	240 360 912 107
4 Investissements	16 899 541 981	28 135 000 000	29 823 100 000
Trésor	16 899 541 981	28 135 000 000	29 823 100 000
78021000653 Construction des Unités des Forces Spéciales	1 000 000 000	1 000 000 000	1 060 000 000
78021000569 Construction de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT/C2D)	100 000 000	11 000 000 000	11 660 000 000
78021000568 Construction des Unités de la Marine Nationale	1 194 086 795	1 500 000 000	1 590 000 000
78021000491 Construction de la base aérienne de Daloa	4 196 500 000	4 000 000 000	4 240 000 000
78021000490 Construction et Réhabilitation des Unités des Forces Aériennes	331 044 432	1 000 000 000	1 060 000 000
78021000489 Construction des Unités des Forces Terrestres	4 217 321 980	6 000 000 000	6 360 000 000
78021000488 Construction et Extension de Centres de Secours GSPM	5 386 373 192	3 000 000 000	3 180 000 000
78021000487 Rénovation de l'EMPT	474 215 582	635 000 000	673 100 000
2207502 Amélioration des conditions de vie, de travail et la sécurité sociale du militaire.	89 733 197	25 494 847 989	27 022 262 514
2 Biens et services	89 733 197	94 847 989	98 262 514
17021000030 Prendre en charge et suivre médicalement des militaires du 3ème Bataillon d'infanterie de Bouaké	5 900 000	6 236 300	6 460 807
25021000015 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires du 4ème Bataillon d'infanterie de Korhogo	5 900 000	6 236 300	6 460 806
31021000026 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires du 2ème Bataillon d'infanterie de Daloa	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000493 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein de l'Etat-Major des Armées	10 000 000	10 570 000	10 950 520
78021000494 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein de l'Armée de l'Air	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000495 Mettre en oeuvre de la politique de lutte contre le SIDA au sein du Ministère de la Défense	5 700 000	6 024 900	6 241 796
78021000497 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires de la Base Aérienne d'Abidjan	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000498 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires de la Base Navale de Locodjro	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000570 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein de la Marine Nationale	5 000 000	5 285 000	5 475 260
78021000571 Prendre en charge et suivre médicalement les commandos parachutistes	9 200 000	9 724 400	10 074 478
78021000572 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires de la place d'armes d'Akouedo	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000573 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires du GSPM Indénié	5 900 000	6 236 300	6 460 807
78021000615 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein de l'Armée de Terre	7 633 197	8 068 289	8 358 748
78021000627 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein des Forces Spéciales	5 900 000	6 236 300	6 460 807
4 Investissements	0	25 400 000 000	26 924 000 000
Trésor	0	25 400 000 000	26 924 000 000
78021000616 Acquérir d'engins maritimes et Fluvio-Lagunaires	0	5 000 000 000	5 300 000 000
22075020024 Equipement des Forces Spéciales	0	10 000 000 000	10 600 000 000
22075020013 Equipements des Forces Terrestres	0	7 400 000 000	7 844 000 000
22075020010 Equipements des Forces Aériennes	0	3 000 000 000	3 180 000 000
2207503 Participation à la sécurité régionale et internationale.	43 032 788	45 485 657	47 123 141
2 Biens et services	43 032 788	45 485 657	47 123 141
78021000499 Elaborer la stratégie de déploiement des militaires dans les opérations extérieurs	5 900 000	6 236 300	6 460 806
78021000532 Participer aux opérations de soutien à la Paix	8 400 000	8 878 800	9 198 438
78021000617 Gérer les charges relatives à la surveillance maritime ouest africaine	28 732 788	30 370 557	31 463 897

II.2.3. Programme 3 : Sécurité

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Sécurité	Action 3.1: Renforcement des capacités opérationnelles de la gendarmerie nationale.
	Action 3.2: Amélioration des conditions de vie, de travail et la sécurité sociale du gendarme.
	Action 3.3: Participation à la sécurité régionale et internationale.

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Sécurité						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Coordonner les activités, de la Gendarmerie Territoriale, Mobile et des Unités Spécialisées	Proportion de réunions de suivi de la stratégie du programme	38%	70%	75%	80%	(Nombre de réunions tenues / Nombre de réunions prévues) X 100 Prévision : 36 réunions Source : Rapport d'activités COSUPGEND
	Taux de réalisation des activités du plan d'actions	73%	80%	90%	95%	(Activités du plan d'actions réalisées / Activités du plan d'actions prévues) X 100 Prévision : 100 activités Source : Rapport d'activités COSUPGEND
	Indice général ivoirien de sécurité (IGIS)	1,5	1,05	1	0,5	Échelle de 10. Données consolidées de la gendarmerie et de la police Source : Rapport d'activités COSUPGEND
OS 2 : Accroître les dispositifs de sécurité de la Gendarmerie Nationale	Taux de satisfaction en besoins d'équipements et en matériels	41%	75%	80%	85%	(Équipement reçu / Equipement prévu) X 100 Source : Rapport d'activités DOE
	Proportion de gendarmes formés aux opérations de sécurisation intérieure	41%	60%	70%	80%	(Nombre de gendarmes formés aux opérations de sécurisation intérieure / Nombre total de gendarmes) X 100 Source : Rapport d'activités DOE
OS 3 : Contribuer à la défense régionale et internationale	Nombre de gendarmes déployables aux missions extérieures	205	300	350	400	Dénombrement Source: Rapport d'activités DOE
	Taux de fonctionnalité des infrastructures destinées à la formation des gendarmes à déployer en opérations extérieures.	70%	87%	90%	95%	(Nombre d'infrastructures de formation fonctionnelles / Nombre total d'infrastructures destinés à la formation) X 100 Prévision : 77 infrastructures Source : Rapport d'activités DLOG
	Nombre de gendarmes déployés en missions extérieures	14	200	250	300	Dénombrement Source: Ordres de missions DOE

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Sécurité	97 057 311 674	112 713 529 010	121 173 902 046
Dépenses de personnel	84 372 151 373	91 049 145 071	98 367 525 519
Dépenses en biens et services	6 152 381 007	6 564 383 939	6 800 376 527
Transferts	0	0	0
Investissements	6 532 779 294	15 100 000 000	16 006 000 000
<i>Trésor</i>	6 532 779 294	15 100 000 000	16 006 000 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22076 Sécurité	97 057 311 674	112 713 529 010	121 173 902 046
2207601 Renforcement des capacités opérationnelles de la gendarmerie nationale.	97 036 111 674	106 691 829 010	114 792 053 702
1 Personnel	84 372 151 373	91 049 145 071	98 367 525 519
78021000500 Gérer le personnel de la gendarmerie	84 372 151 373	91 049 145 071	98 367 525 519
2 Biens et services	6 131 181 007	6 542 683 939	6 778 528 183
11021000016 Planifier et organiser les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Yamoussoukro	5 000 000	5 500 000	5 500 000
11021000017 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Yamoussoukro	5 000 000	5 500 000	10 000 000
11021000019 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Yamoussoukro	5 000 000	5 500 000	5 500 000
11021000021 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Yamoussoukro	4 500 000	5 500 000	10 000 000
11021000022 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Yamoussoukro	5 000 000	12 000 000	12 000 000
14021000005 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Dimbokro	5 000 000	10 000 000	10 000 000
14021000006 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Dimbokro	4 500 000	10 000 000	10 000 000
14021000007 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Dimbokro	5 000 000	12 000 000	12 000 000
15021000007 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Daoukro	4 500 000	5 500 000	10 000 000
15021000008 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Daoukro	5 000 000	12 000 000	12 000 000
15021000009 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Daoukro	5 000 000	5 500 000	10 000 000
17021000001 Assurer la coordination opérationnelle des Légions dans la zone de Bouaké	4 500 000	6 000 000	6 000 000
17021000002 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Sakassou	5 000 000	10 000 000	10 000 000
17021000003 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Marabadiassa	5 000 000	12 000 000	12 000 000
17021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Sakassou	4 500 000	10 000 000	10 000 000
17021000031 Planifier et organiser les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Bouake	5 000 000	5 500 000	5 500 000
17021000032 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaké	4 500 000	5 500 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22076 Sécurité	97 057 311 674	112 713 529 010	121 173 902 046
17021000033 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaké	5 000 000	5 500 000	10 000 000
17021000034 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Bouaké	5 000 000	5 500 000	5 500 000
17021000037 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Bouaké	5 000 000	12 000 000	12 000 000
17021000040 Gérer la formation des maîtres chiens de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 500 000	5 500 000
18021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Niakaramadougou	5 000 000	12 000 000	12 000 000
18021000005 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Katiola	4 500 000	5 500 000	10 000 000
18021000006 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Katiola	5 000 000	5 500 000	10 000 000
22021000005 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Touba	5 000 000	5 500 000	10 000 000
22021000006 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Touba	4 500 000	5 500 000	10 000 000
22021000007 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Touba	5 000 000	12 000 000	12 000 000
23021000008 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Odienné	5 000 000	10 000 000	10 000 000
23021000009 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone d'Odienné	5 000 000	12 000 000	12 000 000
23021000010 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Odienné	4 500 000	10 000 000	10 000 000
23021000011 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Odienné	5 000 000	5 500 000	5 500 000
23021000012 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone d'Odienné	5 000 000	5 500 000	5 500 000
24021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Kong	5 000 000	12 000 000	12 000 000
24021000007 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Ferkéssédougou	4 500 000	5 500 000	10 000 000
24021000008 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Ferkéssédougou	5 000 000	5 500 000	10 000 000
24021000009 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Ferkéssédougou	5 000 000	12 000 000	12 000 000
25021000001 Assurer la coordination opérationnelle des Légions dans la zone de Korhogo	4 500 000	6 000 000	6 000 000
25021000016 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Korhogo	5 000 000	12 000 000	12 000 000
25021000018 Coordonner les activités des unités de le Gendarmerie mobile de la zone de Korhogo	5 000 000	5 500 000	5 500 000
25021000019 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Korhogo	5 000 000	5 500 000	10 000 000
25021000020 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Korhogo	5 500 000	5 500 000	8 000 000
25021000023 Mettre en oeuvre les les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Korhogo	4 500 000	5 500 000	10 000 000
26021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Boundiali	4 500 000	10 000 000	10 000 000
26021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Boundiali	5 000 000	10 000 000	10 000 000
28021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Bouna	5 000 000	12 000 000	12 000 000
28021000002 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Bouna	4 500 000	10 000 000	10 000 000
28021000003 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bouna	5 000 000	10 000 000	10 000 000
31021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Issia	4 500 000	10 000 000	10 000 000
31021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Issia	5 000 000	10 000 000	10 000 000
31021000003 Assurer la coordination opérationnelle des Légion dans la zone de Daloa	4 500 000	6 000 000	6 000 000
31021000021 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Daloa	5 000 000	12 000 000	12 000 000
31021000022 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Daloa	5 000 000	10 000 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22076 Sécurité	97 057 311 674	112 713 529 010	121 173 902 046
31021000024 Gérer la formation initiale, continue et le perfectionnement des cadres officiers et sous-officiers de la Gendarmerie Nationale	54 230 000	54 230 000	54 230 000
31021000025 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Daloa	5 000 000	5 500 000	5 500 000
31021000028 Planifier et organiser les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Daloa	5 000 000	5 500 000	5 500 000
31021000029 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Daloa	4 500 000	10 000 000	10 000 000
32021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Gagnoa	5 000 000	12 000 000	12 000 000
32021000004 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de GAGNOA	4 500 000	5 500 000	10 000 000
32021000005 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Gagnoa	5 000 000	8 555 755	10 000 000
35021000003 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaflé	5 000 000	5 500 000	10 000 000
36021000007 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Seguela	5 000 000	12 000 000	12 000 000
36021000008 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Séguéla	4 500 000	5 500 000	10 000 000
36021000009 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Séguéla	5 000 000	5 500 000	10 000 000
41021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Danané	4 500 000	10 000 000	10 000 000
41021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Danané	5 000 000	10 000 000	10 000 000
41021000003 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Man	5 000 000	5 500 000	9 000 000
41021000004 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Man	5 000 000	5 500 000	9 000 000
41021000008 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Man	4 500 000	5 500 000	10 000 000
41021000009 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Danané	5 000 000	12 000 000	12 000 000
41021000011 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Man	5 000 000	12 000 000	12 000 000
41021000012 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Man	5 000 000	5 500 000	10 000 000
42021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Toulepleu	5 000 000	12 000 000	12 000 000
42021000003 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Guiglo	4 500 000	5 500 000	10 000 000
42021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Guiglo	5 000 000	5 500 000	10 000 000
43021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Duékoué	4 500 000	10 000 000	10 000 000
43021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Duékoué	5 000 000	10 000 000	10 000 000
51021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Divo	5 000 000	12 000 000	12 000 000
51021000005 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Divo	4 500 000	5 500 000	10 000 000
51021000006 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone deDivo	5 000 000	5 500 000	10 000 000
55021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de San-Pedro	5 000 000	12 000 000	12 000 000
55021000002 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Tabou	5 000 000	12 000 000	12 000 000
55021000013 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de San Pedro	5 000 000	5 500 000	5 500 000
55021000014 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des plateformes portuaires de San Pedro	5 000 000	12 000 000	12 000 000
55021000017 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de San Pedro	4 500 000	5 500 000	10 000 000
55021000018 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de San Pedro	5 000 000	5 500 000	10 000 000
55021000019 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de SAN PEDRO	5 000 000	5 500 000	5 500 000
56021000006 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Soubré	4 500 000	5 500 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22076 Sécurité	97 057 311 674	112 713 529 010	121 173 902 046
56021000007 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de soubré	5 000 000	5 500 000	10 000 000
56021000008 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Soubre	5 000 000	12 000 000	12 000 000
61021000001 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Abengourou	5 000 000	5 500 000	9 000 000
61021000002 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone d'Abengourou	5 000 000	5 500 000	9 000 000
61021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Abengourou	5 000 000	5 500 000	10 000 000
61021000005 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Abengourou	4 500 000	5 500 000	10 000 000
61021000020 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone d'Abengourou	5 000 000	12 000 000	12 000 000
62021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Tanda	4 500 000	10 000 000	10 000 000
62021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Tanda	5 000 000	10 000 000	10 000 000
62021000009 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Bondoukou	5 000 000	12 000 000	12 000 000
62021000010 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bondoukou	5 000 000	5 500 000	10 000 000
62021000012 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Bondoukou	4 500 000	5 500 000	10 000 000
71021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Grand-Bassam	4 500 000	10 000 000	10 000 000
71021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Grand-Bassam	5 000 000	10 000 000	10 000 000
71021000010 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Aboisso	5 000 000	5 500 000	10 000 000
71021000012 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Aboisso	5 000 000	12 000 000	12 000 000
71021000013 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Aboisso	4 500 000	5 500 000	10 000 000
76021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone d'Agboville	5 000 000	12 000 000	12 000 000
76021000002 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Agboville	4 500 000	10 000 000	10 000 000
76021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Agboville	5 000 000	10 000 000	10 000 000
76021000006 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Tiassalé	4 500 000	10 000 000	10 000 000
76021000007 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Tiassalé	5 000 000	10 000 000	10 000 000
77021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone d'Adzope	5 000 000	12 000 000	12 000 000
77021000005 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Adzopé	4 500 000	5 500 000	10 000 000
77021000006 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d' Adzopé	5 000 000	5 500 000	10 000 000
78021000501 Coodonner et suivre les activités de la Gendarmerie Mobile et Unités spécialisées	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000502 Gérer les ressources humaines de la Gendarmerie Nationale	4 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000503 Planifier et organiser les concours et les satges de formation de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000504 Mettre en oeuvre les opérations d'intervention et de formation des personnels commandos	7 600 000	19 500 001	33 000 000
78021000505 Executer les missions relatives à la recherche du renseignement et de la police judiciaire	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000506 Gérer le maintien en condition des véhicules et engins de la Gendarmerie Nationale	444 180 000	415 650 010	415 650 010
78021000507 Mettre en oeuvre la politique des télécommunications et des systèmes d'information au sein de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 500 000	5 500 000
78021000508 Conduire toutes les enquêtes relevant de la Police Judiciaire	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000509 Planifier et organiser les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone d'Abidjan	5 000 000	5 500 000	5 500 000
78021000510 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Abidjan Nord	4 500 000	5 500 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22076 Sécurité	97 057 311 674	112 713 529 010	121 173 902 046
78021000511 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Abobo	5 000 000	12 000 000	12 000 000
78021000512 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Abidjan Nord	5 000 000	5 500 000	10 000 000
78021000513 Mettre en oeuvre le soutien matériel de la Gendarmerie Nationale	178 400 000	178 400 000	178 400 000
78021000514 Gérer les opérations de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000515 Constituer un fichier d'empreinte digitale et d'information sur l'ensemble de la population ivoirienne	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000517 Coodonner et suivre les activités de la Gendarmerie Nationale	93 208 173	93 208 173	93 208 173
78021000518 Mettre en oeuvre les moyens logistiques de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 500 000	5 500 000
78021000527 Gérer les dépenses d'alimentation de la Gendarmerie Nationale	4 000 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000
78021000533 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Koumassi	5 000 000	12 000 000	12 000 000
78021000554 Coodonner et suivre les activités de la Gendarmerie Territoriale	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000555 Mettre en oeuvre la politique de protection des Hautes Personnalités	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000556 Mettre en oeuvre la politique de lutte contre le grand banditisme	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000557 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone d'Abidjan	5 000 000	5 500 000	5 500 000
78021000578 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaflé	4 500 000	5 500 000	10 000 000
78021000579 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Abidjan Sud	4 500 000	5 500 000	10 000 000
78021000580 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone d'Abidjan- Agban	5 000 000	12 000 000	12 000 000
78021000581 Gérer la formation des officiers et des sous-officiers de la Gendarmerie Nationale	50 330 000	50 330 000	50 330 000
78021000582 Gérer la formation continue des officiers de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 500 000	5 500 000
78021000603 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des plateformes portuaires	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000607 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Yopougon	5 000 000	12 000 000	12 000 000
78021000618 Mettre en oeuvre la politique de renseignement au sein de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000619 Exécuter et suivre la communication au sein de la Gendarmerie	4 500 000	5 500 000	5 500 000
78021000621 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Abidjan Sud	5 000 000	5 500 000	10 000 000
78021000622 Mettre en oeuvre la politique de service d'honneur au sein de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 500 000	5 500 000
78021000625 Mettre en oeuvre les opérations d'interventions et de sécurisation des personnes et des biens	4 822 834	12 000 000	12 000 000
78021000630 Inspecter les ressources techniques mises à la disposition de la Gendarmerie	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78021000634 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des plateformes aéroportuaires	5 000 000	5 500 000	5 500 000
78021000648 Lutter contre le grand banditisme le trafic des stupéfiants au moyen des chiens	5 000 000	6 800 000	6 800 000
78021000650 Exécuter les missions de rétablissement de l'ordre public et de sécurisation des sites sensibles	505 400 000	462 400 000	462 400 000
78021000666 Assurer la coordination opérationnelle des Légion dans la zone d'Abidjan	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78021000667 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d' Abidjan-Est	5 000 000	10 000 000	10 000 000
78021000668 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Abidjan-Ouest	4 500 000	10 000 000	10 000 000
78021000669 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d' Abidjan-Ouest	5 000 000	10 000 000	10 000 000
78021000700 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Abidjan-Est	4 500 000	10 000 000	10 000 000
78021000702 Mettre en oeuvre la politique de renseignement au sein de la gendarmerie Nationale	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78021000703 Mettre en oeuvre la politoque de lutte contre le grand Banditisme	6 000 000	6 000 000	6 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22076 Sécurité	97 057 311 674	112 713 529 010	121 173 902 046
78021000704 Organiser les stages de formation et la formation continue du personnel de la Gendarmerie Nationale	4 000 000	5 000 000	8 000 000
78021000705 Organiser les activités relatives au concours de la Gendarmerie Nationale	4 000 000	5 000 000	8 000 000
78021000706 Gérer le matériel militaire de la Gendarmerie Nationale	4 000 000	5 000 000	8 000 000
78021000707 Coordonner les activités des unités rattachées à la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 000 000	10 000 000
78021000708 Coordonner les activités de renseignement des unités rattachées à la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 000 000	10 000 000
78021000714 Gérer les activités budgétaires de la Gendarmerie Nationale	13 010 000	13 110 000	14 010 000
79021000002 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Dabou	4 500 000	10 000 000	10 000 000
79021000003 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Dabou	5 000 000	10 000 000	10 000 000
90021000003 Assurer les enquêtes de la lutte contre la cybercriminalité	5 000 000	10 000 000	10 000 000
90021000004 Lutter contre le grand banditisme dans les zones rurales	4 500 000	5 000 000	5 000 000
90021000005 Contrôler les activités des Unités de lutte contre le Banditisme Rurale	4 500 000	10 000 000	10 000 000
90021000006 Coordonner et suivre les activités de la section renseignement (RGTS)	4 500 000	5 000 000	5 000 000
90021000007 Coordonner les activités de formation et de perfectionnement des Ecoles de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 500 000	5 500 000
4 Investissements	6 532 779 294	9 100 000 000	9 646 000 000
Trésor	6 532 779 294	9 100 000 000	9 646 000 000
90021090119 Construction de bâtiments dans les régions, légions et écoles de la Gendarmerie	435 021 653	0	0
78021000516 Construction et Réhabilitation des Unités de la Gendarmerie Nationale	6 097 757 641	9 100 000 000	9 646 000 000
2207602 Amélioration des conditions de vie, de travail et la sécurité sociale du gendarme.	16 200 000	6 016 200 000	6 376 348 344
2 Biens et services	16 200 000	16 200 000	16 348 344
78021000520 Prendre en charge et suivre médicalement les gendarmes	5 900 000	5 900 000	6 048 344
78021000575 Mettre en oeuvre la politique médicale au sein de la Gendarmerie Nationale	10 300 000	10 300 000	10 300 000
4 Investissements	0	6 000 000 000	6 360 000 000
Trésor	0	6 000 000 000	6 360 000 000
22076020005 Equipement de la Gendarmerie Nationale	0	6 000 000 000	6 360 000 000
2207603 Participation à la sécurité régionale et internationale.	5 000 000	5 500 000	5 500 000
2 Biens et services	5 000 000	5 500 000	5 500 000
78021000576 Elaborer et exécuter le plan de déploiement des gendarmes dans les Opérations de Soutien à la Paix	5 000 000	5 500 000	5 500 000

SECTION 229 : MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- la pratique de l'agriculture itinérante ;
- le faible niveau de couverture des besoins en service public dans le secteur agricole ;
- le faible niveau d'utilisation des semences améliorées ;
- les faibles niveaux de productivité endémiques au secteur ;
- la faiblesse des taux de transformation des productions agricoles ;
- l'insuffisance organisationnelle de certaines filières ;
- la récurrence des conflits fonciers liée à la non sécurisation des territoires des villages ;
- la non maîtrise de l'eau par les acteurs du secteur ;
- la non prise en compte des changements climatiques ;
- l'insuffisance de ressources financières allouées au secteur agricole ;
- la faible diversification des productions au niveau des exploitations agricoles ;
- l'absence de mécanisme de financement adapté au secteur agricole ;
- le faible taux de couverture des besoins de consommation en riz.

I.1.2. Réponses apportées

- la signature des accords de financements du projet de Pôle Agro-industriel du Nord ;
- la formation de producteurs, de transformatrices artisanales, d'exploitants agricoles et de jeunes ;
- la distribution de semences et d'engrais aux producteurs ;
- la mise en place d'espaces agricoles ;
- la production de maraîchers et de boutures commerciales ;
- l'installation de champs-écoles ;
- le démarrage de travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures ;
- la mise en valeur de surfaces de productions agricoles ;
- la délimitation, le bornage de territoires de villages et la délivrance de certificats fonciers ;
- l'installation d'unités de transformation et de centres de prestations de services agricoles mécanisés ;
- le lancement des réformes des filières hévéa et palmier à huile ;
- la réorganisation de la Chambre d'Agriculture ;
- l'opérationnalisation de l'agence dédiée au foncier rural ;
- la mise en place d'une Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) au sein de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

I.1.3. Défis et priorités

- l'amélioration du niveau de productivité agricole ;
- l'augmentation progressive des ressources allouées au secteur agricole conformément aux engagements de Malabo ;
- la formation et l'appui-conseil aux producteurs agricoles pour la diversification des productions au niveau de leurs exploitations ;
- la promotion des activités de transformation et de valorisation des productions agricoles à travers la mise en place des agro-pôles sur toute l'étendue du territoire national ;
- le renforcement des mesures sécuritaires des zones de production agricole ;

- la promotion des aménagements hydro-agricoles et de l'utilisation rationnelle des ressources en eau ;
- la sensibilisation et la mise en œuvre de la loi relative au foncier rural ;
- l'amélioration de la productivité et de la production de riz ;
- l'augmentation de la capacité de valorisation du riz ;
- la mise en place de mécanismes innovants de financement et de commercialisation agricole ;
- la prise en compte de l'environnement dans le développement de l'activité agricole ;
- le renforcement de la gouvernance de planification, de la programmation et du suivi-évaluation aux niveaux national et local ;
- la structuration des acteurs du secteur agricole ;
- la mise en œuvre d'actions pour la sécurité alimentaire notamment le financement de la production de contre saison, la mise à disposition d'intrants agricoles dans un contexte marqué par la flambée des prix, etc. ;
- la réalisation de projets portant sur la gestion des risques agricoles et l'accès au crédit pour les acteurs agricoles ;
- l'implémentation d'actions dans le cadre de la transformation des productions agricoles.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la productivité et le développement durable de production agro-sylvo-pastorale et halieutique ;
- l'amélioration de la valeur ajoutée et de la performance des marchés ;
- la gestion durable des ressources environnementales et la résilience climatique ;
- l'amélioration des conditions de vie des acteurs et la promotion du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ;
- l'expansion de l'accès au financement et des canaux d'investissements privés ;
- le renforcement du cadre institutionnel, de la gouvernance du secteur et de l'environnement des affaires.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les productions des filières agricoles sont développées ;
- les services de recherche, d'appui-conseil et de contrôle qualité sont renforcés ;
- l'agriculture est modernisée ;
- la gestion du foncier rural est améliorée ;
- la promotion du métier d'agriculteur est assurée ;
- la promotion des agro-industries est assurée ;
- les superficies rizicoles exploitées sont accrues ;
- la productivité des exploitations rizicoles est améliorée ;
- la valorisation du riz est améliorée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n° 2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 4, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Agriculture, de Développement rural, de Promotion de la Riziculture, d'Agro-Industrie et de Recherche Agronomique appliquée.

A ce titre, et en liaison avec les départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière d'agriculture

- promotion et vulgarisation du matériel végétal et des technologies agricoles performantes ;
- organisation de la protection phytosanitaire ;

- organisation du contrôle des denrées alimentaires végétales et d'origine végétale produites localement, importés et destinées à l'exportation ;
- organisation du contrôle de la production et de la qualité des semences et plants, ainsi que des engrais et autres intrants ;
- organisation et contrôle de la protection phytosanitaire ;
- établissement et contrôle des normes de qualité et de conditionnement des produits agricoles ;
- incitation à la promotion d'une agriculture moderne par :
 - l'amélioration qualitative et la promotion des cultures traditionnelles,
 - la promotion des cultures de diversification ;
 - la vulgarisation de techniques culturales innovantes et le soutien à la mécanisation agricole.
- mise en œuvre d'une politique visant l'autosuffisance alimentaire, notamment en matière de riz ;
- échanges d'expériences et soutien aux actions du Gouvernement au niveau international, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine ;
- incitation à la promotion, à la valorisation et à la transformation des produits agricoles, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- formations professionnelles agricoles initiale et continue, en liaison avec les Ministres chargés des Eaux et Forêts et des Ressources Animales et Halieutiques ;
- formation et encadrement des exploitants agricoles ;
- promotion et encadrement de nouveaux types d'exploitants agricoles modernes ;
- modernisation des exploitations et des structures de productions agricoles ;
- amélioration de la productivité agricole et de la capacité de stockage des produits agricoles ;
- définition et mise en place de conditions et d'instruments nécessaires à l'essor et au bon fonctionnement des exploitations agricoles familiales modernes en ce qui concerne notamment les prix des produits, leur commercialisation et les conseils techniques et de gestion ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi des programmes de rénovation et de développement agricole, en liaison avec les Ministres chargés de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Industrie ;
- identification des travaux de recherche en agronomie et en agro-industrie, en liaison avec les Ministres chargés de la Recherche Scientifique et de l'Industrie ;
- négociation et suivi des conventions et accords internationaux sur les produits agricoles de base d'exportation, en liaison avec les ministères techniques concernés ;
- suivi des relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales et intergouvernementales opérant dans le domaine des produits agricoles de base ;
- information périodique du Gouvernement sur l'évolution des cours des matières premières agricoles, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce ;
- définition et contrôle de la stratégie en matière de formation professionnelle agricole ;
- participation à la définition des politiques et programmes de recherche agronomique, en relation avec le Ministre chargé de la Recherche Scientifique.

En Matière de Développement Rural

- gestion du domaine foncier rural ;
- promotion du Code Foncier Rural par des actions de sensibilisation et de formation des populations ;
- mise en œuvre du Code Foncier Rural, en liaison avec le Ministre chargé des Eaux et Forêts ;
- promotion et modernisation des communautés rurales ;
- mise en œuvre d'un système performant de gestion dans le domaine rural ;
- participation à la mise en place du cadastre en milieu rural ;
- promotion et développement des mouvements coopératifs et mutualistes, des organisations professionnelles agricoles et des organisations professionnelles agricoles et des organisations interprofessionnelles agricoles ;
- promotion et développement des systèmes de financement décentralisé du crédit agricole et de l'assurance, en liaison avec le Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
- promotion et suivi des actions visant la réalisation d'infrastructures de base, notamment des pistes agricoles, rurales, et la production d'énergie permettant d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et les conditions de productions économiques agricoles, en liaison avec les Ministres concernés notamment les Ministères chargés des Infrastructures Economiques, des Mines, du Pétrole et de l'Energie ;
- promotion des infrastructures de collecte, de commercialisation des produits agricoles en milieu rural, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce ;
- identification et mise en œuvre des aménagements ruraux, notamment des aménagements hydro-agricoles et de la mécanisation agricole ;
- animation des actions en milieu rural, en liaison avec les Collectivités territoriales ;

- promotion du développement économique des territoires ruraux par :
- l'incitation à la création, l'amélioration et la modernisation des exploitations agricoles en milieu rural,
- la diversification des activités agricoles en milieu rural ;
- amélioration de l'environnement et de l'espace rural par :
- l'établissement de plans d'aménagement et de restauration des sols en milieu rural ;
- l'incitation à la création de zones de biodiversité au sein des grandes exploitations agricoles,
- coordination des programmes et projets de développement rural ;

En matière de Promotion de la Riziculture

- élaboration des lois et règlements relatifs à la promotion de la riziculture ;
- élaboration et exécution des programmes et projets visant à satisfaire l'ensemble des besoins de production nationale en riz en et en semences sélectionnées à haut rendement ;
- promotion d'initiatives de partenariat public-privé en matière de développement de la chaîne de valeurs du riz en Côte-d'Ivoire ;
- participation à la promotion, à la valorisation et à la transformation du riz ;
- participation à la mise en place d'une politique de commercialisation intérieure et extérieure, le cas échéant, du riz local, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce ;
- participation à l'élaboration et exécution de la politique de régulation du marché du riz en Côte d'Ivoire, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce.

En matière d'Agro-Industrie

- élaboration des lois et règlements en matière d'Agro-Industrie en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- recherche des opportunités de création et de développement de productions industrielles en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- promotion de la transformation locale en produits finis ou semi-finis des produits agricoles locaux en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- incitation à la promotion, à la valorisation et à la transformation des produits finis ou semi-finis des produits agricoles en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- modernisation et promotion de l'Agro-Industrie en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- suivi et évaluation des accords et processus de transfert de technologies ;
- promotion, coordination et suivi des activités agro-industrielles en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie.

En matière de Recherche Agronomique appliquée

- définition des politiques et programmes de recherche agronomique appliquée de productions vivrières et de rente en liaison avec le Ministre chargé de la Recherche Scientifique ;
- adaptation et valorisation des résultats de la recherche technologique appliquée ;
- identification des travaux de recherche en Agronomie et en Agro-Industrie en liaison avec le Ministre chargé de la Recherche Scientifique et le Ministre chargé de l'Industrie.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire.
- Programme 3 : Développement rural.
- Programme 4 : Promotion de la riziculture.
- Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	<p>Cabinet Inspection Générale Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Coopération (DAJCCI) Direction des Affaires Financières (DAF) Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF) Direction de la Communication et de la Promotion Agricole (DCPA) Direction du Développement Local et des Services Extérieures (DDLSE) Directions Régionales de l'Agriculture et du Développement Rural (DRADR) Directions Départementales de l'Agriculture et du Développement Rural (DDADR) Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGSPS) Direction de la Planification, de la Programmation et du Financement (DPPF) Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique (DSDI) Direction de l'Évaluation des Projets (DEP) ; Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) Service de Gestion du Patrimoine</p>	<p>Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) Conseil Café Cacao Conseil Coton Anacarde Conseil Hévéa Palmier à Huile</p>	<p>Projet de réhabilitation des Directions Régionales et Départementales du MINAGRI/DAAF Projet d'Opérationnalisation du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) Projet d'Appui à la Formation Agricole / INFPA Suivre l'exécution du PSGouv/Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Suivre l'exécution du PSGouv/Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural II Projet de sécurisation du patrimoine immobilier du MEMINADER</p>	
Programme 2: Productions et Sécurité alimentaire	<p>Direction Générale des Productions & de la Sécurité Alimentaire (DGPSA) Direction de la Protection des Végétaux, Contrôle & Qualité (DPVCQ) Direction des Cultures Pérennes et d'Exportation (DCPE) Direction des Cultures Vivrières & de la Sécurité Alimentaire (DCVSA) Direction des Semences Engrais et Produits Assimilés (DPSPA)</p>	<p>Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) Fonds Interprofessionnel pour la Recherche & le Conseil Agricole (FIRCA) Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA)</p>	<p>Programme des filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI) Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles –PADFA Construction, réhabilitation et équipement du LANADA Programme sécurité alimentaire Projet soja Projet d'Appui au Secteur Vivrier Projet de Développement des chaînes de valeurs vivrières Appui au développement du secteur vivrier</p>	<p>Projet d'appui au développement des filières manioc et maraichers (PRO2M)</p>

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Développement rural	<p>Direction Générale du Développement Rural (DGDR) Direction des Organisations Professionnelles Agricoles (DOPA) Direction du Foncier Rural (DFR) Direction de la Promotion de la Modernisation du Territoire Agricole (DPMTA) Direction Générale de la Promotion des Agro-Industries (DGPAI) Direction des Agro-Industries Intégrées (DAII) Direction des Petites et Moyennes Agro-Industries (DPMAI) Direction de la Promotion des Technologies de Conservation et de Transformation (DPTCT)</p>	<p>Chambre Nationale d'Agriculture Agence du Foncier Rural (AFOR)</p>	<p>Projet d'Appui au Développement des Chaînes de valeur dans l'Indénié-Djuablin (PDC ID) Projet d'accélération de la valorisation de la noix de cajou (PPCA) Programme d'Appui au Foncier Rural (PAFR) Projet d'Amélioration et de mise en œuvre de la Politique Foncière (PAMOFOR) Projet d'agriculture sous contrat Projet de Pôle Agro-industriel (2PAI) Bélier Projet de Pôle Agro-Industriel (2PAI) Nord Programme National des Métiers Ruraux (PNMR) Projet de construction de magasins de stockage Projet de résilience des systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire Projet de Renforcement des Moyens de Subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'Zi (PREMOPEF) Projet d'appui à la gouvernance de la filière Cacao (PAGFIC) Projet des Chaînes de valeur Compétitive pour l'Emploi et la Transformation économique (PCCET)</p>	<p>Promotion du Financement des entreprises Agricoles en milieu rural (ProFinA)</p>
Programme 4: Promotion de la riziculture	<p>Direction Générale de la Promotion de la Riziculture (DGPR) Direction de la Production Rizicole (DPR) Direction de la Transformation et de la Mise à Marché (DTMM) Direction du Partenariat et des Pôles Rizicoles (DPPR)</p>	<p>Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ)</p>	<p>Projet de Production et de Traitement de Semences Certifiées de Riz en Côte d'Ivoire (PPTSCR-CI) Projet d'aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK) Projet de Promotion du riz local en République de Côte d'Ivoire (PRORIL 2) Projet d'Amélioration de la Qualité du Riz (PAQ-riz) Projet de Développement Intégré du Wassoulou, Phase 1 (PDIW) Projet d'Aménagement Hydroagricole du Haut Sassandra Fromager Phase 3 (PAHA HSF 3)</p>	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers	Enquête Nombre de réponses positives / Nombre de réponses total Source : Rapports d'enquête DSDI / DR / DD
		IP 1.1.2 : Taux de fréquentation des services du MEMINADER	Enquête Nombre d'usagers reçus / Nombre d'usagers prévus Sources : Rapports d'enquête DSDI / DR / DD
OG2 : Améliorer la productivité du secteur agricole et assurer la sécurité alimentaire	RS 2.1 : Les productions des filières agricoles sont développées	IP 2.1.1 : Taux de couverture des besoins alimentaires	Enquête Part de production locale / Consommation totale Source : Rapport d'activités DGPSA
	RS 2.2 : Les services de recherche, d'appui-conseil et de contrôle qualité sont renforcés	IP 2.2.1 : Taux de croissance de la production nationale des produits agricoles (rente et vivriers)	((Production année n - Production année n-1) / Production année n-1) Source : Rapport d'activités DGPSA
OG3 : Améliorer l'environnement de l'agriculteur par la promotion de l'innovation	RS 3.1 : L'agriculture est modernisée	IP 3.1.1 : Taux de financement des producteurs	Part de financement des producteurs / Financement total Sources : Rapports d'activités DGDR / Projets
	RS 3.2 : La gestion du foncier rural est améliorée	IP 3.2.1: Taux de résolution des conflits fonciers (dans les zones PAMOFOR)	Nombre de conflits résolus / Nombre de conflits enregistrés Sources : Rapports d'activités DGDR / DFR / AFOR
	RS 3.3 : La promotion du métier d'agriculteur est assurée	IP 3.3.1 : Taux de professionnalisation du métier d'agriculteur	Nombre d'acteurs ayant bénéficié d'une formation professionnelle / Nombre d'acteurs identifiés Sources : Rapports d'activités DGDR / DOPA / PNMR
	RS 3.4 : La promotion des agro-industries est assurée	IP 3.4. 1 : Taux de transformation des produits agricoles	Quantité des produits transformés / Production totale Source : Rapport d'activités DGPAI
OG4 : Assurer la couverture des besoins de consommation par la production nationale de riz blanchi de bonne qualité et garantir les stocks de sécurité	RS 4.1 : Les superficies rizicoles exploitées sont accrues	IP 4.1.1 : Taux d'accroissement des superficies rizicoles exploitées	Enquête ((Superficie exploitée année n – Superficie exploitée année n-1) / Superficie exploitée année n-1) Sources : Rapports d'activités DGPR / RAP du programme 4 / Rapport d'enquête ADERIZ
	RS 4.2 : La productivité des exploitations rizicoles est améliorée	IP 4.2.1 : Rendement moyen des exploitations rizicoles	Enquête Quantité totale de paddy produit / Superficie totale emblavée Sources : Rapports d'activités DGPR / RAP du programme 4 / Rapport d'enquête ADERIZ
	RS 4.3 : La valorisation du riz est améliorée	IP 4.3.1 : Quantité de riz local blanchi disponible	Enquête Taux moyen d'usinage X Quantité de paddy usinée Sources : Rapports d'activités DGPR / RAP du programme 4 / Rapport d'enquête ADERIZ

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	218 901 772 660	177 201 654 094	188 672 439 191
1.1 Ressources Intérieures	143 674 129 274	142 854 454 094	152 422 439 191
1.1.1 Budget Etat	143 674 129 274	142 854 454 094	152 422 439 191
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	75 227 643 386	34 347 200 000	36 250 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	75 227 643 386	34 347 200 000	36 250 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	218 901 772 660	177 201 654 094	188 672 439 191
2.1 Personnel	11 632 308 797	11 956 762 492	12 340 965 134
2.1.1 Solde y compris EPN	11 632 308 797	11 956 762 492	12 340 965 134
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 880 888 445	4 929 290 384	5 188 502 916
2.3 Transferts et subventions	94 120 703 450	96 165 501 218	97 897 771 141
2.4 Investissement	109 267 871 968	64 150 100 000	73 245 200 000
Trésor	34 040 228 582	29 802 900 000	36 995 200 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	75 227 643 386	34 347 200 000	36 250 000 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Animation et coordination du Ministère
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Gestion des Ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.5: Amélioration de la formation professionnelle agricole

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la gouvernance et la visibilité des actions dans le secteur agricole.	Taux de textes soumis	78%	97%	99%	99%	(Nombre de textes soumis / Nombre de textes prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DAJCCI
	Taux d'organisation des activités promotionnelles	33%	100%	100%	100%	(Nombre d'événements organisés / Nombre d'événements prévus) X 100 Sources : Rapports d'activités / DCPA / DOPA / DRHF / DCVSA / CCC / CCA / Bilan SARA
	Taux de réalisation des missions d'inspections	-	97%	100%	100%	(Nombre de missions d'inspections effectuées / Nombre de missions d'inspections planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités IG
OS 2 : Améliorer le Système de planification, de programmation et de suivi-évaluation des programmes et projets (la chaîne PPPBSE)	Taux de missions de suivi-évaluation réalisées	90 %	100%	100%	100%	(Nombre de missions de suivi-évaluation effectuées / Nombre de missions de suivi-évaluation prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DEP
	Nombre de rapports fournis dans le délai de production des publications (annuaires statistiques)	1	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSDI
	Proportion des agro-pôles ayant un financement sur la période du PNIA 2	44%	66%	78%	100%	(Nombre d'agro-pôles pour lesquels le financement est disponible en année N / Nombre total d'agro-pôles prévus dans le PNIA 2) x 100 Source : Rapport d'activités DPPF
OS 3 : Améliorer la formation agricole, la gestion des ressources budgétaires et le cadre de travail	Taux de réussite des élèves des écoles de l'INFPA	88,36%	98%	98%	98%	(Nombre d'élèves ayant réussi / Nombre d'élèves entrant par cycle) X100 Source : Rapport d'activités INFPA
	Taux de couverture en matériel de mobilité des Directions Régionales et Départementales (acquisition et renouvellement)	55%	100%	100%	100%	(Nombre de DR et DD équipées en matériel de mobilité / Nombre total de DR et DD) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux d'exécution du Plan de passation des Marchés (PPM)	80%	90%	92%	95%	(Nombre de marchés passés / Nombre de Marchés prévus) X 100 Source : Rapport d'activités CPMP
	Taux de bâtiments livrés	80%	90%	95%	98%	(Nombre de bâtiments livrés / Nombre de bâtiments prévus) X 100 Source : Rapport d'activités CPMP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	15 690 507 948	20 501 655 440	21 617 083 516
Dépenses de personnel	9 463 376 614	9 778 278 673	10 152 929 679
Dépenses en biens et services	3 501 388 445	4 686 543 784	4 933 973 396
Transferts	545 650 000	2 720 932 983	2 768 480 441
Investissements	2 180 092 889	3 315 900 000	3 761 700 000
Trésor	2 180 092 889	3 315 900 000	3 761 700 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21047 Administration Générale	15 690 507 948	20 501 655 440	21 617 083 516
2104701 Animation et coordination du Ministère	1 040 500 000	852 063 000	963 556 760
2 Biens et services	813 000 000	829 563 000	940 381 760
11042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tiébissou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Toumodi	5 000 000	0	0
11042100015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Djekanou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100016 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	5 000 000	0	0
11042100018 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Attigouakro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100019 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Didievi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kouassi-Kouassikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14042100007 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du N'ZI comoé (DIMBOKRO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bocanda	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de M'Bahiakro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Prikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Iffou (Daoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du départemental de ouéllé	5 000 000	0	0
16042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Arrah	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de M'batto	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Moronou (Bongouanou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sakassou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Botro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Vallée du Bandama (Bouaké)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Béoumi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18042100006 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Hambol (Katiola)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Niakaramadougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Dabakala	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Ouaninou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Koro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Bafing (TOUBA)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Denguélé (Odiénné)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Samatiguila	5 000 000	0	0
23042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Séguelon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Madinani	5 000 000	0	0
23042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Gbeleban	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Ouangolodougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21047 Administration Générale	15 690 507 948	20 501 655 440	21 617 083 516
24042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kong	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Tchogolo (Ferké)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Dikodougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100013 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Savanes (KORHOGO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de M'bengue	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sinématiali	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tengréla	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kouto	5 000 000	5 150 000	5 304 500
27042100005 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Folon (Mignignan)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
27042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kaniasso	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Nassian	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Doropo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Téhini	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28042100012 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Boukani (Bouna)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Issia	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Haut-Sassandra (DALOA)	5 000 000	0	0
31042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Vavoua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Zoukougbeu	5 000 000	0	0
32042100004 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Oumé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Zuénoula	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sinfra	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100007 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du départemental de Bonon	5 000 000	0	0
35042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du départemental de Gohitafla	5 000 000	0	0
36042100004 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Worodougou (SEGUELA)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kani	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Konahiri	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Dianra	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Béré (Mankono)	5 000 000	0	0
41042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sipilou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Danané	5 000 000	0	0
41042100016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Zouan-Hounien	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100017 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Biankouma	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21047 Administration Générale	15 690 507 948	20 501 655 440	21 617 083 516
41042100019 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Montagnes (MAN)	5 000 000	6 695 000	6 895 850
42042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bloléquin	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Moyen Cavally-Guiglo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Taï	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Toulepleu	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kouibly	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Facobly	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bangolo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43042100012 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Guémon (Duekoué)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Guitry	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Sud Bandaman (DIVO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Lakota	5 000 000	5 150 000	5 304 500
55042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tabou	5 000 000	0	0
55042100006 Coordonner les activités de la Direction Régionale de l'Agriculture du Bas-Sassandra (SAN PEDRO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Guéyo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Buyo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Méagui	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Nawa (Soubré)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57042100005 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Gboklè (Sassandra)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Fresco	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Agnibilekrou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bettié	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Koun-Fao	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Transua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tanda	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sandégué	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100014 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Zanzan (BONDOUKOU)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Adiaké	5 000 000	0	0
71042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Gd-Bassam	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Sud Comoé (ABOISSO)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tiapoum	5 000 000	5 151 000	5 304 500
76042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tiassalé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Taabo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Agnéby (AGBOVILLE)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sikensi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21047 Administration Générale	15 690 507 948	20 501 655 440	21 617 083 516
77042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Alépé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Yakassé-Attobrou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Akoupé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78042100490 Contrôler les services et structures sous tutelle du ministère	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78042100491 Suivre et évaluer les activités des structures déconcentrées (DD, DR et des services extérieurs)	20 000 000	52 530 000	54 105 900
78042100492 Apporter un appui juridique aux services du ministère	20 000 000	53 457 000	55 060 710
78042100493 Orienter les activités du ministère	110 000 000	113 300 000	202 631 900
78042100618 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Abidjan	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78042100621 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	8 000 000	8 240 000	8 487 200
78042100753 Coordonner la mise en oeuvre des activités du programme 1	50 000 000	49 440 000	50 923 200
79042100006 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des grands Ponts (Dabou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Jacquerville	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Grand-Lahou	5 000 000	0	0
3 Transferts	22 500 000	22 500 000	23 175 000
78042100500 Prendre en charge la contribution de la Cote d'Ivoire au financement de l'Institut Supérieur Panafricain Eco. Coop.	10 000 000	10 000 000	10 300 000
78042100609 Transférer les crédits en vue de contribuer au financement de l'Association Ivoirienne des Sciences Agronomiques (AISA)	10 000 000	10 000 000	10 300 000
78042100657 Contribuer au financement de la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre	2 500 000	2 500 000	2 575 000
4 Investissements	205 000 000	0	0
Trésor	205 000 000	0	0
78042100495 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	205 000 000	0	0
2104702 Information et communication	388 000 000	2 520 600 000	2 596 218 000
2 Biens et services	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78042100485 Gérer la communication institutionnelle de l'administration agricole	20 000 000	20 600 000	21 218 000
3 Transferts	368 000 000	2 500 000 000	2 575 000 000
78042100497 Transférer les crédits en vue d'organiser les Salons Internationaux de l'Agriculture	218 000 000	350 000 000	360 500 000
78042100660 Transférer les crédits en vue d'organiser le Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA)	50 000 000	2 050 000 000	2 111 500 000
78042100710 Transférer les crédits en vue d'organiser les Journées Administratives et Agricoles Délocalisées	100 000 000	100 000 000	103 000 000
2104705 Gestion des Ressources humaines, financières et matérielles	12 962 390 115	13 159 498 397	13 553 086 082
1 Personnel	9 463 376 614	9 778 278 673	10 152 929 679
78042100494 Transférer des subventions équilibre personnel à l'INFPA	96 399 034	97 351 613	98 304 192
78042100615 Prendre en charge les salaires du personnel du MINADER	9 366 977 580	9 680 927 060	10 054 625 487
2 Biens et services	2 523 388 445	3 381 219 724	3 400 156 403
78042100477 Équiper les DD et DR en matériels roulants	233 000 000	754 990 000	777 639 700
78042100478 Sensibiliser les structures du ministère sur le genre	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78042100479 Gérer les ressources humaines du ministère	30 000 000	124 446 660	128 180 060
78042100481 Prendre en charge les dépenses liées aux activités du ministère	175 209 995	285 443 895	185 880 284

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21047 Administration Générale	15 690 507 948	20 501 655 440	21 617 083 516
78042100484 Passer les marchés du MINADER	35 000 000	67 465 000	69 488 950
78042100506 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	726 490 835	772 004 526	820 790 647
78042100507 Élaborer et mettre en oeuvre le DPPD-PAP	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78042100512 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78042100593 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	176 200 000	181 486 000	186 930 580
78042100673 Regie Convention BNETD	402 699 792	486 879 785	501 487 208
78042100706 Gérer les ressources financières du ministère	119 702 005	133 593 065	137 600 858
78042100709 Superviser les travaux de réhabilitation et de construction des DD et DR	40 085 818	41 288 393	42 527 044
78042100711 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	75 000 000	77 250 000	79 567 500
90042100001 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité matière du MEMINADER	30 000 000	30 900 000	31 827 000
90042100002 Assurer le Gardiennage des Services deconcentrés	365 000 000	307 022 400	316 233 072
4 Investissements	975 625 056	0	0
Trésor	975 625 056	0	0
78042100764 Projet de sécurisation du patrimoine immobilier du MEMINADER	100 000 000	0	0
78042100659 Réhabilitation des Dir Régionales et Départementales du MINAGRI/DAAF	875 625 056	0	0
2104709 Planification, programmation et suivi-évaluation	501 259 462	655 161 060	833 917 233
2 Biens et services	145 000 000	455 161 060	572 217 233
78042100487 Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique agricole (PNIA II)	40 000 000	77 250 000	79 567 500
78042100488 Suivre, entretenir le matériel informatique et intégrer les réseaux informatiques	15 000 000	66 950 000	76 878 841
78042100489 Evaluer les projets agricoles	15 000 000	82 400 000	180 353 000
78042100616 Formuler des projets, des stratégies et réaliser des études	25 000 000	97 850 000	100 785 500
78042100702 Suivre et évaluer l'exécution des projets agricoles contrôler la gestion et analyser les rapports d'audit des projets et des structures sous-tutelle	25 000 000	58 611 060	60 369 392
78042100743 Collecter les données et publier l'annuaire des statistiques	25 000 000	72 100 000	74 263 000
4 Investissements	356 259 462	200 000 000	261 700 000
Trésor	356 259 462	200 000 000	261 700 000
78042100594 Recensement des exploitants et exploitations agricoles	206 259 462	0	0
78042100486 Projet d'opérationnalisation du PNIA	150 000 000	200 000 000	261 700 000
2104712 Amélioration de la formation professionnelle agricole	798 358 371	3 314 332 983	3 670 305 441
3 Transferts	155 150 000	198 432 983	170 305 441
78042100612 Transférer les crédits pour la coordination des activités des 10 écoles de l'INFPA	155 150 000	198 432 983	170 305 441
4 Investissements	643 208 371	3 115 900 000	3 500 000 000
Trésor	643 208 371	3 115 900 000	3 500 000 000
78042100482 Projet d'Appui à la formation Agricole / INFPA	643 208 371	3 115 900 000	3 500 000 000

II.2.2. Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire	Action 2.1: Elaboration et coordination de la mise en oeuvre des stratégies de production et sécurité alimentaire
	Action 2.2: Amélioration de l'accès aux intrants de qualité
	Action 2.3: Renforcement du potentiel de production des produits d'exportation
	Action 2.4: Dynamisation des productions alimentaires végétales
	Action 2.5: Renforcement des capacités d'analyse qualité et de contrôle
	Action 2.6: Dynamisation du dispositif national du conseil agricole et de la vulgarisation des résultats de la recherche agricole

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Développer les productions des filières agricoles	Taux d'accroissement moyen de la production des cultures annuels (céréales, féculents, légumineuses, etc.)	-	3,13%	3,5%	4%	$((\text{Production année en cours} / \text{Production année 2012})^{1/n} - 1) \times 100$ Avec n= nombre d'années Sources : Rapports Annuels des projets et des structures sous tutelle
	Taux d'accroissement moyen de la production des cultures pérennes	-	9,03%	9,2%	9,4%	$((\text{Production année en cours} / \text{Production année 2012})^{1/n} - 1) \times 100$ Avec n= nombre d'années Sources : Rapports Annuels des projets et des structures sous tutelle
	Taux annuel d'agréments délivrés aux opérateurs d'engrais	96%	92%	92%	92%	$(\text{Nombre d'agréments d'engrais délivrés} / \text{Nombre de demandes d'agréments d'engrais reçues}) \times 100$ Source : Rapport d'activités DSEPA
	Taux de consommation d'engrais par les exploitations agricoles (Coton, Cacao, Palmier, Hévée, Riz, Banane dessert, Ananas)	16%	18%	20%	23%	$(\text{Quantité d'engrais consommée} / \text{Superficies emblavées}) \times 100$ Sources : Rapports d'activités DSEPA / Filières et opérateurs privés NB : Indicateur à calculer par culture et pour l'ensemble des exploitations
	Proportion de produits phytosanitaires homologués sur l'étendue du territoire	85%	90%	91%	92%	$(\text{Nombre de produits homologués délivrés en année N} / \text{Nombre de produits homologués reçus en année N})^{1/n} - 1) \times 100$ Source : Rapport d'activités DPVCQ
	Taux de consommation des produits phytosanitaires homologués	80%	85%	88%	92%	$(\text{Quantité de produits phytosanitaires homologués vendue} / \text{Quantité de produits phytosanitaires homologués importée}) \times 100$ Sources : Rapports d'activités DPVCQ (Système d'information sur les pesticides (SIP/PROGEPCI) / des Filières et des opérateurs privés DGPSA)
OS 2 : Renforcer les services de recherche, d'appui-conseil et de Contrôle qualité	Proportion des exploitants agricoles ayant bénéficié d'un appui-conseil ou de formation	29%	42%	44%	46%	$(\text{Nombre d'exploitants agricoles ayant bénéficié d'un appui-conseil ou de formation} / \text{Nombre d'exploitants prévus}) \times 100$ Nombres d'exploitants agricoles prévus : 1 107 466 Chiffre tiré de l'étude sur l'évaluation du coût du conseil agricole (Banque mondiale, FMI et INS) Source : Rapport d'activités ANADER
	Quantité de semences certifiées (tonnes)	920,420	1200	1300	1500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSEPA
	Taux d'utilisation de semences certifiées	5%	5,5%	8%	10%	$(\text{Quantité de semences certifiées utilisée} / \text{Quantité de semences certifiées à utiliser}) \times 100$ Sources : Rapports annuels des projets et des structures sous tutelle

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Productions et Sécurité alimentaire	53 134 357 871	27 719 129 967	30 359 873 420
Dépenses de personnel	617 957 238	624 063 661	630 170 084
Dépenses en biens et services	142 000 000	132 407 236	138 834 284
Transferts	10 630 000 000	9 962 659 070	10 140 869 052
Investissements	41 744 400 633	17 000 000 000	19 450 000 000
<i>Trésor</i>	<i>21 184 634 708</i>	<i>17 000 000 000</i>	<i>19 450 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>20 559 765 925</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22048 Productions et Sécurité alimentaire	53 134 357 871	27 719 129 967	30 359 873 420
2204801 Elaboration et coordination de la mise en oeuvre des stratégies de production et sécurité alimentaire	45 000 000	45 000 000	45 785 000
2 Biens et services	45 000 000	45 000 000	45 785 000
78042100690 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de productions et de sécurité alimentaire	30 000 000	30 000 000	30 785 000
90042100015 Coordonner les activités du programme 2	15 000 000	15 000 000	15 000 000
2204802 Amélioration de l'accès aux intrants de qualité	205 000 000	275 000 000	283 650 000
2 Biens et services	25 000 000	25 000 000	26 150 000
78042100518 Protéger les végétaux et contrôler la qualité des produits phytosanitaires aux ports maritimes et à l'aéroport d'Abidjan	15 000 000	15 000 000	15 450 000
90042100017 Elaborer la politique et la stratégie semencière et réglementer la filière Engrais	10 000 000	10 000 000	10 700 000
3 Transferts	150 000 000	250 000 000	257 500 000
78042100517 Transférer les crédits en vue de contribuer au financement de Africa seed	150 000 000	250 000 000	257 500 000
4 Investissements	30 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>30 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
90042100003 Système Régional Innovant de contrôle des Mouches de fruits en Afrique de l'Ouest	30 000 000	0	0
2204803 Renforcement du potentiel de production des produits d'exportation	97 000 000	92 494 081	96 988 163
1 Personnel	50 000 000	50 494 081	50 988 163
90042190149 Transférer les crédits de la subvention d'équilibre personnel au FER-PALMIER LIQUIDATION	50 000 000	50 494 081	50 988 163
2 Biens et services	47 000 000	42 000 000	46 000 000
78042100520 Suivre l'évolution des marchés locaux et internationaux	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78042100521 Mettre en oeuvre les mesure d'accompagnement banane	32 000 000	27 000 000	31 000 000
2204804 Dynamisation des productions alimentaires végétales	30 979 634 708	15 020 407 236	18 470 899 284
2 Biens et services	25 000 000	20 407 236	20 899 284
78042100625 Organiser la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA)	5 000 000	5 407 236	5 501 000
78042100744 Mettre en oeuvre et suivre les activités du Codex alimentarius et la situation alimentaire et nutritionnelle (DISSAN)	20 000 000	15 000 000	15 398 284

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22048 Productions et Sécurité alimentaire	53 134 357 871	27 719 129 967	30 359 873 420
4 Investissements	30 954 634 708	15 000 000 000	18 450 000 000
<i>Trésor</i>	<i>20 954 634 708</i>	<i>15 000 000 000</i>	<i>18 450 000 000</i>
90042190152 Projet d'appui à la production agricole, à la sécurité alimentaire en région et zones péri-urbaines/3ème C2D	7 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000
90042100004 Projet de Développement des chaînes de valeurs vivrières	520 000 000	0	0
78042100765 Appui au développement du secteur vivrier	10 000 000 000	0	0
78042100727 Projet Appui au Secteur Vivrier	250 000 000	0	0
78042100524 Projet Soja	2 000 000 000	8 000 000 000	11 450 000 000
78042100523 Programme de sécurité alimentaire	1 184 634 708	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>10 000 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
90042100004 Projet de Développement des chaînes de valeurs vivrières	10 000 000 000	0	0
2204805 Renforcement des capacités d'analyse qualité et de contrôle	11 507 723 163	2 873 569 580	1 888 181 921
1 Personnel	567 957 238	573 569 580	579 181 921
78048200013 Transférer les subventions équilibre personnel au LANADA	567 957 238	573 569 580	579 181 921
3 Transferts	180 000 000	300 000 000	309 000 000
78048200016 Transférer les crédits en vue de renforcer les capacités opérationnelles des laboratoires d'analyse nationaux	180 000 000	300 000 000	309 000 000
4 Investissements	10 759 765 925	2 000 000 000	1 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>200 000 000</i>	<i>2 000 000 000</i>	<i>1 000 000 000</i>
78042100716 Filières Agricoles Durables en C.I (FADCI)/2ème C2D	0	2 000 000 000	1 000 000 000
25042100016 Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)	200 000 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>10 559 765 925</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
25042100016 Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)	10 559 765 925	0	0
2204806 Dynamisation du dispositif national du conseil agricole et de la vulgarisation des résultats de la recherche agricole	10 300 000 000	9 412 659 070	9 574 369 052
3 Transferts	10 300 000 000	9 412 659 070	9 574 369 052
78042100676 Transférer les crédits à l'ANADER dans le cadre du service public	10 300 000 000	9 412 659 070	9 574 369 052

II.2.3. Programme 3 : Développement rural

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Développement rural	Action 3.1: Coordination de la mise en oeuvre des stratégies de développement rural
	Action 3.2: Equipement rural et maîtrise de l'eau
	Action 3.3: Développement et vulgarisation de technologies de la conservation et de la transformation des produits agricoles
	Action 3.4: Sécurisation du domaine foncier rural
	Action 3.5: Accompagnement de la professionnalisation des OPA et Promotion des métiers ruraux
	Action 3.6: Développement de mécanismes innovants de financement et de commercialisation
	Action 3.7: Renforcement du cadre incitatif pour le développement des agro-industries

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Développement rural							
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification	
			2023	2024	2025		
OS1 : Promouvoir le métier d'agriculteur	Taux de sociétés coopératives immatriculées et enregistrées	100%	100%	100%	100%	(Nombre de sociétés coopératives immatriculées enregistrées au niveau de la DOPA / Nombre de sociétés coopératives immatriculées au niveau des Greffes des Tribunaux) X 100 Source : Rapport d'activités DOPA	
	Taux de reconnaissance d'interprofessions créées	64%	90%	100%	95%	(Nombre cumulé d'interprofessions reconnues / Nombre total d'interprofessions créées) X 100 Source : Rapport d'activités DOPA	
	Taux d'apprenants qualifiés à l'exercice du métier d'agriculture	80%	87%	90%	93%	(Nombre d'apprenants formés ou qualifiés aux métiers agricoles / Nombre total d'apprenants) X 100 Source : Rapport du projet PNMR	
	Taux de jeunes qualifiés ayant bénéficié d'une insertion socio-économique	4%	40%	25%	27%	(Nombre de jeunes insérés après leur formation / Nombre total de jeunes qualifiés au métier) X 100 Source : Rapport du projet PNMR	
OS2 : Améliorer la gestion du foncier rural	Taux de territoires de villages délimités	53%	65%	75%	77%	(Nombre de territoires de villages délimités / Nombre total de territoires de villages) X 100 Source : Rapport d'activités AFOR	
	Taux de superficies des terres objet de certificats fonciers	1,77%	5,20%	5,5%	6%	(Somme des superficies objet de certificats fonciers / Somme des superficies des terres rurales coutumières) X 100 Source : Rapport d'activités AFOR	
	Taux d'intervenants formés dans les projets de sécurisation foncière	95%	95%	95%	97%	(Nombre d'intervenants formés dans les projets de sécurisation foncière / Nombre total d'intervenants dans le processus de sécurisation foncière) X 100 Source : Rapport d'activités AFOR	
	Taux annuel de villages sensibilisés	83%	90%	93%	95%	(Nombre cumulé de villages sensibilisés / Nombre officiel de villages en Côte d'Ivoire) X100 Source : Rapport d'activités AFOR	
OS3 : Promouvoir la modernisation de l'agriculture	Taux de projets comprenant un volet sur la mécanisation	56%	60%	60%	65%	(Nombre de projets comprenant un volet sur la mécanisation / Nombre total de projets) X 100 Source : Rapports d'activités DPMTA / DEP	
	Proportion de superficies aménagées par les projets bénéficiant d'un système d'irrigation	95%	97%	100%	91%	(Somme des superficies ayant un système d'irrigation / Somme des superficies totales aménagées) X 100 Source : Rapport d'activités DGDR	
OS4 : Promouvoir les agro- industries	Taux de transformation de produits agricoles ciblés	Cacao	33%	50%	80%	82%	(Somme des quantités de produits transformés / Somme des quantités de produits bruts) X 100 Sources : Rapports d'activités DGPA / DPTCT
		Anacarde	13%	17%	20%	25%	
		Hévéa	70%	80%	80%	83%	
		Palmier à huile	100%	100%	100%	100%	
	Taux d'occupation des zones agro-industrielles	-	7%	10%	12%	(Nombre de lots occupés / Nombre de lots aménagés) X 100 Source : Rapport d'activités DGPAI	

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Développement rural	54 427 036 346	16 247 785 769	13 364 577 717
Dépenses de personnel	348 648 347	352 093 560	355 538 773
Dépenses en biens et services	162 500 000	110 339 364	115 695 236
Transferts	1 803 000 000	1 783 152 845	1 814 143 708
Investissements	52 112 887 999	14 002 200 000	11 079 200 000
<i>Trésor</i>	<i>8 364 872 538</i>	<i>7 705 900 000</i>	<i>11 079 200 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>43 748 015 461</i>	<i>6 296 300 000</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22049 Développement rural	54 427 036 346	16 247 785 769	13 364 577 717
2204901 Coordination de la mise en oeuvre des stratégies de développement rural	45 000 000	43 839 364	45 154 545
2 Biens et services	45 000 000	43 839 364	45 154 545
78042100527 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme développement rural	30 000 000	30 000 000	30 900 000
90042100016 Coordonner les activités du programme 3	15 000 000	13 839 364	14 254 545
2204902 Equipement rural et maîtrise de l'eau	10 279 955 999	4 113 800 000	7 593 620 000
2 Biens et services	15 000 000	14 000 000	14 420 000
78042100668 Promouvoir la mécanisation des exploitations agricoles	15 000 000	14 000 000	14 420 000
4 Investissements	10 264 955 999	4 099 800 000	7 579 200 000
Trésor	1 066 940 538	4 099 800 000	7 579 200 000
90042100005 Projet de resilience des systemes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire	100 000 000	1 000 000 000	2 423 600 000
11042100017 Projet d'Appui au Pôle Agro-industriel du Bélier	966 940 538	3 099 800 000	5 155 600 000
Financement extérieur	9 198 015 461	0	0
90042100005 Projet de resilience des systemes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire	5 000 000 000	0	0
11042100017 Projet d'Appui au Pôle Agro-industriel du Bélier	4 198 015 461	0	0
2204903 Développement et vulgarisation de technologies de la conservation et de la transformation des produits agricoles	15 000 000	15 000 000	15 450 000
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 450 000
90042100022 Promouvoir les technologies de conservation et de transformation agricoles	15 000 000	15 000 000	15 450 000
2204904 Sécurisation du domaine foncier rural	12 379 200 000	5 055 000 000	5 101 650 000
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 450 000
78042100749 Mettre en oeuvre et suivre la loi sur le foncier rural	15 000 000	15 000 000	15 450 000
3 Transferts	1 540 000 000	1 540 000 000	1 586 200 000
78042100535 Transférer les crédits à l'AFOR en vue de la gestion du foncier rural	1 540 000 000	1 540 000 000	1 586 200 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22049 Développement rural	54 427 036 346	16 247 785 769	13 364 577 717
4 Investissements	10 824 200 000	3 500 000 000	3 500 000 000
<i>Trésor</i>	<i>6 500 000 000</i>	<i>3 500 000 000</i>	<i>3 500 000 000</i>
90042190153 Projet d'appui au foncier rural/3ème C2D	3 500 000 000	3 500 000 000	3 500 000 000
78042100627 Programme d'Appui au foncier rural	2 500 000 000	0	0
78042100534 Projet d'amélioration et de mise en oeuvre de la politique foncière	500 000 000	0	0
Financement extérieur	4 324 200 000	0	0
78042100534 Projet d'amélioration et de mise en oeuvre de la politique foncière	4 324 200 000	0	0
2204905 Accompagnement de la professionnalisation des OPA et Promotion des métiers ruraux	2 259 748 347	7 020 146 405	608 703 172
1 Personnel	348 648 347	352 093 560	355 538 773
78042100648 Transférer les subventions équilibre personnel à la Chambre d'Agriculture	348 648 347	352 093 560	355 538 773
2 Biens et services	22 500 000	22 500 000	25 220 691
78042100580 Organiser la structuration des filières agricole	22 500 000	22 500 000	25 220 691
3 Transferts	263 000 000	243 152 845	227 943 708
78042100577 Transférer les crédits à la Chambre d'Agriculture	263 000 000	243 152 845	227 943 708
4 Investissements	1 625 600 000	6 402 400 000	0
<i>Trésor</i>	<i>360 800 000</i>	<i>106 100 000</i>	<i>0</i>
90042100006 Projet de Renforcement des moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'ZI	300 000 000	106 100 000	0
78042100607 Programme National de Formation aux Metiers Ruraux	60 800 000	0	0
Financement extérieur	1 264 800 000	6 296 300 000	0
90042100006 Projet de Renforcement des moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'ZI	664 800 000	5 748 000 000	0
90042100006 Projet de Renforcement des moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'ZI	600 000 000	548 300 000	0
2204906 Développement de mécanismes innovants de financement et de commercialisation	29 398 132 000	0	0
4 Investissements	29 398 132 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>437 132 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78042100751 Projet des chaines de valeur compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET)	187 132 000	0	0
78042100672 Projet d'appui à la gouvernance de la filière Cacao (PAGFIC)	250 000 000	0	0
Financement extérieur	28 961 000 000	0	0
78042100751 Projet des chaines de valeur compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET)	1 000 000 000	0	0
78042100723 Projet de la compétitivité de la chaine de valeurs anacarde	27 211 000 000	0	0
78042100672 Projet d'appui à la gouvernance de la filière Cacao (PAGFIC)	750 000 000	0	0
2204908 Renforcement du cadre incitatif pour le développement des agro-industries	50 000 000	0	0
2 Biens et services	50 000 000	0	0
90042100018 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de développement des agro-industries	30 000 000	0	0
90042100019 Coordonner et suivre les activités agro-industrielles	10 000 000	0	0
90042100020 Coordonner et suivre les activités des petites et moyennes agro-industries	10 000 000	0	0

II.2.4. Programme 4 : Promotion de la riziculture

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Promotion de la riziculture	Action 4.1: Amélioration de l'accès aux services mécanisés, au conseil agricole, à la recherche-développement et aux innovations technologiques
	Action 4.2: Aménagement, entretien et maintenance des périmètres rizicoles
	Action 4.3: Amélioration de l'accès aux semences certifiées et aux intrants de qualité
	Action 4.4: Amélioration de la transformation du paddy et de l'offre locale de riz blanchi de qualité conforme au besoin de consommation
	Action 4.5: Coordination de la mise en oeuvre des stratégies de promotion de la riziculture

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Promotion de la riziculture							
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance		Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
				2023	2024	2025	
OS 1 : Accroître les superficies exploitées sous maîtrise de l'eau	Superficies rizicoles exploitées sous maîtrise de l'Eau		27 235 ha	45 000 ha	55 000 ha	65 000 ha	Dénombrement (Superficie exploitée sous barrage + superficie exploitée sous PFE + superficie exploitée sous pompage) Source : Rapport d'activités ADERIZ
	Taux d'exploitation des sites aménagés		50 %	70 %	80 %	85 %	(Superficies aménagées exploitées / Superficies totales aménagées) X 100 Source : Rapport d'activités ADERIZ
	Proportion de la production de paddy sous maîtrise de l'eau		12 %	16 %	20 %	23 %	(Quantité de paddy sous maîtrise de l'eau / Quantité totale de paddy produit) X 100 Source : Rapport d'activités ADERIZ
OS 2 : Accroître la productivité des exploitations rizicoles	Taux de couverture des besoins en semence certifiée	<i>Riz Irrigué (RI)</i> ,	45%	65 %	80 %	90 %	(Quantité totale de semences certifiées diffusées / Besoin total en semences) X 100 Source : Rapport d'activités ADERIZ
		<i>Riz Pluvial (RP)</i>	7%	15 %	20 %	30 %	
	Rendement moyen des exploitations rizicoles	<i>Riz Irrigué (RI)</i>	4,0	5,0	5,5	5,5	Quantité totale de paddy produit / Superficie totale emblavée Source : Rapport d'activités ADERIZ
		<i>Riz Pluvial Bas-fond (RPB)</i>	3,2	3,7	4,0	4,0	
		<i>Riz Pluvial Plateau (RPP)</i>	1,4	1,7	2,0	2,0	
Quantité produite de paddy (tonne)		1 481 182	2 700 000	3 100 000	3 580 000	Dénombrement Quantité de paddy captée par les Unités de Transformation + Autoconsommation + Stock + Flux transfrontalier Source : Rapport d'activités ADERIZ	
OS 3 : Améliorer la valorisation du riz	Proportion d'usines aux normes de qualité		35 %	55 %	70 %	75%	(Nombre d'usines aux normes de qualité / Nombre total d'usines en activité) X 100 Source : Rapport d'activités ADERIZ
	Quantité de riz local blanchi disponible (tonne)		962 768	1 750 000	2 030 000	2 327 000	(Taux moyen d'usinage X Quantité de paddy usinée) (Captée + Autoconsommation + Stock) Source : Rapport d'activités ADERIZ

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Promotion de la riziculture	14 607 817 045	31 138 366 598	40 262 539 318
Dépenses de personnel	1 202 326 598	1 202 326 598	1 202 326 598
Dépenses en biens et services	75 000 000	0	0
Transferts	100 000 000	104 040 000	105 912 720
Investissements	13 230 490 447	29 832 000 000	38 954 300 000
<i>Trésor</i>	<i>2 310 628 447</i>	<i>1 781 100 000</i>	<i>2 704 300 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>10 919 862 000</i>	<i>28 050 900 000</i>	<i>36 250 000 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22214 Promotion de la riziculture	14 607 817 045	31 138 366 598	40 262 539 318
2221401 Amélioration de l'accès aux services mécanisés, au conseil agricole, à la recherche-développement et aux innovations technologiques	1 302 326 598	1 306 366 598	1 308 239 318
1 Personnel	1 202 326 598	1 202 326 598	1 202 326 598
78042100707 Transférer les subventions équilibre personnel à l'ADERIZ	1 202 326 598	1 202 326 598	1 202 326 598
3 Transferts	100 000 000	104 040 000	105 912 720
78042100734 Transférer les crédits en vue de suivre la production de la filière Riz (ADERIZ)	100 000 000	104 040 000	105 912 720
2221402 Aménagement, entretien et maintenance des périmètres rizicoles	8 705 622 447	23 680 200 000	33 857 300 000
4 Investissements	8 705 622 447	23 680 200 000	33 857 300 000
Trésor	1 289 760 447	1 180 200 000	1 607 300 000
90042100029 Projet de Développement Intégré du Wassoulou (PDIW-CI)	100 000 000	0	0
90042100028 Projet d'Aménagement Hydro Agricole des Régions du Haut Sassandra et du Fromager ' Phase III	489 760 447	0	0
78042100766 Projet de développement Intégré du Wassoulou, Phase 1(PDIW-CI)	0	700 000 000	780 000 000
78042100649 Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou	700 000 000	480 200 000	827 300 000
Financement extérieur	7 415 862 000	22 500 000 000	32 250 000 000
90042100029 Projet de Développement Intégré du Wassoulou (PDIW-CI)	4 224 362 000	0	0
90042100028 Projet d'Aménagement Hydro Agricole des Régions du Haut Sassandra et du Fromager ' Phase III	691 500 000	0	0
78042100766 Projet de développement Intégré du Wassoulou, Phase 1(PDIW-CI)	0	20 000 000 000	30 000 000 000
78042100649 Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou	2 500 000 000	2 500 000 000	2 250 000 000
2221403 Amélioration de l'accès aux semences certifiées et aux intrants de qualité	3 114 868 000	3 600 900 000	5 097 000 000
2 Biens et services	10 000 000	0	0
90042100025 Promouvoir la production rizicole	10 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22214 Promotion de la riziculture	14 607 817 045	31 138 366 598	40 262 539 318
4 Investissements	3 104 868 000	3 600 900 000	5 097 000 000
<i>Trésor</i>	<i>600 868 000</i>	<i>500 000 000</i>	<i>1 097 000 000</i>
78042100704 Projet de production et de traitement des sémences certifiées de riz en CI	600 868 000	500 000 000	1 097 000 000
<i>Financement extérieur</i>	<i>2 504 000 000</i>	<i>3 100 900 000</i>	<i>4 000 000 000</i>
78042100704 Projet de production et de traitement des sémences certifiées de riz en CI	2 504 000 000	3 100 900 000	4 000 000 000
2221404 Amélioration de la transformation du paddy et de l'offre locale de riz blanchi de qualité conforme au besoin de consommation	1 440 000 000	2 550 900 000	0
2 Biens et services	20 000 000	0	0
90042100026 Promouvoir la modernisation de la mise à marché du riz local	10 000 000	0	0
90042100027 Suivre l'opérationnalisation des pôles rizicoles	10 000 000	0	0
4 Investissements	1 420 000 000	2 550 900 000	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>2 450 000 000</i>	<i>0</i>
22214010006 Projet de Promotion du Riz Local phase 2 (PRORIL 2)	1 000 000 000	2 450 000 000	0
<i>Trésor</i>	<i>420 000 000</i>	<i>100 900 000</i>	<i>0</i>
90042100007 Projet d'Amélioration de la Qualité du Riz (PAQ-Riz)	320 000 000	0	0
22214010006 Projet de Promotion du Riz Local phase 2 (PRORIL 2)	100 000 000	100 900 000	0
2221405 Coordination de la mise en oeuvre des stratégies de promotion de la riziculture	45 000 000	0	0
2 Biens et services	45 000 000	0	0
90042100023 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de promotion de la riziculture	30 000 000	0	0
90042100024 Coordonner les activités du Programme 4	15 000 000	0	0

II.2.5. Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	81 042 053 450	81 594 716 320	83 068 365 220
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	81 042 053 450	81 594 716 320	83 068 365 220
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23190 Comptes Spéciaux du Trésor	81 042 053 450	81 594 716 320	83 068 365 220
2319001 Gestion des comptes spéciaux du ministère	81 042 053 450	81 594 716 320	83 068 365 220
3 Transferts	81 042 053 450	81 594 716 320	83 068 365 220
78042100581 Transférer les recettes affectées au Fonds d'Investissement Agricole (2QC)	4 762 275 000	4 762 275 000	4 762 275 000
78042100652 Transférer les recettes affectées aux Fonds Interprofessionnels pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA)	16 500 000 000	17 000 000 000	18 500 000 000
78042100693 Transférer les recettes affectées au secteur café cacao	35 298 230 000	35 298 230 000	35 298 230 000
78042100715 Soutenir le secteur anacarde(Parafiscalité anacarde)	24 481 548 450	24 534 211 320	24 507 860 220

SECTION 322 : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau du secteur réel :

- la hausse des prix des produits pétroliers et le renchérissement de l'inflation en 2022 dus aux effets de la COVID-19 et à la crise russo-ukrainienne ;
- le risque d'une crise alimentaire due à la persistance de la crise russo-ukrainienne ;
- le ralentissement de la demande intérieure ;
- le ralentissement de la demande globale due à la COVID-19 ;
- le faible dynamisme de certains secteurs porteurs de croissance ;
- le faible niveau de transformation des produits agricoles ;
- la faible inclusivité de la croissance économique ;
- l'accès au financement limité des PME ;
- la non-participation à certaines rencontres régionales et internationales ;
- les difficultés de sensibilisation des acteurs nationaux sur les opportunités qu'offrent l'unité régionale.

Au niveau des Finances Publiques :

- la faible mobilisation des recettes fiscales accentuée par les effets de la pandémie due à la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne ;
- l'accroissement du niveau d'endettement induit par les conséquences de la pandémie due à la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne ;
- le degré d'efficacité relativement faible des investissements publics ;
- l'insuffisance de formation des points focaux sur la chaîne PPPBSE ;
- les tensions de trésorerie ;
- l'insuffisance du financement du PND ;
- le retard dans l'adoption du nouveau Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (SDRFP) 2022-2024 ;
- l'absence de la Démarche Qualité dans certains services du Ministère ;
- l'insuffisance de la dématérialisation des procédures du Ministère.

Au niveau du Secteur Financier :

- la forte perturbation des marchés financiers et bancaires due aux effets négatifs de la Covid-19 et de la crise russo-ukrainienne ;
- le faible niveau des crédits à long terme notamment l'insuffisance dans l'accompagnement de la stratégie d'industrialisation initiée par le Gouvernement ;
- le niveau modéré de l'inclusion financière ;
- la fragilité des systèmes financiers décentralisés ;
- l'insuffisance de financement de la commande publique par le secteur bancaire ;
- la non viabilité et l'instabilité du secteur financier informel.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau du secteur réel :

- la poursuite du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire visant à réduire les effets de la pandémie à COVID-19 adopté en 2020 ;
- la prise de mesures par le Gouvernement pour faire face à l'inflation ;
- la conduite d'une bonne coopération avec les partenaires techniques et financiers notamment le FMI pour la mise en œuvre de mesures en faveur de la consolidation de la croissance ;
- la poursuite du financement de la phase 2 du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) pour renforcer l'inclusivité de la croissance ;

- la création d'un cadre adéquat pour la participation aux rencontres régionales et internationales et la réalisation des activités de sensibilisation des acteurs nationaux sur les opportunités qu'offrent l'unité régionale.

Au niveau des Finances Publiques :

- l'élaboration d'un modèle macro fiscal permettant d'établir les projections de recettes fiscales ;
- le renforcement des capacités des points focaux sur la chaîne PPPBSE ;
- la poursuite de l'encadrement des avances de trésorerie ;
- le renforcement du soutien à l'activité du secteur privé grâce à la réduction des délais de paiement de la dette fournisseur ;
- l'accélération du processus de mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des Finances Publiques 2022-2024 ;
- l'accroissement de la mobilisation des ressources dédiées au financement du PND 2021-2025 ;
- la poursuite des travaux d'optimisation du Compte Unique du Trésor ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette publique ;
- l'implémentation de la Démarche Qualité dans tous les services du Ministère ;
- l'automatisation des procédures du Ministère.

Au niveau du secteur financier :

- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du système financier à travers l'exécution du Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) ;
- le renforcement des activités du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) ;
- le renforcement des activités de l'Agence pour la Promotion de l'Inclusion Financière (APIF), de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI) et de l'Observatoire National pour la Compétitivité des Entreprises (ONCE) ;
- le renforcement des activités de mobilisation des ressources de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI)
- la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- la transformation du fonds spécial de garantie des PME en une banque en vue de faciliter l'accès des PME au financement ;
- la finalisation du projet de création d'une banque agricole ;
- la contribution au projet de création du Centre Financier d'Abidjan ;
- le renforcement, en lien avec la BRVM, de l'accès des PME aux financements avec la dynamisation du compartiment dédié ;
- le renforcement du suivi de la convention entre l'Etat et l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) pour le financement de la commande publique.

I.1.3. Défis et priorités

- la mise en œuvre de mesures pour faire face à l'inflation ;
- le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures ;
- l'optimisation de la gestion des ressources mobilisées ;
- l'accélération de la mise en œuvre des réformes visant à assainir la gestion des finances publiques et maintenir la stabilité du cadre macroéconomique ;
- la mise en œuvre de la stratégie de Développement du Secteur Financier ;
- la digitalisation des moyens de paiement et l'inclusion financière des populations ainsi que des PME / PMI ;
- le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne PPPBSE ;
- la contribution au renforcement du cadre réglementaire et institutionnel pour accompagner le développement du secteur privé ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette publique.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la poursuite de la mise en œuvre des mesures de soutien à l'activité économique confrontée aux effets de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne ;
- la modernisation de l'administration économique et financière ;
- la mobilisation des financements nécessaires à l'action gouvernementale ;

- la formulation et le pilotage efficace des politiques économiques en lien avec les Institutions de Bretton Woods ;
- l'assainissement des finances publiques, la gestion optimale et fiable de la trésorerie et la tenue d'une comptabilité publique conforme aux meilleures pratiques et normes internationales ;
- la poursuite de la réforme du secteur financier ;
- le soutien au secteur privé et l'amélioration continue du climat des affaires ;
- la contribution à l'intégration du marché régional.

I.2.2. Résultats stratégiques

- les effets de la persistance de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne sont atténués ;
- le secteur privé est soutenu et le climat des affaires est amélioré ;
- l'administration économique et financière est modernisée ;
- la réforme du secteur financier est effective ;
- la contribution à l'intégration du marché régional est assurée ;
- les politiques économiques en lien avec les Institutions de Bretton Woods sont formulées ;
- les financements nécessaires à l'action gouvernementale sont mobilisés ;
- les finances publiques sont assainies ;
- la trésorerie est gérée de façon optimale et fiable ;
- la comptabilité publique est conforme aux meilleures pratiques et normes internationales ;
- La gestion optimale du financement est assurée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 11, le Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière économique, financière et monétaire.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière économique :

- gestion macro-économique et libéralisation de l'économie ;
- suivi et gestion des dimensions économiques de l'intégration ;
- suivi des relations avec les organismes bilatéraux et multilatéraux de financement, en liaison avec les Ministres concernés ;
- participation au développement de l'action économique extérieure et promotion des intérêts économiques de la Côte d'Ivoire dans le monde, en liaison avec les Ministres concernés.

En matière financière :

- définition et mise en œuvre de la politique de financement de l'économie ;
- gestion de la liquidation des banques et des établissements financiers, en liaison avec le Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, et gestion de la liquidation des biens immobiliers, en liaison avec le Ministre chargé de la Construction ;
- organisation et contrôle de la comptabilité publique et du trésor ;
- contrôle de la comptabilité matière de l'ensemble de l'Administration ;
- représentation de l'Etat dans les Conseils d'administration des banques et établissements financiers, en liaison avec le Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- participation à la gestion de la liquidation des Etablissements Publics Nationaux, des Sociétés d'Etat et des Sociétés à participation financière publique, en liaison avec le Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, et la participation à la gestion de la liquidation des biens immobiliers, en liaison avec le Ministre chargé de la Construction ;
- définition de la politique d'endettement ;
- gestion de la dette publique intérieure et extérieure ;
- coordination de toutes activités de mobilisation de financement au profit de l'Etat ;
- négociation et signature des accords et conventions à caractère économique et financier, notamment ceux concernant tous les concours financiers extérieurs, les contrats de prêts, les emprunts et les conventions à paiement différé contractés par l'Etat, les collectivités décentralisées, les Etablissements Publics Nationaux et les Sociétés d'Etat, en liaison avec le Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

- participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, de la Construction et du Budget.

En matière monétaire :

- élaboration et application de la réglementation relative aux organismes publics et privés intervenant dans les domaines de la monnaie, du crédit, des opérations boursières, des changes, des assurances et suivi de l'application des règles d'organisation et des orientations édictées en ces domaines ;
- suivi des relations avec les institutions d'émission monétaire ;
- suivi des relations avec les organismes bilatéraux et multilatéraux à caractère monétaire ;
- représentation et défense des intérêts de l'Etat de Côte d'Ivoire dans les structures et organisations à caractère monétaire.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière.
- Programme 3 : Trésor et Comptabilité Publique.
- Programme 4 : Gestion des Financements.
- Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Cellule financière, Service Informatique, Direction de la Documentation, des Archives et de la Publication (DDAP) Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) Comité Revue Système de Gestion des Finances Publiques Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI) Comité de Suivi de l'Initiative « Compact with Africa » du G20 Comité Monétaire, Economique et Financier (CMEF) Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures (COMOREX) Service Courrier (Cabinet MEF), Service Communication (Cabinet MEF) Direction de la Planification et du Suivi-Evaluation (DPSE), Cellule de suivi de l'Appui Budgétaire Régional (ABR), Cellule de suivi du portefeuille des projets de la Banque Mondiale Comité de coordination PLBC-FTPADM, Institut des Finances (IdF), Cellule de suivi du fonds d'études, Cellule de coordination et de suivi des projets de la zone asie, Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP/MEF), Service de gestion du patrimoine du Ministère, Agence Judiciaire de l'Etat (AJE), AJE Daloa, AJE Abengourou, AJE Bouaké, Cellule Millenium Challenge Corporation (MCC), Cellule Genre, Observatoire National pour la Compétitivité des Entreprises (ONCE), Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF), CSFRIF	Autorité de Régulation des Jeux de Hasard (ARJH) Commission Nationale du Fonds pour l'Environnement Mondial (CNFEM) Fonds de Garantie Automobile (FGA) Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF)	Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS) Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière (PAGEF) Projet d'Urgence Agricole en Côte d'Ivoire (PUA-CI) Projet d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaires en Côte d'Ivoire Restructuration des banques et établissements financiers Fonds d'études Souscrire au capital de la Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (BAII) Projet Migration logiciel GESPERS vers ORACLE Projet de construction de l'Institut des Finances Acquérir un terrain nu et réaliser des études pour la construction de la seconde cité financière du ministère Ouvrir 14 bureaux relais du FGA Système WEB de gestion Intégré des Ressources Humaines du MEF	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière</p>	<p>Direction Générale de l'Economie et de la Coopération (DGEC) Direction des Relations Economiques et Financières Extérieures (DREFE) Direction des Etudes et de la Recherche Economiques (DERE) Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques (DPPSE) Direction des Actions de Développement Economique et Local (DADEL) Direction des Affaires Economiques Régionales (DAFER) Direction des Systèmes d'Information (DSI) Cellule Financière (CF) Service de la Communication et de la Documentation (SCD) Service des Ressources Humaines et de Formation (SRHF) Service des Affaires Juridiques et de la Réglementation Economique (SAJRE) Service de la Qualité et de la Normalisation (SQN) Service de la Coordination Administrative (SCA) Comité de suivi et de gestion des Données Economiques, Financières et sociales (COMDEF) Cellule Technique de Suivi du Programme Economique et Financier (CTSPEF) Comité Analyse de la Conjoncture Economique (ACE) Comité de Suivi des PSFP CONAFIP DGE Comité Côte-Ivoire en Chiffres (CIC) Groupe de Travail du Comité National de Politique Economique (GT CNPE) - Comité National de Suivi du Programme Economique Régional et du Programme Communautaire de Développement (CNSPER/PCD)</p>		<p>Aménagement et équipement des services de la Promotion Economique Extérieure Opérationnalisation des outils de simulation et projection macroéconomiques Projet de mise en place du système d'information de la Direction Générale de l'Economie Mettre en œuvre le système national de production de l'information socio-économique de la Côte d'Ivoire dénommé « la Côte d'Ivoire en Chiffres »</p>	
<p>Programme 3: Trésor et Comptabilité Publique</p>	<p>Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) Inspection Générale et Audit du Trésor (IGAT) Agence Comptable des Créances Contentieuses (ACCC) Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures (DECFINEX) Direction des Ressources Humaines (DRH), Recette Générale des Finances (RGF) Direction des Assurances (DA), Paierie Générale de l'Enseignement (PGE) Direction de la Comptabilité Publique (DCP), Paierie Générale du Secteur Parapublic (PGSP), Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD), Direction de la Coordination Statistique (DCS), Paierie Générale des Institutions (PGI) Direction des Systèmes Financiers Décentralisés (DSFD), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Direction de la Stratégie et du Développement Institutionnel (DSDI), Direction des Moyens Généraux (DMG) Direction de la Formation (DF), Direction de la Documentation et des Archives (DDA) Direction des Systèmes d'Information (DSI) Direction de la Qualité et de la Normalisation (DQN) Paierie Générale de la Dette Publique (PGDP) ; Inspection Générale du Trésor (IGT), Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie.</p>		<p>Construction de 22 postes comptables Réhabilitation des postes comptables et autres services de la DGTCP Sécurisation des serveurs de la banque du Trésor Modernisation et sécurisation du système d'information du Trésor Public Compte Unique du Trésor Elaboration et déploiement du SyGACUT phase 3</p>	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Gestion des Financements	Direction Générale des Financements (DGF), Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Privés et de Marché (DNMFPM), Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Bilatéraux et Multilatéraux (DNMFBM), Direction du Suivi des Financements et de la Gestion de la Dette (DSFGD) Direction du Suivi et de l'Evaluation des Performances des Projets et Programmes (DSEPPP), Direction de la Stratégie, des Etudes et des Statistiques (DSES), Directions des Systèmes d'Information (DSI), Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG), Comité National de la Dette Publique (CNDP), Comité des Experts de la Dette (CED)			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Optimiser la gouvernance de l'administration économique et financière	RS 1.1 : Les effets de la persistance de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne sont atténués	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités relatives à la mitigation de l'impact de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne prévues au Plan d'Actions Opérationnel (PAO) du Ministère	Nombre d'activités planifiées et réalisées / Nombre total d'activités planifiées Sources : Rapport d'activités Cabinet / Fonds COVID & DGEC
	RS 1.2 : Le secteur privé est soutenu et le climat des affaires est amélioré	IP 1.2.1 : Taux de réalisation des activités relatives au soutien au secteur privé et à l'amélioration du climat des affaires prévues au Plan d'Actions Opérationnel (PAO) du Ministère	Nombre d'activités planifiées et réalisées / Nombre total d'activités planifiées Sources : Rapport d'activités Cabinet / CCEP & PACAC
	RS 1.3 : L'administration économique et financière est modernisée	IP 1.3.1 : Taux de réalisation du plan de formation du MEF	Nombre de formations réalisées / Nombre de formations prévues Source : Rapport d'activités DRH
		IP 1.3.2 : Proportion des documents de la chaîne PPBSE élaborés et transmis dans les délais	Nombre de documents PPBSE élaborés et transmis dans les délais / Nombre de documents PPBSE réglementaires prévus Source : Rapport d'activités DPSE
	IP 1.3.3 : Taux d'exécution globale des activités du MEF (PAO)	Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités planifiées Source : Rapport d'activités DPSE	
RS 1.4 : la réforme du secteur financier est effective	IP 1.4.1 : Taux de réalisation des activités relatives à la réforme du secteur financier prévues au Plan d'Actions Opérationnel (PAO) du Ministère	Nombre d'activités planifiées et réalisées / Nombre total d'activités planifiées Sources : Rapport d'activités Cabinet / PDESFI, APIF & OQSF	
OG 2 : Moderniser le pilotage de la politique économique de la Côte d'Ivoire.	RS 2.1 : les politiques économiques, en lien avec les Institutions de Bretton Woods, sont formulées	IP 2.1.1 : Proportion des rapports de mise en œuvre des politiques économiques et financières transmis dans les délais	Nombre de rapports transmis dans les délais / Nombre de rapports réglementaires Source : Rapport d'activités DGEC
	RS 2.2 : la contribution à l'intégration du marché régional est assurée	IP 2.2.1 : Délai moyen de transmission des documents communautaires (UEMOA, CEDEAO)	Date de transmission-Date de fin de trimestre Source : Rapport d'activités DGEC
OG 3 : Optimiser la gestion des ressources publiques et superviser le secteur financier	RS 3.1 : Les financements nécessaires à l'action gouvernementale sont mobilisés	IP 3.1.1 : Taux de mobilisation des ressources publiques assignées au Trésor (fiscales et non fiscales)	Montant des ressources mobilisées / Montant des ressources prévues Source : Rapport d'activités DGTCP
	RS 3.2 : Les finances publiques sont assainies	IP 3.2.1 : Proportion des systèmes financiers décentralisés n'ayant pas d'irrégularités majeures	Nombre des systèmes financiers décentralisés sans irrégularités majeures / Nombre total des systèmes financiers décentralisés Source : Rapport d'activités DGTCP
	RS 3.3 : La trésorerie est gérée de façon optimale et fiable	IP 3.3.1 : Taux de paiement des fournisseurs	Montant payé / Montant pris en charge Source : Rapport d'activités DGTCP
	RS 3.4 : La comptabilité publique est conforme aux meilleures pratiques et normes internationales.	IP 3.4.1 : Taux d'exécution des programmes d'audit, contrôle et d'inspection des structures (assurances, banques, SFD, etc.)	Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues Source : Rapport d'activités DGTCP

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 4 : Assurer une gestion optimale des financements	RS 4.1 : La gestion optimale du financement est assurée	IP 4.1.1 : Taux de couverture des besoins de financement	Besoins de financement couverts / Besoins de financement exprimés Source : Rapport d'activités DGF
		IP 4.1.2 : Taux de mobilisation des financements privés et de marché	Financements privés et de marché mobilisés / Financements privés et de marché attendus Source : Rapport d'activités DGF

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	133 043 359 449	162 973 263 361	155 726 199 045
1.1 Ressources Intérieures	102 078 379 061	129 791 963 361	135 726 199 045
1.1.1 Budget Etat	102 078 379 061	129 791 963 361	135 726 199 045
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	30 964 980 388	33 181 300 000	20 000 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	30 964 980 388	33 181 300 000	20 000 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	133 043 359 449	162 973 263 361	155 726 199 045
2.1 Personnel	27 162 051 180	27 986 127 644	28 966 151 796
2.1.1 Solde y compris EPN	27 162 051 180	27 986 127 644	28 966 151 796
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	15 630 397 570	21 864 367 975	22 821 971 705
2.3 Transferts et subventions	17 198 837 072	17 003 227 760	17 165 046 919
2.4 Investissement	73 052 073 627	96 119 539 982	86 773 028 625
Trésor	42 087 093 239	62 938 239 982	66 773 028 625
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	30 964 980 388	33 181 300 000	20 000 000 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.5: Gestion des contentieux de l'Etat

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la coordination des activités du Ministère	Proportion des rapports trimestriels de suivi du Plan d'Actions Opérationnel (PAO) produits dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports produits dans les délais / Nombre de rapports réglementaires) X 100 Délai de disponibilité des rapports fin trimestre + 30 jours Source: Rapports trimestriels Cabinet
	Taux de réalisation des activités du PAO du Ministère	92%	97%	97%	97%	(Nombre d'activités planifiées et réalisées / Nombre total d'activités planifiées) X 100 Source: Rapport d'activités Cabinet
OS.2 : Assurer une gestion optimale des ressources humaines	Taux de satisfaction des besoins en personnel	70,12%	95%	95%	95%	(Nombre de besoins satisfaits / Nombre de besoins formulés) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de réalisation du plan de formation du MEF	53,70%	80%	80%	80%	(Nombre de formations réalisées / Nombre de formations prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
OS .3 : Assurer la préparation et le suivi de l'exécution du budget du Ministère	Proportion des rapports trimestriels de suivi de l'exécution du budget produits dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports produits dans les délais / Nombre de rapports attendus) X 100 Prévision : 4 rapports prévus par année Délai de disponibilité des rapports fin trimestre + 20 jours Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de réalisation des activités de suivi de l'exécution du budget du Ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités de suivi de l'exécution du budget du Ministère réalisées / Nombre d'activités de suivi de l'exécution du budget du Ministère prévues) X 100 Prévision : 2 activités par année Source : Rapport d'activités DAF
OS 4 : Améliorer la planification, le suivi-évaluation des activités et la production des statistiques	Proportion des documents de planification et de programmation élaborés dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports transmis dans les délais / Nombre de rapports attendus) X 100 Délai de transmission du document PIP au Ministre 15 avril Délai PTA 15 mai Sources : Rapports d'activités DPSE Plan de Travail Annuel (PTA) Programme d'Investissements Publics (PIP)
	Proportion de documents de suivi-évaluation produits et diffusés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports produits / Nombre de rapports réglementaires) X 100 Source de vérification: 1 Rapport de mise en oeuvre du PND (semestre année (n) fin juillet-fin janvier (n+1)) Source : Rapport d'activités DPSE

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 5 : Améliorer la gestion des documents et archives du Ministère	Proportion des documents numérisés et archivés au sein du fonds documentaire de la DDAP	20%	60%	80%	100%	(Nombre de documents numérisés / Nombre de documents disponibles dans le fonds d'archives de la DDAP) X 100 Sources: Rapports d'activités DDAP / logiciel ABCD
	Proportion des documents apurés dans le fonds d'archives de la DDAP	50%	80%	90%	100%	(Nombre de documents apurés / Nombre de documents disponibles dans le fonds d'archives de la DDAP) X 100 Source: Rapport d'activités DDAP, logiciel ABCD
OS 6 : Améliorer la gestion du contentieux, l'assistance juridique et la réparation des préjudices subis du fait des activités de l'Etat	Taux de représentation directe de l'Etat	-	30%	35%	40%	(Nombre de représentations directes de l'Etat / Nombre de dossiers de contentieux judiciaires reçus) X 100 Source : Rapport d'activités AJE
	Proportion d'avis juridique émis par l'Agence Judiciaire de l'Etat	-	100%	100%	100%	(Nombre d'avis juridiques émis / Nombre de demandes d'avis juridique reçus) X 100 Source : Rapport d'activités AJE
	Proportion de projet de décisions et de notes de présentation pour les dossiers de réparation élaborés	-	80%	85%	85%	(Nombre de projets de décisions et de notes de présentation pour les dossiers de réparation élaborés / Nombre de dossiers de réparations reçus) X 100 Source : Rapport d'activités AJE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	115 324 784 319	121 215 248 674	108 510 301 671
Dépenses de personnel	25 648 372 727	26 472 449 191	27 452 473 343
Dépenses en biens et services	11 164 785 894	17 425 880 773	18 193 102 429
Transferts	9 376 837 072	9 180 937 760	9 342 756 919
Investissements	69 134 788 626	68 135 980 950	53 521 968 980
Trésor	38 169 808 238	34 954 680 950	33 521 968 980
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	30 964 980 388	33 181 300 000	20 000 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21032 Administration Générale	115 324 784 319	121 215 248 674	108 510 301 671
2103201 Coordination et animation du ministère	7 362 457 315	9 839 034 788	10 126 882 481
1 Personnel	488 501 396	488 501 396	488 501 396
78011201588 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI)	105 819 661	105 819 661	105 819 661
78011201589 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat du Cabinet MEF	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78011202042 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat DAF MEF	143 392 493	143 392 493	143 392 493
78011202323 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat du Comité de Coordination PLBC-FTPADM	159 289 242	159 289 242	159 289 242

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21032 Administration Générale	115 324 784 319	121 215 248 674	108 510 301 671
2 Biens et services	2 086 598 837	4 670 415 874	4 875 773 880
78011201560 Faire le suivi du Fonds d'Etudes	39 415 882	84 653 501	88 508 688
78011201579 Mettre en oeuvre le Programme de Développement du Secteur Financier (OQSF)	106 523 156	228 779 812	239 198 628
78011201580 Contribuer à l'accroissement de la performance dans la Mobilisation et l'utilisation des Ressources Extérieures (COMOREX)	59 822 661	133 481 146	139 332 280
78011201581 Coordonner et suivre les projets de la zone Asie	40 408 397	86 785 126	90 737 390
78011201584 Faire le suivi de l'Appui Budgétaire régional (ABR)	24 813 615	53 292 208	55 719 178
78011201585 Élaborer, suivre et évaluer le plan d'actions stratégique du Ministère	40 000 000	85 654 097	89 554 854
78011201587 Mettre en oeuvre le Programme de Développement du Secteur Financier (PDSFI)	39 881 774	85 654 097	89 554 853
78011201898 Prendre en charge les dépenses centralisées du CABINET - MEF	1 102 029 625	2 612 053 690	2 731 008 693
78011201929 Suivre et évaluer la compétitivité des entreprises (ONCE)	91 087 676	195 629 026	204 538 128
78011201930 Coordonner les Politiques de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive (PLBC-FTPADM)	223 820 000	267 884 629	273 344 271
78011202021 Faire le suivi du Portefeuille des Projets de la Banque Mondiale	47 741 194	85 635 241	89 535 137
78011202031 Mener les réflexions stratégiques sur l'amélioration de la qualité des politiques et des institutions nationales (CPIA)	7 435 745	15 969 752	16 697 028
78011202034 Coordonner toutes les activités de mobilisation et de gestion des financements ainsi que les relations avec les Institutions Financières (CSFRIF)	39 872 994	85 635 241	89 535 138
78011202041 Prendre en charge les dépenses d'entretien de la Résidence du Ministre chargé de l'Economie et des Finances	4 000 000	8 590 801	8 982 033
78011202229 Coordonner les activités du programme Administration Générale	69 852 217	150 021 626	156 853 730
78011202269 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière économique, monétaire et financière	82 000 000	354 172 256	370 301 543
78011202313 Animer le Comité Monétaire, Economique et Financier (CMEF)	17 406 190	37 383 279	39 085 744
78011202349 Suivre la mise en oeuvre de l'Initiative "Compact with Africa" du G20 (Cs-Compact G20)	22 391 411	48 090 040	50 280 099
90011200034 Millenium Challenge Corporation (MCC)	28 096 300	51 050 306	53 006 465
3 Transferts	4 787 357 082	4 680 117 518	4 762 607 205
78011201559 Coordonner les activités du Fonds pour l'environnement mondial (CNFEM)	157 769 400	160 617 582	163 448 557
78011201583 Conserver et gérer de façon sécurisée les fonds publics et privés (CDC-CI)	3 000 000 000	3 060 894 327	3 114 844 301
78011201919 Promouvoir l'Inclusion Financière en Côte d'Ivoire (APIF)	103 090 923	105 183 474	107 037 391
78011201931 Analyser et traiter les Informations Financières faisant l'objet de déclaration de soupçon (CENTIF)	396 115 480	404 155 875	411 279 348
78011202254 Organiser la concertation autour des préoccupations du secteur privé (SE-CCESP)	630 381 279	643 176 827	654 513 178
78011202395 Réguler le secteur des jeux de Hasard	500 000 000	306 089 433	311 484 430
2103202 Information et communication	214 697 569	308 379 265	321 011 343
2 Biens et services	214 697 569	308 379 265	321 011 343
78011201590 Mettre en oeuvre le plan de communication du Ministère	2 500 000	5 353 382	5 597 179
78011201591 Gérer le courrier du Ministère	13 000 000	27 837 582	29 105 329

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21032 Administration Générale	115 324 784 319	121 215 248 674	108 510 301 671
78011201933 Développer des solutions informatique et faire la maintenance du parc informatique de la DAFP	150 179 539	177 576 916	184 343 227
78011202255 Réaliser les activités de documentation et d'archivage	49 018 030	97 611 385	101 965 608
2103203 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	107 217 264 625	109 757 688 984	96 693 813 609
1 Personnel	25 159 871 331	25 983 947 795	26 963 971 947
78010200129 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du MEF/PDESFI	51 000 000	51 000 000	51 000 000
78010200269 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du MEF/ONCE	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78011201568 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	24 448 271 983	25 267 695 560	26 243 066 826
78011201575 Prendre en charge le salaire du personnel de l'Institut des Finances	14 400 000	14 400 000	14 400 000
78011201576 Prendre en charge le salaire du personnel du Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures(COMOREX)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78011201713 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CENTIF	411 685 493	415 753 616	419 821 738
78011201716 Assurer la masse salariale de la Direction des Affaires Financières (DAF)	39 408 000	39 408 000	39 408 000
78011201959 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CNFEM	59 176 896	59 761 660	60 346 424
78011201960 Prendre en charge le salaire du personnel de la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire-Union Européenne	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78011202339 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du MEF/ Suivi PADESFI	22 928 959	22 928 959	22 928 959
2 Biens et services	8 333 124 678	11 136 939 997	11 627 722 968
78011201566 Gérer les ressources humaines du MEF	100 000 000	192 953 432	200 829 870
78011201574 Suivre le patrimoine du Ministère	33 017 000	55 840 208	58 383 215
78011201592 Gérer la commande publique du ministère (CPMP)	13 526 370	21 492 002	22 425 224
78011201596 Prendre en charge les dépenses centralisées DAFP	123 977 444	266 567 861	277 569 037
78011201597 Traiter les dossiers de paiement des conventions d'assistance technique BNETD	46 080 189	98 966 435	103 473 447
78011201852 Favoriser l'amélioration de l'environnement du travail	5 389 912	11 541 699	12 067 318
78011201887 Prendre en charge les dépenses de la solde (Gestion des conférences et missions hors CI - M E F)	425 000 000	912 772 623	954 341 015
78011202024 Prendre en charge les dépenses relatives au Séminaires et Conférence en CI (MEF-DAFP)	50 000 000	107 385 014	112 275 413
78011202043 Elaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD - PAP	94 370 000	220 564 677	230 381 665
78011202044 Gérer les Immeubles du Stade I & II	1 163 610 964	2 238 964 797	2 338 674 767
78011202148 Renforcer les capacités des agents du ministère	27 000 000	57 987 908	60 628 723
78011202177 Suivre l'exécution du budget et tenir la comptabilité budgétaire du Ministère	124 754 006	227 452 047	237 810 395
78011202178 Renforcer les capacités des agents des administrations économiques et financières	106 479 324	228 245 395	238 639 872
78011202331 Prendre en charge les dépenses de la régie (convention BNETD MEF)	198 000 000	425 244 657	444 610 637
78013200212 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	5 821 919 469	6 070 961 242	6 335 612 370
3 Transferts	4 589 479 990	4 500 820 242	4 580 149 714
78011201565 Prendre en charge la rémunération des experts de la Convention BNETD MEF	552 726 399	563 945 700	573 885 558
78011201569 Réaliser les transferts pour le compte de l'Institut africain de Dévpt Economique et de Planification (IDEP)	2 000 000	140 810 207	143 292 066
78011201886 Prendre en charge les contributions de la Côte d'Ivoire au Fonds Mondial pour l'Environnement	100 000 000	102 029 811	103 828 143

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21032 Administration Générale	115 324 784 319	121 215 248 674	108 510 301 671
78011201936 Réaliser les transferts pour le compte de la Convention d'Assistance Technique MEF/SNDI	734 035 758	748 935 296	762 135 699
78011201938 Prendre en charge la subvention au profit de la Cellule de Cordination de la Coopération Côte d'Ivoire-Union Européenne	576 009 005	510 149 174	519 140 838
78011202064 Réaliser les transferts pour le compte du Syndic Copropriété Immeuble SCIAM	1 423 411 824	1 342 155 215	1 365 811 451
78011202181 Gérer le Fonds de Garantie Automobile	160 000 000	102 029 811	103 828 143
78011202252 Prendre en charge les contributions de la Côte d'Ivoire à la Fondation pour Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF/Trust-Fund)	539 457 200	467 522 428	475 762 772
78011202270 Réaliser les transferts pour le compte du Fonds de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente	501 839 804	512 026 203	521 050 951
78011202428 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire au budget de l'Alliance for Financial Inclusion (AFI)	0	11 216 397	11 414 093
4 Investissements	69 134 788 626	68 135 980 950	53 521 968 980
Trésor	38 169 808 238	34 954 680 950	33 521 968 980
90011290116 Appuyer la gouvernance financière et mobiliser les ressources internes/3ème C2D	3 000 000 000	0	0
90011290109 Mettre en oeuvre le Projet d'Urgence Agricole (PUA)	300 000 000	437 300 000	0
78011202455 Mettre en oeuvre le Système intégré de gestion des ressources humaines du Ministère de l'Economie et des Finances	0	120 000 000	151 500 000
78011202421 Programme d'Amélioration du Climat des Affaires pour une Transformation Structurelle de l'Economie Ivoirienne (PACA-CI)	400 000 000	0	0
78011202364 Souscrire à l'augmentation de capital de la Société Financière Internationale (SFI)	1 399 338 000	200 000 000	200 000 000
78011202363 Souscrire à l'augmentation de capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	1 668 458 496	0	0
78011202352 Souscrire au capital de la Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (BAII)	120 000 000	120 000 000	120 000 000
78011202322 Coordonner le Projet de Restructuration banques et établissements financiers	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
78011202253 Ouvrir 14 bureau relais du Fonds de Garantie Automobile (FGA)	49 470 700	98 400 000	100 000 000
78011202114 Apporter un Appui à la cellule de Coordination de la coopération Côte d'Ivoire -Union Européenne	382 604 270	548 426 917	548 426 917
78011202067 Coordonner le projet d'amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS)	300 000 000	380 000 000	400 000 000
78011201953 Acquérir un terrain nu et réaliser des études pour la construction de seconde cité financière du Ministère	17 817 789	2 000 000 000	2 000 000 000
78011201952 Coordonner le Projet Migration logiciel GESPERS vers ORACLE/SNDI (licence et maintenance)	2 042 063	2 042 063	2 042 063
78011201595 Projet de construction de l'Institut des Finances (IDF)	151 228 184	1 048 511 970	0
78011201573 Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière/PAGEF	378 848 736	0	0
78011201572 Gérer le Fonds Spécial dédié aux Etudes (Fonds d'Etudes)	15 000 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
Financement extérieur	30 964 980 388	33 181 300 000	20 000 000 000
90011290109 Mettre en oeuvre le Projet d'Urgence Agricole (PUA)	3 419 700 000	6 839 300 000	0
90011290109 Mettre en oeuvre le Projet d'Urgence Agricole (PUA)	671 000 000	1 342 000 000	0
78011202421 Programme d'Amélioration du Climat des Affaires pour une Transformation Structurelle de l'Economie Ivoirienne (PACA-CI)	3 874 280 388	0	0
78011202067 Coordonner le projet d'amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS)	23 000 000 000	25 000 000 000	20 000 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21032 Administration Générale	115 324 784 319	121 215 248 674	108 510 301 671
2103204 Planification, programmation et suivi-évaluation	94 702 096	192 653 216	201 426 797
2 Biens et services	94 702 096	192 653 216	201 426 797
78011202062 Organiser la planification générale des activités du Ministère	94 702 096	192 653 216	201 426 797
2103205 Gestion des contentieux de l'Etat	435 662 714	1 117 492 421	1 167 167 441
2 Biens et services	435 662 714	1 117 492 421	1 167 167 441
17011200100 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat de la circonscription de Bouaké	25 000 000	31 889 677	32 540 804
31011200109 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat de la circonscription de Daloa	19 197 345	43 730 142	45 607 797
61011200111 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat de la circonscription d'Abengourou	7 494 078	14 917 554	15 568 682
78011201577 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat	0	145 016 766	151 620 944
78011201578 Réparer les préjudices subis du fait des activités de l'Etat	200 000	428 271	447 775
78011202402 Gérer les contentieux de l'Etat	44 000 000	89 129 560	93 188 592
78011202403 Assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat	44 000 000	89 129 560	93 188 592
78011202404 Assurer la collecte d'information en vue de l'instruction des dossiers et du recouvrement des amendes judiciaires	44 000 000	89 129 560	93 188 592
78011202405 Gérer les ressources humaines et matérielles et le système d'information	44 000 000	89 129 560	93 188 592
78011202406 Assurer le recouvrement des avoirs illicites	0	89 129 560	93 188 592
78011202409 Assurer les missions de conseil et d'assistance en matière juridique et contentieux et garantir les droits et intérêts de l'Etat	207 771 291	435 862 211	455 438 479

II.2.2. Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière	Action 2.1: Pilotage des politiques économiques et financières
	Action 2.2: Soutien au développement du secteur privé et contribution à l'orientation des politiques économiques
	Action 2.3: Promotion et coopération économiques internationales
	Action 2.4: Contribution au renforcement de l'intégration économique régionale
	Action 2.5: Coordination des activités du programme
	Action 2.6: Gestion efficiente des ressources du programme

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Renforcer le dispositif d'élaboration et de pilotage de la politique économique	Proportion des rapports de mise en œuvre des politiques économiques et financières transmis dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports transmis dans les délais / Nombre de rapports à transmettre) X 100 Les rapports à produire sont au nombre de 12 et répartis comme suit: - Cadrage Macroéconomique (02) - Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) (04) - Note de conjoncture (04) - Mémorandum de politiques économiques (02) Ces rapports doivent être produits semestriellement et transmis à la hiérarchie au plus tard 45 jours après la fin de chaque semestre. Sources : Rapports d'activités DGEC / DPPSE
	Ecart (en point de %) de prévision sur le taux de croissance du PIB réel	+0.9	Intervalle [-1;1]	Intervalle [-1;1]	Intervalle [-1;1]	Ecart entre l'estimation officielle du PIB réel de l'année (n) effectuée en mars (n+1) et la prévision officielle du PIB de l'année n ayant servi à l'élaboration du budget de l'année (n) Les moyens de vérification sont le cadrage macroéconomique de mars (n+1) et le Rapport Economique et Financier (REF) accompagnant le budget de l'année (n+1) Sources : Rapports d'activités DGEC / DPPSE
	Proportion de modèles opérationnels	-	60%	80%	100%	(Nombre de modèles opérationnels / Nombre de modèles à opérationnaliser (05)) x 100 Copie des modèles et manuels d'utilisation. les 5 modèles à opérationnaliser sont : - Modèle Budget-Eco - Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) - Modèle macroéconométrique - Modèle de prévision macroéconomique trimestrielle - Modèle d'Equilibre Général Stochastique Dynamique (DGSE) Sources : Rapports d'activités DGEC / DPPSE
	Proportion des rapports d'études d'impact de politiques économiques transmis dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports transmis dans les délais / Nombre de rapports à transmettre) X100 Prévision : 01 rapport / an Sources : Rapports d'activités DGEC / DESDP
OS2 : Promouvoir le développement de la coopération économique régionale et internationale	Taux de production des rapports de suivi des activités des SPEE	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports produits / Nombre de rapports prévus) X 100 Prévision : 04 rapports / an Délai : fin semestre + 30 jours Sources : Rapports d'activités DGEC / DPCEI
	Taux de production des rapports sur la coopération économique bilatérale et multilatérale	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapports produits / Nombre de rapports prévus) X 100 Prévision : 01 rapport / an Sources : Rapports d'activités DGEC / DPCEI
	Délai moyen de transmission des documents communautaires (UEMOA, CEDEAO)	65 jours	55 jours	50 jours	50 jours	Date de transmission - Date de fin de trimestre Sources : Rapports d'activités DGEC / DAFER

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière	2 070 379 444	2 829 312 260	10 593 613 891
Dépenses de personnel	403 340 000	403 340 000	403 340 000
Dépenses en biens et services	1 417 039 444	1 201 642 260	1 259 921 437
Transferts	0	0	0
Investissements	250 000 000	1 224 330 000	8 930 352 454
Trésor	250 000 000	1 224 330 000	8 930 352 454
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22033 Gestion macroéconomique et politique économique et financière	2 070 379 444	2 829 312 260	10 593 613 891
2203301 Pilotage des politiques économiques et financières	192 126 572	203 126 572	206 126 572
1 Personnel	117 360 000	117 360 000	117 360 000
78011202418 Prendre en charge les primes et indemnités des membres du Comité Interministériel PSFP/TOFE	117 360 000	117 360 000	117 360 000
2 Biens et services	74 766 572	85 766 572	88 766 572
78011201685 Prendre en charge les dépenses centralisées (DPPSE)	10 000 000	15 000 000	15 000 000
78011201686 Coordonner les activités du Comité Interministériel PSFP/TOFE	601 287	601 287	1 601 287
78011201914 Gérer la base de données des statistiques économiques et financières	2 000 000	7 000 000	8 000 000
78011202219 Développer les solution et faire la maintenance du parc informatique de la DPPSE	1 500 000	1 500 000	1 500 000
78011202319 Coordonner les activités d'Elaboration du cadre macroéconomique (Secteur réel, TOFE, balance des paiements prévisionnelle) et de suivi de la conjoncture économique	60 665 285	61 665 285	62 665 285
2203302 Soutien au développement du secteur privé et contribution à l'orientation des politiques économiques	599 080 000	1 610 410 000	9 319 432 454
1 Personnel	285 980 000	285 980 000	285 980 000
78011201688 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Comité de Suivi et de Gestion Données Economiques et Financières/DPPSE	17 460 000	17 460 000	17 460 000
78011202175 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Cellule de Renforcement des Capacités	95 000 000	95 000 000	95 000 000
78011202211 Prendre en charge les indemnités liées aux revues du Programme Economique et Financier (DPPSE)	173 520 000	173 520 000	173 520 000
2 Biens et services	63 100 000	100 100 000	103 100 000
78011202174 Coordonner les activités de Soutien au développement du secteur privé et contribuer à l'orientation des politiques économiques	45 600 000	47 100 000	50 100 000
78011202407 Coordonner les activités de développement économique et local	17 500 000	53 000 000	53 000 000
4 Investissements	250 000 000	1 224 330 000	8 930 352 454
Trésor	250 000 000	1 224 330 000	8 930 352 454
78011202458 Mettre en place le système d'information de la Direction Générale de l'Economie et de la Coopération (DGEC)	100 000 000	371 330 000	700 780 000
78011202456 Opérationnaliser les outils de simulation et de projection macroéconomique	50 000 000	294 000 000	400 000 000
78011201687 Système national de production de l'information socio-économique en Côte d'Ivoire, dénommé "la Côte d'Ivoire en chiffre"	100 000 000	559 000 000	7 829 572 454

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22033 Gestion macroéconomique et politique économique et financière	2 070 379 444	2 829 312 260	10 593 613 891
2203304 Promotion et coopération économiques internationales	33 696 450	36 587 915	50 587 915
2 Biens et services	33 696 450	36 587 915	50 587 915
78011202234 Coordonner les activités de Promotion et coopération économiques internationales	33 696 450	36 587 915	50 587 915
2203305 Contribution au renforcement de l'intégration économique régionale	33 252 935	43 652 935	43 652 935
2 Biens et services	33 252 935	43 652 935	43 652 935
78011201689 Gerer les Projets de renforcement de l'intégration économique régionale	10 000 000	15 000 000	15 000 000
78011201690 Coordonner les activités de renforcement de l'intégration économique régionale	23 252 935	28 652 935	28 652 935
2203306 Coordination des activités du programme 2	101 848 843	101 848 843	104 021 433
2 Biens et services	101 848 843	101 848 843	104 021 433
78011201691 Coordonner les activités du Programme 2	101 548 843	101 548 843	103 721 433
78011202069 Coordonner les activités de reforme des Finances Publiques	300 000	300 000	300 000
2203307 Gestion efficiente des ressources du programme	1 110 374 644	833 685 995	869 792 582
2 Biens et services	1 110 374 644	833 685 995	869 792 582
78011201659 Implémenter un système de management de la qualité dans tous les services de la DGE	15 854 319	17 600 000	20 600 000
78011201660 Apporter un appui à la DGE	26 880 616	36 420 410	42 420 410
78011201661 Renforcer le cadre institutionnel de la DGE	6 577 240	10 300 000	13 300 000
78011201662 Gérer l'immeuble ALLIANCE et BELIER	880 885 986	566 885 986	567 885 986
78011201692 Réaliser la politique de communication et d'archivage de la DGE	35 218 671	35 448 671	38 055 258
78011201693 Gérer les affaires administratives et financières du Programme	25 000 000	25 000 000	36 000 000
78011201923 Développer des solutions informatiques et faire la maintenance du parc informatique de la DGE	41 829 919	57 858 393	57 858 393
78011201924 Gérer le renforcement des capacités du Personnel de la DGE	26 117 174	26 117 174	27 617 174
78011202289 Prendre en charge les dépenses centralisées - DGE	33 000 000	33 000 000	38 000 000
78011202340 Gérer le personnel de la DGE	19 010 719	25 055 361	28 055 361

II.2.3. Programme 3 : Trésor et Comptabilité Publique

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Trésor et Comptabilité Publique	Action 3.1: Coordination des activités du programme
	Action 3.2: Mobilisation des recettes publiques
	Action 3.3: Gestion de l'endettement et des dons
	Action 3.4: Optimisation de la gestion de la trésorerie et des dépôts
	Action 3.5: Exécution efficace des dépenses publiques
	Action 3.6: Réglementation et suivi de la comptabilité publique
	Action 3.7: Réglementation et surveillance du secteur financier et des relations financières avec l'étranger
	Action 3.8: Réalisation des études, collecte et production des données statistiques économiques et financières
	Action 3.9: Gestion efficiente des ressources du programme

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Trésor et Comptabilité Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la gestion des ressources Publiques	Taux de mobilisation des ressources publiques assignées au Trésor (fiscales, non fiscales et mobilisations sur le marché.)	117%	100%	100%	100%	(Montant des ressources publiques mobilisées / Montant des ressources publiques prévues) X 100 Source : Balance Générale des Comptes du Trésor DGTCP / DCS
	Délais de production du Compte Général de l'Administration des Finances (CGAF) en année n+1	7 mois	6 mois	6 mois	6 mois	Dénombrement Production du CGAF dans un délai de six (06) mois au terme de la gestion n-1 au cours de la gestion n Source : Rapports d'activités CGAF / DGTCP / ACCT
	Taux de paiement des fournisseurs 90 jours à compter de la prise en charge	100%	100%	100%	100%	(Montant payé / Montant pris en charge) X 100 Source : Etats statistiques DGTCP / PGSGAP
	Taux de paiement des salaires	100%	100%	100%	100%	(Montant des salaires payés / Montant des salaires pris en charge) X 100 Source : Etats statistiques DGTCP / PGSGAP
	Taux de remboursement du service de la dette publique	97,7%	100%	100%	100%	(Service payé / Service dû) X 100 Source : Rapports d'activités DGTCP / PGSGAP
OS 2 : Superviser le secteur financier	Proportion de banques et établissements financiers n'ayant pas d'irrégularités majeures	94%	95%	95%	100%	(Nombre de banques et établissements financiers sans irrégularités majeures / Nombre total de banques et établissements financiers) X 100 Nombre de banques et établissements financiers (2020) = 60 Source : Rapports d'activités DGTCP / DECFINEX
	Proportion de compagnies d'assurance n'ayant pas d'irrégularités majeures	87,88%	95%	95%	100%	(Nombre de compagnies d'assurance sans irrégularités majeures / Nombre total de compagnies d'assurance) X 100 1 compagnie d'assurance a fait l'objet de retrait d'agrément. A ce jour le secteur compte 32 compagnies contre 33 en 2020 Source : Rapports d'activités DGTCP / DA
	Proportion des systèmes financiers décentralisés n'ayant pas d'irrégularités majeures	95%	95%	95%	100%	(Nombre des systèmes financiers décentralisés sans irrégularités majeures / Nombre total de systèmes financiers décentralisés) X 100 1 SFD a fait l'objet de retrait d'agrément en 2021 faisant ainsi passer le nombre à 45 contre 46 en 2020 Source : Rapports d'activités DGTCP / DRSSFD
	Taux d'exécution des programmes d'audit, contrôle et d'inspection des structures (assurances, banques, SFD, etc.)	100%	90%	90%	90%	(Nombre de missions d'audit, contrôle et d'inspection réalisées / Nombre de missions d'audit, contrôle et d'inspection prévues) X 100 Source : Rapports d'activités DGTCP / IGT

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
Dépenses de personnel	1 110 338 453	1 110 338 453	1 110 338 453
Dépenses en biens et services	2 864 753 806	3 053 026 516	3 185 129 413
Transferts	0	0	0
Investissements	3 667 285 001	26 759 229 032	24 320 707 191
<i>Trésor</i>	<i>3 667 285 001</i>	<i>26 759 229 032</i>	<i>24 320 707 191</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
2203401 Coordination des activités du programme 3	5 281 849 825	27 837 928 384	25 440 509 440
1 Personnel	29 200 000	29 200 000	29 200 000
78011201695 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE)	19 200 000	19 200 000	19 200 000
78011202105 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Comité de Promotion de la Bancaisation et des Moyens de Paiements (COSMOPA)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2 Biens et services	1 686 364 824	1 736 499 352	1 868 602 249
11011200072 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de Yamoussoukro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
11011200073 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Tiébissou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
11011200074 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Yamoussoukro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
11011200086 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Yamoussoukro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
11011200094 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Toumodi	1 000 000	1 000 000	1 000 000
11011200101 Régler les dépenses de la Région du Bélier	2 000 000	2 000 000	2 000 000
11011200106 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Didiévi	1 000 000	1 000 000	1 000 000
11011200112 Régler les dépenses Publiques de Yamoussoukro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
11011200113 Régler les dépenses Publiques de Toumodi	1 000 000	1 000 000	1 000 000
11011200119 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Yamoussoukro	1 300 000	1 300 000	1 300 000
11011200120 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Yamoussoukro	2 100 000	2 100 000	2 100 000
11011200121 Recouvrer les recettes publiques de Yamoussoukro	2 100 000	2 100 000	2 100 000
11011200122 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Toumodi	2 100 000	2 100 000	2 100 000
11011200123 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Toumodi	1 300 000	1 300 000	1 300 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
11011200124 Recouvrer les recettes publiques de Toumodi	2 100 000	2 100 000	2 100 000
14011200041 Régler les dépenses de la Région du N'zi	2 000 000	2 000 000	2 000 000
14011200052 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Bocanda	1 000 000	1 000 000	1 000 000
14011200058 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Dimbokro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
14011200064 Régler les dépenses Publiques de Dimbokro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
14011200066 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Dimbokro	1 300 000	1 300 000	1 300 000
14011200067 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Dimbokro	2 100 000	2 100 000	2 100 000
14011200068 Recouvrer les recettes publiques de Dimbokro	2 100 000	2 100 000	2 100 000
15011200034 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Priko	1 000 000	1 000 000	1 000 000
15011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de M'Bahiakro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
15011200045 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Daoukro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
15011200046 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune d'Ettrokro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
15011200051 Régler les dépenses de la Région de l'Iffou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
15011200053 Régler les dépenses Publiques de Daoukro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
15011200054 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Daoukro	2 100 000	2 100 000	2 100 000
15011200055 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Daoukro	1 300 000	1 300 000	1 300 000
15011200056 Recouvrer les recettes publiques de Daoukro	2 100 000	2 100 000	2 100 000
16011200035 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de M'Batto	1 000 000	1 000 000	1 000 000
16011200043 Régler les dépenses de la Région du Moronou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
16011200044 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Arrah	1 000 000	1 000 000	1 000 000
16011200052 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Bongouanou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
16011200053 Régler les dépenses Publiques de Bongouanou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
16011200054 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bongouanou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
16011200055 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière Bongouanou	1 300 000	1 300 000	1 300 000
16011200056 Recouvrer les recettes publiques de Bongouanou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
17011200078 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Bodokro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
17011200079 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Sakassou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
17011200080 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Djébonoua	1 000 000	1 000 000	1 000 000
17011200081 Régler les dépenses de la Région du Gbékè	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17011200082 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Béoumi	1 000 000	3 000 000	3 000 000
17011200083 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Diabo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
17011200084 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Botro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
17011200101 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Bouaké	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
17011200102 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Bouaké	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17011200125 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Botro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
17011200127 Régler les dépenses Publiques de Bouaké Sud	1 000 000	1 000 000	1 000 000
17011200128 Régler les dépenses Publiques de Bouaké Nord	1 000 000	1 000 000	1 000 000
17011200129 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouaké Nord	2 100 000	2 100 000	2 100 000
17011200131 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouaké Sud	2 100 000	2 100 000	2 100 000
17011200133 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouaké Sud	1 300 000	1 300 000	1 300 000
17011200134 Recouvrer les recettes publiques de Bouaké Sud	2 100 000	2 100 000	2 100 000
17011200135 Recouvrer les recettes publiques de Bouaké Nord	2 100 000	2 100 000	2 100 000
17011200136 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouaké Nord	1 300 000	1 300 000	1 300 000
18011200041 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Tafiré	1 000 000	1 000 000	1 000 000
18011200042 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Satama-Sokoro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
18011200043 Régler les dépenses de la Région du Hambol	2 000 000	2 000 000	2 000 000
18011200044 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Niakaramadougou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
18011200053 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Satama-Sokoura	1 000 000	1 000 000	1 000 000
18011200054 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Fronan	1 000 000	1 000 000	1 000 000
18011200057 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Boniérédougou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
18011200063 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Katiola	1 000 000	1 000 000	1 000 000
18011200064 Régler les dépenses Publiques de Dabakala	1 000 000	1 000 000	1 000 000
18011200065 Régler les dépenses Publiques de Katiola	1 000 000	1 000 000	1 000 000
18011200066 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Dabakala	1 300 000	1 300 000	1 300 000
18011200067 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Dabakala	2 100 000	2 100 000	2 100 000
18011200068 Recouvrer les recettes publiques de Dabakala	2 100 000	2 100 000	2 100 000
18011200069 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Katiola	2 100 000	2 100 000	2 100 000
18011200071 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Katiola	1 300 000	1 300 000	1 300 000
18011200073 Recouvrer les recettes publiques de Katiola	2 100 000	2 100 000	2 100 000
22011200026 Régler les dépenses de la Région du Baffing	2 000 000	2 000 000	2 000 000
22011200027 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Borotou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
22011200032 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Touba	1 000 000	1 000 000	1 000 000
22011200033 Régler les dépenses Publiques de Touba	1 000 000	1 000 000	1 000 000
22011200034 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Touba	1 300 000	1 300 000	1 300 000
22011200035 Tenir les comptes publics et parapublics produire le compte de gestion de Touba	2 100 000	2 100 000	2 100 000
22011200036 Recouvrer les recettes publiques de Touba	2 100 000	2 100 000	2 100 000
23011200036 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de tiémé	1 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
23011200037 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Samatiguila	1 000 000	1 000 000	1 000 000
23011200053 Régler les dépenses de la Région de Kabadougou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
23011200054 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Seydougou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
23011200057 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Odienné	1 000 000	1 000 000	1 000 000
23011200058 Régler les dépenses Publiques d'Odienné	1 000 000	1 000 000	1 000 000
23011200059 Régler les dépenses Publiques de Madinani	1 000 000	1 000 000	1 000 000
23011200062 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Odienné	2 100 000	2 100 000	2 100 000
23011200063 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière d'Odienné	1 300 000	1 300 000	1 300 000
23011200064 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Madinani	2 100 000	2 100 000	2 100 000
23011200065 Recouvrer les recettes publiques d' Odienné	2 100 000	2 100 000	2 100 000
23011200066 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Madinani	1 300 000	1 300 000	1 300 000
23011200067 Recouvrer les recettes publiques de Madinani	2 100 000	2 100 000	2 100 000
24011200032 Régler les dépenses de la Région du Tchologo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
24011200038 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Ouangolodougou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
24011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Kong	1 000 000	1 000 000	1 000 000
24011200051 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Ferkessedougou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
24011200052 Régler les dépenses Publiques de Ferkessedougou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
24011200053 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Ferkessedougou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
24011200054 Recouvrer les recettes publiques de Ferkessedougou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
24011200055 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Ferkessedougou	1 300 000	1 300 000	1 300 000
25011200068 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Korhogo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25011200069 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Sinematiali	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25011200070 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Dikodougou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25011200071 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de M'bengue	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25011200072 Régler les dépenses de la Région du Poro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25011200096 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Korhogo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25011200097 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Karakoro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25011200098 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Napié	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25011200106 Régler les dépenses Publiques de Korhogo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25011200108 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Korhogo	2 100 000	2 100 000	2 100 000
25011200109 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Korhogo	1 300 000	1 300 000	1 300 000
25011200110 Recouvrer les recettes publiques de Korhogo	2 100 000	2 100 000	2 100 000
26011200028 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Gbon	1 000 000	1 000 000	1 000 000
26011200029 Régler les dépenses de la Région du Bagoué	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
26011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Kouto	1 000 000	1 000 000	1 000 000
26011200044 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Boundiali	1 000 000	1 000 000	1 000 000
26011200048 Régler les dépenses Publiques de Tengrela	1 000 000	1 000 000	1 000 000
26011200049 Régler les dépenses Publiques de Boundiali	1 000 000	1 000 000	1 000 000
26011200050 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Tengrela	1 300 000	1 300 000	1 300 000
26011200051 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Boundiali	1 300 000	1 300 000	1 300 000
26011200052 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Tengrela	2 100 000	2 100 000	2 100 000
26011200053 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Boundiali	2 100 000	2 100 000	2 100 000
26011200054 Recouvrer les recettes publiques de Tengrela	2 100 000	2 100 000	2 100 000
26011200055 Recouvrer les recettes publiques de Boundiali	2 100 000	2 100 000	2 100 000
27011200016 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Tienko	1 000 000	1 000 000	1 000 000
27011200018 Régler les dépenses de la Région du Folon	2 000 000	2 000 000	2 000 000
27011200019 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Tienko	1 000 000	1 000 000	1 000 000
27011200022 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Kaniasso	1 000 000	1 000 000	1 000 000
27011200024 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Kaniasso	1 000 000	1 000 000	1 000 000
27011200025 Régler les dépenses Publiques de Minignan	1 000 000	1 000 000	1 000 000
27011200026 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Minignan	1 300 000	1 300 000	1 300 000
27011200027 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Minignan	2 100 000	2 100 000	2 100 000
27011200028 Recouvrer les recettes publiques de Minignan	2 100 000	2 100 000	2 100 000
28010100001 Régler les dépenses de la Région du Bounkani	2 000 000	2 000 000	2 000 000
28011200030 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Doropo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
28011200038 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Bouna	1 000 000	1 000 000	1 000 000
28011200041 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Nassian	1 000 000	1 000 000	1 000 000
28011200044 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Téhini	1 000 000	1 000 000	1 000 000
28011200048 Régler les dépenses Publiques de Bouna	1 000 000	1 000 000	1 000 000
28011200050 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouna	2 100 000	2 100 000	2 100 000
28011200051 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouna	1 300 000	1 300 000	1 300 000
28011200052 Recouvrer les recettes publiques de Bouna	2 100 000	2 100 000	2 100 000
31011200086 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Daloa	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200087 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Vavoua	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200104 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics d'Issia	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200108 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Saïoua	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200117 Régler les dépenses de la Région du haut-Sassandra	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
31011200118 ARéaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Daloa	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200127 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Gboguhé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200132 Régler les dépenses Publiques de Daloa	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200133 Régler les dépenses Publiques d'Issia	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200136 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Daloa	1 300 000	1 300 000	1 300 000
31011200137 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Daloa	2 100 000	2 100 000	2 100 000
31011200138 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière d'Issia	1 300 000	1 300 000	1 300 000
31011200139 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Issia	2 100 000	2 100 000	2 100 000
31011200140 Recouvrer les recettes publiques de Daloa	2 100 000	2 100 000	2 100 000
31011200141 Recouvrer les recettes publiques d' Issia	2 100 000	2 100 000	2 100 000
32011200056 Régler les dépenses de la Région du Gôh	2 000 000	2 000 000	2 000 000
32011200057 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Ouragahio	1 000 000	1 000 000	1 000 000
32011200058 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Guibéroua	1 000 000	1 000 000	1 000 000
32011200077 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Gagnoa	1 000 000	1 000 000	1 000 000
32011200086 Régler les dépenses Publiques de Gagnoa	1 000 000	1 000 000	1 000 000
32011200087 Régler les dépenses Publiques de Oumé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
32011200089 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Gagnoa	2 100 000	2 100 000	2 100 000
32011200090 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Oumé	2 100 000	2 100 000	2 100 000
32011200091 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Gagnoa	1 300 000	1 300 000	1 300 000
32011200092 Recouvrer les recettes publiques de Gagnoa	2 100 000	2 100 000	2 100 000
32011200093 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Oumé	1 300 000	1 300 000	1 300 000
32011200094 Recouvrer les recettes publiques de Oumé	2 100 000	2 100 000	2 100 000
35011200051 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Bouaflé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
35011200052 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Bonon	1 000 000	1 000 000	1 000 000
35011200058 Régler les dépenses de la Région de la Marahoué	2 000 000	2 000 000	2 000 000
35011200071 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Zuénoula	1 000 000	1 000 000	1 000 000
35011200074 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Zuenoula	1 000 000	1 000 000	1 000 000
35011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Sinfra	1 000 000	1 000 000	1 000 000
35011200076 Régler les dépenses Publiques de Sinfra	1 000 000	1 000 000	1 000 000
35011200077 Régler les dépenses Publiques de Bouaflé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
35011200078 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Sinfra	2 100 000	2 100 000	2 100 000
35011200079 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouaflé	2 100 000	2 100 000	2 100 000
35011200080 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Sinfra	1 300 000	1 300 000	1 300 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
35011200081 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouaflé	1 300 000	1 300 000	1 300 000
35011200082 Recouvrer les recettes publiques de Sinfra	2 100 000	2 100 000	2 100 000
35011200083 Recouvrer les recettes publiques de Bouaflé	2 100 000	2 100 000	2 100 000
36011200039 Régler les dépenses de la Région du Worodougou	2 000 000	2 000 000	2 000 000
36011200043 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Séguéla	1 000 000	1 000 000	1 000 000
36011200045 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Kani	1 000 000	1 000 000	1 000 000
36011200047 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Worofla	1 000 000	1 000 000	1 000 000
36011200048 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Massala	1 000 000	1 000 000	1 000 000
36011200050 Régler les dépenses Publiques de Séguéla	1 000 000	1 000 000	1 000 000
36011200051 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Séguéla	1 300 000	1 300 000	1 300 000
36011200052 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Séguéla	2 100 000	2 100 000	2 100 000
36011200053 Recouvrer les recettes publiques de Séguéla	2 100 000	2 100 000	2 100 000
37011200020 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Dianra	1 000 000	1 000 000	1 000 000
37011200022 Régler les dépenses de la Région de Béré	2 000 000	2 000 000	2 000 000
37011200028 Régler les dépenses Publiques de Mankono	1 000 000	1 000 000	1 000 000
37011200029 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Mankono	2 100 000	2 100 000	2 100 000
37011200030 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Mankono	1 300 000	1 300 000	1 300 000
37011200031 Recouvrer les recettes publiques de Mankono	2 100 000	2 100 000	2 100 000
37020100001 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Dianra	2 000 000	2 000 000	2 000 000
41011200076 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Sangouiné	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200077 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Man	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200092 Régler les dépenses de la Région du Tonpki	2 000 000	2 000 000	2 000 000
41011200096 Recouvrer les recettes, régler les dépenses de l'Etat, tenir la comptabilité, coordonner les activités de l'ensemble des services du trésor publique de la circonscription financière de Zouan-Hounien	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200097 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Man	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200110 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Bin-Houyé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200115 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Danané	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200117 Régler les dépenses Publiques de Man	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200118 Régler les dépenses Publiques de Danané	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200119 Régler les dépenses Publiques de Biankouma	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200121 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Man	1 300 000	1 300 000	1 300 000
41011200122 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Man	2 100 000	2 100 000	2 100 000
41011200123 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Biankouma	1 300 000	1 300 000	1 300 000
41011200124 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Biankouma	2 100 000	2 100 000	2 100 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
41011200125 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Danané	2 100 000	2 100 000	2 100 000
41011200126 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Danané	1 300 000	1 300 000	1 300 000
41011200127 Recouvrer les recettes publiques de Man	2 100 000	2 100 000	2 100 000
41011200128 Recouvrer les recettes publiques de Biankouma	2 100 000	2 100 000	2 100 000
41011200129 Recouvrer les recettes publiques de Danané	2 100 000	2 100 000	2 100 000
42011200049 Régler les dépenses de la Région du Cavally	2 000 000	2 000 000	2 000 000
42011200067 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Guiglo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
42011200073 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Blolequin	1 000 000	1 000 000	1 000 000
42011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Toulepleu	1 000 000	1 000 000	1 000 000
42011200076 Régler les dépenses Publiques de Toulepleu	1 000 000	1 000 000	1 000 000
42011200077 Régler les dépenses Publiques de Guiglo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
42011200078 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Toulepleu	1 300 000	1 300 000	1 300 000
42011200080 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Toulepleu	2 100 000	2 100 000	2 100 000
42011200081 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Guiglo	2 100 000	2 100 000	2 100 000
42011200082 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Guiglo	1 300 000	1 300 000	1 300 000
42011200083 Recouvrer les recettes publiques de Toulepleu	2 100 000	2 100 000	2 100 000
42011200084 Recouvrer les recettes publiques de Guiglo	2 100 000	2 100 000	2 100 000
43011200032 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Facobly	1 000 000	1 000 000	1 000 000
43011200033 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Bangolo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
43011200034 Régler les dépenses de la Région du Guémon	2 000 000	2 000 000	2 000 000
43011200042 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Duékoué	1 000 000	1 000 000	1 000 000
43011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Kouibly	1 000 000	1 000 000	1 000 000
43011200048 Régler les dépenses Publiques de Duékoué	1 000 000	1 000 000	1 000 000
43011200049 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Duékoué	2 100 000	2 100 000	2 100 000
43011200050 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Duékoué	1 300 000	1 300 000	1 300 000
43011200051 Recouvrer les recettes publiques de Duékoué	2 100 000	2 100 000	2 100 000
51011200041 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Guitry	1 000 000	1 000 000	1 000 000
51011200042 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Hiré	1 000 000	1 000 000	1 000 000
51011200043 Régler les dépenses de la Région du Lôh-Djiboua	2 000 000	5 000 000	5 000 000
51011200050 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Divo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
51011200055 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Lakota	1 000 000	1 000 000	1 000 000
51011200058 Régler les dépenses Publiques de Divo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
51011200059 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Divo	1 300 000	1 300 000	1 300 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
51011200060 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Divo	2 100 000	2 100 000	2 100 000
51011200061 Recouvrer les recettes publiques de Divo	2 100 000	2 100 000	2 100 000
55011200057 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de San-Pedro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
55011200058 Régler les dépenses de la Région de San-Pédro	2 000 000	2 000 000	2 000 000
55011200083 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de san Pedro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
55011200084 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Tabou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
55011200088 Régler les dépenses Publiques de San Pedro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
55011200089 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de San Pedro	1 300 000	1 300 000	1 300 000
55011200090 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de San Pedro	2 100 000	2 100 000	2 100 000
55011200091 Recouvrer les recettes publiques de San-Pédro	2 100 000	2 100 000	2 100 000
56011200035 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Soubré	1 000 000	1 000 000	1 000 000
56011200036 Régler les dépenses de la Région du Nawa	2 000 000	2 000 000	2 000 000
56011200045 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Gueyo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
56011200046 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Méagui	1 000 000	1 000 000	1 000 000
56011200049 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Buyo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
56011200050 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Grand-Zatry	1 000 000	1 000 000	1 000 000
56011200055 Régler les dépenses Publiques de Soubré	1 000 000	1 000 000	1 000 000
56011200056 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Soubré	2 100 000	2 100 000	2 100 000
56011200057 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Soubré	1 300 000	1 300 000	1 300 000
56011200058 Recouvrer les recettes publiques de Soubré	2 100 000	2 100 000	2 100 000
57011200027 Régler les dépenses de la Région du Gboklé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
57011200028 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Sassandra	1 000 000	1 000 000	1 000 000
57011200032 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Fresco	1 000 000	1 000 000	1 000 000
57011200040 Régler les dépenses Publiques de Sassandra	1 000 000	1 000 000	1 000 000
57011200041 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Sassandra	2 100 000	2 100 000	2 100 000
57011200042 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière Sassandra	1 300 000	1 300 000	1 300 000
57011200043 Recouvrer les recettes publiques de Sassandra	2 100 000	2 100 000	2 100 000
61011200074 Régler les dépenses de la Région de l'Indénié-Djuablin	2 000 000	2 000 000	2 000 000
61011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics d'Agnibilékro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
61011200076 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abengourou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
61011200105 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Bettié	1 000 000	1 000 000	1 000 000
61011200108 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Niablé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
61011200114 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Abengourou	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
61011200116 Régler les dépenses Publiques d'Agnibilékrou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
61011200117 Régler les dépenses Publiques d'Abengourou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
61011200120 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Abengourou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
61011200121 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Abengourou	1 300 000	1 300 000	1 300 000
61011200122 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Agnibilékrou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
61011200123 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Agnibilékrou	1 300 000	1 300 000	1 300 000
61011200125 Recouvrer les recettes publiques d' Abengourou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
61011200126 Recouvrer les recettes publiques de Agnibilékrou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
62011200068 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune d'Assuéfry	1 000 000	1 000 000	1 000 000
62011200069 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Koun-Fao	835 000	835 000	835 000
62011200070 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Tanda	1 000 000	1 000 000	1 000 000
62011200084 Régler les dépenses de la Région du Gontougo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
62011200085 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Bondoukou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
62011200090 Régler les dépenses Publiques de Bondoukou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
62011200091 Régler les dépenses Publiques de Tanda	1 000 000	1 000 000	1 000 000
62011200094 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bondoukou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
62011200095 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière Bondoukou	1 300 000	1 300 000	1 300 000
62011200096 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Tanda	2 100 000	2 100 000	2 100 000
62011200097 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière Tanda	1 300 000	1 300 000	1 300 000
62011200098 Recouvrer les recettes publiques de Bondoukou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
62011200099 Recouvrer les recettes publiques de Tanda	2 100 000	2 100 000	2 100 000
71011200094 Régler les dépenses de la Région du Sud Comoé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
71011200109 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics d'Aboisso	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200110 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune d' Ayamé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200111 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune d'Adiaké	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200122 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Bonoua	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200123 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Tiapoum	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200144 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Maféré	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200148 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Grand Bassam	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200149 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Bonoua	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200152 Régler les dépenses Publiques de Grand-Bassam	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200153 Régler les dépenses Publiques d'Aboisso	1 000 000	1 000 000	1 000 000
71011200154 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Aboisso	2 100 000	2 100 000	2 100 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
71011200155 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Grand-Bassam	2 100 000	2 100 000	2 100 000
71011200156 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Aboisso	1 300 000	1 300 000	1 300 000
71011200157 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière Grand-Bassam	1 300 000	1 300 000	1 300 000
71011200158 Recouvrer les recettes publiques de Grand-Bassam	2 100 000	2 100 000	2 100 000
71011200159 Recouvrer les recettes publiques d' Aboisso	2 100 000	2 100 000	2 100 000
76011200077 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Tiassalé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
76011200079 Régler les dépenses de la Région de l'Agneby-Tiassa	2 000 000	2 000 000	2 000 000
76011200080 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Taabo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
76011200081 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Rubino	1 000 000	1 000 000	1 000 000
76011200097 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics d'Agboville	1 000 000	1 000 000	1 000 000
76011200109 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Sikensi	1 000 000	1 000 000	1 000 000
76011200112 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune d'Azagué	1 000 000	1 000 000	1 000 000
76011200117 Régler les dépenses Publiques de Tiassalé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
76011200118 Régler les dépenses Publiques d'Agboville	1 000 000	1 000 000	1 000 000
76011200119 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Agboville	2 100 000	2 100 000	2 100 000
76011200120 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Agboville	1 300 000	1 300 000	1 300 000
76011200121 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Tiassalé	2 100 000	2 100 000	2 100 000
76011200122 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Tiassalé	1 300 000	1 300 000	1 300 000
76011200123 Recouvrer les recettes publiques d' Agboville	2 100 000	2 100 000	2 100 000
76011200124 Recouvrer les recettes publiques de Tiassalé	2 100 000	2 100 000	2 100 000
77011200059 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune d'Alépé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
77011200060 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune d'Akoupé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
77011200061 Régler les dépenses de la Région de la Mé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
77011200063 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics d'Adzopé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
77011200069 Régler les dépenses Publiques d'Adzopé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
77011200070 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Adzopé	1 300 000	1 300 000	1 300 000
77011200071 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Adzopé	2 100 000	2 100 000	2 100 000
77011200072 Recouvrer les recettes publiques d' Adzopé	2 100 000	2 100 000	2 100 000
78010200200 Mettre en oeuvre le Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (CONAFIP) / DGTCP	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201663 Coordonner les activités de la Direction Générale	48 000 000	136 000 000	136 000 000
78011201664 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Attécoubé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201665 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Koumassi	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201666 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère des Transports	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201667 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère de l'Education nationale	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
78011201668 Coordonner les activités du Comité de la Balance des Paiements	500 000	500 000	500 000
78011201669 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Palais de Justice Abidjan	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201670 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District d'Abidjan	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201671 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abidjan-Centre	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201672 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Plateau	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201673 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Port-Bouet	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201674 Conduire les missions d'inspection des Postes Comptables	115 000 000	7 000 000	7 000 000
78011201675 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Yopougon	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201676 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abidjan-Nord	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201677 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Adjamé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201678 Conduire les missions d'inspection des Missions Diplomatiques et Consulaires	7 000 000	36 679 048	36 679 048
78011201679 Coordonner les activités de la Commission Nationale de Microfinances	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011201680 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Cocody	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201682 Coordonner les activités de l'Inspection Générale du Trésor	7 000 000	27 000 000	27 000 000
78011201683 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public (BIT)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201684 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abidjan-Sud	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201696 Prendre en charge et régler les dépenses de Logements et Equipements	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201697 Prendre en charge et régler les dépenses de Loisirs, de Culture et de Cultes	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201698 Prendre en charge et régler les dépenses de Protection Sociale	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201864 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Bingerville	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201900 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Abobo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201901 Coordonner les activités de l'Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011201961 Coordonner les activités du Cadre Permanent de Concertation Etat/APBEF-CI	500 000	500 000	500 000
78011201962 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune d'ANYAMA	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201963 Coordonner les activités du Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE)	500 000	500 000	500 000
78011201964 Prendre en charge et régler les dépenses de Services Généraux et d'Administrations Publiques	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201974 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Marcory	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201985 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Port-Bouët	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202075 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune de Songon	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202094 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère de l'Enseignement technique	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202095 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des Etablissements Publiques Nationaux, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat et des personnes morales de droit public (ACCD)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78011202106 Prendre en charge et régler les dépenses de Protections de l'Environnement	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011202137 Convoyer et transférer les fonds du Trésor public	500 000 000	282 919 302	415 022 199
78011202190 Coordonner les activités de reforme des Finances Publiques	5 000 000	6 500 000	6 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
78011202266 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Treichville	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202290 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics d'Abobo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202291 Coordonner les activités du Groupe de Travail Flux capitaux privés	500 000	500 000	500 000
78011202294 Coordonner les activités du Comité de Promotion de la Bancarisation et des Moyens de Paiements (COSMOPA)	500 000	500 000	500 000
78011202297 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère de la Fonction Publique	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202343 Prendre en charge et régler les dépenses de l'Enseignement	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011202344 Prendre en charge et régler les dépenses de Santé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011202370 Prendre en charge et régler les dépenses d'Ordre et de Sécurité Publics	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011202387 Assurer la sécurité des services et la maintenance des équipements	218 715 824	298 752 002	298 752 002
78011202388 Piloter la performance des services du programme 3	52 301 659	119 301 659	119 301 659
78011202390 Améliorer la communication du Programme 3	15 000 000	50 000 000	50 000 000
78011202397 Prendre en charge et régler les dépenses des Affaires Economiques	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011202420 Assurer le contrôle interne budgétaire du Programme 3	110 512 341	154 512 341	154 512 341
78011202430 Régler les dépenses Publiques d'Abidjan Centre	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202431 Régler les dépenses Publiques d'Abidjan Sud	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202432 Régler les dépenses Publiques d'Abidjan-Nord	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202444 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abidjan Centre	2 100 000	2 100 000	2 100 000
78011202445 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abidjan Sud	2 100 000	2 100 000	2 100 000
78011202446 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abidjan Nord	2 100 000	2 100 000	2 100 000
78011202447 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière d'Abidjan Centre	1 300 000	1 300 000	1 300 000
78011202448 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière d'Abidjan-Sud	1 300 000	1 300 000	1 300 000
78011202450 Recouvrer les recettes publiques d' Abidjan-Centre	2 100 000	2 100 000	2 100 000
78011202451 Recouvrer les recettes publiques d' Abidjan-Sud	2 100 000	2 100 000	2 100 000
78011202452 Recouvrer les recettes publiques d' Abidjan-Nord	2 100 000	2 100 000	2 100 000
78011202453 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière d'Abidjan-Nord	1 300 000	1 300 000	1 300 000
79011200049 Régler les dépenses de la Région des Grands Ponts	2 000 000	2 000 000	2 000 000
79011200062 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Jacquerville	1 000 000	1 000 000	1 000 000
79011200070 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune de Grand-Lahou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
79011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Dabou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
79011200078 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales des droits publics de Grand Lahou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
79011200079 Régler les dépenses Publiques de Dabou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
79011200080 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Dabou	2 100 000	2 100 000	2 100 000
79011200081 Contrôler et assister les postes rattachés et les regies de la circonscription financière de Dabou	1 300 000	1 300 000	1 300 000
79011200082 Recouvrer les recettes publiques de Dabou	2 100 000	2 100 000	2 100 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
4 Investissements	3 566 285 001	26 072 229 032	23 542 707 191
Trésor	3 566 285 001	26 072 229 032	23 542 707 191
90011200045 Assurer la Qualité des Comptes et des Restitutions Comptables	1 000 000 000	17 930 281 110	17 930 281 111
78011202400 Moderniser et Sécuriser le Système d'Information du Trésor Public	1 000 000 000	6 497 147 650	4 472 294 754
78011202304 Mettre à niveau la sécurité des serveurs de la Banque du Trésor	177 545 558	0	0
78011202232 Projet de Construction de 22 Postes comptables	1 000 000 000	1 328 750 272	721 181 326
78011202228 Réhabiliter les postes comptables et autres services de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	388 739 443	316 050 000	418 950 000
2203402 Mobilisation des recettes publiques	20 000 000	20 000 000	20 000 000
2 Biens et services	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78011201699 Recouvrer les créances contentieuses	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201865 Gérer les trop perçus	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78011202107 Recouvrer les recettes fiscales et non fiscales	5 000 000	5 000 000	5 000 000
2203403 Gestion de l'endettement et des dons	774 994 699	774 994 699	774 994 699
1 Personnel	774 994 699	774 994 699	774 994 699
78011201965 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de Direction de la Dette Publique et des Dons	724 994 699	724 994 699	724 994 699
78011202365 Prendre en charge les primes et indemnités des membres du Comité National de la Dette Publique (CNDP)	50 000 000	50 000 000	50 000 000
2203404 Optimisation de la gestion de la trésorerie et des dépôts	111 000 000	697 000 000	788 000 000
2 Biens et services	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78011201702 Gérer les fonds et dépôts publics	10 000 000	10 000 000	10 000 000
4 Investissements	101 000 000	687 000 000	778 000 000
Trésor	101 000 000	687 000 000	778 000 000
78011202457 Elaborer et déployer le SyGACUT 3	100 000 000	687 000 000	778 000 000
78011202325 Opérationnaliser le Compte Unique du Trésor, gérer la trésorerie de l'Etat et tenir la comptabilité	1 000 000	0	0
2203405 Exécution efficace des dépenses publiques	49 135 000	49 135 000	49 135 000
2 Biens et services	49 135 000	49 135 000	49 135 000
78011201703 Apporter un appui aux payeurs à l'étranger (TGE)	4 135 000	4 135 000	4 135 000
78011201704 Tenir les comptes publics et parapublics (ACCT)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201706 Assister les pairies à l'Etranger (TGE)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78011201707 Prendre en charge les Missions de Contrôle et de Certification des Paieries à l'Etranger (ACCT)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78011201967 Prendre en charge et régler les dépenses des forces Armées Nationales, de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale et des Eaux et Forêts	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011202109 Prendre en charge et régler les dépenses des Institutions de la République	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011202273 Recouvrer les recettes, régler les dépenses liées à la dette, contrôler et centraliser les opérations des agents comptables des projets	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011202310 Centraliser, contrôler les opérations financières comptables et suivre les subvention des EPN et des collectivités territoriales	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
2203406 Réglementation et suivi de la comptabilité publique	107 595 000	114 320 000	114 320 000
1 Personnel	96 320 000	96 320 000	96 320 000
78011202111 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Conseil National de la Comptabilité	96 320 000	96 320 000	96 320 000
2 Biens et services	11 275 000	18 000 000	18 000 000
78011201708 Conduire la réforme de la comptabilité publique	1 000 000	3 000 000	3 000 000
78011201968 Réglementer la comptabilité de l'Etat, des Etablissements Publics Nationaux et des Collectivités Territoriales	3 775 000	6 500 000	6 500 000
78011202194 Concourir à l'amélioration continue de l'environnement comptable et financier (CNC)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011202391 Assister l'activité comptable	1 500 000	3 500 000	3 500 000
2203408 Règlementation et surveillance du secteur financier et des relations financières avec l'étranger	224 823 754	229 323 754	229 323 754
1 Personnel	209 823 754	209 823 754	209 823 754
78010200132 Prendre en charge le salaire de l'Administrateur provisoire de l'UNACOOPEC-CI	144 000 000	144 000 000	144 000 000
78011202341 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Commission Nationale de Microfinances	65 823 754	65 823 754	65 823 754
2 Biens et services	15 000 000	19 500 000	19 500 000
78011201712 Concevoir et veiller à l'application de la réglementation applicable en matière d'assurance	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011201970 Concevoir et veiller à l'application de la réglementation relative aux Systèmes Financiers Décentralisés	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011202335 Elaborer et veiller à l'application de la réglementation des banques et établissements financiers et superviser les relations financières extérieures	5 000 000	6 500 000	6 500 000
2203409 Réalisation des études, collecte et production des données statistiques économiques et financières	10 000 000	13 000 000	13 000 000
2 Biens et services	10 000 000	13 000 000	13 000 000
78011201715 Coordonner la stratégie institutionnel du trésor public	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011202210 Collecter, traiter les données statistiques du trésor public et suivre le programme économique et financier	5 000 000	6 500 000	6 500 000
2203410 Gestion efficiente des ressources du programme 3	1 062 978 982	1 186 892 164	1 186 892 164
2 Biens et services	1 062 978 982	1 186 892 164	1 186 892 164
11011200115 Gérer la documentation et les archives de la Région de Yamoussoukro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
11011200116 Gérer le système informatique de la zone de Yamoussoukro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
23011200060 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Odienné	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25011200107 Gérer la documentation et les archives de la Région de Korhogo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200129 Gérer le système informatique de la zone de Daloa	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200130 Gérer la documentation et les archives de la Région de Daloa	1 000 000	1 000 000	1 000 000
32011200088 Gérer la documentation et les archives de la Région de Gagnoa	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200120 Gérer la documentation et les archives de la Région de Man	1 000 000	1 000 000	1 000 000
61011200115 Gérer le système informatique de la zone d'Abengourou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
62011200092 Gérer la documentation et les archives de la Région de Bondoukou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201718 Assurer la gestion des ressources humaines	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011201719 Gérer les Gestion des Dépenses Centralisées -DGCP	919 797 899	950 000 000	950 000 000
78011201720 Gérer le système informatique du trésor public	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011201721 Renforcer les capacités des agents	40 000 000	50 000 000	50 000 000
78011201722 Gérer le Centre de Formation du Trésor et de Documentation	5 000 000	6 500 000	6 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22034 Trésor et Comptabilité Publique	7 642 377 260	30 922 594 001	28 616 175 057
78011201899 Gérer les Gestion des Dépenses Centralisées -Direction des Systèmes d'Information	34 000 000	104 000 000	104 000 000
78011201972 Planifier, mettre en oeuvre et évaluer le système de management de la qualité	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011202039 Gérer les ressources de la réforme comptabilité Publique - ASTER-TRESOR	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011202112 Gérer l'écoute client et la communication	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011202236 Gérer les Moyens Généraux	21 181 083	24 392 164	24 392 164
78011202328 Gérer la documentation et les archives	5 000 000	6 500 000	6 500 000
78011202392 Gérer la documentation et les archives de la Région d'Abidjan-Sud	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202393 Gérer la documentation et les archives de la Région d'Abidjan-Nord	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202394 Gérer la documentation et les archives de la Région d'Abidjan-Centre	1 000 000	1 000 000	1 000 000

II.2.4. Programme 4 : Gestion des Financements

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Gestion des Financements	Action 4.1: Coordination des activités
	Action 4.2:Négociation et Mobilisation des financements
	Action 4.3:Optimisation de la gestion des financements et de la Dette
	Action 4.4:Planification, études et production des données statistiques
	Action 4.5:Gestion efficiente des ressources

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Gestion des Financements						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Coordonner les activités du programme 4	Taux d'exécution des activités planifiées	80%	85%	90%	90%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DGF
OS 2 : Mobiliser et gérer les financements	Taux de mobilisation des financements privés et de marché	80%	100%	100%	100%	(Total des financements privés et de marché obtenus / Total des financements privés et de marché prévus) X 100 Sources : Rapport d'activités DGF / Avis de décaissement / Relevé bancaire
	Taux d'exécution des mesures préalables des financements bilatéraux et multilatéraux	50%	60%	60%	60%	(Nombre de mesures préalables mises en œuvre / Nombre total de mesures préalables) X 100 Sources : Rapport d'activités DGF / Matrice des mesures préalables
	Taux de couverture des besoins de financement	80%	100%	100%	100%	(Besoins couverts / Besoins de financements) X 100 Sources : Rapport d'activités DGF / PV de mobilisation
OS 3 : Assurer le suivi et évaluation des projets et programmes et la production des statistiques	Nombre de rapports de suivi et évaluation des projets et programmes produits dans les délais	-	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGF
	Nombre de Bulletins Statistiques publiés dans le délai	-	4	4	4	Dénombrement Sources : Rapport d'activités DGF / Site web de la dette publique

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Gestion des Financements	183 818 426	183 818 426	183 818 426
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	183 818 426	183 818 426	183 818 426
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22232 Gestion des Financements	183 818 426	183 818 426	183 818 426
2223201 Coordination des activités	72 659 684	72 659 684	72 659 684
2 Biens et services	72 659 684	72 659 684	72 659 684
78011202410 Coordonner les activités de gestion des financements	72 659 684	72 659 684	72 659 684
2223202 Négociation et Mobilisation des financements	31 759 635	31 759 635	31 759 635
2 Biens et services	31 759 635	31 759 635	31 759 635
78011202411 Conduire les négociations et mobiliser les financements privés	15 879 820	15 879 820	15 879 820
78011202412 Conduire les négociations et mobiliser les financements Bilatéraux et Multilatéraux	15 879 815	15 879 815	15 879 815
2223203 Optimisation de la gestion des financements et de la Dette	31 759 640	31 759 640	31 759 640
2 Biens et services	31 759 640	31 759 640	31 759 640
78011202413 Suivre les financements et gérer la Dette publique	15 879 820	15 879 820	15 879 820
78011202414 Suivre et évaluer la performance des Projets et Programmes	15 879 820	15 879 820	15 879 820
2223204 Planification, études et production des données statistiques	15 879 820	15 879 820	15 879 820
2 Biens et services	15 879 820	15 879 820	15 879 820
78011202415 Elaborer les politiques, réaliser les études et produire les données statistiques	15 879 820	15 879 820	15 879 820
2223205 Gestion efficiente des ressources	31 759 647	31 759 647	31 759 647
2 Biens et services	31 759 647	31 759 647	31 759 647
78011202416 Gérer le réseau informatique et développer des solutions informatiques	15 879 825	15 879 825	15 879 825
78011202417 Gérer les ressources humaines et les moyens généraux	15 879 822	15 879 822	15 879 822

II.2.5. Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	7 822 000 000	7 822 290 000	7 822 290 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	7 822 000 000	7 822 290 000	7 822 290 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23193 Comptes Spéciaux du Trésor	7 822 000 000	7 822 290 000	7 822 290 000
2319301 Comptes spéciaux du trésor	7 822 000 000	7 822 290 000	7 822 290 000
3 Transferts	7 822 000 000	7 822 290 000	7 822 290 000
78082000212 Transférer les recettes affectées au fonds d'investissement en milieu rural (FIMR)	7 822 000 000	7 822 290 000	7 822 290 000

SECTION 323 : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'administration générale :

- la désuétude du système d'archivage ;
- l'absence de système d'informations ;
- l'inadaptation du système de communication ;
- l'insuffisance des infrastructures ;
- la vétusté des infrastructures ;
- l'insuffisance d'équipements des services en matériel de bureau et en moyens de mobilité ;
- l'insuffisance des missions d'inspection, de contrôle et d'audit des circonscriptions administratives et collectivités décentralisées.

En matière de Sécurité Intérieure :

- la fragilité de la sécurité liée aux attaques terroristes, au trafic des drogues et stupéfiants, à la prolifération et la circulation illicite des Armes Légères et de Petits Calibres (ALPC) ;
- l'insuffisance d'équipements et de matériel de maintien d'ordre ;
- l'inadaptation du système de gestion des procédures de la Police (système quasi manuel) ;
- la non-conformité des infrastructures sécuritaires aux normes internationales ;
- l'insuffisance des infrastructures sécuritaires ;
- la non-conformité du ratio fonctionnaire de Police sur Population par rapport à la norme internationale ;
- l'accroissement de la consommation en carburant et des charges de réparation, d'entretien et de maintenance du parc automobile de la Police Nationale ;
- l'absence de traitement automatisé et centralisé de l'information policière.

En matière de décentralisation :

- l'absence de décrets d'application de la loi sur le régime financier des Collectivités Territoriales et Districts Autonomes ainsi que l'insuffisance de sa vulgarisation ;
- l'insuffisance de l'opérationnalisation de la coopération décentralisée ;
- la disparité de développement entre les collectivités locales ;
- la faible mobilisation des ressources par les Collectivités Territoriales ;
- la vétusté des bâtiments abritant les services de la DGDDL ;
- l'insuffisance des bâtiments abritant les services de la DGDDL ;
- l'insuffisance de renforcement des capacités humaines ;
- les conflits liés à la délimitation des Collectivités Territoriales ;
- l'insuffisance des équipements et des moyens de mobilité ;
- l'absence d'un système de gestion de l'information et d'archivage numérique.

En matière d'administration du territoire, de cultes et d'identification :

- la fragilité de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire ;
- l'insuffisance des infrastructures des Autorités Préfectorales ;
- la vétusté des infrastructures des Autorités Préfectorales ;
- l'insuffisance d'équipements des Autorités Préfectorales ;
- l'insuffisance de moyens de mobilité ;

- l'insuffisance de renforcement des capacités des Autorités Préfectorales ;
- l'inadaptation du système de communication ;
- la prolifération des lieux de cultes ;
- l'insuffisance de formation et de sensibilisation des leaders religieux sur le concept de la laïcité ;
- la multiplicité de systèmes d'identification ;
- la diversité de présentation des actes d'Etat-Civil.

En matière de protection civile :

- le non respect des textes réglementaires en matière de protection civile limitant l'action de l'Office Nationale de la Protection Civile (ONPC) ;
- l'insuffisance de textes réglementaires et de moyens de coercition pour la prévention des risques d'incendies et de secours ;
- l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements de protection civile ;
- l'exposition fréquente des populations à des catastrophes telles que les inondations, effondrements, accidents de circulation, noyades, pandémies ;
- la faible capacité de l'ONPC à faire face aux catastrophes naturelles ;
- la méconnaissance des gestes de premiers secours par les populations ;
- l'insuffisance de personnels qualifiés pour la gestion de certains risques particuliers.

I.1.2. Réponses apportées

En matière d'administration générale :

- la modernisation du système d'archivage par l'acquisition de moyens de collecte et de numérisation ;
- la mise en place d'un système d'information ;
- la modernisation du système de communication ;
- la construction d'infrastructures au profit des structures ;
- l'équipement des services en matériels de bureaux et en moyens de mobilité ;
- la réalisation des missions d'inspection, de contrôle et d'audit des circonscriptions administratives et collectivités décentralisées.

En matière de sécurité intérieure :

- la sécurisation des élections législatives et sénatoriales ainsi que des fêtes et cérémonies officielles ;
- la réalisation de patrouilles journalières soldées par des interpellations et déferrements, d'opérations de maintien d'ordre et de sécurisation (« Épervier » et « vacances sécurisées ») et d'opérations de régulation de la circulation ;
- la destruction de plusieurs fumoirs, des champs de cannabis, et la saisie d'importantes quantités de drogues ;
- la redynamisation des Comités Consultatifs d'Éthique (CCE) de tous les Commissariats de Police dans le cadre de la Police de proximité ;
- l'acquisition de stocks d'armement, de munitions, de grenades et de matériels spécifiques de maintien d'ordre constitués de casques balistiques, de matraques, de boucliers de maintien de l'ordre ;
- l'acquisition au profit des fonctionnaires de Police d'effets d'habillement ;
- l'équipement des services de Police en matériels roulant, de communication et informatiques ;
- la mise en œuvre du projet Système Intégré de Gestion des Applications et Procédures de la Police (SIGAPP) en vue de l'interconnexion des services de Police ;
- la vulgarisation du code d'éthique et de déontologie de la Police Nationale ;
- la réhabilitation des services de la Police Nationale ;
- le maillage du territoire national par les services de Police à travers la construction de nouvelles infrastructures et la création de nouveaux services de Police ;
- l'augmentation du quota de recrues de la Police ;
- le redéploiement général des fonctionnaires de Police ;
- l'acquisition de pièces et outillages au profit du Garage Central de la Police, de matériels informatiques et de mobiliers de bureau ;
- la mise en place de postes d'observations en matière de lutte contre le terrorisme ;

- le maintien de la mobilité des engins d'intervention grâce à leur réparation, entretien et ravitaillement en carburant ;
- la mise en œuvre du programme Système d'Information Policière d'Afrique de l'Ouest (SIPAO) ;
- la réfection de l'annexe de l'Ecole de Police Amadou Gon Coulibaly de Korhogo.

En matière de décentralisation :

- la promulgation de la Loi sur le régime financier des Collectivités ;
- la mise sous gestion de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) des crédits de transfert relatifs aux seize (16) domaines de compétences transférés de l'Etat aux Collectivités Territoriales et aux Districts Autonomes ;
- l'élaboration de six (06) projets de textes sur la décentralisation ;
- la mise en place d'un cadre de concertation et la tenue de rencontres entre la Tutelle Centrale, les Elus locaux et les responsables des personnels des Collectivités Territoriales sur les problématiques de la décentralisation ;
- l'instauration des conférences budgétaires des Collectivités Territoriales ;
- la mise en place d'un Système de Gestion Intégré de Données et d'Archivage Numérique (SYGIDAN) des Collectivités Territoriales ;
- le dépôt systématique des rapports de missions des élus locaux ou cadres territoriaux à la DGDDL ;
- l'opérationnalisation de douze (12) Districts Autonomes ;
- le déploiement du recouvrement par voie électronique dans les Collectivités Territoriales et Districts Autonomes (PAMREC) ;
- la réhabilitation en cours des bâtiments abritant les services de la DGDDL ;
- l'équipement des services de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) ;
- la mise en œuvre du projet de construction de Marchés de Bouaké et Yopougon (MABY) ;
- la construction d'infrastructures socioéconomiques, éducatives, sportives, récréatives et sanitaires dans les collectivités décentralisées à travers les projets de développement relatifs aux compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales et districts autonomes par la loi n°2003-208 du 07 juillet 2003 ;
- le renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des Ressources Humaines de l'administration locale des zones affectées par la crise (PCN-CI) ;
- l'acquisition de moyens de mobilité.

En matière d'administration du territoire, des cultes et d'identification :

- le maintien d'un climat de paix et de confiance au sein des populations par des sensibilisations et des dialogues religieux, intra et intercommunautaires ;
- le maintien du dialogue politique entre le pouvoir, l'opposition et la société civile ;
- la sensibilisation des acteurs politiques et administratifs ;
- le maintien des Comités de Sensibilisation et de Veille (CSV) dans les Préfectures et Sous-préfectures ainsi que des Comités de Sécurité (CS) ;
- la coordination des visites d'Etat et des cérémonies officielles ;
- la supervision des élections législatives et sénatoriales ;
- la réorganisation du territoire national en 14 Districts autonomes (dont 12 nouvellement créés), 31 Régions, 80 Départements (tous fonctionnels) et 509 Sous-préfectures dont 485 fonctionnelles ;
- la réhabilitation de résidences préfectorales ;
- l'équipement de bureaux et de résidences d'autorités préfectorales ;
- la mise à la disposition des autorités préfectorales de véhicules de commandement ;
- le renforcement des capacités des autorités préfectorales à la gestion et au règlement des conflits ;
- la réglementation de la construction et de la réalisation des lieux de cultes ;
- la formation et la sensibilisation des leaders religieux sur le concept de la laïcité ;
- l'enrôlement de personnes, suivi de la production de cartes d'identité, après validation ;
- l'installation de l'unité de gestion du projet d'identification de base (WURI Côte d'Ivoire) ;
- l'implémentation de nouveaux mécanismes de déclaration des faits d'état civil dans les délais.

En matière de protection civile :

- le renforcement du cadre réglementaire en matière de protection civile ;
- le renforcement du cadre réglementaire et institutionnel en matière de prévention des risques d'incendies et de secours ;
- le renforcement de l'offre d'infrastructures de protection civile ;
- la réalisation de la cartographie des zones à risques dans onze (11) zones du pays ;
- l'activation du Plan Bleu (assistance aux victimes des inondations) ;
- l'acquisition d'équipements de protection civile ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation, d'informations, de formations des populations et des acteurs de protection civile sur les risques civils ;
- l'organisation de la formation technique initiale et continue des pompiers civils.

I.1.3. Défis et priorités

En matière d'administration générale :

- le renforcement de la coordination des organes du Ministère ;
- la sensibilisation des acteurs politiques et administratifs ;
- le renforcement du système d'information et de communication.

En matière de sécurité intérieure :

- la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles des services de la Police Nationale ;
- l'amplification des opérations de sécurisation sur l'ensemble du territoire national ;
- la sécurisation des processus électoraux ;
- l'amplification de la lutte contre le terrorisme ;
- le renforcement de la lutte contre le grand banditisme et toute autre forme de criminalité ;
- l'amplification de la lutte contre la criminalité transnationale ;
- la poursuite du maillage du territoire national en infrastructures de sécurité ;
- l'élaboration de la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI 2021-2025) dans son volet Police ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Système Intégré de Gestion des Applications et de Procédures de Police (SIGAPP) ;
- l'entretien et la maintenance des équipements spécifiques ainsi que des systèmes d'exploitation de la Police Nationale (DITT, DLCP, DIJ et DTSI) ;
- la poursuite du recrutement et de la formation des fonctionnaires de Police ;
- la mise en œuvre du plan national intégré de lutte contre le trafic illicite et l'abus des stupéfiants et substances psychotropes ;
- la poursuite des travaux de construction de l'Ecole de Police Amadou Gon Coulibaly de Korhogo.

En matière de décentralisation :

- l'élaboration des décrets d'application de la Loi sur le régime financier des Collectivités ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services du secteur ;
- le renforcement du processus de décentralisation ;
- la révision des limites des Communes ;
- la poursuite des renforcements des capacités des acteurs de la décentralisation ;
- la poursuite de l'organisation des conférences budgétaires des Collectivités Territoriales ;
- la généralisation du Système de Gestion Intégré de Données et Archivage Numérique (SYGIDAN) des Collectivités Territoriales ;
- la modernisation du système de gestion de l'information ;
- la poursuite du déploiement du système de recouvrement par voie électronique dans les Collectivités Territoriales.

En matière d'administration du territoire, des cultes et d'identification :

- le maintien de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire ;

- le renforcement des capacités opérationnelles des services du secteur ;
- la modernisation du système de communication de l'administration du territoire ;
- la modernisation de l'Etat-civil ;
- la poursuite de l'identification des populations et de la délivrance de titres d'identité à travers le Registre National des Personnes Physiques (RNPP) ;
- la maîtrise du flux migratoire dans le respect des règles de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- la réforme dans le cadre de l'organisation et le fonctionnement des organisations de la société civile ;
- la mise en place d'un système de gestion de l'information ;
- la réforme dans le cadre de l'organisation et le fonctionnement des villages.

En matière de protection civile :

- la poursuite du maillage du territoire national en infrastructures de protection civile ;
- la poursuite des campagnes de sensibilisation, d'information, de formation des populations sur les risques civils ;
- la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles de la protection civile ;
- la formation des recrues pompiers civils ;
- la sensibilisation au respect des textes réglementaires en matière de protection civile ;
- la poursuite du renforcement du cadre réglementaire de la protection civile ;
- la construction de l'Ecole Nationale de la Protection Civile.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance du Ministère ;
- le renforcement de la sécurité des personnes et des biens ;
- la contribution à la mise en œuvre du processus de décentralisation ;
- la contribution à une administration de proximité efficiente ;
- la modernisation du processus d'identification des populations ;
- le renforcement de la protection civile.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les capacités opérationnelles des forces de sécurité sont renforcées ;
- la politique de décentralisation est promue ;
- le processus de gestion des circonscriptions administratives est renforcé ;
- le processus d'encadrement des cultes est renforcé ;
- le processus d'identification est renforcé ;
- l'offre de service en matière de protection civile est améliorée ;
- les capacités du personnel de protection civile sont renforcées.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 6, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Administration du territoire, de Décentralisation, de Dépôt légal et d'Archives nationales, d'Identification des populations, de Cultes, d'Immigration et d'Emigration, de Sécurité et de Protection civile.

A ce titre, et en liaison avec les départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière d'Administration du Territoire

- organisation et administration des circonscriptions administratives par l'intermédiaire des Préfets et Sous-préfets, dont il coordonne et contrôle les activités ;
- relation avec les chefferies traditionnelles ;
- enregistrement des associations ;
- suivi des activités des associations laïques et examen de toutes les questions relatives à leur régime et à leur organisation ;
- contrôle des activités des associations religieuses ;
- participation à l'instruction des demandes de naturalisation ;
- fonctionnement et gestion de l'Etat Civil ;
- application de la réglementation relative aux inhumations, exhumations et transferts de restes mortuaires ;
- police administrative des opérations électorales de toutes natures ;
- collecte et exploitation de toutes informations se rapportant à la mission générale d'administration du territoire ;
- autorisation de création des débits de boissons et des restaurants.

En matière de décentralisation

- mise en œuvre et suivi de la politique de décentralisation, en liaison avec le Ministre chargé du Plan et du Développement ;
- organisation et contrôle du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- exercice des pouvoirs de tutelle de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales ;
- organisation de la coopération internationale entre les collectivités territoriales ivoiriennes et les collectivités territoriales étrangères ;
- animation de l'action régionale, en liaison avec les Conseils Régionaux ;
- sensibilisation des populations à la participation au développement local.

En matière de Dépôt légal et d'Archives nationales

- réception et enregistrement des imprimés et actes soumis au dépôt légal ;
- contrôle de l'application de la réglementation en matière de dépôt légal ;
- mise en œuvre de la politique de reconstitution du patrimoine archivistique national.

En matière d'Identification des populations

- élaboration des projets de textes relatifs à l'identification ;
- identification des populations ;
- gestion du Registre National des Personnes Physiques.

En matière de Cultes

- promotion et développement de la laïcité de l'Etat ;
- établissement d'un dialogue entre les différentes religions en Côte d'Ivoire ;
- contribution à la cohésion entre les différents cultes ;
- établissement, suivi et préservation de bons rapports entre le Gouvernement et les représentants des différentes religions ;
- mise en œuvre et suivi de la mobilisation des ressources en faveur des cultes et religions ;
- assistance aux cultes et aux religions dans le cadre de leurs manifestations nationales et internationales ;
- suivi des activités des associations religieuses.

En matière d'Immigration et d'Emigration

En liaison notamment avec les Ministres chargés de la Défense, des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine et de la Diaspora :

- élaboration et mise en œuvre de la législation en matière d'immigration et d'émigration ;
- mise en œuvre, amélioration et maîtrise de la politique d'immigration et d'émigration ;
- accueil et suivi de l'établissement social et économique des immigrants ;
- développement, sécurisation et actualisation d'une base de données sur l'immigration et l'émigration.

En matière de sécurité intérieure

- recrutement, formations initiale et continue des personnels de la Police Nationale ;
- gestion de la sécurité publique ;
- gestion de la sécurité des biens et des personnes ;
- gestion de la police économique et financière ;
- gestion des renseignements généraux ;
- gestion de la surveillance du territoire ;
- gestion du contrôle de la police de la circulation transfrontalière des personnes ;
- gestion de la délivrance de la carte nationale d'identité, du passeport, des visas d'entrée et de sortie ainsi que des titres de séjour ;
- gestion de la police des stupéfiants, des drogues et des mœurs ;
- gestion de l'autorisation d'importation des armes et munitions, de détention et de port d'armes ;
- gestion de la police judiciaire ;
- gestion de la police scientifique ;
- gestion, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, des missions de sécurité à l'étranger et des représentations de la Police Nationale au sein des organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux ;
- gestion de l'agrément et contrôle des sociétés privées de sécurité et de transport de fonds.

En matière de protection civile

- élaboration des lois et règlements en matière de protection civile ;
- application et suivi de la réglementation en matière de prévention, de sensibilisation des populations et de secourisme ;
- organisation, direction et coordination des secours en cas de sinistres, de catastrophes d'origine naturelle, technologique ou humaine ;
- coordination et suivi des plans techniques d'urgence ;
- planification des secours et des équipements ;
- participation à la protection des biens culturels en temps de paix comme en temps de guerre, en liaison avec le Ministre chargé de la culture ;
- suivi de l'application des lois et règlements en matière de protection de la nature, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- coordination de la gestion des risques majeurs en environnement, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- participation au contrôle des installations classées, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- suivi de la mise en œuvre du Code de l'eau, en liaison avec les Ministres concernés ;
- participation à la lutte contre les épidémies et les épizooties ;
- coordination et mise en œuvre opérationnelle des plans d'organisation des secours médicaux, en liaison avec les Ministres intéressés et les organismes privés compétents en matière de secours d'urgence et de transport sanitaire ;
- participation à la Gestion des Réfugiés et des Apatrides, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- organisation et coordination opérationnelle des secours dans le cadre de l'action humanitaire ;
- participation au contrôle des normes de sécurité en matière de construction, d'urbanisme et d'habitat, en liaison avec les Ministres chargés de la Construction, du logement, de l'Urbanisme, de l'Assainissement.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Sécurité Interieure.
- Programme 3 : Décentralisation.
- Programme 4 : Administration territoriale et identification.
- Programme 5 : Protection civile.
- Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet du Ministre (CAB MIS), Inspection Générale des Services de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (IGSATD), Inspection Générale des Services de Sécurité (IGSS), Direction Générale du Patrimoine (DGP), Direction du Patrimoine de l'Administration du Territoire, des Collectivités Territoriales et des Districts (DP-ATCTD), Direction de la Logistique et des Infrastructures de la Police Nationale et de la Protection Civile (DLI-PNPC), Direction de la Formation (DF), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI), Direction des Ressources Humaines (DRH), Département des Personnels de l'Administration du Territoire (DP-AT), Département des Personnels de la Sécurité (DP-Sécurité), Direction des Affaires Politiques (DAP), Direction des Archives Nationales (DAN), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Etudes, de la Statistique, de la Programmation et du Suivi-Évaluation (DESPSE), Direction de la Transmission et des Systèmes d'Information (DTSI), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRIP).		Projet d'appui à la formation continue de la police ; Gérer les urgences du Ministère <i>(Programme d'Urgence Sécurité volet Administration Générale)</i> ; Concevoir et déployer le système intégré de gestion des Ressources Humaines de l'Administration du Territoire (SIGRHAT) ; Equiper l'Inspection Générale de l'Administration du Territoire.).	Construire le bâtiment annexe du Cabinet <i>(financé à travers un partenariat public privé)</i>

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 2: Sécurité Intérieure</p>	<p>Direction Générale de la Police Nationale (DGNP), Direction de la Sécurité Publique (DSP), Direction de la Police Scientifique (DPS), Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) 8 Services Régionaux, Direction de la Police Criminelle (DPC) 5 Antennes, Direction de la Surveillance du Territoire (DST) 2 Antennes régionales, Direction des Unités d'Intervention (DUI) 12 Unités d'Intervention, Direction de la Police des Stupéfiants et des Drogues (DPSD) 13 Antennes, Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT), Direction des Renseignements Généraux (DRG) 12 Antennes, Direction de la Police Economique et Financière (DPEF) 3 Antennes, Direction de l'Identification Judiciaire (DIJ), Direction du Laboratoire Central de la Police (DLCP), Direction des Examens et Concours (DEC), Direction des Services de Santé (DSS) 11 Centres de Santé, Comité Interministériel de la Lutte Anti-Drogue (CILAD), Service Armes et Munitions (SAM), Ecole de Police d'Abidjan (EPA), Ecole de Police de Korhogo (EPK), Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT), Unité de Lutte contre le Racket (ULR), 12 Préfectures de Police, 10 Groupements Mobiles d'Intervention, 13 Districts de Police, 140 Commissariats de Police, 02 Postes de Police, Cellule Aéroportuaire Anti-Trafics (CAAT), Centre de Traitement des Informations Policières (CTIP)</p>	<p>Centre Régional de Formation et de lutte contre la Drogue (CRFLD)</p> <p>Commission Nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (COMNAT-ALPC)</p> <p>Fonds National de Sécurité (FNS)</p>	<p>Mettre en œuvre la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI)</p> <p>Construire et équiper l'école de Police de Korhogo Réhabiliter les locaux de Direction Générale de la Police de la Police Nationale Programme d'urgence sécurité (volet sécurité) : i) <i>Doter les fonctionnaires de Police en effet d'habillement et ii) Effectuer la maintenance et l'entretien du matériel roulant et iii) Ravitailler les véhicules d'intervention en carburant</i> Acquérir des équipements pour la sécurité intérieure Equiper la Police en moyens de communication modernes Construire et équiper 11 Commissariats à l'intérieur du pays : Bloléquin, Bocanda, Doropo, Gbéléban, Jacquville, Katiola, Kong, Korhogo, Tafiré, Méagui et Niakara Construire et équiper 9 Commissariats à Abidjan : 3 à Yopougon, 2 à Cocody, 3 à Abobo Gare et 1 à Koumassi Construire et équiper le magasin central et l'armurerie à l'Ecole Nationale de Police d'Abidjan Construire le siège de l'Inspection Générale des Services de Police à Bingerville Construire le siège de la COMNAT-ALPC Lutter contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres Equiper les Commissariats de Police Poursuivre la réhabilitation des Commissariats Acquérir des véhicules au profit de la Police Equiper la Police en matériel informatique Equiper l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale organisée (UCT) Mettre en place la Brigade des Montées Construire et équiper l'Hôpital de la Police à Jacquville Construire et équiper le centre de formation de la DTSI Equiper la Police scientifique en matériels spécifique Projet d'appui au renforcement des capacités de la police (phase3) ; Construire et équiper le centre de la formation continue de la police à Yamoussoukro Equiper la Police scientifique en matériels spécifiques Mettre en place une brigade cynophile pour la Police Nationale Equiper les Commissariats de Police, Brigades de gendarmerie et Tribunaux en box blindés de sécurisation d'armes et munitions.</p>	<p>Mettre en place le Système Intégré de Gestion des Applications et Procédures de la Police (SIGAPP)</p>

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Décentralisation	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), Direction de la Coopération Décentralisée (DIRCOD), Direction de la Tutelle Administrative (DTA), Direction de la Tutelle Economique et Financière (DTEF), Direction du Développement Local (DDL), 14 Districts Autonomes, 31 Régions, 201 Communes.	Fonds de Prêts aux Collectivités Locales (FPCL) <i>(Voir annexe au décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des Membres du Gouvernement)</i>	Mettre en œuvre le projet de construction des Marchés de Bouaké et Yopougon (MABY) ; Développer les Ressources Humaines pour le renforcement de l'administration locale des zones Centre et Nord (PCN-CI) ; Mettre en place le projet d'appui à la mobilisation des revenus propres des communes de Côte d'Ivoire (PAMREC) ; Construire des bureaux annexes de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) ; Réhabiliter le bâtiment de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement local (DGDDL).	Projets de développement liés aux 16 domaines de compétences sur lesquels l'Etat a responsabilisé les collectivités territoriales
Programme 4: Administration territoriale et identification	Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT), Direction des Circonscriptions Administratives (DCA), Direction des Affaires Générales (DAG), Direction du Découpage Administratif et de la Cartographie, 31 Préfectures de Région, 80 Préfectures de Département, 486 Sous-préfectures, Direction Générale des Cultes (DGC), Direction de la Promotion de la Liberté Religieuse et de la Laïcité (DPLRL), Direction de la Vie Culturelle, des Œuvres et Missions Religieuses (DVCOMR).	Office National de l'Etat Civil et de l'Identification. (ONECI)	Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Préfectures ; Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Sous-Préfectures ; Acquérir des véhicules de fonction au profit des Autorités Préfectorales ; Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) Construire le bâtiment annexe de la Direction Générale de l'Administration du Territoire.	
Programme 5: Protection civile		Office National de la Protection Civile (ONPC)	Construire et équiper des infrastructures de protection civile ; Concevoir et déployer le système intégré de gestion des services de l'ONPC (SIGONPC).	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : l'administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues Source : Rapport d'activités DESPSE
OG 2 : Contribuer à la sécurité des personnes et des biens	RS 2.1 : les capacités opérationnelles des forces de sécurité sont renforcées	IP 2.1.1 : Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS)	Calculé par le Conseil National de Sécurité Source : Direction Générale de la Police Nationale
		IP 2.1.2 : Proportion de Préfectures de Police couvertes par la vidéo protection	Nombre de Préfectures de Police couvertes par la vidéo protection / Nombre total de Préfectures de Police Source : Rapport d'activités DITT
OG 3 : Promouvoir la politique de décentralisation	RS 3.1 : la politique de décentralisation est promue	IP 3.1.1 : Taux de missions d'assistance conseil et de contrôle effectuées dans les collectivités territoriales et les Districts Autonomes	Nombre de missions d'assistance conseil et contrôle effectuées / Nombre de missions prévues dans les Collectivités Territoriales et Districts Autonomes Source : Rapport d'activités DGDDL
		IP 3.1.2 : Taux de ressources propres collectés par les Collectivités Territoriales	Ressources propres collectées / Ressources propres prévisionnelles des Collectivités Territoriales Source : Rapport d'activités DGDDL-DTEF

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 4 : Renforcer le processus de gestion des circonscriptions administratives, de l'identification et des cultes	RS 4.1 : le processus de gestion des circonscriptions administratives est renforcé	IP 4.1.1 : Taux d'Autorités préfectorales dotées en véhicules de commandement	Nombre d'Autorités Préfectorales dotées en véhicules de commandement / Nombre total d'Autorités Préfectorales Source : Rapport d'activités DGAT
	RS 4.2 : le processus d'identification est renforcé	IP 4.2.1 : Taux de production de titres d'identité (CNI)	Nombre de titres produits / Nombres de personnes enrôlées Source : Rapport d'activités ONECI
		IP 4.2.2 : Taux de déploiement de la solution de l'Etat-Civil	Nombre de centres et bureaux d'Etat-Civil pourvus de la solution / Nombre total de centres et bureaux d'Etat-Civil Source : Rapport d'activités ONECI
RS 4.3 : le processus de gestion des cultes est renforcé	IP 4.3.1 : Taux de pèlerinages encadrés	Nombre de pèlerinages encadrés / Nombre de pèlerinages planifiés Source : Rapport d'activités DG Cultes	
OG 5 : Améliorer la protection civile	RS 5.1 : l'offre de service en matière de protection civile est améliorée	IP 5.1.1 : Proportion de Centres de Secours d'Urgence (CSU) construits	Nombre de CSU construits / Nombre total de CSU à construire Source : Rapport d'activités ONPC
	RS 5.2 : les capacités du personnel de protection civile sont renforcées	IP 5.2.1 : Taux de pompiers civils bénéficiant de la formation initiale	Nombre de pompiers civils ayant bénéficié de la formation initiale / Nombre de pompiers civils recrutés Source : Rapport d'activités ONPC

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	642 356 965 523	646 301 357 593	706 782 816 416
1.1 Ressources Intérieures	593 608 665 523	641 372 157 593	706 782 816 416
1.1.1 Budget Etat	593 608 665 523	641 372 157 593	706 782 816 416
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	48 748 300 000	4 929 200 000	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	48 748 300 000	4 929 200 000	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	642 356 965 523	646 301 357 593	706 782 816 416
2.1 Personnel	187 952 486 127	200 347 773 004	212 998 001 638
2.1.1 Solde y compris EPN	187 952 486 127	200 347 773 004	212 998 001 638
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	45 418 991 337	41 864 048 542	44 305 549 735
2.3 Transferts et subventions	241 737 388 059	251 934 278 452	289 186 747 703
2.4 Investissement	167 248 100 000	152 155 257 595	160 292 517 340
Trésor	118 499 800 000	147 226 057 595	160 292 517 340
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	48 748 300 000	4 929 200 000	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, suivi et évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources matérielles et financières du ministère
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la coordination et le fonctionnement des structures	Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	95%	98%	99%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DESPSE
	Taux d'exécution du budget	92,51%	99%	100%	100%	(Total liquidation / Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de missions d'assistance-conseil réalisées	-	100%	100%	100%	(Nombre de missions d'assistance-conseil réalisées / Nombre de missions d'assistance-conseil prévues) X 100 Sources : Rapports d'activités IGSPC / IGATD
OS 2 : Promouvoir et mettre en œuvre une politique de gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières	Taux d'acteurs formés au Budget-Programmes	75,47%	80%	85%	90%	(Nombre d'acteurs formés au Budget-Programmes / Nombre d'acteurs budgétaires planifiés) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction des besoins en personnel	80%	95%	97,50	100%	(Besoins en personnel satisfaits / Besoins en personnel exprimés) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
OS3 : Améliorer le système de planification, d'information, de communication du Ministère et d'archivage national	Taux des structures disposant d'un plan d'actions	95%	95%	100%	100%	(Nombre de structures ayant un plan d'actions / Nombre de structures du ministère) X 100 Source : Rapport d'activités DESPSE
	Taux de collecte et de traitement des données statistiques d'état-civil	67%	75%	80%	85%	(Nombre de données collectées et traitées / Nombre de données attendues) X 100 Source : Rapport d'activités DESPSE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	19 822 349 443	20 128 867 142	21 685 789 980
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	9 347 349 463	9 527 009 527	10 433 214 928
Transferts	5 222 900 000	5 039 857 615	5 130 575 052
Investissements	5 252 099 980	5 562 000 000	6 122 000 000
Trésor	5 252 099 980	5 562 000 000	6 122 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21038 Administration Générale	19 822 349 443	20 128 867 142	21 685 789 980
2103801 Coordination et animation du ministère	11 364 827 371	11 573 784 986	12 174 502 423
2 Biens et services	1 090 927 371	1 122 927 371	1 122 927 371
61016000640 Prendre en charge les honoraires des agents de l'Administration du Territoire sous contrat BNETD	93 510 790	93 510 790	93 510 790
78016001374 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire / Volet Administration du Territoire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78016001375 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	65 000 000	65 000 000	65 000 000
78016001377 Appuyer les services de l'Administration du Territoire face aux impondérables	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78016001379 Gérer et suivre les matières du ministère / Volet Administration du Territoire	110 987 065	110 987 065	110 987 065
78016001725 Appuyer les Collectivités Territoriales face aux impondérables	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78016001890 Veiller à l'application de la réglementation en matière de cohésion sociale	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78016001908 Prendre en charge les dépenses liées à l'Administration du Territoire	186 000 000	198 000 000	198 000 000
78016002008 Inspecter et contrôler les services de l'Administration du Territoire et des Collectivités Territoriales	30 059 228	30 059 228	30 059 228
78016002049 Promouvoir et renforcer les services des Archives Nationales	34 596 407	34 596 407	34 596 407
78031000426 Coordonner les activités du ministère/Volet Sécurité	144 443 134	144 443 134	144 443 134
78031000427 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Côte d'Ivoire/volet Sécurité	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78031000428 Prendre en charge les honoraires des agents sous la régie convention BNETD/volet Sécurité	68 180 162	68 180 162	68 180 162
78031000434 Appuyer les services du Ministère/volet Sécurité	60 000 000	80 000 000	80 000 000
78031000540 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Côte d'Ivoire/volet Sécurité	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78031000577 Inspecter les services du ministère/volet Sécurité	57 600 000	57 600 000	57 600 000
78031000613 Mettre en oeuvre le CDMT du ministère/volet Sécurité	63 749 084	63 749 084	63 749 084
78031000622 Prendre en charge les frais liés à la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78036000171 Coordonner les activités des écoles et centres de formation	13 000 000	13 000 000	13 000 000
78036000173 Gérer et suivre les matières du Ministère / Volet Sécurité	19 801 501	19 801 501	19 801 501
3 Transferts	5 222 900 000	5 039 857 615	5 130 575 052
78016001376 Réaliser les transferts au profit des partis politiques (Transferts)	5 222 400 000	5 039 857 615	5 130 575 052
78016001724 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire à l'organisation internationale des Archives	500 000	0	0
4 Investissements	5 051 000 000	5 411 000 000	5 921 000 000
Trésor	5 051 000 000	5 411 000 000	5 921 000 000
90031000002 Equiper l'Inspection Générale de l'Administration du Territoire	150 000 000	0	0
78031000431 Gérer les situations d'urgence du ministère	4 851 000 000	5 411 000 000	5 921 000 000
11031000026 Réhabiliter la résidence officielle du Ministère à Yamoussoukro	50 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21038 Administration Générale	19 822 349 443	20 128 867 142	21 685 789 980
2103802 Planification, suivi et évaluation	160 816 763	160 816 763	160 816 763
2 Biens et services	160 816 763	160 816 763	160 816 763
78016001381 Réaliser les études et produire les statistiques du Ministère/volet Administration du Territoire	132 000 000	132 000 000	132 000 000
78016001892 Organiser la planification générale des activités du Ministère/volet Administration du Territoire	28 816 763	28 816 763	28 816 763
2103803 Gestion des ressources matérielles et financières du ministère	8 195 139 731	8 314 699 815	9 270 905 216
2 Biens et services	7 994 039 751	8 163 699 815	9 069 905 216
78016001384 Apporter une assistance au personnel du ministère dans le domaine informatique	10 675 054	10 675 054	10 675 054
78016001893 Gérer et suivre les carrière des fonctionnaires du ministère de l'Administration du Territoire	29 890 419	29 890 419	29 890 419
78016002114 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	6 010 840 201	6 380 567 122	6 776 728 388
78016002174 Organiser la session annuelle de la Commission d'Avancement et de Discipline (CAD)	16 194 000	16 194 000	16 194 000
78031000436 Gérer les ressources humaines du ministère	57 397 974	57 397 974	57 397 974
78031000437 Préparer et poursuivre l'exécution des budgets du ministère et des structures sous tutelle/volet Sécurité	52 000 000	52 000 000	52 000 000
78031000519 Coordonner la passation des marchés publics du ministère et suivre leur exécution	20 962 500	20 962 500	20 962 500
78031000528 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	344 500 000	334 500 000	334 500 000
78031000580 Apporter un Appui aux fonctionnaires de Police	164 724 608	164 724 608	164 724 608
78036000174 Organiser la formation commune de base des recrues de la police	1 202 854 995	1 012 788 138	1 522 832 273
90016000011 Organiser la session annuelle de la Commission d'Avancement de Discipline (CAD)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90016000012 Assurer le fonctionnement du Comité de suivi des projets du ministère	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90016000013 Implémenter le dispositif de contrôle de gestion	22 000 000	22 000 000	22 000 000
90016000014 Implémenter le dispositif de contrôle interne budgétaire	22 000 000	22 000 000	22 000 000
4 Investissements	201 099 980	151 000 000	201 000 000
Trésor	201 099 980	151 000 000	201 000 000
90031000003 Concevoir et déployer le système intégré de gestion des Ressources Humaines de l'Administration du Territoire (SIGRHAT)	100 099 980	0	0
21207030036 Appuyer la formation continue des fonctionnaires	101 000 000	151 000 000	201 000 000
2103804 Information et communication	101 565 578	79 565 578	79 565 578
2 Biens et services	101 565 578	79 565 578	79 565 578
78031000529 Concevoir et mettre en oeuvre les stratégies de communication de la sécurité	45 000 000	35 000 000	35 000 000
78031000579 Coordonner la sécurisation des réseaux et des applications informatiques	27 999 128	15 999 128	15 999 128
78031000606 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de Communication du ministère	13 566 450	13 566 450	13 566 450
78036000175 Assister juridiquement les structures et gérer les contentieux administratifs et judiciaires/Volet Sécurité	15 000 000	15 000 000	15 000 000

II.2.2. Programme 2 : Sécurité Interieure

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Sécurité Interieure	Action 2.1: Recrutement, formation et gestion du personnel de police
	Action 2.2: Amélioration des conditions de santé des fonctionnaires de police
	Action 2.3: Sécurité et protection des personnes et des biens
	Action 2.4: Construction, réhabilitation, et équipement des infrastructures de la police nationale

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Sécurité Interieure						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer les capacités opérationnelles des forces de sécurité	Ratio Fonctionnaires de Police sur Population urbaine	1 policier pour 584 habitants	1 policier pour 697 habitants	1 policier pour 644 habitants	1 policier pour 600 habitants	Nombre total de policiers / Population en zone urbaine La norme internationale étant fixée à 1 policier pour 400 habitants Sources : Rapports d'activités DRH / RGPH 2021
	Taux de policiers logés par l'Etat	92,29%	92%	94%	96%	(Nombre de policiers bénéficiant d'un logement / Nombre total de policiers titularisés) X 100 Source : Rapport d'activités DAF/ SDSBPN
	Taux de policiers formés à la lutte contre la drogue	8,8%	80%	85%	90%	(Nombre de policiers formés à la lutte contre la drogue / Nombre de policiers à former) X 100 Prévision des bénéficiaires par année : 66 Source : Rapport d'activités CRFLD
OS 2 : Renforcer les dispositifs de sécurité	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS)	1,2	1,2	1,2	1,3	Cet indice est calculé par le Conseil National de Sécurité (CNS) Source : Rapport d'activités DGPN
	Taux de policiers dotés en armes automatiques individuelles	94%	94%	96%	98%	(Nombre de policiers dotés en armes automatiques individuelles / Nombre total de policiers titularisés) X 100 Source : Rapport d'activités DLI
	Proportion de Préfectures de Police couvertes par la vidéo protection	5/12	10/12	12/12	-	Nombre de Préfectures de Police couvertes par la vidéo protection / Nombre total de Préfectures de Police fixé à 12 Source : Rapport d'activités DITT
	Proportion de Commissariats de Police construits	5/20	12/20	14/20	14/20	Nombre de Commissariats construits / Nombre total de commissariats planifiés fixé à 20 Source : Rapport d'activités DLI
	Proportion d'armes obsolètes détruites parmi les armes identifiées	-	1 500 / 5 000	3 000 / 5 000	5 000 / 5 000	Nombre d'armes obsolètes détruites / Nombre total d'armes obsolètes à détruire Source : Rapport d'activités COMNAT-ALPC

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
Dépenses de personnel	117 933 596 848	128 489 049 810	139 247 160 024
Dépenses en biens et services	31 566 425 933	27 695 652 948	29 039 999 942
Transferts	5 464 242 109	5 667 305 559	5 869 310 932
Investissements	29 917 900 000	31 637 600 000	24 739 603 000
Trésor	29 524 200 000	30 915 000 000	24 739 603 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	393 700 000	722 600 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
2203901 Recrutement, formation et gestion du personnel de police	151 395 222 725	158 374 196 212	170 617 388 852
1 Personnel	117 653 284 667	128 205 967 689	138 961 307 962
78031000496 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires de Police	117 653 284 667	128 205 967 689	138 961 307 962
2 Biens et services	29 007 500 153	25 300 727 168	26 636 574 162
25031000020 Gérer l'école de Police de Korhogo	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25031000021 Organiser la formation initiale et continue des élèves et fonctionnaires de Police à Korhogo	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78031000424 Organiser la Formation initiale et continue à l'Ecole de Police d'Abidjan	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78031000493 Coordonner l'organisation des concours de recrutement de la Police Nationale	8 200 000	16 200 000	16 200 000
78031000524 Apurer les passifs des baux de la Police	1 000 000 000	1 000 000 000	1 335 846 994
78031000545 Gérer l'Ecole de Police d'Abidjan (EPA)	4 556 153	4 556 153	4 556 153
78031000564 Gérer les baux de la Police	27 929 744 000	24 214 971 015	25 214 971 015
3 Transferts	4 734 437 905	4 867 501 355	5 019 506 728
78031000499 Gérer les bourses des élèves-policiers	4 734 437 905	4 867 501 355	5 019 506 728
2203902 Amélioration des conditions de santé des fonctionnaires de police	114 834 028	114 834 028	114 834 028
2 Biens et services	114 834 028	114 834 028	114 834 028
25036000002 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police au sein de l'Ecole de Police de Korhogo	18 000 000	18 000 000	18 000 000
31031000038 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police de la zone de Daloa	4 999 999	4 999 999	4 999 999
51031000018 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police de la zone de Divo	4 999 999	4 999 999	4 999 999
62036000001 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police de la zone de Bondoukou	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000442 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de la Police	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000444 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police au sein de la Brigade Anti-Emeutes	4 999 999	4 999 999	4 999 999

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
78031000445 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police de la zone de la formation sanitaire d'Abengourou	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000446 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police au sein de la CRS1 de Williamsville	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000567 Elaborer et suivre la mise en oeuvre de la politique sanitaire de la Police	8 585 883	8 585 883	8 585 883
78031000568 Prendre en charge la santé des Fonctionnaire de Police à l'Ecole Nationale de Police	48 248 153	48 248 153	48 248 153
78031000585 Prendre en charge la santé des Fonctionnaires de Police au sein de la cité policière d'Abobo	4 999 999	4 999 999	4 999 999
2203903 Sécurité et protection des personnes et des biens	27 683 108 137	13 008 478 077	4 666 551 018
1 Personnel	280 312 181	283 082 121	285 852 062
78031000538 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la COMNAT-ALPC	266 429 101	269 061 854	271 694 607
78031000655 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CRFLD	13 883 080	14 020 267	14 157 455
2 Biens et services	2 444 091 752	2 280 091 752	2 288 591 752
11031000017 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Yamoussoukro	4 999 999	4 999 999	4 999 999
11031000018 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Yamoussoukro	2 910 469	2 910 469	2 910 469
11031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Yamoussoukro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
11031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Toumodi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
11031000022 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Yamoussoukro	8 500 000	8 500 000	8 500 000
11031000023 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Yamoussoukro	11 367 852	11 367 852	11 367 852
11031000024 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Yamoussoukro	7 500 000	7 500 000	7 500 000
11031000025 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tiébissou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
11031000027 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de Yamoussoukro	9 000 000	9 000 000	9 000 000
11036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Yamoussoukro	4 179 900	4 179 900	4 179 900
14031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dimbokro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
14031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de Bocanda	4 500 000	4 500 000	4 500 000
14036000001 Contribuer au maintien et au retablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Dimbokro	4 179 900	4 179 900	4 179 900
15031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Daoukro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
16031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bongouanou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17031000021 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Botro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17031000022 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 4ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17031000023 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Bouaké	8 500 000	8 500 000	8 500 000
17031000024 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Bouaké	4 999 999	4 999 999	4 999 999
17031000025 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 5ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17031000026 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3ème	4 500 000	4 500 000	4 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
Arrondissement de Bouaké			
17031000029 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Bouaké	4 700 000	4 700 000	4 700 000
17031000030 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Bouaké	9 000 000	9 000 000	9 000 000
17031000031 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 6ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Béoumi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17031000033 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de Bouaké	9 000 000	9 000 000	9 000 000
17031000034 Lutter contre les crimes économiques et financières dans la Région de Bouaké	9 000 000	9 000 000	9 000 000
17036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Bouaké	4 179 900	4 179 900	4 179 900
18031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Katiola	4 500 000	4 500 000	4 500 000
18036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dabakala	4 179 900	4 179 900	4 179 900
22031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Touba	4 500 000	4 500 000	4 500 000
23031000012 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Odienné	9 000 000	9 000 000	9 000 000
23031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Odienné	4 500 000	4 500 000	4 500 000
23031000015 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de GBELEBAN	4 500 000	4 500 000	4 500 000
23031000016 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone d'Odienné	8 500 000	8 500 000	8 500 000
23031000017 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention d'Odienné	4 700 000	4 700 000	4 700 000
23036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Odienné	4 179 900	4 179 900	4 179 900
24031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Ferké	4 500 000	4 500 000	4 500 000
24031000007 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Niélé	7 500 000	7 500 000	7 500 000
24031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Ouangolodougou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
24036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Kong	4 179 900	4 179 900	4 179 900
25031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Korhogo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
25031000015 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Korhogo	9 000 000	9 000 000	9 000 000
25031000016 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Korhogo	2 910 469	2 910 469	2 910 469
25031000017 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Korhogo	8 500 000	8 500 000	8 500 000
25031000018 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de M'Bengué	4 500 000	4 500 000	4 500 000
25031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Korhogo	4 700 000	4 700 000	4 700 000
25031000022 Conduire les missions de prévention contre les atteintes à la sureté de l'Etat dans la zone de Korhogo	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25031000023 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de Korhogo	9 000 000	9 000 000	9 000 000
25036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dikodougou	7 179 900	7 179 900	7 179 900
25036000003 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Korhogo	4 179 900	4 179 900	4 179 900
26031000007 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Boundiali	4 500 000	4 500 000	4 500 000
26031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Kouto	4 500 000	4 500 000	4 500 000
26031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tengréla	4 500 000	4 500 000	4 500 000
27031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Minignan	4 500 000	4 500 000	4 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
28031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bouna	4 500 000	4 500 000	4 500 000
28031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de DOROPO	7 500 000	7 500 000	7 500 000
28031000007 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Bouna	8 000 000	8 000 000	8 000 000
31031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Vavoua	7 500 000	7 500 000	7 500 000
31031000029 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Daloa	9 000 000	9 000 000	9 000 000
31031000031 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Daloa	8 500 000	8 500 000	8 500 000
31031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31031000033 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Saïoua	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31031000034 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Daloa	2 910 469	2 910 469	2 910 469
31031000035 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Daloa	4 999 999	4 999 999	4 999 999
31031000036 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Zoukougbeu	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31031000037 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31031000039 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Issia	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31031000040 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 4ème Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31031000041 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Daloa	4 700 000	4 700 000	4 700 000
31031000042 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Daloa	4 179 900	4 179 900	4 179 900
32031000022 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Gagnoa	8 500 000	8 500 000	8 500 000
32031000023 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Gagnoa	4 999 999	4 999 999	4 999 999
32031000025 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Gagnoa	4 500 000	4 500 000	4 500 000
32031000026 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Gagnoa	9 000 000	9 000 000	9 000 000
32031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Guibéroua	4 500 000	4 500 000	4 500 000
32031000029 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Gagnoa	5 940 107	5 940 107	5 940 107
32031000030 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Gagnoa	4 500 000	4 500 000	4 500 000
32031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Oumé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
32031000033 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'Ordre public par la CRS4 dans sa zone de compétence	4 999 999	4 999 999	4 999 999
32031000034 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Gagnoa	4 700 000	4 700 000	4 700 000
32036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Ouragahio	4 179 900	4 179 900	4 179 900
32036000002 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Gagnoa	4 179 900	4 179 900	4 179 900
35031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bonon	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35031000010 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sinfra	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35031000011 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bouaflé	7 500 000	7 500 000	7 500 000
35031000012 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Zuénoula	4 500 000	4 500 000	4 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
36031000003 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Séguéla	4 500 000	4 500 000	4 500 000
37031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Mankono	4 500 000	4 500 000	4 500 000
41031000023 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Danané	4 500 000	4 500 000	4 500 000
41031000024 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Man	8 500 000	8 500 000	8 500 000
41031000025 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la zone de Man	9 016 036	9 016 036	9 016 036
41031000026 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Man	9 000 000	9 000 000	9 000 000
41031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Biankouma	4 500 000	4 500 000	4 500 000
41031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Man	4 500 000	4 500 000	4 500 000
41031000029 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Zouan-Hounien	4 500 000	4 500 000	4 500 000
41031000030 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de SIPILOU	4 500 000	4 500 000	4 500 000
41031000031 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Man	2 910 469	2 910 469	2 910 469
41031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Man	10 500 000	10 500 000	10 500 000
41031000033 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Man	4 700 000	4 700 000	4 700 000
41031000034 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de Man	10 000 000	10 000 000	10 000 000
41031000035 Conduire les missions de prévention contre les atteintes à la sureté de l'Etat dans la zone de Man	10 000 000	10 000 000	10 000 000
41031000036 Lutter contre les crimes économiques et financières dans la Région de Man	9 000 000	9 000 000	9 000 000
41036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Man	4 179 900	4 179 900	4 179 900
42031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Guiglo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
42031000010 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Toulepleu	4 500 000	4 500 000	4 500 000
42031000011 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Guiglo	2 910 469	2 910 469	2 910 469
42031000012 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bloléquin	4 500 000	4 500 000	4 500 000
43031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Duékoué	4 500 000	4 500 000	4 500 000
43036000001 Contribuer au maintien et au retablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Duékoué	4 179 900	4 179 900	4 179 900
51031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Hiré	4 500 000	4 500 000	4 500 000
51031000020 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Divo	4 999 999	4 999 999	4 999 999
51031000022 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Lakota	4 500 000	4 500 000	4 500 000
51031000023 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Divo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
51031000025 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Divo	2 910 469	2 910 469	2 910 469
51031000026 Contribuer au maintien et au retablissement de l'ordre public par la CRS 3 dans sa zone de compétence	4 999 999	4 999 999	4 999 999
51031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Divo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
51036000001 Contribuer au maintien et au retablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité 5 (Divo)	4 179 900	4 179 900	4 179 900
55031000013 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de San-Pédro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
55031000014 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de San-Pédro	9 000 000	9 000 000	9 000 000
55031000015 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tabou	4 500 000	4 500 000	4 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
55031000016 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de San-Pédro	2 910 469	2 910 469	2 910 469
55031000017 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de San-Pédro	8 500 000	8 500 000	8 500 000
55031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de San-Pédro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
55031000020 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de San Pedro	9 000 000	9 000 000	9 000 000
55031000021 Lutter contre les crimes économiques et financières dans la Région de San-Pedro	9 000 000	9 000 000	9 000 000
55036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à San Pedro	4 179 900	4 179 900	4 179 900
56031000002 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Soubré	4 500 000	4 500 000	4 500 000
56031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du Commissariat du 2ème Arrondissement de Méaqui	10 000 000	10 000 000	10 000 000
57031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sassandra	4 500 000	4 500 000	4 500 000
61031000015 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Abengourou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
61031000016 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Agnibilékro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
61031000017 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Niablé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
61031000018 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Abengourou	2 910 469	2 910 469	2 910 469
61031000019 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone d'Abengourou	8 500 000	8 500 000	8 500 000
61031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement d'Abengourou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
61031000021 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement d'Intervention d'Abengourou	4 700 000	4 700 000	4 700 000
61031000022 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police d'Abengourou	9 000 000	9 000 000	9 000 000
61036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Abengourou	4 179 900	4 179 900	4 179 900
62031000011 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bondoukou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
62031000012 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Bondoukou	9 000 000	9 000 000	9 000 000
62031000013 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Bondoukou	8 500 000	8 500 000	8 500 000
62031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tanda	4 500 000	4 500 000	4 500 000
62031000015 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement d'Intervention de Bondoukou	4 700 000	4 700 000	4 700 000
62031000016 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Bondoukou	2 910 469	2 910 469	2 910 469
62031000017 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de Bondoukou	9 000 000	9 000 000	9 000 000
62036000002 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Bondoukou	4 179 900	4 179 900	4 179 900
71031000021 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tiapoum	7 500 000	7 500 000	7 500 000
71031000022 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Aboisso	9 000 000	9 000 000	9 000 000
71031000023 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Assinié	4 500 000	4 500 000	4 500 000
71031000024 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bonoua	13 500 000	13 500 000	13 500 000
71031000025 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Aboisso	2 910 469	2 910 469	2 910 469
71031000026 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Grand-Bassam	4 500 000	4 500 000	4 500 000
71031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Noé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
71031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Aboisso	4 500 000	4 500 000	4 500 000
71031000029 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Adiaké	4 500 000	4 500 000	4 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
71031000030 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone d'Aboisso	8 500 000	8 500 000	8 500 000
71031000031 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention d'Aboisso	4 700 000	4 700 000	4 700 000
71036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Mafère	7 179 900	7 179 900	7 179 900
71036000003 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Aboisso	4 179 900	4 179 900	4 179 900
76031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sikensi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
76031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Agboville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
76031000010 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de N'DOUCI	4 500 000	4 500 000	4 500 000
76031000011 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tiassalé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
77031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Adzopé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
77031000015 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Adzopé	2 910 468	2 910 468	2 910 468
77031000017 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Akoupé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
77031000018 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Alépé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
77031000019 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police d'Adzopé	4 999 999	4 999 999	4 999 999
77031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Afféry	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000447 Coordonner et suivre les missions de sécurité intérieure	83 011 086	83 011 086	91 511 086
78031000449 Lutter contre le Racket	64 000 000	64 000 000	64 000 000
78031000453 Lutter contre la criminalité transnationale organisée UCT	69 900 000	69 900 000	69 900 000
78031000455 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 37ème Arrondissement d'Abobo-Doumé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000456 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police d'Abidjan	73 886 496	73 886 496	73 886 496
78031000457 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Anyama	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000458 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Marcory	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000459 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 13ème Arrondissement d'Abobo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000460 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 18ème Arrondissement de la Riviera	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000461 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Port-Bouët	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000463 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 19ème Arrondissement de Yopougon-Toits rouges	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000464 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 11ème Arrondissement de Williamsville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000465 Contribuer au maintien et au retablisement de l'ordre public par la CRS 2 de Marcory	8 412 031	8 412 031	8 412 031
78031000466 Conduire les recherches pour élucider des infractions et identifier leurs auteurs	33 000 000	25 000 000	25 000 000
78031000467 Procéder aux interventions rapides de retablisement de l'ordre public	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000468 Réguler la circulation	4 618 023	4 618 023	4 618 023
78031000469 Superviser les unités d'intervention dans le maintien et le retablisement de l'ordre public	10 526 196	10 526 196	10 526 196
78031000470 Escorter et protéger les autorités	3 364 336	3 364 336	3 364 336
78031000471 Veiller à la sécurité sur la voie publique	4 999 999	4 999 999	4 999 999

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
78031000472 Enquêter sur les infractions impliquant des mineurs	4 947 797	4 947 797	4 947 797
78031000473 Veiller à la protection des moeurs	4 414 211	4 414 211	4 414 211
78031000474 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Bouaké	2 910 469	2 910 469	2 910 469
78031000475 Encaisser les paiements des amendes des infractions	2 268 296	2 268 296	2 268 296
78031000480 Veiller à la sécurité urbaine	1 694 597	1 694 597	1 694 597
78031000481 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 6ème Arrondissement de Koumassi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000482 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police d'Abobo	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000483 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 27ème Arrondissement d'Adjamé Bracodi-bar	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000485 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 22ème Arrondissement d'Angré	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000486 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Cocody	7 999 999	7 999 999	7 999 999
78031000487 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 16ème Arrondissement de Yopougon-Sicogi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000488 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Poste de Police de la Mairie de Treichville	4 681 255	4 681 255	4 681 255
78031000489 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police d'Adjamé	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000490 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 23ème Arrondissement de Yopougon-Andokoi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000491 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 38ème Arrondissement de Ypougon-Zone industrielle	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000508 Lutter contre les crimes économiques et financières	30 900 000	30 900 000	30 900 000
78031000509 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme en Côte d'Ivoire	11 000 000	11 000 000	11 000 000
78031000525 Renforcer le dispositif sécuritaire	141 000 000	141 000 000	141 000 000
78031000532 Mettre en place les stratégies de sensibilisation et de lutte anti-drogue	12 665 487	12 665 487	12 665 487
78031000553 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 36ème Arrondissement de Koumassi Sicogi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000554 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 24ème Arrondissement de Port-Bouët Adjoufou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000555 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 12ème Arrondissement des Deux-Plateaux	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000556 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 8ème Arrondissement de Cocody	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000557 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 29ème Arrondissement de Treichville Biafra	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000558 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 25ème Arrondissement de Vridi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000559 Intervenir pour le maintien et le retablissement de l'ordre public lors des émeutes	8 038 633	8 038 633	8 038 633
78031000560 Superviser les services de police dans les procédures judiciaires	7 958 977	7 958 977	7 958 977
78031000561 Superviser les services de Police en charge de la sécurité publique	8 608 242	8 608 242	8 608 242
78031000570 Lutter contre l'usage des drogues et des stupéfiants	7 700 000	7 700 000	7 700 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
78031000575 Contribuer au maintien et au retablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Williamsville (CRS1)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78031000589 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 17ème Arrondissement de Yopougon-Niangon	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000590 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 10ème Arrondissement d'Attécoubé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000591 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 5ème Arrondissement de Port-Bouët	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000592 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 35ème Arrondissement de la Riviera Palméraie	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000596 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 26ème Arrondissement de Marcory-Aliodan	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000597 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 30ème Arrondissement de Cocody Attoban	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000598 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 20ème Arrondissement de Koumassi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000599 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Treichville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000601 Conduire les enquêtes administratives et fournir les renseignements à l'Etat	37 300 000	37 300 000	37 300 000
78031000602 Superviser les services de police exerçant dans le domaine scientifique	25 523 380	25 523 380	25 523 380
78031000609 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 4ème Arrondissement de la zone 4 (Marcory)	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000614 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 15ème Arrondissement d'Abobo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000615 Rechercher et réaliser des assauts	24 738 985	24 738 985	24 738 985
78031000616 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement du Plateau	7 500 000	7 500 000	7 500 000
78031000617 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Poste de Police d'Abidjan Plateau-CARENA	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000619 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bingerville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000620 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 21ème Arrondissement d'Abobo derrière-rail	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000621 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 31ème Arrondissement de Biétry	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000627 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 33ème Arrondissement de Port-Bouët Gonzagueville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000628 Veiller à la sécurité des personnes et des biens par l'utilisation des chevaux	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78031000629 Lutter contre le terrorisme	2 691 469	2 691 469	2 691 469
78031000630 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Yopougon	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78031000638 Effectuer les constats, examens et analyses de faits et de substances	38 725 742	38 725 742	38 725 742
78031000641 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 34ème Arrondissement d'Abobo-Baoulé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000642 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 14ème Arrondissement d'Abobo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000643 Conduire les missions de prévention contre les atteintes à la sûreté de l'Etat	16 700 000	16 700 000	16 700 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
78031000645 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 9ème Arrondissement de Marcory	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000646 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement de'Adjamé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000648 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 32ème Arrondissement d'Abobo Avocatier	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000649 Gérer les armes et munitions	1 568 908	1 568 908	1 568 908
78031000650 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 7ème Arrondissement des 220 logements	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000652 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 28ème Arrondissement d'Attécoubé Santé II	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78031000653 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement d'Intervention d'Abidjan	4 700 000	4 700 000	4 700 000
78036000177 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Abobo-anonkoua kouté	7 179 900	7 179 900	7 179 900
78036000178 Veiller au fonctionnement de la section musique de la Police Nationale	3 900 000	3 900 000	3 900 000
78036000182 Veiller à la fluidité de la circulation routière au cours de la réalisation des grands projets d'infrastructures dans le district d'Abidjan	9 000 000	9 000 000	9 000 000
79031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dabou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
79031000007 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Dabou	4 999 999	4 999 999	4 999 999
79031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Grand-Lahou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
90031000006 Lutter contre la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue sur les plateformes aéroportuaires	166 000 000	10 000 000	10 000 000
90036000006 Assurer l'entretien et la maintenance du système d'identification judiciaire par empreinte digitale	144 000 000	144 000 000	144 000 000
90036000007 Mettre en oeuvre et déployer le Système d'Information Policière de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)	82 000 000	82 000 000	82 000 000
90036000011 Réaliser des études, les missions de prospection, de suivi-évaluation et collectes d'informations sécuritaires au profit de la Police Nationale	34 000 000	34 000 000	34 000 000
90036000012 Veiller à l'escorte des cortèges officiels et spéciaux par les motos et assurer la sécurité routière	9 000 000	9 000 000	9 000 000
3 Transferts	729 804 204	799 804 204	849 804 204
78031000452 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire à l'Organisation Internationale de la Police Criminelle (OIPC-Interpol)	56 532 400	56 532 400	56 532 400
78031000605 Fournir des informations pour la lutte contre la criminalité et le grand banditisme	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78031000610 Faire fonctionner la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération et la Circulation des Armes Legères et de Petit Calibre 'ComNat- ALPC)	451 433 433	481 433 433	501 433 433
78031000626 Accompagner 10% des usagers de drogue internés jusqu'à leur réhabilitation socio-professionnelle	177 883 365	177 883 365	197 883 365
78031000644 Effectuer les transferts pour les investissements du Centre Régional de Formation à la Lutte contre la Droque (CRFLD)	37 955 006	77 955 006	87 955 006
4 Investissements	24 228 900 000	9 645 500 000	1 242 303 000
Trésor	23 835 200 000	8 922 900 000	1 242 303 000
90036000002 Réhabiliter les locaux de la Direction Générale de la Police Nationale	1 000 000 000	549 600 000	0
90036000001 Mettre en oeuvre le projet d'appui au renforcement des capacités de la Police	150 000 000	0	0
90031000007 Mettre en place la brigade Cynophile	236 000 000	0	0
78031000633 Equiper l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale organisée (UCT)	0	200 000 000	367 200 000
78031000632 Doter les fonctionnaires de Police en effet d'habillement	6 740 624 875	0	0
78031000625 Mettre en place la brigade des montées	100 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22039 Sécurité Interieure	184 882 164 890	193 489 608 317	198 896 073 898
78031000588 Equiper la Police en moyens de communication modernes	800 000 000	1 973 300 000	875 100 000
78031000587 Acquérir des équipements pour la sécurité intérieure	5 400 000 000	0	0
78031000572 Equiper la Police scientifique en matériels spécifiques	208 575 125	0	0
78031000550 Lutter contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres	200 000 000	200 000 000	0
78031000505 Equiper les Commissariats de Police	500 000 000	0	0
78031000504 Effectuer la maintenance et l'entretien du matériel roulant de la Police Nationale	3 000 000 000	3 000 000 000	0
78031000503 Ravitailler les véhicules d'intervention de la Police Nationale en carburant	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000
78016002230 Mettre en oeuvre et déployer le système d'Information Policière de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)	300 000 000	0	0
78011202022 Acquérir des véhicules au profit de la Police	2 000 000 000	0	0
32031000031 Equiper la police en matériel informatique	200 000 000	0	0
Financement extérieur	393 700 000	722 600 000	0
90036000001 Mettre en oeuvre le projet d'appui au renforcement des capacités de la Police	393 700 000	722 600 000	0
2203904 Construction, réhabilitation, et équipement des infrastructures de la police nationale	5 689 000 000	21 992 100 000	23 497 300 000
4 Investissements	5 689 000 000	21 992 100 000	23 497 300 000
Trésor	5 689 000 000	21 992 100 000	23 497 300 000
90031000004 Achever la construction de la nouvelle caserne de la BAE à Yopougon Gesco	100 000 000	0	0
78031000634 Construire et équiper 9 Commissariats à Abidjan: 3 à Yopougon, 2 à Cocody, 3 à Abobo Gare et 1 à Koumassi	50 000 000	383 900 000	275 000 000
78031000594 Construire et équiper l'Hôpital de la Police à N'djem (Jacqueville)	100 000 000	0	0
78031000593 Construire le siège de l'Inspection Générale des Services de Police à Bingerville	50 000 000	1 600 000 000	3 005 900 000
78031000549 Construire le siège de la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération et la Circulation des Armes Legères et de Petit Calibre	589 000 000	333 800 000	0
78031000547 Construire et équiper le magasin central et l'armurerie à l'Ecole Nationale de Police d'Abidjan	0	850 000 000	530 500 000
78031000546 Construire et équiper 11 Commissariats à l'intérieur du pays : Bloléquin, Bocanda, Doropo, Gbéléban, Jacqueville, Katiola, Kong, Korhogo, Tafiré , Méagui et Niakara	450 000 000	500 000 000	235 900 000
78031000513 Poursuivre les travaux de réhabilitation des 14 Commissariats	200 000 000	0	0
78031000512 Construire et équiper une Ecole de Police de Korhogo	3 000 000 000	17 000 000 000	19 000 000 000
78031000511 Construire et équiper le centre de formation de la DTSI	150 000 000	624 400 000	450 000 000
78031000510 Construire et équiper le centre de la formation continue de la police à Yamoussoukro	1 000 000 000	700 000 000	0

II.2.3. Programme 3 : Décentralisation

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Décentralisation	Action 3.1: Renforcement du cadre institutionnel du processus de décentralisation
	Action 3.2: Renforcement des capacités des structures de tutelle des collectivités territoriales
	Action 3.3: Coordination des services des districts autonomes
	Action 3.4: Coordination des services des régions
	Action 3.5: Coordination des services des communes
	Action 3.6: Coordination du développement des services généraux dans les régions
	Action 3.7: Coordination du développement des services généraux dans les communes
	Action 3.8: Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les régions
	Action 3.9: Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les communes
	Action 3.10: Coordination du développement des affaires économiques dans les districts autonomes
	Action 3.11: Coordination du développement des affaires économiques dans les régions
	Action 3.12: Coordination du développement des affaires économiques dans les communes
	Action 3.13: Coordination du développement de la protection de l'environnement dans les districts autonomes
	Action 3.14: Coordination du développement de la protection de l'environnement dans les régions
	Action 3.15: Coordination du développement de la protection de l'environnement dans les communes
	Action 3.16: Coordination du développement des logements et équipements collectifs dans les districts autonomes
	Action 3.17: Coordination du développement des logements et équipements collectifs dans les régions
	Action 3.18: Coordination du développement des logements et équipements collectifs dans les communes
	Action 3.19: Coordination du développement de la santé dans les districts autonomes
	Action 3.20: Coordination du développement de la santé dans les régions
	Action 3.21: Coordination du développement de la santé dans les communes
	Action 3.22: Coordination du développement des loisirs, culture et culte dans les districts autonomes
	Action 3.23: Coordination du développement des loisirs, culture et culte dans les régions
	Action 3.24: Coordination du développement des loisirs, culture et culte dans les communes
	Action 3.25: Coordination du développement de l'enseignement dans les districts autonomes
	Action 3.26: Coordination du développement de l'enseignement dans les régions
	Action 3.27: Coordination du développement de l'enseignement dans les communes
	Action 3.28: Coordination du développement de la protection sociale dans les districts autonomes
	Action 3.29: Coordination du développement de la protection sociale dans les régions
	Action 3.30: Coordination du développement de la protection sociale dans les communes
	Action 3.31: Appui pour le développement des collectivités

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Décentralisation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1: Améliorer le cadre institutionnel du processus de décentralisation	Taux de missions d'assistance conseil et de contrôle effectuées dans les collectivités territoriales et les Districts Autonomes	5,70%	10,5%	15,5%	20%	(Nombre de missions d'assistance conseil et contrôle effectuées / Nombre de missions prévues dans les Collectivités Territoriales et Districts Autonomes) X 100 Nombre de missions prévues dans les Collectivités Territoriales et Districts Autonomes : 26 (02 dans les Districts autonomes, 04 dans les Régions, 20 dans les Communes) Source : Rapport d'activités DGDDL
	Taux de satisfaction des demandes de partenariats des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes ayant introduit des demandes de partenariat et de coopération décentralisée	40%	60%	60%	70%	(Nombre de requêtes traitées en matière de partenariat et de coopération décentralisée / Nombre total de requêtes reçues en matière de partenariat et de coopération décentralisée) X 100 Source : Rapport d'activités DIRCOD
OS 2 : Améliorer le système de gestion économique et financière des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes	Proportion de Collectivités Territoriales connectées à la plateforme de recouvrement par voie électronique	56/232	75/232	85/232	95/232	Nombre de Collectivités Territoriales connectées / Nombre total de Collectivités Territoriales Nombre total de Collectivités Territoriales = 232 (31 Régions et 201 Communes) Source : Rapport d'activités DTEF
	Taux de recouvrement des ressources propres des Communes	10,15 %	40%	55%	60%	(Ressources propres recouvrées / Ressources propres prévisionnelles des Communes) X 100 Source : Rapport d'activités DTEF
	Taux de recouvrement des ressources propres des Régions	8%	40%	55%	60%	(Ressources propres recouvrées / Ressources propres prévisionnelles des Régions) X 100 Source : Rapport d'activités DTEF
	Proportion de communes transmettant les documents budgétaires dans les délais	20/201	120/201	201/201	201/201	Nombre de communes ayant transmis les documents budgétaires dans les délais / Nombre total de communes Nombre de Communes : 201 Source : Rapport d'activités DTEF Les documents budgétaires concernés sont : le projet de programmes triennal, le projet de budget, le rapport spécial et le compte administratif de gestion)
	Proportion de régions transmettant les documents budgétaires dans les délais	03/31	20/31	31/31	31/31	Nombre de régions ayant transmis les documents budgétaires dans les délais / Nombre total de régions Nombre de Régions : 31 Source : Rapport d'activités DTEF Les documents budgétaires concernés sont : le projet de programmes triennal, le projet de budget, le rapport spécial et le compte administratif de gestion)

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
Dépenses de personnel	6 544 739 754	6 730 817 728	6 922 478 050
Dépenses en biens et services	535 315 435	287 269 905	287 269 905
Transferts	28 487 962 099	27 048 000 001	27 548 000 001
Investissements	114 716 985 283	86 229 372 332	101 637 114 339
<i>Trésor</i>	76 491 385 283	82 022 772 332	101 637 114 339
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	38 225 600 000	4 206 600 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
2204001 Renforcement du cadre institutionnel du processus de décentralisation	477 415 435	224 369 905	224 369 905
2 Biens et services	477 415 435	224 369 905	224 369 905
78016001387 Mettre en place l'atlas national de la coopération décentralisée	6 600 000	9 100 000	9 100 000
78016001909 Elaborer les décrets d'application de la loi portant statuts de la fonction publique des Collectivités Territoriales et de la loi relative à la Police Municipale	8 862 149	8 862 149	8 862 149
78016002036 Suivre la mise en oeuvre de la politique de décentralisation	177 953 286	116 407 756	116 407 756
78016002122 Réformer le cadre législatif et réglementaire du transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales	90 000 000	90 000 000	90 000 000
78016002229 Organiser les conférences des programmes triennaux et budgétaires des Collectivités Territoriales	194 000 000	0	0
2204002 Renforcement des capacités des structures de tutelle des collectivités territoriales	39 915 440 557	9 836 140 557	22 882 000 557
1 Personnel	342 140 557	342 140 557	342 140 557
78016002013 Assurer les charges salariales liées à la Gestion des Dépenses Centralisées de l'Administration du Territoire	342 140 557	342 140 557	342 140 557
2 Biens et services	57 900 000	62 900 000	62 900 000
78010200056 Mettre en place et renforcer les capacités des Comités Communaux de Luttre contre le Racket (CCLR)	40 000 000	45 000 000	45 000 000
78016001396 Assurer l'assistance-conseil des Collectivités Territoriales en matière de gestion économique et financière	9 800 000	9 800 000	9 800 000
78016001397 Créer un repertoire des investissements dans les Collectivités Territoriales	2 500 000	2 500 000	2 500 000
78016001718 Effectuer des missions d'évaluation auprès des services en charge du Développement Local	5 600 000	5 600 000	5 600 000
4 Investissements	39 515 400 000	9 431 100 000	22 476 960 000
Trésor	2 224 500 000	5 224 500 000	22 476 960 000
90016000018 Construire des bureaux annexes de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)	150 000 000	150 000 000	150 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
78016002153 Mettre en oeuvre le projet d'Economie et d'Ecologie des Territoires Ruraux	0	3 000 000 000	3 000 000 000
78016002133 Mettre en oeuvre le projet de construction des Marchés de Bouaké et Youpougon(MABY)	1 916 940 000	1 916 940 000	19 169 400 000
78016001911 Renforcer les Ressources Humaines de l'administration locale des zones affectées par la crise (PCN-CI)	56 560 000	56 560 000	56 560 000
78016001390 Réhabiliter et équiper les services de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)	101 000 000	101 000 000	101 000 000
Financement extérieur	37 290 900 000	4 206 600 000	0
78016002133 Mettre en oeuvre le projet de construction des Marchés de Bouaké et Youpougon(MABY)	37 290 900 000	4 206 600 000	0
2204007 Coordination des services des districts autonomes	5 070 316 543	4 853 121 090	4 948 589 957
1 Personnel	485 316 543	499 876 039	514 872 320
11016001385 Assurer le traitement salarial du personnel du district de yakro	485 316 543	499 876 039	514 872 320
3 Transferts	4 585 000 000	4 353 245 051	4 433 717 637
11016001699 Assurer le fonctionnement des services du district de Yakro	1 585 000 000	1 504 884 058	1 532 702 825
78016001719 Assurer le fonctionnement des services du district autonome d'Abidjan	3 000 000 000	2 848 360 993	2 901 014 812
2204008 Coordination des services des régions	14 774 178 277	14 487 903 868	14 823 527 956
1 Personnel	5 717 282 654	5 888 801 132	6 065 465 173
11016001386 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du bélier	204 343 802	210 474 116	216 788 339
14016000555 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du n'Zi	204 343 802	210 474 116	216 788 340
15016000912 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional de l'iffou	204 343 802	210 474 116	216 788 340
16016001173 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du moronou	102 171 901	105 237 058	108 394 170
17016001165 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du gbêkê	306 515 703	315 711 174	325 182 509
18016001439 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du hambol	204 343 802	210 474 116	216 788 340
23016001408 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du kabadougou	102 171 901	105 237 058	108 394 170
24016001184 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du tchologo	102 171 901	105 237 058	108 394 170
25016002236 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du poro	102 171 901	105 237 058	108 394 170
26016001199 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional de la bagoue	204 343 802	210 474 116	216 788 340
27016000626 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du folon	100 000 000	103 000 000	106 090 000
28016000783 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du bounkani	102 171 901	105 237 058	108 394 170
31016001442 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du haut sassandra	306 515 703	315 711 174	325 182 509
32016001106 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du goh	204 343 802	210 474 116	216 788 340
35016000899 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional de la marahoue	306 515 703	315 711 174	325 182 509
36016000982 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du worodougou	102 171 901	105 237 058	108 394 170
37016000825 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du bere	102 171 901	105 237 058	108 394 170
41016001740 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du tonkpi	306 515 703	315 711 174	325 182 509
42016000647 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du cavally	204 343 802	210 474 116	216 788 340

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
43016000852 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du guemon	102 171 901	105 237 058	108 394 170
51016000849 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du loh-djiboua	204 343 802	210 474 116	216 788 340
55016000914 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional de san-pedro	204 343 802	210 474 116	216 788 340
55016001172 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du bafing	102 171 901	105 237 058	108 394 170
56016001033 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional de la nawa	102 171 901	105 237 058	108 394 170
57016000552 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du gbokle	100 000 000	103 000 000	106 090 000
61016000999 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional de l'indenie djuablin	204 343 802	210 474 116	216 788 340
62016001369 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional de gontougo	204 343 802	210 474 116	216 788 340
71016001180 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional du sud-comoe	306 515 703	315 711 174	325 182 509
76016001215 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional de l'agneby-tiassa	204 343 802	210 474 116	216 788 340
77016001409 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional de la Mé	204 343 802	210 474 116	216 788 340
79016000544 Assurer le traitement salarial du personnel du conseil régional des grands ponts	306 515 703	315 711 174	325 182 509
3 Transferts	9 056 895 623	8 599 102 736	8 758 062 783
11016002144 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du bélier	271 288 720	257 576 069	262 337 532
14016000562 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du n'Zi	261 932 436	248 692 711	253 289 959
15016001034 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional de l'iffou	267 975 394	254 430 220	259 133 529
16016000818 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du moronou	271 840 344	258 099 811	262 870 955
17016001433 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du gbêkê	333 929 415	317 050 507	322 911 393
18016001959 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du hambol	279 137 566	265 028 185	269 927 404
23016001409 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du kabadougou	256 818 598	243 837 359	248 344 852
24016001099 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du tchologo	282 720 196	268 429 726	273 391 825
25016002252 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du poro	310 630 956	294 929 699	300 381 668
26016001426 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional de la bagoue	274 016 559	260 166 026	264 975 365
27016000949 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du folon	247 673 700	235 154 702	239 501 691
28016000792 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du bounkani	263 780 205	250 447 082	255 076 761
31016001440 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du haut sassandra	373 557 177	354 675 230	361 231 634
32016000784 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du goh	321 220 564	304 984 042	310 621 871
35016000735 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional de la marahoue	319 921 400	303 750 545	309 365 573
36016001217 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du worodougou	264 267 592	250 909 834	255 548 066
37016001275 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du bere	275 343 833	261 426 211	266 258 846
41016001412 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du tonkpi	332 204 647	315 412 919	321 243 534
42016000648 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du cavally	281 966 146	267 713 791	272 662 655
43016000922 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du guemon	325 302 560	308 859 708	314 569 182

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
51016000850 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du loh-djiboua	307 359 417	291 823 525	297 218 074
55016000749 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du bafing	255 845 427	242 913 378	247 403 791
55016000750 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional de san-pedro	316 556 005	300 555 259	306 111 220
56016001264 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional de la nawa	337 913 311	320 833 031	326 763 840
57016000416 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du gbokle	276 385 202	262 414 943	267 265 855
61016000646 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional de l'indenie djuablin	291 442 980	276 711 605	281 826 801
62016001104 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional de gontougo	301 512 659	286 272 299	291 564 230
71016001420 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional du sud-comoe	299 195 519	284 072 282	289 323 544
76016001340 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional de l'agneby-tiassa	295 821 634	280 868 934	286 060 981
77016001395 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional de la Mé	287 129 223	272 615 893	277 655 376
79016000657 Assurer le fonctionnement des services du conseil régional des grands ponts	272 206 238	258 447 210	263 224 776
2204009 Coordination des services des communes	14 846 066 476	14 095 652 214	14 356 219 581
3 Transferts	14 846 066 476	14 095 652 214	14 356 219 581
11016001387 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Yamoussoukro	1 000 000 000	949 453 664	967 004 937
11016001388 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kokumbo	60 227 347	57 183 075	58 240 141
11016001716 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tiebissou	69 773 010	66 246 240	67 470 845
11016001872 Assurer le fonctionnement des services de la commune de djekanou	59 942 613	56 912 734	57 964 803
11016001943 Assurer le fonctionnement des services de la commune de didievi	60 526 773	57 467 366	58 529 688
11016002025 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'attiegouakro	58 971 378	55 990 591	57 025 614
11016002099 Assurer le fonctionnement des services de la commune de toumodi	79 507 651	75 488 831	76 884 291
11016002165 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tie n'diekro	57 189 008	54 298 313	55 302 053
14016000465 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bocanda	62 998 685	59 814 332	60 920 039
14016000466 Assurer le fonctionnement des services de la commune de dimbokro	84 794 472	80 508 422	81 996 673
14016000568 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kouassi-kouassikro	60 277 504	57 230 697	58 288 644
15016000769 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'etrokro	56 994 964	54 114 077	55 114 412
15016000770 Assurer le fonctionnement des services de la commune de m'bahiakro	62 560 945	59 398 718	60 496 743
15016000771 Assurer le fonctionnement des services de la commune de prikro	60 970 592	57 888 752	58 958 863
15016001037 Assurer le fonctionnement des services de la commune de daoukro	82 459 861	78 291 817	79 739 093
15016001147 Assurer le fonctionnement des services de la commune de ouelle	60 939 180	57 858 928	58 928 488
16016000819 Assurer le fonctionnement des services de la commune de m'batto	71 566 020	67 948 620	69 204 695
16016000999 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'anoumaba	58 117 178	55 179 568	56 199 598
16016001118 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'arrah	69 672 695	66 150 996	67 373 840
16016001120 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tiemelekro	60 816 573	57 742 518	58 809 926

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
16016001163 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bongouanou	84 678 958	80 398 747	81 884 970
17016001166 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Bouaké	345 881 868	328 398 807	334 469 474
17016001167 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Botro	62 244 293	59 098 072	60 190 539
17016001381 Assurer le fonctionnement des services de la commune de brobo	61 097 760	58 009 492	59 081 836
17016001437 Assurer le fonctionnement des services de la commune de djebonoua	59 537 805	56 528 387	57 573 351
17016001438 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sakassou	71 863 926	68 231 468	69 492 771
17016001569 Assurer le fonctionnement des services de la commune de beoumi	77 175 573	73 274 631	74 629 160
17016001635 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bodokro	60 387 446	57 335 082	58 394 958
17016001760 Assurer le fonctionnement des services de la commune de diabo	60 918 408	57 839 206	58 908 401
18016001440 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bassawa	54 572 196	51 813 771	52 771 583
18016001441 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bonieredougou	60 867 744	57 791 103	58 859 409
18016001708 Assurer le fonctionnement des services de la commune de fronan	68 571 253	65 105 227	66 308 740
18016001761 Assurer le fonctionnement des services de la commune de foubolo	58 862 957	55 887 650	56 920 770
18016001787 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Dabakala	63 703 932	60 483 932	61 602 017
18016001788 Assurer le fonctionnement des services de la commune de niakaramadougou	62 896 849	59 717 644	60 821 564
18016001960 Assurer le fonctionnement des services de la commune de satama-sokoro	55 552 551	52 744 573	53 719 591
18016002080 Assurer le fonctionnement des services de la commune de satama-sokoura	55 891 495	53 066 385	54 047 352
18016002166 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tortiya	65 468 063	62 158 892	63 307 940
18016002172 Assurer le fonctionnement des services de la commune de katiola	81 482 040	77 363 421	78 793 535
18016002242 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tafire	62 573 104	59 410 263	60 508 501
22016000761 Assurer le fonctionnement des services de la commune de touba	66 094 781	62 753 932	63 913 980
22016000762 Assurer le fonctionnement des services de la commune de koonan	54 322 928	51 577 103	52 530 540
22016000926 Assurer le fonctionnement des services de la commune de koro	56 013 596	53 182 314	54 165 424
22016000942 Assurer le fonctionnement des services de la commune de ouaninou	59 518 553	56 510 108	57 554 735
22016001071 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Booko	56 901 741	54 025 566	55 024 264
22016001180 Assurer le fonctionnement des services de la commune de borotou	53 958 145	51 230 758	52 177 793
22016001205 Assurer le fonctionnement des services de la commune de guinteguela	56 496 933	53 641 220	54 632 813
23016001412 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'Odienné	74 617 025	70 845 408	72 155 032
23016001413 Assurer le fonctionnement des services de la commune de dioulatedougou	53 959 158	51 231 720	52 178 772
23016001414 Assurer le fonctionnement des services de la commune de seydougou	54 992 710	52 213 030	53 178 222
23016001672 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Bako	56 074 900	53 240 519	54 224 705
23016001700 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tieme	57 416 997	54 514 778	55 522 520
23016001748 Assurer le fonctionnement des services de la commune de gbeleban	54 066 566	51 333 699	52 282 636

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
23016001911 Assurer le fonctionnement des services de la commune de seguelon	58 925 274	55 946 817	56 981 031
23016001980 Assurer le fonctionnement des services de la commune de seguela	85 075 659	80 775 396	82 268 582
23016002036 Assurer le fonctionnement des services de la commune de madinani	59 847 364	56 822 299	57 872 696
23016002171 Assurer le fonctionnement des services de la commune de samatiguila	55 218 673	52 427 571	53 396 729
24016000818 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Ferkessédougou	82 454 794	78 287 006	79 734 193
24016000819 Assurer le fonctionnement des services de la commune de koumbala	54 505 826	51 750 756	52 707 403
24016000820 Assurer le fonctionnement des services de la commune de diawala	68 427 366	64 968 613	66 169 601
24016001019 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Kong	63 382 214	60 178 475	61 290 914
24016001109 Assurer le fonctionnement des services de la commune de nielle	63 394 373	60 190 020	61 302 672
24016001231 Assurer le fonctionnement des services de la commune de ouangolodougou	79 864 835	75 827 960	77 229 690
25016001405 Assurer le fonctionnement des services de la commune de napeledougou	60 954 886	57 873 840	58 943 676
25016001406 Assurer le fonctionnement des services de la commune de niofoin	56 209 160	53 367 993	54 354 535
25016001407 Assurer le fonctionnement des services de la commune de karakoro	57 480 834	54 575 388	55 584 250
25016001408 Assurer le fonctionnement des services de la commune de komborodougou	56 403 711	53 552 710	54 542 667
25016001409 Assurer le fonctionnement des services de la commune de guiembe	58 000 650	55 068 930	56 086 915
25016001730 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sirasso	57 714 903	54 797 626	55 810 596
25016001760 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tiononiaradougou	59 117 292	56 129 130	57 166 713
25016001761 Assurer le fonctionnement des services de la commune de dikodougou	61 174 769	58 082 609	59 156 304
25016001918 Assurer le fonctionnement des services de la commune de m'bengue	66 037 024	62 699 094	63 858 128
25016002138 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sinematiali	64 507 975	61 247 333	62 379 530
25016002198 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Korhogo	183 833 073	174 540 985	177 767 489
26016000964 Assurer le fonctionnement des services de la commune de boundiali	74 601 826	70 830 977	72 140 334
26016000965 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kassere	58 396 845	55 445 098	56 470 037
26016000966 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kolia	58 907 541	55 929 981	56 963 883
26016001208 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kouto	61 399 719	58 296 188	59 373 831
26016001209 Assurer le fonctionnement des services de la commune de gbon	57 636 374	54 723 066	55 734 658
26016001309 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tengrela	78 144 781	74 194 849	75 566 389
26016001464 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kanakono	57 895 775	54 969 356	55 985 500
27016000628 Assurer le fonctionnement des services de la commune de minignan	56 736 069	53 868 269	54 864 059
27016000629 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tienko	57 076 026	54 191 042	55 192 799
27016000772 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kaniasso	55 395 998	52 595 933	53 568 204
27016000855 Assurer le fonctionnement des services de la commune de goulia	56 179 775	53 340 093	54 326 120
28016000639 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bouna	64 514 561	61 253 586	62 385 899

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
28016000640 Assurer le fonctionnement des services de la commune de doropo	62 846 692	59 670 022	60 773 061
28016000794 Assurer le fonctionnement des services de la commune de téhini	56 225 373	53 383 386	54 370 213
28016000863 Assurer le fonctionnement des services de la commune de nassian	60 330 195	57 280 725	58 339 596
31016001054 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bédiala	68 189 750	64 743 008	65 939 825
31016001055 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'issia	85 178 508	80 873 047	82 368 038
31016001056 Assurer le fonctionnement des services de la commune de vavoua	101 346 504	96 223 810	98 002 570
31016001316 Assurer le fonctionnement des services de la commune de gboguhé	63 277 338	60 078 900	61 189 498
31016001441 Assurer le fonctionnement des services de la commune de daloa	182 138 352	172 931 926	176 128 686
31016001498 Assurer le fonctionnement des services de la commune de zoukougbeu	76 169 380	72 319 297	73 656 167
31016001552 Assurer le fonctionnement des services de la commune de saïoua	82 408 690	78 243 233	79 689 610
32016000785 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Gagnoa	138 164 260	131 180 563	133 605 522
32016000947 Assurer le fonctionnement des services de la commune de guiberoua	69 656 989	66 136 083	67 358 652
32016001177 Assurer le fonctionnement des services de la commune de diegonefla	80 195 166	76 141 594	77 549 121
32016001193 Assurer le fonctionnement des services de la commune de ouragahio	66 113 527	62 771 730	63 932 107
32016001215 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'oume	82 894 561	78 704 545	80 159 450
35016000736 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sinfra	98 723 106	93 733 015	95 465 731
35016000737 Assurer le fonctionnement des services de la commune de gohitafla	64 382 834	61 128 518	62 258 518
35016000982 Assurer le fonctionnement des services de la commune de zuenoula	79 337 926	75 327 685	76 720 166
35016001038 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bouaflé	96 029 284	91 175 356	92 860 792
35016001166 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bonon	109 827 710	104 276 322	106 203 938
36016000983 Assurer le fonctionnement des services de la commune de dualla	55 220 699	52 429 495	53 398 689
36016000984 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kani	59 749 582	56 729 460	57 778 141
36016000985 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sifie	62 621 742	59 456 442	60 555 534
36016001218 Assurer le fonctionnement des services de la commune de massala	55 917 840	53 091 398	54 072 827
36016001339 Assurer le fonctionnement des services de la commune de worofla	55 592 575	52 782 574	53 758 295
36016001532 Assurer le fonctionnement des services de la commune de djibrosso	56 145 323	53 307 383	54 292 805
36016001555 Assurer le fonctionnement des services de la commune de morondo	60 746 149	57 675 654	58 741 826
37016000826 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sarhala	64 185 243	60 940 914	62 067 447
37016000827 Assurer le fonctionnement des services de la commune de dianra	69 865 726	66 334 270	67 560 502
37016001030 Assurer le fonctionnement des services de la commune de mankono	74 097 209	70 351 867	71 652 367
37016001171 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kongasso	61 225 434	58 130 713	59 205 297
37016001178 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tiéningboué	65 293 778	61 993 417	63 139 406
37016001244 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kounahiri	58 303 623	55 356 588	56 379 891

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
41016001143 Assurer le fonctionnement des services de la commune de gbonne	57 656 639	54 742 307	55 754 255
41016001144 Assurer le fonctionnement des services de la commune de man	140 788 672	133 672 321	136 143 341
41016001145 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sangouine	65 664 134	62 345 053	63 497 542
41016001146 Assurer le fonctionnement des services de la commune de zouan-hounien	79 959 577	75 917 913	77 321 306
41016001413 Assurer le fonctionnement des services de la commune de danane	94 456 664	89 682 226	91 340 060
41016001414 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sipilou	57 048 161	54 164 586	55 165 853
41016001547 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bin-houye	67 203 823	63 806 916	64 986 429
41016001548 Assurer le fonctionnement des services de la commune de biankouma	69 970 094	66 433 362	67 661 426
41016001615 Assurer le fonctionnement des services de la commune de logouale	63 553 459	60 341 065	61 456 509
42016000649 Assurer le fonctionnement des services de la commune de taï	61 468 622	58 361 608	59 440 461
42016000650 Assurer le fonctionnement des services de la commune de toulepleu	63 595 510	60 380 990	61 497 172
42016000792 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bloléquin	89 169 336	84 662 153	86 227 188
42016001001 Assurer le fonctionnement des services de la commune de guiglo	99 430 886	94 405 019	96 150 158
43016000685 Assurer le fonctionnement des services de la commune de duékoué	137 188 466	130 254 092	132 661 924
43016000686 Assurer le fonctionnement des services de la commune de facobly	69 691 947	66 169 274	67 392 457
43016000856 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kouibli	69 295 246	65 792 625	67 008 845
43016000973 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bangolo	73 142 187	69 445 117	70 728 856
51016000851 Assurer le fonctionnement des services de la commune de lakota	70 678 381	67 105 848	68 346 343
51016001171 Assurer le fonctionnement des services de la commune de guitry	71 535 622	67 919 758	69 175 300
51016001210 Assurer le fonctionnement des services de la commune de zikisso	57 678 425	54 762 992	55 775 322
51016001218 Assurer le fonctionnement des services de la commune de divo	121 003 244	114 886 973	117 010 734
51016001289 Assurer le fonctionnement des services de la commune de hire	78 278 028	74 321 361	75 695 240
55016000751 Assurer le fonctionnement des services de la commune de grand-bereby	62 670 887	59 503 103	60 603 057
55016000752 Assurer le fonctionnement des services de la commune de san-pedro	146 809 619	139 388 931	141 965 626
55016000753 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tabou	68 047 384	64 607 838	65 802 156
55016000919 Assurer le fonctionnement des services de la commune de grabo	63 826 540	60 600 342	61 720 579
56016000833 Assurer le fonctionnement des services de la commune de meagui	98 737 292	93 746 484	95 479 449
56016001022 Assurer le fonctionnement des services de la commune de soubre	114 198 520	108 426 203	110 430 533
56016001044 Assurer le fonctionnement des services de la commune de gueyo	61 876 470	58 748 841	59 834 852
56016001139 Assurer le fonctionnement des services de la commune de buyo	75 353 684	71 544 831	72 867 384
56016001190 Assurer le fonctionnement des services de la commune de grand-zatry	72 842 254	69 160 345	70 438 819
56016001191 Assurer le fonctionnement des services de la commune de mayo	59 620 388	56 606 796	57 653 210
57016000417 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sassandra	75 611 059	71 789 197	73 116 267

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
57016000509 Assurer le fonctionnement des services de la commune de fresco	64 759 776	61 486 407	62 623 023
61016000647 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'abengourou	110 040 500	104 478 356	106 409 707
61016000796 Assurer le fonctionnement des services de la commune de niabé	64 104 180	60 863 949	61 989 059
61016000863 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'agnibilekrou	84 043 627	79 795 530	81 270 602
61016000876 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bettie	62 130 298	58 989 839	60 080 305
62016001105 Assurer le fonctionnement des services de la commune de kouassi-datekro	58 590 383	55 628 854	56 657 190
62016001106 Assurer le fonctionnement des services de la commune de koun-fao	59 710 571	56 692 420	57 740 417
62016001107 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tanda	72 011 866	68 371 930	69 635 830
62016001351 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bondoukou	103 768 258	98 523 153	100 344 418
62016001516 Assurer le fonctionnement des services de la commune de transua	65 795 355	62 469 641	63 624 433
62016001577 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sandegue	55 383 332	52 583 908	53 555 955
62016001744 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'assuefry	65 425 505	62 118 485	63 266 786
71016001181 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'aboisso	84 851 723	80 562 779	82 052 035
71016001182 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'ayame	59 653 320	56 638 063	57 685 055
71016001183 Assurer le fonctionnement des services de la commune de mafere	63 039 723	59 853 296	60 959 723
71016001184 Assurer le fonctionnement des services de la commune de tiapoum	56 619 541	53 757 631	54 751 376
71016001465 Assurer le fonctionnement des services de la commune de grand-bassam	95 337 209	90 518 262	92 191 552
71016001618 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'assinie mafia	61 236 580	58 141 295	59 216 075
71016001838 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'adiake	70 286 240	66 733 528	67 967 141
71016001843 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bonoua	79 268 516	75 261 783	76 653 046
76016000991 Assurer le fonctionnement des services de la commune de de taabo	63 176 516	59 983 175	61 092 003
76016000992 Assurer le fonctionnement des services de la commune de de tiassale	76 619 279	72 746 455	74 091 221
76016001216 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'agboville	87 050 554	82 650 467	84 178 316
76016001217 Assurer le fonctionnement des services de la commune de n'douci	81 638 592	77 512 060	78 944 922
76016001317 Assurer le fonctionnement des services de la commune de sikensi	78 321 600	74 362 730	75 737 374
76016001345 Assurer le fonctionnement des services de la commune de rubino	61 968 173	58 835 909	59 923 529
76016001497 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'azaguie	62 907 489	59 727 746	60 831 852
77016000883 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'Adzopé	82 516 098	78 345 212	79 793 474
77016000884 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'agou	67 005 219	63 618 351	64 794 378
77016000885 Assurer le fonctionnement des services de la commune de yakasse-attobrou	75 098 843	71 302 872	72 620 952
77016001067 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'alepe	66 108 967	62 767 401	63 927 697
77016001097 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'akoupe	84 914 547	80 622 428	82 112 786
77016001216 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'affery	67 005 219	63 618 351	64 794 378

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
78016001401 Assurer le fonctionnement des services de la commune de Songon	76 838 655	72 954 743	74 303 359
78016001670 Assurer le fonctionnement des services de la commune d'Anyama	113 315 948	107 588 242	109 577 081
78016001901 Assurer le fonctionnement des services de la commune de bingerville	99 031 145	94 025 483	95 763 606
79016000545 Assurer le fonctionnement des services de la commune de dabou	88 621 655	84 142 155	85 697 578
79016000667 Assurer le fonctionnement des services de la commune de jacquville	72 227 696	68 576 851	69 844 539
79016000734 Assurer le fonctionnement des services de la commune de grand-lahou	68 806 842	65 328 908	66 536 556
2204011 Coordination du développement des services généraux dans les régions	1 884 146 000	1 884 146 000	1 884 146 000
4 Investissements	1 884 146 000	1 884 146 000	1 884 146 000
Trésor	1 884 146 000	1 884 146 000	1 884 146 000
79016000548 Développer les autres services généraux dans la région des grands ponts	376 517 000	376 517 000	376 517 000
71016001186 Développer les autres services généraux dans la région du sud-comoe	100 000 000	100 000 000	100 000 000
61016001021 Développer les autres services généraux dans la région de l'indenie djuablin	50 000 000	50 000 000	50 000 000
57016000499 Développer les autres services généraux dans la région du gbokle	49 000 000	49 000 000	49 000 000
56016000835 Développer les autres services généraux dans la région de la nawa	68 801 000	68 801 000	68 801 000
55016001010 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la région du bafing	20 828 000	20 828 000	20 828 000
51016000853 Développer les autres services généraux dans la région du loh-djiboua	18 000 000	18 000 000	18 000 000
41016001544 Développer les autres services généraux dans la région du tonkpi	100 000 000	100 000 000	100 000 000
41016001415 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la région du tonkpi	10 000 000	10 000 000	10 000 000
37016001306 Développer les autres services généraux dans la région du bere	175 000 000	175 000 000	175 000 000
28016000637 Développer les autres services généraux dans la région du bounkani	100 000 000	100 000 000	100 000 000
27016000771 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la région du folon	20 000 000	20 000 000	20 000 000
27016000764 Développer les autres services généraux dans la région du folon	250 000 000	250 000 000	250 000 000
26016001314 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la région dans la bagoue	50 000 000	50 000 000	50 000 000
26016001270 Développer les autres services généraux dans la région de la bagoue	300 000 000	300 000 000	300 000 000
25016001757 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la région du poro	30 000 000	30 000 000	30 000 000
17016001405 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la région du gbêkê	40 000 000	40 000 000	40 000 000
15016000773 Développer les autres services généraux dans la région de l'iffou	116 000 000	116 000 000	116 000 000
14016000467 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la région du n'Zi	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2204012 Coordination du développement des services généraux dans les communes	1 967 886 905	1 967 886 905	1 967 886 905
4 Investissements	1 967 886 905	1 967 886 905	1 967 886 905
Trésor	1 967 886 905	1 967 886 905	1 967 886 905
79016000731 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de grand-lahou	2 500 388	2 500 388	2 500 388
79016000672 Développer les autres services généraux dans la commune de grand-lahou	10 630 000	10 630 000	10 630 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
79016000558 Développer les autres services généraux dans la commune de Jacqueville	6 000 000	6 000 000	6 000 000
77016000888 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune d'agou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76016001503 Développer les autres services généraux dans la commune de n'douci	30 000 000	30 000 000	30 000 000
76016001221 Développer les autres services généraux dans la commune de tiassale	45 000 000	45 000 000	45 000 000
76016001012 Développer les autres services généraux dans la commune de rubino	44 548 086	44 548 086	44 548 086
62016001687 Développer les autres services généraux dans la commune de kouassi-datekro	55 559 000	55 559 000	55 559 000
56016001255 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de mayo	12 000 000	12 000 000	12 000 000
56016001207 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de grand-zatry	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56016000847 Développer les autres services généraux dans la commune de mayo	6 000 000	6 000 000	6 000 000
56016000844 Développer les autres services généraux dans la commune de grand-zatry	15 000 000	15 000 000	15 000 000
51016001176 Développer les autres services généraux dans la commune de lakota	38 350 873	38 350 873	38 350 873
43016000700 Développer les autres services généraux dans la commune de facobly	25 000 000	25 000 000	25 000 000
42104000032 Développer les autres services généraux dans la commune de Taï	32 520 000	32 520 000	32 520 000
41016001990 Développer les autres services généraux dans la commune de Danané	25 000 000	25 000 000	25 000 000
41016001989 Développer les autres services généraux dans la commune de Man	16 722 643	16 722 643	16 722 643
41016001978 Développer les autres services généraux dans la commune de Sipilou	31 500 000	31 500 000	31 500 000
41016001747 Développer les autres services généraux dans la commune de biankouma	51 500 000	51 500 000	51 500 000
41016001616 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de biankouma	21 341 487	21 341 487	21 341 487
36092100030 Développer les autres services généraux dans la commune de Worofla	12 414 603	12 414 603	12 414 603
36016001499 Développer les autres services généraux dans la commune de massala	27 345 121	27 345 121	27 345 121
36016001332 Développer les autres services généraux dans la commune de dualla	26 211 147	26 211 147	26 211 147
36016001219 Développer les autres services généraux dans la commune de morondo	22 224 000	22 224 000	22 224 000
35016000890 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de bonon	14 160 000	14 160 000	14 160 000
35016000740 Développer les autres services généraux dans la commune de sinfra	21 614 000	21 614 000	21 614 000
32016001060 Développer les autres services généraux dans la commune d'oume	27 000 000	27 000 000	27 000 000
31016001637 Développer les autres services généraux dans la commune de saïoua	12 745 000	12 745 000	12 745 000
31016001095 Développer les autres services généraux dans la commune de zoukougbeu	91 189 000	91 189 000	91 189 000
28016000861 Développer les autres services généraux dans la commune de bouna	94 490 000	94 490 000	94 490 000
28016000777 Développer les autres services généraux dans la commune de doropo	19 743 000	19 743 000	19 743 000
27016000770 Développer les autres services généraux dans la commune de tienko	19 430 000	19 430 000	19 430 000
26016001475 Développer les autres services généraux dans la commune de kanakono	28 000 000	28 000 000	28 000 000
26016001316 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de boundiali	18 000 439	18 000 439	18 000 439
26016001201 Développer les autres services généraux dans la commune de kouto	30 000 000	30 000 000	30 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
26016001200 Développer les autres services généraux dans la commune de boundiali	23 000 000	23 000 000	23 000 000
26016000999 Développer les autres services généraux dans la commune de tengrela	35 000 000	35 000 000	35 000 000
26016000998 Développer les autres services généraux dans la commune de kassere	56 614 086	56 614 086	56 614 086
25092100075 Développer les autres services généraux dans la commune deKomborodougou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
25016002002 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de m'bengue	20 558 000	20 558 000	20 558 000
25016001922 Développer les autres services généraux dans la commune de tioroniaradougou	25 000 000	25 000 000	25 000 000
25016001518 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de guiembe	14 624 000	14 624 000	14 624 000
25016001517 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de sinematiali	22 029 000	22 029 000	22 029 000
25016001515 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de napieledougou	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25016001419 Développer les autres services généraux dans la commune de m'bengue	28 000 000	28 000 000	28 000 000
24016001296 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de nielle	10 000 000	10 000 000	10 000 000
24016001257 Développer les autres services généraux dans la commune de Kong	10 500 000	10 500 000	10 500 000
24016000823 Développer les autres services généraux dans la commune de ouangolodougou	60 000 000	60 000 000	60 000 000
24016000822 Développer les autres services généraux dans la commune de koumbala	29 783 000	29 783 000	29 783 000
23016001418 Développer les autres services généraux dans la commune de tieme	79 000 000	79 000 000	79 000 000
22016001177 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de koonan	11 271 032	11 271 032	11 271 032
22016001025 Développer les autres services généraux dans la commune de koonan	4 000 000	4 000 000	4 000 000
22016000937 Développer les autres services généraux dans la commune de ouaninou	25 928 000	25 928 000	25 928 000
22016000766 Développer les autres services généraux dans la commune de quinteguela	15 685 000	15 685 000	15 685 000
18016002289 Développer les autres services généraux dans la commune de fronan	23 000 000	23 000 000	23 000 000
18016002280 Développer les autres services généraux dans la commune de Dabakala	51 373 000	51 373 000	51 373 000
18016002210 Développer les autres services généraux dans la commune de bonieredougou	25 000 000	25 000 000	25 000 000
18016001446 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de satama-sokoro	36 000 000	36 000 000	36 000 000
17016001180 Développer les autres services généraux dans la commune de sakassou	6 000 000	6 000 000	6 000 000
17016001179 Développer les autres services généraux dans la commune de bodokro	18 000 000	18 000 000	18 000 000
17016001172 Développer les autres services généraux dans la commune de bouake	200 000 000	200 000 000	200 000 000
16016001064 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune d'arrah	18 007 000	18 007 000	18 007 000
16016001018 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune d'anoumaba	10 000 000	10 000 000	10 000 000
16016000827 Développer les autres services généraux dans la commune de m'batto	31 000 000	31 000 000	31 000 000
15016001150 Développer les autres services généraux dans la commune de prikro	63 776 000	63 776 000	63 776 000
15016000965 Développer les autres services généraux dans la commune de daoukro	50 000 000	50 000 000	50 000 000
11016002161 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la commune de toumodi	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
2204014 Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les régions	753 019 000	753 019 000	753 019 000
4 Investissements	753 019 000	753 019 000	753 019 000
Trésor	753 019 000	753 019 000	753 019 000
76016001019 Développer les services de police dans la région de l'agneby-tiassa	80 000 000	80 000 000	80 000 000
71016001481 Développer les services de protection civile dans la région du sud-comoe	15 000 000	15 000 000	15 000 000
71016001456 Développer les services de police dans la région du sud-comoe	12 312 000	12 312 000	12 312 000
62016001134 Développer les services de police dans la région de gontougo	109 000 000	109 000 000	109 000 000
56016001053 Développer les services de police dans la région dans la nawa	58 000 000	58 000 000	58 000 000
55016000928 Développer les services de police dans la région de san-pedro	30 000 000	30 000 000	30 000 000
55016000924 Développer les services de protection civile dans la région du bafing	37 850 000	37 850 000	37 850 000
51016001306 Développer les services de police dans la région du loh-djiboua	53 000 000	53 000 000	53 000 000
51016001301 Développer les services de protection civile dans la région du loh-djiboua	20 000 000	20 000 000	20 000 000
43016000703 Développer les services de protection civile dans la région du guemon	30 000 000	30 000 000	30 000 000
37016001039 Développer les services de protection civile dans la région du bere	45 900 000	45 900 000	45 900 000
32016000975 Développer les services de police dans la région du goh	45 315 000	45 315 000	45 315 000
31016001097 Développer les services de police dans la région du haut sassandra	35 000 000	35 000 000	35 000 000
27016000779 Développer les services de protection civile dans la région du folon	25 000 000	25 000 000	25 000 000
24016000829 Développer les services de police dans la région du tchologo	115 000 000	115 000 000	115 000 000
14016000483 Développer les services de police dans la région du n'Zi	32 400 000	32 400 000	32 400 000
11016001444 Développer les services de police dans la région du bélier	9 242 000	9 242 000	9 242 000
2204015 Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les communes	581 411 025	581 411 025	581 411 025
4 Investissements	581 411 025	581 411 025	581 411 025
Trésor	581 411 025	581 411 025	581 411 025
78016001801 Développer les services de police dans la commune de Songon	20 000 000	20 000 000	20 000 000
76016001005 Développer les services de police dans la commune de de taabo	60 567 000	60 567 000	60 567 000
61016000980 Développer les services de police dans la commune de bettie	7 007 000	7 007 000	7 007 000
57016000584 Développer les services de police dans la commune de fresco	33 228 000	33 228 000	33 228 000
55016000958 Développer les services de police dans la commune de grand-bereby	3 000 000	3 000 000	3 000 000
43016000688 Développer les services de police dans la commune de duékoué	20 000 000	20 000 000	20 000 000
42016000655 Développer les services de police dans la commune de guiglo	30 620 000	30 620 000	30 620 000
41016001736 Développer les services de police dans la commune de bin-houye	10 000 000	10 000 000	10 000 000
37016001147 Développer les services de police dans la commune de kounahiri	7 000 262	7 000 262	7 000 262
37016000832 Développer les services de police dans la commune de kongasso	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
32016001114 Développer les services de police dans la commune de diegonefla	8 975 000	8 975 000	8 975 000
31016001462 Développer les services de police dans la commune de bédiala	24 942 000	24 942 000	24 942 000
28016000671 Développer les services de police dans la commune de téhini	30 000 000	30 000 000	30 000 000
26016001010 Développer les services de protection civile dans la commune de boundiali	7 500 000	7 500 000	7 500 000
25016002438 Développer les services de police dans la commune de Komborodougou	27 000 000	27 000 000	27 000 000
25016001931 Développer les services de police dans la commune de guiembe	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25016001734 Développer les services de protection civile dans la commune de sinematiali	70 993 583	70 993 583	70 993 583
25016001459 Développer les services de police dans la commune de dikodougou	8 000 000	8 000 000	8 000 000
23016001489 Développer les services de police dans la commune de madinani	25 486 000	25 486 000	25 486 000
22016001031 Développer les services de police dans la commune de koro	35 000 180	35 000 180	35 000 180
22016000943 Développer les services de police dans la commune de booko	3 067 000	3 067 000	3 067 000
22016000806 Développer les services de police dans la commune de ouaninou	3 250 000	3 250 000	3 250 000
17016001416 Développer les services de police dans la commune de sakassou	21 517 000	21 517 000	21 517 000
17016001415 Développer les services de police dans la commune de bouake	29 000 000	29 000 000	29 000 000
16016001108 Développer les services de police dans la commune de m'batto	22 000 000	22 000 000	22 000 000
16016001015 Développer les services de police dans la commune d'arraha	40 000 000	40 000 000	40 000 000
11016001448 Développer les services de police dans la commune de didievi	13 258 000	13 258 000	13 258 000
2204016 Coordination du développement des affaires économiques dans les districts autonomes	309 307 000	2 530 144 000	2 530 144 000
4 Investissements	309 307 000	2 530 144 000	2 530 144 000
Trésor	309 307 000	2 530 144 000	2 530 144 000
11016001733 Développer l'agriculture dans le district de yakro	16 265 000	80 222 000	80 222 000
11016001440 Développer les transports routiers dans le district de yakro	265 000 000	2 421 880 000	2 421 880 000
11016001437 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine des transports dans le district de yakro	28 042 000	28 042 000	28 042 000
2204017 Coordination du développement des affaires économiques dans les régions	4 738 954 216	4 738 954 216	4 735 915 638
4 Investissements	4 738 954 216	4 738 954 216	4 735 915 638
Trésor	4 738 954 216	4 738 954 216	4 735 915 638
79016000743 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région des grands ponts	30 000 000	30 000 000	30 000 000
79016000551 Développer les industries manufacturières dans la région des grands ponts	17 289 000	17 289 000	17 289 000
77016001227 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région dans la mé	54 000 000	54 000 000	54 000 000
76016001569 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse dans la région de l'agneby-tiassa	24 500 000	24 500 000	24 500 000
76016001552 Développer les transports routiers dans la région de l'agneby-tiassa	58 900 000	58 900 000	58 900 000
76016001361 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région de l'agneby-tiassa	40 000 000	40 000 000	40 000 000
76016001360 Développer l'agriculture dans la région de l'agneby-tiassa	17 500 000	17 500 000	17 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
76016001230 Développer les industries manufacturières dans la région de l'agneby-tiassa	80 000 000	80 000 000	80 000 000
76016001024 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la région de l'agneby-tiassa	20 000 000	20 000 000	20 000 000
71016001466 Développer les transports par voie d'eau dans la région du sud-comoe	43 000 000	43 000 000	43 000 000
71016001214 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région du sud-comoe	8 000 000	8 000 000	8 000 000
71016001213 Développer les transports routiers dans la région du sud-comoe	20 000 000	20 000 000	20 000 000
62016001485 Développer les transports routiers dans la région de gontougo	132 225 000	132 225 000	132 225 000
61016000932 Développer les transports routiers dans la région de l'indenye djuablin	100 000 000	100 000 000	100 000 000
57016000651 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région du gbokle	48 003 000	48 003 000	48 003 000
57016000431 Développer les transports routiers dans la région du gbokle	203 016 000	203 016 000	203 016 000
56016001145 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région dans la nawa	90 732 000	90 732 000	90 732 000
56016000853 Développer les transports routiers dans la région dans la nawa	29 829 000	29 829 000	29 829 000
55016000773 Développer les transports routiers dans la région du bafing	15 122 000	15 122 000	15 122 000
55016000768 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région de san-pedro	69 000 000	69 000 000	69 000 000
55016000767 Développer les transports routiers dans la région de san-pedro	397 012 000	397 012 000	397 012 000
51016001303 Développer les transports routiers dans la région du loh-djiboua	130 000 000	130 000 000	130 000 000
43016001067 Développer les transports routiers dans la région du guemon	205 000 000	205 000 000	205 000 000
42016000978 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région du cavally	10 000 284	10 000 284	10 000 284
42016000681 Développer les transports routiers dans la région du cavally	45 000 000	45 000 000	45 000 000
41016001180 Développer les transports routiers dans la région du tonkpi	40 000 000	40 000 000	40 000 000
37016001029 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la région du bere	45 876 000	45 876 000	45 876 000
37016000864 Développer les transports routiers dans la région du bere	198 500 000	198 500 000	198 500 000
35016001111 Développer les transports routiers dans la région dans la marahoue	117 500 000	117 500 000	117 500 000
35016000895 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région dans la marahoue	45 000 000	45 000 000	45 000 000
35016000757 Développer l'agriculture dans la région dans la marahoue	157 500 000	157 500 000	157 500 000
32016001252 Développer les transports routiers dans la région du goh	400 000 000	400 000 000	400 000 000
32016000815 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région du goh	30 000 000	30 000 000	30 000 000
31016001309 Développer les transports routiers dans la région du haut sassandra	178 176 000	178 176 000	178 176 000
28016000958 Développer l'agriculture dans la région du bounkani	195 038 578	195 038 578	192 000 000
27016000664 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la région du folon	25 000 000	25 000 000	25 000 000
27016000662 Développer les transports routiers dans la région du folon	20 000 000	20 000 000	20 000 000
26016001188 Développer les transports routiers dans la région dans la bagoue	50 000 000	50 000 000	50 000 000
26016001019 Développer l'agriculture dans la région dans la bagoue	94 000 000	94 000 000	94 000 000
25016002441 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la région du Poro	25 000 000	25 000 000	25 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
25016001958 Développer l'agriculture dans la région du poro	10 000 000	10 000 000	10 000 000
24016001206 Développer l'agriculture dans la région du tchologo	155 000 000	155 000 000	155 000 000
24016000867 Développer les transports routiers dans la région du tchologo	178 091 736	178 091 736	178 091 736
23016001905 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région du kabadougou	42 000 000	42 000 000	42 000 000
23016001775 Développer les transports routiers dans la région du kabadougou	152 330 845	152 330 845	152 330 845
23016001725 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la région du kabadougou	11 819 000	11 819 000	11 819 000
23016001492 Développer l'agriculture dans la région du kabadougou	44 510 000	44 510 000	44 510 000
17016001653 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la région du gbêké	39 500 000	39 500 000	39 500 000
17016001536 Développer les transports routiers dans la région du gbêké	174 676 000	174 676 000	174 676 000
16016000863 Développer les transports routiers dans la région du moronou	125 078 970	125 078 970	125 078 970
15016000809 Développer les transports routiers dans la région de l'iffou	158 021 803	158 021 803	158 021 803
14016000714 Développer l'agriculture dans la région du n'Zi	28 050 000	28 050 000	28 050 000
14016000622 Développer les transports routiers dans la région du n'Zi	33 368 000	33 368 000	33 368 000
14016000495 Développer les industries manufacturières dans la région du n'Zi	31 789 000	31 789 000	31 789 000
11016001889 Développer les transports routiers dans la région du bélier	45 000 000	45 000 000	45 000 000
2204018 Coordination du développement des affaires économiques dans les communes	9 575 124 435	8 615 424 435	8 481 939 152
4 Investissements	9 575 124 435	8 615 424 435	8 481 939 152
Trésor	8 640 424 435	8 615 424 435	8 481 939 152
90016000010 Projet pilote d'Appui à la Mobilisation des Revenus Propres des Communes de Côte d'Ivoire (PAMREC)	266 885 283	266 885 283	133 400 000
79016000862 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de Jacquerville	10 000 000	10 000 000	10 000 000
79016000771 Développer les transports routiers dans la commune de Jacquerville	34 077 607	34 077 607	34 077 607
79016000736 Développer les transports routiers dans la commune de dabou	14 976 215	14 976 215	14 976 215
79016000685 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de grand-lahou	5 878 000	5 878 000	5 878 000
79016000593 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la commune de grand-lahou	25 500 000	25 500 000	25 500 000
79016000589 Développer les transports routiers dans la commune de grand-lahou	54 122 000	54 122 000	54 122 000
79016000581 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de dabou	31 481 780	31 481 780	31 481 780
78016001803 Développer les transports routiers dans la commune de Songon	14 808 000	14 808 000	14 808 000
78016001532 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de Songon	34 901 000	34 901 000	34 901 000
78016001527 Développer les transports routiers dans la commune d'Anyama	91 785 391	91 785 391	91 785 391
77016001348 Développer les transports routiers dans la commune d'Alépé	44 237 036	44 237 036	44 237 036
77016001137 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'affery	35 382 934	35 382 934	35 382 934
77016001134 Développer les transports routiers dans la commune d'Adzopé	92 663 000	92 663 000	92 663 000
77016001116 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de yakasse-attobrou	30 587 000	30 587 000	30 587 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
77016001083 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'Alépé	12 000 000	12 000 000	12 000 000
77016001068 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune d'akoupe	24 200 000	24 200 000	24 200 000
77016000964 Développer les transports routiers dans la commune de yakasse-attobrou	57 180 000	57 180 000	57 180 000
77016000956 Développer les transports routiers dans la commune d'akoupe	60 000 000	60 000 000	60 000 000
77016000953 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'agou	13 013 000	13 013 000	13 013 000
77016000948 Développer les transports routiers dans la commune d'affery	32 000 000	32 000 000	32 000 000
76016001410 Développer les transports routiers dans la commune d'agboville	38 600 000	38 600 000	38 600 000
76016001260 Développer les transports routiers dans la commune de n'douci	29 000 000	29 000 000	29 000 000
76016001258 Développer les transports routiers dans la commune de de tiassale	32 864 103	32 864 103	32 864 103
76016001252 Développer les transports routiers dans la commune de rubino	33 000 000	33 000 000	33 000 000
76016001205 Développer les transports routiers dans la commune de de taabo	9 270 582	9 270 582	9 270 582
76016001070 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de n'douci	28 999 314	28 999 314	28 999 314
76016001066 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de de tiassale	29 000 000	29 000 000	29 000 000
76016001056 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de sikensi	40 000 000	40 000 000	40 000 000
76016001055 Développer les transports routiers dans la commune de sikensi	51 736 638	51 736 638	51 736 638
76016001044 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'agboville	15 000 000	15 000 000	15 000 000
71016001886 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de tiapoum	15 329 000	15 329 000	15 329 000
71016001835 Développer les transports routiers dans la commune d'ayame	67 083 000	67 083 000	67 083 000
71016001624 Développer les transports routiers dans la commune de mafere	17 575 000	17 575 000	17 575 000
71016001509 Développer les transports routiers dans la commune de grand-bassam	20 000 000	20 000 000	20 000 000
71016001505 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bonoua	15 000 000	15 000 000	15 000 000
71016001497 Développer les transports routiers dans la commune d'adiake	58 167 110	58 167 110	58 167 110
71016001445 Développer la pêche dans la commune d'ayame	5 800 000	5 800 000	5 800 000
71016001268 Développer les transports routiers e la commune d'assinie mafia	11 006 000	11 006 000	11 006 000
71016001263 Développer les transports routiers dans la commune de tiapoum	7 150 000	7 150 000	7 150 000
71016001247 Développer les transports routiers dans la commune de bonoua	127 000 000	127 000 000	127 000 000
71016001243 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'ayame	20 830 000	20 830 000	20 830 000
62016001698 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de sandegue	21 941 483	21 941 483	21 941 483
62016001670 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de kouassi-datekro	25 637 000	25 637 000	25 637 000
62016001507 Développer les affaires économiques non classées ailleurs (n.c.a.) dans la commune de tanda	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62016001420 Développer les transports routiers dans la commune de tanda	36 000 000	36 000 000	36 000 000
62016001345 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de transua	10 327 283	10 327 283	10 327 283
62016001183 Développer les transports routiers dans la commune de transua	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
62016001180 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de tanda	31 000 000	31 000 000	31 000 000
62016001174 Développer les transports routiers dans la commune de sandegue	17 000 000	17 000 000	17 000 000
62016001169 Développer les transports routiers dans la commune de koun-fao	30 010 066	30 010 066	30 010 066
62016001150 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'assuefry	28 394 000	28 394 000	28 394 000
62016001149 Développer les transports routiers dans la commune d'assuefry	27 400 720	27 400 720	27 400 720
61016000919 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bettie	27 058 000	27 058 000	27 058 000
61016000775 Développer les transports routiers dans la commune d'agnibilekrou	23 600 000	23 600 000	23 600 000
61016000684 Développer les transports routiers dans la commune de niable	25 000 000	25 000 000	25 000 000
61016000679 Développer les transports routiers dans la commune de bettie	24 500 000	24 500 000	24 500 000
61016000675 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'agnibilekrou	20 000 000	20 000 000	20 000 000
57016000665 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de fresco	20 000 000	20 000 000	20 000 000
57016000645 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de sassandra	34 257 000	34 257 000	34 257 000
57016000630 Développer les transports routiers dans la commune de sassandra	6 545 000	6 545 000	6 545 000
56016001325 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de soubre	25 600 000	25 600 000	25 600 000
56016001309 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de mayo	17 465 000	17 465 000	17 465 000
56016001283 Développer les transports routiers dans la commune de mayo	22 292 000	22 292 000	22 292 000
56016001122 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de grand-zattry	45 352 174	45 352 174	45 352 174
56016001069 Développer les transports routiers dans la commune de meagui	40 066 269	40 066 269	40 066 269
56016001056 Développer les transports routiers dans la commune de buyo	50 065 186	50 065 186	50 065 186
56016000908 Développer les transports routiers dans la commune de gueyo	52 064 000	52 064 000	52 064 000
56016000905 Développer les transports routiers dans la commune de grand-zattry	35 440 000	35 440 000	35 440 000
56016000866 Développer les transports routiers dans la commune de soubre	24 000 000	24 000 000	24 000 000
55016000819 Développer les transports routiers dans la commune de tabou	70 000 000	70 000 000	70 000 000
51016001189 Développer les transports routiers dans la commune de zikisso	26 197 081	26 197 081	26 197 081
51016001185 Développer les transports routiers dans la commune de hire	40 000 477	40 000 477	40 000 477
51016001184 Développer les transports routiers dans la commune dans lakota	15 000 000	15 000 000	15 000 000
51016001104 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune dans lakota	25 500 000	25 500 000	25 500 000
51016000916 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de guitry	15 000 000	15 000 000	15 000 000
51016000915 Développer les transports routiers dans la commune de guitry	60 000 821	60 000 821	60 000 821
51016000914 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de zikisso	23 000 000	23 000 000	23 000 000
51016000905 Développer le tourisme dans la commune de hire	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51016000904 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de hire	21 789 000	21 789 000	21 789 000
51016000899 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de divo	43 836 000	43 836 000	43 836 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
43016000878 Développer les transports routiers dans la commune de kouibli	20 000 000	20 000 000	20 000 000
43016000838 Développer les transports routiers dans la commune de bangolo	18 000 000	18 000 000	18 000 000
43016000734 Développer les transports routiers dans la commune de facobly	40 000 000	40 000 000	40 000 000
43016000696 Développer les transports routiers dans la commune de duékoué	83 292 677	83 292 677	83 292 677
42016000993 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de guiglo	31 000 000	31 000 000	31 000 000
42016000985 Développer les transports routiers dans la commune de guiglo	23 950 000	23 950 000	23 950 000
42016000861 Développer les transports routiers dans la commune de toulepleu	25 000 000	25 000 000	25 000 000
42016000851 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de taï	20 000 000	20 000 000	20 000 000
42016000674 Développer l'agriculture dans la commune de toulepleu	10 000 000	10 000 000	10 000 000
42016000671 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bloléquin	34 944 000	34 944 000	34 944 000
42016000666 Développer les transports routiers dans la commune de taï	22 000 000	22 000 000	22 000 000
41016001818 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de sangouine	57 068 785	57 068 785	57 068 785
41016001806 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de sangouine	8 000 000	8 000 000	8 000 000
41016001777 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de logouale	13 000 000	13 000 000	13 000 000
41016001775 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de biankouma	17 000 000	17 000 000	17 000 000
41016001742 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de gbonne	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001563 Développer l'agriculture dans la commune de danane	7 924 000	7 924 000	7 924 000
41016001562 Développer les transports routiers dans la commune de bin-houye	35 000 000	35 000 000	35 000 000
41016001461 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de man	37 030 000	37 030 000	37 030 000
41016001454 Développer les transports routiers dans la commune de gbonne	29 000 000	29 000 000	29 000 000
41016001444 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de danane	27 000 000	27 000 000	27 000 000
41016001406 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bin-houye	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41016001170 Développer les transports routiers dans la commune de danane	6 360 000	6 360 000	6 360 000
41016001161 Développer les transports routiers dans la commune de biankouma	20 000 000	20 000 000	20 000 000
37016001261 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de tiéningboué	46 052 601	46 052 601	46 052 601
37016001128 Développer les transports routiers dans la commune de sarhala	26 000 000	26 000 000	26 000 000
37016001057 Développer les transports routiers dans la commune de kounahiri	13 100 000	13 100 000	13 100 000
37016001056 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de dianra	33 375 000	33 375 000	33 375 000
37016001021 Développer les transports routiers dans la commune de dianra	7 000 620	7 000 620	7 000 620
37016001009 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de mankono	81 312 236	81 312 236	81 312 236
37016000848 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de sarhala	10 000 000	10 000 000	10 000 000
37016000847 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de sarhala	41 000 000	41 000 000	41 000 000
37016000838 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de kongasso	20 142 000	20 142 000	20 142 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
36016001347 Développer les transports routiers dans la commune de djibrosso	10 000 000	10 000 000	10 000 000
36016001248 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de sifie	10 000 000	10 000 000	10 000 000
36016001247 Développer les transports routiers dans la commune de sifie	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36016001244 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de massala	17 901 839	17 901 839	17 901 839
36016001196 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de djibrosso	17 000 000	17 000 000	17 000 000
36016001036 Développer les transports routiers dans la commune de dualla	27 000 000	27 000 000	27 000 000
36016001033 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de djibrosso	10 000 000	10 000 000	10 000 000
36016001019 Développer les transports routiers dans la commune de worofla	28 000 000	28 000 000	28 000 000
36016001014 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de sifie	50 223 188	50 223 188	50 223 188
36016001008 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de morondo	17 100 000	17 100 000	17 100 000
36016001000 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de kani	28 000 000	28 000 000	28 000 000
36016000999 Développer les transports routiers dans la commune de kani	18 000 000	18 000 000	18 000 000
35016001030 Développer les transports routiers dans la commune de zuenoula	18 000 000	18 000 000	18 000 000
35016001001 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bonon	47 388 000	47 388 000	47 388 000
35016000965 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de gohitafla	12 249 000	12 249 000	12 249 000
35016000917 Développer les transports routiers dans la commune de bonon	13 685 355	13 685 355	13 685 355
35016000768 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de zuenoula	27 145 000	27 145 000	27 145 000
35016000753 Développer les transports routiers dans la commune de sinfra	29 167 000	29 167 000	29 167 000
35016000745 Développer les transports routiers dans la commune de bouafla	99 738 526	99 738 526	99 738 526
32016001198 Développer les transports routiers dans la commune de guiberoua	28 000 000	28 000 000	28 000 000
32016001073 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de ouragahio	23 000 000	23 000 000	23 000 000
32016000984 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'oume	6 000 000	6 000 000	6 000 000
32016000982 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de guiberoua	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32016000916 Développer les transports routiers dans la commune de diegonefla	67 831 000	67 831 000	67 831 000
32016000805 Développer les transports routiers dans la commune d'oume	87 700 000	87 700 000	87 700 000
32016000792 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de Gagnoa	12 000 000	12 000 000	12 000 000
32016000791 Développer les transports routiers dans la commune de Gagnoa	161 640 491	161 640 491	161 640 491
32016000789 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de diegonefla	28 547 000	28 547 000	28 547 000
31016001587 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de saïoua	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31016001454 Développer les transports routiers dans la commune de vavoua	20 200 218	20 200 218	20 200 218
31016001450 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de bédiala	16 000 000	16 000 000	16 000 000
31016001357 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de vavoua	17 000 000	17 000 000	17 000 000
31016001271 Développer les industries manufacturières dans la commune de bédiala	7 000 000	7 000 000	7 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
31016001087 Développer les transports routiers dans la commune de zoukougbeu	20 000 000	20 000 000	20 000 000
31016001077 Développer les transports routiers dans la commune de saioua	21 244 000	21 244 000	21 244 000
31016001066 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bédiala	30 000 000	30 000 000	30 000 000
28016000911 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de nassian	15 000 000	15 000 000	15 000 000
28016000865 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bouna	40 984 789	40 984 789	40 984 789
28016000816 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de doropo	35 000 000	35 000 000	35 000 000
28016000791 Développer les transports routiers dans la commune de nassian	15 000 000	15 000 000	15 000 000
28016000648 Développer les transports routiers dans la commune de doropo	28 867 000	28 867 000	28 867 000
27016000966 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de tienko	60 562 166	60 562 166	60 562 166
27016000857 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de kaniasso	22 840 000	22 840 000	22 840 000
27016000798 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de goulia	20 096 000	20 096 000	20 096 000
27016000756 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de minignan	39 809 000	39 809 000	39 809 000
27016000642 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de kaniasso	27 008 578	27 008 578	27 008 578
27016000641 Développer les transports routiers dans la commune de kaniasso	28 000 000	28 000 000	28 000 000
26016001470 Développer les transports routiers dans la commune de kanakono	15 894 000	15 894 000	15 894 000
26016001336 Développer les transports routiers dans la commune de kolia	29 500 000	29 500 000	29 500 000
26016001241 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de gbon	50 000 000	50 000 000	50 000 000
26016001233 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de boundiali	25 388 000	25 388 000	25 388 000
26016001161 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de kanakono	20 077 000	20 077 000	20 077 000
26016000995 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de kolia	17 280 000	17 280 000	17 280 000
26016000994 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de kolia	11 071 000	11 071 000	11 071 000
26016000990 Développer les transports routiers dans la commune de gbon	20 199 000	20 199 000	20 199 000
26016000986 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de kanakono	9 016 419	9 016 419	9 016 419
26016000981 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de tengrela	54 945 240	54 945 240	54 945 240
26016000979 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de kouto	32 466 271	32 466 271	32 466 271
26016000977 Développer les transports routiers dans la commune de kouto	55 805 000	55 805 000	55 805 000
26016000970 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de boundiali	3 000 000	3 000 000	3 000 000
26016000968 Développer les transports routiers dans la commune de boundiali	85 206 000	85 206 000	85 206 000
25016002322 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de Komborodougou	13 000 000	13 000 000	13 000 000
25016002223 Développer les transports routiers dans la commune de sirasso	15 000 000	15 000 000	15 000 000
25016002141 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de guiembe	6 500 000	6 500 000	6 500 000
25016001943 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de napieledougou	37 194 044	37 194 044	37 194 044
25016001791 Développer les transports routiers dans la commune de m'bengue	21 150 000	21 150 000	21 150 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
25016001789 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de karakoro	13 220 000	13 220 000	13 220 000
25016001783 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de niofoin	26 338 000	26 338 000	26 338 000
25016001780 Développer les transports routiers dans la commune de napieledougou	22 000 000	22 000 000	22 000 000
25016001729 Développer les transports routiers dans la commune de niofoin	26 603 000	26 603 000	26 603 000
25016001481 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de dikodougou	45 413 000	45 413 000	45 413 000
25016001479 Développer les transports routiers dans la commune de dikodougou	21 752 488	21 752 488	21 752 488
25016001472 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de m'bengue	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25016001469 Développer les transports routiers dans la commune de komborodougou	47 000 000	47 000 000	47 000 000
25016001468 Développer l'agriculture dans la commune de komborodougou	12 000 000	12 000 000	12 000 000
25016001465 Développer les transports routiers dans la commune de karakoro	29 000 000	29 000 000	29 000 000
25016001464 Développer l'agriculture dans la commune de karakoro	8 662 621	8 662 621	8 662 621
25016001456 Développer les transports routiers dans la commune de tioniaradougou	23 000 000	23 000 000	23 000 000
25016001442 Développer la pêche dans la commune de napieledougou	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25016001437 Développer les transports routiers dans la commune de Korhogo	17 357 000	17 357 000	17 357 000
25016001412 Développer les transports routiers dans la commune de guiembe	25 000 000	25 000 000	25 000 000
24016001238 Développer les transports routiers dans la commune de nielle	19 685 000	19 685 000	19 685 000
24016001167 Développer l'agriculture dans la commune de diawala	18 000 000	18 000 000	18 000 000
24016001035 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de ouangolodougou	5 515 000	5 515 000	5 515 000
24016001034 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de Kong	18 160 000	18 160 000	18 160 000
24016001033 Développer l'agriculture dans la commune de Kong	15 000 000	15 000 000	15 000 000
24016000855 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de nielle	29 000 522	29 000 522	29 000 522
24016000846 Développer les transports routiers dans la commune de ouangolodougou	32 813 000	32 813 000	32 813 000
24016000840 Développer les transports routiers dans la commune de koumbala	28 000 000	28 000 000	28 000 000
23016002137 Développer les transports routiers dans la commune de seydogou	38 585 000	38 585 000	38 585 000
23016002136 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de seguela	50 287 000	50 287 000	50 287 000
23016002103 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de samatiguila	40 169 682	40 169 682	40 169 682
23016001942 Développer les transports routiers dans la commune de madinani	16 090 000	16 090 000	16 090 000
23016001935 Développer les transports routiers dans la commune d'Odienné	31 829 208	31 829 208	31 829 208
23016001719 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de tieme	10 100 150	10 100 150	10 100 150
23016001470 Développer les transports routiers dans la commune de seguelon	104 208 883	104 208 883	104 208 883
23016001466 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de madinani	25 003 422	25 003 422	25 003 422
23016001463 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de seydogou	29 000 000	29 000 000	29 000 000
23016001456 Développer les transports routiers dans la commune de seguela	17 000 131	17 000 131	17 000 131

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
23016001452 Développer les transports routiers dans la commune de gbeleban	46 000 000	46 000 000	46 000 000
23016001443 Développer les transports routiers dans la commune de dioulatiedougou	2 300 000	2 300 000	2 300 000
23016001440 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de Bako	20 000 000	20 000 000	20 000 000
23016001439 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de Bako	22 786 000	22 786 000	22 786 000
22016001195 Développer les transports routiers dans la commune de guinteguela	25 090 000	25 090 000	25 090 000
22016001154 Développer les transports routiers dans la commune de Borotou	31 910 203	31 910 203	31 910 203
22016001090 Développer les transports routiers dans la commune de koonan	42 534 000	42 534 000	42 534 000
22016000980 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de koonan	10 796 000	10 796 000	10 796 000
22016000976 Développer les transports routiers dans la commune de touba	37 011 367	37 011 367	37 011 367
22016000793 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de ouaninou	13 421 978	13 421 978	13 421 978
22016000786 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de koonan	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22016000779 Développer l'agriculture dans la commune de koro	25 000 000	25 000 000	25 000 000
22016000775 Développer les transports routiers dans la commune de booko	60 323 504	60 323 504	60 323 504
18016002182 Développer les transports routiers dans la commune de foubolo	37 100 000	37 100 000	37 100 000
18016002174 Développer les transports routiers dans la commune de bassawa	29 036 000	29 036 000	29 036 000
18016002167 Développer les industries manufacturières dans la commune de katiola	18 750 013	18 750 013	18 750 013
18016001986 Développer les transports routiers dans la commune de fronan	29 950 000	29 950 000	29 950 000
18016001983 Développer les transports routiers dans la commune de Dabakala	4 000 000	4 000 000	4 000 000
18016001982 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bonieredougou	53 750 153	53 750 153	53 750 153
18016001929 Développer les transports routiers dans la commune niakaramadougou	19 200 000	19 200 000	19 200 000
18016001818 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de satama-sokoro	38 062 491	38 062 491	38 062 491
18016001811 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de Dabakala	20 000 098	20 000 098	20 000 098
18016001779 Développer l'agriculture dans la commune de fronan	14 693 298	14 693 298	14 693 298
18016001776 Développer les transports routiers dans la commune de tafire	10 000 000	10 000 000	10 000 000
18016001773 Développer les transports routiers dans la commune tortiya	25 150 804	25 150 804	25 150 804
18016001501 Développer les transports routiers dans la commune de satama-sokoura	24 363 678	24 363 678	24 363 678
18016001497 Développer les transports routiers dans la commune de satama-sokoro	1 500 000	1 500 000	1 500 000
18016001492 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune niakaramadougou	12 000 000	12 000 000	12 000 000
18016001482 Développer l'agriculture dans la commune de foubolo	23 264 000	23 264 000	23 264 000
18016001477 Développer l'agriculture dans la commune de Dabakala	20 000 000	20 000 000	20 000 000
18016001474 Développer les transports routiers dans la commune de bonieredougou	29 000 000	29 000 000	29 000 000
18016001465 Développer les transports par voie d'eau dans la commune de katiola	61 122 776	61 122 776	61 122 776
17016001861 Développer les transports routiers dans la commune de brobo	56 371 476	56 371 476	56 371 476

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
17016001841 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de sakassou	48 771 000	48 771 000	48 771 000
17016001714 Développer les transports routiers dans la commune de beoumi	51 000 000	51 000 000	51 000 000
17016001601 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de diabo	14 062 000	14 062 000	14 062 000
17016001585 Développer l'agriculture dans la commune de diabo	3 000 000	3 000 000	3 000 000
17016001460 Développer les transports routiers dans la commune de sakassou	19 000 000	19 000 000	19 000 000
17016001454 Développer les transports routiers dans la commune de diabo	10 000 000	10 000 000	10 000 000
17016001453 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de botro	29 800 000	29 800 000	29 800 000
17016001452 Développer les transports routiers dans la commune de botro	48 654 221	48 654 221	48 654 221
17016001210 Développer les transports routiers dans la commune de bodokro	35 000 000	35 000 000	35 000 000
17016001206 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de beoumi	20 000 000	20 000 000	20 000 000
17016001196 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la commune de djebonoua	3 000 000	3 000 000	3 000 000
17016001194 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de djebonoua	25 000 000	0	0
17016001193 Développer les transports routiers dans la commune de djebonoua	27 000 000	27 000 000	27 000 000
17016001185 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bouake	50 000 000	50 000 000	50 000 000
17016001183 Développer les transports routiers dans la commune de bouake	88 879 000	88 879 000	88 879 000
16016001207 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bongouanou	38 730 703	38 730 703	38 730 703
16016001124 Développer les transports routiers dans la commune d'arrah	30 685 000	30 685 000	30 685 000
16016001102 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de m'batto	23 286 929	23 286 929	23 286 929
16016001033 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de tiemelekro	23 000 000	23 000 000	23 000 000
16016000998 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'anoumaba	18 000 000	18 000 000	18 000 000
16016000849 Développer les transports routiers dans la commune de tiemelekro	22 000 000	22 000 000	22 000 000
16016000841 Développer les transports routiers dans la commune de bongouanou	17 049 080	17 049 080	17 049 080
16016000835 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'arrah	29 980 000	29 980 000	29 980 000
15016001155 Développer les transports routiers dans la commune de prikro	10 000 000	10 000 000	10 000 000
15016001041 Développer les transports routiers dans la commune de daoukro	29 750 000	29 750 000	29 750 000
15016000957 Développer les transports routiers dans la commune de ouelle	18 100 000	18 100 000	18 100 000
15016000941 Développer l'agriculture dans la commune de prikro	13 000 000	13 000 000	13 000 000
15016000935 Développer les transports routiers dans la commune d'etrokro	15 000 000	15 000 000	15 000 000
15016000797 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de prikro	6 032 000	6 032 000	6 032 000
15016000796 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de prikro	29 000 000	29 000 000	29 000 000
15016000795 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de ouelle	29 900 554	29 900 554	29 900 554
14016000736 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la commune de kouassi-kouassikro	55 000 000	55 000 000	55 000 000
14016000567 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de dimbokro	18 342 000	18 342 000	18 342 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
14016000565 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de bocanda	15 765 632	15 765 632	15 765 632
14016000477 Développer les transports routiers dans la commune de dimbokro	40 230 162	40 230 162	40 230 162
14016000471 Développer les transports routiers dans la commune de bocanda	33 720 000	33 720 000	33 720 000
11016002106 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune d'attiegouakro	47 526 000	47 526 000	47 526 000
11016001900 Développer les transports routiers dans la commune d'attiegouakro	18 466 000	18 466 000	18 466 000
11016001712 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de tie n'diekro	94 075 000	94 075 000	94 075 000
11016001671 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de tiebissou	30 000 000	30 000 000	30 000 000
11016001624 Développer les transports routiers dans la commune de tiebissou	13 216 000	13 216 000	13 216 000
11016001429 Développer les transports routiers dans la commune de toumodi	114 205 832	114 205 832	114 205 832
11016001426 Développer les transports routiers dans la commune de tie n'diekro	10 325 780	10 325 780	10 325 780
11016001414 Développer les transports routiers dans la commune de djekanou	1 991 000	1 991 000	1 991 000
11016001402 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la commune de Yamoussoukro	30 000 000	30 000 000	30 000 000
11016001401 Développer les transports routiers dans la commune de Yamoussoukro	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Financement extérieur	934 700 000	0	0
90016000010 Projet pilote d'Appui à la Mobilisation des Revenus Propres des Communes de Côte d'Ivoire (PAMREC)	934 700 000	0	0
2204019 Coordination du développement de la protection de l'environnement dans les districts autonomes	65 000 000	0	0
4 Investissements	65 000 000	0	0
Trésor	65 000 000	0	0
11016002082 Développer la gestion des eaux usées dans le district de yakro	65 000 000	0	0
2204020 Coordination du développement de la protection de l'environnement dans les régions	63 999 893	63 999 893	63 999 893
4 Investissements	63 999 893	63 999 893	63 999 893
Trésor	63 999 893	63 999 893	63 999 893
79016000829 Développer la lutte contre la pollution dans la région des grands ponts	5 000 000	5 000 000	5 000 000
43016000923 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la région du guemon	20 000 000	20 000 000	20 000 000
37016001046 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la région du bere	28 999 893	28 999 893	28 999 893
25016001804 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la région du poro	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2204021 Coordination du développement de la protection de l'environnement dans les communes	598 278 884	598 278 884	598 278 884
4 Investissements	598 278 884	598 278 884	598 278 884
Trésor	598 278 884	598 278 884	598 278 884
79016000571 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de grand-lahou	6 300 000	6 300 000	6 300 000
78016001476 Développer la gestion des eaux usées dans la commune d'Anyama	85 964 000	85 964 000	85 964 000
77016001241 Développer la gestion des déchets dans la commune d'affery	9 000 000	9 000 000	9 000 000
77016000921 Développer la gestion des déchets dans la commune d'agou	7 091 000	7 091 000	7 091 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
76016001489 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de sikensi	12 000 000	12 000 000	12 000 000
71016001651 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la protection de l'environnement e la commune d'assinie mafia	15 000 000	15 000 000	15 000 000
71016001223 Développer la gestion des eaux usées dans la commune d'ayame	10 211 000	10 211 000	10 211 000
62016001405 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de koun-fao	10 137 000	10 137 000	10 137 000
61016000692 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de niable	31 435 437	31 435 437	31 435 437
56016001067 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de soubre	28 910 000	28 910 000	28 910 000
56016001062 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de grand-zattry	6 500 000	6 500 000	6 500 000
51016001298 Développer la gestion des eaux usées dans la commune dans lakota	13 000 000	13 000 000	13 000 000
43016000845 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de bangolo	3 010 606	3 010 606	3 010 606
41016001626 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de logouale	10 000 711	10 000 711	10 000 711
41016001622 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de man	15 000 000	15 000 000	15 000 000
41016001521 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de zouan-hounien	15 386 000	15 386 000	15 386 000
36016001367 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de kani	39 000 000	39 000 000	39 000 000
35016001109 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de gohitafila	14 950 000	14 950 000	14 950 000
35016001011 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la protection de l'environnement dans la commune de zuenoula	30 000 000	30 000 000	30 000 000
35016000804 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de bonon	14 000 000	14 000 000	14 000 000
35016000802 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de bouaffle	11 000 000	11 000 000	11 000 000
32016000847 Développer la gestion des eaux usées dans la commune d'oume	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26016001326 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de boundiali	11 400 000	11 400 000	11 400 000
26016001037 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de gbon	4 963 000	4 963 000	4 963 000
26016001032 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de tengrela	29 175 000	29 175 000	29 175 000
25016001488 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de Korhogo	2 891 226	2 891 226	2 891 226
22016000821 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de Borotou	14 000 000	14 000 000	14 000 000
22016000812 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de booko	11 699 000	11 699 000	11 699 000
18016002060 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de foubolo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18016001565 Développer la gestion des eaux usées dans la commune tortiya	20 000 000	20 000 000	20 000 000
18016001547 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de bonieredougou	2 040 000	2 040 000	2 040 000
16016000875 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de bongouanou	29 500 000	29 500 000	29 500 000
15016001055 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de priko	5 533 000	5 533 000	5 533 000
15016000988 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de priko	4 200 904	4 200 904	4 200 904
15016000985 Développer la gestion des eaux usées dans la commune d'ettrokro	22 481 000	22 481 000	22 481 000
14016000503 Développer la gestion des eaux usées dans la commune de dimbokro	20 000 000	20 000 000	20 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
11016001893 Développer la gestion des eaux usées dans la commune d'attiegouakro	12 000 000	12 000 000	12 000 000
11016001680 Développer la préservation de la diversité biologique et la protection de la nature dans la commune de toumodi	10 500 000	10 500 000	10 500 000
2204022 Coordination du développement des logements et équipements collectifs dans les districts autonomes	226 665 000	226 665 000	226 665 000
4 Investissements	226 665 000	226 665 000	226 665 000
Trésor	226 665 000	226 665 000	226 665 000
11016001781 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine du logement et des équipements collectifs dans le district de yakro	25 000 000	25 000 000	25 000 000
11016001482 Développer le logement dans le district de yakro	11 000 000	11 000 000	11 000 000
11016001480 Développer l'alimentation en eau dans le district de yakro	125 000 000	125 000 000	125 000 000
11016001479 Développer l'éclairage public dans le district de yakro	65 665 000	65 665 000	65 665 000
2204023 Coordination du développement des logements et équipements collectifs dans les régions	5 809 395 251	5 809 395 251	5 809 395 251
4 Investissements	5 809 395 251	5 809 395 251	5 809 395 251
Trésor	5 809 395 251	5 809 395 251	5 809 395 251
79016000691 Développer l'éclairage public dans la région des grands ponts	58 158 510	58 158 510	58 158 510
79016000690 Développer le logement dans la région des grands ponts	27 000 000	27 000 000	27 000 000
79016000594 Développer l'alimentation en eau dans la région des grands ponts	191 733 000	191 733 000	191 733 000
76016001567 Développer l'alimentation en eau dans la région de l'agneby-tiassa	70 598 000	70 598 000	70 598 000
76016001358 Développer l'éclairage public dans la région de l'agneby-tiassa	50 000 000	50 000 000	50 000 000
71016001483 Développer l'éclairage public dans la région du sud-comoe	43 000 000	43 000 000	43 000 000
71016001482 Développer le logement dans la région du sud-comoe	20 000 000	20 000 000	20 000 000
71016001271 Développer l'alimentation en eau dans la région du sud-comoe	72 373 000	72 373 000	72 373 000
62016001198 Développer l'alimentation en eau dans la région de gontougo	35 576 000	35 576 000	35 576 000
61016000962 Développer l'éclairage public dans la région de l'indenie djuablin	152 058 366	152 058 366	152 058 366
61016000786 Développer le logement dans la région de l'indenie djuablin	18 000 000	18 000 000	18 000 000
61016000703 Développer l'alimentation en eau dans la région de l'indenie djuablin	31 000 000	31 000 000	31 000 000
55016001203 Développer l'alimentation en eau dans la région de san-pedro	158 685 283	158 685 283	158 685 283
55016001146 Développer le logement dans la région de san-pedro	41 866 000	41 866 000	41 866 000
55016001106 Développer l'éclairage public dans la région de san-pedro	156 485 000	156 485 000	156 485 000
55016001012 Développer les équipements collectifs dans la région de san-pedro	48 645 000	48 645 000	48 645 000
55016000791 Développer l'alimentation en eau dans la région du bafing	194 766 934	194 766 934	194 766 934
51016001222 Développer le logement dans la région du loh-djiboua	36 158 000	36 158 000	36 158 000
51016000893 Développer l'éclairage public dans la région du loh-djiboua	100 000 000	100 000 000	100 000 000
51016000892 Développer l'alimentation en eau dans la région du loh-djiboua	207 934 663	207 934 663	207 934 663
43016000726 Développer l'éclairage public dans la région du guemon	17 545 495	17 545 495	17 545 495

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
43016000725 Développer l'alimentation en eau dans la région du guemon	142 687 000	142 687 000	142 687 000
42016000876 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine du logement et des équipements collectifs dans la région du cavally	15 000 000	15 000 000	15 000 000
42016000698 Développer l'éclairage public dans la région du cavally	74 000 000	74 000 000	74 000 000
42016000697 Développer l'alimentation en eau dans la région du cavally	116 275 000	116 275 000	116 275 000
42016000696 Développer les équipements collectifs dans la région du cavally	26 000 000	26 000 000	26 000 000
41016001741 Développer l'alimentation en eau dans la région du tonkpi	10 000 000	10 000 000	10 000 000
41016001229 Développer le logement dans la région du tonkpi	46 000 000	46 000 000	46 000 000
37016000887 Développer l'alimentation en eau dans la région du bere	82 500 000	82 500 000	82 500 000
36016001061 Développer l'alimentation en eau dans la région du worodougou	165 151 000	165 151 000	165 151 000
35016000872 Développer l'alimentation en eau dans la région dans la marahoue	592 688 000	592 688 000	592 688 000
32016000834 Développer l'alimentation en eau dans la région du goh	16 000 000	16 000 000	16 000 000
32016000833 Développer le logement dans la région du goh	7 813 000	7 813 000	7 813 000
31016001134 Développer l'alimentation en eau dans la région du haut sassandra	213 261 000	213 261 000	213 261 000
28016000804 Développer l'alimentation en eau dans la région du bounkani	109 000 000	109 000 000	109 000 000
28016000786 Développer le logement dans la région du bounkani	102 000 000	102 000 000	102 000 000
27016000954 Développer l'alimentation en eau dans la région du folon	58 000 000	58 000 000	58 000 000
27016000669 Développer l'éclairage public dans la région du folon	117 500 000	117 500 000	117 500 000
27016000668 Développer les équipements collectifs dans la région du folon	29 000 000	29 000 000	29 000 000
26016001463 Développer l'alimentation en eau dans la région dans la bagoue	74 409 000	74 409 000	74 409 000
26016001025 Développer le logement dans la région dans la bagoue	30 000 000	30 000 000	30 000 000
25016001485 Développer l'alimentation en eau dans la région du poro	27 000 000	27 000 000	27 000 000
24016000874 Développer l'alimentation en eau dans la région du tchologo	218 000 000	218 000 000	218 000 000
23016002190 Développer les équipements collectifs dans la région du kabadougou	21 000 000	21 000 000	21 000 000
23016002113 Développer l'alimentation en eau dans la région du kabadougou	70 000 000	70 000 000	70 000 000
23016001502 Développer le logement dans la région du kabadougou	100 000 000	100 000 000	100 000 000
18016001563 Développer l'alimentation en eau dans la région du hambol	160 000 000	160 000 000	160 000 000
18016001562 Développer les équipements collectifs dans la région du hambol	24 800 000	24 800 000	24 800 000
17016001764 Développer l'alimentation en eau dans la région du gbêkê	479 455 000	479 455 000	479 455 000
16016001273 Développer l'éclairage public dans la région du moronou	55 000 000	55 000 000	55 000 000
16016001130 Développer les équipements collectifs dans la région du moronou	40 000 000	40 000 000	40 000 000
16016000879 Développer l'alimentation en eau dans la région du moronou	265 948 000	265 948 000	265 948 000
15016001213 Développer le logement dans la région du moronou	69 614 000	69 614 000	69 614 000
15016000830 Développer l'alimentation en eau dans la région de l'iffou	166 000 000	166 000 000	166 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
14016000640 Développer l'éclairage public dans la région du n'zi	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14016000633 Développer l'alimentation en eau dans la région du n'zi	164 940 000	164 940 000	164 940 000
14016000629 Développer les équipements collectifs dans la région du n'zi	20 000 000	20 000 000	20 000 000
14016000589 Développer le logement dans la région du n'zi	69 771 000	69 771 000	69 771 000
11016001486 Développer l'éclairage public dans la région du bélier	33 500 000	33 500 000	33 500 000
11016001485 Développer l'alimentation en eau dans la région du bélier	14 000 000	14 000 000	14 000 000
11016001483 Développer le logement dans la région du bélier	46 500 000	46 500 000	46 500 000
2204024 Coordination du développement des logements et équipements collectifs dans les communes	5 554 792 925	5 554 792 925	5 554 298 793
4 Investissements	5 554 792 925	5 554 792 925	5 554 298 793
Trésor	5 554 792 925	5 554 792 925	5 554 298 793
79016000744 Développer l'éclairage public dans la commune de grand-lahou	10 364 000	10 364 000	10 364 000
79016000578 Développer les équipements collectifs dans la commune de grand-lahou	24 000 000	24 000 000	24 000 000
78016001451 Développer l'alimentation en eau dans la commune d'Anyama	15 000 000	15 000 000	15 000 000
77016001334 Développer les équipements collectifs dans la commune d'agou	36 027 934	36 027 934	36 027 934
77016001228 Développer le logement dans la commune d'affery	15 800 000	15 800 000	15 800 000
77016001148 Développer les équipements collectifs dans la commune d'akoupe	29 341 716	29 341 716	29 341 716
77016001146 Développer le logement dans la commune d'agou	7 000 000	7 000 000	7 000 000
77016000939 Développer l'éclairage public dans la commune d'Alépé	18 000 000	18 000 000	18 000 000
77016000938 Développer l'alimentation en eau dans la commune d'Alépé	8 000 000	8 000 000	8 000 000
77016000931 Développer les équipements collectifs dans la commune d'affery	16 700 000	16 700 000	16 700 000
76016001568 Développer les équipements collectifs dans la commune de rubino	15 000 000	15 000 000	15 000 000
76016001502 Développer l'éclairage public dans la commune de de tiassale	24 000 000	24 000 000	24 000 000
76016001494 Développer l'alimentation en eau dans la commune de de taabo	24 423 000	24 423 000	24 423 000
76016001424 Développer l'alimentation en eau dans la commune d'agboville	15 000 000	15 000 000	15 000 000
76016001267 Développer les équipements collectifs dans la commune de sikensi	11 484 000	11 484 000	11 484 000
76016001210 Développer l'éclairage public dans la commune de n'douci	67 750 000	67 750 000	67 750 000
76016001195 Développer l'éclairage public dans la commune de de taabo	10 455 000	10 455 000	10 455 000
76016001083 Développer l'alimentation en eau dans la commune de de tiassale	15 692 000	15 692 000	15 692 000
76016001081 Développer l'éclairage public dans la commune de sikensi	9 000 000	9 000 000	9 000 000
76016001080 Développer l'alimentation en eau dans la commune de sikensi	10 027 000	10 027 000	10 027 000
76016001078 Développer l'alimentation en eau dans la commune de rubino	26 720 000	26 720 000	26 720 000
76016001073 Développer les équipements collectifs dans la commune d'agboville	22 000 000	22 000 000	22 000 000
71016001853 Développer l'éclairage public dans la commune d'adiake	45 178 000	45 178 000	45 178 000
71016001793 Développer l'alimentation en eau dans la commune de tiapoum	25 208 000	25 208 000	25 208 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
71016001632 Développer le logement dans la commune de tiapoum	17 000 000	17 000 000	17 000 000
71016001520 Développer l'éclairage public dans la commune de mafere	39 168 000	39 168 000	39 168 000
71016001291 Développer l'alimentation en eau e la commune d'assinie mafia	16 000 000	16 000 000	16 000 000
71016001288 Développer l'éclairage public dans la commune de tiapoum	9 105 000	9 105 000	9 105 000
71016001277 Développer l'alimentation en eau dans la commune d'adiake	50 000 000	50 000 000	50 000 000
62016001702 Développer l'éclairage public dans la commune de tanda	14 000 000	14 000 000	14 000 000
62016001526 Développer les équipements collectifs dans la commune de tanda	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62016001525 Développer l'éclairage public dans la commune de koun-fao	23 927 000	23 927 000	23 927 000
62016001439 Développer l'alimentation en eau dans la commune de tanda	6 516 000	6 516 000	6 516 000
62016001438 Développer l'éclairage public dans la commune de sandegue	62 271 000	62 271 000	62 271 000
62016001352 Développer l'alimentation en eau dans la commune de transua	16 197 000	16 197 000	16 197 000
62016001207 Développer l'alimentation en eau dans la commune de koun-fao	15 550 000	15 550 000	15 550 000
61016000978 Développer l'éclairage public dans la commune d'agnibilekrou	35 000 000	35 000 000	35 000 000
61016000880 Développer les équipements collectifs dans la commune de bettie	10 000 000	10 000 000	10 000 000
61016000699 Développer l'éclairage public dans la commune de bettie	8 112 174	8 112 174	8 112 174
57016000669 Développer l'alimentation en eau dans la commune de fresco	20 000 000	20 000 000	20 000 000
56016001265 Développer l'éclairage public dans la commune de gueyo	4 475 000	4 475 000	4 475 000
56016001146 Développer l'éclairage public dans la commune de buyo	74 324 000	74 324 000	74 324 000
56016000891 Développer l'alimentation en eau dans la commune de soubre	17 500 000	17 500 000	17 500 000
56016000884 Développer le logement dans la commune de mayo	9 000 000	9 000 000	9 000 000
55016001048 Développer l'alimentation en eau dans la commune de tabou	29 689 000	29 689 000	29 689 000
55016001022 Développer l'éclairage public dans la commune de grand-bereby	25 460 000	25 460 000	25 460 000
55016000798 Développer l'éclairage public dans la commune de tabou	23 052 186	23 052 186	23 052 186
55016000796 Développer l'alimentation en eau dans la commune de grabo	40 000 000	40 000 000	40 000 000
51016001317 Développer l'éclairage public dans la commune de zikisso	16 000 000	16 000 000	16 000 000
51016001194 Développer l'alimentation en eau dans la commune de guitry	20 000 000	20 000 000	20 000 000
51016001193 Développer l'alimentation en eau dans la commune dans lakota	14 000 000	14 000 000	14 000 000
51016001093 Développer l'éclairage public dans la commune de divo	26 832 000	26 832 000	26 832 000
51016001057 Développer l'éclairage public dans la commune de guitry	25 000 000	25 000 000	25 000 000
51016001038 Développer les équipements collectifs dans la commune de guitry	25 798 000	25 798 000	25 798 000
51016000885 Développer l'éclairage public dans la commune de hire	36 963 000	36 963 000	36 963 000
43016000917 Développer l'éclairage public dans la commune de duékoué	10 000 000	10 000 000	10 000 000
43016000908 Développer l'éclairage public dans la commune de bangolo	15 000 000	15 000 000	15 000 000
43016000840 Développer les équipements collectifs dans la commune de facobly	15 000 000	15 000 000	15 000 000
43016000723 Développer l'alimentation en eau dans la commune de facobly	35 000 000	35 000 000	35 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
43016000722 Développer l'éclairage public dans la commune de kouibli	56 313 780	56 313 780	56 313 780
43016000721 Développer l'alimentation en eau dans la commune de kouibli	19 600 000	19 600 000	19 600 000
42016000991 Développer l'alimentation en eau dans la commune de toulepleu	11 249 000	11 249 000	11 249 000
42016000694 Développer l'éclairage public dans la commune de toulepleu	43 000 000	43 000 000	43 000 000
42016000693 Développer l'éclairage public dans la commune de bloléquin	18 904 000	18 904 000	18 904 000
42016000690 Développer l'éclairage public dans la commune de taï	40 945 675	40 945 675	40 945 675
42016000688 Développer le logement dans la commune de guiglo	9 000 582	9 000 582	9 000 582
41016001820 Développer l'alimentation en eau dans la commune de bin-houye	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001729 Développer l'éclairage public dans la commune de sangouine	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001437 Développer l'éclairage public dans la commune de gbonne	14 000 000	14 000 000	14 000 000
41016001434 Développer l'éclairage public dans la commune de bin-houye	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001420 Développer les équipements collectifs dans la commune de man	15 000 000	15 000 000	15 000 000
41016001228 Développer l'éclairage public dans la commune de zouan-hounien	52 537 000	52 537 000	52 537 000
41016001223 Développer le logement dans la commune de sipilou	3 201 000	3 201 000	3 201 000
41016001218 Développer l'alimentation en eau dans la commune de gbonne	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001213 Développer les équipements collectifs dans la commune de biankouma	20 000 000	20 000 000	20 000 000
37016001139 Développer l'alimentation en eau dans la commune de sarhala	18 000 000	18 000 000	18 000 000
37016000885 Développer l'alimentation en eau dans la commune de kounahiri	25 335 000	25 335 000	25 335 000
37016000879 Développer l'alimentation en eau dans la commune de tiéningboué	37 846 296	37 846 296	37 846 296
36016001560 Développer l'alimentation en eau dans la commune de dualla	15 000 000	15 000 000	15 000 000
36016001544 Développer l'éclairage public dans la commune de dualla	25 000 000	25 000 000	25 000 000
36016001500 Développer l'alimentation en eau dans la commune de morondo	24 000 000	24 000 000	24 000 000
36016001355 Développer l'alimentation en eau dans la commune de worofla	9 500 000	9 500 000	9 500 000
36016001354 Développer l'éclairage public dans la commune de sifie	1 000 000	1 000 000	1 000 000
36016001352 Développer l'alimentation en eau dans la commune de djibrosso	20 000 000	20 000 000	20 000 000
36016001057 Développer les équipements collectifs dans la commune de worofla	4 500 000	4 500 000	4 500 000
36016001054 Développer l'alimentation en eau dans la commune de sifie	6 000 000	6 000 000	6 000 000
36016001053 Développer les équipements collectifs dans la commune de sifie	3 918 000	3 918 000	3 918 000
36016001050 Développer l'éclairage public dans la commune de kani	42 971 000	42 971 000	42 971 000
36016001047 Développer le logement dans la commune de dualla	27 711 000	27 711 000	27 711 000
35016000974 Développer l'alimentation en eau dans la commune de bonon	20 000 000	20 000 000	20 000 000
35016000793 Développer l'alimentation en eau dans la commune de zuenoula	37 705 165	37 705 165	37 705 165
35016000791 Développer l'éclairage public dans la commune de gohitafla	13 242 000	13 242 000	13 242 000
35016000790 Développer l'alimentation en eau dans la commune de gohitafla	44 576 693	44 576 693	44 576 693
35016000788 Développer l'éclairage public dans la commune de sinfra	49 756 000	49 756 000	49 756 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
35016000785 Développer l'éclairage public dans la commune de bonon	40 096 000	40 096 000	40 096 000
32016001191 Développer l'éclairage public dans la commune de ouragahio	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32016001190 Développer l'éclairage public dans la commune de Gagnoa	28 520 000	28 520 000	28 520 000
32016001153 Développer l'éclairage public dans la commune de diegonefla	29 275 035	29 275 035	29 275 035
32016001076 Développer l'éclairage public dans la commune de guiberoua	76 206 865	76 206 865	76 206 865
32016000980 Développer les équipements collectifs dans la commune de diegonefla	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32016000828 Développer l'éclairage public dans la commune d'oume	29 000 169	29 000 169	29 000 169
32016000825 Développer les équipements collectifs dans la commune de guiberoua	24 180 000	24 180 000	24 180 000
32016000824 Développer les équipements collectifs dans la commune de Gagnoa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31016001654 Développer le logement dans la commune de saïoua	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31016001597 Développer l'éclairage public dans la commune de saïoua	15 000 000	15 000 000	15 000 000
31016001559 Développer l'éclairage public dans la commune de zoukougbeu	42 018 393	42 018 393	42 018 393
31016001459 Développer les équipements collectifs dans la commune de saïoua	15 543 488	15 543 488	15 543 488
31016001458 Développer l'alimentation en eau dans la commune de gboguhé	48 200 000	48 200 000	48 200 000
31016001457 Développer l'éclairage public dans la commune de daloa	116 893 000	116 893 000	116 893 000
31016001331 Développer l'alimentation en eau dans la commune de zoukougbeu	22 000 000	22 000 000	22 000 000
31016001330 Développer l'alimentation en eau dans la commune de vavoua	90 233 000	90 233 000	90 233 000
31016001124 Développer l'éclairage public dans la commune d'issia	108 896 921	108 896 921	108 896 921
31016001122 Développer les équipements collectifs dans la commune de gboguhé	20 000 000	20 000 000	20 000 000
31016001120 Développer l'éclairage public dans la commune de bédiala	30 000 000	30 000 000	30 000 000
28016000991 Développer l'alimentation en eau dans la commune de téhini	10 000 000	10 000 000	10 000 000
28016000805 Développer le logement dans la commune de téhini	60 000 000	60 000 000	60 000 000
28016000676 Développer l'alimentation en eau dans la commune de doropo	10 000 000	10 000 000	10 000 000
27016000802 Développer les équipements collectifs dans la commune de goulia	4 000 000	4 000 000	4 000 000
27016000737 Développer le logement dans la commune de kaniasso	50 900 000	50 900 000	50 900 000
27016000682 Développer le logement dans la commune de goulia	32 596 000	32 596 000	32 596 000
27016000678 Développer le logement dans la commune de tienko	17 000 000	17 000 000	17 000 000
26016001518 Développer l'alimentation en eau dans la commune de tengrela	28 500 000	28 500 000	28 500 000
26016001460 Développer les équipements collectifs dans la commune de kouto	9 158 000	9 158 000	9 158 000
26016001065 Développer l'alimentation en eau dans la commune de kolia	27 200 000	27 200 000	27 200 000
26016001062 Développer l'alimentation en eau dans la commune de gbon	28 998 000	28 998 000	28 998 000
26016001059 Développer les équipements collectifs dans la commune de kanakono	12 500 000	12 500 000	12 500 000
26016001054 Développer l'éclairage public dans la commune de kassere	85 747 000	85 747 000	85 747 000
25016002246 Développer l'alimentation en eau dans la commune de karakoro	25 679 000	25 679 000	25 679 000
25016002144 Développer l'éclairage public dans la commune de m'bengue	21 761 831	21 761 831	21 761 831

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
25016001952 Développer l'alimentation en eau dans la commune de tioroniaradougou	22 000 000	22 000 000	22 000 000
25016001950 Développer l'alimentation en eau dans la commune de napieledougou	16 000 000	16 000 000	16 000 000
25016001912 Développer l'éclairage public dans la commune de dikodougou	11 106 000	11 106 000	11 106 000
25016001828 Développer l'éclairage public dans la commune de guiembe	28 000 000	28 000 000	28 000 000
25016001827 Développer les équipements collectifs dans la commune de dikodougou	43 442 000	43 442 000	43 442 000
25016001693 Développer l'alimentation en eau dans la commune de Korhogo	21 402 000	21 402 000	21 402 000
25016001541 Développer les équipements collectifs dans la commune de guiembe	14 000 000	14 000 000	14 000 000
25016001536 Développer les équipements collectifs dans la commune de m'bengue	23 190 023	23 190 023	23 190 023
25016001531 Développer les équipements collectifs dans la commune de tioroniaradougou	25 000 000	25 000 000	25 000 000
25016001530 Développer l'éclairage public dans la commune de sirasso	40 000 000	40 000 000	40 000 000
25016001526 Développer l'alimentation en eau dans la commune de niofoin	26 500 000	26 500 000	26 500 000
24016001292 Développer l'alimentation en eau dans la commune de ouangolodougou	22 000 000	22 000 000	22 000 000
24016001105 Développer l'alimentation en eau dans la commune de koumbala	38 074 000	38 074 000	38 074 000
24016000908 Développer l'éclairage public dans la commune de nielle	28 000 000	28 000 000	28 000 000
23016002199 Développer le logement dans la commune de seydougou	35 000 000	35 000 000	35 000 000
23016002162 Développer le logement dans la commune de gbeleban	21 745 000	21 745 000	21 745 000
23016002124 Développer le logement dans la commune de Bako	6 000 000	6 000 000	6 000 000
23016001946 Développer l'alimentation en eau dans la commune de madinani	54 987 000	54 987 000	54 987 000
23016001727 Développer le logement dans la commune de samatiguila	36 370 000	36 370 000	36 370 000
23016001552 Développer l'éclairage public dans la commune de samatiguila	33 978 000	33 978 000	33 978 000
23016001550 Développer l'alimentation en eau dans la commune de seguelon	6 000 000	6 000 000	6 000 000
23016001546 Développer l'éclairage public dans la commune de seydougou	12 843 000	12 843 000	12 843 000
23016001543 Développer l'alimentation en eau dans la commune de gbeleban	46 602 230	46 602 230	46 602 230
23016001539 Développer l'éclairage public dans la commune de dioulatiedougou	14 800 000	14 800 000	14 800 000
23016001538 Développer l'alimentation en eau dans la commune de dioulatiedougou	22 340 875	22 340 875	22 340 875
23016001535 Développer les équipements collectifs dans la commune de Bako	11 000 000	11 000 000	11 000 000
22016001076 Développer les équipements collectifs dans la commune de borotou	67 990 000	67 990 000	67 990 000
22016001052 Développer le logement dans la commune de koonan	10 239 000	10 239 000	10 239 000
22016001043 Développer l'éclairage public dans la commune de ouaninou	27 353 000	27 353 000	27 353 000
22016001042 Développer les équipements collectifs dans la commune de quinteguila	8 903 000	8 903 000	8 903 000
22016000973 Développer l'alimentation en eau dans la commune de koonan	8 761 000	8 761 000	8 761 000
22016000969 Développer l'alimentation en eau dans la commune de toubia	66 606 000	66 606 000	66 606 000
22016000841 Développer l'éclairage public dans la commune de borotou	6 000 000	6 000 000	6 000 000
22016000839 Développer le logement dans la commune de borotou	4 000 000	4 000 000	4 000 000
22016000838 Développer l'alimentation en eau dans la commune de ouaninou	12 000 000	12 000 000	12 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
22016000834 Développer les équipements collectifs dans la commune de koonan	42 000 000	42 000 000	42 000 000
22016000833 Développer l'alimentation en eau dans la commune de koro	4 548 000	4 548 000	4 548 000
22016000832 Développer les équipements collectifs dans la commune de koro	24 301 000	24 301 000	24 301 000
22016000830 Développer l'alimentation en eau dans la commune de booko	35 000 000	35 000 000	35 000 000
18016002001 Développer l'éclairage public dans la commune de tafire	17 000 000	17 000 000	17 000 000
18016001950 Développer l'alimentation en eau dans la commune tortiya	21 349 196	21 349 196	21 349 196
18016001770 Développer l'alimentation en eau dans la commune de tafire	3 000 000	3 000 000	3 000 000
18016001767 Développer les équipements collectifs dans la commune de satama-sokoura	29 380 000	29 380 000	29 380 000
18016001731 Développer l'éclairage public dans la commune de Dabakala	4 000 000	4 000 000	4 000 000
18016001715 Développer l'éclairage public dans la commune niakaramadougou	29 500 000	29 500 000	29 500 000
18016001590 Développer l'alimentation en eau dans la commune de satama-sokoro	10 000 000	10 000 000	10 000 000
18016001585 Développer l'alimentation en eau dans la commune de fombolo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
18016001583 Développer l'alimentation en eau dans la commune de Dabakala	23 000 000	23 000 000	23 000 000
18016001581 Développer l'éclairage public dans la commune de bonieredougou	8 567 000	8 567 000	8 567 000
18016001580 Développer l'alimentation en eau dans la commune de bonieredougou	14 000 000	14 000 000	14 000 000
18016001575 Développer l'alimentation en eau dans la commune de katiola	57 502 000	57 502 000	57 502 000
18016001574 Développer les équipements collectifs dans la commune de katiola	13 133 000	13 133 000	13 133 000
17016001803 Développer l'éclairage public dans la commune de djebonoua	26 754 459	26 754 459	26 754 459
17016001767 Développer l'éclairage public dans la commune de brobo	20 880 000	20 880 000	20 880 000
17016001715 Développer l'alimentation en eau dans la commune de bodokro	10 000 000	10 000 000	10 000 000
17016001605 Développer l'alimentation en eau dans la commune de diabo	37 500 000	37 500 000	37 500 000
17016001595 Développer l'alimentation en eau dans la commune de botro	9 000 000	9 000 000	9 000 000
17016001552 Développer l'éclairage public dans la commune de sakassou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17016001482 Développer les équipements collectifs dans la commune de diabo	3 000 000	3 000 000	3 000 000
17016001481 Développer l'éclairage public dans la commune de botro	21 000 000	21 000 000	21 000 000
17016001478 Développer les équipements collectifs dans la commune de bouake	63 505 756	63 505 756	63 505 756
17016001270 Développer l'alimentation en eau dans la commune de sakassou	5 622 000	5 622 000	5 622 000
17016001265 Développer l'éclairage public dans la commune de beoumi	17 737 513	17 737 513	17 737 513
17016001264 Développer l'éclairage public dans la commune de diabo	12 542 000	12 542 000	12 542 000
16016001135 Développer les équipements collectifs dans la commune de tiemelekro	26 000 862	26 000 862	26 000 862
16016001133 Développer les équipements collectifs dans la commune d'anoumaba	25 000 000	25 000 000	25 000 000
16016001122 Développer l'éclairage public dans la commune de tiemelekro	32 634 000	32 634 000	32 634 000
16016001051 Développer l'alimentation en eau dans la commune d'arrah	567 000	567 000	567 000
16016001046 Développer l'éclairage public dans la commune d'anoumaba	30 000 000	30 000 000	30 000 000
16016001019 Développer l'éclairage public dans la commune de bongouanou	25 000 000	25 000 000	25 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
16016000891 Développer l'alimentation en eau dans la commune de tiemelekro	28 000 000	28 000 000	28 000 000
16016000885 Développer les équipements collectifs dans la commune d'arrah	15 000 000	15 000 000	15 000 000
15016001220 Développer l'éclairage public dans la commune de m'bahiakro	29 000 000	29 000 000	29 000 000
15016001146 Développer l'alimentation en eau dans la commune d'etrokro	27 000 000	27 000 000	27 000 000
15016000839 Développer l'éclairage public dans la commune de ouelle	29 000 000	29 000 000	29 000 000
15016000837 Développer l'alimentation en eau dans la commune de m'bahiakro	57 500 000	57 500 000	57 500 000
15016000834 Développer le logement dans la commune d'etrokro	28 000 000	28 000 000	28 000 000
15016000833 Développer l'éclairage public dans la commune de daoukro	33 336 543	33 336 543	33 336 543
15016000832 Développer l'alimentation en eau dans la commune de daoukro	29 500 000	29 500 000	29 500 000
14016000848 Développer l'alimentation en eau dans la commune de Kouassi-Kouassikro	23 000 000	23 000 000	23 000 000
14016000704 Développer les équipements collectifs dans la commune de dimbokro	29 000 000	29 000 000	29 000 000
14016000636 Développer les équipements collectifs dans la commune de bocanda	5 819 000	5 819 000	5 819 000
14016000509 Développer l'alimentation en eau dans la commune de dimbokro	19 607 000	19 607 000	19 607 000
14016000507 Développer l'alimentation en eau dans la commune de bocanda	18 000 000	18 000 000	18 000 000
11016002143 Développer l'éclairage public dans la commune de djekanou	73 121 000	73 121 000	73 121 000
11016002095 Développer l'éclairage public dans la commune de tiebissou	58 338 433	58 338 433	58 338 433
11016001888 Développer l'alimentation en eau dans la commune de tie n'diekro	35 000 000	35 000 000	35 000 000
11016001760 Développer le logement dans la commune de djekanou	13 000 000	13 000 000	13 000 000
11016001512 Développer l'éclairage public dans la commune de toumodi	24 274 000	24 274 000	24 274 000
11016001505 Développer le logement dans la commune de kokumbo	28 322 000	28 322 000	28 322 000
11016001503 Développer l'alimentation en eau dans la commune de djekanou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
11016001498 Développer l'alimentation en eau dans la commune d'attiegouakro	62 694 132	62 694 132	62 200 000
2204025 Coordination du développement de la santé dans les districts autonomes	97 528 000	97 528 000	97 528 000
4 Investissements	97 528 000	97 528 000	97 528 000
Trésor	97 528 000	97 528 000	97 528 000
11016001490 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans le district de yakro	27 528 000	27 528 000	27 528 000
11016001487 Développer des dispensaires et des maternités dans le district de yakro	70 000 000	70 000 000	70 000 000
2204026 Coordination du développement de la santé dans les régions	7 257 283 100	7 257 283 100	7 257 283 100
4 Investissements	7 257 283 100	7 257 283 100	7 257 283 100
Trésor	7 257 283 100	7 257 283 100	7 257 283 100
79016000867 Développer des dispensaires et des maternités dans la région des grands ponts	110 578 000	110 578 000	110 578 000
79016000847 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région des grands ponts	21 000 000	21 000 000	21 000 000
77016001231 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région dans la Mé	20 000 000	20 000 000	20 000 000
77016000992 Développer des dispensaires et des maternités dans la région dans la Mé	20 000 000	20 000 000	20 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
76016001251 Développer des dispensaires et des maternités dans la région de l'agneby-tiassa	60 000 000	60 000 000	60 000 000
76016001250 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région de l'agneby-tiassa	17 000 000	17 000 000	17 000 000
71016001346 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du sud-comoe	112 121 691	112 121 691	112 121 691
71016001345 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du sud-comoe	23 000 000	23 000 000	23 000 000
71016001343 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du sud-comoe	34 000 000	34 000 000	34 000 000
62016001424 Développer des dispensaires et des maternités dans la région de gontougo	169 298 000	169 298 000	169 298 000
62016001272 Développer des services hospitaliers généraux dans la région de gontougo	35 000 000	35 000 000	35 000 000
62016001270 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région de gontougo	8 000 000	8 000 000	8 000 000
61016000963 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région de l'indenie djuablin	58 000 000	58 000 000	58 000 000
61016000886 Développer des dispensaires et des maternités dans la région de l'indenie djuablin	134 000 000	134 000 000	134 000 000
57016000565 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du gbokle	68 593 000	68 593 000	68 593 000
57016000537 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du gbokle	29 736 000	29 736 000	29 736 000
57016000471 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du gbokle	40 000 000	40 000 000	40 000 000
56016001159 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région dans la nawa	90 000 000	90 000 000	90 000 000
56016001115 Développer des dispensaires et des maternités dans la région dans la nawa	169 813 924	169 813 924	169 813 924
55016001064 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région de san-pedro	40 000 000	40 000 000	40 000 000
55016001049 Développer des services de médecine spécialisée dans la région de san-pedro	15 000 000	15 000 000	15 000 000
55016000946 Développer des dispensaires et des maternités dans la région de san-pedro	119 000 000	119 000 000	119 000 000
55016000944 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du bafing	10 000 000	10 000 000	10 000 000
55016000803 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du bafing	426 612 000	426 612 000	426 612 000
55016000802 Développer des services hospitaliers spécialisés dans la région du bafing	8 000 000	8 000 000	8 000 000
51016001092 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du loh-djiboua	116 784 000	116 784 000	116 784 000
51016001091 Développer des services de médecine spécialisée dans la région du loh-djiboua	15 000 000	15 000 000	15 000 000
51016000960 Développer des services hospitaliers spécialisés dans la région du loh-djiboua	50 000 000	50 000 000	50 000 000
43016000769 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du guemon	240 030 000	240 030 000	240 030 000
42016000877 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du cavally	107 352 000	107 352 000	107 352 000
42016000809 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du cavally	32 000 000	32 000 000	32 000 000
41016001799 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du tonkpi	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001298 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du tonkpi	176 000 000	176 000 000	176 000 000
37016001066 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du bere	261 839 000	261 839 000	261 839 000
37016001008 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du bere	8 000 000	8 000 000	8 000 000
37016000939 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du bere	165 000 000	165 000 000	165 000 000
36016001543 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du worodougou	82 458 334	82 458 334	82 458 334

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
36016001255 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du worodougou	180 000 000	180 000 000	180 000 000
36016001143 Développer des services hospitaliers spécialisés dans la région du worodougou	43 695 000	43 695 000	43 695 000
35016001047 Développer des dispensaires et des maternités dans la région dans la marahoue	75 300 000	75 300 000	75 300 000
35016000855 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région dans la marahoue	20 000 000	20 000 000	20 000 000
32016001087 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du goh	156 323 000	156 323 000	156 323 000
31016001227 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du haut sassandra	109 736 000	109 736 000	109 736 000
31016001226 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du haut sassandra	34 323 000	34 323 000	34 323 000
28016000811 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du bounkani	103 063 000	103 063 000	103 063 000
28016000748 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du bounkani	186 886 000	186 886 000	186 886 000
28016000746 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du bounkani	48 000 000	48 000 000	48 000 000
27016000786 Développer des services de médecine générale dans la région du folon	25 000 000	25 000 000	25 000 000
27016000723 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du folon	238 908 000	238 908 000	238 908 000
27016000721 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du folon	29 500 000	29 500 000	29 500 000
26016001508 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région dans la bagoue	41 083 000	41 083 000	41 083 000
26016001489 Développer des services de médecine spécialisée dans la région dans la bagoue	29 000 000	29 000 000	29 000 000
26016001230 Développer des dispensaires et des maternités dans la région dans la bagoue	356 180 000	356 180 000	356 180 000
25016002187 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du poro	85 000 000	85 000 000	85 000 000
25016001927 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du poro	246 348 055	246 348 055	246 348 055
25016001509 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du poro	110 000 000	110 000 000	110 000 000
24016001305 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du tchologo	60 000 000	60 000 000	60 000 000
24016001049 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du tchologo	190 000 000	190 000 000	190 000 000
23016002053 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du kabadougou	319 024 000	319 024 000	319 024 000
23016001522 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du kabadougou	25 000 000	25 000 000	25 000 000
18016001780 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du hambol	373 185 000	373 185 000	373 185 000
18016001572 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du hambol	20 000 000	20 000 000	20 000 000
17016001567 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du gbêkê	40 000 000	40 000 000	40 000 000
17016001269 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du gbêkê	186 145 096	186 145 096	186 145 096
16016000985 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du moronou	109 000 000	109 000 000	109 000 000
16016000892 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du moronou	40 000 000	40 000 000	40 000 000
15016001217 Développer des dispensaires et des maternités dans la région de l'iffou	73 000 000	73 000 000	73 000 000
15016001009 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région de l'iffou	13 500 000	13 500 000	13 500 000
14016000711 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du n'zi	67 134 000	67 134 000	67 134 000
14016000579 Développer des services hospitaliers généraux dans la région du n'zi	49 651 000	49 651 000	49 651 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
14016000578 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du n'zi	25 472 000	25 472 000	25 472 000
11016001897 Développer des dispensaires et des maternités dans la région du bélier	356 611 000	356 611 000	356 611 000
11016001491 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la région du bélier	78 000 000	78 000 000	78 000 000
2204027 Coordination du développement de la santé dans les communes	3 245 431 478	3 619 728 478	3 618 928 478
4 Investissements	3 245 431 478	3 619 728 478	3 618 928 478
Trésor	3 245 431 478	3 619 728 478	3 618 928 478
79016000746 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de Jacquerville	20 000 000	20 000 000	20 000 000
79016000745 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de grand-lahou	16 653 000	16 653 000	16 653 000
79016000663 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de Jacquerville	35 000 000	35 000 000	35 000 000
79016000615 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de dabou	24 700 000	24 700 000	24 700 000
79016000611 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de grand-lahou	4 542 000	4 542 000	4 542 000
78016002167 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'Anyama	14 850 000	14 850 000	14 850 000
78016001817 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de Songon	18 000 000	18 000 000	18 000 000
78016001575 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de Bingerville	35 000 000	35 000 000	35 000 000
77016001235 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'agou	27 475 000	27 475 000	27 475 000
77016001140 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'Alépé	13 000 000	13 000 000	13 000 000
77016001088 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'affery	39 708 000	39 708 000	39 708 000
77016001000 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune d'Alépé	10 000 000	10 000 000	10 000 000
76016001385 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de de taabo	12 500 000	12 500 000	12 500 000
76016001263 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'azaguie	16 300 000	16 300 000	16 300 000
76016001214 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de sikensi	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76016001124 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de sikensi	3 079 000	3 079 000	3 079 000
71016001874 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'ayame	13 040 000	13 040 000	13 040 000
71016001657 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de grand-bassam	68 759 566	68 759 566	68 759 566
71016001349 Développer des dispensaires et des maternités e la commune d'assinie mafia	35 000 712	35 000 712	35 000 712
71016001309 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'aboisso	39 652 626	39 652 626	39 652 626
71016001300 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de tiapoum	8 500 000	8 500 000	8 500 000
62016001635 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de koun-fao	11 739 000	11 739 000	11 739 000
62016001430 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de koun-fao	14 578 000	14 578 000	14 578 000
62016001429 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de sandegue	20 000 000	20 000 000	20 000 000
62016001427 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de transua	4 000 000	4 000 000	4 000 000
62016001367 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'assuefry	62 081 000	62 081 000	62 081 000
62016001232 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune d'assuefry	26 337 000	26 337 000	26 337 000
62016001229 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bondoukou	22 413 000	22 413 000	22 413 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
62016001225 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de sandegue	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62016001223 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de tанда	10 000 000	10 000 000	10 000 000
62016001221 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de transua	43 000 000	430 000 000	430 000 000
61016001031 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'agnibilekrou	12 703 000	0	0
61016000885 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de niable	15 000 000	15 000 000	15 000 000
61016000709 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'abengourou	90 773 271	90 773 271	90 773 271
61016000706 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bettie	20 000 000	20 000 000	20 000 000
57016000644 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de fresco	26 686 609	26 686 609	26 686 609
56016001176 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de grand-zattry	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56016001175 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de meagui	8 264 000	8 264 000	8 264 000
56016001082 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de grand-zattry	25 000 000	25 000 000	25 000 000
56016001014 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de mayo	6 000 000	6 000 000	6 000 000
56016000926 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de buyo	25 000 000	25 000 000	25 000 000
56016000920 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de mayo	19 981 000	19 981 000	19 981 000
56016000919 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de meagui	20 000 000	20 000 000	20 000 000
55016001206 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de tabou	10 000 000	10 000 000	10 000 000
55016001034 Développer des dispensaires et des maternités communes de san-pedro	59 060 866	59 060 866	59 060 866
55016001001 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de tabou	15 000 000	15 000 000	15 000 000
55016000832 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de grand-bereby	11 066 000	11 066 000	11 066 000
51016001355 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune dans lakota	12 000 000	12 000 000	11 200 000
51016001251 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de hire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
51016001089 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de divo	49 021 069	49 021 069	49 021 069
51016001088 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de hire	10 000 000	10 000 000	10 000 000
51016000931 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de zikisso	25 000 000	25 000 000	25 000 000
43016000984 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de duékoué	25 000 000	25 000 000	25 000 000
43016000982 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de facobly	10 000 000	10 000 000	10 000 000
43016000947 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de kouibli	18 466 000	18 466 000	18 466 000
43016000865 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de duékoué	60 000 000	60 000 000	60 000 000
43016000835 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bangolo	29 902 000	29 902 000	29 902 000
42016000976 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de guiglo	16 000 000	16 000 000	16 000 000
42016000893 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de toulepleu	30 000 000	30 000 000	30 000 000
42016000802 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de tai	10 000 000	10 000 000	10 000 000
42016000713 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de bloléquin	15 091 874	15 091 874	15 091 874
42016000712 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bloléquin	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001589 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de zouan-hounien	29 000 000	29 000 000	29 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
41016001385 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de logouale	19 865 000	19 865 000	19 865 000
41016001259 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de gbonne	32 184 616	32 184 616	32 184 616
41016001257 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41016001256 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de man	24 985 000	24 985 000	24 985 000
37016001242 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de kounahiri	16 171 000	16 171 000	16 171 000
37016001215 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de mankono	20 000 000	20 000 000	20 000 000
37016001102 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de tiéningboué	37 500 000	37 500 000	37 500 000
37016001079 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de sarhala	22 000 000	22 000 000	22 000 000
37016000908 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de tiéningboué	20 000 000	20 000 000	20 000 000
37016000904 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de kongasso	8 000 000	8 000 000	8 000 000
36016001427 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de worofla	33 222 000	33 222 000	33 222 000
36016001378 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de dualla	14 000 000	14 000 000	14 000 000
36016001280 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de massala	16 514 549	16 514 549	16 514 549
36016001195 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de morondo	28 213 000	28 213 000	28 213 000
36016001095 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de djibrosso	28 000 000	28 000 000	28 000 000
36016001087 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de sifie	19 000 000	19 000 000	19 000 000
35016001052 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de bouaflé	12 000 000	12 000 000	12 000 000
35016001015 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de sinfra	52 320 000	52 320 000	52 320 000
35016000943 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bouaflé	20 000 000	20 000 000	20 000 000
35016000819 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bonon	27 000 000	27 000 000	27 000 000
35016000815 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de zuenoula	11 320 569	11 320 569	11 320 569
32016001244 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de Gagnoa	25 000 000	25 000 000	25 000 000
32016001154 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de guiberoua	28 156 000	28 156 000	28 156 000
32016001013 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de ouragahio	11 088 090	11 088 090	11 088 090
31016001495 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de gboguhé	35 060 929	35 060 929	35 060 929
31016001480 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de saïoua	28 000 000	28 000 000	28 000 000
31016001439 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de daloa	25 000 000	25 000 000	25 000 000
31016001394 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de vavoua	10 358 000	10 358 000	10 358 000
31016001281 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'issia	28 619 000	28 619 000	28 619 000
31016001169 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bédiala	11 266 759	11 266 759	11 266 759
28016000711 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de doropo	27 160 443	27 160 443	27 160 443
28016000709 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de nassian	65 000 000	65 000 000	65 000 000
27016000752 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de goulia	33 338 387	33 338 387	33 338 387
26016001362 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de kolia	13 000 000	13 000 000	13 000 000
25016001985 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de tioroniaradougou	4 000 000	4 000 000	4 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
25016001888 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de karakoro	12 940 000	12 940 000	12 940 000
25016001833 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de tioroniaradougou	25 460 618	25 460 618	25 460 618
25016001560 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de Korhogo	143 093 000	143 093 000	143 093 000
25016001558 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de napieledougou	23 897 000	23 897 000	23 897 000
25016001553 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de karakoro	7 000 000	7 000 000	7 000 000
25016001551 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de m'bengue	30 000 000	30 000 000	30 000 000
25016001545 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de guiembe	3 700 000	3 700 000	3 700 000
24016001267 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de ouangolodougou	15 000 000	15 000 000	15 000 000
24016000919 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de Ferkessédougou	32 637 000	32 637 000	32 637 000
24016000914 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de diawala	32 500 000	32 500 000	32 500 000
23016001972 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de dioulatiedougou	18 000 000	18 000 000	18 000 000
23016001797 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'Odienné	50 000 000	50 000 000	50 000 000
23016001793 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de seydougou	3 322 557	3 322 557	3 322 557
23016001574 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de Bako	25 000 000	25 000 000	25 000 000
23016001573 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de Bako	15 579 683	15 579 683	15 579 683
23016001571 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de gbeleban	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22016001013 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de guinteguela	28 695 778	28 695 778	28 695 778
18016002194 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de bassawa	29 543 000	29 543 000	29 543 000
18016002191 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de satama-sokoura	25 000 000	25 000 000	25 000 000
18016002042 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune niakaramadougou	38 122 514	38 122 514	38 122 514
18016001839 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de tafire	9 000 000	9 000 000	9 000 000
18016001837 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de katiola	35 000 000	35 000 000	35 000 000
18016001746 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de satama-sokoro	9 000 000	9 000 000	9 000 000
18016001616 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune tortiya	10 000 000	10 000 000	10 000 000
17016001853 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bodokro	21 886 807	21 886 807	21 886 807
17016001829 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de djebonoua	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17016001828 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de djebonoua	14 000 000	14 000 000	14 000 000
17016001821 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de beoumi	15 000 000	15 000 000	15 000 000
17016001615 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bouake	65 000 000	65 000 000	65 000 000
17016001487 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de bodokro	25 000 000	25 000 000	25 000 000
17016001485 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de sakassou	21 496 000	21 496 000	21 496 000
17016001299 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de bouake	27 000 000	27 000 000	27 000 000
17016001293 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de diabo	19 289 000	19 289 000	19 289 000
16016001275 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bongouanou	21 700 000	21 700 000	21 700 000
16016000926 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'anoumaba	25 000 000	25 000 000	25 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
15016000876 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune d'etrokro	17 422 841	17 422 841	17 422 841
14016000847 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de Kouassi-kouassikro	38 076 643	38 076 643	38 076 643
14016000577 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de bocanda	7 000 000	7 000 000	7 000 000
14016000560 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de dimbokro	10 000 000	10 000 000	10 000 000
14016000552 Acquérir des appareils et du matériel thérapeutique dans la commune de bocanda	10 000 000	10 000 000	10 000 000
11016002138 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de toumodi	9 300 000	9 300 000	9 300 000
11016001571 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de kokumbo	9 916 102	9 916 102	9 916 102
11016001570 Développer des dispensaires et des maternités dans la commune de tiebissou	17 586 000	17 586 000	17 586 000
2204028 Coordination du développement des loisirs, culture et culte dans les districts autonomes	20 000 000	20 000 000	20 000 000
4 Investissements	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Trésor	20 000 000	20 000 000	20 000 000
11016002193 Développer des services récréatifs et sportifs dans le district de yakro	20 000 000	20 000 000	20 000 000
2204029 Coordination du développement des loisirs, culture et culte dans les régions	806 662 000	806 662 000	806 662 000
4 Investissements	806 662 000	806 662 000	806 662 000
Trésor	806 662 000	806 662 000	806 662 000
79016000613 Développer des services culturels dans la région des grands ponts	28 659 000	28 659 000	28 659 000
76016001119 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la région de l'agneby-tiassa	10 000 000	10 000 000	10 000 000
76016001118 Développer des services culturels dans la région de l'agneby-tiassa	29 000 000	29 000 000	29 000 000
71016001817 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la région du sud-comoe	34 000 000	34 000 000	34 000 000
71016001348 Développer des services culturels dans la région du sud-comoe	84 754 000	84 754 000	84 754 000
56016001180 Développer des services culturels dans la région dans la nawa	13 079 000	13 079 000	13 079 000
55016001061 Développer des services récréatifs et sportifs dans la région du bafing	10 000 000	10 000 000	10 000 000
55016000850 Développer des services culturels dans la région du bafing	72 580 000	72 580 000	72 580 000
43016000951 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la région du guemon	13 500 000	13 500 000	13 500 000
43016000770 Développer des services culturels dans la région du guemon	43 000 000	43 000 000	43 000 000
35016001116 Développer des services culturels dans la région dans la marahoue	45 000 000	45 000 000	45 000 000
32016000883 Développer des services culturels dans la région du goh	26 163 000	26 163 000	26 163 000
28016000814 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte dans la région du bounkani	50 000 000	50 000 000	50 000 000
28016000727 Développer des services culturels dans la région du bounkani	36 000 000	36 000 000	36 000 000
23016001594 Développer des services culturels dans la région du kabadougou	62 000 000	62 000 000	62 000 000
16016001149 Développer des services culturels dans la région du moronou	100 000 000	100 000 000	100 000 000
15016000967 Développer des services culturels dans la région de l'iffou	30 000 000	30 000 000	30 000 000
14016000715 Développer des services culturels dans la région du n'zi	63 000 000	63 000 000	63 000 000
11016001582 Développer des services culturels dans la région du bélier	55 927 000	55 927 000	55 927 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
2204030 Coordination du développement des loisirs, culture et culte dans les communes	2 510 851 127	2 151 796 129	2 151 796 129
4 Investissements	2 510 851 127	2 151 796 129	2 151 796 129
Trésor	2 510 851 127	2 151 796 129	2 151 796 129
79016000848 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de dabou	10 000 000	0	0
79016000619 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de Jacquville	10 000 000	0	0
79016000618 Développer des services culturels dans la commune de Jacquville	10 000 000	0	0
78016001592 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de Bingerville	20 000 000	0	0
78016001587 Développer des services culturels dans la commune de Songon	18 000 000	0	0
77016001250 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune d'Alépé	10 000 000	0	0
77016001249 Développer des services culturels dans la commune de yakasse-attobrou	54 836 000	0	0
77016001079 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune d'agou	18 000 000	0	0
77016001078 Développer des services culturels dans la commune d'agou	10 560 000	0	0
77016001011 Développer des services culturels dans la commune d'akoupe	25 000 000	0	0
77016001009 Développer des services culturels dans la commune d'Alépé	14 000 000	0	0
76016001559 Développer des services culturels dans la commune de rubino	5 140 000	0	0
76016001326 Développer des services culturels dans la commune d'azaguie	25 000 721	0	0
76016001295 Développer des services culturels dans la commune de de taabo	13 364 000	0	0
76016001090 Développer des services culturels dans la commune de n'douci	2 450 000	0	0
71016001574 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune d'ayame	10 262 919	0	0
71016001316 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de mafere	9 211 000	0	0
71016001315 Développer des services culturels dans la commune de mafere	21 043 000	0	0
71016001313 Développer des services culturels dans la commune de tiapoum	12 082 358	0	0
71016001311 Développer des services culturels e la commune d'assinie mafia	26 105 000	0	0
62016001566 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de bondoukou	29 000 000	29 000 000	29 000 000
62016001450 Développer des services culturels dans la commune de bondoukou	139 148 000	139 148 000	139 148 000
62016001449 Développer des services culturels dans la commune de kouassi-datekro	29 894 938	29 894 938	29 894 938
62016001237 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de sandegue	8 707 000	8 707 000	8 707 000
62016001235 Développer des services culturels dans la commune de tanda	6 480 000	6 480 000	6 480 000
62016001233 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la commune de transua	10 807 000	10 807 000	10 807 000
61016000716 Développer des services culturels dans la commune d'agnibilekrou	25 000 000	25 000 000	25 000 000
57016000572 Développer des services culturels dans la commune de sassandra	44 454 000	44 454 000	44 454 000
56016000933 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de mayo	15 000 000	15 000 000	15 000 000
56016000931 Développer des services culturels dans la commune de meagui	28 621 000	28 621 000	28 621 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
55016000836 Développer des services culturels dans la commune de grabo	12 000 000	12 000 000	12 000 000
51016001204 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la commune dans lakota	14 000 000	14 000 000	14 000 000
51016000942 Développer des services culturels dans la commune dans lakota	10 502 000	10 502 000	10 502 000
51016000941 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de zikisso	23 979 000	23 979 000	23 979 000
43016001096 Développer des services culturels dans la commune de bangolo	3 300 000	3 300 000	3 300 000
43016001078 Développer des services culturels dans la commune de facobly	19 616 932	19 616 932	19 616 932
43016000904 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de duékoué	10 000 000	10 000 000	10 000 000
42016000986 Développer des services culturels dans la commune de toulepleu	10 473 897	10 473 897	10 473 897
42016000901 Développer des services culturels dans la commune de guiglo	31 000 000	31 000 000	31 000 000
42016000721 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de guiglo	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001749 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de sangouine	30 000 000	30 000 000	30 000 000
41016001691 Développer des services culturels dans la commune de sangouine	37 000 000	37 000 000	37 000 000
41016001600 Développer des services culturels dans la commune de bin-houye	10 000 000	10 000 000	10 000 000
41016001534 Développer des services culturels dans la commune de logouale	24 942 000	24 942 000	24 942 000
41016001284 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de biankouma	15 000 000	15 000 000	15 000 000
41016001279 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de logouale	16 300 000	16 300 000	16 300 000
41016001278 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de man	43 000 000	43 000 000	43 000 000
41016001277 Développer des services culturels dans la commune de man	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001271 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de sipilou	60 957 000	60 957 000	60 957 000
41016001270 Développer des services culturels dans la commune de sipilou	35 357 594	35 357 594	35 357 594
37016001270 Développer des services culturels dans la commune de tiéningboué	13 000 000	0	0
37016001116 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de dianra	31 000 000	31 000 000	31 000 000
37016001015 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la commune de dianra	15 000 000	15 000 000	15 000 000
37016000922 Développer des services culturels dans la commune de sarhala	10 000 000	10 000 000	10 000 000
37016000920 Développer des services culturels dans la commune de dianra	41 807 000	41 807 000	41 807 000
37016000919 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la commune de kounahiri	23 000 000	23 000 000	23 000 000
37016000918 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de kounahiri	22 747 000	22 747 000	22 747 000
36016001523 Développer des services culturels dans la commune de massala	30 000 000	30 000 000	30 000 000
36016001319 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de worofla	17 000 000	17 000 000	17 000 000
36016001202 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de morondo	30 000 000	30 000 000	30 000 000
36016001107 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de djibrosso	4 000 000	4 000 000	4 000 000
36016001099 Développer des services culturels dans la commune de morondo	14 000 759	14 000 759	14 000 759
36016001098 Développer des services culturels dans la commune de sifie	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
35016000970 Développer des services culturels dans la commune de bouaffle	20 000 000	20 000 000	20 000 000
32016001224 Développer des services culturels dans la commune de diegonefla	19 743 000	19 743 000	19 743 000
32016000872 Développer des services culturels dans la commune de guiberoua	1 000 000	1 000 000	1 000 000
32016000868 Développer des services culturels dans la commune de ouragahio	31 647 000	31 647 000	31 647 000
31016001178 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de saïoua	18 000 000	18 000 000	18 000 000
31016001177 Développer des services culturels dans la commune de saïoua	5 000 000	0	0
31016001174 Développer des services culturels dans la commune de vavoua	25 025 000	25 025 000	25 025 000
28016000971 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de nassian	5 435 696	5 435 696	5 435 696
28016000833 Développer des services culturels dans la commune de doropo	15 000 000	15 000 000	15 000 000
27016000981 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la commune de kaniasso	8 000 000	8 000 000	8 000 000
27016000814 Développer des services culturels dans la commune de tienko	23 984 119	23 984 119	23 984 119
27016000698 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de minignan	51 614 151	51 614 151	51 614 151
27016000697 Développer des services culturels dans la commune de minignan	18 900 000	18 900 000	18 900 000
27016000693 Développer des services culturels dans la commune de goulia	13 224 000	13 224 000	13 224 000
26016001083 Développer des services culturels dans la commune de kanakono	29 743 000	29 743 000	29 743 000
25016002442 Développer les services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la commune de Komborodougou	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25016002220 Développer des services culturels dans la commune de sirasso	19 727 320	19 727 320	19 727 320
25016001726 Développer des services culturels dans la commune de sinematiali	26 695 000	26 695 000	26 695 000
25016001575 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de napieledougou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25016001568 Développer des services culturels dans la commune de komborodougou	4 000 000	4 000 000	4 000 000
25016001563 Développer des services culturels dans la commune de guiembe	8 000 000	8 000 000	8 000 000
24016001146 Développer des services culturels dans la commune de koumbala	33 122 000	33 122 000	33 122 000
24016001144 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de diawala	14 855 015	14 855 015	14 855 015
24016000929 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de Ferkessédougou	40 000 808	40 000 808	40 000 808
24016000924 Développer des services culturels dans la commune de ouangolodougou	6 000 000	6 000 000	6 000 000
23016002005 Développer des services culturels dans la commune de Bako	8 000 000	8 000 000	8 000 000
23016001585 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de gbeleban	15 000 000	15 000 000	15 000 000
23016001582 Développer des services culturels dans la commune de madinani	23 887 000	23 887 000	23 887 000
23016001562 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de seguela	10 067 000	10 067 000	10 067 000
22016001166 Développer des services culturels dans la commune de touba	15 000 000	15 000 000	15 000 000
22016001060 Développer des services culturels dans la commune de booko	13 500 000	13 500 000	13 500 000
22016000924 Développer des services culturels dans la commune de ouaninou	8 717 000	8 717 000	8 717 000
22016000862 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de touba	7 000 000	7 000 000	7 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
22016000859 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la commune de koro	25 000 000	25 000 000	25 000 000
18016002257 Développer des services culturels dans la commune de bonieredougou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
18016002196 Développer des services culturels dans la commune de bassawa	29 000 000	29 000 000	29 000 000
18016002104 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de foubolo	14 000 000	14 000 000	14 000 000
18016002019 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de katiola	10 771 000	10 771 000	10 771 000
18016002017 Développer des services culturels dans la commune de satama-sokoro	24 000 000	24 000 000	24 000 000
18016001963 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de tafire	35 200 528	35 200 528	35 200 528
18016001893 Développer des services culturels dans la commune de fronan	46 909 000	46 909 000	46 909 000
18016001656 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de fronan	32 000 000	32 000 000	32 000 000
18016001655 Développer des services culturels dans la commune niakaramadougou	31 500 000	31 500 000	31 500 000
18016001652 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de satama-sokoura	29 620 000	29 620 000	29 620 000
18016001649 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune tortiya	24 412 385	24 412 385	24 412 385
17016001721 Développer des services culturels dans la commune de sakassou	7 000 000	7 000 000	7 000 000
17016001623 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de bouake	35 000 000	35 000 000	35 000 000
17016001409 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de djebonoua	15 000 000	15 000 000	15 000 000
17016001329 Développer des services culturels dans la commune de bouake	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17016001328 Développer des services de radiodiffusion, de télévision et d'édition dans la commune de bouake	20 000 000	20 000 000	20 000 000
17016001325 Développer des services culturels dans la commune de djebonoua	8 000 000	8 000 000	8 000 000
17016001320 Développer des services culturels dans la commune de beoumi	31 016 000	31 016 000	31 016 000
17016001318 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de sakassou	4 708 664	4 708 664	4 708 664
16016001153 Développer des services culturels dans la commune de m'batto	16 000 000	0	0
15016001071 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de m'bahiakro	27 597 323	27 597 323	27 597 323
15016000884 Développer des services récréatifs et sportifs dans la commune de ouelle	18 000 000	18 000 000	18 000 000
15016000883 Développer des services culturels dans la commune de ouelle	21 500 000	21 500 000	21 500 000
15016000879 Développer des services culturels dans la commune de prikro	8 000 000	8 000 000	8 000 000
14016000527 Développer des services culturels dans la commune de dimbokro	14 000 000	14 000 000	14 000 000
11016002212 Développer des services culturels dans la commune de didievi	29 500 000	29 500 000	29 500 000
11016001935 Développer des services culturels dans la commune de djekanou	18 579 000	18 579 000	18 579 000
2204031 Coordination du développement de l'enseignement dans les districts autonomes	251 500 000	251 500 000	251 500 000
4 Investissements	251 500 000	251 500 000	251 500 000
Trésor	251 500 000	251 500 000	251 500 000
11016002048 Développer l'enseignement primaire dans le district de yakro	164 000 000	164 000 000	164 000 000
11016001596 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans le district de yakro	87 500 000	87 500 000	87 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
2204032 Coordination du développement de l'enseignement dans les régions	19 016 304 530	18 676 027 530	18 676 027 530
4 Investissements	19 016 304 530	18 676 027 530	18 676 027 530
Trésor	19 016 304 530	18 676 027 530	18 676 027 530
79016000871 Développer l'enseignement primaire dans la région des grands ponts	90 081 000	90 081 000	90 081 000
79016000791 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région des grands ponts	7 000 000	7 000 000	7 000 000
79016000662 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région des grands ponts	232 434 000	232 434 000	232 434 000
79016000597 Développer l'enseignement préélémentaire dans la région des grands ponts	44 000 000	44 000 000	44 000 000
77016001240 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région dans la mé	408 506 000	408 506 000	408 506 000
77016001153 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région dans la mé	20 000 000	20 000 000	20 000 000
77016000976 Développer l'enseignement primaire dans la région dans la mé	766 422 536	766 422 536	766 422 536
76016001495 Développer l'enseignement préélémentaire dans la région de l'agneby-tiassa	15 000 000	15 000 000	15 000 000
76016001404 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région de l'agneby-tiassa	306 879 000	306 879 000	306 879 000
76016001398 Développer l'enseignement primaire dans la région de l'agneby-tiassa	132 200 000	132 200 000	132 200 000
76016001100 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région de l'agneby-tiassa	289 000 173	289 000 173	289 000 173
71016001844 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du sud-comoe	310 204 000	310 204 000	310 204 000
71016001538 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'enseignement dans la région du sud-comoe	25 000 000	25 000 000	25 000 000
71016001537 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du sud-comoe	157 399 000	157 399 000	157 399 000
71016001536 Développer l'enseignement primaire dans la région du sud-comoe	178 310 000	178 310 000	178 310 000
71016001326 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la région du sud-comoe	8 000 000	8 000 000	8 000 000
62016001752 Développer l'enseignement primaire dans la région de gontougo	489 426 152	489 426 152	489 426 152
62016001688 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région de gontougo	60 000 000	60 000 000	60 000 000
62016001568 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région de gontougo	228 208 000	228 208 000	228 208 000
62016001531 Développer l'enseignement préélémentaire dans la région de gontougo	28 509 000	28 509 000	28 509 000
61016000935 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région de l'indenie djuablin	61 000 000	61 000 000	61 000 000
61016000781 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région de l'indenie djuablin	513 000 000	513 000 000	513 000 000
61016000718 Développer l'enseignement primaire dans la région de l'indenie djuablin	170 000 000	170 000 000	170 000 000
57016000576 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du gbokle	724 300 289	724 300 289	724 300 289
57016000573 Développer l'enseignement primaire dans la région du gbokle	93 943 000	93 943 000	93 943 000
56016001268 Développer l'enseignement primaire dans la région dans la nawa	213 000 000	213 000 000	213 000 000
56016001098 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la région dans la nawa	50 000 000	50 000 000	50 000 000
56016001097 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région dans la nawa	42 000 000	42 000 000	42 000 000
56016001096 Développer l'enseignement préélémentaire dans la région dans la nawa	65 000 000	65 000 000	65 000 000
56016000927 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région dans la nawa	477 500 000	477 500 000	477 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
55016001051 Développer l'enseignement primaire dans la région du bafing	162 842 000	162 842 000	162 842 000
55016001040 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du bafing	279 212 000	279 212 000	279 212 000
55016000966 Développer l'enseignement primaire dans la région de san-pedro	114 156 000	114 156 000	114 156 000
55016000852 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du bafing	25 000 000	25 000 000	25 000 000
55016000827 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région de san-pedro	48 000 000	48 000 000	48 000 000
55016000826 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région de san-pedro	70 000 000	70 000 000	70 000 000
51016001335 Développer l'enseignement primaire dans la région du loh-djiboua	344 140 000	344 140 000	344 140 000
51016001205 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du loh-djiboua	50 000 000	50 000 000	50 000 000
51016000925 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du loh-djiboua	171 813 000	171 813 000	171 813 000
43016000954 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du guemon	53 879 000	53 879 000	53 879 000
43016000886 Développer l'enseignement primaire dans la région du guemon	251 168 000	251 168 000	251 168 000
43016000746 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du guemon	293 708 000	293 708 000	293 708 000
43016000745 Développer l'enseignement préélémentaire dans la région du guemon	15 000 000	15 000 000	15 000 000
42016001029 Développer l'enseignement primaire dans la région du cavally	340 239 000	340 239 000	340 239 000
42016000827 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du cavally	152 000 000	152 000 000	152 000 000
42016000708 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du cavally	321 000 000	321 000 000	321 000 000
41016001551 Développer l'enseignement primaire dans la région du tonkpi	640 031 741	640 031 741	640 031 741
41016001248 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du tonkpi	385 000 000	385 000 000	385 000 000
37016001247 Développer l'enseignement primaire dans la région du bere	182 874 000	0	0
37016001218 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du bere	74 717 000	0	0
36016001283 Développer l'enseignement préélémentaire dans la région du worodougou	40 000 000	0	0
36016001081 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du worodougou	221 000 000	221 000 000	221 000 000
36016001080 Développer l'enseignement primaire dans la région du worodougou	505 000 000	505 000 000	505 000 000
35016001172 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région dans la marahoue	83 234 000	83 234 000	83 234 000
35016000945 Développer l'enseignement primaire dans la région dans la marahoue	187 800 024	187 800 024	187 800 024
35016000813 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région dans la marahoue	50 000 000	50 000 000	50 000 000
32016001037 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du goh	50 000 000	50 000 000	50 000 000
32016000948 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du goh	329 396 000	329 396 000	329 396 000
32016000852 Développer l'enseignement primaire dans la région du goh	315 318 523	315 318 523	315 318 523
31016001662 Développer l'enseignement primaire dans la région du haut sassandra	499 821 000	499 821 000	499 821 000
31016001156 Développer l'enseignement supérieur doctoral dans la région du haut sassandra	9 440 000	9 440 000	9 440 000
31016001155 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du haut sassandra	50 908 441	50 908 441	50 908 441
31016001154 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du haut sassandra	381 992 000	381 992 000	381 992 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
28016001060 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la Région du Bounkani	42 686 000	0	0
28016000701 Développer l'enseignement primaire dans la région du bounkani	167 565 000	167 565 000	167 565 000
27016000706 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du folon	203 000 000	203 000 000	203 000 000
27016000705 Développer l'enseignement primaire dans la région du folon	204 266 208	204 266 208	204 266 208
26016001366 Développer l'enseignement préélémentaire dans la région dans la bagoue	60 000 000	60 000 000	60 000 000
26016001256 Développer l'enseignement primaire dans la région dans la bagoue	161 491 309	161 491 309	161 491 309
26016001102 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région dans la bagoue	60 000 000	60 000 000	60 000 000
25016001983 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du poro	165 652 580	165 652 580	165 652 580
25016001874 Développer l'enseignement primaire dans la région du poro	301 000 000	301 000 000	301 000 000
25016001596 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du poro	341 991 000	341 991 000	341 991 000
24016001230 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du tchologo	25 000 000	25 000 000	25 000 000
24016000941 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du tchologo	175 000 000	175 000 000	175 000 000
24016000940 Développer l'enseignement primaire dans la région du tchologo	202 700 000	202 700 000	202 700 000
23016002237 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du kabadougou	118 000 000	118 000 000	118 000 000
23016002180 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du kabadougou	30 000 000	30 000 000	30 000 000
23016001610 Développer l'enseignement primaire dans la région du kabadougou	277 500 000	277 500 000	277 500 000
18016002021 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du hambol	182 105 727	182 105 727	182 105 727
18016001898 Développer l'enseignement primaire dans la région du hambol	352 524 000	352 524 000	352 524 000
18016001669 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du hambol	143 057 000	143 057 000	143 057 000
17016001519 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du gbêkê	201 000 000	201 000 000	201 000 000
17016001331 Développer l'enseignement primaire dans la région du gbêkê	252 500 000	252 500 000	252 500 000
16016001270 Développer l'enseignement préélémentaire dans la région du moronou	30 000 000	30 000 000	30 000 000
16016001194 Développer l'enseignement primaire dans la région du moronou	150 000 000	150 000 000	150 000 000
16016000943 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du moronou	40 000 000	40 000 000	40 000 000
16016000942 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du moronou	300 000 000	300 000 000	300 000 000
15016000890 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région de l'iffou	400 500 000	400 500 000	400 500 000
15016000889 Développer l'enseignement primaire dans la région de l'iffou	239 000 000	239 000 000	239 000 000
14016000649 Développer l'enseignement primaire dans la région du n'zi	359 189 000	359 189 000	359 189 000
14016000601 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du n'zi	83 726 858	83 726 858	83 726 858
14016000532 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du n'zi	156 299 000	156 299 000	156 299 000
14016000531 Développer l'enseignement préélémentaire dans la région du n'zi	46 250 000	46 250 000	46 250 000
11016002203 Développer le premier cycle dans l'enseignement secondaire dans la région du bélier	151 500 000	151 500 000	151 500 000
11016001812 Développer l'enseignement primaire dans la région du bélier	349 500 000	349 500 000	349 500 000
11016001598 Développer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la région du bélier	138 288 969	138 288 969	138 288 969

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
2204033 Coordination du développement de l'enseignement dans les communes	9 553 255 353	9 378 840 400	9 378 840 400
4 Investissements	9 553 255 353	9 378 840 400	9 378 840 400
Trésor	9 553 255 353	9 378 840 400	9 378 840 400
79016000706 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la commune de Jacquerville	10 000 000	10 000 000	10 000 000
79016000665 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de dabou	45 000 000	45 000 000	45 000 000
79016000603 Développer l'enseignement primaire dans la commune de dabou	72 400 033	72 400 033	72 400 033
79016000602 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de Jacquerville	26 000 000	26 000 000	26 000 000
79016000601 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Jacquerville	5 984 000	5 984 000	5 984 000
78016001999 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Songon	40 032 000	40 032 000	40 032 000
78016001554 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Bingerville	161 055 123	161 055 123	161 055 123
78016001550 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'Anyama	35 900 000	35 900 000	35 900 000
78016001549 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de Songon	27 677 441	27 677 441	27 677 441
77016001159 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'Adzopé	9 527 765	9 527 765	9 527 765
77016001158 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'affery	8 800 000	8 800 000	8 800 000
77016001069 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'agou	33 224 000	33 224 000	33 224 000
77016000987 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune d'Adzopé	85 000 000	85 000 000	85 000 000
77016000983 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'akoupe	53 257 000	53 257 000	53 257 000
77016000982 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'Alépé	26 432 000	26 432 000	26 432 000
77016000981 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de yakasse-attobrou	10 000 000	10 000 000	10 000 000
77016000980 Développer l'enseignement primaire dans la commune de yakasse-attobrou	20 337 577	20 337 577	20 337 577
76016001548 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de sikensi	2 000 000	2 000 000	2 000 000
76016001543 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune d'azaguie	8 196 000	8 196 000	8 196 000
76016001524 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sikensi	34 500 000	34 500 000	34 500 000
76016001465 Développer l'enseignement primaire dans la commune de de tiassale	29 000 000	29 000 000	29 000 000
76016001313 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'azaguie	99 716 000	99 716 000	99 716 000
76016001282 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'agboville	104 996 891	104 996 891	104 996 891
76016001280 Développer l'enseignement primaire dans la commune de rubino	23 000 000	23 000 000	23 000 000
76016001107 Développer l'enseignement primaire dans la commune de de taabo	19 150 000	19 150 000	19 150 000
76016001105 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de n'douci	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76016001104 Développer l'enseignement primaire dans la commune de n'douci	22 000 000	22 000 000	22 000 000
71016001878 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tiapoum	42 500 000	42 500 000	42 500 000
71016001872 Développer l'enseignement primaire dans la commune de mafere	62 211 948	62 211 948	62 211 948
71016001697 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'aboisso	125 425 000	125 425 000	125 425 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
71016001696 Développer l'enseignement primaire dans la commune de grand-bassam	122 500 000	122 500 000	122 500 000
71016001555 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'adiake	9 786 000	9 786 000	9 786 000
71016001426 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bonoua	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71016001339 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune d'aboisso	26 037 000	26 037 000	26 037 000
71016001335 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'ayame	15 476 000	15 476 000	15 476 000
71016001334 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de bonoua	33 388 050	33 388 050	33 388 050
71016001329 Développer l'enseignement préélémentaire e la commune d'assinie mafia	26 000 000	26 000 000	26 000 000
71016001328 Développer l'enseignement primaire e la commune d'assinie mafia	16 633 000	16 633 000	16 633 000
62016001705 Développer l'enseignement primaire dans la commune de koun-fao	37 292 000	0	0
62016001511 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'assuefry	10 000 000	10 000 000	10 000 000
62016001468 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tanda	42 870 576	42 870 576	42 870 576
62016001256 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bondoukou	37 316 631	37 316 631	37 316 631
62016001254 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kouassi-datekro	29 990 000	29 990 000	29 990 000
62016001249 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de tanda	10 000 000	10 000 000	10 000 000
62016001247 Développer l'enseignement primaire dans la commune de transua	67 592 000	67 592 000	67 592 000
61016001026 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de bettie	15 000 000	15 000 000	15 000 000
61016001003 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de niable	45 000 000	45 000 000	45 000 000
61016000846 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bettie	35 966 000	35 966 000	35 966 000
61016000768 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'abengourou	113 916 000	113 916 000	113 916 000
61016000728 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune d'abengourou	35 000 000	35 000 000	35 000 000
61016000724 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'agnibilekrou	73 440 527	73 440 527	73 440 527
61016000721 Développer l'enseignement primaire dans la commune de niable	35 000 000	35 000 000	35 000 000
57016000555 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de sassandra	26 000 000	26 000 000	26 000 000
57016000470 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sassandra	62 506 324	62 506 324	62 506 324
57016000469 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de fresco	12 000 000	12 000 000	12 000 000
57016000468 Développer l'enseignement primaire dans la commune de fresco	41 000 000	41 000 000	41 000 000
56016001200 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de soubre	25 082 000	25 082 000	25 082 000
56016001178 Développer l'enseignement primaire dans la commune de gueyo	89 537 476	89 537 476	89 537 476
56016001177 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de meagui	25 000 000	25 000 000	25 000 000
56016001118 Développer l'enseignement primaire dans la commune de soubre	125 506 710	125 506 710	125 506 710
56016001108 Développer l'enseignement primaire dans la commune de mayo	24 004 044	24 004 044	24 004 044
56016001107 Développer l'enseignement primaire dans la commune de meagui	94 943 000	94 943 000	94 943 000
56016000951 Développer l'enseignement primaire dans la commune de buyo	22 580 000	22 580 000	22 580 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
56016000950 Développer l'enseignement primaire dans la commune de grand-zattry	9 852 000	9 852 000	9 852 000
56016000949 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la commune de grand-zattry	20 000 000	20 000 000	20 000 000
56016000946 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de mayo	10 000 000	10 000 000	10 000 000
55016001174 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tabou	10 000 000	10 000 000	10 000 000
55016001033 Développer l'enseignement primaire dans la commune de grand-bereby	100 885 746	100 885 746	100 885 746
55016001032 Développer l'enseignement primaire commune de san-pedro	250 000 000	0	0
55016000995 Développer l'enseignement primaire dans la commune de grabo	97 632 011	97 632 011	97 632 011
55016000846 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de grand-bereby	7 000 000	7 000 000	7 000 000
51016001347 Développer l'enseignement primaire dans la commune de zikisso	25 000 000	25 000 000	25 000 000
51016001050 Développer l'enseignement primaire dans la commune de guitry	20 000 000	20 000 000	20 000 000
51016000956 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de divo	19 000 000	19 000 000	19 000 000
51016000955 Développer l'enseignement primaire dans la commune de divo	122 148 000	122 148 000	122 148 000
51016000953 Développer l'enseignement primaire dans la commune de hire	45 000 000	45 000 000	45 000 000
51016000952 Développer l'enseignement primaire dans la commune dans lakota	21 799 000	21 799 000	21 799 000
43016000944 Développer l'enseignement primaire dans la commune de duékoué	83 000 000	83 000 000	83 000 000
43016000766 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de bangolo	26 033 000	26 033 000	26 033 000
43016000765 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bangolo	71 000 000	71 000 000	71 000 000
43016000764 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la commune de bangolo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
43016000763 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kouibli	46 475 000	46 475 000	46 475 000
43016000761 Développer l'enseignement primaire dans la commune de facobly	17 000 000	17 000 000	17 000 000
42016000914 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de guiglo	27 000 000	27 000 000	27 000 000
42016000892 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de tai	20 171 000	20 171 000	20 171 000
42016000891 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la commune de bloléquin	40 000 000	40 000 000	40 000 000
42016000731 Développer l'enseignement primaire dans la commune de guiglo	30 000 000	30 000 000	30 000 000
42016000727 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bloléquin	69 916 000	69 916 000	69 916 000
42016000726 Développer l'enseignement primaire dans la commune de toulepleu	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001832 Développer l'enseignement primaire dans la commune de gbonne	25 000 000	25 000 000	25 000 000
41016001763 Développer l'enseignement primaire dans la commune de danane	139 034 604	139 034 604	139 034 604
41016001750 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sangouine	3 500 000	3 500 000	3 500 000
41016001620 Développer l'enseignement primaire dans la commune de biankouma	19 000 000	19 000 000	19 000 000
41016001519 Développer l'enseignement primaire dans la commune de man	94 000 000	94 000 000	94 000 000
41016001503 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de bin-houye	7 526 867	7 526 867	7 526 867
41016001293 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bin-houye	51 000 000	51 000 000	51 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
41016001290 Développer l'enseignement primaire dans la commune de logouale	67 406 000	67 406 000	67 406 000
41016001287 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sipilou	8 000 000	8 000 000	8 000 000
41016001286 Développer l'enseignement primaire dans la commune de zouan-hounien	86 110 493	86 110 493	86 110 493
37016001160 Développer l'enseignement primaire dans la commune de mankono	70 000 000	70 000 000	70 000 000
37016001123 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sarhala	25 269 156	25 269 156	25 269 156
37016000931 Développer l'enseignement primaire dans la commune de dianra	35 000 000	35 000 000	35 000 000
37016000930 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kounahiri	33 616 000	33 616 000	33 616 000
37016000927 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kongasso	108 440 707	108 440 707	108 440 707
36016001566 Développer l'enseignement primaire dans la commune de morondo	10 000 000	10 000 000	10 000 000
36016001511 Développer l'enseignement primaire dans la commune de worofla	31 000 000	31 000 000	31 000 000
36016001373 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la commune de sifie	10 000 000	10 000 000	10 000 000
36016001207 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de sifie	4 500 000	4 500 000	4 500 000
36016001188 Développer l'enseignement primaire dans la commune de djibrosso	39 698 000	39 698 000	39 698 000
36016001115 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de djibrosso	8 000 554	8 000 554	8 000 554
36016001112 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kani	15 652 133	15 652 133	15 652 133
36016001111 Développer l'enseignement primaire dans la commune de massala	44 500 000	44 500 000	44 500 000
36016001108 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sifie	29 500 000	29 500 000	29 500 000
35016001122 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bouafle	50 500 000	50 500 000	50 500 000
35016001114 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sinfra	65 556 953	0	0
35016001013 Développer l'enseignement primaire dans la commune de gohitafila	67 421 000	67 421 000	67 421 000
35016000835 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bonon	63 419 000	63 419 000	63 419 000
35016000830 Développer l'enseignement primaire dans la commune de zuenoula	57 000 000	57 000 000	57 000 000
32016001094 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Gagnoa	62 000 000	62 000 000	62 000 000
32016001042 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'oume	33 275 000	33 275 000	33 275 000
32016000932 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de ouragahio	50 000 000	50 000 000	50 000 000
32016000881 Développer l'enseignement primaire dans la commune de diegonefla	23 418 000	23 418 000	23 418 000
32016000877 Développer l'enseignement primaire dans la commune de ouragahio	35 000 000	35 000 000	35 000 000
31016001563 Développer l'enseignement primaire dans la commune de vavoua	60 762 000	60 762 000	60 762 000
31016001479 Développer l'enseignement primaire dans la commune de gboguhé	47 178 000	47 178 000	47 178 000
31016001478 Développer l'enseignement primaire dans la commune de saïoua	61 662 000	61 662 000	61 662 000
31016001195 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de dalao	69 000 000	69 000 000	69 000 000
31016001194 Développer l'enseignement primaire dans la commune de dalao	167 904 233	167 904 233	167 904 233
31016001193 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bédiala	30 668 000	30 668 000	30 668 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
31016001188 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'issia	55 000 000	55 000 000	55 000 000
28016000890 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de doropo	14 500 000	14 500 000	14 500 000
28016000889 Développer l'enseignement primaire dans la commune de téhini	37 549 424	37 549 424	37 549 424
28016000725 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bouna	18 000 000	18 000 000	18 000 000
28016000722 Développer l'enseignement primaire dans la commune de nassian	45 000 000	45 000 000	45 000 000
27016000900 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tienko	19 000 000	19 000 000	19 000 000
27016000810 Développer l'enseignement primaire dans la commune de minignan	29 000 000	29 000 000	29 000 000
27016000699 Développer l'enseignement primaire dans la commune de goulia	35 000 000	35 000 000	35 000 000
26016001364 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tengrela	31 181 000	31 181 000	31 181 000
26016001267 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kouto	20 701 000	20 701 000	20 701 000
26016001265 Développer l'enseignement primaire dans la commune de gbon	36 740 052	36 740 052	36 740 052
26016001185 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de tengrela	1 500 000	1 500 000	1 500 000
26016001095 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kanakono	26 168 000	26 168 000	26 168 000
26016001091 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kolia	45 291 246	45 291 246	45 291 246
25016002248 Développer l'enseignement primaire dans la commune de dikodougou	16 600 000	16 600 000	16 600 000
25016002207 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de tioroniaradougou	8 900 000	8 900 000	8 900 000
25016002172 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sirasso	64 939 000	64 939 000	64 939 000
25016001981 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la commune de niofoin	33 832 454	33 832 454	33 832 454
25016001979 Développer l'enseignement primaire dans la commune de guiembe	30 391 303	30 391 303	30 391 303
25016001735 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sinematiali	24 000 000	24 000 000	24 000 000
25016001694 Développer l'enseignement primaire dans la commune de m'bengue	8 995 100	8 995 100	8 995 100
25016001594 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Korhogo	197 224 000	197 224 000	197 224 000
25016001592 Développer l'enseignement primaire dans la commune de napieledougou	21 800 000	21 800 000	21 800 000
25016001589 Développer l'enseignement primaire dans la commune de niofoin	23 500 000	23 500 000	23 500 000
25016001585 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tioroniaradougou	9 000 000	9 000 000	9 000 000
25016001583 Développer l'enseignement primaire dans la commune de karakoro	42 715 000	42 715 000	42 715 000
25016001581 Développer l'enseignement primaire dans la commune de komborodougou	23 147 229	23 147 229	23 147 229
25016001580 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de sinematiali	8 999 730	8 999 730	8 999 730
24016001250 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de nielle	16 000 000	16 000 000	16 000 000
24016001168 Développer l'enseignement primaire dans la commune de nielle	49 000 000	49 000 000	49 000 000
24016001160 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Ferkessédougou	115 667 000	115 667 000	115 667 000
24016001054 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Kong	54 000 000	54 000 000	54 000 000
24016001051 Développer l'enseignement primaire dans la commune de ouangolodougou	42 000 923	42 000 923	42 000 923

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
24016001050 Développer l'enseignement primaire dans la commune de diawala	74 000 000	74 000 000	74 000 000
24016001001 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de diawala	22 000 000	22 000 000	22 000 000
24016000938 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de koumbala	5 629 656	5 629 656	5 629 656
24016000935 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de Kong	27 000 000	27 000 000	27 000 000
23016001965 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de seguela	55 000 000	55 000 000	55 000 000
23016001878 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de samatiguila	26 043 000	26 043 000	26 043 000
23016001806 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Bako	15 840 000	15 840 000	15 840 000
23016001608 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'Odienné	92 000 000	92 000 000	92 000 000
23016001607 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de Bako	14 000 000	14 000 000	14 000 000
23016001605 Développer l'enseignement primaire dans la commune de dioulatiedougou	76 700 000	76 700 000	76 700 000
23016001603 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tieme	51 684 000	51 684 000	51 684 000
23016001600 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de seydougou	17 376 000	17 376 000	17 376 000
23016001597 Développer l'enseignement primaire dans la commune de seguelon	33 473 000	33 473 000	33 473 000
23016001593 Développer l'enseignement primaire dans la commune de seguela	59 926 000	59 926 000	59 926 000
22016001202 Développer l'enseignement primaire dans la commune de borotou	10 000 000	10 000 000	10 000 000
22016001066 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de touba	10 000 000	10 000 000	10 000 000
22016001063 Développer l'enseignement primaire dans la commune de ouaninou	53 913 000	53 913 000	53 913 000
22016000875 Développer l'enseignement primaire dans la commune de touba	21 600 000	216 000 000	216 000 000
22016000872 Développer l'enseignement primaire dans la commune de booko	15 966 000	0	0
22016000870 Développer l'enseignement primaire dans la commune de koro	24 000 000	24 000 000	24 000 000
22016000867 Développer l'enseignement primaire dans la commune de quinteguella	60 404 000	60 404 000	60 404 000
18016002264 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune niakaramadougou	17 000 000	17 000 000	17 000 000
18016002023 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de foubolo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
18016001931 Développer l'enseignement primaire dans la commune tortiya	53 850 000	53 850 000	53 850 000
18016001847 Développer l'enseignement primaire dans la commune de satama-sokoro	17 150 000	17 150 000	17 150 000
18016001846 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tafire	65 000 000	65 000 000	65 000 000
18016001685 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de katiola	8 000 000	8 000 000	8 000 000
18016001683 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bassawa	27 500 000	27 500 000	27 500 000
18016001681 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bonieredougou	10 067 000	10 067 000	10 067 000
18016001680 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Dabakala	29 000 000	29 000 000	29 000 000
18016001678 Développer l'enseignement primaire dans la commune de foubolo	58 708 514	58 708 514	58 708 514
18016001675 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la commune de fronan	14 172 000	14 172 000	14 172 000
18016001674 Développer l'enseignement primaire dans la commune niakaramadougou	2 500 000	2 500 000	2 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
18016001672 Développer l'enseignement primaire dans la commune de satama-sokoura	28 000 000	28 000 000	28 000 000
18016001666 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la commune de tafire	10 000 000	10 000 000	10 000 000
17016001619 Développer l'enseignement primaire dans la commune de djebonoua	22 500 000	22 500 000	22 500 000
17016001617 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de sakassou	10 156 000	10 156 000	10 156 000
17016001610 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bodokro	25 000 000	25 000 000	25 000 000
17016001493 Développer l'enseignement non défini par niveau dans la commune de beoumi	30 000 000	30 000 000	30 000 000
17016001492 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de bodokro	10 000 000	10 000 000	10 000 000
17016001477 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bouake	60 000 000	60 000 000	60 000 000
17016001423 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de bouake	50 000 000	50 000 000	50 000 000
17016001340 Développer l'enseignement primaire dans la commune de botro	40 000 000	40 000 000	40 000 000
17016001338 Développer l'enseignement primaire dans la commune de diabo	46 513 902	46 513 902	46 513 902
17016001337 Développer l'enseignement primaire dans la commune de beoumi	12 387 000	12 387 000	12 387 000
17016001336 Développer l'enseignement primaire dans la commune de sakassou	17 665 000	17 665 000	17 665 000
17016001275 Développer l'enseignement primaire dans la commune de brobo	69 000 000	69 000 000	69 000 000
16016001271 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de m'batto	26 000 000	26 000 000	26 000 000
16016001236 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'anoumaba	32 448 728	32 448 728	32 448 728
16016001047 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tiemelekro	14 000 000	14 000 000	14 000 000
16016001001 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'arrah	28 410 432	28 410 432	28 410 432
16016000902 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de bongouanou	20 000 000	20 000 000	20 000 000
16016000901 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bongouanou	39 500 000	39 500 000	39 500 000
16016000898 Développer l'enseignement primaire dans la commune de m'batto	48 000 000	48 000 000	48 000 000
15016000977 Développer l'enseignement primaire dans la commune de daoukro	45 241 000	45 241 000	45 241 000
15016000854 Développer l'enseignement primaire dans la commune d'etrokro	29 000 000	29 000 000	29 000 000
15016000852 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de m'bahiakro	29 500 000	29 500 000	29 500 000
15016000851 Développer l'enseignement primaire dans la commune de m'bahiakro	6 000 000	6 000 000	6 000 000
15016000850 Développer l'enseignement primaire dans la commune de ouelle	29 981 000	29 981 000	29 981 000
15016000848 Développer l'enseignement primaire dans la commune de priko	7 000 000	7 000 000	7 000 000
14016000710 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kouassi-kouassikro	29 000 000	29 000 000	29 000 000
14016000619 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de dimbokro	8 000 000	8 000 000	8 000 000
14016000511 Développer l'enseignement primaire dans la commune de bocanda	60 000 000	60 000 000	60 000 000
14016000510 Développer l'enseignement primaire dans la commune de dimbokro	33 000 000	33 000 000	33 000 000
11016002115 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de djekanou	19 992 066	19 992 066	19 992 066
11016001915 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de toumodi	8 700 000	8 700 000	8 700 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22040 Décentralisation	150 285 002 571	120 295 459 966	136 394 862 295
11016001869 Développer l'enseignement primaire dans la commune de didievi	69 055 365	69 055 365	69 055 365
11016001533 Développer l'enseignement primaire dans la commune de Yamoussoukro	295 498 656	295 498 656	295 498 656
11016001529 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de didievi	34 000 000	34 000 000	34 000 000
11016001528 Développer l'enseignement primaire dans la commune de djekanou	15 008 000	15 008 000	15 008 000
11016001526 Développer l'enseignement préélémentaire dans la commune de kokumbo	30 010 000	30 010 000	30 010 000
11016001525 Développer l'enseignement primaire dans la commune de kokumbo	76 990 000	76 990 000	76 990 000
11016001524 Développer l'enseignement primaire dans la commune de tiebissou	44 437 000	44 437 000	44 437 000
11016001521 Développer l'enseignement primaire dans la commune de toumodi	5 300 000	5 300 000	5 300 000
2204034 Coordination du développement de la protection sociale dans les districts autonomes	30 000 000	30 000 000	29 700 000
4 Investissements	30 000 000	30 000 000	29 700 000
Trésor	30 000 000	30 000 000	29 700 000
11016001815 Développer la lutte contre le chômage dans le district de yakro	20 000 000	20 000 000	19 700 000
11016001535 Protéger les familles et les enfants dans le district de yakro	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2204035 Coordination du développement de la protection sociale dans les régions	213 058 000	213 058 000	213 058 000
4 Investissements	213 058 000	213 058 000	213 058 000
Trésor	213 058 000	213 058 000	213 058 000
62016001714 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la région de gontougo	25 000 000	25 000 000	25 000 000
51016001156 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la région du loh-djiboua	17 000 000	17 000 000	17 000 000
43016000760 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la région du guemon	28 058 000	28 058 000	28 058 000
28016000885 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la protection sociale dans la région du bounkani	50 000 000	50 000 000	50 000 000
28016000824 Développer le logement dans le cadre de la protection sociale dans la région du bounkani	69 000 000	69 000 000	69 000 000
18016001600 Développer la lutte contre le chômage dans la région du hambol	24 000 000	24 000 000	24 000 000
2204036 Coordination du développement de la protection sociale dans les communes	71 731 161	71 731 161	71 731 161
4 Investissements	71 731 161	71 731 161	71 731 161
Trésor	71 731 161	71 731 161	71 731 161
41016001603 Développer la prise en charge des malades dans la commune de danane	5 567 000	5 567 000	5 567 000
41016001493 Développer la prise en charge des personnes âgées dans la commune de man	10 000 000	10 000 000	10 000 000
41016001321 Développer la prise en charge des personnes invalides dans la commune de man	19 162 000	19 162 000	19 162 000
31016001203 Protéger les familles et les enfants dans la commune de bédiala	10 000 000	10 000 000	10 000 000
24016000956 Protéger les familles et les enfants dans la commune de Kong	27 002 161	27 002 161	27 002 161
2204038 Appui pour le développement des collectivités	0	900 000 000	3 400 000 000
4 Investissements	0	900 000 000	3 400 000 000
Trésor	0	900 000 000	3 400 000 000
78016001838 Provision pour investissement des collectivités territoriales	0	900 000 000	3 400 000 000

II.2.4. Programme 4 : Administration territoriale et identification

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Administration territoriale et identification	Action 4.1: Renforcement et amélioration de l'offre de service de l'administration du territoire
	Action 4.2: Modernisation du processus d'identification des populations
	Action 4.3: Renforcement de l'encadrement de la vie culturelle et promotion de la laïcité de l'Etat

III.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Administration territoriale et identification						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Renforcer les capacités opérationnelles des autorités préfectorales	Taux d'autorités préfectorales bénéficiant de baux administratifs	93,80%	100%	100%	100%	(Nombre d'autorités préfectorales ayant bénéficié de baux administratifs / Nombre total d'autorités préfectorales à logger) X 100 Nombre total d'autorités préfectorales à logger en 2022 est fixé à 452 Sources : Rapports d'activités DGAT / DAF
	Taux d'autorités préfectorales dotées en véhicules de commandement	77%	90%	92%	95%	(Nombre d'autorités préfectorales dotées en véhicules de commandement / Nombre total d'autorités préfectorales) X 100 Source : Rapport d'activités DGAT
OS 2 : Assurer un fonctionnement optimal des services de l'Etat-Civil et de l'identification	Taux d'enrôlement	61,6%	90%	97%	97%	(Nombre de personnes enrôlées / Population cible) X 100 Source : Rapport d'activités ONECI
	Taux de production de titres d'identité (CNI)	64,6%	75%	85%	90%	(Nombre de titres produits / Nombres de personnes enrôlées) X 100 Source : Rapport d'activités ONECI
	Taux de déploiement de la solution de l'Etat-Civil	24%	60%	100%	100%	(Nombre de centres et bureaux d'Etat-Civil pourvus de la solution / Nombre total de centres et bureaux d'Etat-Civil) X 100 Le nombre total de bureaux d'Etat Civil est fixé à 1500 Source : Rapport d'activités ONECI
	Taux de déploiement de la solution Flux migratoire	-	15%	25%	25%	(Nombre de postes frontières équipés en solution flux migratoire / Nombre total de postes frontières) X 100 Le nombre total de postes frontières : 27 Source : Rapport d'activités ONECI
OS 3 : Renforcer l'encadrement de la vie culturelle et promouvoir la laïcité de l'Etat	Taux de rencontres de sensibilisations avec les guides religieux à la cohésion sociale	-	50%	75%	80%	(Nombre de rencontres de sensibilisations sur la cohésion sociale avec les guides religieux effectuées / Nombre total de rencontres de sensibilisations avec les guides religieux prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DG Cultes
	Taux de demandes d'attestations d'existence légale traités	85,71%	90,11%	95%	98%	(Nombre de demandes d'attestations d'existence légale traités / Nombre total de demande d'attestations) X 100 Source : Rapport d'activités DG Cultes
	Taux de pèlerinages encadrés	92,30%	100%	100%	100%	(Nombre de pèlerinages encadrés / Nombre de pèlerinages planifiés) X 100 Source : Rapport d'activités DG Cultes

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
Dépenses de personnel	53 656 226 122	55 212 965 006	56 816 406 056
Dépenses en biens et services	3 969 900 506	4 354 116 162	4 545 064 960
Transferts	9 467 882 605	10 358 438 033	10 541 784 693
Investissements	15 461 114 737	16 169 885 263	15 011 800 001
Trésor	5 332 114 737	16 169 885 263	15 011 800 001
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	10 129 000 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
2204101 Renforcement et amélioration de l'offre de service de l'administration du territoire	60 220 806 085	71 802 031 151	73 529 335 737
1 Personnel	51 956 226 122	53 512 965 006	55 116 406 056
11016001689 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département de Tiébissou	1 620 000	1 620 000	1 620 000
15016000901 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département de Prikro	540 000	540 000	540 000
18016002236 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département de Katiola	579 900	579 900	579 900
23016002163 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de la Région du Denguélé (Odienné)	810 000	810 000	810 000
77016001122 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département d'Akoupé	61 380 104	61 380 104	61 380 104
78016001632 Veiller au paiement de la solde des personnels de l'Administration du Territoire	51 891 296 118	53 448 035 002	55 051 476 052
2 Biens et services	3 932 465 226	4 223 180 882	4 401 129 680
11016001600 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiébissou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001601 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Attiégouakro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001602 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bonikro (Djékanou)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001603 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Molonou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001604 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Molonou-Blé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001605 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lolobo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001606 Coordonner les activités de développement dans le Département de Attiégouakro	9 000 000	9 200 000	9 250 000
11016001607 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kpouebo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001608 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toumodi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001609 Coordonner les activités de développement dans le Département de Didiévi	9 000 000	9 200 000	9 250 000
11016001688 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Angoda	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
11016001770 Coordonner les activités de développement dans le Département de Toumodi	11 000 000	11 200 000	11 250 000
11016001783 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakpabo-Sakassou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001784 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kokumbo	4 414 232	4 564 232	4 614 232
11016001785 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kossou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001804 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001834 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Raviart (Didiévi)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001914 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Didievi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001919 Coordonner les activités de développement dans le Département de Yamoussoukro	10 360 706	10 560 706	10 610 706
11016001924 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lomokankro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016001925 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tiébissou	9 900 000	10 100 000	10 150 000
11016002164 Coordonner les activités de développement dans le Département de Djékanou	9 000 000	9 200 000	9 250 000
11016002167 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boli (Didiévi)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
11016002195 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tié-N'dékro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000535 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dimbokro	11 092 041	11 292 041	11 342 041
14016000536 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouassi-kouassikro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000537 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kouassi-Kouassikro	9 000 000	9 200 000	9 250 000
14016000591 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bocanda	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000592 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bengassou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000593 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dimbokro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000594 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Djangokro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000597 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'Zékrézéssou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000603 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Mékro (Kouassi-Kouassikro)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000621 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouadioblékro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000645 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bocanda	9 000 000	9 200 000	9 250 000
14016000713 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Abigui (Dimbokro)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
14016000718 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nofou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016000892 Coordonner les activités de développement dans le Département de M'Bahiakro	9 000 000	9 200 000	9 250 000
15016000893 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de M'Bahiakro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016000894 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Nafana (Pikro)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016000895 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Famienkro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016000896 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koffi-Amonkro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016000897 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bongéra	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016000898 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ettrokro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016000899 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ananda	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016000900 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Pikro	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
15016000991 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Daoukro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016000992 Coordonner les activités de développement dans le Département de Prikro	9 502 781	9 702 781	9 752 781
15016001065 Coordonner les activités de développement dans le Département de Daoukro	9 000 000	9 200 000	9 250 000
15016001088 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Anianou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016001210 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouélé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016001234 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Samanza	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15016001235 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kondoussou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
15036000001 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ouélé	9 000 000	9 200 000	9 250 000
16016000945 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Assahara	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016000946 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiémélékro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016000993 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'Guessankro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016000996 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bongouanou	11 000 000	11 200 000	11 250 000
16016001066 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Arrah	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016001067 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de assié-Koumassi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016001068 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bouandougou (Mankono)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016001071 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bongouanou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016001075 Coordonner les activités de développement dans le Département de Arrah	9 000 000	9 200 000	9 250 000
16016001082 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Andé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016001142 Coordonner les activités de développement dans le Département de M'Batto	9 000 000	9 200 000	9 250 000
16016001151 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kotobi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016001168 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Anoumaba	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016001274 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'Guessankro (Béoumi)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
16016001297 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de M'Batto	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001343 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Languibonou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001344 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Béoumi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001345 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Botro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001346 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djébonoua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001347 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Dibri-Asrikro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001348 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bouaké	11 000 000	11 200 000	11 250 000
17016001374 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djékanou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001392 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Brobo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001393 Coordonner les activités de développement dans le Département de Béoumi	9 000 000	9 200 000	9 250 000
17016001407 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sakassou	11 000 000	11 200 000	11 250 000
17016001426 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ando-Kékrénou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001508 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diabo	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
17016001516 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bodokro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001521 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ayaou-Sran	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001652 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kondrobo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001733 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toumodi-Sakassou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001734 Coordonner les activités de développement dans le Département de Botro	9 000 000	9 200 000	9 250 000
17016001786 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sakassou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001858 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Lolobo (Béoumi)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
17016001862 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Marabadjassa Béoumi)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001686 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Niédiékaha	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001687 Coordonner les activités de développement dans le Département de Katiola	11 535 240	11 735 240	11 785 240
18016001688 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Foubolo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001689 Coordonner les activités de développement dans le Département de Niakara	9 000 000	9 200 000	9 250 000
18016001690 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sokala-Sobara	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001691 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Timbé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001692 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dabakala	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001693 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tortiya	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001694 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dabakala	9 000 000	9 200 000	9 250 000
18016001843 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Satama-Sokoro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001900 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tafiré	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001935 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niakaramadougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016001949 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de arikokaha	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016002034 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Niéméné (Dabakala)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016002047 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boniérédougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016002048 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Badikaha	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016002074 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Satama-Sokoura	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016002203 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fronan	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016002205 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Katiola	4 104 852	4 254 852	4 304 852
18016002220 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bassawa	4 104 852	4 254 852	4 304 852
22011100003 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dioman	4 104 852	4 254 852	4 304 852
22016000876 Coordonner les activités de développement dans le Département de Touba	10 400 000	10 600 000	10 650 000
22016000877 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
22016000878 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guintéguéla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
22016000879 Coordonner les activités de développement dans le Département de Koro	9 000 000	9 200 000	9 250 000
22016000880 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Manhandougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
22016000912 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koonan	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
22016000991 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouaninou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
22016000992 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nikosso	4 104 852	4 254 852	4 304 852
22016000997 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Saboudougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
22016001057 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Booko	4 104 852	4 204 852	4 254 852
22016001061 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Founbesso	4 104 852	4 204 852	4 254 852
22016001146 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Borotou	4 104 852	4 204 852	4 254 852
22016001172 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ouaninou	9 000 000	9 200 000	9 250 000
22016001221 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbelo	4 104 852	4 204 852	4 254 852
22016001222 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Santa	4 104 852	4 204 852	4 254 852
22016001290 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gouekan	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001612 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Samago	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001613 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbéléban	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001614 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiémé	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001615 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bougouso (Odienné)	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001619 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Seydougou	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001620 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'Goloblasso	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001621 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Samatiguila	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001622 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kimirila-Sud (Samatiguila)	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001633 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Fengolo (Madinani)	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001832 Coordonner les activités de développement dans le Département de Samatiguila	9 000 000	9 200 000	9 250 000
23016001833 Coordonner les activités de développement dans le Département de Séguélon	9 000 000	9 200 000	9 250 000
23016001856 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doulatiédougou	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016001887 Coordonner les activités de développement dans le Département de Madinani	9 000 000	9 200 000	9 250 000
23016001900 Coordonner les activités de développement dans le Département de Odienné	11 749 660	11 949 660	11 999 660
23016001960 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Séguélon	4 104 852	4 254 852	4 304 852
23016002078 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Odienné	4 104 852	4 254 852	4 304 852
23016002079 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Madinani	4 104 852	4 254 852	4 304 852
23016002104 Coordonner les activités de développement dans le Département de Gbéléban	9 000 000	9 200 000	9 250 000
23016002172 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gbongaha	4 104 852	4 204 852	4 254 852
23016002181 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bako	4 804 852	4 904 852	4 954 852
24016000944 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ouangolodougou	9 000 000	9 200 000	9 250 000
24016000945 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diawala	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016000946 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ferkessedougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016000947 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niellé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016001075 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Nafana	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
24016001157 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouangolodougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016001185 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kaouara	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016001187 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Toumoukoro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016001203 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kong	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016001241 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ferkessédougou	11 000 000	11 200 000	11 250 000
24016001253 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koumbala	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016001282 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Togoniéré	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016001283 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sikolo (Kong)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016001291 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bilimono	4 104 852	4 254 852	4 304 852
24016001303 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kong	9 000 000	9 200 000	9 250 000
25016001621 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kombolokoura	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001622 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Katogo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001623 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Lataha	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001624 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sédiogo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001625 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Nafoun	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001626 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Komborodougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001627 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sirasso	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001628 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sinématiali	9 000 000	9 200 000	9 250 000
25016001631 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001632 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kanoroba	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001633 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dikodougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001692 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Dassougbokho	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001717 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Katiali	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001724 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kagbolodougou (Sinématiali)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001725 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Boron	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001814 Coordonner les activités de développement dans le Département de M'Bengué	9 000 000	9 200 000	9 250 000
25016001852 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Napié	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001853 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tioroniaradougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001854 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niofoin	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001857 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'Ganon	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001875 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guiembé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001876 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de M'Bengué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001877 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Koni (Korhogo)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001902 Coordonner les activités de développement dans le Département de Korhogo	11 000 000	11 200 000	11 250 000
25016001963 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sinématiali	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
25016001964 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Karakoro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016001975 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kiémou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016002180 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Korhogo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016002183 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dikodougou	9 000 000	9 200 000	9 250 000
25016002185 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sohoun	4 104 852	4 254 852	4 304 852
25016002250 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bahouakaha (Sinématiali)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001128 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Baya	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001129 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kanakono	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001130 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Papara	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001131 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sianhala	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001132 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kouto	9 000 000	9 200 000	9 250 000
26016001176 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kasséré	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001177 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbon	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001258 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tengréla	9 000 000	9 200 000	9 250 000
26016001262 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouto	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001263 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Siempurgo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001277 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boundiali	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001278 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tengréla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001348 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ganaoni	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001386 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Blességué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001461 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Débété	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001492 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kolia	4 104 852	4 254 852	4 304 852
26016001539 Coordonner les activités de développement dans le Département de Boundiali	11 000 000	11 200 000	11 250 000
27016000720 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Minignan	4 104 852	4 254 852	4 304 852
27016000724 Coordonner les activités de développement dans le Département de Minigan	11 000 000	11 200 000	11 250 000
27016000766 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kaniasso	9 000 000	9 200 000	9 250 000
27016000811 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mahandiana-Sokourani	4 104 852	4 254 852	4 304 852
27016000864 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de tienko	4 104 852	4 254 852	4 304 852
27016000875 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kimbirila-Nord	4 104 852	4 254 852	4 304 852
27016000877 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kaniasso	4 104 852	4 254 852	4 304 852
27016000878 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Goulia	4 104 852	4 254 852	4 304 852
27016000965 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sokoro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000740 Coordonner les activités de développement dans le Département de Nassian	9 000 000	9 200 000	9 250 000
28016000741 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sominassé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000742 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bouna	11 000 000	11 200 000	11 250 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
28016000743 Coordonner les activités de développement dans le Département de Téhini	9 000 000	9 200 000	9 250 000
28016000744 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nassian	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000745 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouna	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000775 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Téhini	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000778 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Touba	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000779 Coordonner les activités de développement dans le Département de Doropo	9 000 000	9 200 000	9 250 000
28016000828 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tougbo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000829 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Youndouo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000830 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gogo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000882 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bouko	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000975 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kotouba	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000989 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doropo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016000990 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Niamoué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016001009 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ondéfidouo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
28016001013 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Danoa	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001222 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gonaté	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001223 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guessabo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001224 Coordonner les activités de développement dans le Département de Issia	9 000 000	9 200 000	9 250 000
31016001225 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gadouan	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001228 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dania	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001229 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tapégoua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001288 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nahio	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001364 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Daloa	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001381 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boguedia	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001383 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Vavoua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001384 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bédiala	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001385 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gboguhé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001386 Coordonner les activités de développement dans le Département de Daloa	11 000 000	11 200 000	11 250 000
31016001468 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zaïbo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001475 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Iboguhé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001476 Coordonner les activités de développement dans le Département de Vavoua	9 000 000	9 200 000	9 250 000
31016001496 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Saïoua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001509 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Namané (Issia)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001510 Coordonner les activités de développement dans le Département de Zoukougbeu	9 000 000	9 200 000	9 250 000
31016001516 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Seitifla	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
31016001626 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zoukougbeu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001668 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gregbeu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001669 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Issia	4 104 852	4 254 852	4 304 852
31016001736 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Domangbeu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016000884 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dignago	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016000900 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yopohué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016000901 Coordonner les activités de développement dans le Département de Gagnoa	11 000 000	11 200 000	11 250 000
32016000902 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tonla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016000903 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oumé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016000907 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Galébré	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016000946 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guépahouo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016001032 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dahiépa-Kehi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016001082 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diegonéfla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016001088 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sérihio	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016001089 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouragahio	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016001119 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bayota	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016001170 Coordonner les activités de développement dans le Département de Oumé	9 000 000	9 200 000	9 250 000
32016001220 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guiberoua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016001256 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gagnoa	4 104 852	4 254 852	4 304 852
32016001259 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gnagbodougnoa	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35013300006 Coordonner les activités de développement dans le Département de Zouénoula	9 000 000	9 200 000	9 250 000
35016000839 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Pakouabo (Bouaké)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016000854 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zaguiéta	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016000858 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Iriéfla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016000947 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gohitafla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016000948 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tibéïta	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016000952 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bazré	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016000953 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouaflé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016000955 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bouaflé	11 000 000	11 200 000	11 250 000
35016000958 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Maminigui (Zuenoula)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016000961 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sinfra	9 000 000	9 200 000	9 250 000
35016001006 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bonon	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016001012 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'douffoukankro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016001026 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouétinfla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zanzra	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
35016001124 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zuénoula	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016001126 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbégbéssou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016001174 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Vouebouboula	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016001178 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sinfra	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35016001186 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kanzra	4 104 852	4 254 852	4 304 852
35036000001 Coordonner les activités de développement dans le département de Bonon	9 000 000	9 200 000	9 250 000
35036000002 Coordonner les activités de développement dans le département de Gohitafla	9 000 000	9 200 000	9 250 000
36016001141 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sifé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001181 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bobi (Séguéla)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001200 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Morondo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001213 Coordonner les activités de développement dans le Département de Séguéla	11 000 000	11 200 000	11 250 000
36016001258 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Diarabana (Séguéla)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001284 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kani	9 000 000	9 200 000	9 250 000
36016001290 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djibrosso	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001291 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dualla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001292 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Fadiadougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001403 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kani	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001410 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Massala	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001466 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kamalo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001467 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Séguéla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
36016001520 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Worofla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
37016000944 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sarhala	4 104 852	4 254 852	4 304 852
37016000948 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kounahiri	4 104 852	4 254 852	4 304 852
37016000949 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tieningboué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
37016000964 Coordonner les activités de développement dans le Département de Mankono	9 000 000	9 200 000	9 250 000
37016000965 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Dianra-Village	4 104 852	4 254 852	4 304 852
37016001089 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mankono	4 104 852	4 254 852	4 304 852
37016001126 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kounahiri	9 000 000	9 200 000	9 250 000
37016001154 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mahandallah	4 104 852	4 254 852	4 304 852
37016001263 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dianra	9 000 000	9 200 000	9 250 000
37016001301 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dianra	4 104 852	4 254 852	4 304 852
37016001302 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kongasso	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41011100002 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Goudouko	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016000001 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Yorodougou (Sipilou)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001301 Coordonner les activités de développement dans le Département de Zouan-Hounien	9 000 000	9 200 000	9 250 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
41016001302 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sangouiné	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001303 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gbangbegouiné-Yati	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001311 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Man	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001334 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ziogouiné	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001335 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Zonneu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001336 Coordonner les activités de développement dans le Département de Biankouma	9 000 000	9 200 000	9 250 000
41016001337 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Daleu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001338 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gbon-Houyé (Danané)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001339 Coordonner les activités de développement dans le Département de Danané	9 000 000	9 200 000	9 250 000
41016001340 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Blapleu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001364 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gbangbéguiné	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001440 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gouiné (Biankouma)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001484 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Téapleu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001510 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Yapleu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001586 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Podiagouiné	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001593 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sipilou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001594 Coordonner les activités de développement dans le Département de Man	11 000 000	11 200 000	11 250 000
41016001596 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Danané	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001611 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kpata	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001630 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Biankouma	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001637 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Zagoué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001642 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kouan-Houlé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001653 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bogouiné	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001732 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Goulaleu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001757 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sipilou	9 000 000	9 200 000	9 250 000
41016001760 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sandougou-soba (Man)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001774 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Santa	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001779 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Logoualé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001781 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Banneu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001811 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbonné	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001817 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zouan-Hounien	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001827 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mahapleu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001830 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Séileu (Danané)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001841 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Taabo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
41016001904 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yelleu	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
42016000736 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiobly	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000737 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kaadé (Guiglo)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000749 Coordonner les activités de développement dans le Département de Taï	9 000 000	9 200 000	9 250 000
42016000750 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zéaglo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000751 Coordonner les activités de développement dans le Département de Guiglo	11 000 000	11 200 000	11 250 000
42016000752 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bakoubly	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000828 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zagné	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000831 Coordonner les activités de développement dans le Département de Toulepleu	9 000 000	9 200 000	9 250 000
42016000890 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Méo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000896 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Taï	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000897 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guiglo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000898 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doké	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000905 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toulepleu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016000906 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bolequin	9 000 000	9 200 000	9 250 000
42016001022 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Péhé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016001023 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bolequin	4 104 852	4 254 852	4 304 852
42016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tinhou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000771 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bangolo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000772 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guéhieby	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000773 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kahin-Zarabaon	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000774 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Duékoué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000775 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kouibli	9 000 000	9 200 000	9 250 000
43016000776 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000777 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ouyably-Gnondrou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000778 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouibly	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000779 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Totrodou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000791 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bangolo	9 000 000	9 200 000	9 250 000
43016000792 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Zou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000793 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Béoué-Zibiao	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000797 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Guinglo-Tahouaké	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000798 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nidrou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000799 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bléniméouin	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000800 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fakobly	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000801 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tiény-Siably	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000802 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dieouzon	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
43016000894 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Sémian	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000895 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kononfla	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000924 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bagohouo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000945 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guézon	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000946 Coordonner les activités de développement dans le Département de Duékoué	11 000 000	11 200 000	11 250 000
43016000948 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zéo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000949 Coordonner les activités de développement dans le Département de Facobly	9 000 000	9 200 000	9 250 000
43016000950 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Gohouo-Zagna	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016000960 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Guézon (Facobly)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
43016001071 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbapleu	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016000964 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lauzoua	4 546 480	4 696 480	4 746 480
51016000965 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lakota	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016000966 Coordonner les activités de développement dans le Département de Lakota	9 000 000	9 200 000	9 250 000
51016000967 Coordonner les activités de développement dans le Département de Guitry	9 000 000	9 200 000	9 250 000
51016000968 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yocoboué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016000969 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niambézaría	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016000970 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zikisso	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016000989 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guitry	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016000990 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nébo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016000991 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gagoré (Lakota)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016001021 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zégo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016001042 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dairo-Houyé (Guitry)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016001047 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ogoudou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016001119 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Hiré	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016001123 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djidji	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016001128 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Didoko	4 104 852	4 254 852	4 304 852
51016001200 Coordonner les activités de développement dans le Département de Divo	11 000 000	11 200 000	11 250 000
51016001304 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Divo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
55016000853 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dogbo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
55016000854 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djouroutou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
55016000863 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tabou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
55016000903 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gabiadji	4 104 852	4 254 852	4 304 852
55016000945 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tabou	9 000 000	9 200 000	9 250 000
55016000973 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Olodio	4 104 852	4 254 852	4 304 852
55016000977 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Béréby	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
55016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grabo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
55016001039 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de San-Pédro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
55016001056 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doba	4 104 852	4 254 852	4 304 852
55016001195 Coordonner les activités de développement dans le Département de San-Pédro	11 000 000	11 200 000	11 250 000
56016000958 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gueyo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016000959 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Buyo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016000960 Coordonner les activités de développement dans le Département de Buyo	9 000 000	9 200 000	9 250 000
56016000976 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Méadji	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016000977 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dabouyo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016000978 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Soubré	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016001023 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Liliyo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016001103 Coordonner les activités de développement dans le Département de Guéyo	9 000 000	9 200 000	9 250 000
56016001105 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Okrouyo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016001106 Coordonner les activités de développement dans le Département de Soubré	11 000 000	11 200 000	11 250 000
56016001112 Coordonner les activités de développement dans le Département de Méagui	9 000 000	9 200 000	9 250 000
56016001188 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oupoyo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016001203 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Zatry	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016001330 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dapeoua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
56016001331 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gnamangui	4 354 852	4 554 852	4 604 852
57016000474 Coordonner les activités de développement dans le Département de Fresco	9 000 000	9 200 000	9 250 000
57016000475 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Médon	4 104 852	4 254 852	4 304 852
57016000476 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbagbam	4 104 852	4 254 852	4 304 852
57016000477 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dakpadou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
57016000484 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grihiri	4 104 852	4 254 852	4 304 852
57016000535 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sago	4 104 852	4 254 852	4 304 852
57016000641 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Lobakuya	4 104 852	4 254 852	4 304 852
57016000646 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sassandra	4 104 852	4 254 852	4 304 852
57016000661 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sassandra	11 000 000	11 200 000	11 250 000
57016000668 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fresco	4 104 852	4 254 852	4 304 852
57016000672 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Dahiri	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000732 Coordonner les activités de développement dans le Département de Agnibilékrou	9 000 000	9 200 000	9 250 000
61016000733 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niablé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000734 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Abengourou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000766 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diamarakro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000816 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakassé-Féyassé	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
61016000817 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bettié	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000834 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Akoboissué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000839 Coordonner les activités de développement dans le Département de Abengourou	11 000 000	11 200 000	11 250 000
61016000856 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Amélékia	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000871 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ebilassokro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000895 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tanguelan	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000899 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bettié	9 000 000	9 200 000	9 250 000
61016000901 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dufrebo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000976 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Damé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016000986 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Agnibilekro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016001028 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zaranou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
61016001029 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aniassué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016000002 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tiédjo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001275 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bondo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001276 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bondoukou	11 000 000	11 200 000	11 250 000
62016001277 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tankessé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001278 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dimandougou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001279 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kokomian	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001280 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yorobodi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001281 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tanda	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001283 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Yézimala (Bondoukou)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001284 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Boahia	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001285 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouassi-Datékro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001286 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gouméré	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001287 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koun-Fao	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001288 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Transua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001289 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sandégué	9 000 000	9 200 000	9 250 000
62016001354 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Kouassia-Naguini	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001361 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Diamba (Tanda)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001364 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sorobango	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001452 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Laoudiba	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001453 Coordonner les activités de développement dans le Département de Koun-Fao	9 000 000	9 200 000	9 250 000
62016001474 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Taoudi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001482 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sandégué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001484 Coordonner les activités de développement dans le Département de Transua	9 000 000	9 200 000	9 250 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
62016001490 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tienkouakro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001536 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Amanvi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001560 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tanda	9 000 000	9 200 000	9 250 000
62016001562 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Bangakagni-Tomora	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001563 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Tagadi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001564 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Pinda-Boroko	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001655 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bondoukou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001696 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sapli	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001731 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assuefry	4 104 852	4 254 852	4 304 852
62016001732 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Appimandoum	4 604 852	4 754 852	4 804 852
62016001737 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tabagne	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001351 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Maféré	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001352 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adjouan	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001353 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adiaké	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001354 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bonoua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001355 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tiapoum	9 000 000	9 200 000	9 250 000
71016001356 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yaou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001357 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouakro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001531 Coordonner les activités de développement dans le Département de Adiaké	9 000 000	9 200 000	9 250 000
71016001539 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiapoum	4 446 480	4 596 480	4 646 480
71016001556 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nouamou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001558 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adao	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001580 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aboisso	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001607 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bongo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001643 Coordonner les activités de développement dans le Département de Grand-Bassam	9 000 000	9 200 000	9 250 000
71016001664 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ayamé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001797 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Noé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001811 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assinie-Mafia	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001821 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bianoua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001864 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Etueboué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
71016001882 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Bassam	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001134 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lovigué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001135 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de N'Douci	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001136 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gomon	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001137 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Attobrou	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
76016001138 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Ananguié	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001139 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oress-Krobou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001140 Coordonner les activités de développement dans le Département de Agboville	11 000 000	11 200 000	11 250 000
76016001141 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Azagué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001270 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guessigué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001272 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Binao-Boussoué	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001273 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Pacobo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001274 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tiassalé	9 000 000	9 200 000	9 250 000
76016001275 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aboudé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001283 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Morokro	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001335 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Agboville	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001346 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sikensi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001384 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Morié	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001388 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiassalé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001389 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sikensi	9 000 000	9 200 000	9 250 000
76016001452 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbolouville	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001509 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Rubino	4 104 852	4 254 852	4 304 852
76016001550 Coordonner les activités de développement dans le Département de Taabo	9 000 000	9 200 000	9 250 000
77016001033 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assikoi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001034 Coordonner les activités de développement dans le Département de Aboisso	11 000 000	11 200 000	11 250 000
77016001035 Coordonner les activités de développement dans le Département de Alépé	9 000 000	9 200 000	9 250 000
77016001036 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bécouéfin	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakasse-Mé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001038 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Annépé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001039 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakassé-Attobrou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001040 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Agou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001041 Coordonner les activités de développement dans le Département de Adzopé	11 000 000	11 200 000	11 250 000
77016001042 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Cechi	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001063 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Afféry	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001151 Coordonner les activités de développement dans le Département de Yakassé-Attobrou	9 000 000	9 200 000	9 250 000
77016001155 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Akoupé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001162 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Becedi-Brignan	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001163 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aboisso-Comoé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001172 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Abongoua	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001239 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adzopé	4 104 852	4 254 852	4 304 852

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
77016001247 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bieby	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001248 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Allosso (Alépé)	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001337 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Danguira	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001366 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Alépé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
77016001373 Coordonner les activités de développement dans le Département de Akoupé	9 000 000	9 200 000	9 250 000
77016001403 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oghlwapo	4 104 852	4 254 852	4 304 852
78016001635 Gérer les baux de l'administration du territoire	727 290 199	807 290 199	857 290 199
78016001637 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Songon	4 104 852	4 204 852	4 254 852
78016001638 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Brofodoumé	4 104 852	4 204 852	4 254 852
78016001639 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bingerville	4 104 852	4 204 852	4 254 852
78016001640 Appuyer les processus électoraux	20 000 000	25 000 000	32 000 000
78016001643 Encadrer le fonctionnement des circonscriptions administratives	12 002 108	18 002 108	25 502 108
78016001689 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Anyama	4 104 852	4 254 852	4 304 852
78016002001 Coordonner les activités de développement dans le Département de Abidjan	10 360 707	10 560 707	10 610 707
78016002058 Coordonner les activités des circonscriptions administratives	94 822 132	196 587 788	241 236 586
78016002087 Encadrer la vie associative et les professions réglementées	21 053 796	25 053 796	64 053 796
79016000630 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dabou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000631 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ahouanou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000632 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Krégbé	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000633 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dabou	11 000 000	11 200 000	11 250 000
79016000634 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bacanda	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000635 Coordonner les activités de développement dans le Département de Grand-Lahou	9 000 000	9 200 000	9 250 000
79016000704 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lopou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000749 Coordonner les activités de développement dans le Département de Jacqueville	9 000 000	9 200 000	9 250 000
79016000763 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Toukouzou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000773 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Lahou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000836 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toupah	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000844 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Jacqueville	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000870 Coordonner les activités de développement dans la Sous-Préfecture de Attoutou-A	4 104 852	4 254 852	4 304 852
79016000874 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ebounou	4 104 852	4 254 852	4 304 852
4 Investissements	4 332 114 737	14 065 885 263	14 011 800 001
Trésor	4 332 114 737	14 065 885 263	14 011 800 001
90016000002 Construire le bâtiment annexe de la DGAT	198 000 000	0	0
78016002009 Acquérir des véhicules de fonction au profit des Autorités Préfectorales	2 009 300 000	4 740 700 000	3 412 400 000
78016001894 Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Sous-Préfectures	1 141 680 000	4 858 320 000	5 599 400 001
78016001636 Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Préfectures	983 134 737	4 466 865 263	5 000 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22041 Administration territoriale et identification	82 555 123 970	86 095 404 464	86 915 055 710
2204103 Modernisation du processus d'identification des populations	22 197 923 305	14 028 478 733	13 103 806 614
1 Personnel	1 700 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000
78016001648 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONECI	1 700 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000
3 Transferts	9 368 923 305	10 224 478 733	10 403 806 614
78016001644 Identifier les populations/ONECI	8 791 576 615	9 127 132 043	9 273 539 523
78016001649 Appuyer le processus de modernisation de l'Etat civil/ONECI	500 000 000	1 000 000 000	1 030 000 000
78016001808 Effectuer des transferts à l'ONECI pour prendre en charge les dépenses d'investissement	77 346 690	97 346 690	100 267 091
4 Investissements	11 129 000 000	2 104 000 000	1 000 000 000
Trésor	1 000 000 000	2 104 000 000	1 000 000 000
78016001647 Mettre en place un système d'identification de base/WURI	1 000 000 000	2 104 000 000	1 000 000 000
Financement extérieur	10 129 000 000	0	0
78016001647 Mettre en place un système d'identification de base/WURI	10 129 000 000	0	0
2204104 Renforcement de l'encadrement de la vie culturelle et promotion de la laïcité de l'Etat	136 394 580	264 894 580	281 913 359
2 Biens et services	37 435 280	130 935 280	143 935 280
78016001650 Elaborer la loi portant création, organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur des Religions et des Convictions	8 658 995	14 158 995	14 158 995
78016001651 Elaborer et suivre la politique d'encadrement des cultes	19 000 000	77 500 000	90 500 000
78016001809 Elaborer le Plan Stratégique de Promotion de la Laïcité	9 776 285	39 276 285	39 276 285
3 Transferts	98 959 300	133 959 300	137 978 079
78016001976 Encadrer et suivre l'organisation des pèlerinages musulmans	19 678 064	29 678 064	30 568 406
78016002088 Appuyer les associations et confessions religieuses	38 409 078	48 409 078	49 861 350
78016002119 Encadrer et suivre l'organisation des pèlerinages chrétiens	25 871 958	30 871 958	31 798 117
90016000009 Superviser le déroulement du pèlerinage musulman en Arabie Saoudite	15 000 200	25 000 200	25 750 206

II.2.5. Programme 5 : Protection civile

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Protection civile	Action 5.1: Renforcement de la protection civile
	Action 5.2: Information et sensibilisation

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Protection civile						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer l'offre des services de protection Civile	Proportion de Centres de Secours d'Urgence (CSU) construits	25/30	26/30	27/30	28/30	Nombre de CSU construits / Nombre total de CSU à construire Nombre total de CSU à Construire : 30 Source : Rapport d'activités ONPC
	Proportion de Centres de Secours d'Urgence (CSU) fonctionnels	23/30	26/30	27/30	28/30	Nombre de CSU fonctionnels / Nombre total de CSU Nombre total de CSU : 30 Source : Rapport d'activités ONPC
	Nombre d'interventions effectuées	15 880	16 200	16 500	16 750	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONPC
OS 2 : Renforcer les capacités du personnel de la protection civile	Taux de pompiers civils bénéficiant de la formation initiale	34,56%	76,47%	95%	100%	(Nombre de pompiers civils ayant bénéficié de la formation initiale / Nombre de pompiers civils recrutés) X 100 Nombre de pompiers civils recrutés : 2 656 Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de pompiers civils bénéficiant de la formation continue	95,80%	65%	70%	83%	(Nombre de pompiers civils ayant bénéficié de la formation continue / Nombre total de pompiers civils ayant bénéficié de formation initiale) X 100 Nombre total de pompiers civils ayant bénéficié de formation initiale : 1746 Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de pompiers civils dotés de tenues d'intervention	23,49%	50,59%	70,59%	95%	(Nombre de pompiers civils dotés de tenues d'intervention / Nombre total de pompiers civils) X 100 Nombre total de Pompiers civils : 2 656 Source : Rapport d'activités ONPC
OS 3 : Améliorer le dispositif de prévention des risques courants	Taux de couverture médiatique des activités d'information et de sensibilisation sur les risques courants	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités d'information et de sensibilisation sur les risques courants médiatisées / Nombre total d'activités d'information et de sensibilisation réalisées) X 100 Source : Rapport d'activités ONPC
	Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques courants effectuées	66%	83%	100%	100%	(Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques courants effectuées / Nombre total de campagnes d'information et de sensibilisation planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités ONPC
	Nombre de visites de prévention effectuées	1 077	1 100	1 500	1 840	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONPC

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : Protection civile	13 280 324 649	23 760 017 704	24 097 954 533
Dépenses de personnel	9 817 923 403	9 914 940 460	10 011 957 508
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	1 562 401 246	1 288 677 244	1 303 997 025
Investissements	1 900 000 000	12 556 400 000	12 782 000 000
Trésor	1 900 000 000	12 556 400 000	12 782 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22216 Protection civile	13 280 324 649	23 760 017 704	24 097 954 533
2221601 Renforcement de la protection civile	13 122 324 649	23 602 017 704	23 939 954 533
1 Personnel	9 817 923 403	9 914 940 460	10 011 957 508
78036000130 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONPC	9 817 923 403	9 914 940 460	10 011 957 508
3 Transferts	1 404 401 246	1 130 677 244	1 145 997 025
78036000126 Organiser la Journée Mondiale de la protection civile (ONPC/Journée Mondiale)	22 396 191	22 396 191	22 396 191
78036000141 Organiser les secours aux sinistrés (ONPC/ Gestion Plan ORSEC)	154 283 601	154 283 601	154 283 601
78036000164 Renforcer les capacités opérationnelles des structures en charge de la protection civile	1 227 721 454	953 997 452	969 317 233
4 Investissements	1 900 000 000	12 556 400 000	12 782 000 000
Trésor	1 900 000 000	12 556 400 000	12 782 000 000
90036000010 Mettre en place un système intégré de gestion (SIGONPC)	0	5 000 000 000	3 581 400 000
78036000133 Construire et équiper des infrastructures de protection civile	1 900 000 000	7 556 400 000	9 200 600 000
2221602 Information et sensibilisation	158 000 000	158 000 000	158 000 000
3 Transferts	158 000 000	158 000 000	158 000 000
90036000003 Assurer la couverture médiatique des activités d'information et de sensibilisation sur les risques courant	58 000 000	58 000 000	58 000 000
90036000004 Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques courants	50 000 000	50 000 000	50 000 000
90036000005 Effectuer des visites de prévention	50 000 000	50 000 000	50 000 000

II.2.6. Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 6 : Comptes Spéciaux du Trésor	191 532 000 000	202 532 000 000	238 793 080 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	191 532 000 000	202 532 000 000	238 793 080 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23200 Comptes Spéciaux du Trésor	191 532 000 000	202 532 000 000	238 793 080 000
2320001 Gestion des Comptes spéciaux du trésor	191 532 000 000	202 532 000 000	238 793 080 000
3 Transferts	191 532 000 000	202 532 000 000	238 793 080 000
78016001983 Transférer les recettes affectées aux Collectivités Territoriales	191 532 000 000	202 532 000 000	238 793 080 000

SECTION 325 : MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'insuffisance de ressources humaines en terme qualitatif et quantitatif (Magistrats, Greffiers, personnel, pénitentiaire...)
- l'insuffisance de matériels et d'équipements ;
- l'inadéquation des textes de loi avec l'évolution de l'environnement national et international ;
- l'insuffisance des moyens de communication sur les activités du ministère ;
- l'insuffisance de missions d'inspection des structures du ministère ;
- l'insuffisance des infrastructures judiciaires ;
- la faible dispersion des juridictions sur l'ensemble du territoire ;
- l'inadéquation des infrastructures judiciaires ;
- les difficultés d'obtention de certains actes de justice ;
- la méconnaissance des procédures judiciaires par la population ;
- la persistance des pesanteurs socio-culturelles ;
- l'accès limité à la justice et l'insuffisance de la protection judiciaire des groupes vulnérables en particulier les enfants en contact avec le système judiciaire ;
- la lenteur dans le traitement des affaires criminelles ;
- l'insuffisance et l'inadéquation des infrastructures pénitentiaires ;
- la vétusté des infrastructures pénitentiaires ;
- la précarité des conditions de détentions ;
- l'insuffisance de centres de réinsertion des mineurs ;
- la surpopulation carcérale ;
- l'insuffisance de véritables programmes de réinsertion des détenus ;
- la méconnaissance des droits de l'homme par de nombreux agents en situation d'autorité ;
- la faible appropriation des droits de l'homme par les populations ;
- l'insuffisance du cadre légal afférent à la protection des droits de l'homme ;
- la faible application des dispositions relatives aux droits de l'homme.

I.1.2. Réponses apportées

- le renforcement des capacités des structures du ministère à travers l'acquisition de mobilier et matériels de bureau ainsi que les toges pour les magistrats et greffiers ;
- l'organisation d'activités de renforcement des compétences sur les questions de droits ;
- le renforcement du personnel et des capacités des acteurs du système judiciaire ;
- l'informatisation du système judiciaire et pénitentiaire à travers la dotation des tribunaux de Yopougon et Dabou en équipement informatique ;
- le renforcement de l'équipement des structures du ministère ;
- la réforme des textes et lois ;
- la modernisation du système d'information des services du ministère ;
- l'intensification des missions d'inspection ;
- la réhabilitation des juridictions (TPI d'Adzopé, cour d'appel de Bouaké, section de tribunal de Katiola...);

- l'acquisition de terrains pour la construction de nouvelles infrastructures judiciaires et pénitentiaires à Grand Bassam (Pôle financier), Adzopé (MAC), Bingerville (TPI et COM) et Abidjan (INFJ, CNDJ et le siège de l'IGSJP) ;
- la prise en charge de 82,5% des requérants de l'assistance judiciaire ;
- la promotion et le renforcement du centre d'appel à travers des spots radio;
- la vulgarisation des textes de lois ;
- l'opérationnalisation de six (06) SPJ EJ près les juridictions de Dimbokro, M'bahiakro, Daloa, Bouaflé, San-Pedro et Aboisso ;
- l'accélération du traitement des dossiers des tribunaux criminels ;
- la construction de la MAC de San-Pedro, ainsi que la réhabilitation et l'équipement des établissements pénitentiaires de Touba, Sinfra, Abidjan, Bouaké, Saliakro, Man, Adzopé ;
- l'augmentation de la ration alimentaire (passant de 1,5 à 02 repas par jour et par détenu), et l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé des détenus ;
- l'ouverture et la mise en fonction du Centre de Réinsertion des Mineurs (CRM) de Bouaké, ainsi que la réhabilitation et l'équipement du CRM de Dabou ;
- l'adoption et la mise en œuvre d'un programme de réinsertion des détenus ;
- le renforcement des capacités des agents publics en situation d'autorité à travers la formation de 287 personnes ;
- le renforcement de la vulgarisation des droits de l'homme à travers la formation de 345 leaders communautaires;
- le renforcement de l'application des dispositions relatives aux droits de l'homme par la production de neuf (09) rapports sur la situation des droits de l'Homme ;
- l'opérationnalisation de six (06) SPJ EJ près les juridictions (Dimbokro, M'bahiakro, Daloa, Bouaflé, San-Pedro et Aboisso).

I.1.3. Défis et priorités

- la poursuite de la construction de nouvelles infrastructures judiciaires et pénitentiaires ;
- le renforcement de la prise en charge des personnes indigentes notamment les personnes vulnérables ;
- le renforcement de façon qualitative et quantitative des ressources humaines du ministère ;
- la modernisation du système judiciaire à travers l'informatisation;
- le renforcement du financement des cliniques juridiques ;
- l'amélioration des conditions de détention et de réinsertion des détenus ;
- la vulgarisation de la règle de droit ;
- la veille au respect des Droits de l'Homme.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de l'administration des services de justice ;
- la facilitation à un accès équitable aux services d'une justice de qualité pour tous ;
- l'amélioration des conditions de détention et de réinsertion des détenus ;
- la promotion et la protection des droits de l'homme.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gestion administrative des services de justice est améliorée ;
- les personnes physiques et morales accèdent à un système judiciaire de qualité ;
- les infrastructures pénitentiaires sont renforcées ;
- le bien-être des détenus est amélioré ;
- les droits de l'homme sont promus et respectés.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 5, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Justice et de Droits de l'Homme.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Justice

- application de la législation et de la réglementation relatives aux droits civiques ;
- élaboration de projets de réforme tant en matière civile, commerciale, pénale et de procédure qu'en matière d'organisation judiciaire et d'administration pénitentiaire ;
- élaboration des textes relatifs à l'état civil, en liaison avec les Ministères concernés ;
- contrôle de l'état civil ;
- gestion des affaires civiles, des sceaux et des procédures de naturalisation ;
- gestion des affaires criminelles, de l'administration pénitentiaire et de l'enfance délinquante ;
- application des peines et grâces ;
- suivi de la bonne application de la législation pénale, civile et commerciale ainsi que des règles de procédures suivies devant les juridictions ;
- suivi de l'exécution des décisions pénales ;
- développement de l'assistance judiciaire ;
- recrutement, formation initiale et continue des magistrats des juridictions de première instance et d'appel ainsi que des personnels judiciaires pénitentiaires ;
- gestion des juridictions de première instance et d'appel ;
- promotion de l'accessibilité à la justice ;
- gestion de la carrière des magistrats des juridictions de première instance et d'appel et des personnels judiciaires et pénitentiaires ;
- assistance juridique aux autres départements ministériels pour l'élaboration de projets de codes et de projets de textes prévoyant des dispositions à caractère pénal ;
- suivi de la coopération judiciaire internationale.

En matière de Droits de l'Homme

- promotion, protection et défense des droits de l'Homme ;
- création d'un cadre de lutte contre l'impunité, en liaison avec les Ministres concernés ;
- suivi de l'application de la législation et de la réglementation relatives aux droits humains ;
- étude des projets de textes législatifs et réglementaires, des projets de conventions internationales, relatifs aux droits de l'Homme ainsi que leur mise en œuvre ;
- élaboration des rapports prévus par les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme ;
- création et suivi du Comité de Pilotage du plan d'actions national en matière de droits de l'Homme ;
- conception, planification et exécution des programmes d'éducation et de formation en matière de droits de l'Homme ;
- élaboration et mise en œuvre d'une politique d'assistance juridique en vue de la protection et de la défense des droits des malades du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- lutte contre l'apatridie.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Juridictions.
- Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs.
- Programme 4 : Droits de l'homme.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale des Services Judiciaire et Pénitentiaire (IGSJP), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Services judiciaires, pénitentiaires et des Ressources Humaines (DSJRH), Direction de la Planification et des Statistiques (DPS), Direction des Infrastructures de l'Equipement et la Maintenance (DIEM), Cellule de Passation des Marchés (CPM), Service Informatique (SI), Service de la Communication et des relations publique (SerCom), Direction des Etudes de la Législation et de la Documentation (DELD), Direction de l'Etat Civil et des Archives (DECA), Imprimerie de la justice		-3ème C2D Justice ; -Programme Spécial justice ; -Opérations d'urgences ; -Activités Institutionnelle ; -Informatisation du système Judiciaire et Pénitentiaire. -Mise en place d'un système d'informations statistiques, de planification et du suivi-évaluation du MJDH ; -Acquisition de véhicules de transfèrement ; -Programme spécial justice phase 2 ; -Faire des provisions pour les opérations d'urgence.	
Programme 2:Juridictions	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP), Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJ EJ), Toutes les juridictions, Tous les Services de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse	Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire (CACI), Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droits des Affaires (O H A D A), Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), Institut National de Formation Judiciaire (INFJ), Centre National de la Documentation Juridique (CNDJ).	-Construction du Tribunal d'Abobo ; -Construire, réhabiliter et équiper les tribunaux et résidence phase 2 ; -Appui à la reforme et à la modernisation du système judiciaire et pénitentiaire (UE); -Renouveler les machines d'imprimerie du CNDJ	
Programme 3:Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	Direction des de l'Administration Pénitentiaires (DAP), Délégation Régionale de l'Administration Pénitentiaire (DRAP), Toutes les Maisons d'arrêt et de correction (MAC), Centre d'Observation des Mineurs (COM), Centre de Réinsertion des Mineurs (CRM), Intendance du Ministère de la Justice	Centre Abel de GD Bassam,	-Mise aux normes des infrastructures pénitentiaires phase 2 -Construction de la prison de haute sécurité de Korhogo.	
Programme 4:Droits de l'homme	- Direction de la promotion des Droits de l'Homme (DirProm); -Direction de la protection des Droits de l'Homme (DirProt)	Conseil National des Droits de l'Homme		

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration judiciaire moderne et performante	RS 1.1 : La gestion administrative des services de justice est améliorée	IP 1.1.2 : Proportion des services de l'administration judiciaire et penitentiaire informatisés	Nombre de services de l'administration judiciaire et penitentiaire informatisés / Nombre total des services de l'administration judiciaire et penitentiaire à informatiser Source : Rapport d'activité DPS

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG2 : Rapprocher la justice du justiciable	RS 2.1 : Les personnes physiques et morales accèdent à un système judiciaire de qualité	IP 2.1.2 : Taux de couverture de départements en juridictions	Nombre de départements couverts en juridictions / Nombre total de départements Source : Rapport d'activité DACP
OG 3 : Moderniser le système pénitentiaire	RS 3.1 : les infrastructures pénitentiaires sont renforcées	IP 3.1.1 : Taux de surpopulation carcérale	Nombre de détenus / Capacité d'accueil Source : Rapport d'activités DAP
	RS 3.2 : le bien-être des détenus est amélioré	IP 3.2.1 :Taux de mortalité en milieu carcéral	Nombre de décès / Nombre total de détenus Source : Rapport d'activités DAP
OG 4 : Garantir le respect des Droits de l'Homme	RS 4.1 : Les Droits de l'Homme sont promus et respectés	IP 4.1.1 : Nombre de dénonciation de violation des droits de l'Homme	Dénombrement Source : Rapport d'activités DDH

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	104 988 861 800	97 463 925 914	102 331 643 329
1.1 Ressources Intérieures	104 988 861 800	97 463 925 914	102 331 643 329
1.1.1 Budget Etat	104 988 861 800	97 463 925 914	102 331 643 329
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	104 988 861 800	97 463 925 914	102 331 643 329
2.1 Personnel	51 074 256 228	52 776 585 557	54 748 409 499
2.1.1 Solde y compris EPN	51 074 256 228	52 776 585 557	54 748 409 499
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	31 464 981 990	28 605 961 023	29 978 024 351
2.3 Transferts et subventions	3 150 623 582	2 674 254 334	2 725 209 479
2.4 Investissement	19 299 000 000	13 407 125 000	14 880 000 000
Trésor	19 299 000 000	13 407 125 000	14 880 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Formation, documentation, gestion des systèmes d'informations et de communication

III.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer la coordination et l'animation du ministère	Nombre de circulaires et de notes de services rédigées	-	22	25	27	Dénombrement Source : Rapport d'activités SPM
	Nombre de réunions de direction et de séances de travail avec les chefs de cours et de juridictions tenues	-	43	44	45	Dénombrement Source : Rapport d'activités Cabinet
	Nombre de missions d'inspections réalisées	4	5	6	7	Dénombrement Source : Rapport de l'IGSJP
OS 2 : Renforcer les capacités opérationnelles du système judiciaire	Nombre de structures équipées	-	20	25	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction de besoins en personnel	-	95%	100%	100%	(Besoins en personnel satisfait / Besoins en personnel exprimé) X 100 Source : Rapport d'activités DSJRH
OS 3 : Moderniser le système d'information des services du ministère	Proportion de juridictions mises en réseau	-	12%	17%	22%	(Nombre de juridictions mises en réseau / Nombre total de juridictions) X 100 Source : Rapport d'activités SI
	Proportion de juridictions informatisées	-	12%	17%	22%	(Nombre de juridictions informatisées / Nombre total de juridictions) X 100 Source : Rapport d'activités SI

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	73 623 151 914	69 108 232 548	72 214 623 479
Dépenses de personnel	49 187 509 073	50 830 871 089	52 786 987 721
Dépenses en biens et services	22 203 367 060	17 225 036 459	18 047 635 758
Transferts	0	0	0
Investissements	2 232 275 781	1 052 325 000	1 380 000 000
Trésor	2 232 275 781	1 052 325 000	1 380 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21044 Administration Générale	73 623 151 914	69 108 232 548	72 214 623 479
2104401 Coordination et animation du ministère	2 831 421 509	541 283 341	598 634 725
1 Personnel	113 000 000	113 000 000	113 000 000
78033000176 Prendre en charge les salaires du personnel de la Cellule Spéciale d'Enquête sur la crise post-électorale	113 000 000	113 000 000	113 000 000
2 Biens et services	2 718 421 509	428 283 341	485 634 725
78011201606 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	2 112 617 824	0	0
78011201854 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de droits de l'homme	149 764 671	149 175 780	197 776 217
78033000107 Prendre en charge les frais d'organisation des réunions de la commission d'avancement des Magistrats	4 500 000	4 405 025	4 545 146
78033000108 Enquêter sur la crise post-électorale	296 525 764	122 876 487	126 785 088
78033000130 Contrôler les Services et structures sous tutelle du ministère	67 698 939	66 270 121	68 378 121
78033000131 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78033000147 Gérer la commande publique du ministère	83 314 311	81 555 928	84 150 153
2104402 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	70 137 953 627	67 234 252 429	69 955 616 976
1 Personnel	49 074 509 073	50 717 871 089	52 673 987 721
78033000114 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	49 031 249 073	50 674 611 089	52 630 727 721
78033000115 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire	43 260 000	43 260 000	43 260 000
2 Biens et services	19 204 573 773	16 516 381 340	17 281 629 255
78033000109 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	17 842 015 510	15 114 490 756	15 579 644 143
78033000111 Gérer les ressources financières du ministère	308 937 835	302 417 565	312 037 222
78033000113 Appuyer l'imprimerie de la Justice	40 000 000	29 366 837	30 300 972
78033000129 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	428 856 210	493 568 110	770 972 330
78033000132 Suivre la gestion de carrière du personnel du Ministère	52 206 902	51 105 051	52 730 663
78033000158 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	45 000 000	45 000 000	45 000 000
78033000162 Élaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP/CDMT	40 000 000	39 155 782	40 401 296
78033000163 Réaliser les activités nécessaires à l'atteinte des indicateurs du Millénium Challenge Corporation (MCC)	198 830 610	194 634 202	200 825 358
78033000165 Gérer les ressources humaines du Ministère	46 317 831	45 340 274	46 782 610
78033000167 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78034000066 Suivre les études techniques pour la construction, l'équipement et l'entretien des infrastructures du ministère	52 408 875	51 302 763	52 934 661
4 Investissements	1 858 870 781	0	0
Trésor	1 858 870 781	0	0
90033000005 Gérer le programme Spécial Justice/Phase II	670 870 781	0	0
90033000002 Acquisition de véhicules de transfèrement	150 000 000	0	0
78033000148 Gérer le Programme Spécial justice	783 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21044 Administration Générale	73 623 151 914	69 108 232 548	72 214 623 479
78033000112 Faire face aux journées institutionnelles	100 000 000	0	0
78033000110 Faire des provisions pour les opérations urgentes du Ministère	155 000 000	0	0
2104403 Planification, programmation et suivi-évaluation	378 410 875	357 330 875	285 005 875
2 Biens et services	105 005 875	105 005 875	105 005 875
78033000135 Organiser la planification générale des activités du ministère, suivre et évaluation lesdites activités	105 005 875	105 005 875	105 005 875
4 Investissements	273 405 000	252 325 000	180 000 000
Trésor	273 405 000	252 325 000	180 000 000
90033000003 Mise en place d'un système d'information statistique de planification et de suivi évaluation	273 405 000	252 325 000	180 000 000
2104404 Formation, documentation, gestion des systèmes d'informations et de communication	275 365 903	975 365 903	1 375 365 903
2 Biens et services	175 365 903	175 365 903	175 365 903
17033000008 Coordonner les activités du service régional des Archives de Bouaké	4 961 204	4 961 204	4 961 204
31033000015 Coordonner les activités du service régional des Archives de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000116 Suivre la mise en oeuvre du schéma directeur d'informatisation du système judiciaire et pénitentiaire du MJDH	11 020 414	11 020 414	11 020 414
78033000136 Concevoir et piloter la politique de communication du ministère	68 927 991	68 927 991	68 927 991
78033000149 Coordonner les activités de la Direction de l'Etat Civil et des Archives du Ministère	55 287 238	55 287 238	55 287 238
78033000159 Elaborer les projets de textes en matière civile, commerciale et pénale	30 169 056	30 169 056	30 169 056
4 Investissements	100 000 000	800 000 000	1 200 000 000
Trésor	100 000 000	800 000 000	1 200 000 000
78033000137 Informatisation du système judiciaire et pénitentiaire	100 000 000	800 000 000	1 200 000 000

II.2.2. Programme 2 : Juridictions

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Juridictions	Action 2.1: Renforcement de l'assistance judiciaire, réalisation et mise en oeuvre de la carte judiciaire
	Action 2.2: Optimisation des conditions d'application de la législation en matière civile et pénale
	Action 2.3: Renforcement de la coopération intersectorielle dans le domaine de la protection de la jeunesse et de l'enfance
	Action 2.4: Gestion de la formation et de la documentation

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Juridictions						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS.1 : Améliorer l'accès socio-économique et géographique du citoyen	Nombre de personnes ayant bénéficié d'assistance judiciaire	-	250	300	350	Dénombrement Source: Rapport d'activités DACP
	Taux de couverture des départements en juridictions	39,8%	41,66%	41,66%	42,50%	(Nombre de départements couverts en juridictions / Nombre total de départements) X 100 Source: Rapport d'activités DACP
OS 2 : Renforcer la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	Proportion de juridictions ayant un SPJ EJ ouvert et fonctionnel	33,33%	56,76%	64,86%	72%	(Nombre de juridictions ayant un SPJ EJ ouvert et fonctionnel / Nombre total de Juridictions) X 100 Source : Rapport d'activités : DPJ EJ
	Nombre d'enfants pris en charge par les établissements de la PJEJ	7 957	8 500	9 000	9 500	Dénombrement Source: Rapport d'activités SPJ EJ
OS 3 : Améliorer la qualité du système judiciaire	Proportion des décisions de justice publiées	98,3%	20%	20%	25%	(Nombre de décisions de justice publiées / Nombre total de décisions de justice rendues) X 100 Source : Rapport d'activités CNDJ
	Proportion de personnel judiciaire ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	-	35,53%	42,64%	45%	(Nombre de personnel judiciaire ayant bénéficié d'un renforcement de capacités / Nombre total du personnel judiciaire) X 100 Source: Rapport d'activités INFJ
OS 4 : Encadrer la bonne application de la législation	Nombre d'ateliers de renforcement des capacités organisés	-	02	02	02	Dénombrement Source: Rapport d'activités DPS
	Proportion d'irrégularités relevées à partir des notices transmises par les juridictions	-	5%	3%	2%	(Nombre d'irrégularités relevées à partir des notices transmises par les juridictions / Nombre total des notices transmises par les juridictions) X 100 Source : Rapport d'activités DACP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Juridictions	16 463 358 598	15 336 992 568	15 639 097 148
Dépenses de personnel	576 730 051	622 752 263	625 514 474
Dépenses en biens et services	2 006 869 912	2 279 800 186	2 390 272 381
Transferts	2 550 034 416	2 079 640 119	2 123 310 293
Investissements	11 329 724 219	10 354 800 000	10 500 000 000
<i>Trésor</i>	<i>11 329 724 219</i>	<i>10 354 800 000</i>	<i>10 500 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22045 Juridictions	16 463 358 598	15 336 992 568	15 639 097 148
2204501 Renforcement de l'assistance judiciaire, réalisation et mise en oeuvre de la carte judiciaire	12 011 267 410	11 508 634 072	11 682 090 252
1 Personnel	297 200 000	340 460 000	340 460 000
78010200187 Prendre en charge la masse salariale de la Cour d'Arbitrage de la Côte d'Ivoire	0	43 260 000	43 260 000
78033000168 Prendre en charge les dépenses de personnel du Pôle Pénal Economique et Financier	297 200 000	297 200 000	297 200 000
2 Biens et services	655 311 645	787 111 645	814 096 187
78033000121 Appuyer le service social de la DACP	6 200 000	6 200 000	6 200 000
78033000122 Gérer les dépenses liées aux activités des juges consulaires	118 200 000	130 000 000	130 000 000
78033000124 Prendre en charge les dépenses liées aux activités des conseillers consulaires	100 000 000	120 000 000	120 000 000
78033000141 Prendre en charge les frais de prestation des auxiliaires de justice	119 515 458	119 515 458	125 000 000
78033000152 Appuyer le centre d'écoute du Ministère	5 000 000	5 000 000	6 500 000
78033000169 Mener les enquêtes, les poursuites et les instructions des infractions économiques et financières (Pôle Pénal Economique et Financier)	281 000 000	381 000 000	401 000 000
78034000059 Coordonner les activités des juridictions	25 396 187	25 396 187	25 396 187
3 Transferts	9 951 546	26 262 427	27 534 065
78033000156 Arbitrer les litiges entre opérateurs économiques	9 951 546	26 262 427	27 534 065
4 Investissements	11 048 804 219	10 354 800 000	10 500 000 000
Trésor	11 048 804 219	10 354 800 000	10 500 000 000
90033000006 Construire la Cité Justice Commerciale/3ème C2D	7 500 000 000	7 500 000 000	7 500 000 000
90033000001 Construire, réhabiliter et équiper les autres Tribunaux et Résidences phase 2	548 804 219	1 526 700 000	3 000 000 000
78033000160 Construire le tribunal d'ABOBO	3 000 000 000	1 328 100 000	0
2204502 Optimisation des conditions d'application de la législation en matière civile et pénale	1 281 564 717	1 355 436 695	1 425 615 870
2 Biens et services	1 221 644 717	1 355 436 695	1 425 615 870
11033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Toumodi	3 150 000	3 650 000	3 650 000
11033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Toumodi	4 250 000	4 250 000	4 250 000
11033000008 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Toumodi	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14033000005 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Dimbokro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Dimbokro	3 190 000	3 190 000	3 190 000
14033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Dimbokro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de M'bahiakro	4 700 000	4 700 000	4 700 000
15033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de M'bahiakro	3 230 000	3 230 000	3 230 000
15033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de M'bahiakro	4 000 000	4 000 000	4 000 000
16033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Bongouanou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Bongouanou	3 570 000	3 570 000	3 570 000
16033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Bongouanou	4 050 000	4 050 000	4 050 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22045 Juridictions	16 463 358 598	15 336 992 568	15 639 097 148
17010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17010100003 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de Bouaké	7 522 835	7 522 835	7 522 835
17010100004 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel de Bouaké	36 037 412	36 037 412	36 037 412
17033000009 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Bouaké	4 550 000	4 550 000	4 550 000
17033000010 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17033000011 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Katiola	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Katiola	3 665 000	3 665 000	3 665 000
18033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Boundiali	4 500 000	4 500 000	4 500 000
22033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Touba	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Touba	3 570 000	3 570 000	3 570 000
22033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Touba	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22045020282 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Tabou	4 000 000	4 000 000	4 000 000
22045020287 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Sassandra	4 150 000	4 150 000	4 150 000
23033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Odiénné	3 500 000	3 500 000	3 500 000
23033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23033000011 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25010100001 Rendre les décisions de justice du TPI de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25033000006 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Korhogo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
25033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel de Korhogo	7 302 765	8 750 000	8 750 000
25033000010 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la cour d'Appel de Korhogo	5 000 000	7 000 000	7 000 000
25033000011 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de Korhogo	26 980 000	80 750 000	80 750 000
26033000004 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Boundiali	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26033000005 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Boundiali	3 130 000	3 130 000	3 130 000
28033000005 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Bouna	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Bouna	3 070 000	3 070 000	3 070 000
28033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Bouna	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31010100001 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel de Daloa	7 302 765	7 302 765	8 750 000
31010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31010100003 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de Daloa	26 980 000	26 980 000	80 750 000
31033000012 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Issia	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000013 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Daloa	4 685 000	4 685 000	4 685 000
31033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Issia	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000016 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel de Daloa	5 000 000	5 000 000	7 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22045 Juridictions	16 463 358 598	15 336 992 568	15 639 097 148
31033000017 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000018 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Issia	4 000 000	4 000 000	4 000 000
32010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Gagnoa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32033000010 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Oumé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32033000011 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Gagnoa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32033000012 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Oumé	3 150 000	3 150 000	3 150 000
32033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Oumé	4 425 000	4 425 000	4 425 000
32033000014 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Gagnoa	4 580 000	4 580 000	4 580 000
35010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Bouaflé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35033000011 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Sinfra	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35033000012 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Sinfra	3 210 000	3 210 000	3 210 000
35033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Danané	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Bouaflé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35033000015 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Bouaflé	4 100 000	4 100 000	4 100 000
36033000005 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Séguéla	3 160 000	3 160 000	3 160 126
36033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Séguéla	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Séguéla	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Katiola	4 900 000	4 900 000	4 900 000
41033000015 Rendre les décisions de justice du TPI de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000016 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Danané	3 550 000	3 550 000	3 550 000
41033000017 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000018 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Danané	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000019 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Man	4 430 000	4 430 000	4 430 000
42033000005 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Guiglo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Guiglo	4 100 000	4 100 000	4 100 000
42033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Guiglo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Lakota	4 900 000	4 900 000	4 900 000
51033000014 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Divo	3 527 000	3 527 000	3 527 000
51033000015 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Divo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51033000016 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Divo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51033000017 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Lakota	3 144 000	3 144 000	3 144 000
51033000018 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Lakota	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de San Pédro	6 000 000	6 000 000	6 000 000
55033000010 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Tabou	3 100 000	3 100 000	3 100 000
55033000011 Rendre les décisions de justice du TPI de San Pédro	67 661 400	67 661 400	67 661 400

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22045 Juridictions	16 463 358 598	15 336 992 568	15 639 097 148
55033000012 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de San Pédro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55033000013 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Tabou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Soubré	3 260 000	3 260 000	3 260 000
56033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Soubré	4 700 000	4 700 000	4 700 000
56033000009 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Soubré	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57033000004 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Sassandra	3 529 000	3 529 000	3 529 000
57033000005 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Sassandra	4 950 000	4 950 000	4 950 000
61010100002 Rendre les décisions de justice du TPI d'Abengourou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61033000004 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI d'Abengourou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61033000005 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI d'Abengourou	4 520 000	4 520 000	4 520 000
62033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Bondoukou	4 100 000	4 100 000	4 100 000
62033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Bondoukou	3 505 000	3 505 000	3 505 000
62033000010 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Bondoukou	4 950 000	4 950 000	4 950 000
71033000012 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Aboisso	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Grand Bassam	4 250 000	4 250 000	4 250 000
71033000014 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Aboisso	3 527 000	3 527 000	3 527 000
71033000015 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Grand Bassam	3 229 000	3 229 000	3 229 000
71033000016 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Aboisso	4 100 000	4 100 000	4 100 000
71033000017 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Grand Bassam	4 911 764	4 911 764	4 911 764
76033000012 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Agboville	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76033000013 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Agboville	3 090 000	3 090 000	3 090 000
76033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Tiassalé	4 000 000	4 000 000	4 000 000
76033000015 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Agboville	4 050 000	4 050 000	4 050 000
76033000016 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Tiassalé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76033000017 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Tiassalé	3 194 000	3 194 000	3 194 000
77033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Adzopé	3 200 000	3 200 000	3 200 000
77033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Adzopé	5 000 000	5 200 000	5 200 000
77033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Adzopé	4 100 000	4 100 000	4 100 000
78010200064 Rendre les décisions de justice du TPI de Yopougon	6 871 108	6 871 108	6 871 108
78010200065 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel de commerce d'Abidjan	30 000 000	50 000 000	50 000 000
78010200134 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel d'Abidjan	8 180 794	11 380 794	11 380 794
78010200188 Rendre les décisions de justice du TPI d'Abidjan	7 304 496	7 304 496	7 304 496
78010200209 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel d'Abidjan	6 558 300	6 558 300	6 558 300
78010200237 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel d'Abidjan	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78010200259 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de commerce d'Abidjan	100 000 000	127 000 000	127 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22045 Juridictions	16 463 358 598	15 336 992 568	15 639 097 148
78033000117 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI d'Abidjan	6 600 000	6 600 000	6 600 000
78033000118 Rendre les décisions de justice du Tribunal de Commerce d'Abidjan	36 159 154	49 861 577	49 861 451
78033000119 Gérer toutes dépenses liées aux assises judiciaires	84 144 325	84 144 325	84 144 325
78033000120 Prendre en charges le contrat de bail du président de la CCJA	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000126 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI d'Abidjan	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78033000142 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Yopougon	7 000 000	7 000 000	7 000 000
78033000143 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Yopougon	4 110 000	4 110 000	4 110 000
78033000144 Prendre en charge les dépenses liées au Palais de Justice d'Abidjan	80 771 332	80 771 332	80 771 332
78033000154 Enregistrer et gérer les décisions de justice du Tribunal de Commerce d'Abidjan	42 765 370	54 737 690	54 737 690
78033000155 Gérer toutes dépenses liées aux rentrées judiciaires	32 038 060	32 038 060	45 000 000
78033000161 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Sinfra	3 800 000	3 800 000	3 800 000
78033000164 Assurer la prise en charge des bénévoles dans les tribunaux	70 847 731	70 847 731	70 847 731
78033000170 Enregistrer et gérer les décisions de la justice de TPI de Bingerville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78033000171 Suivre la bonne exécution des procédures de la justice de TPI de Bingerville	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000172 Rendre les décisions de justice de TPI de Bingerville	7 304 496	7 304 496	7 304 496
78036000158 Appuyer la commission de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (O.H.A.D.A)	13 830 610	13 830 610	13 830 610
79033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Dabou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Dabou	3 170 000	3 170 000	3 170 000
79033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Dabou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
4 Investissements	59 920 000	0	0
Trésor	59 920 000	0	0
78033000153 Appuyer la Réforme & la modernisation du système judiciaire & pénitentiaire	59 920 000	0	0
2204504 Renforcement de la coopération intersectorielle dans le domaine de la protection de la jeunesse et de l'enfance	129 913 550	137 251 846	150 560 324
2 Biens et services	129 913 550	137 251 846	150 560 324
14033000008 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de DIMBOKRO	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15033000009 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de M'bahiakro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17034000011 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23033000010 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25033000007 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000019 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35033000016 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bouaflé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000013 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42034000003 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Guiglo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55033000014 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de San - Pedro	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22045 Juridictions	16 463 358 598	15 336 992 568	15 639 097 148
56034000005 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Soubré	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62033000009 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bondoukou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71033000018 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Aboisso	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000128 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse du Plateau	10 356 951	17 695 247	17 778 675
78033000166 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Yopougon	6 874 950	6 874 950	13 200 000
78034000072 Coordonner les activités de la Direction de Protection Judiciaires, de l'Enfance et de la Jeunesse	47 681 649	47 681 649	54 581 649
2204505 Gestion de la formation et de la documentation	3 040 612 921	2 335 669 955	2 380 830 702
1 Personnel	279 530 051	282 292 263	285 054 474
78034000048 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'INFJ	204 658 690	206 681 051	208 703 411
78034000049 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CNDJ	74 871 361	75 611 212	76 351 063
3 Transferts	2 540 082 870	2 053 377 692	2 095 776 228
78034000050 Gérer la bourse des auditeurs de justice	815 471 916	639 933 948	665 083 798
78034000051 Publier les actes de justice	267 106 023	272 508 167	275 508 180
78034000070 Renforcer les capacités des ressources humaines du MJDH par l'INFJ	1 457 504 931	1 140 935 577	1 155 184 250
4 Investissements	221 000 000	0	0
Trésor	221 000 000	0	0
90034000002 Renouveler les machines d'imprimerie du CNDJ	221 000 000	0	0

II.2.3. Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	Action 3.1: Coordination et suivi de l'exécution des décisions privatives de liberté et amélioration des conditions et du cadre de vie des gardes pénitentiaires et des détenus
	Action 3.2: Exécution du volet correctionnel des détenus et renforcement des structures d'apprentissage

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer le bien- être des détenus	Coût journalier alimentaire par détenu (ration)	1 185	2 000	2 400	2 400	(Budget alloué à l'alimentation / Nombre total de détenus) / 365 jrs Exprimé en FCFA Source : Rapports d'activités DAF / DAP
	Nombre de repas servis par jour	02	02	02	02	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAF
	Proportion des détenus malades ayant bénéficié des soins	-	100%	100%	100%	(Nombre des détenus malades ayant bénéficié des soins / Nombre total de détenus malades) X 100 Source : Rapport d'activités DAP
OS 2 : Améliorer le cadre de vie des détenus	Proportion d'établissements pénitentiaires répondant aux normes internationales construites	-	14,7%	14,7%	14,7%	(Nombre d'établissements pénitentiaires construits répondant aux normes internationales / Nombre total d'établissements pénitentiaires) X 100 Source: Rapport d'activités et PV de réception des travaux établis par la DIEM
	Proportion d'établissements pénitentiaires réhabilités	-	44,1%	58,8%	73,5%	(Nombre d'établissements pénitentiaires réhabilités / Nombre total d'établissements pénitentiaires) X 100 Source: Rapport d'activités et PV de réception des travaux établi par la DIEM
OS 3 : Renforcer la réinsertion des détenus	Proportion de détenus ayant bénéficié d'une formation en milieu carcéral	-	40%	45%	50%	(Nombre de détenus formés / Nombre total de détenus) X 100 Source: Rapport d'activités DAP
	Proportion de détenus réinsérés	-	5%	10%	15%	(Nombre de détenus réinsérés / Nombre total de détenus à réinsérer) X 100 Source: Rapport d'activités DAP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	12 801 721 603	10 893 134 323	12 321 775 191
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	7 054 721 603	8 857 760 723	9 285 764 866
Transferts	10 000 000	35 373 600	36 010 325
Investissements	5 737 000 000	2 000 000 000	3 000 000 000
Trésor	5 737 000 000	2 000 000 000	3 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22046 Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	12 801 721 603	10 893 134 323	12 321 775 191
2204601 Coordination et suivi de l'exécution des décisions privatives de liberté et amélioration des conditions et du cadre de vie des gardes pénitentiaires et des détenus	12 532 156 970	10 499 234 904	11 880 968 363
2 Biens et services	6 795 156 970	8 499 234 904	8 880 968 363
11034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Toumodi les conditions de détentions qui répondent aux standards	53 407 417	77 303 821	101 200 515
14034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Dimbokro les conditions de détentions qui répondent aux standards	66 970 308	114 763 115	126 230 795
14970010050 Fournir aux détenus de la ferme pénitentiaire de Saliakro les conditions de détentions qui répondent aux standards	41 505 186	65 401 591	71 189 429
15034000003 Fournir aux détenus de la MAC de M'bahiakro les conditions de détentions qui répondent aux standards	11 800 923	48 346 438	54 130 277
16034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Bongouanou les conditions de détentions qui répondent aux standards	25 782 213	25 782 213	25 782 213
17034000012 Fournir aux détenus de la MAC de Bouaké les conditions de détentions qui répondent aux standards	80 388 402	128 181 209	139 748 889
17034000013 Fournir aux détenus du camp pénal de Bouaké les conditions de détentions qui répondent aux standards	169 354 238	297 032 965	368 025 543
17034000014 Assurer le fonctionnement des délégations de l'administration régionale pénitentiaires de Bouaké	25 561 130	25 561 130	25 561 130
18034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Katiola les conditions de détentions qui répondent aux standards	28 951 198	52 847 602	58 631 441
22034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Toubala les conditions de détentions qui répondent aux standards	15 672 218	39 568 622	45 352 462
23034000002 Fournir aux détenus de la MAC d'Odiénné les conditions de détentions qui répondent aux standards	18 938 100	42 834 504	48 618 343
25034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Korhogo les conditions de détentions qui répondent aux standards	74 446 748	122 239 555	146 317 959
26034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Boundiali les conditions de détentions qui répondent aux standards	17 866 788	41 763 192	47 547 031
28034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Bouna les conditions de détentions qui répondent aux standards	44 817 206	47 519 610	53 303 449
31034000004 Fournir aux détenus de la MAC de Daloa les conditions de détentions qui répondent aux standards	118 974 671	246 653 406	316 745 976
31034000005 Assurer le fonctionnement des délégations de l'administration régionale pénitentiaires de Daloa	28 661 981	28 661 981	28 661 981
32034000005 Fournir aux détenus de la MAC de Gagnoa les conditions de détentions qui répondent aux standards	62 310 022	227 485 829	121 670 509
32034000006 Fournir aux détenus de la MAC d'Oumès les conditions de détentions qui répondent aux standards	20 221 008	44 117 412	49 901 251
35034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Bouaflé les conditions de détentions qui répondent aux standards	52 720 976	100 513 786	112 081 466
36034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Séguéla les conditions de détentions qui répondent aux standards	37 261 375	61 157 779	66 941 618
41034000006 Fournir aux détenus de la MAC de Man les conditions de détentions qui répondent aux standards	150 920 612	278 599 347	349 591 917
41034000007 Fournir aux détenus de la MAC de Danané les conditions de détentions qui répondent aux standards	33 695 837	57 592 241	63 376 080
51034000005 Fournir aux détenus de la MAC de Lakota les conditions de détentions qui répondent aux standards	17 589 314	41 485 718	47 269 557
51034000006 Fournir aux détenus de la MAC de Divo les conditions de détentions qui répondent aux standards	41 382 436	41 382 436	41 382 436
55034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Tabou les conditions de détentions qui répondent aux standards	33 327 802	57 224 206	63 008 045
55034000003 Fournir aux détenus de la MAC de San-Pédro les conditions de détentions qui répondent aux standards	51 112 739	98 905 543	110 474 226
56034000004 Fournir aux détenus de la MAC de Soubré les conditions de détentions qui répondent aux standards	54 395 508	102 188 315	113 755 995
57034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Sassandra les conditions de détentions qui répondent aux standards	90 131 345	217 810 086	288 802 650
61034000003 Fournir aux détenus de la MAC d'Abengourou les conditions de détentions qui répondent aux standards	83 896 046	131 688 853	143 246 533
62034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Bondoukou les conditions de détentions qui répondent aux standards	41 188 120	65 084 524	76 652 203
71034000007 Fournir aux détenus de la MAC d'Aobisso les conditions de détentions qui répondent aux standards	46 833 909	94 626 716	106 194 396
71034000009 Fournir aux détenus de la MAC de Grand-Bassam les conditions de détentions qui répondent aux standards	33 702 641	58 599 045	70 166 734
76034000003 Fournir aux détenus de la MAC d'Agboville les conditions de détentions qui répondent aux standards	39 152 205	63 048 609	74 616 288

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22046 Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	12 801 721 603	10 893 134 323	12 321 775 191
76034000004 Fournir aux détenus de la MAC de Tiassalé les conditions de détentions qui répondent aux standards	30 872 168	54 768 572	60 552 411
77034000003 Fournir aux détenus de la MAC d'Adzopé les conditions de détentions qui répondent aux standards	43 448 772	67 335 176	73 129 015
78034000053 Gérer les dépenses liées aux achats de fournitures techniques	13 650 515	13 650 515	13 650 515
78034000054 Assurer le fonctionnement des délégations de l'administration régionale pénitentiaires d'Abidjan	20 061 130	20 061 130	20 061 130
78034000058 Gérer les baux du personnel pénitentiaire	13 200 000	13 200 000	13 200 000
78034000062 Loger tout le personnel de la garde pénitentiaires (baux)	4 205 880 000	4 205 880 000	4 205 880 000
78034000065 Renforcer la gestion des établissements penitentiaires	34 602 061	34 602 061	34 602 061
78034000067 Fournir aux détenus de la MAC d'Abidjan les conditions de détentions qui répondent aux standards	550 913 791	726 385 333	680 165 496
78034000068 Suivre et contrôler les activités des établissements pénitentiaires	13 762 109	13 762 109	10 162 109
78034000073 Prendre en charge les frais d'hospitalisation des détenus	74 113 314	74 113 314	74 113 314
79034000007 Fournir aux détenus de la MAC de Dabou les conditions de détentions qui répondent aux standards	51 712 488	99 505 295	111 072 975
90034000001 Appuyer le service social de la DAP	30 000 000	30 000 000	28 200 000
4 Investissements	5 737 000 000	2 000 000 000	3 000 000 000
Trésor	5 737 000 000	2 000 000 000	3 000 000 000
90034000003 Mise aux normes des Infrastructures Pénitentiaires	537 000 000	2 000 000 000	3 000 000 000
25034000004 Construction de la Prison de Haute Sécurité de Korhogo	5 200 000 000	0	0
2204602 Exécution du volet correctionnel des détenus et renforcement des structures d'apprentissage	269 564 633	393 899 419	440 806 828
2 Biens et services	259 564 633	358 525 819	404 796 503
17034000015 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre d'Observation pour Mineurs de Bouaké	7 892 732	13 676 572	19 460 412
22046020011 Animer le centre de réinsertion des mineurs de Bouaké	162 964 329	210 757 136	222 324 812
41034000008 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre d'Observation pour Mineurs de Man	7 892 732	13 676 572	19 460 412
78034000074 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre d'Observation pour Mineurs d'Abidjan	54 702 565	82 735 614	94 303 293
79034000008 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations de Dabou	26 112 275	37 679 925	49 247 574
3 Transferts	10 000 000	35 373 600	36 010 325
71034000008 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre ABEL de GRAND BASSAM	10 000 000	35 373 600	36 010 325

II.2.4. Programme 4 : Droits de l'homme

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Droits de l'homme	Action 4.1: Promotion des droits de l'homme
	Action 4.2: Suivi et protection des droits de l'homme

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Droits de l'homme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Vulgariser les droits de l'homme	Nombre d'officiers de police judiciaires, de leaders communautaires et membres des organisations des sociétés civiles formés	-	300	350	400	Dénombrement Source : Rapport d'activités DirProm
	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées	-	05	05	05	Dénombrement Source: Rapport d'activités DirProm
OS 2 : Veiller à l'application rigoureuse de la législation en matière de Droits de l'Homme	Proportion de lieux de détentions visités	-	70%	100%	100%	(Nombre de lieux de détentions visités / Nombre total des lieux de détentions) X 100 Source: Rapport d'activités CNDH
	Nombre de cas de violations des Droits de l'Homme constatés et traités	-	800	600	400	Dénombrement Source: Rapport d'activités CNDH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Droits de l'homme	2 100 629 685	2 125 566 475	2 156 147 511
Dépenses de personnel	1 310 017 104	1 322 962 205	1 335 907 304
Dépenses en biens et services	200 023 415	243 363 655	254 351 346
Transferts	590 589 166	559 240 615	565 888 861
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22143 Droits de l'homme	2 100 629 685	2 125 566 475	2 156 147 511
2214301 Promotion des droits de l'homme	710 743 492	710 394 941	722 043 187
2 Biens et services	120 154 326	151 154 326	156 154 326
78036000119 Apporter un appui juridique à l'exécution des missions du Comité Interministériel de suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	22 630 911	22 630 911	25 630 911
78036000124 Organiser deux (02) ateliers de renforcement de capacités des OPJ, OSC, et un (01) atelier de rédaction de rapport de rédaction	20 023 415	25 023 415	25 023 415
78036000131 Suivre le respect des engagements internationaux relatifs aux droits de l'homme	34 500 000	51 500 000	51 500 000
78036000144 Organiser 03 journées régionales de promotion des Droits de l' Homme	40 000 000	49 000 000	49 000 000
78036000153 Créer et gérer la plateforme de coopération avec les partenaires au développement	3 000 000	3 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22143 Droits de l'homme	2 100 629 685	2 125 566 475	2 156 147 511
3 Transferts	590 589 166	559 240 615	565 888 861
78032000021 Coordonner les activités du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)	539 712 880	500 697 305	506 028 849
78032000031 Transférer des capitaux au profit du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)	50 876 286	58 543 310	59 860 012
2214302 Suivi et protection des droits de l'homme	1 389 886 193	1 415 171 534	1 434 104 324
1 Personnel	1 310 017 104	1 322 962 205	1 335 907 304
78032000028 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CNDH	1 310 017 104	1 322 962 205	1 335 907 304
2 Biens et services	79 869 089	92 209 329	98 197 020
78036000118 Organiser des ateliers de validation des projets de textes	5 000 000	5 000 000	7 000 000
78036000125 Mener Quinze (15) enquetes non judiciaires	18 000 000	18 000 000	19 987 691
78036000145 Créer un cadre de lutte contre l'impunité et de suivi de son application	18 869 089	18 869 089	18 869 089
78036000154 Mener assistances et conseils juridiques en droit de l'Homme	3 000 000	3 000 000	5 000 000
78036000166 Visiter Dix (10) lieux de détention	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90033000004 Appuyer le fonctionnement du comité de protection des défenseurs des Droits de l'homme	5 000 000	17 340 240	17 340 240

SECTION 327 : MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'administration générale :

- l'appropriation insuffisante par certaines structures des nouveaux outils de gestion des programmes ;
- l'insuffisante appropriation des procédures administratives en matière de gestion des ressources humaines ;
- l'absence d'un cadre organique, outil fondamental pour une meilleure planification et gestion des effectifs ;
- l'insuffisante appropriation des procédures d'exécution du budget ;
- les risques d'insoutenabilité de la programmation et de l'exécution des crédits et emplois budgétaires ;
- les insuffisances au niveau de l'évaluation des recettes et des dépenses des collectivités territoriales et des districts autonomes ;
- la non exhaustivité de la tenue de la comptabilité budgétaire ;
- la faible traçabilité des livrables de la commande publique et de leur affectation effective aux bénéficiaires finaux ;
- la faible tenue de la comptabilité des matières au sein des départements ministériels ;
- le faible contrôle des résultats des dépenses publiques ;
- l'inexistence des dispositifs de contrôle interne budgétaire dans les Ministères.

En matière douanière :

- la couverture insuffisante des plans d'eau lagunaire et maritime ;
- l'insuffisance de moyens matériels pour assurer la couverture totale de l'ensemble du territoire national par les services douaniers ;
- la récurrence des plaintes des usagers sur la qualité des prestations de service ;
- la persistance de la fraude et de la contrebande ;
- la récurrence des cyber-attaques du système d'information.

En matière fiscale :

- les insuffisances relevées au niveau du matériel roulant, du matériel informatique et de la connexion au réseau ; ;
- le rallongement du délai d'exécution de certains projets en raison des difficultés de financement sur les ressources intérieures ou par les partenaires financiers ;
- le renforcement de capacités des agents non fiscalistes au métier de la fiscalité ;
- la faible imposition de certains secteurs d'activités ;
- l'effectif insuffisant des équipes de contrôles à l'effet de réduire la fraude ;
- la récurrence des fraudes et de l'évasion fiscale.

En matière budgétaire :

- le déploiement insuffisant des outils de la gestion en mode budget-programmes ;
- la maîtrise partielle du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires (SIGOBE) par les acteurs ;
- le niveau des dépenses de personnel relativement élevé au-delà du seuil de convergence communautaire ;
- -le niveau relativement élevé des avances de trésorerie sans couverture budgétaire rendant difficile la maîtrise du niveau des dépenses publiques.

En matière de gestion du portefeuille de l'Etat :

- la faible connaissance du nouveau cadre juridique du portefeuille de l'Etat par l'ensemble des acteurs ;
- l'insuffisance du dispositif de coordination des tutelles techniques et financières ;
- la faiblesse du dispositif de nomination et d'évaluation des dirigeants sociaux des entreprises publiques ;

- l'insuffisante clarification des procédures de suivi et de gestion des participations indirectes de l'Etat ;
- la lenteur dans le traitement des informations budgétaires et d'endettement des entreprises publiques, due à l'absence d'interconnexion entre le SIGEP et les applicatifs SIGOBE, SIGOMAP et SIGAD ;
- l'absence d'un système d'information adapté aux missions nouvelles de la DGPE ainsi qu'aux nouveaux processus de pilotage du Portefeuille de l'Etat.

En matière de marchés publics :

- le besoin grandissant de rendre compte de la passation des marchés publics dans des délais de plus en plus réduits ;
- la maîtrise partielle de l'outil informatique de passation des marchés publics par les acteurs ;
- la non connexion de certains établissements publics nationaux, sociétés d'Etat et collectivités territoriales au SIGMAP et SIGOMAP ;
- la réticence des autorités contractantes à passer marchés ;
- le non-respect des délais de passation et d'approbation des marchés par bon nombre d'acteurs ;
- la faible connaissance des populations sur les questions relatives au système des marchés publics.

I.1.2. Réponses apportées

En matière d'administration générale :

- la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des finances publiques sur la période 2022-2024 ;
- le renforcement des capacités des acteurs sur les nouveaux outils de gestion des programmes ;
- la poursuite de la vulgarisation du manuel de procédures d'établissement des actes administratifs au titre de la gestion des ressources humaines ;
- la poursuite de l'identification de l'ensemble des postes de travail, la définition des profils desdits postes et la détermination des effectifs appropriés ;
- le renforcement continu des capacités des acteurs sur le processus d'exécution de la dépense publique et la vulgarisation du manuel de procédures du Contrôle Financier ;
- l'actualisation de la version 2018 du manuel des procédures de contrôle des dépenses publiques ;
- la préparation des outils d'analyse de la soutenabilité des crédits et emplois budgétaires ;
- la poursuite du développement du Système d'Information Décisionnelle du Contrôle Financier (SID-CF) ;
- l'affectation des Contrôleurs Financiers dans les Districts Autonomes et les Collectivités Territoriales ;
- la préparation du projet de guide de contrôle des recettes et dépenses des Districts Autonomes et des Collectivités Territoriales par le Contrôle Financier ;
- le suivi en temps réel et la production des statistiques sur les livrables de la commande publique ;
- la conception de divers modèles d'outils informatiques ;
- l'élaboration d'un manuel de contrôle axé sur la performance des programmes ;
- la production d'outils d'évaluation des dispositifs de contrôle interne budgétaire mis en place par les ministères.

En matière douanière

- la création d'une base navale moderne composée d'embarcations d'intervention rapide, d'atelier de maintenance, de centre de formation et de bâtiments administratifs ;
- le renforcement des capacités des agents des douanes ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services chargés de la lutte contre la contrebande par l'acquisition de matériels roulants et de moyens de communication ;
- la rénovation et l'extension des bureaux, casernes et postes frontières ;
- l'accessibilité à l'information des usagers à travers la publication du guide officiel des procédures douanières ;
- la vulgarisation des procédures de dédouanement ;
- la sécurisation et la simplification des procédures ;
- l'organisation des contrôles sur la base de l'analyse du risque ;
- l'amélioration du suivi du transit de marchandises à travers l'interconnexion des systèmes d'information ;
- le renforcement du contrôle après dédouanement ;
- la modernisation des outils de gestion ;
- l'automatisation du système de dédouanement ;

- la réouverture de certains bureaux frontières, notamment sur la façade ouest du pays ;
- le renforcement et la modernisation des équipements avec l'installation progressive de scanners et de vidéo surveillance ;
- la connexion progressive de tous les bureaux au système informatisé de dédouanement ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation à l'endroit des agents des douanes pour le changement de comportement et la bonne gouvernance ;
- l'implémentation des outils de sécurisation de la base de données et la mise aux normes des infrastructures informatiques ;
- la rationalisation des régimes suspensifs et des exonérations.

En matière fiscale :

- les formations continues et l'encadrement de proximité des ressources humaines ;
- l'acquisition de matériels roulants et informatiques permettant à la DGI d'accomplir ses missions ;
- la mise à la disposition de la direction des ressources humaines, d'un système intégré de gestion des ressources humaines de l'impôt ;
- la création d'une direction en charge de la formation et du renforcement des capacités ;
- la mise en place d'un système de Gestion Electronique des Documents (GED) ;
- la mise en œuvre de trois (3) grands projets de digitalisation (l'extension des couches fonctionnelles des plateformes e-impôts et SIGICI, l'exploitation de la plateforme Téléliasse et la mise en place de la plateforme e-cadastre Côte d'Ivoire).

En matière budgétaire :

- l'exécution du budget de l'Etat en mode budget-programmes ;
- le renforcement des capacités des acteurs budgétaires sur les outils de gestion du budget-programmes ;
- l'organisation des formations des acteurs clés en central et en déconcentré à l'utilisation du SIGOBE ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale ;
- le renforcement de la réglementation sur les avances de trésorerie ;
- l'élaboration et la vulgarisation du budget citoyen.

En matière de gestion du portefeuille de l'Etat :

- la vulgarisation des nouveaux textes et la sensibilisation des acteurs sur les innovations du nouveau cadre juridique de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- le renforcement du dispositif de coordination des tutelles ;
- la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation et de gestion des dirigeants des entreprises publiques ;
- l'instauration d'un programme de formation des Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjoint des entreprises publiques ;
- la définition et la clarification des procédures de suivi et de contrôle des participations indirectes de l'Etat ;
- le renforcement des contrôles thématiques et missions d'audit afin d'améliorer la gestion des entreprises publiques ;
- la mise en œuvre de la nouvelle stratégie 2021-2025 de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- la poursuite du programme de certification des Administrateurs des entreprises du portefeuille de l'Etat ;
- le renforcement du dispositif de gestion des risques budgétaires émanant des entreprises publiques ;
- la limitation de l'impact des dépenses de restructuration et d'investissement dans le portefeuille sur le budget courant de l'Etat ;
- le renforcement du cadre d'échange entre le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat et l'ensemble des acteurs intervenant dans la gestion du portefeuille de l'Etat (dirigeants, tutelles techniques, CAC, etc.) ;
- la poursuite de la promotion de la culture de performance et de la bonne gouvernance au sein des entreprises publiques à travers l'organisation du Prix d'Excellence ;
- la mise en place et l'utilisation d'une plateforme de dématérialisation des échanges entre la DGPE et les entreprises publiques.

En matière de marchés publics :

- la poursuite de la formation des acteurs et la vulgarisation du Code des marchés publics ;
- le déploiement progressif du SIGMAP / SIGOMAP dans les EPN, les SODE et les collectivités décentralisées ;
- la poursuite des réformes du système des marchés publics pour rassurer les acteurs en matière de transparence et d'équité ;

- la poursuite de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la gestion des marchés publics ;
- la réduction du recours aux procédures dérogatoires au profit des procédures concurrentielles ;
- la réduction des délais de passation des marchés publics de 114 jours à 88 jours.

I.1.3. Défis et priorités

En matière d'administration générale :

- la dématérialisation du système de gestion des finances publiques ;
- le renforcement des dispositifs de contrôle, d'audit et d'évaluation des entités publiques ;
- l'élaboration d'un cadre organique des emplois au sein du ministère ;
- la mise en œuvre effective de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) au sein de toutes les structures du MBPE ;
- le renforcement des capacités opérationnelles et humaines des services ;
- le renforcement de la régularité et de l'efficacité des opérations des services dépensiers ;
- l'opérationnalisation des outils d'analyse de la soutenabilité des crédits et emplois budgétaires ;
- le déploiement de la première version du Système d'Information Décisionnelle du Contrôle Financier (SID-CF) ;
- l'opérationnalisation des outils du contrôle financier dans les Collectivités Territoriales, les Districts Autonomes et les Représentations à l'extérieur ;
- l'opérationnalisation de l'évaluation de la disponibilité des matières ;
- l'opérationnalisation du contrôle axé sur les résultats des dépenses publiques ;
- l'opérationnalisation des outils d'évaluation des dispositifs de contrôle interne budgétaire des Ministères.

En matière douanière :

- la réduction de la fraude et de la contrebande ;
- l'accroissement substantiel des recettes pour répondre aux attentes du budget de l'Etat ;
- la facilitation des échanges commerciaux internationaux à travers la célérité des opérations ;
- l'amélioration du service rendu aux usagers-clients à travers la démarche qualité ;
- le renforcement de l'éthique et de la déontologie ;
- la sécurisation et la simplification des opérations de transit (TRIE, etc.).

En matière fiscale :

- la poursuite de la réforme de l'administration fiscale ; la modernisation de la gestion de l'impôt ;
- la lutte contre la fraude fiscale et la fiscalisation du secteur informel ;
- la réforme de la politique fiscale ;
- la réforme du cadastre en vue de sa modernisation.

En matière budgétaire :

- la mise en œuvre du suivi de la performance des programmes ;
- l'extension des formations à l'ensemble des acteurs budgétaires ;
- le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la masse salariale ;
- l'application stricte de la réglementation sur les avances de trésorerie ;
- la vulgarisation plus accrue des documents budgétaires notamment le budget citoyen ;
- le renforcement de l'efficacité de la gestion budgétaire de l'Etat.

En matière de gestion du portefeuille de l'Etat :

- la mise en œuvre de la stratégie 2021-2025 de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- l'amélioration du dispositif de suivi de la performance des entreprises publiques ;
- l'optimisation du système d'information du portefeuille de l'Etat.

En matière de marchés publics :

- la poursuite des efforts de réduction des délais de passation des marchés publics ;
- la dématérialisation progressive des procédures de passation des marchés publics ;
- la mise à jour de la banque de données des prix de référence ;
- la poursuite de la vulgarisation de l'information sur le système des marchés publics à travers les supports de communication et les publi-reportages.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la maîtrise des dépenses publiques ;
- l'optimisation des ressources de l'Etat ;
- la gestion efficace du portefeuille de l'Etat.

I.2.2. Résultats stratégiques

- le Plan d'Actions Stratégiques (PAS) du Ministère est disponible et mis en œuvre ;
- les ressources douanières sont accrues ;
- les ressources fiscales intérieures de l'Etat sont accrues ;
- la transparence dans la gestion budgétaire est renforcée ;
- la gestion des entreprises publiques et parapubliques est améliorée ;
- la gestion des marchés publics est renforcée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des membres du Gouvernement, le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en son article 13, assure la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière budgétaire, douanière, fiscale, de gestion des marchés publics et de gestion du portefeuille de l'Etat. A ce titre, en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière Budgétaire

- préparation et présentation des projets de lois de Finances et des projets de lois de Règlement ;
- exécution du budget ;
- gestion financière du patrimoine administratif et du domaine de l'Etat ;
- participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, de la Construction, de l'Economie et des Finances ;
- participation aux négociations et signatures des accords et conventions à caractère économique et financier, notamment de ceux concernant tous les concours financiers extérieurs, les contrats de prêts, les emprunts et les conventions à paiement différé dont les titrisations, contractés par l'Etat et les collectivités décentralisées, en liaison avec le Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
- exercice de la tutelle financière sur les Etablissements Publics Nationaux et structures assimilées ;
- contrôle financier et budgétaire permanent des Administrations publiques et Etablissements Publics Nationaux et structures assimilées ;
- coordination de l'ensemble des tutelles sur Etablissements Publics Nationaux et structures assimilées ;
- gestion de la liquidation des Etablissements Publics Nationaux et structures assimilées dissous, en liaison avec le Ministre chargé de l'Economie et des Finances et les Ministres chargés de la tutelle technique.

En matière Douanière

- élaboration et mise en œuvre des projets de textes législatifs et réglementaires ;
- préparation et suivi des accords douaniers bilatéraux et multilatéraux ;
- recouvrement des recettes de porte et sécurisation du territoire économique national ;
- participation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Intégration Africaine et le Ministre chargé de l'Economie et des Finances, au suivi, à l'harmonisation et à la mise en œuvre des instruments douaniers d'intégration sous régionale et africaine, notamment l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA) et l'Accord de Partenariat et Economique (APE) ;

- participation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Intégration Africaine et le Ministre chargé de l'Economie et des Finances, à la définition, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes communautaires en matière douanière.

En matière Fiscale

- élaboration et mise en œuvre de la politique, de la législation et de la réglementation fiscales et parafiscales ;
- préparation, négociation et mise en œuvre des conventions fiscales internationales ;
- mise en œuvre de l'identifiant unique des entreprises ;
- conception, création et gestion du cadastre en zones urbaines et rurales ;
- conservation de la propriété foncière et des hypothèques ;
- recouvrement des recettes fiscales ;
- modernisation du contrôle fiscal ;
- gestion du contentieux de l'impôt ;
- promotion du civisme fiscal ;
- renforcement du partenariat du secteur privé.

En matière de Gestion du Portefeuille de l'Etat

- définition et mise en œuvre de la politique de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- contrôle, exercice de la tutelle financière et coordination de l'exercice des tutelles sur les Sociétés d'Etat, les Sociétés à participation financière publique, les Agences d'Exécution, les personnes morales de type particulier et les personnes morales de droit privé bénéficiant de concours financier et de la garantie de l'Etat ;
- suivi, contrôle et valorisation du portefeuille de l'Etat ;
- représentation de l'Etat dans les Assemblées constitutives et les Assemblées générales des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier ;
- représentation de l'Etat dans les Conseils d'administration des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, les conseils de surveillance des Agences d'Exécution et les organes d'administration des personnes morales de type particulier, en liaison avec les Ministres chargés de la tutelle technique ;
- suivi et gestion de l'endettement des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
- suivi des opérations de privatisation et de post-privatisation des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé de l'Economie et des Finances et les Ministres chargés de la tutelle technique ;
- gestion de la liquidation des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé de l'Economie et des Finances, et gestion de la liquidation des biens immobiliers, en liaison avec le Ministre chargé de la Construction ;
- gestion de toute opération susceptible d'avoir un impact sur le portefeuille de l'Etat, en particulier la création, la transformation, la restructuration et la fusion d'entreprise ou la prise de participation ;
- mise en œuvre de stratégie de financement pour le développement d'entités publiques, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement, en liaison avec le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- mise en œuvre des actions d'amélioration de la gouvernance des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier.

En matière de gestion des marchés publics

- élaboration et mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires ;
- mise en œuvre de la politique d'amélioration de l'accès des PME / PMI à la commande publique ;
- autorisation de procédures dérogatoires en matière de marchés publics et de contrats de partenariat public-privé ;
- contrôle de la régularité des opérations de passation des marchés publics ;
- approbation des marchés publics suivant le seuil défini par le Code des marchés publics ;
- résiliation des marchés publics suivant le seuil défini par le Code des marchés publics ;
- production de statistiques.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Douanes.
- Programme 3 : Impôts.
- Programme 4 : Budget.
- Programme 5 : Portefeuille de l'Etat.
- Programme 6 : Marchés Publics.
- Programme 7 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	<ul style="list-style-type: none"> - Cabinet du Ministre - Cellule de Passation des Marchés Publics - Direction des Affaires Financières (DAF) - Direction des Ressources Humaines (DRH) - Direction du Contrôle Financier - Contrôle Financier en Central et en région - Observatoire des Plaintes non juridictionnelles en matière Foncière ; - Service Communication ; - Service Courrier. 		<ul style="list-style-type: none"> - Construire et réhabiliter les représentations du Contrôle Financier à l'échelon local ; - Faire les Audits et Etudes du MBPE ; - Construction du Siège de la Direction du Contrôle Financier ; - Renforcement des Outils de Contrôle et Mise en Œuvre de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) Volet Contrôle des Dépenses publiques ; - Réhabiliter les services de contrôle financier ; - CABINET/MBPE Réhabilitation de la cité financière. 	
Programme 2 : Douanes	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Douanes - Inspection Générale des Douanes ; - Direction de la Réglementation et du Contentieux ; - Direction de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur ; - Direction des Ressources Humaines ; - Direction des Moyens Généraux ; - Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le secteur Privé ; - Direction des Enquêtes Douanières ; - Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux ; - Direction des Services Aéroportuaires ; - Direction des Régimes Economiques ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction des Statistiques et des Etudes Economiques ; - Recette Principale des Douanes ; - Direction de la Formation et de la Documentation ; - Directions Régionales (7). 		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les Bureaux des Douanes ; - Acquérir les Scanners/ Direction Générale des douanes ; - Réhabiliter les Bureaux frontières Douanes ; - Construction Bureau Douanes ; - Acquérir des serveurs (Refonte système d'information des Douanes) ; - Acquérir et installer les Services Radio / Douanes ; - Créer une Base Navale en Douane ; - Equiper la Direction Générale de Douanes / LPSI ; - Renforcer les équipements de transmission des Douanes / LPSI ; - Réhabiliter les casernes et bureaux des Douanes / LPSI. 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3 : Impôts	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Impôts - Inspection Générale des Services Fiscaux ; - Direction de la Législation, du Contentieux et de la Documentation ; - Direction des Ressources Humaines ; - Direction de la Formation et du Renforcement des Capacités ; - Direction des Moyens Généraux et de l'Équipement ; - Direction de la Stratégie, des Etudes et des Statistiques fiscales ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction des Grandes Entreprises ; - Direction des Moyennes Entreprises ; - Direction des Opérations d'Assiette ; - Direction des Vérifications Fiscales Nationales ; - Direction des Enquêtes, du Renseignement et de l'Analyse-Risque ; - Direction du Domaine, de la Conservation Foncière, de l'Enregistrement et du Timbre ; - Direction du Cadastre ; - Direction de la Communication, de la Qualité et de la Promotion du Civisme Fiscal ; - Direction de la Fiscalité Locale ; - Recette Générale des Impôts ; - Directions Régionales des Impôts (24) ; - Recettes Principales des Impôts (16) ; Conservations de la Propriété Foncière et des Hypothèques (23) ; Brigades Régionales de Contrôle Fiscale (10) ; Services d'Assiette Impôts Divers (84), Services d'Assiette Impôts Fonciers (45), Recettes des Impôts Fonciers (45), Recettes des Impôts Divers (82), Services du Domaine et de l'Enregistrement (15) ; Services du Cadastre (38) ; Recettes du Domaine et de l'Enregistrement (10) Inspections Régionales des Services Fiscaux (11) ; Services Informatiques Régionaux (07). 		<ul style="list-style-type: none"> - Faire les travaux Cadastraux (DGI) ; - Réhabilitation des locaux de la DGI ; - Contrôler les Flux et la Taxation des Services de Télécommunication / MERCURE-DGI. 	
Programme 4 : Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale du Budget et des Finances ; - Cellule d'Évaluation et d'Audit des Dépenses Publiques ; - Cellule d'Information des Opérateurs Économiques ; - Service Financier du Programme Budget ; - Centre Médical des Finances Générales ; - Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires ; - Direction du Budget de l'État ; - Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire ; - Direction du Contrôle Budgétaire ; - Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées ; - Direction de la Solde ; - Direction du Patrimoine de l'État ; - Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux ; - Direction des Systèmes d'Information Budgétaire ; - Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication ; - Direction de la Réglementation et de la Modernisation de la Gestion Budgétaire ; - Services Extérieurs (DR du Budget, DR de la solde). 		<ul style="list-style-type: none"> - Fonds Bloc Smart Africa /Souscription au Capital ; - Opération d'apurement Passifs Audités IGF/DGBF ; - Opération purge des droits coutumiers ; - Souscription augmentation capital/Banque d'Invest. CDEAO (BIDC) ; - Opération de compensation/Investissements ; - Souscription à l'augmentation du capital de la BAD ; - Réhabilitation DGBF ; - Mise en oeuvre CDMT et GAR/DGBF ; - Appui à l'informatisation de la DGBF ; - Prendre en charge les Opération d'Investissement Pcppte Diverses Administrations ; - Projet de renforcement du suivi des opérations et d'amélioration de la gestion budgétaire/DBE ; - Projet de refonte du système d'information budgétaire ; - Acquérir des Véhicules / Direction du Patrimoine de l'État ; - Mettre en œuvre Comptabilité-Matière ; - Géo localiser le patrimoine de l'État ; - Plan stratégique du suivi des EPN/DCB ; 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4 : Budget (suite)			<ul style="list-style-type: none"> - Extension de la Cité Financière ; - Construction Cités Financières Déconcentrées ; - Réhabilitation et Equipement Clinique Médicale des Finances Générales ; - Modernisation et mutualisation des réseaux info. et tél. /DTI ; - Nœud Internet / SNDI ; - Interconnexion des EPN au RIC1 ; - Système de Gestion des EPN/SNDI ; - Déconcentration SIB/SNDI ; - Mise en Place du SIB/ SNDI ; - Equipement des Services du Système d'Exécution Budgétaire ; - Equipement des Services de la DGBF ; - Mise en place SIGFiP Institutions-Ambassades/SNDI ; - Système Intégré de Gestion des Conférences et Missions Hors Côte d'Ivoire/SNDI ; - Renforcer les infrastructures techniques de traitement de l'information de la DGBF ; - Système intégré Gestion Collectivités Décentralisées (SGESCOD) / DOCD ; - Système d'Amélioration du Suivi de la Performance des EPN/DCB ; - Déconcentration des Services de la DGBF ; - Sécurisation et sauvegarde du système d'info. Budgétaire/DTI ; - Numériser les archives de la Solde. 	
Programme 5:Portefeuille de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale du Portefeuille de l'Etat; - Direction du Portefeuille des Secteurs Primaire et Secondaire ; - Direction du Portefeuille du Secteur Tertiaire ; - Direction de la Stratégie et de l'Expertise ; - Direction des Affaires Juridiques ; - Direction des Ressources Humaines et de la Communication ; - Services Rattachés (Service de Gestion des Projets, de la Transformation, du Suivi et Evaluation ; Service des Moyens Généraux; Service Système d'Information ; Cellule de Gestion et d'Attribution des Marchés.). 		<ul style="list-style-type: none"> - Construction du siège de la DGPE. 	
Programme 6:Marchés Publics	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Marchés Publics ; - Direction de la Réglementation et des Régimes Particuliers ; - Direction des Procédures et Opérations ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction de la Formation, de la Communication et de la Qualité ; - Direction des Statistiques et des Etudes ; - Directions Régionales des Marchés Publics ; - Service des Ressources Humaines ; - Service Financier et des Moyens Généraux ; - Service central du courrier. 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Banque de données des prix de référence (BDPR / DGMP) ; - Catégorisation des Entreprises ; - Développement et Maintenance du SIGMAP/SNDI ; - Dématérialiser les Marchés Publics (DEMAT/DGMP) ; - Equipement de la Direction Générale des Marchés Publics.. 	-

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Assurer le pilotage des activités du Ministère	RS 1 : Le Plan d'Actions Stratégiques (PAS) du Ministère est disponible et mis en œuvre	IP 1 : Taux de réalisation global du PAS du Ministère	Nombre d'activités du PASréalisées / Nombre d'activités du PAS prévues Source : Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Accroître les recettes douanières	RS 2 : Les ressources douanières sont accrues	IP 2 : Taux de réalisation des objectifs de recettes douanières	Recettes totales réalisées / Objectif de recettes Source : Rapport d'activités DGD
OG 3 : Mobiliser les ressources fiscales intérieures de l'Etat	RS 3 : Les ressources fiscales intérieures de l'Etat sont accrues	IP 3 : Taux de réalisation des objectifs de recettes fiscales	Recettes totales réalisées / Objectif de recettes Source : Rapport d'activités DGI
OG 4 : Renforcer la transparence dans la gestion budgétaire	RS 4 : La transparence dans la gestion budgétaire est renforcée	IP 4 : Taux de publication des documents budgétaires ²	Nombre de documents budgétaires publiés / Nombre de documents budgétaires produits Source : Rapport d'activités DGBF
OG 5 : Assurer la gestion efficace du portefeuille de l'Etat	RS 5 : La gestion des entreprises publiques et parapubliques est améliorée	IP 5 : Taux de réalisation du plan de contrôle des entreprises publiques	Nombre d'entreprises publiques contrôlées / Nombre d'entreprises publiques sélectionnées dans le plan de contrôle annuel des entreprises publiques Source : Rapport d'activités DGPE
OG 6 : Renforcer la gouvernance dans les marchés publics	RS 6 : La gouvernance des marchés publics est renforcée	IP 6 : Délai moyen de passation des marchés publics	Sommes des délais par marché / Nombre total de marchés publics Sources : Rapports d'activités DGMP / CCM marché Public

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	392 831 526 263	412 682 397 571	435 978 206 329
1.1 Ressources Intérieures	392 831 526 263	412 682 397 571	435 978 206 329
1.1.1 Budget Etat	392 831 526 263	412 682 397 571	435 978 206 329
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	392 831 526 263	412 682 397 571	435 978 206 329
2.1 Personnel	74 985 382 318	77 090 213 433	80 163 273 633
2.1.1 Solde y compris EPN	74 985 382 318	77 090 213 433	80 163 273 633
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	114 954 985 570	118 135 675 842	124 574 282 021
2.3 Transferts et subventions	141 179 923 510	151 635 563 620	160 082 693 764
2.4 Investissement	61 711 234 865	65 820 944 676	71 157 956 911
Trésor	61 711 234 865	65 820 944 676	71 157 956 911
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

² Ces documents sont : le DPBEP, les DPPD-PAP, la Loi de Finances, le Budget Citoyen, les RAP et le Rapport d'Audit de la Cour des Comptes

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Contrôle de l'exécution du budget

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer une meilleure coordination et animation des activités du Ministère	Taux de réalisation des activités du CONAFIP relevant du cabinet du MBPE	80,7%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du CONAFIP réalisées / Nombre d'activités du CONAFIP prévues) X 100 Sources : Rapports d'activités CONAFIP / Cabinet
OS 2 : Assurer une meilleure gestion des ressources humaines	Taux de couverture des besoins en personnel des programmes	100 %	55%	60%	70%	(Nombre d'agents affectés / Nombre d'agents sollicités par les RPROG) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
OS 3 : Améliorer le délai de traitement des dossiers soumis au contrôle financier	Délai moyen de traitement des dossiers soumis au visa du CF	5 jours ouvrés	6 jours ouvrés	6 jours ouvrés	6 jours ouvrés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	92 307 767 533	105 926 467 358	110 131 825 745
Dépenses de personnel	72 380 808 274	74 485 639 389	77 558 699 589
Dépenses en biens et services	15 062 822 640	17 879 615 904	18 653 545 691
Transferts	671 113 536	698 226 523	710 794 600
Investissements	4 193 023 083	12 862 985 542	13 208 785 865
Trésor	4 193 023 083	12 862 985 542	13 208 785 865
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21083 Administration Générale	92 307 767 533	105 926 467 358	110 131 825 745
2108301 Coordination et animation du ministère	83 659 586 437	93 086 895 278	96 306 264 276
1 Personnel	71 989 677 090	73 794 508 205	76 567 568 405
78011201619 Gérer la masse salariale du Personnel du Ministère	71 989 677 090	73 794 508 205	76 567 568 405
2 Biens et services	8 920 597 070	10 871 183 607	11 304 924 328
78010200284 Mettre en oeuvre la politique sectorielle genre / MBPE	100 000 000	189 113 414	198 292 980
78010200285 Prendre en charge la fourniture de licences Microsoft et services de support associés, dans le cadre du projet e-GOUV	2 039 991 194	718 631 399	753 514 000
78011100257 Gérer la Regie Convention BNETD / SEPMBPE	135 450 528	135 450 528	135 450 528
78011201614 Suivre et coordonner les activités informatiques des structures du Ministère	87 600 000	165 663 350	173 704 650
78011201615 Prendre en charge les missions du Ministère en Cote d'Ivoire	130 000 000	245 847 438	257 780 874
78011201617 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	7 564 536	7 931 719
78011201620 Coordonner les activités de passation des marchés Publics du SEPMBPE	82 788 348	156 563 869	164 163 477
78011201621 Gérer la commande publique du SEPMBPE	39 500 000	74 699 796	78 325 726
78011201848 Appui à la Formation de Gestion de la politique Economique (GPE)	375 000 000	0	0
78011201869 Coordonner le Suivi et la Mise en Oeuvre du Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (CONAFIP)	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
78011201877 DGH / Marquage des produits pétroliers	1 576 000 000	678 747 178	711 693 566
78011202257 Renforcer les capacités opérationnelles du Cabinet	1 297 000 000	2 647 587 814	2 776 101 725
78011202258 Coordonner les activités des structures du ministère	1 027 267 000	1 942 699 708	2 036 998 352
78011202378 Gérer le Syndic de la Cité Financière / Cabinet MBPE	0	1 876 005 077	1 967 066 365
90011200003 Prendre en charge le fonctionnement de l'Observatoire des plaintes non juridictionnelles en matière Foncière	226 000 000	232 609 500	243 900 366
3 Transferts	671 113 536	698 226 523	710 794 600
78011201622 Gérer la Convention BNETD / SEPMBPE	371 113 536	398 226 523	410 794 600
78011201868 Prendre en charge la convention d'assistance technique MBPE/SNDI	300 000 000	300 000 000	300 000 000
4 Investissements	2 078 198 741	7 722 976 943	7 722 976 943
Trésor	2 078 198 741	7 722 976 943	7 722 976 943
78011201880 Faire les Audits et Etudes du MBPE	2 078 198 741	7 722 976 943	7 722 976 943
2108302 Information et communication	415 000 000	784 820 671	822 915 868
2 Biens et services	415 000 000	784 820 671	822 915 868
78011201623 Organiser la communication des activités du Ministère	415 000 000	784 820 671	822 915 868
2108303 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	3 135 904 436	3 768 420 762	4 257 920 296
1 Personnel	22 918 000	322 918 000	622 918 000
78011202187 Assurer les charges salariales de la Direction des Affaires Financières - MBPE	22 918 000	322 918 000	622 918 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21083 Administration Générale	92 307 767 533	105 926 467 358	110 131 825 745
2 Biens et services	2 612 986 436	3 065 502 762	3 214 302 296
78011201624 Equiper de la DAAF	30 854 199	58 349 427	61 181 710
78011201627 Suivre l'exécution du budget et Centraliser les informations financières et administratives du ministère	100 000 000	189 113 413	198 292 980
78011201628 Mener des actions sociales en faveur du personnel	45 000 000	94 556 707	99 146 490
78011201840 Coordonner l'élaboration du PIP et le PTA du Ministère	90 000 000	170 202 071	178 463 682
78011201847 Gérer le catalogue des mesures nouvelles	80 000 000	141 835 059	148 719 735
78011201870 Coordonner les activités de préparation du budget du ministère	341 900 000	646 578 763	677 963 698
78011201881 Gerer la Cité Financière	992 000 000	0	0
78011202061 Elaborer et suivre la mise en oeuvre du DPPD-PAP du Ministère	73 300 000	138 620 131	145 348 754
78011202102 Gérer les ressources humaines du ministère	58 000 000	109 685 777	115 009 926
78011202226 Assurer le fonctionnement de la Fonction Financière du Ministère	104 500 000	197 623 516	207 216 161
78011202329 Mettre en oeuvre le dialogue de gestion entre les acteurs de la chaîne programmatique	61 000 000	115 359 180	120 958 717
78011202379 Assurer le suivi de la performance des programmes	95 000 000	179 657 742	188 378 330
78011202380 Coordonner l'élaboration des Rapports Périodiques et des RAP du Ministère	53 000 000	100 230 107	105 095 278
78011202381 Renforcer les capacités des acteurs budgétaires	171 000 000	323 383 938	339 080 995
78011202382 Organiser le séminaire bilan de la DAAF	75 000 000	141 835 059	148 719 735
78011202383 Identifier l'ensemble des postes de travail des structures du Ministère	50 000 000	94 556 705	99 146 490
78011202384 Organiser une journée d'hommage aux fonctionnaires admis à faire valoir leur droit à la retraite et / ou décédés en service	42 495 000	80 363 744	84 264 601
78011202385 Elaborer la 2ième version du Manuel de Procédures de la Gestion des Ressources Humaines	50 000 000	94 556 706	99 146 489
90011200021 Assurer la tenue de la compatibilité des matières mises à la disposition de la DAF	78 000 000	147 508 461	154 668 524
90011200058 Coordonner les activités préparatoires des conférences de performance	21 937 237	41 486 256	43 500 001
4 Investissements	500 000 000	380 000 000	420 700 000
Trésor	500 000 000	380 000 000	420 700 000
78011201626 Réhabilitation de la citer la financiere	500 000 000	380 000 000	420 700 000
2108304 Contrôle de l'exécution du budget	5 097 276 660	8 286 330 647	8 744 725 305
1 Personnel	368 213 184	368 213 184	368 213 184
11011200087 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Région des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	3 064 800	3 064 800	3 064 800
11011200088 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Toumodi	3 198 400	3 198 400	3 198 400
14011200061 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du N'ZI-Comoé (DIMBOKRO)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
15011200052 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Daoukro	3 500 000	3 500 000	3 500 000
16011200042 Assurer la masse salariale Contrôle Financier Département de Bongouanou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
17011200112 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Région de la Vallée du Bandama (Bouaké)	2 304 000	2 304 000	2 304 000
18011200061 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Katiola	4 700 000	4 700 000	4 700 000
21083040278 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
22011200021 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Bafing (Touba)	2 300 000	2 300 000	2 300 000
24011200036 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du département de Ferké	3 500 000	3 500 000	3 500 000
25011200084 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région des Savanes (KORHOGO)	3 500 000	3 500 000	3 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21083 Administration Générale	92 307 767 533	105 926 467 358	110 131 825 745
26011200027 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Boundiali	500 000	500 000	500 000
28011200037 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Bouna	2 300 000	2 300 000	2 300 000
32011200084 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Fromager (Gagnoa)	1 324 800	1 324 800	1 324 800
35011200050 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région de la Marahoué (Bouaflé)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
36011200038 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Worodougou (SEGUÉLA)	2 300 000	2 300 000	2 300 000
41011200100 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région des Montagnes (MAN)	8 900 000	8 900 000	8 900 000
42011200048 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Bloléquin	2 000 000	2 000 000	2 000 000
42011200068 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Moyen Cavaly (Guiglo)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
43011200041 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Duekoué	3 500 000	3 500 000	3 500 000
51011200039 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Sud-Bandama (DIVO)	1 324 800	1 324 800	1 324 800
55011200056 Assurer la masse salariale Contrôle Financier I des Préfectures de la Région du Bas-Sassandra (SAN PEDRO)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
56011200044 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Soubré	2 304 000	2 304 000	2 304 000
57011200026 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Sassandra	3 500 000	3 500 000	3 500 000
61011200072 Assurer la masse salariale Contrôle Financier Département d'Agnibilékrou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
61011200104 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	6 980 000	6 980 000	6 980 000
62011200087 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Zanzan (BONDOUKOU)	1 914 000	1 914 000	1 914 000
71011200093 Assurer la masse salariale Contrôle Financier Département d'Adiaké	3 500 000	3 500 000	3 500 000
71011200121 Assurer la masse salariale Contrôle Financier Département Grand-Bassam	3 000 000	3 000 000	3 000 000
76011200075 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région de l'Agneby (AGBOVILLE)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
76011200095 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Tiassalé-Sikensi	3 500 000	3 500 000	3 500 000
77011200058 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures du Département d'Adzopé	3 500 000	3 500 000	3 500 000
78011201647 Assurer les charges salariales du CONAFIP / DCF	96 000 000	96 000 000	96 000 000
78011201648 Assurer la masse salariale Contrôle Financier Sous-Préfecture d'Anyama	3 500 000	3 500 000	3 500 000
78011201649 Assurer la masse salariale Contrôle Financier Sous-Préfecture de Bingerville	3 500 000	3 500 000	3 500 000
78011201650 Assurer la masse salariale Direction du Contrôle Financier/Gestion des Dépenses Centralisées	151 198 384	151 198 384	151 198 384
78011202366 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier auprès du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat et du Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan	3 600 000	3 600 000	3 600 000
79011200061 Assurer la masse salariale Contrôle Financier Département de Dabou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
79011200065 Assurer la masse salariale Contrôle Financier auprès du Département de Grand-Lahou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
2 Biens et services	3 114 239 134	3 158 108 864	3 311 403 199
11011200069 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Toumodi	12 500 000	23 639 171	24 786 613
11011200092 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
11011200102 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Didiévi	4 000 000	7 564 535	7 931 712
14011200051 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du N'ZI-Comoé (DIMBOKRO)	12 000 000	22 693 604	23 795 149

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21083 Administration Générale	92 307 767 533	105 926 467 358	110 131 825 745
15011200042 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Daoukro	12 500 000	23 639 171	24 786 613
16011200034 Contrôler l'exécution du budget Département de Bongouanou	12 500 000	23 639 171	24 786 613
17011200116 Contrôler l'exécution du budget du Département Bouaké 2	11 500 000	21 748 037	22 803 683
17011200123 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région de la Vallée du Bandama (Bouaké)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
18011200052 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Katiola	11 500 000	21 748 037	22 803 684
22011200029 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Bafing (Touba)	14 300 000	27 043 212	28 355 886
23011200035 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Denguélé (Odiénné)	13 700 000	25 908 532	27 166 129
24011200042 Contrôler l'exécution du budget auprès du département de Ferké	16 324 000	30 870 868	32 369 337
25011200067 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région des Savanes (KORHOGO)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
26011200038 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Boundiali	11 500 000	21 748 037	22 803 684
28011200045 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Bouna	11 400 000	21 558 923	22 605 390
31011200083 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
31011200084 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département d'Issia	4 000 000	7 564 535	7 931 712
32011200055 Contrôler l'exécution du budget du Département d'Oumé	12 500 000	23 639 171	24 786 613
32011200074 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Fromager (Gagnoa)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
35011200048 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région de la Marahoué (Bouaflé)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
35011200049 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Zouénoula	3 800 000	7 186 308	7 535 126
36011200029 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Worodougou (SEGUELA)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
37011200019 Contrôler l'exécution du budget du Département de Mankono	11 500 000	21 748 037	22 803 683
41011200072 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région des Montagnes (MAN)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
41011200073 Contrôler l'exécution du budget du Département de DANANE	11 500 000	21 748 037	22 803 683
42011200047 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Moyen Cavalé (Guiglo)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
42011200058 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Bloléquin	3 200 000	6 051 626	6 345 368
43011200031 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Duekoué	11 500 000	21 748 037	22 803 684
51011200037 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Lakota	11 500 000	21 748 037	22 803 683
51011200038 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Sud-Bandama (DIVO)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
55011200075 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Bas-Sassandra (SAN PEDRO)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
55011200082 Contrôler l'exécution du budget du Département de tabou	11 500 000	21 748 037	22 803 683
56011200051 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Soubré	13 200 000	24 962 964	26 174 663
57011200033 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Sassandra	12 500 000	23 639 171	24 786 613
61011200089 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
61011200098 Contrôler l'exécution du budget Département d'Agnibilékrou	12 500 000	23 639 172	24 786 614
62011200056 Contrôler l'exécution du budget du Département de Tanda	11 500 000	21 748 037	22 803 683

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21083 Administration Générale	92 307 767 533	105 926 467 358	110 131 825 745
62011200077 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Zanzan (BONDOUKOU)	12 500 000	23 639 171	24 786 613
71011200091 Contrôler l'exécution du budget Département d'Adiaké	12 500 000	23 639 171	24 786 613
71011200092 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Sud-Comoé (ABOISSO)	17 300 000	32 716 614	34 304 676
71011200113 Contrôler l'exécution du budget Département Grand-Bassam	12 500 000	23 639 171	24 786 613
71011200134 Contrôler l'exécution du budget auprès de la Sous-Préfecture de Bonoua	4 000 000	7 564 535	7 931 712
76011200074 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région de l'Agneby (AGBOVILLE)	12 500 000	23 639 173	24 786 615
76011200096 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Tiassalé-Sikensi	12 500 000	23 639 171	24 786 613
76011200107 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département d'Azaguié	2 800 000	5 295 174	5 552 198
77011200055 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures du Département d'Adzopé	12 500 000	23 639 171	24 786 613
78011201630 Contrôler l'exécution du budget du Ministère éducation Nationale et de la Formation de Base	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201631 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Eaux et Forêts	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011201633 Coordonner et animer les structures du contrôle financier	279 375 000	528 335 596	553 981 008
78011201634 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201635 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011201636 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la femme, de la Famille et de l'enfant	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201637 Contrôler l'exécution du budget Sous-Préfecture d'Anyama	12 500 000	23 639 171	24 786 613
78011201638 Contrôler l'exécution du budget des Hautes Institutions	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201639 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011201641 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Agriculture	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201642 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Défense	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011201643 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Environnement, des Eaux & Forêts	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201644 Prendre en charge les dépenses centralisées de la Direction du contrôle financier	1 807 340 134	686 587 868	719 914 850
78011201651 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201652 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la promotion des PME	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201653 Contrôler l'exécution du budget du Secrétariat d'Etat, chargé du Service Civique	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201871 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Equipements et Entretien Routier	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011201903 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Commerce et de l'Industrie	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201954 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011201955 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Emploi, de la Fonction Publique et Réforme Administrative	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011201956 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201957 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011201958 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Transports	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011202035 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Affaires Etrangères	10 000 000	18 911 340	19 829 294

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21083 Administration Générale	92 307 767 533	105 926 467 358	110 131 825 745
78011202036 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Jeunesse, de l' Emploi et de la Formation Professionnelle	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011202188 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011202192 Prendre en charge les dépenses centralisées des services des contrôleurs financiers d'Abidjan 1 et 2	2 000 000	3 782 268	3 965 859
78011202260 Contrôler l'exécution du budget Préfecture d'Abidjan 1	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011202261 Contrôler l'exécution du budget Sous-Préfecture de Bingerville	12 500 000	23 639 171	24 786 613
78011202262 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Planification et du Développement	10 000 000	18 911 340	19 829 295
78011202278 Contrôler l'exécution du budget Préfecture d'Abidjan 2	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011202293 Opérationnaliser et prendre en charge 18 nouveaux services de contrôle financier	12 500 000	23 639 176	24 786 622
78011202316 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Economie et des Finances	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011202317 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011202334 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Pétrole, de l'Energie, et des Energies Renouvelables	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011202342 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Sports et Loisirs	10 000 000	18 911 340	19 829 294
78011202357 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat	12 500 000	23 639 175	24 786 618
78011202358 Contrôler l'exécution du Budget du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011202359 Contrôler l'exécution du Budget du Projet WACA (Programme d'Investissement de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest)	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011202360 Contrôler l'exécution de la Préfecture d'Abidjan 3	10 000 000	18 911 340	19 829 293
78011202372 Contrôler l'Exécution du budget du projet de gestion intégrée du bassin versant du gourou a Abidjan	10 000 000	18 911 340	19 829 293
79011200047 Contrôler l'exécution du budget Département de Dabou	12 500 000	23 639 171	24 786 613
79011200048 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Grand-Lahou	12 500 000	23 639 171	24 786 613
90011200019 Opérationnaliser le dispositif du Contrôle Financier auprès des Collectivités Territoriales	77 000 000	145 617 326	152 685 594
90011200059 Déployer les services du Contrôle Financier sur toute l'étendue du territoire national	10 000 000	18 911 341	19 829 298
4 Investissements	1 614 824 342	4 760 008 599	5 065 108 922
Trésor	1 614 824 342	4 760 008 599	5 065 108 922
78011202058 Réhabiliter les services de contrôle financier	12 414 888	0	0
78011202057 Renforcement des Outils de Contrôle et Mise en Oeuvre de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) Volet Contrôle des Dépenses publiques	147 000 000	862 000 000	1 029 098 533
78011202037 Construction du Siège de la Direction du Contrôle Financier	1 030 000 000	3 500 000 000	3 681 000 000
78011201645 Construire et réhabiliter les représentations du Contrôle Financier à l'échelon local	425 409 454	398 008 599	355 010 389

II.2.2. Programme 2 : Douanes

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Douanes	Action 2.1: Pilotage, suivi et évaluation de l'administration douanière
	Action 2.2: Gestion des ressources informatiques
	Action 2.3: Contrôle des opérations douanières et gestion des contentieux
	Action 2.4: Emission, recouvrement et comptabilisation des recettes douanières

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Douanes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Mobiliser les recettes douanières	Taux de réalisation des objectifs de recettes douanières	104,24%	98%	98%	98%	(Total des recettes recouvrées / Objectifs de recettes) X 100 Sources : Rapports d'activités DGD / DSEE
OS2 : Améliorer la gestion de l'administration des douanes	Taux de réalisation du PAS du programme Douane	84,31%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du PAS réalisées / Nombre d'activités du PAS prévues) X 100 Sources : Rapports d'activités PAS / Douane
OS3 : Renforcer la lutte contre la fraude	Taux de réalisation des visites des déclarations en circuit rouge déposées en Douane	97,1%	95%	97%	97%	(Nombre de déclarations visitées / Nombre de déclarations en circuit rouge déposées en Douane) X 100 Sources : Rapport d'activités / DGD / DSEE
OS4 : Renforcer le système de recouvrement des droits et taxes douanières	Taux de recouvrement des droits et taxes	100%	95%	95%	95%	(Droits recouverts / Droits émis) X 100 Sources : Rapports d'activités DGD / DSEE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Douanes	16 940 269 597	19 572 782 685	22 263 503 802
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	4 446 932 274	4 837 682 685	5 072 503 802
Transferts	0	0	0
Investissements	12 493 337 323	14 735 100 000	17 191 000 000
Trésor	12 493 337 323	14 735 100 000	17 191 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22084 Douanes	16 940 269 597	19 572 782 685	22 263 503 802
2208401 Pilotage, suivi et évaluation de l'administration douanière	16 257 186 412	19 121 011 467	21 789 803 610
2 Biens et services	4 054 998 085	4 385 911 467	4 598 803 610
17011200103 Cordonner les activités de l'administration douanière à Bouaké	54 923 526	63 308 760	66 381 768
22084010040 Gérer les ressources humaines de la Douane	25 176 466	29 020 184	30 428 825
23011200061 Coordonner les activités de l'administration douanière à Odienné	62 273 073	71 780 368	75 264 587
25011200102 Cordonner les activités de l'administration douanière à KORHOGO	62 273 073	71 780 368	75 264 587
41011200093 Cordonner les activités de l'administration douanière à MAN	58 269 699	67 165 797	70 426 024
55011200068 Cordonner les activités de l'administration douanière à SAN PEDRO	73 976 506	85 270 578	89 409 612
61011200086 Cordonner les activités de l'administration douanière à ABENGOUROU	60 801 898	70 084 589	73 486 494
71011200114 Cordonner les activités de l'administration douanière à ABOISSO	60 682 861	69 947 379	73 342 623
78011201807 Coordonner les actions des services	174 164 462	200 754 345	210 498 961
78011201810 Élaborer et diffuser les statistiques douanières	25 435 980	29 319 319	30 742 479
78011201811 Contrôler les services et structures sous tutelle de la Douane	32 830 443	37 842 703	39 679 586
78011201818 DGD / Gérer les Dépenses Ordinaires LPSI	150 000 000	0	0
78011201976 Elaborer les projets de textes législatifs et réglementaire en matière douanière	33 435 980	38 540 688	40 411 453
78011202119 Prendre en charge les Dépenses Centralisées de la Douane	2 320 599 517	2 559 621 015	2 683 865 023
78011202120 Assurer l'encadrement militaire des agents des douanes	42 169 384	48 607 431	50 966 836
78011202121 Organiser la communication des activités de la Douane	25 262 968	29 119 893	30 533 373
78011202198 Appuyer les Régies Financières	527 353 677	607 865 358	637 371 143
78011202227 Renforcer les capacités des agents des douanes	205 937 438	237 378 140	248 900 474
78011202286 Préparer et exécuter le budget de l'administration des douanes	59 431 134	68 504 552	71 829 762
4 Investissements	12 202 188 327	14 735 100 000	17 191 000 000
Trésor	12 202 188 327	14 735 100 000	17 191 000 000
78011201980 Créer une Base Navale en Douane	370 000 000	722 000 000	800 000 000
78011201979 Gérer les Dépenses d'Investissement LPSI / DGD	4 750 000 000	4 750 000 000	4 750 000 000
78011201978 Acquérir et installer les Services Radio / Douanes	86 000 000	0	0
78011201819 Construction Bureau Douanes	3 214 402 938	0	0
78011201817 Réhabiliter les Bureaux frontières Douanes	69 000 000	0	0
78011201816 Acquérir les Scanners/ Direction Générale des douanes	3 579 360 000	0	0
78011201815 Réhabiliter les Bureaux des Douanes	133 425 389	0	0
78011201812 Dépenses d'investissement LPSI - Douanes	0	9 000 000 000	11 535 000 000
78011201805 Acquisition et Installation Service Radio / Douanes	0	100 100 000	106 000 000
78011201804 Réfection Bureaux des Douanes	0	163 000 000	0
2208402 Gestion des ressources informatiques	332 704 563	47 899 901	50 224 963
2 Biens et services	41 555 567	47 899 901	50 224 963
78011201820 Gérer le Système de Dédouanement Automatique (SYDAM)	41 555 567	47 899 901	50 224 963

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22084 Douanes	16 940 269 597	19 572 782 685	22 263 503 802
4 Investissements	291 148 996	0	0
<i>Trésor</i>	<i>291 148 996</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78011201821 Acquérir des serveurs (Refonte système d'information des Douanes)	291 148 996	0	0
2208403 Contrôle des opérations douanières et gestion des contentieux	166 607 938	192 044 159	201 365 981
2 Biens et services	166 607 938	192 044 159	201 365 981
78011201839 Contrôler a posteriori des opérations douanières	20 435 980	23 555 964	24 699 370
78011201981 Rembourser le Droit Unique de Sortie (DUS) - Direction Générale des Douane (DGD)	1 300 000	1 498 472	1 571 208
78011202122 Concevoir et mettre en oeuvre de la politique de gestion du risque lié à la taxation	99 435 979	114 616 982	120 180 490
78011202287 Suivre les marchandises entrées en régimes économiques	45 435 979	52 372 741	54 914 913
2208404 Emission, recouvrement et comptabilisation des recettes douanières	183 770 684	211 827 158	222 109 248
2 Biens et services	183 770 684	211 827 158	222 109 248
78011201822 Assurer le dédouanement des marchandise débarquées à l'aéroport	39 559 868	45 599 517	47 812 917
78011201895 Recouvrer les droits, taxes et redevances	36 435 979	41 998 700	44 037 317
78011202123 Assurer le dédouanement des marchandises débarquées au port d'Abidjan	54 743 702	63 101 484	66 164 430
78011202240 Gérer le contentieux du recouvrement	53 031 135	61 127 457	64 094 584

II.2.3. Programme 3 : Impôts

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Impôts	Action 3.1: Pilotage de l'administration fiscale et appui aux services
	Action 3.2: Etablissement de l'assiette de l'impôt
	Action 3.3: Contrôle de l'impôt
	Action 3.4: Recouvrement et comptabilisation des recettes
	Action 3.5: Cadastre et gestion de la propriété foncière

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Impôts						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Mobiliser les recettes intérieures de l'Etat	Taux de contributeurs effectifs en TVA	59,3%	37,9%	39,8%	40%	(Nombre de contribuables ayant payé l'impôt (TVA) / Nombre de contribuables assujettis à l'impôt (TVA)) X 100 Source : Document d'analyse des recettes / DGI
	Taux de contributeurs effectifs en ITS	56%	53%	55,6%	56%	(Nombre de contribuables ayant payé l'impôt (ITS) / Nombre de contribuables assujettis à l'impôt (ITS)) X 100 Source : Document d'analyse des recettes / DGI
	Taux de recouvrement des émissions impôts fonciers	82%	70%	70%	70%	(Montant des droits recouverts / Montant des droits émis) X 100 Source : Document d'analyse des recettes / DGI
OS 2 : Améliorer la gestion de l'Administration de la DGI	Taux de réalisation du PAS du Programme Impôts	77%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du PAS réalisées / Nombre d'activités du PAS prévues) X 100 Source : Rapport PAS DGI
OS 3 : Élargir l'assiette fiscale	Nombre de contribuables intégrés dans le fichier des impôts divers	3 805	9 000	10 000	10 000	Dénombrement Source : Document d'analyse des recettes / DGI
	Nombre de nouvelles parcelles intégrées dans le fichier d'impôt foncier	35 520	19 000	20 000	20 000	Dénombrement Source : Document d'analyse des recettes / DGI
OS 4 : Réduire la fraude fiscale	Part du personnel fiscaliste dédié au contrôle fiscal	8,5	9,1	9,4	9,5	Effectif dédié au contrôle fiscal / Effectif d'agents fiscalistes en activité Source : Document d'analyse des recettes / DGI
	Taux d'exécution du programme annuel de contrôle	93%	45%	45%	45%	(Nombre de dossiers contrôlés (Notifications définitives) / Nombre de dossiers programmés) X 100 Source : Document d'analyse des recettes / DGI
	Part des recettes issues du contrôle fiscal	3,4	3,7	3,9	4,0	Recettes recouvrées suite au contrôle fiscal / Recettes totales recouvrées Source : Document d'analyse des recettes / DGI

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	15 491 375 031	12 949 770 829	13 578 352 704
Transferts	0	0	0
Investissements	2 410 657 286	7 370 500 000	8 749 000 000
Trésor	2 410 657 286	7 370 500 000	8 749 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
2208501 Pilotage de l'administration fiscale et appui aux services	15 891 939 787	14 712 045 352	15 611 946 038
2 Biens et services	13 781 282 501	10 360 545 352	10 863 446 038
11011200082 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Belier (YAMOOUSSOUKRO)	92 891 194	140 645 205	147 472 123
11011200095 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region de Yamoussoukro	3 531 865	5 347 543	5 607 114
14011200060 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du N'ZI- Comoé (Dimbokro)	85 248 337	129 073 268	135 338 483
14011200063 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region de DIMBOKRO	3 531 865	5 347 543	5 607 114
17011200114 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DGI dans la région de Gbêké (Bouaké)	2 531 865	3 833 458	4 019 535
17011200120 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de la Vallée du Bandama (Bouaké)	79 635 765	120 575 354	126 428 080
22085010060 coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de la Vallée du Bandama2 (Bouaké)	84 479 765	127 909 585	134 118 314
22085030018 Elaborer et executer le budget de l'administration fiscale	25 494 865	38 601 403	40 475 116
23011200048 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de Kabadougou (Odienné)	61 467 765	93 067 449	97 584 941
23011200056 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region d'ODIENNE	3 531 865	5 347 543	5 607 114
25011200080 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Poro (Korhogo)	99 642 622	150 867 445	158 190 552
25011200095 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region de Korhogo	3 531 865	5 347 543	5 607 114
31011200110 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	122 401 422	185 326 213	194 321 948
31011200128 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region de DALOA	3 531 865	5 347 543	5 607 114
32011200078 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DGI dans la region de Gôh (Gagnoa)	3 531 865	5 347 543	5 607 114
32011200079 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Fromager (Gagnoa)	93 254 051	141 194 603	148 048 190
41011200090 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region de Man	3 531 865	5 347 543	5 607 114
41011200099 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Montagnes (MAN)	92 311 765	139 767 901	146 552 235
42011200059 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Caval (GUIGLO)	82 932 337	125 566 644	131 661 649
42011200074 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region DE GUIGLO	3 531 865	5 347 543	5 607 114
55011200077 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la région de San-Pédro	3 531 865	5 347 543	5 607 114
55011200087 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Bas Sassandra (SAN PEDRO)	109 859 765	166 337 074	174 411 075
61011200103 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Moyen Comoé (Abengourou)	94 079 171	142 443 904	149 358 132
61011200106 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DGI dans la region de l'Indenié-Djuablin (Abengourou)	3 447 725	5 220 147	5 473 535
62011200071 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de Gontougo (Bondoukou)	92 509 480	140 067 258	146 866 122
62011200088 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region de BONDDOUKOU	3 531 865	5 347 543	5 607 114
71011200141 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	88 210 623	133 558 421	140 041 347
71011200146 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region de ABOISSO	3 531 865	5 347 543	5 607 114
76011200098 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de l'Agneby (AGBOVILLE)	93 259 765	141 203 254	148 057 261
76011200116 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region d' AGBOVILLE	2 531 865	3 833 458	4 019 535
78011201823 Former les Agents des impôts aux fonctions Fiscales	193 822 483	103 317 208	108 332 224
78011201824 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la région Abidjan Nord V	88 700 000	134 299 382	140 818 275

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
78011201825 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Lagunes (Abidjan Nord 2)	88 700 000	134 299 382	140 818 275
78011201826 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Lagunes (Abidjan III)	88 700 000	134 299 382	140 818 275
78011201827 Organiser la communication des activités de la DGI	12 933 000	19 581 666	20 532 160
78011201828 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Lagunes (ABIDJAN-NORD 1)	88 700 000	134 299 382	140 818 275
78011201829 Gérer les ressources humaines de la DGI	19 542 619	29 589 194	31 025 454
78011201830 Coordonner la mise en oeuvre des règles d'éthique, de déontologie et la discipline dans les services fiscaux	48 734 820	73 788 684	77 370 386
78011201831 Améliorer le Fonctionnement des services des impôts	803 939 123	1 223 077 949	1 282 445 940
78011201832 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Lagunes (Abidjan Sud 2)	93 700 000	141 869 810	148 756 171
78011201833 Élaborer et planifier les prévisions de recettes fiscales	49 875 000	75 515 013	79 180 512
78011201834 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la zone d'Abidjan Nord VI	88 700 000	134 299 382	140 818 275
78011201873 Améliorer le Fonctionnement des régies financières des impôts	1 982 000 797	2 249 973 896	2 359 187 631
78011201982 Coordonner la Sécurisation des réseaux et des applications informatiques de la DGI	13 880 000	21 015 505	22 035 598
78011201983 Editer les imprimés de l'Administration Fiscale	82 466 572	124 861 440	130 922 214
78011201984 Coordonner et suivre les activités des services des impôts	693 143 127	563 742 424	591 106 482
78011201991 Prendre en charge les loyers des bureaux de la DGI	1 300 000 000	454 225 651	476 273 765
78011202080 Améliorer le fonctionnement des services techniques	543 623 135	823 091 906	863 044 788
78011202125 Élaborer et apporter un appui juridique aux services de la DGI les textes fiscaux	12 880 000	19 501 420	20 448 019
78011202212 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Lagunes (ABIDJAN-SUD 1)	88 700 000	134 299 382	140 818 275
78011202330 Gérer le budget et le patrimoine de l'Administration fiscale	444 014 594	672 276 058	704 908 337
78011202346 Mettre les Timbres Sécurisés à la Disposition des Mairies et des Services Fiscaux	5 000 000 000	0	0
78011202347 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région Abidjan Nord IV	88 700 000	134 299 382	140 818 275
78011202435 Gérer la fiscalité locale	10 565 115	15 996 486	16 772 956
79011200073 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	74 442 622	112 712 492	118 183 556
79011200077 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la region de DABOU	3 531 865	5 347 543	5 607 114
90011200005 Améliorer le fonctionnement des brigades de contrôle	332 246 967	503 050 316	527 468 379
4 Investissements	2 110 657 286	4 351 500 000	4 748 500 000
Trésor	2 110 657 286	4 351 500 000	4 748 500 000
90011200057 Sécuriser les services de recouvrement de la DGI	500 000 000	1 347 500 000	1 347 500 000
90011200049 Construire les locaux de la DGI	910 000 000	1 850 000 000	2 200 000 000
78011201835 Réhabilitation des locaux de la DGI	700 657 286	1 154 000 000	1 201 000 000
2208502 Etablissement de l'assiette de l'impôt	704 079 110	1 066 035 685	1 117 781 075
2 Biens et services	704 079 110	1 066 035 685	1 117 781 075
11011200075 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Yamoussoukro	3 831 865	5 801 769	6 083 387
11011200076 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Toumodi	6 831 865	10 344 025	10 846 124
11011200077 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Tiébissou	6 831 865	10 344 025	10 846 124

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
11011200093 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Yamoussoukro	3 831 865	5 801 769	6 083 387
14011200042 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Dimbokro	2 831 865	4 287 684	4 495 808
14011200043 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Bocanda	6 747 725	10 216 629	10 712 545
14011200050 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Dimbokro	2 831 865	4 287 684	4 495 808
15011200040 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de M'Bahiakro	7 679 865	11 627 969	12 192 391
15011200047 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Daoukro	10 748 865	16 274 697	17 064 672
16011200040 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de M'Batto	11 047 725	16 727 197	17 539 136
16011200047 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Arrah	10 647 725	16 121 562	16 904 104
16011200049 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Bongouanou	10 731 865	16 248 958	17 037 683
17011200085 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Bouaké 2	3 833 485	5 804 221	6 085 959
17011200095 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Sakassou	7 219 865	10 931 490	11 462 105
17011200096 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bouaké 2	3 931 865	5 953 178	6 242 145
17011200097 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Béoumi	7 231 865	10 949 659	11 481 156
17011200104 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bouaké 1	3 931 865	5 953 178	6 242 145
17011200122 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Bouaké 1	3 833 485	5 804 221	6 085 959
18011200045 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Katiola	5 531 865	8 375 714	8 782 271
18011200046 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Niakara	6 647 725	10 065 220	10 553 787
18011200051 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Dabakala	7 931 865	12 009 519	12 592 461
22011200030 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Divers de Touba	4 828 865	7 311 313	7 666 203
23011200038 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Divers d'Odienné	2 831 865	4 287 684	4 495 808
23011200049 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Fonciers d'Odienné	2 831 865	4 287 684	4 495 808
24011200039 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Ferké	8 831 865	13 372 196	14 021 283
24011200047 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Kong	8 747 725	13 244 800	13 887 704
24011200048 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Ouangolo	9 831 865	14 886 282	15 608 862
25011200082 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Korhogo	4 811 865	7 285 573	7 639 215
25011200086 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Dikodougou	7 747 725	11 730 715	12 300 124
25011200094 Mettre à jour des bases d'imposition foncières dans la zone de Korhogo	3 831 865	5 801 769	6 083 387
25011200099 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de M'Bengué	6 731 995	10 192 814	10 687 572
26011200030 Mettre à jour les bases d'imposition Divers dans la zone de Boundiali	7 831 865	11 858 111	12 433 703
26011200034 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Tengrela	7 747 725	11 730 715	12 300 124
26011200035 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Tingréla	2 831 865	4 287 684	4 495 808
27011200023 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Divers de Minignan	2 831 865	4 287 684	4 495 808
28011200031 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Divers de Bouna	7 831 865	11 858 111	12 433 703
28011200039 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Doropo	7 747 725	11 730 715	12 300 124
28011200040 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Nassian	5 747 725	8 702 544	9 124 966

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
31011200089 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Issia	2 831 865	4 287 684	4 495 808
31011200103 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Daloa 2	2 831 865	4 287 684	4 495 808
31011200105 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Daloa 1	2 831 865	4 287 684	4 495 808
31011200111 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Daloa 1	2 831 865	4 287 684	4 495 808
31011200113 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Daloa 2	2 833 485	4 290 136	4 498 380
31011200122 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Vavoua	4 395 650	6 655 388	6 978 441
32011200060 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Gagnoa	3 831 865	5 801 769	6 083 387
32011200061 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Gagnoa	3 831 865	5 801 769	6 083 387
32011200070 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Oumé	7 677 865	11 624 941	12 189 216
35011200053 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Zuénoula	8 175 865	12 378 956	12 979 831
35011200060 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bouaflé	7 831 865	11 858 111	12 433 703
35011200064 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Bonon	7 831 865	11 858 111	12 433 703
35011200066 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Bouaflé	3 831 865	5 801 769	6 083 387
35011200067 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Sinfra	8 831 865	13 372 196	14 021 283
36011200031 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Divers de Séguéla	2 832 865	4 289 198	4 497 396
37011200023 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Divers de Mankono	2 831 865	4 287 684	4 495 808
41011200078 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Danané	5 831 865	8 829 940	9 258 545
41011200091 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Biankouma	4 833 485	7 318 306	7 673 538
41011200107 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Man	3 831 865	5 801 769	6 083 387
41011200111 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Man	3 911 865	5 922 896	6 210 394
42011200050 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Guiglo	3 831 865	5 801 769	6 083 387
42011200060 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Toulepleu	6 831 865	10 344 025	10 846 124
42011200064 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Guiglo	3 831 865	5 801 769	6 083 387
42011200065 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Divers de Bloléquin	6 831 865	10 344 025	10 846 124
43011200035 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Bangolo	4 831 865	7 315 854	7 670 966
43011200045 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Duékoué	7 331 865	11 101 068	11 639 913
51011200044 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Foncières de Divo	3 831 865	5 801 769	6 083 387
51011200045 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Divo	7 831 865	11 858 111	12 433 703
51011200053 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Lakota	7 831 865	11 858 111	12 433 703
55011200059 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de San-Pédro	3 131 865	4 741 910	4 972 082
55011200070 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de San Pedro 2	4 047 725	6 128 599	6 426 082
55011200071 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de San Pedro 2	3 047 725	4 614 514	4 838 503
55011200072 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Tabou	5 831 865	8 829 940	9 258 545
55011200078 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone San Pedro	3 831 865	5 801 769	6 083 387
56011200037 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Soubré	7 331 865	11 101 068	11 639 914

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
56011200043 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Méagui	5 831 865	8 829 940	9 258 545
57011200035 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Fresco	5 747 725	8 702 544	9 124 966
57011200037 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Sassandra	7 331 865	11 101 068	11 639 914
61011200078 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone d'Abengourou	2 747 725	4 160 288	4 362 229
61011200079 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Bédié	2 747 725	4 160 288	4 362 229
61011200080 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Agnibilékrou	2 831 865	4 287 684	4 495 808
61011200081 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Abengourou	2 831 865	4 287 684	4 495 808
61011200090 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Niablé	2 747 725	4 160 288	4 362 229
62011200058 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Divers de Koun-Fao	7 831 865	11 858 111	12 433 703
62011200065 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Kouassi Datékro	7 147 725	10 822 265	11 347 577
62011200072 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Foncier de Bondoukou	3 831 865	5 801 769	6 083 387
62011200083 Mettre à jour des bases d'imposition Foncière Divers dans la zone de Bondoukou	3 831 865	5 801 769	6 083 387
62011200086 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Tanda	6 831 865	10 344 025	10 846 124
71011200095 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Tiapoum	6 747 725	10 216 629	10 712 545
71011200096 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bonoua	7 831 865	11 858 111	12 433 703
71011200097 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Maféré	2 747 725	4 160 288	4 362 229
71011200115 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone d'Aboisso	3 831 865	5 801 769	6 083 387
71011200124 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Aboisso	2 831 865	4 287 684	4 495 808
71011200125 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Adiaké	7 831 865	11 858 111	12 433 703
71011200135 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone d'Ayamé	2 747 725	4 160 288	4 362 229
71011200137 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Bassam	3 831 865	5 801 769	6 083 387
71011200138 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Vitib	3 833 485	5 804 221	6 085 959
71011200140 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Grand-Bassam	19 831 865	30 027 137	31 484 654
76011200082 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Agboville	3 831 865	5 801 769	6 083 387
76011200091 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone d'Agboville	3 831 865	5 801 769	6 083 387
76011200092 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Tiassalé	3 833 485	5 804 221	6 085 959
76011200093 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Sikensi	6 831 865	10 344 026	10 846 124
76011200100 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Tiassalé	8 531 865	12 917 970	13 545 009
76011200111 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Taabo	8 347 725	12 639 166	13 252 672
77011200045 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Yakassé	8 747 725	13 244 800	13 887 704
77011200046 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Alépé	2 831 865	4 287 684	4 495 808
77011200047 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone d'Adzopé	3 831 865	5 801 769	6 083 387
77011200053 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Adzopé	9 833 210	14 888 319	15 610 998
77011200064 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Akoupé	8 831 865	13 372 196	14 021 283
78011201725 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone d'Anyama	2 847 725	4 311 697	4 520 987

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
78011201726 Mettre à jour des bases d'imposition Divers dans la zone de Songon	11 859 725	17 956 634	18 828 250
78011201728 Gérer les exonérations et les régimes spéciaux	10 565 115	15 996 486	16 772 956
78011201844 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bingerville	2 833 485	4 290 136	4 498 380
78011201874 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Bingerville	2 947 725	4 463 106	4 679 745
78011201992 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Anyama	2 831 865	4 287 684	4 495 808
78011201993 Mener les opérations de recensement des contribuables pour les moyennes entreprises	24 866 555	37 650 089	39 477 624
78011202272 Recenser les contribuables pour les grandes entreprises	16 365 000	24 778 008	25 980 733
79011200050 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Grand-Lahou	7 831 865	11 858 111	12 433 703
79011200067 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Dabou	3 831 865	5 801 769	6 083 387
79011200068 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Dabou	2 847 725	4 311 697	4 520 987
79011200071 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Jacquerville	7 831 865	11 858 111	12 433 703
2208503 Contrôle de l'impôt	62 853 960	95 166 248	99 785 619
2 Biens et services	62 853 960	95 166 248	99 785 619
22085030006 Contrôler les contribuables dans la région d'Abengourou	2 831 865	4 287 684	4 495 808
22085030007 Contrôler les contribuables dans la région d'Aboisso	5 935 015	8 986 118	9 422 304
22085030008 Contrôler les contribuables dans la région d'Agboville	4 131 865	6 255 995	6 559 661
22085030009 Contrôler les contribuables dans la région de Bouaké	4 131 865	6 255 995	6 559 661
22085030010 Contrôler les contribuables dans la région de Daloa	4 131 865	6 255 995	6 559 661
22085030011 Contrôler les contribuables dans la région de Dimbokro	4 131 865	6 255 995	6 559 661
22085030012 Contrôler les contribuables dans la région de Gagnoa	4 131 865	6 255 995	6 559 661
22085030013 Contrôler les contribuables dans la région de Korhogo	4 131 865	6 255 995	6 559 661
22085030014 Contrôler les contribuables dans la région de Man	4 131 865	6 255 995	6 559 661
22085030015 Contrôler les contribuables dans la région de SAN-PEDRO	3 932 470	5 954 094	6 243 106
78011201729 Mener des enquêtes et des recherches de renseignements	10 365 000	15 693 495	16 455 258
78011201730 Recenser et contrôler les contribuables	10 866 555	16 452 892	17 251 516
2208504 Recouvrement et comptabilisation des recettes	569 461 830	862 213 566	904 065 512
2 Biens et services	569 461 830	862 213 566	904 065 512
11011200078 Recouvrer les droits, taxes et redevances Yamoussoukro	4 061 865	6 150 009	6 448 530
11011200079 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Yamoussoukro	5 330 455	8 070 763	8 462 518
11011200084 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Yamoussoukrou	4 063 485	6 152 461	6 451 102
11011200091 Recouvrer les droits, taxes et redevances Foncières de Yamoussoukro	3 977 725	6 022 613	6 314 951
11011200100 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts (RI) de Tiébissou	4 061 865	6 150 009	6 448 530
11011200108 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Toumodi	4 061 865	6 150 009	6 448 530
14011200044 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bocanda	4 427 725	6 703 951	7 029 363
14011200054 Recouvrer les droits, taxes et redevances Dimbokro	3 061 865	4 635 924	4 860 951

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
14011200055 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Dimbokro	2 947 725	4 463 106	4 679 745
14011200056 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Dimbokro	3 061 865	4 635 924	4 860 951
15011200035 Recouvrer les droits, taxes et redevances Daoukro	4 061 865	6 150 009	6 448 530
15011200039 Recouvrer les droits, taxes et redevances de M'Bahiakro	3 511 865	5 317 261	5 575 363
16011200036 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Arrah	3 427 725	5 189 865	5 441 784
16011200037 Recouvrer les droits, taxes et redevances de M'Batto	2 427 725	3 675 780	3 854 205
16011200041 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Bongouanou	4 003 485	6 061 616	6 355 848
17011200092 Recouvrer les droits, taxes et redevances Regie des Impôts de Béoumi	3 387 725	5 129 302	5 378 280
17011200093 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Bouaké 2	3 947 725	5 977 191	6 267 324
17011200094 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Bouaké 2	4 947 725	7 491 277	7 854 903
17011200105 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Bouaké 1	2 947 725	4 463 106	4 679 745
17011200106 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Bouaké 2	4 947 725	7 491 277	7 854 903
17011200107 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Bouaké	5 930 455	8 979 214	9 415 065
17011200108 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Bouaké 1	3 947 725	5 977 191	6 267 324
17011200109 Recouvrer les droits, taxes et redevances Regie des Impôts de Sakassou	3 387 725	5 129 302	5 378 280
17011200121 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts de Bouaké 1	4 061 865	6 150 009	6 448 530
18011200047 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Katiola	3 947 725	5 977 191	6 267 324
18011200048 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Niakara	2 427 725	3 675 780	3 854 205
18011200059 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dabakala	3 427 725	5 189 865	5 441 784
22011200022 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Touba	3 511 865	5 317 261	5 575 363
23011200042 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement d'Odiénné	3 063 485	4 638 376	4 863 523
23011200045 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers d'Odiénné	3 061 865	4 635 924	4 860 951
23011200050 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers d'Odiénné	2 971 865	4 499 656	4 718 069
24011200035 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Ferké	2 977 725	4 508 528	4 727 372
24011200040 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Kong	3 427 725	5 189 865	5 441 784
24011200049 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Ouangolo	3 511 235	5 316 307	5 574 363
25011200074 Recouvrer les droits, taxes et redevances de M'Bengué	4 427 725	6 703 951	7 029 363
25011200075 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Korhogo	9 015 455	13 650 168	14 312 748
25011200085 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Korhogo	3 977 725	6 022 613	6 314 951
25011200093 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Korhogo	4 977 725	7 536 699	7 902 530
25011200100 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts de Korhogo	4 061 865	6 150 009	6 448 530
26011200031 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Tengrela	2 427 725	3 675 780	3 854 205
26011200042 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Boundiali	3 427 725	5 189 865	5 441 784
28011200032 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bouna	3 511 865	5 317 261	5 575 363
28011200033 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Nassian	2 427 725	3 675 780	3 854 205

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
28011200034 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Doropo	3 427 725	5 189 865	5 441 784
31011200090 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Daloa 2	2 947 725	4 463 106	4 679 745
31011200091 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Vavoua	2 427 725	3 675 780	3 854 205
31011200092 Recouvrer les droits, taxes et redevances Daloa 2	3 061 865	4 635 924	4 860 951
31011200106 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Daloa	9 015 455	13 650 168	14 312 748
31011200112 Recouvrer les droits, taxes et redevances Daloa 1	3 061 865	4 635 924	4 860 951
31011200120 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Daloa	2 947 725	4 463 106	4 679 745
31011200123 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Daloa 1	2 917 725	4 417 683	4 632 118
31011200125 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Issia	3 061 865	4 635 924	4 860 951
32011200062 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Gagnoa	4 063 485	6 152 461	6 451 102
32011200063 Recouvrer les droits, taxes et redevances Gagnoa	4 061 865	6 150 009	6 448 530
32011200075 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Gagnoa	4 063 485	6 152 461	6 451 102
32011200080 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Gagnoa	9 015 455	13 650 168	14 312 748
32011200082 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Oumé	4 061 865	6 150 009	6 448 530
35011200054 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bouaflé	4 061 865	6 150 009	6 448 530
35011200056 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Bouaflé	4 061 865	6 150 009	6 448 530
35011200059 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bonon	3 513 485	5 319 713	5 577 935
35011200063 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts de Sinfra	4 061 865	6 150 009	6 448 530
35011200069 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Zuénoula	3 511 865	5 317 261	5 575 363
36011200032 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Séguéla	3 061 865	4 635 924	4 860 951
36011200035 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Séguéla	3 061 865	4 635 924	4 860 951
37011200021 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Mankono	2 714 410	4 109 847	4 309 340
41011200079 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Man	3 977 725	6 022 613	6 314 951
41011200080 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts de Man	5 061 865	7 664 095	8 036 109
41011200081 Recouvrer les droits, taxes et redevances Régie des Impôts de Danané	3 427 725	5 189 865	5 441 784
41011200101 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Man	9 015 455	13 650 168	14 312 748
41011200106 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Biankouma	3 427 725	5 189 865	5 441 784
41011200109 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Man	3 977 725	6 022 613	6 314 951
42011200051 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Toulepleu	3 013 485	4 562 670	4 784 145
42011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Guiglo	4 561 865	6 907 052	7 242 319
42011200053 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bloléquin	3 763 485	5 698 234	5 974 830
42011200061 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Guiglo	3 977 725	6 022 613	6 314 951
42011200070 Recouvrer les droits, taxes et redevances Guiglo	4 311 865	6 528 530	6 845 425
43011200036 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Duékoué	4 311 865	6 528 530	6 845 425
51011200046 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Lakota	4 061 865	6 150 009	6 448 530

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
51011200051 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Divo	4 061 865	6 150 009	6 448 530
51011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Divo	4 061 865	6 150 009	6 448 530
55011200060 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de San - Pedro	3 077 725	4 659 936	4 886 130
55011200061 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts San-Pédro	17 565 455	26 595 599	27 886 550
55011200079 Recouvrer les droits, taxes et redevances du domaine et de l'enregistrement de San Pédro	2 977 725	4 508 528	4 727 372
55011200085 Recouvrer les droits, taxes et redevances San Pedro	4 061 865	6 150 009	6 448 530
55011200086 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Tabou	3 427 725	5 189 865	5 441 784
56011200038 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Soubré	4 061 865	6 150 009	6 448 530
56011200039 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Méagui	2 427 725	3 675 780	3 854 205
57011200029 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Fresco	3 427 725	5 189 865	5 441 784
57011200036 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Sassandra	3 947 725	5 977 191	6 267 324
61011200082 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Niablé	2 427 725	3 675 780	3 854 205
61011200083 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bettié	2 427 725	3 675 780	3 854 205
61011200091 Recouvrer les droits, taxes et redevances Abengourou	3 061 865	4 635 924	4 860 951
61011200093 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement d'Abengourou	2 947 725	4 463 106	4 679 745
61011200099 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abengourou	7 530 455	11 401 751	11 955 193
61011200109 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers d'Abengourou	2 947 725	4 463 106	4 679 745
61011200112 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers d'Agnibilékro	2 947 725	4 463 106	4 679 745
62011200059 Recouvrer les droits, taxes et redevances Regie des Impôts de Koun Fao	3 473 485	5 259 150	5 514 431
62011200060 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Bondoukou	4 061 865	6 150 009	6 448 530
62011200061 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Kouassi Datékro	3 427 725	5 189 865	5 441 784
62011200066 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Tanda	3 063 485	4 638 376	4 863 523
62011200076 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Bondoukou	3 947 725	5 977 191	6 267 324
62011200079 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Bondoukou	3 947 725	5 977 191	6 267 324
71011200098 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Grand-Bassam	4 031 865	6 104 587	6 400 903
71011200099 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine de l'Enregistrement de Grand-Bassam	7 351 725	11 131 138	11 671 443
71011200100 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Maféré	2 427 725	3 675 780	3 854 205
71011200101 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Tiapoum	3 427 725	5 189 865	5 441 784
71011200102 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Grand Bassam	3 977 725	6 022 613	6 314 951
71011200116 Recouvrer les droits, taxes et redevances Bonoua	4 061 865	6 150 009	6 448 530
71011200117 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Ayamé	2 427 725	3 675 780	3 854 205
71011200128 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Vitib	6 227 725	9 429 305	9 887 005
71011200133 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers d'Aboisso	4 003 485	6 061 616	6 355 848
71011200139 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers d'Aboisso	4 111 865	6 225 713	6 527 910
71011200143 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers d'Adiaké	3 977 725	6 022 613	6 314 951

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
76011200083 Recouvrer les droits, taxes et redevances Agboville	4 061 865	6 150 009	6 448 530
76011200084 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts de Tiassalé	4 003 485	6 061 616	6 355 848
76011200085 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Taabo	3 427 725	5 189 865	5 441 784
76011200086 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Tiassalé	3 947 725	5 977 191	6 267 324
76011200099 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Sikensi	2 847 725	4 311 697	4 520 987
76011200113 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers d'Agboville	3 977 725	6 022 613	6 314 951
76011200114 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement d'Agboville	2 947 725	4 463 106	4 679 745
77011200048 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Yakassé Attobrou	2 427 725	3 675 780	3 854 205
77011200054 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers d'Adzopé	3 977 725	6 022 613	6 314 951
77011200065 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Alépé	3 387 725	5 129 302	5 378 281
77011200066 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Akoupé	3 061 865	4 635 924	4 860 951
77011200067 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Adzopé	4 061 865	6 150 009	6 448 530
78011201731 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Bingerville	2 947 725	4 463 106	4 679 745
78011201732 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord II	3 615 455	5 474 107	5 739 820
78011201733 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord 1	3 615 455	5 474 107	5 739 820
78011201894 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord III	3 615 455	5 474 107	5 739 820
78011201987 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Songon	3 427 725	5 189 865	5 441 784
78011201988 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Sud III	3 615 455	5 474 107	5 739 820
78011201989 Coordonner le recouvrement général des droits et taxes	10 258 000	15 531 488	16 285 387
78011201990 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord IV	3 615 455	5 474 107	5 739 820
78011202213 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers d'Anyama	2 947 725	4 463 106	4 679 745
78011202214 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Sud	4 130 455	6 253 861	6 557 423
78011202225 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts d'Abidjan Sud II	3 615 455	5 474 107	5 739 820
78011202264 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bingerville	3 061 865	4 635 924	4 860 951
78011202295 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Anyama	3 061 865	4 635 924	4 860 951
78011202306 Suivre et centraliser les opérations comptables	3 615 455	5 474 107	5 739 820
79011200051 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Grand-Lahou	3 877 725	5 871 205	6 156 194
79011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Dabou	3 947 725	5 977 191	6 267 324
79011200063 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dabou	4 061 865	6 150 009	6 448 530
79011200064 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Jacquerville	3 427 725	5 189 865	5 441 784
79011200074 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Dabou	3 877 725	5 871 205	6 156 194
2208505 Cadastre et gestion de la propriété foncière	673 697 630	3 584 809 978	4 593 774 460
2 Biens et services	373 697 630	565 809 978	593 274 460
11011200089 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Yamoussoukro	2 482 470	3 758 669	3 941 116
11011200096 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Yamoussoukro	2 400 000	3 633 804	3 810 189

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
11011200103 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Yamoussoukro	4 402 000	6 665 002	6 988 522
11011200104 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Yamoussoukro	2 332 470	3 531 557	3 702 980
11011200111 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Yamoussoukro	2 427 725	3 675 780	3 854 205
14011200045 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Dimbokro	2 482 470	3 758 669	3 941 116
14011200046 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Dimbokro	2 332 470	3 531 557	3 702 980
14011200047 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de dimbokro	2 400 000	3 633 804	3 810 189
14011200057 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Dimbokro	3 365 000	5 094 896	5 342 203
14011200059 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Dimbokro	2 400 000	3 633 804	3 810 189
15011200049 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Daoukro	2 482 470	3 758 669	3 941 116
17011200086 Conserver de la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Bouaké	3 402 000	5 150 917	5 400 943
17011200087 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Bouaké 2	2 332 470	3 531 557	3 702 980
17011200098 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Bouaké 1	2 332 470	3 531 557	3 702 980
17011200118 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de bouake	2 400 000	3 633 804	3 810 189
17013300006 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Bouake	2 400 000	3 633 804	3 810 189
18011200049 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Katiola	3 482 470	5 272 754	5 528 695
22011200025 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Touba	2 482 470	3 758 669	3 941 116
23011200039 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Odiénné	4 742 700	7 180 851	7 529 410
23011200040 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region d'Odiénné	2 332 470	3 531 557	3 702 980
23011200041 Gerer le cadastre et la propriété foncière d'Odiénné	2 482 470	3 758 669	3 941 116
23011200043 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière d' odienne	2 599 395	3 935 705	4 126 744
23011200044 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone d'Odiénné	2 632 470	3 985 783	4 179 253
24011200041 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Ferkessédougou	2 482 470	3 758 669	3 941 116
25011200076 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de korhogo	5 400 000	8 176 060	8 572 926
25011200088 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Korhogo	2 947 725	4 463 105	4 679 745
25011200089 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Korhogo	3 402 000	5 150 917	5 400 943
25011200090 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Korhogo	2 482 470	3 758 669	3 941 116
25011200101 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Korhogo	2 332 470	3 531 557	3 702 980
26011200032 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Boundiali	2 482 470	3 758 669	3 941 116
28011200042 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Bouna	2 482 470	3 758 669	3 941 116
31011200093 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Daloa	3 402 000	5 150 917	5 400 943
31011200094 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de daloa	2 400 000	3 633 804	3 810 189
31011200095 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Daloa	2 400 000	3 633 804	3 810 189
31011200124 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Daloa	2 332 470	3 531 557	3 702 980
32011200064 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Gagnoa	4 402 000	6 665 002	6 988 522
32011200073 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Gagnoa	2 332 470	3 531 557	3 702 980

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
32011200076 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Gagnoa	2 400 000	3 633 804	3 810 189
32011200081 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de gagnoa	2 400 000	3 633 804	3 810 189
35011200068 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Bouaflé	2 482 470	3 758 669	3 941 116
36011200033 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Séguéla	3 402 000	5 150 917	5 400 943
36011200040 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de seguela	2 400 000	3 633 804	3 810 189
36011200041 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Séguéla	2 332 470	3 531 557	3 702 980
36011200044 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Seguela	2 400 000	3 633 804	3 810 189
41011200082 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Man	2 332 470	3 531 557	3 702 980
41011200083 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Man	2 400 000	3 633 804	3 810 189
41011200094 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de man	2 400 000	3 633 804	3 810 189
41011200102 Conserver de la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Man	4 402 000	6 665 002	6 988 522
41011200103 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Man	2 482 470	3 758 669	3 941 116
41011200104 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Danané	2 482 470	3 758 669	3 941 116
42011200054 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Guiglo	4 402 000	6 665 002	6 988 522
42011200055 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Guiglo	2 332 470	3 531 557	3 702 980
42011200056 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de guiglo	2 400 000	3 633 804	3 810 189
42011200069 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Guiglo	2 400 000	3 633 804	3 810 189
43011200037 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Duékoué	2 482 470	3 758 669	3 941 116
51011200047 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Divo	2 332 470	3 531 557	3 702 980
55011200073 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de san-pedro	2 400 000	3 633 804	3 810 189
55011200074 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de San-Pédro	2 332 470	3 531 557	3 702 980
55011200080 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) San-Pédro	3 402 000	5 150 917	5 400 943
55011200081 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de San Pedro	2 400 000	3 633 804	3 810 189
56011200040 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Soubré	2 332 470	3 531 557	3 702 980
57011200039 Gerer le cadastre et la propriété foncière de Sassandra	2 482 470	3 758 669	3 941 116
61011200094 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière d'Abengourou	2 400 000	3 633 804	3 810 189
61011200102 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone d'Abengourou	2 400 000	3 633 804	3 810 189
61011200107 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region d'Abengourou	2 332 470	3 531 557	3 702 980
61011200110 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Abengourou	3 402 000	5 150 917	5 400 943
62011200062 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Bondoukou	4 402 000	6 665 002	6 988 522
62011200063 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Bondoukou	2 757 755	4 175 475	4 378 152
62011200064 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de bondoukou	2 400 000	3 633 804	3 810 189
62011200073 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Bondoukou	2 332 470	3 531 557	3 702 980
71011200103 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region d'Aobisso	2 332 470	3 531 557	3 702 980
71011200104 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de grand-bassam pgf 2	2 400 000	3 633 804	3 810 189

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22085 Impôts	17 902 032 317	20 320 270 829	22 327 352 704
71011200105 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Grand-Bassam PGF 2	2 400 000	3 633 804	3 810 189
71011200120 Conserver de la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Grand Bassam	3 402 000	5 150 917	5 400 943
71011200126 Controler les actes de la conservation de la propriété foncière de grand-bassam pgf 1	2 400 000	3 633 804	3 810 189
71011200127 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Grand-Bassam PGF 1	2 400 000	3 633 804	3 810 189
71011200131 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Grand Bassam	2 332 470	3 531 557	3 702 980
76011200087 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de l'Agneby-Tiassa (Agboville)	2 332 470	3 531 557	3 702 980
76011200101 Controler les actes de la conservation de la propriété foncière d' agboville	3 400 000	5 147 889	5 397 768
76011200103 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Agboville	2 400 000	3 633 804	3 810 189
76011200115 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Agboville	4 402 000	6 665 002	6 988 522
77011200049 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region d'Adzopé	2 332 470	3 531 557	3 702 980
78011201734 Conserver de la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord III	8 602 000	13 024 162	13 656 355
78011201735 Gerer l'ensemble du cadastre et la propriété foncière	42 665 000	64 598 457	67 734 066
78011201736 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region d'Anyaman-Alépé	2 332 470	3 531 557	3 702 980
78011201737 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques nationales	15 230 000	23 059 521	24 178 830
78011201739 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord IV	3 602 000	5 453 735	5 718 459
78011202011 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord VI (Riviéra)	8 602 000	13 024 162	13 656 355
78011202138 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Abidjan Sud II (Marcory)	8 602 000	13 024 162	13 656 355
78011202139 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Bingerville	2 332 470	3 531 557	3 702 980
78011202182 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord V (Yopougon 2)	8 602 000	13 024 162	13 656 355
78011202204 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord 1	8 602 000	13 024 162	13 656 355
78011202243 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord II	8 602 000	13 024 162	13 656 355
78011202307 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Abidjan Sud	8 602 000	13 024 162	13 656 355
78011202386 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) BINGERVILLE	7 602 000	11 510 077	12 068 776
79011200053 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Dabou	2 400 000	3 633 804	3 810 189
79011200058 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Dabou	4 802 000	7 270 636	7 623 554
79011200059 Controler les actes de la conservation de la propriété foncière de dabou pgf1	2 400 000	3 633 804	3 810 189
79011200072 Controler les actes de la conservation de la propriété foncière de dabou pgf 2	2 400 000	3 633 804	3 810 189
79011200076 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Dabou	2 332 470	3 531 557	3 702 980
4 Investissements	300 000 000	3 019 000 000	4 000 500 000
Trésor	300 000 000	3 019 000 000	4 000 500 000
78011201738 Faire les travaux Cadastraux (DGI)	300 000 000	3 019 000 000	4 000 500 000

II.2.4. Programme 4 : Budget

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Budget	Action 4.1: Coordination et animation de l'administration budgétaire
	Action 4.2: Préparation, élaboration, suivi et contrôle de l'exécution des lois des finances de l'année
	Action 4.3: Contrôler les opérations budgétaires de l'Etat, des établissements publics nationaux, et des collectivités décentralisées
	Action 4.4: Communication, qualité du service et gestion des ressources humaines et matérielles
	Action 4.5: Gestion des systèmes d'information budgétaires

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Budget						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer la gestion de l'administration budgétaire	Taux de réalisation du PAS du programme Budget	100%	95%	95%	95%	(Nombre d'activités du PAS réalisées / Nombre d'activités du PAS prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DPSB
OS 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente du budget de l'Etat	Taux d'audits réalisés	70%	90%	95%	95%	(Nombre de missions d'audits réalisées / Nombre de missions d'audits prévues) X 100 Source : Rapport d'audits CEADP
OS 3 : Améliorer la gestion des ressources humaines et la qualité du service	Taux d'exécution du Plan de formation sur le budget	100%	90%	95%	95%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents prévus) X 100 Sources : Rapports d'activités DRMGB / DFDC
	Délai moyen de traitement des requêtes des opérateurs économiques	-	3,5	3	3	Somme des jours de traitement des requêtes / Nombre total de requêtes Source : Rapport d'activités CELIOPE
OS 4 : Renforcer les outils d'élaboration et d'exécution budgétaires	Nombre de collectivités connectées assistées au système d'information budgétaire	32	60	100	100	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOCD
	Proportion d'EPN connectés au RIC1 centralisé	55%	100%	100%	100%	(Nombre d'EPN connectés / Nombre total d'EPN) X 100 Source : Rapport d'activités DCB

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
Dépenses de personnel	2 525 826 044	2 525 826 044	2 525 826 044
Dépenses en biens et services	75 609 558 030	77 213 496 601	81 760 793 683
Transferts	136 809 974	142 337 097	144 899 164
Investissements	38 723 435 243	21 854 359 134	22 081 171 046
Trésor	38 723 435 243	21 854 359 134	22 081 171 046
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
2208601 Coordination et animation de l'administration budgétaire	21 465 879 794	13 102 557 946	13 397 470 493
1 Personnel	322 314 156	322 314 156	322 314 156
78011201750 Assurer les charges salariales de la DGBF-Gestion Assistance Technique	322 314 156	322 314 156	322 314 156
2 Biens et services	6 712 027 515	6 313 149 004	6 502 543 472
78011201740 Assurer la Gestion autres missions	225 000 000	231 750 000	238 702 500
78011201741 Coordonner les activités des structures de l'administration budgétaire	1 107 200 135	540 176 801	556 382 105
78011201745 Élaborer les politiques et synthèses budgétaires	53 166 948	54 761 956	56 404 815
78011201748 Mettre en oeuvre la Reforme Budgétaire	199 600 000	205 588 000	211 755 640
78011201749 Suivre et évaluer la gestion budgétaire des Représentations à l'extérieur	86 505 154	89 100 309	91 773 318
78011202013 Direction Solde / Gérer les Conférences et Missions hors CI-MBPE	301 705 278	310 756 437	320 079 130
78011202014 DGBF / Gérer les Séminaires et Conférences	203 350 000	209 450 500	215 734 015
78011202016 Prendre en Charge Diverses Dépenses des Administrations	1 000 000 000	1 030 000 001	1 060 899 999
78011202028 Mettre en Oeuvre le Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (CONAFIP) / DGBF	430 000 000	442 900 000	456 187 000
78011202140 Participer aux activités de l'Initiative Africaine concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI)	30 500 000	31 415 000	32 357 450
78011202145 Apporter un appui à la gestion des Assurances	3 000 000 000	3 090 000 000	3 182 700 000
90011200031 Prendre en charge le fonctionnement du Service Financier du Programme Budget	75 000 000	77 250 000	79 567 500
3 Transferts	36 809 974	37 914 273	39 051 701
78011202144 Assister le personnel en difficulté	36 809 974	37 914 273	39 051 701
4 Investissements	14 394 728 149	6 429 180 513	6 533 561 164
Trésor	14 394 728 149	6 429 180 513	6 533 561 164
78011202425 Souscrire à l'augmentation du capital de AFREXIMBANK	6 030 000 000	0	0
78011202424 Souscrire à l'augmentation du capital de Africa Finance Corporation (AFC)	2 800 000 000	0	0
78011202017 Projet de refonte du système d'information budgétaire	772 430 774	786 334 528	800 488 550
78011202015 Projet de renforcement du suivi des opérations et d'amélioration de la gestion budgétaire/DBE	227 564 973	0	0
78011202012 Prendre en charge les Opération d'Investissement Pcppte Diverses Administrations	2 800 000 000	3 868 400 000	3 938 031 201
78011201876 Appui à l'informatisation de la DGBF	850 000 000	865 300 000	880 875 400
78011201747 Mise en oeuvre CDMT et GAR/DGBF	586 200 000	574 700 000	573 700 000
78011201743 Réhabilitation DGBF	328 532 402	334 445 985	340 466 013
2208602 Préparation, élaboration, suivi et contrôle de l'exécution des lois des finances de l'année	11 523 410 908	11 541 357 754	11 611 343 012
1 Personnel	1 208 516 024	1 208 516 024	1 208 516 024
11011200085 Assurer les charges salariales du service SIGFiP de Didiévi	2 064 000	2 064 000	2 064 000
11011200090 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Toumodi	4 020 000	4 020 000	4 020 000
11011200099 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget des Lacs (Yamoussoukro)	5 232 000	5 232 000	5 232 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
14011200049 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Bocanda	2 760 000	2 760 000	2 760 000
14011200062 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du N'Zi Comoé (Dimbokro)	4 272 000	4 272 000	4 272 000
15011200037 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de M'bahiakro	2 064 000	2 064 000	2 064 000
15011200038 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Daoukro	2 760 000	2 760 000	2 760 000
15011200044 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Prikro	2 064 000	2 064 000	2 064 000
16011200038 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de M'batto	3 168 000	3 168 000	3 168 000
16011200039 Assurer les charges salariales du Service SIB Arrah	960 000	960 000	960 000
16011200045 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Bongouanou	3 324 000	3 324 000	3 324 000
17011200089 Assurer les charges salariales du service SIGFiP de Sakassou	960 000	960 000	960 000
17011200111 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Béoumi	960 000	960 000	960 000
17011200115 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget Vallée du Bandama (Bouaké)	10 848 000	10 848 000	10 848 000
17011200126 Assurer les charges salariales du service SIGOBE de BOTRO	960 000	960 000	960 000
18011200050 Assurer les charges salariales du Service SIGFiP Département de Katiola	5 424 000	5 424 000	5 424 000
18011200060 Assurer les charges salariales du service SIGFiP de Dabakala	960 000	960 000	960 000
22011200024 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Baffing (Touba)	2 064 000	2 064 000	2 064 000
22086020193 Assurer les charges salariales du Service SIGFiP du Departement de Niakara	2 064 000	2 064 000	2 064 000
23011200051 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Kabadougou(Odienné)	3 324 000	3 324 000	3 324 000
24011200034 Assurer les charges salariales du service SIGFiP de Ouangolodougou	2 064 000	2 064 000	2 064 000
24011200045 Assurer les charges salariales du service SIGFiP de Kong	2 488 000	2 488 000	2 488 000
24011200050 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Ferkessédougou	2 752 000	2 752 000	2 752 000
25011200078 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget des Savanes (Korhogo)	3 864 000	3 864 000	3 864 000
25011200079 Assurer les charges salariales du service SIGFiP de M'Bengué	2 064 000	2 064 000	2 064 000
25011200087 Assurer les charges salariales du service SIGFiP de Sinématiali	2 064 000	2 064 000	2 064 000
26011200037 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Boundiali	2 064 000	2 064 000	2 064 000
26011200040 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Tengréla	2 064 000	2 064 000	2 064 000
26011200047 Assurer les charges salariales du service SIGOBE de KOUTO	960 000	960 000	960 000
27011200021 Assurer les charges salariales du service SIGFiP de Minignan	2 064 000	2 064 000	2 064 000
28011200047 Assurer les charges salariales du service SIGOBE de DOROPO	960 000	960 000	960 000
31011200101 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Issia	2 760 000	2 760 000	2 760 000
31011200102 Assurer les charges salariales du Service SIB Sous-Préfecture de Saïoua	2 064 000	2 064 000	2 064 000
31011200114 Assurer les charges salariales du service SIGFiP de Vavoua	960 000	960 000	960 000
31011200115 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Haut Sassandra (Daloa)	3 168 000	3 168 000	3 168 000
32011200072 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Fromager (Gagnoa)	4 968 000	4 968 000	4 968 000
35011200061 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Zuénoula	2 220 000	2 220 000	2 220 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
35011200062 Assurer les charges salariales du Service SIB Département Bouaflé	2 220 000	2 220 000	2 220 000
35011200073 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Sinfra	2 064 000	2 064 000	2 064 000
36011200034 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Séguéla	2 064 000	2 064 000	2 064 000
37011200018 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Mankono	2 064 000	2 064 000	2 064 000
37011200026 Assurer les charges salariales du service SIGOBE de DIANRA	960 000	960 000	960 000
37011200027 Assurer les charges salariales du service SIGOBE de KOUNAHIRI	1 920 000	1 920 000	1 920 000
41011200086 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Tonkpi(Man)	3 324 000	3 324 000	3 324 000
41011200087 Assurer les charges salariales du Service SIB de Danané	2 220 000	2 220 000	2 220 000
42011200066 Assurer les charges salariales du Service SIB de Guiglo	2 220 000	2 220 000	2 220 000
43011200038 Assurer les charges salariales du Service SIB Duékoué	960 000	960 000	960 000
43011200046 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Facobly	2 064 000	2 064 000	2 064 000
51011200054 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Sud Bandama (Divo)	3 864 000	3 864 000	3 864 000
51011200057 Assurer les charges salariales du service SIGOBE de GUITRY	960 000	960 000	960 000
55011200066 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Bas-Sassandra (San-Pédro)	5 088 000	5 088 000	5 088 000
55011200067 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Tabou	960 000	960 000	960 000
56011200042 Assurer les charges salariales du Service SIB de Méagui	960 000	960 000	960 000
56011200047 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Soubré	960 000	960 000	960 000
56011200054 Assurer les charges salariales du service SIGOBE de BUYO	960 000	960 000	960 000
57011200031 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Sassandra	960 000	960 000	960 000
61011200097 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Moyen Comoé (Abengourou)	6 072 000	6 072 000	6 072 000
61011200100 Assurer les charges salariales du Service SIB Sous-Préfecture de Niablé	2 064 000	2 064 000	2 064 000
61011200101 Assurer les charges salariales du Service SIB Département d'Agnibilékro	960 000	960 000	960 000
62011200081 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Zanzan (Bondoukou)	2 208 000	2 208 000	2 208 000
62011200082 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Tanda	1 800 000	1 800 000	1 800 000
71011200107 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Grand-Bassam	2 064 000	2 064 000	2 064 000
71011200108 Assurer les charges salariales du Service SIB Département d'Adiaké	2 064 000	2 064 000	2 064 000
71011200118 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Bonoua	2 064 000	2 064 000	2 064 000
71011200119 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Aboisso	1 800 000	1 800 000	1 800 000
71011200142 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget du Sud Comoé (Aboisso)	4 128 000	4 128 000	4 128 000
71011200150 Assurer les charges salariales du service SIGOBE de TIAPOUM	960 000	960 000	960 000
76011200090 Assurer les charges salariales du Service SIB Sous-Préfecture d'Azaguié	5 124 000	5 124 000	5 124 000
76011200094 Assurer les charges salariales du Service SIB de Taabo	960 000	960 000	960 000
76011200108 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Tiassalé	960 000	960 000	960 000
76011200110 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget de l'Agneby (Agboville)	8 256 000	8 256 000	8 256 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
77011200051 Assurer les charges salariales du Service SIB Département d'Adzopé	2 760 000	2 760 000	2 760 000
77011200052 Assurer les charges salariales du Service SIB Département d'Alépé	960 000	960 000	960 000
77011200062 Assurer les charges salariales du Service SIB Département d'Akoupé	2 220 000	2 220 000	2 220 000
78011201759 Assurer les charges salariales liées à la Gestion des Dépenses Centralisées de la DGBF	570 000 000	570 000 000	570 000 000
78011201760 Assurer les charges salariales du DGBF/Prise en Charge Diverses Dépenses des Administrations	156 556 024	156 556 024	156 556 024
78011201994 Assurer les charges salariales du Comité de Loi de Règlement	116 280 000	116 280 000	116 280 000
78011202160 Assurer les charges salariales de la DPE/ Suivi Recensement Patrimoine	92 800 000	92 800 000	92 800 000
78011202231 Assurer les charges salariales du Service SIB Département de Ouaninou	2 064 000	2 064 000	2 064 000
78011202327 Assurer les charges salariales de la DPE / Brigade Contrôle Abonnements & Patrimoine Etat	86 800 000	86 800 000	86 800 000
2 Biens et services	2 314 894 884	2 332 841 730	2 402 826 988
11011200080 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région des Lacs (Yamoussoukro)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
11011200081 Superviser les activités du SIB dans le département de Didiévi	1 600 000	1 648 000	1 697 440
11011200098 Superviser les activités du SIB dans le Département de Toumodi	1 600 000	1 648 000	1 697 440
11011200105 Coordonner les activités de la Direction Régionale de Solde des Lacs (Yamoussoukro)	27 243 354	28 060 657	28 902 475
11011200117 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Djékanou	1 600 000	1 648 000	1 697 440
11011200118 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Attiéguakro	1 600 000	1 648 000	1 697 440
14011200048 Superviser les activités du SIB dans le département de Bocanda	1 600 000	1 648 000	1 697 440
14011200053 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région du N'Zi Comoé (Dimbokro)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
14011200065 Superviser les activités du SIGOBE dans le Département de Kouassi-Kouassikro	1 600 000	1 648 000	1 697 440
15011200036 Superviser les activités du SIB dans le département de Daoukro	1 600 000	1 648 000	1 697 440
15011200048 Superviser les activités du SIB dans le Département de Prikro	1 600 000	1 648 000	1 697 440
15011200050 Superviser les activités du SIB dans le Département de M'bahiakro	1 600 000	1 648 000	1 697 440
16011200046 Superviser les activités du SIB dans le département de Arrah	1 600 000	1 648 000	1 697 440
16011200050 Superviser les activités du SIB dans le département de Bongouanou	1 600 000	1 648 000	1 697 440
16011200051 Superviser les activités du SIB dans le Département de Mbatto	1 600 000	1 648 000	1 697 440
17011200088 Superviser les activités du SIB dans le département de Béoumi	1 600 000	1 648 000	1 697 440
17011200110 Coordonner les activités de la Direction Régionale de la Solde de la Vallée du Bandama (Bouaké)	13 416 951	13 819 459	14 234 043
17011200113 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région de la Vallée du Bandama (Bouaké)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
17011200119 Superviser les activités du SIB dans le Département de Sakassou	1 600 000	1 648 000	1 697 440
17011200124 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Botro	1 600 000	1 648 000	1 697 440
18011200055 Superviser les activités du SIB dans le Département de Dabakala	1 600 000	1 648 000	1 697 440
18011200058 Superviser les activités du SIB dans le département de Katiola	1 600 000	1 648 000	1 697 440
22011200023 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région du Baffing (Touba)	1 600 000	1 648 000	1 697 440
22011200031 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Ouaninou	1 600 000	1 648 000	1 697 440

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
22086020037 Superviser les activités du SIB dans le département de Niakara	1 600 000	1 648 000	1 697 440
22086020043 Superviser les activités du SIB dans le département de Tiebissou	1 600 000	1 648 000	1 697 440
23011200046 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région du Kabadougou(Odienné)	14 500 000	14 935 000	15 383 051
24011200033 Superviser les activités du SIB dans le Département de Ouangolodougou	1 600 000	1 648 000	1 697 440
24011200044 Superviser les activités du SIB dans le département de Ferkessédougou	1 600 000	1 648 000	1 697 440
24011200046 Superviser les activités du SIB dans le Département de Kong	1 600 000	1 648 000	1 697 440
25011200077 Superviser les activités du SIB dans le Département de M'Bengué	1 600 000	1 648 000	1 697 440
25011200091 Coordonne les services de l'administration du budget dans la région des Savanes (Korhogo)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
25011200103 Superviser les activités du SIB dans le Département de Sinématiali	1 600 000	1 648 000	1 697 440
25011200104 Coordonner les activités de la Direction Régionale de la Solde des Savanes (Korhogo)	13 680 618	14 091 036	14 513 768
26011200036 Superviser les activités du SIB dans le Département de Boundiali	1 600 000	1 648 000	1 697 440
26011200041 Superviser les activités du SIB dans le Département de Tengréla	1 600 000	1 648 000	1 697 440
26011200046 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Kouto	1 600 000	1 648 000	1 697 440
27011200020 Superviser les activités du SIB dans le département de Minignan	1 600 000	1 648 000	1 697 440
28011200036 Superviser les activités du SIB dans le département de Bouna	1 600 000	1 648 000	1 697 440
28011200046 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Doropo	1 600 000	1 648 000	1 697 440
28011200049 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Nassian	1 600 000	1 648 000	1 697 440
31011200096 Superviser les activités du SIB dans le département de de Issia	1 600 000	1 648 000	1 697 440
31011200097 Superviser les activités du SIB dans le département de Saioua	1 600 000	1 648 000	1 697 440
31011200098 Superviser les activités du SIB dans le Département de Vavoua	1 600 000	1 648 000	1 697 440
31011200099 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région du Haut Sassandra (Daloa)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
31011200107 Coordonner les activités de la Direction Régionale de la Solde du Haut-Sassandra (Daloa)	13 046 657	13 438 056	13 841 199
31011200131 Assurer les charges salariales du Service SIGOBE du Département de Zoukougbeu	1 600 000	1 648 000	1 697 440
32011200065 Superviser les activités du SIB dans la Sous-Préfecture de Ouragahio	1 600 000	1 648 000	1 697 440
32011200066 Superviser les activités du SIB dans le Département d'Oumé	1 600 000	1 648 000	1 697 440
32011200067 Superviser les activités du SIB dans le Département de Guibéroua	1 600 000	1 648 000	1 697 440
32011200068 Coordonner les activités de la Direction Régionale de Solde du Gôh (Gagnoa)	14 046 707	14 468 109	14 902 152
32011200069 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région du Gôh (Gagnoa)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
35011200055 Superviser les activités du SIB dans le département de Bouaflé	1 600 000	1 648 000	1 697 440
35011200070 Superviser les activités du SIB dans le Département de Sinfra	1 600 000	1 648 000	1 697 440
35011200072 Superviser les activités du SIB dans le département de Zuénoula	1 600 000	1 648 000	1 697 440
36011200036 Superviser les activités du SIB dans le département de Séguéla	1 600 000	1 648 000	1 697 440
37011200017 Superviser les activités du SIB dans le département de Mankono	1 600 000	1 648 000	1 697 440
37011200024 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Kounahiri	1 600 000	1 648 000	1 697 440

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
37011200025 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Dianra	1 600 000	1 648 000	1 697 440
41011200085 Superviser les activités du SIB dans le Département de Zouan-Hounien	1 600 000	1 648 000	1 697 440
41011200105 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région du Tonkpi(Man)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
41011200113 Superviser les activités du SIB dans le département de Biankouma	1 600 000	1 648 000	1 697 440
41011200114 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Danané	1 600 000	1 648 000	1 697 440
42011200057 Superviser les activités du SIB dans le département de Toulépleu	1 600 000	1 648 000	1 697 440
42011200071 Superviser les activités du SIB dans le département de Bloléquin	1 600 000	1 648 000	1 697 440
42011200072 Superviser les activités du SIB dans le Département de Guiglo	1 600 000	1 648 000	1 697 440
43011200040 Superviser les activités du SIB dans le Département de Bangolo	1 600 000	1 648 000	1 697 440
43011200044 Superviser les activités du SIB dans le département de Duékoué	1 600 000	1 648 000	1 697 440
43011200047 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Facobly	1 600 000	1 648 000	1 697 440
51011200048 Superviser les activités du SIB dans le département de Divo	1 600 000	1 648 000	1 697 440
51011200049 Superviser les activités du SIB dans le Département de Lakota	1 600 000	1 648 000	1 697 440
51011200056 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Guitry	1 600 000	1 648 000	1 697 440
55011200062 Coordonner les activités de la Direction Régionale de la Solde du Bas Sassandra (San Pedro)	13 751 561	14 164 108	14 589 032
55011200063 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région du Bas-Sassandra (San-Pédro)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
55011200065 Superviser les activités du SIB dans le Département de Tabou	1 600 000	1 648 000	1 697 440
56011200041 Superviser les activités du SIB dans le département de Soubré	1 600 000	1 648 000	1 697 440
56011200048 Superviser les activités du SIB dans la Sous-préfecture de Méagui	1 600 000	1 648 000	1 697 440
56011200053 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Buyo	1 600 000	1 648 000	1 697 440
57011200030 Superviser les activités du SIB dans le Département de Sassandra	1 600 000	1 648 000	1 697 440
57011200034 Superviser les activités du SIB dans le département de Fresco	1 600 000	1 648 000	1 697 440
61011200084 Coordonner les activités de la Direction Régionale de la Solde du Moyen-Comoé (Abengourou)	13 013 491	13 403 895	13 806 013
61011200085 Coordonne les services de l'administration du budget dans la région du Moyen Comoé (Abengourou)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
61011200095 Superviser les activités du SIB dans la Sous-Préfecture de Niablé	1 600 000	1 648 000	1 697 440
61011200113 Superviser les activités du SIB dans le Département d'Agnibilékro	1 600 000	1 648 000	1 697 440
61011200119 Superviser les activités du SIGOBE dans le Département de Bédié	1 600 000	1 648 000	1 697 440
62011200067 Coordonner les activités de la Direction Régionale de la Solde du Zanzan (Bondoukou)	13 096 171	13 489 056	13 893 728
62011200074 Superviser les activités du SIB dans le Département de Tanda	1 600 000	1 648 000	1 697 440
62011200075 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région du Zanzan (Bondoukou)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
62011200080 Superviser les activités du SIB dans le département de Koun-Fao	1 600 000	1 648 000	1 697 440
62011200093 Superviser les activités du SIGOBE dans le Département de Transua	1 600 000	1 648 000	1 697 440
71011200106 Superviser les activités du SIB dans le département de Grand-Bassam	1 600 000	1 648 000	1 697 440
71011200129 Superviser les activités du SIB dans la sous-préfecture de Bonoua	1 600 000	1 648 000	1 697 440

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
71011200132 Superviser les activités du SIB dans le département d'Adiaké	1 600 000	1 648 000	1 697 440
71011200136 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région du Sud Comoé (Aboisso)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
71011200147 Superviser les activités du SIGOBE dans le département de Tiapoum	1 600 000	1 648 000	1 697 440
76011200088 Superviser les activités du SIB dans le département de Tiassalé	1 600 000	1 648 000	1 697 440
76011200089 Superviser les activités du SIB dans la Sous-Préfecture d'Azaguié	1 600 000	1 648 000	1 697 440
76011200102 Superviser les activités du SIB dans le Département de SIKENSI	1 600 000	1 648 000	1 697 440
76011200104 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région de l'Agneby (Agboville)	14 500 000	14 935 000	15 383 050
76011200105 Superviser les activités du SIB dans le Département de Taabo	1 600 000	1 648 000	1 697 440
77011200050 Superviser les activités du SIB dans le Département d'Alépé	1 600 000	1 648 000	1 697 440
77011200056 Superviser les activités du SIB dans le département d'Akoupé	1 600 000	1 648 000	1 697 440
77011200068 Superviser les activités du SIB dans le département d'Adzopé	1 600 000	1 648 000	1 697 440
78011201753 Coordonner les activités de la Direction Régionale de la Solde - Lagunes	90 069 596	92 771 684	95 554 835
78011201755 Préparer le projet de Loi de finances portant budget l'Etat	146 155 600	150 540 268	155 056 476
78011201756 Préparer l'avant-projet de Loi de règlement	73 886 800	76 103 404	78 386 506
78011201882 Apporter un appui aux ménages vulnérables	1 195 000	1 230 850	1 267 776
78011202087 Elaborer le Document de Planification et de Programmation Pluriannuel des Dépenses-Projets Annuels de Performance et le Rapport Annuel de Performance du Programme Budget	95 000 000	97 850 000	100 785 500
78011202088 Elaborer et Vulgariser le Budget Citoyen	114 710 444	118 151 757	121 696 310
78011202151 Suivre l'exécution du budget par les DAF	219 647 544	226 236 970	233 024 079
78011202156 Superviser les activités du SIB dans le Département de Bingerville	1 600 000	1 648 000	1 697 440
78011202157 Suivre l'exécution du budget de l'Etat	211 292 954	217 631 741	224 160 694
78011202158 Mettre en oeuvre la politique de vente des vignettes administratives	27 899 387	28 736 369	29 598 460
78011202183 Coordonner les activités de la Direction Régionale de la Solde - Abidjan	87 662 861	90 292 747	93 001 529
78011202196 Elaborer le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuel et la Déclaration sur les risques Budgétaires (DPBEP-DRB)	126 000 001	129 780 001	133 673 401
78011202216 Prendre en compte les collectivités territoriales dans l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat et participer au suivi de leur gestion financière	88 975 828	91 645 103	94 394 457
78011202265 Superviser les activités du SIB dans le département d'Anyama	1 600 000	1 648 000	1 697 440
78011202437 Superviser les activités du SIGOBE dans la Sous-Préfecture de Songon	1 600 000	1 648 000	1 697 440
78011202438 Superviser les activités du SIGOBE dans le Département d'Abidjan (Cocody St-Jacques)	1 600 000	1 648 000	1 697 440
79011200054 Superviser les activités du SIB dans le département de Jacquville	1 600 000	1 648 000	1 697 440
79011200060 Superviser les activités du SIB dans le département de Grand-Lahou	1 600 000	1 648 000	1 697 440
79011200069 Coordonner les services de l'administration du budget dans la région des Lagunes (Dabou)	1 600 000	1 648 000	1 697 440
90011200011 Exécuter les dépenses communes et les opérations de fin de gestion	57 000 000	58 710 000	60 471 300
90011200012 Elaborer les décrets portant modification du budget de l'Etat en cours de d'exercice	57 000 000	58 710 000	60 471 300
90011200013 Mettre en oeuvre la démarche qualité à la Direction Générale du Budget et des Finances	311 054 497	268 886 132	276 952 716

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
90011200014 Organiser les activités sportives de la DGBF	29 000 000	29 870 000	30 766 100
90011200015 Mettre en place les outils de gestion du personnel	45 000 000	46 350 000	47 740 500
90011200016 Coordonner la préparation du budget de la DGBF et suivre l'entretien des équipements et matériels	48 648 862	50 108 328	51 611 578
90011200017 Améliorer la prise en charge des usagers/clients	32 500 000	33 475 000	34 479 250
4 Investissements	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
Trésor	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
78011202019 Acquérir des Véhicules / Direction du Patrimoine de l'Etat	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
2208603 Contrôler les opérations budgétaires de l'Etat, des établissements publics nationaux, et des collectivités décentralisées	63 031 948 436	65 054 020 345	69 227 512 741
1 Personnel	107 458 297	107 458 297	107 458 297
78011201769 Assurer les charges salariales de la Direction du Contrôle Budgétaire (DCB)	105 500 000	105 500 000	105 500 000
78011201998 Assurer les charges salariales du DGBF/ Opération d'Ajustement Rémunération Personnel Etat en Cours de Gestion	1 958 297	1 958 297	1 958 297
2 Biens et services	62 601 611 497	64 618 149 487	68 789 086 150
78011201761 Mettre en oeuvre la politique de Contrôle des Abonnements et du Patrimoine de l'Etat	129 125 069	132 998 821	136 988 785
78011201763 Mettre en oeuvre le Suivi du Recensement du Patrimoine	275 307 085	283 566 297	292 073 286
78011201766 Prendre en charge la Convention LBTP Suivi des Abonnements Eaux	194 000 000	199 820 000	205 814 600
78011201767 Coordonner les services chargés du Patrimoine de l'Etat	77 776 822	80 110 127	82 513 430
78011201770 Gerer les Dépenses Centralisées d'Abonnement de l'Eclairages Public	46 728 222 720	48 238 175 788	51 828 069 957
78011201771 Assurer la rationalisation relative à l'éclairage public	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78011201857 Suivre l'exécution de la Comptabilité-Matière / DPE	289 331 000	298 010 930	306 951 258
78011201878 Assurer la Maintenance et l' Entretien des Véhicules de Pool	263 470 422	271 374 535	279 515 771
78011201883 Équiper les services de la DGBF	854 723 752	880 365 464	906 776 429
78011202097 Assurer la gestion rationnelle des véhicules de l'Etat	79 670 000	82 060 100	84 521 903
78011202162 Effectuer le contrôle à priori les dépenses des départements ministériels, projets, services extérieurs de l'Etat, représentations diplomatiques	498 029 377	512 970 258	528 359 366
78011202164 Contrôler les instruments de mesures en électricité	100 000 000	103 000 000	106 090 000
78011202233 Convention LBTP Travaux Réparation Fuites d'Eau	100 000 000	103 000 000	106 090 000
78011202241 Assurer la Gestion Patrimoine-Entretien Réseau	470 000 000	484 100 000	498 623 000
78011202280 Assurer la Gestion des Branchements, raccordements et extension de réseaux	911 059 993	938 391 793	966 543 547
78011202281 Gérer les dépenses centralisées d'abonnement	11 062 757 022	11 472 758 023	11 906 584 047
78011202299 Tenir la Commission de Gestion des Véhicules Administratifs	14 714 064	15 155 486	15 610 151
90011200024 Effectuer l'évaluation et l'audit des dépenses publiques	203 424 171	209 526 895	215 812 701
90011200035 Réaliser des études en vue du suivi des risques au niveau des EPN	300 000 000	261 264 970	269 102 919
3 Transferts	100 000 000	104 422 824	105 847 463
78011201768 Prendre en charge la part de l'Etat dans le Syndic Copropriété Immeuble AMCI	41 251 364	42 488 905	43 763 572
78011201843 Prendre en charge la part de l'Etat dans le Syndic Copropriété Immeuble Signal / DPE	1 619 988	1 668 588	1 718 645
78011201997 Prendre en charge la part de l'Etat dans le Syndic Copropriété Immeuble BICICI/DPE	57 128 648	60 265 331	60 365 246

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
4 Investissements	222 878 642	223 989 737	225 120 831
<i>Trésor</i>	222 878 642	223 989 737	225 120 831
78011201995 Géolocaliser le patrimoine de l'Etat	161 151 164	161 151 164	161 151 164
78011201764 Mettre en oeuvre en oeuvre Comptabilité-Matière	61 727 478	62 838 573	63 969 667
2208604 Communication, qualité du service et gestion des ressources humaines et matérielles	12 236 171 076	3 169 185 949	3 228 908 002
1 Personnel	597 306 567	597 306 567	597 306 567
78011202000 Liquidier les droits des personnels contractuels	500 785 338	500 785 338	500 785 338
78011202166 Assurer les charges salariales de la DFDC / Gestion des Formations	96 521 229	96 521 229	96 521 229
2 Biens et services	1 334 482 408	1 244 018 402	1 279 838 957
41011200098 Coordonner les activités de la Direction Régionale de la Solde des Tonkpi (Man)	10 715 394	11 036 856	11 367 963
78011201773 Définir et mettre en oeuvre la politique globale de formation des agents de la DGBF	142 186 856	146 452 462	150 846 036
78011201774 Mettre en oeuvre la politique sociale de la DGBF	32 000 000	32 960 000	33 948 800
78011201775 Assurer la gestion du personnel de la DGBF	100 553 158	103 569 752	106 676 845
78011201779 Organiser les actions de communication budgétaires	167 238 227	172 255 374	177 423 035
78011201780 Prendre les dépenses relatives au déplacement des agents de l'Etat	3 500 012	3 605 013	3 713 164
78011201884 Organiser les actions de communication sur l'évolution des indicateurs budgétaires	120 000 000	103 000 000	106 090 001
78011202002 Organiser le séminaire bilan de la DGBF	200 000 000	185 400 000	190 962 000
78011202003 Prendre en charge les soins médicaux du Personnel des finances générales	367 300 000	290 520 521	299 236 136
78011202165 Prendre en charge les salaires du personnel des fonctionnaires et agents de l'Etat du programme	140 988 761	145 218 424	149 574 977
90011290113 Prendre en charge le fonctionnement de l'Administration Générale du Centre Médical TRAORE SEYDOU des Finances Générales/CMTS/DGBF	50 000 000	50 000 000	50 000 000
4 Investissements	10 304 382 101	1 327 860 980	1 351 762 478
<i>Trésor</i>	10 304 382 101	1 327 860 980	1 351 762 478
78011202301 Réhabilitation et Equipement Clinique Médicale des Finances Générales	304 382 101	309 860 980	315 438 478
78011201777 Construction Cités Financières Déconcentrées	1 000 000 000	1 018 000 000	1 036 324 000
78011201776 Extension de la Cité Financière	9 000 000 000	0	0
2208605 Gestion des systèmes d'information budgétaires	8 738 219 077	8 868 896 882	9 047 455 689
1 Personnel	290 231 000	290 231 000	290 231 000
78011201794 Assurer les charges salariales de la DTI/Comité d'animation du site web de la DGBF	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78011202006 Assurer les charges salariales de la Direction de l'Administration du SIB et Coordination des DAAF (DAS)	287 831 000	287 831 000	287 831 000
2 Biens et services	2 646 541 726	2 705 337 978	2 786 498 116
78011201782 Gere les systèmes informatiques de l'administration budgétaire	196 255 663	202 143 333	208 207 633
78011201791 Confectionner les Documents Budgétaires	1 325 475 526	1 365 239 793	1 406 196 986
78011201792 Animer le site web de la DGBF	54 058 126	55 679 870	57 350 266
78011201793 Prendre en charge les Dépenses liées aux fonctionnements de la DTI / DGBF	467 892 822	481 929 606	496 387 494

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22086 Budget	116 995 629 291	101 736 018 876	106 512 689 937
78011202167 Équiper la Direction de la solde	209 856 016	195 551 696	201 418 248
78011202168 Entretien le Système Informatique de la Direction de la Solde	85 229 456	87 786 339	90 419 929
78011202284 DGBF/ Appui Logistique au Système d'Exécution Budgétaire	270 656 000	278 775 680	287 138 950
90011200006 Dématérialiser la production des actes à céder	37 118 117	38 231 661	39 378 610
4 Investissements	5 801 446 351	5 873 327 904	5 970 726 573
Trésor	5 801 446 351	5 873 327 904	5 970 726 573
78011202308 Numériser les archives de la Solde	136 000 000	0	0
78011202283 Sécurisation et sauvegarde du système d'info. budgétaire/DTI	801 881 066	986 117 648	986 117 648
78011202242 Déconcentration des Services de la DGBF	369 022 348	375 664 750	382 426 716
78011202221 Système d'Amélioration du Suivi de la Performance des EPN/DCB	200 000 000	203 600 000	207 264 800
78011202206 Suivre l'exploitation du SIGESCOD et assister les acteurs des collectivités territoriales connectées	294 400 000	310 400 000	337 400 000
78011202169 Renforcer les infrastructures techniques de traitement de l'information de la DGBF / SIGOBE	1 960 531 987	1 690 421 563	1 720 849 151
78011202005 Système Intégré de Gestion des Conférences et Missions Hors Côte d'Ivoire/SNDI	43 301 896	44 081 330	44 874 794
78011201885 Mise en place SIGFiP Institutions-Ambassades/SNDI	91 070 960	92 710 237	94 379 021
78011201879 Equipement des Services de la DGBF	474 222 264	482 758 265	491 447 914
78011201860 Equipement des Services du Système d'Exécution Budgétaire	161 000 000	163 898 000	166 848 164
78011201790 Mise en Place du SIB/ SNDI	386 123 644	393 073 870	400 149 200
78011201789 Déconcentration SIB/SNDI	69 502 256	70 753 293	72 026 856
78011201788 Système de Gestion des EPN/SNDI	45 414 634	46 232 097	47 064 275
78011201786 Interconnexion des EPN au RICl	109 836 348	111 813 402	113 826 043
78011201784 Noeud Internet / SNDI	259 138 948	263 803 449	268 551 991
78011201783 Modernisation et mutualisation des réseaux info. et tél. /DTI	400 000 000	638 000 000	637 500 000

II.2.5. Programme 5 : Portefeuille de l'Etat

III.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Portefeuille de l'Etat	Action 5.1: Coordination des activités et optimisation du système d'information de la DGPE
	Action 5.2:Gestion active du portefeuille de l'Etat
	Action 5.3:Mise en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Portefeuille de l'Etat						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la gestion de l'administration du portefeuille de l'État	Taux d'exécution du PAS du Programme Portefeuille de l'État	95%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du PAS réalisées / Nombre d'activités inscrites dans le PAS) X 100 Sources : Rapports d'activités Cabinet / DGPE
OS 2 : Assurer le positionnement du portefeuille de l'Etat comme un accélérateur de développement	Nombre d'études réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie 2021-2025 de gestion du portefeuille de l'Etat	-	6	7	6	Dénombrement Source : Rapport PMO de la stratégie (DGPE)
	Nombre d'entreprises ayant conclu un contrat de performance avec l'Etat au cours de l'année	18	10	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPE
	Nombre de Directeurs Généraux et de Directeurs Généraux Adjoints d'entreprises publiques disposant d'un « certificat des Dirigeants d'Entités Publiques de Côte d'Ivoire »	-	75	80	80	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPE
OS 3 : Améliorer le dispositif de contrôle des entreprises publiques	Taux de réalisation du plan d'audits et de contrôles opérationnels des entreprises publiques	100%	80%	80%	80%	(Nombre de missions d'audits et de contrôles réalisées / Nombre de missions d'audits et de contrôles opérationnels prévues dans le plan annuel d'audit et de contrôle des entreprises publiques) X 100 Source : Rapport d'activités/ DGPE

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : Portefeuille de l'Etat	5 287 475 040	5 596 225 193	5 768 485 167
Dépenses de personnel	24 600 000	24 600 000	24 600 000
Dépenses en biens et services	3 262 875 040	3 571 625 193	3 743 885 167
Transferts	0	0	0
Investissements	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
Trésor	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22087 Portefeuille de l'Etat	5 287 475 040	5 596 225 193	5 768 485 167
2208701 Coordination des activités et optimisation du système d'information de la DGPE	3 483 477 796	3 968 390 349	4 061 635 215
1 Personnel	24 600 000	24 600 000	24 600 000
78011202098 Prendre en charge les salariales du personnel sous contrat de la DGPE	24 600 000	24 600 000	24 600 000
2 Biens et services	1 458 877 796	1 943 790 349	2 037 035 215
78011201842 Prendre en charge les loyers des bureaux de la DGPE	422 578 000	612 619 379	642 355 911
78011202008 Prendre en charge les honoraires des agents emmergeant sur Convention BNEDT	22 800 000	22 800 000	22 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22087 Portefeuille de l'Etat	5 287 475 040	5 596 225 193	5 768 485 167
78011202091 Préparer le Budget et assurer le suivi de l'exécution budgétaire de la DGPE	34 000 000	49 290 439	51 682 996
78011202092 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de communication de la DGPE	193 000 000	263 848 832	276 656 055
78011202141 Mettre en oeuvre le cadre de performance et le contrôle interne budgétaire du Programme Portefeuille de l'Etat	46 500 000	67 411 924	70 684 100
78011202142 Suivre la mise en oeuvre du Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses (DPPD) ; du RAP et des lettres d'engagement	31 000 000	44 941 282	47 122 733
78011202143 Optimiser le Système d'Information du Portefeuille de l'Etat DGPE	89 000 000	129 024 978	135 287 852
78011202200 Assurer la mise en oeuvre du Plan d'Actions Stratégiques (PAS) de la DGPE	519 999 796	753 853 515	790 445 568
90011290114 Mettre en oeuvre la seconde édition du Graduate Program	100 000 000	0	0
4 Investissements	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
Trésor	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
78011201801 Construction Siège DGPE	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
2208702 Gestion active du portefeuille de l'Etat	416 997 244	604 528 759	633 872 588
2 Biens et services	416 997 244	604 528 759	633 872 588
78011201799 Mettre en oeuvre des mécanismes pour assurer une gestion active du Portefeuille de l'Etat	51 388 504	74 498 882	78 115 058
78011202009 Piloter la performance des entreprises publiques	24 400 000	35 373 139	37 090 152
78011202084 Mettre en oeuvre des mécanismes pour assurer une gestion active du Portefeuille du Secteur Primaire et Secondaire	35 000 000	50 740 159	53 203 087
78011202085 Mettre en oeuvre des mécanismes pour assurer une gestion active du Portefeuille du Secteur Tertiaire	59 183 071	85 798 813	89 963 488
78011202086 Piloter la performance des entreprises publiques du Portefeuille du Secteur Tertiaire	17 500 000	25 370 079	26 601 543
78011202195 Piloter la performance des entreprises publiques du Portefeuille du Secteur Primaire et Secondaire	34 525 669	50 052 511	52 482 062
90011200022 Renforcer les capacités des Agents de la DGPE	115 000 000	166 717 672	174 810 148
90011200052 Examiner et traiter les questions juridiques relatives au Portefeuille de l'Etat	40 000 000	57 988 752	60 803 525
90011200054 Gérer les ressources humaines de la DGPE	40 000 000	57 988 752	60 803 525
2208703 Mise en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques	1 387 000 000	1 023 306 085	1 072 977 364
2 Biens et services	1 387 000 000	1 023 306 085	1 072 977 364
78011202083 Mettre en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques du portefeuille des Secteurs Primaire et Secondaire	18 100 000	26 239 907	27 513 595
78011202089 Elaborer et mettre en oeuvre un plan d'audit annuel et un plan de contrôle des Entreprises publiques	1 185 000 000	730 462 882	765 919 550
78011202090 Mettre en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques	12 900 000	18 701 371	19 609 135
78011202311 Mettre en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques du portefeuille du Secteur Tertiaire	21 000 000	30 444 093	31 921 849
90011200050 Elaborer et mettre en oeuvre le plan annuel de contrôle opérationnel des entreprises publiques	55 000 000	79 734 538	83 604 852
90011200051 Prendre en charge le fonctionnement des COP (Comité de Suivi de Contrat de Performance)	95 000 000	137 723 294	144 408 383

II.2.6. Programme 6 : Marchés Publics

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 6 : Marchés Publics	Action 6.1: Pilotage de l'Administration des Marchés Publics
	Action 6.2: Qualité du Service et Gestion des Ressources Humaines et Matérielles
	Action 6.3: Gestion de la Formation, de la Communication et des Systèmes d'Information des Marchés Publics
	Action 6.4: Règlementation, Contrôle, Suivi et Evaluation des Opérations des Marchés Publics

II.2.6.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 6 : Marchés Publics						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la gouvernance de l'administration des marchés publics	Taux de réalisation du PAS du programme Marchés Publics	100%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du PAS réalisées / Nombre d'activités du PAS prévues) X 100 Source : Rapport PAS DGMP
OS 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des opérations de passation de marchés publics	Taux de marchés de gré à gré dans les marchés publics	11,2%	15%	15%	13%	(Montant des marchés de gré à gré / Montant total des marchés publics) X 100 Sources : Rapports d'activités DGMP / CCM sur les Marchés Publics
	Délai moyen de passation des marchés (jours)	91,7	94	93	92	Sommes des délais de passation par marché / Nombre total de marchés publics Sources : Rapports d'activités DGMP / CCM sur les Marchés Publics
OS 3 : Renforcer les outils de gestion des marchés publics	Proportion des collectivités connectées au SIGMAP	8,5%	71,1%	91,5%	100%	(Nombre de collectivités connectées au SIGMAP/Nombre total de collectivités) X 100 Source : Rapport d'activités DGMP

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 6 : Marchés Publics	3 026 352 485	8 735 632 630	9 747 348 974
Dépenses de personnel	54 148 000	54 148 000	54 148 000
Dépenses en biens et services	1 081 422 555	1 683 484 630	1 765 200 974
Transferts	0	0	0
Investissements	1 890 781 930	6 998 000 000	7 928 000 000
Trésor	1 890 781 930	6 998 000 000	7 928 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22224 Marchés Publics	3 026 352 485	8 735 632 630	9 747 348 974
2222401 Pilotage de l'Administration des Marchés Publics	1 760 753 372	8 152 142 828	9 135 536 585
1 Personnel	54 148 000	54 148 000	54 148 000
11011200107 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics de la Région des Lacs (Yamoussoukro)	2 820 000	2 820 000	2 820 000
17010100005 Assurer les Charges Salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics de la Vallée du Bandama (Bouaké)	2 412 000	2 412 000	2 412 000
25011200083 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics des Savanes (Korhogo)	1 152 000	1 152 000	1 152 000
31011200126 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du Haut Sassandra (Daloa)	1 104 000	1 104 000	1 104 000
41011200088 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics des Montagnes (Man)	1 104 000	1 104 000	1 104 000
55016001224 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du Bas Sassandra (San-Pedro)	2 412 000	2 412 000	2 412 000
61011200092 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du Moyen Comoé (Abengourou)	2 200 000	2 200 000	2 200 000
78011201758 Assurer les Charges Salariales du Personnel Sous Contrat de la Direction Générale des Marchés Publics	31 200 000	31 200 000	31 200 000
78011202096 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics des Lagunes Abidjan-Nord	4 380 000	4 380 000	4 380 000
78011202279 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics Abidjan-Sud	5 364 000	5 364 000	5 364 000
2 Biens et services	706 605 372	1 099 994 828	1 153 388 585
11011200097 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de la Région des Lacs (Yamoussoukro)	20 934 051	32 588 694	34 170 550
17011200099 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de la Vallée du Bandama (Bouaké)	25 368 511	39 491 957	41 408 898
25011200092 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics des Savanes (Korhogo)	25 160 000	39 167 361	41 068 545
31011200100 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics du Haut Sassandra (Daloa)	25 555 347	39 782 809	41 713 868
41011200084 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics des Montagnes (Man)	27 823 512	43 313 735	45 416 185
55011200064 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics du Bas Sassandra (San-Pedro)	26 755 303	41 650 821	43 672 553
61011200096 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics du Moyen Comoé (Abengourou)	25 056 393	39 006 074	40 899 429
78010200286 Prendre en Charge le Fonctionnement du Service Financier du Programme Marchés Publics	12 000 000	18 680 776	19 587 540
78010200302 Prendre en Charge la Convention d'Assistance Technique DGMP / SNDI	150 000 000	233 509 735	244 844 297
78010200311 Coordonner les Activités de l'Administration des Marchés Publics	282 664 291	440 032 416	461 391 590
78010200312 Organiser la Conférence des Marchés Publics	11 000 000	17 124 045	17 955 246
78011201754 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics Abidjan-Sud	28 143 050	43 811 169	45 937 764
78011201762 Encadrer les Cellules de Passation des Marchés Publics	18 000 000	28 021 165	29 381 313
78011202209 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics des Lagunes Abidjan-Nord	28 144 914	43 814 071	45 940 807
4 Investissements	1 000 000 000	6 998 000 000	7 928 000 000
Trésor	1 000 000 000	6 998 000 000	7 928 000 000
90011290115 Projet de construction du siège de la Direction Générale des Marchés Publics/DGMP	1 000 000 000	6 998 000 000	7 928 000 000
2222402 Qualité du Service et Gestion des Ressources Humaines et Matérielles	95 416 600	34 248 088	35 910 492
2 Biens et services	22 000 000	34 248 088	35 910 492
78010200308 Renforcer les Capacités du Personnel de la Direction Générale des Marchés Publics	8 000 000	12 453 850	13 058 361
78010200309 Gérer les Ressources Humaines de la Direction Générale des Marchés Publics	9 000 000	14 010 582	14 690 655
78010200310 Coordonner les Activités liées à la Démarche Qualité de la Direction Générale des Marchés Publics	5 000 000	7 783 656	8 161 476

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22224 Marchés Publics	3 026 352 485	8 735 632 630	9 747 348 974
4 Investissements	73 416 600	0	0
Trésor	73 416 600	0	0
78011202282 Equipement de la Direction Générale des Marchés Publics	73 416 600	0	0
2222403 Gestion de la Formation, de la Communication et des Systèmes d'Information des Marchés Publics	1 020 182 513	315 731 989	331 057 608
2 Biens et services	202 817 183	315 731 989	331 057 608
78010200313 Mettre en oeuvre la Communication de la Direction Générale des Marchés Publics	13 000 000	20 237 508	21 219 837
78011201778 Editer et Publier le Bulletin Officiel des Marchés Publics	121 321 533	188 865 144	198 032 646
78011202023 Suivre le Système d'Information de la Direction Générale des Marchés Publics	18 495 650	28 792 761	30 190 362
90011200032 Mettre en oeuvre les stratégies de formation et de communication des Marchés Publics	50 000 000	77 836 576	81 614 763
4 Investissements	817 365 330	0	0
Trésor	817 365 330	0	0
78011201795 Dématérialiser les Marchés Publics (DEMAT/DGMP)	305 000 000	0	0
78011201787 Développement et Maintenance du SIGMAP/SNDI	200 000 000	0	0
78011201746 Catégorisation des Entreprises	131 378 808	0	0
78011201742 Banque de données des prix de référence (BDPR / DGMP)	180 986 522	0	0
2222404 Règlementation, Contrôle, Suivi et Evaluation des Opérations des Marchés Publics	150 000 000	233 509 725	244 844 289
2 Biens et services	150 000 000	233 509 725	244 844 289
78010200303 Réaliser les Etudes et Statistiques relatives aux Marchés Publics	11 000 000	17 124 046	17 955 247
78010200304 Suivre l'Exécution des Marchés Publics	39 000 000	60 712 529	63 659 515
78010200305 Contrôler les Opérations de Passation des Marchés Publics	50 000 000	77 836 576	81 614 763
78010200306 Traiter les Questions liées aux Contentieux, aux Régimes Particuliers et aux Mesures Exceptionnelles	25 000 000	38 918 287	40 807 382
78010200307 Elaborer et Centraliser les Textes Règlementaires relatifs à la Gestion des Marchés Publics	25 000 000	38 918 287	40 807 382

II.2.7. Programme 7 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.7.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 7 : Comptes Spéciaux du Trésor	140 372 000 000	150 795 000 000	159 227 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	140 372 000 000	150 795 000 000	159 227 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23196 Comptes Spéciaux du Trésor	140 372 000 000	150 795 000 000	159 227 000 000
2319603 Gestion des Comptes spéciaux du trésor DGD	47 572 000 000	52 762 000 000	55 439 000 000
3 Transferts	47 572 000 000	52 762 000 000	55 439 000 000
78011201752 Transférer les recettes affectées pour le contrôle des Marchandises à l'Importation	47 572 000 000	52 762 000 000	55 439 000 000
2319604 Gestion des Comptes spéciaux du trésor DGBF	92 800 000 000	98 033 000 000	103 788 000 000
3 Transferts	92 800 000 000	98 033 000 000	103 788 000 000
78011201856 Transférer la taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	12 077 271 313	12 758 309 683	13 507 282 705
78011201861 Transférer les prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (PCS-PCC)	80 722 728 687	85 274 690 317	90 280 717 295

SECTION 328 : MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'administration et de la coordination du Ministère :

- l'inexistence d'un réseau intranet pour optimiser la productivité;
- les difficultés d'actualisation du fichier du personnel;
- l'insuffisance de locaux pour abriter les services centraux et déconcentrés;
- l'inexistence de textes portant organisation et fonctionnement des services déconcentrés.

Au niveau de la chaîne Prospective, Planification, Programmation et Suivi-Evaluation (PPPSE) :

- l'inexistence d'une loi-cadre sur le système de planification en Côte d'Ivoire ;
- le faible niveau de financement des activités de prospective ;
- la faible pratique de la prospective sectorielle et territoriale ;
- la faible pratique de la veille stratégique ;
- la faible pratique de l'intelligence économique ;
- la faible disponibilité de documents de planification stratégique dans les ministères, les régions et les communes;
- l'application mitigée par plusieurs Ministères, du décret n°2012-1159 du 19 décembre 2012, portant création des Directions de Planification et des Statistiques ;
- la faiblesse du dialogue intra et intersectoriel dans la coordination des politiques sectorielles ;
- le faible alignement de certains plans sectoriels et locaux sur le PND ;
- la faible articulation entre les maillons de la chaîne PPPSE ;
- la faible articulation entre la chaîne PPPSE et la Budgétisation ;
- la faible coordination des politiques sectorielles ;
- le déficit d'outils de prévision et de modélisation permettant de simuler les impacts des projets d'investissement publics ;
- le faible suivi des ODD et de l'Agenda 2063 ;
- l'absence de suivi physique régulier des projets d'investissement publics ;
- l'absence de manuel de procédures et de textes d'élaboration du PIP ;
- l'absence de culture évaluative au niveau de l'administration ;
- l'insuffisance du renforcement des capacités des acteurs publics intervenant dans le suivi et l'évaluation ;
- la difficile collaboration entre ministères dans la collecte des données de suivi et de l'évaluation ;
- la faible mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation ;
- l'insuffisance de moyens logistiques nécessaires au suivi et à l'évaluation.

Au niveau de l'Aménagement du territoire et du développement régional :

- la non adoption des documents de cadrage ;
- l'absence d'un cadre global cohérent et de loi devant encadrer l'élaboration et la mise en œuvre des outils de planification du développement régional et local ;
- l'absence d'un schéma national d'aménagement du territoire ;
- l'absence de schéma régional d'aménagement du territoire dans la majorité des régions du pays ;
- l'absence de plan de développement local dans la majorité des communes du pays ;
- l'insuffisance de données statistiques actualisées au niveau régional et local ;
- la faible capacité technique des Collectivités territoriales en matière de réalisation des études d'aménagement du territoire et de développement régional et local ;

- la persistance des foyers régionaux économiquement faibles ;
- la faible contribution des organisations de la société civile au développement local.

Au niveau de la coordination de l'aide :

- la non adoption du document de Politique Nationale de Coopération et du Partenariat au Développement (PNCPD) ; ;
- la non utilisation du système d'information budgétaire national par les bailleurs pour l'exécution de leurs engagements ;
- la non formalisation du dispositif de coordination de l'aide ;
- l'insuffisance des ressources pour la coordination des actions d'aide au développement.

Au niveau de la Population et du Développement :

- la lenteur du rythme de la transition démographique en Côte d'Ivoire ;
- les niveaux alarmants de certains indicateurs sociodémographiques concernant les populations les plus vulnérables notamment les femmes et les jeunes filles ;
- la prise en compte insuffisante des questions de population dans les politiques sectorielles et les plans locaux de développement ;
- l'insuffisance d'experts et de productions scientifiques en matière de Population et Développement ;
- l'insuffisance des travaux de recherche et des productions en matière de Population et Développement ;
- la faible coordination des interventions en matière de Population et Développement au niveau national ;
- la faible disponibilité des données sociodémographiques actualisées et désagrégées.

Au niveau de la production statistique :

- l'insuffisance du niveau de production statistique ;
- l'insuffisance de la coordination entre producteurs de statistiques ;
- l'insuffisance de personnel statisticien dans les services statistiques au niveau central et déconcentré ;
- l'insuffisance de logiciels adaptés au traitement et à l'analyse des données statistiques dans la quasi-totalité des services statistiques sectoriels ;
- l'insuffisance des moyens de production des statistiques courantes ;
- l'inexistence de bibliothèques fournissant aux utilisateurs une documentation répondant à leurs besoins ;
- l'absence d'un siège adéquat pour l'INS.

Au niveau de la formation statistique :

- le nombre limité du personnel enseignant ;
- l'insuffisance du personnel administratif compétent en support à l'enseignement et à la formation des statisticiens ;
- l'insuffisance des infrastructures et équipements didactiques ;
- l'absence de résidences universitaires et de campus d'accueil adéquat pour la formation des étudiants.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Administration et de la coordination du Ministère :

- les échanges avec les bailleurs de fonds pour l'octroi de dons, prêts ou emprunts ;
- l'actualisation en cours du Schéma Directeur Informatique du Ministère en vue de son opérationnalisation ;
- la programmation de missions de contrôle et d'actualisation du fichier du personnel du Ministère ;
- l'installation de la quasi-totalité des services centraux et déconcentrés du Ministère dans des locaux décents.

Au niveau de la chaîne Prospective, Planification, Programmation et Suivi-Evaluation (PPPSE) :

- l'élaboration d'une Politique Nationale de l'Evaluation ;
- l'élaboration du Plan de Suivi-Evaluation du PND 2021 - 2025 ;
- le déploiement de l'outil intégré de planification et de suivi-évaluation (SIPSE-PND) ;
- la production des rapports annuels de mise en œuvre du PND 2021-2025 ;

- l'élaboration d'un guide national d'évaluation des Politiques Publiques ;
- l'alignement du PND 2021-2025 sur l'Etude Nationale Prospective « Côte d'Ivoire 2040 », sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine et sur les ODD ;
- l'élaboration du « Manuel de Planification Locale Participative » ;
- l'élaboration du « Manuel des Procédures d'Elaboration des Politiques Sectorielles » ;
- l'élaboration du « Guide d'articulation de la chaine PPPBSE » ;
- la déclinaison du PND 2021-2025 en programmes d'investissement public glissants ;
- la mise en place d'un dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PND (2021-2025) ;
- l'articulation de la veille stratégique et du plan de suivi-évaluation du PND (2021-2025) ;
- le renforcement des capacités des acteurs sectoriels et locaux en prospective et planification stratégique ;
- le renforcement des capacités des acteurs techniques du mécanisme institutionnel de veille stratégique, en Intelligence économique et veille stratégique ;
- la mise en place d'un cadre formel d'échanges entre la Direction de la Programmation des Investissements Publics et la Direction Générale du Budget et des Finances ;
- le renforcement des capacités techniques, matérielles et financières pour l'opérationnalisation du dispositif de suivi et évaluation des actions du PND ;
- le renforcement de la coordination institutionnelle en matière de suivi-évaluation ;
- l'organisation des missions de suivi et évaluation périodiques des projets/programmes ;
- le renforcement des capacités des acteurs publics en matière de suivi-évaluation ;
- la diversification des sources de financement (PTFs) pour la réalisation des activités de suivi-évaluation.

Au niveau de l'Aménagement du territoire et le développement régional :

- la réalisation des études monographiques et économiques des districts de Côte d'Ivoire ;
- la réalisation de l'étude des pôles économiques compétitifs ;
- l'organisation d'ateliers de vulgarisation de l'étude des pôles économiques compétitifs ;
- l'opérationnalisation de la Base de Données de l'Aménagement du Territoire ;
- l'élaboration du manuel de procédures des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement de Territoire (SRADT) et du Manuel de Planification Locale Participative ;
- l'élaboration de la stratégie nationale du développement de l'économie régionale ;
- l'élaboration de l'atlas national de développement ;
- le lancement d'un projet pilote de développement des zones rurales.

Au niveau de la Coordination de l'aide :

- la création et l'opérationnalisation de la Direction Générale de la Stratégie et de la Coordination de l'Aide ;
- l'actualisation du document de Politique Nationale de Coopération et du Partenariat au Développement (PNCPD) ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport annuel sur la Coopération et le Financement du Développement ;
- l'organisation conjointe de revue annuelle du portefeuille des projets financés par les Partenaires au Développement ;
- la coordination de l'élaboration de la troisième enquête sur le suivi du Partenariat Mondial ;
- la réalisation d'études en matière d'aide et de développement.

Au niveau de la population et du développement :

- la formulation d'une nouvelle Politique Nationale de Population (PNP) 2015-2025 sous le prisme du Dividende Démographique et en cohérence avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- l'intégration effective dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 des Objectifs de la Politique Nationale de Population avec l'établissement d'un lien clair entre l'Emergence et le Dividende Démographique ;
- l'alignement des politiques et programmes sectoriels (santé, jeunesse et emploi, éducation, femme et famille) sur les objectifs de la politique nationale de population ;
- le développement d'un programme national de communication pour le changement social et comportemental visant à créer un environnement favorable au Dividende Démographique ;
- l'élaboration d'une feuille de route nationale du dividende démographique ;
- l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions de gestion des données sur les migrations ;

- la participation aux réunions continentales et internationales pour le positionnement de la Côte d'Ivoire sur les questions de population et développement ;
- la mobilisation des acteurs nationaux pour renforcer la synergie d'action, l'engagement des décideurs et leur implication autour des interventions en faveur de la réalisation des objectifs en matière de population et de développement ainsi que les objectifs de développement durable d'ici à 2030 .

Au niveau de la production statistique :

- la mise en place d'une réforme institutionnelle portant sur la création des organes de gouvernance et de financement du système statistique national (CNSTAT, Autorité, FNDS) et la transformation de l'INS en Agence d'exécution ;
- le recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2019) ;
- le programme de changement de l'année de base des comptes annuels et du passage au SCN 2008 ;
- la production des statistiques macroéconomiques, démographiques, sociales, industrielles et de gouvernance ;
- la réalisation de l'Enquête sur le Niveau de Vie des ménages (ENV 2018 et 2021) ;
- la constitution du répertoire administratif des entreprises ;
- l'extension de l'indice des prix à la consommation ;
- la création de la Cellule de Coordination et du Développement des Statistiques en 2016.

Au niveau de la formation statistique :

- la mise en œuvre de la rénovation pédagogique pour assurer une parfaite adéquation formation-emploi et la prise en compte de grands changements dans le secteur statistique ;
- la création d'une formation doctorale et d'une filière de formation de cadres moyens appelés Analystes Statisticiens (AS) ;
- la création d'un conseil scientifique et d'un comité consultatif sectoriel pour les questions scientifiques et la prise en compte des besoins des employeurs ;
- la rédaction d'un programme prévisionnel de développement des infrastructures et notamment des résidences universitaires ;
- le renforcement des capacités de recherche et de la coopération internationale en matière de formation et de recherche ;
- la mise en place d'un plan de formation et de renforcement de capacités du personnel enseignant et administratif ;
- le recrutement du personnel enseignant durant les sessions de recrutement de l'enseignement supérieur ;
- la mise en place d'une cellule de communication, de conduite d'actions de sensibilisation et de promotion de la formation statistique.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration et de la coordination du Ministère :

- la disponibilité des locaux pour abriter les structures ;
- l'opérationnalisation du schéma directeur informatique ;
- le contrôle régulier des structures ;
- la disponibilité des ressources humaines de qualité;
- le respect et l'application des procédures administratives au sein des structures ;
- l'amélioration des capacités et des systèmes de gestion ;
- le financement durable des besoins de fonctionnement et d'investissement.

Au niveau de la Prospective, la Planification, la Programmation et du Suivi-Evaluation (PPPSE) :

- la réalisation de l'Etude Nationale Prospective « Côte d'Ivoire 2050 » entre 2022 et 2024 ;
- l'adoption de lois sur l'évaluation des politiques publiques ;
- la vulgarisation des résultats des Etudes Nationales Prospectives;
- la sensibilisation des décideurs et de la population pour l'appropriation de la réflexion prospective et de la veille stratégique;
- l'opérationnalisation de la Commission Nationale de Prospective et de Veille Stratégique et les Commissions Locales de Prospective et de Veille Stratégique ;
- l'opérationnalisation de la stratégie nationale d'intelligence économique ;
- l'adoption d'une loi portant institutionnalisation des Etudes Nationales Prospectives et des Etudes Prospectives Sectorielles et Territoriales en Côte d'Ivoire ;
- la réalisation d'études prospectives sectorielles sur les secteurs-clés de développement du pays ;

- la garantie d'un financement pérenne des activités de prospective et de veille stratégique ;
- l'opérationnalisation du mécanisme institutionnel de veille stratégique ;
- la mise en place d'une Loi-cadre sur le système de planification en Côte d'Ivoire ;
- la vulgarisation de nouvelles méthodes et approches en matière de planification dans un contexte de réforme des finances publiques ;
- la programmation glissante des investissements publics du PND 2021-2025 ;
- la modernisation du SINAPSE et l'interconnexion avec les autres systèmes des finances publiques ;
- la participation à la mobilisation des ressources et des moyens de mise en œuvre du PND 2021-2025 ;
- le suivi de la mise en œuvre du PND 2021-2025 ;
- le suivi de la mise en œuvre des agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine ;
- le renforcement des synergies entre les ministères et les partenaires au développement ;
- l'amélioration des capacités techniques, matérielles et financières de la DCSE ;
- la dissémination du SIPSE-PND ;
- la vulgarisation du suivi-évaluation dans les différents ministères sectoriels ;
- l'adoption de la loi portant institutionnalisation des Etudes nationales Prospectives et des Etudes Prospectives Sectorielles et Territoriales ;
- la cohérence entre les interventions du Gouvernement et la vision de long terme du développement ;
- le renforcement des capacités techniques des ministères, régions et communes dans le cadre de l'élaboration de leur plan stratégique arrimé au PND (2021-2025) ;
- la systématisation de l'articulation entre les différents maillons de la chaîne PPPSE ;
- la prise en compte des réflexions prospectives par les décideurs publics et privés ;
- le financement des activités de prospective et de veille stratégique ;
- la mise en place effective de la Stratégie Nationale d'Intelligence Economique
- l'élaboration d'un document de politique nationale d'évaluation.

Au niveau de l'Aménagement du territoire et du développement régional :

- l'adoption des documents de cadrage que sont la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) et la Loi d'Orientation de l'Aménagement du Territoire (LOAT) ;
- l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du territoire pour chaque région en Côte d'Ivoire ;
- l'élaboration d'un Plan de Développement Local pour chaque commune en Côte d'Ivoire ;
- la création et l'opérationnalisation de l'Observatoire National de l'Aménagement du Territoire (ONAT) ;
- le renforcement des capacités des acteurs du développement et de l'aménagement du territoire ;
- la promotion de la viabilité économique des collectivités territoriales ;
- la coordination des actions de développement régional ;
- l'opérationnalisation du programme pilote de développement des zones rurales ;
- la promotion de l'émergence de pôles économiques compétitifs.

Au niveau de la coordination de l'aide :

- la mise en place des outils et instruments opérationnels de coordination stratégique des interventions de l'Etat en matière de mobilisation des ressources et de l'aide ;
- la réactivation des mécanismes de gestion de la performance et de coordination sectorielle et interministérielle de l'usage de l'appui extérieur ;
- le développement des stratégies innovantes en matière de coordination de l'aide et de partenariat ;
- la réalisation des études sur les problématiques nouvelles en matière de coordination de l'aide pour une meilleure définition des stratégies ;
- la prise en compte de tous les financements extérieurs mobilisés ;
- l'opérationnalisation des groupes sectoriels de travail ;
- le suivi de la mobilisation des financements auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour la mise en œuvre du PND (2021-2025) ;
- l'accroissement de la part de l'aide profitant directement aux populations ;

- la formalisation du dispositif de coordination de l'aide.

Au niveau de la Population et du développement :

- la centralisation de l'ensemble des bases de données relatives aux recensements, aux enquêtes nationales et à toutes études ou enquêtes pour le suivi des indicateurs sur la dynamique des populations ;
- le renforcement des capacités matérielles et logistiques de l'observatoire en population et développement ;
- l'adoption de la feuille de route du dividende démographique de la Côte d'Ivoire ;
- la mise en place du centre de numérisation et de la bibliothèque numérique en matière de population et développement ;
- la production des documents de plaidoyer visant à orienter les actions pour une meilleure allocation des ressources en faveur du bien-être des populations ;
- l'intégration des questions de population et de développement dans les programmes et politiques aux plans sectoriel et local ;
- le renforcement de la communication pour le changement social et comportemental en faveur du dividende démographique ;
- l'encadrement des collectivités pour la mise en place des politiques locales et la protection sociale des détenteurs des moyens de subsistance ;
- la consolidation des coopératives agricoles et chaînes des valeurs ;
- l'appui aux PME/PMI locales pour le développement des modèles de co-crédation et d'innovation ;
- la valorisation de l'emploi des femmes et d'autres groupes marginalisés ;
- la réalisation de la transition démographique de la Côte d'Ivoire ;
- l'augmentation du niveau de financement extérieur en faveur du développement.

Au niveau de la Production statistique :

- la mise en œuvre de la réforme du système statistique national ;
- l'amélioration de la production de données statistiques conformément au standard international ;
- le financement des enquêtes d'envergure nationale ;
- la construction du siège de l'INS ;
- la disponibilité régulière de l'information statistique.

Au niveau de la formation statistique :

- la réalisation de la réforme institutionnelle de l'ENSEA ;
- le renforcement des capacités matérielles et logistiques de l'ENSEA ;
- la construction des résidences universitaires et des nouveaux campus de l'ENSEA ;
- la production des documents de recherche en support aux actions du PND et de la planification.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance et du leadership ;
- la consolidation des liens entre les maillons de la chaîne PPPSE ;
- le suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population ;
- la vulgarisation des outils de mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire et de développement régional et local ;
- la production de statistiques ;
- la mise en place des outils de coordination stratégique et de mobilisation de l'aide.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les investissements publics sont budgétisés conformément à la programmation établie ;
- les actions et mesures émanant du Plan National de Développement sont exécutées ;
- les Pôles Economiques Compétitifs (PEC) sont opérationnels ;
- la mobilisation des ressources extérieures destinées au financement du PND est assurée ;
- les connaissances sur les questions de population et de développement sont améliorées.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 4 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 7, le Ministre Plan et du Développement est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Planification et de Programmation du développement.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- élaboration, coordination et suivi de l'exécution des matrices des actions menées par l'Etat et du programme triennal d'investissement public ;
- suivi de la mise en œuvre des agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine ;
- programmation et suivi de l'application des politiques et stratégies de développement économique, social et culturel à moyen et long termes, et évaluation de leurs résultats ;
- élaboration à moyen terme et long termes du cadre macro-économique et programmation des études macro-économiques, sectorielles et régionales relatives aux impacts économiques et financiers des projets d'investissement ;
- projections économiques et financières à moyen et long termes, en particulier avec évaluation des charges récurrentes ;
- élaboration et présentation des comptes nationaux ;
- harmonisation des études et des actions de l'Etat de nature économique, financière, sociale et culturelle à moyen et long termes, au regard des programmes de développement ;
- animation des commissions nationales et régionales de développement ;
- maîtrise de la croissance démographique et de l'immigration ;
- production, centralisation, analyse et diffusion de l'information statistique ;
- organisation des recensements nationaux et des enquêtes statistiques ;
- formulation et suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de Population ;
- suivi des relations avec les organismes bilatéraux et multilatéraux de développement, en relation avec les Ministres chargés de l'Economie et des Finances et du Budget ;
- planification, programmation, mise en œuvre des actions de l'Aménagement du Territoire et de Régionalisation, à travers les fonds dédiés à l'Aménagement du Territoire, en liaison avec le Ministre chargé de l'Administration du Territoire ;
- élaboration et suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, en liaison avec le Ministre chargé de la Lutte contre la Pauvreté.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation.
- Programme 3 : Aménagement du territoire, développement régional et local.
- Programme 4 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet du Ministre, Service de Communication et de Relations Publiques (SCRP), Inspection Générale du Plan (IGP), Direction de l'informatique, de la Documentation et des Archives (DIDA), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Directions Régionales (10 D.R.), Antennes Départementales (13 A.D.)		<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du Programme de Développement pour une prestation du Service Inclusive (PAME/PDSI) - Projet cadre d'appui au pilotage stratégique du développement 2022-2024. 	
Programme 2 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS), Département des Etudes Prospectives, Département de la Veille Stratégique, Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté(DGPLP), Direction de la Planification (DP), Direction de la Programmation des Investissements Publics (DPIP), Direction du Contrôle, du Suivi et de l'Evaluation (DCSE)		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique - Suivi et Evaluation Mise en Œuvre du PND - Mise en œuvre et suivi de l'UNDAF ; - Planification Sociale Suivi Evaluation - Projet Modernisation du SINAPSE - Faire le suivi physique et l'évaluation des projets d'investissements -Appui à la réalisation des activités de la chaîne PPPSE/(phase 2) 	
Programme 3 : Aménagement du territoire, développement régional et local	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Développement Régional et Local (DGATDRL), Direction de la Planification Spatiale (DPS), Direction de la Promotion du Développement Régional et Local (DPDRL), Direction de la Cartographie et du Système d'Informations Géographiques (DCSIG)		<ul style="list-style-type: none"> - Programme pilote de développement des zones rurales (PPDZR) - Programme d'Appui à la Planification Territoriale (PAPT) 	
Programme 4 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques	Direction Générale de la Stratégie et de la Coordination de l'Aide (DGSCA), Direction de la Coopération et de la Coordination de l'Aide (DCCA), Direction du Partenariat (DP), Direction de la Stratégie et des Etudes (DES), Cellule de Coordination et de Développement de la Statistique (CCDS)	Institut National de la Statistique (INS), Office National de la Population (ONP), Ecole Nationale de la Statistique et de l'Economie Appliquée (ENSEA)	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement Général de la Population et de l'Habitat/RGPH 2019 - Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest - Construction du siège de l'INS - Réaliser l'enquête harmonisée des conditions de vie des ménages (EHCVM) - Réaliser l'enquête démographique de santé en Côte d'Ivoire (EDS) - Cartographie des études pour le pilotage stratégie pour le développement en Côte d'Ivoire -Projet de recensement des entreprises général des entreprises et établissements de Côte d'Ivoire - Projet de changement de l'année de base des comptes et des systèmes statistiques 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Mettre en place une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP.1.1.1 : Taux de réalisation des activités du ministère	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues Sources : Rapport d'activités DCSE /Cabinet
		IP.1.1.2 : Nombre de personnes formées et qualifiées	Dénombrement Source : Rapport d'activités DRH
OG 2 : Contribuer à l'orientation et à l'éclairage de l'action publique	RS 2.1 : Les investissements publics sont budgétisés conformément à la programmation établie	IP 2.1.1 : Taux de conformité du Budget d'investissement au PIP	Nombre des projets du Budget d'Investissement / Nombre des Projets du PIP Source : Rapport d'activités DGPLP
	RS 2.2: Les actions et mesures émanant du Plan National de Développement sont exécutées	IP 2.2.1 : Proportion des résultats pour lesquels les cibles des indicateurs sont atteintes	Nombre de cibles des résultats du PND atteintes / Nombre total des résultats prévus dans le PTA Source : Rapport d'activités DGPLP
OG3 : Contribuer à la mise en œuvre des politiques de développement régional et d'aménagement du territoire	RS 3.1 : Les pôles Economiques Compétitifs (PEC) sont opérationnels	IP 3.1 : Pourcentage cumulé de Pôles Economiques Compétitifs effectifs	Nombre de pôles économiques compétitifs disposant des équipements nécessaires / Nombre total de Pôles Economiques identifiés (33) Source : Rapport d'activités DGATDRL
OG 4 : Assurer la coordination de l'aide, la production statistique et le bien-être des populations	RS 4.1: La mobilisation des ressources extérieures destinées au financement du PND est assurée	IP 4.1.1 : Taux de financement extérieur effectif du PND	Financement extérieur effectif / Financement extérieur prévu Source : Rapport d'activités DGSCA
	RS 4.2 : Les connaissances sur les questions de population et développement sont améliorées	IP 4.2.1 : Taux de dissémination des études et recherches sur les questions de population et développement	Nombre de rapports d'études et recherches disséminées / Nombre de rapports d'études et recherches produits sur les questions de population et développement Source : Rapport d'activités DGSCA

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	27 833 184 672	26 447 323 896	29 654 205 989
1.1 Ressources Intérieures	15 760 280 890	25 547 323 896	29 654 205 989
1.1.1 Budget Etat	15 760 280 890	25 547 323 896	29 654 205 989
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	12 072 903 782	900 000 000	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	12 072 903 782	900 000 000	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	27 833 184 672	26 447 323 896	29 654 205 989
2.1 Personnel	3 081 961 122	3 169 322 706	3 272 257 889
2.1.1 Solde y compris EPN	3 081 961 122	3 169 322 706	3 272 257 889
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 873 472 571	4 157 941 420	4 225 685 562
2.3 Transferts et subventions	4 664 569 722	4 186 489 770	4 254 312 538
2.4 Investissement	16 213 181 257	14 933 570 000	17 901 950 000
<i>Trésor</i>	4 140 277 475	14 033 570 000	17 901 950 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	12 072 903 782	900 000 000	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthodes de calcul et Moyens de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer le cadre juridique et institutionnel	Proportion des textes juridiques soumis	60%	60%	70%	80%	(Nombre de textes juridiques soumis / Nombre de textes prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de contrôle des services au niveau central, régional et départemental	100%	100%	100%	100%	(Nombre de services contrôlés / Nombre de services programmés) X 100 Source : Rapport d'activités IG-MPD
OS2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de satisfaction en besoins de personnel	221%	95%	97%	99%	(Nombre de besoins en personnel satisfaits / Nombre de besoins en personnel exprimés) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	93,21%	100%	100%	100%	(Total liquidation / Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de passation des lignes à marchés	90%	100%	100%	100%	(Nombre de lignes à marchés entièrement exécutées / Nombre de lignes à marchés notifiées) X 100 Source : Rapport d'activités CPMP

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthodes de calcul et Moyens de vérification
			2023	2024	2025	
OS 3 : Améliorer le système d'information et de communication	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	25%	65%	80%	95%	(Nombre de structures bénéficiaires / Nombre total de structures) X 100 Source : Rapport d'activités DIDA
	Taux de consultation sur la plateforme GED-MPD des documents stratégiques et de planification produits	15%	90%	95%	100%	(Nombre de documents stratégiques et de planification consultés / Nombre de documents stratégiques et de planification publiés) X 100 Source : Rapport d'activités DIDA
	Nombre de visites du site Web du ministère	35 000	35 000	40 000	45 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DIDA
	Taux de satisfaction des services fournis répondant aux normes de qualité	-	30%	50%	80%	Enquête ou sondage Sources : Rapports d'activités DIDA / rapport de sondage
	Taux de déploiement du logiciel de gestion de courrier GEC-MPD	-	75%	85%	95%	(Nombre de structures dans lesquelles GEC-MPD est déployé / Nombre de structures du ministère) X 100 Sources : Rapports d'activités DIDA / Rapport de déploiement
	Taux de satisfaction en E-service des structures du ministère	-	50%	75%	80%	(Nombre de structures satisfaites du E-service fourni / Nombre total de structures utilisatrices de E-service) X 100 Sources : Rapports d'activités DIDA / Rapport d'enquête de satisfaction

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	6 302 487 925	5 827 517 088	5 960 226 539
Dépenses de personnel	2 441 508 568	2 523 339 696	2 620 744 425
Dépenses en biens et services	3 059 614 066	3 280 575 883	3 315 880 605
Transferts	23 601 509	23 601 509	23 601 509
Investissements	777 763 782	0	0
Trésor	540 620 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	237 143 782	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21054 Administration Générale	6 302 487 925	5 827 517 088	5 960 226 539
2105401 Coordination et animation du ministère	1 447 174 568	863 377 546	894 009 184
2 Biens et services	669 410 786	863 377 546	894 009 184
11013200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Yamoussoukro)	1 000 000	4 500 000	3 775 000
11013200006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de Yamoussoukro	9 045 228	10 354 274	11 982 415

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21054 Administration Générale	6 302 487 925	5 827 517 088	5 960 226 539
14013200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Dimbokro)	6 900 000	10 500 000	10 575 000
17013200003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de Bouaké	8 200 000	11 500 000	12 000 000
17013200004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Bouaké)	1 550 000	4 500 000	3 975 000
23013200004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région d'Odienné	4 990 000	10 500 000	11 000 000
23013200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne d'Odienné)	1 860 000	4 500 000	4 175 000
25013200005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de Korhogo	9 500 000	10 900 000	11 000 000
25013200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Korhogo)	1 400 000	5 000 000	4 175 000
31013200005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de Daloa	17 800 000	20 500 000	21 000 000
31013200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Daloa)	2 080 000	4 500 000	5 175 000
35013200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Bouaflé)	3 590 000	4 220 000	4 880 000
41013200004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Man)	1 450 000	2 000 000	3 575 000
41013200005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de Man	13 208 650	15 308 650	16 108 650
55013200005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de San-Pedro	4 850 000	9 050 000	42 345 000
61013200004 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région d'Abengourou	6 100 000	10 500 000	11 075 000
61013200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne d'Abengourou)	800 000	4 500 000	4 475 000
62013200004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de région de la Bondoukou	6 350 000	10 500 000	11 500 000
62013200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Bondoukou)	1 000 000	3 900 000	4 575 000
78013200213 Apporter un appui juridique aux services du ministère	28 500 000	29 250 000	30 000 000
78013200214 Réaliser les travaux préparatoires de la participation de la Côte d'Ivoire aux CIEA	44 500 000	46 500 000	46 500 000
78013200216 Contrôler les services et structures sous tutelle du ministère	40 500 000	49 000 000	51 500 000
78013200264 Gérer la commande publique du ministère	20 500 000	22 000 000	22 500 000
78013200267 Prendre en charge les dépenses de fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78013200268 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de planification et de développement	307 036 908	423 794 622	409 768 119
78013200269 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne d'Abidjan)	700 000	4 500 000	5 175 000
78013200297 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région d'Abidjan	26 000 000	31 100 000	31 200 000
78013200333 Prendre en charge l'assurance maladie des agents du ministère	96 000 000	96 000 000	96 000 000
4 Investissements	777 763 782	0	0
Trésor	540 620 000	0	0
90013200004 Projet cadre d'appui au pilotage stratégique du développement 2022-2024	150 000 000	0	0
78013200217 Projet d'Appui à la Mise en Oeuvre du Programme de Développement pour une prestation du Service Inclusive(PAME/PDSI)	390 620 000	0	0
Financement extérieur	237 143 782	0	0
90013200004 Projet cadre d'appui au pilotage stratégique du développement 2022-2024	237 143 782	0	0
2105402 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	4 810 647 757	4 920 773 942	5 022 351 755
1 Personnel	2 441 508 568	2 523 339 696	2 620 744 425
78013200220 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	2 441 508 568	2 523 339 696	2 620 744 425

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21054 Administration Générale	6 302 487 925	5 827 517 088	5 960 226 539
2 Biens et services	2 345 537 680	2 373 832 737	2 378 005 821
78011201846 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	63 168 561	66 970 828	71 043 912
78013200218 Prendre en charge les dépenses liées aux frais de gardiennage, à l'entretien des locaux, des installations électriques et des centraux téléphoniques	46 830 109	50 348 174	50 348 174
78013200219 Gérer les ressources financières et matérielles du ministère	54 000 000	61 500 000	61 000 000
78013200222 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	140 000 000	140 000 000	140 000 000
78013200270 Prendre en charge les dépenses liées aux loyers et charges locatives des services du ministère	308 000 000	308 000 000	308 000 000
78013200272 Recruter les experts pour assister le cabinet (régie/convention BNETD)	300 406 869	300 406 869	300 406 869
78013200291 Gérer les ressources humaines du Ministère	40 235 000	43 709 725	44 309 725
78013200293 Prendre en charge les primes des agents du Ministère	1 328 777 141	1 328 777 141	1 328 777 141
78013200317 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	42 120 000	42 120 000	42 120 000
78013200338 Faire le suivi et la mise en oeuvre du budget programme	22 000 000	32 000 000	32 000 000
3 Transferts	23 601 509	23 601 509	23 601 509
78013200224 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	23 601 509	23 601 509	23 601 509
2105403 Information et communication	44 665 600	43 365 600	43 865 600
2 Biens et services	44 665 600	43 365 600	43 865 600
78013200298 Réaliser les activités de communication, de documentation et de gestion informatique	44 665 600	43 365 600	43 865 600

II.2.2. Programme 2 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	Action 2.1: Pérennisation des réflexions prospectives
	Action 2.2: Réalisation de la planification stratégique
	Action 2.3: Programmation des investissements publics
	Action 2.4: Réalisation du suivi, de l'évaluation et du contrôle des actions de l'Etat

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Conduire les réflexions prospectives et stratégiques de l'Etat	Proportion de structures ayant bénéficié de Communication pour le Changement de Comportement (CCC) en matière de prospective	45%	60%	90%	100%	(Nombre de structures ayant bénéficié de communication pour le changement de comportement en matière de prospective / Nombre de structures ciblées) X100 Source : Rapport d'activités BNPVS
	Proportion de structures de l'administration territoriale ayant bénéficié de renforcement de capacités pour l'anticipation de l'action régionale (prospective territoriale)	34%	60%	90%	100%	(Nombre de structures de l'administration territoriale ayant bénéficié de renforcement de capacités pour l'anticipation de l'action régionale (prospective territoriale) / Nombre de structures ciblées) X 100 Source : Rapport d'activités BNPVS
	Nombre de ministères dotés d'un document de politique sectorielle en lien avec le PND 2021-2025	08	14	17	20	Dénombrement Source : Rapport d'activités DP
	Proportion de cellules sectorielles de veille produisant de l'information pour la prise de décision	-	25%	50%	75%	(Nombre de cellules réellement installées et actives / Effectif total de cellules prévues au niveau central) X 100 Source : Rapport d'activités BNPVS
	Taux de cellules de veille stratégique installées au niveau régional	-	100%	-	-	(Nombre de cellules réellement installées / Effectif total de cellules prévues au niveau national) X 100 Source : Rapport d'activités BNPVS
	Proportion de ministères sectoriels disposant de PTA	100%	100%	100%	100%	(Nombre de ministères sectoriels disposant de PTA / Nombre total des ministères) X 100 Source : Rapport d'activités DP
OS2 : Veiller à la bonne conduite de l'action publique	Taux de production trimestrielle de rapports de veille	0%	50%	75%	100%	(Nombre de rapports produits par trimestre / Nombre total de rapports programmés sur une année) X 100 Source : Rapport d'activités BNPVS
	Disponibilité du PIP dans les délais requis	1	1	1	1	1 : PIP produit et transmis au ministère du budget dans les délais requis 0 : PIP non produit Source : Rapport d'activités DPIP
	Nombre de rapports de suivi du PND produits dans les délais prescrits (rapports semestriels et annuels de suivi)	2	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPLP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	2 652 094 853	3 807 787 275	2 340 011 804
Dépenses de personnel	47 951 203	47 951 203	47 951 203
Dépenses en biens et services	534 143 650	541 636 072	557 060 601
Transferts	0	0	0
Investissements	2 070 000 000	3 218 200 000	1 735 000 000
Trésor	1 370 000 000	2 318 200 000	1 735 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	700 000 000	900 000 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22055 Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	2 652 094 853	3 807 787 275	2 340 011 804
2205501 Pérennisation des réflexions prospectives	322 243 650	589 143 650	757 000 000
2 Biens et services	79 143 650	89 143 650	97 000 000
78013200299 Coordonner les réflexions prospectives et la veille stratégique	33 393 650	43 393 650	45 000 000
78013200316 Réaliser la veille stratégique	20 950 000	20 950 000	25 000 000
78013200326 Réaliser les études prospectives	24 800 000	24 800 000	27 000 000
4 Investissements	243 100 000	500 000 000	660 000 000
Trésor	243 100 000	500 000 000	660 000 000
78013200300 Mise en place du Mécanisme Institutionnel de veille stratégique	243 100 000	500 000 000	660 000 000
2205502 Réalisation de la planification stratégique	1 289 851 203	1 747 751 203	1 003 711 804
1 Personnel	47 951 203	47 951 203	47 951 203
78013200313 Prendre en charge les dépenses liées aux salaires des agents contractuels (Etudes et Programmation)	47 951 203	47 951 203	47 951 203
2 Biens et services	345 000 000	345 000 000	349 060 601
78013200225 Coordonner les activités de planification, de programmation et de suivi-évaluation	25 300 000	25 300 000	27 060 601
78013200226 Elaborer les documents de planification stratégique	31 700 000	31 700 000	33 000 000
78013200302 Prendre en charge les dépenses liées à l'organisation des conférences de planification	55 000 000	55 000 000	56 000 000
78013200328 Prendre en charge les primes et indemnités des agents de la Direction Générale du Plan et de la Pauvreté	233 000 000	233 000 000	233 000 000
4 Investissements	896 900 000	1 354 800 000	606 700 000
Trésor	196 900 000	454 800 000	606 700 000
78013200277 Appui à la réalisation activités de la chaine PPPSE	80 000 000	250 000 000	450 000 000
78013200228 Mise en oeuvre et Suivi de l'UNDAF	16 900 000	54 800 000	0
78013200227 Planification sociale Suivi Evaluation	100 000 000	150 000 000	156 700 000
Financement extérieur	700 000 000	900 000 000	0
78013200227 Planification sociale Suivi Evaluation	700 000 000	900 000 000	0
2205503 Programmation des investissements publics	393 000 000	626 000 000	533 300 000
2 Biens et services	63 000 000	63 000 000	65 000 000
78013200231 Elaborer et suivre le programme des investissements publics	11 000 000	11 000 000	13 000 000
78013200330 Organiser les conférences programmes	52 000 000	52 000 000	52 000 000
4 Investissements	330 000 000	563 000 000	468 300 000
Trésor	330 000 000	563 000 000	468 300 000
90013200006 Faire le suivi physique et l'évaluation des projets d'investissements publics	80 000 000	88 000 000	0
78013200294 Projet modernisation du SINAPSE	250 000 000	475 000 000	468 300 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22055 Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	2 652 094 853	3 807 787 275	2 340 011 804
2205504 Réalisation du suivi, de l'évaluation et du contrôle des actions de l'Etat	647 000 000	844 892 422	46 000 000
2 Biens et services	47 000 000	44 492 422	46 000 000
78013200278 Suivre et évaluer l'exécution des projets et programmes de développement du Gouvernement dans le cadre du suivi de la mise en oeuvre du PND	47 000 000	44 492 422	46 000 000
4 Investissements	600 000 000	800 400 000	0
Trésor	600 000 000	800 400 000	0
78013200233 Suivi et Evaluation mise en oeuvre du PND	600 000 000	800 400 000	0

II.2.3. Programme 3 : Aménagement du territoire, développement régional et local

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Aménagement du territoire, développement régional et local	Action 3.1: Mise en place des outils d'aménagement du territoire
	Action 3.2:Appui à la mise en oeuvre de la politique nationale de l'aménagement du territoire
	Action 3.3:Soutien a la mise en oeuvre des politiques de développement régional et local

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Aménagement du territoire, développement régional et local						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Opérationnaliser la politique d'aménagement du territoire	Proportion cumulée des outils d'aménagement du territoire mis en place	2/4	3/4	4/4	4/4	Cumul des outils élaborés et vulgarisés / Nombre total d'outils à élaborer et à vulgariser Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée de Districts Autonomes appuyés par le MPD dans le cadre de la réalisation de leur Schéma directeur	-	1/14	2/14	4/14	Nombre de districts autonomes ayant élaboré leur Schéma directeur avec l'appui du MPD / Nombre total de districts autonomes Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée de régions appuyées par le MPD dans le cadre de la réalisation de leur SRADT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire)	6/33	10/33	13/33	17/33	Cumul de régions ayant élaboré leur SRADT avec l'appui du MPD / Nombre total de régions Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion de projets d'aménagement de l'espace national en cours ou achevés	1/4	2/4	3/4	4/4	Nombre de projets d'aménagements de l'espace national en cours ou achevés / Nombre de projets d'aménagements de l'espace national prévus Source : Rapport d'activités DGATDRL

Programme 3 : Aménagement du territoire, développement régional et local						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Assurer un développement régional harmonieux	Proportion cumulée d'activités de mobilisation des investisseurs et de développement des PEC réalisées (forum, ateliers, colloques, séminaires, salons, journées, table ronde, etc.)	4/7	4/7	5/7	7/7	Cumul des activités de mobilisation des investisseurs et de développement des PEC réalisées / Nombre total d'activités de mobilisation des investisseurs et de développement des PEC prévues Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée d'outils de planification du développement socio-économique au niveau infranational en cours ou achevés	2/7	3/7	5/7	7/7	Cumul des outils de planification du développement socio-économique au niveau infranational en cours ou achevés / Nombre d'outils de planification du développement socio-économique au niveau infranational prévus Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée des PDL mis en place au niveau régional avec l'appui du MPD	21/33	30/33	33/33	33/33	Cumul de PDL mis en place au niveau régional / Nombre total de régions Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée des PDC mis en place au niveau des communes avec l'appui du MPD	0/201	4/201	14/201	24/201	Nombre de PDC mis en place au niveau des communes avec l'appui du MPD / Nombre total de PDC de communes à réaliser avec l'appui du MPD Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée des PDV mis en place au niveau des villages avec l'appui du MPD	9/8000	26/8000	50/8000	100/8000	Cumul de PDV mis en place au niveau des villages avec l'appui du MPD / Nombre total de PDV à réaliser avec l'appui du MPD Source : Rapport d'activités DGATDRL

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Aménagement du territoire, développement régional et local	2 924 292 330	937 687 653	353 340 864
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	162 509 855	161 817 653	167 890 864
Transferts	0	0	0
Investissements	2 761 782 475	775 870 000	185 450 000
Trésor	717 657 475	775 870 000	185 450 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	2 044 125 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22056 Aménagement du territoire, développement régional et local	2 924 292 330	937 687 653	353 340 864
2205601 Mise en place des outils d'aménagement du territoire	2 840 892 330	845 410 500	257 990 500
2 Biens et services	79 109 855	69 540 500	72 540 500
78013200234 Coordonner les actions en matière de développement et d'aménagement du territoire	51 859 855	44 378 000	45 378 000
78013200303 Mettre en place un système d'information relatif à l'aménagement et au développement du territoire	27 250 000	25 162 500	27 162 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22056 Aménagement du territoire, développement régional et local	2 924 292 330	937 687 653	353 340 864
4 Investissements	2 761 782 475	775 870 000	185 450 000
Trésor	717 657 475	775 870 000	185 450 000
78013200295 Programme d'appui à la planification territoriale(PAPT)	268 000 000	543 350 000	185 450 000
78013200282 Programme Pilote de développement des zones rurales	449 657 475	232 520 000	0
Financement extérieur	2 044 125 000	0	0
78013200282 Programme Pilote de développement des zones rurales	2 044 125 000	0	0
2205602 Appui à la mise en oeuvre de la politique nationale de l'aménagement du territoire	30 500 000	39 200 000	41 273 211
2 Biens et services	30 500 000	39 200 000	41 273 211
78013200309 Mettre en oeuvre la politique d'organisation spatiale du territoire	30 500 000	39 200 000	41 273 211
2205603 Soutien a la mise en oeuvre des politiques de développement régional et local	52 900 000	53 077 153	54 077 153
2 Biens et services	52 900 000	53 077 153	54 077 153
78013200283 Elaborer les programmes de développement local et suivre les politiques sectorielles de développement régional	52 900 000	53 077 153	54 077 153

II.2.4. Programme 4 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques	Action 4.1: Gestion de l'aide et du partenariat
	Action 4.2:Gestion de la politique nationale de la population avec les acteurs nationaux et internationaux
	Action 4.3:Gestion des statistiques

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Coordination de l'aide, population et productions statistiques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Mettre en œuvre la stratégie de coordination de l'aide et de partenariat	Nombre d'études en matière d'aide et développement réalisées	1	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'études DGSCA
	Nombre de visites sur la plateforme numérique de gestion des études	-	500	1000	1500	Dénombrement Source : Note synthétique sur le nombre de visiteurs en une année DGSCA

Programme 4 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Mettre en œuvre la stratégie de coordination de l'aide et de partenariat	Nombre d'étapes de discussion avec les partenaires au développement réalisées	-	2	3	4	Dénombrement Source : Rapport d'étape DGSCA
	Nombre de participation aux revues des portefeuilles des PTFs (Canada, BAD, Allemagne, partenaires asiatiques)	-	5	5	5	Dénombrement Source : Rapport sur la revue DGSCA
	Nombre de sessions dans le cadre du suivi des engagements financiers avec les principaux bailleurs pour une meilleure prévisibilité de l'aide	-	3	3	3	Dénombrement Source : Rapport de suivi des engagements financiers avec les principaux bailleurs DGSCA
	Nombre de participations aux sessions de négociations bilatérales et multilatérales en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères	-	12	12	12	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGSCA
	Nombre de partenariats stratégiques établis avec les partenaires non traditionnels	-	2	2	2	Dénombrement Sources : Cadres de dialogue initiés / Accord de partenariat signé DGSCA
	Nombre de revues périodiques organisées	1	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport de revue DGSCA
	Nombre de projets mis en œuvre sous la modalité NIM	-	6	6	6	Dénombrement Source : Rapport d'activités des projets DGSCA
OS 2 : Développer des politiques pour améliorer les connaissances sur les questions de population et développement et assurer l'autonomisation des populations vulnérables	Nombre de rapports d'études et de décisions produits	4	5	5	5	Dénombrement Source : Rapport d'études DGSCA
	Nombre de rencontres de plaidoyer et de partage d'expérience ou de connaissances organisées	6	5	5	5	Dénombrement Sources : Rapport, note technique DGSCA
	Nombre de sessions de formation sur les défis et enjeux en matière de population et développement organisées	5	3	3	2	Dénombrement Source : Rapport de formation DGSCA
OS 3 : Améliorer la production statistique	Taux d'efficacité interne de l'ENSEA	-	80%	80%	80%	(Nombre d'étudiants admis en classe supérieur / Nombre Total d'étudiants) X 100 Source : Rapport d'activités annuel ENSEA
	Taux d'efficacité externe de l'ENSEA	-	80%	80%	80%	(Nombre d'étudiants diplômés ayant intégré le tissu professionnel + le nombre de diplômés aux études / Nombre Total de diplômés) X 100 Source : Rapport d'activités annuel ENSEA
	Nombre d'articles et de rapports d'études publiés par l'ENSEA	-	8	8	8	Dénombrement Sources : Rapport d'activités / articles d'études ENSEA
	Proportion de statisticiens dans l'effectif de l'INS	-	36%	45%	54%	(Nombre de statisticiens / Effectif de l'INS) X 100 Source : Rapport d'activités INS
	Taux de réalisation des activités techniques du plan d'actions opérationnel de l'INS	-	100%	100%	100%	(Activités techniques réalisées / Activités techniques programmées) X 100 Sources : Rapports d'activités semestriel / annuel INS
	Nombre d'enquêtes et d'études réalisé par l'INS	-	12	15	20	Dénombrement Source : Rapports d'enquête INS

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques	15 954 309 564	15 874 331 880	21 000 626 782
Dépenses de personnel	592 501 351	598 031 807	603 562 261
Dépenses en biens et services	117 205 000	173 911 812	184 853 492
Transferts	4 640 968 213	4 162 888 261	4 230 711 029
Investissements	10 603 635 000	10 939 500 000	15 981 500 000
<i>Trésor</i>	<i>1 512 000 000</i>	<i>10 939 500 000</i>	<i>15 981 500 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>9 091 635 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22057 Coordination de l'aide, population et productions statistiques	15 954 309 564	15 874 331 880	21 000 626 782
2205701 Gestion de l'aide et du partenariat	248 705 000	384 411 812	422 253 492
2 Biens et services	98 705 000	144 911 812	153 353 492
78013200244 Réaliser des études en matière d'aide et de développement	23 700 000	21 000 000	22 345 840
78013200245 Réaliser et suivre les actions de partenariat au développement	9 930 000	16 130 000	17 475 840
78013200284 Suivre et évaluer l'aide au développement	25 500 000	18 006 812	18 506 812
78013200324 Coordonner les interventions de l'Etat en matière de mobilisation des ressources extérieures et de l'aide	39 575 000	89 775 000	95 025 000
4 Investissements	150 000 000	239 500 000	268 900 000
Trésor	150 000 000	239 500 000	268 900 000
90013200003 Cartographie des études pour le pilotage stratégique du développement en Côte d'Ivoire	150 000 000	239 500 000	268 900 000
2205702 Gestion de la politique nationale de la population avec les acteurs nationaux et internationaux	579 381 823	696 354 067	705 326 310
1 Personnel	229 381 823	231 324 067	233 266 310
78013200249 Transférer des crédits de personnel à l'ONP	196 551 000	198 493 244	200 435 487
78013200311 Prendre en charge les salaires du personnel contractuel du projet FRAR	32 830 823	32 830 823	32 830 823
3 Transferts	350 000 000	465 030 000	472 060 000
78013200310 Transférer des crédits de biens et services à l'ONP	350 000 000	465 030 000	472 060 000
2205704 Gestion des statistiques	15 126 222 741	14 793 566 001	19 873 046 980
1 Personnel	363 119 528	366 707 740	370 295 951
78013200255 Transférer des crédits de personnel à l'ENSEA	363 119 528	366 707 740	370 295 951
2 Biens et services	18 500 000	29 000 000	31 500 000
78013200250 Contrôler et suivre les activités statistiques sectorielles	18 500 000	29 000 000	31 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22057 Coordination de l'aide, population et productions statistiques	15 954 309 564	15 874 331 880	21 000 626 782
3 Transferts	4 290 968 213	3 697 858 261	3 758 651 029
78013200251 Transférer des crédits de biens et services à l'ENSEA	829 692 807	854 732 807	909 732 807
78013200319 Transférer des crédits à l'INS	3 461 275 406	2 843 125 454	2 848 918 222
4 Investissements	10 453 635 000	10 700 000 000	15 712 600 000
Trésor	1 362 000 000	10 700 000 000	15 712 600 000
90013200007 Projet de Recensement Général des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire	150 000 000	0	0
78013200335 Projet de changement de l'année de base	400 000 000	0	0
78013200256 Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest	312 000 000	700 000 000	712 600 000
78013200254 Recensement Général de la Population et de l'Habitat/ RGPH - 2018	200 000 000	0	0
78013200253 Construction du siège de l'Institut National de Statistique	300 000 000	10 000 000 000	15 000 000 000
Financement extérieur	9 091 635 000	0	0
78013200256 Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest	9 091 635 000	0	0

SECTION 330 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale :

- l'insuffisance des ressources humaines techniques qui oblige à maintenir en activité le personnel admis à faire valoir ses droits à la retraite;
- la vétusté des locaux des directions (régionales et départementales) et de certaines directions centrales ;
- le sous équipement de certains services ;
- l'absence d'une base de données fiable de toutes les directions ;
- l'absence d'un plan directeur informatique ;
- l'absence de motivation des agents entraînant le départ des agents techniques et administratifs vers des structures plus attrayantes ;
- l'insuffisance de textes réglementaires relatifs aux activités du ministère.

Au niveau des Infrastructures Routières et Ouvrages d'Art :

- le vieillissement des routes revêtues ;
- le faible niveau d'extension du réseau routier revêtu ;
- l'accélération de la dégradation des chaussées due à la surcharge à l'essieu au-delà de 20% de tolérance ;
- le déficit d'entretien du réseau routier ;
- l'insuffisance de financement du secteur.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Administration Générale :

- la réhabilitation des locaux DRH (1), DR (2), DD (12) ;
- la construction d'un bâtiment R+3 à la Direction Générale des Infrastructures Routières ;
- la construction des locaux des DD (2) et DR (1) ;
- la contractualisation de sept (07) agents techniques admis à faire valoir leur droit à la retraite ;
- la poursuite des études relatives à la mise en place d'une base de données;
- le démarrage du recensement physique du patrimoine du ministère ;
- la prise d'un projet de loi, d'un décret, de cinq (05) arrêtés et d'une décision afin de réglementer le secteur.

Au niveau des Infrastructures Routières et Ouvrages d'Art :

- la construction ou le renforcement de plus de 1400 kilomètres (km) de routes interurbaines ;
- la construction d'une vingtaine d'ouvrages d'art (ponts et échangeurs) ;
- la réhabilitation du Pont Félix Houphouët en 2021 ;
- l'achèvement du 11ème ouvrage du programme des onze (11) ouvrages métalliques (RPE), en 2021 ;
- la poursuite des travaux de construction de 1 313 km de routes neuves ;
- la poursuite des travaux de renforcement de 846 km de routes ;
- la poursuite des travaux d'aménagement et de bitumage de 106 km d'autoroutes ;
- la poursuite des travaux de réalisation de 33 ouvrages ;
- le reprofilage de 16 860 km de routes en terre ;
- la réalisation de 4 950 ouvrages hydrauliques ;
- la réalisation de plusieurs postes de pesage.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale :

- l'instauration d'une source de motivation des agents ;
- la définition de profil de carrière des fonctionnaires (agents administratifs et techniques) du ministère ;
- la création ou la mise en place d'une base de données de toutes les directions ;
- la mise en place du plan directeur informatique ;
- la poursuite de la réhabilitation et de la construction des Directions Régionales et Départementales ;
- la prise et l'adoption des textes réglementaires relatifs aux différents secteurs d'activités.

Au niveau des Infrastructures Routières et Ouvrages d'Art :

- l'entretien, la réhabilitation et le développement des routes ;
- le financement du secteur routier et la préservation du patrimoine ;
- la surveillance et l'inspection de l'ensemble du réseau routier ;
- l'inventaire de l'ensemble du réseau routier ;
- l'amélioration de la qualité des infrastructures routières et ouvrages d'art ;
- le renforcement des capacités des PME du secteur routier ;
- la motivation du personnel de l'Administration Routière.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement des cadres légaux et réglementaires des services des infrastructures routières ;
- le renforcement des capacités des acteurs du secteur des infrastructures routières ;
- l'entretien régulier des infrastructures routières ;
- la réhabilitation des infrastructures routières ;
- la construction des infrastructures routières de qualité ;
- le renforcement des capacités des acteurs du secteur des infrastructures routières.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration du ministère est moderne et performante ;
- le niveau de service des infrastructures routières et ouvrages d'art est amélioré.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 15, le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Équipement et d'Entretien Routier. Il assure la gestion du domaine public de l'État.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Routes et d'Ouvrages d'art

- maîtrise d'ouvrage, suivi de la conception et de la réalisation des infrastructures du réseau routier ainsi que leur entretien et la réglementation de leur gestion.

En matière d'Infrastructures de transport aérien, ferroviaire, maritime et fluvio-lagunaire

- suivi de la réalisation par les maîtres d'ouvrage concernés, des infrastructures des aéroports, des ports, des chemins de fer nationaux et urbains et des infrastructures fluviales, en liaison avec le Ministre chargé des Transports.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts.
- Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	CABINET, Service de la Documentation et des Archives (SDA), Service des Affaires Juridiques (SAJ), Service de l'Informatique, des Technologies de l'Information et de la Communication (SITIC), Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRIP), Service de la Coopération Internationale (SCI), Service chargé de la Gestion du Patrimoine et de la mise en œuvre de la Comptabilité des Matières (SGPCM), Cellule de Passation des Marchés-MEER (CPMP/MEER), Inspection Générale (IG), Direction du Domaine Public de l'Etat (DDPE), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction de la Planification et de l'Evaluation (DPE), Direction Régionales de l'Equipement et de l'Entretien Routier (DREER).		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des locaux des directions territoriales ; - Suivre l'exécution du PSGOUV/ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier. 	
Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts	Direction Générale des Infrastructures Routières (DGIR), Direction de la Planification, Signalisation et de la Supervision (DPSS), Direction de l'Environnement, des Normes, de la Réglementation et de la Veille Technologique (DENRVT), Direction des Routes Rurales (DRR), Direction Générale de la l'Innovation Routière et de la Qualité (DGIRQ), Direction de l'Innovation Routière (DIR), Direction de la Qualité (DQ) ; Direction Départementale de l'Equipement et de l'Entretien Routier (DDEER).	Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE) Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) Fonds d'Entretien Routier (FER)	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire du Réseau Routier National ; - Aménagement route Boundiali-Odienné frontière Guinée ; - Construction de la route Odienné frontière du Mali et de la Guinée ; - Aménagement de l'autoroute Yamoussoukro – Bouaké – Section Yamoussoukro – Tiébissou ; - Aménagement de la route Tiébissou – Didievi – Bocanda ; - Programme d'Aménagement des routes et de facilitation de transport au sein du fleuve Mano ; - Indemnisation travaux routiers /AGERROUTE ; - Construction de l'échangeur de l'amitié Ivoirio-Japonaise (phase 2) ; - Aménagement de la route Adzopé – Yakassé-Attobrou ; - Projet de Transport Urbain d'Abidjan ; - Projet de route corridor Bamako – Zantiebougou - Kani –Boundiali San-Pedro (Côte d'Ivoire) (Section Kani – Boundiali) ; - Aménagement et bitumage de la route Odienné Samatiguila-frontière-Mali et bretelle de Kaniasso et Kouban (2019) ; - Aménagement de la route Bouna-Doropo - frontière Burkina ; - Aménagement de la route Akoupé-Kotobi-Bongouanou ; - Aménagement de la route Mankono–Tiéningboué ; - Construction de route de Centre Ouest : Toulepleu – Zouan - Hounien et Séguéla – Mankono ; 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts (suite)</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Bitumage axe Odiénné –Gbelegban ; - Bitumage axe Agboville – Cechi ; - Bitumage axe Ferké – Kong y compris axe Aéroport ville de Korhogo ; - Construction de 3 ouvrages d'art départements de Man – Guiglo – Tai ; - Programme de renforcement et d'aménagement des voiries structurantes des districts et des chefs-lieux de région (route : Aménagement du bord de mer de l'autoroute Abidjan-Gd-Bassam, voirie ville de Kouto, Travaux d'aménagement Voiries Abidjan) ; - Aménagement de la route Guitry –Divo ; - Aménagement de la Baie de Cocody ; - Projet d'Infrastructures pour le Développement Humain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS) ; - Projet de Facilitation, Commerce, Transport Abidjan-Lagos (PFCTCAL) ; - Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA) ; - Routes/2^{ème} C2D ; - Réhabilitation de l'autoroute du nord ; - Construction du Pont HKB ; - Travaux de construction de 11 ponts métalliques ; - Apporter un appui exceptionnel au fond d'entretien routier ; - Construction et et aménagement de voiries urbaines ; - Réhabilitation des ponts HOUPHOUET BOIGNY et DE GAULE / C2D ; - Aménagement de l'autoroute Abidjan Grand- Bassam ; - réhabilitation de la route pont Comoe- Abengourou-Agnibilekro ; - Aménagement route KokonouAproponou/Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa ; - Réhabilitation de la route Bouaké-Ferké ; - Travaux de bitumage de la route de Kabala-Salonkourani ; - Aménagement de route de désenclavement des zones transfrontalières phase 1 : bondoukou-soko-frontière Ghana ; - Apporter un appui au programme d'auscultation des infrastructures routières ; - Appui au LBTP ; - Travaux de renforcement et d'aménagement de la route Kanawolo-Korhogo ; - Travaux routiers diverses localités / EBOMAF ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Mafere-Kouakro ; - Aménagement et bitumage de la route YakasséAttobrou- Biébi-Bettié ; - Construction de 11 ouvrages métalliques dans le cadre de la réserve pays émergent (RPE) / C2DTravaux d'Aménagement et de Bitumage de voiries dans la ville de Bouna ; - Travaux d'Aménagement et de Bitumage de voiries dans la ville de Bondoukou ; - Travaux d'Aménagement et de bitumage des voies de korhogo ; - Construire des postes à péage / AGEROUTE. 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	R S 1 : L'administration du ministère est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de textes appliqués	Nombre de textes appliqués / Nombre de textes légaux et réglementaires adoptés Sources : Rapports d'activités Cabinet / Service Juridique
		IP 1.1.2 : Taux de satisfaction des usagers des services du MEER	Nombre d'usagers satisfait / Nombre d'usagers bénéficiant des services du MEER Source : Rapport d'activités service communication et relation publique
OG 2 : Assurer un meilleur niveau de service des infrastructures routières et ouvrage d'art	R S 2 : Le niveau de service des infrastructures routières et ouvrages d'art est amélioré	IP 2.1.1 : Taux de routes revêtues en bon état	Linéaire de routes revêtues en bon état / Linéaire total de routes revêtues Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	665 847 103 296	865 856 625 737	919 221 196 486
1.1 Ressources Intérieures	369 888 836 898	643 926 725 737	872 629 296 486
1.1.1 Budget Etat	369 888 836 898	643 926 725 737	872 629 296 486
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	295 958 266 398	221 929 900 000	46 591 900 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	295 958 266 398	221 929 900 000	46 591 900 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	665 847 103 296	865 856 625 737	919 221 196 486
2.1 Personnel	2 340 327 671	2 418 767 557	2 512 135 643
2.1.1 Solde y compris EPN	2 340 327 671	2 418 767 557	2 512 135 643
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 534 266 955	3 114 818 217	3 285 300 290
2.3 Transferts et subventions	235 646 968 823	264 010 039 963	299 507 282 683
2.4 Investissement	425 325 539 847	596 313 000 000	613 916 477 870
Trésor	129 367 273 449	374 383 100 000	567 324 577 870
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	295 958 266 398	221 929 900 000	46 591 900 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources financières, matérielles et humaines
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion du domaine public de l'Etat
	Action 1.5: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer le cadre légal et institutionnel de gouvernance des infrastructures routières et ouvrages d'art	Nombre de textes légaux et réglementaires soumis	8	2	2	2	Dénombrement Sources : Rapport d'activités Cabinet / Service des Affaires Juridiques / RAP 2021
OS 2 : Assurer une gestion efficace, moderne et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du ministère	Taux d'exécution du plan de formation	33,33%	70%	80%	90%	(Nombre de personnes formées / Nombre de personnes prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget du ministère	71,22 %	60%	65%	70%	(Total Liquidation/ Budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAFP
	Nombre de bâtiments réhabilités	7	3	7	8	Dénombrement Sources : Rapport d'activités de la DAFP / PV de réception des bâtiments / Rapport d'avancement du Cabinet 2ICI SA au 29 Août 2022
OS 3 : Améliorer le système de planification et de suivi évaluation des activités du ministère	Taux d'exécution des activités planifiées	60%	70%	80%	90%	(Nombre d'activités exécutées / Nombre total d'activités planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DPE
	Taux de projets suivis et évalués	15%	60%	75%	80%	(Nombre de projets suivis et évalués / Nombre total de projets de l'année) X 100 Source : Rapport d'activités DPE
OS 4 : Améliorer la gestion du domaine public de l'Etat	Proportion des dossiers de demande de domaines publics traités	95%	95%	95%	95%	(Nombre de demandes traitées / Nombre total de demandes reçues) X 100 Source : Rapport d'activités DDPE
	Délai de traitement des avis techniques d'instruction des dossiers du domaine public	15 jours	13 jours	12 jours	11 jours	Dénombrement (Nombre de jours ouvrables nécessaire au traitement) Source : Rapport d'activités DDPE / RAP 2021

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 5 : Améliorer le système d'information et de communication du Ministère	Taux de couverture médiatique des activités du ministère	100%	90%	95%	100%	(Nombre d'activités couvertes / Nombre d'activités réalisées) X 100 Source : Rapport d'activités Service de la Communication et des Relations Publiques
	Taux de diffusion des activités du ministère sur le site Web	100%	80%	95%	100%	(Nombre d'activités publiées sur le site Web / Nombre d'activités réalisées) X 100 Source : Rapport d'activités Service de l'Informatique, des Technologies de l'Information et de la Communication
	Taux de couverture médiatique des travaux structurants	50%	70%	80%	90%	(Nombre de projets structurants couverts / Nombre total de projets structurants) X 100 Source : Rapport d'activités Service de la Communication et des Relations Publiques

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	5 577 249 667	5 864 525 608	6 788 193 570
Dépenses de personnel	2 340 327 671	2 418 767 557	2 512 135 643
Dépenses en biens et services	2 269 210 902	2 814 858 051	2 970 780 057
Transferts	0	0	0
Investissements	967 711 094	630 900 000	1 305 277 870
<i>Trésor</i>	<i>967 711 094</i>	<i>630 900 000</i>	<i>1 305 277 870</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21058 Administration Générale	5 577 249 667	5 864 525 608	6 788 193 570
2105801 Coordination et animation du ministère	802 888 973	1 007 441 842	1 703 092 115
2 Biens et services	444 888 973	407 441 842	430 392 115
11062000006 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région Belier (YAMOOUSSOUKRO)	3 632 912	3 741 899	3 951 446
14062000007 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du N'zi-Comoé, DIMBOKRO	5 000 000	5 150 000	5 438 400
15062000007 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région de Iffou, Daoukro	3 573 873	3 681 089	3 890 911
17062000010 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région de Gbêkê (Bouaké)	3 573 876	3 681 092	3 890 915
22062000005 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Bafing, Touba	3 573 875	3 681 091	3 887 232
23062000005 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région de Kabadougou (Odienné)	3 573 875	3 681 091	3 890 913
24062000005 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Tchologo, Ferké	3 573 875	3 681 091	3 890 913

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21058 Administration Générale	5 577 249 667	5 864 525 608	6 788 193 570
25062000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de Poro (Korhogo)	4 861 458	5 007 302	5 292 718
31062000011 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Haut Sassandra (Daloa)	3 615 978	3 724 457	3 936 751
32062000010 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Gôh (Gagnoa)	3 594 929	3 702 777	3 913 835
35062000007 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région de la Marahoué, Bouaflé	3 594 926	3 702 774	3 913 832
36062000004 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Worodougou, SEGUÉLA	3 573 874	3 681 090	3 890 912
41062000010 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Tonkpi (Man)	3 644 050	3 753 372	3 963 560
42062000007 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Moyen-Cavally, Guiglo	3 564 875	3 671 821	3 881 115
51062000007 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Sud-Bandama, DIVO	3 591 419	3 699 162	3 910 292
55062000009 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région de San Pedro (San pedro)	4 698 440	4 839 393	5 110 399
61062000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Moyen-Comoé, ABENGOUROU	3 594 929	3 702 777	3 913 835
62062000005 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Gontougo (Bondoukou)	3 594 927	3 702 775	3 913 833
71062000010 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région du Sud-Comoé, ABOISSO	3 573 875	3 681 091	3 890 913
76062000005 Coordonner les structures du ministère au niveau de la région de l'Agnéby, AGBOVILLE	3 573 875	3 681 091	3 890 915
77062000008 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de La Mé	28 658 444	3 768 197	3 982 985
78062000696 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	30 000 000	30 900 000	32 661 300
78062000703 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région des Lagunes	4 653 459	4 793 063	5 061 473
78062000767 Rechercher des opportunités d'investissement pour le financement des infrastructures routières	5 250 000	6 128 500	6 477 825
78062000802 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures routières	62 000 000	63 860 000	67 436 160
78062000831 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	52 547 229	28 358 847	29 975 300
78062000887 Organiser des formations sur les procédures des marchés publics	4 000 000	4 120 000	4 350 720
78062000907 Recruter des experts pour assister le Cabinet (Régie/Convention BNETD)	175 000 000	180 250 000	190 344 000
78062000912 Apporter un appui juridique aux services du ministère	7 200 000	7 416 000	7 838 712
4 Investissements	358 000 000	600 000 000	1 272 700 000
Trésor	358 000 000	600 000 000	1 272 700 000
78062000665 Suivre l'exécution du PSGOUV/ministère de l'Equipeement et de l'Entretien Routier	358 000 000	600 000 000	1 272 700 000
2105802 Gestion des ressources financières, matérielles et humaines	4 536 523 821	4 690 810 134	4 909 834 558
1 Personnel	2 340 327 671	2 418 767 557	2 512 135 643
78062000669 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	2 340 327 671	2 418 767 557	2 512 135 643
2 Biens et services	1 616 485 056	2 272 042 577	2 397 698 915
78062000666 Elaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP/CDMT	18 000 000	54 590 000	57 647 040
78062000667 Gérer la commande publique du Ministère	7 500 000	7 725 000	8 149 875
78062000668 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	38 000 000	38 760 000	41 331 840
78062000670 Gérer les ressources humaines du ministère	16 700 000	26 471 000	27 953 376
78062000671 Organiser des séminaires et conférences sur l'élaboration du RAP	10 000 000	17 510 000	10 876 800
78062000672 Renforcer les capacités des agents du Ministère	10 000 000	25 750 000	27 192 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21058 Administration Générale	5 577 249 667	5 864 525 608	6 788 193 570
78062000772 Gérer les ressources financières et matérielles du ministère	42 000 000	43 260 000	45 682 560
78062000858 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	492 377 031	526 268 328	562 664 678
78062000860 Prendre en charge les dépenses liées aux salaires des agents contractuels du Ministère	880 000 000	1 382 042 631	1 458 884 711
78062000888 Prendre en charge les dépenses liées à l'organisation des cérémonies de réception des agents du Ministère	19 908 025	20 505 266	23 154 582
78062000920 Prendre en charge les dépenses liées à l'entretien et au maintien des locaux de la DAF	67 000 000	105 470 352	111 271 221
78062000946 Gérer le patrimoine du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier	15 000 000	23 690 000	22 890 232
4 Investissements	579 711 094	0	0
<i>Trésor</i>	<i>579 711 094</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78062000810 Réhabilitation des locaux des Directions territoriales-Phase III	579 711 094	0	0
2105803 Planification, programmation et suivi-évaluation	132 187 397	59 840 319	63 109 906
2 Biens et services	102 187 397	28 940 319	30 532 036
78062000773 Organiser la planification, le suivi et l'évaluation des activités du ministère	102 187 397	28 940 319	30 532 036
4 Investissements	30 000 000	30 900 000	32 577 870
<i>Trésor</i>	<i>30 000 000</i>	<i>30 900 000</i>	<i>32 577 870</i>
90062000004 Mise en place d'une base de données statistiques du MEER	30 000 000	30 900 000	32 577 870
2105804 Gestion du domaine public de l'État	80 742 211	79 748 830	84 025 877
2 Biens et services	80 742 211	79 748 830	84 025 877
78062000937 Gérer l'occupation et l'exploitation du Domaine Public de l'État	80 742 211	79 748 830	84 025 877
2105805 Information et communication	24 907 265	26 684 483	28 131 114
2 Biens et services	24 907 265	26 684 483	28 131 114
78062000675 Organiser la communication des activités du Ministère	9 300 000	9 579 000	10 097 841
78062000774 Réaliser les activités de documentation et d'archivage du ministère	7 768 511	8 001 566	8 434 089
78062000829 Mener des campagnes de sensibilisation des populations à la préservation et à l'entretien des infrastructures routières	3 000 000	3 090 000	3 259 950
78062000861 Gérer le parc et le système informatique du ministère	4 838 754	6 013 917	6 339 234

II.2.2. Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts	Action 2.1: Réalisation des études pour le développement et le fonctionnement des infrastructures routières et ouvrages d'art
	Action 2.2: Construction de nouvelles routes
	Action 2.3: Réhabilitation et entretien des infrastructures routières et ouvrages d'art
	Action 2.4: Construction des ouvrages d'arts

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer une gestion efficace et efficiente du programme	Nombre de réunions trimestrielles de coordination organisées par le RProg avec les RUO	-	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGIR
	Taux moyen de réalisation physique des projets d'investissement	56%	70%	90%	30%	(Somme des taux de réalisation des projets / Nombre de projets) X 100 Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE
OS 2 : Développer et assurer une bonne conservation et un bon niveau de service du patrimoine routier et autoroutier	Taux de routes neuves bitumées conformément au plan annuel	31,37%	50%	55%	60%	(Linéaire de routes neuves bitumées / linéaire de routes neuves prévues) X 100 Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE
	Taux de routes renforcées conformément au plan annuel	6,04%	50%	55%	60%	(Linéaire de routes renforcées / linéaire de routes renforcées prévues) X 100 Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE
	Taux d'ouvrages réalisés conformément au plan annuel	250%	75%	77%	65%	(Nombre d'ouvrages construits / Nombre total d'ouvrages prévus) X 100 Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts	436 703 853 629	608 551 100 129	625 721 002 916
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	265 056 053	299 960 166	314 520 233
Transferts	12 080 968 823	12 569 039 963	12 795 282 683
Investissements	424 357 828 753	595 682 100 000	612 611 200 000
<i>Trésor</i>	<i>128 399 562 355</i>	<i>373 752 200 000</i>	<i>566 019 300 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>295 958 266 398</i>	<i>221 929 900 000</i>	<i>46 591 900 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	436 703 853 629	608 551 100 129	625 721 002 916
2205901 Réalisation des études pour le développement et le fonctionnement des infrastructures routières et ouvrages d'art	655 024 876	922 160 166	314 520 233
2 Biens et services	265 056 053	299 960 166	314 520 233
11062000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Yamoussoukro)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
11062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Tiébissou)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
11062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Toumodi)	3 250 000	3 315 000	3 480 750
14062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Bocanda)	2 990 000	3 079 700	3 233 685

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	436 703 853 629	608 551 100 129	625 721 002 916
14062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Dimbokro)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
15062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Daoukro)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
15062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de M'Bahiakro)	2 990 000	3 079 700	3 233 686
16062000005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Bongouanou)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
17062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Bouaké I)	2 990 000	3 079 700	3 233 686
17062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Béoumi)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
17062000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Sakassou)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
18062000005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Dabakala)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
18062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Katiola)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
22062000004 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Touba)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
23062000004 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Odiénné)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
24062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Ferke)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
25062000005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Korhogo)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
26062000005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Boundiali)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
26062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Tengrela)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
28062000003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Bouna)	3 834 740	3 911 435	4 107 007
31062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Daloa)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
31062000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Vavoua)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
31062000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d'Issia)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
32062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Gagnoa)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
32062000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Oumé)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
35062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Zuénoula)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
35062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Sinfra)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
35062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Bouaflé)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
36062000005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Séguéla)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
37062000003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Mankono)	3 250 000	3 315 000	3 480 750
41062000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Man)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
41062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Biankouma)	3 016 000	3 106 480	3 261 804
41062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Danané)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
42062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Toulepleu)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
42062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Guiglo)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
42062000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Bloléquin)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
43062000003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Duekoué)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
43062000004 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Bangolo)	2 990 000	3 049 800	3 202 290
51062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Divo)	2 990 000	3 079 700	3 233 685

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	436 703 853 629	608 551 100 129	625 721 002 916
51062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Lakota)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
55062000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de San-Pedro)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
55062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Tabou)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
56062000003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Soubré)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
57062000003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Sassandra)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
61062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d'Abengourou)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
61062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d'Agnibilékrou)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
62062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Tanda)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
62062000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Bondoukou)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
71062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d;Adiaké)	3 048 963	3 109 942	3 265 438
71062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Grand-Bassam)	4 155 260	4 238 366	4 450 282
71062000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d'Aboisso)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
76062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d'Agboville)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
76062000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Tiassalé)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
77062000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d'Adzopé)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
77062000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d'Alépé)	3 015 213	3 075 517	3 229 293
78062000712 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme	3 281 399	6 315 419	6 568 036
78062000717 Coordonner les activités du programme des infrastructures routières et ouvrages d'art	7 847 749	14 947 300	15 694 665
78062000718 Superviser la réalisation des projets d'investissement dans le domaine routier	1 798 217	3 670 181	3 816 989
78062000719 Mettre en oeuvre la politique d'exploitation et de développement du réseau des routes Rurales	10 100 000	18 937 500	19 695 000
78062000720 Coordonner la mise en oeuvre de la politique et stratégie en matière de recherche et de qualité en matière d'infrastructures routière(DGQIR)	20 000 000	20 200 000	21 210 000
78062000721 Mettre en place le Système de Management de la Qualité	16 000 000	16 160 000	16 968 000
78062000764 Initier des partenariats entre les structures de recherche appliquée dans le secteur routier et celles de l'étranger	0	2 575 000	2 703 750
78062000815 Contrôler l'application des lois et règlements en vigueur dans le secteur routier	1 632 524	1 681 500	1 761 418
78062000816 Superviser, suivre et évaluer les travaux routiers et d'ouvrages d'art dans la DTIR. Abidjan II/Entretien Autoroute du Nord	2 990 000	3 079 700	3 233 685
78062000868 Surveiller le réseau routier national	3 135 000	8 393 350	8 729 084
78062000877 Elaborer la stratégie de recherche appliquée au secteur routier	16 000 000	13 752 000	14 439 600
78062000921 Suivre la mise en oeuvre de la réglementation en vigueur dans le domaine routier	3 220 988	6 061 976	6 304 455
78062000945 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR d'Abidjan II)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
79062000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Dabou)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
79062000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Jacqueline)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
79062000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (DTIR de Grand-Lahou)	2 990 000	3 079 700	3 233 685
3 Transferts	80 968 823	0	0
78062000715 Apporter un appui au Programme d'auscultation des Infrastructures géré par le LBTP	80 968 823	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	436 703 853 629	608 551 100 129	625 721 002 916
4 Investissements	309 000 000	622 200 000	0
Trésor	309 000 000	622 200 000	0
78062000714 Inventaire du Réseau Routier National	250 000 000	622 200 000	0
77062000010 Etudes techniques Economiques d'Impact Environnemental et Social de la route Thomasset-Adzopé	59 000 000	0	0
2205902 Construction de nouvelles routes	294 975 964 189	508 826 300 000	608 774 900 000
4 Investissements	294 975 964 189	508 826 300 000	608 774 900 000
Trésor	61 753 004 417	365 212 500 000	562 183 000 000
90062000005 Provision pour investissements Routes	0	300 000 000 000	500 000 000 000
78062000951 Aménagement de la Route GUITRY - DIVO	319 402 203	0	0
78062000950 Construction et Aménagement de voiries urbaines	223 000 000	0	0
78062000941 Travaux de bitumage de la route Kabala-Salonkourani	600 000 000	1 500 000 000	2 814 500 000
78062000939 Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA)	600 000 000	0	0
78062000933 Aménagement de route de désenclavement des zones transfrontalières phase 1: bkou-soko-frontière Ghana	550 000 000	1 706 300 000	0
78062000878 Projet de route corridor Bamako- Zantiébogou Kani Boundiali San-Pédro (CI)	696 738 894	0	0
78062000874 Projet d'Infrastructures pour le Developpement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Economiques Sécondaires (PIDUCAS)	700 000 000	0	0
78062000873 Construction de la route Odienné-Frontière du Mali et de la Guinée	2 316 766 420	5 356 600 000	7 103 700 000
78062000871 Construction des routes centre Ouest Toulepleu-Zouan-Houien et Séguéla Mankono	1 558 494 686	2 500 000 000	25 189 600 000
78062000869 Aménagement de la route pt Comoé-Abengourou	1 500 000 000	0	0
78062000865 Aménagement de l'autoroute Abidjan Grand- Bassam	981 236 640	3 102 100 000	5 000 000 000
78062000834 Travaux de renforcement et d'aménagement de la route kanawolo-Korhogo	1 000 000 000	3 000 000 000	4 346 500 000
78062000819 Programme d'Aménagement de routes et de facilitation de transport au sein du fleuve MANO	2 190 000 000	3 000 000 000	4 000 000 000
78062000753 Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC)	15 000 000 000	22 738 200 000	0
78062000729 Aménagement route Boundiali Odienné frontière Guinée	1 187 000 000	3 387 000 000	0
78062000728 Aménagement route Kokonou Aproponou/Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa	16 523 300 289	0	0
78062000727 Aménagement de la route Adzopé-Yakasse Attobrou	10 000 000	0	0
78062000724 Aménagement de l'autoroute Yamoussoukro- Bouaké	4 000 000 000	0	0
78062000723 Bitumage axe Agboville-Cechi	3 500 281 065	0	0
78062000722 Bitumage axe Ferké-Kong	0	8 022 300 000	0
78062000716 Indemnisation des travaux routiers/AGERROUTE	5 500 000 000	3 500 000 000	4 654 700 000
71062000013 Travaux d'aménagement et de bitumage de la Route Maféré - Kouakro	2 505 288 906	3 900 000 000	4 074 000 000
51062000009 Aménagement de la Route GUITRY - DIVO	291 495 314	3 500 000 000	5 000 000 000
Financement extérieur	233 222 959 772	143 613 800 000	46 591 900 000
78062000941 Travaux de bitumage de la route Kabala-Salonkourani	5 000 000 000	8 946 800 000	0
78062000939 Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA)	44 196 449 911	45 000 000 000	46 591 900 000
78062000933 Aménagement de route de désenclavement des zones transfrontalières phase 1: bkou-soko-frontière Ghana	7 133 624 200	0	0
78062000878 Projet de route corridor Bamako- Zantiébogou Kani Boundiali San-Pédro (CI)	15 142 703 144	0	0
78062000874 Projet d'Infrastructures pour le Developpement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Economiques Sécondaires (PIDUCAS)	3 024 200 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	436 703 853 629	608 551 100 129	625 721 002 916
78062000873 Construction de la route Odienné-Frontière du Mali et de la Guinée	32 456 851 384	0	0
78062000871 Construction des routes centre Ouest Toulepleu-Zouan-Houien et Séguela Mankono	14 012 113 082	0	0
78062000834 Travaux de renforcement et d'aménagement de la route kanawolo-Korhogo	26 387 800 000	0	0
78062000819 Programme d'Aménagement de routes et de facilitation de transport au sein du fleuve MANO	7 740 900 370	0	0
78062000817 Aménagement de la route Tiébissou-Didiévi-Bocanda	600 429 730	0	0
78062000753 Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC)	26 276 174 123	26 207 000 000	0
78062000724 Aménagement de l'autoroute Yamoussoukro- Bouaké	47 090 713 786	61 299 000 000	0
78062000723 Bitumage axe Agboville-Cechi	4 161 000 042	2 161 000 000	0
2205903 Réhabilitation et entretien des infrastructures routières et ouvrages d'art	76 028 722 958	17 951 439 963	16 631 582 683
3 Transferts	12 000 000 000	12 569 039 963	12 795 282 683
78062000824 Prendre en charge le loyer du pont HKB/ SOCOPRIM	12 000 000 000	12 569 039 963	12 795 282 683
4 Investissements	64 028 722 958	5 382 400 000	3 836 300 000
Trésor	61 862 957 958	5 382 400 000	3 836 300 000
78062000949 Aménagement et bitumage de la route Yakassé Attobrou-Biéby-Bettié	1 043 371 000	2 787 400 000	0
78062000947 Apporter un appui exceptionnel au Fond d'Entretien Routier	57 300 000 000	0	0
78062000928 Aménagement du Boulevard de Marseille	787 229 000	2 245 000 000	3 164 200 000
78062000812 Aménagement voiries de Kouto	54 704 686	0	0
78062000741 Réhabilitation de la route Bouaké-Ferké	2 677 653 272	0	0
78062000739 Réhabilitation Autoroute du Nord	0	350 000 000	672 100 000
Financement extérieur	2 165 765 000	0	0
78062000949 Aménagement et bitumage de la route Yakassé Attobrou-Biéby-Bettié	471 940 000	0	0
78062000928 Aménagement du Boulevard de Marseille	1 693 825 000	0	0
2205904 Construction des ouvrages d'arts	65 044 141 606	80 851 200 000	0
4 Investissements	65 044 141 606	80 851 200 000	0
Trésor	4 474 599 980	2 535 100 000	0
90062000001 Travaux de construction de 11 Ponts métalliques	400 000 000	2 535 100 000	0
78062000953 Travaux de construction d'un échangeur sur le boulevard VGE-ABIDJANN	8 000 000	0	0
78062000763 Projet Transport Urbain Abidjan	3 766 599 980	0	0
78062000746 Construction du Pont HKB	100 000 000	0	0
78062000745 Construction de l'échangeur de l'amitié Ivoirio-Japonais -Phase II	200 000 000	0	0
Financement extérieur	60 569 541 626	78 316 100 000	0
90062000001 Travaux de construction de 11 Ponts métalliques	9 849 929 000	0	0
78062000763 Projet Transport Urbain Abidjan	48 782 529 247	75 061 600 000	0
78062000744 Construction des ouvrages métalliques	1 937 083 379	3 254 500 000	0

II.2.3. Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	223 566 000 000	251 441 000 000	286 712 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	223 566 000 000	251 441 000 000	286 712 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23187 Comptes Spéciaux du Trésor	223 566 000 000	251 441 000 000	286 712 000 000
2318701 Réhabilitation et entretien des infrastructures routières et ouvrage d'art	223 566 000 000	251 441 000 000	286 712 000 000
3 Transferts	223 566 000 000	251 441 000 000	286 712 000 000
78062000748 Transférer les recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier(FER)	223 566 000 000	251 441 000 000	286 712 000 000

SECTION 331 : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- le déficit en personnels enseignant et administratif ;
- l'insuffisance et l'obsolescence des équipements ;
- la faiblesse du système de planification et de suivi-évaluation ;
- les retards dans les paiements des baux administratifs (DRENA, DDENA, Antennes pédagogiques, CIO, IEPP) ;
- l'insuffisance de matériel didactique ;
- l'insuffisance des infrastructures d'accueil entraînant la sollicitation des opérateurs privés (paiements des frais d'écolage) ;
- la faiblesse du rendement du système éducatif ;
- le faible encadrement du personnel enseignant ;
- le décrochage scolaire (arrêt temporaire ou définitif d'études secondaires sans qualification ou avant l'obtention d'un diplôme)
- la lutte contre la faim de midi des élèves afin de les maintenir dans le système ;
- l'insuffisance des manuels scolaires ;
- le problème de logistique pour la distribution des kits scolaires des élèves en classe ;
- la faiblesse des capacités d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire ;
- le taux élevé d'analphabétisme (56,1% RGPH 2014) surtout au niveau des femmes (63% contre 49% pour les hommes) ;
- l'existence d'enfants hors du système éducatif (enfants de plus de 8 ans non scolarisés).

I.1.2. Réponses apportées

- la construction et l'équipement de 2 lycées (Bouaké et Yopougon), de 19 collèges notamment à Dianra, Guinteguella, Srran-Bondossou, Méagui, Transua, Tanda, Sinfra, Vavoua, Mankono, Prikro, Toumodi et Divo et d'une direction régionale à Aboisso ;
- la construction en cours de 225 salles de classes préscolaires ainsi que l'aménagement et l'équipement de 225 mini-bibliothèques des écoles primaires publiques, dans les régions de Bagoué, Béré, Bounkani, Kabadougou, Poro et Tchologo ;
- l'octroi de subventions salariales aux animateurs de 117 écoles préscolaires communautaires ;
- la formation de 601 animateurs ;
- la formation continue de 2 268 encadreurs et enseignants de 375 écoles primaires publiques ;
- la création de 100 classes passerelles ;
- l'organisation de deux (02) évaluations standardisées ;
- la construction d'infrastructures complémentaires dans 17 écoles primaires sur 23 prévues ;
- la distribution de kits scolaires aux filles de CP1, CP2 et CE1 ;
- l'acquisition de 5 sites pour la construction de 5 lycées de filles (Abidjan-Abobo, Bondoukou, Dimbokro, Odienné et San-Pedro) ;
- la mise en œuvre du projet-pilote de prêt-location de manuels scolaires aux élèves (BONAMAS) ;
- l'acquisition de 40 000 manuels, 50 lecteurs de code-barre et 50 ordinateurs ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale d'alphabétisation avec la formation de 215 animateurs, la participation à un programme d'alphabétisation de 270 apprenants, l'ouverture de 210 centres d'alphabétisation et de 5 classes passerelles pour 150 enfants hors du système scolaire ;
- la mise en œuvre de l'éducation numérique avec l'installation d'un data center opérationnel au Lycée Classique d'Abidjan ;
- l'organisation d'une mission d'imprégnation de haut niveau conduite par la Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation au Sénégal et au Rwanda ;
- la mise en place d'une plateforme numérique dédiée aux EGENA pour renforcer le caractère inclusif des concertations ;

- la pré-validation des résultats des travaux des états généraux par le comité scientifique ;
- la validation du rapport final des travaux des états généraux effectués du 11 au 13 avril 2022.

I.1.3. Défis et priorités

- l'accès à l'éducation pour tous, notamment les filles ;
- le développement de l'enseignement préscolaire ;
- l'accroissement de l'offre de l'éducation primaire et secondaire ;
- la prise en charge des enfants à besoins spécifiques ;
- l'amélioration de la qualité des services éducatifs ;
- la réduction des disparités régionales et de genre ;
- l'optimisation de la gestion des ressources ;
- l'amélioration du pilotage du système éducatif ;
- le recrutement d'enseignants qualifiés ;
- l'amélioration de la performance des enseignants ;
- la réduction du taux d'analphabétisme ;
- l'apaisement du climat social à l'école ;
- la réussite scolaire pour tous.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la qualité de la gestion administrative et pédagogique basée sur des normes ;
- l'amélioration de la procédure de recrutement et de gestion des carrières enseignantes ;
- l'adoption de nouveaux modes de fonctionnement des établissements autorisant la double vacation ;
- l'optimisation de l'emploi des ressources en enseignants (formation des enseignants bivalents) ;
- la facilitation et la régulation des parcours scolaires dans tout le cycle de base ;
- l'instauration des passerelles entre l'enseignement général et l'enseignement technique.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est améliorée ;
- le système éducatif est accessible et de qualité ;
- le taux d'analphabétisme en Côte d'Ivoire est réduit.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n° 2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 16, le Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Education nationale et d'Alphabétisation.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière d'Education Nationale

- planification, mise en œuvre et évaluation des stratégies et programmes d'enseignement dans les domaines de l'enseignement primaire et secondaire général, notamment le programme Ecole obligatoire de 6 à 16 ans ;
- gestion administrative et pédagogique des structures d'enseignement primaire et secondaire général public et privé ;
- organisation des examens, concours scolaires et pédagogiques ;

- promotion de l'utilisation des nouvelles technologies en matière d'Enseignement et de Formation, en liaison avec le Ministre en chargé des TIC ;
- conception, élaboration, production et diffusion de documents, manuels et autres matériels didactiques ;
- encadrement de l'enseignement privé au niveau du primaire et du secondaire général ;
- définition, élaboration et suivi d'un cadre réglementaire pour le développement de l'enseignement primaire et secondaire général ;
- assistance aux collectivités territoriales pour le suivi et le contrôle de l'implantation des établissements d'enseignement primaire et secondaire général ;
- intégration de l'information et de l'éducation en matière de VIH/ SIDA dès le premier cycle ;
- réhabilitation et reconstruction des infrastructures éducatives ;
- mise à niveau de la scolarité sur l'ensemble du territoire ;
- élaboration et mise en œuvre d'une politique nationale d'orientation des élèves à partir du cycle primaire ;
- tutelle des établissements privés d'enseignement primaire et secondaire général ;
- suivi de l'organisation et du fonctionnement des établissements d'enseignement primaire et secondaire général ;
- élaboration, expérimentation et promotion des programmes d'enseignement en langues nationales ;
- incitation à la scolarisation des filles.

En matière d'Alphabétisation :

- alphabétisation des populations et formation permanente des adultes ;
- réalisation ds projets de la politique d'éducation pour tous ;
- développement de l'éducation non-formelle ;
- mise en place de programmes et mécanismes permettant aux populations cibles d'acquérir des connaissances et des aptitudes de base en matière d'alphabétisation fonctionnelle, nécessaires à leur développement économique, social et culturel ;
- amélioration du niveau d'éducation de la population cible par le biais de programmes adéquats d'alphabétisation ;
- conception, réalisation et coordination des programmes d'alphabétisation ;
- sensibilisation de la population à l'importance de l'alphabétisation ;
- promotion de l'adéquation Alphabétisation/Emploi ;
- appui à la pérennisation et à l'amélioration des connaissances post-alphabétisation ;
- facilitation de l'accès des populations cibles aux programmes d'alphabétisation fonctionnelle ;
- promotion de l'alphabétisation en langues nationales.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire.
- Programme 3 : Enseignement secondaire général.
- Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Secrétariat Permanent du Conseil Consultatif de l'Education Nationale (SPCCEN), Secrétariat Général de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO, Conférence des Ministres de l'Education Nationale des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRP), Service d'Information Documentaire et de l'Informatique (SIDI), Cellule Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Gestion du Patrimoine (SGP), Inspection Générale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (IGENA), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS), Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC), Direction des Examens et Concours (DECO), Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC), Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales en milieu Scolaire (DMOSS), Direction de la Vie Scolaire (DVS), Direction des Technologies et des Systèmes d'Information (DTSI), Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP), Direction de l'Animation, de Promotion et de Suivi des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (DAPS-COGES), Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets (DCEP), Direction de Veille et de Suivi des Programmes (DVSP), Direction de l'Egalité et de l'Equité du Genre (DEEG), TASK-FORCE, Centre Nationale du Matériel Scientifique (CNMS), Centre National de Formation et de Production du Matériel Didactique (CNFPMD), Service de Production et de Documentation Audiovisuel (SPDA), Service de Promotion de la Lecture et des Bibliothèques Scolaires (SPLBS), Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA), Directions Départementales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DDENA), Antennes Pédagogiques et de Formation Continue (APFC), Services Assistant Administratif et Comptable (AAC)		<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'Appui au Renforcement du Pilotage et à l'Encadrement de Proximité de l'Education - Construction et équipement d'infrastructures scolaires/SIMDCI 	
Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire	Direction des Cantines Scolaires (DCS), Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP), Ecole Primaire Publique (EPP), Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP)	COGES Primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIPSCS) /PAM-CI - Projet éducation de base / UNICEF - Réhabilitation Établissements d'enseignement primaire - Projet d'Amélioration de la Prestation des Services dans l'Education (PAPSE) 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3 : Enseignement secondaire général	Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB), Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Collèges, Lycées d'enseignement général, Centre National Para-Télé Enseignement (CNPTE)	COGES Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de construction et équipement de collèges et lycées - Construction et Equipement de 05 Lycées de Jeunes Filles avec Internats/ BID - Construction et Equipement de 01 Lycée de jeunes filles avec Internat/OFID - Construction et Equipement de 03 Lycées d'excellence de jeunes filles / FKDEA - Projet d'affectation en ligne des élèves /DOB - Projet de Contrôle électronique des affectés de l'Etat au privé / DEEP - Rénovation des établissements du second degré - Construction de 84 collèges de proximité / MCC 	
Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle	Direction de l'Education Non Formelle (DEF), Direction de l'Alphabétisation des Adultes, des Jeunes et des Enfants (DAAJE), Direction de la Coordination et du Suivi des Programmes d'Alphabétisation (DCSPA), Direction des Matériels Didactiques de l'Alphabétisation (DMDA)		<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie Nationale d'Alphabétisation 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS1 : La gouvernance du ministère est améliorée	IP 1.1 : Proportion de structures disposant d'un Contrat d'Objectif et de Performance (COP)	Nombre de structures disposant d'un contrat d'objectifs et de performance / Nombre de structures prévus Source : Rapport d'activités IGENA
		IP 1.2 : Proportion d'outils de gestion opérationnels (plateformes informatiques, cellules techniques...)	Dénombrement Source : Rapport d'activités Cabinet
OG2 : Favoriser l'accès à l'éducation et à un enseignement de qualité	RS2 : Le système éducatif est accessible et de qualité	IP 2.1 : Proportion d'élèves inscrits dans le système	Effectif élèves inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire / Population scolarisable de 6 à 18 ans Source : Rapport d'activités DESPS
		IP 2.2 : Taux de réussite aux examens à grand tirage	Nombre de candidats admis / Nombre de candidats présentés Source : Rapport d'activités DESPS
OG3 : Réduire le taux d'analphabétisme en Côte d'Ivoire	RS3 : Le taux d'analphabétisme en Côte d'Ivoire est réduit	IP 3.1 : Proportion de centres d'alphabétisation créés	Nombre de centres d'alphabétisation du MENA créés / Nombre total de centres d'alphabétisation du MENA prévus Source : Rapport d'activités DAENF
		IP 3.2 : Proportion d'apprenants des centres d'alphabétisation	Effectif des apprenants des centres d'alphabétisation / Nombre d'analphabètes ciblés Source : Rapport d'activités DAENF

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	1 212 440 075 840	1 346 082 570 583	1 425 555 229 193
1.1 Ressources Intérieures	1 201 728 075 840	1 339 826 370 583	1 423 159 129 193
1.1.1 Budget Etat	1 201 728 075 840	1 339 826 370 583	1 423 159 129 193
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	10 712 000 000	6 256 200 000	2 396 100 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	10 712 000 000	6 256 200 000	2 396 100 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	1 212 440 075 840	1 346 082 570 583	1 425 555 229 193
2.1 Personnel	943 513 805 697	975 247 565 161	1 013 270 266 378
2.1.1 Solde y compris EPN	943 513 805 697	975 247 565 161	1 013 270 266 378
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	36 537 871 871	41 003 650 659	42 926 711 558
2.3 Transferts et subventions	146 004 704 272	229 156 654 763	272 976 051 257
2.4 Investissement	86 383 694 000	100 674 700 000	96 382 200 000
Trésor	75 671 694 000	94 418 500 000	93 986 100 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	10 712 000 000	6 256 200 000	2 396 100 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer le cadre institutionnel du secteur	Proportion de structures disposant d'un Contrat d'Objectif et de Performance (COP)	-	41/1038	345/1038	1038/1038	Nombre de structures disposant d'un contrat d'objectifs et de performance / Nombre de structures prévues Source : Rapport d'activités Cabinet
	Proportion d'outils de gestion opérationnels ³	3/6	7/9	8/9	9/9	Nombre d'outils de gestion opérationnels / Nombre d'outils prévus Source : Rapport d'activités IGENA
	Taux de vulgarisation des activités réalisées du Ministère	60%	65%	70%	75%	(Nombre d'activités réalisées vulgarisées / Nombre total d'activités réalisées) X 100 Source : Rapport d'activités SCDA
OS2 : Améliorer la gestion financière et la gestion des ressources humaines	Taux d'exécution du budget	97,33%	98%	98,25%	98,5%	(Total liquidation / Budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Nombre d'heures moyen de cours hebdomadaires dispensées par enseignant du secondaire 1 ^{er} cycle (Norme : 21h)	18,7	19,4	19,7	20	Nombre total d'heures de cours hebdomadaires dispensées par les enseignants du secondaire 1 ^{er} cycle / Nombre d'enseignants de collège tenant de classe Source : Rapport d'activités DPFC

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	73 373 864 265	78 261 767 339	79 467 377 115
Dépenses de personnel	2 072 555 000	2 072 555 000	2 072 555 000
Dépenses en biens et services	10 458 048 235	11 162 443 563	11 806 271 501
Transferts	11 143 261 030	15 026 768 776	15 297 250 614
Investissements	49 700 000 000	50 000 000 000	50 291 300 000
Trésor	49 700 000 000	50 000 000 000	50 291 300 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

³ FNE, Carte Scolaire Prospective, SPASS, Progiciel des Projets, Contrôle biométrique des élèves, Progiciel de Gestion/ Allocation des ressources, Plateforme d'Affectation et d'Orientation des élèves, CODIPOST, Plateforme des Examens et Concours

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21060 Administration Générale	73 373 864 265	78 261 767 339	79 467 377 115
2106001 Coordination et animation du ministère	18 929 672 030	23 552 249 486	24 588 623 094
2 Biens et services	7 586 411 000	8 025 480 710	8 500 072 480
11098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de YAMOUSSOUKRO/APFC	1 119 276	1 266 828	1 335 143
11098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de Yamoussoukro/DREN	2 900 000	3 282 244	3 459 319
14098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de DIMBOKRO/APFC	880 315	996 349	1 050 101
14098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de DIMBOKRO/DREN	2 900 000	3 282 246	3 459 322
15098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de DAOUKRO/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 319
15098000012 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de DAOUKRO/APFC	774 953	877 099	924 418
16098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de BONGOUANOU/APFC	600 303	679 428	716 083
16098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de BONGOUANOU/DREN	2 900 000	3 282 243	3 459 317
17098000013 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de BOUAKE 1/DREN	2 900 000	3 282 246	3 459 318
17098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de BOUAKÉ 1/APFC	3 271 935	3 703 205	3 902 991
17098000015 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de BOUAKE 2 /APFC	3 708 201	4 196 973	4 423 396
17098000018 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de BOUAKE 2/DREN	2 900 000	3 282 244	3 459 320
18098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de KATIOLA/DREN	2 900 000	3 282 246	3 459 318
18098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de Katiola/APFC	760 252	860 461	906 880
21060010138 Réaliser les activités liées à la politique et aux stratégies de l'égalité et de l'équité	25 000 000	28 295 213	29 821 714
21060010140 Promouvoir la Lecture et les Biliothèques en milieu Scolaire	5 000 000	5 659 041	5 964 341
22098000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de TOUBA/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 318
22098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de TOUBA/APFC	566 027	640 637	675 195
23098000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de ODIENNE/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 319
23098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région d' ODIÉNNÉ/APFC	633 344	716 824	755 497
24098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de FERKESSEDOUGOU/APFC	668 651	756 785	797 613
24098000008 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de FERKESSEDOUGOU/DREN	3 105 244	3 514 542	3 704 148
25098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de KORHOGO/APFC	961 100	1 087 780	1 146 466
25098000008 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de KORHOGO/DREN	2 900 000	3 282 244	3 459 320
26098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de BOUNDIALI/DREN	6 544 148	7 406 722	7 806 308
26098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de BOUNDIALI/APFC	667 548	755 537	796 296
27098000008 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de MINIGNAN/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 321
27098000009 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de MINIGNAN/APFC	510 543	577 835	609 010
28098000008 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de BOUNA/DREN	2 900 000	3 282 244	3 459 320
28098000010 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de Bouna/APFC	606 607	686 562	723 604
31098000009 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de DALOA/APFC	1 685 900	1 908 114	2 011 058
31098000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du Département d'ISSIA	2 410 447	2 728 166	2 875 346
31098000012 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de DALOA/DREN	4 745 553	5 371 055	5 660 821

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21060 Administration Générale	73 373 864 265	78 261 767 339	79 467 377 115
32098000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de GAGNOA/DREN	2 901 719	3 284 190	3 461 368
32098000007 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de GAGNOA/APFC	1 175 254	1 330 164	1 401 924
35098000012 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de Bouaflé/APFC	1 145 047	1 295 973	1 365 892
35098000015 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de BOUAFLE/DREN	2 900 000	3 282 247	3 459 319
35098000017 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du Département de SINFRA	2 368 088	2 680 223	2 824 818
36098000006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de SEGUELA/DREN	2 900 000	3 282 243	3 459 318
36098000007 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de Séguéla/APFC	642 759	727 481	766 725
37098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de MANKONO/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 320
37098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de Mankono/APFC	669 592	757 850	798 734
41098000012 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de MAN/DREN	2 900 000	3 282 246	3 459 319
41098000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du Département de DANANE	2 986 683	3 380 352	3 562 719
41098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de MAN/APFC	1 213 256	1 373 174	1 447 256
42098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de GUIGLO/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 319
42098000011 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de GUIGLO/APFC	792 528	896 990	945 381
43098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de DUEKOUÉ/APFC	919 364	1 040 544	1 096 681
43098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de DUEKOUÉ/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 320
51098000012 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de DIVO/APFC	1 209 451	1 368 865	1 442 716
51098000018 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de DIVO/DREN	2 962 212	3 352 658	3 533 530
55098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de SAN PEDRO/APFC	3 546 620	4 014 097	4 230 654
55098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de SAN PEDRO/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 320
56098000005 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de SOUBRE/APFC	1 140 764	1 291 127	1 360 782
56098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de SOUBRE/DREN	2 900 000	3 282 246	3 459 319
57098000007 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de SASSANDRA/DREN	2 900 000	3 282 246	3 459 320
57098000009 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de SASSANDRA/APFC	696 671	788 497	831 037
61098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région d' ABENGOUROU/APFC	917 174	1 038 064	1 094 070
61098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région d'ABENGOUROU/DREN	2 900 000	3 282 244	3 459 319
62098000010 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de BONDOUKOU/DREN	2 900 000	3 282 244	3 459 319
62098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de BONDOUKOU/APFC	1 107 611	1 253 602	1 321 236
71098000016 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région d'ABOISSO/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 321
71098000017 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région d'ABOISSO/APFC	1 017 866	1 152 030	1 214 180
71098000021 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du Département de GRAND-BASSAM	2 673 917	3 026 363	3 189 631
76098000014 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région d'AGBOVILLE/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 317
76098000015 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région d' AGBOVILLE/APFC	1 077 271	1 219 265	1 285 043
76098000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du Département de TIIASSALE	2 513 160	2 844 414	2 997 869
77098000010 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de ADZOPE/DREN	2 900 000	3 282 246	3 459 319
77098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de ADZOPE/APFC	951 923	1 077 395	1 135 520
78098000737 Exécuter les activités de Pilotage de l'Ecole Obligatoire	15 295 972	17 312 113	18 246 085

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21060 Administration Générale	73 373 864 265	78 261 767 339	79 467 377 115
78098000738 Exécuter les programmes de l'UNESCO en Côte d'Ivoire en matière d'Education, de Sciences, de Culture, de Communication et d'Information	9 225 533	10 441 536	11 004 848
78098000739 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région d'ABIDJAN 3/DREN	2 973 107	3 364 987	3 546 525
78098000741 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	6 924 977 620	7 333 455 138	7 770 712 795
78098000758 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région d' ABIDJAN 4/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 319
78098000759 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD (REGIE/Convention BNETD)	46 104 478	52 181 445	54 996 584
78098000760 Réaliser et suivre les activités pédagogiques l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire général et technique; organiser la formation continue du personnel enseignant	86 346 312	97 727 499	102 999 805
78098000761 Organiser les activités relatives à la vie scolaire dans ses dimensions éducative, culturelle, sociale et sportive DVS	4 903 133	5 549 408	5 848 796
78098000762 Renforcer les capacités des enseignants à l'utilisation des matériels scientifiques	18 222 864	20 624 794	21 737 483
78098000903 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région d'ABIDJAN 1/DREN	2 900 000	3 282 245	3 459 319
78098000904 Préparer les examens et concours de l'Education Nationale; initier les réformes en matière d'examens et concours; établir et délivrer les diplômes.	24 447 464	27 669 850	29 162 612
78098000905 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière éducation,d'enseignement technique et de formation professionnelle	49 437 744	55 954 065	58 972 732
78098000913 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région d'ABIDJAN 2/DREN	2 900 000	3 282 247	3 459 318
78098000914 Promouvoir, Encadrer et suivre la gestion administrative et pédagogique des écoles, des établissements secondaire général et technique et des CAFOP	5 983 194	6 771 831	7 137 164
78098000918 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 527 234	4 771 474
78098000936 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de ABIDJAN 3/APFC	1 215 616	1 375 844	1 450 070
78098000937 Organiser l'assistance et réaliser des actions sociales et sanitaires au bénéfice des agents du Ministère DMOSS	6 371 133	7 210 905	7 599 925
78098001027 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région d' ABIDJAN 1 /APFC	990 763	1 121 353	1 181 851
78098001028 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de ABIDJAN 4/APFC	1 003 868	1 136 188	1 197 482
78098001029 Promouvoir l'entrepreneuriat et la vie scolaire dans ses dimensions éducative, culturelle, sociale et sportive	30 591 944	34 624 225	36 492 169
78098001090 Réaliser les activités pédagogiques et la formation continue des personnels d'encadrement des structures d'enseignement	10 014 228	11 334 189	11 945 658
78098001117 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de ABIDJAN 2/APFC	1 034 053	1 170 350	1 233 488
78098001121 Suivre les activités de la Conférence des Ministres d'Education des pays ayant le français en partage au plan national	6 584 409	7 452 290	7 854 337
79098000007 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la région de DABOU/APFC	838 288	948 780	999 967
79098000009 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de DABOU/DREN	2 900 000	3 282 246	3 459 319
90098000004 Evaluer les acquis et les compétences des élèves et suivre les reformes du système éducatif	150 000 000	113 180 860	119 286 860
3 Transferts	11 143 261 030	15 026 768 776	15 297 250 614
78098000921 Transférer les crédits de Biens et Services à la Direction des Examens et Concours de l'éducation nationale	11 113 002 122	14 985 964 418	15 255 711 777
78098001129 Transférer les crédits de biens et services au BNETD (Convention BNETD)	30 258 908	40 804 358	41 538 837
4 Investissements	200 000 000	500 000 000	791 300 000
Trésor	200 000 000	500 000 000	791 300 000
78098000740 Projet d'Appui au Renforcement du Pilotage et à l'Encadrement de Proximité de l'Education	200 000 000	500 000 000	791 300 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21060 Administration Générale	73 373 864 265	78 261 767 339	79 467 377 115
2106002 Planification, programmation et suivi-évaluation	40 460 891 650	40 495 843 554	40 512 034 937
1 Personnel	195 720 000	195 720 000	195 720 000
78098000747 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Bureau d'Exécution des Projets (BEP)	168 720 000	168 720 000	168 720 000
78098000748 Prendre en charge les primes et indemnités du personnel lors de la Commission Orientation	23 000 000	23 000 000	23 000 000
78098000926 Prendre en charge les primes et indemnités du personnel lors de la Commission Renouvellement des Bourses	4 000 000	4 000 000	4 000 000
2 Biens et services	265 171 650	300 123 554	316 314 937
78098000743 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	16 389 737	18 550 046	19 550 802
78098000744 Superviser, évaluer et promouvoir les activités des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires	19 874 534	22 494 168	23 707 708
78098000745 Contrôler tous les services et structures sous tutelle du Ministère	13 674 064	15 476 423	16 311 362
78098000746 Auditer et contrôler toutes les structures centrales du Ministère	23 845 380	26 988 406	28 444 404
78098000915 Organiser la planification générale des activités, réaliser les études et la production des statistiques du Ministère	27 530 742	31 159 531	32 840 557
78098000923 Réaliser les activités informatiques de la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques	3 030 676	3 430 145	3 615 199
78098000924 Suivre et évaluer le Plan Sectoriel de l'Education par la TASK-FORCE	24 942 456	28 230 087	29 753 073
78098000925 Suivre la gestion administrative des structures privés d'enseignement à travers la délivrance des autorisations de création, d'ouverture et d'enseigner; élaborer et suivre les décisions et les états de paiements	5 386 876	6 096 912	6 425 836
78098001031 Mettre en oeuvre le CDMT	50 000 000	56 590 430	59 643 430
78098001032 Evaluer les acquis et les compétences des élèves et suivre les réformes du système éducatif	21 761 318	24 629 646	25 958 394
78098001094 Exécuter, suivre et évaluer les projets du Ministère de l'Education Nationale (MEN) à financements extérieurs non dotés d'unité de gestion	18 433 772	20 863 502	21 989 068
78098001122 Produire l'annuaire statistique de l'Education Nationale du MENET	40 302 095	45 614 258	48 075 104
4 Investissements	40 000 000 000	40 000 000 000	40 000 000 000
Trésor	40 000 000 000	40 000 000 000	40 000 000 000
90098000001 Construction et Equipement d'Infrastructures Scolaires / SIMDCI	40 000 000 000	40 000 000 000	40 000 000 000
2106003 Information et communication	165 944 126	187 816 983	197 949 534
2 Biens et services	165 944 126	187 816 983	197 949 534
78098000749 Produire un magazine d'information sur l'école ivoirienne	39 778 485	45 021 632	47 450 506
78098000927 Réaliser les activités de communication, de documentation et d'archivage du Ministère	42 274 222	47 846 325	50 427 589
78098000928 Promouvoir le dialogue social et gérer les crises entre les membres de la communauté éducative à travers le Conseil Consltatif de l'Education Nationale	8 942 380	10 121 061	10 667 086
78098001033 Réaliser, développer et piloter le système intégré d'information global du MENET	29 194 810	33 042 936	34 825 570
78098001080 Organiser le Festival National des Arts et de la Culture en Milieu Scolaire	42 033 236	47 573 577	50 140 127
78098001123 Exécuter les activités préparatoires de la rentrée scolaire (Cabinet/CPNRS)	3 720 993	4 211 452	4 438 656
2106004 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	13 817 356 459	14 025 857 316	14 168 769 550
1 Personnel	1 876 835 000	1 876 835 000	1 876 835 000
78098001081 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel aux Examens et Concours - Ministère de l'éducation Nationale	1 876 835 000	1 876 835 000	1 876 835 000
2 Biens et services	2 440 521 459	2 649 022 316	2 791 934 550
11091200066 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuiller à la régularité des dépenses des structures de la région de YAMOOUSSOUKRO	1 464 859	1 657 939	1 747 384

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21060 Administration Générale	73 373 864 265	78 261 767 339	79 467 377 115
14091200034 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de DIMBOKRO	1 152 117	1 303 977	1 374 325
15091200037 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de DAOUKRO	1 014 220	1 147 904	1 209 831
16091200029 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de BONGOUANOU	785 651	889 208	937 177
17091200074 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de BOUAKE II	1 450 364	1 641 535	1 730 094
17091200109 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de BOUAKE	879 395	995 306	1 049 003
18091200053 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de KATIOLA	994 889	1 126 023	1 186 773
22091200011 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de TOUBA	740 791	838 434	883 666
23091200038 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de ODIENNE	828 890	938 146	988 758
24091200028 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de FERKESÉDOUGOU	875 097	990 444	1 043 874
25091200067 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de KORHOGO	1 257 846	1 423 640	1 500 446
26091200035 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de BOUNDIALI	873 657	988 813	1 042 158
27091200009 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de MINIGNAN	668 171	756 241	797 041
28091200025 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de BOUNA	793 895	898 537	947 012
31091200130 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de DALOA	2 206 431	2 497 259	2 631 981
32091200066 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de GAGNOA	1 538 120	1 740 858	1 834 776
35091200073 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de BOUAFLE	1 498 584	1 696 111	1 787 614
36091200035 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de SEQUELA	841 212	952 089	1 003 455
37091200029 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de MANKONO	876 329	991 836	1 045 346
41091200108 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de MAN	1 587 854	1 797 146	1 894 099
42091200034 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de GUIGLO	1 037 225	1 173 941	1 237 273
43091200051 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de DUÉKOUÉ	1 203 295	1 361 899	1 435 373
51091200051 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de DIVO	1 582 875	1 791 510	1 888 161
55091200060 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de SAN-PEDRO	1 238 893	1 402 189	1 477 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21060 Administration Générale	73 373 864 265	78 261 767 339	79 467 377 115
56091200060 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de SOUBRE	1 492 975	1 689 761	1 780 924
57091200031 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de SASSANDRA	911 773	1 031 952	1 087 627
61091200050 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de ABENGOUROU	1 202 255	1 360 722	1 434 132
62091200068 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de BONDOUKOU	1 449 591	1 640 660	1 729 171
71091200043 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de ABOISSO	1 332 136	1 507 724	1 589 063
76091200051 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de AGBOVILLE	1 409 883	1 595 717	1 681 806
77091200032 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de ADZOPE	1 245 837	1 410 048	1 486 119
78091200171 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de ABIDJAN 1	1 296 664	1 467 576	1 546 749
78091200234 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de ABIDJAN 4	1 313 816	1 486 988	1 567 208
78091200267 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de ABIDJAN 2	1 353 292	1 531 666	1 614 298
78091200273 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de ABIDJAN 3	1 590 937	1 800 637	1 897 777
78098000750 Organiser des cérémonies de décoration des agents du ministère	649 383	734 977	774 629
78098000751 Gérer la commande publique du Ministère	22 274 947	25 210 976	26 571 085
78098000752 Réaliser les activités informatiques de la Direction des Ressources Humaines	2 748 000	3 110 210	3 278 003
78098000753 Gérer les ressources humaines du ministère	52 191 838	59 071 170	62 258 003
78098000754 Gérer les ressources financières du ministère	140 299 372	158 792 035	167 358 717
78098000755 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire du MEN	15 000 000	16 977 129	17 893 029
78098000756 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire du MEN	30 000 000	33 954 258	35 786 058
78098000907 Superviser au plan opérationnel la mise en oeuvre de la politique éducative	1 384 273	1 566 732	1 651 256
78098000916 Prendre en charge les dépenses centralisées liées structures centrales du Ministère	2 097 134 918	2 260 374 481	2 382 319 532
78098001034 Organiser les activités de la commission nationale d'affectation et mutation des agents du Ministère l'Education Nationale	14 935 535	16 904 167	17 816 130
78098001093 Appuyer les structures responsables de la gestion des ressources humaines du ministère	20 816 260	23 560 022	24 831 064
79091200030 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veuille à la régularité des dépenses des structures de la région de DABOU 1	1 097 114	1 241 723	1 308 712
4 Investissements	9 500 000 000	9 500 000 000	9 500 000 000
Trésor	9 500 000 000	9 500 000 000	9 500 000 000
90098090199 Projet d'appui aux réformes du secteur de l'Education/3ème C2D	6 000 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000
90098090198 Projet d'appui aux réformes de politiques publiques/3ème C2D	3 500 000 000	3 500 000 000	3 500 000 000

II.2.2. Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire	Action 2.1: Gestion des écoles préscolaires et primaires
	Action 2.2: Suivi pédagogique, contrôle et évaluation du préscolaire et du primaire
	Action 2.3: Formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire
	Action 2.4: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du préscolaire et du primaire

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer la qualité de l'éducation préscolaire et primaire	Ratio élève-maître au primaire public	42	41,5	41	40,5	Effectif élève du primaire public / Effectif enseignant tenant de classe Source : Rapport d'activités DSPTS
	Taux de réussite au CEPE	64,76% (2022)	68,76%	76,88%	85,0%	(Nombre d'élèves admis au CEPE / Nombre de candidats présentés) X 100 Source : Rapport d'activités DECO
	Taux de redoublement au primaire	21,82%	13,4%	9,2%	5,0%	(Nombre de redoublants dans une classe donnée au cours de l'année scolaire t+1 / Nombre des élèves inscrits dans la même classe au cours de l'année scolaire précédente) X 100 Source : Rapport d'activités DSPTS
	Taux d'achèvement au primaire	83,71%	85,4%	92,7%	100,0%	(Effectif des nouveaux élèves inscrits au CM2 / Nombre total d'enfants âgés de 11 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
OS2 : Améliorer l'accès à l'éducation préscolaire et primaire	Taux brut de préscolarisation	10%	12,2%	14,1%	16,0%	(Effectif d'élèves inscrits dans le préscolaire / Population (âgé de 3 à 5 ans) scolarisable) X 100 Source : Rapport d'activités DSPTS
	Taux net d'admission au primaire	74,27%	74,8%	74,9%	75,0%	(Effectif d'élèves de 6 à 11 ans dans le primaire / Population scolarisable de 6 à 11 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DSPTS
	Taux net de scolarisation au primaire	92,1%	94,0%	95,4%	96,8%	(Effectif élève de 6 à 11 ans dans le primaire / Population scolarisable de 6 à 11 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DSPTS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
Dépenses de personnel	609 554 946 976	973 175 010 161	1 011 197 711 378
Dépenses en biens et services	18 622 381 052	21 648 908 499	22 530 487 287
Transferts	26 886 000 314	58 979 281 900	65 105 191 587
Investissements	3 636 694 000	8 975 500 000	9 000 000 000
Trésor	3 636 694 000	8 975 500 000	9 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
2206101 Gestion des écoles préscolaires et primaires	645 721 715 610	1 046 496 694 448	1 090 832 367 221
1 Personnel	609 475 682 605	973 095 745 790	1 011 118 447 007
78098001069 Prendre en charge les salaires du personnel du préscolaire et primaire fonctionnaire	609 475 682 605	973 095 745 790	1 011 118 447 007
2 Biens et services	12 888 338 691	15 299 645 897	15 922 672 436
11091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yamoussoukro - MOROFE	2 729 225	3 239 967	3 371 945
11091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yamoussoukro - SINZIBO	2 895 981	3 437 796	3 577 771
11091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de RAVIART	2 120 052	2 516 696	2 619 181
11091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tiébissou	2 892 083	3 433 169	3 572 973
11091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Toumodi	2 887 088	3 427 239	3 566 802
11091200067 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Didievi	2 914 668	3 459 979	3 600 876
11091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DJEKANOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
11091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de ATTIEGOUAKRO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
11091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Kokoumbo	2 829 758	3 359 183	3 495 975
11091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yamoussoukro - FONDATION	2 893 115	3 434 394	3 574 248
11091200080 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de LOMOKANKRO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
14091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de NOFOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
14091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Dimbokro	2 899 755	3 442 277	3 582 451
14091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bocanda	2 923 788	3 470 806	3 612 143
14091200038 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de N'ZECREZESSOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
14091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KOUASSI-KOUASSIKRO	2 120 052	2 516 696	2 619 181
14091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de BENGASSOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
15091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de M'bahiakro	2 828 505	3 357 696	3 494 426
15091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Ettrokro	2 120 052	2 516 696	2 619 181
15091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bonguera	1 696 043	2 013 360	2 095 345
15091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de PRIKRO	2 829 800	3 359 233	3 496 028
15091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Daoukro	2 922 023	3 468 711	3 609 961
15091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Ouellé	2 922 208	3 468 931	3 610 192
15091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bonguera	2 120 052	2 516 696	2 619 181
16091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bongouanou	2 904 602	3 448 030	3 588 439
16091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de M'BATTO	2 890 470	3 431 254	3 570 981
16091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Arrah	2 933 789	3 482 678	3 624 498
16091200037 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tiémélékro	2 120 052	2 516 696	2 619 181
16091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Andé	2 832 737	3 362 720	3 499 655

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
17091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Botro	2 120 052	2 516 696	2 619 181
17091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bodokro	2 831 452	3 361 194	3 498 067
17091200088 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Sakassou	2 911 953	3 456 756	3 597 522
17091200090 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Confreville	2 906 855	3 450 705	3 591 224
17091200092 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Brobo	2 832 406	3 362 327	3 499 246
17091200093 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de N'Gattakro	2 895 747	3 437 518	3 577 500
17091200095 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Air France	2 829 421	3 358 784	3 495 559
17091200099 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Koko	2 881 026	3 420 043	3 559 313
17091200101 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Béoumi I	2 924 846	3 472 060	3 613 450
17091200106 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Béoumi II	2 831 880	3 361 702	3 498 596
17091200108 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de BOUAKE SOKOURA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
17091200110 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Djébonoua	2 120 052	2 516 696	2 619 181
17091200114 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de AYAOU - SRAN	2 500 000	2 967 730	3 088 581
17091200115 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DIABO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
17091200117 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Belleville	2 913 432	3 458 512	3 599 348
18091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de FRONAN	2 500 000	2 967 730	3 088 581
18091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Dabakala	2 906 944	3 450 811	3 591 333
18091200045 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de BONIEREDOUGOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
18091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Katiola	2 828 366	3 357 532	3 494 256
18091200047 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tafiré	2 832 627	3 362 589	3 499 520
18091200048 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Satamassokoura	2 832 100	3 361 964	3 498 869
18091200050 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Niakara	2 828 920	3 358 190	3 494 939
22091200014 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Touba	2 873 721	3 411 372	3 550 288
22091200016 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KORO	2 120 052	2 516 696	2 619 181
23091200026 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GBELEBAN	2 120 052	2 516 696	2 619 181
23091200031 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SEGUELON	2 120 052	2 516 696	2 619 181
23091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Odiénné II	2 828 496	3 357 684	3 494 416
23091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Odiénné I	2 829 212	3 358 534	3 495 301
23091200040 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Madinani	2 831 632	3 361 408	3 498 290
24091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Ferké NORD	2 927 380	3 475 070	3 616 581
24091200029 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Ouangolo	2 911 704	3 456 461	3 597 214
24091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KONG	2 120 052	2 516 696	2 619 181
24091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DIAWALA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
24091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de FERKESSEDOUGOU SUD	2 500 000	2 967 730	3 088 581
24091200037 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KOUMBALA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
25091200051 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DIKODOUGOU	2 120 052	2 516 696	2 619 181
25091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Korhogo SUD	2 885 332	3 425 155	3 564 632

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
25091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de MBENGUE	2 120 052	2 516 696	2 619 181
25091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sirasso	1 696 043	2 013 360	2 095 345
25091200062 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Sinématiali	2 931 142	3 479 536	3 621 229
25091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de NIOFOIN	2 500 000	2 967 730	3 088 581
25091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Korhogo NORD	2 672 197	3 172 144	3 301 320
25091200066 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Korhogo EST	2 889 926	3 430 609	3 570 309
25091200072 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de NAPIE	2 120 052	2 516 696	2 619 181
25091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KORHOGO CENTRE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
25091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SIRASSO	2 120 052	2 516 696	2 619 181
25091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KARAKORO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
26091200029 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Kouto	2 120 052	2 516 696	2 619 181
26091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Gbon	2 120 052	2 516 696	2 619 181
26091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Boundiali	2 920 757	3 467 207	3 608 398
26091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KASSERE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
26091200040 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Kolia	2 927 424	3 475 122	3 616 635
26091200044 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tengréla	2 830 204	3 359 714	3 496 525
27091200011 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KANIASSO	2 120 052	2 516 696	2 619 181
27091200012 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Minignan	2 829 421	3 358 784	3 495 559
28091200019 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Doropo	2 120 052	2 516 696	2 619 181
28091200020 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bouna	2 893 733	3 435 127	3 575 012
28091200024 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de TEHINI	2 120 052	2 516 696	2 619 181
28091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Nassian	2 831 561	3 361 323	3 498 203
31091200086 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GONATE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
31091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Zoukougbeu	2 900 064	3 442 644	3 582 833
31091200089 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DALOA KENNEDY	2 500 000	2 967 730	3 088 581
31091200091 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bédiala	2 923 576	3 470 554	3 611 881
31091200093 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de NAHIO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
31091200094 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Daloa - LABIA	2 918 038	3 463 979	3 605 038
31091200103 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Issia II	2 931 686	3 480 182	3 621 900
31091200105 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DALOA DIOULABOUGOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
31091200108 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DALOA SUD	2 500 000	2 967 730	3 088 581
31091200111 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Vavoua I	2 945 310	3 496 355	3 638 732
31091200112 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Issia I	2 878 861	3 417 473	3 556 638
31091200114 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Saioua	2 876 613	3 414 806	3 553 860
31091200115 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Daloa GBEULIVILLE	2 937 105	3 486 614	3 628 594
31091200116 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Seitifla	2 120 052	2 516 696	2 619 181
31091200119 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Iboguhé	2 832 918	3 362 934	3 499 878

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
31091200121 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Vavoua II	2 869 811	3 406 730	3 545 457
31091200124 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Dania	2 120 052	2 516 696	2 619 181
31091200126 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Gadouan	2 890 277	3 431 025	3 570 742
31091200128 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Daloa TAZIBOUO	2 887 596	3 427 842	3 567 430
32091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Gagnoa DIOULABOUGOU	2 883 273	3 422 710	3 562 089
32091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SERIHIO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
32091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GALEBOUO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
32091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de BAYOTA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
32091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Gagnoa LONACI	2 852 723	3 386 446	3 524 346
32091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Guibéroua	2 907 059	3 450 946	3 591 474
32091200067 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GNAGBODOUGNOA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
32091200068 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Diégonéfla	2 901 259	3 444 062	3 584 310
32091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Oumé	2 941 175	3 491 445	3 633 623
32091200079 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Ourahahio	2 926 828	3 474 415	3 615 898
32091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DIGNAGO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
32091200083 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GUEPAHIO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
35091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de ZAGUIETA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
35091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Gohitafla	2 831 811	3 361 620	3 498 511
35091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KOUETINFLA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
35091200058 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bouafé NORD	2 933 046	3 481 797	3 623 580
35091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bouafé CENTRE	2 829 690	3 359 103	3 495 891
35091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Kanzra	2 120 052	2 516 696	2 619 181
35091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Kononfla	2 933 515	3 482 353	3 624 160
35091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Sinfra	2 929 819	3 477 966	3 619 594
35091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Zuenoula	2 933 431	3 482 253	3 624 057
35091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bouafé SUD	2 915 754	3 461 269	3 602 217
35091200083 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bonon	2 903 561	3 446 795	3 587 154
36091200024 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SIFIE	2 120 052	2 516 696	2 619 181
36091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de MORONDO	2 120 052	2 516 696	2 619 181
36091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de MASSALA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
36091200031 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Séguéla	2 875 170	3 413 092	3 552 078
36091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de WOROFILA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
36091200038 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Kani	2 931 046	3 479 421	3 621 110
37091200023 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tiéningboué	2 874 593	3 412 408	3 551 365
37091200025 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DIANRA	2 120 052	2 516 696	2 619 181
37091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Mankono	2 890 544	3 431 342	3 571 073
37091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SARHALA	2 500 000	2 967 730	3 088 581

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
37091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KOUNAHIRI	2 120 052	2 516 696	2 619 181
41091200069 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Gbonné	2 834 069	3 364 301	3 501 301
41091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SIPILOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
41091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DOYAGOUINE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
41091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KOUAN - HOULE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
41091200083 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Danané	2 911 814	3 456 592	3 597 349
41091200085 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bin-Houyé	2 832 099	3 361 963	3 498 866
41091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Sangouiné	2 831 410	3 361 145	3 498 015
41091200088 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Man KOKO	2 914 578	3 459 872	3 600 764
41091200090 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de TEAPLEU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
41091200091 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Mahapleu	2 829 442	3 358 808	3 495 585
41091200093 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Biankouma	2 897 341	3 439 411	3 579 469
41091200095 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Logoualé	2 830 893	3 360 531	3 497 378
41091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TEAPLEU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
41091200099 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Zouan-Hounien	2 931 846	3 480 372	3 622 098
41091200101 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Man - LIBREVILLE	2 898 304	3 440 554	3 580 659
42091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Guiglo	2 872 947	3 410 454	3 549 332
42091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GUIGLO 2	2 500 000	2 967 730	3 088 581
42091200036 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tai	1 289 876	1 531 202	1 593 555
42091200038 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bloléquin	2 926 133	3 473 590	3 615 039
42091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Toulepleu	2 830 700	3 360 302	3 497 139
42091200042 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Taï	2 927 335	3 475 017	3 616 525
43091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Guézon	2 875 651	3 413 663	3 552 672
43091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DUEKOUÉ 2	2 500 000	2 967 730	3 088 581
43091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Duekoué	2 892 760	3 433 972	3 573 809
43091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GUEHIEBLY	2 500 000	2 967 730	3 088 581
43091200060 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DIEHOUZON	2 838 874	3 370 004	3 507 237
43091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GBAPLEU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
43091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Kouibly	2 837 249	3 368 076	3 505 228
43091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bangolo I	2 837 900	3 368 849	3 506 034
43091200069 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SEMIEN	2 500 000	2 967 730	3 088 581
43091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KAEIN	2 500 000	2 967 730	3 088 581
43091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Ouaninou	2 500 000	2 967 730	3 088 581
43091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Facobly	2 829 202	3 358 524	3 495 288
51091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Divo MUNICIPALITE	2 949 887	3 501 787	3 644 386
51091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Divo PLATEAU	2 891 635	3 432 637	3 572 420
51091200060 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Lakota - COMMERCE	2 830 943	3 360 590	3 497 439

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
51091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de OGOUDOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
51091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Guitry	2 882 578	3 421 885	3 561 230
51091200074 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Hiré	2 920 015	3 466 328	3 607 481
51091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Niambezaria	2 120 052	2 516 696	2 619 181
51091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Zikisso	2 832 088	3 361 949	3 498 853
51091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Divo III	2 899 018	3 441 402	3 581 542
51091200079 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Lakota II	2 900 505	3 443 167	3 583 379
55091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tabou	2 934 408	3 483 413	3 625 262
55091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Gabiagui	2 907 536	3 451 513	3 592 064
55091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SAN PEDRO BARDOT	2 500 000	2 967 730	3 088 581
55091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Grabo	2 831 966	3 361 805	3 498 702
55091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de San-Pedro SEWEKE	2 883 433	3 422 901	3 562 287
55091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DOGBO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
55091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Grand-Béréby	2 887 499	3 427 728	3 567 310
55091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DOBA	2 120 052	2 516 696	2 619 181
55091200067 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de ZONE INDUSTRIELLE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
56091200051 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Grand-Zatry	2 926 372	3 473 873	3 615 335
56091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Méagui	2 930 216	3 478 437	3 620 084
56091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de OUPOYO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
56091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Soubré I	2 951 915	3 504 196	3 646 891
56091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de OUPOYO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
56091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Soubré II	2 860 737	3 395 959	3 534 247
56091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Guéyo	2 829 454	3 358 823	3 495 599
56091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de BUYO 2	2 500 000	2 967 730	3 088 581
56091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de MAYO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
56091200066 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Okrouyo	2 913 225	3 458 267	3 599 093
56091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Buyo	2 888 868	3 429 352	3 569 002
57091200023 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Fresco	2 933 028	3 481 774	3 623 558
57091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SAGO	2 120 052	2 516 696	2 619 181
57091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de DAKPADOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
57091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Sassandra	2 765 551	3 282 963	3 416 652
57091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de LOBAKUYA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
61091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Agnibilekrou	2 878 460	3 416 998	3 556 143
61091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Abengourou INDENIE	2 889 845	3 430 512	3 570 209
61091200048 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de AMELEKIA	2 500 000	2 967 730	3 088 581
61091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tanguelan	2 120 052	2 516 696	2 619 181
61091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Abengourou CENTRE	2 876 042	3 414 126	3 553 157

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
61091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bétéié	2 923 224	3 470 136	3 611 446
61091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Iablé	2 120 052	2 516 696	2 619 181
61091200062 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de YAKASSE - FEYASSE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
61091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Zaranou	2 120 052	2 516 696	2 619 181
62091200069 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Laoudiba	2 120 052	2 516 696	2 619 181
62091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tanda	2 903 177	3 446 339	3 586 678
62091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de SOROBANGO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
62091200074 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de TIEDIO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
62091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Transua	2 831 055	3 360 723	3 497 577
62091200081 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bondoukou I	2 875 375	3 413 336	3 552 332
62091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tankessé	2 829 774	3 359 202	3 495 995
62091200085 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Assuefry	2 833 199	3 363 268	3 500 226
62091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Koun-FAO	2 832 357	3 362 268	3 499 187
62091200089 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Kouassi Datekro	2 832 747	3 362 732	3 499 668
62091200098 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tabagne	2 120 052	2 516 696	2 619 181
62091200102 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Sandegué	2 832 943	3 362 965	3 499 909
62091200105 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de TAOUDI	2 500 000	2 967 730	3 088 581
62091200106 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bondoukou II	2 699 587	3 204 659	3 335 156
71091200044 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bonoua	2 893 486	3 434 834	3 574 707
71091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Ayamé	2 829 840	3 359 281	3 496 077
71091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Grand-Bassam	2 829 497	3 358 874	3 495 652
71091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Aboisso	2 906 365	3 450 124	3 590 618
71091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Adiaké	2 933 210	3 481 990	3 623 783
71091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tiapoum	2 831 106	3 360 784	3 497 640
71091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Maféré	2 925 232	3 472 521	3 613 928
76091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Sikensi	2 933 878	3 482 784	3 624 608
76091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de N'DOUCI	2 500 000	2 967 730	3 088 581
76091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Agboville III	2 904 625	3 448 057	3 588 469
76091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de RUBINO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
76091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de GRAND MORIE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
76091200068 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de AZAGUIE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
76091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Agboville I	2 904 971	3 448 468	3 588 896
76091200074 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Taabo	2 831 535	3 361 293	3 498 169
76091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tiassalé II	2 908 138	3 452 228	3 592 807
76091200079 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Tiassalé I	2 907 816	3 451 845	3 592 410
76091200080 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Agboville II	2 932 956	3 481 689	3 623 470
77091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yakassé Attobrou	2 829 101	3 358 404	3 495 163

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
77091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Akoupé	2 879 307	3 418 002	3 557 189
77091200042 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Adzopé I	2 884 970	3 424 727	3 564 187
77091200044 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de AGOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
77091200047 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Alépé	2 886 853	3 426 960	3 566 512
77091200048 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Adzopé II	2 829 239	3 358 568	3 495 334
77091200050 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de ABOISSO COMOIE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
78091200172 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Port-Bouet	2 910 159	3 454 627	3 595 305
78091200173 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yopougon ANANERAIE	2 930 152	3 478 360	3 620 005
78091200174 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yopougon SIPOREX	2 829 080	3 358 379	3 495 137
78091200175 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Biétry	2 832 804	3 362 800	3 499 737
78091200177 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Abobo Agnissankoi	2 919 190	3 465 348	3 606 462
78091200178 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yopougon Kouté	2 831 076	3 360 748	3 497 603
78091200180 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Koumassi SICOGI	2 887 169	3 427 336	3 566 902
78091200188 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Adjamé-MUNICIPALITE	2 832 219	3 362 105	3 499 015
78091200189 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de ANONKOUA KOUTE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
78091200202 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de COCODY AKOUEDO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
78091200203 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Attecoubé	2 879 019	3 417 660	3 556 833
78091200205 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Abobo AVOCATIER	2 914 399	3 459 659	3 600 543
78091200206 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Anyama I	2 911 919	3 456 716	3 597 479
78091200208 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de ABOBO BANCO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
78091200209 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yopougon ANDOKOI	2 877 081	3 415 360	3 554 440
78091200214 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de YOPOUGON GESCO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
78091200217 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de YOPOUGON CENTRE	2 500 000	2 967 730	3 088 581
78091200221 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yopougon SELMER	2 914 694	3 460 010	3 600 908
78091200222 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yopougon Maroc	2 832 520	3 362 463	3 499 386
78091200223 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon SELMER	1 375 438	1 632 772	1 699 261
78091200225 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Vridi	2 830 784	3 360 402	3 497 243
78091200226 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Cocody - BLOCKHAUSS	2 893 307	3 434 622	3 574 486
78091200228 Executer le programme d'installation, d'extension et de suivi des cantines scolaires	6 639 039	7 881 151	8 202 083
78091200231 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Koumassi REMBLAIS	2 927 067	3 474 698	3 616 193
78091200237 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Abobo HOUANTOUE	2 830 417	3 359 967	3 496 789
78091200239 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Bingerville	2 925 182	3 472 460	3 613 865
78091200241 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Cocody -DEUX PLATEAUX	2 900 697	3 443 395	3 583 616
78091200242 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Adjame 220 Logements	2 896 117	3 437 958	3 577 958

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
78091200245 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Songon	2 828 355	3 357 518	3 494 241
78091200246 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yopougon TOIT ROUGE	2 927 898	3 475 685	3 617 220
78091200247 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Marcory	2 828 588	3 357 795	3 494 529
78091200250 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Anyama II	2 926 634	3 474 184	3 615 659
78091200252 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Abobo AGBEKOI	2 926 008	3 473 442	3 614 886
78091200253 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Yopougon Niangon	2 833 019	3 363 056	3 500 003
78091200257 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de u Plateau	2 836 445	3 367 121	3 504 237
78091200259 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de YOPOUGON SIDECI	2 500 000	2 967 730	3 088 581
78091200265 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Treichville	2 934 145	3 483 101	3 624 938
78091200268 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de KOUMASSI PRODOMO	2 500 000	2 967 730	3 088 581
78091200269 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Dokui	2 931 309	3 479 732	3 621 434
78091200275 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de COCODY ATTOBAN	2 500 000	2 967 730	3 088 581
78092100029 Promouvoir l'enseignement des langues maternelles à l'école primaire	22 934 312	27 225 140	28 333 791
78098000773 Acquérir et distribuer les kits scolaires	12 000 000 000	14 245 105 944	14 825 189 842
78098000774 Réaliser les activités relatives à l'amélioration du taux d'achèvement des filles dans le primaire MCC / DSPS	53 536 001	63 552 167	66 140 115
79091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Grand-Lahou	2 898 461	3 440 741	3 580 853
79091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de EBOUNOU	2 500 000	2 967 730	3 088 581
79091200037 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Jacquerville	2 829 299	3 358 638	3 495 408
79091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grand-Lahou	1 485 332	1 763 226	1 835 028
79091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Dabou II	2 907 516	3 451 489	3 592 039
79091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaire Publiques de la circonscription de Dabou I	2 903 160	3 446 319	3 586 658
3 Transferts	20 811 000 314	49 635 802 761	54 791 247 778
78098000976 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les subventions des Etablissements d'Enseignement Primaire Privé Laïc	1 625 000 000	2 499 284 542	2 758 873 858
78098001070 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les subventions des Etablissements d'Enseignement Primaire Privé Confessionnel	7 724 493 000	11 880 434 437	13 114 401 112
90091200003 Appuyer les COGES du Primaire	11 461 507 314	35 256 083 782	38 917 972 808
4 Investissements	2 546 694 000	8 465 500 000	9 000 000 000
Trésor	2 546 694 000	8 465 500 000	9 000 000 000
78091200190 Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires/PAM-CI	2 546 694 000	8 465 500 000	9 000 000 000
2206102 Suivi pédagogique, contrôle et évaluation du préscolaire et du primaire	701 479 792	832 721 106	866 630 814
2 Biens et services	701 479 792	832 721 106	866 630 814
11091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Didievi	1 375 626	1 632 994	1 699 493
11091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DJEKANOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
11091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Raviart	1 696 043	2 013 360	2 095 345
11091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de LOMOKANKRO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
11091200065 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TIEBISSOU	1 528 509	1 814 481	1 888 370

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
11091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ATTIEGOUAKRO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
11091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yamoussoukro - FONDATION	1 521 528	1 806 194	1 879 747
11091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Toumodi	1 562 332	1 854 632	1 930 156
11091200079 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YAMOOUSSOUKRO - MOROFE	1 318 163	1 564 782	1 628 501
11091200082 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yamoussoukro -SINZIBO	1 502 127	1 783 163	1 855 775
11091200083 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOKOUMBO	1 167 512	1 385 945	1 442 382
14091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de N'ZECREZESSOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
14091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de NOFOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
14091200030 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bocanda	1 737 336	2 062 378	2 146 361
14091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouassi-Kouassikro	1 696 043	2 013 360	2 095 345
14091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BENGASSOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
14091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dimbokro	1 476 584	1 752 841	1 824 220
15091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Prikro	1 165 373	1 383 404	1 439 740
15091200030 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daoukro	1 325 841	1 573 895	1 637 987
15091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de M'Bahiakro	1 232 511	1 463 105	1 522 683
15091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouelle	1 324 586	1 572 404	1 636 438
15091200034 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ettrokro	1 696 043	2 013 360	2 095 345
16091200026 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bongouanou	1 443 784	1 713 904	1 783 698
16091200027 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de M'Batto	1 539 442	1 827 460	1 901 876
16091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Andé	1 012 769	1 202 250	1 251 207
16091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiémélékro	1 696 043	2 013 360	2 095 345
16091200035 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Arrah	1 246 187	1 479 341	1 539 580
17091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Belleville Bouaké	1 384 000	1 642 935	1 709 839
17091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Djebonoua	1 696 043	2 013 360	2 095 345
17091200083 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Brobo	1 030 075	1 222 794	1 272 590
17091200084 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIABO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
17091200085 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sakassou	1 394 003	1 654 809	1 722 199
17091200086 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BOUAKE SOKOURA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
17091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de N'Gattakro Bouaké	1 503 712	1 785 045	1 857 733
17091200098 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AYAOU-SRAN	1 500 000	1 780 637	1 853 148
17091200103 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Beoumi 2	1 057 433	1 255 270	1 306 387
17091200105 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koko Bouaké	1 866 288	2 215 458	2 305 673
17091200107 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Botro	1 696 043	2 013 360	2 095 345
17091200111 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gonfreville Bouaké	1 790 401	2 125 371	2 211 920
17091200112 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Beoumi 1	1 306 719	1 551 196	1 614 363
17091200113 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bodokro	1 079 487	1 281 450	1 333 633
17091200116 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Air-France Bouake	1 184 961	1 406 659	1 463 940

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
17098000016 Produire des documents pour les activités pédagogiques des enseignants des IEPP	6 854 330	8 136 720	8 468 062
18091200038 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de FRONAN	1 500 000	1 780 637	1 853 148
18091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niakara	1 210 968	1 437 531	1 496 068
18091200044 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Satama-Sokoura	1 045 895	1 241 575	1 292 133
18091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tafiré	1 018 582	1 209 150	1 258 388
18091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dabakala	1 427 919	1 695 073	1 764 097
18091200052 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BONIEREDOUGOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
18091200054 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Katiola	1 239 769	1 471 721	1 531 650
22091200012 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Touba	1 652 824	1 962 053	2 041 952
22091200015 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koro	1 696 043	2 013 360	2 095 345
23091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gbeleban	1 696 043	2 013 360	2 095 345
23091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Odienne 1	1 195 849	1 419 582	1 477 391
23091200035 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Madinani	1 070 227	1 270 457	1 322 194
23091200036 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Odienne 2	1 232 976	1 463 656	1 523 257
23091200037 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Seguelon	1 696 043	2 013 360	2 095 345
24091200024 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUMBALA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
24091200025 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIAWALA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
24091200026 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouangolo	1 395 680	1 656 801	1 724 268
24091200030 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kong	1 696 043	2 013 360	2 095 345
24091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de FERKE SUD	1 500 000	1 780 637	1 853 148
24091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ferké NORD	1 730 106	2 053 795	2 137 430
25091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dikodougou	1 696 043	2 013 360	2 095 345
25091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de M'Bengue	1 696 043	2 013 360	2 095 345
25091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de NIOFOIN	1 500 000	1 780 637	1 853 148
25091200065 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Korhogo SUD	1 853 633	2 200 433	2 290 036
25091200068 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Korhogo NORD	2 089 568	2 480 509	2 581 521
25091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Napie	1 696 043	2 013 360	2 095 345
25091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Korhogo EST	1 543 116	1 831 819	1 906 416
25091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KARAKORO	1 500 000	1 780 637	1 853 149
25091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KORHOGO CENTRE	1 500 000	1 780 637	1 853 149
25091200077 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sinematiali	1 264 100	1 500 602	1 561 711
26091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gbon	1 696 043	2 013 360	2 095 345
26091200034 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Boundiali	1 334 402	1 584 059	1 648 563
26091200038 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouto	1 696 043	2 013 360	2 095 345
26091200041 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tingrela	1 144 345	1 358 443	1 413 762
26091200042 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kolia	1 289 273	1 530 487	1 592 810
26091200043 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KASSERE	1 500 000	1 780 637	1 853 148

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
27091200013 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Minignan	1 184 961	1 406 659	1 463 940
27091200014 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kaniasso	1 696 043	2 013 360	2 095 345
28091200021 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bouna	1 517 342	1 801 223	1 874 575
28091200022 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tehini	1 696 043	2 013 360	2 095 345
28091200023 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Nassian	1 073 949	1 274 877	1 326 792
28091200027 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de doropo	1 696 043	2 013 360	2 095 345
31091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de seitifla	1 696 043	2 013 360	2 095 345
31091200097 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gadouan	1 540 745	1 829 006	1 903 488
31091200099 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Saioua	1 633 238	1 938 805	2 017 756
31091200100 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DALOA KENNEDY	1 500 000	1 780 637	1 853 148
31091200102 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Vavoua 1	1 677 438	1 991 273	2 072 361
31091200106 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DALOA DIOULABOUGOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
31091200107 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daloa TAZIBOUO	1 558 889	1 850 546	1 925 903
31091200109 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dania	1 696 043	2 013 360	2 095 345
31091200110 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DALOA SUD	1 500 000	1 780 637	1 853 148
31091200113 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zoukougbeu	1 474 491	1 750 357	1 821 634
31091200117 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GONATE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
31091200118 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de NAHIO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
31091200122 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Issia 2	1 260 428	1 496 246	1 557 173
31091200123 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bediala	1 315 326	1 561 412	1 624 996
31091200127 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daloa GBEULIVILLE	1 701 540	2 019 884	2 102 138
31091200131 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Iboguhe	1 003 459	1 191 198	1 239 705
31091200132 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Issia 1	1 618 025	1 920 744	1 998 960
31091200133 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Vavoua 2	1 899 228	2 254 557	2 346 367
31091200136 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daloa - LABIA	1 757 558	2 086 383	2 171 343
32091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guiberoua	1 427 130	1 694 132	1 763 123
32091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BAYOTA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
32091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Diegonefla	1 466 396	1 740 747	1 811 633
32091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GUEPAHIO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
32091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GALEBOUO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
32091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouragahio	1 731 736	2 055 731	2 139 442
32091200073 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gagnoa DIOULABOUGOU	1 588 156	1 885 288	1 962 058
32091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIGNAGO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
32091200075 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GNAGBODOUGNOA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
32091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SERIHIO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
32091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Oumé	1 689 583	2 005 690	2 087 365
32091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gagnoa LONACI	1 949 430	2 314 152	2 408 388

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
35091200056 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kanzra	1 696 043	2 013 360	2 095 345
35091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ZAGUIETA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
35091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bonon	1 450 812	1 722 248	1 792 382
35091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gohitafla	1 061 013	1 259 520	1 310 811
35091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sinfra	1 722 939	2 045 286	2 128 575
35091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bouaflé NORD	1 251 215	1 485 308	1 545 791
35091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bouaflé SUD	1 368 272	1 624 267	1 690 407
35091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUETINFLA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
35091200075 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zuenoula	1 712 334	2 032 698	2 115 472
35091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kononfla	1 248 050	1 481 550	1 541 880
35091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BOUAFLE CENTRE	1 171 000	1 390 084	1 446 692
36091200025 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Morondo	1 696 043	2 013 360	2 095 345
36091200026 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kani	1 264 754	1 501 378	1 562 518
36091200027 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de WOROFLA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
36091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de MASSALA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
36091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sifie	1 696 043	2 013 360	2 095 345
36091200037 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Seguela	1 643 010	1 950 405	2 029 828
37091200021 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SARHALA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
37091200022 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kounahiri	1 696 043	2 013 360	2 095 345
37091200024 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Mankono	1 538 929	1 826 851	1 901 243
37091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dianra	1 696 043	2 013 360	2 095 345
37091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tieningboué	1 646 918	1 955 044	2 034 656
41091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sangouine	1 081 768	1 284 159	1 336 449
41091200073 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gbonné	943 848	1 120 434	1 166 062
41091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Danane	1 775 841	2 108 087	2 193 932
41091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Man KOKO	1 376 228	1 633 709	1 700 236
41091200079 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Logoualé	1 108 611	1 316 024	1 369 613
41091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Man - LIBREVILLE	1 486 402	1 764 497	1 836 348
41091200084 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUAN-HOULE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
41091200086 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Mahapleu	1 183 935	1 405 439	1 462 673
41091200097 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de MAN DOYAGOUINE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
41091200100 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zouan-Hounien	1 716 985	2 038 220	2 121 220
41091200103 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bin-Houyé	1 042 357	1 237 376	1 287 760
41091200104 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SIFILOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
41091200105 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Biankouma	1 492 917	1 772 231	1 844 398
42091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Toulepleu	1 118 616	1 327 901	1 381 974
42091200037 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GUIGLO 2	1 500 000	1 780 637	1 853 148

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
42091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guiglo	1 890 018	2 243 623	2 334 990
42091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bolequin	1 298 019	1 540 868	1 603 617
43091200056 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KAEIN	1 500 000	1 780 637	1 853 148
43091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guezon	1 639 751	1 946 535	2 025 799
43091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SEMIEN	1 500 000	1 780 637	1 853 148
43091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GBAPLEU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
43091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Duekoué	1 831 811	2 174 530	2 263 078
43091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouibly	778 740	924 438	962 080
43091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Diéhouzon	694 248	824 137	857 695
43091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GUEHIEBLY	1 500 000	1 780 637	1 853 148
43091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DUEKOUÉ 2	1 500 000	1 780 637	1 853 148
43091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Facobly	1 196 405	1 420 243	1 478 078
43091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bangolo 1	1 992 979	2 365 851	2 462 192
43091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouaninou	1 500 000	1 780 637	1 853 148
51091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niambezarria	1 696 043	2 013 360	2 095 345
51091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Lakota 2	1 809 063	2 147 525	2 234 976
51091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guitry	1 592 852	1 890 861	1 967 861
51091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Divo 3	1 481 563	1 758 751	1 830 370
51091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zikisso	1 046 639	1 242 458	1 293 053
51091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Lakota - COMMERCE	1 106 006	1 312 932	1 366 396
51091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de OGOUDOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
51091200068 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Hire	1 339 425	1 590 023	1 654 769
51091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIVO PLATEAU	1 531 532	1 818 070	1 892 104
51091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIVO MUNICIPALITE	1 663 992	1 975 311	2 055 751
55091200048 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de San-Pedro SEWEKE	1 859 216	2 207 061	2 296 935
55091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grd-Bereby	1 559 543	1 851 321	1 926 710
55091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gabiadji	1 788 403	2 123 001	2 209 450
55091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DOGBO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
55091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tabou	1 242 002	1 474 370	1 534 410
55091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Doba	1 696 043	2 013 360	2 095 345
55091200063 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ZONE INDUSTRIELLE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
55091200064 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SAN PEDRO BARDOT	1 500 000	1 780 637	1 853 148
55091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grabo	1 052 919	1 249 913	1 300 811
56091200053 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BUYO 2	1 500 000	1 780 637	1 853 148
56091200054 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Soubre 1	1 658 039	1 968 243	2 048 396
56091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de MAYO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
56091200065 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gueyo	1 183 239	1 404 613	1 461 811

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
56091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Soubre 2	1 925 888	2 286 207	2 379 306
56091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Meagui	1 721 780	2 043 913	2 127 143
56091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Buyo	1 550 284	1 840 330	1 915 271
56091200075 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grd-Zatry	1 296 389	1 538 932	1 601 600
56091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Okrouyo	1 385 395	1 644 593	1 711 562
57091200024 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sago	1 696 043	2 013 360	2 095 345
57091200025 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Fresco	1 251 349	1 485 467	1 545 957
57091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de LOBAKUYA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
57091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DAKPADOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
57091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sassandra	2 162 566	2 567 166	2 671 705
61091200044 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niablé	1 696 043	2 013 360	2 095 345
61091200045 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YAKASSE-FEYASSE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
61091200047 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bettie	1 317 700	1 564 232	1 627 928
61091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zaranou (Ebilassokro, Zaranou)	1 696 043	2 013 360	2 095 345
61091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AMELEKIA	1 500 000	1 780 637	1 853 148
61091200053 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abengourou CENTRE	1 637 100	1 943 388	2 022 526
61091200054 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tanguelan	1 696 043	2 013 360	2 095 345
61091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abengourou INDENIE	1 543 676	1 832 487	1 907 108
61091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agninibilekrou	1 620 724	1 923 948	2 002 296
62091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koun-Fao	1 032 681	1 225 887	1 275 808
62091200073 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TAOUDI	1 500 000	1 780 637	1 853 148
62091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TIEDIO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
62091200077 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de transua	1 100 284	1 306 139	1 359 327
62091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sandegue	1 002 252	1 189 767	1 238 214
62091200083 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Assuefry	988 991	1 174 024	1 221 830
62091200084 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SOROBANGO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
62091200086 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tabagne	1 696 043	2 013 360	2 095 345
62091200090 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tanda	1 453 416	1 725 339	1 795 597
62091200091 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tankesse	1 166 676	1 384 952	1 441 349
62091200092 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bondoukou 1	1 641 614	1 948 747	2 028 105
62091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bondoukou 2	1 852 004	2 198 502	2 288 026
62091200099 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouassi Datekro	1 012 301	1 201 696	1 250 629
62091200100 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Laoudiba	1 696 043	2 013 360	2 095 345
71091200045 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bonoua	1 519 018	1 803 215	1 876 645
71091200047 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Aboisso	1 431 828	1 699 711	1 768 928
71091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiapoum	1 097 538	1 302 878	1 355 936
71091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adiake	1 250 098	1 483 980	1 544 413

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
71091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ayamé	1 163 233	1 380 864	1 437 095
71091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Mafere	1 304 115	1 548 104	1 611 144
71091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grand-Bassam	1 181 100	1 402 074	1 459 169
76091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiassale	1 419 825	1 685 464	1 754 097
76091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de RUBINO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
76091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GRAND MORIE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
76091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiassalé 1	1 422 012	1 688 059	1 756 800
76091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AZAGUIE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
76091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agboville 1	1 441 273	1 710 925	1 780 595
76091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de N'DOUCI	1 500 000	1 780 637	1 853 148
76091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sikensi	1 245 584	1 478 622	1 538 835
76091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Taabo	1 075 250	1 276 420	1 328 398
76091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agboville 2	1 713 728	2 034 354	2 117 195
76091200077 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agboville 3	1 443 599	1 713 684	1 783 470
77091200036 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AGOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
77091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adzopé 2	1 194 406	1 417 871	1 475 607
77091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ABOISSO COMOIE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
77091200041 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Akoupé	1 615 000	1 917 154	1 995 224
77091200043 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yakasse Attobrou	1 201 616	1 426 429	1 484 516
77091200046 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adzopé 1	1 576 663	1 871 644	1 947 861
77091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Alepe	1 563 916	1 856 514	1 932 114
78091200183 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Songon	1 240 279	1 472 325	1 532 281
78091200184 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Anyama 2	1 294 623	1 536 837	1 599 420
78091200185 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo AGBEKOI	1 298 856	1 541 861	1 604 650
78091200186 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Port-Bouet	1 406 144	1 669 222	1 737 197
78091200187 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo plateau dokui	1 262 985	1 499 281	1 560 332
78091200191 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Marcory	1 228 230	1 458 023	1 517 396
78091200192 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo HOUANTOUE	1 133 225	1 345 244	1 400 024
78091200193 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Anyama 1	1 394 235	1 655 087	1 722 482
78091200194 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon SIPOREX	1 202 687	1 427 701	1 485 837
78091200196 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY-BLOCKHAUSS	1 520 228	1 804 650	1 878 137
78091200197 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YOPOUGON SIDECI	1 500 000	1 780 637	1 853 148
78091200198 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY AKOUEDO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
78091200199 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Vridi	1 114 333	1 322 814	1 376 684
78091200200 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY-DEUX PLATEAUX	1 470 212	1 745 277	1 816 350
78091200201 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo Agnissankoi	1 345 009	1 596 650	1 661 668
78091200211 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koumassi REMBLAIS	1 291 693	1 533 358	1 595 798

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
78091200212 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Attecoube	1 616 953	1 919 472	1 997 635
78091200215 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon TOIT ROUGE	1 286 061	1 526 673	1 588 842
78091200216 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon ANDOKOI	1 630 075	1 935 049	2 013 847
78091200218 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ABOBO BANCO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
78091200219 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo AVOCATIER	1 377 438	1 635 144	1 701 732
78091200229 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Plateau	820 430	973 928	1 013 587
78091200230 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Treichville	1 243 768	1 476 468	1 536 591
78091200232 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY ATTOBAN	1 500 000	1 780 637	1 853 148
78091200233 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YOPOUGON CENTRE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
78091200235 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bietry	1 009 509	1 198 379	1 247 179
78091200243 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUMASSI PRODOMO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
78091200248 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yop Kouté	1 099 122	1 304 761	1 357 891
78091200249 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koumassi SICOGI	1 561 777	1 853 974	1 929 471
78091200256 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YOPOUGON GESCO	1 500 000	1 780 637	1 853 148
78091200258 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon ANANERAIÉ	1 270 801	1 508 558	1 569 989
78091200262 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yop maroc	1 024 167	1 215 781	1 265 289
78091200263 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adjamé 220 Logements	1 501 199	1 782 062	1 854 630
78091200266 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bingerville	1 304 440	1 548 492	1 611 546
78091200271 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yop Niangon	998 387	1 185 176	1 233 441
78091200272 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ADJAME- MUNICIPALITE	1 039 703	1 234 223	1 284 483
78091200274 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ANONKOUA KOUTE	1 500 000	1 780 637	1 853 148
78098000941 Contrôler les services et structures de l'Enseignement Préscolaire et Primaire	16 904 524	20 067 227	20 884 399
78098001045 Inspecter, suivre et évaluer les activités des COGES installés dans les établissements préscolaires et primaires	4 876 121	5 788 405	6 024 118
78098001082 Prendre en charge les dépenses centralisées liées à l'enseignement préscolaire et primaire	254 768 329	302 433 487	314 749 074
79091200034 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dabou 2	1 424 058	1 690 488	1 759 327
79091200035 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de EBOUNOU	1 500 000	1 780 637	1 853 148
79091200038 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dabou 1	1 453 507	1 725 446	1 795 709
79091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Jacquerville	1 191 336	1 414 227	1 471 814
2206103 Formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire	7 607 562 569	10 705 198 068	11 731 114 142
2 Biens et services	1 532 562 569	1 361 718 929	1 417 170 333
11091200068 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de YAMOISSOUKRO	164 136 004	194 844 564	202 778 951
17091200082 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de 2 BOUAKE (ENI)	33 135 715	39 335 148	40 936 939
17091200104 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de 1 BOUAKE	27 621 069	32 788 754	34 123 967
18091200041 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de KATIOLA	19 351 650	22 972 194	23 907 658
23091200027 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ODIENNE	20 735 245	24 614 646	25 616 996
25091200054 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de KORHOGO	64 364 890	76 407 056	79 518 475
31091200101 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de DALOA	40 298 531	47 838 072	49 786 113

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22061 Enseignement préscolaire et primaire	658 700 022 342	1 062 778 700 560	1 107 833 390 252
32091200077 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de GAGNOA	66 317 054	78 724 455	81 930 244
41091200077 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de MAN	24 873 513	29 527 152	30 729 545
55091200050 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de SAN PEDRO	23 424 501	27 807 041	28 939 387
61091200057 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ABENGOUROU	68 437 055	81 241 090	84 549 360
62091200101 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de BONDOUKOU	23 424 501	27 807 041	28 939 387
71091200048 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ABOISSO	57 111 221	67 796 283	70 557 058
71091200054 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de GRAND BASSAM	195 962 848	232 625 960	242 098 868
78091200195 Produire et actualiser les ouvrages scolaires à travers des activités réalisées par le CNFP	7 516 341	8 922 591	9 285 932
78091200270 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ABIDJAN (Cocody)	60 812 692	72 190 270	75 129 975
78098000775 Prendre en charge les dépenses centralisées liées au CAFOP	552 357 916	198 125 667	206 193 668
79091200044 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de DABOU	82 681 823	98 150 945	102 147 810
3 Transferts	6 075 000 000	9 343 479 139	10 313 943 809
78098000776 Prendre en charge les pécules des stagiaires des CAFOP	6 075 000 000	9 343 479 139	10 313 943 809
2206104 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du préscolaire et du primaire	4 669 264 371	4 744 086 938	4 403 278 075
1 Personnel	79 264 371	79 264 371	79 264 371
78091200244 Assurer les Charges salariales Service-Programme Alimentaire Mondial (PAM)	79 264 371	79 264 371	79 264 371
2 Biens et services	3 500 000 000	4 154 822 567	4 324 013 704
78098000865 Acquerir et distribuer des Manuels Scolaires aux élèves du primaire public	2 000 000 000	2 374 184 324	2 470 864 974
78098000866 Equiper les écoles primaires publiques en Maquettes Pédagogiques	1 500 000 000	1 780 638 243	1 853 148 730
4 Investissements	1 090 000 000	510 000 000	0
Trésor	1 090 000 000	510 000 000	0
78098001165 Réhabilitation Etablissements d'enseignement primaire	440 000 000	0	0
78098001124 Projet éducation de base / UNICEF	50 000 000	0	0
78091200220 Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs (PAPSE)	600 000 000	510 000 000	0

II.2.3. Programme 3 : Enseignement secondaire général

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Enseignement secondaire général	Action 3.1: Gestion des établissements du secondaire général du premier et du second cycle
	Action 3.2: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secondaire général et technique

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Enseignement secondaire général						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général	Taux de réussite au BEPC	28,89% (2022)	35,27%	41,65%	48,03%	(Nombre d'élèves admis au BEPC / Nombre d'élèves candidats présentés au BEPC) X 100 Source : Rapport d'activités DECO
	Taux de réussite au BAC	30,78% (2022)	35,97%	41,16%	46,35%	(Nombre d'élèves admis au BAC / Nombre d'élèves candidats présentés au BAC) X 100 Source : Rapport d'activités DECO
	Taux de transition 3 ^{ème} / 2 nd e général	40,56%	44,45%	48,34%	52,23%	(Effectif des nouveaux inscrits en 2 nd e en année N / Effectif des élèves de 3 ^{ème} en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux d'achèvement du 1 ^{er} cycle du secondaire	60,7%	69,9%	71,0%	72,0%	(Effectif des nouveaux inscrits en 3 ^{ème} / Population scolarisable de 15 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux d'achèvement du 2 nd cycle du secondaire	36,5%	41,4%	45,7%	50,0%	(Effectif des nouveaux inscrits en 1 ^{er} / Population scolarisable de 18 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
OS2 : Améliorer l'accès à l'enseignement secondaire général	Taux brut de scolarisation du 1 ^{er} cycle	75,80%	79,1%	82,1%	85,0%	(Nombre des élèves inscrits au 1 ^{er} cycle du secondaire général, quel que soit leur âge / Population scolarisable de 12 à 15 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux brut de scolarisation au 2 nd cycle	38,8%	43,7%	46,9%	50,0%	(Nombre des élèves inscrits au 2 nd cycle du secondaire général, quel que soit leur âge / Population scolarisable de 16 à 18 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux brut d'admission dans le 1 ^{er} cycle	83,3%	61,3%	73,2%	85,0%	(Effectif des nouveaux inscrits en 6 ^{ème} quel que soit leur âge / Population scolarisable de 12 ans) X 100 Source : Rapport d'activités DESPS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
Dépenses de personnel	331 886 303 721	0	0
Dépenses en biens et services	7 397 442 584	8 124 782 642	8 519 159 591
Transferts	107 975 442 928	155 150 604 087	192 573 609 056
Investissements	32 447 000 000	35 699 200 000	27 087 200 000
Trésor	21 735 000 000	29 443 000 000	24 691 100 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	10 712 000 000	6 256 200 000	2 396 100 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
2206201 Gestion des établissements du secondaire général du premier et du second cycle	448 259 189 233	167 218 386 729	205 092 768 647
1 Personnel	331 886 303 721	0	0
78098000795 Prendre en charge le salaire du personnel fonctionnaire de l'enseignement secondaire	331 886 303 721	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
2 Biens et services	7 397 442 584	8 124 782 642	8 519 159 591
11092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Yakro	9 191 255	11 877 643	12 454 424
11092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Molonoublé	9 436 938	12 195 424	12 787 387
11092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne N'guyakro	2 802 267	3 621 390	3 797 170
11092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Molonou	2 820 883	3 645 448	3 822 397
11092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Yakro	2 879 192	3 720 800	3 901 407
11092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Boli	2 767 336	3 576 249	3 749 841
11092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Soundel Tièdekr	2 788 637	3 603 774	3 778 702
11092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Lomokankro	2 825 850	3 651 866	3 829 126
11092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bonikro	2 544 062	3 287 710	3 447 295
11092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kpouèbo	9 438 389	12 197 297	12 789 353
11092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Attiégouakro Yamoussoukro	2 770 819	3 580 749	3 754 560
11092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Angoda	2 790 529	3 606 219	3 781 267
11092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kossou	2 796 834	3 614 369	3 789 811
11092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne JEANNOT AHOUSSOU-KOUADIO de RAVIART	2 767 336	3 576 249	3 749 841
11092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne II Yakro	7 261 370	9 383 921	9 839 416
11092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERN DE DUEKRO	3 000 000	3 876 923	4 065 108
11092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Camille Alliali Toumodi	2 584 526	3 340 001	3 502 125
11092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tiebissou	9 395 987	12 142 501	12 731 897
11092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mixte 2 de Yamoussoukro	2 906 633	3 756 261	3 938 592
11092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mamie Adjoua Yamoussoukro	125 969 456	162 791 221	170 693 106
11092200028 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de YAMOUSSOUKRO dans le choix des filières d'orientation	1 225 035	1 583 122	1 659 966
11092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Didievi	9 408 785	12 159 040	12 749 238
11092200030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 BAD de Yamoussoukro	9 239 547	11 940 331	12 519 913
11092200031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Toumodi	16 366 537	21 150 593	22 177 243
11092200032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Abdoulaye Diallo de Djékanou	25 088 077	32 421 500	33 995 239
11092200033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Scientifique Yamoussoukro	1 006 613 770	870 322 462	912 567 912
11092200034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mixte 1 Yamoussoukro	12 912 793	16 687 295	17 497 294
11092200035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Kokoumbo	2 848 124	3 680 650	3 859 309
11092200036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne N'GORAN KOFFI NOËL DE DIDIEVI	17 041 346	22 022 653	23 091 631
14092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne N'Zécrézéssou	2 877 726	3 718 906	3 899 420
14092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dimbokro	9 268 039	11 977 152	12 558 523
14092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Diangokro	2 877 727	3 718 907	3 899 421
14092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bengassou	2 826 241	3 652 372	3 829 657
14092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MEKRO	3 000 000	3 876 923	4 065 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
14092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bocanda	11 855 711	15 321 219	16 064 912
14092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de DIMBOKRO dans le choix des filières d'orientation	963 491	1 245 127	1 305 564
14092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Kouassi-kouassikro	12 770 573	16 503 504	17 304 584
14092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Dimbokro	17 628 627	22 781 602	23 887 420
15092100005 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Daoukro	2 767 336	3 576 249	3 749 841
15092100006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ettrokro	2 782 172	3 595 421	3 769 943
15092100007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BONGUERA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
15092200013 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de DAOUKRO dans le choix des filières d'orientation	848 173	1 096 100	1 149 305
15092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Daoukro	2 928 164	3 784 088	3 967 765
15092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Priko	5 929 841	7 663 178	8 035 145
15092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 Daoukro	37 135 922	47 991 016	50 320 500
15092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de M'Bahiakro	9 155 019	11 831 097	12 405 377
15092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Adrien Kouassi Tollah de Ouélé	10 745 914	13 887 023	14 561 097
16092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Anoumaba	9 248 761	11 952 240	12 532 399
16092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kregbe	2 767 336	3 576 249	3 749 841
16092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Nguessankro	2 767 336	3 576 249	3 749 841
16092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Tiemelekro	2 807 227	3 627 797	3 803 893
16092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Andé	2 767 336	3 576 249	3 749 841
16092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Agnia	2 816 861	3 640 248	3 816 947
16092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Assie-koumassi	2 006 388	2 592 869	2 718 726
16092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bouaffoukro	2 006 388	2 592 869	2 718 726
16092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BROU - AKPAOUSSOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
16092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE 2 DE BONGOUANOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
16092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SEREBISSOU	3 000 000	3 876 923	4 065 108
16092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ASSAOUFFOUE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
16092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bongouanou	30 003 710	38 774 007	40 656 095
16092200007 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de BONGOUANOU dans le choix des filières d'orientation	657 028	849 082	890 295
16092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Arrah	16 522 684	21 352 381	22 388 825
16092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de M'Batto	20 086 090	25 957 397	27 217 368
16092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne NANAN SERGES LOUIS EBA d'ABONGOUA	2 799 362	3 617 635	3 793 236
17092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Filles Bke	13 401 492	17 318 843	18 159 499
17092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ayaou sokpa	2 802 267	3 621 390	3 797 170
17092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dar-es-salam	2 766 567	3 575 255	3 748 798
17092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Languibonou	2 802 267	3 621 390	3 797 170
17092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Koko Bke	10 998 340	14 213 235	14 903 144

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
17092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Djebonoua	2 997 450	3 873 627	4 061 651
17092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bodokro	2 799 438	3 617 733	3 793 339
17092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SRAN-BODOSSOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
17092200033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Belleville Bouaké	2 798 065	3 615 960	3 791 478
17092200034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Djibo Sounkalo Bouaké	52 393 765	67 708 834	70 995 421
17092200035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Jeunes Filles Bouaké	153 640 856	198 551 167	208 188 840
17092200036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Martin Luther King Bouaké	2 818 436	3 642 284	3 819 081
17092200037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne et Classique Bouaké	64 164 763	82 920 579	86 945 542
17092200038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Béoumi	12 442 942	16 080 102	16 860 630
17092200040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne II Bouaké	11 780 959	15 224 616	15 963 620
17092200041 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de BOUAKE II dans le choix des filières d'orientation	1 212 908	1 567 449	1 643 533
17092200043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Diabo	9 469 860	12 237 967	12 831 998
17092200044 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de BOUAKE dans le choix des filières d'orientation	735 426	950 397	996 527
17092200045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Brobo	9 188 252	11 874 043	12 450 409
17092200046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le centre national de para-téléenseignement de Bouaké	2 575 762	3 328 676	3 490 250
17092200047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Botro	9 456 097	12 220 183	12 813 348
17092200048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne TSF de Bouaké	9 548 266	12 339 291	12 938 241
17092200049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Nimbo Bouaké	10 100 257	13 052 632	13 686 209
17092200050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Sakassou	16 402 558	21 197 143	22 226 052
18092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Satamasokoro	7 254 056	9 374 466	9 829 505
18092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tortiya	2 808 031	3 628 838	3 804 982
18092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Fronan	2 821 593	3 646 363	3 823 359
18092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bonieredougou	2 765 538	3 573 923	3 747 403
18092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Katiola	9 432 593	12 189 808	12 781 499
18092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BASSAWA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
18092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KANAWOLO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
18092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TENDENE-BAMBARASSO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
18092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ARIKOKAHA	3 000 000	3 876 923	4 065 108
18092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIMBE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
18092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PETIONARA	3 000 000	3 876 923	4 065 108
18092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KPANALALO	3 000 000	3 876 923	4 065 108
18092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KAWOLO SOBARA	3 000 000	3 876 923	4 065 108
18092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FENESSIGUEDOUGOU	3 000 000	3 876 923	4 065 108
18092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Henri Konan-Bédié de Niakaramadougou	2 834 305	3 662 790	3 840 586
18092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de KATIOLA dans le choix des filières d'orientation	832 010	1 075 211	1 127 403

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
18092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne GASTON OUASSENAN KONE de Katiola	9 330 911	12 058 404	12 643 716
18092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Dabakala	2 778 899	3 591 192	3 765 507
18092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Henriette Dagri Diabaté de Tafiré	8 470 681	10 946 722	11 478 075
22062011781 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne HKB de Sinfra	14 356 756	18 553 337	19 453 917
22062011840 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KONGONOU	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011841 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE YAKPABO-SAKASSOU	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011842 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ABLI	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011843 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'IRDO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011844 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FOUMBOLO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011845 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NIEMENE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011846 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SOKALA-SOBARA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011847 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PANGALAKAHA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011848 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GBOGOLO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011849 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIEMASSOBA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011850 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DJIBROSSO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011851 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NEBO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011852 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GAGORE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011853 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FADIADOUGOU	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011854 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE YOCOBOUE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011855 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GBINGORO-SAGOURA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011856 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'OUPOYO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011857 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GRIHIRI	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011858 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOROTOU	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011859 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MAHANDIANA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011860 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ATTOBROU	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011861 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PACOBO	9 980 000	12 897 226	13 523 256
22062011862 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KAGBOLODOUGOU	8 980 000	11 604 919	12 168 220
22062011863 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MOAPE-ANANGUIE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011864 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TOUMOUKORO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011865 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ALLOSSO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011866 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOMBORODOUGOU	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011867 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOUREBO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011868 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SEDIOGO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011869 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NEGUEPIE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011870 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KATIALI	3 480 000	4 497 230	4 715 524

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
22062011871 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BUYO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011872 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOLONA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011873 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZEAGLO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011874 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOFIPLE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011875 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BADIKAHA	13 480 000	17 420 300	18 265 880
22062011876 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LANDIOUGOU	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011877 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SATAMA SOKOURA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011878 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOBI	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011879 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LAFOKPOKAHA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011880 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIALAKORO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011881 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MAHOU-SOKOURALA	8 980 000	11 604 919	12 168 220
22062011882 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOUASSIA-NANGUINI	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011883 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOUDEPE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011884 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZAHIBOHIO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011885 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIANGOBO-FIASSE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011886 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TONLA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011887 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NIEDIEKAHA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011888 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DASSIOKO	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011889 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BLANFLA	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011890 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KROUKRO-MAFELE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011891 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BANNEU	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011892 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DAGOBERT BANZIO DE KAADE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011895 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOURANE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22062011896 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE YORODOUGOU	3 480 000	4 497 230	4 715 524
22092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne ALASSANE OUATTARA de OUANINO	13 067 827	16 887 645	17 707 373
22092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Koro	13 015 643	16 820 207	17 636 660
22092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Borotou-koro	2 767 336	3 576 249	3 749 841
22092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne KOONAN	2 544 062	3 287 710	3 447 295
22092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Booko	2 006 388	2 592 869	2 718 726
22092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIOMAN	3 000 000	3 876 921	4 065 107
22092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FOUNGBESSO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
22092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GUINTEGUELA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
22092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SANTA - TOUBA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
22092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOUELO-MANDOUGOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
22092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GANHOUÉ-SEFINA	3 000 000	3 876 921	4 065 107

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
22092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NIOKOSSO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
22092200005 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de TOUBA dans le choix des filières d'orientation	619 511	800 600	839 459
22092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Gouverneur Abdoulaye Fadika Touba	15 143 318	19 569 816	20 519 737
23092100003 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FOULA	3 000 000	3 876 923	4 065 108
23092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Feremandougou	2 006 388	2 592 869	2 718 726
23092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dioulatiedougou	2 006 388	2 592 869	2 718 726
23092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gbonkaha	2 006 388	2 592 869	2 718 726
23092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne H. NABINTOU CISSE DE GBELEBAN	12 699 791	16 412 030	17 208 669
23092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bako	2 816 230	3 639 433	3 816 093
23092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Samango	10 279 433	13 284 184	13 928 997
23092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bougoussou	2 767 335	3 576 248	3 749 839
23092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne KIMBRILA Sud	2 006 429	2 592 922	2 718 781
23092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Odienne	2 877 726	3 718 906	3 899 420
23092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Samatiguila	9 455 712	12 219 685	12 812 826
23092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOKOUN	3 000 000	3 876 921	4 065 107
23092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LINGOHO	3 000 000	3 876 923	4 065 108
23092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SEYDOUGOU	3 000 000	3 876 923	4 065 108
23092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de ODIENNE dans le choix des filières d'orientation	693 185	895 809	939 292
23092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée moderne II d'Odienné	9 167 706	11 847 492	12 422 568
23092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Odienné	9 420 654	12 174 378	12 765 320
23092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Madinani	9 481 640	12 253 190	12 847 958
23092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de SEGUELON	9 510 697	12 290 741	12 887 333
23092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tiémé	9 464 175	12 230 621	12 824 294
24092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ouamelhorou	7 438 856	9 613 287	10 079 917
24092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Nambonkaha	2 767 336	3 576 249	3 749 841
24092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ferke	2 767 336	3 576 249	3 749 841
24092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Pogo	2 544 062	3 287 710	3 447 295
24092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kaouara	2 544 062	3 287 710	3 447 295
24092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne koumbala	2 767 336	3 576 249	3 749 841
24092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KORONANI	3 000 000	3 876 921	4 065 107
24092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NAMBENGUE	3 000 000	3 876 921	4 065 107
24092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE VILLAGE C	3 000 000	3 876 921	4 065 107
24092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TOGONIERE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
24092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD Ouangolodougou	9 231 309	11 929 685	12 508 752
24092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de NIELLE	2 866 869	3 704 874	3 884 709

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
24092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Diawala	2 831 000	3 658 522	3 836 105
24092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Ferké	20 387 289	26 346 637	27 625 503
24092200015 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de FERKE dans le choix des filières d'orientation	731 830	945 749	991 655
24092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Dominique Ouattara de Kong	21 539 500	27 835 649	29 186 791
25092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kanoroba	2 767 336	3 576 249	3 749 841
25092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne GBON COULIBALY DE Natio-Kobadara (Korhogo)	2 877 727	3 718 907	3 899 421
25092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Boron	8 267 336	10 683 938	11 202 537
25092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Solognougo	2 767 336	3 576 249	3 749 841
25092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Depoungbe	2 544 062	3 287 710	3 447 295
25092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Korhogo	12 045 380	15 566 329	16 321 920
25092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne KANDIA CAMARA de NAFOUN	2 767 336	3 576 249	3 749 841
25092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne COULIBALY YADE de SINEMATIALI	8 044 062	10 395 399	10 899 991
25092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Lavononkaha	2 767 336	3 576 249	3 749 841
25092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Katogo	2 544 062	3 287 710	3 447 295
25092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Niofoin	2 820 016	3 644 328	3 821 221
25092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Lahata	2 767 336	3 576 249	3 749 841
25092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Karakoro Korhog	2 877 727	3 718 907	3 899 421
25092100060 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bougou	2 544 062	3 287 710	3 447 295
25092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Guiembé	2 544 062	3 287 710	3 447 295
25092100062 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne kombolokoura	2 767 336	3 576 249	3 749 841
25092100063 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kiemou	2 767 336	3 576 249	3 749 841
25092100064 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NANGASSEREGUE	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100065 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NANGAKAHA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100066 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE NANGOUNKAHA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100067 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LAMEKAHA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100068 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE AMADOU GON COULIBALY DE KONI	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100069 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE OUATTARADOUGOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100070 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KALOA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100071 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE N'GANON	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100072 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BAHOUAKAHA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100074 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DASSOUNGBOHO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
25092100076 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE JEUNES FILLES DE M'BENGUE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
25092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Dominique Ouattara de Korhogo	10 110 299	13 065 612	13 699 814
25092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Korhogo	18 715 862	24 186 640	25 360 661

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
25092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de SINEMATIALI	20 686 443	26 733 236	28 030 866
25092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Houphouët Boigny Korhogo	186 857 460	241 477 219	253 198 522
25092200013 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de KORHOGO dans le choix des filières d'orientation	1 051 912	1 359 395	1 425 377
25092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de DiKodougou	12 181 768	15 742 586	16 506 730
25092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Sirasso	9 178 919	11 861 984	12 437 762
25092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tiononiaradougou kgo	7 175 142	9 272 485	9 722 573
25092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne SORO N'dossoulou de Sohovo	9 088 382	11 744 981	12 315 081
25092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne CHARLES VALY TUHO de Napié	2 796 521	3 613 965	3 789 386
25092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de M'Bengué	7 101 475	9 177 286	9 622 753
26092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Simpourgo	2 006 388	2 592 869	2 718 726
26092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kebi	2 767 336	3 576 249	3 749 841
26092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal kasseré	17 007 781	21 979 276	23 046 151
26092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tindara	2 767 336	3 576 249	3 749 841
26092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dembasso	2 006 388	2 592 869	2 718 726
26092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Baya	2 006 388	2 592 869	2 718 726
26092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Mahale	2 006 388	2 592 869	2 718 726
26092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sianhala	2 767 336	3 576 249	3 749 841
26092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Yele	2 006 388	2 592 869	2 718 726
26092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tounvre	2 767 336	3 576 249	3 749 841
26092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ganaoni	2 767 336	3 576 249	3 749 841
26092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kanankono	2 006 388	2 592 869	2 718 726
26092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZAGUINASSO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
26092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE WORA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
26092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SAN	3 000 000	3 876 921	4 065 107
26092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SISSEDOUGOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
26092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BLESSEGUE	3 000 000	3 876 921	4 065 107
26092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE N'DEOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
26092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE PAPARA	3 000 000	3 876 923	4 065 108
26092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne ZIGUITIE de Kouto	13 469 195	17 406 336	18 251 241
26092200013 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de BOUNDIALI dans le choix des filières d'orientation	730 316	943 793	989 606
26092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tingréla	9 201 450	11 891 100	12 468 292
26092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Gbon	22 595 401	29 200 198	30 617 575
26092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Boundiali	56 575 516	73 112 939	76 661 842
26092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de KOLIA	16 409 954	21 206 700	22 236 073
27092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tienko	7 321 960	9 462 219	9 921 517

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
27092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Banankoro	2 767 336	3 576 249	3 749 841
27092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Goulia	7 274 081	9 400 344	9 856 640
27092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SOKORO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
27092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SANANFEREDOUGOU	3 000 000	3 876 923	4 065 108
27092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KIMBIRILA - NORD	3 000 000	3 876 923	4 065 108
27092200003 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de MINIGNAN dans le choix des filières d'orientation	558 776	722 111	757 161
27092200004 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Minignan	16 947 624	21 901 536	22 964 635
28092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Téhini	2 877 727	3 718 907	3 899 421
28092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Youndouo	2 006 388	2 592 869	2 718 726
28092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sominasse	2 006 388	2 592 869	2 718 726
28092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bouna	2 877 727	3 718 907	3 899 421
28092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bonvayo	2 767 336	3 576 249	3 749 841
28092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Doropo	2 789 031	3 604 283	3 779 236
28092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kotouba	2 767 336	3 576 249	3 749 841
28092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Torossaguehi	2 767 336	3 576 249	3 749 841
28092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tougbo	2 006 388	2 592 869	2 718 726
28092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bouko	2 006 388	2 592 869	2 718 726
28092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'ONDEFIDOUO	2 006 388	2 592 869	2 718 726
28092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bouna	2 841 133	3 671 617	3 849 836
28092200011 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de BOUNA dans le choix des filières d'orientation	663 925	857 996	899 641
28092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Nassian	9 418 039	12 171 000	12 761 779
31092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gboguhé	2 774 840	3 585 945	3 760 009
31092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Iboguhe	2 767 336	3 576 249	3 749 841
31092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne 2 Daloa	2 833 261	3 661 441	3 839 170
31092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Seitifla Vavoua	2 767 336	3 576 249	3 749 841
31092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gonate	2 767 336	3 576 249	3 749 841
31092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dania	2 006 388	2 592 869	2 718 726
31092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Zaibo	2 006 388	2 592 869	2 718 726
31092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Boguédia	2 877 726	3 718 906	3 899 420
31092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bonoufla	2 802 267	3 621 390	3 797 170
31092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Saïoua	10 645 676	13 757 483	14 425 272
31092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bediala	2 771 611	3 581 772	3 755 631
31092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Nahio	2 767 336	3 576 249	3 749 841
31092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Gadouan	2 787 937	3 602 870	3 777 752
31092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GAZEHI	3 000 000	3 876 923	4 065 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
31092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Daloa	13 002 818	16 803 635	17 619 280
31092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 4 de Daloa	2 836 647	3 665 818	3 843 757
31092200024 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de DALOA dans le choix des filières d'orientation	1 845 199	2 384 563	2 500 310
31092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Antoine Gauze Daloa	15 063 704	19 466 930	20 411 856
31092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 3 de DALOA	2 679 793	3 463 115	3 631 214
31092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Vavoua	2 968 092	3 835 686	4 021 871
31092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le centre national de para-téléenseignement de Daloa	2 575 728	3 328 632	3 490 204
31092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne D'Issia	14 166 154	18 307 021	19 195 645
31092200030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Daloa	8 269 029	10 686 125	11 204 829
31092200031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Issia	2 993 328	3 868 299	4 056 066
31092200032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne KHALIL de Daloa	9 458 620	12 223 441	12 816 767
31092200033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 5 Daloa	2 915 973	3 768 335	3 951 246
31092200034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Zoukougbeu	10 043 356	12 979 099	13 609 105
32092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gngabodoug	2 802 037	3 621 092	3 796 860
32092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dribouo	2 818 751	3 642 692	3 819 510
32092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gagnoa	2 823 170	3 648 402	3 825 496
32092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sériho	2 806 614	3 627 007	3 803 062
32092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bayota	2 814 501	3 637 199	3 813 748
32092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Godiabre	7 506 388	9 700 558	10 171 422
32092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Brihi	2 006 388	2 592 869	2 718 726
32092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dignago	2 817 651	3 641 271	3 818 017
32092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Galebre	2 006 388	2 592 869	2 718 726
32092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE OURAGAHIO	3 000 000	3 876 923	4 065 108
32092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DJEDJEDIGBEUPA	8 000 000	10 338 456	10 840 286
32092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Oumé	16 170 327	20 897 027	21 911 370
32092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Ouragahio	9 486 005	12 258 832	12 853 873
32092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne III de Gagnoa	13 935 607	18 009 082	18 883 244
32092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Guibéroua	11 764 362	15 203 169	15 941 129
32092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Gagnoa	17 443 171	22 541 933	23 636 118
32092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Gagnoa	2 894 906	3 741 109	3 922 701
32092200022 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de GAGNOA dans le choix des filières d'orientation	1 286 302	1 662 297	1 742 986
32092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Diégonéfla	2 785 662	3 599 930	3 774 673
35092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Zaguieta	2 544 062	3 287 710	3 447 295
35092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bazré	2 767 336	3 576 249	3 749 841
35092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kouatinfla	2 006 388	2 592 869	2 718 726

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
35092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sucre ivoire de ZUENOULA	2 006 388	2 592 869	2 718 726
35092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne GOHOUNFLA	2 544 062	3 287 710	3 447 295
35092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kanzra	2 006 388	2 592 869	2 718 726
35092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Iriéfla	2 802 267	3 621 390	3 797 170
35092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Manfla Bfé	2 877 726	3 718 906	3 899 420
35092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Zuénoula	2 955 994	3 820 053	4 005 479
35092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Bouaflé	2 898 557	3 745 825	3 927 648
35092200014 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de BOUAFLE dans le choix des filières d'orientation	1 253 240	1 619 570	1 698 186
35092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Kononfla	9 440 246	12 199 698	12 791 871
35092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bonon	2 917 400	3 770 179	3 953 181
35092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Sinfra	11 693 015	15 110 968	15 844 453
35092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée Moderne 1 de Bouaflé	12 860 743	16 620 029	17 426 765
35092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de Gohitafla	2 554 988	3 301 831	3 462 099
35092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne CHARLES KOFFI DIBY de Bouaflé	9 020 999	11 657 901	12 223 774
36092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Massala	2 816 067	3 639 224	3 815 870
36092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Diarabana	2 544 062	3 287 710	3 447 295
36092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Worofla	2 544 062	3 287 710	3 447 295
36092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dualla	2 006 388	2 592 869	2 718 726
36092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sifié Seguela	2 796 994	3 614 576	3 790 028
36092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de Seguela	2 810 494	3 632 022	3 808 321
36092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Teguela	2 544 062	3 287 710	3 447 295
36092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Morondo	2 806 457	3 626 803	3 802 851
36092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MANABRI	3 000 000	3 876 923	4 065 108
36092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Séguéla	9 472 188	12 240 976	12 835 152
36092200007 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de SEGUELA dans le choix des filières d'orientation	703 492	909 128	953 256
36092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Kaunet Moussa de Kani	2 851 545	3 685 071	3 863 945
36092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne jeunes filles de Séguéla	2 767 336	3 576 249	3 749 841
37092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Marandallah	2 767 336	3 576 249	3 749 841
37092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bouandougou	11 411 222	14 746 802	15 462 615
37092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sarhala	2 797 861	3 615 697	3 791 202
37092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kongasso	2 767 336	3 576 249	3 749 841
37092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIANRA-VILLAGE	8 500 000	10 984 610	11 517 803
37092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE SAMOROSSO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
37092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE FIZANLOUMA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
37092200006 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de MANKONO dans le choix des filières d'orientation	732 858	947 076	993 048

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
37092200007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée BAD de Tiennigboué	2 876 852	3 717 777	3 898 238
37092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Mankono	13 266 848	17 144 841	17 977 052
37092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Dianra	2 853 870	3 688 076	3 867 095
37092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Kounahiri	2 784 930	3 598 985	3 773 681
41092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gboné	2 806 612	3 627 005	3 803 060
41092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kouan-Houlé	2 767 336	3 576 249	3 749 841
41092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Man	2 793 722	3 610 345	3 785 593
41092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Podiagouiné	2 877 726	3 718 906	3 899 420
41092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Mahapleu Danan	2 771 527	3 581 664	3 755 518
41092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kpata	2 767 336	3 576 249	3 749 841
41092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Danané	2 991 653	3 866 135	4 053 795
41092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gouekanguine	2 006 388	2 592 869	2 718 726
41092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Man	2 825 494	3 651 405	3 828 646
41092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Téapleu	2 767 336	3 576 249	3 749 841
41092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne 2 Man	2 877 727	3 718 907	3 899 421
41092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Santa	2 767 336	3 576 249	3 749 841
41092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gbangbéguiné	2 877 727	3 718 907	3 899 421
41092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Blapleu	2 767 336	3 576 249	3 749 841
41092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Jeunes Filles Man	15 047 445	19 445 921	20 389 824
41092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KIELE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
41092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BIELE	3 480 000	4 497 230	4 715 524
41092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GBANGBEGOUINE-YATI	3 000 000	3 876 921	4 065 107
41092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MANGOUIN	3 000 000	3 876 921	4 065 107
41092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZAGUINEU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
41092100057 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DALEU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
41092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOUTRO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
41092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOULALEU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
41092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZOUTOUO DARA	3 000 000	3 876 923	4 065 108
41092100062 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOTONGOUINE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
41092100063 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BLOLE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
41092100064 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE YELEU	3 000 000	3 876 923	4 065 108
41092100065 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GLAN - HOUYE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
41092200019 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de MAN dans le choix des filières d'orientation	1 327 898	1 716 052	1 799 349
41092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Biankouma	2 673 349	3 454 788	3 622 483
41092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Danané	3 080 814	3 981 358	4 174 614

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
41092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bin-Houyé	2 763 152	3 570 840	3 744 170
41092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Zouan-Hounian	2 903 940	3 752 782	3 934 943
41092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Logoualé	2 855 103	3 689 668	3 868 766
41092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Man	16 859 555	21 787 722	22 845 298
41092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Iba Diomandé de Sipilou Danane	2 816 941	3 640 354	3 817 054
41092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Oulai Goué Antoine de Sangouiné	2 767 587	3 576 573	3 750 178
42092100001 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZRO	3 000 000	3 876 923	4 065 108
42092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tanry	8 286 509	10 708 714	11 228 514
42092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Zagne	2 810 316	3 631 791	3 808 079
42092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Péhé	2 805 429	3 625 475	3 801 457
42092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Nézobli	2 802 267	3 621 390	3 797 170
42092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIOBLY	3 000 000	3 876 921	4 065 107
42092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TINHOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
42092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BEDY-GOAZON	3 000 000	3 876 921	4 065 107
42092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DES JEUNES FILLE DE YAOUDE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
42092200007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Tai	2 842 241	3 673 048	3 851 337
42092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Guiglo	15 819 865	20 444 125	21 436 483
42092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Touleupleu	2 836 906	3 666 156	3 844 111
42092200010 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de GUIGLO dans le choix des filières d'orientation	867 412	1 120 963	1 175 374
42092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bolequin	2 761 990	3 569 339	3 742 594
43092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Guezon	2 767 336	3 576 249	3 749 841
43092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne TIENY-SIABLY	2 544 062	3 287 710	3 447 295
43092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Nanadi	2 544 062	3 287 710	3 447 295
43092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Semien	2 544 062	3 287 710	3 447 295
43092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIESSAN	3 000 000	3 876 921	4 065 107
43092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GOHOUE-ZAGNA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
43092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ZEO	3 000 000	3 876 921	4 065 107
43092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BLENIMEOIN	3 000 000	3 876 921	4 065 107
43092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIOUROUZON	3 000 000	3 876 921	4 065 107
43092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GLOPLOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
43092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de Kouibly	2 827 055	3 653 421	3 830 761
43092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Facobly	9 273 010	11 983 578	12 565 261
43092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bangolo	2 880 462	3 722 440	3 903 130
43092200012 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de DUEKOUÉ dans le choix des filières d'orientation	1 006 231	1 300 359	1 363 479
43092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Duekoué	3 128 273	4 042 690	4 238 920

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
51092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ogoudou	2 767 336	3 576 249	3 749 841
51092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Niambézaria	2 877 726	3 718 906	3 899 420
51092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne GUITRY	2 649 571	3 424 061	3 590 262
51092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Boga Doudou Emile (Lakota)	9 684 796	12 515 732	13 123 242
51092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Alphonse Assamoi de Divo	2 973 327	3 842 452	4 028 963
51092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Hiré	2 610 096	3 373 047	3 536 774
51092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Zikisso	2 824 320	3 649 889	3 827 054
51092200019 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de DIVO dans le choix des filières d'orientation	1 323 731	1 710 667	1 793 704
51092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de DIVO	2 653 943	3 429 709	3 596 187
51092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 DIVO	14 869 076	19 215 412	20 148 128
51092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans Lycée Moderne 3 de Divo	2 616 774	3 381 675	3 545 823
51092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Départemental de Lakota (Divo)	2 824 888	3 650 623	3 827 824
55092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Municipal Grabo	9 237 057	11 937 115	12 516 542
55092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gabiadji	2 544 062	3 287 710	3 447 295
55092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Copaga Gabiadji	2 792 341	3 608 561	3 783 721
55092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne KFW San pedro	2 782 328	3 595 623	3 770 155
55092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne INAGOHI de San pedro	9 008 839	11 642 187	12 207 298
55092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Grand-Bereby	2 621 315	3 387 542	3 551 974
55092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 1 San-Pedro	2 659 893	3 437 399	3 604 250
55092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de San- Pédro	2 829 885	3 657 081	3 834 597
55092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 2 de SAN-pedro	2 638 807	3 410 149	3 575 679
55092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Tabou	2 832 162	3 660 024	3 837 680
55092200021 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de SAN PEDRO dans le choix des filières d'orientation	1 036 069	1 338 919	1 403 910
56092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Guéyo	2 877 726	3 718 906	3 899 420
56092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Soubre	7 617 336	9 843 939	10 321 764
56092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Grand-zatry	2 768 943	3 578 324	3 752 017
56092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Mayo	2 767 336	3 576 249	3 749 841
56092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TAKOREAGUI	3 000 000	3 876 923	4 065 108
56092100015 COLLEGE MODERNE 2 DE SOUBRE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
56092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Buyo	10 702 452	13 830 854	14 502 204
56092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Méagui	2 628 042	3 396 239	3 561 090
56092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 Zadi Zahourou de Soubré	2 715 970	3 509 865	3 680 235
56092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne KFW de Gueyo	9 508 832	12 288 332	12 884 808
56092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Zadi Zahourou 1 de Soubré	9 515 335	12 296 737	12 893 620
56092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Charles Boza Donwahi de Soubré	2 987 382	3 860 613	4 048 008

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
56092200017 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de SOUBRE dans le choix des filières d'orientation	1 248 548	1 613 507	1 691 826
56092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Yaolidabouo	2 813 076	3 635 359	3 811 817
57092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Sassandra	2 803 655	3 623 184	3 799 054
57092200007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Fresco	9 420 654	12 174 378	12 765 320
57092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Sassandra	9 847 940	12 726 564	13 344 310
57092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de SASSANDRA dans le choix des filières d'orientation	762 498	985 382	1 033 212
61092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Amélékia	9 459 139	12 224 113	12 817 473
61092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Akoboissué	2 767 336	3 576 249	3 749 841
61092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Agnibilékrou	2 877 726	3 718 906	3 899 421
61092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Zaranou	9 463 986	12 230 376	12 824 040
61092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dufrebo	2 767 336	3 576 249	3 749 841
61092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Apronpronou	2 770 504	3 580 341	3 754 133
61092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sankadiokro	2 767 336	3 576 249	3 749 841
61092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Diamarakro	2 767 336	3 576 249	3 749 841
61092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Départemental Agnibilékrou	2 796 394	3 613 800	3 789 214
61092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne NANAN BOA KOUASSI III d'Abengourou	2 992 700	3 867 488	4 055 217
61092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Damé	2 767 336	3 576 249	3 749 841
61092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AGNIBILEKROU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
61092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AFFALIKRO	3 000 000	3 876 923	4 065 108
61092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AMORIAKRO	3 000 000	3 876 923	4 065 108
61092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Départemental d' Abengourou	2 729 999	3 527 995	3 699 246
61092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Nanan Kouakou Kouao de Niablé	2 808 451	3 629 381	3 805 553
61092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Agnibilekrou	14 917 744	19 278 307	20 214 077
61092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Abengourou	17 596 851	22 740 537	23 844 359
61092200014 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de ABENGOUROU dans le choix des filières d'orientation	1 003 836	1 297 263	1 360 235
61092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Nanan Adépra de Bettié	2 885 470	3 728 913	3 909 915
61092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Ebilassokro	9 437 046	12 195 562	12 787 534
61092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Yakassé - Feyassé	2 822 809	3 647 936	3 825 007
61092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée Moderne d'aniassue	2 997 769	3 874 038	4 062 083
61092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne HENRI K. BEDIE DE TANGUELAN	9 424 351	12 179 156	12 770 331
62092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Guiendé	2 767 336	3 576 249	3 749 841
62092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tahoudi	2 804 087	3 623 742	3 799 639
62092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kouaasi-N'dawa	2 767 336	3 576 249	3 749 841
62092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gbanhui	2 767 336	3 576 249	3 749 841
62092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tankessé	2 914 709	3 766 700	3 949 535

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
62092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kotogouanda	2 767 336	3 576 249	3 749 841
62092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kokomian	2 802 267	3 621 390	3 797 170
62092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Boroko Bondkou	2 799 674	3 618 038	3 793 659
62092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tienkoikro	2 006 388	2 592 869	2 718 726
62092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Lahoudi-Ba	2 803 301	3 622 725	3 798 572
62092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'ASSINDI	2 006 388	2 592 869	2 718 726
62092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sapli-sépingo	9 110 809	11 773 964	12 345 472
62092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bondoukou	9 239 549	11 940 336	12 519 919
62092100057 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gouméré	10 313 872	13 328 691	13 975 665
62092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Hiango	2 802 267	3 621 390	3 797 170
62092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne D'Appimandoum	2 815 678	3 638 720	3 815 344
62092100060 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Sorobango	2 006 388	2 592 869	2 718 726
62092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Namassi	2 802 267	3 621 390	3 797 170
62092100062 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'AMANVI	2 006 388	2 592 869	2 718 726
62092100063 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bondo	2 819 383	3 643 509	3 820 364
62092100064 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Pritti 2	2 006 388	2 592 869	2 718 726
62092100065 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Tambi	2 767 336	3 576 249	3 749 841
62092100066 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TAGADI	3 000 000	3 876 923	4 065 108
62092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de BONDOUKOU	2 854 593	3 689 011	3 868 076
62092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tanda	2 978 279	3 848 851	4 035 673
62092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tabagne	9 214 572	11 908 058	12 486 073
62092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 Bondoukou	16 704 087	21 586 811	22 634 633
62092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD KOUN - FAO	2 629 389	3 397 977	3 562 917
62092200022 Informer et Assister les élèves de 3è et de 1Ie de la région de BONDOUKOU dans le choix des filières d'orientation	1 212 267	1 566 623	1 642 666
62092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Assuefry	2 805 439	3 625 489	3 801 469
62092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Sandégué	2 811 973	3 633 934	3 810 325
62092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Tanda	9 254 980	11 960 276	12 540 826
62092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Kouassi-Datékro	2 885 332	3 728 734	3 909 727
62092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Transua	9 926 767	12 828 431	13 451 123
62092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Yezimala	2 787 297	3 602 043	3 776 886
62092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée Moderne Tiedo	2 806 296	3 626 596	3 802 630
71092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bianouan	2 777 047	3 588 795	3 762 998
71092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ono Aboisso	2 877 726	3 718 906	3 899 420
71092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Grand-Bassam	2 987 135	3 860 297	4 047 673
71092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne EUGENE AKA EHOULE d'Aboisso	17 709 723	22 886 401	23 997 307

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
71092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Noé	2 767 336	3 576 249	3 749 841
71092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Yaou bonoua	2 767 337	3 576 249	3 749 842
71092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Krindjabo	2 784 379	3 598 274	3 772 933
71092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Adjouan	2 767 336	3 576 249	3 749 841
71092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Ahigbé-koffikro	2 814 054	3 636 623	3 813 142
71092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bongo	2 822 935	3 648 098	3 825 179
71092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ketesso	2 767 336	3 576 249	3 749 841
71092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Assinie-Mafia	12 813 310	16 558 731	17 362 492
71092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Kouakro Absso	2 877 726	3 718 906	3 899 420
71092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Nouamou	2 767 336	3 576 249	3 749 841
71092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Etueboué	2 767 336	3 576 249	3 749 841
71092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Yaou	2 767 336	3 576 249	3 749 841
71092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne 2 Aboisso	2 877 726	3 718 906	3 899 420
71092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bonoua	2 641 014	3 413 003	3 578 670
71092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Bonoua	2 910 669	3 761 478	3 944 060
71092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne II de Grand-Bassam	2 991 694	3 866 189	4 053 852
71092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Aboisso	15 736 772	20 336 741	21 323 887
71092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Maféré	2 785 467	3 599 679	3 774 409
71092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement au Lycée d'Excellence de Grand-Bassam	836 143 004	605 484 434	634 874 652
71092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Adiaké	10 611 677	13 713 545	14 379 203
71092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD Ayamé	9 403 267	12 151 908	12 741 762
71092200026 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de ABOISSO dans le choix des filières d'orientation	1 114 043	1 439 686	1 509 569
71092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne I de Grand-Bassam	13 399 579	17 316 372	18 156 906
71092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne FATIM SYLLA de Tiapoum	2 765 144	3 573 416	3 746 868
71092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne JACQUES BATTER D'AFIENOU	8 288 559	10 711 363	11 231 294
76092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Oress-krobou	2 877 726	3 718 906	3 899 420
76092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Gomon	2 006 388	2 592 869	2 718 726
76092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KATADJI	3 000 000	3 876 921	4 065 107
76092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TABOITIEN	3 000 000	3 876 921	4 065 107
76092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE CECHI	3 000 000	3 876 921	4 065 107
76092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE TIASSALE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
76092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MOROKRO	3 000 000	3 876 923	4 065 108
76092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BINAOU	3 000 000	3 876 923	4 065 108
76092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE LOVIGUIE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
76092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ABOUDE	3 000 000	3 876 923	4 065 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
76092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AGBOVILLE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
76092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 d'Agboville	2 975 269	3 844 961	4 031 596
76092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tiassalé	22 430 738	28 987 400	30 394 452
76092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 Agboville	14 366 795	18 566 311	19 467 519
76092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Kouamé Koffi Telesphore de Taabo	5 805 638	7 502 666	7 866 847
76092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Rubino	9 063 133	11 712 352	12 280 867
76092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Azaguié	17 424 162	22 517 369	23 610 363
76092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Sikensi	10 936 379	14 133 159	14 819 183
76092200023 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de AGBOVILLE dans le choix des filières d'orientation	1 179 057	1 523 703	1 597 665
76092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans Lycée Moderne 3 Agboville	11 879 056	15 351 388	16 096 543
76092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Taabo	2 804 875	3 624 760	3 800 707
76092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD N'douci	37 713 944	48 737 997	51 103 739
77092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Assikoi	2 790 137	3 605 715	3 780 735
77092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Assikoun	2 544 062	3 287 710	3 447 295
77092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bieby	2 819 699	3 643 916	3 820 793
77092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Becedi-brignan	8 267 336	10 683 938	11 202 537
77092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Aboisso-Comoé	2 544 062	3 287 710	3 447 295
77092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'ABONGOUA	2 006 388	2 592 869	2 718 726
77092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bécouefin	2 544 062	3 287 710	3 447 295
77092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Akoupé-Zeudi	2 877 726	3 718 906	3 899 420
77092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Oghlwapo	2 801 332	3 620 180	3 795 904
77092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne YAKASSE-ME	2 006 388	2 592 869	2 718 726
77092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Dinguira	2 790 845	3 606 629	3 781 695
77092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Grd-Akoudzin	2 767 336	3 576 249	3 749 841
77092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Annepé	2 767 336	3 576 249	3 749 841
77092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE DIAPE	3 000 000	3 876 921	4 065 107
77092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE KOSSANDJI	3 000 000	3 876 921	4 065 107
77092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE GRAND ALEPE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
77092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AGBAOU	3 000 000	3 876 923	4 065 108
77092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE MEMNI	3 000 000	3 876 923	4 065 108
77092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE BIASSO	3 000 000	3 876 923	4 065 108
77092100057 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BACON	3 000 000	3 876 923	4 065 108
77092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Yakassé-Attobrou (Adzopé)	2 999 722	3 876 561	4 064 729
77092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Akoupé	22 577 460	29 177 011	30 593 265
77092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Affery	9 263 097	11 970 768	12 551 826

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
77092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Agou	9 334 806	12 063 437	12 648 995
77092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Alépé	9 872 998	12 758 946	13 378 264
77092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Adzopé	39 877 022	51 533 357	54 034 787
77092200018 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de ADZOPE dans le choix des filières d'orientation	1 041 871	1 346 417	1 411 771
77092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne LE PLANTEUR BARRY CALLEBAUT AKOUBE	9 364 232	12 101 464	12 688 868
77092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 d'ADZOPE	14 975 331	19 352 726	20 292 108
77092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne YAPO AHOUCHE DIT PERGAUD DE MONTEZO	2 811 082	3 632 781	3 809 115
77092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le LYCEE MODERNE 2 D'AKOUBE	3 000 000	3 876 923	4 065 108
77092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le LYCEE MODERNE DE DANGUIRA	3 000 000	3 876 923	4 065 108
78092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bingerville	14 318 724	18 504 192	19 402 382
78092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Autoroute	2 661 266	3 439 174	3 606 112
78092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Plateau	9 700 177	12 535 607	13 144 085
78092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Djorobité	2 877 726	3 718 906	3 899 420
78092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Cite du Port	2 877 726	3 718 906	3 899 420
78092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne d'Abobo	2 837 748	3 667 241	3 845 250
78092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Songon	2 791 713	3 607 751	3 782 871
78092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne M'pouto	2 006 388	2 592 869	2 718 726
78092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne BAD Koumassi	2 765 972	3 574 485	3 747 990
78092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE koumassi - sicogi	3 000 000	3 876 921	4 065 107
78092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE COCODY CITE DES ARTS	3 000 000	3 876 921	4 065 107
78092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE COCODY LYCEE TECHNIQUE	3 000 000	3 876 921	4 065 107
78092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE MARCORY BOULEVARD DU GABON	3 000 000	3 876 921	4 065 107
78092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BIETRI	3 000 000	3 876 921	4 065 107
78092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE ANDRE LATRILLE DE PORT-BOUET	3 000 000	3 876 921	4 065 107
78092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE PORT-BOUET AEROPORT	3 000 000	3 876 921	4 065 107
78092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'ABOBO SOGEPHIA	3 000 000	3 876 921	4 065 107
78092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DANHO PAULIN CLAUDE DE LA CITE FAIRMONT	20 000 000	25 846 142	27 100 713
78092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE YOPOUGON SOGEPHIA	3 450 000	4 458 459	4 674 873
78092200089 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Gadié Pierre 2 de Yopougon	2 682 308	3 466 366	3 634 623
78092200090 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Filles Bingerville	146 054 978	188 747 885	197 909 704
78092200091 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de ABIDJAN III dans le choix des filières d'orientation	1 330 474	1 719 381	1 802 839
78092200092 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Adjamé Harris	9 527 775	12 312 812	12 910 473
78092200093 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Alassane Ouattara d'Anyama	32 574 722	42 096 542	44 139 910
78092200094 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 d'Abobo	36 849 742	47 621 184	49 932 713
78092200095 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 2 de KOUMASSI	2 774 393	3 585 366	3 759 401
78092200096 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Cocody-Angré (La Djibi)	12 160 443	15 715 027	16 477 834
78092200097 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Songon	9 038 217	11 680 154	12 247 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
78092200098 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne NANGUI ABROGOUA 2 d'ADJAME	2 857 562	3 692 850	3 872 097
78092200104 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 2 d'ATTECOUBE	2 920 912	3 774 717	3 957 941
78092200105 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le centre national de para-téléenseignement d'Abidjan	4 329 382	5 594 891	5 866 467
78092200106 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de ABIDJAN dans le choix des filières d'orientation	1 084 380	1 401 353	1 469 374
78092200107 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Simone Ehivet Gbagbo de Yopougon Niangon	10 526 800	13 603 858	14 264 188
78092200108 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Sainte Marie Cocody	132 360 642	171 050 597	179 353 391
78092200111 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Yopougon Andokoi	3 104 215	4 011 600	4 206 323
78092200117 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Djédji Amondji Pierre d'Adjamé 220 Logements	20 843 735	26 936 508	28 244 003
78092200118 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Garçons Gnaléga Mémé Jérémie de Bingerville	67 373 265	87 066 947	91 293 176
78092200119 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Port Bouët	2 865 075	3 702 555	3 882 278
78092200120 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Adjamé	2 971 675	3 840 318	4 026 726
78092200122 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne NANGUI ABROGOUA 1 d'ADJAME	2 728 982	3 526 680	3 697 868
78092200125 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Jeunes Filles Yopougon	13 655 316	17 646 861	18 503 438
78092200126 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 1 Attecoubé	3 081 952	3 982 829	4 176 154
78092200127 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Koumassi	2 875 125	3 715 546	3 895 897
78092200129 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Gadié Pierre 1 de Yopougon	3 067 590	3 964 266	4 156 695
78092200130 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Marcory	2 674 765	3 456 616	3 624 402
78092200131 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Treichville	15 746 204	20 348 931	21 336 666
78092200132 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Classique d'Abidjan	28 939 809	37 399 120	39 214 474
78092200133 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 d'Abobo	3 055 383	3 948 494	4 140 153
78092200134 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de ABIDJAN II dans le choix des filières d'orientation	1 131 735	1 462 548	1 533 542
78092200137 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Port-Bouët	17 847 782	23 064 817	24 184 380
78092200138 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Anyama	2 713 547	3 506 737	3 676 953
78092200140 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la région de ABIDJAN IV dans le choix des filières d'orientation	1 098 719	1 419 882	1 488 803
78092200141 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 1 de Koumassi	2 919 640	3 773 070	3 956 217
78092200142 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Abobo	3 065 796	3 961 952	4 154 262
78092200144 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Cocody	9 760 986	12 614 193	13 226 483
78098000797 Organiser les séances de la commission d'attribution et de renouvellement des bourses des élèves de l'enseignement secondaire général et technique	25 433 406	32 867 771	34 463 172
78098000869 Pour en charge les dépenses centralisées liées à l'enseignement secondaire général et technique	751 898 066	442 299 133	463 768 334
78098001072 Organiser les séances de la commission d'orientation dans les classes de 2nde et d'affectation en 6è	129 017 373	166 730 065	174 823 141
78098001089 Organiser des missions de contrôle des effectifs des élèves affectés dans le privé	5 470 610	7 069 709	7 412 872
78098001119 Affecter les élèves dans le secondaire 1er cycle et orienter les élèves dans le secondaire 2nd cycle; Attribuer et renouveler les bourses des élèves	12 587 295	16 266 650	17 056 234
78098001134 Contrôler les services et structures de l'Enseignement Secondaire Général et Technique	14 762 027	19 077 071	20 003 073
79092100007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Loupou	2 544 062	3 287 710	3 447 295
79092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bessio-Dabou	9 403 101	12 151 695	12 741 537
79092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ebonou	2 820 407	3 644 832	3 821 754
79092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Toupah	2 834 534	3 663 088	3 840 895

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22062 Enseignement secondaire général	479 706 189 233	198 974 586 729	228 179 968 647
79092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Ahouanou	2 782 722	3 596 131	3 770 688
79092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le collège Moderne Bacanda	2 824 271	3 649 825	3 826 988
79092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE ADESSE	3 000 000	3 876 921	4 065 107
79092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE N'DJEM	3 000 000	3 876 921	4 065 107
79092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE D'AHOUNIANSOU	3 000 000	3 876 921	4 065 107
79092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE 2 DE TOUPAH	3 000 000	3 876 921	4 065 107
79092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLEGE MODERNE DE BOUBOURY	3 000 000	3 876 923	4 065 108
79092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Tiapani Dominique de Dabou	9 456 516	12 220 724	12 813 915
79092200020 Informer et Assister les élèves de 3è et de 11e de la région de DABOU dans le choix des filières d'orientation	917 496	1 185 688	1 243 240
79092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Grand-Lahou	2 768 123	3 577 266	3 750 905
79092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Akpa Gnagne de Dabou	13 023 269	16 830 063	17 646 992
79092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Jacquerville	9 292 933	12 009 324	12 592 256
79092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Leboutou Dabou	32 494 874	41 993 355	44 031 713
3 Transferts	107 975 442 928	155 150 604 087	192 573 609 056
78098000868 Transférer les crédits de biens et services à la DOB pour les bourses des élèves des établissements du secondaire général en CI	1 100 000 000	1 580 597 030	1 961 843 954
78098000991 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire général privé Laïc	90 890 620 052	130 601 312 896	162 102 921 351
78098001071 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire général privé Confessionnel	5 727 900 000	8 230 456 121	10 215 678 171
78098001175 Apurer les passifs des frais d'écolage MEN	3 300 000 000	4 741 791 093	5 885 531 864
90092200004 Appuyer les COGES du Secondaire/MENA	6 956 922 876	9 996 446 947	12 407 633 716
4 Investissements	1 000 000 000	3 943 000 000	4 000 000 000
Trésor	1 000 000 000	3 943 000 000	4 000 000 000
78098001158 Projet de Contrôle électronique des affectés de l'Etat au privé / DEEP	500 000 000	3 500 000 000	4 000 000 000
78098001024 Projet d'affectation en ligne des élèves /DOB	500 000 000	443 000 000	0
2206203 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secondaire général et technique	31 447 000 000	31 756 200 000	23 087 200 000
4 Investissements	31 447 000 000	31 756 200 000	23 087 200 000
Trésor	20 735 000 000	25 500 000 000	20 691 100 000
90092200003 Rénovation des établissements du second degré	335 000 000	0	0
90092100001 Construction de 66 collèges de proximité/3ème C2D	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
78098001136 Education de base et Pilotage Projet EF / 2ème C2D	0	5 000 000 000	5 000 000 000
78098001111 Construction de 84 collèges de proximité / MCC	400 000 000	0	0
78098000805 Programme de construction et d'équipement de collèges et lycées	13 100 000 000	12 800 000 000	0
78092200146 Projet de Construction et d'Equipement de trois (03) Lycées d'excellence de Jeunes Filles	500 000 000	700 000 000	7 821 400 000
78092200112 Construction et Equipement de 05 Lycées de Jeunes Filles avec Internats/BID	1 200 000 000	2 000 000 000	2 869 700 000
78092200099 Construction et Equipement d'un Lycée de Jeunes Filles avec Internat / OFID	200 000 000	0	0
Financement extérieur	10 712 000 000	6 256 200 000	2 396 100 000
78092200146 Projet de Construction et d'Equipement de trois (03) Lycées d'excellence de Jeunes Filles	5 887 700 000	4 256 200 000	0
78092200112 Construction et Equipement de 05 Lycées de Jeunes Filles avec Internats/BID	4 500 000 000	2 000 000 000	2 396 100 000
78092200099 Construction et Equipement d'un Lycée de Jeunes Filles avec Internat / OFID	324 300 000	0	0

II.2.4. Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle	Action 4.1: Gestion de l'alphabétisation

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Accroître l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle	Proportion d'animateurs d'alphabétisation formés par la DAENF à l'exécution des programmes nationaux d'alphabétisation du PSAENF du MENA	22%	56%	78%	100%	(Nombre total d'animateurs d'alphabétisation formés / Nombre total des animateurs d'alphabétisation prévus) X 100 Prévision : (1500) Source : Rapport d'activités DAENF
	Proportion de kits distribués par le MENA dans le PSAENF ⁴	23%	86%	88%	100%	(Nombre total de kits distribués / Nombre total de kits à distribuer) X 100 Prévision : (30000) Source : Rapport d'activités DAENF
	Proportion d'apprenants formés par le MENA	15%	60%	84%	100%	(Nombre total d'apprenants formés / Nombre total d'apprenants prévus) X 100 Prévision (42000) Source : Rapport d'activités DAENF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Alphabétisation et Education non formelle	660 000 000	6 067 515 955	10 074 493 179
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	60 000 000	67 515 955	70 793 179
Transferts	0	0	0
Investissements	600 000 000	6 000 000 000	10 003 700 000
Trésor	600 000 000	6 000 000 000	10 003 700 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

⁴ kits apprenants, kits des centres d'alphabétisation et kits des animateurs, kits Conseillers d'alphabétisation, kits des promoteurs d'alphabétisation inscrits dans le répertoire des promoteurs d'alphabétisation

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22064 Alphabétisation et Education non formelle	660 000 000	6 067 515 955	10 074 493 179
2206401 Gestion de l'alphabétisation	660 000 000	6 067 515 955	10 074 493 179
2 Biens et services	60 000 000	67 515 955	70 793 179
78095000013 Développer des actions de lutte contre l'analphabétisme et conduire des programmes d'éducation non formelle	60 000 000	67 515 955	70 793 179
4 Investissements	600 000 000	6 000 000 000	10 003 700 000
<i>Trésor</i>	<i>600 000 000</i>	<i>6 000 000 000</i>	<i>10 003 700 000</i>
78095000012 Stratégie Nationale d'Alphabétisation	600 000 000	6 000 000 000	10 003 700 000

SECTION 333 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- les insuffisances constatées dans la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement ;
- l'absence d'une loi portant orientation et programmation de la recherche scientifique, du développement technologique et de l'innovation ;
- le faible financement des activités de la recherche et de l'innovation ;
- la faiblesse du mécanisme de suivi des accords d'aide et de coopération scientifique ;
- l'insuffisance des personnels enseignants-chercheurs et chercheurs dans certaines disciplines, spécialités et rang ;
- l'insuffisance du personnel administratif et technique notamment dans le domaine de la maintenance des équipements des laboratoires ;
- l'insuffisance de formation continue pour les PAT ;
- la faible opérationnalisation de l'assurance qualité ;
- l'insuffisance des infrastructures académiques et administratives (amphis, salles (TD, TP), Bibliothèque, bureaux des personnels, etc.) ;
- l'insuffisance du matériel pédagogique et didactique ;
- l'absence d'un système d'informations et de gestion intégrée ;
- l'absence de textes réglementaires pour l'application de la carte universitaire ;
- la faible utilisation des Technologie de l'Information et de la Communication en Education (TICE) ;
- la faible insertion professionnelle des diplômés ;
- l'insuffisance des infrastructures administratives, sportives, culturelles, sociales et des résidences d'étudiants ;
- l'insuffisance de l'enveloppe allouée aux bourses d'études et secours financiers ;
- le faible niveau de développement de l'assurance qualité ;
- la persistance de la violence en milieu universitaire ;
- l'insuffisance des équipements de laboratoire de recherche ;
- la faible valorisation et vulgarisation des résultats de la recherche ;
- l'insuffisance de financement pour la mise en œuvre des dix (10) programmes nationaux de recherche élaborés ;
- le faible financement des activités de la recherche et de l'innovation (mise en place des PSI, moyens communautaires, technopôle, ...).

I.1.2. Réponses apportées

- l'élaboration de nouveaux textes réglementaires et de nouveaux documents de politique ;
- l'adoption par le Gouvernement du document de la politique de l'enseignement supérieur ;
- la conception d'outils d'aide à la décision ;
- la réalisation des travaux d'extension, de construction, de réhabilitation et d'équipement des universités ;
- la réalisation des travaux de construction et d'équipement des résidences universitaires ;
- le renforcement du dispositif en matière d'utilisation des TICE ;
- l'amélioration du taux d'encadrement des étudiants par le recrutement de personnels ;
- l'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs au CAMES ;
- l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- la mise en place de l'observatoire de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur ;

- la création de trois (03) centres d'excellence africains dans les domaines : mines et environnement minier (INP-HB), changement climatique, biodiversité et agriculture durable (UFHB) et de valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée (INP-HB) ;
- la réforme des BTS ;
- l'opérationnalisation du Centre National de Calcul de Côte d'Ivoire (CNC-CI) ;
- l'existence des documents de politiques nationales de la recherche et de l'innovation ;
- la construction et l'équipement de la Biobanque de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire ;
- le processus de mise en place des écoles doctorales.

I.1.3. Défis et priorités

- l'adoption de la nouvelle Loi relative à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche Scientifique et à l'Innovation Technologique ;
- l'amélioration de la gouvernance et le financement du Système d'ESRS ;
- le processus de la certification et de l'accréditation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en cours ;
- la dématérialisation des actes administratifs ;
- la mise en place du système intégré de gestion ;
- la pacification de l'environnement universitaire ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs du département ministériel ;
- l'élaboration du plan stratégique de développement de l'enseignement supérieur après l'adoption de la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur (PNES) ;
- l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur ;
- l'amélioration de l'équité dans l'enseignement supérieur ;
- le développement du numérique éducatif ;
- l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- la normalisation des années académiques ;
- l'amélioration de la gouvernance de la recherche ;
- le renforcement du financement de la recherche ;
- l'actualisation du document de Politique Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique ;
- le développement des compétences en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques ;
- la valorisation et la vulgarisation des résultats de la recherche.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le développement des infrastructures de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- le renforcement de la gouvernance et du pilotage du dispositif de l'administration centrale et des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche ;
- l'amélioration de la qualité et de la pertinence de la formation en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés ;
- l'organisation d'une recherche scientifique et des innovations d'excellence au service du développement ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la communauté universitaire ;
- la promotion de l'émergence d'une communauté universitaire responsable et engagée pour le développement de l'enseignement et de la recherche.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la qualité et la pertinence des formations en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés sont améliorées ;
- les conditions de vie et de travail des étudiants sont améliorées ;
- la recherche scientifique et l'innovation technologique de qualité capables de soutenir les secteurs clés du développement du pays existent.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2022- 301 du 04 mai 2022 portant attribution des membres du Gouvernement, en son article 24, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière d'Enseignement supérieur

- mise en œuvre et suivi de la politique d'éducation et de formation dans le domaine de l'enseignement supérieur ;
- tutelle des universités publiques et privées et des grandes écoles publiques et privées ;
- organisation des examens et concours de niveau post-baccalauréat, y compris le Brevet de Technicien Supérieur ;
- suivi de l'organisation et du fonctionnement des universités publiques et privées et des grandes écoles publiques et privées ;
- promotion et contrôle des grandes écoles supérieures publiques et privées ;
- promotion de la formation continue dans l'enseignement supérieur ;
- promotion de la professionnalisation universitaire ;
- gestion des aides et bourses universitaires ivoiriennes ;
- gestion des aides et bourses étrangères, en relation avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères.

En matière de Recherche scientifique

- promotion et orientation de la recherche ;
- valorisation et vulgarisation de la recherche ;
- coordination, mise en œuvre, contrôle et suivi des opérations de recherche ;
- planification et mise en œuvre d'une politique de formation, d'insertion et de promotion des chercheurs de toutes disciplines ;
- gestion des institutions et centres de recherche ;
- diffusion des informations relatives aux progrès scientifiques nationaux et internationaux ;
- conservation et protection du patrimoine scientifique national ;
- mise en œuvre des projets de coopération internationale en matière de recherche scientifique, technologique et technique ;
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de soutien des initiatives visant à promouvoir les innovations technologiques ;
- détection et promotion des talents en matière de technologie ;
- incitation à l'innovation technologique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Enseignement supérieur.
- Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie étudiante.
- Programme 4 : Recherche scientifique et innovation.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	CABINET, Inspection Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (IGESR), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction de la Planification (DP), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération (DAJC), (DSI), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Direction Générale de la Qualité et des Évaluations (DGQE), Direction des Accréditations, de la Qualité et des Normes (DAQN), Direction des Évaluations, Certification et Accreditation (DECA)		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et équipement des locaux de la DP - Suivi de la mise en œuvre de la carte universitaire/PDU MESRS - Réhabilitation et équipement des locaux de l'Inspection Générale/MESRS 	
Programme 2 : Enseignement supérieur	Observatoire de l'Insertion Professionnelle des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (OIPDES) Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) Direction de l'Enseignement Supérieur (DESUP) Direction de l'Orientation, des Examens et des Concours (DEXCO) Cellule de Suivi de Construction des Universités	Université Felix Houphouet Boigny (UFHB), Université Nangui Abrogoua (UNA), Université Alassane Ouattara (UAO), Université Jean Lorougnon Guede (UJLG), Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC), Université de Man (UMAN), Université de San Pedro (USP), Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCi), Université Internationale de Grand Bassam (UIGB), Institut National Polytechnique Houphouet Boigny (INPHB), Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (ENS)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en Œuvre du Télé-Enseignement / UVCi - Extension des Infrastructures des UFR/Universités de Cocody - Renforcement et Equipement des Infrastructures UNIV Korhogo - Renforcement et Equipement des Infrastructures Université Daloa - Renforcement et Equipement des Infrastructures Université Bouaké - Renforcement des Equipements Pédagogiques de l'ENS - Construction, réhabilitation et Equipement des Universités / SIMDCI - Extension Université de Daloa - Extension Université de Korhogo - Construction Université de Man - Programme d'appui au développement de l'Enseignement/ PADES - Construction Université de Bondoukou - Construction Université de San-Pedro - Construction Université d'Abengourou - Construction Université de la Ville Universitaire d'Adiaké - Construction Université de d'Odienné - Construction du Campus GPE à Abidjan - Réhabilitation et équipement INPHB Yamoussoukro - Réhabilitation, équipement des locaux et construction de la clôture de l'INP-HB - Mise en place d'un CEA pour la valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée (VALOPRO) - Mise en place d'un CCBAD/phase 2 - Mise en place d'un CEA MEM/phase 2 - Projet de création du Centre de Valorisation des Bio ressources de Korhogo - Construction des résidences universitaires et du Centre de Formation Continue / INPHB - Appui à la fondation Andrew Young/UIGB 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Oeuvres universitaires et vie estudiantine	Direction des Orientations et des Bourses (DOB), Direction des Œuvres Universitaires, de la Vie Associative et du Genre (DOUVAG)	Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan (CROU A1 et CROU A2), Centre Régional des Œuvres Universitaires Bouaké (CROU B), Centre Régional des Œuvres Universitaires Daloa (CROU D), Centre Régional des Œuvres Universitaires Korhogo (CROU K), Centre Régional des Œuvres Universitaires Man (CROU M), Centre Régional des Œuvres Universitaires de San Pedro (CROU SP)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU-A2 - Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU-A1 - Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU Daloa - Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU Bouaké 	
Programme 4: Recherche scientifique et innovation	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), Direction de la Recherche (DR), Direction de la Valorisation et de l'Innovation (DVI)	Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI), Centre de Recherches Oceanologique (CRO), Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social (CIRES - CAPEC), Centre de Recherches Ecologiques (CRE), Centre d'Entomologie Médicale et Vétérinaire (CEMV), Centre National Floristique (CNF), LAMTO Géo, Groupe de Recherche en Tradition Orale (GRTO), Programme d'Appui Suisse pour la Recherche Scientifique (PASRES), Fonds National de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (FONSTI), Société Math, Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS)	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation Bâtiment et Equipement LAMTO ECOLOGIE / TAÏ - Réhabilitation et équipement STATION LAMTO-GEOPHYSIQUE - Création des Fermes Agro-Pastorale - Réhabilitation et Equipement Institut Pasteur/IPCI (Labo P3+Labo P4) - Réhabilitation et Equipement CRO - Equipement du Centre National de Calcul (CNC) - Réhabilitation et équipement CEMV - Réhabilitation et équipement CNF 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Renforcer la gouvernance de l'administration centrale et des institutions d'enseignement supérieur et de recherche	RS 1 : L'administration est moderne et performante	IP 1.1 : Taux de satisfaction des usagers	Sondage ou enquête Source: Rapport d'enquête DP
OG2 : Améliorer la qualité et la pertinence des formations en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés	RS 2 : La qualité et la pertinence des formations en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés sont améliorées	IP 2.1 : Taux d'insertion professionnelle des diplômés du supérieur	Enquête Source : Rapport d'enquête OIPDES
OG3 : Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants	RS 3 : Les conditions de vie et de travail des étudiants sont améliorées	IP 3.1 : Taux de satisfaction des étudiants par rapport aux prestations sociales	Enquête de satisfaction auprès des étudiants Sources: Rapports d'enquêtes DP / DVAG
OG4 : Développer une recherche scientifique et des innovations d'excellence au service du développement du pays	RS 4 : La recherche scientifique et l'innovation technologique de qualité capables de soutenir les secteurs clés du développement du pays existent	IP 4.1 : La part (%) de la recherche dans la contribution des secteurs clés dans le PIB du Pays	Contributions de la R&D sur le PIB réel Source: Rapports d'activités DR (IPST, INS)

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	290 039 378 937	327 892 325 230	335 574 517 865
1.1 Ressources Intérieures	287 912 266 093	327 892 325 230	335 574 517 865
1.1.1 Budget Etat	287 912 266 093	327 892 325 230	335 574 517 865
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	2 127 112 844	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	2 127 112 844	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	290 039 378 937	327 892 325 230	335 574 517 865
2.1 Personnel	104 456 399 549	105 685 085 898	106 974 586 527
2.1.1 Solde y compris EPN	104 456 399 549	105 685 085 898	106 974 586 527
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	10 416 480 725	17 102 804 174	17 684 383 174
2.3 Transferts et subventions	123 294 157 551	152 950 121 310	157 296 604 902
2.4 Investissement	51 872 341 112	52 154 313 848	53 618 943 262
Trésor	49 745 228 268	52 154 313 848	53 618 943 262
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	2 127 112 844	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication
	Action 1.5: Développement de la démarche qualité du système d'esrs

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer la Gouvernance et le Pilotage du Système d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel	-	100%	100%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées dans le PTA) X 100 Source : Rapport d'activités DP
	Proportion de services de l'administration centrale formés à la démarche qualité	59%	75%	85%	100%	(Nombre de services de l'administration centrale formés à la démarche qualité / Nombre total de services de l'administration centrale) X 100 Source : Rapport d'activités DGQE
	Proportion d'équipes qualité mises en place dans les services de l'administration centrale	60%	80%	90%	100%	(Nombre d'équipes qualité mises en place dans les services d'administration centrale / Nombre total des services de l'administration centrale) X 100 Source : Rapport d'activités DGQE
	Taux d'avancement de la mise en place du SIG	0%	20%	50%	100%	Reporting Source : Rapport d'activités DP
OS2 : Assurer une gestion efficiente et efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Taux d'encadrement (Ratio Etudiant / Enseignant)	25	25	25	25	Nombre d'enseignants / Nombre d'étudiants Source : Rapport d'activités DGQE
	Taux d'exécution du budget	88,01%	100%	100%	100%	(Total liquidation / Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DFP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	20 623 385 543	25 564 069 406	26 470 056 818
Dépenses de personnel	9 673 504 818	9 993 052 487	10 373 414 517
Dépenses en biens et services	6 371 880 725	12 700 396 919	13 149 903 701
Transferts	2 358 000 000	2 428 740 000	2 501 602 200
Investissements	2 220 000 000	441 880 000	445 136 400
Trésor	2 220 000 000	441 880 000	445 136 400
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21093 Administration Générale	20 623 385 543	25 564 069 406	26 470 056 818
2109301 Coordination et animation	7 506 739 099	5 835 818 498	6 061 555 122
2 Biens et services	5 456 739 099	5 735 818 498	5 974 455 122
78011202184 Prendre en charge les frais d'abonnements et de factures d'eau, électricité et téléphone des EPN	5 316 739 099	5 540 118 498	5 772 884 122
78096000181 Renforcer la coopération et les relations avec les autres ministères	25 000 000	34 505 000	35 540 150
78096000182 Régler les conflits et tenir les rencontres avec les structures et organes du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000183 Inspecter les services du Ministères	25 000 000	33 990 000	35 009 700

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21093 Administration Générale	20 623 385 543	25 564 069 406	26 470 056 818
78096000222 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78096000244 Renforcer la coopération et les relations avec les autres Ministères (2)	0	34 505 000	35 540 150
4 Investissements	2 050 000 000	100 000 000	87 100 000
Trésor	2 050 000 000	100 000 000	87 100 000
90096090187 Projet de renforcement des capacités de recherche et des ressources humaines/3ème C2D	2 000 000 000	0	0
78096000241 Réhabilitation et équipement des locaux de l'inspection Générale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	50 000 000	100 000 000	87 100 000
2109302 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	12 778 646 444	19 104 923 408	19 760 574 371
1 Personnel	9 673 504 818	9 993 052 487	10 373 414 517
78096000225 Prendre en charge les indemnités de la Commission Evaluation Etablissements Supérieurs Privés	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78096000246 Prendre en charge la masse salariale de la gestion des dépenses centralisées	21 000 000	21 000 000	21 000 000
78096000261 Prendre en charge les salaires de l'administration centrale	9 534 004 818	9 853 552 487	10 233 914 517
78096000267 Prendre en charge les indemnités d'organisation des examens et concours .DESUP	108 500 000	108 500 000	108 500 000
2 Biens et services	747 141 626	6 683 130 921	6 885 557 654
78011202038 Prendre en charge les abonnements (Eau, électricité et téléphone) de l'Admin.Centrale du MESRS	99 804 336	104 562 225	109 631 897
78011202104 Prendre en charge les abonnements eau, électricité et téléphone des structures sous tutelle du MESRS	0	5 476 241 272	5 640 528 510
78096000184 Renforcer le dialogue intersectoriel éducation/formation (Task Force)	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000185 Préparer et suivre l'exécution des budgets du Ministère et des structures sous-tutelle	25 510 000	60 265 300	62 073 259
78096000186 Prendre en charge les dépenses centralisées du MESRS	100 816 490	222 480 000	229 154 400
78096000188 Prendre en charge les missions en Cote d'Ivoire	150 000 000	154 500 000	159 135 000
78096000189 Gérer les dépenses Centralisées du MESRS	0	77 250 000	79 567 500
78096000190 Prendre en charge les missions hors-CI du MESRS	115 000 000	118 450 000	122 003 500
78096000216 Mettre en place un système de gestion intégrée des personnels du MESRS	15 000 000	27 810 000	28 644 300
78096000221 Gérer la commande publique du MESRS	20 000 000	23 175 000	23 870 250
78096000223 Gérer les ressources humaines du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000224 Organiser les sessions de recrutement des Assistants du supérieur (CNRES)	15 800 000	152 955 000	157 543 650
78096000239 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78096000240 Renforcer les capacités des personnels du MESRS	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78096000245 Mettre en oeuvre le CDMT	25 000 000	61 800 000	63 654 000
78096000257 Organiser les journées du forum social des personnel du MESRS	10 000 000	28 325 000	29 174 750
78096000262 Prendre en charge les Honoraires des agents sous la convention du BNETD	131 210 800	135 147 124	139 201 538
3 Transferts	2 358 000 000	2 428 740 000	2 501 602 200
78096000187 Apurer les passifs des frais de scolarité des établissements privés du MESRS	1 858 000 000	1 913 740 000	1 971 152 200
90096000002 Prendre en charge les frais d'entretien et de sécurisation des Universités et CROUS/SIMDCI	500 000 000	515 000 000	530 450 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21093 Administration Générale	20 623 385 543	25 564 069 406	26 470 056 818
2109303 Planification, programmation et suivi-évaluation	205 000 000	410 632 500	428 851 475
2 Biens et services	35 000 000	68 752 500	70 815 075
78096000176 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du Ministère	35 000 000	68 752 500	70 815 075
4 Investissements	170 000 000	341 880 000	358 036 400
Trésor	170 000 000	341 880 000	358 036 400
78096000237 Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la carte universitaire/PDU (projet)	120 000 000	201 880 000	207 936 400
78096000177 Réhabiliter et équiper la direction de la Planification (DP)	50 000 000	140 000 000	150 100 000
2109304 Gestion des systèmes d'information et de communication	55 000 000	118 450 000	122 003 500
2 Biens et services	55 000 000	118 450 000	122 003 500
78096000227 Gérer les ressources logicielles et Informatiques et Assurer l'équipement et la maintenance informati	30 000 000	83 430 000	85 932 900
78096000238 Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de communication du Ministère	25 000 000	35 020 000	36 070 600
2109305 Développement de la démarche qualité du système d'esrs	78 000 000	94 245 000	97 072 350
2 Biens et services	78 000 000	94 245 000	97 072 350
78096000179 Coordonner la politique d'assurance qualité, de certification et d'accréditation des institutions d	27 000 000	27 810 000	28 644 300
78096000180 Définir et mettre en oeuvre la politique d'assurance qualité des établissements d'enseignements supér	17 000 000	20 600 000	21 218 000
78096000220 Définir et mettre en oeuvre les critères d'évaluation, de certification et d'accréditation des inst	19 000 000	30 385 000	31 296 550
78096000228 Organiser les sessions de la commission d'Etablissements d'Enseignement Supérieur	15 000 000	15 450 000	15 913 500

II.2.2. Programme 2 : Enseignement supérieur

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 2 : Enseignement supérieur	Action 2.1: Gestion des universités et des grandes écoles
	Action 2.2: Amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés
	Action 2.3: Réhabilitation et équipement des infrastructures des universités et grandes écoles publiques
	Action 2.4: Construction, extension et équipement des infrastructures des universités et grandes écoles publique

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Enseignement supérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la qualité des formations des étudiants dans l'Enseignement Supérieur	Taux de mise en stage des diplômés	-	35%	40%	50%	(Nombre de diplômés mise en stage / Nombre total de diplômés) X 100 Source : Rapport d'activités OIPDES
	Taux d'admissibilité à l'examen du BTS	47,39%	53%	54%	55%	(Nombre de candidats admissibles / Nombre total de candidats inscrits) X 100 Source : Rapport d'activités DEXCO
	Proportion de filières professionnalisantes	-	20%	25%	30%	(Nombre de filières professionnelles / Nombre total de filières) X 100 Source : Rapport d'activités DESUP
	Taux de personnel PAT mis en formation	-	50%	55%	60%	(Nombre de personnel PAT mise en formation / Nombre total de PAT) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de promotion des enseignants-chercheurs et chercheurs au CAMES	65%	75%	80%	85%	(Nombre d'enseignants promus / Nombre total d'enseignants postulants) X 100 Sources : Rapports d'activités DGES / DGRI
	Proportion d'UFR ayant terminé l'année académique précédente au démarrage de l'année académique en cours	80%	85%	90%	95%	(Nombre d'UFR ayant terminé l'année académique précédente au démarrage de l'année académique en cours / Nombre total d'UFR) X 100 Source : Rapport d'activités DESUP
	Taux de promotion des étudiants	51%	55%	57%	60%	(Nombre d'étudiants ayant réussi l'année académique / Nombre total d'étudiants) X 100 Source : Rapport d'activités DESU
Proportion d'étudiants en formation continue	6%	8%	9%	10%	(Nombre d'étudiants en formation continue / Nombre total d'étudiants) X 100 Source : Rapport d'activités DESUP	
OS 2 : Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1 011	1 036	1 050	1 100	Nombre d'étudiants X Nombre d'habitants / 100 000 Source : Rapport d'activités DP
	Ratio étudiant / salle de TD (Universités et grandes écoles publiques)	36	34	33	30	Nombre d'étudiants / Nombre total de salles de TD Sources : Rapports d'activités DP / Services patrimoine des structures
	Ratio étudiant / salle de TP (Universités et grandes écoles publiques)	32	30	28	26	Nombre d'étudiants / Nombre total de salles de TP Source : Rapport d'activités DP / Services patrimoine des structures
	Pourcentage d'étudiants orientés dans les universités publiques	28,3 %	48%	50%	55%	(Nombre de bacheliers orientés dans les universités publiques / Nombre total de bacheliers ayant fait la demande) X 100 Source : Rapport d'activités DSI

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Enseignement supérieur	203 163 442 286	219 693 127 403	224 134 333 479
Dépenses de personnel	89 953 165 386	90 815 049 243	91 676 933 023
Dépenses en biens et services	275 000 000	453 715 000	467 326 450
Transferts	67 012 980 930	80 011 881 520	82 215 217 917
Investissements	45 922 295 970	48 412 481 640	49 774 856 089
Trésor	43 795 183 126	48 412 481 640	49 774 856 089
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	2 127 112 844	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22094 Enseignement supérieur	203 163 442 286	219 693 127 403	224 134 333 479
2209401 Gestion des universités et des grandes écoles	162 178 259 160	174 136 445 763	177 210 951 390
1 Personnel	89 953 165 386	90 815 049 243	91 676 933 023
11094200020 Transférer les crédits de personnel à l'INPHB	7 065 907 544	7 135 730 206	7 205 552 863
17094200013 Transférer les crédits de personnel à l'UAO	12 911 736 785	13 039 325 752	13 166 914 707
25094200015 Transférer les crédits de personnel à l'UPGC	7 949 281 201	8 027 833 033	8 106 384 858
31094200014 Transférer les crédits de personnel à l'UJLG	5 512 126 118	5 566 594 892	5 621 063 661
41094200008 Transférer les crédits de personnel à UMAN	1 170 022 403	1 181 584 128	1 193 145 852
55094200001 Prendre en charge les dépenses de personnel de l'Université de San Pedro	100 100 000	101 089 151	102 078 302
78094200111 Transférer les crédits de personnel à l'UVCI	894 257 944	903 094 668	911 931 391
78094200130 Transférer les crédits de personnel à l'UNA	7 611 383 837	7 686 596 693	7 761 809 542
78094200141 Transférer les crédits de personnel à l'UFHB	40 960 294 642	41 365 048 994	41 769 803 310
78094200142 Transférer les crédits de personnel à l'ENS	3 045 734 641	3 075 831 455	3 105 928 266
78096000197 Prendre en charge les salaires du service autonome des examens	2 732 320 271	2 732 320 271	2 732 320 271
2 Biens et services	275 000 000	453 715 000	467 326 450
78096000191 Coordonner la politique nationale en matière d'enseignement supérieur	45 000 000	62 315 000	64 184 450
78096000192 Améliorer l'organisation des examens, des concours et l'orientation des bacheliers	25 000 000	38 110 000	39 253 300
78096000193 Prendre en charge les contributions de la CI Ecole Interétats d'Ingénieurs, d'équipement Rural (EIER) & Ecole des Tech Sup de hyd & de l'équipement Rural	0	41 200 000	42 436 000
78096000236 Mettre en oeuvre et suivre la politique nationale en matière d'Enseignement Supérieur et Contrôler l'exécution des activités d'enseignement supérieur, professionnel, technique et académique dans les institutions d'enseignement supérieur	25 000 000	36 050 000	37 131 500
78096000250 Prendre en charge les contributions de la CI aux Centres, Ecoles et Instituts de Formation	0	51 500 000	53 045 000
78096000270 Mettre en oeuvre et suivre la politique d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur	25 000 000	54 590 000	56 227 700
78096000272 Organiser les inspections des stagiaires de l'ENS	130 000 000	169 950 000	175 048 500
90096090186 Organiser le salon de l'Enseignement Supérieur (JOB)	25 000 000	0	0
3 Transferts	66 672 980 930	79 558 681 520	81 748 421 917
11094200014 Prendre en charge les heures supplémentaires l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	206 000 000	2 060 000 000	2 060 000 000
11094200016 Prendre en charge les heures Complémentaires l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	300 000 000	300 000 000	300 000 000
11094200019 Transférer les Crédits de biens et services à l'INP-HB	1 830 000 000	4 198 327 444	4 324 277 267
11094200021 Prendre en charge les frais de scolarité et de subsistance des étudiants des grandes écoles internationales d'excellence/INP-HB	200 000 000	0	0
17094200010 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Alassane Ouattara	300 000 000	300 000 000	300 000 000
17094200011 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Alassane Ouattara	1 350 000 000	1 457 347 000	1 501 067 410
17094200012 Prendre en charge les heures Complémentaires l'Université Alassane Ouattara	1 912 445 000	1 912 445 000	1 912 445 000
25094200011 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Péléforo Gon Coulibaly	1 092 700 000	2 667 700 000	2 747 731 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22094 Enseignement supérieur	203 163 442 286	219 693 127 403	224 134 333 479
25094200012 Prendre en charge les heures Complémentaires l'Université Péléforo Gon Coulibaly	524 051 000	539 772 530	555 965 706
25094200016 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Péléforo Gon Coulibaly	199 489 000	1 994 890 000	1 994 890 000
31094200011 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Lorougnon Guédé	600 000 000	1 077 380 000	1 109 701 400
31094200013 Prendre en charge les heures Complémentaires l'Université Lorougnon Guédé	990 517 000	1 020 232 510	1 050 839 485
31094200015 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Lorougnon Guédé	125 000 000	128 750 000	132 612 500
41094200007 Transférer les crédits de biens et services à l'Université de Man	1 075 000 000	1 648 000 000	1 697 440 000
41094200009 Prendre en charge les heures Complémentaires l'Université de Man	150 000 000	154 500 000	159 135 000
41094200010 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université de Man	155 000 000	159 650 000	164 439 500
55094200004 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université de San Pedro	100 000 000	103 000 000	106 090 000
55094200005 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université de San Pedro	100 000 000	103 000 000	106 090 000
55096000001 Assurer la formation pédagogique des étudiants à l'université de San-Pedro	1 396 000 000	1 437 880 000	1 481 016 400
78094100005 Transférer les crédits de subvention de l'Etat à l'Université Internationale de Grand Bassam	150 000 000	154 500 000	159 135 000
78094200104 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire	503 880 200	647 355 000	666 775 650
78094200105 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Nangui Abougoua	455 410 000	469 072 300	483 144 469
78094200106 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)	460 000 000	473 800 000	488 014 000
78094200107 Prendre en charge les heures Complémentaires l'Université Nangui Abougoua	950 490 000	979 004 700	1 008 374 841
78094200108 Prendre en charge les heures Complémentaires l'Ecole Normale Supérieure	528 837 820	544 702 955	561 044 043
78094200128 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Félix Houphouët Boigny	400 000 000	412 000 000	424 360 000
78094200138 Prendre en charge les heures Complémentaires l'Université Félix Houphouët Boigny	3 373 659 180	3 474 868 955	3 579 115 024
78094200140 Transférer les crédits de biens et services de l'Ecole d'Application ENS	20 763 407	21 386 309	22 027 898
78094200149 Transférer les crédits de biens et services à l'Ecole Normale Supérieure	550 000 000	1 230 298 105	1 267 207 049
78094200150 Appui à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire	500 000 000	515 000 000	530 450 000
78094200153 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Félix Houphouët Boigny	2 025 000 000	3 445 350 000	3 548 710 500
78094200157 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Nangui Abougoua	855 992 000	1 336 940 000	1 377 048 200
78094200162 Prendre en charge les pécules stagiaires ENS (en responsabilité de classe)	887 940 000	914 578 200	942 015 546
78096000195 Organiser les sessions de l'Examen du BTS	3 954 297 523	4 072 926 448	4 195 114 243
78096000196 Prendre en charge les contributions de la CIV aux Centre, Ecole et institut de formation	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78096000251 Prendre en charge les contributions de la CI Ecole Inter-états d'ingénieurs, d'équipement Rural (EIE)	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78096000263 Prendre en charge les frais de scolarité des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur Technique privé laïc	38 360 508 800	39 511 324 064	40 696 663 786
4 Investissements	5 277 112 844	3 309 000 000	3 318 270 000
Trésor	3 150 000 000	3 309 000 000	3 318 270 000
90094100001 Projet de mise en place d'un institut de formation professionnelle des classes préparatoires/3ème C2D	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
78094200109 Mettre en oeuvre le télé-enseignement (équiper l'université virtuelle)	100 000 000	154 500 000	159 135 000
41094200022 Mise en place d'un laboratoire de traitement et d'analyse des minerais à l'Université de Man	50 000 000	154 500 000	159 135 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22094 Enseignement supérieur	203 163 442 286	219 693 127 403	224 134 333 479
Financement extérieur	2 127 112 844	0	0
78094200165 Projet de mise en place d'un Centre d'Excellence Africain CCBAD/phase 2	604 112 844	0	0
11094200023 Projet de mise en place d'un Centre d'Excellence Africain CEA MEM/phase 2	323 000 000	0	0
11094200022 Projet de mise en place d'un Centre d'Excellence africain pour la Valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée (VALOPRO)	1 200 000 000	0	0
2209402 Amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés	40 000 000	144 200 000	148 526 000
3 Transferts	40 000 000	144 200 000	148 526 000
22094020002 Prendre en charge la formation des diplômés au Programme de Gest° de la Politique Econ (GPE)	40 000 000	144 200 000	148 526 000
2209403 Réhabilitation et équipement des infrastructures des universités et grandes écoles publiques	30 625 000 000	32 488 883 020	33 463 549 511
4 Investissements	30 625 000 000	32 488 883 020	33 463 549 511
Trésor	30 625 000 000	32 488 883 020	33 463 549 511
78094200166 Construction, réhabilitation et équipement des universités/SIMDCI	30 000 000 000	30 900 000 000	31 827 000 000
78094200112 Renforcement équipement pédagogiques et académiques de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)	100 000 000	103 000 000	106 090 000
31094200010 Renforcer les Equipements des Infrastructures de l'UNIV/UJLoG-DALOA	80 000 000	242 050 000	249 311 500
25094200014 Renforcement et équipement des infrastructures de l'UNIV/UPGC-Kohogo	60 000 000	319 300 000	328 879 000
17094200009 Renforcement et équipement des infrastructures de l'UNIV/UAO-BOUAKE	185 000 000	185 508 020	191 073 261
11094200018 Réhabilitation, équipement des locaux et construction de la clôture de l'INP - HB	100 000 000	154 500 000	159 135 000
11094200017 Réhabilitation et équipement des infrastructures de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	100 000 000	584 525 000	602 060 750
2209404 Construction, extension et équipement des infrastructures des universités et grandes écoles publique	10 320 183 126	12 923 598 620	13 311 306 578
3 Transferts	300 000 000	309 000 000	318 270 000
78094200131 Animer la Cellule Suivi Construction Universités	300 000 000	309 000 000	318 270 000
4 Investissements	10 020 183 126	12 614 598 620	12 993 036 578
Trésor	10 020 183 126	12 614 598 620	12 993 036 578
90094200181 Construction de l'Université de Dabou	999 583 518	1 029 571 024	1 060 458 154
90094200179 Construction de l'Université d'Abengourou	1 523 400 000	1 569 102 000	1 616 175 060
78094200161 Construction de l'Université de San-Pedro	353 783 126	364 396 620	375 328 518
78094200159 Extension des Infrastructures des UFR/Universités de Cocody	200 000 000	2 087 810 000	2 150 444 300
78094200143 Construction de l'Université de Man	1 000 000 000	1 030 000 000	1 060 900 000
78094200116 CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE D'ODIENNE	1 853 416 482	1 909 018 976	1 966 289 546
78094200115 Construction de la ville universitaire d'Adiaké	2 850 000 000	2 935 500 000	3 023 565 000
78094200114 Extension des infrastructures de l'Université Péléforo Gon Coulibaly/UPGC	640 000 000	659 200 000	678 976 000
78094200113 Extension des infrastructures de l'Université Lorougnon Guédé/UJLoG	500 000 000	515 000 000	530 450 000
78094100006 Construction du Campus GPE	100 000 000	515 000 000	530 450 000

II.2.3. Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie estudiantine

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie estudiantine	Action 3.1: Gestion des oeuvres universitaires
	Action 3.2: Pacification de l'environnement universitaire
	Action 3.3: Réhabilitation et équipement des infrastructures des oeuvres universitaires

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie estudiantine						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la gestion des œuvres universitaires	Part des bourses dans le budget du MESRS	11%	12,5%	13%	13,5%	(Montant total des bourses / Budget de fonctionnement) X 100 Sources : Rapports d'activités DOB / DAF
	Pourcentage d'étudiants boursiers	10%	10%	12%	15%	(Effectif des étudiants boursiers / Effectifs des étudiants) X 100 Sources : Rapports d'activités DOB / DAF
	Taux de réussite des étudiants boursiers	-	62,67%	70%	75%	(Effectif des étudiants boursiers ayant validé leur année / Effectifs des étudiants boursiers) X 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Taux de satisfaction des demandes de bourses éligible	-	93%	94%	100%	(Effectif des demandes de bourses satisfaites / Effectifs des demandes de bourses éligibles) X 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Nombre de campagnes de sensibilisation à la non-violence tenue	4	6	7	8	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Nombre d'activités sportives et culturelles organisées	-	6	6	7	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Proportion d'étudiants inscrits dans les clubs sportifs et culturels	-	1%	1,5%	2%	(Effectif d'étudiants inscrits dans les clubs sportifs et culturels / Effectif total des étudiants) X 100 Sources : Rapports d'activités DOUVAG / DP
	Nombre de plaintes pour cas d'agressions sexuelles et de cas d'harcèlement	-	15	12	10	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DOUVAG / DP
OS 2 : Accroître les capacités d'accueil des œuvres universitaires	Nombre de repas servis par an	10 791 826	21 022 293	21 522 183	22 522 183	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Nombre d'infrastructures socio culturelles et sportives	10	13	15	20	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DOUVAG / DP
	Ratio étudiant / lit	8	6	5	5	Nombre d'étudiants / Nombre de lits Source : Rapport d'activités CROU
	Taux de satisfaction des demandes en chambres dans les résidences universitaires	17%	18%	20%	22%	(Nombre de demandes satisfaites / Nombre de demandes formulées) X 100 Sources : Rapports d'activités DOUVAG / CROU
	Nombre de places assises dans les restaurants universitaires	6 706	6 706	9 106	9 586	Dénombrement Source : Annuaire Statistique

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Oeuvres universitaires et vie étudiante	51 065 872 953	67 274 464 650	69 251 445 425
Dépenses de personnel	1 998 377 757	2 017 654 220	2 036 930 681
Dépenses en biens et services	3 579 600 000	3 724 667 255	3 836 407 273
Transferts	45 026 176 621	60 130 899 790	61 934 826 785
Investissements	461 718 575	1 401 243 385	1 443 280 686
<i>Trésor</i>	461 718 575	1 401 243 385	1 443 280 686
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22095 Oeuvres universitaires et vie étudiante	51 065 872 953	67 274 464 650	69 251 445 425
2209501 Gestion des oeuvres universitaires	50 584 154 378	65 852 621 265	67 786 946 739
1 Personnel	1 998 377 757	2 017 654 220	2 036 930 681
17096000012 Transférer les crédits de personnel au CROU Bouaké	423 940 586	428 129 809	432 319 031
22095010051 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CROU Man	144 430 228	145 857 434	147 284 639
25096000006 Transférer les crédits de personnel au CROU Korhogo	186 554 508	188 397 970	190 241 432
31096000008 Transférer les crédits de personnel au CROU Daloa	305 955 582	308 978 921	312 002 259
78096000206 Transférer les crédits de personnel au CROU Abidjan 1	650 880 873	657 312 635	663 744 397
78096000207 Prendre en charge les indemnités des membres de la Commission des Bourses	47 640 000	47 640 000	47 640 000
78096000255 Transférer les crédits de personnel au CROU Abidjan 2	238 975 980	241 337 451	243 698 923
2 Biens et services	3 559 600 000	3 704 067 255	3 815 189 273
78096000200 Définir et suivre la mise en oeuvre de la politique des oeuvres universitaires, de la vie associative e	35 000 000	49 440 000	50 923 200
78096000219 Suivre et contrôler l'ensemble des opérations de gestion des bourses et des secours financiers	20 000 000	36 307 078	37 396 290
78096000230 Tenir la commission d'orientation des bacheliers et organiser les missions de contrôle des effectifs des étudiants dans les établissements privées	30 600 000	31 518 000	32 463 540
78096000253 Organiser les travaux d'attribution des bourses aux étudiants/COMMISSION DES BOURSES	15 000 000	24 032 177	24 753 143
78096000254 Prendre en charge les frais de transport des étudiants boursiers à l'étranger	3 459 000 000	3 562 770 000	3 669 653 100
3 Transferts	45 026 176 621	60 130 899 790	61 934 826 785
17096000011 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU B	127 720 000	131 551 600	135 498 148
17096000014 Transférer les crédits de biens et services au CROU B	1 500 000 000	2 559 526 071	2 636 311 853
22095010054 Transférer les crédits de biens et services au CROU Man	645 000 000	1 418 265 627	1 460 813 595

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22095 Oeuvres universitaires et vie estudiantine	51 065 872 953	67 274 464 650	69 251 445 425
25096000007 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU K	64 524 777	66 460 520	68 454 336
25096000008 Transférer les crédits de biens et services au CROU K	735 000 000	1 783 228 882	1 836 725 749
31096000007 Animer le CROU D	830 000 000	2 000 145 541	2 060 149 908
31096000010 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU D	120 000 000	123 600 000	127 308 000
41096000001 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU M	100 000 000	103 000 000	106 090 000
55096000002 Assurer la gestion des oeuvres universitaires de San-Pedro	1 135 808 000	1 169 882 240	1 204 978 707
55096000004 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU de San Pedro	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78096000201 Transférer les crédits de biens et services au CROU-A1	2 240 519 394	10 526 439 726	10 842 232 918
78096000202 Transférer les crédits de biens et services au CROU A2	1 250 000 000	2 882 867 000	2 969 353 010
78096000203 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU A2	134 000 000	138 020 000	142 160 600
78096000204 Prendre en charge les bourses aux étudiants en CIV	23 538 155 170	24 244 299 825	24 971 628 820
78096000205 Prendre en charge les bourses aux étudiants ivoiriens hors CIV	11 383 449 280	11 724 952 758	12 076 701 341
78096000229 Prendre en charge les bourses d'excellence aux étudiants	800 000 000	824 000 000	848 720 000
78096000243 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU A1	362 000 000	372 860 000	384 045 800
2209502 Pacification de l'environnement universitaire	20 000 000	20 600 000	21 218 000
2 Biens et services	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78096000259 Organiser des campagnes de sensibilisation à la non violence	20 000 000	20 600 000	21 218 000
2209503 Réhabilitation et équipement des infrastructures des oeuvres universitaires	461 718 575	1 401 243 385	1 443 280 686
4 Investissements	461 718 575	1 401 243 385	1 443 280 686
Trésor	461 718 575	1 401 243 385	1 443 280 686
78096000209 Renforcement et équipement des infrastructures du CROU-A1	80 000 000	545 900 000	562 277 000
78096000208 Renforcement des infrastructures et équipements du CROU-A2	150 000 000	462 173 253	476 038 450
31096000009 Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU D	171 718 575	176 870 132	182 176 236
17096000013 Renforcement et Equipement des Infrastructures CROU B	60 000 000	216 300 000	222 789 000

II.2.4. Programme 4 : Recherche scientifique et innovation

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Recherche scientifique et innovation	Action 4.1: Gestion des centres et instituts de recherche et l'innovation
	Action 4.2: Réhabilitation et équipements des infrastructures des centres et instituts de recherche
	Action 4.3: Construction, extension et équipements des infrastructures des centres et instituts de recherche

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Recherche scientifique et innovation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer une meilleure gestion (financement) de la recherche et l'innovation	Proportion des indicateurs ILD atteintes ou réalisés dans de la mise en œuvre des Centres d'Excellence Africains (CEA)	-	80%	100%	100%	(Nombre de ILD réalisés ou atteints par les CEA mis en œuvre / Nombre total de ILD prévu dans la matrice d'évaluation des CEA à mettre en œuvre) X 100 (Convention de financement des CEA) Source : Rapport d'activités DGRI
	Proportion de programmes nationaux mis en œuvre	-	20%	30%	35%	(Nombre de programmes nationaux mis en œuvre / Nombre total des programmes nationaux) X 100 Source : Rapport d'activités DGRI
	Part de l'enveloppe de la recherche et de l'innovation dans le budget du MESRS	4%	10%	11%	19%	(Enveloppe budgétaire consacrée à la recherche et à l'innovation / Budget du MESRS) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Nombre de projets de recherche et d'innovation financés par les structures de financement	-	30	30	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités DR
	Nombre de résultats de recherche et d'innovation valorisés	32	40	45	50	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVI
	Nombre de résultats de recherche et d'innovation vulgarisés	15	18	21	25	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVI
	Nombre de Brevets acquis	30	34	37	40	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVI
OS 2 : Accroître les capacités infrastructurelles, matérielles (plateaux techniques), humaines et financières du système de recherche et d'innovation.	Taux d'exécution physique moyen des projets des centres et instituts de recherche	-	75%	90%	100%	Reporting Source : Rapport d'activités DP
	Taux de réalisation des moyens communautaires	33%	66%	100%	-	(Nombre de moyens communautaires réalisés / Nombre de moyens communautaires prévus) X 100 Moyens communautaires fixés à 3 Source : Rapport d'activités DGRI
	Nombre de fermes agropastorales fonctionnelles	3	5	6	7	Dénombrement Source: Rapport d'activités DVI

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Recherche scientifique et innovation	15 186 678 155	15 360 663 771	15 718 682 143
Dépenses de personnel	2 831 351 588	2 859 329 948	2 887 308 306
Dépenses en biens et services	190 000 000	224 025 000	230 745 750
Transferts	8 897 000 000	10 378 600 000	10 644 958 000
Investissements	3 268 326 567	1 898 708 823	1 955 670 087
<i>Trésor</i>	3 268 326 567	1 898 708 823	1 955 670 087
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22096 Recherche scientifique et innovation	15 186 678 155	15 360 663 771	15 718 682 143
2209601 Gestion des centres et instituts de recherche et l'innovation	13 973 351 588	13 518 604 948	13 821 361 556
1 Personnel	2 831 351 588	2 859 329 948	2 887 308 306
78097000084 Transférer les crédits de personnel au CRO	850 560 873	858 965 798	867 370 723
78097000106 Transférer les crédits de personnel à l'IPCI	1 980 790 715	2 000 364 150	2 019 937 583
2 Biens et services	190 000 000	224 025 000	230 745 750
22096010032 Assurer les mécanismes de conservation et de protection du patrimoine scientifique national	0	5 150 000	5 304 500
78097000078 Mettre en oeuvre et suivre la politique de recherche dans les instituts et centres de recherche	25 000 000	42 230 000	43 496 900
78097000079 Coordonner la politique nationale de recherche scientifique et de l'innovation (DGRI)	40 000 000	51 500 000	53 045 000
78097000108 Mettre en oeuvre et suivre la politique de la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation des instituts et centres de recherche	25 000 000	47 895 000	49 331 850
78097000110 Organiser les session de la commission des programmes	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78097000115 Assurer les mécanismes de conservation du patrimoine scientifique national	5 000 000	5 150 000	5 304 500
90097000002 Prendre en charge les frais de fonctionnement du centre National de calcul	50 000 000	0	0
90097000006 Prendre en charge les frais de dossier des chercheurs/évaluation CAMES	5 000 000	5 150 000	5 304 500
90097090187 Organiser le Salon Ivoirien de Valorisation de la Recherche et de l'Innovation	25 000 000	51 500 000	53 045 000
3 Transferts	8 897 000 000	10 378 600 000	10 644 958 000
22096010015 Transférer les crédits de biens et services au CNF	29 500 000	30 385 000	31 296 550
78097000073 Transférer les crédits de biens et services de la Société Mathématique	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78097000074 Transférer les crédits de biens et services du CNRA	6 000 000 000	5 665 000 000	5 834 950 000
78097000075 Transférer les crédits de biens et services de l'IPCI	280 000 000	1 100 040 000	1 133 041 200
78097000076 Transférer les crédits de biens et services CEMV	65 000 000	0	0
78097000077 Transférer les crédits de biens et services au LAMTO Géo	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78097000082 Financer les activités de la recherche (FONSTI)	100 000 000	1 030 000 000	1 060 900 000
78097000083 Transférer les crédits de biens et services de la ferme aquacole de Grand-Lahou***	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78097000085 Prendre en charge les abonnements dans les revues scientifiques (Réseau d'Information Scientifique/	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78097000092 Prendre en charge les heures supplémentaires de CRO	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78097000093 Transférer les crédits de biens et services du CRO	300 000 000	412 000 000	424 360 000
78097000095 Transférer les crédits de biens et services du GRTO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78097000096 Transférer les crédits de biens et services au PASRES	200 000 000	206 000 000	212 180 000
78097000097 Transférer les crédits de biens et services du Comité Bipartie ADRAO/CI	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78097000103 Transférer les crédits de biens et services du CSRS	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78097000104 Transférer les crédits de biens et services au CIRES (Université des nations Unies)	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22096 Recherche scientifique et innovation	15 186 678 155	15 360 663 771	15 718 682 143
78097000109 Transférer les crédits de biens et services de l'IRD (Ex Ostrom)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78097000112 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'IPCI	120 000 000	123 600 000	127 308 000
78097000113 Transférer les crédits de biens et services au CAPEC	7 500 000	7 725 000	7 956 750
90097000004 Mettre en œuvre le fonds pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI)	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
4 Investissements	2 055 000 000	56 650 000	58 349 500
Trésor	2 055 000 000	56 650 000	58 349 500
90097090197 Projet d'appui à la restructuration du CNRA/3ème C2D	2 000 000 000	0	0
78097000080 Création des Fermes Agro-Pastorale	55 000 000	56 650 000	58 349 500
2209602 Réhabilitation et équipements des infrastructures des centres et instituts de recherche	425 000 000	877 405 149	903 727 303
4 Investissements	425 000 000	877 405 149	903 727 303
Trésor	425 000 000	877 405 149	903 727 303
78097000107 Réhabilitation et équipement Station géophysique Lamto	50 000 000	103 000 000	106 090 000
78097000088 Réhabilitation et Equipement des Bâtiments de LAMTO ECOLOGIE	75 000 000	77 250 000	79 567 500
78097000087 Réhabilitation et Equipement du CRO	125 000 000	246 170 000	253 555 100
78097000086 Réhabilitation et équipement du CEMV	50 000 000	286 185 149	294 770 703
22096020005 Réhabilitation et équipement du centre national de floristique	125 000 000	164 800 000	169 744 000
2209603 Construction, extension et équipements des infrastructures des centres et instituts de recherche	788 326 567	964 653 674	993 593 284
4 Investissements	788 326 567	964 653 674	993 593 284
Trésor	788 326 567	964 653 674	993 593 284
78097000102 Equipement du Centre National de Calcul	50 000 000	222 023 674	228 684 384
78097000099 Construction et Equipement de l'Institut Pasteur/IPCI (Labo P3+Labo P4)	738 326 567	742 630 000	764 908 900

SECTION 334 : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'inégale répartition des structures de formation sur le territoire national ;
- la faible évolution du dispositif de formation ;
- le faible effectif de l'EFTP par rapport aux effectifs du secondaire ;
- la faible capacité d'accueil du dispositif de l'EFTP ;
- la faible offre de formation dans les filières agricole et industrielle ;
- la faible présence des filles dans les formations agricole et industrielle ;
- le manque de diversification des programmes de formation ;
- la faible mise à jour des méthodes pédagogiques ;
- l'inadaptation du dispositif de gouvernance des établissements ;
- le faible niveau de financement du sous-secteur ETFPA ;
- la faible efficacité externe du dispositif de Formation Professionnelle ;
- le déficit de perfectionnement et de renforcement de capacités du personnel d'enseignement et d'encadrement ;
- l'inégale répartition géographique du personnel ;
- l'inadaptation du cadre institutionnel et réglementaire de l'EFTP ;
- le faible suivi des établissements privés ;
- la faible prise en compte de la pratique dans l'évaluation des formés.

I.1.2. Réponses apportées

- la mise en place d'un programme de construction et d'équipement de nouveaux établissements ;
- la mise en place d'un programme d'acquisition de nouvelles Unités Mobiles de Formation (UMF) ;
- la mise en place d'un programme de réhabilitation et d'équipement d'établissements de formation professionnelle, de lycées techniques, d'UMF et d'Ateliers d'Application et de Production (AAP) ;
- le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire ;
- le démarrage, en janvier 2021, d'une expérimentation de la Formation Professionnelle par Apprentissage (FPA) dans tous les établissements d'EFPT et le recrutement de 6 000 apprentis ;
- la mise en place du Comité Technique d'Apprentissage (en cours) ;
- la révision de programmes en partenariat avec le Secteur Privé ;
- l'ouverture de nouvelles filières dans les établissements de formation professionnelle ;
- la poursuite de l'élaboration de nouveaux programmes dans le domaine de l'agriculture, de l'agro-industrie, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- la formation d'encadreurs pédagogiques et d'enseignants à l'écriture des programmes selon l'approche par compétences ;
- l'instauration d'une nouvelle gouvernance des établissements ;
- la mise en place par le CIDFOR d'un programme de renforcement des capacités des formateurs par immersion en entreprise ;
- le déploiement du dispositif de suivi des formés ;
- la réforme des examens et concours.

I.1.3. Défis et priorités

- la disponibilité d'un capital humain avec de bonnes compétences techniques et professionnelles très diverses ;

- l'accès à une formation de qualité pour améliorer l'employabilité des formés ;
- l'amélioration de la gouvernance du système d'enseignement et de formation technique et professionnelle ;
- la confiance et la satisfaction des professionnels du métier aux formés du dispositif de la formation professionnelle et technique ;
- la qualité des offres de formation pour donner aux jeunes l'esprit d'entrepreneuriat et d'auto-emploi ;
- l'augmentation des investissements de l'Etat dans l'EFTP ;
- la capacité des populations à innover et à s'adapter aux évolutions rapides de l'environnement de travail ;
- la prise en compte des deux formes de travail (Secteur formel, Secteur informel) dans l'offre de formation professionnelle ;
- la disponibilité de compétences pour adresser les questions relatives aux changements climatiques et énergétiques, à la croissance urbaine, aux mutations dans l'agriculture, à l'apparition des nouveaux métiers dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- l'accroissement de la part des jeunes formés dans le dispositif de formation professionnelle et technique ;
- l'amélioration de l'efficacité externe du dispositif de formation professionnelle ;
- l'accroissement de l'offre de formations dans les secteurs industriel et agricole ;
- la sensibilisation des filles à intégrer des filières de formations industrielles et agricoles.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du partenariat Ecole-Entreprise ;
- l'appui à l'insertion professionnelle des formés ;
- l'accroissement de l'accès à l'ETFPA ;
- l'amélioration de la qualité de l'offre de formation ;
- l'amélioration du pilotage du dispositif.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'Administration est moderne et performante ;
- la formation professionnelle est accessible et de qualité ;
- les besoins en formation qualifiante des populations sont satisfaits ;
- l'Enseignement Technique est accessible et de qualité.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 31, le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Enseignement Technique, de Formation Professionnelle et d'Apprentissage.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière d'Enseignement Technique

- planification, mise en œuvre et évaluation des stratégies et programmes d'enseignement secondaire technique ;
- définition d'un cadre réglementaire pour le développement de l'enseignement technique ;
- gestion administrative et pédagogique des établissements d'enseignement technique ;
- assistance aux collectivités décentralisées pour le suivi et le contrôle de l'implantation des établissements d'enseignement technique ;
- élaboration des documents, manuels et autres matériels didactiques ;
- encadrement de l'enseignement technique privé ;
- tutelle des écoles d'enseignement technique privées ;

- suivi de l'organisation et du fonctionnement des écoles d'enseignement technique privées ;
- promotion de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement technique ;
- organisation des examens et des concours dans l'enseignement technique.

En matière de Formation Professionnelle et d'Apprentissage

- planification, mise en œuvre et évaluation des stratégies et programmes de formation professionnelle ;
- définition d'un cadre réglementaire pour le développement de la formation professionnelle ;
- gestion administrative et pédagogique des établissements de formation professionnelle ;
- développement de chantiers écoles pour la pratique des apprenants ;
- appui à l'installation des jeunes formés, en liaison avec le Ministère en charge de l'Emploi des Jeunes ;
- établissement de partenariats stratégiques pour le développement de la formation professionnelle et l'accès aux débouchés des produits ;
- assistance aux collectivités décentralisées pour le suivi et le contrôle de l'implantation des établissements de formation professionnelle ;
- élaboration des documents, manuels et autres matériels didactiques ;
- encadrement de la formation professionnelle privée ;
- promotion de l'utilisation des nouvelles technologies dans la formation professionnelle, en liaison avec le Ministre chargé des TIC ;
- promotion de l'apprentissage et de la formation continue.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration générale.
- Programme 2 : Formation professionnelle.
- Programme 3 : Enseignement secondaire technique.
- Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Informatique (DPSI), Direction de la Vie Scolaire (DVS), Direction des Affaires Juridiques (DAJ), Direction de l'Orientation, des Bourses et des Mobilités (DOBM), Direction de la Communication de la Documentation et des Archives (DCDA), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Gestion du Patrimoine (SGP), Directions Régionales (DR), Directions Départementales (DD).	-	-	-

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Formation professionnelle	Direction Générale de la Formation Initiale (DGFI), Direction Générale de l'Apprentissage et de la Formation Continue (DGAFC), Direction de l'Apprentissage et de l'Insertion Professionnelle (DAIP), Direction de la Formation Tout au Long de la Vie (DFTLV), Direction des Projets de l'Équipement et de la Maintenance (DPEM), Direction de l'Encadrement des Établissements Privés (DEEP), Direction des Examens et Concours (DEXC), Comité de Mise en œuvre de la réforme de la Formation Professionnelle; Cellule de coordination Contrat de Les 64 Établissements de Formation Professionnelle Unité Mobile de Formation (UMF) ; Atelier Application et de Production (AAP).	Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnelle (IPNETP), Centre de Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (CPNTIC), Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR), Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC), Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP), Ecole Ivoirienne de Bijouterie et des Métiers Annexes (EIBMA), Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP).	- Construction et Equipement CDI /CIDFOR ; - Système intégré de gestion du patrimoine de l'ETFP (SIGPAT) ; - Réhabilitation et Equipement du lycée hôtelier d'Abidjan ; - Formation Professionnelle /Purge des droits coutumiers ; - Réhabilitations de 3 Lycées Prof (Gagnoa, Ferké, Célia) ; - Projet Dev système Formation Professionnelle, Partenariat et Flux Inverses /BID ; - Construction et Equipement du lycée Professionnel de Daloa/ Fonds koweitien ; - Formation Professionnelle/2eme C2D ; - Projet de formation et d'insertion des personnes handicapées, - Mise en place du SIG Carte scolaire de l'ETFP ; - Projet de Construction du Centre de Formation aux Energies Renouvelables ; - Construction et équipement de 7 établissements de formation professionnelle/AVIC.	-
Programme 3: Enseignement secondaire technique	Direction des Établissements Publics (DEP), Les 3 Lycées d'enseignement technique	-	-	-

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités du PTAB du METFPA	Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées Source : Rapport d'activités DPSI
OG 2 : Développer l'accès et la qualité de la Formation Professionnelle et de l'apprentissage	RS 2.1 : La Formation Professionnelle est accessible et de qualité	IP 2.1.1 Ratio apprenants / formateurs	Effectif des apprenants / Effectif des formateurs Source : Rapport d'activités DPSI
		IP 2.1.2 Ratio apprenants / postes de travail	Effectif des apprenants / Nombre de postes de travail Source : Rapport d'activités DPSI
		IP 2.1.3 Indice de parité entre les sexes de l'ETFP	Valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin / Valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin Source : Rapport d'activités DPSI
		IP 2.1.4 Part de la Formation Professionnelle dans les effectifs du niveau secondaire	Effectif des apprenants dans la FP / Ensemble des apprenants de niveau secondaire Source : Rapport d'activités DPSI
	RS 2.2 : Les besoins en formation qualifiante des populations sont satisfaits	IP 2.2.1 Part des effectifs de la formation qualifiante et de l'apprentissage dans les effectifs de l'ETFPA	Effectif des apprenants en formation qualifiante et apprentissage / Ensemble des apprenants du dispositif de l'ETFPA Source : Rapport d'activités DPSI / DAIP
		IP 2.2.2 Pourcentage de formés par le biais de projets ou programmes formation qualifiante et apprentissage	Effectif des formés dans la FP en formation qualifiante ou par apprentissage / Ensemble des formés de la FP Source : Rapport d'activités DPSI

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 3 : Développer l'accès à un enseignement technique de qualité	RS 3.1 : L'Enseignement Technique est accessible et de qualité	IP 3.1.1 Part de l'Enseignement Technique dans les effectifs du secondaire 2	Effectif des élèves dans l'ET / Ensemble des élèves de niveau secondaire 2 Source : Rapport d'activités DPSI
		IP 3.1.2 Taux de transition des bacheliers du secondaire technique au supérieur	Effectif des nouveaux bacheliers de l'ET en première année du supérieur en année n / Effectif des bacheliers de l'ET en année n-1 Source : Rapport d'activités DPSI

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	171 993 979 686	216 945 418 237	237 961 409 319
1.1 Ressources Intérieures	124 218 313 352	204 945 418 237	237 961 409 319
1.1.1 Budget Etat	124 218 313 352	204 945 418 237	237 961 409 319
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	47 775 666 334	12 000 000 000	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	47 775 666 334	12 000 000 000	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	171 993 979 686	216 945 418 237	237 961 409 319
2.1 Personnel	50 083 980 381	51 655 542 751	53 520 876 305
2.1.1 Solde y compris EPN	50 083 980 381	51 655 542 751	53 520 876 305
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	5 746 057 105	4 992 266 884	5 227 290 145
2.3 Transferts et subventions	58 317 511 299	65 777 084 128	73 981 150 489
2.4 Investissement	57 846 430 901	94 520 524 474	105 232 092 380
Trésor	10 070 764 567	82 520 524 474	105 232 092 380
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	47 775 666 334	12 000 000 000	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Planification, programmation et suivie -évaluation

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Proportion de textes légaux et réglementaires soumis	8/8	3/8	6/8	8/8	Nombre de textes soumis / Nombre de textes prévus Source : Rapport d'activités DAJ
	Taux de réalisation des activités de la carte des formations techniques et professionnelles	-	80%	85%	90%	(Nombre d'activités programmées et réalisées / Nombre d'activités programmées au cours de l'année) X 100 Source : Rapport d'activités DPSI
OS 2 : Assurer la gestion des ressources financières, matérielles et humaines en matière de Formation Professionnelle	Taux d'exécution du budget d'investissement	68,54%	97%	97,8%	97,8%	(Total budget d'investissement liquidé / Total budget actuel d'investissement) X 100 Sources : Rapports d'activités DAF / RAP 2021
	Pourcentage d'enseignants en situation de classe, encadrés au cours de l'année	7,25%	15%	15%	15%	(Nombre d'enseignants en situation de classe encadrés / Nombre total d'enseignants en situation de classe) X 100 Source : Rapport d'activités IG
	Pourcentage du personnel administratif et technique ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	5%	30%	50%	60%	(Nombre de personnel administratif ayant bénéficié d'un renforcement de capacités / Effectif global) X 100 Source : Rapport d'activités DRH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration générale	11 113 426 023	10 571 343 366	15 764 572 604
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	4 113 426 023	3 282 463 366	3 434 492 764
Transferts	5 000 000 000	2 288 880 000	2 330 079 840
Investissements	2 000 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
Trésor	2 000 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21210 Administration générale	11 113 426 023	10 571 343 366	15 764 572 604
2121001 Coordination et animation	9 381 053 067	8 247 116 524	13 440 345 762
2 Biens et services	2 381 053 067	958 236 524	1 110 265 922
21210010010 Assurer l'orientation des apprenants et la gestion des bourses en Côte d'Ivoire et hors d'Ivoire	6 000 000	57 800 000	45 650 000
21210010011 Encadrer la Conception et organisation des filières, mettre en oeuvres la politique d'innovation et de qualité	4 000 000	5 200 000	5 200 000
78098000763 Inspecter les services du Ministère	18 200 000	23 660 000	35 810 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21210 Administration générale	11 113 426 023	10 571 343 366	15 764 572 604
78098000764 Prendre en charge les honoraires des agents sous Convention BNETD	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78098000912 Coordonner les activités du Ministère	75 000 000	110 717 765	110 717 765
78098000920 Prendre en charge les honoraires des agents de la formation professionnelle sous contrats BNETD (Regie Convention BNETD/Min. Ens. Technique)	95 829 180	95 829 180	95 829 180
78098000930 Prendre en charge les frais liés à la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78098000931 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Cote d'Ivoire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78098001020 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Cote d'Ivoire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78098001038 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	478 768 815	498 010 985	518 401 679
78098001115 Elaborer les stratégies relatives à l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle	2 245 072	10 018 594	10 018 594
78098001120 Mettre en oeuvre le CDMT du Ministère	35 000 000	35 000 000	35 000 000
90095000001 Mettre en oeuvre l'Ecole de la Seconde Chance "E2C"	1 000 000 000	0	0
90098000008 Promouvoir et animer les activités sociales, culturelles, sportives, scientifiques et d'innovation technologique	17 010 000	23 000 000	23 000 000
90098000012 Acquérir les kits d'équipement de protection individuelle	500 000 000	0	131 638 704
90098090193 Réaliser le plan d'implantation de l'ETFP dans les régions	50 000 000	0	0
3 Transferts	5 000 000 000	2 288 880 000	2 330 079 840
78092200145 Apurer les passifs des frais d'écolage METFP	5 000 000 000	2 288 880 000	2 330 079 840
4 Investissements	2 000 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
Trésor	2 000 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
78098001183 Mise en oeuvre de l'Academie des Talents	2 000 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
2121002 Gestion des ressources humaines financières et matérielles	1 618 315 094	1 991 509 623	1 991 509 623
2 Biens et services	1 618 315 094	1 991 509 623	1 991 509 623
78098000765 Gérer le personnel du Ministère	15 175 000	39 727 500	39 727 500
78098000766 Gerer les dépenses centralisées du Ministère	140 500 000	242 650 000	242 650 000
78098000767 Prendre en charge les dépenses centralisées liées à la formation professionnelle	1 237 320 586	1 517 416 762	1 517 416 762
78098000768 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire de l'ETFP	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78098000769 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire de l'ETFP	56 569 763	73 540 692	73 540 692
78098000932 Coordonner la Passation des marchés publics du Ministère et suivre leur exécution	11 000 000	29 300 000	29 300 000
78098000933 Organiser la séance de la commission nationale d'affectation et mutation des agents de la Formation Professionnelle	1 739 745	20 261 669	20 261 669
78098001021 Préparer et suivre l'exécution des budgets du Ministère et des Structures sous tutelle	17 010 000	22 113 000	22 113 000
90098000007 Gérer le patrimoine du Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	14 000 000	21 500 000	21 500 000
90098090194 Créer des salles multimédias au sein des établissements de l'ETFP	100 000 000	0	0
2121003 Information et communication	73 466 664	274 948 664	274 948 664
2 Biens et services	73 466 664	274 948 664	274 948 664
78098000770 Assister juridiquement les structures et gérer les contentieux administratifs et judiciaires du ministère	6 480 000	23 424 000	23 424 000
78098000771 Organiser les journées promotionnelles de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle	34 366 132	44 675 972	44 675 972

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21210 Administration générale	11 113 426 023	10 571 343 366	15 764 572 604
78098000934 Coordonner la Sécurisation des réseaux et des applications informatiques	13 500 000	17 550 000	17 550 000
78098001003 Promouvoir l'accès des filles à l'Enseignement Technique et à la formation professionnelle notamment dans les filières industrielles CELLULE GENRE	3 210 532	19 173 692	19 173 692
78098001153 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de Communication du Ministère	15 910 000	170 125 000	170 125 000
2121004 Planification, programmation et suivie -évaluation	40 591 198	57 768 555	57 768 555
2 Biens et services	40 591 198	57 768 555	57 768 555
78098000772 Auditer et Contrôler les structures de la Formation Professionnelle	27 051 708	35 167 220	35 167 220
78098000935 Produire l'annuaire statistique formation professionnelle du MENET DPS	13 539 490	22 601 335	22 601 335

II.2.2. Programme 2 : Formation professionnelle

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 2 : Formation professionnelle	Action 2.1: Modernisation de la formation professionnelle initiale et continue
	Action 2.2: Construction, réhabilitation et équipement des structures de formation professionnelle
	Action 2.3: Développement de la formation professionnelle qualifiante et de l'apprentissage

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Formation professionnelle						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer une formation professionnelle de qualité	Taux d'insertion des diplômés du système de la formation professionnelle	34%	50%	55%	60%	(Nombre de diplômés du système de la formation professionnelle insérés / Nombre de diplômés sur le marché de l'emploi) X 100 Source : Rapport d'activités DAIP
	Taux de réussite aux examens de la formation professionnelle	65,53%	70%	80%	90%	(Nombre d'étudiants déclarés admis aux examens de la formation professionnelle / Nombre d'étudiants ayant participé aux examens) X 100 Source : Rapport d'activités DEXC
	Pourcentage annuel des enseignants de spécialités ayant bénéficié d'une formation par immersion	19,70%	10%	10%	10%	(Nombre d'enseignants de spécialités ayant bénéficié d'une formation par immersion / Nombre d'enseignants de spécialités de la Formation Professionnelle) X 100 Source : Rapport d'activités CIDFOR
	Proportion de curricula révisés sur les 50 curricula prévus	11/50	25/50	35/50	50/50	Nombre de curricula révisés / nombre de curricula prévus Source : Rapport d'activités IG
	Pourcentage d'enseignants de la Formation Professionnelle du public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	42,55%	10%	10%	10%	(Nombre d'enseignants du système de la Formation Professionnelle du public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités / Nombre d'enseignants du système public de la Formation Professionnelle) X 100 Source : Rapport d'activités DEP
	Nombre de personnes formées dans le cadre de l'E2C	-	25 000	50 000	75 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAIP

Programme 2 : Formation professionnelle						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer une formation professionnelle de qualité	Proportion de personnes insérées dans le cadre de l'E2C	-	80	85	90	Nombre de personnes formées dans le programme de l'E2C insérées / Ensemble des personnes formées dans le cadre de l'E2C Source : Rapport d'activités DAIP
	Nombre de travailleurs certifiés grâce au processus de la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)	-	1 000	1000	1 500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAIP
OS 2 : Accroître l'accès à la formation professionnelle	Taux de croissance des effectifs de la formation professionnelle	18,10%	17,50%	20%	20%	((Effectif de l'année n – effectif de l'année n-1) / Effectif de l'année n-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPSI
	Taux de croissance de la capacité d'accueil dans le public de la formation professionnelle	6,24%	8%	10%	10%	((Capacité d'accueil de l'année n - Capacité d'accueil de l'année n-1) / Capacité d'accueil de l'année n-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPEM

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Formation professionnelle	115 172 610 542	151 675 630 131	160 499 935 543
Dépenses de personnel	50 083 980 381	51 655 542 751	53 520 876 305
Dépenses en biens et services	1 348 315 244	1 388 047 327	1 455 423 144
Transferts	7 893 884 016	9 111 515 579	10 291 543 714
Investissements	55 846 430 901	89 520 524 474	95 232 092 380
<i>Trésor</i>	<i>8 070 764 567</i>	<i>77 520 524 474</i>	<i>95 232 092 380</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>47 775 666 334</i>	<i>12 000 000 000</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22063 Formation professionnelle	115 172 610 542	151 675 630 131	160 499 935 543
2206301 Modernisation de la formation professionnelle initiale et continue	55 032 665 808	58 079 928 753	60 914 717 903
1 Personnel	46 062 663 791	47 606 277 802	49 443 663 000
42098000010 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Méo (Toulepleu)	923 400	923 400	923 400
51098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Hiré 2	428 665	428 665	428 665
51098000015 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Hiré	428 665	428 665	428 665
71098000018 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Tiapoum	770 000	770 000	770 000
71098000019 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Maféré	770 000	770 000	770 000
76098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Sikensi	428 665	428 665	428 665

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22063 Formation professionnelle	115 172 610 542	151 675 630 131	160 499 935 543
77098000011 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile d'Adzopé	3 740 708	3 740 708	3 740 708
78098000826 Prendre en charge le salaire du personnel fonctionnaire de la formation professionnelle	46 055 173 688	47 598 787 699	49 436 172 897
2 Biens et services	1 026 118 001	1 112 135 372	1 179 511 189
11092100033 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Ecole de Boulangerie de Yamoussoukro	6 638 797	8 919 880	10 919 880
11092100040 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	15 026 547	22 539 821	22 539 821
11098000007 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de YAMOOUSSOUKRO	2 833 472	5 833 472	6 833 472
14098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Dimbokro	2 779 636	8 779 636	9 779 636
15092200015 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre des Métiers du Batiment de Daoukro	10 294 067	15 441 101	15 441 101
15098000010 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de DAOUKRO	2 441 540	5 441 540	6 441 540
16092100026 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Bongouanou	5 912 382	7 912 382	8 912 382
16098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Bongouanou	2 717 030	5 537 030	6 537 030
17092100023 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Beoumi-Atofobi	17 987 622	26 981 438	26 981 438
17092100026 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du COLLEGE d'Enseignement Technique de Bouaké	27 623 024	28 623 024	30 623 024
17092100027 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre d'Enseignement Technique Feminin de Bouaké	12 141 498	13 141 498	13 905 239
17092200039 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Bureautique de Communication et Gestion (CBCG) Bouaké	7 056 267	10 056 267	11 056 267
17098000017 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de BOUAKE	16 675 071	28 012 609	29 012 609
18092100014 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Ceramique de Katiola	8 222 406	8 222 406	8 222 406
18092100017 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Katiola	5 299 286	5 299 286	5 299 286
18098000009 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Katiola	2 194 082	4 834 082	5 834 082
22063010129 Réaliser la formation initiale et continue des apprenants du lycée professionnel sectoriel de yopougon	18 937 183	19 937 183	18 937 183
22063010130 Réaliser la formation initiale et continue des apprenants du collège d'enseignement Technique de Bouaflé	9 720 000	11 720 000	9 720 000
22063010131 Réaliser la formation initiale et continue des apprenants du collège d'enseignement Technique d'Issia	9 720 000	10 720 000	9 720 000
22092100016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Bafing (TOUBA)	6 209 744	6 209 744	6 209 744
22098000007 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de TOUBA	2 488 123	5 488 123	6 488 123
23092100029 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Denguele (Odiénné)	4 543 539	6 543 539	7 543 539
23092200012 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Relais Yopougon (Lycée d'enseignement professionnel de ODIENNE)	7 667 292	8 667 292	9 667 292
23098000007 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de ODIENNE	2 634 350	5 634 350	6 634 350
24092100018 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Ouangolodougou	4 805 470	6 805 470	7 805 470

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22063 Formation professionnelle	115 172 610 542	151 675 630 131	160 499 935 543
24092100019 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de Ferkessedoudou I	20 859 116	20 859 116	20 859 116
24092100027 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Ferkessedougou II	3 904 246	5 904 246	4 904 246
24098000007 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Ferkessedougou	2 110 561	4 750 561	5 750 561
25092100051 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région des Savanes (KORHOGO)	5 126 573	11 126 573	5 126 573
25098000007 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de KORHOGO	2 759 308	5 399 396	6 399 396
26092100032 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Boundiali	4 683 924	5 683 924	6 683 924
26092100033 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Kolia	3 112 613	4 112 613	4 112 613
26092100039 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Gbon	9 260 470	10 260 470	11 260 470
26092100042 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Kouto	3 673 506	4 673 506	5 673 506
26092200015 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collège d'Enseignement Industriel et Commercial de Tingrela	4 318 076	4 318 076	4 318 076
26098000009 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Boundiali	2 564 024	5 212 024	6 212 024
27098000007 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de MINIGNAN	2 110 070	4 750 896	5 750 896
28098000009 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Bouna	2 502 140	5 693 439	6 693 439
31092100040 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Daloa	4 372 506	6 372 506	7 372 506
31092100041 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	6 752 844	7 752 844	8 752 844
31092200023 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Bureautique de Communication et Gestion (CBCG) DALOA	7 520 792	8 472 374	9 472 374
31098000010 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de DALOA	2 645 268	5 285 268	6 285 268
32092100025 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Gagnoa	6 657 622	8 657 622	9 657 622
32092200016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de GAGNOA	23 667 121	25 667 121	27 667 121
32098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de GAGNOA	2 751 702	2 391 702	2 391 702
35098000016 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Bouaflé	2 394 465	5 394 465	6 394 465
36098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de SEQUELA	2 871 438	5 511 438	6 511 438
37092100010 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de Mankono	20 416 257	20 416 257	20 416 257
37098000006 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de MANKONO	2 689 479	5 689 479	6 689 479
41092100049 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région des Montagnes (MAN)	6 684 711	8 684 711	9 684 711
41092200021 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de MAN	7 903 492	9 903 492	10 903 492

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22063 Formation professionnelle	115 172 610 542	151 675 630 131	160 499 935 543
41098000017 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de MAN	2 637 998	5 230 047	6 230 047
42092100014 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Guiglo	5 588 582	7 588 582	8 588 582
42098000012 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de GUIGLO	2 467 631	5 107 281	6 107 281
43098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Duékoué	2 113 075	4 750 027	5 750 027
51092100013 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Sud-Bandama (DIVO)	4 916 370	6 916 370	8 916 370
51092100015 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Lakota	3 744 783	3 744 783	3 744 783
51098000017 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de DIVO	2 268 146	0	0
55092100012 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Bas-Sassandra (SAN PEDRO)	5 331 947	7 331 947	9 331 947
55092200019 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de la Région du Bas-Sassandra (SAN-PEDRO)	7 451 470	9 451 470	10 451 470
55098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de SAN-PEDRO	3 546 828	3 546 828	3 546 828
56098000006 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Soubré	2 235 255	4 848 841	5 848 841
57098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Sassandra	2 177 347	4 801 809	5 801 809
61092100046 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Moyen-Comoe (ABENGOUROU)	22 294 625	22 294 625	22 294 625
61098000010 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de ABENGOUROU	3 042 397	6 042 397	7 042 397
62092100051 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Bondoukou	6 176 427	8 176 427	6 176 427
62098000011 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de BONDOUKOU	3 872 396	5 385 898	6 385 898
71092100042 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Grand-Bassam	4 486 834	6 486 834	4 486 834
71098000023 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de ABOISSO	2 110 071	4 750 533	5 750 533
76092100016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre d'Enseignement Technique Feminin d'Agboville	8 413 417	9 413 417	10 413 417
76098000017 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de AGBOVILLE	2 140 617	4 735 164	5 735 164
77092100039 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle d'Adzopé	8 618 730	9 618 730	9 618 730
77092100050 Réaliser la formation initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle d'Alépé	15 600 000	15 600 000	15 600 000
77098000013 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du ministère au niveau du Département de Adzopé	2 671 623	5 317 918	6 317 918
78092100023 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Technique Feminin de Port-Bouet	8 140 095	11 140 093	12 140 095
78092200100 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent des Métiers de l'Automobile	4 971 401	5 971 401	6 471 401
78092200101 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collèges d'Enseignement Technique Industriel d'Abidjan	10 767 492	10 767 492	10 767 492
78092200102 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Technique Horloger d'Abidjan	6 314 007	6 314 007	6 314 007

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22063 Formation professionnelle	115 172 610 542	151 675 630 131	160 499 935 543
78092200103 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collège d'Enseignement Technique Commercial de Treichville	7 039 547	9 039 547	11 039 547
78092200113 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Technique des Métiers de Brimbresso	9 581 844	11 469 770	12 581 844
78092200114 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement aux Métiers du Bâtiment	6 414 575	8 414 575	9 414 575
78092200115 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre d'Electronique et d'Informatique Appliquée	5 472 374	4 472 374	9 472 374
78092200116 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent aux Métiers de la Technique et de l'Industrie	6 626 850	8 626 850	10 626 850
78092200121 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent aux Métiers de l'Imprimerie	7 054 094	9 054 094	10 054 094
78092200123 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Hotelier d'Abidjan	17 205 628	17 205 628	17 205 628
78092200124 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre Multisectoriel Mohamed VI de Yopougon	81 971 681	81 971 681	81 971 681
78092200128 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent aux Métiers du Bois	3 850 749	4 850 749	5 850 749
78092200135 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de YOPOUGON	9 136 615	9 136 615	9 136 615
78092200136 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Bureautique de Communication et Gestion (CBCG) Cocody	8 194 277	11 194 277	13 194 277
78092200139 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement aux Métiers de la Mécanique et de l'Electricité	6 598 955	8 598 955	9 598 955
78092200143 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement de Bureautique de Commerce et de Gestion de Treichville	6 178 104	6 178 104	6 178 104
78098000822 Organiser les examens et concours de la Formation professionnelle (DEXC/Examens et concours) DECOFP	5 000 000	23 019 144	24 019 144
78098000823 Concevoir, réaliser et implanter les curricula/développer les programmes (DPDP)	4 049 999	12 580 235	12 580 235
78098000825 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de ABIDJAN SUD	4 000 000	11 706 923	12 706 923
78098000828 Réaliser et suivre la formation professionnelles initiales dans les établissements publics de formation professionnelle	4 049 998	9 549 998	10 549 998
78098000829 Suivre la gestion administrative des structures privés de la formation professionnelle à travers la délivrance des autorisations de création, d'ouverture et d'enseigner; élaborer et suivre les décisions et les états de paiements	5 459 378	5 459 378	5 459 378
78098000906 Renforcer les équipements des établissements formant au BTS lors des examens	55 841 312	30 750 760	31 750 760
78098000983 Organiser la séance de la commission nationale d'orientation, d'affectation et d'attribution de bourses aux élèves de la formation professionnelle	11 916 013	14 916 013	15 916 013
78098000984 Encadrer et certifier les stagiaires de l'IPNETP sur le terrain; (Dexc/examen et certification) DECO	4 362 218	4 362 218	4 362 218
78098001044 Apporter un Appui au CAMPC pour la formation des cadres du Ministère	100 000 000	0	0
78098001056 Coordonner les activités de formation professionnelle Continue dans les établissements publics de formation professionnelle en relation avec le secteur productif (DFCRSP)	4 050 000	7 050 000	8 050 000
78098001085 Organiser des séances de certification des Manuels de la Formation Professionnelle CNAMETFP	1 620 872	9 260 678	10 260 678
78098001168 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de ABIDJAN NORD	4 000 000	4 925 991	5 925 991
78098001180 Prendre en charge les frais de transports des élèves inscrits en Formation Professionnelle à l'étranger (transports FP Hors C.I)	9 000 000	9 000 000	9 000 000
79092200017 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de JACQUEVILLE	31 631 381	31 631 381	31 631 381

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22063 Formation professionnelle	115 172 610 542	151 675 630 131	160 499 935 543
79092200025 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre des Métiers de Peche de GRAND LAHOU	28 589 328	29 589 328	30 589 328
79098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la région de DABOU	7 541 893	10 541 893	11 541 893
90098000006 Promouvoir l'apprentissage et la formation continue	18 500 000	0	0
90098000009 Suivre la bonne exécution des activités de la formation initiale	20 200 000	12 000 000	12 000 000
3 Transferts	7 893 884 016	9 111 515 579	10 291 543 714
78098000817 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des affectés de l'Etat dans la formation professionnelle privée	2 685 325 000	2 819 591 247	3 217 390 000
78098000818 Transférer les crédits de Biens et Services à la Direction des Examens, des Concours, de l'Orientation et des Bourses	1 818 801 873	1 909 741 967	2 182 562 248
78098000820 Transférer les crédits de Biens et Services à l'AGEFOP	616 729 338	853 844 007	866 569 076
78098000821 Prendre en charge les pecules des stagiaires de l'enseignement professionnel et élèves en fin de formation BT en Côte d'Ivoire, surtout ceux des filières industrielles à l'aide de pecules et indemnités	50 000 000	61 714 665	62 729 062
78098000824 Transférer les crédits de Biens et Services à l'EIBMA	93 308 649	139 962 974	260 512 974
78098000827 Prendre en charge les bourses des Etudiants stagiaires de l'IPNETP	84 320 000	126 480 000	164 424 000
78098000900 Transférer les crédits de Biens et Services au CIDFOR	105 041 896	157 562 844	157 562 844
78098000919 Transférer les crédits de Biens et Services à l'IPNETP	209 403 559	244 618 247	318 003 720
78098000938 Transférer les crédits de Biens et Services au CIDFOR (Renforcement des capacités des enseignants)	17 699 111	26 548 667	26 548 667
78098000939 Prendre en charge les heures supplémentaires des Enseignants de l'IPNETP	160 000 000	240 000 000	240 000 000
78098000940 Transférer les crédits de Biens et Services (Confection des diplômes de la formation professionnelle-DAF)	8 856 890	13 285 335	17 270 936
78098000942 Prendre en charge les bourses des élèves inscrits en Formation Professionnelle en Côte d'Ivoire	1 225 000 000	1 286 250 000	1 470 000 000
78098001004 Transférer les crédits de Biens et Services au CPNTIC	107 785 285	161 677 928	217 563 489
78098001023 Prendre en charge les pecules de stage pratique aux stagiaires de l'IPNETP en responsabilité de classe	67 230 000	100 845 000	121 014 000
78098001162 Prendre en charge les bourses des élèves inscrits en Formation Professionnelle à l'étranger (Bourse FP Hors CI)	494 382 415	744 392 698	744 392 698
78098001167 Prendre en charge les heures complémentaires des Enseignants de l'IPNETP	150 000 000	225 000 000	225 000 000
4 Investissements	50 000 000	250 000 000	0
Trésor	50 000 000	250 000 000	0
78098001025 Mise en Place du SIG de la carte scolaire de l'ETFP	50 000 000	250 000 000	0
2206302 Construction, réhabilitation et équipement des structures de formation professionnelle	55 805 757 767	89 279 851 340	95 241 419 246
2 Biens et services	9 326 866	9 326 866	9 326 866
78098001073 Exécuter, suivre et évaluer les projets de la Formation Professionnelle à financements extérieurs non dotés d'unité de gestion	9 326 866	9 326 866	9 326 866
4 Investissements	55 796 430 901	89 270 524 474	95 232 092 380
Trésor	8 020 764 567	77 270 524 474	95 232 092 380
90098090202 Provision pour investissements / ETFPA	0	60 000 000 000	55 000 000 000
90098090201 Projet d'acquisition de 5 unités mobiles de formation équipées dans les zones frontalières du nord	0	513 800 000	298 600 000
90098000016 Réhabilitation et équipement de la DPSI	55 000 000	99 800 000	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22063 Formation professionnelle	115 172 610 542	151 675 630 131	160 499 935 543
90098000015 Extension et équipement de la DEXC	23 000 000	247 200 000	0
90098000013 Mise en oeuvre de l'Ecole de la Seconde Chance	4 000 000 000	8 000 000 000	15 000 000 000
78098001143 Construction et Equipement de 7 Etablissements de Formation Professionnelle / AVIC	1 500 000 000	5 108 701 922	18 830 100 000
78098001138 Construction et Equipement CDI / CIDFOR	412 764 567	158 000 000	0
78098001043 Projet de Construction du Centre de Formation aux Energies Renouvelables	150 000 000	0	0
78098001042 Formation Professionnelle/Purge des droits Coutumiers	510 000 000	651 122 552	413 492 380
78098000943 Projet Dév Système Formation Professionnel Partenariat Flux Inverses/BID	500 000 000	1 000 000 000	5 589 900 000
78098000834 Construction et Equipement du Lycée Professionnel de Daloa/Fonds koweïtien	800 000 000	1 325 000 000	0
78098000832 Réhabilitation et Equip Lycée Hotelier d'Abidjan	0	166 900 000	100 000 000
78098000830 Système Intégré de Gestion du Patrimoine de l'ETFP (SIGPAT)	70 000 000	0	0
Financement extérieur	47 775 666 334	12 000 000 000	0
78098001143 Construction et Equipement de 7 Etablissements de Formation Professionnelle / AVIC	44 575 700 000	12 000 000 000	0
78098001043 Projet de Construction du Centre de Formation aux Energies Renouvelables	2 383 756 334	0	0
78098000834 Construction et Equipement du Lycée Professionnel de Daloa/Fonds koweïtien	816 210 000	0	0
2206303 Développement de la formation professionnelle qualifiante et de l'apprentissage	4 334 186 967	4 315 850 038	4 343 798 394
1 Personnel	4 021 316 590	4 049 264 949	4 077 213 305
15098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité mobile Ouéllé	843 000	843 000	843 000
23095000005 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Atelier d'application et de production d'Odienné	3 614 239	3 614 239	3 614 239
24092100020 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Centre de formation professionnelle de Ferkéssédoudou I	2 340 000	2 340 000	2 340 000
32092200020 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Lycée d'enseignement professionnel de GAGNOA	6 741 000	6 741 000	6 741 000
35098000014 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité mobile Gohitafla	924 000	924 000	924 000
41098000016 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité Mobile de Man	1 727 920	1 727 920	1 727 920
62098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité mobile Kouassi-Datékro	924 000	924 000	924 000
77095000004 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Atelier d'application et de production d'Adzopé	6 287 708	6 287 708	6 287 708
78098000854 Transférer les crédits de personnel à l'EIBMA (subvention d'équilibre du personnel)	218 748 401	220 909 991	223 071 581
78098000855 Transférer les crédits de personnel au CIDFOR (subvention d'équilibre du personnel)	26 708 604	26 972 529	27 236 453
78098000856 Assurer les Charges Salariales Commission Nationale d'Agrément Manuels Enseigné Techn. & FP.	1 678 292	1 678 292	1 678 292
78098000857 Assurer les Charges salariales DEXC/Organisation Examens & certificat° diplômés	24 982 658	24 982 658	24 982 658
78098000964 Transférer les crédits de personnel au CPNTIC (subvention d'équilibre du personnel)	79 983 240	80 773 605	81 563 969
78098000965 Assurer les Charges salariales Direction des Examens et Concours de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	1 066 860 843	1 066 860 843	1 066 860 843
78098001036 Transférer les crédits de personnel au IPNETP (subvention d'équilibre du personnel)	1 662 273 149	1 678 699 112	1 695 125 074
78098001096 Transférer les crédits de personnel à l'AGEFOP (subvention d'équilibre du personnel)	840 602 094	848 908 610	857 215 126
78098001127 Assurer les Charges Salariales de la Commission Nationale d'Orientat°, d'Affectat° & d'Attribut° Bourses.	33 590 242	33 590 242	33 590 242
79092200019 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Centre des Métiers de Pêche de GRAND LAHOU	42 487 200	42 487 200	42 487 200

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22063 Formation professionnelle	115 172 610 542	151 675 630 131	160 499 935 543
2 Biens et services	312 870 377	266 585 089	266 585 089
15098000011 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Ouélé	2 334 297	0	0
18098000010 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Tafiré	2 428 364	2 428 364	2 428 364
23095000006 Renforcer les capacités des artisans et des jeunes diplômés du système dans des ateliers d'application et de production à ODIENE	2 192 873	0	0
26095000003 Renforcer les capacités des artisans et des jeunes diplômés du système dans des ateliers d'application et de production à TINGRELA	1 904 291	0	0
28098000011 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Nassian	2 417 820	2 417 820	2 417 820
35098000013 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Gohitafla	2 050 199	2 050 199	2 050 199
41098000015 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Man	1 946 447	1 946 447	1 946 447
42098000013 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Méo (Toulepleu)	2 333 137	0	0
62098000012 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Kouassi-Datéko	2 369 980	0	0
71098000020 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Maféré	2 272 988	2 272 988	2 272 988
71098000022 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Tiapoum	2 834 523	0	0
76098000012 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Sikensi	2 552 339	2 552 339	2 552 339
77095000003 Renforcer les capacités des artisans et des jeunes diplômés du système dans des ateliers d'application et de production à ADZOPE	2 026 187	0	0
78095000010 Developpemer des formations par apprentissage et apporter un appui à l'insertion des formés	14 049 998	14 049 998	14 049 998
78095000011 DAIP/Mettre en place le dispositif de certification des compétences par la valorisation des Acquis de l'expérence (VAE)	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78095000014 Suivre l'insertion des formés et déterminer le niveau de satisfaction des entreprises	66 000 000	66 000 000	66 000 000
78098001005 Réaliser, Suivre et évaluer la mise en oeuvre de la réforme de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle	22 866 934	22 866 934	22 866 934
90098000005 Promouvoir, identifier les besoins et accompagner les populations pour répondre aux besoins en compétences	17 500 000	0	0
90098090195 Réaliser les missions d'inspection des structures chargées de l'apprentissage et de la formation continue	12 790 000	0	0

II.2.3. Programme 3 : Enseignement secondaire technique

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3 : Enseignement secondaire technique	Action 3.1: Gestion des établissements du secondaire technique

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Enseignement secondaire technique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Accroître l'accès à l'Enseignement Technique	Taux de croissance des effectifs de l'Enseignement Technique	10%	15,50%	20%	20%	((Effectif de l'année n – effectif de l'année n-1) / Effectif de l'année n-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPSI
	Taux de croissance de la capacité d'accueil de l'Enseignement Technique du Public	-	7%	10%	12%	((Capacité d'accueil de l'année n – capacité d'accueil de l'année n-1) / Capacité d'accueil de l'année n-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPEM
OS 2 : Assurer un Enseignement Technique de Qualité	Taux de réussite à l'examen du baccalauréat de l'Enseignement Technique (Public et Privé)	28,26%	40%	50%	60%	(Nombre d'élèves déclarés admis au baccalauréat / Nombre d'élèves ayant participé à l'examen du baccalauréat) X 100 Source : Rapport d'activités DEP
	Pourcentage des enseignants de l'Enseignement Technique public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	23%	10%	15%	20%	(Nombre d'enseignants de l'Enseignement Technique public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités / Ensemble des enseignants de l'Enseignement technique public) X 100 Source : Rapport d'activités DEP
	Pourcentage annuel des enseignants de l'enseignement Technique privé ayant suivi une formation pédagogique	-	6%	7%	8%	(Nombre d'enseignants de l'Enseignement Technique privé ayant suivi une formation pédagogique) / Ensemble des enseignants de l'Enseignement technique privé) X 100 Source : Rapport d'activités DPSI

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Enseignement secondaire technique	13 107 943 121	18 898 444 740	22 296 901 172
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	284 315 838	321 756 191	337 374 237
Transferts	12 823 627 283	18 576 688 549	21 959 526 935
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22219 Enseignement secondaire technique	13 107 943 121	18 898 444 740	22 296 901 172
2221901 Gestion des établissements du secondaire technique	13 107 943 121	18 898 444 740	22 296 901 172
2 Biens et services	284 315 838	321 756 191	337 374 237
17092200042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée technique de de la Région de la Vallee du Bandama (Bouaké)	87 198 598	96 352 343	103 352 343
78092200109 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée technique de Yopougon	37 879 409	52 711 607	56 711 603
78092200110 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le lycée technique d'Abidjan	37 837 831	48 558 911	52 176 957
78098001130 Superviser, suivre et évaluer les activités des établissements d'enseignement secondaire technique	13 000 000	15 733 330	16 733 330
78098001178 Prendre en charge les frais de transports des élèves de la Formation Professionnelle à l'étranger (BHCI-volet MENETFP)	51 000 000	51 000 000	51 000 000
78098001181 Transférer les crédits de biens et services à la DOB pour les frais de transports des élèves des établissements du secondaires technique Hors C.I	8 610 000	8 610 000	8 610 000
78098001182 Prendre en charge les frais de transports des élèves de l'Enseignement Technique à l'étranger (BHCI - volet MENETFP)	48 790 000	48 790 000	48 790 004
3 Transferts	12 823 627 283	18 576 688 549	21 959 526 935
78098000922 Prendre en charge les bourses des élèves de la Formation Professionnelle à l'étranger (BHCI -volet MENETFP)	2 901 500 350	4 309 300 525	5 171 160 630
78098000987 Transférer les crédits de biens et services à la DOB pour les bourses des élèves des établissements du secondaire technique HORS CI	254 558 990	381 838 485	458 206 182
78098000988 Transférer les crédits de biens et services à la DOB pour les bourses des élèves des établissements du secondaire technique en CI	167 517 000	251 275 500	334 196 416
78098001030 Prendre en charge les bourses des élèves de l'Enseignement Technique à l'étranger (BHCI -volet MENETFP)	1 442 500 943	3 017 971 664	3 621 565 997
78098001169 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire technique privé	8 057 550 000	10 616 302 375	12 374 397 710

II.2.4. Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	32 600 000 000	35 800 000 000	39 400 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	32 600 000 000	35 800 000 000	39 400 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23191 Comptes Spéciaux du Trésor	32 600 000 000	35 800 000 000	39 400 000 000
2319101 Modernisation de la formation professionnelle initiale et continue	32 600 000 000	35 800 000 000	39 400 000 000
3 Transferts	32 600 000 000	35 800 000 000	39 400 000 000
78098000871 Apporter un appui à la formation professionnelle (FDFP)	32 600 000 000	35 800 000 000	39 400 000 000

SECTION 335 : MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière de gouvernance, de leadership et de financement de la santé :

- la faible gouvernance aux niveaux central et local ;
- la faible utilisation des données pour la prise de décisions ;
- le financement inefficace du budget du ministère de la santé conformément aux objectifs fixés à Abuja ;
- l'insuffisance de mécanismes de planification aux niveaux central et local.

En matière d'offre et d'utilisation des services et soins de santé de qualité :

- la faiblesse dans l'offre des services de qualité ;
- la faible fréquentation des services de santé ;
- l'insuffisance des mécanismes et instruments de protection sociale.

En matière de lutte contre la maladie :

- l'augmentation des causes de la mortalité et de la morbidité générales et spécifiques ;
- les comportements inadéquats des populations en matière de santé.

I.1.2. Réponses apportées

En matière de gouvernance, de leadership et de financement de la santé :

- la promulgation de la loi n° 2019-678 du 23 juillet 2019 portant réforme hospitalière ;
- le renforcement de l'arsenal juridique du sous secteur pharmaceutique ;
- l'augmentation substantielle du budget alloué au Ministère en charge de la Santé.

En matière d'offre et d'utilisation des services et soins de santé de qualité :

- la formation continue et le perfectionnement des ressources humaines en matière de santé ;
- la construction, la réhabilitation, l'extension et l'équipement des infrastructures sanitaires ;
- l'amélioration de l'accès aux médicaments ;
- l'amélioration de la disponibilité des médicaments, vaccins et intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle PSP et au niveau périphérique ;
- l'organisation du Ministère à faire face aux urgences de santé publique : la surveillance épidémiologique, la préparation et la riposte aux épidémies et événements de santé publique.

En matière de lutte contre la maladie :

- le renforcement de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose ;
- l'amélioration du plateau technique pour la prise en charge des maladies non transmissibles notamment le cancer, les maladies rénales... ;
- l'achèvement de la cartographie des maladies tropicales négligées ;
- le renforcement du système de santé publique ivoirien pour une meilleure résilience face aux menaces liées à la santé, à l'environnement et aux changements climatiques.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de gouvernance, de leadership et de financement de la santé :

- le renforcement de la gouvernance du système de santé ;
- la mise en application effective des textes législatifs, réglementaires des politiques et directives en matière de santé ;
- le renforcement du mécanisme de financement de la formation des ressources humaines en matière de recherche et d'innovation du secteur ;
- l'accroissement annuel du budget du ministère de la santé en vue d'atteindre les objectifs fixés à Abuja ;
- l'utilisation efficiente des ressources financières en matière de santé.

En matière d'offre et d'utilisation des services et soins de santé de qualité :

- la réorganisation et le renforcement de l'offre de soins ;
- l'utilisation efficiente des ressources humaines du secteur ;
- le développement d'un réseau de laboratoires performants et crédibles en vue de répondre aux besoins de diagnostics et de suivi de la prise en charge des patients ;
- l'amélioration de l'utilisation des services de santé maternelle, néonatale et infantile en vue de réduire les barrières pour l'accès aux soins.

En matière de lutte contre la maladie :

- l'intensification de la lutte contre la maladie ;
- la disponibilité des soins de services de qualité dans les centres de santé ;
- la promotion de la qualité des soins infirmiers, maternels, néonatales et infantiles ;
- l'accroissement de la couverture en infrastructures spécialisées en faveur des jeunes et adolescents ;
- le développement de l'approche multisectorielle dans la lutte contre les maladies transmissibles ;
- le renforcement des activités de prévention et de promotion de lutte contre les maladies non transmissibles ;
- l'extension de l'offre de service de dépistage et de prise en charge des maladies tropicales négligées à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance du secteur de la santé et de la promotion de la santé ;
- le renforcement de l'offre et l'accessibilité des populations aux soins infantiles ;
- le renforcement de la prévention et de la lutte contre les maladies.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur santé est améliorée ;
- l'offre et la qualité des services de santé sont accrues ;
- la lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé sont intensifiées.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 25, le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Santé et d'Hygiène publique.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de santé :

- élaboration et suivi de l'application des textes en matière de Santé;
- protection sanitaire des populations ;
- organisation des soins;

- formation professionnelle des agents de santé ;
- amélioration et gestion des équipements dans les hôpitaux publics ;
- informatisation du circuit du patient dans les hôpitaux publics ;
- amélioration de la gestion du sang en milieu hospitalier et au Centre National de Transfusion Sanguine ;
- traçabilité de la gestion du médicament dans les hôpitaux publics ;
- gestion moderne et renforcement de capacité du personnel médical ;
- promotion de la recherche médicale, notamment pour les endémies, en liaison avec le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- lutte contre les grandes endémies, notamment le paludisme, la tuberculose, le VIH-SIDA, les infections sexuellement transmissibles, les maladies liées à la lèpre et à l'ulcère de Buruli ;
- prise en charge thérapeutique des malades du VIH-SIDA, prévention thérapeutique de la transmission mère-enfant ;
- lutte contre la toxicomanie, l'alcoolisme, le tabagisme et autres addictions ;
- lutte contre les affections graves ou chroniques notamment le cancer, l'hypertension artérielle, les maladies cardio-vasculaires, les insuffisances rénales ;
- développement de la médecine du travail, en liaison avec le Ministre chargé du Travail ;
- développement de la prévention des maladies et des soins de santé primaires ;
- surveillance épidémiologique et veille sanitaire ;
- mise à disposition des différents secteurs du développement, de données épidémiologiques sur l'infection à VIH-SIDA ;
- renforcement du système de santé ;
- renforcement de la sécurité sanitaire ;
- autorisation de création et contrôle des établissements sanitaires privés ;
- facilitation de l'installation des acteurs de santé dans le secteur privé ;
- développement du système national de gestion de l'information sanitaire ;
- développement d'un réseau national de services d'urgence et de transport de malades ;
- développement d'un réseau de laboratoires de biologie médicale ;
- réglementation et contrôle des médicaments et des services pharmaceutiques ;
- autorisation de création et promotion de l'industrie pharmaceutique, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- promotion du médicament générique, notamment dans le domaine du traitement du SIDA ;
- organisation et promotion de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles ;
- coordination de l'aide humanitaire en matière de Santé ;
- assistance aux collectivités locales pour le suivi et le contrôle de l'implantation des formations sanitaires publiques ;
- promotion de la prise en charge des coûts et frais de santé par les populations à travers notamment les mutuelles et les assurances maladies, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- promotion des associations de malades chroniques, notamment celles des malades du diabète, de l'hypertension artérielle, de l'asthme, de l'épilepsie, de la drépanocytose, du SIDA, et les associations des malades sous dialyse ;
- élaboration et mise en œuvre de programmes de santé spécifiques aux groupes vulnérables, notamment aux populations carcérales, déplacées, en situation de précarité, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- mise en place et suivi d'un comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé ;
- définition et mise en œuvre d'un plan de lutte contre les zoonoses, en liaison avec le Ministre chargé des Ressources Animales et Halieutiques ;
- élaboration et suivi de la mise en œuvre de la réglementation sanitaire des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, en liaison avec les Ministres en charge du Commerce et de l'Industrie ;
- lutte contre les maladies transmissibles et les maladies tropicales négligées.

En matière d'Hygiène Publique :

- élaboration et suivi de la réglementation en matière d'Hygiène publique ;
- conception, mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière de déchets médicaux, en liaison avec le Ministre chargé de la Salubrité et de l'Environnement ;

- évaluation et suivi de la réglementation des produits alimentaires et médicamenteux, en liaison avec les Ministres chargés de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- proposition et mise en œuvre de mesures d'incitation, d'encouragement ou de sanctions pour les populations et les responsables des collectivités locales dans la réalisation des opérations d'hygiène publique ;
- élaboration et suivi de la mise en œuvre de la réglementation sanitaire des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, en liaison notamment avec les Ministres chargés du Commerce et de l'Industrie.

En matière de Couverture Maladie Universelle :

- opérationnalisation et de généralisation de la Couverture Maladie Universelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Protection Sociale ;
- participation à la gestion du régime de la Couverture Maladie Universelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Protection Sociale ;
- développement, rénovation et modernisation des infrastructures sanitaires et des plateaux techniques ;
- gestion du panier des soins, notamment les consultations, prescriptions, examens, hospitalisations ;

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins.
- Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie.
- Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IGS), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources humaines (DRH), Direction de la Prospective, de la Planification et des Stratégies (DPPS), Direction de l'Informatique et de l'Information Sanitaire (DIIS), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Cellule de passation des marchés, Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSH), Direction de la Formation et de la Recherche Scientifique (DFRS), Directions Régionales (DR), Direction des Infrastructures, de l'Équipement et de la Maintenance (DIEM), Direction de la Médecine Hospitalière (DMHP), Direction des Établissements Publics de Santé (DEPS), Direction de la Santé Communautaire (DSC), Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP), Direction des Soins Infirmiers et Maternels (DSIM), Coordination Nationale pour le Développement et l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (CNDTIC), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC)	Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP), Autorité de Radioprotection de Sécurité et de Sécurité Nucléaire (ARSN).	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Appuyer les activités institutionnelles du MSHP - Mettre en œuvre l'archivage électronique - Construction, réhabilitation et équipement des directions régionales 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 2 : Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins</p>	<p>Centre de Santé Rural (CSR), Centre de Santé Urbain (CSU), Centre de Santé Urbain Spécialisé (CSUS), Formation Sanitaire Urbaine (FSU), Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI), Maternité Urbaine (MU), Dispensaire Urbain (DU), Dispensaire Rurale (DR), Maternité Rurale (MR), Centre de Diagnostic et de Traitement (CDT), Centre Antituberculeux (CAT), Centre Hospitalier Régional (CHR), Hôpitaux Généraux (HG), Hôpitaux Psychiatrique (HP), Directions Départementales/Districts sanitaires, Unité de Pilotage du Programme Hospitalier (UPPH)</p>	<p>Cinq Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU), Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA), Institut Raoul Follereau (IRF), Institut National de la Santé Publique (INSP), Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), Laboratoire National de la Santé Publique (LNSP), Institut National de l'Hygiène Publique (INHP), Centre National de Radiothérapie Alassane Ouattara (CNRAO), Centre National de Prévention et de Traitement des Insuffisances Rénales (CNPTIR), Institut de Formation des Agents de Santé (INFAS), Autorité Nationale de Régulation de la Sécurité Nucléaire (ARSN), Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan (IMENA), Centre national de Radiothérapie et d'oncologie médicale (CNROM), Nouvelle pharmacie de Santé Publique de Côte d'Ivoire (NPSPCI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de Construction et Equipement Nouveaux Districts - Réhabilitation des infrastructures sanitaires - Mise aux normes des plateaux techniques des structures techniques - Réhabiliter et rééquiper 600 ESPC - Programme de mise à niveau des établissements sanitaires/ CMU - Réhabilitation et équipement INSP - Réhabilitation et équipement INHP - Equipement du CNTS - Réhabilitation et équipement LNSP - Réhabilitation et équipement CHU-Treichville - Réhabilitation et équipement CHU de Cocody - Réhabilitation et équipement CHU de YOP - Réhabilitation et équipement CHU de BOUAKE - Equipement du CCTOS CHU COCODY - Réhabilitation et équipement CHU d'ANGRE - Equipement et Extension ICA - Réhabilitation et équipement SAMU - Réfection et Equipement IRF - Réhabilitation et équipement du CNPTIR - Réhabilitation et équipement du CNRAO - Réfection et Equipement INFAS - Appui NPSPCI - Appui programme Cancer et hépatites - Indépendance Vaccinale - Construction et d'équipement du CNROM - Programme Hospitalier - Construction Pole Mère Enfant CHU Cocody - Construction et équipement de l'ICB - Unité de Coordination de Projet des Fonds Extérieurs (UCP-FE) 	
<p>Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie</p>	<p>Direction de l'Hygiène Publique, de l'Environnement et de la Santé (DHPES)</p>	<p>Fonds National de Lutte contre le Sida (FNLS), Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS), Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT), Programme national de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Programme National de Lutte contre les Hépatites Virales (PNLHV), Programme National de Lutte contre la Lèpre (PNL), Programme National de Nutrition (PNN), Programme Elargi de vaccination (PEV), Programme National de la Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programme National de Nutrition (PNN) • Programme national de Lutte contre le Paludisme (PNLP) • Programme National de Lutte contre l'Ulcère de Buruli (PNLUB) • Programme Elargi de Vaccination (PEV) • Programme National de Santé Infantile (PNSI) • Programme de Santé Scolaire et Universitaire/ Santé Adolescents et Jeunes • Programme National de Prise En Charge Médicale des Personnes Vivant avec le VIH (PNPEC) • Programme National de Lutte contre le Tabagisme (PNLTA) • Programme National de Lutte contre le Cancer (PNLCa) • PLS-PHV • Programme National pour l'Eradication de la 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP	
			(PNSSU-SAJ) <ul style="list-style-type: none"> Programme National de l'Eradication du Ver de Guinée / Eau et Assainissement (PNEVG_EA) Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) Programme National de Promotion Santé Bucco-Dentaire (PNPSBD) Programme National de Lutte contre la Santé Oculaire et l'onchocercose (PNSOLO) Programme National de Lutte contre la Cécité (PNLCé) Programme de Lutte contre la Trypanosomiase Humaine Africaine (PNLTHA) Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle (PNPMT) Programme National des Maladies Non Transmissibles (PNMNT) Programme national de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) Programme National de Santé Mentale (PNSM) Coopération CI-Unicef 	Lèpre (PNEL) <ul style="list-style-type: none"> PNLSGHF Programme National de la Promotion des Maladies Chroniques Non Transmissibles (PNPCMNT) Programme National de la Santé Mère (PNSM) Programme National de Lutte contre les Maladies Métaboliques (PNLMM) Programme National de la Santé de la Reproduction /Planning Familial (PNSR/PF) Programme National de Lutte contre les Hépatites Virales (PNLHV). Projet RSS KfW phase II Projet (PHAM)/Santé Projet PHP Spark Santé Projet Continuum de soins de santé maternelle et néonatale 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du secteur de la santé	RS 1.1 : La gouvernance du secteur santé est améliorée	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités de la gouvernance du secteur santé	Nombre d'activités de la gouvernance du secteur santé réalisées / Nombre total d'activités de la gouvernance du secteur santé Source : Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Accroître l'offre et la qualité des prestations des services de santé	RS 2.1 : L'offre et la qualité des services de santé sont accrues	IP 2.1.1 : Taux de réalisation des activités en matière de l'offre et de la qualité des services de santé	Nombre des activités en matière de l'offre et de la qualité des services de santé réalisées / Nombre total des activités en matière de l'offre et la qualité des services de santé Source : Rapport d'activités DGSHP
OG 3 : Intensifier la lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé prioritaires	RS 3.1 : La lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé sont intensifiées	IP 3.1.1 : Taux de réalisation des activités de lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé	Nombre des activités de lutte contre les maladies et de prise en charge des problèmes de santé réalisées / Nombre total des activités de lutte contre les maladies et de prise en charge des problèmes de santé Source : Rapport d'activités DHES

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	635 484 086 992	552 456 710 140	576 717 535 416
1.1 Ressources Intérieures	500 410 220 792	522 013 510 140	534 569 735 416
1.1.1 Budget Etat	500 410 220 792	522 013 510 140	534 569 735 416
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	135 073 866 200	30 443 200 000	42 147 800 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	135 073 866 200	30 443 200 000	42 147 800 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	635 484 086 992	552 456 710 140	576 717 535 416
2.1 Personnel	270 846 748 016	278 890 407 411	288 385 457 051
2.1.1 Solde y compris EPN	270 846 748 016	278 890 407 411	288 385 457 051
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	52 387 738 883	67 771 219 510	71 313 092 820
2.3 Transferts et subventions	43 686 544 471	42 638 339 720	44 530 049 020
2.4 Investissement	268 563 055 622	163 156 743 499	172 488 936 525
Trésor	133 489 189 422	132 713 543 499	130 341 136 525
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	135 073 866 200	30 443 200 000	42 147 800 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer le cadre institutionnel du système de santé	Proportion des textes relatifs à la réforme hospitalière diffusés	-	75%	100%	100%	(Nombre de textes relatifs à la réforme hospitalière diffusés / Nombre total de textes relatifs à la réforme hospitalière) X100 Sources : Rapports d'activités Cabinet /DMHP
	Nombre des établissements sanitaires privés visités	-	200	200	200	Dénombrement Source : Rapport d'activités DEPS
OS 2 : Améliorer le cadre de gestion du système de santé	Proportion de structures de santé (CHR, HG, Espc) qui respectent les critères de gestion financière	-	60%	70%	80%	(Nombre de structures de santé (CHR, HG, Espc) qui respectent les critères de gestion financière / Nombre total de structures de santé (CHR, HG, Espc) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Proportion de CHR appliquant la comptabilité de gestion dans le projet pilote	-	2/21	8/21	12/21	(Nombre de CHR appliquant la comptabilité de gestion dans le projet pilote / Nombre total de CHR) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer l'articulation des orientations stratégiques avec la programmation budgétaire	Proportion des structures de santé (centrale, déconcentré) ayant un Plan de Travail Annuel (PTA) validé	-	100%	100%	100%	[Nombre de structures de santé (central, déconcentré) ayant un plan de travail annuel validé / Nombre total des structures de santé (central, déconcentré)] X100 Sources : Rapports d'activités DPPS / DAF
	Proportion des structures de santé (centrale, déconcentré) ayant un contrat de performance opérationnel (CPO) signé	-	50%	75%	100%	[Nombre de structures de santé (central, déconcentré) ayant un contrat de performance opérationnel (CPO) signé / Nombre total des structures de santé (central, déconcentré)] X100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 4 : Améliorer la disponibilité de l'information sanitaire	Taux de complétude des formulaires des rapports SIG	99,8%	100%	100%	100%	(Nombre d'établissements sanitaires transmettant les rapports mensuels d'activités / Nombre total d'établissements sanitaires) X 100 Sources : Rapports d'activités RASS (DIIS)
	Taux de promptitude nationale des formulaires des rapports SIG	87,4%	100%	100%	100%	(Nombre d'établissements sanitaires transmettant les rapports mensuels d'activités / Nombre total d'établissements sanitaires) X100 Sources : Rapports d'activités : RASS (DIIS)

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	264 231 867 091	284 102 893 254	294 897 417 683
Dépenses de personnel	227 686 715 805	235 313 013 023	244 390 700 527
Dépenses en biens et services	17 144 258 712	29 992 621 458	31 700 721 619
Transferts	1 070 887 831	485 375 773	494 112 537
Investissements	18 330 004 743	18 311 883 000	18 311 883 000
Trésor	18 330 004 743	18 311 883 000	18 311 883 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21067 Administration Générale	264 231 867 091	284 102 893 254	294 897 417 683
2106701 Coordination et animation du ministère	25 051 482 993	36 583 904 919	37 591 341 141
1 Personnel	148 976 185	148 976 185	148 976 185
17074000023 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Vallée Bandama	2 160 000	2 160 000	2 160 000
25074000019 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Savanes	2 160 000	2 160 000	2 160 000
32074000025 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du Fromager	2 160 000	2 160 000	2 160 000
41074000026 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région des Montagnes	2 160 000	2 160 000	2 160 000
55074000022 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Bas -Sassandra	2 160 000	2 160 000	2 160 000
61074000016 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Moyen-Comoé	1 080 000	1 080 000	1 080 000
62074000034 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du Zanzan	2 160 000	2 160 000	2 160 000
71074000020 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Sud- Comoé	2 160 000	2 160 000	2 160 000
78073300093 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat dans les services de mise en oeuvre de la Carte Sanitaire	3 527 708	3 527 708	3 527 708
78074000477 Prendre en charge les honoraires du personnel des Campagnes de sensibilisation	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78074000478 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Direction des Etablissements et des Professions Sanitaires	7 200 000	7 200 000	7 200 000
78074000568 Prendre en charge les salaires des agents du Secrétariat Technique Coordination Opération	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78074000569 Prendre en charge les dépenses salariales de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) Abj Nord	2 160 000	2 160 000	2 160 000
78074000632 Prendre en charges les dépenses de salaires liées aux charges centralisées	1 895 903	1 895 903	1 895 903
78074000669 Prendre en charge les dépenses salariales de l'unité de Pilotage du programme hospitalier (UPPH) 2018-2020	112 592 574	112 592 574	112 592 574
2 Biens et services	5 725 964 017	17 823 926 154	18 822 923 624
11074000021 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région des Lacs	3 027 500	3 405 292	3 596 153
11074000028 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	19 232 038	21 631 944	22 844 374
11074000030 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la région de N'zi Comoé	3 027 500	3 405 292	3 596 153
14074000014 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région N'zi-Comoé (DIMBOKRO)	16 418 069	18 466 828	19 501 860
15013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région d'Iffou	16 953 403	19 068 966	20 137 744
17074000021 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région Vallée Bandama	3 027 500	3 405 292	3 596 153
17074000031 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de la Vallée du Bandama (Bouaké)	22 400 000	25 195 226	26 607 372
18074000016 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Hambol	16 830 998	18 931 286	19 992 348
21067010315 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de Moronou	17 953 403	20 193 752	21 325 574
21067010334 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Botro	4 022 405	4 524 348	4 777 929
22013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Bafing	16 953 403	19 068 966	20 137 744

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21067 Administration Générale	264 231 867 091	284 102 893 254	294 897 417 683
22074000016 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Bafing	3 027 500	3 405 292	3 596 153
23074000022 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Denguélé(Odiénné)	16 369 107	18 411 757	19 443 701
23074000024 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Denguélé	3 027 500	3 405 292	3 596 153
24013300609 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du TCHOLOGO	14 700 000	16 534 368	17 461 087
25074000022 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région Savanes	3 027 500	3 405 292	3 596 153
25074000027 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Savanes (KORHOGO)	20 900 000	23 508 045	24 825 627
26103000003 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de la BAGOUE	15 500 000	17 434 197	18 411 350
27013300006 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de Folon	11 600 000	13 047 528	13 778 817
28103000005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du BOUNKANI	17 700 000	19 908 727	21 024 574
31013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du GBOKLE	16 953 403	19 068 965	20 137 744
31074000017 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Haut Sassandra	3 027 500	3 405 292	3 596 153
31074000020 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	21 300 000	23 957 960	25 300 759
32074000019 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Gôh (Gagnoa)	20 800 000	23 395 565	24 706 843
32074000024 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Fromager	3 027 500	3 405 292	3 596 153
35074000021 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de la Marahoué (Bouaflé)	19 700 000	22 158 301	23 400 232
35074000022 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Marahoué	3 027 500	3 405 292	3 596 153
36074000009 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Worodougou (SEGUELA)	16 204 663	18 226 793	19 248 370
36074000010 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Worodougou	3 027 500	3 405 292	3 596 153
37013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Bere	15 800 000	17 771 633	18 767 698
41074000024 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Tonkpi (Man)	17 015 618	19 138 945	20 211 645
41074000025 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région des Montagnes	3 027 500	3 405 292	3 596 153
42074000013 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Moyen-Cavally (Guiglo)	15 900 000	17 884 111	18 886 483
42074000018 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Moyen Cavally	4 884 498	5 494 019	5 801 949
43013300004 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de Guemon	19 000 000	21 370 951	22 568 752

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21067 Administration Générale	264 231 867 091	284 102 893 254	294 897 417 683
51074000017 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Sud Bandama	3 027 500	3 405 292	3 596 153
51074000020 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Sud-Bandama (DIVO)	17 427 025	19 601 690	20 700 327
55074000015 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Bas-Sassandra (SAN PEDRO)	16 104 663	18 114 314	19 129 587
55074000018 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Bas-Sassandra	3 027 500	3 405 292	3 596 153
56013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du NAWA	16 977 403	19 095 960	20 166 254
61074000019 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région Moyen-Comoé	3 027 500	3 405 292	3 596 153
61074000025 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	17 969 943	20 212 357	21 345 220
62074000039 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Zanzan (BONDOUKOU)	23 500 000	26 432 492	27 913 982
62074000041 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Zanzan	3 027 500	3 405 292	3 596 153
71074000021 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Sud-Comoé (ABOISSO)	17 930 998	20 168 549	21 298 959
71074000025 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Sud Comoé	3 027 500	3 405 292	3 596 153
76074000018 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de l'Agnéby (AGBOVILLE)	18 711 442	21 046 385	22 225 995
76074000024 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de l'Agneby	3 027 500	3 405 292	3 596 153
77051000006 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de la ME	20 000 000	22 495 737	23 756 580
78011100255 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	178 851 100	201 169 371	212 444 535
78011201607 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	65 000 000	73 111 147	77 208 889
78074000448 Elaborer une loi d'orientation en matière de santé publique	51 255 130	57 651 098	60 882 333
78074000449 Développer la médecine de proximité et de famille	11 247 260	12 650 770	13 359 820
78074000451 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000452 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000453 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de la Communication	3 297 500	3 708 985	3 916 866
78074000454 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Ressources Animales et Halieutiques	1 797 500	2 021 803	2 135 123
78074000455 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste	1 432 500	1 611 257	1 701 565
78074000456 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Transports	1 865 000	2 097 727	2 215 301
78074000457 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min Jeunesse et Service Civique	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000458 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min.Mines et Energies	2 162 500	2 432 350	2 568 680
78074000459 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Primature	2 000 000	2 249 574	2 375 658
78074000460 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Eaux et Forêts	1 865 000	2 097 728	2 215 301

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21067 Administration Générale	264 231 867 091	284 102 893 254	294 897 417 683
78074000462 Organiser la communication des activités du ministère	35 000 000	39 367 578	41 574 027
78074000463 Apporter une assistance au ministère (Organes Consultatifs)	5 237 890	5 891 511	6 221 719
78074000464 Veiller à l'application de la réglementation relative aux professions de santé, à l'exclusion des professions de pharmacie	24 934 430	28 045 918	29 617 842
78074000465 Gérer la commande publique	38 594 345	43 410 415	45 843 485
78074000466 Prendre en charge les émoluments des internes des hôpitaux	10 475 779	11 783 017	12 443 433
78074000467 Prendre en charge les dépenses liées aux charges centralisées	144 861 566	162 938 389	172 070 778
78074000468 Prendre en charge les dépenses liées aux charges centralisées	3 799 087 853	15 656 601 119	16 534 124 109
78074000469 Apporter un appui technique aux structures de l'Unité de Pilotage du Programme Hospitalier (UPPH)	13 756 809	15 473 480	16 340 736
78074000470 Gérer la coopération internationale du ministère	5 387 544	6 059 840	6 399 480
78074000471 Apporter un appui juridique au ministère	19 066 388	21 445 623	22 647 610
78074000472 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Santé et Hygiène Publique	13 094 724	14 728 771	15 554 293
78074000533 Réaliser l'audit dans les établissements et services relevant du ministère	5 909 091	6 646 469	7 018 992
78074000535 Coordonner et suivre les activités des ONG	12 230 970	13 757 233	14 528 302
78074000538 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de l'Assainissement et la Salubrité	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000540 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Tourisme	2 595 000	2 918 820	3 082 416
78074000543 Réaliser le contrôle en matière de services médicaux dans les établissements et services relevant du ministère	6 748 354	7 590 461	8 015 890
78074000554 Développer la médecine hospitalière	62 004 244	69 741 560	73 650 443
78074000555 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min Construction du Logement et L'Urbanisme	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000556 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/MIN. Education Nationale	1 432 500	1 611 257	1 701 565
78074000557 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier	2 297 500	2 584 198	2 729 037
78074000558 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000559 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de la Promotion du Logement	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000560 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Défense	2 662 500	2 994 743	3 162 595
78074000561 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Famille et Affaires Sociales	1 332 100	1 498 328	1 582 307
78074000562 Réaliser le contrôle en matière de services pharmaceutiques dans les établissements et services relevant du ministère	6 748 258	7 590 352	8 015 778
78074000563 Élaborer la politique de formation et de recherche dans la secteur de la santé	13 000 000	14 622 230	15 441 778
78074000566 Gérer les fonds du CD-PEFAR alloué au ministère de la santé	22 582 700	25 400 725	26 824 387
78074000567 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en œuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) à Abj Nord	3 027 500	3 405 292	3 596 153
78074000592 Élaborer et suivre la mise en œuvre des normes et standards des équipements et des infrastructures sanitaires	49 000 649	55 115 288	58 204 396
78074000593 Élaborer la politique, promouvoir et sensibiliser en matière d'hygiène publique	35 162 199	39 549 983	41 766 685
78074000594 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 499 148	4 751 316

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21067 Administration Générale	264 231 867 091	284 102 893 254	294 897 417 683
78074000596 Apporter un appui technique national à travers le PBF	5 454 546	6 135 203	6 479 070
78074000603 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min du Plan et Développement	2 595 000	2 918 821	3 082 416
78074000604 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Intégration Africaine	4 498 972	5 060 384	5 344 010
78074000606 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Commerce	2 297 500	2 584 197	2 729 037
78074000607 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Industrie Dévpt Secteur privé	2 662 500	2 994 743	3 162 595
78074000608 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Affaires Etrangères	3 595 000	4 043 608	4 270 245
78074000609 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Artisanat et Promotion des PME	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000611 Superviser la qualité des soins infirmiers et maternels en Côte d'Ivoire	20 179 237	22 697 341	23 969 485
78074000629 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Economie et Finances	1 297 500	1 459 411	1 541 208
78074000630 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Ens.Tech. et Formation Professionnelle	2 733 600	3 074 717	3 247 050
78074000638 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min Justice et droit de l'homme	1 365 000	1 535 333	1 621 387
78074000643 Achever la Réforme Hospitalière	9 727 507	10 941 372	11 554 615
78074000644 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	20 000 000	22 495 738	23 756 581
78074000646 Mettre en place un système de supervision intégré des Directions régionales et départementales	57 915 165	65 142 218	68 793 316
78074000647 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Sports et Loisirs	4 874 272	5 482 517	5 789 803
78074000648 Suivre et évaluer les indicateurs sanitaires du secteur	4 000 000	4 499 148	4 751 316
78074000649 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /MIN. Reforme Administrative	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000651 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Lagunes 2 (Abidjan)	19 500 000	21 933 344	23 162 667
78074000656 Cordonner les activités du Programme PACCI	4 022 405	4 524 348	4 777 929
78074000658 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL)/Abj Sud	3 027 500	3 405 292	3 596 153
78074000663 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / MIN. Culture et Francophonie	2 865 000	3 222 512	3 403 132
78074000668 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Lagunes 1 (Abidjan)	18 800 000	21 145 995	22 331 187
78074000674 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère chargé des Ex Combattants et des Victimes de Guerre	1 730 000	1 945 880	2 054 944
78074000675 Coordonner les activités du ministère et fournir un appui technique / Secrétariat Technique Coordination Opérationnelle	7 597 146	8 545 170	9 024 109
78074000676 Veiller au respect de la réglementation en matière d'enregistrement des médicaments dans les secteurs publics et privés	18 145 763	20 410 112	21 554 061
78074000677 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de l'Agriculture	4 467 200	5 024 647	5 306 271
78074000679 Réaliser le contrôle en matière de services administratifs et financiers dans les établissements et services relevant du ministère	6 748 354	7 590 461	8 015 890
78074000680 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	201 949 040	227 149 631	239 880 940
78074000688 Contrôler les services paramédicaux dans les établissements et services relevant du ministère	6 748 355	7 590 462	8 015 891
79013300004 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région des Grands Ponts	15 413 090	17 336 442	18 308 116

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21067 Administration Générale	264 231 867 091	284 102 893 254	294 897 417 683
3 Transferts	1 034 359 791	468 819 580	477 258 332
78074000564 Organiser des campagnes de sensibilisation en matière de santé	30 000 000	13 597 384	13 842 137
78074000650 Contribuer à la mise en oeuvre de la Politique Pharmaceutique Nationale (AIRP)	300 000 000	135 973 841	138 421 370
90074000014 Évaluer et accréditer des structures (GRESAC)	164 359 791	74 495 440	75 836 358
90075000001 Prendre en charge la contribution de l'Etat au CIRBA -CORRIDOR	240 000 000	108 779 073	110 737 096
90075000002 Mettre en place un dispositif de contrôle des effectifs du Mshpcmu	300 000 000	135 973 842	138 421 371
4 Investissements	18 142 183 000	18 142 183 000	18 142 183 000
Trésor	18 142 183 000	18 142 183 000	18 142 183 000
90076000002 Projet de Renforcement des Capacités des Ressources humaines de Santé / C2D	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
90074090159 Projet d'Appui à la Déconcentration et Renforcement des Centres de Santé Primaires / C2D	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
90071200001 Pharmacie de la Santé Publique / C2D	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
78074000481 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	142 183 000	142 183 000	142 183 000
2106702 Planification, programmation et suivi-évaluation	214 692 934	241 483 795	255 018 507
2 Biens et services	214 692 934	241 483 795	255 018 507
78073300101 Mettre en oeuvre la Carte Sanitaire	71 475 802	80 395 044	84 901 035
78074000482 Produire annuellement le RASS et l'annuaire statistique	58 584 775	65 895 386	69 588 699
78074000534 Suivre et évaluer le PNDS	84 632 357	95 193 365	100 528 773
2106703 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	238 818 650 775	247 135 368 633	256 902 244 786
1 Personnel	227 537 739 620	235 164 036 838	244 241 724 342
78074000548 Gérer le personnel des programmes	227 537 739 620	235 164 036 838	244 241 724 342
2 Biens et services	11 097 683 115	11 808 075 602	12 496 966 239
78011201608 Direction du Patrimoine/ Prendre en charge les dépenses liées aux patrimoines	7 074 450 364	7 534 662 609	8 028 307 411
78011202060 Direction du Patrimoine/ Gestion Abonnements EPN Santé	3 046 077 449	3 174 321 526	3 307 965 354
78074000483 Gérer les ressources humaines du ministère	55 951 238	62 933 219	66 460 508
78074000484 Réaliser des missions de contrôle	15 292 388	17 200 679	18 164 741
78074000485 Contrôler et auditer le système d'évaluation, du secteur de la santé	63 856 400	71 824 840	75 850 489
78074000486 Actualiser annuellement le CDMT	44 896 175	50 498 629	53 328 982
78074000546 Faire le suivi et l'évaluation des outils de pilotage de la GAR (CDMT/MAB/BUD-PROG/DPPD-PAP/RAP)	51 997 817	58 486 462	61 764 519
78074000570 Mettre en oeuvre la gratuité ciblée - Fonds d'action sanitaire	700 000 000	787 350 818	831 480 348
78074000595 Faire le suivi des financements extérieurs et la Gestion des agréments	18 594 247	20 914 565	22 086 787
78074000634 Elaborer les manuels de procédures de gestion des ressources financières	26 567 037	29 882 255	31 557 100

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21067 Administration Générale	264 231 867 091	284 102 893 254	294 897 417 683
3 Transferts	36 528 040	16 556 193	16 854 205
78074000602 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	36 528 040	16 556 193	16 854 205
4 Investissements	146 700 000	146 700 000	146 700 000
Trésor	146 700 000	146 700 000	146 700 000
78074000545 Appuyer les activités institutionnelles du MSHP	146 700 000	146 700 000	146 700 000
2106704 Information et communication	147 040 389	142 135 907	148 813 249
2 Biens et services	105 918 646	119 135 907	125 813 249
78074000549 Réaliser la Coordination Nationale pour le Développement et l'Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans le domaine de la Santé (CNDTIC-SANTE)	40 920 411	46 026 744	48 606 456
78074000681 Elaborer annuellement les Comptes de la Santé (CS)	64 998 235	73 109 163	77 206 793
4 Investissements	41 121 743	23 000 000	23 000 000
Trésor	41 121 743	23 000 000	23 000 000
78074000597 Mettre en oeuvre l'archivage électronique	41 121 743	23 000 000	23 000 000

II.2.2. Programme 2 : Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	Action 2.1: Réhabilitation, extension et équipement des infrastructures sanitaires
	Action 2.2: Construction et équipement des infrastructures sanitaires
	Action 2.3: Approvisionnement en médicaments et autres intrants stratégiques
	Action 2.4: Prise en charge médicale et autres soutiens aux différents niveaux de la pyramide sanitaire
	Action 2.5: Former et renforcer les capacités des agents de santé

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Construire, réhabiliter, étendre et équiper les infrastructures sanitaires	Proportion de la population habitant à moins de 5 Km d'un établissement de santé	70%	80%	85%	85%	(Population à charge située entre 0 et 5 Km d'un établissement sanitaire / Population totale) X 100 Sources : Rapports Annuel sur la Situation Sanitaire/ RPROG 2/DIIS
	Proportion d'établissements sanitaires réhabilités et équipés	-	100%	100%	100%	(Nombre total d'établissements sanitaires réhabilités et équipés/ Nombre total d'établissements sanitaires prévus) X 100 Sources : Rapport d'activités RPROG 2 / DIEM

Programme 2 : Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux médicaments, aux vaccins et aux autres intrants stratégiques de qualité	Taux de disponibilité des médicaments essentiels	61%	95%	95%	95%	(Nombre de médicaments essentiels disponibles / Nombre total de médicaments essentiels devant être gérés) X 100 Sources : Rapport d'activités RPROG 2 / DAP
	Taux de disponibilité d'intrants stratégiques	75%	95%	95%	95%	(Nombre d'intrants stratégiques traceurs disponibles / Nombre total d'intrants stratégiques traceurs devant être gérés) X 100 Sources : Rapport d'activités RPROG 2 / DAP
	Nombre de poches de sang collectées	163 351	200 000	210 000	210 000	Dénombrement Sources : Rapport d'activités COGES / CNTS
OS 3 : Faire la prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide	Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié	75,34%	78,5%	80,2%	81,8%	(Nombre d'accouchements pratiqués par un personnel qualifié / Nombre de naissances attendues) X 100 Source : Rapport d'activités RPROG 2
	Proportion d'enfants malnutris (MASsc, MASc) guéris	92,16%	91,29%	93,13%	95%	(Nombre d'enfants dépistés malnutris aigus pris en charge et guéris / Nombre total d'enfants dépistés malnutris aigus) X100 Source : Rapport d'activités PNN
	Proportion de PVVIH enfants et adultes de la cohorte encore en vie sous ARV maintenus dans les soins 12 mois après l'initiation du traitement	-	93%	94%	95%	(Nombre de PVVIH enfants et adultes de la cohorte encore en vie et sous ARV 12 mois après l'initiation du traitement / Nombre total de PVVIH adultes et adolescents de la cohorte initiale) X100 Source : Rapport d'activités PNLs
	Proportion de nouveaux cas et rechutes toutes formes testées de tuberculose notifiée testés pour le VIH/SIDA	-	100%	100%	100%	(Nombre de nouveaux cas et rechutes toutes formes testées pour le VIH / Nombre de nouveaux cas et rechutes toutes formes notifiées) X 100 Sources : Rapports d'activités RPROG 2 / PNLt
	Nombre de patients traités pour l'hépatite B	-	300	350	400	Dénombrement Source : Rapports d'activités RPROG 2 / PNH
	Nombre de patients pris en charge dans les UPEC pour les maladies métaboliques	-	83 432	85 932	88 432	Dénombrement Sources : Rapports d'activités RPROG 2 / PNLMM / PMNT
	Nombre de régions sanitaires disposant d'au moins une unité de prise en charge pour les maladies métaboliques	-	25	29	33	Dénombrement Sources : Rapports d'activités RPROG 2 / PNLMM / PMNT
	Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas et cas de rechutes de tuberculose confirmée bactériologiquement : patients guéris et traitement terminé	-	89%	90%	90%	[Nombre de nouveaux cas et cas de rechutes de tuberculose toutes formes (bactériologiquement confirmée et cliniquement diagnostiquées) traités avec succès (patients guéris et traitement terminé) / Nombre total de nouveaux cas et cas de rechutes de tuberculose toutes formes (bactériologiquement confirmée et cliniquement diagnostiquées) notifiés] X 100 Sources : Rapports d'activités RPROG 2 / PNLt

Programme 2 : Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 3 : Faire la prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide	Proportion de cas de paludisme correctement pris en charge	-	100%	100%	100%	(Nombre de cas de paludisme correctement pris en charge / Nombre total de cas identifiés) X 100 Sources : Rapports d'activités RPROG 2 / PNL
	Nombre d'Unité Nutritionnelle Thérapeutique, d'Unité Nutritionnelle Thérapeutique Ambulatoire et d'Unité Nutritionnelle de Supplémentation fonctionnelles	-	2343	2591	2862	Dénombrement Sources : Rapports d'activités /RPROG 2/PNN
OS 4 : Renforcer le processus de réponse efficace aux situations d'urgences et la prévention des événements de santé publique	Densité des prestataires de soins / habitants	-	10,9	11,42	11,91	Nombres de prestataires de soins (infirmiers+ médecins +sage- femmes) / Population totale de l'aire de santé La norme selon l'OMS est 23 personnels de santé (infirmiers+ médecins +sage- femmes) pour 10 000 habitants. Sources : Rapports d'activités RPROG 2/ DRH
	Proportion de districts transmettant des informations basées sur la surveillance des événements	-	23	45	68	(Nombre de districts transmettant des informations basées sur la surveillance des événements / Nombre total de districts) X 100 Sources : Rapports d'activités RPROG 2 / DIIS

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
Dépenses de personnel	43 053 715 198	43 470 026 790	43 886 338 341
Dépenses en biens et services	35 243 480 171	37 778 598 052	39 612 371 201
Transferts	39 966 368 040	39 198 049 725	39 976 803 045
Investissements	136 398 600 861	121 639 211 811	143 945 263 785
Trésor	98 227 634 661	107 589 911 811	101 797 463 785
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	38 170 966 200	14 049 300 000	42 147 800 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
2206801 Réhabilitation, extension et équipement des infrastructures sanitaires	23 969 943 018	14 175 424 515	14 176 622 572
2 Biens et services	21 652 947	24 681 996	25 880 053
11074000025 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructure de l'Équipement et de la Maintenance de Yamoussoukro	3 365 831	3 836 680	4 022 911
18074000020 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructure de l'Équipement et de la Maintenance du Hambol	2 854 500	3 253 818	3 411 758

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
31074000021 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Daloa	3 191 697	3 638 186	3 814 783
41074000030 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Man	3 365 831	3 836 680	4 022 911
55074000021 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de San-Pedro	3 215 485	3 665 302	3 843 215
61074000027 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Abengourou	3 291 696	3 752 174	3 934 304
62074000042 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Bondoukou	2 367 907	2 699 156	2 830 171
4 Investissements	23 948 290 071	14 150 742 519	14 150 742 519
Trésor	13 982 090 071	14 150 742 519	14 150 742 519
90074000010 Appuyer les investissements du secteur de la santé	99 961 704	99 961 704	99 961 704
78075000051 Réhabiliter et rééquiper l'INFAS	54 940 046	54 940 046	54 940 046
78075000044 Réhabiliter et rééquiper de l'INHP	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78075000043 Réhabiliter et rééquiper l'INSP	137 000 000	137 000 000	137 000 000
78074000690 Projet d'aménagement du CHU de Cocody pour l'amélioration des Services de Santé Maternelle et Infantile du Grand Abidjan/JICA(CHU - C/JICA)	500 000 000	500 000 000	500 000 000
78074000501 Mettre aux normes des plateaux techniques des structures sanitaires	252 486 240	252 486 240	252 486 240
78074000497 Réhabiliter et rééquiper le LNSP	120 001 298	120 001 298	120 001 298
78074000495 Programme de Mise à niveau des Etablissements Sanitaires	10 281 000 000	10 281 000 000	10 281 000 000
78074000494 Réhabiliter et rééquiper 600 Etablissements Sanitaires de Premier Contacts (ESPC)	79 908 600	79 908 600	79 908 600
78073200147 Réhabiliter et rééquiper le CHU d'Angré	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78073200146 Rééquiper et faire la Réfection de l'Insitut Raoul Follereau (IRFCI)	114 000 000	114 000 000	114 000 000
78073200142 Réhabiliter et rééquiper le CHU de Yopougon	62 788 623	62 788 623	62 788 623
78073200134 Réhabiliter et rééquiper le CHU de COCODY	118 000 488	118 000 488	118 000 488
78073200109 Réhabiliter et rééquiper le CHU de Bouaké	154 940 046	154 940 046	154 940 046
78073200108 Réhabiliter et rééquiper le CHU de TREICHVILLE	141 274 403	141 274 403	141 274 403
78073200107 Equiper et faire l'Extension de l'Institut de Cardiologie d'ABIDJAN (ICA)	600 000 000	600 000 000	600 000 000
78073100019 Réhabiliter et Rééquiper l'Hopital de marcory	80 000 000	0	0
78072200054 Réhabiliter et rééquiper le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	50 000 000	298 652 448	298 652 448
78072200040 Réhabiliter et rééquiper le SAMU	62 788 623	62 788 623	62 788 623
16073100006 Réhabiliter et Rééquiper l'Hopital de bongouanou	23 000 000	23 000 000	23 000 000
Financement extérieur	9 966 200 000	0	0
78074000690 Projet d'aménagement du CHU de Cocody pour l'amélioration des Services de Santé Maternelle et Infantile du Grand Abidjan/JICA(CHU - C/JICA)	9 966 200 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
2206802 Construction et équipement des infrastructures sanitaires	91 367 201 736	70 494 012 836	62 760 541 107
4 Investissements	91 367 201 736	70 494 012 836	62 760 541 107
Trésor	63 162 435 536	70 494 012 836	62 760 541 107
90076000001 Projet de construction et équipement des laboratoires et des bâtiments administratifs de l'Autorité de Radioprotection, de Sureté et sécurité Nucléaires /ARSN	379 500 000	379 500 000	379 500 000
90074000012 Programme Hospitalier/Maintenance des Infrastructures sanitaires	2 454 151 476	2 454 151 476	2 454 151 476
90074000011 Projet de Construction et d'Equipement du CHU d'ABOBO	5 000 000 000	1 918 333 200	3 600 000 000
90072290145 Projet de Renforcement des capacités des centres de dialyses/CNPTIR	526 784 060	2 522 610 724	0
78074000514 Mettre en Oeuvre le Programma hospitalier (PH)	53 700 000 000	53 700 000 000	53 700 000 000
71074000026 Projet de construction et d'équipement du Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie Médical (CNROM)	1 100 000 000	9 515 417 436	2 618 889 631
22073100006 Construction et équipement de l'Hôpital Général de Ouaninou	2 000 000	4 000 000	8 000 000
Financement extérieur	28 204 766 200	0	0
90074000011 Projet de Construction et d'Equipement du CHU d'ABOBO	10 522 666 200	0	0
71074000026 Projet de construction et d'équipement du Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie Médical (CNROM)	17 682 100 000	0	0
2206803 Approvisionnement en médicaments et autres intrants stratégiques	29 706 219 618	45 571 286 959	75 772 669 739
1 Personnel	922 832 520	922 832 520	922 832 520
78074000605 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à AIRP	922 832 520	922 832 520	922 832 520
3 Transferts	8 193 353 000	8 147 072 939	8 308 932 016
78072200046 Réaliser une production efficiente , de qualité de poches de sang et de produit sanguins / Gestion des produits sanguins / CNTS	5 000 000 000	4 971 757 558	5 070 532 184
78072200052 Réaliser une production efficiente , de qualité de poches de sang et de produit sanguins	800 000 000	795 481 209	811 285 149
78074000515 Approvisionner la NPSP en médicament	1 443 353 000	1 435 200 237	1 463 713 568
78074000573 Garantir la qualité des médicaments , vaccins et intrants stratégiques	300 000 000	298 305 453	304 231 931
78075000047 Approvisionner l'Institut d'hygiène publique en Vaccin	200 000 000	198 870 302	202 821 287
78075000052 Réaliser des missions de prévention sur l'hygiène publique	450 000 000	447 458 180	456 347 897
4 Investissements	20 590 034 098	36 501 381 500	66 540 905 203
Trésor	20 590 034 098	22 452 081 500	24 393 105 203
78074000626 Appuyer la NPSP en médicament	3 459 000 000	3 459 000 000	3 459 000 000
78074000516 Réaliser la couverture de nouveaux de GAVI (appui initiative independance vaccinale)	14 131 034 098	14 131 034 098	14 131 034 098
78071200003 Apporter un Appui au Programma cancer et hépatites	3 000 000 000	4 862 047 402	6 803 071 105
Financement extérieur	0	14 049 300 000	42 147 800 000
78071200003 Apporter un Appui au Programma cancer et hépatites	0	14 049 300 000	42 147 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
2206804 Prise en charge médicale et autres soutiens aux différents niveaux de la pyramide sanitaire	99 075 616 047	101 827 232 814	104 497 653 418
1 Personnel	42 130 882 678	42 547 194 270	42 963 505 821
55073100007 Prendre en charge les Salariales du personnel de l'Hôpital Général de Tabou	1 019 876	1 019 876	1 019 876
78072200039 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au SAMU	1 059 540 400	1 070 010 383	1 080 480 365
78072200050 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CNTS	2 377 691 657	2 401 187 119	2 424 682 579
78073200104 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Yopougon	2 198 151 846	2 219 873 163	2 241 594 477
78073200105 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'IRF	525 224 694	530 414 768	535 604 842
78073200106 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CNPTIR	1 402 255 625	1 416 112 192	1 429 968 758
78073200130 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'ICA	2 405 081 221	2 428 847 337	2 452 613 450
78073200133 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Cocody	6 377 388 389	6 440 407 363	6 503 426 330
78073200143 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Bouaké	4 609 586 385	4 655 136 598	4 700 686 807
78073200159 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Angré	5 597 314 586	5 652 625 161	5 707 935 731
78073200160 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CNOR	1 539 707 099	1 554 921 910	1 570 136 720
78073200161 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Treichville	6 225 595 093	6 287 114 102	6 348 633 105
78074000492 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au LNSP	503 743 294	508 721 098	513 698 901
78075000041 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'INSP	1 689 251 285	1 705 943 837	1 722 636 386
78075000042 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'INFAS	1 769 030 250	1 786 511 147	1 803 992 043
78075000053 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'INHHP	3 800 200 978	3 837 753 146	3 875 305 312
90072200002 Prendre en charge les dépenses de personnel de l'Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan (IMENA)	50 100 000	50 595 070	51 090 139
2 Biens et services	35 016 568 509	37 690 927 163	39 520 444 775
11072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Yamoussoukro	6 811 520	7 764 389	8 141 271
11073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tiebissou	38 663 761	44 072 459	46 211 737
11073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Toumodi	63 203 199	72 044 734	75 541 787
11073100012 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Djékanou	31 184 150	35 546 519	37 271 948
11073100013 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Didiévi	19 440 948	22 160 555	23 236 229
11073100014 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	73 568 756	83 860 337	87 930 920
11073200003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Psychiatrique Saint Vincent de Paul de Yamoussoukro	52 201 993	59 504 564	62 392 915
11073300047 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Toumodi	6 263 323	7 139 503	7 486 055
11073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Raviart	1 926 189	2 195 646	2 302 220
11073300049 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bonikro	5 253 801	5 988 756	6 279 451
11073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Molonou	3 545 612	4 041 608	4 237 788
11073300051 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Yakro II	3 478 885	3 965 552	4 158 037

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
11073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Toumodi-Sakassou	1 569 489	1 789 046	1 875 886
11073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'zuessy	6 488 114	7 395 738	7 754 726
11073300054 Faire la prise en charge curative dans le CSU Konankokorékro	2 932 553	3 342 791	3 505 050
11073300055 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Toumodi	3 848 438	4 386 799	4 599 733
11073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Tié-N'Diédro	3 982 095	4 539 153	4 759 484
11073300057 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbaine de Kanhankro	1 626 896	1 854 483	1 944 500
11073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kossou	4 653 161	5 304 093	5 561 553
11073300059 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Yamoussoukro	4 000 000	4 559 562	4 780 882
11073300060 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Yamoussoukro	3 566 266	4 065 153	4 262 475
11073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lomokankro	2 990 539	3 408 889	3 574 355
11073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Assakra	1 812 213	2 065 724	2 165 995
11073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kokoumbo	8 850 325	10 088 404	10 578 094
11073300064 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Toumodi	3 912 587	4 459 920	4 676 405
11073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yakpabo-Sakassou	3 998 785	4 558 178	4 779 431
11073300066 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kpouébo	7 075 968	8 065 830	8 457 345
11073300067 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zata	5 507 159	6 277 560	6 582 274
11073300068 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Morofé	5 864 098	6 684 431	7 008 892
11073300069 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Molonoublé	3 984 673	4 542 090	4 762 563
11073300070 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Angoda	3 025 932	3 449 231	3 616 656
11073300071 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lolobo	4 946 786	5 638 795	5 912 502
11073300072 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Attiéguakro	4 871 448	5 552 920	5 822 458
11073300073 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Yaakro	2 190 333	2 496 741	2 617 932
11073300074 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dioulabougou	4 110 006	4 684 958	4 912 366
11074000022 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Yamoussoukro	24 314 786	27 716 198	29 061 541
11074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Toumodi	6 978 574	7 954 813	8 340 938
11074000024 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Didiévi	6 791 800	7 741 909	8 117 702
11074000026 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Tiebissou	17 459 820	19 902 284	20 868 343
11074000027 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yamoussoukro	6 947 977	7 919 935	8 304 367
11074000029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternité - Dispensaire Ruraux du District de YAMOUSSOKRO - DIDIEVI	22 015 862	25 095 675	26 313 818
11074000031 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tiébissou	6 703 084	7 640 783	8 011 668
11074000032 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Toumodi	25 246 318	28 778 041	30 174 928
14072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de DIMBOKRO	6 811 520	7 764 389	8 141 271

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
14073100005 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du N'Zi - Comoé (Dimbokro)	40 092 200	45 700 724	47 919 036
14073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bocanda	15 880 020	18 101 487	18 980 131
14073100022 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Kouassi-Kouassikro	9 659 566	11 010 850	11 545 315
14073300014 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Dimbokro	7 696 008	8 772 607	9 198 429
14073300015 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouadioblékro	3 523 203	4 016 068	4 211 007
14073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Dimbokro	4 541 759	5 177 108	5 428 405
14073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bengassou	3 598 449	4 101 839	4 300 944
14073300018 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire de Dimbokro	2 689 152	3 065 338	3 214 128
14073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nzèkrèzessou	3 361 238	3 831 445	4 017 423
14073300020 Faire la prise en charge curative dans le CSU Krakro	4 404 000	5 020 079	5 263 753
14073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SOUNGASSOU	4 228 135	4 819 612	5 053 556
14074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bocanda	5 251 141	5 985 727	6 276 274
14074000011 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Dimbokro	8 244 242	9 397 534	9 853 690
14074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Bocanda	12 113 623	13 808 206	14 478 457
14074000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dimbokro	4 872 059	5 553 614	5 823 185
14081000007 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Kouassi kouassikro	4 022 405	4 585 102	4 807 663
15073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Priko	15 801 913	18 012 453	18 886 777
15073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Daoukro	91 215 527	103 975 727	109 022 707
15073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de M'bahiakro	15 504 364	17 673 282	18 531 140
15073300019 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Famienkro	3 760 256	4 286 282	4 494 338
15073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ouélé	4 820 905	5 495 305	5 762 046
15073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koffi Amonkro	3 834 880	4 371 344	4 583 528
15073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ettrokro	2 419 481	2 757 944	2 891 814
15073300023 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire (SSSU) de M'Bahiakro	2 927 283	3 336 785	3 498 751
15073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Prépréssou	9 065 420	10 333 587	10 835 178
15073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Ananda	4 323 548	4 928 372	5 167 596
15073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Daoukro	6 100 670	6 954 097	7 291 648
15073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bonguéra	3 242 741	3 696 370	3 875 793
15073300028 Faire la prise en charge curative dans le service de santé Scolaire et universitaire (SSSU) de Daoukro	2 802 669	3 194 737	3 349 808
15073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de NAFANA (Priko)	2 802 668	3 194 734	3 349 806
15074000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Daoukro	5 061 517	5 769 574	6 049 630
15074000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de M'bahiakro	2 741 293	3 124 775	3 276 451

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
15074000013 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de M'bahiakro	11 367 061	12 957 207	13 586 150
15074000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Prikro	7 626 544	8 693 427	9 115 405
15074000015 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Daoukro	11 406 607	13 002 286	13 633 415
15074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de PRIKRO	9 458 195	10 781 308	11 304 632
16073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Mbatto	9 522 441	10 854 540	11 381 420
16073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bongouanou	17 585 754	20 045 837	21 018 861
16073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général d'Arrah	22 036 647	25 119 366	26 338 660
16073300015 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de ASSAHARA	4 521 735	5 154 284	5 404 473
16073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Tiémélékro	3 495 157	3 984 098	4 177 485
16073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Assié Akpéssé	4 347 454	4 955 622	5 196 168
16073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain de KANGANDI	5 206 986	5 935 395	6 223 497
16073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Andé	2 979 894	3 396 753	3 561 632
16073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de ASSIE KOUMASSI	6 671 892	7 605 228	7 974 385
16073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'guessan	3 043 216	3 468 934	3 637 316
16073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'ANOUMABA	5 096 446	5 809 390	6 091 377
16073300023 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kregbé	7 018 735	8 000 591	8 388 939
16073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Agoua	5 000 000	5 699 455	5 976 105
16074000014 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de M'Batto	3 201 147	3 648 958	3 826 077
16074000015 Faire la prise en charge curative dans le CSR d'Arrah	10 465 533	11 929 564	12 508 625
16074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Bongouanou	35 434 457	40 391 407	42 352 002
16074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental M'Batto	4 022 405	4 585 102	4 807 663
16074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bongouanou	5 087 870	5 799 615	6 081 130
16081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Arrah	4 022 405	4 585 102	4 807 663
17072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région de la Vallée du Bandama (Bouaké)	8 808 004	10 040 159	10 527 511
17073100004 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sakassou	24 193 996	27 578 509	28 917 172
17073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Béoumi	27 213 482	31 020 392	32 526 123
17073100051 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de BOTRO	10 538 987	12 013 291	12 596 418
17073200005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Psychiatrique de Bouaké	81 023 622	92 358 070	96 841 129
17073300040 Faire la prise en charge curative dans le SSSU NimboBouaké	3 520 586	4 013 084	4 207 877
17073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bodokro	1 668 504	1 901 911	1 994 230
17073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU Quartier Air-France de Bouaké	4 584 798	5 226 166	5 479 844
17073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de N'DJEBONOUA	2 145 717	2 445 883	2 564 606

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
17073300044 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Sakassou	3 114 702	3 550 418	3 722 756
17073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Languibonou	1 571 705	1 791 573	1 878 535
17073300046 Faire la prise en charge curative dans le Protection maternelle et Infantile (PMI) de BEOUMI	4 000 000	4 559 563	4 780 883
17073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de DIABO	3 390 467	3 864 760	4 052 355
17073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Andékekrenou	1 650 393	1 881 268	1 972 585
17073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de BROBO	4 464 458	5 088 994	5 336 011
17073300050 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de DAR-ES-SALAM	5 517 522	6 289 371	6 594 657
17073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Marabadjassa	1 790 217	2 040 651	2 139 704
17073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dar-Es-Salam Bouaké	5 586 803	6 368 344	6 677 463
17073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dopah	3 043 818	3 469 621	3 638 036
17073300055 Faire la prise en charge curative dans le SSSU Quartier Commerce	2 851 510	3 250 409	3 408 184
17073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bondossou	3 932 037	4 482 092	4 699 652
17073300057 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Broukro	3 786 553	4 316 255	4 525 766
17073300058 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diézoukouamékro	5 140 692	5 859 826	6 144 262
17073300059 Faire la prise en charge curative dans le PMI de Sokoura (Bouaké)	5 372 450	6 124 004	6 421 262
17073300060 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Béoumi	3 915 872	4 463 664	4 680 330
17073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ayaou Sokpa	2 307 665	2 630 484	2 758 168
17073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de AHOUGNANSOU	4 992 597	5 691 013	5 967 254
17073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de NIMBO	4 072 667	4 642 393	4 867 735
17073300064 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Belle-Ville	4 459 554	5 083 404	5 330 151
17073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KOKO	9 410 697	10 727 164	11 247 862
17074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de BEOUMI	3 861 483	4 401 668	4 615 324
17074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé-Maternités-Dispensaires Ruraux du District de Bouaké-Est	12 343 558	14 070 307	14 753 279
17074000025 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaké - Sud	4 329 136	4 934 742	5 174 274
17074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaké - Est	3 768 642	4 295 839	4 504 358
17074000027 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaké - Ouest	4 140 059	4 719 214	4 948 285
17074000028 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Béoumi	4 752 407	5 417 225	5 680 177
17074000029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé-Maternités-Dispensaires Ruraux du District de Bouaké-Ouest	8 403 579	9 579 161	10 044 134
17074000030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bouaké - SUD	2 198 489	2 506 039	2 627 681
17074000032 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de SAKASSOU	4 239 113	4 832 126	5 066 677
17074000033 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Sakassou	11 264 411	12 840 197	13 463 460
18072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Katiola	6 984 222	7 961 250	8 347 687

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
18073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Katiola	21 611 802	24 635 091	25 830 879
18073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Niakaramandougou	11 189 182	12 754 443	13 373 545
18073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Dabakala	13 798 188	15 728 425	16 491 882
18073300029 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Niémené	3 917 687	4 465 735	4 682 502
18073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tafiré	5 920 602	6 748 837	7 076 426
18073300031 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokoura	3 739 960	4 263 143	4 470 079
18073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Satama-Sokoura	9 466 113	10 790 332	11 314 094
18073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Satama-Sokoro	3 827 441	4 362 862	4 574 635
18073300034 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Badikaha	3 233 062	3 685 338	3 864 224
18073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Fombolo	5 138 426	5 857 244	6 141 555
18073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Boniééré	3 484 672	3 972 145	4 164 954
18073300037 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Katiola	2 345 674	2 673 812	2 803 598
18073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Timbé	6 067 820	6 916 651	7 252 386
18073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tortiya	7 893 140	8 997 315	9 434 047
18073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Fronan	6 384 846	7 278 026	7 631 302
18073300041 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Katiola	3 099 036	3 532 561	3 704 032
18073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokala Sobara	2 877 478	3 280 010	3 439 222
18073300043 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Dabakala	3 311 840	3 775 137	3 958 382
18073300044 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Niakaramandougou	2 730 467	3 112 430	3 263 513
18073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bassawa	3 922 473	4 471 192	4 688 223
18074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Katiola	7 065 139	8 053 486	8 444 402
18074000018 Faire la prise en charge curative dans le Centres de santé, Maternités, Dispensaires ruraux District Niakara	6 977 724	7 953 842	8 339 922
18074000019 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dabakala	7 375 240	8 406 967	8 815 041
18074000021 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Dabakala	10 294 430	11 734 523	12 304 119
18074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Niankaramadougou	7 253 746	8 268 478	8 669 829
18074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Katiola	8 168 429	9 311 116	9 763 079
21067010163 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Korhogo (District Sanitaire Korhogo 2)	7 680 282	8 754 681	9 179 634
21067010331 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tehini	4 022 405	4 585 102	4 807 663
21067010332 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tai	4 022 405	4 585 102	4 807 663
21067010335 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Koun fao	4 022 405	4 585 102	4 807 663
21067010352 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental M'bengué	5 022 405	5 724 992	6 002 884
22068041120 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbapleu	8 529 172	9 722 322	10 194 243

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
22068043248 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kanzra	2 581 997	2 943 193	3 086 055
22068043552 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Ouaninou	10 295 162	11 735 359	12 304 994
22068043553 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kouto	10 465 533	11 929 563	12 508 625
22068043554 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Dianra	10 465 533	11 929 563	12 508 625
22068043555 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Doropo	10 465 533	11 929 563	12 508 625
22068043556 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Korhogo 2	11 465 533	13 069 454	13 703 845
22068043557 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Tehini	10 465 533	11 929 563	12 508 625
22068043558 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Tai	11 465 533	13 069 454	13 703 846
22068043559 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kaniasso	11 465 533	13 069 454	13 703 846
22068043560 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Botro	10 465 533	11 929 563	12 508 625
22068043568 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kouassi kouassikro	9 708 343	11 066 451	11 603 616
22068043569 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Dikodougou	10 465 533	11 929 564	12 508 625
22068043570 Faire la prise en charge curative dans le CSR de M'bengué	13 465 533	15 349 235	16 094 287
22068043571 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kong	10 052 064	11 458 254	12 014 438
22068043572 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Buyo	11 465 533	13 069 454	13 703 846
22068043573 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Méagui	20 049 549	22 854 293	23 963 641
22068043575 Faire la prise en charge curative dans le Centre Intégré de Touba	6 700 000	7 637 269	8 007 980
22068043576 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Cissé Anyaman	5 500 000	6 269 399	6 573 714
22068043577 Faire la prise en charge curative dans le Centre Urbain Spécialisé -U.S.A.C	10 465 533	11 929 563	12 508 625
22068043578 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional d'Abobo(CHR - ABOBO)	57 327 712	65 347 321	68 519 284
22068043580 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain Anyanou	4 000 000	4 559 563	4 780 883
22068043590 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Ferentella	2 800 000	3 191 693	3 346 616
22068043592 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Ganhoué	2 700 000	3 077 704	3 227 094
22068043595 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de GOUINE	2 700 000	3 077 704	3 227 094
22068043601 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de YORODOUGOU	2 700 000	3 077 704	3 227 094
22073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Koro	13 536 233	15 429 825	16 178 790
22073100004 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Bafing (Touba)	27 313 483	31 134 385	32 645 646
22073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Ouaninou	13 337 422	15 203 203	15 941 166
22073300015 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koonan	3 617 760	4 123 851	4 324 024
22073300016 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Touba	5 472 311	6 237 837	6 540 620
22073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guintéguélé	4 238 306	4 831 207	5 065 713
22073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ouianinou	6 936 161	7 906 466	8 290 244

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
22073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Booko	4 000 000	4 559 563	4 780 883
22073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Borotou	7 136 624	8 134 972	8 529 842
22073300021 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Touba	2 205 129	2 513 605	2 635 616
22073300022 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Founbesso	3 394 018	3 868 807	4 056 600
22074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Koro	6 380 686	7 273 285	7 626 330
22074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Touba	6 958 911	7 932 398	8 317 436
22074000017 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Touba	18 526 664	21 118 371	22 143 454
22081000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de koro	4 022 405	4 585 102	4 807 663
22081000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Ouaninou	5 044 810	5 750 531	6 029 663
23072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) d'Odienné	8 411 967	9 588 721	10 054 158
23073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de MADINANI	15 392 132	17 545 350	18 396 997
23073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Samatiguila	9 108 420	10 382 602	10 886 572
23073100009 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Denguélé (Odienné)	46 143 787	52 598 875	55 152 021
23073100018 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Gbéléban	10 807 865	12 319 785	12 917 786
23073100021 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Séguélon	10 790 026	12 299 449	12 896 465
23073300015 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokorodougou	7 413 303	8 450 352	8 860 531
23073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tieme	7 435 132	8 475 236	8 886 623
23073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kahanso	12 267 340	13 983 426	14 662 183
23073300019 Faire la prise en charge curative dans le Service de santé Scolaire et Unversitaire (SSSU) d'Odienné	3 640 850	4 150 170	4 351 620
23073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bako	8 043 511	9 168 724	9 613 773
23073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Seydougou	3 635 514	4 144 086	4 345 240
23073300023 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Odienné	7 437 612	8 478 066	8 889 590
23073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dioulatiédougou	4 110 006	4 684 956	4 912 362
23073300025 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Yankafissa	2 224 794	2 536 021	2 659 120
23074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Odienné	11 277 747	12 855 398	13 479 398
23074000018 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de MADINANI	7 800 971	8 892 255	9 323 883
23074000019 Faire la prise en charge curative dans le ONG Pédro Bolini Odienné	3 229 602	3 681 394	3 860 089
23074000020 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé Urbain (CSU) de Kimbirila Sud	1 844 965	2 103 058	2 205 140
23074000021 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Odienné	30 410 826	34 665 014	36 347 655
23074000023 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé Urbain (CSU) de Samango	1 915 970	2 183 996	2 290 007
23081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Madinani	4 022 405	4 585 102	4 807 663
24073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Ouangolodougou	15 768 832	17 974 746	18 847 238

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
24073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Ferkessedougou	26 172 509	29 833 796	31 281 930
24073100055 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Kong	8 225 689	9 376 384	9 831 515
24073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de BILIMONO	4 228 135	4 819 613	5 053 556
24073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Koumbala	12 211 186	13 919 416	14 595 066
24073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de TOGONIERE	4 227 842	4 819 279	5 053 206
24073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de NAFANA (Kong)	3 213 709	3 663 278	3 841 092
24073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Nambonkaha	4 697 600	5 354 752	5 614 671
24073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SIKOLO	4 521 735	5 154 285	5 404 473
24073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de Ouangolodougou	7 541 194	8 596 136	9 013 391
24073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Niellé	6 046 585	6 892 446	7 227 005
24073300044 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Tièkpè	4 110 400	4 685 407	4 912 836
24073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Dominique OUATTARA de Ferkessedougou	1 926 189	2 195 646	2 302 220
24073300046 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Ferkessedougou	3 184 999	3 630 552	3 806 779
24073300047 Faire la prise en charge curative dans le Service deSanté Scolaire et Universitaire - Santé des Adolescents et des Jeunes (SSSU-SAJ) de Ouangolodougou	1 926 189	2 195 646	2 302 220
24073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Toumoukoro	4 252 819	4 847 748	5 083 057
24073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de NABINGUE	3 056 854	3 484 479	3 653 615
24073300050 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Ferkessedougou	3 624 528	4 131 564	4 332 109
24073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Diawala	6 992 156	7 970 290	8 357 169
24073300052 Faire la prise en charge curative dans le PMI de OUANGOLODOUGOU	3 581 266	4 082 252	4 280 404
24073300054 Faire la prise en charge curative dans le CSU Kaouara	5 092 346	5 804 717	6 086 477
24074000007 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Ouangolodougou	3 637 301	4 146 125	4 347 377
24074000008 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Ferkessedougou	7 081 482	8 072 116	8 463 933
24074000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Ferkessedougou	6 958 911	7 932 398	8 317 438
24074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Ouangolodougou	6 830 570	7 786 101	8 164 041
24081000008 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kong	4 022 405	4 585 102	4 807 663
25072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région des Savanes (KORHOGO)	9 064 810	10 332 894	10 834 452
25073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Sinematiali	8 838 941	10 075 426	10 564 486
25073100004 Faire la prise en charge curative dans leCentre Hospitalier Régional des Savanes (KORHOGO)	90 618 509	103 295 192	108 309 141
25073100039 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Dikodougou	10 042 322	11 447 149	12 002 793
25073100046 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Mbengué	12 273 063	13 989 949	14 669 023
25073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sirasso	5 509 876	6 280 655	6 585 517
25073300038 Faire la prise en charge curative dans le Protection Paternelle et Infantile (PMI) Korhogo	2 755 464	3 140 928	3 293 388

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
25073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Napiéledougou	10 164 311	11 586 201	12 148 594
25073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Delafosse	11 871 903	13 532 670	14 189 546
25073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Niofoin	4 301 120	4 902 806	5 140 788
25073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KATIALI	1 683 824	1 919 373	2 012 542
25073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guiembé	4 410 489	5 027 473	5 271 506
25073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de Tiékélezo	4 655 923	5 307 242	5 564 855
25073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SOHOOU	4 226 843	4 818 138	5 052 010
25073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de BOUGOU	2 079 257	2 370 125	2 485 170
25073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koko-Ton	8 539 264	9 733 827	10 206 306
25073300051 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (D.U) Korhogo	8 044 643	9 170 015	9 615 127
25073300052 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Korhogo	3 860 350	4 400 377	4 613 971
25073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de kanorba	4 475 832	5 101 958	5 349 606
25073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Karakoro	3 886 829	4 430 559	4 645 618
25073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tioniaradougou	3 422 967	3 901 805	4 091 199
25073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de BORON	2 757 511	3 143 260	3 295 834
25074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Korhogo	8 578 898	9 779 005	10 253 678
25074000020 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Sinématiali	11 895 583	13 559 664	14 217 850
25074000021 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Korhogo 1	13 459 960	15 342 882	16 087 626
25074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Sinematiali	4 022 405	4 585 102	4 807 663
25074000025 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Korhogo	5 683 327	6 478 369	6 792 829
25074000026 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine (M.U) Petit Paris Korhogo	9 607 431	10 951 420	11 483 003
25081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Dikodougou	4 022 405	4 585 102	4 807 663
26073100004 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tengréla	36 752 903	41 894 290	43 927 838
26073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Kouto	10 273 843	11 711 056	12 279 511
26073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Boundiali	38 562 968	43 957 566	46 091 268
26073300035 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Koulousson	1 321 003	1 505 800	1 578 891
26073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de TINDARA	2 790 789	3 181 194	3 335 610
26073300037 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Papara	2 800 862	3 192 676	3 347 648
26073300038 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Tengréla	2 729 296	3 111 099	3 262 112
26073300039 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Siempurgo	3 164 139	3 606 771	3 781 845
26073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU Debété	2 222 736	2 533 675	2 656 660
26073300041 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sanhala	6 015 808	6 857 362	7 190 220

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
26073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kanakono	5 513 210	6 284 456	6 589 503
26073300043 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Blessegué	2 888 322	3 292 373	3 452 180
26073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kasseré	5 238 923	5 971 798	6 261 672
26073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Intégré de Tengrela	1 926 189	2 195 646	2 302 220
26073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kolia	4 142 293	4 721 760	4 950 955
26073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain (CSU) de NEGUEPIE	2 938 332	3 349 376	3 511 955
26073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de LOMARA	3 210 165	3 659 237	3 836 856
26073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbon	5 111 064	5 826 053	6 108 850
26073300050 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Boundiali	4 229 708	4 821 404	5 055 435
26073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain (CSU) de BOLONA	2 039 189	2 324 452	2 437 281
26073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ganaoni	3 181 122	3 626 131	3 802 143
26073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KATOGO	2 418 658	2 757 005	2 890 829
26073300054 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Tingréla	3 402 009	3 877 917	4 066 152
26073300055 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Boundiali	2 797 375	3 188 702	3 343 481
26074000011 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine de Boundiali	2 688 389	3 064 469	3 213 219
26074000012 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé urbain (CSU) de Baya	2 457 410	2 801 178	2 937 148
26074000013 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Boundiali	7 463 888	8 508 015	8 920 994
26074000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tengréla	9 535 860	10 869 837	11 397 460
26074000015 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tengréla	2 819 051	3 213 411	3 369 388
26074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Boundiali	6 584 780	7 505 931	7 870 266
26081000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kouto	4 022 405	4 585 102	4 807 663
27073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de MINIGNAN	9 940 427	11 330 999	11 881 005
27073100015 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Kaniasso	10 037 394	11 441 532	11 996 902
27073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kouban	6 121 363	6 977 684	7 316 381
27073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kimbirila Nord	1 724 103	1 965 288	2 060 684
27073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Minignan	4 012 803	4 574 157	4 796 186
27073300019 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Mahandiana	3 871 814	4 413 445	4 627 674
27073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tienko	4 806 008	5 478 322	5 744 239
27073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Goulia	5 382 963	6 135 989	6 433 830
27073300022 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokoro	3 813 742	4 347 249	4 558 266
27074000005 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de MINIGNAN	9 773 019	11 140 172	11 680 917
27074000006 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de MINIGNAN	9 946 370	11 337 775	11 888 110

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
27081000006 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kaniasso	4 022 405	4 585 102	4 807 663
28073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Nassian	30 466 016	34 727 926	36 413 621
28073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bouna	16 812 139	19 164 000	20 094 219
28073100034 Faire la prise en charge curative dans l'hôpital général de Doropo	10 370 621	11 821 373	12 395 183
28073100039 Faire la prise en charge curative dans l'hôpital général de Téhini	10 895 976	12 420 222	13 023 099
28073300025 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Danoa	6 488 954	7 396 697	7 755 733
28073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koutouba	4 472 780	5 098 478	5 345 958
28073300027 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Bouna	4 215 057	4 804 706	5 037 927
28073300028 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Youndouo	4 404 000	5 020 079	5 263 753
28073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Bouna	11 559 416	13 176 470	13 816 055
28073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tougbo	3 396 475	3 871 611	4 059 538
28073300031 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gogo	4 404 000	5 020 079	5 263 753
28073300032 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Bouna	3 917 393	4 465 401	4 682 152
28073300033 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bouko	4 404 000	5 020 079	5 263 753
28073300035 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ondefidouo	4 110 400	4 685 407	4 912 836
28073300036 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kalamon	4 404 000	5 020 079	5 263 753
28073300037 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Niainin	4 404 000	5 020 079	5 263 753
28073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Sominassé	4 110 400	4 685 406	4 912 834
28074000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de NASSIAN	6 958 911	7 932 398	8 317 437
28074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouna	8 958 911	10 212 179	10 707 879
28074000011 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bouna	13 606 294	15 509 688	16 262 526
28074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de NASSIAN	6 504 423	7 414 332	7 774 221
28081000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Doropo	4 022 405	4 585 102	4 807 663
31072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	8 092 559	9 224 634	9 672 396
31073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Zoukougbeu	11 115 508	12 670 464	13 285 485
31073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Vavoua	18 976 145	21 630 729	22 680 683
31073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Issia	36 410 576	41 504 075	43 518 681
31073100011 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Haut-Sassandra (DALOA)	79 767 638	90 926 386	95 339 955
31073300039 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire de Daloa	5 402 934	6 158 754	6 457 700
31073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Seitifla	3 817 549	4 351 588	4 562 814
31073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service Santé Scolaire & Universitaire Issia	9 906 784	11 292 650	11 840 795
31073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Boguédia	4 218 962	4 809 155	5 042 593

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
31073300043 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Daloa	2 932 464	3 342 688	3 504 941
31073300044 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain Quartier Garage de DALOA	9 618 479	10 964 013	11 496 206
31073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zahia	3 189 834	3 636 063	3 812 556
31073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Saïhoua	7 668 667	8 741 442	9 165 751
31073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gregbeu	1 926 189	2 195 646	2 302 220
31073300048 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Zaïbo	7 843 195	8 940 386	9 374 352
31073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Vavoua	1 926 189	2 195 646	2 302 220
31073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gboguhé	3 171 105	3 614 712	3 790 169
31073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gadouan	5 345 662	6 093 469	6 389 246
31073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Tapégoua	4 323 866	4 928 735	5 167 975
31073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Bédiala	4 249 486	4 843 948	5 079 073
31073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Daloa	4 470 609	5 096 003	5 343 363
31073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gonaté	4 914 581	5 602 085	5 874 011
31073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile Issia	3 000 000	3 419 672	3 585 662
31073300057 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Vavoua	3 430 526	3 910 424	4 100 236
31073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dania	5 036 681	5 741 264	6 019 944
31073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Zaïbo	7 843 195	8 940 386	9 374 352
31073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Iboguhé	5 854 410	6 673 387	6 997 313
31073300061 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain Issia	6 227 790	7 099 000	7 443 585
31073300062 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Vavoua	3 189 179	3 635 316	3 811 773
31073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guessabo	4 871 898	5 553 430	5 822 994
31073300064 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nahio	4 170 952	4 754 428	4 985 208
31073300065 Faire la prise en charge curative dans le CSU Dassioko	3 324 074	3 789 081	3 973 002
31073300066 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Zeriberi	2 177 933	2 482 606	2 603 110
31074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Daloa	7 319 046	8 342 912	8 747 877
31074000019 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Daloa	22 657 441	25 827 006	27 080 646
31074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Issia	6 770 311	7 717 415	8 092 016
31074000023 Faire la prise en charge curative dans la Maternité M. de Daloa	7 398 376	8 433 338	8 842 692
31074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Issia	15 728 872	17 929 194	18 799 478
31074000025 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Vavoua	17 195 134	19 600 572	20 551 984
31074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Vavoua	5 510 693	6 281 588	6 586 496
31081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Zoukougbeu	4 022 405	4 585 102	4 807 663

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
31081000016 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Zoukougbeu	7 205 760	8 213 779	8 612 476
32043200006 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Gagnoa 2	6 022 405	6 864 883	7 198 105
32072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculose de la Région du Fromager (Gagnoa)	7 454 182	8 496 953	8 909 394
32073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Oumé	39 927 889	45 513 427	47 722 647
32073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital général de Gagnoa	48 053 513	54 775 750	57 434 565
32073100009 Faire la prise en charge curative dans leCentre Hospitalier Régional du Fromager (Gagnoa)	65 685 298	74 874 060	78 508 442
32073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Urbain Bayota	3 523 664	4 016 590	4 211 555
32073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Guibéroua	7 779 799	8 868 121	9 298 578
32073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gnagbodougnoa	2 830 639	3 226 618	3 383 238
32073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Galebré	3 813 616	4 347 107	4 558 116
32073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Barouhio	8 385 781	9 558 873	10 022 862
32073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Guépahou	8 603 607	9 807 170	10 283 210
32073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile Gagnoa	5 181 193	5 905 994	6 192 671
32073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Diégonéfla	6 974 248	7 949 881	8 335 767
32073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sérhio	2 963 778	3 378 382	3 542 369
32073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain (CSU) de YOPOHUE	1 892 764	2 157 544	2 262 271
32073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Tonla	3 062 459	3 490 866	3 660 314
32073300046 Faire la prise en charge curative dans le CSU Olibribou	2 605 061	2 969 484	3 113 623
32073300047 Faire la prise en charge curative dans le Service Santé Scolaire & Universitaire Gagnoa	3 352 822	3 821 850	4 007 363
32073300048 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain Gagnoa	6 717 050	7 656 701	8 028 356
32073300049 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Oumé	2 636 096	3 004 860	3 150 715
32073300050 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'OUME	2 130 026	2 427 998	2 545 853
32073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dignango	4 216 419	4 806 256	5 039 551
32073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de BROUDOUME	1 347 309	1 535 786	1 610 333
32073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Urbain Ouragahio	4 572 614	5 212 278	5 465 282
32074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Oumé	5 725 008	6 525 881	6 842 649
32074000020 Faire la prise en charge curative dans le Maternité M. Gagnoa	5 434 890	6 195 179	6 495 893
32074000021 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Gagnoa 2	10 465 533	11 929 563	12 508 625
32074000022 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Gagnoa	27 739 287	31 619 754	33 154 578
32074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Gagnoa	6 678 271	7 612 499	7 982 010
32074000026 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Oumé	10 045 670	11 450 964	12 006 795
32074000027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain DELBOH 2	5 000 000	5 699 454	5 976 105

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
35072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de BOUAFLE	11 279 946	12 857 907	13 482 028
35073100007 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional de la Marahoué (Bouafé)	55 370 376	63 116 174	66 179 835
35073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Zuénoula	21 383 101	24 374 398	25 557 530
35073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sinfra	22 884 293	26 085 591	27 351 787
35073100045 Faire la prise en charge curative dans l'hôpital général de Bonon	24 297 288	27 696 251	29 040 627
35073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Vouéboufla	1 635 314	1 864 082	1 954 564
35073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Garango	1 926 189	2 195 646	2 302 220
35073300031 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Bouafé	5 379 520	6 132 065	6 429 715
35073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bazré	4 384 975	4 998 390	5 241 011
35073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Pakouabo	2 941 990	3 353 546	3 516 327
35073300034 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouetinfla	4 182 381	4 767 454	4 998 866
35073300035 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de ZUENOULA	2 690 562	3 066 947	3 215 815
35073300036 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Maminigui	1 884 669	2 148 318	2 252 596
35073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Zaguiéta	3 683 561	4 198 855	4 402 667
35073300038 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Sinfra	3 912 587	4 459 920	4 676 405
35073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Bouafé	3 848 062	4 386 370	4 599 285
35073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Konoufla	5 534 643	6 308 887	6 615 122
35073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Zuénoula	2 594 947	2 957 953	3 101 533
35073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gohitafla	4 217 563	4 807 559	5 040 918
35073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbegbessou	1 926 189	2 195 646	2 302 220
35073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbegbessou	1 926 189	2 195 644	2 302 220
35074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouafé	7 520 718	8 572 797	8 988 922
35074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sinfra	6 687 085	7 622 545	7 992 544
35074000019 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine (MU) de Bouafé-Dioulabougou	5 635 204	6 423 516	6 735 312
35074000020 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Zuénoula	12 740 241	14 522 482	15 227 402
35074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bouafé	38 471 473	43 853 273	45 981 910
35074000024 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Zuénoula	7 082 543	8 073 325	8 465 203
35074000025 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Sinfra	6 936 952	7 907 367	8 291 189
35074000026 Faire la prise en charge curative dans le protection Maternelle et infantile (PMI) de Sinfra	2 449 533	2 792 200	2 927 734
36072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Séguéla	8 306 486	9 468 486	9 928 085
36073100004 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Kani	12 529 289	14 282 018	14 975 269
36073100005 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Worodougou (Séguéla)	60 322 561	68 761 125	72 098 789

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
36073300023 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile de Séguéla	2 067 289	2 356 482	2 470 865
36073300024 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diarrabana	5 131 236	5 849 047	6 132 959
36073300025 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Seguela	6 805 903	7 757 983	8 134 555
36073300026 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bobi	3 114 402	3 550 079	3 722 399
36073300027 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Fadiadougou	3 367 098	3 838 123	4 024 425
36073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KAMALO	2 498 163	2 847 632	2 985 856
36073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) Dualla	3 070 853	3 500 437	3 670 348
36073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Sifé	11 966 178	13 640 133	14 302 228
36073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Worofla	4 517 100	5 148 998	5 398 930
36073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Morondo	3 128 037	3 565 619	3 738 693
36073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) Djibrosso	3 714 349	4 233 951	4 439 468
36073300034 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de la Maison d'Arrêt et de Correction de Seguela	3 121 819	3 558 532	3 731 263
36073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Massala	4 685 840	5 341 346	5 600 614
36073300036 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Séguéla	6 766 666	7 713 260	8 087 660
36074000011 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Séguéla	27 180 569	30 982 877	32 486 785
36074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Kani	3 563 622	4 062 139	4 259 315
36074000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Séguéla	12 026 321	13 708 691	14 374 110
36081000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kani	4 022 405	4 585 102	4 807 663
37073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Mankono	15 594 577	17 776 113	18 638 965
37073100015 Faire la prise en charge curative dans l'hôpital général de Dianra	10 396 284	11 850 626	12 425 858
37073300014 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tieningboué	7 328 835	8 354 070	8 759 577
37073300016 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bouandougou	6 034 786	6 878 995	7 212 901
37073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sarhala	4 515 807	5 147 526	5 397 386
37073300018 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Mankono	3 067 375	3 496 471	3 666 190
37073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kongasso	4 644 746	5 294 502	5 551 498
37073300020 Faire la prise en charge curative dans le CSU Marrandallah	4 360 151	4 970 093	5 211 341
37074000001 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Konahiri	5 876 704	6 698 799	7 023 960
37074000008 Faire la prise en charge curative dans le Centres de santé ruraux du District de Kounahiri	5 755 432	6 560 563	6 879 013
37074000009 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Mankono	17 042 389	19 426 459	20 369 421
37074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kounahiri	4 022 405	4 585 102	4 807 663
37074000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Mankono	9 948 770	11 340 509	11 890 977
37081000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dianra	4 022 405	4 585 102	4 807 663

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
41072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région des Montagnes (MAN)	9 018 407	10 279 998	10 778 988
41073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de BIN HOUYE	16 997 256	19 375 012	20 315 475
41073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Zouan-Hounien	16 253 771	18 527 520	19 426 848
41073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Biankouma	20 114 606	22 928 454	24 041 396
41073100012 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional des Montagnes (MAN)	53 891 449	61 430 360	64 412 191
41073100013 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Danané	34 562 000	39 396 899	41 309 226
41073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Teapleu	5 035 008	5 739 356	6 017 943
41073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sipilou	3 106 092	3 540 606	3 712 468
41073300050 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile de Biankouma	4 110 400	4 685 408	4 912 837
41073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de Podiagouiné	3 014 549	3 436 257	3 603 052
41073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de BOGOUINE	2 802 669	3 194 737	3 349 808
41073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Blapleu	3 054 186	3 481 438	3 650 428
41073300054 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouan Houlé	1 591 261	1 813 863	1 901 908
41073300055 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Man	8 282 840	9 441 532	9 899 823
41073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sangouiné	10 612 151	12 096 691	12 683 866
41073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbonné	7 499 868	8 549 029	8 963 999
41073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Banneu	1 674 688	1 908 962	2 001 623
41073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) du Quartier yacouba de Zouan-Hounien	3 964 245	4 518 806	4 738 150
41073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Santa	9 521 096	10 853 007	11 379 811
41073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbanwegouéné	3 043 155	3 468 863	3 637 243
41073300063 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Danané	4 323 440	4 928 248	5 167 464
41073300064 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Daleu	3 746 117	4 270 163	4 477 437
41073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de GOULALEU	2 431 543	2 771 692	2 906 230
41073300066 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Kpata	4 551 334	5 188 023	5 439 850
41073300067 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Logoualé	11 985 769	13 662 466	14 325 643
41073300068 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de ZOUAN-HOUNIEN	3 964 244	4 518 804	4 738 146
41073300069 Faire la prise en charge curative dans le Service de santé scolaire et universitaire de Biankouma	4 276 732	4 875 005	5 111 639
41073300070 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gbepleu	6 970 513	7 945 623	8 331 301
41073300071 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (D.U) Danané	4 691 297	5 347 565	5 607 137
41073300072 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Man	9 182 304	10 466 824	10 974 882
41073300073 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Mahapleu	4 481 458	5 108 372	5 356 335
41073300074 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Man	6 140 524	6 999 526	7 339 283

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
41074000027 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Danané	6 958 913	7 932 400	8 317 439
41074000028 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Man	34 496 165	39 321 856	41 230 539
41074000029 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Danané	14 283 664	16 281 816	17 072 134
41074000031 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Man 2	7 369 403	8 400 314	8 808 065
41074000032 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Biankouma	6 958 911	7 932 397	8 317 437
41074000033 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Zouan-Hounien	7 248 356	8 262 332	8 663 385
41074000034 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Danané - ZOUAN- HOUNIEN	32 124 418	36 618 323	38 395 777
41074000035 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Biankouma	13 745 437	15 668 293	16 428 833
41074000036 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Man 1	7 500 291	8 549 512	8 964 505
42072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de GUIGLO	8 233 661	9 385 474	9 841 044
42073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Blolequin	14 800 832	16 871 328	17 690 263
42073100006 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Moyen-Cavally (Guiglo)	49 771 194	56 733 721	59 487 576
42073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Toulepleu	29 579 828	33 717 771	35 354 430
42073100029 Faire la prise en charge curative dans l'hôpital général de Tai	10 047 351	11 452 881	12 008 803
42073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tiobli	10 508 508	11 978 550	12 559 989
42073300021 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bledy-Dieya	6 299 531	7 180 776	7 529 331
42073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Toulepleu	1 926 189	2 195 646	2 302 220
42073300023 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Zagné	8 998 960	10 257 828	10 755 744
42073300024 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Guiglo	5 373 736	6 125 474	6 422 802
42073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de DOKE	7 339 414	8 366 129	8 772 222
42073300026 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Pehe	2 393 896	2 728 780	2 861 236
42073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Zéaglo	5 824 833	6 639 671	6 961 963
42073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Guiglo	5 181 195	5 905 997	6 192 672
42073300031 Faire la prise en charge curative dans le CSU Méo	3 248 972	3 703 473	3 883 240
42073300032 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bakoubly	1 124 201	1 281 466	1 343 669
42074000014 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Guiglo	7 847 301	8 945 065	9 379 258
42074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Toulepleu	5 792 254	6 602 536	6 923 023
42074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Toulepleu	5 915 401	6 742 910	7 070 211
42074000017 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de BLOLEQUIN	20 297 688	23 137 145	24 260 222
42074000019 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de BLOLEQUIN	11 497 620	13 106 029	13 742 196
42074000020 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Guiglo	6 702 750	7 640 402	8 011 268
43073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bangolo	17 245 810	19 658 337	20 612 553

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
43073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Kouibly	10 310 350	11 752 671	12 323 147
43073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Duékoué	33 645 536	38 352 232	40 213 849
43073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guezon	1 926 189	2 195 644	2 302 220
43073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de KOUA	1 926 189	2 195 646	2 302 220
43073300028 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diayé Bernard	2 715 434	3 095 297	3 245 543
43073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Diéouzon	3 569 642	4 069 000	4 266 509
43073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Totodrou	2 211 022	2 520 324	2 642 660
43073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SEMIEN	3 966 828	4 521 752	4 741 236
43073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bangolo Carrefour	1 926 189	2 195 646	2 302 220
43073300033 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Guinglo-Taouaké	2 624 940	2 992 144	3 137 383
43073300034 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bagohouo	2 755 936	3 141 464	3 293 951
43073300035 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Duékoué	5 382 278	6 135 207	6 433 008
43073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zou	4 436 486	5 057 109	5 302 580
43073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Tieny-Seably	1 926 189	2 195 646	2 302 220
43073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nidrou	6 997 320	7 976 180	8 363 344
43073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zéo	3 953 483	4 506 539	4 725 285
43073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Facobly	4 977 450	5 673 748	5 949 150
43073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guehieby	6 312 928	7 196 048	7 545 344
43073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbapleu	6 200 000	7 067 323	7 410 369
43073300043 Faire la prise en charge curative dans le PMI de Duékoué	3 523 200	4 016 064	4 211 004
43073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guézon	6 905 295	7 871 281	8 253 353
43074000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Duékoué	7 108 565	8 102 987	8 496 306
43074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bangolo	7 426 931	8 465 891	8 876 823
43074000011 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Duékoué	18 519 093	21 109 741	22 134 408
43074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Bangolo	7 376 737	8 408 673	8 816 831
43074000013 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de MAN - FACOBLY	6 675 016	7 608 789	7 978 119
51072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Divo	7 386 978	8 420 347	8 829 073
51073100006 Faire la prise en charge curative dans leCentre Hospitalier Régional Sud Bandama (Divo)	64 690 461	73 740 051	77 319 394
51073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Guitry	14 347 955	16 355 101	17 148 975
51073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Lakota	19 707 314	22 464 183	23 554 595
51073300034 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Divo	9 542 926	10 877 891	11 405 904
51073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yocoboué	5 685 467	6 480 811	6 795 389

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
51073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zikisso	6 360 237	7 249 976	7 601 888
51073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de CHIEPO	4 168 737	4 751 904	4 982 561
51073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de WAGANA	4 226 115	4 817 308	5 051 140
51073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Didoko	3 792 464	4 322 993	4 532 831
51073300041 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dandrou	3 394 018	3 868 807	4 056 600
51073300042 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de DIVO	4 865 413	5 546 037	5 815 241
51073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koudoullilé	8 206 715	9 354 758	9 808 838
51073300044 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Akabreboua	2 344 282	2 672 224	2 801 934
51073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Daro Didizo	8 707 613	9 925 726	10 407 521
51073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de TIEGBA	4 950 217	5 642 705	5 916 603
51073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Hiré	10 495 933	11 964 216	12 544 958
51073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lauzoua	5 375 262	6 127 210	6 424 625
51073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Niambezaria	5 200 038	5 927 475	6 215 194
51073300050 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire de Divo	4 149 467	4 729 939	4 959 529
51073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ogoudou	10 230 440	11 661 581	12 227 635
51073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile de Guitry	3 303 353	3 765 460	3 948 235
51073300053 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Goudouko	2 940 777	3 352 164	3 514 878
51074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Guitry	8 405 078	9 580 869	10 045 926
51074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Divo	7 705 549	8 783 482	9 209 833
51074000021 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Lakota	25 496 729	29 063 482	30 474 224
51074000022 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux de District de Divo	22 646 500	25 814 532	27 067 571
51074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Lakota	6 801 069	7 752 475	8 128 780
51074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Guitri	11 409 691	13 005 801	13 637 102
55072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Bas-Sassandra (San-Pédro)	11 614 211	13 238 930	13 881 546
55073100006 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Bas-Sassandra (SAN PEDRO)	51 970 239	59 240 389	62 115 919
55073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tabou	17 102 400	19 494 867	20 441 146
55073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Para	3 267 756	3 724 884	3 905 689
55073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SAN	3 730 094	4 251 900	4 458 286
55073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Intégré de Grabo	1 926 189	2 195 646	2 302 220
55073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tabou	8 893 832	10 137 996	10 630 095
55073300030 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain San-Pedro	9 485 244	10 812 141	11 336 962
55073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Gran-Béréby	4 471 754	5 097 310	5 344 733

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
55073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Olodio	2 861 982	3 262 346	3 420 702
55073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de TOUIH	7 004 616	7 984 495	8 372 062
55073300034 Faire la prise en charge curative dans le Service Santé Scolaire & Universitaire San-Pedro	3 762 547	4 288 891	4 497 073
55073300035 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universaire (SSSU) de Tabou	1 511 566	1 723 020	1 806 655
55073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de GRABO	4 199 132	4 786 551	5 018 889
55073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) San-Pédro	4 000 000	4 559 563	4 780 883
55073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gabiagui	5 695 667	6 492 437	6 807 578
55073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Intégré de Tabou	1 926 189	2 195 646	2 302 220
55073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dogbo	4 152 412	4 733 294	4 963 048
55073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Djouroutou	3 513 515	4 005 023	4 199 426
55073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Moussadougou	2 730 559	3 112 539	3 263 622
55074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de San-Pédro	6 680 448	7 614 981	7 984 611
55074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tabou	10 419 499	11 877 089	12 453 602
55074000019 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tabou	21 090 348	24 040 691	25 207 624
55074000020 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de San Pedro	15 021 222	17 122 549	17 953 679
56072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de SOUBRE	4 945 563	5 637 401	5 911 040
56073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Soubré	42 272 860	48 186 439	50 525 407
56073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Gueyo	10 472 668	11 937 697	12 517 150
56073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Buyo	11 793 298	13 443 070	14 095 597
56073100038 Faire la prise en charge curative dans la formation sanitaire urbaine de Méagui	10 886 418	12 409 325	13 011 673
56073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Grand-Zattry	4 954 617	5 647 721	5 921 860
56073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Opouyo	5 063 592	5 771 943	6 052 112
56073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yabayo	4 486 553	5 114 180	5 362 421
56073300029 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dapéoua	3 113 158	3 548 658	3 720 910
56073300030 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Méagui	8 886 418	10 129 544	10 621 231
56073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Mayo	3 300 875	3 762 638	3 945 276
56073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Buyo-Plateau	3 510 672	4 001 781	4 196 027
56073300033 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Buyo	1 926 189	2 195 646	2 302 220
56073300034 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gnamangui	794 980	906 191	950 177
56073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yocolidabouo	3 291 140	3 751 540	3 933 639
56073300036 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire (SSSU) de Soubré	2 814 160	3 207 832	3 363 540
56073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Okrouyo	3 699 113	4 216 584	4 421 257

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
56073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dabouyo	4 643 352	5 292 914	5 549 831
56074000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Soubré	5 519 576	6 291 715	6 597 114
56074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Soubré	16 610 361	18 933 994	19 853 049
56074000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Méagui	5 909 089	6 735 716	7 062 669
56074000014 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Gueyo	4 461 481	5 085 601	5 332 454
56074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Gueyo	5 692 237	6 488 527	6 803 481
56074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Buyo	5 909 089	6 735 716	7 062 669
57073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Frèsco	12 875 313	14 676 449	15 388 843
57073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sassandra	26 203 864	29 869 542	31 319 404
57073300014 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Fresco	2 604 212	2 968 517	3 112 608
57073300015 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Okro Modou (Fresco)	1 994 641	2 273 673	2 384 036
57073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbagbam	7 784 024	8 872 936	9 303 627
57073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dahiri	2 804 820	3 197 188	3 352 378
57073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dakpadou	2 958 115	3 371 926	3 535 599
57073300019 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire (SSSU) de Sassandra	1 899 802	2 165 567	2 270 684
57073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sago	8 716 265	9 935 588	10 417 862
57074000007 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sassandra	9 864 057	11 243 947	11 789 726
57074000008 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Fresco	5 910 033	6 736 791	7 063 796
57074000009 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Sassandra	16 883 564	19 245 417	20 179 589
57074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Fresco	7 093 931	8 086 306	8 478 817
61072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	15 274 808	17 411 612	18 256 771
61073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Agnibilekro	36 797 536	41 945 166	43 981 186
61073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Bettié	10 471 726	11 936 622	12 516 026
61073100009 Faire la prise en charge curative dans leCentre Hospitalier Régional du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	56 612 281	64 531 811	67 664 184
61073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Aniassué	4 186 099	4 771 695	5 003 313
61073300043 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diamarakro	2 686 180	3 061 949	3 210 576
61073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Apprompronou	3 294 225	3 755 056	3 937 327
61073300045 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Bettié	4 451 854	5 074 626	5 320 948
61073300046 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) d'Abengourou	3 198 422	3 645 852	3 822 821
61073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Sankadiokro	4 790 730	5 460 908	5 725 980
61073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de ZARANOU	4 938 445	5 629 285	5 902 531
61073300049 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et universitaire (SSSU) d'Agnibilekro	2 991 028	3 409 443	3 574 937

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
61073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Niablé	4 886 245	5 569 785	5 840 142
61073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Abengourou	3 307 481	3 770 166	3 953 171
61073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) d'Agnibilékro	3 307 481	3 770 166	3 953 171
61073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Affalikro	2 000 000	2 279 782	2 390 442
61073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de DAME	3 213 087	3 662 567	3 840 347
61073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Appoisso	4 353 637	4 962 670	5 203 557
61073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de YAKASSE FEYASSE	4 007 041	4 567 588	4 789 298
61073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Akoboissué	2 735 001	3 117 601	3 268 929
61073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Duffrebo	3 911 876	4 459 112	4 675 556
61073300059 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Dioulakro-Abengourou	6 243 846	7 117 301	7 462 773
61073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Amélékia	2 930 425	3 340 363	3 502 503
61073300061 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Abradinou	3 784 464	4 313 873	4 523 269
61073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de TANGUELA	2 147 209	2 447 583	2 566 389
61073300063 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Abengourou	4 228 318	4 819 819	5 053 773
61073300064 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé d'EBILASSOKRO	4 334 370	4 940 706	5 180 528
61074000020 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abengourou	7 711 857	8 790 673	9 217 373
61074000021 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Abengourou	11 591 037	13 212 516	13 853 851
61074000022 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine (MU) de Kafetou	3 135 853	3 574 529	3 748 036
61074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Bettié	3 424 551	3 903 614	4 093 095
61074000024 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bettié	4 805 037	5 477 217	5 743 081
61074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Agnibilékro	5 959 428	6 793 098	7 122 832
61074000028 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Agnibilekro	10 633 394	12 120 906	12 709 255
62072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Bondoukou	8 792 058	10 021 986	10 508 452
62073100005 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Zanzan (BONDOUKOU)	64 662 002	73 707 613	77 285 377
62073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Sandegue	26 460 208	30 161 746	31 625 796
62073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tanda	30 185 149	34 407 768	36 077 922
62073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Transua	27 253 987	31 066 563	32 574 535
62073100046 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Koun Fao	10 830 825	12 345 956	12 945 227
62073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koboko Goumeré	10 548 511	12 024 224	12 608 198
62073300041 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Bondoukou	19 876 728	22 657 295	23 757 079
62073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bondo	8 611 690	9 816 385	10 292 873
62073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de KOKOMAN	1 926 189	2 195 646	2 302 220

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
62073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Laoudi-Ba	12 081 455	13 771 539	14 440 008
62073300045 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dimandougou	2 133 936	2 432 453	2 550 524
62073300047 Faire la prise en charge curative dans le PMI Bondoukou	3 523 202	4 016 066	4 211 005
62073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Yézimala	10 563 347	12 041 059	12 625 530
62073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sorobango	12 904 681	14 709 925	15 423 947
62073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Tabagne	15 406 377	17 561 584	18 414 023
62073300051 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Yorobodi	4 266 118	4 862 906	5 098 951
62073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tiédo	3 430 021	3 909 846	4 099 633
62073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Taoudi	9 782 280	11 150 730	11 691 985
62073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kouassi Datékro	5 644 664	6 434 298	6 746 618
62073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Kossihouen	1 926 189	2 195 646	2 302 220
62073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gouméré	6 908 802	7 875 279	8 257 543
62073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tankessé	7 094 514	8 086 969	8 479 510
62073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sapli	14 499 670	16 528 036	17 330 307
62073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Assuéfry	6 255 339	7 130 400	7 476 509
62073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tienkoikro	3 523 201	4 016 065	4 211 005
62073300061 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Bondoukou	5 005 318	5 705 515	5 982 460
62073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Amanvi	5 540 277	6 315 310	6 621 855
62073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Soko	4 500 000	5 129 508	5 378 493
62074000028 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bondoukou	10 200 000	11 626 885	12 191 252
62074000030 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé urbain (CSU) de Kokomian	5 054 064	5 761 081	6 040 723
62074000032 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Sandégué	10 465 533	11 929 564	12 508 625
62074000033 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de TANDA	6 958 913	7 932 402	8 317 438
62074000035 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Transua	6 544 485	7 459 997	7 822 106
62074000036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de TANDA - KOUN - FAO	9 448 843	10 770 648	11 293 455
62074000037 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sandégué	4 022 405	4 585 102	4 807 663
62074000038 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Tanda	11 757 791	13 402 597	14 053 159
62074000040 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bondoukou	6 958 910	7 932 396	8 317 436
62081000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Transua	4 022 405	4 585 102	4 807 663
71073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Adiaké	43 191 033	49 233 055	51 622 827
71073100011 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Sud - Comoé (Aboisso)	82 816 414	94 401 656	98 983 912
71073100012 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Maféré	45 198 475	51 521 320	54 022 163

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
71073100013 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bonoua	23 557 695	26 853 197	28 156 648
71073100014 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Ayamé	35 503 377	40 469 967	42 434 379
71073100015 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Tiapoum	25 358 617	28 906 053	30 309 153
71073100016 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Grand Bassam	41 712 279	47 547 436	49 855 390
71073300038 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Affiénou	4 506 691	5 137 136	5 386 492
71073300039 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Bonoua	2 076 727	2 367 242	2 482 148
71073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouakro	2 444 323	2 786 259	2 921 503
71073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Assinie-Mafia	3 869 086	4 410 334	4 624 412
71073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Aby	3 092 139	3 524 700	3 695 788
71073300043 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ketesso	4 659 560	5 311 388	5 569 203
71073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain de BIANNOUAN	4 413 070	5 030 417	5 274 594
71073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Adjouan	2 624 385	2 991 511	3 136 719
71073300046 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bongo	3 241 420	3 694 863	3 874 212
71073300047 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ahigbe Koffikro	4 163 448	4 745 873	4 976 239
71073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Krindjabo	4 580 303	5 221 043	5 474 471
71073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Noé	4 567 687	5 206 661	5 459 392
71073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Nouamou	3 495 203	3 984 149	4 177 541
71073300051 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Grand-Bassam	2 439 328	2 780 569	2 915 537
71073300052 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Grand-Bassam	3 763 384	4 289 846	4 498 074
71073300053 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Adaou	2 457 379	2 801 144	2 937 111
71073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d' Ettuéboué	4 500 000	5 129 507	5 378 492
71073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Yaou	5 797 758	6 608 811	6 929 601
71073300056 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Aboisso	2 932 654	3 342 905	3 505 170
71073300057 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Grand-Bassam	3 129 253	3 567 007	3 740 150
71073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile (PMI) d'ABOISSO	3 947 980	4 500 265	4 718 707
71074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de GRAND-BASSAM	6 842 329	7 799 507	8 178 094
71074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Aboisso	6 527 037	7 440 106	7 801 252
71074000019 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Adiaké	16 776 822	19 123 742	20 052 010
71074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Adiaké	6 005 269	6 845 350	7 177 623
71074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Aboisso	23 960 315	27 312 138	28 637 871
71074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Grand -Bassam	17 860 934	20 359 512	21 347 762
71081000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Tiapoum	4 022 405	4 585 102	4 807 663

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
76072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) d'Agboville	6 984 221	7 961 247	8 347 686
76073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tiassalé	21 500 770	24 508 531	25 698 167
76073100009 Faire la prise dans le centre Hospitalier régional de l'Agneby (Agboville)	92 844 926	105 833 062	110 970 201
76073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sikensi	25 314 156	28 855 370	30 256 009
76073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Taabo	23 744 773	27 066 445	28 380 251
76073300039 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire d'Agboville	3 666 894	4 179 858	4 382 749
76073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) d'Ananguié	4 815 168	5 488 765	5 755 188
76073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Oreskobrou	3 937 631	4 488 471	4 706 341
76073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) d'Agboville	3 081 101	3 512 119	3 682 596
76073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'Zianouan	4 297 292	4 898 443	5 136 214
76073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Grand-Morié	3 692 606	4 209 167	4 413 479
76073300045 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Affikro	4 031 154	4 595 076	4 818 120
76073300046 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Aboudé	3 190 634	3 636 975	3 813 513
76073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'Douci	4 604 699	5 248 855	5 503 634
76073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Céchi	3 747 576	4 271 828	4 479 181
76073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de PACOBO	4 228 135	4 819 612	5 053 555
76073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Rubino (CSU)	3 899 326	4 444 807	4 660 557
76073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lovoguié	3 104 845	3 539 182	3 710 976
76073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Morokro	3 523 202	4 016 065	4 211 003
76073300053 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Tiassalé	4 015 545	4 577 283	4 799 463
76073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guesseguié	3 834 716	4 371 158	4 583 335
76073300055 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Binao (Gbollouville)	3 640 641	4 149 933	4 351 371
76073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gomon (Dabou)	4 047 710	4 613 947	4 837 907
76073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé d'ATTOBROU	2 802 669	3 194 737	3 349 808
76073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Tiassalé	3 087 552	3 519 471	3 690 308
76073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Azagué	3 029 809	3 453 649	3 621 289
76074000019 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de SIKENSI	6 713 517	7 652 677	8 024 136
76074000020 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tiassalé	6 907 494	7 873 788	8 255 981
76074000021 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Agboville	6 989 553	7 967 326	8 354 061
76074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Agboville	14 222 725	16 212 352	16 999 300
76074000025 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de SIKENSI	6 036 531	6 880 985	7 214 990
76074000026 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tiassalé	12 165 298	13 867 110	14 540 219

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
77072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) d'Aboisso	7 376 594	8 408 511	8 816 659
77073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'AKOUBE	30 053 982	34 258 256	35 921 150
77073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Yakasse Attobrou	16 627 743	18 953 812	19 873 824
77073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Adzopé	37 395 146	42 626 375	44 695 461
77073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Alépé	19 415 924	22 132 032	23 206 319
77073300032 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Abeanou	3 394 018	3 868 807	4 056 600
77073300033 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire d'Adzopé	4 987 379	5 685 066	5 961 019
77073300034 Faire la prise en charge curative dans le SSSU d'Akoupé	3 523 203	4 016 066	4 211 005
77073300035 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Abongoua	6 273 910	7 151 573	7 498 708
77073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) d'Adzopé	2 914 791	3 322 542	3 483 819
77073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Annepe	2 092 339	2 385 037	2 500 806
77073300038 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Allosso 2	678 803	773 763	811 319
77073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Bécédi-Brignan	3 711 896	4 231 154	4 436 534
77073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Miadzin	1 270 286	1 447 988	1 518 274
77073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Alépé	3 394 019	3 868 808	4 056 601
77073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Danguira	3 858 643	4 398 433	4 611 931
77073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Memni	3 859 559	4 399 476	4 613 026
77073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Aboisso Comoé -Alépé	4 202 007	4 789 830	5 022 327
77073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Oglhwapo	2 988 215	3 406 238	3 571 577
77073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de BECOUEFIN	4 110 403	4 685 412	4 912 841
77073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Kodrobo	4 988 177	5 685 973	5 961 970
77073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Abongoua	4 758 788	5 424 498	5 687 803
77073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Assikoi	3 463 487	3 947 996	4 139 632
77073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Agou	3 675 843	4 190 059	4 393 444
77073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yakasseme	3 491 159	3 979 537	4 172 703
77073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Biéby	3 523 203	4 016 068	4 211 008
77074000021 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Adzopé	6 958 914	7 932 402	8 317 440
77074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Adzopé - Akoupé	6 593 754	7 516 158	7 880 993
77074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Alépé	7 640 379	8 709 197	9 131 941
77074000024 Faire la prise en charge curative dans le Formation Sanitaire Urbaine d' Afféry	13 727 180	15 647 481	16 407 011
77074000025 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Alépé	9 786 325	11 155 341	11 696 821
77074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yakasse Attobrou	4 022 405	4 585 102	4 807 663

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
77074000027 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Adzopé	9 520 316	10 852 118	11 378 880
77074000028 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Yakassé Attobrou	9 465 533	10 789 673	11 313 404
77074000029 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Yakassé Attobrou	5 328 526	6 073 939	6 368 766
77074000030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Adzopé - AKOUE	9 200 000	10 486 996	10 996 032
78072200036 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Cocody-Bingerville	6 984 222	7 961 250	8 347 687
78072200037 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculose de Abidjan - Nord	11 246 551	12 819 837	13 442 111
78072200038 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculeux d'Abobo	5 154 998	5 876 133	6 161 360
78072200042 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Yopougon	13 668 721	15 580 847	16 337 141
78072200045 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région des Lagunes (ABIDJAN)	9 394 483	10 708 686	11 228 483
78072200047 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculeux Koumassi	12 181 527	13 885 610	14 559 617
78073100016 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Anyama	87 544 330	99 790 961	104 634 817
78073100017 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Abobo-Sud	20 490 594	23 357 037	24 490 787
78073100018 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général d'ADJAME	65 412 586	74 563 195	78 182 492
78073100020 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Treichville	36 692 150	41 825 042	43 855 224
78073100021 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bingerville	51 477 787	58 679 050	61 527 326
78073100022 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Koumassi	63 891 354	72 829 159	76 364 283
78073100023 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Marcory	43 486 640	49 570 013	51 976 143
78073100024 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Yopougon	34 110 067	38 881 748	40 769 064
78073200155 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Psychiatrique de BINGERVILLE	122 773 339	139 948 182	146 741 265
78073300074 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gbagba de Bingerville	6 724 940	7 665 696	8 037 787
78073300075 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de KOUMASSI	3 711 274	4 230 445	4 435 790
78073300076 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire du PLATEAU	1 824 345	2 079 554	2 180 495
78073300077 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Songon	5 620 531	6 406 792	6 717 778
78073300079 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de YOPOUGON	3 580 937	4 081 877	4 280 011
78073300080 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Attinguié	5 491 006	6 259 146	6 562 966
78073300081 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'ADJAME - NORD	2 518 438	2 870 745	3 010 089
78073300082 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'AKOUEDO ATTIE	5 021 381	5 723 825	6 001 659
78073300083 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Anyama	3 680 330	4 195 173	4 398 806
78073300084 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) d'Abata	2 802 669	3 194 737	3 349 808
78073300085 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de GENIE 2000	5 395 385	6 150 148	6 448 678
78073300086 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain spécialisé de la MACA	11 884 331	13 546 837	14 204 401
78073300087 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Adjin	2 802 669	3 194 737	3 349 808

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
78073300088 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) d'Allokoï	2 802 669	3 194 737	3 349 808
78073300089 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Didia	3 069 727	3 499 153	3 669 002
78073300091 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Hermankono Garo	13 535 149	15 428 590	16 177 494
78073300092 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'ABOBO - NORD	3 727 414	4 248 845	4 455 082
78073300094 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) YOPOUGON SANTE	11 602 183	13 225 219	13 867 170
78073300095 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Brofodoumé	5 370 070	6 121 292	6 418 421
78073300096 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'ADJAME - CENTRE	2 615 389	2 981 257	3 125 969
78073300097 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Yop II	3 301 422	3 763 260	3 945 928
78073300098 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de TREICHVILLE	3 658 077	4 169 809	4 372 212
78073300099 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU 3) d'Abobo PK 18	2 356 702	2 686 383	2 816 780
78073300100 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Abobo II	3 006 356	3 426 919	3 593 261
78073300102 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de MARCORY	3 521 693	4 014 345	4 209 202
78073300103 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de la Djibi-Angré	6 535 625	7 449 898	7 811 516
78073300105 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'ADJAME -EST	1 219 502	1 390 100	1 457 576
78073300106 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Domagbé	2 816 291	3 210 263	3 366 090
78073300107 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Koumassi 2	3 711 273	4 230 446	4 435 792
78073300108 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Adjamé bingerville	8 001 256	9 120 556	9 563 270
78073300109 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yopougou SANTAÏ	5 322 015	6 066 518	6 360 983
78073300110 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'AKOUPPE-ANYAMA	3 748 134	4 272 462	4 479 849
78073300111 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de PORT - BOUET	3 523 202	4 016 066	4 211 005
78073300112 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Bingerville	3 602 161	4 106 069	4 305 378
78073300113 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Akouédo	5 735 290	6 537 602	6 854 937
78073300114 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de QUARTIER COLOMBIE	5 951 270	6 783 795	7 113 083
78073300115 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Bingerville	3 339 427	3 806 582	3 991 353
78073300116 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain d'ANYAMA	11 144 494	12 703 505	13 320 132
78073300117 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de COCODY	2 709 472	3 088 501	3 238 418
78074000461 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abidjan - Est	7 271 528	8 288 747	8 691 082
78074000473 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abobo Ouest	6 566 868	7 485 514	7 848 858
78074000474 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Port Bouët et Vridi	7 041 524	8 026 569	8 416 176
78074000475 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yopougou Est	8 514 744	9 705 878	10 177 002
78074000476 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Adjamé-Plateau	7 965 345	9 079 623	9 520 348
78074000487 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Treichville	6 985 804	7 963 052	8 349 580

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
78074000488 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé - Maternités -Dispensaires Ruraux du District d'Abidjan -Sud 3	10 000 000	11 398 907	11 952 208
78074000489 Faire la prise en charge curative dans le Formations Sanitaires de la Commune du PLATEAU	64 001 479	72 954 687	76 495 908
78074000490 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'ANYAMA	19 508 433	22 237 482	23 316 888
78074000491 Faire la prise en charge curative dans le Formations sanitaires de la commune d'ADJAME	25 815 533	29 426 885	30 855 265
78074000493 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Andokoi	4 000 000	4 559 562	4 780 882
78074000505 Mettre en oeuvre la Gratuité Lutte contre le Paludisme / DAF	5 800 000 000	6 611 365 764	6 932 281 459
78074000527 Renforcer la Mise en oeuvre Gratuité Césarienne / DAF	5 650 000 000	6 440 382 167	6 752 998 317
78074000528 Renforcer la Mise en oeuvre Gratuité Accouchement / DAF	5 850 000 000	6 668 360 297	6 992 042 506
78074000529 Faire la prise en charge curative dans le Formations Sanitaires de la Commune de PORT-BOUET	63 406 465	72 276 437	75 784 734
78074000541 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abobo Est	7 120 400	8 116 478	8 510 451
78074000574 Réaliser la prise en charge curative des personnes vivants avec le VIH/SIDA Gestion des Anti Retroviraux (ARV)	5 261 997 000	5 998 101 175	6 289 249 006
78074000583 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Abidjan-Est	14 056 691	16 023 089	16 800 853
78074000586 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'ABIDJAN SONGON	2 257 008	2 572 741	2 697 624
78074000587 Faire la prise en charge curative dans le Formation sanitaire Urbaine d'Abobo Doumé/Locodjro	45 221 946	51 548 073	54 050 216
78074000589 Faire la prise en charge curative dans le Formation Sanitaire Urbaine d'Adjamé 220 Logements	21 874 839	24 934 924	26 145 267
78074000610 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yopougon Ouest-Songon	9 323 455	10 627 718	11 143 587
78074000623 Faire la prise en charge curative dans le Centre Médical Universitaire de COCODY	3 523 203	4 016 069	4 211 007
78074000624 Faire la prise en charge curative dans le Formations sanitaires de la commune d'ATTECOUBE	34 957 634	39 847 880	41 782 094
78074000637 Faire la prise en charge curative dans le Formations sanitaires de la commune de COCODY	22 169 685	25 271 018	26 497 671
78074000641 Prendre en charge les primes des agents d'accueil/CMU	2 187 181 000	1 750 872 037	1 835 859 366
78074000665 Apporter un appui au fonctionnement des CHR et HG	1 299 999 000	0	0
78074000672 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'ANYAMA	6 240 536	7 113 529	7 458 820
79073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Dabou	21 988 180	25 064 118	26 280 733
79073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Grand-Lahou	41 618 719	47 440 790	49 743 563
79073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Jacquenville	21 541 286	24 554 711	25 746 595
79073300016 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Ira (Dabou)	2 946 498	3 358 687	3 521 717
79073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Débrimou	2 431 492	2 771 636	2 906 168
79073300018 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Dabou	2 389 024	2 723 225	2 855 411
79073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Ebounou	1 926 189	2 195 646	2 302 220
79073300020 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire Universitaire de Grand Lahou	985 892	1 123 810	1 178 359
79073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Toupah (Dabou)	8 515 557	9 706 804	10 177 971
79073300022 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Ahouanou	2 685 481	3 061 155	3 209 744

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
79073300023 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Jacqueville	1 008 841	1 149 968	1 205 787
79073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Lopou	8 900 952	10 146 113	10 638 606
79073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Attoutou A	1 376 911	1 569 529	1 645 713
79073300026 Faire la prise en charge curative dans le CSU -Bacanda (Grand-Lahou)	3 818 291	4 352 433	4 563 700
79074000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de GRAND-LAHO	7 455 384	8 498 324	8 910 831
79074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Jacqueville	9 536 956	10 871 084	11 398 769
79074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Dabou	5 343 615	6 091 136	6 386 801
79074000017 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Grand - Lahou	5 175 194	5 899 155	6 185 498
79074000018 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Jacqueville	6 258 964	7 134 534	7 480 843
79074000019 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dabou	7 071 442	8 060 671	8 451 935
79074000020 Faire la prise en charge curative dans le centre de santé urbain (CSU) d'IROBO	4 009 847	4 570 786	4 792 652
3 Transferts	21 710 591 844	21 371 538 365	21 796 129 806
11074000033 Réaliser la prise en charge curative (Hôpital Moscati)	300 000 000	298 305 453	304 231 931
78072200041 Accroître les interventions d'aide d'urgences et d'hémodialyse (SAMU)	550 000 000	546 893 331	557 758 540
78073200103 Faire la prise en charge des malades au niveau CHU de Cocody / CCTOS	125 000 000	124 293 939	126 763 305
78073200110 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Angré	3 000 000 000	2 983 054 535	3 042 319 310
78073200111 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Bouaké	800 000 000	795 481 209	811 285 149
78073200112 Réaliser la prise en charge des malades de la lèpre (IRF)	551 595 304	497 175 756	507 053 218
78073200113 Faire la prise en charge des malades du cancer (CNOR)	2 667 213 225	2 652 147 502	2 704 838 100
78073200114 Faire la prise en charge des maladies du cœur (ICA)	976 055 545	894 916 360	912 695 793
78073200135 Accroître les interventions d'aide d'urgences et d'hémodialyse / CNPTIR/Kits de Dialyse	4 500 000 000	4 474 581 802	4 563 478 965
78073200149 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Cocody	700 000 000	696 046 058	709 874 506
78073200150 Faire la Prévention et le Traitement de l'Insuffisance Rénale (CNPTIR)	290 000 000	198 870 302	202 821 287
78073200151 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Yopougon	600 000 000	596 610 907	608 463 862
78073200156 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Treichville	700 000 000	696 046 058	709 874 506
780740000517 Réaliser la radioprotection et la sécurité nucléaire	500 000 000	497 175 756	507 053 218
780740000518 Réaliser la prise en charge curative (5Croix Bleue)	8 577 938	8 529 486	8 698 942
780740000519 Réaliser la prise en charge curative (Hôpital confessionnel)	117 517 250	116 853 455	119 175 000
780740000520 Réaliser la prise en charge curative (DON ORIONE)	10 000 000	9 943 515	10 141 064
780740000588 Réaliser la prise en charge curative (Hôpital protestant)	16 068 333	15 977 571	16 295 000
780740000591 Réaliser la prise en charge curative du Couple Mère-Enfant à l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville	1 800 000 000	1 789 832 721	1 825 391 586
780740000655 Réaliser la prise en charge curative (Evacuation Sanitaire)	2 500 000 000	2 485 878 779	2 535 266 092

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22068 Amélioration de l'offre et l'accessibilité aux soins	254 662 164 270	242 085 886 378	267 420 776 372
78074000657 Réaliser la prise en charge curative (AIBEF)	9 861 587	9 805 884	10 000 699
78074000673 Réaliser la prise en charge curative (CROIX ROUGE)	57 525 927	57 200 992	58 337 413
78074000692 Réaliser la prise en charge VIH/SIDA (CIRBA/FMRPS)	200 000 000	198 870 302	202 821 287
90072200001 Faire la prise en charge des malades par la Médecine Nucléaire/IMENA	731 176 735	727 046 692	741 491 033
4 Investissements	217 573 016	217 573 016	217 573 016
Trésor	217 573 016	217 573 016	217 573 016
78074000612 Réaliser la riposte aux épidémies (urgences épidémies)	217 573 016	217 573 016	217 573 016
2206805 Former et renforcer les capacités des agents de santé	10 543 183 851	10 017 929 254	10 213 289 536
2 Biens et services	205 258 715	62 988 893	66 046 373
78074000544 Réaliser la Politique Nationale de Formation Continue	55 258 715	62 988 893	66 046 373
90074090158 Prendre en charge la formation de médecins spécialistes	150 000 000	0	0
3 Transferts	10 062 423 196	9 679 438 421	9 871 741 223
78010200137 Appuyer la formation du nouveau personnel soignants (INTERNES DES HÔPITAUX)	997 184 712	991 552 126	1 011 251 438
78074000504 Appuyer la formation du nouveau personnel soignants (ETUDIANTS HOSPITALIERS)	1 630 567 568	1 621 357 326	1 653 569 066
78075000045 Renforcer les capacités des ressources humaines de santé et réaliser des recherches en santé publique	328 000 000	248 587 878	253 526 609
78075000046 Appuyer la formation du nouveau personnel soignants (ELEVES INFAS)	5 325 600 000	5 046 930 533	5 147 198 630
78075000060 Appuyer la formation des Auxiliaires de santé/INFAS	1 162 559 074	1 155 992 373	1 178 958 640
78075000061 Former les agents de santé	618 511 842	615 018 185	627 236 840
4 Investissements	275 501 940	275 501 940	275 501 940
Trésor	275 501 940	275 501 940	275 501 940
90073290155 Renforcer les capacités du personnel médical de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan/Chirurgie cardiaque	275 501 940	275 501 940	275 501 940

II.2.3. Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie	Action 3.1: Renforcement de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose
	Action 3.2: Renforcement de la lutte contre les autres maladies transmissibles et non transmissibles et les maladies tropicales négligées
	Action 3.3: Prévention de la santé et l'hygiène publique et promotion des bonnes pratiques nutritionnelles
	Action 3.4: Renforcement de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Renforcement de la lutte contre la maladie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Intensifier les interventions de prévention du paludisme, du VIH/sida, de la tuberculose et de l'hépatite virale	Pourcentage de personnes clés ayant bénéficié de programme de prévention combinée (la sensibilisation, du dépistage et de la distribution de préservatifs) de lutte contre le VIH	-	95%	95%	95%	(Nombre de personnes clés ayant bénéficié de programme de prévention combinée de lutte contre le VIH / Nombre total de personnes clés identifiées) X 100 Source : Rapport d'activités PNLS
	Nombre de cas de tuberculose, toutes formes confondues notifiées	20 743	25 754	25 836	25 905	Dénombrement Sources : Rapports d'activités du programme tuberculose / SNIS / PNLT
	Taux de couverture en MILDA en routine	-	80%	80%	80%	(Nombre de femmes enceintes et enfants de 0 à 59 mois ayant reçus une MILDA en consultation / Nombre total de femmes enceintes et enfants de 0 à 59 mois identifiées) X 100 Source : Rapport d'activités PNLP
	Nombre de patients dépistés pour l'hépatite B	-	5000	6000	7000	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNLHV
OS 2 : Intensifier les interventions de lutte contre les autres maladies transmissibles, non transmissibles et les maladies tropicales négligées	Taux d'infirmité de « degré 2 » parmi les nouveaux cas de lèpre dépistés	-	21%	18%	18%	(Nombre d'infirmité de « degré 2 » parmi les nouveaux cas de lèpre dépistés / Nombre total de nouveaux cas de lèpre à dépister) X 100 Source : Rapport d'activités PNL
	Proportion de ménages ayant acquis les connaissances sur les Pratiques Familiales Essentielles (PFE)	-	40%	50%	60%	(Nombre de ménages ayant acquis les connaissances sur les Pratiques Familiales Essentielles / Nombre total de ménages identifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DSC
OS 3 : Intensifier les interventions d'amélioration de la prévention des maladies et promotion de l'hygiène publique ainsi que des bonnes pratiques nutritionnelles	Taux de couverture en vitamine A des enfants de 6 à 59 mois en routine	-	80%	80%	80%	(Nombre d'enfant de 6 à 59 mois ayant reçu la vitamine A en routine / Nombre total d'enfants de 6 à 59 mois identifiés) X100 Source : Rapport d'activités PNN
	Taux d'enfants complètement vaccinés avant 12 mois en DTC-HepB-Hib3	91%	97%	98,5%	100%	(Nombre d'enfant ayant reçu la dernière dose de vaccin DTC-Hép B Hib3 / Nombre total d'enfants de moins de 12 mois enregistré) X 100 Source : Rapport d'activités PEV
OS 4 : Maitriser les risques liés à la grossesse et améliorer la couverture en services de prévention et de prise en charge des maladies de l'enfant	Couverture en CPN1 fait au premier trimestre de la grossesse	-	37,5%	38,5%	39,5%	(Nombre de femmes enceintes ayant effectué la première consultation prénatale (CPN1) au premier trimestre de la grossesse / Nombre total de grossesses attendues sur une période donnée) X 100 Source : Rapport d'activités PNSME
	Taux de prévalence contraceptive	-	32,7%	36,6%	40,5%	Estimation à partir des données d'enquête, Estimation à partir des données de distribution en routine Estimation à partir des données de consommation en routine Source : Rapport d'activités PNSME
	Couverture en Sulfadoxine de Péréthamine (SP) 3 doses	-	65%	65%	65%	(Nombre de femmes enceintes en CPN ayant reçu au moins trois doses de SP / Nombre total de femmes enceintes en CPN) X 100 Source : Rapport d'activités PNSME
	Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant y compris la période de l'allaitement	-	4,02%	3,01%	2%	(Nombre de nouvelles infections à VIH chez les enfants contaminés par leur mère / Nombre de femmes vivant avec le VIH ayant accouché au cours des 12 derniers mois) X 100 Source : Rapport d'activités PNLS
	Taux d'enfants âgés de 9 mois à 1 an vaccinés contre la rougeole	-	95%	95%	95%	(Nombre d'enfants âgés de 9 mois à 1 an vaccinés contre la rougeole / Nombre total d'enfants âgés de 9 mois à 1 an à vacciner contre la rougeole) X 100 Source : Rapport d'activités PEV

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie	114 290 055 631	23 667 930 508	10 699 341 361
Dépenses de personnel	106 317 013	107 367 598	108 418 183
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	349 288 600	354 914 222	359 133 438
Investissements	113 834 450 018	23 205 648 688	10 231 789 740
<i>Trésor</i>	<i>16 931 550 018</i>	<i>6 811 748 688</i>	<i>10 231 789 740</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>96 902 900 000</i>	<i>16 393 900 000</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22069 Renforcement de la lutte contre la maladie	114 290 055 631	23 667 930 508	10 699 341 361
2206901 Renforcement de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose	99 162 414 450	14 459 576 109	1 092 075 581
1 Personnel	106 317 013	107 367 598	108 418 183
78074000576 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au FNLS	106 317 013	107 367 598	108 418 183
3 Transferts	349 288 600	354 914 222	359 133 438
78074000507 Elaborer et mettre en oeuvre le plan d'action du FNLS	349 288 600	354 914 222	359 133 438
4 Investissements	98 706 808 837	13 997 294 289	624 523 960
Trésor	11 864 308 837	997 294 289	624 523 960
90074000004 Projet de Renforcement du Système de la Santé Phase 2/KFW	400 000 000	372 770 329	0
78074000660 Renforcer la lutte contre le VIH/Sida (PNPEC)	4 000 000 000	0	0
78074000614 Coordonner les activités de la lutte contre le Sida/Tuberculose/Paludisme par le Fonds Mondial	211 403 383	211 403 383	211 403 383
78074000575 Renforcer la Lutte contre le Paludisme (PNLP)	6 200 000 000	0	0
78074000506 Renforcer la Lutte contre la Tuberculose (PNLT)	1 052 905 454	413 120 577	413 120 577
Financement extérieur	86 842 500 000	13 000 000 000	0
90074000004 Projet de Renforcement du Système de la Santé Phase 2/KFW	3 325 700 000	0	0
78074000660 Renforcer la lutte contre le VIH/Sida (PNPEC)	30 756 600 000	13 000 000 000	0
78074000575 Renforcer la Lutte contre le Paludisme (PNLP)	47 308 100 000	0	0
78074000506 Renforcer la Lutte contre la Tuberculose (PNLT)	5 452 100 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22069 Renforcement de la lutte contre la maladie	114 290 055 631	23 667 930 508	10 699 341 361
2206902 Renforcement de la lutte contre les autres maladies transmissibles et non transmissibles et les maladies tropicales négligées	3 071 919 667	2 830 016 792	4 502 216 792
4 Investissements	3 071 919 667	2 830 016 792	4 502 216 792
Trésor	3 071 919 667	2 830 016 792	4 502 216 792
78074000664 Renforcer Programme de Promotion de la Médecine Traditionnelle	72 000 000	72 000 000	72 000 000
78074000659 Eradiquer le Ver de Guinée / Eau et Assainissement (PNEV/EA)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78074000654 Renforcer le Programme de Lutte contre la santé oculaire et l'Onchocercose PNSOLO	34 484 652	34 484 652	34 484 652
78074000616 Renforcer le Programme de Lutte contre l'Ulcère Buruli	154 418 657	154 418 657	154 418 657
78074000599 Renforcer le Programme de Lutte contre la lèpre	50 207 133	50 207 133	50 207 133
78074000580 Renforcer le Programme National de Développement de l'Activités Pharmaceutiques	52 475 201	52 475 201	52 475 201
78074000579 Renforcer le Programme National de Lutte contre la schistosomiase, les Géo helminthiases et la filariose lymphatique	183 036 496	183 036 496	183 036 496
78074000578 Renforcer le Programme National de Lutte contre les Hépatites Virales	88 937 110	88 937 110	88 937 110
78074000577 Renforcer le Programme Elargi de Vaccination	2 100 000 000	1 813 701 981	3 485 901 981
78074000539 Renforcer le Programme National de Lutte contre le Tabagisme	47 773 072	47 773 072	47 773 072
78074000522 Renforcer le Programme National Santé Mentale	32 875 622	32 875 622	32 875 622
78074000513 Renforcer le Programme National de Promotion Santé Bucco-Dentaire (PNPSBD)	102 604 731	136 299 246	136 299 246
78074000512 Renforcer le Programme de Lutte contre la Trypanosomiase Humaine Africaine PNETHA	33 000 000	31 742 231	31 742 231
78074000511 Renforcer le Programme de Lutte contre le Diabète	24 656 354	24 656 354	24 656 354
78074000509 Renforcer le Programme National de Lutte contre le Cancer	35 862 995	47 821 293	47 821 293
78074000508 Renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles (STEPS)	24 587 644	24 587 744	24 587 744
2206903 Prévention de la santé et l'hygiène publique et promotion des bonnes pratiques nutritionnelles	238 143 284	211 191 606	199 667 445
4 Investissements	238 143 284	211 191 606	199 667 445
Trésor	238 143 284	211 191 606	199 667 445
78074000636 Renforcer le Programme National de Nutrition	179 667 445	179 667 445	179 667 445
78074000622 Renforcer le Projet de Promotion de l'Hygiène Publique	38 475 839	11 524 161	0
78074000581 Renforcer le Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM)/Santé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78074000523 Renforcer le Programme de Coopération Côte d'Ivoire/UNICEF:Survie de l'Enfant /Santé Nutrition	15 000 000	15 000 000	15 000 000
2206904 Renforcement de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes	11 817 578 230	6 167 146 001	4 905 381 543
4 Investissements	11 817 578 230	6 167 146 001	4 905 381 543
Trésor	1 757 178 230	2 773 246 001	4 905 381 543
78074000684 Améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé et réduire la mortalité maternelle et infantile	1 066 067 771	2 132 135 542	4 264 271 084
78074000667 Renforcer la Mise en oeuvre du Cadre d'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Neonatale en Côte d'Ivoire	400 000 000	400 000 000	400 000 000
78074000618 Appuyer la Prévention & la Prise en Charge des Violences Sexuelles	3 924 289	3 924 289	3 924 289

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22069 Renforcement de la lutte contre la maladie	114 290 055 631	23 667 930 508	10 699 341 361
78074000582 Améliorer le continuum des soins de santé Maternelle et neonatale	50 000 000	0	0
78074000526 Améliorer la santé de la reproduction /Planification Familiale	108 528 820	108 528 820	108 528 820
78074000525 Renforcer le Programme de Santé Scolaire et Universitaire (PNSSU)	39 740 000	39 740 000	39 740 000
78074000524 Renforcer le Programme National de Santé Infantile (PNSI)	88 917 350	88 917 350	88 917 350
Financement extérieur	10 060 400 000	3 393 900 000	0
78074000684 Améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé et réduire la mortalité maternelle et infantile	10 060 400 000	0	0
78074000582 Améliorer le continuum des soins de santé Maternelle et neonatale	0	3 393 900 000	0

II.2.4. Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 4.1: Gestion des comptes spéciaux du ministère

II.2.4.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	2 300 000 000	2 600 000 000	3 700 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	2 300 000 000	2 600 000 000	3 700 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23201 Comptes Spéciaux du Trésor	2 300 000 000	2 600 000 000	3 700 000 000
2320101 Gestion des comptes spéciaux du ministère	2 300 000 000	2 600 000 000	3 700 000 000
3 Transferts	2 300 000 000	2 600 000 000	3 700 000 000
78074000530 Renforcer la lutte contre le tabac, l'alcoolisme et autres addictions / Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme et les autres Addictions (PNLTAT)	690 000 000	780 000 000	1 110 000 000
78074000584 Renforcer la lutte contre le tabac, l'alcoolisme et autres addictions / Fonds National de lutte contre le SIDA (FNLS)	1 610 000 000	1 820 000 000	2 590 000 000

SECTION 336 : MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de la presse écrite :

- le non-respect du code d'éthique et de déontologie par certains journalistes ;
- les insuffisances de la loi n°2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse (difficultés d'application de certaines dispositions notamment les articles 20, 67, 69 et 103) ;
- l'aridité de l'offre éditoriale ;
- la baisse du chiffre d'affaires des entreprises de presse papier ;
- la mauvaise gouvernance des entreprises de presse ;
- la difficulté dans la distribution des journaux ;
- la non effectivité de la dématérialisation de l'ensemble des procédures d'identification et d'accréditation des journalistes et professionnels de la communication ;
- la prédominance de la presse en ligne sur la presse papier ;
- la difficulté d'adaptation des entreprises de presse aux mutations survenues dans ce secteur.

Au niveau de la presse en ligne :

- l'insuffisance de l'application des textes réglementaires en vigueur ;
- les difficultés dans la régulation de la presse en ligne ;
- les difficultés dans la mise en œuvre des sanctions relatives aux productions d'informations en ligne ;
- le manque de professionnalisme et le non-respect du code d'éthique et de déontologie par certains journalistes ;
- l'hébergement de la majorité des sites internet en ligne hors de la Côte d'Ivoire.

Au niveau de l'Audiovisuel :

- l'absence de données statistiques fiables en termes de mesure d'audience ;
- l'existence d'une seule tête de réseau pour la TNT ;
- l'existence de zones blanches de couverture de la TNT ;
- l'obsolescence des équipements des radios FM publiques ;
- la concurrence non-maîtrisée de la diffusion via le numérique ;
- la mise à mal des chaînes de télévisions locales par la concurrence de certaines chaînes étrangères dans le domaine publicitaire.

Au niveau de la Communication Publicitaire :

- la non adoption des textes d'application liés au changement de statut du Conseil Supérieur de la Publicité (CSP) ;
- l'anarchie persistante dans le secteur de l'affichage et de l'implantation des Agences Conseils ;
- l'inexistence d'un cadre juridique régulant la Communication publicitaire sur Internet ;
- l'absence de textes liés aux sanctions ;
- l'insuffisance de collaboration entre les chaînes éditrices de programmes télévisuels et la Direction de la Communication Publicitaire ;
- le non-respect de la réglementation en vigueur par les professionnels du secteur.

Au niveau de l'Economie Numérique :

- l'inadaptation du cadre juridique actuel aux technologies dites de la 4ème Révolution industrielle (5G, Internet des Objets, Cloud, etc.) ;
- l'absence d'harmonisation et d'actualisation du cadre juridique et institutionnel de la cybersécurité ;

- le faible niveau de sécurisation du cyberspace ;
- la non ratification des conventions internationales en matière de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité ;
- la persistance de la cybercriminalité ;
- le faible niveau de pénétration de l'internet fixe haut débit ;
- l'offre de contenus locaux numériques quasi marginale ;
- la faible qualification et l'insuffisance des ressources humaines;
- la mauvaise qualité et le coût élevé des services offerts à la population ;
- l'accessibilité limitée des populations aux services et outils de l'économie numérique ;
- la difficulté pour la population à accéder aux équipements terminaux TIC ;
- la faible pénétration des services numériques dans l'administration publique ;
- le faible niveau de digitalisation de l'administration et de la gouvernance électronique ;
- le faible niveau de digitalisation dans les secteurs prioritaires de développement de l'économie nationale ;
- le faible niveau de pénétration de la large bande ;
- le faible taux de couverture des réseaux mobiles en 3G / 4G ;
- l'absence de connectivité dans certaines zones rurales ;
- l'absence de cadre juridique adapté et dédié favorisant l'identification et l'accompagnement des startups (incubation, accélération, etc.);
- la désuétude de la loi n°2004 – 429 du 30 août 2004 relative à la Zone franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Information et de la Communication (ZBTIC) ;
- l'absence d'opérationnalisation du Bureau de Coordination et du Contrôle Administratif (BCCA) ;
- l'instabilité du sol abritant les infrastructures de la ZBTIC ;
- la faible capacité d'accueil de l'ESATIC.

Au niveau du secteur Postal :

- la faible couverture du réseau postal ;
- l'inadaptation du cadre juridique actuel ;
- l'absence de moyens financiers pour la mise en œuvre des offres de services postaux innovants et compétitifs ;
- les difficultés structurelles de gestion de la Poste CI ;
- la non effectivité de la mise en œuvre du service postal universel ;
- le déficit d'exploitation de la Poste CI ;
- l'inadaptation des infrastructures actuelles de l'EMSP.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de la presse écrite :

- l'élaboration du projet de loi portant modification de la loi n° 2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse ;
- le renforcement des capacités des acteurs ;
- l'octroi annuel de subventions, d'équipements et l'appui aux organisations professionnelles des médias;
- l'extension de la représentativité de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) ;
- l'ouverture par la société EDIPRESSE de 10 kiosques Multimédias ;
- la réhabilitation en cours de l'imprimerie de la Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SNPECI) ;
- l'application de la convention collective de la presse ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs du secteur ;
- l'exonération fiscale accordée aux imprimeries privées sur l'importation des intrants d'impression du papier journal ;
- le renforcement des capacités des journalistes à travers des séminaires de formation ;
- l'institution du grand prix de la presse de Côte d'Ivoire par l'ANP depuis 2019.

Au niveau de la Presse numérique :

- l'appui de l'Agence de Soutien et du Développement des Médias (ASDM) aux éditeurs de presse ;
- l'abonnement groupé du Gouvernement aux dépêches de l'Agence Ivoirienne de Presse.

Au niveau de l'Audiovisuel :

- la construction et la réhabilitation de la quasi-totalité des pylônes et des centres émetteurs ;
- l'extension de la couverture du territoire national en radios et en Télévisions Numériques ;
- l'achèvement du renouvellement des équipements relatifs à la formation dans le domaine de l'audiovisuel de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) Polytechnique.

Au niveau de la Communication Publicitaire :

- le démantèlement des dispositifs d'affichage publicitaire irrégulier ;
- la création d'une brigade de lutte contre les manquements aux obligations de la communication publicitaire ;
- l'amélioration du contrôle de la communication publicitaire à travers l'acquisition d'une salle pige multimédia et d'un système d'information géographique opérationnel ;
- l'adoption de la loi n° 2020-522 du 16 juin 2020 portant régime juridique de la communication publicitaire ;
- le démantèlement de 2 122 panneaux publicitaires irréguliers de 2019 à 2022 ;
- la transformation digitale de la Communication Publicitaire ;
- la régularisation de 26 Agences Conseils ;
- l'assainissement de la pratique de l'affichage publicitaire par la réorganisation de 51 axes pilotes dans le District Autonome d'Abidjan.

Au niveau de l'Economie Numérique :

- l'adoption des stratégies nationales du numérique, de la cybersécurité et de l'innovation à l'horizon 2025 ;
- l'adoption de plusieurs décrets portant sur le numérique le 22 décembre 2021 notamment :
 - le décret n°2021-918 du 22 décembre 2021 instituant un département en charge des systèmes d'information au sein des ministères ;
 - le décret n°2021-914 du 22 décembre 2021 fixant les règles pour la conception, la réalisation et la gouvernance des projets publics d'infrastructures, des équipements et de plateformes de services numériques ;
 - le décret n°2021-917 du 22 décembre 2021 définissant les procédures d'audit, de contrôle et de certifications des systèmes d'information ;
 - le décret n°2021-915 du 22 décembre 2021 portant adoption de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'administration publique.
- l'octroi de 3 licences pour la fourniture de la téléphonie 4G ;
- la mise en œuvre du programme de gouvernance électronique E-gouv ;
- le contrôle de la qualité de service des opérateurs de téléphonie mobile ;
- la mutualisation des infrastructures TIC par les opérateurs ;
- la mise en place du projet de couverture en internet wifi des universités et grandes écoles publiques ;
- l'identification des abonnés à la téléphonie mobile ;
- le déploiement de centres multimédias spécialisés au profit des personnes en situation de handicap ;
- la création de Côte d'Ivoire – Computer Emergency Response Team (CI-CERT) ;
- la mise en place du programme d'accessibilité aux outils TIC ;
- la mise en œuvre du projet de Réseau National du Haut débit (RNHD) (maillage du pays en fibre optique) ;
- la desserte en connectivité internationale par quatre câbles sous-marins ;
- l'existence d'un point d'échange Internet, dénommé « CIVIX » ;
- la création de la fondation Jeunesse Numérique.

Au niveau du secteur Postal :

- la création d'une structure de régulation postale dont la gestion est confiée à l'ARTCI ;
- la mise en œuvre par le Gouvernement du Plan de Redressement de la Poste CI ;

- l'octroi de subventions pour équilibrer les comptes de la Poste CI ;
- la mise en œuvre du courrier hybride ;
- la mise en œuvre du service postal universel ;
- la diversification et l'innovation des offres par le lancement de nouvelles activités telles que la vente en ligne, la livraison à domicile, le courrier en ligne et le cash-cash.

I.1.3. Défis et priorités

- la régulation de la diffusion des informations et de la publicité via le numérique ;
- la poursuite de la politique d'assainissement du secteur de la communication publicitaire ;
- l'accroissement des capacités d'accueil et de formation de l'ISTC-Polytechnique ;
- la mise en place d'un système programmatique de gestion de la politique du secteur de la Communication et des Médias ;
- la prise de textes d'application de la loi n° 2020-522 du 16 juin 2020 portant régime juridique de la communication publicitaire ;
- la modification du cadre organique de l'AIP ;
- l'adaptation à l'évolution technologique et technique dans le secteur de la communication et des médias ;
- la mise en œuvre du « programme de développement » des nouveaux médias ;
- la mise en œuvre du plan stratégique de développement de l'ISTC Polytechnique ;
- la mise en œuvre effective du projet de dématérialisation de l'accréditation des journalistes.

Au niveau de l'Economie Numérique :

- la mise en œuvre des stratégies nationales du numérique, de la cybersécurité et de l'innovation à l'horizon 2025 ;
- la création de l'agence nationale de la cybersécurité ;
- l'application effective des décrets pris le 22 décembre 2021 ;
- le déploiement d'une infrastructure numérique sur le territoire national ;
- la mise en place d'une administration connectée au service de tous les citoyens et des entreprises ;
- la diffusion des services numériques inclusifs dans les secteurs économiques prioritaires ;
- l'accroissement de la contribution des services financiers numériques à l'inclusion financière des populations et au développement du commerce électronique ;
- le développement des compétences numériques par la formation du capital humain nécessaire à la croissance de l'économie numérique ;
- la vulgarisation des outils numériques auprès des populations ;
- la création d'un environnement des affaires propice à l'investissement, à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans l'économie numérique ;
- la promotion d'une industrie du numérique propice à l'innovation et à la création de valeurs ;
- le renforcement de la cybersécurité et de la confiance numérique dans le cyberspace ivoirien ;
- le remblai complémentaire de la zone franche de Grand-Bassam ;
- l'opérationnalisation du Bureau de Contrôle et de Coordination Administrative (BCCA) de la Zone Franche ;
- l'actualisation de la loi n°2004 – 429 du 30 août 2004 instituant le régime de la Zone franche de la Biotechnologie, des Technologies de l'Information et de la Communication en Côte d'Ivoire.

Au niveau du secteur Postal :

- l'actualisation du code postal ;
- la mise en œuvre effective du service postal universel ;
- le positionnement de la poste en un tiers de confiance ;
- la récupération du patrimoine du site de la zone 3 du km4 / boulevard de Marseille ;
- l'élaboration et l'adoption de la lettre de politique sectorielle pour le développement des activités postales ;
- la formation d'une expertise nationale en matière de services postaux ;
- la réhabilitation, le développement et la modernisation de l'infrastructure Postale ;
- la poursuite de la réforme de la Société " La Poste CI" ;

- l'accompagnement de la société "La Poste CI" dans sa migration vers une poste plus innovante orientée vers des services postaux digitaux.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la consolidation de la couverture nationale par les médias d'Etat ;
- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de communication et d'économie numérique ;
- l'accroissement des appuis accordés aux secteurs de la communication et de l'économie numérique ;
- le renforcement de la régulation du secteur de la communication ;
- le renforcement de l'accès équitable aux médias d'Etat ;
- l'amélioration de l'accès des populations à de meilleures offres de produits de presse et de documents d'intérêt public sur toute l'étendue du territoire national ;
- la mise en place d'un système d'archivage numérique des archives presses, audiovisuels et des affiches ;
- le développement des infrastructures numériques ;
- le développement des services du numérique ;
- l'amélioration des services financiers numériques ;
- le renforcement des compétences numériques ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires dans le secteur de l'Economie Numérique ;
- le développement de l'innovation dans le secteur du numérique ;
- le renforcement de la cybersécurité ;
- le développement du service postal.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur est améliorée ;
- la production et la diffusion de l'information sont renforcées ;
- le secteur de la communication et des médias est régulé et professionnalisé ;
- le développement de l'économie numérique est assuré ;
- le développement du secteur postal est assuré.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 21, le Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Communication et d'Economie Numérique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Communication

- élaboration des lois et des règlements en matière de Communication ;
- promotion et la vulgarisation d'une information libre, neutre, favorisant l'éducation de la population, l'unité, la paix et la cohésion nationale ;
- coordination des actions de la communication gouvernementale ;
- promotion de labels « Côte d'Ivoire », en liaison avec les autres départements ministériels ;
- vulgarisation des lois et règlements sur la presse, l'audiovisuel, la communication publicitaire et les nouveaux médias ;
- contrôle, suivi et évaluation du respect de la déontologie dans la diffusion de l'information écrite et audiovisuelle, et dans tout enregistrement sonore et filmé ainsi que dans tout message à caractère publicitaire ;
- renforcement du rôle des Autorités de Régulation ;
- création d'un environnement favorable au développement harmonieux et maîtrise de la communication publicitaire ;
- respect de la neutralité et de l'impartialité dans la diffusion de l'information ;
- contribution à la création des conditions de l'autonomie financière des médias ;

- développement et promotion de la presse écrite et des médias audiovisuels privés ;
- établissement d'un environnement régulé des nouveaux médias ;
- gestion technique des sondages ;
- suivi des relations avec la presse nationale et internationale ;
- promotion de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, du Tourisme et de la Culture ;
- création d'un cadre favorable à la libéralisation des médias audiovisuels et à la pluralité de la presse ;
- constitution d'une documentation à caractère promotionnel ;
- modernisation à travers la mise aux normes les plus récentes des infrastructures techniques des médias ;
- prise de parole pour rendre compte des travaux du Conseil des Ministres et la mission générale d'information sur les activités du Gouvernement.

En matière d'Economie Numérique

- élaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière d'Economie numérique ;
- mise en œuvre de stratégies et de plans d'action pour le développement d'un environnement numérique ;
- développement de l'accès au réseau numérique ;
- contrôle de la programmation, de la réalisation des infrastructures et des équipements du secteur des télécommunications ainsi que leur maintenance ;
- élaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière de télécommunication ;
- suivi des concessions dans les différents secteurs d'infrastructures de télécommunication ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique en faveur du développement et de la diffusion des usages du numérique ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique d'informatisation de l'Administration et évaluation de son impact sur la modernisation de l'administration et la qualité des services publics , en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement de la formation, de l'emploi, de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité dans le secteur numérique ;
- restructuration et modernisation de la Poste ;
- élaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière de Poste.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Communication et médias.
- Programme 3 : Economie numérique et poste.
- Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet du Ministre, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires, Financières (DAF),	Commission d'Accès à l'Information d'intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP)	- Projet de système intégré de gestion des statistiques sectorielles (SIGESS),	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Direction, de la Prospective, de la Planification et des Statistiques (DPPS), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI), Direction des Ressources Humaines (DRH), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Direction du Système d'Information (DSI), Directions Régionales (DR), Cellule de Gestion du Patrimoine (CGP), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Direction du développement des Compétences (DDC), Direction de la Documentation et des Archivages (DDA).		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le schéma directeur du MICEN 	
Programme 2:Communication et médias	Direction Générale de la Communication et Médias (DGCM), Direction du Développement des Nouveaux Médias (DDNM), Direction du Développement de l'audiovisuel et de la Presse (DDAP), Brigade de la Communication Publicitaire (BCP), Direction de la Communication Publicitaire (DCP), Commission Paritaire d'Attribution de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel (CIJP).	Agence Ivoirienne de Presse (AIP), Agence de Soutien et du Développement des Médias (ASDM), Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Cote D'Ivoire (SNPECI), Radiotélévision Ivoirienne (RTI), Institut des Sciences et Techniques de la Communication Polytechnique (ISTC-P), Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Autorité Nationale de la Presse (ANP), Conseil Supérieur de la Publicité (CSP), Ivoirienne de Télé Diffusion(IDT).	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter des infrastructures de l'ISTC Polytechnique (phase I), - Réhabiliter et remettre aux normes les installations informatiques et des bâtiments servant de bureaux régionaux de l'AIP - Conception et déploiement d'un système de secours de la tête de réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les pylônes, les centres émetteurs FM et renouveler les équipements d'énergies
Programme 3:Economie numérique et poste	Direction Générale de l'Economie Numérique et de la Digitalisation (DGEND), Direction de la Coordination des Projets Prioritaires (DCPP), Direction de la Confiance Numérique et de la Cybersécurité (DCNCS), Direction de la Transformation Digitale et de l'innovation (DTDI), Direction des Télécommunication / TIC et du Secteur Postal (DTSP).	Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT), Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB), COMITE DE PILOTAGE DTI, École Supérieure Africaine des TIC (ESATIC). Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF), Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC (ARTCI), La POSTE CI, Ecole Multinationale Supérieures des Postes d'Abidjan (EMSP), PROJET SOLUTION NUMERIQUE.	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réhabilitation des bureaux de poste dans les zones ex-CNO, - Appui au développement du Numérique - Intégrer le digital dans le secteur agricole - Projet d'aménagement de la Zone Franche de Grand Bassam (ZBTIC), - Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Electronique (PARAE), 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un Réseau National Haut Débit Fibre Optique (ANSUT), - Interconnexion des Universités et Grandes écoles publiques et privés - Poursuivre la mise en œuvre du projet de gouvernance électronique (E- GOUV) (ANSUT/SNDI), - Mise en œuvre du Projet un citoyen un ordinateur + une connexion Internet pour 500 000 foyers (ANSUT), - Réaménager les bandes GSM et les RRI (AIGF), - Acquérir les outils de prédiction pour la coordination et le contrôle des fréquences et des implantations (AIGF), Implanter 15 stations de contrôle des fréquences sur le territoire national et assurer la mise à niveau de la station d'Abidjan (AIGF), Restaurer le système de gestion et de contrôle automatisés du spectre (SGCAS) (AIGF).

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Améliorer la gouvernance du secteur de la communication et de l'Economie Numérique	RS1 : la gouvernance du secteur est améliorée	IP1.1 : Taux de réalisation des activités	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues Source : Rapport d'activités Cabinet
		IP1.2 : Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJCI
		IP1.3 : Nombre de demandes d'informations d'intérêt public et de documents publics	Dénombrement Source : Rapport d'activités CAIDP
OG2 : Garantir l'accessibilité à une information de qualité pour le bien-être des populations	RS 2 : La production et la diffusion de l'information sont renforcées	IP2.1 : Taux de couverture de la diffusion en radios nationales	Nombre de centres fonctionnels en radios / Nombre total de centres existants Source : Rapport d'activités IDT
		IP2.2 : Taux de couverture de la population en TNT	Population couverte en TNT / Population totale recensée Source : Rapport d'activités IDT
		IP2.3 : La part d'audience du groupe RTI	Population suivant le groupe RTI / Population totale Source : Rapport d'activités RTI
		IP2.4 : Taux annuel d'accroissement de la production	Nombre de production en année N – Nombre de production en année N-1 / Nombre de production en année N-1 Source : Rapport d'activités AIP
OG2 : Garantir l'accessibilité à une information de qualité pour le bien-être des populations	RS3 : Le secteur de la communication et des médias est régulé et professionnalisé	IP3.1 : Taux annuel d'insertion professionnelle des diplômés de l'ISTC Polytechnique	Nombre de diplômés insérés / Nombre total de diplômés Source : Rapport d'activités ISTC Polytechnique
		IP3.2 : Taux de supports régulés	Nombre de supports régulés / Nombre total de supports Source : Rapport d'activités DCP
OG3 : Accélérer la transformation digitale de l'Economie Nationale par le développement du secteur	RS4 : Le développement de l'économie numérique est assuré	IP4.1 : Taux de pénétration internet haut débit fixe - FTTX	Nombre d'abonnés à internet haut débit par fibre optique / Population globale Source : Rapport d'activités ARTCI
		IP4.2 : Linéaire de réseau de FO public déployé et exploitable	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ANSUT / DENUT
		IP4.3 : Nombre de procédures administratives dématérialisées et mises en ligne	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ANSUT / DSI
		IP4.4 : Nombre de localités de l'intérieur du pays connectées à l'Intranet de l'Administration	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ANSUT / DSI
		IP4.5 : Indice de développement des services électroniques postaux	Nombre de services digitalisés / Nombre des services postaux en cours d'exploitation Sources : Rapports d'activités DENUT / POSTE CI
		IP4.6 : Nombre d'entreprises installées au VITIB	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DENUT / VITIB / CGECI
		IP4.7 : Nombre de projets incubés portés par les jeunes	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DENUT / VITIB / FJN
		IP4.8 : Classement Afrique au Global Cyber Security Index	Classement Sources : Rapports d'activités BDT / UIT
	RS 5 : Le développement du secteur postal est assuré	IP5.1 : Taux de mise en œuvre du Service Postal Universel	Nombre d'entreprises ayant adhéré au Service Postal Universel / Nombre d'entreprises ciblées Sources : Rapport d'activités La Poste Côte d'Ivoire / DENUT

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	84 614 708 123	94 929 371 485	86 560 859 022
1.1 Ressources Intérieures	78 920 008 123	94 929 371 485	86 560 859 022
1.1.1 Budget Etat	78 920 008 123	94 929 371 485	86 560 859 022
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	5 694 700 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	5 694 700 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	84 614 708 123	94 929 371 485	86 560 859 022
2.1 Personnel	7 673 483 036	7 795 759 976	7 932 055 312
2.1.1 Solde y compris EPN	7 673 483 036	7 795 759 976	7 932 055 312
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 593 274 805	3 630 836 565	3 686 211 148
2.3 Transferts et subventions	62 130 503 864	65 751 377 944	71 273 671 652
2.4 Investissement	11 217 446 418	17 751 397 000	3 668 920 910
<i>Trésor</i>	<i>5 522 746 418</i>	<i>17 751 397 000</i>	<i>3 668 920 910</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>5 694 700 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et Animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Gestion du système d'information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer l'environnement institutionnel des secteurs de la Communication et de l'économie numérique	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	19	35	25	20	Dénombrement Prévision :12 missions Source : Rapport d'activités DAJCI
	Proportion de missions de contrôles effectuées	-	33%	66%	100%	(Nombre de missions effectuées / Nombre de missions planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités IG
OS 2 : Renforcer la gestion des ressources financières, humaines et matérielles	Proportion d'agents ayant leurs capacités renforcées	100 %	35%	60%	75%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) X 100 Prévision : 350 agents Source : Rapport d'activités DRH
OS 2 : Renforcer la gestion des ressources financières, humaines et matérielles	Taux d'exécution du budget	76,44%	100%	100%	100%	(Total liquidation / Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Proportion de biens mobiliers acquis	-	33%	66%	100%	(Nombre de biens mobiliers acquis / Nombre de biens mobiliers prévus) X 100 Prévision : 150 Source : Rapport d'activités CGP
	Proportion de biens Immobiliers acquis	-	33%	66%	100%	Nombre de biens immobiliers acquis / Nombre de biens immobiliers prévus) X 100 Prévision : 150 Source : Rapport d'activités CGP
OS 3 : Améliorer le système d'archivage de planification, de suivi-évaluation et de la mise en œuvre de la politique du ministère	Taux de réalisation des activités planifiées	100%	33%	66%	100%	(Nombre d'activités exécutées / Nombre total d'activités planifiées) X 100 Prévision : 6 activités Source : Rapport d'activités DPS
	Taux d'exécution des missions de suivi des activités	100%	33%	66%	100%	(Nombre de missions de suivi des activités effectuées / Nombre total de missions de suivi des activités planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DPS
	Taux de documents numérisés	-	40%	50%	60%	(Nombre de documents numérisés / Nombre de documents à numériser) X 100 Prévision : 51 000 00000 de documents Source : Rapport d'activités DDA
	Taux de réalisation des activités du plan de communication	-	33%	67%	100%	(Nombre d'activités du plan de communication réalisées / Nombre d'activités du plan de communication prévues) X 100 Prévision :36 activités Source : Rapport d'activités DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	5 449 144 536	5 534 183 814	5 633 561 524
Dépenses de personnel	2 556 648 431	2 633 854 829	2 725 079 628
Dépenses en biens et services	2 545 026 338	2 551 962 218	2 559 191 219
Transferts	317 569 767	317 569 767	317 569 767
Investissements	29 900 000	30 797 000	31 720 910
<i>Trésor</i>	<i>29 900 000</i>	<i>30 797 000</i>	<i>31 720 910</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21077 Administration Générale	5 449 144 536	5 534 183 814	5 633 561 524
2107701 Coordination et Animation	1 932 393 362	1 935 940 392	1 939 487 421
1 Personnel	358 952 000	362 499 030	366 046 059
78046000403 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CAIDP	358 952 000	362 499 030	366 046 059
2 Biens et services	1 368 441 362	1 368 441 362	1 368 441 362
11046000002 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR YAKRO)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
14046000006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR DIMBOKRO)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
17046000006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR BOUAKE)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
23046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR ODIENNE)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
25046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR KORHOGO)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
31046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR DALOA)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
32046000004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR GAGNOA)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
36046000003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR SEQUELA)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
41046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR MAN)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
55046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR SAN-PEDRO)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
61046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR ABENG)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
62046000003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR BONDOUKOU)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
78046000396 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques du cabinet	62 500 000	62 500 000	62 500 000
78046000397 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78046000398 Prendre en charge les missions hors CI	32 000 000	32 000 000	32 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21077 Administration Générale	5 449 144 536	5 534 183 814	5 633 561 524
78046000402 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR DABOU)	8 500 000	8 500 000	8 500 000
78046000480 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DAJCI	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000486 Gérer les contentieux administratifs	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78046000494 Organiser les visites du ministre auprès des différents médias (médias tour)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78046000495 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de l'inspection générale	14 000 000	14 000 000	14 000 000
78046000505 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 356 / Section 356	260 251 200	260 251 200	260 251 200
78046000542 Organiser la communication gouvernementale au plan national en coordination avec toutes les entités institutionnelles publiques et structures privées	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78046000590 Contrôler les services et structures sous tutelle du ministère	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78046000606 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	404 190 162	404 190 162	404 190 162
78046000611 Prendre en charge les activités du porte parolat lors des conseils de ministre et de déjeuners de presse	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78046000668 Coordonner la coopération internationale dans le secteur de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste	16 000 000	16 000 000	16 000 000
90046000012 Mener des campagnes de formation et de communication à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	150 000 000	150 000 000	150 000 000
90046000014 Organiser les réunions préparatoires des cérémonies de décorations de l'ordre du mérite de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90046000016 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de Communication et de l'Economie Numérique	110 000 000	110 000 000	110 000 000
90046000018 Organiser des rencontres mensuelles d'information avec les médias nationaux et internationaux	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90046000019 Renforcer la gouvernance des Directions, des Services Rattachés au Cabinet et Structures sous-tutelles	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90046000021 Elaborer les projets de textes juridiques du secteur de la Communication et de l'Economie Numérique	15 000 000	15 000 000	15 000 000
3 Transferts	205 000 000	205 000 000	205 000 000
78046000541 Faciliter l'accès à l'information d'intérêt publique	205 000 000	205 000 000	205 000 000
2107702 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	3 332 851 174	3 413 446 422	3 508 353 193
1 Personnel	2 197 696 431	2 271 355 799	2 359 033 569
78046000585 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	2 197 696 431	2 271 355 799	2 359 033 569
2 Biens et services	1 022 584 976	1 029 520 856	1 036 749 857
78011201632 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	273 464 714	280 400 594	287 629 595
78046000407 Gérer la commande publique du ministère	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78046000408 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la cellule de passation des marchés publics	14 000 000	14 000 000	14 000 000
78046000409 Gérer les ressources humaines du ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000410 Gérer les ressources financières du ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000411 Renforcer les capacités opérationnelles de la direction des affaires financières	125 000 000	125 000 000	125 000 000
78046000419 Prendre en charge les missions hors CI / Section 356 / Section 356	24 500 000	24 500 000	24 500 000
78046000499 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques du personnel du MINCOM	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000500 Prendre en charge les séminaires et conférences en CI	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78046000528 Organiser le séminaire d'actualisation, d'élaboration et de validation du DPPD - PAP	50 000 000	50 000 000	50 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21077 Administration Générale	5 449 144 536	5 534 183 814	5 633 561 524
78046000529 Organiser les conférences budgétaires internes	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000543 Prendre en charge les activités liées au renforcement des capacités opérationnelles du ministère	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78046000577 Organiser la rentrée budgétaire avec l'ensemble des RPROG, RBOP et RUO	7 500 000	7 500 000	7 500 000
78046000582 Prendre en charge les activités liées aux contrats de prestations extérieures de main d'oeuvre, de gardiennage, d'entretien des locaux et téléphone	382 506 802	382 506 802	382 506 802
78046000609 Organiser un séminaire de formation des acteurs budgétaires du ministère aux nouvelles procédures d'élaboration et d'exécution du budget	6 913 460	6 913 460	6 913 460
78046000615 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques du Service Gestionnaire	13 000 000	13 000 000	13 000 000
78046000624 Concevoir des plans et programmes de formation du Ministère	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78046000629 Renforcer les capacités opérationnelles et technique de la Direction de la Formation	6 700 000	6 700 000	6 700 000
78046000633 Assurer la formation et le développement des compétences du personnel du Ministère	14 000 000	14 000 000	14 000 000
90046000024 Suivre l'exécution des marchés du ministère	3 000 000	3 000 000	3 000 000
90046000026 Gérer les activités liées aux actions sociales du ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90046000030 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité des matières du Ministère	7 000 000	7 000 000	7 000 000
3 Transferts	112 569 767	112 569 767	112 569 767
78046000488 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	112 569 767	112 569 767	112 569 767
2107703 Gestion du système d'information et communication	183 900 000	184 797 000	185 720 910
2 Biens et services	154 000 000	154 000 000	154 000 000
78011202345 Prendre en charge les contrats de prestations en matière de veille médiatique	36 000 000	36 000 000	36 000 000
78046000415 Organiser la communication des activités du ministère (DCRP)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000416 Faire le suivi et l'évaluation annuelle des activités et projets du MINCOM	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000502 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DCRP	19 000 000	19 000 000	19 000 000
78046000544 Organiser la planification générale des activités du ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000587 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000618 Animer le cadre permanent d'échange du réseau des DSI de l'administration	2 500 000	2 500 000	2 500 000
78046000645 Elaborer un schéma directeur des systèmes d'information du MICEN	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000646 Elaborer le plan de migration du passage de l'IPv4 à l'IPv6	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000647 Renforcer les capacités opérationnelles et technique de la DSI	9 500 000	9 500 000	9 500 000
78046000650 Constituer et mettre à jour le répertoire des actes juridiques du ministère	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78046000651 Assurer le développement et la gestion du centre de documentation du ministère	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78046000652 Renforcer les capacités opérationnelles et technique de la DDA	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000653 Réaliser l'archivage électronique et physique des documents du ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90046000031 Réaliser les études et la production des statistiques du ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21077 Administration Générale	5 449 144 536	5 534 183 814	5 633 561 524
90046000032 Organiser l'atelier bilan annuel de l'évaluation du document de politique du nationale de communication et de l'économie numérique (PONACEN)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
4 Investissements	29 900 000	30 797 000	31 720 910
Trésor	29 900 000	30 797 000	31 720 910
78046000669 Système intégré d'information de gestion des statistiques	29 900 000	30 797 000	31 720 910

II.2.2. Programme 2 : Communication et médias

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Communication et médias	Action 2.1: Développement de la presse, de l'audiovisuel et de la communication publicitaire
	Action 2.2: Formation et accès aux métiers de la presse et de l'audiovisuelle
	Action 2.3: Régulation du secteur de la communication et des médias

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Communication et médias						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer la production et la diffusion de l'information	Taux de couverture de la diffusion en radios nationales	50%	80%	80%	80%	(Nombre de centres fonctionnels en radios nationales / Nombre total de centres existants) X 100 Source : Rapport d'activités IDT
	Taux de couverture de la population en TNT	95%	100%	100%	100%	(Population couverte en TNT / Population totale recensée) X 100 Prévision : 29 389 150 006 habitants Source : Rapport d'activités IDT
	La part d'audience du groupe RTI	Audience TV 25%	Audience TV : 28%	Audience TV : 33%	Audience TV : 35%	(Population suivant le groupe RTI / Population totale) X 100 Prévision : 29 389 150 006 habitants Source : Rapport d'activités RTI
		Audience Radio 27%	Audience Radio 27%	Audience Radio 28%	Audience Radio 30%	(Population suivant le groupe RTI / Population totale) X 100 Prévision : 29 389 150 006 habitants Source : Rapport d'activités RTI
	Taux de départements couverts par les postes de collecte de l'AIP	73,40%	77,06%	78,90%	80,73%	(Nombre de départements ayant au moins un poste de collecte / Nombre total de départements) X 100 Prévision : 109 départements Source : Rapport d'activités AIP

Programme 2 : Communication et médias

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer la production et la diffusion de l'information	Taux annuel d'accroissement de la production	1,09 %	2,09%	3 ,09%	4,09%	(Total de productions en année N – Total de productions en année N-1 / Total de productions en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités AIP
OS 2 : Réguler et professionnaliser le secteur de la communication et des médias	Proportion de journalistes ayant la Carte d'Identité Professionnelle	98%	33%	67%	100%	(Nombre de journalistes demandeurs ayant reçu la carte CIJP / Nombre total de demandeurs de cartes CIJP) X 100 Prévision : 3 000 demandeurs Source : Rapport d'activités CIJP
OS 2 : Réguler et professionnaliser le secteur de la communication et des médias	Nombre d'entreprises du secteur dont les emprunts sont garantis	01	14	24	34	Dénombrement Prévision : 72 entreprises Source : Rapport d'activités ASDM
	Taux des structures subventionnées	-	31%	64%	100%	(Nombre d'entreprises subventionnées / Nombre d'entreprises requérantes de subventions) X 100 Prévision : 459 structures subventionnées Source : Rapport d'activités ASDM
	Nombre de supports régulés	PIN 80	PIN 130	PIN 130	PIN 130	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANP
		Presse Imprimée 69	Presse Imprimée 69	Presse Imprimée 69	Presse Imprimée 69	Dénombrement Source : Rapport d'activités ANP
	Taux de panneaux réguliers	-	30%	50%	70%	(Nombre de panneaux réguliers / Nombre total de panneaux identifiés) X 100 Source : Rapport d'activités DCP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Communication et médias	12 370 571 551	11 066 034 362	11 769 686 414
Dépenses de personnel	3 654 739 564	3 690 621 625	3 726 503 682
Dépenses en biens et services	911 500 000	847 560 717	885 546 215
Transferts	7 281 485 569	4 113 952 020	4 174 336 517
Investissements	522 846 418	2 413 900 000	2 983 300 000
<i>Trésor</i>	<i>522 846 418</i>	<i>2 413 900 000</i>	<i>2 983 300 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22078 Communication et médias	12 370 571 551	11 066 034 362	11 769 686 414
2207801 Développement de la presse, de l'audiovisuel et de la communication publicitaire	5 009 591 340	4 561 962 177	4 924 383 825
2 Biens et services	835 000 000	768 765 717	804 387 365
78046000451 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DPDM	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78046000557 Promouvoir et développer les actions du partenariat	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78046000571 Organiser la communication autour des activités gouvernementales à l'extérieur	750 000 000	683 165 717	718 169 365
78046000636 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DG de la communication	28 200 000	28 200 000	28 200 000
78046000637 Coordonner les activités de définition, de réalisation et de suivi des plans stratégiques de promotion et de développement du secteur	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78046000638 Coordonner les activités d'accréditation des journalistes et correspondant de la presse étrangère	2 800 000	2 800 000	2 800 000
78046000639 Mettre en place la cellule nationale de Fact-Checking	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78046000640 Réaliser la mesure d'audience des supports	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78046000641 Renforcer les capacités opérationnelles et technique de la direction du développement	11 000 000	11 000 000	11 000 000
78046000642 Participer aux activités de définition, de réalisation et de suivi des plans stratégiques de promotion et de développement du secteur	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78046000643 Veiller au développement des radios privées, commerciales et confessionnelles	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78046000644 Promouvoir la collaboration et les relations de partenariats avec les médias nationaux, panafricains et internationaux	4 000 000	4 000 000	4 000 000
90046000017 Promouvoir et développer l'utilisation des nouveaux médias	5 000 000	5 150 000	5 304 500
3 Transferts	3 999 591 340	1 779 296 460	1 779 296 460
78083000115 Organiser la couverture médiatique quotidienne de l'actualité (AIP)	200 000 000	140 000 000	140 000 000
78083000116 Etendre le réseau de collecte de l'information (AIP/Abonnement fil d'actualité)	199 800 000	199 800 000	199 800 000
78083000139 Organiser la retransmission satellitaire au plan mondial (RTI MONDE)	333 491 340	300 000 000	300 000 000
78083000161 Apporter un appui au fonctionnement de IDT	874 000 000	600 000 000	600 000 000
78083000163 Développer les capacités techniques, matérielles et événementielles de la SNPECI	200 000 000	100 000 000	100 000 000
78083000165 Retransmettre les grands événements internationaux	1 812 300 000	100 000 000	100 000 000
78083000166 Louer des satellites analogique et numérique	300 000 000	259 496 460	259 496 460
78083000169 Prendre en charge les cotisations sociales de la RTI	80 000 000	80 000 000	80 000 000
4 Investissements	175 000 000	2 013 900 000	2 340 700 000
Trésor	175 000 000	2 013 900 000	2 340 700 000
90046000015 Conception et déploiement d'un système de secours de la tête de réseau	75 000 000	1 470 700 000	1 938 300 000
78083000118 Réhabiliter les installations électriques de la RTI sur les sites de Cocody et du Plateau	0	400 000 000	402 400 000
78046000613 Réhabiliter et remettre aux normes des installations informatiques et des bâtiments servant de bureaux régionaux de l'AIP	100 000 000	143 200 000	0
2207802 Formation et accès aux métiers de la presse et de l'audiovisuelle	2 282 339 026	2 344 307 914	2 596 733 568
1 Personnel	981 925 122	991 395 428	1 000 865 732
78046000439 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ISTC	958 375 122	967 845 428	977 315 732
78083000155 Prendre en charge les indemnités des membres de la Commission Carte d'Identité Professionnelle des Journalistes	23 550 000	23 550 000	23 550 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22078 Communication et médias	12 370 571 551	11 066 034 362	11 769 686 414
2 Biens et services	11 500 000	11 845 000	12 200 350
78083000140 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la CIJP	7 500 000	7 725 000	7 956 750
78083000148 Produire les cartes et les annuaires des journalistes professionnels et des professionnels de la Communication et des Médias	4 000 000	4 120 000	4 243 600
3 Transferts	941 067 486	941 067 486	941 067 486
78046000549 Former aux métiers de la communication	941 067 486	941 067 486	941 067 486
4 Investissements	347 846 418	400 000 000	642 600 000
Trésor	347 846 418	400 000 000	642 600 000
78046000546 Réhabiliter des infrastructures de l'ISTC Polytechnique (Phase 1)	347 846 418	400 000 000	642 600 000
2207803 Régulation du secteur de la communication et des médias	5 078 641 185	4 159 764 271	4 248 569 021
1 Personnel	2 672 814 442	2 699 226 197	2 725 637 950
78083000142 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ANP	673 864 736	680 523 616	687 182 495
78083000149 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'AIP	418 262 600	422 395 715	426 528 829
78083000156 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la HACA	1 240 800 994	1 253 062 127	1 265 323 259
78083000177 Transférer les crédits de personnel à l'ASDM	289 886 112	292 750 658	295 615 204
90083090178 Transférer les crédits des subventions d'équilibre personnel au FSDP-Liquidation	50 000 000	50 494 081	50 988 163
2 Biens et services	65 000 000	66 950 000	68 958 500
22078030015 Assurer la gestion du secteur publicitaire sur l'ensemble du territoire national	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22078030016 Promouvoir et développer les activités publicitaires en Côte d'Ivoire	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22078030017 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DCP	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78046000671 Organiser le séminaire bilan de la gestion annuelle du secteur de la Communication Publicitaire (DCP)	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78083000112 Organiser des missions de contrôle et actions d'investigation sur toute l'étendue du territoire	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78083000147 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la BCP	10 000 000	10 300 000	10 609 000
90046000028 Réguler la publicité dématérialisée incitative et non-choisie	5 000 000	5 150 000	5 304 500
3 Transferts	2 340 826 743	1 393 588 074	1 453 972 571
78083000109 Réguler le secteur de l'audiovisuel	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78083000117 Réguler et encadrer les activités de la presse (ANP)	300 826 743	215 000 000	215 000 000
78083000151 Réguler le secteur de la Communication Publicitaire	300 000 000	258 588 074	300 000 000
78083000173 Fonds de garantie /ASDM	350 000 000	100 000 000	100 000 000
78083000175 Apporter un appui au Secteur des Médias FSDP/ ASDM	1 360 000 000	790 000 000	808 972 571

II.2.3. Programme 3 : Economie numérique et poste

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Economie numérique et poste	Action 3.1: Développement du secteur Economie Numérique
	Action 3.2: Modernisation et développement du secteur Postal

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Economie numérique et poste						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Développer l'économie numérique et le secteur postal	Taux de pénétration du haut débit fixe	1%	3%	10%	15%	(Nombre d'abonnements HDF / Population totale) X 100 Prévision : 29 389 150 006 habitants Source : Rapport d'activités ARTCI
	Taux de la population couverte par le mobile 4G	60%	65%	75%	80%	(Population couverte par le mobile 4G / Population totale) X100 Prévision : 29 389 150 006 habitants Sources : Rapports d'activités ARTCI / AIGF
	Nombre de cabinets ministériels utilisant la plateforme e-cabinet	20	15	31	32	Dénombrement Prévision : 32 Cabinets Source : Rapport d'activités ANSUT
	Nombre de bureaux de postes opérationnels	172	172	198	198	Dénombrement Prévision : 198 Source : Rapport d'activités Poste CI
	Taux d'exécution du projet Ecom@Africa	15%	50%	70%	100%	(Volume d'activités réalisées / Volume d'activités prévues) X 100 Sources : Rapports d'activités DENUT / POSTE CI
	Nombre de diplômés (Licences et Master) en TIC à l'ESATIC	400	235	265	300	Dénombrement Source : Rapport d'activités ESATIC
	Taux de femmes formées dans le numérique en Côte d'Ivoire	16%	20%	25%	30%	(Nombre de femmes formées / Nombre totale de femmes à former) X 100 Source : Rapport d'activités DENUT
	Nombre d'emplois créés par le secteur de l'offshoring	3000	10 000	15 000	20 000	Dénombrement Source : Rapports d'activités VITIB SA / DENUT

Programme 3 :Economie numérique et poste

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Développer l'économie numérique et le secteur postal	Taux d'exécution des travaux du projet d'aménagement de la zone franche de Grand – Bassam	95%	100%	100%	100%	(Décompte / Marché initial) X 100 Source :Rapports d'activités UEP ZBTIC
	Nombre d'entreprises installées au VITIB	17	25	30	40	Dénombrement Prévision : 95 entreprises Source : Rapport d'activités VITIB SA
	Nombre de diplômés aux métiers postaux numériques	23	285	300	350	Dénombrement Prévision : 985 diplômés Source : Rapport d'activités EMSP
	Taux de mise en œuvre du Service Postal Universel	5%	30%	60%	100%	(Nombre d'entreprises ayant adhéré au Service Postal Universel / Nombre d'entreprises ciblées) X 100 Source : Rapport d'activités Poste CI
	Classement Afrique au Global Cyber Security Index	11/54	7/54	3/54	1/54	Classement de l'UIT Nombre de pays 54 Sources : Rapports d'activités DCS / ARTCI / Publication de l'UIT
	Classement Global Cyber Security Index (GCI)	75/175	70/175	60/175	50/175	Classement de l'UIT Nombre de pays 175 Sources : Rapports d'activités DCS / ARTCI / Publication de l'UIT

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Economie numérique et poste	15 979 992 036	20 409 153 309	5 832 611 084
Dépenses de personnel	1 462 095 041	1 471 283 522	1 480 472 002
Dépenses en biens et services	136 748 467	231 313 630	241 473 714
Transferts	3 716 448 528	3 399 856 157	3 456 765 368
Investissements	10 664 700 000	15 306 700 000	653 900 000
<i>Trésor</i>	<i>4 970 000 000</i>	<i>15 306 700 000</i>	<i>653 900 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>5 694 700 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22126 Economie numérique et poste	15 979 992 036	20 409 153 309	5 832 611 084
2212601 Développement du secteur Economie Numérique	13 697 644 166	18 453 339 679	3 927 899 370
1 Personnel	1 462 095 041	1 471 283 522	1 480 472 002
78046000424 Assurer la masse salariale de la poste de Côte d'Ivoire	532 240 000	532 240 000	532 240 000
78046000567 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ESATIC	929 855 041	939 043 522	948 232 002
2 Biens et services	97 548 467	179 100 000	186 762 000
78046000617 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DG de la communication	10 000 000	33 100 000	34 063 000
78046000619 Coordonner les activités de définition, de réalisation et de suivi des plans stratégiques de promotion et de développement du secteur	3 300 000	6 000 000	6 180 000
78046000625 Développer et mettre en oeuvre un programme national d'inclusion social numérique	8 000 000	10 800 000	11 124 000
78046000630 Coordonner la modernisation, la promotion et la rentabilité des secteur du digital, du numérique, de la poste et des télécommunications	4 500 000	6 100 000	6 283 000
78046000660 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction de la Transformation Digitale	13 748 467	14 500 000	15 459 000
78046000661 Définir et mettre en oeuvre le plan national de digitalisation des services publics	2 500 000	4 500 000	4 635 000
78046000662 Promouvoir l'accès à l'internet et l'inclusion des populations vulnérables	2 500 000	4 000 000	4 120 000
78046000663 Développer l'expertise nationale et régionale dans le secteur des TIC	3 000 000	5 000 000	5 400 000
78046000665 Mettre en place un cadre permanent d'échanges et de travail sur la protection des infrastructures critiques	2 500 000	10 000 000	10 300 000
78046000666 Assurer la promotion et l'appropriation de la stratégie nationale de cybersécurité	4 000 000	10 000 000	10 300 000
78046000667 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction de la DCNC	8 500 000	13 500 000	14 060 000
78046000670 Organiser un atelier pour l'harmonisation et l'actualisation du cadre légal et réglementaire de la Cybersécurité et de la lutte contre la Cybercriminalité	10 000 000	25 000 000	25 000 000
78046000672 Renforcer les capacités opérationnelles et technique de la Direction de la Coordination/DCPP	13 000 000	18 600 000	19 158 000
78046000673 Assurer la coordination et la gestion fiduciaire des projets prioritaires/DCPP	4 500 000	6 000 000	6 180 000
78046000674 Assurer le suivi évaluation des projets prioritaires du ministère en collaboration avec la DPPS/DCPP	3 500 000	6 000 000	6 500 000
78046000675 Faire les études techniques des avants projets sectoriels/DCPP	4 000 000	6 000 000	8 000 000
3 Transferts	1 668 300 658	1 574 856 157	1 606 765 368
22126020018 Attirer en Zone franche des entreprises TIC et Biotechnologique	500 000 000	500 000 000	500 000 000
71046000007 Suivre l'exécution technique et financière et l'évaluation des projets sur le site de la zone franche	200 000 000	149 856 157	165 000 000
78046000455 Former des spécialistes dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication	968 300 658	925 000 000	941 765 368

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22126 Economie numérique et poste	15 979 992 036	20 409 153 309	5 832 611 084
4 Investissements	10 469 700 000	15 228 100 000	653 900 000
Trésor	4 775 000 000	15 228 100 000	653 900 000
78046000683 Mise en oeuvre du schema Directeur de MICEN/DCPP	225 000 000	405 700 000	653 900 000
78046000616 Appui au développement du numérique	2 000 000 000	0	0
78046000460 Intégrer le digital dans le secteur agricole	2 475 000 000	11 398 300 000	0
71046000008 Aménager la zone franche de Grand Bassam	75 000 000	3 424 100 000	0
Financement extérieur	5 694 700 000	0	0
78046000460 Intégrer le digital dans le secteur agricole	5 694 700 000	0	0
2212602 Modernisation et developpement du secteur Postal	2 282 347 870	1 955 813 630	1 904 711 714
2 Biens et services	39 200 000	52 213 630	54 711 714
78046000631 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction des Télécommunications	29 200 000	35 713 630	36 521 714
78046000658 Assurer la promotion, la vulgarisation et le développement de l'Economie Numérique et Postal sur le territoire national	5 000 000	8 000 000	9 200 000
78046000659 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des télécommunications et du secteur postal	5 000 000	8 500 000	8 990 000
3 Transferts	2 048 147 870	1 825 000 000	1 850 000 000
78046000461 Réaliser le service postal au niveau national et international	1 700 147 870	1 700 000 000	1 700 000 000
78046000462 Former des spécialistes dans le domaine de la Poste	348 000 000	125 000 000	150 000 000
4 Investissements	195 000 000	78 600 000	0
Trésor	195 000 000	78 600 000	0
78046000562 Poursuivre la réhabilitation des bureaux de postes dans les zones ex-cno	195 000 000	78 600 000	0

II.2.4. Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 4.1: Gestion des Comptes spéciaux du trésor

II.2.4.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	50 815 000 000	57 920 000 000	63 325 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	50 815 000 000	57 920 000 000	63 325 000 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23206 Comptes Spéciaux du Trésor	50 815 000 000	57 920 000 000	63 325 000 000
2320601 Gestion des Comptes spéciaux du trésor	50 815 000 000	57 920 000 000	63 325 000 000
3 Transferts	50 815 000 000	57 920 000 000	63 325 000 000
78046000452 Transférer la Taxe pour le Développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT)	29 400 000 000	34 100 000 000	37 100 000 000
78046000573 Soutenir l'activité de régulation du secteur des télécommunications	3 915 000 000	4 520 000 000	4 925 000 000
78083000160 Transférer la redevance RTI	14 240 000 000	15 664 000 000	17 266 000 000
78083000172 Transférer la taxe de Publicité à l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM)	1 500 000 000	1 700 000 000	1 900 000 000
90083000002 Transférer la redevance Société Ivoirienne de Télédiffusion	1 760 000 000	1 936 000 000	2 134 000 000

SECTION 337 : MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- le relâchement des valeurs d'éthique et de déontologie dans l'Administration Publique ;
- la lenteur dans le traitement des dossiers et la lourdeur administrative ;
- l'insuffisance du contrôle de présence au poste ;
- l'insuffisance de la maturité numérique du ministère ;
- la non validation du cadre stratégique de modernisation de l'Administration 2021-2025 ;
- la méconnaissance des initiatives et actions de modernisation de l'Administration par les usagers-clients ;
- la faible digitalisation des procédures administratives ;
- l'accès limité des usagers au service public (géographique, économique, informationnel) ;
- la faible utilisation des innovations disponibles dans l'offre des services publics ;
- la faible application d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) ;
- les résistances au changement ;
- l'inadaptation de la loi n° 92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique à l'évolution actuelle de l'Administration Publique ;
- l'inadaptation du décret n° 95-92 du 1er Février 1995 portant organisation de la Formation Professionnelle des Fonctionnaires et Agents de l'Etat relevant des Ministères, des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et des collectivités locales.

I.1.2. Réponses apportées

- la vulgarisation des procédures disciplinaires et de distinctions honorifiques ;
- la simplification des procédures administratives ;
- le traitement des actes dans le délai ;
- le renforcement des capacités humaines et matérielles ;
- l'amélioration des moyens et le renforcement du contrôle de présence au poste ;
- la dématérialisation des procédures administratives ;
- le renforcement de la coordination dans la mise en œuvre des réformes administratives et de modernisation de l'Administration ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux services publics de qualité ;
- le renforcement de la synergie des interventions relatives à la modernisation de l'Administration ;
- la promotion de l'utilisation des outils et approches développées dans le cadre des initiatives de réformes institutionnelles et de modernisation de l'Administration ;
- le renforcement de la visibilité des actions de modernisation de l'Administration ;
- la promotion de la culture de la performance, de la redevabilité sociale et de la gestion des connaissances en matière de modernisation de l'Administration ;
- l'élaboration du document de politique et de stratégies nationales de la formation continue ;
- la réforme du régime de la formation continue à travers la révision du décret n°95-92 du 1er février 1995 portant organisation de la formation professionnelle des fonctionnaires et agents de l'Etat relevant des ministères, EPN et collectivités locales ;
- la mobilisation de ressources additionnelles ;
- la révision en cours de la loi portant statut général de la Fonction Publique.

I.1.3. Défis et priorités

- le fonctionnement des services selon la démarche qualité du Ministère ;
- la définition d'une stratégie de management de la qualité du Ministère ;

- le redéploiement des effectifs ;
- la gestion rationnelle des effectifs ;
- la mise en place d'un comité d'éthique dans chaque Ministère ;
- la poursuite de la vulgarisation des procédures disciplinaires et de distinctions honorifiques ;
- la simplification des procédures administratives, notamment pour les actes de premier mandatement et d'admission à la retraite ;
- l'intensification de la sensibilisation des fonctionnaires à l'utilisation de l'espace fonctionnaire ;
- le repositionnement des Directions Régionales ;
- la modernisation des canaux d'information des usagers ;
- la réforme du système de gouvernance et de gestion de la formation continue des Fonctionnaires et Agents de l'Etat ;
- la réorganisation des prestations publiques de formation continue et l'actualisation des curricula de formation aux emplois publics ;
- le renforcement des stratégies en matière de formation continue ;
- la réduction de la fracture numérique du Ministère à un niveau comparable à celui des pays émergents ;
- la validation du cadre stratégique de modernisation de l'administration 2021-2025.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- la gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat ;
- le renforcement de la modernisation des services proposés aux usagers-clients.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur est renforcée ;
- la gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat est promue ;
- l'Administration Publique moderne et performante au service des usagers-clients est bâtie.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 9, le Ministre de la Fonction Publique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Fonction publique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- recrutement et gestion des personnels des Administrations de l'Etat, des établissements publics et des personnels engagés par contrat ;
- gestion prévisionnelle et contrôle des effectifs ;
- administration de la base de données du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat en abrégé SIGFAE ;
- mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique générale de la Fonction Publique ;
- moralisation de la Fonction Publique, en liaison avec le Ministre chargé de la Bonne Gouvernance ;
- formation et perfectionnement des cadres de l'Administration et des agents de l'Etat ;
- suivi de l'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- suivi de la continuité, de l'organisation efficace et du bon fonctionnement du service public ;
- coordination, au niveau interministériel, des travaux conduits par les administrations en vue de moderniser l'action de l'Administration publique, en prenant en compte l'amélioration et le fonctionnement des services déconcentrés de l'Etat et l'innovation des services publics ;
- simplification des relations entre les usagers et les administrations de l'Etat et entre les administrations elles-mêmes ;
- adaptation de la formation à l'évolution des missions de l'Administration et au pilotage de la performance des politiques publiques ;
- élaboration de propositions permettant d'assurer l'adaptation des services déconcentrés des administrations de l'Etat au développement de la décentralisation ;

- étude sur les mutations de l'Administration notamment en matière d'organisation, de formation et d'éthique ;
- renforcement du suivi-évaluation et de l'imputabilité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Fonction Publique.
- Programme 3 : Modernisation de l'Administration.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet , Inspection Générale (IG) , Conseil de Discipline (CD) , Secrétariat de l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique (SOMFP) , Direction des Affaires Financières (DAF), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Comité Sectoriel de Lutte contre le SIDA, Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation (DPSE), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Qualité (DQ), Service Gestion du Patrimoine .		Modernisation des Processus Métiers (MPM).	
Programme 2:Fonction Publique	Direction Générale de la Fonction Publique (DGFP), Direction des Concours (DC) ; Direction de la Formation et du Renforcement des Capacités (DFRC), Direction de la Gestion Administrative des Personnels Civils de l'Etat (DGAPCE), Direction de la Programmation et du Contrôle des Effectifs (DPCE), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction de la Coordination et du Suivi des Services Extérieurs (DCSSE), 33 Directions Régionales (33.DR).	-Ecole Nationale d'Administration (E.N.A), - Centre d'Education à Distance de Côte d'Ivoire (CED-CI)	Réhabilitation et Equipement de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA),Construction, Réhabilitation et Equipement des Directions Régionales et Antennes de la Fonction Publique Phase 2, Rénovation et extension de câblage téléinformatique du MFP, Projet de numérisation des archives ,SIGFAE Version 2, Projet de généralisation du Référentiel des Emplois et Compétences (REC).	
Programme 3: Modernisation de l'Administration	Observatoire du Service Public (OSEP) ,Direction de la Modernisation de l'organisation Administrative (DMOA), Direction de la Transformation Digitale de l'Administration et de l'Innovation (DTDAI), Direction des Systèmes de Gestion et de l'Appui à l'Ethique (DSGAE).		□Profilage et codification des postes de travail dans l'Administration publique , e-Démarche administrative , Maison du citoyen , Mise en œuvre du MILIE , Utilisation de la signature électronique dans la délivrance des actes administratifs,Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'État (PRIME).	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : La gouvernance du ministère est renforcée	IP 1.1.1 : Cadre législatif et réglementaire défini et appliqué	Evaluation Sources : Rapport annuel de performance du programme I / Rapport d'Etudes
		IP 1.1.2 : Personnel formé et qualifié	Dénombrement Sources : Rapport annuel de performance du programme I / Rapport d'Etudes
		IP 1.1.3 : Services fournis répondant aux normes de qualité	Enquête Sources : Rapport annuel de performance du programme I / Rapport d'Enquête
OG 2 : Promouvoir une gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat	RS 2.1 : La gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat est promue	IP 2.1.1: Taux de satisfaction des fonctionnaires et agents de l'Etat	Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat satisfait / Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat interrogés Sources : Rapport annuel de performance du programme II / Rapport d'enquête
		IP 2.1.2 : Nombre de plaintes enregistrées	Dénombrement Sources : Rapport annuel de performance du programme II / Rapport d'Etudes
OG 3 : Bâtir une Administration Publique moderne et performante au service des usagers-clients	RS 3.1 : L'Administration Publique moderne et performante au service des usagers-clients est bâtie	IP 3.1.1 Niveau d'utilisation de la plateforme « service public.gouv.ci »	Dénombrement (Nombre de visites mensuelles) Sources : Rapport annuel de performance du programme III / Site « servicepublic.gouv.ci » OSEP
		IP 3.1.2 : Qualité des services publics	Enquête auprès des services publics et des usagers Sources : Rapport annuel de performance du programme III / Rapport d'enquêtes » OSEP
		IP 3.1.3: Taux de satisfaction des usagers du service public	Enquête de satisfaction auprès des usagers Sources : Rapport annuel de performance du programme III / Rapport d'enquêtes OSEP

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	36 142 905 304	38 160 123 247	40 005 014 962
1.1 Ressources Intérieures	36 142 905 304	38 160 123 247	40 005 014 962
1.1.1 Budget Etat	36 142 905 304	38 160 123 247	40 005 014 962
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	36 142 905 304	38 160 123 247	40 005 014 962
2.1 Personnel	12 061 883 322	12 442 959 918	12 894 714 919
2.1.1 Solde y compris EPN	12 061 883 322	12 442 959 918	12 894 714 919
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	15 614 491 612	17 335 586 802	18 178 390 252
2.3 Transferts et subventions	6 584 926 718	5 981 576 527	6 129 709 542
2.4 Investissement	1 881 603 652	2 400 000 000	2 802 200 249
Trésor	1 881 603 652	2 400 000 000	2 802 200 249
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion du système d'information et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer une meilleure coordination et animation des activités du Ministère	Taux de réalisation des réunions de coordination des programmes	88%	90%	90%	90%	(Nombre de réunions tenues / Nombre de réunions planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de réalisation des activités du plan d'actions du Ministère	95%	99%	99%	99%	(Nombre d'activités du plan d'actions réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) X100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux d'exécution des saisines en matière de distinctions honorifiques et disciplinaires	94,23%	88%	91,5%	91,5%	(Nombre de saisines exécutées / Nombre total des saisines) X 100 Sources : Rapports d'activités SOMFP-CD
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Ministère	Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines des structures du Ministère	90%	85%	90%	90%	(Nombre d'agents mis à la disposition du ministère ayant un poste de travail / Nombre total des agents mis à la disposition du ministère) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Nombre d'actes de gestion du personnel traités ou délivrés	-	500	550	600	Dénombrement Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de réalisation des activités prévues dans le budget	-	97%	97%	97%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction des besoins d'entretien du patrimoine	76%	78%	80%	80%	(Nombre de besoins satisfaits en entretien du patrimoine / Nombre total de besoins d'entretien du patrimoine planifiés) X 100 Source : Rapport d'activités DAFP
OS 3 : Renforcer le système de planification, d'information et de communication du Ministère	Pourcentage de services et de directions disposant d'un plan d'actions	85%	95%	100%	100%	(Nombre de services et de directions disposant d'un plan d'actions / Nombre total de services et de directions du ministère) X 100 Source : Rapport d'activités DPSE
	Taux de processus métiers modernisé	59%	99%	100%	100%	(Nombre de processus métiers modernisé / Nombre total de processus métiers à moderniser) X 100 Source : Rapport d'activités DPSE
	Proportion des activités ayant bénéficié d'une couverture médiatique	80%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités couvertes / Nombre d'activités réalisées) X 100 Source : Rapport d'activités DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	24 197 614 501	26 743 653 105	27 926 854 172
Dépenses de personnel	11 080 413 795	11 451 791 875	11 893 848 362
Dépenses en biens et services	12 921 684 904	15 211 428 002	15 951 124 784
Transferts	77 309 908	80 433 228	81 881 026
Investissements	118 205 894	0	0
<i>Trésor</i>	<i>118 205 894</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21042 Administration Générale	24 197 614 501	26 743 653 105	27 926 854 172
2104201 Coordination et animation du ministère	663 300 000	783 040 804	821 941 661
2 Biens et services	663 300 000	783 040 804	821 941 661
78013300464 Gérer les procédures disciplinaires des fonctionnaires et agents de l'Etat	45 000 000	53 163 000	55 741 500
78013300465 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de Fonction Publique	257 000 000	303 619 800	318 345 900
78013300466 Gérer la politique de lutte contre le SIDA au Ministère de la Fonction Publique	10 000 000	11 814 000	12 387 000
78013300534 Exécuter les activités au titre du CONAFIP/MFP	100 000 000	117 558 184	124 181 951
78013300592 Procéder au contrôle administratif et financier des services, établissements sous tutelle du MFP et Directions Régionales	35 000 000	41 349 000	43 354 500
78013300595 Gérer les activités du Cabinet	55 000 000	64 977 000	68 128 500
78013300635 Gérer les contentieux et les affaires juridiques	40 500 000	47 846 700	50 167 350
78013300636 Gérer la distinction honorifique des fonctionnaires et agents de l'Etat	55 700 000	65 803 980	68 995 590
78013300646 Gérer la politique de la qualité des services du MFP	47 100 000	55 643 940	58 342 770
78013300658 Gérer le patrimoine du Ministère	18 000 000	21 265 200	22 296 600
2104202 Gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)	23 299 108 607	25 822 388 501	26 959 984 611
1 Personnel	11 080 413 795	11 451 791 875	11 893 848 362
78013300538 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	11 080 413 795	11 451 791 875	11 893 848 362
2 Biens et services	12 141 384 904	14 290 163 398	14 984 255 223
78013300455 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	189 800 000	224 229 720	235 105 260
78013300456 Gérer le renforcement des capacités du personnel du Cabinet	196 172 255	231 757 902	242 998 572
78013300457 Gérer la commande publique du ministère	33 100 000	39 104 340	41 000 970

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21042 Administration Générale	24 197 614 501	26 743 653 105	27 926 854 172
78013300467 Prendre en charge médicalement le personnel du MFP et MMAISP	29 500 000	34 851 300	36 541 650
78013300468 Gérer les séminaires et les conférences du ministère hors de la Côte-d'Ivoire	80 000 000	94 512 000	99 096 000
78013300469 Gérer les charges exceptionnelles des agents	10 050 928 450	11 874 166 871	12 450 085 071
78013300470 Gérer les séminaires et les conférences du ministère en Côte-d'Ivoire	25 000 000	29 535 000	30 967 500
78013300474 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire / Section 537 / Section 537	10 000 000	11 814 000	12 387 000
78013300475 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire / Section 537 / Section 537	10 000 000	11 814 000	12 387 000
78013300536 Mettre en oeuvre le CDMT	58 000 000	68 521 200	71 844 600
78013300572 Gérer les ressources humaines du Ministère	44 100 000	52 099 740	54 626 670
78013300589 Gérer les dépenses centralisées du MFP	812 899 690	960 359 694	1 006 938 846
78013300610 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 725 600	4 954 800
78013300626 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	408 506 478	428 940 826	450 738 717
78013300638 Prendre en charge les Honoraires des agents sous la Régie Convention BNETD / Section 537 / Section 537	189 378 031	223 731 205	234 582 567
3 Transferts	77 309 908	80 433 228	81 881 026
78013300454 Gérer les Honoraires des agents sous la convention du BNETD	38 654 954	34 766 265	33 999 134
78013300478 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD / Section 537 / Section 537	38 654 954	45 666 963	47 881 892
2104203 Planification, programmation et suivi-évaluation	180 205 894	73 246 800	76 799 400
2 Biens et services	62 000 000	73 246 800	76 799 400
78013300459 Organiser la planification générale des activités et réaliser les études et la production des statistiques du Ministère	62 000 000	73 246 800	76 799 400
4 Investissements	118 205 894	0	0
Trésor	118 205 894	0	0
78013300539 Modernisation des Processus Métiers	118 205 894	0	0
2104204 Gestion du système d'information et de communication	55 000 000	64 977 000	68 128 500
2 Biens et services	55 000 000	64 977 000	68 128 500
78013300462 Organiser la communication des activités du Ministère	55 000 000	64 977 000	68 128 500

II.2.2. Programme 2 : Fonction Publique

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Fonction Publique	Action 2.1: Amélioration du système de recrutement des fonctionnaires et agents de l'Etat
	Action 2.2: Formation et perfectionnement des cadres de l'administration publique et agents de l'Etat

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Fonction Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Recruter et gérer la carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat	Taux de réalisation des activités planifiées du programme	92,13%	80%	85%	90%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités planifiées du programme) X 100 Source : Rapport d'activités DGFP
	Taux de réalisation des concours administratifs	96,94%	95 %	95 %	95 %	(Nombre de concours organisés / Nombre de concours planifiés) X100 Source : Rapport d'activités DC
	Taux des admis aux concours administratifs mis à la disposition des Ministères ayant effectivement pris service	-	80%	85%	90%	(Nombre d'agents admis aux concours administratifs affectés et ayant pris service / Nombre total de dossiers des admis aux concours administratifs reçus) X100 Source : Rapport d'activités DPCE
	Taux d'absentéisme des fonctionnaires et agents de l'Etat à leur poste de travail	-	0,43%	0,33%	0,33%	(Nombre d'absents / Nombre total des fonctionnaires et agents de l'Etat contrôlés) X 100 Source : Rapport d'activités DPCE
	Taux de projets d'actes transmis au Contrôle Financier	-	95%	98%	98%	(Nombre d'actes transmis au Contrôle Financier / Nombre d'actes planifiés) X100 Nombre d'actes planifiés 2023 : 94 355 Nombre d'actes planifiés 2024 :102 834 Nombre d'actes planifiés 2025 :108 685 Source : Rapport d'activités DGAPCE
	Taux d'actes administratifs diffusés et archivés	92,17%	98%	100%	100%	(Nombre d'actes administratifs diffusés et archivés / Nombre d'actes administratifs planifiés) X 100 Nombre d'actes planifiés 2023 : 94 355 Nombre d'actes planifiés 2024 :102 834 Nombre d'actes planifiés 2025 :108 685 Source : Rapport d'activités DGAPCE
OS 2 : Renforcer les capacités du personnel de l'Administration Publique	Taux de couverture en formation des fonctionnaires et agents de l'Etat en Côte d'Ivoire	98%	99%	99%	99%	(Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat formés en Côte d'Ivoire/ Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat ayant exprimé un besoin de formation en Côte d'Ivoire) X 100 Source : Rapport d'activités DFRC
	Taux de couverture en formation des fonctionnaires et agents de l'Etat hors Côte d'Ivoire	87,69%	92%	93%	95%	(Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat formés hors Côte d'Ivoire / Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat ayant exprimé un besoin en formation hors Côte d'Ivoire) X 100 Source : Rapport d'activités DFRC
	Proportion d'élèves recrutés, formés et mis à la disposition de l'Administration	-	99%	99%	99%	(Nombre d'élèves recrutés, formés et mis à la disposition de l'Administration / Nombre total d'élèves recrutés et formés) X100 Source : Rapport d'activités ENA

Programme 2 :Fonction Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Renforcer les capacités du personnelde l'Administration Publique	Proportion d'auditeurs formés et mis à la disposition de l'Administration	-	100%	100%	100%	(Nombre d'auditeurs formés et mis à la disposition de l'Administration / Nombre total d'auditeurs formés) X 100 Source : Rapport d'activités ENA
	Nombre de travaux de recherches menés dans le domaine de l'ingénierie administrative par l'ENA	-	30	40	50	Dénombrement Source : Rapport d'activités ENA
	Proportion de fonctionnaires et agents du secteur privé formés	-	90%	95%	95%	(Nombre de fonctionnaires et agents du secteur privé formés / Nombre total de fonctionnaires et agents du secteur privé à former) X100 Source : Rapport d'activités CED-CI
	Nombre d'auditeurs formés en présentiel et en visioconférence	-	950	950	950	Dénombrement Source : Rapport d'activités CED-CI
	Nombre d'accords de partenariat et de conventions signés avec les structures extérieures	-	9	9	9	Dénombrement Source : Rapport d'activités CED-CI

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Fonction Publique	10 437 143 478	8 997 786 582	9 369 850 330
Dépenses de personnel	981 469 527	991 168 043	1 000 866 557
Dépenses en biens et services	1 983 239 383	1 105 475 240	1 159 135 008
Transferts	6 507 616 810	5 901 143 299	6 047 828 516
Investissements	964 817 758	1 000 000 000	1 162 020 249
Trésor	964 817 758	1 000 000 000	1 162 020 249
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22043 Fonction Publique	10 437 143 478	8 997 786 582	9 369 850 330
2204301 Amélioration du système de recrutement des fonctionnaires et agents de l'Etat	5 293 374 037	5 264 026 936	5 549 009 736
2 Biens et services	1 036 739 383	968 600 290	1 015 623 608
11013300005 Coordonner les activités du ministère dans la région du Bélier	13 000 000	12 145 900	12 734 800
11013300006 Coordonner les activités du ministère dans le District Autonome de Yamoussoukro	14 200 000	13 267 060	13 910 320
14013300005 Coordonner les activités du ministère dans la région du N'Zi	13 000 000	12 145 900	12 734 800
15013300006 Coordonner les activités du ministère dans la région de l'Iffou	13 000 000	12 145 900	12 734 800
16013300002 Coordonner les activités du ministère dans la région du Moronou	13 000 000	12 145 900	12 644 200
17013300005 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans le Gbêkê	13 000 000	12 145 900	12 734 800
18013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Hambol	13 000 000	12 145 900	12 734 800
22013300006 Coordonner les activités du ministère dans la région du Bafing	13 000 000	12 145 900	12 734 800
23013300002 Coordonner les activités du ministère dans la région du Kabadougou	13 000 000	12 145 900	12 734 800
25013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Poro	13 000 000	12 145 900	12 734 800
26013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région de la Bagoué	13 500 000	12 613 050	13 224 600
27013300005 Coordonner les activités du ministère dans la région du Folon	15 100 000	14 107 930	14 791 960
28013300002 Coordonner les activités du ministère dans la région du Bounkani	13 000 000	12 145 900	12 734 800
31013300006 Coordonner les activités du ministère dans la région du Sassandra	13 000 000	12 145 900	12 734 800
31013300007 Coordonner les activités du ministère dans la région du Gboklè	15 500 000	14 481 650	15 183 800
32013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Goh	13 000 000	12 145 900	12 734 080
35013300005 Coordonner les activités du ministère dans la région du Marahoué	13 000 000	12 145 900	12 734 800
36013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Worodougou	13 000 000	12 145 900	12 734 800
37013300006 Coordonner les activités du ministère dans la région du Béré	13 000 000	12 145 900	12 734 800
41013300002 Coordonner les activités du ministère dans la région du Tonpki	13 000 000	12 145 900	12 734 800
42013300005 Coordonner les activités du ministère dans la région du Cavally	13 000 000	12 145 900	12 734 800
43013300003 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans le Guémon	13 000 000	12 145 900	12 734 800
51013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Loh-Djiboua	13 000 000	12 145 900	12 734 800
55013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région de San-Pédro	13 000 000	12 145 900	12 734 800
56013300006 Coordonner les activités du ministère dans la région de la Nawa	13 000 000	12 145 900	12 734 800
61013300002 Coordonner les activités du ministère dans la région de l'Indénié-Djuablin	13 000 000	12 145 900	12 734 800
62013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Gontougo	13 000 000	12 145 900	12 734 800
71013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Sanwi	16 513 488	15 428 552	16 176 613
76013300003 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans l'Agneby-Tiassa	13 000 000	12 145 900	12 734 800
77013300003 Coordonner les activités du ministère dans la région de la Mé	13 000 000	12 145 900	12 734 800

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22043 Fonction Publique	10 437 143 478	8 997 786 582	9 369 850 330
78013300460 Gérer le SIGFAE	230 000 000	214 889 000	225 308 000
78013300461 Gérer la base de données des fonctionnaires	24 500 000	22 890 350	24 000 200
78013300486 Coordonner la mise en oeuvre de la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat	58 500 000	54 656 550	57 306 600
78013300487 Gérer les actes administratifs des fonctionnaires et agents de l'Etat	117 425 895	109 711 014	115 121 727
78013300489 Coordonner et suivre les activités des services extérieurs	35 000 000	32 700 500	34 286 000
78013300490 Coordonner les activités du ministère dans le District Autonome d'Abidjan	15 000 000	14 014 500	14 694 000
78013300516 Gérer les effectifs des ressources humaines de l'Etat	93 000 000	86 889 900	91 102 800
78013300560 Gérer la politique de recrutement des agents de l'Etat	36 500 000	34 076 634	35 789 108
78013300600 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans le Tchologo	13 000 000	12 145 900	12 734 800
79013300005 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans les Grand Ponts	14 000 000	13 080 200	13 714 400
3 Transferts	3 700 000 000	3 295 426 646	3 371 365 879
78013300604 Gérer les concours administratifs	3 700 000 000	3 295 426 646	3 371 365 879
4 Investissements	556 634 654	1 000 000 000	1 162 020 249
Trésor	556 634 654	1 000 000 000	1 162 020 249
78013300653 Rénovier et étendre le câblage téléinformatique du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration	291 035 000	500 000 000	528 705 314
78013300615 Réhabilitation et Equipement des Directions Régionales et des antennes de la Fonction Publique	205 000 000	500 000 000	633 314 935
78013300463 Projet de numérisation des archives	60 599 654	0	0
2204303 Formation et perfectionnement des cadres de l'administration publique et agents de l'Etat	5 143 769 441	3 733 759 646	3 820 840 594
1 Personnel	981 469 527	991 168 043	1 000 866 557
78013300494 Transférer les crédits de personnel à l'ENA	785 753 610	793 518 134	801 282 657
78013300629 Transférer les crédits de personnel au CED-CI	195 715 917	197 649 909	199 583 900
2 Biens et services	946 500 000	136 874 950	143 511 400
78013300493 Gérer le renforcement des capacités des agents de l'administration publique ivoirienne	946 500 000	136 874 950	143 511 400
3 Transferts	2 807 616 810	2 605 716 653	2 676 462 637
78013300491 Gérer la formation des auditeurs en présentiel et par vidéoconférence	217 661 070	257 144 788	269 616 767
78013300561 Gérer la formation des fonctionnaires et agents de l'Etat	717 338 930	650 482 942	666 623 068
78013300633 Gérer les stages hors de la Côte d'Ivoire des fonctionnaires et agents de l'Etat	340 000 000	308 312 000	315 962 000
78013300637 Prendre en charge les dépenses liées à la bourse des auditeurs de l'ENA	1 532 616 810	1 389 776 923	1 424 260 802
4 Investissements	408 183 104	0	0
Trésor	408 183 104	0	0
78013300605 Réhabilitation et Equipement Ecole Nationale d'Administration	408 183 104	0	0

II.2.3. Programme 3 : Modernisation de l'Administration

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Modernisation de l'Administration	Action 3.1: Développement de l'e-administration
	Action 3.2: Renforcement de la politique de modernisation de l'administration
	Action 3.3: Rationalisation de la création, de l'organisation des services de l'administration centrale et simplification des procédures administratives
	Action 3.4: Mise en place d'un système de management de la qualité (SMQ) dans les administrations publiques et parapubliques

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Modernisation de l'Administration						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Accroître le niveau de digitalisation des services offerts aux citoyens	Nombre cumulé de procédures dématérialisées	36	200	-	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSGAE
	Proportion cumulée de procédures administratives dématérialisées accessibles en ligne	22%	100%	-	-	((Nombre de procédures dématérialisées accessibles en ligne au terme de l'année n) + (le résultat de l'année n-1) / (nombre de procédures dématérialisées)) X 100 Source : Rapport d'activités DSGAE
	Nombre cumulé de structures administratives utilisant la signature électronique	-	6	16	36	Dénombrement Nombre de structures administratives utilisant la signature électronique au terme de l'année n + le résultat de l'année n-1 Sources : Rapports d'activités, Analyse rapport d'activités / DTAI
OS 2 : Rationaliser l'organisation structurelle et fonctionnelle de l'Administration Publique	Nombre de postes de travail profilés et codifiés	0	905	-	-	Dénombrement Début du projet 2022-Fin 2023 Source : Rapport d'activités DMOA
	Nombre de maisons du citoyen opérationnelles	1	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DMOA
OS 3 : Promouvoir l'utilisation des outils et approches de modernisation de l'Administration	Nombre de campagnes de sensibilisation des usagers-clients à l'utilisation des produits de modernisation	-	4	4	4	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DSGAE / DTAI
	Nombre de services publics ayant bénéficié d'activités de conduite de changement sur les outils et approches de modernisation de l'Administration	-	25	25	25	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSGAE
OS 4 : Evaluer la qualité des services rendus aux usagers	Nombre de dispositifs mis en place pour l'enregistrement des saisines	-	5	5	6	Dénombrement Source : Rapport d'activités OSEP
	Taux de satisfaction des saisines enregistrées des usagers	-	99%	99%	100%	(Saisines traitées / Saisines enregistrées) X100 Nombre de saisines estimées 2023 : 30 000 Nombre de saisines estimées 2024 : 20 000 Nombre de saisines estimées 2025 : 10 000 Source : Rapport d'activités OSEP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Modernisation de l'Administration	1 508 147 325	2 418 683 560	2 708 310 460
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	709 567 325	1 018 683 560	1 068 130 460
Transferts	0	0	0
Investissements	798 580 000	1 400 000 000	1 640 180 000
Trésor	798 580 000	1 400 000 000	1 640 180 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22066 Modernisation de l'Administration	1 508 147 325	2 418 683 560	2 708 310 460
2206601 Développement de l'e-administration	680 880 000	657 854 680	699 078 450
2 Biens et services	40 300 000	57 854 680	58 898 450
78013300601 Mettre en oeuvre la politique nationale d'informatisation de l'Administration	40 300 000	57 854 680	58 898 450
4 Investissements	640 580 000	600 000 000	640 180 000
Trésor	640 580 000	600 000 000	640 180 000
78013300659 Projet utilisation de la signature électronique dans la délivrance des actes administratifs	370 580 000	600 000 000	640 180 000
78013300495 Projet E-démarche Administrative	270 000 000	0	0
2206602 Renforcement de la politique de modernisation de l'administration	586 267 325	841 674 080	887 927 510
2 Biens et services	586 267 325	841 674 080	887 927 510
78013300630 Faire la promotion de l'Observatoire du Service Public	586 267 325	841 674 080	887 927 510
2206603 Rationalisation de la création, de l'organisation des services de l'administration centrale et simplification des procédures administratives	196 000 000	854 552 800	1 055 537 000
2 Biens et services	38 000 000	54 552 800	55 537 000
78013300496 Elaborer et faire appliquer les normes de création et de gestion des structures publiques déconcentrées	38 000 000	54 552 800	55 537 000
4 Investissements	158 000 000	800 000 000	1 000 000 000
Trésor	158 000 000	800 000 000	1 000 000 000
78013300641 Mise en oeuvre de la maison du citoyen (Gbondala) dans 05 chefs-lieux de départements	29 000 000	800 000 000	1 000 000 000
78013300639 Projet de profilage et de codification des postes de travail dans l'Administration Publique	129 000 000	0	0
2206604 Mise en place d'un système de management de la qualité (SMQ) dans les administrations publiques et parapubliques	45 000 000	64 602 000	65 767 500
2 Biens et services	45 000 000	64 602 000	65 767 500
78013300497 Promouvoir l'éthique et la déontologie dans l'Administration publique	45 000 000	64 602 000	65 767 500

SECTION 340 : MINISTERE DES TRANSPORTS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau du transport aérien :

- la faiblesse des capacités institutionnelle, opérationnelle et financière du Bureau Enquête Accident (BEA);
- la faiblesse des capacités opérationnelles du centre de Sauvetage et de Recherche Aérien (SAR) ;
- l'absence de classification de l'ANAC en catégorie 1 de la FAA (l'impossibilité pour les compagnies aériennes immatriculées en Côte d'Ivoire d'opérer en Amérique du Nord),
- la faible réhabilitation des aéroports de l'intérieur du pays ;
- l'insuffisance de stations météorologiques et absence de système d'alerte des services climatiques.

Au niveau du transport terrestre :

- l'insuffisance de l'offre de transport ;
- l'insuffisance de statistiques en matière de transport routier ;
- l'absence d'une gestion centralisée du fret ;
- la vétusté du parc automobile de transport ;
- la faiblesse du taux de fréquentation des centres de contrôle technique automobile ;
- l'accroissement des accidents de la route ;
- la dégradation avancée de l'axe ferroviaire existant ;
- l'insuffisance de réseau ferroviaire ;
- l'existence de pratiques anormales sur les corridors ;
- la gestion de la circulation.

Au niveau maritime et Fluvio-lagunaire :

- l'exploitation et l'occupation anarchique du domaine public maritime et Fluvio-lagunaire ;
- la difficulté d'accès au site de l'ARSTM ;
- l'insuffisance de la mise en œuvre des stratégies de renforcement de capacités et de promotion de l'employabilité des gens de mer ;
- l'insuffisance de l'offre de service de transport maritime et Fluvio-lagunaire ;
- l'insuffisance du cadre juridique et opérationnel ;
- l'insuffisance de la prise en charge des questions de sûreté, de sécurités maritimes et portuaires ;
- l'insuffisance des capacités d'accueil des ports ivoiriens ;
- la dégradation et la congestion des voies d'accès terrestres aux ports d'Abidjan et de San-Pedro ;
- la dégradation des infrastructures portuaires existantes des ports entravant la compétitivité des ports ;
- l'absence d'aires de stationnement des camions de marchandises et de repos aux ports d'Abidjan et San-Pedro ;
- la difficulté d'accès aux zones exploitables du domaine portuaire de San-Pedro ;
- la saturation du domaine portuaire d'Abidjan ;
- l'insuffisance du financement du programme d'investissements des ports de sorte à entamer leur rayonnement sous-régional et international ;
- la coupure intempestive de l'électricité dans les zones portuaires ;

- l'absence de stations de réception et de traitement des déchets liquides et des eaux de ballastes des navires (recommandation de la convention MARPOL) dans les ports d'Abidjan et de San-Pedro ;
- la faiblesse de la pression d'eau dans le réseau d'incendie (Bouche d'Incendie (BI), Poteau d'Incendie (PI) ;
- l'absence d'un plan particulier d'intervention dans la zone portuaire ;
- la destruction du phare maritime de Grand-Lahou par la mer.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau du transport aérien :

- l'extension et la modernisation de l'aérogare de fret d'Abidjan ;
- l'élaboration des projets de modification des textes (ordonnance, décrets et arrêtés) relatifs au code de l'aviation civile ;
- la modification du statut du BEA en organisme autonome ;
- les subventions accordées au centre SAR aérien ;
- l'allocation des ressources adéquates pour la réhabilitation, la construction et la certification des aéroports de l'intérieur ;
- la poursuite de la réhabilitation des aéroports de l'intérieur ;
- la construction en cours de deux (02) nouveaux aéroports (Kong et Séguéla) ;
- l'obtention du financement du système de vigilance, d'alerte et de service climatique et météorologique ;
- le renforcement de la flotte de la compagnie AIR Côte d'Ivoire.

Au niveau du transport terrestre :

- la révision de la convention de concession de la SITARAIL ;
- l'adoption par le parlement de la loi N°2014-812 du 16 décembre 2014 d'orientation du transport intérieur modifiée par l'ordonnance n°2019-99 du 30 janvier 2019 ;
- la mise en place d'un système de gestion intégrée de l'ensemble des activités du transport routier ;
- la poursuite de l'opération de renouvellement du parc automobile ;
- la réduction des barrages routiers dans le cadre de la lutte contre le racket ;
- la concession de la construction et de l'exploitation de la gare routière d'Abidjan ;
- l'acquisition d'autobus pour la SOTRA ;
- le déploiement de la SOTRA à l'intérieur du pays (Bouaké ; Yamoussoukro ; Korhogo et San Pedro) ;
- la réalisation des études du prolongement des voies ferrées Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension jusqu'à Tambao ;
- la réalisation du projet du train urbain dans la ville d'Abidjan ;
- la construction des postes juxtaposés de Noé et Laleraba ;
- la mise en œuvre du programme national de sécurité routière 2021-2025 ;
- la mise en œuvre de la vidéo verbalisation ;
- la mise en place de la formation au Certificat d'Aptitude de Conducteur Routier (CACR) ;
- la création et l'opérationnalisation de la Police Spéciale de la Sécurité Routière (PSSR) ;
- la libéralisation du contrôle technique automobile ;
- le renforcement de la collaboration avec les forces de défense et de sécurité et les structures partenaires.

Au niveau maritime et Fluvio-lagunaire :

- la création d'une commission interministérielle d'autorisation d'occupation du Domaine Public Maritime et Fluvio-lagunaire et la mise en place d'une brigade mixte de contrôle ;
- la diversification des offres de formation de l'ARSTM et de l'ISMI ;
- l'acquisition d'équipements pédagogiques et la construction d'infrastructures ;
- l'adoption du code maritime ;
- la prise de quatre (04) décrets et onze (11) arrêtés d'application du code maritime ;

- la libéralisation du secteur du transport lagunaire ;
- l'ouverture du registre international d'immatriculation des navires ;
- la densification et la modernisation des infrastructures et équipements portuaires ;
- la construction d'infrastructures et l'acquisition de matériel naval, de radiocommunication et de télésurveillance ;
- l'accroissement des capacités d'accueil des ports d'Abidjan et de San-Pedro, par la construction de nouvelles infrastructures (au niveau d'Abidjan : terminal céréalier, môle du port de pêche, terminal roulier, terminal à conteneurs, amélioration des tirants-d'eau, agrandissement et approfondissement de la passe du canal de vridi, terminal vraquier, terminal fruitier ; au niveau de san-pedro : terminal industriel polyvalent) ;
- l'optimisation de l'exploitation par le déploiement d'un schéma directeur des systèmes d'informations ;
- la réhabilitation des voies existantes au niveau de la ville de San-Pedro, de la côtière et du port de San-Pedro ;
- la réhabilitation de la voie sous douane par le PAA ;
- l'entretien des quais, des superstructures et des équipements de protection au niveau du port de San-Pedro ;
- l'entretien des bâtiments administratifs et commerciaux au port de San-Pedro ;
- la réalisation des études APS et APD pour la construction d'une aire de stationnement et de repos de 5 ha à l'entrée de la ville de san-pedro d'une capacité journalière de 180 camions ;
- la réalisation des études APS et APD pour la construction d'une aire de stationnement de 10 ha sur le domaine portuaire de San-Pedro ;
- l'acquisition d'un site au PK 27 pour la réalisation d'un parking pour les camions d'une capacité journalière de 300 camions au Port Autonome d'Abidjan ;
- la mobilisation de ressources financières pour l'aménagement et l'exploitation de la zone économique et industrielle ;
- le renforcement du financement pour la mise en œuvre complète des travaux d'extension dans les ports ivoiriens ;
- le remblayage réalisé sur la zone portuaire de San-Pedro et la réalisation des études techniques pour la construction de voirie et ponts de franchissement ;
- l'acquisition de groupes électrogènes au Port Autonome de San-Pedro ;
- l'amélioration de la capacité du transformateur 2 afin d'alimenter toutes les unités industrielles installées sur le domaine du Port Autonome de San-Pedro ;
- l'aspiration directe de l'eau de lagune par les véhicules incendies et les bouches d'incendie de la SODECLI ;
- le plan particulier d'intervention en cours de rédaction par le PAA.

I.1.3. Défis et priorités

- la suppression des entraves à la mobilité des personnes ;
- la facilitation de l'acheminement des produits des zones de production vers des zones de consommation ;
- l'accroissement de la compétitivité des ports et aéroports ;
- la classification de l'ANAC en catégorie 1 de la FAA ;
- la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension jusqu'à Tambao ;
- la construction du train urbain d'Abidjan ;
- la construction du chemin de fer Man - San Pedro ;
- la régulation du transport urbain à Abidjan ;
- la construction des postes juxtaposés de CI-Guinée, CI-Liberia et de CI-Mali ;
- la construction de lignes de BRT à Abidjan ;
- la gestion intelligente du trafic à Abidjan ;
- l'intensification du renouvellement du parc auto ;
- la professionnalisation des transporteurs et conducteurs ;
- l'acquisition de bateaux bus pour la SOTRA ;
- la réforme du cadre institutionnel de la sécurité routière ;
- la réhabilitation, la modernisation et la mise aux normes OACI de tous les aéroports ;
- la mise en œuvre du système de vigilance, d'alerte et de service climatique et météorologique ;
- la mise en œuvre du centre SAR ;

- l'ouverture de nouvelles lignes aériennes notamment vers l'Amérique ;
- le renforcement de la sécurité et la sûreté dans les espaces aéroportuaires ;
- la poursuite du programme national de sécurité routière 2021-2025 ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la vidéo verbalisation ;
- le déploiement de l'ARTI et de l'AMUGA ;
- la levée des entraves à la mobilité des personnes et des biens sur les plans d'eaux maritimes et Fluvio-lagunaire ;
- le renforcement des capacités et l'employabilité des gens de mer ;
- la création d'une flotte nationale de transport maritime ;
- la mise en œuvre du registre international d'immatriculation des navires ;
- le renforcement du cadre institutionnel, juridique et opérationnel ;
- l'accroissement de la flotte de transport fluvio-lagunaire de personnes et de marchandises ;
- le renforcement de la sécurité et de la sûreté dans les espaces maritimes, portuaires et lagunaires ;
- la poursuite de la construction des arrondissements maritimes ;
- l'achèvement de la construction des infrastructures pédagogiques à l'ARSTM et à l'ISMI ;
- la poursuite de l'équipement des unités opérationnelles en charge de la sécurité et de la sûreté maritimes ;
- le balisage des côtes maritimes et des plans d'eau fluvio-lagunaires ;
- la professionnalisation des transporteurs lagunaires ;
- la formation et le renforcement de capacités des personnels du secteur maritime et lagunaire ;
- la construction du siège et des bases opérationnelles des Affaires Maritimes ;
- la cartographie du domaine public maritime ;
- la lutte contre le remblayage anarchique ;
- l'accroissement de la flotte lagunaire de la SOTRA ;
- le développement des ports d'Abidjan et San-Pedro (extension et renforcement des capacités).

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance dans le secteur des services de transport ;
- le renforcement de la sécurité et de la sûreté ferroviaire, routière, aérienne, maritime et fluvio-lagunaire ;
- le renforcement de la compétitivité et la facilitation des échanges économiques et commerciaux ;
- l'amélioration de l'accès des populations à des services de transport de qualité.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration des Transports est moderne et performante ;
- la compétitivité des services du transport aérien est accrue ;
- les conditions d'accès des populations à des services de transports routiers et ferroviaire sont améliorées ;
- le niveau de service de transport par voie d'eau au profit des usagers est amélioré.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 10, le Ministre des Transports est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de transports.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- maîtrise d'ouvrage des infrastructures des aérodromes, des aéroports, des ports, des gares routières, des chemins de fer nationaux et urbains et des infrastructures fluviales ;
- promotion, organisation, réglementation et contrôle des transports routiers, ferroviaires, aériens, fluvio-lagunaires et maritimes ;
- promotion, organisation, réglementation et contrôle des transports collectifs urbains, inter-urbains et en milieu rural ;
- promotion, organisation, réglementation et contrôle du transport privé ;
- initiation, application et contrôle de la réglementation relative à la sécurité des transports routiers, aériens, ferroviaires, fluvio-lagunaires et maritimes ;
- développement de stratégie et de chaînes logistiques ;
- réglementation et contrôle de l'exploitation des infrastructures routières, aéroportuaires, maritimes, fluviales, ferroviaires et météorologiques ;
- réglementation et contrôle des transports aériens, maritimes, fluviaux et des plans d'eau ;
- réalisation des diverses plateformes logistiques et des infrastructures de transit ;
- fluidité du trafic interurbain et international ;
- amélioration de la mobilité urbaine et en milieu rural ;
- lutte efficace contre l'insécurité routière sous toutes ses formes ;
- contribution à la formation de l'ensemble des acteurs des transports ;
- mise en place d'une gouvernance maritime ;
- développement des capacités techniques et opérationnelles en matière de sécurité et sûreté maritimes, fluvio-lagunaires ;
- développement de la coopération maritime sous-régionale et internationale ;
- application et contrôle de la réglementation relative à la sécurité et à la sûreté maritimes et fluvio-lagunaires ;
- participation à la protection et à la préservation des milieux marin, lagunaire et fluvial ;
- formation des gens de mer ;
- suivi des règles de sûreté maritime et portuaire.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Transport aérien.
- Programme 3 : Transport terrestre.
- Programme 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Secrétariat Général (SG), Inspection Générale des Transports (IGT), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP), Direction de la Planification, des Statistiques, des Projets et de la Prospective (DPSPP), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Communication, des Relations Publiques et de la Coopération Internationale (DCRPCI), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Directions Régionales (22 DR), Directions Départementales (07 DD), Direction de la Police Spéciale de la Sécurité Routière (DPSSR).			
Programme 2: Transport aérien	Direction du Transport Aérien et Maritime (DTAM), Bureau des Enquêtes et Analyses Accidents (BEA), Direction Générale des Transports Aériens et Maritimes, des Infrastructures Aéroportuaires et Portuaires (DGTAMIAP), Direction des Infrastructures Aéroportuaires (DIA), Direction des Infrastructures Portuaires (DIP), Direction des Affaires Administratives, Juridiques et des Moyens Généraux (DAAJMG).	ANAC, SODEXAM, AIR CÔTE D'IVOIRE	-Projet de système de vigilance, d'alerte et service climatique et météorologique pour la fourniture et l'intégration de système d'information météorologique -Réhabilitation des aéroports de l'intérieur ; -Réalisation de l'extension du siège de l'ANAC-et acquérir du matériel moderne de sûreté et de sécurité -Construction et extension des aéroports de KORHOGO, KONG, SEGUELA et DAOUKRO.	-Projets de Réhabilitation et renforcement des aires de mouvements de l'aéroport de San- Pedro ; -Projet de réhabilitation et d'équipement des aéroports de KORHOGO et de BOUAKE. -Certifier l'aérodrome international de Bouaké conformément aux exigences OACI ; -Construction de l'Aérocité Akwaba. ; Travaux aéroports Yakro, Bouaké ; Projet Aérocité

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Transport terrestre	-DGTC (Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation), Direction de la Circulation Terrestre et de la Sécurité Routière (DCTSR), Direction des Services des Transports Terrestres (DSTT), Direction des Entreprises des Transports Terrestres (DETT), Direction de la Coordination et de la Gestion Intégrée des Opérations des Transports Terrestres (DCGIOTT), Direction de la Communication, de l'Informatique, de la Documentation et des Archives (DCIDA), Direction des Moyens Généraux (DMG), DGUA (Direction du Guichet Unique Automobile), OFT (Observatoire de la Fluidité des Transports)	OSER (Office de Sécurité Routière), SIFP (Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire), SOTRA (Société des Transports Abidjanais), FDTR (Fonds de Développement du Transport Routier), AMUGA (Autorité de la Mobilité Urbain dans le Grand Abidjan), ARTI (Autorité de Régulation du Transport Intérieur).	-Construction du poste juxtaposé de Lalériba ; -Construction infrastructure du train urbain d'Abidjan -Construction du poste juxtaposé de Gbapleu ; -Construction du poste juxtaposé de Prolo ; -Construction du poste juxtaposé de Nigouni ; -Projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et de facilitation du transport sur le corridor Abidjan - Ouagadougou (PAMOSSET) ; -Construction de 10 centres d'examens de permis de conduire -Mettre en œuvre le projet de mobilité urbaine d'Abidjan (projet BRT) ; -Construction d'une ligne BRT sur le boulevard Latrille.	-Acquérir des autobus et bateaux pour la SOTRA -Projet de dématérialisation des procédures de traitement des dossiers au Guichet Unique Automobile ; Chaîne logistique
Programme 4:Transport maritime et fluvio-lagunaire	Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP) ; Inspection Générale des Services des Affaires Maritimes et Portuaires (IGSAMP) ; Centre Principal de Coordination de Sauvetage Maritime (MRCC) ; Inspection Technique des Navire (ITN); Direction de la Gestion des Carrières et des Affaires Militaires (DGCAM) ; Direction de l'Intendance et de la Facturation (DIF) ; Direction de l'Administration des Gens de Mer (DAGM) ; Direction du renseignement maritime et de la veille (DRMV) ; Direction des Trafics Maritimes, des Voies d'Eau Intérieure et de la Plaisance (DTMVEIP) ; Direction des Registres d'Immatriculation des Navires (DRIN) ; Direction de la Police Maritime et de la Logistique Navale (DPMLN) Direction de la Sécurité Maritime et de l'Environnement Marin (DSMEM) ; Direction de la Sûreté et du Domaine (DSD) ; 02 Directions Régionales maritimes (DR) 08 Arrondissements Maritimes (AM),	ARSTM (Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer) ; ISMI (Institut de Sécurité Maritime Interrégional) PAA (Port Autonome d'Abidjan) PASP (Port Autonome de San Pedro)	Dépenses d'investissement LPSI Affaires Maritimes et Portuaires ; Construction et équipement de l'Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI) ; Construction de classes polyvalente à l'ARSTM ; Construction et équipement de la base navale des Affaires Maritimes ; La mise en œuvre du registre international d'immatriculation des navires ; Construction du poste céréalier du Port Autonome d'Abidjan	Construction du siège des Affaires Maritimes ; Réalisation de la cartographie du domaine public maritime et lagunaire

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1 : L'administration des transports est moderne et performante	IP 1.1 : Taux annuel des textes législatifs et réglementaires soumis au Gouvernement	(Nombre de textes soumis / Nombre de textes élaborés) X 100 Source : Rapport d'activités DAJC
		IP 1.2 : Taux de réalisation des missions de coordinations	(Nombre de missions de coordinations réalisées / Nombre de missions de coordinations planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités de toutes les structures du programme 1
OG 2 : Accroître la compétitivité des services du transport aérien	RS 2 : La compétitivité des services du transport aérien est accrue	IP 2.1 : Taux de croissance du trafic passagers en Côte d'Ivoire	((Nombre de passagers N – Nombre de pax N-1) / Nombre de pax N-1) X 100 Sources : Rapports d'activités SODEXAM/ ANAC / AERIA
		IP 2.2 : Taux de croissance du trafic fret en Côte d'Ivoire	(Tonnage de l'année N – tonnage de l'année N-1 / tonnage de l'année N-1) X 100 Sources : Rapports d'activités SODEXAM / ANAC / AERIA
		IP 2.3 : Nombre des compagnies fréquentant les aéroports de Côte d'Ivoire	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ANAC/AERIA
OG 3 : Améliorer le niveau de service de transport routier et ferroviaire	RS 3 : Les conditions d'accès des populations (usagers) à des services de transport routier et ferroviaire de qualité sont améliorées	IP 3.1 : Taux annuel de satisfaction des usagers du transport terrestre	Enquête de satisfaction (Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers enquêtés) X 100 Sources : Rapports d'enquête INS / OSEP (Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation)
OG 4 : Améliorer le niveau de service de transport par voie d'eau	RS 4 : Le niveau de service de transport par voie d'eau au profit des usagers est amélioré	IP 4.1 Taux d'accroissement du nombre d'usagers du transport lagunaire en Côte d'Ivoire	(Nombre de passagers de l'année N - nombre de passagers de l'année N-1) / Nombre de passagers de l'année N-1) X 100 Sources : Rapports d'activités DPSPP / DGAMP / SOTRA / SITTRANS / STL / Pinassiers
		IP 4.2 : Taux d'accroissement du trafic global des marchandises	Tonnage (T) en % : (T(n) - T (n-1)) / T(n-1) Source : Rapport d'activités PAA / PASP

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	260 980 799 695	136 085 830 593	317 366 471 306
1.1 Ressources Intérieures	100 307 699 695	44 419 230 593	112 606 771 306
1.1.1 Budget Etat	100 307 699 695	44 419 230 593	112 606 771 306
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	160 673 100 000	91 666 600 000	204 759 700 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	160 673 100 000	91 666 600 000	204 759 700 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	260 980 799 695	136 085 830 593	317 366 471 306
2.1 Personnel	10 017 098 187	10 291 314 947	10 616 986 839
2.1.1 Solde y compris EPN	10 017 098 187	10 291 314 947	10 616 986 839
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	5 151 675 399	3 691 863 141	3 867 459 264
2.3 Transferts et subventions	9 540 234 318	9 214 152 505	9 375 225 203
2.4 Investissement	236 271 791 791	112 888 500 000	293 506 800 000
<i>Trésor</i>	<i>75 598 691 791</i>	<i>21 221 900 000</i>	<i>88 747 100 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>160 673 100 000</i>	<i>91 666 600 000</i>	<i>204 759 700 000</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer la gouvernance du secteur des transports	Taux annuel des textes réglementaires signés par le Ministre	-	80%	85%	90%	(Nombre de textes signés / Nombre de textes soumis à signature) X 100 Source : Rapport d'activités DAJC
OS2 : Améliorer la Planification des investissements du Ministère	Taux de planification des investissements du Ministère	-	75%	80%	85%	(Nombre de projets inscrits au PIP / Nombre total de projets du ministère) X 100 Sources : Rapport d'activités DPSPP / PIP / Budget d'investissement du ministère /
OS3 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux d'exécution du budget du Ministère	83.39%	85%	90%	95%	(Total des liquidations / Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux d'agents formés	-	65%	70%	75%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) X 100 Source : Rapport d'activités DRH

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS4 : Améliorer le système d'information et de communication du Ministère des Transports	Taux de couverture médiatique des activités du secteur des transports	70%	85%	90%	95%	(Nombre d'activités médiatisées / Nombres d'activités du ministère) X 100 Source : Rapport d'activités DCRPCI
	Taux de progression de la fréquentation du site web et des plateformes d'informations du Ministère	80%	65%	70%	80%	((Nombre de visites enregistrées sur le site web et les plateformes d'informations du ministère en année N – Nombre de visites enregistrées sur le site web et les plateformes d'informations du ministère en année N-1) / Nombre de visites enregistrées de l'année N – 1) X 100 Source : Rapport d'activités DCRPCI

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	9 889 068 062	11 225 664 139	11 669 150 063
Dépenses de personnel	8 075 317 638	8 345 687 463	8 667 512 421
Dépenses en biens et services	1 775 934 580	2 404 332 006	2 517 431 368
Transferts	37 815 844	475 644 670	484 206 274
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21112 Administration Générale	9 889 068 062	11 225 664 139	11 669 150 063
2111201 Coordination et animation	775 107 111	1 508 139 987	1 565 989 983
2 Biens et services	737 291 267	1 032 495 317	1 081 783 709
11045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (YAMOOUSSOUKRO)	9 361 720	13 110 060	13 743 197
14045100009 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (DIMBOKRO)	3 375 000	4 726 316	4 951 903
14045100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DIMBOKRO)	5 000 000	7 001 950	7 336 153
17045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (BOUAKE)	10 400 000	14 564 056	15 259 198
17045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (BOUAKE)	3 000 000	4 201 170	4 401 692
18045100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (KATIOLA)	7 200 000	10 082 808	10 564 060
18045100011 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (DR KATIOLA)	3 375 000	4 726 316	4 951 903
22045100011 Coordonner les activités du Ministère au niveau déconcentré(DEPARTEMENT TOUBA)	5 300 000	7 422 067	7 776 322
22045100012 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (TOUBA)	3 375 000	4 726 316	4 951 903

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21112 Administration Générale	9 889 068 062	11 225 664 139	11 669 150 063
23045100004 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (ODIENNE)	13 000 000	18 205 070	19 073 998
25045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (KORHOGO)	8 400 000	11 763 276	12 324 737
28045100008 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (BOUNA)	3 375 000	4 726 316	4 951 903
28045100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (BOUNA)	5 000 000	7 001 950	7 336 153
31045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (DALOA)	8 200 000	11 483 198	12 031 291
32045100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (GAGNOA)	15 799 200	22 125 042	23 181 070
35045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (BOUAFLE)	14 245 199	19 948 834	20 900 992
36045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (SEGUELA)	3 375 000	4 726 316	4 951 903
36045100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (SEGUELA)	9 500 000	13 303 705	13 938 691
41045100007 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (MAN)	3 375 000	4 726 316	4 951 903
41045100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (MAN)	6 500 000	9 102 535	9 536 999
51045100011 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (DIVO)	3 375 000	4 726 316	4 951 903
51045100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DIVO)	5 000 000	7 001 950	7 336 153
55045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (SAN PEDRO)	9 540 000	13 359 721	13 997 380
55045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (SAN PEDRO)	3 000 000	4 201 170	4 401 692
56045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (SOUBRE)	3 375 000	4 726 316	4 951 903
61045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (ABENGOUROU)	18 737 294	26 239 519	27 491 931
61045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (ABENGOUROU)	3 000 000	4 201 170	4 401 692
62045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (BONDOUKOU)	8 200 000	11 483 198	12 031 291
71045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (ABOISSO)	17 915 797	25 089 103	26 286 606
76045100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (AGBOVILLE)	9 000 000	12 603 510	13 205 076
76045100003 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (AGBOVILLE)	3 000 000	4 201 170	4 401 692
78045100101 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (DR ABIDJAN)	10 000 000	14 003 900	14 672 306
78045200125 Prendre en charge les honoraires des agents sous Convention BNETD	100 000 000	140 039 000	146 723 061
78045200145 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Cote d'Ivoire	20 000 000	28 007 800	29 344 612
78045200162 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Cote d'Ivoire	10 000 000	14 003 900	14 672 306
78049000472 Prendre en charges le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	5 601 560	5 868 922
78049000473 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	132 792 000	185 960 589	194 836 488
78049000478 Mettre en oeuvre le système de Management de la Qualité et l'Archivage moderne des Documents au sein de la DAF	10 590 000	14 830 130	15 537 972
78049000584 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de transports	116 610 057	163 299 558	171 093 846
78049000646 Contrôler les services et les structures sous tutelle du Ministère	25 000 000	35 009 750	36 680 765

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21112 Administration Générale	9 889 068 062	11 225 664 139	11 669 150 063
78049000695 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	22 000 000	30 808 580	32 279 074
90045100004 Veiller au respect des mesures de sécurité routière au niveau national (PSSR)	61 000 000	85 423 790	89 501 067
3 Transferts	37 815 844	475 644 670	484 206 274
78049000586 Exécuter la convention BNETD	37 815 844	475 644 670	484 206 274
2111202 Planification, programmation et suivi-évaluation	50 000 000	70 019 500	73 361 530
2 Biens et services	50 000 000	70 019 500	73 361 530
78049000677 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du ministère	20 000 000	28 007 800	29 344 612
90045100006 Suivre les projets du Ministère des Transports (DPSP)	30 000 000	42 011 700	44 016 918
2111203 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	9 005 880 951	9 569 605 347	9 948 590 635
1 Personnel	8 066 737 638	8 337 107 463	8 658 932 421
78049000587 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	8 066 737 638	8 337 107 463	8 658 932 421
2 Biens et services	939 143 313	1 232 497 884	1 289 658 214
78045100157 Assurer l'archivage des documents du Cabinet du Ministre	4 000 000	5 601 560	5 868 922
78049000500 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	446 159 914	624 797 882	654 619 485
78049000501 Gérer les ressources financières du ministère	57 600 000	80 664 461	84 514 576
78049000502 Gérer les ressources humaines du ministère	36 000 000	50 414 040	52 820 302
78049000503 Prendre en charge l'organisation des conférences et missions en côte d'ivoire	20 000 000	28 007 800	29 344 612
78049000579 Elaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP / CDMT	55 000 000	77 021 450	80 697 684
78049000676 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	55 000 000	77 021 450	80 697 684
78049000729 Gérer la commande publique du Ministère	16 000 000	22 406 240	23 475 690
78049000732 Prendre en charge les frais d'abonnement et de facture d'eau,d'électricité et de téléphone	229 383 399	238 555 201	248 274 647
90045100002 Elaborer et mettre en oeuvre la politique de coopération internationale du Ministère des Transports	10 000 000	14 003 900	14 672 306
90045100005 Gérer le Patrimoine du Ministère des Transports	10 000 000	14 003 900	14 672 306
2111204 Information et communication	58 080 000	77 899 305	81 207 915
1 Personnel	8 580 000	8 580 000	8 580 000
78049000706 Assurer la masse salariale du Service de la Communication et des Relations Publiques	8 580 000	8 580 000	8 580 000
2 Biens et services	49 500 000	69 319 305	72 627 915
78049000506 Organiser la communication des activités du ministère	18 000 000	25 207 020	26 410 151
78049000693 Réaliser la maintenance du parc informatique	31 500 000	44 112 285	46 217 764

II.2.2. Programme 2 : Transport aérien

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Transport aérien	Action 2.1: Coordination et suivi des activités du transport aérien
	Action 2.2: Réhabilitation et développement des infrastructures aéroportuaires
	Action 2.3: Renforcement de la sécurité et de la sûreté
	Action 2.4: Développement de la compagnie aérienne nationale et des vols intérieurs

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Transport aérien						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Coordonner le développement des activités du Transport Aérien	Taux de réalisation des missions de coordination	-	100%	100%	100%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues) X1 00 Source : Rapport d'activités DTA
	Taux de satisfaction des usagers des services du transport aérien	-	75%	80%	85%	Enquête de satisfaction (Nombre de passagers satisfaits / Nombre de passagers interrogés) X100 Sources : Rapports d'enquête ANAC / SODEXAM / AERIA
OS 2 : Réhabiliter, construire et moderniser les infrastructures aéroportuaires.	Nombre d'aéroports exploités	7	7	9	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités SODEXAM
OS 3 : Obtenir et maintenir la classification de l'ANAC en catégorie 1 de la FAA	Taux de réalisation des exigences FAA	45%	70%	90%	100%	(Pourcentage de conformité aux normes FAA) Sources : Rapports d'activités ANAC / BEA
OS 4 : Développer les vols domestiques et internationaux d'AIR COTE D'IVOIRE	Taux annuel de croissance des passagers transportés par AIR COTE D'IVOIRE	73%	10%	10%	10%	(Nombre de passagers en année N – Nombre de passagers en année N-1 / Nombre de passagers en année N-1) X 100 Sources : Rapports d'activités ANAC / SODEXAM

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Transport aérien	35 498 790 813	19 842 647 525	21 353 012 523
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	116 000 000	149 382 523	156 633 551
Transferts	3 546 390 813	3 689 665 002	3 756 078 972
Investissements	31 836 400 000	16 003 600 000	17 440 300 000
<i>Trésor</i>	<i>18 455 000 000</i>	<i>12 329 600 000</i>	<i>13 440 300 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>13 381 400 000</i>	<i>3 674 000 000</i>	<i>4 000 000 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22113 Transport aérien	35 498 790 813	19 842 647 525	21 353 012 523
2211301 Coordination et suivi des activités du transport aérien	302 690 000	323 824 399	331 069 077
2 Biens et services	36 000 000	46 360 123	48 610 444
78045400040 Faire appliquer les orientations de la politique en matière de transport aérien	36 000 000	46 360 123	48 610 444
3 Transferts	266 690 000	277 464 276	282 458 633
78045400046 Rendre opérationnel le dispositif de recherche et sauvetage <<Search and Rescue>> (SAR)	90 000 000	93 636 000	95 321 448
78045400054 Représentater la Côte d'Ivoire au Conseil de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI)	176 690 000	183 828 276	187 137 185
2211302 Réhabilitation et développement des infrastructures aéroportuaires	33 061 100 813	14 228 800 726	16 755 365 939
3 Transferts	1 279 700 813	1 331 400 726	1 355 365 939
78045400042 Suivre la réalisation des activités aéroportuaire et météorologique	1 279 700 813	1 331 400 726	1 355 365 939
4 Investissements	31 781 400 000	12 897 400 000	15 400 000 000
Trésor	18 400 000 000	9 223 400 000	11 400 000 000
78045400050 Concevoir un système de vigilance, d'alerte, de service climatique et météorologique aux usagers	400 000 000	1 306 000 000	1 400 000 000
78045400047 Rehabilitier les aéroports de l'interieur(Bouaké Daloa,Man, Odiene et Yamoussoukro (projet)	3 000 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
78045300009 Construire et faire l'extention des aéroports de Korhogo, Kong, San-Pédro et Séguela (projet)	15 000 000 000	2 917 400 000	0
Financement extérieur	13 381 400 000	3 674 000 000	4 000 000 000
78045400050 Concevoir un système de vigilance, d'alerte, de service climatique et météorologique aux usagers	5 510 000 000	3 674 000 000	4 000 000 000
78045200138 Construction du Poste Céréaliier du Port Autonome d'Abidjan	7 871 400 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22113 Transport aérien	35 498 790 813	19 842 647 525	21 353 012 523
2211303 Renforcement de la sécurité et de la sûreté	135 000 000	3 209 222 400	2 148 323 107
2 Biens et services	80 000 000	103 022 400	108 023 107
78045400044 Réaliser les enquêtes techniques sur les accidents et incidents graves d'aviation	30 000 000	38 633 400	40 508 665
78045400049 Analyser et instruire des incidents aériens -prévention des risques aériens	50 000 000	64 389 000	67 514 442
4 Investissements	55 000 000	3 106 200 000	2 040 300 000
Trésor	55 000 000	3 106 200 000	2 040 300 000
78045400057 Etendre le Siège de l'ANAC et l'équiper de matériel moderne de sûreté et de sécurité	55 000 000	3 106 200 000	2 040 300 000
2211304 Développement de la compagnie aérienne nationale et des vols intérieurs	2 000 000 000	2 080 800 000	2 118 254 400
3 Transferts	2 000 000 000	2 080 800 000	2 118 254 400
78045400059 Renforcer la flotte Air Côte d'Ivoire	2 000 000 000	2 080 800 000	2 118 254 400

II.2.3. Programme 3 : Transport terrestre

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Transport terrestre	Action 3.1: Coordination et suivi des activités du transport terrestre
	Action 3.2: Réhabilitation et développement des infrastructures du transport terrestre
	Action 3.3: Renforcement de la sécurité routière et ferroviaire
	Action 3.4: Accroissement et renouvellement de la flotte de transport terrestre et fluidité des transports

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Transport terrestre						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Offrir des services de transports routiers et ferroviaires durables et de qualité	Taux annuel de bureaux opérationnels de centre de gestion intégrée (CGI)	-	92%	100%	100%	(Nombre de bureaux CGI opérationnels / Nombre total de bureaux CGI à réaliser) X 100 Nombre de bureaux opérationnels en 2021 = 31 Nombre de bureaux à réaliser = 42 Source : Rapport d'activités DGTTTC

Programme 3 : Transport terrestre						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Offrir des services de transports routiers et ferroviaires durables et de qualité	Taux annuel de traitement des incidents ferroviaires	-	100%	100%	100%	(Nombre d'incidents ferroviaires traités / Nombre d'incidents ferroviaires recensés) X 100 Source : Rapport d'activités SIPF
	Nombre de campagnes de sensibilisation à la sécurité ferroviaires réalisées	-	2	2	2	Dénombrement. Source : Rapport d'activités SIPF
	Nombre de campagnes de sensibilisation à la sécurité routière réalisées	10	20	25	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités OSER
	Nombre d'acteurs formés	1820	1350	3600	2950	Dénombrement Sources : Rapports d'activités OSER / PMUA
OS 2 : Faciliter la mobilité terrestre des personnes et des biens	Nombre maximum de barrages routiers au 100 km	3	3	3	3	Dénombrement des barrages au 100 km Source : Rapport d'activités OFT

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Transport terrestre	212 336 069 358	99 948 248 648	279 192 579 330
Dépenses de personnel	1 931 780 549	1 935 627 484	1 939 474 418
Dépenses en biens et services	2 314 960 800	381 899 589	400 436 995
Transferts	5 451 458 043	4 996 021 575	5 081 167 917
Investissements	202 637 869 966	92 634 700 000	271 771 500 000
Trésor	55 346 169 966	4 642 100 000	71 011 800 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	147 291 700 000	87 992 600 000	200 759 700 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22114 Transport terrestre	212 336 069 358	99 948 248 648	279 192 579 330
2211401 Coordination et suivi des activités du transport terrestre	314 960 800	381 899 589	400 436 995
2 Biens et services	314 960 800	381 899 589	400 436 995
78045100112 Gérer les permis de conduire	27 460 800	33 297 214	34 913 460
78045100140 Suivre et évaluer les activités des Auto écoles	5 000 000	6 062 650	6 356 931

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22114 Transport terrestre	212 336 069 358	99 948 248 648	279 192 579 330
78045100146 Suivre et Contrôler la réglementation en matière de transport routier et ferroviaire	8 000 000	9 700 240	10 171 090
78045100147 Suivre la mise en oeuvre des procédures de dédouanement et d'immatriculation des véhicules et engins	110 000 000	133 378 300	139 852 483
78045100155 Suivre et coordonner les activités des structures et opérateurs du secteur des transports terrestres	144 500 000	175 210 585	183 715 307
78049000645 Suivre et évaluer les activités des entreprises des Transports Terrestres	10 000 000	12 125 300	12 713 862
78049000731 Suivre et évaluer les services de Transports Terrestres	10 000 000	12 125 300	12 713 862
2211402 Réhabilitation et développement des infrastructures du transport terrestre	165 554 752 562	56 291 960 888	233 739 535 676
1 Personnel	118 886 100	120 060 888	121 235 676
78045100115 Transférer des crédits au FDTR	118 886 100	120 060 888	121 235 676
4 Investissements	165 435 866 462	56 171 900 000	233 618 300 000
Trésor	52 989 466 462	0	65 000 000 000
900600001 Provision pour investissements / Transport	0	0	65 000 000 000
78045300010 Construction Infrastructures Train Urbain d'Abidjan	31 500 000 000	0	0
78011300306 Construire le port sec de Ferké	21 489 466 462	0	0
Financement extérieur	112 446 400 000	56 171 900 000	168 618 300 000
78011300306 Construire le port sec de Ferké	112 446 400 000	56 171 900 000	168 618 300 000
2211403 Renforcement de la sécurité routière et ferroviaire	2 942 493 712	780 793 633	792 131 220
1 Personnel	270 415 669	273 087 816	275 759 962
78045100116 Transférer des crédits à l'OSER	270 415 669	273 087 816	275 759 962
2 Biens et services	2 000 000 000	0	0
90045100001 mettre en oeuvre la stratégie de sécurité routière sur le plan national	2 000 000 000	0	0
3 Transferts	672 078 043	507 705 817	516 371 258
78045100130 Renforcer la lutte contre les accidents de la circulation routière dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du Pays	612 078 043	451 359 817	459 065 122
78045100150 Acquérir des panneaux routiers	10 000 000	9 391 000	9 551 023
78045300011 Mettre en oeuvre la politique de sécurité ferroviaire	50 000 000	46 955 000	47 755 113
2211404 Accroissement et renouvellement de la flotte de transport terrestre et fluidité des transports	43 523 862 284	42 493 594 538	44 260 475 439
1 Personnel	1 542 478 780	1 542 478 780	1 542 478 780
78045100138 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à ARTI	682 800 000	682 800 000	682 800 000
78049000651 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à AMUGA	859 678 780	859 678 780	859 678 780
3 Transferts	4 779 380 000	4 488 315 758	4 564 796 659
78045100102 Garantir les emprunts des acteurs des transports publics	200 000 000	187 820 000	191 020 453
78045100117 Concevoir et mettre en oeuvre les activités pour améliorer la fluidité routière	1 000 000 000	939 100 000	955 102 264
78045100132 Rendre Opérationnelle l'ARTI	1 650 000 000	1 549 515 000	1 575 918 736

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22114 Transport terrestre	212 336 069 358	99 948 248 648	279 192 579 330
78045100136 Renouveler le parc auto	179 380 000	168 455 758	171 326 244
78049000609 Rendre opérationnelle l'AMUGA (Autorité de la Mobilité Urbaine de Grand Abidjan)	1 750 000 000	1 643 425 000	1 671 428 962
4 Investissements	37 202 003 504	36 462 800 000	38 153 200 000
Trésor	2 356 703 504	4 642 100 000	6 011 800 000
78045300012 Mettre en oeuvre le projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan(Projet BRT)	1 006 703 504	1 000 000 000	1 396 500 000
78045100156 Mettre en oeuvre le Projet de Transport Durable (PTD)	185 000 000	0	0
78045100149 Construction du poste de contrôle de NIGOUNI	100 000 000	1 213 000 000	1 078 500 000
78045100131 Construction du poste de contrôle de LALERABA	200 000 000	429 100 000	202 300 000
78045100122 Construction du poste de contrôle de PROLO	765 000 000	1 000 000 000	1 766 000 000
78045100106 Construction du poste de contrôle de GBAPLEU	100 000 000	1 000 000 000	1 568 500 000
Financement extérieur	34 845 300 000	31 820 700 000	32 141 400 000
78045300012 Mettre en oeuvre le projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan(Projet BRT)	20 000 000 000	30 000 000 000	30 000 000 000
78045100156 Mettre en oeuvre le Projet de Transport Durable (PTD)	14 845 300 000	0	0
78045100149 Construction du poste de contrôle de NIGOUNI	0	0	320 700 000
78045100122 Construction du poste de contrôle de PROLO	0	1 500 000 000	320 700 000
78045100106 Construction du poste de contrôle de GBAPLEU	0	320 700 000	1 500 000 000

II.2.4. Programme 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire	Action 4.1: Coordination et suivi des activités de transport, de sécurité, de sûreté et de formation maritimes
	Action 4.2: Construction d'infrastructures et acquisition d'équipements techniques de sécurité et de sûreté maritime
	Action 4.3: Renforcement des capacités didactiques et opérationnelles des structures de formation maritime

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Accroître la mobilité des personnes et des marchandises par voie d'eau dans les meilleures conditions de sécurité et de sûreté	Taux d'accroissement annuel du nombre d'usagers du transport lagunaire à Abidjan	23,33%	4%	4,5%	5%	((Nombre de passagers en année N - Nombre de passagers en année N-1) / Nombre de passagers en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPSPP /DGAMP /SOTRA /SITRANS / Pinassiers
	Taux de navires aux normes de sécurité	77,89%	98,2%	98,4%	98,8%	(Nombre de navires aux normes / Nombre de navires inspectés) X 100 Sources : Rapports d'activités DGAMP / DPSPP
	Taux d'alertes traitées (accidents et incidents)	-	75%	80%	90%	(Nombre d'alertes traitées / Nombre total d'alertes enregistrées) X 100 Sources : Rapports d'activités Centre SAR / DPSPP
OS 1 : Accroître la mobilité des personnes et des marchandises par voie d'eau dans les meilleures conditions de sécurité et de sûreté	Taux d'embarcations répondant aux normes de sécurité	-	76,50%	88,06%	92,76%	(Nombre d'embarcations répondant aux normes / Nombre d'embarcations répertoriées) X 100 Sources : Rapports d'activités DGAMP/ DPSPP
OS 2 : Accroître la formation des personnels de sécurité et de sûreté maritimes	Proportion des personnels de navigation de sécurité et de sûreté maritime formée (PF)	36%	28,3%	62,24%	100%	(PF(n-1) + PF(n)) / (Cible) X 100 Cible de 2023 à 2025 : 12 050 Personnes à former Sources : Rapports d'activités DPSPP / ISMI / ARSTM
	Taux de formations dispensées (FD)	57%	28%	62%	100%	(FD(n-1) + FD (n)) /Cible) X 100 Cible de 2023 à 2025 : 520 Formations Sources : Rapports d'activités DPSPP / ISMI / ARSTM
OS 3 : Accroître la compétitivité des ports ivoiriens	Taux d'accroissement du trafic global marchandises	-	9,1%	3,3%	3,4%	Tonnage (T) en % : (T(n)-T (n-1)) / T(n-1) Sources : Rapport d'activités PAA / PASP Cibles (2023-2025) : 2023 : 3 052 409 T 2024 : 1 187 254 T 2025 : 1 238 590 T
	Taux d'accroissement du trafic conteneurs	-	29,6%	5,6%	5,7%	Nombre d'EVP en % : (EVP(n)-EVP (n-1)) / EVP (n-1) Sources : Rapports d'activités PAA / PASP Cibles (2023-2025): 2023 : 349 110 EVP 2024 : 85 307 EVP 2025 : 91 971 EVP

Programme 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 3 : Accroître la compétitivité des ports ivoiriens	Taux d'accroissement du trafic navires	-	-2,5%	2,1%	1%	Nombre de navires (N) en % : $(N(n)-N(n-1)) / N(n-1)$ Source : Rapport d'activités PAA / PASP Cibles 2023-2025): 2023 : 76 escales de moins 2024: 62 escales de plus 2025 : 30 escales de plus

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire	3 256 871 462	5 069 270 281	5 151 729 390
Dépenses de personnel	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Dépenses en biens et services	944 780 019	756 249 023	792 957 350
Transferts	504 569 618	52 821 258	53 772 040
Investissements	1 797 521 825	4 250 200 000	4 295 000 000
<i>Trésor</i>	<i>1 797 521 825</i>	<i>4 250 200 000</i>	<i>4 295 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22115 Transport maritime et fluvio-lagunaire	3 256 871 462	5 069 270 281	5 151 729 390
2211501 Coordination et suivi des activités de transport, de sécurité, de sûreté et de formation maritimes	1 039 990 673	817 019 167	854 641 356
1 Personnel	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78045200135 Assurer la masse salariale des Affaires Maritimes et Portuaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2 Biens et services	944 780 019	756 249 023	792 957 350
55045200010 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local(TABOU)	19 000 000	15 208 550	15 946 773
55045200011 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local(SAN PEDRO)	22 000 000	17 609 900	18 464 685
71045200010 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local(Adiake)	23 280 019	18 634 491	19 539 009
71045200011 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local(GRAND BASSAM)	22 000 000	17 609 900	18 464 685
78045200117 Contrôler et vérifier la conformité des navires, installations portuaires et plates formes offshores ivoiriens aux normes de sûreté du code ISPS	18 000 000	14 408 100	15 107 469
78045200118 Contrôler les engins nautiques dans le cadre de la sécurité de la Navigation	16 500 000	13 207 425	13 848 513

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22115 Transport maritime et fluvio-lagunaire	3 256 871 462	5 069 270 281	5 151 729 390
78045200120 Contrôler les activités des auxiliaires du transport maritime	20 000 000	16 009 000	16 786 077
78045200132 Acquérir les moyens nécessaires à la prise en charge adéquate des marins	18 000 000	14 408 100	15 107 469
78045200134 LPSI -Animer les structures opérationnelles de la DGAMP (centre SAR; points de contact ISPS; Unités de plongée; Police balnéaire; Inspection technique des navires; Police Maritime; Arrondissements Maritimes	553 500 000	443 049 075	464 554 677
78045200140 Gérer la carrière du personnel paramilitaire des Affaires Maritimes	9 000 000	7 204 050	7 553 735
78045200143 Suivre la mise en oeuvre de la politique maritime dans la région Maritime Ouest	7 000 000	5 603 150	5 875 127
78045200148 Mettre en oeuvre et suivre la politique sectorielle en matière de promotion et de protection de l'économie bleue (dans le périmètre maritime sous juridiction ivoirienne et voies d'eau intérieure	67 500 000	54 030 375	56 153 010
78045200149 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local(ABIDJAN)	15 000 000	12 006 750	12 589 558
78045200154 Gérer le fonds des produits divers et le stock de matériels techniques militaires des Affaires Maritimes	15 000 000	12 006 750	12 589 558
78045200155 Coordonner les activités de sauvetage maritime et lagunaire en Côte d'Ivoire et dans la zone UEMOA	30 000 000	24 013 500	25 179 115
78045200156 Suivre la mise en oeuvre de la politique maritime dans la région Maritime Est	7 000 000	5 603 150	5 875 127
78045200157 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (SASSANDRA)	16 000 000	12 807 200	13 428 861
78045200160 Gérer les registres d'immatriculation des navires	9 000 000	7 204 050	7 553 735
78045200161 Rechercher et prévenir les actes illicites contre les navires marchands, le pillage des ressources maritimes, l'immigration clandestine et la pollution marine	17 000 000	13 607 650	14 268 165
79045200010 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local(JACQUEVILLE)	17 000 000	13 607 650	14 268 165
79045200011 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (GRAND LAHOU)	23 000 000	18 410 207	19 803 837
3 Transferts	85 210 654	50 770 144	51 684 006
78045200119 Mettre en oeuvre la politique de renforcement des capacités en matière de sécurité maritime Interrégional	85 210 654	50 770 144	51 684 006
2211502 Construction d'infrastructures et acquisition d'équipements techniques de sécurité et de sûreté maritime	1 109 521 825	2 938 700 000	3 000 000 000
4 Investissements	1 109 521 825	2 938 700 000	3 000 000 000
Trésor	1 109 521 825	2 938 700 000	3 000 000 000
78045200150 Dépenses d'investissement IPSI - affaires maritimes et portuaire	1 109 521 825	2 938 700 000	3 000 000 000
2211503 Renforcement des capacités didactiques et opérationnelles des structures de formation maritime	1 107 358 964	1 313 551 114	1 297 088 034
3 Transferts	419 358 964	2 051 114	2 088 034
78045200168 Former les acteurs et artisans du transport maritime et Fluvio lagunaire	419 358 964	2 051 114	2 088 034
4 Investissements	688 000 000	1 311 500 000	1 295 000 000
Trésor	688 000 000	1 311 500 000	1 295 000 000
78045200167 Construction de classes polyvalentes a l'arstm	75 000 000	944 500 000	495 000 000
78045200122 Construction et équipement de l'institut de sécurité maritime interrégionale (ismi)	613 000 000	367 000 000	800 000 000

SECTION 343 : MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'insuffisance et la méconnaissance du cadre réglementaire et institutionnel ;
- la perte de la biodiversité liée à la forte pression anthropique (déforestation, braconnage, infiltration dans des parcs et réserves) ;
- la pollution des écosystèmes marins et lagunaires ;
- la dégradation des ressources et écosystèmes côtiers ;
- le faible engagement des populations, des collectivités, des acteurs sociaux et des entreprises dans une démarche de développement durable.

I.1.2. Réponses apportées

- la contribution à l'élaboration des Plans d'Aménagement Forestiers Participatifs des forêts classées de Goin-Débé, Rapide Grah, Haute-Dodo, Ahua, Prongbo-Sérébi et des complexes de forêts classées de Soungourou et de Laka-Mafa-Bessé-Boka et Fêtèkro ;
- l'accréditation du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) au Fonds d'Adaptation Climatique ;
- l'accréditation en cours de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves au Fonds d'Adaptation Climatique ;
- l'actualisation de la Loi n°96-766 du 03 octobre 1996 portant code de l'environnement ;
- l'opérationnalisation de la protection des Aires Marines Protégées ;
- la création de deux nouvelles Aires Protégées ;
- la création de 5 397 ha supplémentaires de parcelles agro forestières ;
- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable à l'endroit des populations des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles notamment les élèves ;
- la surveillance accrue des Parcs Nationaux et Réserves ;
- le renforcement des capacités des comités locaux de gestion participative des forêts classées ;
- la promotion de l'écotourisme ayant induit un accroissement du nombre de touristes dans les Parcs Nationaux et Réserves (PNR) ;
- l'appui au développement des communautés riveraines des aires protégées ;
- la réhabilitation des infrastructures de gestion de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves ;
- l'entretien de quatre cent trente-neuf (439) kilomètres sur l'ensemble du réseau des aires protégées ;
- la création de cinq (5) programmes prioritaires couvrant divers domaines ;
- la réalisation de bilans de pollution industrielle dans vingt-une (21) entreprises ;
- le contrôle de cent quatre-vingt-dix (190) navires avec un traitement et une décharge de quatre mille six cent cinquante-cinq (4655 m3) de résidus liquides conformes.

I.1.3. Défis et priorités

- le renforcement de la gouvernance du secteur de l'environnement et du développement durable ;
- le renforcement de la lutte contre les effets du changement climatique ;
- le développement d'une conscience citoyenne en matière de préservation de l'environnement et de promotion du développement durable ;
- l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles y compris la biodiversité ;
- l'amélioration de la résilience des populations.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration du cadre de coordination et de fonctionnement des structures ;
- l'amélioration du système de planification, suivi-évaluation et de communication ;

- la maîtrise des impacts liés aux activités anthropiques sur les matrices environnementales ;
- la valorisation du réseau des aires protégées ;
- le renforcement de la lutte contre les effets du changement climatique, de l'érosion côtière et contribution à l'amélioration de la résilience des populations.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur de l'environnement et du développement durable est renforcée ;
- la gestion des ressources naturelles y compris la biodiversité est améliorée ;
- les modes de production et de consommation durables sont adoptés par les populations, les collectivités, les acteurs sociaux et les entreprises;
- la lutte contre les effets du changement climatique est renforcée et la résilience des populations est améliorée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 33, le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Protection de l'Environnement et de Développement Durable.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière d'Environnement

- planification et contrôle de la politique en matière d'Environnement : évaluation, études et plans ;
- mise en œuvre du Code de l'Environnement et de la législation en matière de Protection de l'environnement en liaison avec le Ministre chargé des Eaux et Forêts ;
- gestion et suivi des projets financés par le Fonds pour l'Environnement Mondial en abrégé FEM, et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement en abrégé PNUE ;
- mise en valeur des services environnementaux du réseau des parcs nationaux et réserves naturelles, en liaison avec les Ministres chargés du Tourisme et des Eaux et Forêts ;
- protection et mise en valeur des écosystèmes aquatiques, fluviaux, lagunaires, littoraux et des zones humides ;
- gestion des parcs nationaux et réserves naturelles en liaison avec le Ministre chargé des Eaux et Forêts ;
- contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- coordination de la gestion des risques naturels majeurs ;
- information, éducation et sensibilisation dans le domaine de l'environnement en liaison avec les Ministères chargés de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Communication;
- renforcement des moyens de suivi du contrôle des déchets industriels;
- participation au contrôle du fonctionnement des réseaux d'assainissement et de drainage, en liaison avec le Ministre chargé de l'Assainissement ;
- participation à l'élaboration des politiques d'assainissement et de drainage en liaison avec le Ministre chargé de l'Assainissement ;
- supervision et suivi de la gestion des déchets industriels, agricoles, toxiques ou dangereux.

En matière de Développement Durable

- élaboration et mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Développement Durable ;
- préparation et mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement et de promotion des technologies vertes participant à l'amélioration de la qualité de l'environnement par la réduction des rejets toxiques dans l'eau, l'air et le sol ainsi qu'à la diminution de la consommation énergétique ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique ;
- promotion d'une gestion durable des ressources rares ;
- participation aux négociations internationales sur le climat ;
- contrôle de l'intégration des objectifs de développement durable dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques conduites par le Gouvernement ainsi que de leur évaluation environnementale ;
- contribution au développement de la politique destinée à associer les citoyens à la détermination des choix concernant les projets ayant une incidence importante sur l'environnement ;
- contribution au développement de l'éducation, de la formation et de l'information des citoyens en matière d'Environnement ;
- élaboration, animation et coordination de la politique de protection de la biodiversité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Environnement et développement durable.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet ,Inspection Générale de l'Environnement et au Développement Durable (IGEDD),Direction des Affaires Financières (DAF),Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statistiques (DSPS),Direction de l'Informatique et de la Documentation (DID),Direction des Ressources Humaines (DRH),Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC),Direction du Contrôle et de la Sécurité Environnementale (DCSE),Direction de la Coopération Internationale et de la Mobilisation des Financements (DCIMF),Service de la Communication et des Relations Publiques (SCR),Coordination Générale des Programmes et Projets (CGPP),Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP),Service de Gestion du Patrimoine (SGP),Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (33 DR)		<ul style="list-style-type: none"> - Système de remontée des incidents environnementaux - Projet d'appui à la gestion des eco entreprises par la taxonomie verte ; - Programme des Investissements du MINEDD - Mise en place du système d'information environnementale. 	
Programme 2 : Environnement et développement durable	Direction Générale de l'Environnement (DGE),Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC),Direction de l'Ecologie et de la Protection de la Nature (DEPN),Direction de la Qualité de l'Environnement et de la Prévention des Risques (DQEPR),Direction des Déchets Industriels et des Substances Chimiques (DDISC),Direction Générale du Développement Durable (DGDD),Direction des Politiques et Stratégies du Développement Durable (DPSDD),Direction de la Promotion du Développement Durable (DPDD),Direction de l'Economie Vertes et de la Responsabilité Sociétale des Organisations (DEVRSO),Commission Nationale du Développement Durable (CNDD).	<ul style="list-style-type: none"> -Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) ; - Centre Ivoirien Anti-pollution (CIAPOL) ; - Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion intégrée des aires protégées en Côte d'Ivoire avec pour site pilote le Parc National du Banco ; - Programme de réduction des émissions (PRE) ; - Projet Mobilité Electrique ; - Projet « Transition Bas carbone Côte d'Ivoire » (TBC – Côte d'Ivoire) ; - Projet de conservation du Parc National de la Comoé phase 2 ; - Projet de conservation biodiversité/ complexe Parc National de Tai- forêt de Grèbo-Sapo ; - Projet de gestion écologiquement rationnelle des émissions involontaires de polluants organiques persistante (POP) et des polybromodiphényléthers (PBDE) des déchets industriels en Côte d'Ivoire, (UPOP-CI) ; - NDC support programme en Côte d'Ivoire ; - Projet d'amélioration du système de transparence pour une action climatique renforcée en Côte d'Ivoire (CBIT en anglais) ; - Projet de renforcement de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement en côte d'ivoire (NAP-GCF) ; - Projet de conservation, de restauration des paysages forestiers et de la biodiversité- SSATMARC-FOLAB - Projet d'Investissement Forestier (PIF) ; - Promotion de l'Agriculture Zéro Déforestation dans les Systèmes de Production du Cacao pour 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
			<p>Réduire les Emissions en CI (PROMIRE)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet activités Habilitantes pour la préparation du 2ème rapport biennal actualisé (BUR2 en anglais) sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ; - Projet activités Habilitantes pour la préparation de la 4ème communication nationale sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ; - Projet de Lutte contre la Pollution Marine Lagunaire et Hydrocarbure ; - Projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA) ; - Projet d'appui à la mise en œuvre des CDN de la Côte d'Ivoire et du Sénégal dans le secteur des déchets ; - Projet de conservation des ressources naturelles (CORENA MINESUDD) /C2D - Filières Agricoles Durables FADCI-MINEDD/2ème C2D - Filières Agricoles Durable sen CI FPRCI/2ème C2D - Filière agricole durable de C.I (FADCI) - MINEDD / 2ème C2D ; - Filières Agricoles Durables de CI FADCI/Parcs et Réserves C2D - Conservation des ressources naturelles (CORENA-FPRCI) /C2D ; - Projet gestion de la REDD+ ; - Projet de gestion des pesticides obsolètes en Côte d'Ivoire (PROGEP-CI) ; - Renforcement des capacités et accès aux données satellitaires pour le suivi des forêts en Afrique centrale et de l'Ouest ; - Appui de la Banque Mondiale au Processus de Préparation de la REDD+ 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance en matière d'environnement et de développement durable	RS 1 : La gouvernance du secteur de l'environnement et du développement durable est renforcée	IP 1.1 : Nombre de réformes adoptées	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CABINET / DAJC / CSP / DEPS
OG 2 : Préserver l'environnement et promouvoir le développement durable dans tout le corps social	RS 2 : La gestion des ressources naturelles y compris la biodiversité est améliorée	IP 2.1: Taux de traitements des plaintes environnementales	Nombre de plaintes pour motif environnemental traitées / Nombre de plaintes pour motif environnemental reçues Source : Rapport d'activités CIAPOL
		IP 2.2 : Superficies de nouvelles aires protégées créées	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DEPN / OIPR
		IP 2.3 : Part des Parcs Nationaux et Réserves (PNR) dans la superficie nationale	Superficie des PNR / Superficie Nationale Sources : Rapports d'activités OIPR / DEPN
	RS 3 : les modes de production et de consommation durables sont adoptées	IP 3.1 Nombre d'organisations sensibilisées autour de la démarche RSE	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGDD-DSPDD / DPD DEVRSO
IP 3.2 Nombre d'acteurs formés aux technologies vertes		Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGDD-DSPDD / DPD DEVRSO	

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 2 : Préserver l'environnement et promouvoir le développement durable dans tout le corps social	RS 4 : La lutte contre les effets du changement climatique est renforcée et la résilience des populations est améliorée	IP 4.1 : Température moyenne annuelle	Mesure avec les instruments adaptés Somme de température journalière / 365 jours (en degré celsius) Moyenne des températures en degré Celsius Enregistrées par an Source : Rapport d'activités SODEXAM
		IP 4.2 : Taux d'émissions de CO2 par habitant	En tonnes équivalent CO2 / habitant Sources : Rapports d'activités PNCC / DLCC /Base de données World Bank Indicator
		IP 4.3 : Emissions de CO2	En tonnes équivalent CO2 Sources : Rapports d'activités PNCC / DLCC /Base de données World Bank Indicator

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	33 659 326 360	32 987 044 672	29 142 655 309
1.1 Ressources Intérieures	21 075 340 749	22 313 744 672	23 249 555 309
1.1.1 Budget Etat	21 075 340 749	22 313 744 672	23 249 555 309
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	12 583 985 611	10 673 300 000	5 893 100 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	12 583 985 611	10 673 300 000	5 893 100 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	33 659 326 360	32 987 044 672	29 142 655 309
2.1 Personnel	6 717 201 938	6 825 427 086	6 944 946 356
2.1.1 Solde y compris EPN	6 717 201 938	6 825 427 086	6 944 946 356
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 615 151 532	2 132 818 754	3 102 650 820
2.3 Transferts et subventions	953 387 279	767 928 832	777 688 133
2.4 Investissement	24 373 585 611	23 260 870 000	18 317 370 000
Trésor	11 789 600 000	12 587 570 000	12 424 270 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	12 583 985 611	10 673 300 000	5 893 100 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation des activités du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.3: Gestion des systèmes d'information, de la communication et de la documentation
	Action 1.4: Planification, programmation, suivi évaluation et statistiques

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 20221	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer le cadre de coordination et de fonctionnement des structures	Taux de réalisation des activités	82%	86%	88%	90%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Proportion de textes réglementaires et législatifs (lois et décrets) soumis au SGG	45,5%	60%	70%	80%	(Nombres de projets de textes soumis au SGG / Nombres de projets de textes à soumettre au SGG) X 100 Sources : Rapports d'activités CABINET / DAJC
OS 2 : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines, techniques, matérielles et financières	Taux de traitement des actes administratifs du personnel	-	85%	90%	95%	(Nombre de demandes d'actes administratifs traitées / Nombre de demandes reçues) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	62,34%	70%	70%	70%	(Total liquidation / Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer le système de planification de suivi- évaluation et de communication	Proportion de documents de suivi-évaluation élaborés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents de suivi-évaluation élaborés / Nombre de documents de suivi-évaluation programmés) X 100 Source : Rapport d'activités DEPS
	Nombre d'actions de presse réalisées	15	20	30	40	Dénombrement Sources : Rapport d'activités CABINET / Service de communication

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	3 994 999 283	4 014 196 014	5 089 492 274
Dépenses de personnel	1 770 605 751	1 829 950 481	1 900 589 337
Dépenses en biens et services	1 314 353 532	1 878 969 893	2 833 082 335
Transferts	29 100 000	30 275 640	30 820 602
Investissements	880 940 000	275 000 000	325 000 000
<i>Trésor</i>	<i>100 000 000</i>	<i>275 000 000</i>	<i>325 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>780 940 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21079 Administration Générale	3 994 999 283	4 014 196 014	5 089 492 274
2107901 Coordination et animation des activités du ministère	1 138 678 990	1 587 179 440	1 635 538 168
2 Biens et services	1 138 678 990	1 587 179 440	1 635 538 168
11056000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de TOUMODI	8 124 000	8 367 720	8 618 752
11056000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de YAMOUSSOUKRO	7 100 000	7 313 000	7 532 390
14056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de DIMBOKRO	9 100 000	9 373 000	9 654 190
15056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de DAOUKRO	4 500 000	4 635 000	4 774 050
16056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de BONGOUANOU	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de BOUAKE	4 500 000	4 635 000	4 774 050
18056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de KATIOLA	7 000 000	7 210 000	7 426 300
22056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de TOUBA	7 800 000	8 034 000	8 275 020
23056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région d'ODIENNE	7 600 000	7 828 000	8 062 840
24056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de FERKESSEDOUGOU	10 000 000	9 064 000	9 335 920
25056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de KORHOGO	7 080 000	7 292 400	7 511 172
27056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de MINIGNAN	6 500 000	6 695 000	6 895 850
28056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de BOUNA	6 400 000	6 592 000	6 789 760
31056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de DALOA	8 200 000	8 240 000	8 487 200
32056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de GAGNOA	8 500 000	7 725 000	7 956 750

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21079 Administration Générale	3 994 999 283	4 014 196 014	5 089 492 274
35056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de BOUAFLE	7 300 000	7 519 000	7 744 570
36056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de SEGUOLA	7 600 000	7 828 000	8 062 840
37056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de MANKONO	10 900 000	11 227 000	11 563 810
41056000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de MAN	4 500 000	4 635 000	4 774 050
42056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de GUIGLO	8 480 000	8 734 400	8 996 432
43056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de DUEKOUÉ	7 000 000	7 210 000	7 426 300
51056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de DIVO	6 848 700	6 077 000	6 259 310
55056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de SAN PEDRO	8 400 000	8 652 000	8 911 560
56056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de SOUBRE	9 500 000	9 785 000	10 078 550
57056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de Sassandra	9 530 000	9 815 900	10 110 377
61056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région d' ABENGOUROU	6 850 000	7 055 500	7 267 165
62056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de BONDOUKOU	7 370 000	7 591 100	7 818 833
76056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région d' AGBOVILLE	5 900 000	6 077 000	6 259 310
77056000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région d' ABOISSO	7 850 000	0	0
77056000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région d' ADZOPE	9 281 300	7 601 400	7 829 442
78056000172 Prendre en charges les frais de fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78056000173 Prendre en charge les frais d'abonnement du ministère	67 415 990	74 333 469	77 426 818
78056000174 Coordonner les activités du ministère au cabinet	53 000 000	121 515 681	125 161 151
78056000175 Gérer les courriers	13 000 000	13 417 000	13 819 510
78056000176 Procéder au contrôle administratif financier des services et Etablissements relevant du Ministère	2 700 000	2 781 000	2 864 430
78056000177 Contrôler l'application de la législation, de la réglementation et des instructions en matière d'environnement et de développement durable	4 600 000	4 738 000	4 880 140
78056000178 Contribuer à l'élaboration des projets de textes réglementaires en matière d'environnement et du développement durable	6 133 000	6 316 990	6 506 500
78056000180 Contribuer à la mise en oeuvre des initiatives de lutte contre les changements climatiques	30 000 000	40 052 000	41 253 560
78056000181 Contribuer à une gestion écologiquement rationnelle des Déchets en Côte d'Ivoire en liaison avec les ministères et les structures concernés	5 860 459	6 036 273	6 217 361
78056000182 Gestion des dépenses centralisées du ministère/DAF	588 603 000	951 530 000	980 075 900
78056000183 Suivre la mise en oeuvre du plan de formation	6 500 000	10 000 000	10 300 000
78056000210 Contribuer à une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles vivantes	5 950 000	6 128 500	6 312 355
78056000211 Coordonner les actions des Programmes, Projets et Conventions	7 000 000	6 210 000	6 396 300
78056000212 Suivre les processus de ratification et d'adhésion et de paiement des contributions dans le cadre des accords internationaux	3 200 000	3 296 000	3 394 880
78056000213 Réaliser la gestion intégrée des produits chimiques conformément aux réglementations internationales en vigueur en Côte d'Ivoire	5 689 541	5 860 227	6 036 034
78056000214 Prendre en charge les conférences et missions en Côte d'Ivoire en matière d'environnement et de Développement Durable	30 000 000	30 900 000	31 827 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21079 Administration Générale	3 994 999 283	4 014 196 014	5 089 492 274
78056000217 Participer aux activités de développement et de renforcement de la coopération internationale	4 800 000	4 944 000	5 092 320
78056000239 Faire le suivi de l'exécution des marchés publics et des conventions de délégations de services publics	2 500 000	2 575 000	2 652 250
78056000240 Gérer la commande publique du ministère	3 633 000	5 423 980	5 586 699
78056000241 Participer aux conférences et séminaires du ministère en matière d'environnement et de développement durable hors Côte d'Ivoire	51 000 000	51 000 000	52 530 000
78056000262 Contribuer à la mise en oeuvre des initiatives en matière de gestion du littoral ivoirien	5 500 000	5 665 000	5 834 950
78056000269 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région d' ABIDJAN	8 380 000	7 601 400	7 829 442
79056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de DABOU	5 000 000	5 407 500	5 569 725
2107902 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	1 946 247 293	2 075 812 909	3 050 464 331
1 Personnel	1 770 605 751	1 829 950 481	1 900 589 337
78056000256 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	1 770 605 751	1 829 950 481	1 900 589 337
2 Biens et services	146 541 542	215 586 788	1 119 054 392
78056000184 Gérer les ressources humaines	5 841 542	5 845 244	6 020 601
78056000185 Gérer le patrimoine du Ministère	3 000 000	15 000 000	15 450 000
78056000186 Contribuer à la mise en place de la fiscalité environnementale et suivre les recettes	3 000 000	15 000 000	15 450 000
78056000215 Améliorer les conditions de l'environnement du travail	0	2 231 544	2 298 491
78056000219 Préparer, élaborer et suivre l'exécution du budget du ministère	17 000 000	17 510 000	18 035 300
78056000242 Élaborer le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP)	14 000 000	30 000 000	30 900 000
78056000261 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	100 000 000	100 000 000	1 000 000 000
78056000270 Contrôler et évaluer les activités techniques et la gestion du personnel	3 700 000	30 000 000	30 900 000
3 Transferts	29 100 000	30 275 640	30 820 602
78056000273 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	29 100 000	30 275 640	30 820 602
2107903 Gestion des systèmes d'information, de la communication et de la documentation	879 073 000	264 873 665	291 819 875
2 Biens et services	18 133 000	64 873 665	66 819 875
78056000187 Apporter un appui à l'utilisation optimale des outils informatiques	6 133 000	9 873 665	10 169 875
78056000188 Assurer une communication externe dynamique	6 500 000	30 000 000	30 900 000
78056000264 Renforcer la communication interne du ministère	5 500 000	25 000 000	25 750 000
4 Investissements	860 940 000	200 000 000	225 000 000
Trésor	80 000 000	200 000 000	225 000 000
78056000279 Système de remontée des incidents environnementaux	80 000 000	200 000 000	225 000 000
Financement extérieur	780 940 000	0	0
90056000023 Projet Trajectoire Bas Carbone Côte d'Ivoire	780 940 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21079 Administration Générale	3 994 999 283	4 014 196 014	5 089 492 274
2107905 Planification, programmation, suivi évaluation et statistiques	31 000 000	86 330 000	111 669 900
2 Biens et services	11 000 000	11 330 000	11 669 900
78056000243 Organiser la planification générale des activités du Ministère	11 000 000	11 330 000	11 669 900
4 Investissements	20 000 000	75 000 000	100 000 000
Trésor	20 000 000	75 000 000	100 000 000
78056000281 Projet d'appui à la gestion des ECO-ENTREPRISES par la TAXONOMIE VERTE	20 000 000	75 000 000	100 000 000

II.2.2. Programme 2 : Environnement et développement durable

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Environnement et développement durable	Action 2.1: Renforcer la lutte contre la pollution des matrices environnementales
	Action 2.2: Renforcer la lutte contre les changements climatiques et la résilience des populations
	Action 2.3: Préservation de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles
	Action 2.4: Évaluation environnementale des politiques, plans et programmes sectoriels des projets et organisations
	Action 2.5: Promouvoir les objectifs de développement durable

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Environnement et développement durable						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Maitriser les impacts liés aux activités anthropiques sur les matrices environnementales	Taux d'inspections réalisées dans les installations classées	55%	60%	65%	70%	(Nombre d'inspections effectuées dans les installations classées / Nombre d'inspections d'installations classées programmées) X 100 Source : Rapport d'activités CIAPOL
	Nombre de bilan de pollution industrielle réalisé	21	30	40	50	Dénombrement Source : Rapport d'activités CIAPOL
OS 2 : Encourager les populations à adopter les modes de productions et de consommations durables	Nombre de parties prenantes (population, structures) mobilisées autour des activités institutionnelles (JFAC-QNEDD...)	420	450	465	480	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGDD / DGE
	Nombre d'organisations sensibilisées autour de la démarche RSE	200	220	225	230	Dénombrement Sources : Rapport d'activités / DGDD
	Nombre d'acteurs formés aux technologies vertes	200	230	245	260	Dénombrement. Source : Rapport d'activités PTG 2021

Programme 2 : Environnement et développement durable

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 3 : Valoriser le réseau des aires protégées	Pourcentage des aires protégées disposant d'un système de protection efficace	84,03%	85%	90%	90%	(Nombre d'aires protégées disposant d'un système de protection efficace / Nombre total d'aires protégées) X 100 Source : Rapport d'activités OIPR
	Superficie de nouvelles réserves naturelles volontaires créées	0	200 ha	300 ha	400 ha	Dénombrement Source : Rapport d'activités DEPN
	Nombre de touristes reçus dans les aires protégées	15 000	15 600	15 900	16 200	Dénombrement Source : Rapport d'activités OIPR
	Superficie de mangroves restaurées et protégées	0	3 650 ha	3 650 ha	3 650 ha	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DEPN- Projet FOLAB
OS 4 : Assurer la veille environnementale	Proportion des Evaluations Environnementales Stratégiques (EES) réalisées	76%	85%	90%	95%	(Nombre d'évaluations environnementales Stratégiques (EES) réalisées / Nombre total de demandes reçues) X 100 Source : Rapport d'activités ANDE
	Proportion des Études d'Impact environnemental et Social (EIES) réalisées	80%	90%	95%	100%	(Nombre d'EIES réalisées / Nombre total de demandes exprimées) X 100 Source : Rapport d'activités ANDE
OS 5 : Renforcer la lutte contre les effets du changement climatique de l'érosion côtière et améliorer la résilience des populations	Nombre d'acteurs formés sur les thématiques de Changements Climatiques	400	425	430	450	Dénombrement Sources : Rapport d'activités DLCC
	Nombre de documents de notification élaborés	4	4	4	4	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DLCC / PNCC
	Nombre de MRV (outils de suivi des activités en matière de changement climatique) élaborés	0	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DLCC

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Environnement et développement durable	29 664 327 077	28 972 848 658	24 053 163 035
Dépenses de personnel	4 946 596 187	4 995 476 605	5 044 357 019
Dépenses en biens et services	300 798 000	253 848 861	269 568 485
Transferts	924 287 279	737 653 192	746 867 531
Investissements	23 492 645 611	22 985 870 000	17 992 370 000
<i>Trésor</i>	<i>11 689 600 000</i>	<i>12 312 570 000</i>	<i>12 099 270 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>11 803 045 611</i>	<i>10 673 300 000</i>	<i>5 893 100 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22080 Environnement et développement durable	29 664 327 077	28 972 848 658	24 053 163 035
2208001 Renforcer la lutte contre la pollution des matrices environnementales	21 258 819 825	22 658 659 214	18 774 588 821
1 Personnel	1 174 937 712	1 186 548 008	1 198 158 303
78053000021 Transférer des subventions équilibre personnel au CIAPOL	1 174 937 712	1 186 548 008	1 198 158 303
2 Biens et services	213 133 000	166 183 861	179 273 535
78056000191 Mettre en oeuvre et suivre les actions de lutte contre les changement climatiques	7 000 000	7 000 000	7 210 000
78056000192 Organiser des manifestations officielles de sensibilisation en faveur de la préservation de l'environnement	70 000 000	92 050 861	102 916 545
78056000193 Assurer la coordination des activités des directions en charge des questions environnementales	29 000 000	29 000 000	29 870 000
78056000194 Renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion de l'environnement	2 000 000	2 000 000	2 060 000
78056000195 Renforcer le cadre réglementaire en matière de préservation de la qualité des matrices environnementales	3 665 000	3 665 000	3 774 950
78056000196 Suivre et évaluer les engagements de la Côte d'Ivoire à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Accord de Paris	70 000 000	1 000 000	1 030 000
78056000197 Mettre à jour les bases de prise en compte des initiatives relatives à l'article 6 de l'accord de Paris	1 000 000	1 000 000	1 030 000
78056000221 Coordonner les actions des programmes, projets et conventions des zones cotières	1 900 000	1 900 000	1 957 000
78056000222 Contribuer à la mise en place du cadre de gestion des risques et catastrophes	5 468 000	5 468 000	5 632 040
78056000223 Renforcement des capacités nationales sur l'article 6 de l'accord de Paris relatif aux Mécanismes de Marché et de non-marché Carbone sur le climat	7 000 000	7 000 000	7 210 000
78056000244 Sensibiliser, informer et former le comité interministériel et la population de l'environnement côtier	3 100 000	3 100 000	3 193 000
78056000245 Susciter la recherche et promouvoir les technologies appropriées pour la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques auprès des entreprises	8 000 000	8 000 000	8 240 000
78056000246 Suivre, le contrôler et évaluer de la mise en oeuvre du processus REDD+	5 000 000	5 000 000	5 150 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22080 Environnement et développement durable	29 664 327 077	28 972 848 658	24 053 163 035
3 Transferts	373 267 963	176 527 345	181 656 983
78053000019 Réaliser les inspections des installations classées en vue de lutter contre la pollution dans les unités industrielles/CIAPOL	303 267 963	106 527 345	109 556 983
78056000227 Participer aux négociations de la conférence des Partis (COP) sur la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements Climatiques	70 000 000	70 000 000	72 100 000
4 Investissements	19 497 481 150	21 129 400 000	17 215 500 000
Trésor	11 105 600 000	11 756 100 000	11 415 100 000
90056000025 Projet intégré de renforcement de la résilience au changement climatique et de valorisation touristique des aires/3ème C2D	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
90056000003 Projet de Mobilité Electrique	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78056000277 Projet de de paiement des Réductions d'Emissions autour de Parc National de Taï - PRE	203 400 000	348 300 000	348 300 000
78056000276 Projet de promotion d'une cacaoculture sans déforestation - PROMIRE	130 000 000	160 000 000	160 000 000
78056000275 Projet de Conservation, de restauration des paysages forestiers et de la Biodiversité - SSATMARC-FOLAB	100 000 000	350 000 000	350 000 000
78056000271 Projet de gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants (POP) et des polybromodiphényléthers (PBDE) - uPOPCI	130 000 000	280 000 000	200 000 000
78056000228 Projet de renforcement de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement en Côte d'Ivoire (NAP-GCF)	120 000 000	177 800 000	0
78056000220 Projet d'amélioration du système de transparence pour une action climatique renforcée en Côte d'Ivoire (CBIT-FEM)	55 700 000	0	0
78056000199 projet d'investissement pour la resilience des zones cotieres ouest africaines	200 000 000	400 000 000	316 800 000
78053000029 lutte contre la pollution marine,lagunaire et hydrocarbure	100 000 000	0	0
22080010070 Projet d'activités habilitantes pour la préparation de la 4ème CN et du 2ème BUR sous la CCNUCC	26 500 000	0	0
Financement extérieur	8 391 881 150	9 373 300 000	5 800 400 000
90056000003 Projet de Mobilité Electrique	97 181 150	0	0
78056000277 Projet de de paiement des Réductions d'Emissions autour de Parc National de Taï - PRE	2 000 000 000	3 000 000 000	3 500 000 000
78056000276 Projet de promotion d'une cacaoculture sans déforestation - PROMIRE	1 300 000 000	1 500 000 000	1 650 400 000
78056000275 Projet de Conservation, de restauration des paysages forestiers et de la Biodiversité - SSATMARC-FOLAB	672 900 000	425 800 000	0
78056000271 Projet de gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants (POP) et des polybromodiphényléthers (PBDE) - uPOPCI	650 000 000	822 500 000	650 000 000
78056000247 Projet NDC Support Programme en Côte d'Ivoire	371 800 000	0	0
78056000228 Projet de renforcement de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement en Côte d'Ivoire (NAP-GCF)	300 000 000	300 000 000	0
78056000199 projet d'investissement pour la resilience des zones cotieres ouest africaines	3 000 000 000	3 325 000 000	0
2208002 Renforcer la lutte contre les changements climatiques et la résilience des populations	81 532 000	81 532 000	83 977 960
2 Biens et services	81 532 000	81 532 000	83 977 960
78056000204 Elaborer et mettre en oeuvre des guides méthodologique pour le verdissement des plans de développement durable	11 500 000	11 500 000	11 845 000
78056000205 Réaliser les campagnes d'information d'éducation et de communication pour un changement de comportement en matière de développement durable	6 133 000	6 133 000	6 316 990
78056000207 Susciter la mise en place d'une économie circulaire en Côte d'Ivoire	2 000 000	2 000 000	2 060 000
78056000208 Faciliter l'intégration du développement durable dans les stratégies, plan et programmes nationaux	2 500 000	2 500 000	2 575 000
78056000230 Coordonner les activités des structures en charge des questions du développement durable	13 300 000	13 300 000	13 699 000
78056000231 Identifier et promouvoir les métiers, les investissements et l'entreprenariat verts	5 000 000	5 000 000	5 150 000
78056000233 Inciter la population et les organisations à l'adoption de mode de consommation et de production durable et responsable	2 000 000	2 000 000	2 060 000
78056000250 Suivre et évaluer la prise en compte des objectifs du Développement Durable (ODD) en Côte d'Ivoire	23 700 000	23 700 000	24 411 000
78056000252 Promouvoir les objectifs de développement durable	3 633 000	3 633 000	3 741 990
78056000259 Mettre en oeuvre, suivre et renforcer les politiques et stratégies de développement durable dans toutes les composantes de la société	5 383 000	5 383 000	5 544 490
78056000265 Identifier les us et coutumes conformes au développement durable et en encourager la promotion	6 383 000	6 383 000	6 574 490

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22080 Environnement et développement durable	29 664 327 077	28 972 848 658	24 053 163 035
2208003 Préservation de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles	7 931 356 236	5 717 703 711	4 697 176 890
1 Personnel	3 613 106 649	3 648 810 021	3 684 513 390
78054000054 Transférer les subventions d'équilibre personnel à l'OIPR	3 613 106 649	3 648 810 021	3 684 513 390
2 Biens et services	6 133 000	6 133 000	6 316 990
78056000209 Promouvoir et suivre la mise en valeur des sites et des paysages naturels	1 000 000	1 000 000	1 030 000
78056000235 Suivre et évaluer les activités relatives aux parcs nationaux et réserves	1 500 000	1 500 000	1 545 000
78056000236 Suivre la mise en oeuvre des politiques de conservation du réseau des parcs nationaux et réserves naturelles, de la faune sauvage et d'élaborer les stratégies pour leur gestion durable	3 633 000	3 633 000	3 741 990
3 Transferts	396 952 126	402 860 690	414 946 510
78054000048 Entretenir manuellement les pistes et limites des aires protégées/OIPR-GPR	12 952 126	13 340 690	13 740 910
78054000049 Prendre la couverture sociale du personnel en charge de la gestion des parcs et réserves/OIPR- ASSURANCE	200 000 000	200 000 000	206 000 000
78054000053 Appuyer le développement des communautés riveraines des aires protégées/OIPR	170 000 000	175 100 000	180 353 000
78054000059 Renforcer la protection des parcs nationaux et réserves naturelles/OIPR	14 000 000	14 420 000	14 852 600
4 Investissements	3 915 164 461	1 659 900 000	591 400 000
Trésor	504 000 000	359 900 000	498 700 000
78056000237 Programme d'Investissement forestier	250 000 000	13 900 000	0
78054000062 projet de conservation du parc national de la comoe PHASE 2	80 000 000	176 000 000	363 000 000
78054000046 Projet de Conservation Biodiversité/Complexe Parc National de Taï Forêt de GREBO SAPO	74 000 000	170 000 000	135 700 000
78052000009 projet de gestion integre des aires protegees	100 000 000	0	0
Financement extérieur	3 411 164 461	1 300 000 000	92 700 000
78056000237 Programme d'Investissement forestier	1 545 100 000	0	0
78054000062 projet de conservation du parc national de la comoe PHASE 2	405 864 461	0	0
78054000046 Projet de Conservation Biodiversité/Complexe Parc National de Taï Forêt de GREBO SAPO	1 460 200 000	1 300 000 000	92 700 000
2208004 Évaluation environnementale des politiques, plans et programmes sectoriels des projets et organisations	312 619 016	318 383 733	311 949 364
1 Personnel	158 551 826	160 118 576	161 685 326
78056000203 Transférer des subventions équilibre personnel à l'ANDE	158 551 826	160 118 576	161 685 326
3 Transferts	154 067 190	158 265 157	150 264 038
78056000232 agence nationale de l'environnement	154 067 190	158 265 157	150 264 038
2208005 Promouvoir les objectifs de développement durable	80 000 000	196 570 000	185 470 000
4 Investissements	80 000 000	196 570 000	185 470 000
Trésor	80 000 000	196 570 000	185 470 000
78056000280 Projet < Transition Bas carbone Côte d'Ivoire > (TBC - Côte d'Ivoire)	80 000 000	196 570 000	185 470 000

SECTION 344 : MINISTERE DES SPORTS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- la faiblesse du cadre juridique et institutionnel ;
- l'insuffisance d'infrastructures sportives civiles, scolaires et universitaires ;
- le sport professionnel peu développé ;
- le faible taux de pratique du sport de masse et du sport pour tous ;
- l'insuffisance des ressources pour le financement du sport ;
- l'industrie du sport peu développée ;
- la faible participation de la Côte d'Ivoire aux évènements sportifs internationaux en matière de sports scolaires et universitaire.

I.1.2. Réponses apportées

- le renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel par la prise de textes ;
- l'adoption de la Politique Nationale des Sports (PNS) ;
- la restructuration de :
 - l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) ;
 - l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
 - l'Office National du Sport (ONS).
- la mise en place d'un programme de préparation des athlètes de haut niveau dénommé « Team Ivoire Olympique » ;
- l'octroi de bourses aux athlètes de haut-niveau ;
- les encadrements et appuis financiers aux fédérations sportives ;
- la mise en place des programmes de sensibilisation à la pratique du sport de masse et du sport pour tous ;
- la recherche de partenaires (PTF) pour le financement des projets d'infrastructures sportives ;
- la mise en œuvre du projet « CAN 2023 » à l'occasion de l'organisation de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire ;
- la construction du « stade ALASSANE OUATTARA » d'Ebimpé ;
- la mise en œuvre du programme de réhabilitation, d'équipement et de construction des infrastructures sportives « PRECIS SPECIAL » ;
- la mise en œuvre du projet « AGORA » ;
- la construction du Centre Sportif Ivoirien-Coréen Alassane Ouattara (CSICAO) ;
- la mise en œuvre du « Programme d'urgence équipement et réhabilitation infrastructures sportives / Phase 1 et 2 ».

I.1.3. Défis et priorités

- la poursuite du renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel ;
- la poursuite de la construction et de la réhabilitation d'infrastructures sportives civiles, scolaires et universitaires ;
- la mise en conformité du « stade ALASSANE OUATTARA » d'Ebimpé selon les normes de la CAF ;
- la poursuite de la professionnalisation du Sport en Côte d'Ivoire ;
- la poursuite de l'animation sportive citoyenne ;
- la couverture de l'ensemble du territoire des compétitions OISSU ;
- la création de pôles de développement du Sport ;
- le développement de stratégies de financement du Sport ;

- la participation aux compétitions sportives scolaires et universitaires au plan international.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du cadre réglementaire du Sport ;
- le développement de l'offre des infrastructures sportives ;
- la promotion de la pratique du sport ;
- la promotion de l'industrie du sport ;
- le financement du sport ;
- le développement de l'offre de formation.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- l'offre d'infrastructures sportives est développée ;
- les sports scolaires, universitaires, de masse et de haut niveau sont promus.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° 2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 19, le Ministre des Sports est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Sports.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- promotion de la pratique du sport d'élite et du sport de masse ;
- réglementation des sports civils et scolaires ; organisation, réglementation, contrôle et évaluation de l'enseignement de l'éducation physique et du sport à l'école, des fédérations et associations sportives ;
- appui à la formation du personnel enseignant en éducation physique et sportive ;
- promotion de la professionnalisation de la vie sportive ;
- promotion du Genre dans le domaine du sport ;
- gestion du patrimoine des infrastructures sportives ;
- promotion, contrôle et suivi des infrastructures sportives publiques et privées ;
- contribution à la promotion de la culture de la paix à travers des manifestations sportives ;
- organisation et dynamisation des équipes nationales pour les compétitions internationales ;
- participation à la recherche et à la mise en place de nouveaux systèmes de financement du sport.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Sports.
- Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	CABINET, Inspection Générale(IG) Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH) Direction de la Planification, de la Prospective et des Statistiques (DPPS), Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Coopération Internationale (DAJCCI), Cellule de Passation des Marchés Publics(CPMP), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), Direction de la Communication, de l'Informatique et de la Documentation (DCID), Directions Régionales (DR) (34), Directions départementales (DD) (75)	Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) Conseil National du Sport (CNAS)	-	-
Programme 2:Sports	Direction Générale des Sports (DGS), Direction de la Vie Fédérale et des Sports de Haut Niveau (DVFSHN), Direction des Sports de Masse et du Genre (DSMG), Direction de la Professionnalisation et de l'économie Sportive (DPES), Direction du Sport pour Tous (DS)	Office Nationale des Sports (ONS) Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) Comité National de Lutte Anti-Dopage (CNLAD) Centre Sportif Ivoirien-Coréen Alassane Ouattara (CSICAO) Comité National de Soutien aux Eléphants (CNSE)	- Construction du stade olympique d'Ebimpé - Projet CAN 2023 - Programme d'urgence équipement et réhabilitation infrastructures sportives / Phase 2 - Construction de 10 AGORA	Construction et équipement de 4 piscines olympiques et centres de remise en forme en Côte d'Ivoire

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Mettre en place une administration moderne et performante sur l'ensemble du territoire national répondant aux besoins du sport	RS 1.1: l'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de satisfaction du mouvement sportif	Enquête Source : Rapport d'activités IG

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 2 : Améliorer la pratique du sport en Côte d'Ivoire	RS 2.1 : L'offre d'infrastructures sportives est développée	IP 2.1.1 : Taux de couverture nationale d'infrastructures sportives	Nombre d'infrastructures sportives réalisées / Nombre total de localités Source : Rapport d'activités ONS
	RS 2.2 : les sports scolaires, universitaires, de masse et de haut niveau sont promus	IP 2.2.1 : Taux de participation des établissements scolaires et universitaires aux compétitions OISSU	Nombre d'établissements scolaires et universitaires participant aux compétitions OISSU / Nombre total d'établissements scolaires et universitaires ouverts Source : Rapport d'activités OISSU
		IP 2.2.2 : Taux de pratique du sport de masse et pour tous	Enquête Source : Rapport d'activités DGS
		IP 2.2.3 : Taux de participation aux compétitions sportives internationales statutaires	Nombre de participations des fédérations sportives aux compétitions internationales / Nombre total de compétitions internationales statutaires annuelles organisées Source : Rapport d'activités DGS

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	45 610 544 755	55 682 891 759	96 360 181 279
1.1 Ressources Intérieures	45 610 544 755	55 682 891 759	96 360 181 279
1.1.1 Budget Etat	45 610 544 755	55 682 891 759	96 360 181 279
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	45 610 544 755	55 682 891 759	96 360 181 279
2.1 Personnel	11 414 404 736	11 724 659 457	12 089 005 790
2.1.1 Solde y compris EPN	11 414 404 736	11 724 659 457	12 089 005 790
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 015 216 115	2 027 308 398	2 040 251 585
2.3 Transferts et subventions	23 930 923 904	24 930 923 904	28 230 923 904
2.4 Investissement	8 250 000 000	17 000 000 000	54 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>8 250 000 000</i>	<i>17 000 000 000</i>	<i>54 000 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Promotion et coordination de la politique du secteur
	Action 1.2: Amélioration du système de planification, de suivi-évaluation et des statistiques
	Action 1.3: Amélioration du cadre de gestion des ressources humaines
	Action 1.4: Amélioration de la gestion des finances et du patrimoine

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Renforcer le cadre juridique et institutionnel	Proportion de textes réglementaires élaborés	19%	66%	75%	84%	(Nombre de textes réglementaires élaborés / Nombre de textes réglementaires à élaborer) X 100 Prévision : 32 textes à élaborer Source : Rapport d'activités DAJCCI
	Proportion de fédérations ayant signé une convention d'objectif	86%	92%	96%	100%	(Nombre de fédérations ayant signé une convention d'objectif / Nombre de fédérations ayant un agrément) X 100 Total fédérations ayant un agrément : 53 (Source : Rapport d'activités DAJCCI)

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Assurer la coordination générale en matière de sport	Proportion d'unités administratives inspectées	11%	47%	72%	100%	(Nombre d'unités administratives inspectées / Nombre d'unités administratives à inspecter) X 100 Nombre des unités administratives : 122 programmées : 13 DC et DG en 2022, 34 DR en 2023 et 33 DD en 2024 Source : Rapport d'activités IG
	Proportion d'unités administratives respectant les règles de gestion administrative et financière	100%	90%	95%	100%	(Nombre d'unités administratives respectant les règles de gestion administrative et financière / Nombre total d'unités administratives) X 100 Source : Rapport d'activités IG
OS 3 : Améliorer la planification et le système de suivi-évaluation des programmes et projets	Taux de réalisation physique des projets d'investissement en cours	66,83%	80%	90%	100%	(Somme des taux d'exécution physique des projets d'investissement en cours / Nombre de projets PIP en cours) X 100 Total projets d'investissement en cours : 10 Source : Rapport d'activités DPPS
	Proportion de missions de suivi-évaluation réalisées	7%	47%	67%	87%	(Nombre de missions de suivi-évaluation réalisées / Nombre de missions de suivi-évaluation à réaliser) X 100 Prévision : 15 missions à réaliser Source : Rapport d'activités DPPS
OS 4 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Proportion des agents ayant bénéficié d'un renforcement de capacités conformément au plan de formation	23,86%	27%	30%	33%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) X 100 Prévision : 3% agents à former par année sur la période 2022-2024 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de satisfaction des demandes en personnel émises par les unités administratives	44,24%	50%	55%	60%	(Nombre d'agents mis à la disposition des services du ministère / Nombre total de demandes formulées) X 100 Sources : Base de données du personnel DRH / Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution budgétaire	83,71%	87%	90%	95%	(Total liquidation / Total budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 5 : Développer l'offre de formation adaptée aux métiers du sport	Proportion de jeunes formés aux emplois du sport	36,5%	70%	85%	100%	(Nombre de jeunes formés aux emplois du sport / Nombre de jeunes à former aux emplois du sport) X 100 Prévision : 10 880 jeunes à former Source : Rapport d'activités INJS
	Proportion de jeunes formés aux métiers du sport	30%	60%	75%	100%	(Nombre de jeunes formés aux métiers du sport / Nombre de jeunes à former aux métiers du sport) X 100 Prévision : 500 jeunes à former Source : Rapport d'activités INJS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	13 177 817 776	13 487 445 373	13 852 015 488
Dépenses de personnel	9 827 227 357	10 124 762 671	10 476 389 599
Dépenses en biens et services	1 472 242 789	1 484 335 072	1 497 278 259
Transferts	1 878 347 630	1 878 347 630	1 878 347 630
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21081 Administration Générale	13 177 817 776	13 487 445 373	13 852 015 488
2108101 Promotion et coordination de la politique du secteur	4 123 798 181	4 149 202 622	4 175 457 966
1 Personnel	1 347 162 570	1 360 474 728	1 373 786 885
78081000125 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'INJS	1 347 162 570	1 360 474 728	1 373 786 885
2 Biens et services	898 287 981	910 380 264	923 323 451
11081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département TIEBISSOU	3 000 000	3 000 000	3 000 000
11081000016 Coordonner les activités du ministère dans la région du Belier (TOUMODI)	4 900 000	4 900 000	4 900 000
11081000017 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Didiévi	4 800 000	4 800 000	4 800 000
11081000018 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Djékanou	3 840 000	3 840 000	3 840 000
11081000019 Coordonner les activités du ministère dans la région des Lacs (YAMOOUSSOKRO)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
14081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Bocanda	3 000 000	3 000 000	3 000 000
14081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Kouassi-Kouassikro	4 779 143	4 779 143	4 779 143
14081000010 Coordonner les activités du ministère dans la région de N'Zi (Dimbokro)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
15081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de m'bayakro	4 800 000	4 800 000	4 800 000
15081000009 Coordonner les activités du ministère dans la région Iffou (DAOUKRO)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
15081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Prikro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
15081000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Ouélé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département d'Arrah	3 840 000	3 840 000	3 840 000
16081000010 Coordonner les activités du ministère dans la région de Moronou (BONGOUANOU)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
16081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de M'batto	3 000 000	3 000 000	3 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21081 Administration Générale	13 177 817 776	13 487 445 373	13 852 015 488
17081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Botro	3 000 000	3 000 000	3 000 000
17081000011 Coordonner les activités du ministère dans la région du Gbèkè (BOUAKE)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
17081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département Bouake	3 000 000	3 000 000	3 000 000
17081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Béoumi	3 000 000	3 000 000	3 000 000
17081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Sakassou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
18081000006 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de dabakala	4 800 000	4 800 000	4 800 000
18081000007 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional /KATIOLA	3 479 122	3 479 122	3 479 122
18081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Niakaramandougou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
22081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de OUANINOU	4 800 000	4 800 000	4 800 000
22081000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de KORO	3 000 000	3 000 000	3 000 000
22081000019 Coordonner les activités du ministère dans la région du Bafing (Touba)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
23081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Gbéléban	3 840 000	3 840 000	3 840 000
23081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département d'Odiénné	3 479 122	3 479 122	3 479 122
23081000015 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de MADINANI	3 000 000	3 000 000	3 000 000
23081000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Samatiguila	3 750 000	3 750 000	3 750 000
23081000017 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Séguélon	3 840 000	3 840 000	3 840 000
24081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Ouangolodougou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
24081000009 Coordonner les activités du ministère dans la région de Tchologo (FERKESSEDOUGOU)	4 900 000	4 900 000	4 900 000
24081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Kong	3 960 000	3 960 000	3 960 000
25081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de M'bengué	3 546 316	3 546 316	3 546 316
25081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Dikoudougou	3 960 000	3 960 000	3 960 000
25081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Sinématiali	3 000 000	3 000 000	3 000 000
25081000014 Coordonner les activités du ministère dans la région du Poro (Korhogo)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
26081000010 Coordonner les activités du ministère dans la région Bagoué (BOUNDIALY)	4 900 000	4 900 000	4 900 000
26081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Kouto	3 840 000	3 840 000	3 840 000
26081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tengrela	3 000 000	3 000 000	3 000 000
27081000005 Coordonner les activités du ministère dans la région de Folon (MINIGNAN)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
27081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de kaniasso	3 750 000	3 750 000	3 750 000
28081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Doropo	3 840 000	3 840 000	3 840 000
28081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Téhini	3 000 000	3 000 000	3 000 000
28081000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Nassian	3 000 000	3 000 000	3 000 000
28081000017 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional /BOUNA	4 900 000	4 900 000	4 900 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21081 Administration Générale	13 177 817 776	13 487 445 373	13 852 015 488
31081000013 Coordonner les activités du ministère dans la région Haut Sassandra (DALOA)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
31081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de vavoua	4 800 000	4 800 000	4 800 000
31081000015 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Zougougbeu	4 680 000	4 680 000	4 680 000
31081000017 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Issia	3 000 000	3 000 000	3 000 000
32081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de OUME	3 000 000	3 000 000	3 000 000
32081000008 Coordonner les activités du ministère dans la région du Gôh (GAGNOA)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
35081000006 Coordonner les activités du ministère dans la région de la Marahoué (BOUAFLE)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
35081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de SINFRA	4 800 000	4 800 000	4 800 000
35081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Zuenoula	3 000 000	3 000 000	3 000 000
36081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de kani	3 000 000	3 000 000	3 000 000
36081000009 Coordonner les activités du ministère dans la région de Worodougou (Séguéla)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
37081000011 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional/Mankono	3 479 122	3 479 122	3 479 122
37081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Dianra	3 840 000	3 840 000	3 840 000
37081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de KOUNAHIRI	3 000 000	3 000 000	3 000 000
41081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Zouan-Hounien	3 000 000	3 000 000	3 000 000
41081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Danané	3 000 000	3 000 000	3 000 000
41081000010 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Regional / MAN	3 479 122	3 479 122	3 479 122
41081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Biankouma	3 000 000	3 000 000	3 000 000
42081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de TOULEPLEU	3 000 000	3 000 000	3 000 000
42081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de TAÏ	3 840 000	3 840 000	3 840 000
42081000010 Coordonner les activités du ministère dans la région de Cavally (Guiglo)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
42081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de BLOLEQUIN	3 000 000	3 000 000	3 000 000
43081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Kouibli	4 500 000	4 500 000	4 500 000
43081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de BANGOLO	4 800 000	4 800 000	4 800 000
43081000010 Coordonner les activités du ministère dans la région Guémon (DUEKOUE)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
43081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Facobly	3 000 000	3 000 000	3 000 000
51081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de LAKOTA	3 000 000	3 000 000	3 000 000
51081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de guitry	4 600 000	4 600 000	4 600 000
51081000009 Coordonner les activités du ministère dans la région Lôh-Djiboua (DIVO)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
55081000003 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tabou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55081000004 Coordonner les activités du ministère dans la région de SAN PEDRO	3 479 122	3 479 122	3 479 122
56081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Méagui	3 960 000	3 960 000	3 960 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21081 Administration Générale	13 177 817 776	13 487 445 373	13 852 015 488
56081000009 Coordonner les activités du ministère dans la région Nawoua (SOUBRE)	4 900 000	4 900 000	4 900 000
56081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Buyo	3 840 000	3 840 000	3 840 000
56081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Gueyo	3 000 000	3 000 000	3 000 000
57081000005 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Fresco	4 800 000	4 800 000	4 800 000
57081000006 Coordonner les activités du ministère dans la région de Gbôklé (SASSANDRA)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
61081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de BETIE	4 800 000	4 800 000	4 800 000
61081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de AGNIBILEKRO	3 000 000	3 000 000	3 000 000
61081000009 Coordonner les activités du ministère dans la région Indenier Djuablin (ABENGOUROU)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
62081000011 Coordonner les activités du ministère dans la région de Zanzan (Bondoukou)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
62081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Sandégué	3 000 000	3 000 000	3 000 000
62081000014 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Transua	3 000 000	3 000 000	3 000 000
62081000015 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tanda	3 000 000	3 000 000	3 000 000
62081000016 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Koun-fao	3 000 000	3 000 000	3 000 000
71081000010 Coordonner les activités du ministère dans la région du Sud Comoé (ABOISSO)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
71081000011 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département d'adiaké	3 000 000	3 000 000	3 000 000
71081000012 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de grand bassam	3 000 000	3 000 000	3 000 000
71081000013 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tiapoum	4 560 000	4 560 000	4 560 000
76081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Tiassale	3 000 000	3 000 000	3 000 000
76081000009 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Sikensi	3 000 000	3 000 000	3 000 000
76081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Taabo	3 840 000	3 840 000	3 840 000
76081000011 Coordonner les activités du ministère dans la région Agneby Tiassa (Agboville)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
77081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de yakassé-attobrou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
77081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département d'Alepe	3 000 000	3 000 000	3 000 000
77081000009 Coordonner les activités du ministère dans la région de la Mé (ADZOPE)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
77081000010 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Akoupé	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78011201613 Coordonner les activités du ministère dans la région des Lagunes (ABIDJAN NORD)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
78081000120 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière des sports	44 650 000	44 650 000	44 650 000
78081000121 Assister le ministre sur les questions relatives aux sports	33 000 000	33 000 000	33 000 000
78081000122 Prendre en charges le fonctionnement de la residence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78081000123 Organiser la communication des activités du ministère	10 751 120	10 751 120	10 751 120
78081000124 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Abidjan	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78081000130 Coordonner les activités du ministère dans la région des Lagunes (ABIDJAN SUD)	3 479 122	3 479 122	3 479 122

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21081 Administration Générale	13 177 817 776	13 487 445 373	13 852 015 488
78081000151 Encadrer les procédures de passation des marchés publics du ministère	35 220 850	35 220 850	35 220 850
78081000152 Contrôler les services et structures sous-tutelle du ministère	45 347 000	45 347 000	45 347 000
78081000153 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	207 891 310	219 983 593	232 926 780
78081000167 Apporter un appui juridique aux services du ministère et promouvoir les accords de coopération	7 711 295	7 711 295	7 711 295
78081000170 Prendre en charge le salaire du personnel sous-contrat	111 676 409	111 676 409	111 676 409
79081000006 Coordonner les activités du ministère dans la région du Grand Pont (DABOU)	3 479 122	3 479 122	3 479 122
79081000007 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Grand-Lahou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
79081000008 Superviser les activités opérationnelles du ministère dans le département de Jacqueville	3 000 000	3 000 000	3 000 000
3 Transferts	1 878 347 630	1 878 347 630	1 878 347 630
78081000169 Effectuer le transfert de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)	1 583 166 980	1 583 166 980	1 583 166 980
90081000003 Assurer la formation des jeunes joueurs de l'Académie de Football créée dans le cadre du contrat CNP-PPP entre le Sporting de Lisbonne et l'Etat de Côte d'Ivoire/INJS	295 180 650	295 180 650	295 180 650
2108102 Amélioration du système de planification, de suivi-évaluation et des statistiques	40 681 550	40 681 550	40 681 550
2 Biens et services	40 681 550	40 681 550	40 681 550
78081000175 Organiser la planification générale des activités du ministère	40 681 550	40 681 550	40 681 550
2108103 Amélioration du cadre de gestion des ressources humaines	58 137 988	58 137 988	58 137 988
2 Biens et services	58 137 988	58 137 988	58 137 988
78081000126 Gérer les ressources humaines	8 511 700	8 511 700	8 511 700
78081000127 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78081000165 Prendre en charge les séminaires et conférence en Côte d'Ivoire	19 626 288	19 626 288	19 626 288
2108104 Amélioration de la gestion des finances et du patrimoine	8 955 200 057	9 239 423 213	9 577 737 984
1 Personnel	8 480 064 787	8 764 287 943	9 102 602 714
78081000129 Gérer les ressources humaines du ministère	8 480 064 787	8 764 287 943	9 102 602 714
2 Biens et services	475 135 270	475 135 270	475 135 270
78081000128 Prendre en charge les dépenses centralisées	389 832 880	389 832 880	389 832 880
78081000150 Gérer les ressources financières du ministère	48 205 818	48 205 818	48 205 818
78081000171 Elaborer le budget de l'année N+1	22 096 572	22 096 572	22 096 572
90081000002 Mettre en œuvre la comptabilité des matières du Ministère de la Promotion des Sports et du Développement de l'Economie Sportive	15 000 000	15 000 000	15 000 000

II.2.2. Programme 2 : Sport

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Sport	Action 2.1: Construction, réhabilitation et renforcement du parc des infrastructures sportives
	Action 2.2: Promotion des sports scolaires, universitaires, de masse et du sport pour tous
	Action 2.3: Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Sport						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Développer l'offre d'infrastructures adaptées aux activités sportives	Taux de réalisation d'infrastructures sportives civiles aux normes internationales	25%	80%	90%	100%	(Nombre d'infrastructures civiles sportives aux normes internationales réalisées / Nombre total d'infrastructures civiles sportives aux normes internationales programmées) X 100 Prévision 2023 : 6 Source : Rapport d'activités ONS
	Taux de réalisation d'infrastructures sportives civiles de proximité	1,1%	23,2%	34,3%	45,4%	(Nombre d'infrastructures sportives civiles de proximité réalisées / Nombre d'infrastructures sportives civiles de proximité programmées) X 100 Source : Rapport d'activités ONS
	Taux de réalisation d'infrastructures sportives scolaires et universitaires	30%	70%	90%	100%	(Nombre d'infrastructures sportives scolaires et universitaires réalisées / Nombre total d'infrastructures sportives scolaires et universitaires prévues) X 100 Source : Rapport d'activités ONS
OS 2 : Mettre en place un système de maintenance des infrastructures sportives	Proportion d'infrastructures sportives civiles entretenues	68,75%	100%	100%	100%	(Nombre d'infrastructures sportives civiles entretenues / Nombre total d'infrastructures sportives civiles à entretenir) X 100 Source : Rapport d'activités OISSU
	Taux d'infrastructures sportives civiles fonctionnelles	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'infrastructures sportives civiles fonctionnelles / Nombre total d'infrastructures sportives civiles disponibles) X 100 Source : Rapport d'activités DGS
OS 3 : Promouvoir les sports scolaires, universitaires, de masse et de haut niveau	Taux de participation des établissements scolaires et universitaires aux compétitions OISSU	38.34%	44%	47%	50%	(Nombre d'établissements scolaires et universitaires participant aux compétitions OISSU / Nombre total d'établissements scolaires et universitaires ouverts) X 100 Source : Rapport d'activités OISSU
	Taux de participations des populations aux activités d'animation sportive	37%	40%	45%	50%	(Nombre de participants aux activités d'animation sportive / Population active) X 100 Source : Rapport d'activités DGS
	Taux de participations des fédérations sportives aux compétitions internationales statutaires	100%	100%	100%	100%	(Nombre de participations des fédérations sportives aux compétitions internationales / Nombre total de compétitions internationales statutaires annuelles organisées) X 100 Source : Rapport d'activités DGS
	Proportion des médailles remportées lors des participations aux compétitions internationales statutaires	24%	40%	45%	50%	(Nombre de médailles remportées / Nombre total de médailles à remporter) X 100 Source : Rapport d'activités DGS

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Sport	26 232 726 979	34 995 446 386	72 008 165 791
Dépenses de personnel	1 587 177 379	1 599 896 786	1 612 616 191
Dépenses en biens et services	542 973 326	542 973 326	542 973 326
Transferts	15 852 576 274	15 852 576 274	15 852 576 274
Investissements	8 250 000 000	17 000 000 000	54 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>8 250 000 000</i>	<i>17 000 000 000</i>	<i>54 000 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22082 Sport	26 232 726 979	34 995 446 386	72 008 165 791
2208201 Construction, réhabilitation et renforcement du parc des infrastructures sportives	9 900 244 655	18 655 901 241	55 661 557 826
1 Personnel	572 434 655	578 091 241	583 747 826
78081000160 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONS	572 434 655	578 091 241	583 747 826
3 Transferts	1 077 810 000	1 077 810 000	1 077 810 000
78081000136 Entretien des installations sportives	64 260 000	64 260 000	64 260 000
78081000137 Effectuer le transfert de l'Office National des Sports (ONS)	548 550 000	548 550 000	548 550 000
78081000177 Gérer le stade Olympique d'Ebimpé	465 000 000	465 000 000	465 000 000
4 Investissements	8 250 000 000	17 000 000 000	54 000 000 000
Trésor	8 250 000 000	17 000 000 000	54 000 000 000
90081090189 Provisions pour investissements / sport	0	10 000 000 000	54 000 000 000
90081000007 Construire et équiper 4 piscines olympiques et centres de remise en forme en Côte d'Ivoire	8 000 000 000	7 000 000 000	0
78081000132 Equiper et réhabiliter les infrastructures sportive de l'OISSU	250 000 000	0	0
2208202 Promotion des sports scolaires, universitaires, de masse et du sport pour tous	2 793 243 724	2 800 306 545	2 807 369 365
1 Personnel	714 742 724	721 805 545	728 868 365
78081000168 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'oissu	714 742 724	721 805 545	728 868 365
2 Biens et services	18 746 000	18 746 000	18 746 000
78081000138 Promouvoir le sport pour tous	9 020 000	9 020 000	9 020 000
78081000139 Promouvoir le sport de masse	9 726 000	9 726 000	9 726 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22082 Sport	26 232 726 979	34 995 446 386	72 008 165 791
3 Transferts	2 059 755 000	2 059 755 000	2 059 755 000
78081000140 Effectuer le transfert de l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires	196 622 000	196 622 000	196 622 000
78081000154 Exécuter le programme des compétitions sportives scolaires et universitaires	863 133 000	863 133 000	863 133 000
78081000196 Entretenir les installations Sportives et d'hébergement de la CAN 2023	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
2208203 Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau	13 539 238 600	13 539 238 600	13 539 238 600
1 Personnel	300 000 000	300 000 000	300 000 000
90081000004 Prendre en charge les dépenses de personnel du Centre Ivoirien-Coréen Alassane OUATTARA (CICAO)	300 000 000	300 000 000	300 000 000
2 Biens et services	524 227 326	524 227 326	524 227 326
78081000141 Promouvoir et développer les activités des fédérations sportives	8 334 750	8 334 750	8 334 750
78081000142 Mettre en oeuvre la Professionnalisation du Sport	7 900 000	7 900 000	7 900 000
78081000146 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Sports	43 400 000	43 400 000	43 400 000
78081000172 Prendre en charge la participation des équipes nationales qualifiées aux compétitions internationales	464 592 576	464 592 576	464 592 576
3 Transferts	12 715 011 274	12 715 011 274	12 715 011 274
78081000143 Prendre en charge la participation des équipes nationales qualifiées aux compétitions internationales	2 125 747 424	2 125 747 424	2 125 747 424
78081000144 Soutenir les équipes nationales pendant les compétitions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78081000145 Lutter contre Anti-Dopage	8 736 000	8 736 000	8 736 000
78081000147 Prendre en charge l'animation sportive	30 527 850	30 527 850	30 527 850
78081000155 Apporter un appui à la formation des athlètes de haut niveau par l'octroi de bourses	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78081000156 Prendre en charge la participation des clubs qualifiés aux compétitions internationales	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
78081000157 Préparer les athlètes de haut niveau en vue des grands événements sportifs	240 000 000	240 000 000	240 000 000
78081000179 Prendre en charge la participation de l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des Nations et Coupe du Monde	8 500 000 000	8 500 000 000	8 500 000 000
90081000006 Promouvoir et développer la pratique du Taekwondo en Côte d'Ivoire, contribuer au développement de la culture et des TIC (Centre Sportif Culturel et des TIC Ivoirien-Coréen Alassane Ouattara)	500 000 000	500 000 000	500 000 000

II.2.3. Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 3.1: Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau

II.2.3.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	6 200 000 000	7 200 000 000	10 500 000 000
<i>Dépenses de personnel</i>	0	0	0
<i>Dépenses en biens et services</i>	0	0	0
<i>Transferts</i>	6 200 000 000	7 200 000 000	10 500 000 000
<i>Investissements</i>	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23199 Comptes Spéciaux du Trésor	6 200 000 000	7 200 000 000	10 500 000 000
2319902 Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau	6 200 000 000	7 200 000 000	10 500 000 000
3 Transferts	6 200 000 000	7 200 000 000	10 500 000 000
78081000161 Transférer la taxe sur le tabac pour le développement du sport (Fédérations sportives)	6 200 000 000	7 200 000 000	10 500 000 000

SECTION 345 : MINISTERE DES EAUX ET FORETS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'absence de mécanisme de financement pérenne des activités du ministère ;
- l'insuffisance de coordination entre les différents ministères intervenant dans le domaine des forêts, de la faune et des ressources en eau ;
- la clarification insuffisante des régimes fonciers ;
- la dégradation continue du couvert forestier ;
- la réduction des espèces et des populations de faune sauvage ;
- la dégradation des ressources en eau (pollution, amenuisement, déforestation, feux de brousse, érosion des berges, ensablement des cours d'eau, etc.).

I.1.2. Réponses apportées

- la mise en place des différents fonds (forestier national, GIRE) ;
- la mise en place d'un cadre de concertation entre les différents ministères intervenant dans le domaine des forêts, de la faune et des ressources en eau ;
- la proposition d'actions visant à appeler l'attention du Ministère du Plan et du Développement sur l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire ;
- l'adoption par le Gouvernement d'une nouvelle politique nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts en 2018 et de sa stratégie de mise en œuvre ;
- la validation de la politique nationale de protection, de reconstitution et de valorisation de la faune sauvage ;
- l'élaboration du Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PLANGIRE).

I.1.3. Défis et priorités

- l'adhésion des parties prenantes dans la mise en œuvre de la stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts ;
- la poursuite du renforcement du cadre institutionnel, législatif et réglementaire des secteurs forêt, faune et ressources en eau ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des structures chargées de la gestion des eaux et forêts ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Développement Stratégique (PDS) de la forêt, de la faune et du plan d'actions des ressources en eau (2019-2045) ;
- l'opérationnalisation du Système Informatisé de Gestion et de Suivi-Evaluation des Programmes et Projets (SIGSEPP) ;
- le renforcement de la résilience aux risques et catastrophes naturels ;
- l'application effective des textes législatifs et réglementaires de tous les secteurs du ministère ;
- la reconstitution des populations des espèces de faune ;
- la mise en œuvre d'une stratégie durable de résolution des conflits homme - faune ;
- la réouverture et l'organisation de l'exercice de la chasse ;
- l'adoption d'un projet de loi relatif à la protection de la faune et à l'exercice de la chasse ;
- la mise en place d'un cadre de gestion durable des ressources en eau et des ouvrages hydrauliques ;
- la mise en place de mécanismes de financement pérenne des secteurs forestiers, de la faune et des ressources en eau ;
- l'inventaire et la protection des ressources en eau, des ouvrages et aménagements hydrauliques ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes d'allocation des ressources en eau entre usagers.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance ;
- le respect des engagements internationaux de la Côte d'Ivoire ;
- la préservation de la biodiversité ;

- l'entretien d'un climat favorable au développement des activités socio-écologiques et agricoles ;
- l'amélioration de la conservation de l'habitat de la faune sauvage ;
- la protection et la conservation de la faune sauvage ;
- l'amélioration de l'interaction et de la coexistence entre les hommes et la faune sauvage ;
- la valorisation de la faune sauvage ;
- l'amélioration de la gestion et de la gouvernance de l'eau ;
- le maintien de la sécurité et la gestion durable des ressources en eau.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- le patrimoine forestier est reconstitué et stabilisé à au moins 20% du territoire national à l'horizon 2030 ;
- les habitats de la faune et les populations animales sont reconstitués et préservés ;
- le cadre de gestion intégrée des ressources en eau est opérationnalisé.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n° 2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 14, le Ministre des Eaux et Forêts est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Protection des eaux et de la forêt.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Gestion durable des forêts, de la faune et de la flore

- promotion des conditions d'exploitation durable des ressources forestières ;
- définition et mise en œuvre du plan national de reboisement ;
- incitation au développement du domaine forestier par les collectivités publiques et par les opérateurs privés ;
- contrôle de l'exploitation forestière ;
- contrôle de la transformation et de la commercialisation des produits ligneux, en liaison avec les Ministres intéressés ;
- contrôle et recouvrement des taxes forestières, en liaison avec le Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
- gestion des ressources cynégétiques ;
- mise en œuvre des politiques nationales relatives à la gestion durable de la faune sauvage et de son exploitation rationnelle, en liaison avec le Ministre chargé de l'Environnement ;
- mise en œuvre du Code forestier.

En matière de Gestion durable et de Protection des eaux

- mise en œuvre du Code de l'eau, en liaison avec les Ministres chargés de l'Hydraulique, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Agriculture, de la Santé et des Ressources Animales et Halieutiques.

En matière de Protection de la faune et de la flore

- maintien de l'intégrité du domaine forestier de l'Etat ;
- lutte contre les feux de brousse et défense des forêts, en liaison avec les Ministres chargés de la Défense et de l'Agriculture ;
- mise en œuvre des conventions et traités dans le domaine de la protection de la faune et de flore ;
- protection des sols et des eaux, en liaison avec les Ministres chargés de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques ;
- aménagement des jardins botaniques et parcs zoologiques, en liaison avec les collectivités territoriales.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières.

- Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques.
- Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Direction des affaires Financières et du Patrimoine (DAFP), Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF), Inspection Générale, , Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Directions Régionales des eaux et Forêts (DREF), Direction de l'Informatique, des Statistiques, des archives et de la Documentation (DISAD), Service Communication (SERCOM), Direction des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation (DEPE), Direction de la Police Forestière et de l'Eau (DPFE), Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI), Direction de la Gestion des Carrières des agents techniques (DGCAT)		Projet FADCI/C2D/MINEF /Appui institutionnel	
Programme 2:Gestion durable des ressources forestières	Direction Générale des forêts et de la faune (DGFF) ,Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier (DRCF), Direction de la production et des industries Forestières (DPIF), Secrétariat National de Défense et de Lutte contre les feux de Brousse (SNDLFB), Cabinet/APV FLEGT, CABINET/Initiative cacao Forêts (ICF), CABINET/Jardin Botanique de Bingerville, Cabinet/Jardin d'Etat de Yamoussoukro, Directions Départementales des Eaux et Forêts (DDEF), Cantonnements des Eaux et Forêts (CEF), Postes des Eaux et Forêts (PEF)	Société de Développement des Forêts (SODEFOR)	Aménagement du jardin botanique de Bingerville Projet d'Appui à la stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts	Convention MINEF-IHE , Projet de sauvegarde Assamela et bois de vène , Projet « Contribution à la mise en place d'une politique publique d'achat responsable de bois en vue de l'intégration progressive du marché national dans l'APV » , Projet « Appui au Ministère des Eaux et Forêts dans le cadre de la réforme réglementaire liée à la définition de la légalité du bois et à la mise en œuvre de la REDD+ » , Contribution à la restauration du couvert forestier de 6 FC (d'Anguededou, Bamoro, Rapid Grah, ...) 2017-2021 (MOOV), Contribution à la surveillance de la FC de Bamo et KinKene /SIFCA, Surveillance spatiale de la FC de Cavally, Reboisement de la FC de Marahoue
Programme 3:Gestion durable des ressources fauniques	Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques (DFRC) ; Zoo National d'Abidjan (ZNA)		Projet de promotion de l'élevage de la faune sauvage, Projet d'amélioration de la conservation des espèces animales sauvages, Réhabilitation du Zoo d'Abidjan	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Gestion intégrée des ressources en eau	Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), direction de l'Évaluation du Patrimoine Hydraulique (DEPH), Direction de l'Aménagement et de la Protection des Ressources en Eau (DPARE)		Projet PIDACC (Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques du bassin du Niger)	Projet de Conservation des écosystèmes et gestion des ressources en eau internationale de l'Union du fleuve Mano

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers recourant aux services des structures du MINEF	Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers enquêtés Sources : Rapports d'activités DISAD / SERCOM
OG 2 : Reconstituer et stabiliser le patrimoine forestier	RS 2.1 : Le patrimoine forestier est reconstitué et stabilisé à au moins 20% du territoire national à l'horizon 2030	IP 2.1 .1 : Taux de couverture forestière nationale	Superficie forestière couverte / Superficie du territoire national à couvrir Source : Rapport d'activités DRCF
OG 3 : Reconstituer et préserver la biodiversité faunique	RS 3.1 : Les habitats de la faune et les populations animales sont reconstitués et préservés	IP 3.1.1 : Nombre de sanctuaires de faune créés et préservés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
OG 4 : Assurer une gestion rationnelle des ressources en eau pour la satisfaction des besoins des différents usagers	RS 4.1 : Le cadre de gestion intégrée des ressources en eau est opérationnalisé	IP 4.1 .1 : Nombre d'outils de gestion développés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRE

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	44 399 652 740	51 410 825 790	52 613 498 252
1.1 Ressources Intérieures	42 717 088 016	50 210 825 790	51 361 298 252
1.1.1 Budget Etat	42 717 088 016	50 210 825 790	51 361 298 252
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	1 682 564 724	1 200 000 000	1 252 200 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	1 682 564 724	1 200 000 000	1 252 200 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	44 399 652 740	51 410 825 790	52 613 498 252
2.1 Personnel	24 056 925 537	24 862 146 563	25 820 612 335
2.1.1 Solde y compris EPN	24 056 925 537	24 862 146 563	25 820 612 335
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	10 631 119 289	11 911 947 038	12 494 630 548
2.3 Transferts et subventions	284 248 548	295 732 189	301 055 369
2.4 Investissement	9 427 359 366	14 341 000 000	13 997 200 000
<i>Trésor</i>	<i>7 744 794 642</i>	<i>13 141 000 000</i>	<i>12 745 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>1 682 564 724</i>	<i>1 200 000 000</i>	<i>1 252 200 000</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation, et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Information et communication
	Action 1.5: Protection, contrôle et surveillance des ressources forestières, fauniques et ressources en eau.

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer le cadre légal et institutionnel de gouvernance des Eaux et Forêts	Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés et transmis au SGG	34	3	5	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
	Nombre de missions de contrôle et de surveillance effectuées	521	575	600	630	Dénombrement Sources: Rapports d'activités IGEF / DPFE / BSSI / DREF

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Assurer une gestion moderne et efficace des ressources humaines, matérielles et financières du MINEF	Pourcentage des Agents Techniques formés à la Formation Commune de Base (FCB)	78 %	80%	80%	80%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents proposés) X 100 Source : Rapport d'activités DRHF
	Pourcentage d'Agents Techniques affectés	50%	70%	80%	100%	(Nombre d'agents affectés / Nombre d'agents prévus) X 100 Prévision : 8000 agents Sources : Application SIGFAE / LPSI Rapport d'activités DRHF
	Pourcentage d'actions de formation réalisées	38%	50%	55%	60%	(Nombre d'actions de formations réalisées / Nombre d'actions de formations prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DRHF
	Proportion de projets suivis et évalués	67%	75%	80%	85%	(Nombre de projets suivis et évalués / Nombre de projets du MINEF) X 100 Source: Rapport d'activités DEPE
OS 3 : Améliorer le système d'information et de communication interne et externe du MINEF	Taux d'opérationnalisation des systèmes d'information collaboratifs	50%	70%	80%	90%	(Nombre d'outils opérationnels / Nombre d'outils à opérationnaliser) X 100 Source : Rapport d'activités DISAD
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	80%	90%	95%	99	(Nombre d'activités du MINEF couvertes / Nombre d'activités réalisées) X 100 Source : Rapport d'activités SerCom
	Taux de réponses aux demandes d'informations	88%	90%	90%	90%	(Nombre de réponses aux demandes d'informations / Nombre de demandes d'informations reçues) X 100 Source : Rapport d'activités SerCom

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	31 261 284 223	34 390 011 838	36 340 225 469
Dépenses de personnel	24 024 525 537	24 829 746 563	25 788 212 335
Dépenses en biens et services	7 156 888 564	8 071 168 400	8 467 420 515
Transferts	79 870 122	83 096 875	84 592 619
Investissements	0	1 406 000 000	2 000 000 000
Trésor	0	1 406 000 000	2 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21088 Administration Générale	31 261 284 223	34 390 011 838	36 340 225 469
2108801 Coordination et animation	24 284 115 915	25 307 503 798	26 373 247 584
1 Personnel	24 024 525 537	24 829 746 563	25 788 212 335
78042200226 Prendre en charge les salaires des agents du Ministère	24 024 525 537	24 829 746 563	25 788 212 335
2 Biens et services	259 590 378	477 757 235	585 035 249
11042200066 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Belier (Yamoussoukro)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
14042200012 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du N'zi (Dimbokro)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
15042200023 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de Iffou (Daoukro)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
17042200075 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Gbêkê (Bouaké)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
21088010562 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
22042200044 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Bafing (Touba)	5 000 000	11 825 000	15 597 181
23042200040 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Kabadougou (Odiénné)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
24042200052 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Tchologo (Ferkessedougou)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
25042200051 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Poro (Korhogo)	5 000 000	12 800 000	16 753 922
28042200050 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Bounkani (Bouna)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
31042200059 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
32042200051 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
36042200022 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	11 825 000	15 597 181
41042200073 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Tonkpi (Man)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
42042200035 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Cavalu (Guiglo)	5 000 000	12 800 000	16 753 922
43042200036 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Guémon (duekoue)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
51042200060 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de Loh-Djiboua (Divo)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
55042200063 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de San-Pedro (San-Pedro)	5 000 000	12 799 999	16 753 921
56042200062 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de la NAWA (Soubré)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
61042200052 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	5 000 000	12 800 000	16 753 922
62042200081 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	5 000 000	12 800 000	16 753 920
71042200074 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	5 000 000	12 799 999	16 753 921
76042200046 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de l'Agneby Tiassa (Agboville)	5 000 000	12 800 000	16 753 921
78042200146 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78042200147 Organiser la planification générale des activités du Ministère des Eaux et Forêts	5 000 000	9 750 000	11 567 400
78042200187 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région des Lagunes (Abidjan)	5 000 000	12 020 000	15 828 529
78042200201 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de protection des eaux et Forêts	105 120 000	109 870 000	111 687 401
78042200223 Renforcer le cadre institutionnel en matière de gestion durable des ressources forestières, fauniques et en eau	7 419 314	14 467 662	17 164 435
78042200227 Contrôler le bon fonctionnement et la performance des structures du Ministère	18 051 064	35 199 575	41 760 779

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21088 Administration Générale	31 261 284 223	34 390 011 838	36 340 225 469
2108802 Planification, programmation, et suivi-évaluation	10 000 000	1 451 000 000	2 053 388 005
2 Biens et services	10 000 000	45 000 000	53 388 005
78042200148 Suivre et Evaluer les activités du Ministère des Eaux et Forêts	10 000 000	45 000 000	53 388 005
4 Investissements	0	1 406 000 000	2 000 000 000
Trésor	0	1 406 000 000	2 000 000 000
78042200213 Projet de Conservation des Ressources Naturelles (CORENA MINEF) / C2D	0	1 406 000 000	2 000 000 000
2108803 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	6 661 986 882	6 901 121 663	7 069 811 253
2 Biens et services	6 582 116 760	6 818 024 788	6 985 218 634
78011201654 Prendre en charge les factures des structures centrales du Ministère (Eau, Electricité)	393 263 976	414 597 482	437 396 171
78042200150 Prendre en charge les missions hors CI	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78042200151 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	38 866 768	38 866 768	38 866 768
78042200152 Gérer et suivre les carrières des agents du ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78042200153 Prendre en charge les dépenses liées à la mise en oeuvre du CDMT	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78042200155 Gérer les baux et les tenues des agents Techniques des Eaux et Forêts	15 000 000	29 250 000	29 250 000
78042200156 Gérer les formations des agents du Ministère des Eaux et Forêts	128 054 790	249 706 841	392 284 595
78042200190 Payer les baux administratifs des logements de fonction	5 579 200 000	5 579 200 000	5 579 200 000
78042200203 Gérer les ressources et le patrimoine du Ministère des Eaux et Forêts	102 093 516	128 076 356	128 076 356
78042200204 Prendre en charge les dépenses liées aux services du Ministère des Eaux et Forêts	213 685 889	250 271 289	250 271 289
78042200205 Gérer les ressources humaines du Ministère des Eaux et Forêts	11 951 821	23 306 052	23 306 054
78042200212 Gérer la commande publique du Ministère	5 000 000	9 750 000	11 567 401
78042200218 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 Transferts	79 870 122	83 096 875	84 592 619
78052000008 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	79 870 122	83 096 875	84 592 619
2108804 Information et communication	85 065 676	151 565 676	157 065 676
2 Biens et services	85 065 676	151 565 676	157 065 676
78042200157 Organiser la communication des activités du Ministère des Eaux et Forêts	60 000 000	117 000 000	117 000 000
78042200159 Participer à l'organisation du SARA/SITA	10 000 000	19 500 000	25 000 000
78042200192 Gerer le parc informatique et la connexion au réseau internet des services	15 065 676	15 065 676	15 065 676
2108805 Protection, contrôle et surveillance des ressources forestières, fauniques et ressources en eau.	220 115 750	578 820 701	686 712 951
2 Biens et services	220 115 750	578 820 701	686 712 951
78042200206 Contrôler et surveiller la gestion des ressources naturelles (Forêt, Faune, Eau)	20 115 750	39 225 713	46 537 389
78042200214 Conduire des interventions pour la protection des ressources naturelles dans les domaines ruraux et classés	200 000 000	539 594 988	640 175 562

II.2.2. Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières	Action 2.1: Gestion différentielle des forêts du domaine permanent de l'Etat
	Action 2.2:Développement du reboisement et reconstitution des forêts du domaine rural
	Action 2.3:Protection, contrôle et surveillance des forêts et des activités forestières.
	Action 2.4:Renforcement du cadre d'exploitation rationnelle, de transformation et de commercialisation des produits forestiers
	Action 2.5:Mise en oeuvre des activités du programme gestion durable des ressources forestières

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Gestion durable des ressources forestières						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Accroître la couverture forestière	Nombre de forêts du domaine privé de l'Etat disposant d'un Plan d'Aménagement (PA)	96	20	20	20	Dénombrement Sources : Documents de plans d'aménagement, Arrêté portant adoption du Plan d'aménagement, Rapport d'activités SODEFOR
	Nombre de sessions de Comités de pilotage et de Comités techniques organisées au niveau de l'ICF	4	4	4	4	Dénombrement Source : PV ou Compte rendu de session signé (ICF)
	Nombre de forêts du domaine rural dotés d'un plan d'aménagement simplifié ou de plan de gestion par an	-	2	2	2	Dénombrement Sources : Documents de plans d'aménagement simplifiés ou plan de gestion approuvés / Décision portant approbation du plan d'aménagement simplifié ou plan de gestion Sources : Rapports d'activités DGFF / DRCF
	Superficie annuelle reboisée (ha)	57 411,72	72 670	72 670	72 670	Levé des superficies reboisées Sources : Rapports d'activités, PV de réception, base de données, DRCF / SODEFOR / ICF / PIDACC / BN
	Nombre d'emplois verts créés (hommes/femmes)	-	6 000	6 000	5 000	Dénombrement Sources : Rapports d'activités, base de données PIDACC / BN
	Nombre de missions annuelles d'appui et d'encadrement effectuées	3	3	3	3	Dénombrement Source : Rapports de missions DGFF

Programme 2 :Gestion durable des ressources forestières

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Renforcer le cadre d'exploitation, de transformation et de commercialisation des produits forestiers	Nombre d'acteurs formés sur les nouvelles orientations d'exploitation, de transformation et de commercialisation des produits forestiers adoptées	-	65	65	45	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPIF
	Nombre d'outils de politique adoptés pour la mise en œuvre de l'APV-FLEGT	8	1	-	-	Dénombrement Sources : Rapport d'activités APV-FLEGT
	Nombre de missions annuelles de contrôle et de surveillance	450	450	450	450	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGFF/ DREF
	Nombre de comités villageois de lutte contre les feux de brousse installés	89	269	369	469	Dénombrement Source : Rapport d'activités SCNDBF

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
Dépenses de personnel	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Dépenses en biens et services	2 996 721 192	3 328 680 034	3 490 254 163
Transferts	204 378 426	212 635 314	216 462 750
Investissements	7 152 590 093	10 890 500 000	10 745 000 000
<i>Trésor</i>	<i>7 152 590 093</i>	<i>10 890 500 000</i>	<i>10 745 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
2208901 Gestion différentielle des forêts du domaine permanent de l'Etat	9 008 178 426	12 554 755 615	12 508 705 091
2 Biens et services	2 030 000 000	2 042 120 301	2 047 242 341
78042200182 Dépenses de Biens et Services LPSI-Eaux et Forêts	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
78042200208 Prepare, Organiser et Superviser la mise en oeuvre des activités inscrites dans le Cadre d'Actions Communes	30 000 000	42 120 301	47 242 341

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
3 Transferts	204 378 426	212 635 314	216 462 750
78042200175 Transférer les crédits à la SODEFOR	204 378 426	212 635 314	216 462 750
4 Investissements	6 773 800 000	10 300 000 000	10 245 000 000
Trésor	6 773 800 000	10 300 000 000	10 245 000 000
78042200233 Projet de réhabilitation des forêts classées / C2D	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
78042200194 Projet de Conservation des Ressources Naturelles (CORENA MINEF) / C2D	0	5 000 000 000	5 000 000 000
78042200176 Dépenses d'investissement LPSI - Eaux et Forêts (Projet)	1 733 800 000	0	0
26042200044 Sauvegarder le bois de véne (petrocarpus erinaceus poir) dans les forêts classées de la Palé et de Boundiali	40 000 000	300 000 000	245 000 000
2208902 Développement du reboisement et reconstitution des forêts du domaine rural	596 204 951	824 056 478	761 666 261
1 Personnel	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78042200225 Assurer la masse salariale du Jardin Botanique de Bingerville	2 400 000	2 400 000	2 400 000
2 Biens et services	215 014 858	231 156 478	259 266 261
11042200094 Aménager le jardin d'Etat de Yamoussoukro	20 635 121	28 971 918	32 495 049
78042200177 Aménager le jardin botanique de Bingerville	50 121 626	70 371 266	78 928 765
78042200221 Suivre les activités de reboisement	5 000 000	7 020 050	7 873 722
78042200229 Organiser la journée nationale de lutte contre les feux de brousse	75 000 000	34 574 210	38 778 606
78042200231 Elaborer et mettre en œuvre les stratégies de lutttes contre les feux de brousse et incendies de forêts	4 258 111	5 978 431	6 705 437
90042200001 Organiser la journée de l'arbre	55 000 000	77 220 553	86 610 958
90042200002 Mener les activités d'Education ...cocitoyenne	5 000 000	7 020 050	7 873 724
4 Investissements	378 790 093	590 500 000	500 000 000
Trésor	378 790 093	590 500 000	500 000 000
90042200004 Projet d'appui à la mise en oeuvre de la Stratégie de Préservation, Réhabilitation et Extension des Forêts (SPREF)	298 790 093	590 500 000	500 000 000
78042200195 Aménagement du Jardin botanique de Bingerville (Projet)	80 000 000	0	0
2208903 Protection, contrôle et surveillance des forêts et des activités forestières.	562 689 165	790 021 401	885 992 342
2 Biens et services	562 689 165	790 021 401	885 992 342
11042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Toumodi	2 000 000	2 808 020	3 149 490
11042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Yamoussoukro	2 000 000	2 808 020	3 149 489
11042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Attigouakro	2 000 000	2 808 021	3 149 489
11042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Djékanou	2 000 000	2 808 021	3 149 489
11042200073 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de LOLOBO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
11042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Lomokankro	1 250 000	1 755 013	1 968 431

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
11042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kokumbo (Toumodi)	1 250 000	1 755 014	1 968 431
11042200077 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tiébissou	2 000 000	2 808 020	3 149 490
11042200082 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Toumodi	3 000 000	4 212 031	4 724 235
11042200083 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Didiévi	2 000 000	2 808 021	3 149 488
11042200084 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Raviart	1 250 000	1 755 013	1 968 430
11042200085 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yakpabo (Sakassou)	1 250 000	1 755 012	1 968 431
11042200090 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kpouebo	1 250 000	1 755 013	1 968 430
11042200091 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KOSSOU	1 250 000	1 755 013	1 968 431
11042200096 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Molonou	1 250 000	1 755 014	1 968 431
14042200014 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dimbokro	2 000 000	2 808 020	3 149 489
14042200015 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kouassi Kouassikro	1 250 000	1 755 014	1 968 431
14042200017 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bocanda	2 000 000	2 808 022	3 149 490
15042200026 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Daoukro	2 000 000	2 808 020	3 149 489
15042200027 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Etkrokro	1 250 000	1 755 013	1 968 431
15042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Prikro	2 000 000	2 808 021	3 149 489
15042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de M'Bahiakro	2 000 000	2 808 020	3 149 489
15042200031 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ananda	1 250 000	1 755 013	1 968 431
15042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Ouellé	2 000 000	2 808 021	3 149 490
16042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ANOUMABA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
16042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KOTOBİ	1 250 000	1 755 013	1 968 431
16042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de N'GUESSANKRO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
16042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de M'Batto	2 000 000	2 808 020	3 149 489
16042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tiémélékro	1 250 000	1 755 012	1 968 431
16042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bongouanou	2 000 000	2 808 021	3 149 489
16042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Krégbé	1 250 000	1 755 012	1 968 431
16042200053 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Arrah†	2 000 000	2 808 020	3 149 490
16042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ANDE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
16042200057 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Bongouanou	3 000 000	4 212 031	4 724 233
17042200056 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Béoumi†	3 000 000	4 212 031	4 724 234
17042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bottro†	2 000 000	2 808 021	3 149 489
17042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ANDO KEKRENOU	1 250 000	1 755 013	1 968 431
17042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KONDOSSO	1 250 000	1 755 013	1 968 431

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
17042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KONDROBO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
17042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sakassou	2 000 000	2 808 022	3 149 489
17042200067 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Brobo	1 250 000	1 755 014	1 968 431
17042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bodokro	1 250 000	1 755 014	1 968 431
17042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Béoumi	2 000 000	2 808 021	3 149 489
17042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Djébonoua	1 250 000	1 755 013	1 968 430
17042200073 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bouaké	2 000 000	2 808 020	3 149 489
17042200074 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diabo	1 250 000	1 755 013	1 968 430
17042200077 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ayaou-sran	1 250 000	1 755 013	1 968 429
18042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Katiola	2 000 000	2 808 020	3 149 489
18042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tortiya (Niakaramandougou)	1 250 000	1 755 013	1 968 430
18042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tafiré	1 250 000	1 755 013	1 968 431
18042200066 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Katiola	3 000 000	4 212 031	4 724 233
18042200067 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TIMBE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
18042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Satama Sokoura	1 250 000	1 755 013	1 968 431
18042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Satama-Sokoro	1 250 000	1 755 013	1 968 431
18042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Niakaramadougou	2 000 000	2 808 020	3 149 491
18042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Boniérédougou	1 250 000	1 755 014	1 968 431
18042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bassawa	1 250 000	1 755 014	1 968 431
18042200074 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de FOUMBOLO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
18042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dabakala	2 000 000	2 808 021	3 149 489
18042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de FRONAN	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement forestier de Ouaninou	2 000 000	2 808 020	3 149 489
22042200035 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Koro	2 000 000	2 808 021	3 149 489
22042200036 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BOOKO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Guentéguéla	1 250 000	1 755 014	1 968 431
22042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Touba	2 000 000	2 808 020	3 149 489
22042200041 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BOROTOU	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KOONAN	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Fougbesso	1 250 000	1 755 014	1 968 431
22089030279 †Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de M'Bahiakro†	3 000 000	4 212 031	4 724 233
22089030283 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Doropo	3 000 000	4 212 030	4 724 234

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
22089030299 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Taabo	2 000 000	2 808 021	3 149 489
22089030303 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kouibly†	2 000 000	2 808 021	3 149 489
22089030329 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Tehini	2 000 000	2 808 021	3 149 490
22089030348 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BOUKO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22089030350 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DANANON	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22089030351 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DAPEOUA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22089030378 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de LATAHA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22089030388 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ONDEFIDOUO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22089030389 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de PAPARA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22089030392 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SIKOLO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
22089030398 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TENDENE BAMBARASSO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
23042200036 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Odienné	2 000 000	2 808 020	3 149 489
23042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Séguélon	2 000 000	2 808 020	3 149 489
23042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Samatiguila	1 250 000	1 755 014	1 968 432
23042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de FENGLOLO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
23042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Djoulatiendougou	1 250 000	1 755 013	1 968 430
23042200046 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Madinani	3 000 000	4 212 031	4 724 233
23042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Gbeleban†	2 000 000	2 808 021	3 149 489
23042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Madinani	2 000 000	2 808 021	3 149 489
23042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BAKO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
24042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diawala	1 250 000	1 755 013	1 968 431
24042200044 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Ouangolodougou	3 000 000	4 212 031	4 724 234
24042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Niélé	2 000 000	2 808 021	3 149 489
24042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de NAFANA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
24042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TOGONIERE	2 000 000	2 808 020	3 149 489
24042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Ferkessedougou	2 000 000	2 808 020	3 149 490
24042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TOUMOKORO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
24042200054 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Ouangolodougou	2 000 000	2 808 020	3 149 490
24042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kong	2 000 000	2 808 021	3 149 489
24042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BILIMONO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
25042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kanoroba	1 250 000	1 755 013	1 968 430
25042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BORON	1 250 000	1 755 013	1 968 431

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
25042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KARAKORO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
25042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de NIOFOIN	1 250 000	1 755 013	1 968 431
25042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sirasso	1 250 000	1 755 013	1 968 431
25042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sinematiali	2 000 000	2 808 020	3 149 488
25042200065 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KATOGO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
25042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GUIEMBE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
25042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Napeledougou	1 250 000	1 755 013	1 968 431
25042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de M'Bengué	2 000 000	2 808 021	3 149 489
25042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Korhogo	2 000 000	2 808 020	3 149 489
25042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dikodougou	2 000 000	2 808 020	3 149 490
26042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tengrela	2 000 000	2 808 020	3 149 489
26042200035 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Boundiali	3 000 000	4 212 031	4 724 233
26042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Boundiali	2 000 000	2 808 020	3 149 489
26042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kouto	2 000 000	2 808 020	3 149 489
26042200039 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GANAONI	1 250 000	1 755 013	1 968 431
26042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KOLIA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
26042200041 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GBONGAHA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
26042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de KANAKORO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
27042200029 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Minignan	3 000 000	4 212 031	4 724 233
27042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de de Kaniasso (Odienné)	2 000 000	2 808 020	3 149 489
27042200031 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Minignan	2 000 000	2 808 020	3 149 489
27042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GOULIA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
27042200033 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SOKORO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
27042200035 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TIENKO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
28042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kalamon	1 250 000	1 755 013	1 968 431
28042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TOUGBO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
28042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Koutouba	1 250 000	1 755 013	1 968 431
28042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Niamoin	1 250 000	1 755 013	1 968 431
28042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Doropo	2 000 000	2 808 020	3 149 489
28042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bouna	2 000 000	2 808 019	3 149 489
28042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Danoa	1 250 000	1 755 014	1 968 431
28042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Nassian	2 000 000	2 808 021	3 149 488

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
28042200054 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sominace (Bouna)	1 250 000	1 755 013	1 968 431
31042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Issia	2 000 000	2 808 020	3 149 489
31042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Vaou (Vavoua)	1 250 000	1 755 012	1 968 431
31042200065 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Pélézi	1 250 000	1 755 013	1 968 431
31042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GUESSABO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
31042200067 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SaÔoua	1 250 000	1 755 013	1 968 431
31042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement forestier de Vavoua	2 000 000	2 808 020	3 149 489
31042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d' Iboguhé	1 250 000	1 755 013	1 968 430
31042200070 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Vavoua	3 000 000	4 212 031	4 724 234
31042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gadouan	1 250 000	1 755 013	1 968 431
31042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gonaté	1 250 000	1 755 013	1 968 431
31042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SETIFLA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
31042200080 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bédiala	1 250 000	1 755 013	1 968 431
31042200081 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dania†	2 000 000	2 808 021	3 149 489
31042200085 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Daloa	2 000 000	2 808 019	3 149 490
31042200086 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Zoukougbeu†	2 000 000	2 808 021	3 149 488
31042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Belle Ville	1 250 000	1 755 012	1 968 431
32042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Gagnoa	2 000 000	2 808 020	3 149 489
32042200041 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GNABODOUGNOUA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
32042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ouragahio	1 250 000	1 755 013	1 968 430
32042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guibéroua†	2 000 000	2 808 021	3 149 488
32042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diégonéfla	1 250 000	1 755 013	1 968 431
32042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dignago	1 250 000	1 755 013	1 968 431
32042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bayota	1 250 000	1 755 012	1 968 431
32042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Galebré	1 250 000	1 755 012	1 968 431
32042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Oumé	2 000 000	2 808 020	3 149 489
35042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Zuénoula	2 000 000	2 808 020	3 149 490
35042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sinfra	2 000 000	2 808 021	3 149 489
35042200039 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Bouaflé	3 000 000	4 212 030	4 624 234
35042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bonon	1 250 000	1 755 013	1 968 430
35042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kanzra	1 250 000	1 755 013	1 968 431
35042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gohitafla	1 250 000	1 755 014	1 968 431

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
35042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kononfla (Sinfra)	1 250 000	1 755 013	1 968 431
35042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BAZRA NATIS	1 250 000	1 755 013	1 968 431
35042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bouaflé	2 000 000	2 808 021	3 149 489
36042200023 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SIFIE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
36042200024 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Djibrosso	1 250 000	1 755 012	1 968 431
36042200028 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de MASSALA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
36042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kani	2 000 000	2 808 020	3 149 490
36042200031 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de MORONDO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
36042200033 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Séguéla	2 000 000	2 808 020	3 149 489
37042200026 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Mankono	3 000 000	4 212 030	4 724 234
37042200027 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dianraɗ	2 000 000	2 808 021	3 149 488
37042200028 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kongasso	1 250 000	1 755 013	1 968 430
37042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sarhala	1 250 000	1 755 013	1 968 431
37042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kounahiri	2 000 000	2 808 019	3 149 489
37042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Mankono	2 000 000	2 808 020	3 149 489
37042200035 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tiéningboué	1 250 000	1 755 013	1 968 430
41042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Danané	2 000 000	2 808 021	3 149 489
41042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Biankouma	2 000 000	2 808 020	3 149 490
41042200065 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Man	2 000 665	2 808 954	3 150 536
41042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sangouiné	1 250 000	1 755 013	1 968 431
41042200067 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Biankouma	3 000 000	4 212 031	4 724 233
41042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Logoualé	1 250 000	1 755 013	1 968 430
41042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sipilou	2 000 000	2 808 021	3 149 490
41042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kouan Houlé	1 250 000	1 755 013	1 968 430
41042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TEAPLEU	1 250 000	1 755 013	1 968 431
41042200080 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Daleu	1 250 000	1 755 013	1 968 431
41042200081 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Danané	3 000 000	4 212 030	4 724 235
41042200082 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Mahapleu	1 250 000	1 755 013	1 968 431
41042200084 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BIN HOUYE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
41042200085 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbonné	1 250 000	1 755 013	1 968 431
41042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de ZouanHounien	2 000 000	2 808 021	3 149 488
42042200039 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zéaglo (Bloléquin)	1 250 000	1 755 013	1 968 431

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
42042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bolequin	2 000 000	2 808 020	3 149 489
42042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Taï	2 000 000	2 808 021	3 149 489
42042200043 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Toulepleu	3 000 000	4 212 032	4 724 234
42042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DOKE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
42042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zagné	1 250 000	1 755 013	1 968 431
42042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Péhé	1 250 000	1 755 013	1 968 431
42042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guiglo	2 000 000	2 808 020	3 149 490
42042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Toulépleu	2 000 000	2 808 021	3 149 489
43042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Guézou	1 250 000	1 755 013	1 968 431
43042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Duékoué	2 000 000	2 808 021	3 149 489
43042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bangolo	2 000 000	2 808 019	3 149 490
43042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbapleu (Duekoue)	1 250 000	1 755 013	1 968 430
43042200048 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Bangolo	3 000 000	4 212 032	4 724 234
43042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GUEZON 1	1 250 000	1 755 013	1 968 431
43042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Facobly	2 000 000	2 808 021	3 149 489
43042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Semien	1 250 000	1 755 013	1 968 431
51042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dairo-Didizo	1 250 000	1 755 014	1 968 431
51042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ogodou	1 250 000	1 755 013	1 968 430
51042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Lozoua	1 250 000	1 755 013	1 968 431
51042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Hiré	1 250 000	1 755 013	1 968 430
51042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Divo	2 000 000	2 808 020	3 149 489
51042200056 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zikisso	1 250 000	1 755 013	1 968 431
51042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yocoboue (Divo)	1 250 000	1 755 013	1 968 430
51042200058 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Lakota	3 000 000	4 212 031	4 724 233
51042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gnamezaria (Lakota)	1 250 000	1 755 013	1 968 430
51042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guitry	2 000 000	2 808 021	3 149 490
51042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Lakota	2 000 000	2 808 019	3 149 490
51042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de GAGORE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
55042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tabou	2 000 000	2 808 020	3 149 490
55042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de San-Pédro	2 000 000	2 808 021	3 149 489
55042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Doba	1 250 000	1 755 013	1 968 430
55042200049 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Tabou	3 000 000	4 212 032	4 724 234

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
55042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de GRABO	2 000 000	2 808 020	3 149 489
55042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DJOUROUTOU	1 250 000	1 755 013	1 968 431
55042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dogbo	1 250 000	1 755 014	1 968 431
55042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gabiadji	1 250 000	1 755 013	1 968 431
55042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Grand-Bereby	2 000 000	2 808 020	3 149 489
55042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de OLODIO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
56042200048 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Méagui	3 000 000	4 212 031	4 724 233
56042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DABOUYO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
56042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Gueyo	2 000 000	2 808 020	3 149 490
56042200053 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Méaguy	2 000 000	2 808 022	3 149 490
56042200054 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de OKROUYO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
56042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement forestier de Buyo (Dept Soubré)	2 000 000	2 808 020	3 149 490
56042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Grand Zatry	2 000 000	2 808 021	3 149 489
56042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Liliyo	1 250 000	1 755 013	1 968 431
56042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Oupouyo	1 250 000	1 755 013	1 968 431
56042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Soubré	2 188 500	3 072 677	3 446 328
56042200065 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Soubré (Buyo)	3 000 000	4 212 031	4 724 233
57042200029 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Sassandra	3 000 000	4 212 031	4 724 233
57042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbagbame (Fresco)	1 250 000	1 755 012	1 968 430
57042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Fresco	2 000 000	2 808 021	3 150 089
57042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dakpadou	1 250 000	1 755 013	1 968 431
57042200036 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sago	1 250 000	1 755 013	1 968 431
57042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sassandra	2 000 000	2 808 020	3 149 490
61042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Abengourou	2 000 000	2 808 020	3 149 489
61042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dufrebo	2 000 000	2 808 021	3 149 489
61042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de EBILASSOKRO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
61042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TANGUELAN	1 250 000	1 755 013	1 968 431
61042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de YAKASSE - FEYASSE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
61042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Agnibilékrou	2 000 000	2 808 021	3 149 489
61042200067 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département d'Agnibilékrou	3 000 000	4 212 031	4 724 233
61042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de AKOBOISSUE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
61042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ANIASSUE	1 250 000	1 755 013	1 968 431

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
61042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DIAMARAKRO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
61042200074 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Amélékia	1 250 000	1 755 014	1 968 431
61042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zaranou	1 250 000	1 755 013	1 968 430
61042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bettié	2 000 000	2 808 020	3 149 489
61042200079 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Niablé	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200077 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Tanda	3 000 000	4 212 031	4 724 233
62042200078 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de APPIMADOUM	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200079 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tagadi	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200086 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bondoukou	2 000 000	2 808 019	3 149 490
62042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Boihia	1 250 000	1 755 013	1 968 430
62042200088 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tabagne	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200089 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Transua	2 000 000	2 808 021	3 149 490
62042200090 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de LAOUDI BA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200092 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sandegué	2 000 000	2 808 021	3 149 488
62042200093 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Koun-Fao	2 000 000	2 808 022	3 149 489
62042200094 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kouassi-Datékro	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200095 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tanda	2 000 000	2 808 020	3 149 489
62042200096 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DIAMBA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200097 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TIENKOIKRO	1 250 000	1 755 014	1 968 432
62042200098 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de SOROBANGO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200099 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de YOROBODI	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200100 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de TANKESSE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
62042200102 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d' Assuэфry	1 250 000	1 755 014	1 968 431
62042200103 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gouméré	1 250 000	1 755 013	1 968 431
71042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Assinie Mafia	1 250 000	1 755 014	1 968 431
71042200071 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de TIAPOUM	3 000 000	4 212 031	4 724 234
71042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bianouan	1 250 000	1 755 014	1 968 431
71042200077 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Aboisso	2 000 000	2 808 020	3 149 490
71042200078 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Adau	1 250 000	1 755 013	1 968 431
71042200079 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bonoua†	2 000 000	2 808 021	3 149 489
71042200080 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Ayamé	2 000 000	2 808 021	3 149 488
71042200081 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Nouanou	1 250 000	1 755 014	1 968 431

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
71042200082 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Adiaké	2 000 000	2 808 021	3 149 488
71042200086 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Maféré	2 000 000	2 808 021	3 149 490
71042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Tiapoum	2 000 000	2 808 021	3 149 490
71042200088 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ETUEBOUE	1 250 000	1 755 013	1 968 431
71042200089 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de YAOU	1 250 000	1 755 014	1 968 432
71042200091 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Grand Bassam	3 000 000	4 212 032	4 724 234
71042200092 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BONGO	1 250 000	1 755 013	1 968 431
71042200094 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Noé	1 250 000	1 755 013	1 968 430
71042200095 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Grand Bassam	2 000 000	2 808 021	3 149 490
76042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Pacobo	1 250 000	1 755 013	1 968 431
76042200051 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Tiassalé	3 000 000	4 212 031	4 724 233
76042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gomon	1 250 000	1 755 013	1 968 432
76042200053 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du cantonnement Forestier de Sikensi	2 000 000	2 808 020	3 149 489
76042200056 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Agboville	2 000 000	2 808 020	3 149 490
76042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Rubino	1 250 000	1 755 013	1 968 430
76042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Azaguié	1 250 000	1 755 012	1 968 431
76042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Séguié	1 250 000	1 755 013	1 968 431
76042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Orescrobou	1 250 000	1 755 013	1 968 431
76042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de N'DOUCI	1 250 000	1 755 012	1 968 431
76042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yapo	1 250 000	1 755 012	1 968 431
76042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier Tiassalé	2 000 000	2 808 020	3 149 490
77042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Alépé	2 000 000	2 808 020	3 149 490
77042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Adzopé	2 000 000	2 808 020	3 149 489
77042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de AFFERY	1 250 000	1 755 013	1 968 431
77042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Aboisso-Comoé	1 250 000	1 755 013	1 968 431
77042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Danguira	1 250 000	1 755 013	1 968 431
77042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Yakassé-Attribou	2 000 000	2 808 020	3 149 490
77042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Akoupé	2 000 000	2 808 021	3 149 489
77042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de AGOU	1 250 000	1 755 013	1 968 431
77042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de ABONGOUA	1 250 000	1 755 013	1 968 431
77042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yakassé-Mé	1 250 000	1 755 014	1 968 431
77042200063 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département d'Akoupé	3 000 000	4 212 031	4 724 233

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22089 Gestion durable des ressources forestières	10 356 089 711	14 434 215 348	14 454 116 913
78042200162 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bingerville	1 250 000	1 755 013	1 968 431
78042200163 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Songon	1 250 000	1 755 012	1 968 430
78042200164 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Brofodoumé	1 250 000	1 755 013	1 968 431
78042200165 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Anyama	2 000 000	2 808 021	3 149 489
78042200228 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Abidjan	2 000 000	2 808 020	3 149 489
79042200028 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bakanda	1 250 000	1 755 014	1 968 431
79042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Jacquerville	2 000 000	2 808 021	3 149 488
79042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ahouanou	1 250 000	1 755 013	1 968 431
79042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier Grand-Lahou	2 000 000	2 808 021	3 149 490
79042200033 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier Dabou	2 000 000	2 808 020	3 149 489
79042200035 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du département de Dabou	3 000 000	4 212 030	4 724 235
79042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Irobo (Grand-Lahou)	1 250 000	1 755 013	1 968 431
2208904 Renforcement du cadre d'exploitation rationnelle, de transformation et de commercialisation des produits forestiers	152 169 130	213 646 837	239 627 531
2 Biens et services	152 169 130	213 646 837	239 627 531
78042200166 Mettre en oeuvre le processus APV-FLEGT	147 169 130	206 626 787	231 753 808
78042200207 Gérer et promouvoir les activités d'exploitation forestière	5 000 000	7 020 050	7 873 723
2208905 Mise en oeuvre des activités du programme gestion durable des ressources forestières	36 848 039	51 735 017	58 125 688
2 Biens et services	36 848 039	51 735 017	58 125 688
90042200003 Mettre en oeuvre la politique des Forêts	36 848 039	51 735 017	58 125 688

II.2.3. Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques	Action 3.1: Renforcement du dispositif de protection des ressources fauniques
	Action 3.2: Aménagement du zoo, prévention et éradication des zoonoses
	Action 3.3: Mise en œuvre des activités du programme gestion durable des ressources fauniques

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Restaurer et valoriser la faune sauvage	Nombre de documents de politique, de stratégie et de plans d'actions adoptés	0	2	2	2	Dénombrement Source : Communiqués du Conseil des Ministres
	Nombre d'éléphants équipés de dispositif de protection et de suivi GPS	4	2	3	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
	Nombre d'agents formés à la gestion de la faune, la lutte anti-traffic et anti-braconnage	9	30	30	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
	Nombre de conflits homme-faune résolus	1	1	2	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
	Nombre d'espèces de faune valorisées en élevage	1	1	2	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
	Nombre d'espèces de faune menacées d'extinction bénéficiant de programme de restauration	1	1	2	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
OS.2 : Valoriser le Zoo National d'Abidjan	Evolution du nombre d'éléments attractifs	2	7	9	12	Dénombrement Eléments attractifs : animaux, restaurant, jeux virtuels, jeux d'enfants, parcours floral, parcours sportif, boutique souvenir, espace pique-nique, cinéma, internet, etc. Source : Rapport d'activités ZNA
	Evolution du nombre d'espèces animales dans le ZNA	36	58	63	68	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Evolution de l'effectif des animaux du ZNA	333	407	457	507	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Evolution du nombre de visiteurs du ZNA	19 685	360 000	410 000	460 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Gestion durable des ressources fauniques	513 589 533	470 802 400	492 198 948
Dépenses de personnel	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Dépenses en biens et services	389 509 533	440 802 400	462 198 948
Transferts	0	0	0
Investissements	94 080 000	0	0
Trésor	94 080 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22090 Gestion durable des ressources fauniques	513 589 533	470 802 400	492 198 948
2209001 Renforcement du dispositif de protection des ressources fauniques	99 080 000	5 658 430	5 933 089
2 Biens et services	5 000 000	5 658 430	5 933 089
78042200167 Renforcer le dispositif de protection des ressources fauniques	5 000 000	5 658 430	5 933 089
4 Investissements	94 080 000	0	0
Trésor	94 080 000	0	0
78042200232 Surveiller les elephants par la technologie satellitaire	94 080 000	0	0
2209002 Aménagement du zoo, prévention et éradication des zoonoses	402 258 490	451 279 640	471 728 552
1 Personnel	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78042200171 Assurer les charges salariales du Zoo d'Abidjan	30 000 000	30 000 000	30 000 000
2 Biens et services	372 258 490	421 279 640	441 728 552
78042200211 Protéger les espèces animales et promouvoir les activités récréatives	372 258 490	421 279 640	441 728 552
2209003 Mise en œuvre des activités du programme gestion durable des ressources fauniques	12 251 043	13 864 330	14 537 307
2 Biens et services	12 251 043	13 864 330	14 537 307
90042200005 Mettre en oeuvre la politique de Gestion durable des ressources fauniques	12 251 043	13 864 330	14 537 307

II.2.4. Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau	Action 4.1: Evaluation, protection et régulation des ressources en eau.
	Action 4.2: Mise en œuvre des activités du programme gestion intégrée des ressources en eau

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Protéger les ressources en eaux	Nombre de missions de mesure de police	-	4	6	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRE
	Pourcentage de demandes d'autorisation de prélèvement d'eau traitée	22%	100%	100%	100%	(Nombre de demandes d'autorisation de prélèvement d'eau traitées / Nombre total de demandes d'autorisation de prélèvement d'eau reçues) X 100 Source : Rapport d'activités DGRE

Programme 4 :Gestion intégrée des ressources en eau

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Protéger les ressources en eaux	Proportion de bassins disposant d'un répertoire d'ouvrages hydrauliques inventoriés	1/11	2/11	3/11	4/11	Nombre de bassins disposant d'un répertoire d'ouvrages hydrauliques inventoriés / Nombre de bassins existant Source : Rapport d'activités DGRE
	Proportion de bassins concernés par la campagne de la qualité des eaux	1/11	4/11	6/11	11/11	Nombre de bassins concernés par la campagne de la qualité des eaux suivis / Nombre total de bassins concernés par la campagne de la qualité des eaux prévus Source : Rapport d'activités DGRE
	Nombre de régions touchées par la campagne de sensibilisation et d'information	2	3	3	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRE
OS 2 : Mettre en place un cadre de gestion durable des ressources en eau et des ouvrages hydrauliques	Nombre d'agences de bassins créés par an	-	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRE
	Nombre d'agents formés à la gestion durable des ressources en eau	53	24	30	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGRE
	Nombre de retenues d'eau réhabilitées par an	-	9	9	9	Dénombrement Source : Rapport d'activités PIDACC
	Nombre de stations hydrométriques mises à niveau	-	5	0	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités PIDACC

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Gestion intégrée des ressources en eau	2 268 689 273	2 115 796 204	1 326 956 922
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	88 000 000	71 296 204	74 756 922
Transferts	0	0	0
Investissements	2 180 689 273	2 044 500 000	1 252 200 000
Trésor	498 124 549	844 500 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	1 682 564 724	1 200 000 000	1 252 200 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22091 Gestion intégrée des ressources en eau	2 268 689 273	2 115 796 204	1 326 956 922
2209101 Evaluation, protection et régulation des ressources en eau.	135 000 000	198 296 204	51 756 922
2 Biens et services	65 000 000	48 296 204	51 756 922
78042200172 Protéger et aménager les Ressources en Eau	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78042200174 Organiser la semaine nationale de l'eau	50 000 000	33 296 204	36 756 922

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22091 Gestion intégrée des ressources en eau	2 268 689 273	2 115 796 204	1 326 956 922
78042200198 Organiser la journée mondiale de l'eau	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78042200210 Evaluer le patrimoine hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 Investissements	70 000 000	150 000 000	0
Trésor	70 000 000	150 000 000	0
17042200078 Surveiller et protéger les ressources en eau du Bandama moyen	70 000 000	150 000 000	0
2209102 Mise en œuvre des activités du programme gestion intégrée des ressources en eau	2 133 689 273	1 917 500 000	1 275 200 000
2 Biens et services	23 000 000	23 000 000	23 000 000
78042200199 Mettre en oeuvre la politique de gestion intégrée des ressources en eau	23 000 000	23 000 000	23 000 000
4 Investissements	2 110 689 273	1 894 500 000	1 252 200 000
Trésor	428 124 549	694 500 000	0
11042200092 PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC)	428 124 549	694 500 000	0
Financement extérieur	1 682 564 724	1 200 000 000	1 252 200 000
11042200092 PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DU NIGER (PIDACC)	1 682 564 724	1 200 000 000	1 252 200 000

SECTION 346 : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la gouvernance et de la coopération culturelle :

- l'insuffisance du dispositif législatif et réglementaire ;
- la faible vulgarisation des textes régissant le secteur des arts et de la culture ;
- la faible collaboration entre les collectivités décentralisées et les Directions Régionales dans le cadre du développement culturel local ;
- l'insuffisance de statistiques culturelles à jour et d'études stratégiques sectorielles ;
- le faible renforcement des capacités des acteurs du secteur ;
- le piratage et la contrefaçon des œuvres de l'esprit (Musique, livre, films, pagnes tissés, etc.) ;
- l'insuffisance de moyens de locomotion des services du ministère ;
- la faible connaissance des potentialités économiques des domaines de la culture ;
- la faible pratique du mécénat ;
- les difficultés d'exécution du budget ;
- la faible connaissance des mécanismes de mobilisation des ressources.

Au titre de l'animation culturelle et de l'industrie culturelle et créative :

- l'insuffisance d'espaces et de cadres d'expressions des diversités culturelles ;
- l'insuffisance d'appuis financiers pour accompagner les opérateurs culturels ;
- le faible dispositif institutionnel pour la promotion et la protection des acteurs dans le sous-secteur de l'animation culturelle et des industries culturelles et créatives.

Au titre du patrimoine culturel :

- l'insuffisance, l'inadaptation, la vétusté et l'inégale répartition des infrastructures muséales et documentaires sur l'ensemble du territoire ;
- le mauvais état de conservation du patrimoine culturel matériel (collections muséales, sites et monuments) et du patrimoine documentaire national (BNCI) ;
- la faible connaissance par le public des éléments et biens du patrimoine culturel et des activités des institutions muséales et documentaires ;
- la méconnaissance des activités des institutions culturelles ;
- la faible mobilisation de partenariat national et international pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel national ;
- l'insuffisance de sécurité dans la protection des sites et des biens du patrimoine culturel immobilier et mobilier et des biens du patrimoine documentaire ;
- l'insuffisance d'études et de recherches sur le patrimoine culturel national ;
- l'insuffisance d'outils techniques et financiers de suivi et de gestion des monuments et sites classés ainsi que du patrimoine mobilier dans les musées et la Bibliothèque Nationale ;
- la disparition des Trésors Humains Vivants (THV) ;
- l'absence de textes dans le cadre des études d'impact archéologique en contexte d'aménagement territorial et d'exploitation de ressources naturelles ;
- la faible fréquentation des institutions patrimoniales par la population (Musées et Bibliothèque Nationale) ;
- l'absence de prescriptions des études d'impacts archéologiques dans le contexte d'aménagement du territoire et d'exploitations de ressources naturelles ;
- la faiblesse de communication numérique (digitale) des institutions muséales et documentaires.

Au titre de l'enseignement artistique et culturel :

- le faible taux d'accès de la population à l'enseignement artistique et culturel ;
- le surnombre d'apprenants dans les salles de classe ;

- l'insuffisance de salles spécialisées, d'ateliers et l'obsolescence des équipements et des matériels didactiques dans les Établissements d'Enseignement Artistique et Culturel (EEAC) ;
- l'insuffisance de postes budgétaires pour le recrutement des enseignants-chercheurs dans le domaine des arts et de la culture ;
- la faible connaissance de l'enseignement artistique et culturel ;
- l'insuffisance de l'encadrement pédagogique des enseignants en arts et culture ;
- l'insuffisance des capacités d'accueil et la vétusté des infrastructures d'enseignement artistique et culturel ;
- le faible maillage territorial des infrastructures d'enseignement artistique et culturel ;
- l'insuffisance d'enseignants du supérieur artistique et culturel, des personnels spécialisés et d'encadrement ;
- l'inadaptation des curricula aux besoins du marché de l'emploi.

Au titre de la Francophonie :

- la méconnaissance de la Francophonie et de ses missions de développement par les populations ivoiriennes ;
- les difficultés d'application du décret n°2012-308 du 11 avril 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de la Francophonie (CNF) ;
- la faible participation de la Côte d'Ivoire aux rencontres des instances de la Francophonie ;
- la lenteur dans le suivi des engagements pris par la Côte d'Ivoire dans les instances de la Francophonie.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la Gouvernance et de la Coopération Culturelle :

- la prise du décret n° 2019 -103 du 30 janvier 2019 déterminant la procédure, les conditions, les normes et barèmes d'acquisition de livres par les acheteurs institutionnels ;
- la contribution à l'amélioration des conditions de vie des acteurs culturels par la mise en place d'une assurance maladie et pension de retraite des artistes sociétaires du BURIDA ;
- l'adoption de 14 décrets d'application relatifs à la loi portant politique culturelle nationale, à la loi relative à l'industrie cinématographique, à la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins et à la loi relative à l'industrie du livre ;
- l'élaboration du cahier des charges de la mise en place du système informatisé et le cahier des charges de collecte de données pour la production des statistiques culturelles sur le projet « Mise en place du Système Informatisé de Collecte et de Gestion de Données Statistiques Culturelles » ;
- le renforcement des capacités des secrétaires du Ministère en bureautique (excel, word, powerpoint, access) ;
- l'appui financier à 42 enseignants de l'INSAAC dans le cadre de leur formation doctorale ;
- l'octroi d'un montant de 300 000 FCFA par mois à 59 anciennes Gloires de la culture ;
- la signature du contrat pour la restauration et la gestion de la maison de l'art de la ville historique de Grand-Bassam entre l'Etat de Côte d'Ivoire-Société Générale Côte d'Ivoire et la Fondation Société Générale Côte d'Ivoire ;
- l'acquisition de onze (11) véhicules et treize (13) motos ;
- le renforcement de la coopération culturelle à travers la signature de 14 accords de coopérations culturelles ;
- l'appui financier et technique de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour la construction du siège du Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CENATELPAC).

Au titre de l'Animation Culturelle, des Industries Culturelles et Créatives :

- l'augmentation du montant réparti aux artistes par le BURIDA au titre des droits d'auteurs, passant de 1 032 260 227 FCFA en 2017 à 2 048 000 000 FCFA en 2020 ;
- l'appui à l'organisation des festivals tels que le MASA, le FEMUA, le FASSA, la SNAC, Ivoire Ciné Tour, Clap Ivoire, le POPO CARNAVAL, l'ABISSA, le FICAD ;
- l'octroi de subventions du FONSIIC, pour soutenir (films, long métrage, séries, films documentaires et festivals de films, etc.) ;
- le renforcement des productions musicales ;
- l'octroi de subventions dans le cadre de la promotion du Livre (le Salon International du Livre d'Abidjan (SILA), le Salon du Livre pour Enfants et Adolescents, etc.) ;
- la construction en cours du siège du CENATELPAC ;
- la construction des clôtures de cinq (05) Centres Culturels Intégrés (CCI) ;
- l'appui à l'organisation de plus de cinq cent (500) festivals.

Au titre du Patrimoine Culturel :

- l'inventaire du patrimoine culturel immatériel par l'OIPC et la Direction du Patrimoine Culturel en partenariat avec l'UNESCO dans les 32 régions de Côte d'Ivoire ;
- l'inscription de cinq (05) biens culturels au Patrimoine mondial de l'UNESCO : le Gbofé d'Afounkaha (Katiola) en 2006, la Ville historique de Grand-Bassam en 2012, le Balafon pentatonique Djéguélé des Sénoufos en 2012, le Zaouli en 2017 et les mosquées de Style soudanais en série du Nord ivoirien (2021) ;
- l'inscription de trois (3) biens à l'ISESCO (la ville aux milles mosquées de Bondoukou, les mosquées de style soudanais, les murailles de Sordi) ;
- l'élaboration du projet de loi sur le développement des langues nationales ;
- la reconstitution de la route de la mémoire (la route de l'esclave, la route du fer, etc.) par un début de recherches historiques, archéologiques, patrimoniales et linguistiques et la construction de stèles à Kanga Nianzè (Tiassalé) et à Lahou-Kpanda (Grand-Lahou) ;
- l'acquisition de matériels et mobiliers de protection, de rangements adaptés à l'exposition et à la conservation des collections au Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire et au Musée National du Costume de Grand-Bassam ;
- la sensibilisation et la formation des acteurs et des communautés locales par les institutions en charge de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel ;
- l'inventaire du patrimoine documentaire par la Bibliothèque nationale (élaboration et publication des Bibliographies Nationales, mise en ligne des notices bibliographiques) ;
- la promotion des activités des institutions patrimoniales (musées et bibliothèque nationale) à travers des expositions temporaires, des manifestations culturelles (semaine du costume et de la mode) et des dédicaces ;
- la création de sites internet (Musée des civilisations, Musée du Costume et la bibliothèque nationale) et la création « d'AKWABA » : bibliothèque virtuelle ;
- la mise en place d'une cellule de numérisation (acquisition d'équipements et début des opérations à la Bibliothèque Nationale) ;
- la numérisation au Musée des civilisations et au Musée National du Costume de Gand Bassam.

Au titre de l'Enseignement Artistique et Culturel :

- la construction en cours de nouveaux établissements (LEA de Yamoussoukro , CTA de Korhogo-Napié) ;
- la rénovation et l'équipement de l'INSAAC en cours ;
- la réforme des curricula dans l'enseignement supérieur culturel, passant du système classique au système Licence Master Doctorat (LMD) avec l'accroissement des offres de formation ;
- la création de la formation doctorale de l'INSAAC avec l'ouverture du master de recherche en 2021-2022 ;
- l'augmentation du nombre d'enseignants du supérieur artistique et culturel avec le recrutement de dix (10) nouveaux enseignants ;
- la promotion des institutions d'enseignement artistique et culturel à travers les journées carrières ;
- la mise en place de la Cellule pédagogique d'évaluation de l'enseignement artistique et culturel.

Au titre de la Francophonie :

- l'organisation des Journées de la Francophonie et la mise en œuvre des initiatives locales (francophonie tour et inter-villes)
- la promotion des programmes tels que l'Initiative Francophone de Formation à Distance des Maîtres (IFADEM) ;
- la promotion de la Francophonie par le suivi des activités : École et Langues Nationales (ELAN AFRIQUE) et l'Entrepreneuriat Scolaire ;
- la participation de la Côte d'Ivoire aux réunions des instances statutaires et extraordinaires de la Francophonie (02 CPF, 02 AUF, 01 RESIFAO).

I.1.3. Défis et priorités

Au titre de la Gouvernance et de la Coopération Culturelle :

- le renforcement du cadre juridique et institutionnel ;
- le renforcement de la coopération culturelle internationale ;
- la poursuite de l'élaboration des lois et des décrets d'application ;
- la réalisation des études et des statistiques sur le secteur ;
- la poursuite de la prise de lois et de décrets d'application pour rendre opérationnel le secteur des arts et de la culture ;
- la vulgarisation des textes existants dans le domaine de la culture ;
- l'élaboration d'études stratégiques sectorielles ;

- la mise en place d'un cadre d'échanges et de collaboration entre le MCF et le Ministère en charge de la décentralisation pour impulser le développement culturel local ;
- l'achèvement du projet « Mise en place du système informatisé de collecte et de gestion des données statistiques culturelles » ;
- le renforcement des capacités des agents du ministère ;
- la dotation des services du ministère en matériels roulants ;
- l'amélioration de l'exécution budgétaire ;
- le renforcement des moyens d'actions de lutte contre le piratage.

Au titre de l'Animation Culturelle, des Industries Culturelles et Créatives :

- la mise en place du 2ème réseau de dix (10) Centres de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CLAC) au sud-est de la Côte d'Ivoire ;
- l'encadrement et l'appui technique et financier des initiatives culturelles privées ;
- la construction d'infrastructures culturelles dans toutes les régions ;
- la promotion des industries culturelles et créatives en vue d'accroître les potentialités de l'économie culturelle et créative ;
- le développement de nouvelles sources de financement des ICC ;
- l'élargissement de l'assiette de collecte des ressources tirées de l'exploitation des œuvres culturelles par le BURIDA ;
- l'intensification des actions d'initiation et de promotion des industries culturelles et créatives en vue de lutter contre la pauvreté ;
- la construction de seize (16) Centres Culturels Intégrés (CCI) sur toute l'étendue du territoire.

Au titre du Patrimoine Culturel :

- l'amélioration de l'exploitation et de la diffusion des œuvres culturelles sur l'ensemble du territoire ;
- l'inventaire systématique et la valorisation du patrimoine culturel national ;
- le renforcement de la collaboration avec le Ministère du Tourisme et le Ministère en charge de l'Artisanat ;
- le renforcement des dispositifs de sécurisation des musées et de leur contenu ;
- l'accroissement de la fréquentation des institutions patrimoniales par l'enrichissement des fonds documentaires ;
- la diversification des offres au public et la mise en œuvre de la mallette pédagogique relative à la ville historique de Grand-Bassam sous l'égide de l'OIPC.

Au titre de l'Enseignement Artistique et Culturel :

- la promotion et l'insertion socio-économique des diplômés ;
- le recrutement de personnels spécialisés pour l'encadrement des malentendants et des mal-voyants ;
- le développement des infrastructures de formation en adéquation avec les potentialités culturelles économiques locales ;
- la révision des curricula en adéquation avec le bassin de l'emploi.

Au titre de la Francophonie :

- le renforcement du leadership de la Côte d'Ivoire au sein de la Francophonie ;
- le développement des opportunités de financement des activités en lien avec la Francophonie ;
- la captation des offres de financement et de formation ;
- la clarification et le renforcement du statut de la Francophonie en Côte d'Ivoire ;
- le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la promotion de la Francophonie.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de la Culture et de la Francophonie;
- l'amélioration de la visibilité culturelle de la Côte d'Ivoire et le renforcement de son positionnement dans l'espace francophone et à l'international ;
- le renforcement du dispositif juridique, des cadres d'expression et des infrastructures culturelles ;

- la promotion d'une économie de la culture et le développement des Industries Culturelles et Créatives pour la création d'emplois et de richesses ;
- la préservation et la valorisation du patrimoine culturel national ;
- l'amélioration de l'accès des populations à un patrimoine culturel diversifié pour le renforcement du dialogue inter-culturel et de la cohésion sociale ;
- la mise en place de mécanismes adéquats pour l'insertion professionnelle des diplômés et la professionnalisation des acteurs du secteur de la culture et de la francophonie.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur, la coopération culturelle et le dialogue avec le secteur privé sont renforcés ;
- la rentabilité économique et l'employabilité dans les Industries Culturelles et Créatives sont accrues ;
- la connaissance et la gestion du patrimoine culturel national sont améliorées ;
- l'enseignement artistique et culturel est performant et accessible à un plus grand nombre de la population ;
- les actions de la Francophonie sont connues et le rayonnement de la Côte d'Ivoire est assuré dans l'espace francophone.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 32, le Ministre de la Culture et de la Francophonie est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Culture, de Francophonie.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Culture

- promotion de la création littéraire et artistique, des arts et des traditions populaires ;
- formation dans les domaines des arts et activités culturelles ;
- animation, coordination et diffusion des activités culturelles ;
- développement des infrastructures culturelles ;
- préservation et valorisation du patrimoine culturel national ;
- protection des œuvres de l'esprit ;
- promotion de l'édition et de la diffusion du livre ;
- promotion des échanges internationaux en matière culturelle ;
- promotion de la production cinématographique ;
- promotion d'une industrie culturelle nationale, des Arts et du Spectacle ;
- promotion d'une économie de la culture ;
- promotion des langues nationales ;
- valorisation des conventions et pratiques traditionnelles de régulation sociale ;
- promotion des artistes nationaux à l'étranger ;
- renforcement de l'unité nationale par l'organisation d'activités culturelles.

En matière de Francophonie

- représentation de la Côte d'Ivoire dans les organes de la Francophonie ;
- suivi de l'évolution juridique et institutionnelle de la Francophonie ;
- organisation de la participation de la Côte d'Ivoire aux instances des divers sommets de la Francophonie, en liaison avec les Ministères concernés ;
- renforcement des relations avec les ambassades et organismes francophones en Côte d'Ivoire ;
- suivi de la mise en œuvre des décisions des sommets de la Francophonie ;
- promotion et vulgarisation de la Francophonie auprès des populations ;
- suivi et évaluation de la coopération entre la Francophonie et la Côte d'Ivoire.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives.
- Programme 3 : Patrimoine culturel.
- Programme 4 : Enseignement artistique et culturel.
- Programme 5 : Francophonie.
- Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction Générale de la Culture (DGC), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Réglementation et du Contentieux (DRC), Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Economie Culturelle (DPSEC), Service de la Communication et de la Documentation (SCD), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Direction de la Coopération Culturelle et de la Promotion des Échanges Internationaux (DCCPEI), Directions Régionales (DR, 32), Brigade de Lutte contre la Fraude et la Piraterie des Œuvres Culturelles (BLFPOC), Service de Gestion du Patrimoine (SGP)		- Mise en place du système informatisé de collecte et de gestion de données statistiques culturelles (SIG-DSIC)	-
Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives	Direction Générale de l'Industrie des Arts et du Spectacle (DGCAS), Direction du Développement des Infrastructures et des Équipements Culturels (DDIEC), Direction de la Promotion des Arts Plastiques et Visuels (DPAPV), Direction de l'Industrie du Livre et de la Promotion de la Lecture (DILPL), Direction du Développement de l'Industrie de la Mode et du Design (DDIMD), Direction de la Promotion de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (DPICA), Direction de la Promotion de l'Industrie de la Musique, des Festivals et des Arts du Spectacle (DPIMFAS), Centre Culturel Jacques Aka de Bouaké (CCJAB), Centre d'Action Culturelle d'Abobo (CACAB), Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CENATELPAC), Bibliothèque de Korhogo	-CNAC, PCBD, ONAC-CI, MASA, FONSI, Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA), FSCCA	- Construction et Equipement de centres culturels intégrés - Construire le Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (CENATELPAC)	BRAA - Source de financement : Projet de Partenariat Public-Privé (PPP)
Programme 3 : Patrimoine culturel	Direction de la Préservation et de la Valorisation du Patrimoine Culturel National (DPVPCN), Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire (BNCI), Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire (MCCI), Musée du Costume de Grand-Bassam (MCGB), Musée du Costume de Korhogo, Musée de Zaranou, Musée Jean Marie Adiaffi de Bettié, Musée Combes de Bingerville	OIPC	Sauvegarde et la valorisation de la ville historique de Grand Bassam ; Construction mémoriaux commémoratif de l'esclavage ; Pôle de développement de la cité de Kong/phase 1 ; Sauvegarde et valorisation du Parc National des îles Ehotilé	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Enseignement artistique et culturel	-Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC) ; -Conservatoire Régional des Arts et Métiers d'Abengourou (CRAMA) ; -Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) ; -Lycée d'Enseignement Artistique (LEA)	Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ; -Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC) Lomé-Togo.	Construction et équipement du LEA de Yamoussoukro ; Construction et équipement du CTAA de Korhogo ; Réhabilitation de l'INSAAC	
Programme 5: Francophonie	Direction de la Francophonie (DF)	Commission Nationale de la Francophonie (CNF)	-	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance du secteur, la coopération culturelle et le dialogue avec le secteur privé	RS 1 : La gouvernance du secteur, la coopération culturelle et le dialogue avec le secteur privé sont renforcés	IP 1.1 : Nombre de projets de loi élaborés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DRC
		IP 1.2 : Nombre d'accords de coopération et de traités mis en œuvre	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCC
OG 2 : Améliorer la rentabilité économique et l'employabilité dans les industries culturelles et créatives	RS 2 : La rentabilité économique et l'employabilité dans les industries culturelles et créatives sont accrues	IP 2.1 : Part des industries culturelles et créatives dans le PIB	Volume des richesses produites par les industries culturelles et créatives / PIB national Source : Rapport d'activités DPSEC
		IP 2.2 : Taux de couverture nationale en manifestations culturelles	Nombre de régions ayant abrité au moins une (01) manifestation culturelle de dimension nationale ou internationale / Nombre total de régions Source : Rapport d'Activités DPIMFAS
OG 3 : Améliorer la connaissance et la gestion du patrimoine culturel national	RS 3 : La connaissance et la gestion du patrimoine culturel national sont améliorées	IP 3.1 : Part des ressources propres tirées de l'exploitation du patrimoine culturel dans le financement global du MCF	Part des ressources propres tirées de l'exploitation du patrimoine culturel / Financement total du MCF Sources : Rapports d'activités OIPC /Musées /BNCI
		IP 3.2 : Évolution de la consultation et de la fréquentation des Institutions et sites patrimoniaux	(Nombre de consultations et de fréquentations des institutions et sites patrimoniaux en année N - Nombre de consultations et de fréquentations des institutions et sites patrimoniaux en année N-1 / Nombre de consultations et de fréquentations des institutions et sites patrimoniaux en année N-1) Sources : Rapports d'activités Bibliothèques / Musées nationaux /OIPC
OG 4 : Améliorer l'attractivité et la performance du système éducation-formation artistique et culturelle	RS 4 : L'enseignement artistique et culturel est performant et accessible à un plus grand nombre de la population	IP 4.1 : Pourcentage d'admission dans les différents cycles de formation	Nombre d'admis dans un cycle de formation / Nombre total d'inscrits dans ce cycle Source : Rapport d'activités DFAC
		IP 4.2 : Taux d'employabilité des diplômés des écoles artistiques et culturelles	Nombre de diplômés ayant un emploi / Nombre total de diplômés des écoles artistiques et culturelles Source : Rapport d'activités INSAAC
OG 5 : Assurer la visibilité et contribuer au renforcement de la représentativité de la Côte d'Ivoire au sein de la Francophonie	RS 5 : Les actions de la Francophonie sont connues et le rayonnement de la Côte d'Ivoire est assuré dans l'espace francophone	IP 5.1 : Évolution de la représentation diplomatique de la Côte d'Ivoire dans l'espace francophone	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CNF / DF

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	21 386 898 549	20 943 110 725	21 674 213 559
1.1 Ressources Intérieures	21 386 898 549	20 943 110 725	21 674 213 559
1.1.1 Budget Etat	21 386 898 549	20 943 110 725	21 674 213 559
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	21 386 898 549	20 943 110 725	21 674 213 559
2.1 Personnel	9 587 597 484	9 858 916 441	10 178 319 399
2.1.1 Solde y compris EPN	9 587 597 484	9 858 916 441	10 178 319 399
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 101 042 370	2 105 935 589	2 117 635 465
2.3 Transferts et subventions	5 678 258 695	5 978 258 695	6 378 258 695
2.4 Investissement	4 020 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>4 020 000 000</i>	<i>3 000 000 000</i>	<i>3 000 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la coordination et le cadre institutionnel	Durée moyenne de traitement des requêtes des usagers du Ministère	10 j ouvrables	8 j ouvrables	6 j ouvrables	5 j ouvrables	Somme des durées de traitement des requêtes / Nombre total des requêtes traitées Sources : Rapports d'activités (CABINET / DAF / DPSEC / DRH)
	Pourcentage d'activités culturelles soutenues par les collectivités locales	40%	50%	60%	65%	(Nombre d'activités culturelles soutenues par les collectivités locales / Nombre total d'activités culturelles organisées dans les collectivités locales) X 100 Sources : Rapports d'activités des Directions Régionales
OS 2 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières.	Taux de réalisation du plan de formation	37,78%	40%	45%	50%	(Nombre de formations réalisées / Nombre total de formations prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de rejets et de différés des dossiers soumis au CF	47%	25%	20%	15%	(Nombre de rejets et de différés de dossiers transmis au CF) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer la planification et le suivi-évaluation des activités	Taux de réalisation des activités inscrites au Plan de Travail Annuel (PTA) du Ministère	50%	55%	60%	70%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités planifiées dans le PTA) X 100 Source : Rapport d'activités DPSEC
	Taux de réalisation physique de Projets d'Investissements Publics (PIP) du Ministère	30%	70%	80%	100%	(Nombre de projets d'investissements publics réalisés / Nombre de projets d'investissements publics prévus) X 100 Sources : Rapports de missions d'évaluation DAF / DPSEC / DIEC

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	9 362 881 573	9 391 304 807	9 703 726 212
Dépenses de personnel	7 537 882 481	7 790 523 008	8 091 244 537
Dépenses en biens et services	1 589 768 580	1 600 781 799	1 612 481 675
Transferts	0	0	0
Investissements	235 230 512	0	0
Trésor	235 230 512	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21097 Administration Générale	9 362 881 573	9 391 304 807	9 703 726 212
2109705 Coordination et animation du ministère	452 514 187	452 514 187	452 514 187
1 Personnel	115 084	115 084	115 084
31082000005 Prendre en charge les dépenses du personnel de la Direction de la Culture de la Région du Haut - Sassandra (Daloa)	115 084	115 084	115 084
2 Biens et services	452 399 103	452 399 103	452 399 103
11082000004 Coordonner les activités du ministère dans la région des Lacs(Yamoussoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14082000002 Coordonner les activités du ministère dans la région des N'ZI (Dimbokro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15082000002 Coordonner les activités du ministère dans la région du Iffou(Daoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de Moronou(Bongouanou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17082000005 Coordonner les activités du ministère dans la région Gbèkè (Bouaké)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Hambol(Katiola)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Bafing(Touba)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23082000002 Coordonner les activités du ministère dans la région du Kabadougou (Odiénné)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
24082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Tchologo(Ferkessédougou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25082000006 Coordonner les activités du ministère dans la région du Poro (Korhogo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26082000002 Coordonner les activités du ministère dans la région de la Bagoué(Boundiali)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
27082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Folon (Minignan)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de Bounkani(Bouna)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31082000006 Coordonner les activités du ministère dans la région du Haut Sassandra (Daloa)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de (DR Gôh, Gagnoa)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
37082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de l'Agnéby-Tiassadu Béré(Mankono)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région duTonkpi(Man)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de Cavally Guiglo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
43082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Guemon (Duékoué)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Lôh Djiboua (Divo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de San Pedro (San Pedro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de la Nawa(Soubré)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région du Gbôklé(Sassandra)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61082000009 Coordonner les activités du ministère dans la région de l'Indénié-Djuablin(Abengourou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62082000002 Coordonner les activités du ministère dans la région du Gontougo (Bondoukou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21097 Administration Générale	9 362 881 573	9 391 304 807	9 703 726 212
71082000004 Coordonner les activités du ministère dans la région du Sud Comoé(Aboisso)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de l'Agnéby-Tiassa(Agboville)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77082000003 Coordonner les activités du ministère dans la région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000200 Contrôler les services du ministère	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78082000201 Coordonner les activités administratives du ministère	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78082000203 Coordonner les activités du ministère dans la région des Lagunes(Abidjan)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000253 Lutter contre la fraude des oeuvres de l'esprit	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000254 Apporter un appui juridique aux services du ministère	12 000 000	12 000 000	12 000 000
78082000255 Organiser les manifestations culturelles à l'étranger	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78082000312 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de la Culture	35 399 103	35 399 103	35 399 103
79082000003 Coordonner et animer la politique culturelle dans la région du Grand pont(Dabou)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90082000001 Coordonner les activités culturelles du MCIAS	15 000 000	15 000 000	15 000 000
90082000005 Promouvoir la politique de la coopération culturelle	9 000 000	9 000 000	9 000 000
2109706 Planification, programmation et suivi-évaluation	145 230 512	10 000 000	10 000 000
2 Biens et services	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78082000204 Organiser la planification générale des activités du Ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000
4 Investissements	135 230 512	0	0
Trésor	135 230 512	0	0
78082000296 Mise en place d'un système informatisé de collecte et de gestion de données statistiques culturelles	135 230 512	0	0
2109707 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	8 737 136 874	8 900 790 620	9 213 212 025
1 Personnel	7 537 767 397	7 790 407 924	8 091 129 453
78082000280 Prendre en charge les dépenses de Personnel	7 537 767 397	7 790 407 924	8 091 129 453
2 Biens et services	1 099 369 477	1 110 382 696	1 122 082 572
78011100258 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78011202263 Prendre en charge les dépenses d'abonnement	259 262 021	270 275 240	281 975 116
78082000205 Gérer les ressources humaines du ministère	20 337 835	20 337 835	20 337 835
78082000206 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	91 805 500	91 805 500	91 805 500
78082000207 Elaborer le DPPD-PAP	27 000 000	27 000 000	27 000 000
78082000208 Gérer les ressources financières et matérielles du ministère	18 000 000	18 000 000	18 000 000
78082000256 Organiser les manifestations culturelles	82 925 000	82 925 000	82 925 000
78082000277 Prendre en charge les séminaires et conférences en Cote d'Ivoire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78082000299 Apporter un appui financier aux activités culturelles privées	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21097 Administration Générale	9 362 881 573	9 391 304 807	9 703 726 212
78082000308 Gérer la commande public du ministère	9 608 187	9 608 187	9 608 187
78082000309 Prendre en charges le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78082000311 Prendre en charge les dépenses centralisées du ministère	522 430 934	522 430 934	522 430 934
90082000002 Gérer le patrimoine du MCIAS	8 000 000	8 000 000	8 000 000
4 Investissements	100 000 000	0	0
Trésor	100 000 000	0	0
90082000006 Réhabiliter et équiper les Directions Régionales	100 000 000	0	0
2109708 Information et communication	28 000 000	28 000 000	28 000 000
2 Biens et services	28 000 000	28 000 000	28 000 000
78082000211 Organiser la communication des activités du ministère	28 000 000	28 000 000	28 000 000

II.2.2. Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives	Action 2.1: Soutien aux industries cinématographiques et audiovisuelles
	Action 2.2:Promotion du livre et de la lecture publique
	Action 2.3:Valorisation des arts visuels, de l'artisanat, du design, et des arts vivants
	Action 2.4:Aménagement Culturel du territoire et promotion des expressions culturelles

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer la compétitivité des Industries Culturelles et Créatives (ICC)	Évolution du nombre d'entreprises culturelles créées par an	769	868	918	968	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DPSEC/DPAC
	Évolution du montant des droits d'auteur perçus par le Burida par an	4 786 004 271	5 150 000 000	5 300 000 000	5 500 000 000	Comptage Source : Rapport d'activités Burida
OS 2 : Promouvoir l'expression des diversités culturelles	Nombre de festivals culturels sur le territoire national réalisés par an	529	600	630	680	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DPSEC / DPIMFAS / Burida / DR / Mairies
	Proportion de communes disposant d'au moins une salle de spectacles artistique fonctionnelle	115/201	150/201	155/201	160/201	Nombre de communes disposant d'au moins une salle de spectacles artistiques publiques fonctionnelles / Nombre total de communes Sources : Rapports d'activités DPIMPFAS / DDIEC / DR /Mairies

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives	4 968 556 885	4 692 852 442	4 697 221 935
Dépenses de personnel	597 776 839	602 143 331	606 512 824
Dépenses en biens et services	160 232 813	160 232 813	160 232 813
Transferts	930 476 298	930 476 298	930 476 298
Investissements	3 280 070 935	3 000 000 000	3 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>3 280 070 935</i>	<i>3 000 000 000</i>	<i>3 000 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22098 Animation culturelle et industries culturelles et créatives	4 968 556 885	4 692 852 442	4 697 221 935
2209801 Soutien aux industries cinématographiques et audiovisuelles	839 346 063	841 292 120	843 238 178
1 Personnel	352 833 909	354 779 966	356 726 024
78082000210 Transférer les subventions équilibre personnel au Marché des Arts et du Spectacle Africain (MASA)	100 896 921	100 896 921	100 896 921
78082000215 Transférer des subventions équilibre personnel à l'ONACCI	196 936 988	198 883 045	200 829 103
78082000257 Transférer les subventions équilibre personnel au Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)	55 000 000	55 000 000	55 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22098 Animation culturelle et industries culturelles et créatives	4 968 556 885	4 692 852 442	4 697 221 935
2 Biens et services	9 971 363	9 971 363	9 971 363
78082000213 Promouvoir la politique cinématographique	9 971 363	9 971 363	9 971 363
3 Transferts	476 540 791	476 540 791	476 540 791
78082000258 Mettre en oeuvre la politique cinématographique nationale	130 991 303	130 991 303	130 991 303
78082000286 Soutenir financièrement la production, la distribution et l'exploitation de films	345 549 488	345 549 488	345 549 488
2209802 Promotion du livre et de la lecture publique	367 659 343	87 588 408	87 588 408
2 Biens et services	47 588 408	47 588 408	47 588 408
22098020009 Gérer la bibliothèque de Korhogo	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78082000216 Promouvoir la politique de la lecture publique	9 588 408	9 588 408	9 588 408
78082000295 Organiser le salon du livre pour Enfant et Adolescents	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000300 Contrôler et suivre les centres de lecture publique	8 000 000	8 000 000	8 000 000
90082000003 Promouvoir la politique des arts plastiques et visuels	5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 Transferts	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78082000217 Organiser le Salon international du livre d'Abidjan	40 000 000	40 000 000	40 000 000
4 Investissements	280 070 935	0	0
Trésor	280 070 935	0	0
78082000259 Construction d'un centre National Technique de Lecture Publique et de l'Animation Culturelle (CENATELPAC)	280 070 935	0	0
2209803 Valorisation des arts visuels, de l'artisanat, du design, et des arts vivants	3 746 551 479	3 748 971 914	3 751 395 349
1 Personnel	244 942 930	247 363 365	249 786 800
78082000252 Transférer des subventions équilibre personnel au PCA	145 092 267	146 526 015	147 959 763
78082000290 Transférer des subventions équilibre personnel au CNAC	99 850 663	100 837 350	101 827 037
2 Biens et services	87 673 042	87 673 042	87 673 042
17082000006 Gérer le Culturel Jacques Aka de Bouaké	19 488 935	19 488 935	19 488 935
78082000219 Mettre en oeuvre la politique d'animation culturelle	9 938 406	9 938 406	9 938 406
78082000220 Organiser la semaine nationale des arts et de la culture	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000260 Concevoir et promouvoir la politique des industries culturelles et créatives	9 566 087	9 566 087	9 566 087
78082000261 Gérer le centre culturel d'Abobo - Gare (CACAB)	13 929 614	13 929 614	13 929 614
78082000278 Organiser le festival national vacance culture	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000287 Organiser le festival des arts sacrés de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000288 Organiser la fête de la musique	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78082000305 Organiser le festival du Zanzan	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90082000004 Coordonner les activités de l'industrie des arts et du spectacle du MCIAS	11 750 000	11 750 000	11 750 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22098 Animation culturelle et industries culturelles et créatives	4 968 556 885	4 692 852 442	4 697 221 935
3 Transferts	413 935 507	413 935 507	413 935 507
78082000221 Promouvoir les arts vivants en Côte d'Ivoire et à étranger	108 935 507	108 935 507	108 935 507
78082000222 Programmer et diffuser les spectacles et activités culturelles	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78082000249 Apporter un appui financier aux associations à caractère culturel	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000289 Organiser le Marché des Arts du Spectacle Africain	250 000 000	250 000 000	250 000 000
4 Investissements	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
Trésor	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
90082090168 Promouvoir les industries culturelles et créatives/3ème C2D	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
2209804 Aménagement Culturel du territoire et promotion des expressions culturelles	15 000 000	15 000 000	15 000 000
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78082000275 Suivre les travaux des Infrastructures et des Equipements Culturelles (DIEC)	15 000 000	15 000 000	15 000 000

II.2.3. Programme 3 : Patrimoine culturel

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Patrimoine culturel	Action 3.1: Inventaire du patrimoine culturel national
	Action 3.2 :Conservation, valorisation et promotion de la politique du patrimoine culturel national
	Action 3.3: Protection du patrimoine culturel et archéologique du patrimoine culturel national

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Patrimoine culturel						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Sauvegarder les biens du patrimoine culturel national	Taux de numérisation des pièces muséales conservées (musées nationaux)	10%	28,91%	53,34%	98,61%	(Nombre de pièces muséales numérisées / Nombre total de pièces muséales contenues dans les musées) X 100 Sources : Rapports d'activités DPC / OIPC / Musées
	Nombre cumulé de documents patrimoniaux conservés et numérisés (bibliothèque nationale)	1 178	1 578	1 678	1 778	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DPC / OIPC / Bibliothèque Nationale
	Nombre cumulé d'éléments et de biens culturels inscrits sur la liste du patrimoine culturel national	24	27	30	31	Dénombrement Sources : Rapports d'activités Musées de Costumes /Musées des Civilisations / Bibliothèque Nationale

Programme 3 : Patrimoine culturel						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Exploiter les biens et les éléments du patrimoine culturel national sauvegardés	Nombre d'usagers et de visiteurs à la bibliothèque nationale et dans les musées nationaux	45 000	53 284	57 326	61 492	Dénombrement Sources : Rapports d'activités Musée National du Costume de Grand-Bassam / Musée des Civilisations de CI / Bibliothèque Nationale
	Taux de croissance cumulé des ressources générées par l'exploitation du patrimoine culturel (la bibliothèque nationale, les musées nationaux et l'OIPC)	31,78%	34%	35%	36%	(Ressources générées en année N - Ressources générées en année N-1) / Ressources générées en année N-1) X 100 Sources : Rapports d'activités Musées de Costumes / Musées des Civilisations / Bibliothèque Nationale / OIPC

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Patrimoine culturel	797 409 377	695 137 056	698 984 734
Dépenses de personnel	392 977 024	396 824 703	400 672 381
Dépenses en biens et services	115 329 455	109 209 455	109 209 455
Transferts	189 102 898	189 102 898	189 102 898
Investissements	100 000 000	0	0
Trésor	100 000 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22099 Patrimoine culturel	797 409 377	695 137 056	698 984 734
2209901 Inventaire du patrimoine culturel national	284 232 353	278 112 353	278 112 353
2 Biens et services	95 129 455	89 009 455	89 009 455
25082000007 Conserver et diffuser les oeuvres du patrimoine culturel Musée de Korhogo	4 900 000	4 900 000	4 900 000
61082000010 Conserver les oeuvres du patrimoine culturel au musée de Zaranou	3 400 000	3 400 000	3 400 000
61082000011 Conserver et diffuser les oeuvres du patrimoine culturel Musée Jean Marie de Bédié	3 400 000	3 400 000	3 400 000
71082000005 Conserver les oeuvres du patrimoine culturel Musée National du Costume de Grand Bassam	23 500 000	23 500 000	23 500 000
78082000226 Conserver les oeuvres du patrimoine culturel Musée des civilisations de Cote d'Ivoire	49 929 455	43 809 455	43 809 455
78082000227 Promouvoir la politique patrimoniale culturel national	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22099 Patrimoine culturel	797 409 377	695 137 056	698 984 734
3 Transferts	189 102 898	189 102 898	189 102 898
25082000009 Gérer les mosquées de style soudanais du Nord ivoirien	78 000 000	78 000 000	78 000 000
78082000250 Gérer la ville historique de Grand-Bassam	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000264 Mettre en oeuvre la politique du patrimoine culturel national	106 102 898	106 102 898	106 102 898
2209902 Conservation, valorisation et promotion de la politique du patrimoine culturel national	23 800 000	23 800 000	23 800 000
1 Personnel	3 600 000	3 600 000	3 600 000
78082000274 Prendre en charge les dépenses du Centre Technique des Arts Appliqués de BINGERVILLE	3 600 000	3 600 000	3 600 000
2 Biens et services	20 200 000	20 200 000	20 200 000
78082000229 Conserver et diffuser les oeuvres d'esprit (dépôt légal)	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78082000310 Protéger les oeuvres patrimoniaux	200 000	200 000	200 000
2209903 Protection du patrimoine culturel et archéologique du patrimoine culturel national	489 377 024	393 224 703	397 072 381
1 Personnel	389 377 024	393 224 703	397 072 381
78082000232 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'OIPC	389 377 024	393 224 703	397 072 381
4 Investissements	100 000 000	0	0
Trésor	100 000 000	0	0
71082000009 Sauvegarder et valoriser le Parc National des Iles Ehotilé	100 000 000	0	0

II.2.4. Programme 4 : Enseignement artistique et culturel

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Enseignement artistique et culturel	Action 4.1: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secteur de l'enseignement artistique et culturel.
	Action 4.2:Coordination de l'enseignement artistique et culturel
	Action 4.3:Développement du système de formation artistique et culturelle

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Enseignement artistique et culturel						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer l'accessibilité à l'éducation formation artistique et culturelle	Nombre de salles de classes disponibles et fonctionnelles	92	95	115	135	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFAC
	Pourcentage de régions disposant d'établissements d'enseignement artistique et culturel (public ou privé)	6,25%	9,37%	15,6%	16%	(Nombre de régions disposant d'établissements artistiques et culturels (publics ou privés) / Nombre total de régions) X 100 Sources : Rapports d'activités DFAC / DRCF
OS 2 : Améliorer la qualité de la formation artistique et culturelle	Nombre d'enseignants évalués dans l'enseignement secondaire artistique et culturel public	40	50	60	70	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFAC
	Ratio élèves par enseignant	13,03	12	12	12	Nombre total d'apprenants / Nombre total d'enseignants dans les Etablissements d'Enseignement Artistique et Culturel (EEAC) Norme recommandée (10) Sources : Rapports d'activités INSAAC / LEA / CTAA / CRAMA
	Taux moyen d'enseignants permanents qualifiés en arts et en culture	52,99%	72%	75%	75%	(Nombre d'enseignants en art et culture / Nombre total d'enseignants) X 100 Sources : Rapports d'activités DFAC / INSAAC / LEA / CTAA / CRAMA

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Enseignement artistique et culturel	2 751 179 001	2 354 821 425	2 363 162 401
Dépenses de personnel	844 089 427	852 430 404	860 771 380
Dépenses en biens et services	149 211 522	149 211 522	149 211 522
Transferts	1 353 179 499	1 353 179 499	1 353 179 499
Investissements	404 698 553	0	0
Trésor	404 698 553	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22100 Enseignement artistique et culturel	2 751 179 001	2 354 821 425	2 363 162 401
2210001 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secteur de l'enseignement artistique et culturel.	404 698 553	0	0
4 Investissements	404 698 553	0	0
Trésor	404 698 553	0	0
78082000233 Rénovation et équipement de l'INSAAC	50 698 553	0	0
11082000005 Construire et équiper le LEA de Yamoussoukro (Poursuivre la construction des bâtiments)	354 000 000	0	0
2210002 Coordination de l'enseignement artistique et culturel	1 204 218 164	1 212 559 141	1 220 900 117
1 Personnel	844 089 427	852 430 404	860 771 380
78082000293 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'INSAAC	844 089 427	852 430 404	860 771 380
2 Biens et services	111 295 737	111 295 737	111 295 737
78082000281 Evaluer l'enseignement artistique et culturel	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78082000292 Coordonner les activités des établissements artistiques et culturels	8 295 737	8 295 737	8 295 737
78082000306 Organiser les examens et concours artistiques et culturels	83 000 000	83 000 000	83 000 000
3 Transferts	248 833 000	248 833 000	248 833 000
78082000234 Payer les bourses enseignement Artistique et Culturel	223 833 000	223 833 000	223 833 000
78082000302 Développer des partenariats DFAC/ IRES -RDEC Lomé pour le financement des études inter-universitaire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
2210003 Développement du système de formation artistique et culturelle	1 142 262 284	1 142 262 284	1 142 262 284
2 Biens et services	37 915 785	37 915 785	37 915 785
61082000008 Dispenser la formation professionnelle artistique	4 999 999	4 999 999	4 999 999
78082000235 Dispenser la formation professionnelle et technique en arts	19 547 114	19 547 114	19 547 114
78082000266 Dispenser la formation secondaire technique en arts	13 368 672	13 368 672	13 368 672
3 Transferts	1 104 346 499	1 104 346 499	1 104 346 499
78082000267 Dispenser la formation supérieure en arts et culture	1 104 346 499	1 104 346 499	1 104 346 499

II.2.5. Programme 5 : Francophonie

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Francophonie	Action 5.1: Promotion de la Francophonie

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Francophonie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Valoriser l'usage et l'influence de la langue française dans un contexte de diversité linguistique et culturelle	Évolution du nombre de postes occupés par les Ivoiriens dans les instances de la Francophonie	8	15	20	25	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CNF / DF
	Nombre d'actions de promotion de la langue française en Côte d'Ivoire	1	4	5	6	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CNF / DF
OS 2 : Renforcer l'ancrage de la francophonie au sein des populations jeunes et femmes	Nombre de projets financés par la Francophonie en Côte d'Ivoire	14	20	25	30	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CNF / DF
	Nombre d'associations de jeunes et de femmes bénéficiaires de formation en activités génératrices de revenus	12	25	30	50	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CNF / DF

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : Francophonie	406 871 713	408 994 995	411 118 277
Dépenses de personnel	214 871 713	216 994 995	219 118 277
Dépenses en biens et services	86 500 000	86 500 000	86 500 000
Transferts	105 500 000	105 500 000	105 500 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22226 Francophonie	406 871 713	408 994 995	411 118 277
2222601 Promotion de la Francophonie	406 871 713	408 994 995	411 118 277
1 Personnel	214 871 713	216 994 995	219 118 277
78082000297 Transférer les subventions équilibre personnel à la CNF	214 871 713	216 994 995	219 118 277
2 Biens et services	86 500 000	86 500 000	86 500 000
78082000209 Organiser les jeux de la Francophonie	70 500 000	70 500 000	70 500 000
78082000304 Promouvoir la politique de la francophonie et de la coopération culturelle	5 500 000	5 500 000	5 500 000
78082000313 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction de la francophonie	10 500 000	10 500 000	10 500 000
3 Transferts	105 500 000	105 500 000	105 500 000
78082000279 Mettre en oeuvre la politique de la Francophonie	105 500 000	105 500 000	105 500 000

II.2.6. Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 6.1: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 6 : Comptes Spéciaux du Trésor	3 100 000 000	3 400 000 000	3 800 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	3 100 000 000	3 400 000 000	3 800 000 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23195 Comptes Spéciaux du Trésor	3 100 000 000	3 400 000 000	3 800 000 000
2319501 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	3 100 000 000	3 400 000 000	3 800 000 000
3 Transferts	3 100 000 000	3 400 000 000	3 800 000 000
78082000294 Transférer la taxe pour la Promotion de la culture (Fonds de la Culture)	3 100 000 000	3 400 000 000	3 800 000 000

SECTION 347 : MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DES PME

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale :

- l'insuffisance des budgets alloués au Ministère pour l'exécution de ses missions ;
- la méconnaissance des textes par les acteurs du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de la promotion des PME ;
- l'insuffisance de la vulgarisation des textes régissant les activités du Ministère ;
- l'absence de charte graphique ;
- l'absence de manuels de procédures des structures et services du Ministère ;
- l'insuffisance du nombre d'agents disposant de technicité dans les différentes thématiques traitées par le Ministère ;
- la démotivation et le départ massif des agents du Ministère vers d'autres Ministères ;
- l'insuffisance de locaux et de moyens matériels pour le Ministère ;
- l'insuffisance de renforcement des capacités des agents ;
- la faiblesse des systèmes de planification et de suivi-évaluation ;
- la faiblesse de la production des statistiques sectorielles ;
- la faiblesse du système d'information du Ministère ;
- la faible visibilité des activités du Ministère dans les médias ;
- l'inexistence d'un système d'archivage électronique ;
- l'absence de local adéquat et adapté pour la conservation des archives ;
- l'absence de documents spécialisés pour le développement et l'enrichissement de la bibliothèque du Ministère ;
- la dispersion des services du MCIPPME sur différents sites à Abidjan ;
- la faiblesse du système de management de la qualité ;
- l'absence de moyens matériels et financiers pour réaliser les missions d'inspection et d'audit ;
- l'absence d'un logiciel de Gestion du Personnel à la DRH ;
- la non maîtrise des procédures de passation de marchés publics et des réformes par certains Responsables d'Unités Opérationnelles ;
- le non-respect des délais de traitement des appels d'offres et des autres étapes de passation des marchés publics ;
- la non actualisation du plan stratégique du Ministère ;
- l'instabilité organisationnelle du Ministère.

Au niveau du Commerce Intérieur :

- l'absence d'un document de politique pour le développement et la modernisation du Commerce Intérieur ;
- l'insuffisance de moyens financiers et de véhicules pour assurer le suivi des activités relevant du commerce intérieur sur toute l'étendue du territoire ;
- l'insuffisance de véhicules pour la surveillance du marché ;
- l'absence de moyens de communication lors des missions de contrôle ;
- l'insuffisance de moyens pour le renforcement des capacités des agents de surveillance du marché ;
- la prédominance du secteur informel ;
- la mauvaise organisation des circuits de distribution ;
- l'absence d'une base de données et de cartographie des acteurs des activités commerciales ;

- l'insuffisance et l'inadaptation de véhicules dédiés au transport des denrées alimentaires ;
- les difficultés dues à la non prise en compte des normes sécuritaires modernes dans la construction des infrastructures de mise à marché ;
- l'absence d'infrastructures adaptées à la conservation des produits vivriers ;
- le faible approvisionnement des marchés en produits vivriers dans certaines régions ;
- la réticence des opérateurs à s'acquitter du droit de certificat de provenance sur les produits vivriers ;
- l'insuffisance et/ou la non performance des infrastructures commerciales existantes ;
- la faiblesse du système d'information sur les stocks et les approvisionnements en produits vivriers ;
- la faible présence des jeunes ivoiriens dans le secteur du commerce ;
- l'indisponibilité du financement pour la réalisation des études complémentaires pour la construction ou la réhabilitation des marchés de gros et de détail ;
- la vulnérabilité des commerçants et le manque de protection sociale pour les commerçants ;
- l'insuffisance des infrastructures de mise à marché des produits vivriers ;
- la vétusté des infrastructures de mise à marché existantes ;
- le non encadrement de la construction, la gestion et l'exploitation des infrastructures de mise en marché ;
- la non maîtrise du volume réel des produits vivriers exportés ;
- l'inflation des prix des produits de grande consommation notamment les denrées alimentaires ;
- l'insuffisance de visibilité sur les structures de prix et les marges des produits de grande consommation ;
- la persistance des pratiques anti-concurrentielles (cartels, monopoles) qui alimente la spéculation sur les prix ;
- l'insuffisance de l'offre et la saisonnalité des produits vivriers qui exercent une pression sur les prix à certaines périodes de l'année ;
- l'inflation importée causée notamment, par la prédominance des importations de produits de grande consommation avec les effets négatifs de change induits ;
- la perturbation des cycles de productions liées au changement climatique qui entraîne la diminution de la production contribuant ainsi à la hausse des prix ;
- la forte urbanisation occasionnant l'éloignement des zones de production et entraînant des surcoûts dans l'approvisionnement des zones de consommation ;
- l'augmentation des droits de douane dans le cadre de la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) sur certains produits importés (tomate concentrée qui est passée de 20% à 35%) ;
- le profil inadéquat du personnel technique, pour les contrôleurs ;
- le poids de la fiscalité qui pèse sur certains produits alimentaires du panier de la ménagère, notamment la TVA à 18% (tomate concentrée, huile, sucre) contrairement à d'autres qui sont exemptés (riz) ou à TVA réduite (lait) ;
- le faible niveau de synergie entre les acteurs du mouvement consumériste ;
- la méconnaissance des activités de la métrologie légale par une grande frange de la population et des opérateurs économiques ;
- le sous-équipement du service de la métrologie légale ;
- l'insuffisance de moyens matériels et financiers pour la surveillance du marché ;
- l'absence d'infrastructures de stockage et de camions de ramassage des produits saisis ;
- l'insuffisance du plateau technique des laboratoires nationaux dans la réalisation de certaines analyses de produits mis à marché.

Au niveau du Commerce Extérieur :

- l'absence de veille stratégique et d'outils d'intelligence économique en matière de commerce extérieur ;
- les difficultés dans la production des statistiques harmonisées à temps du commerce extérieur ;
- la non standardisation des procédures de fonctionnement interne des services du commerce extérieur ;
- la non adéquation du TEC-CEDEAO avec les tarifs consolidés au niveau de l'OMC ;
- la complexité des procédures liées aux échanges commerciaux ;
- les difficultés d'ordre institutionnel, opérationnel et financier dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) et de la Stratégie Nationale AGOA ;
- la méconnaissance des marchés porteurs par les opérateurs économiques ;
- l'exploitation insuffisante des opportunités offertes par les marchés régionaux (UEMOA, CEDEAO et Afrique) ;

- l'insuffisance de culture à l'exportation des opérateurs économiques ;
- le faible taux de représentation commerciale dans le monde ;
- le nombre restreint et le faible niveau de diversification de partenaires commerciaux et de produits exportés ;
- les difficultés de stockages et de conservation des produits destinés à l'exportation ;
- la faible participation des opérateurs économiques nationaux aux foires et salons internationaux ;
- les difficultés des exportateurs à respecter les normes de spécification techniques ainsi que les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) internationales ;
- l'absence de synergie dans les processus de négociation des accords commerciaux ;
- le déficit de vulgarisation des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux (ZLECAf, APEi, TAC, etc.).

Au niveau de l'Industrie :

- l'insuffisance des mesures d'incitations à l'investissement dans le secteur industriel ;
- l'insuffisance de terrains à usage industriel viabilisés à Abidjan et à l'intérieur du pays ;
- les difficultés d'accès des PME et TPME aux terrains à usage industriel ;
- l'insuffisance de financement pour les travaux d'aménagement de nouvelles zones industrielles et la réhabilitation des zones industrielles existantes ;
- la vétusté et la dégradation des infrastructures dans les zones industrielles existantes notamment celles de Koumassi, de Vridi et de San Pedro ;
- l'absence de sécurisation des réserves industrielles ;
- l'insuffisance de l'application des normes sur la sécurité industrielle ;
- le faible niveau de transformation des produits agricoles ;
- l'absence de politiques sectorielles industrielles (bois, plasturgie, mécanique, automobile, pharmaceutique, chimie et composantes...) ;
- le faible niveau d'accessibilité aux matières premières des TPE et PME ;
- l'insuffisance de données statistiques sur le secteur industriel ;
- le faible niveau d'actualisation des données statistiques existantes sur le secteur industriel ;
- l'absence de business plans attractifs pour capter les investissements privés ;
- l'insuffisance de ressources (matérielles, humaines et financières) pour la mise en œuvre des stratégies sectorielles pour le développement de l'industrie ;
- l'inadéquation entre les ressources humaines et les besoins réels du secteur privé industriel ;
- les difficultés d'accès aux marchés extérieurs ;
- la faible promotion de la propriété intellectuelle ;
- le faible niveau d'innovation technologique des entreprises ;
- l'insuffisance d'accompagnement des entreprises innovantes ;
- la faible valorisation des résultats de recherche, des innovations et des inventions ;
- l'absence d'infrastructures d'accompagnement des Start-Up et des Petites et Moyennes Entreprises industrielles ;
- la part importante des produits contrefaits et frauduleux sur le marché local ;
- l'absence de garantie ou ligne de crédit, au sein du Fonds de Restructuration et de Mise à Niveau (FREMIN) ;
- l'insuffisance du suivi et du contrôle de l'activité industrielle (insuffisance de moyens, de textes réglementaires, etc.) ;
- l'insuffisance de textes pour l'encadrement de l'activité industrielle ;
- la faiblesse du niveau de la qualité des produits industriels ;
- le faible nombre d'organismes nationaux d'évaluation de la conformité accrédités (organisme d'inspection, organisme de certification et laboratoires d'étalonnage et d'essais) ;
- le manque d'outils pour l'authentification de certains produits notamment les boissons ;
- l'insuffisance d'équipements de métrologie ;
- l'insuffisance de mesures de sécurité dans les entreprises industrielles ;
- l'insuffisance d'équipements de contrôle et d'analyse des produits ;
- l'insuffisance du cadre formel pour une meilleure application de la réglementation en matière de Métrologie ;

- le manque d'investissement pour le renforcement des capacités d'analyse ;
- les difficultés d'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- l'absence d'un Fonds dédié au développement industriel.

Au niveau de l'Artisanat :

- la faible organisation des artisans et des entreprises artisanales ;
- l'insuffisance des infrastructures dédiées aux activités de l'artisanat ;
- l'insuffisance de données statistiques fiables ;
- la faiblesse des mécanismes de financement ;
- l'insuffisance d'activités de promotion et de commercialisation des produits et services du secteur ;
- le faible niveau de qualification des acteurs ;
- l'analphabétisme et le faible niveau intellectuel de la majeure partie des artisans ;
- la non couverture des 245 métiers lors des formations dispensées dans le secteur ;
- la faiblesse des productions artisanales ;
- la précarité de l'exercice du métier en dehors des sites prévus par les plans directeurs ;
- la désuétude des données statistiques existantes sur le secteur ;
- la non actualisation des données du Système d'Information Régional de l'Artisanat (SIRA) ;
- l'inadaptation de l'activité artisanale aux dispositifs financiers existants ;
- l'inexpérience des dirigeants des entreprises artisanales aux plans managérial et comptable ;
- la non labélisation des produits de l'artisanat ;
- l'insuffisance de promotion des produits artisanaux au niveau national ;
- le manque d'intérêt aux produits artisanaux ivoiriens de la part des nationaux ;
- la réticence des acteurs du secteur de l'artisanat aux systèmes de protection sociale.

Au niveau des PME

- l'environnement des affaires peu favorables aux PME ;
- les difficultés des PME à s'approprier le cadre juridique et réglementaire ;
- la faible collaboration entre le Ministère en charge des PME et les autres Ministères sectoriels dans la gestion de certains projets de développement des PME ;
- l'insuffisance de données statistiques sur le secteur ;
- la faible visibilité des activités du secteur dans les médias nationaux et internationaux ;
- l'insuffisance de concertation entre les PME et le secteur Public ;
- l'absence de coordination des organisations publiques, parapubliques et privées d'encadrement et des initiatives en faveur des PME ;
- l'absence d'une base de données fiables sur les PME ;
- l'inaccessibilité des PME aux zones industrielles ;
- l'insuffisance d'actions de promotion, de traçabilité, de distribution et de commercialisation des produits et services du secteur PME ;
- la faiblesse du système de protection sociale pour les acteurs du secteur des PME ;
- le déficit de capacités techniques et managériales des dirigeants des PME ;
- la faible productivité et la qualité approximative des produits et des services proposés liées au manque d'innovation ;
- le manque de formation et de qualification des entrepreneurs ;
- l'insuffisance de culture entrepreneuriale des ivoiriens ;
- la faible politique de développement de l'innovation ;
- l'absence de programme relatif à la promotion des initiatives et des entreprises privés ;
- l'inadaptation des mesures fiscales à la spécificité des PME ;

- l'inadaptation des dispositifs financiers existants pour fournir des garanties aux PME lors des demandes de prêts ;
- l'accès limité des PME à la commande publique ;
- la concurrence déloyale faite aux PME par les grandes entreprises et le secteur informel ;
- la mauvaise structuration des PME et la méconnaissance des règles en vigueur pour accéder à la commande publique ;
- le non-respect par les administrations du quota réservé aux PME dans le cadre de l'attribution des marchés publics ;
- la non application des dispositions de la loi n°2014-140 du 20 mars 2014 relative à l'accès des PME au foncier.

Au niveau du Secteur Informel

- la précarité des conditions d'exercice des activités des acteurs du secteur informel (plus de 70% des Unités de Production Informelle (UPI) sont abritées par des installations de fortune) ;
- le défaut d'immatriculation et l'absence de comptabilité dans le secteur informel ;
- la faible part des impôts et taxes payés par les acteurs du secteur (2,7% de la valeur ajoutée totale du secteur (24% des UPI payent la patente)) ;
- le faible niveau de rémunération des acteurs du secteur (67,6% ayant un revenu mensuel inférieur au Smig) ;
- le taux élevé d'analphabétisme dans le secteur (68% des personnes employées sans instruction et 70% entre l'analphabétisme et le niveau d'étude primaire) ;
- l'absence de formations adéquates pour la majorité des acteurs (75,5%) ;
- la difficulté à recenser les acteurs ;
- l'absence de données fiables sur la taille du secteur informel en Côte d'Ivoire ;
- l'absence de coordination des politiques sectorielles en matière de formalisation dans le secteur informel ;
- le déficit managérial, technique et technologique des acteurs ;
- l'insuffisance de communication sur le statut de l'entrepreneur.

Au niveau de la Promotion de l'Investissement Privé

- un environnement des affaires peu favorable au développement de l'initiative privée ;
- la faible mobilisation des Investissements Directs Etrangers (IDE) ;
- l'absence de stratégie pour la facilitation et la promotion des investissements ;
- l'absence de programmes relatifs à la promotion des initiatives et des entreprises privés ;
- la faible contribution du secteur privé national à l'économie ;
- l'absence d'identification et la faiblesse dans la mise en œuvre des réformes administratives nécessaires au développement du secteur privé ;
- la faible contribution des acteurs privés à la création et à la gestion des zones industrielles, économiques et zones franches ;
- la non attractivité du cadre législatif et réglementaire dans le domaine de la promotion de partenariats public-privé ;
- les difficultés liées à l'identification des secteurs économiques ;
- la non actualisation de la stratégie globale de facilitation des investissements ;
- l'insuffisance de coordination des activités de promotion des investissements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur en liaison avec les Ministères concernés.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de l'Administration Générale :

- l'amélioration du cadre institutionnel et juridique régissant les secteurs d'intervention du Ministère ;
- l'interconnexion progressive des services et la dématérialisation des processus métiers du Ministère ;
- la mise en œuvre, de 2013 à 2021, du projet « Equipement du Ministère » ;
- l'organisation de «la Foire du Made in Côte d'Ivoire » (FOMCI) en 2018 ;
- l'organisation des journées promotionnelles de l'Artisanat (MIVA) dont la 4ème édition a eu lieu en 2021 ;
- l'opérationnalisation d'un Système de Gestion Electronique des Courriers (GEC) ;
- l'amélioration de la visibilité des activités du Ministère ;
- l'élaboration annuelle en support physique et numérique du calendrier des manifestations promotionnelles en français et en anglais ;

- l'élaboration des fiches de poste pour la mise en place des manuels de procédures qualité ;
- la production d'un annuaire statistique en 2018 du Ministère regroupant les informations sur le commerce intérieur et extérieur ;
- la production de la revue de données statistiques 2018-2020 du secteur des PME ;
- la coordination de l'Open Government Partnership (OGP) ;
- le renforcement du système d'information du Ministère.

Au titre du Commerce Intérieur :

- la collecte, l'analyse des données sur les produits et la diffusion de l'information du marché des produits vivriers produites en 2021 ;
- la réalisation de l'étude de faisabilité pour la construction des marchés de gros en 2018 ;
- la réalisation des missions d'identification des parcelles dédiées aux marchés de gros d'Abidjan et d'Abengourou ;
- la réalisation de l'audit et des états généraux des marchés en décembre 2020;
- l'élaboration d'un code des marchés et la mise en place d'une structure dédiée au développement des marchés ;
- la restructuration de la Société d'Exploitation du MGB par la mise en œuvre d'une nouvelle convention de concession et d'un plan d'affaires ;
- l'identification et la délivrance de la carte de commerçants par le groupement UNITEC / ONECI ;
- la poursuite des travaux de construction du Parc d'Expositions d'Abidjan (PEA) (2020/2021) ;
- la mise en place et l'opérationnalisation du Conseil National de la Lutte contre la Vie Chère et du Conseil National de la Consommation (CNCO) ;
- la mise en œuvre à 80% de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Vie Chère;
- la mise en place de 29 comités locaux de lutte contre la cherté de la vie en collaboration avec les organisations professionnelles des commerçants et consommateurs ;
- le suivi du relevé des prix des produits de grande consommation et le contrôle du respect des prix des produits de grande consommation en 2021 ;
- le contrôle des modalités d'organisation des ventes exceptionnelles à travers 02 missions nationales en 2021 ;
- la réalisation d'une enquête économique dans le secteur du ciment et du fer à béton en 2021 ;
- le renforcement des capacités des faïtières de consommateurs sur la structure des prix de certains produits de grande consommation et la surveillance des marchés ;
- le plafonnement des prix de certains produits de grande consommation, notamment par la prise du décret n°2017-467 du 12 juillet 2017 portant plafonnement des prix et marges du riz, du sucre, de la tomate concentrée, de l'huile raffinée et du ciment, du décret n°2020-388 du 15 avril 2020 portant plafonnement des prix des gels hydroalcooliques et du décret n°2020-426 du 29 avril 2020 portant plafonnement des prix et marges suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19 ;
- le plafonnement des prix du kilogramme du poisson « faux thon » en 2021 ;
- le plafonnement des prix de certains produits de grande consommation à travers le décret n°2022-169 du 9 mars 2022 ;
- l'élargissement de la liste des produits et services dont les prix sont réglementés qui passe de 4 à 21 catégories de produits ;
- la digitalisation en cours des relevés des prix des produits ;
- la surveillance accrue du marché ;
- la sensibilisation des commerçants, sur l'utilisation d'instruments de mesure réglementés et sur la lutte contre les hausses anarchiques des prix ;
- la saisie et la destruction de produits de contrefaçon, périmés, avariés, prohibés ou impropres à la consommation (85,55 tonnes de produits saisis et 32,74 tonnes de produits détruits) en 2021.

Au titre du Commerce Extérieur :

- l'implémentation d'une nouvelle version du Portail Web d'Information Commerciale (PWIC) revue et améliorée dans ses aspects fonctionnels en 2021 avec plus de 1000 visites par jour ;
- la préparation à l'exportation par l'organisation de programmes d'assistance et d'accompagnement des exportateurs ivoiriens, dans le cadre de la digitalisation des formalités à la facilitation du commerce extérieur ;
- la mise en œuvre du programme de Vérification de la Conformité (VoC) afin de s'assurer de la qualité des produits entrant sur le territoire ivoirien ;
- le transfert de l'exploitation et du développement du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) à la Côte d'Ivoire à la fin de la convention de concession entre l'Etat et Webb-Fontaine Group ;
- l'opérationnalisation du GUCE avec 25 modules finalisés et mis en production sur les 32 identifiés ;
- la mise en place du Mécanisme d'Alerte aux Obstacles au Commerce (MAOC);

- la création de l'agence Côte d'Ivoire Exportation en février 2022 ;
- l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) ;
- la promotion des produits ivoiriens dans la mise en œuvre d'activités liées à la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) dans le cadre du programme UKTP du Royaume Uni ;
- le renforcement des capacités techniques de plus de 100 entreprises sur les fonctions transversales de la SNE ;
- la mise en œuvre de la Stratégie Nationale AGOA avec l'organisation du 18ème Forum AGOA du 03 au 06 juin 2019 à Abidjan ;
- l'encadrement et l'accompagnement de 120 entreprises ivoiriennes lors des foires et salons tant nationaux qu'internationaux en 2021 ;
- l'identification et la sensibilisation de 24 PME et 2 500 ménages agricoles dans les secteurs de l'anacarde, du karité et du manioc dans le cadre du programme SheTrades ;
- l'information et la sensibilisation des acteurs du secteur privé et public sur les enjeux et opportunités de la ZLECAf ;
- le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de 100 PME formées sur leur résilience face au COVID-19 ;
- la mise en place du Réseau National d'Information Commerciale (RNIC) ;
- la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) de l'OMC ;
- la poursuite des négociations sur le commerce des services et le commerce électronique en vue de la consolidation des listes d'engagement des Etats membres dans le cadre de la ZLECAf
- l'élaboration en cours de la cartographie des accords commerciaux.

Au niveau de l'Industrie :

- l'amélioration de l'environnement des affaires par la révision en 2018 du code des investissements de 2012 et sa mise en œuvre en janvier 2019 (ordonnance 2018-646 du 1er aout 2018 portant code des investissements) ;
- la mise en œuvre de la stratégie de transformation de l'anacarde ;
- l'étude sur la deuxième transformation de l'hévéa et des fruits et légumes ;
- la mise en œuvre de la politique d'accroissement des capacités au niveau de la première transformation de l'hévéa à travers la signature de 12 conventions avec les usiniers ;
- l'appui à la transformation du cacao et de l'anacarde ;
- la réservation de 99 936 tonnes de graines de coton aux triturateurs ;
- l'appui aux sucriers pour la réalisation des investissements en vue d'accroître la production de sucre et d'améliorer leur compétitivité ;
- la mise en place d'un mécanisme de péréquation du sucre importé par les sucriers en faveur des entreprises industrielles utilisatrices au niveau local ;
- la signature et le suivi de la mise en œuvre d'un contrat plan entre l'Etat et les entreprises sucrières le 01 mai 2021 ;
- la facilitation accordée aux entreprises productrices de gels hydroalcooliques et autres produits des industriels importateurs d'équipement et matériel de fabrication de produits anti Covid-19 ;
- l'élaboration de normes sur les masques barrières et gel-hydroalcoolique et la prise du décret n°2016-1152 du 28 décembre 2016 rendant certaines normes d'application obligatoire ;
- la réhabilitation de la zone industrielle de Yopougon ;
- la purge des droits coutumiers et l'indemnisation des cultures sur 940 ha suivi de l'aménagement de 62 ha de la zone industrielle de PK 24 ;
- la purge des droits coutumiers et la réalisation des études pour l'aménagement des 250 ha de la zone industrielle de Yamoussoukro ;
- l'aménagement de 127 ha en MOP dans la zone industrielle Akoupé-Zeudji PK24 ;
- l'aménagement d'une parcelle de 234 ha Phase 1 dans la zone industrielle Akoupé-Zeudji PK24 ;
- l'aménagement de quatre (4) plateformes agro-industrielles dédiées à la transformation de l'anacarde à Korhogo (25 ha), Bondoukou (15 ha), Séguéla (15 ha) ;
- la réalisation des études techniques pour la réhabilitation des zones industrielles de Vridi et de Koumassi ;
- la mise en place d'une nouvelle entité pour la gestion et le développement des infrastructures industrielles dénommée SOGEDI ;
- la poursuite de la restructuration de l'ADCI ;
- la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI) ;
- la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un fonds dédié au développement industriel, dans le cadre du Projet d'Amélioration des Services aux Industries de Côte d'Ivoire (PASICI)
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises industrielles (PNRMN) ;
- la réalisation des études techniques pour la création des Centres d'Appui à la Compétitivité et au Développement Industriel (CACDI) ;

- la création de trois (3) Centres d'Appui à la Technologie et l'Innovation (CATI) ;
- l'élaboration du document de la politique nationale de la qualité ;
- l'appui au fonctionnement du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) ;
- l'organisation des journées promotionnelles de la Qualité (JNEC, JMM, JMA, JMQ, JMN) ;
- l'organisation chaque année du Prix Ivoirien de la Qualité (PIQ) ;
- l'appui aux entreprises à la certification produit dans le cadre du PARCSI ;
- la promotion de la marque nationale de la conformité (NI) dans le cadre du PARCSI ;
- l'adoption d'une nouvelle norme sur le pain et la mise en vente de deux types de baguettes de pain (170 g à 150 FCFA et 232 g à 200 FCFA) ;
- la révision de la norme NI sur le fer à béton ;
- la modification de la norme sur le ciment ;
- la restructuration capitalistique des sociétés CI-Engineering et I2T et l'adoption de leurs plans stratégiques ;
- la réalisation de l'étude relative à l'élaboration d'une stratégie de développement de l'industrie manufacturière légère (unités d'assemblage et de montage) ;
- la réalisation de l'étude relative à la promotion d'unités de textile et d'habillement ;
- l'adoption du document de politique d'innovation et de vulgarisation des technologies avec l'appui de la coopération japonaise (JICA) ;
- l'élaboration de politiques sectorielles tenant compte des potentialités des différents secteurs de l'industrie notamment pour les secteurs anacarde, cacao, hévéa, etc. ;
- l'élaboration et l'adoption des documents techniques dans la phase préparatoire du PCP ;
- l'acquisition d'étalons en pression et le raccordement des étalons de masse, pression et température ;
- l'accréditation du laboratoire métrologie du LANEMA en température dans le cadre de la mise en œuvre du projet PARCSI ;
- l'acquisition d'équipements de contrôle en faveur de LANEMA ;
- la construction en cours d'un laboratoire d'analyse pour LANEMA.

Au niveau de l'Artisanat :

- l'intégration de zones d'implantation des artisans dans les Plans Directeurs d'Urbanisme des collectivités territoriales ;
- le regroupement et le recasement des artisans occupant illégalement certaines zones sur des sites appropriés notamment sur le site d'Abobo N'Dotré ;
- la recherche d'espaces dédiés à l'artisanat en collaboration avec les collectivités décentralisées ;
- le recyclage de 220 artisans-mécaniciens à la réparation des véhicules électroniques dans le district d'Abidjan en 2021 ;
- la réalisation d'une étude diagnostique structurelle, comptable et financière de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI) en 2021 ;
- l'acquisition de 03 terrains d'une superficie de 20 hectares (12 ha à Badikaha, 04 ha à Touba et 04 ha à Bondoukou) dans le cadre du projet de construction et d'équipement de 05 centres d'apprentissage ;
- l'élaboration des curricula de formation du centre d'apprentissage de Man ;
- l'organisation du Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA) du 02 au 11 décembre 2021 ;
- le financement en 2020 de 1 843 artisans à hauteur de 1 724 611 770 F CFA à travers l'UNACOOPEC-CI.

Au niveau des PME :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement des PME ;
- la délivrance de 472 attestations d'identification dans le cadre de la structuration des PME en 2021 ;
- la formation préliminaire de 60 entreprises candidates à la labellisation sur le contrat de sous-traitance et les méthodes d'interventions en chantiers-écoles ;
- la mise en place de la base de données de compétences des ressources qualifiées du secteur BTP ;
- la mise en œuvre du Programme National de Création d'Incubateurs (conseil, formation, financement, études, hébergement) ;
- la création et l'opérationnalisation de 04 incubateurs (Abidjan, San-Pedro, Bouaké et Odienné) ;
- le renforcement de capacités aux techniques managériales et de gestion de 300 dirigeants de PME en 2021 ;
- la formation de 15 porteurs de projets hébergés à l'incubateur de Bouaké ;
- l'accompagnement technique et financier en janvier 2022 de 200 PME, start-up et entreprises innovantes ;

- la création des Bureaux d'Informations sur le Crédit;
- la mise en place du Dispositif BCEAO pour soutenir financièrement les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- la mise en place d'une fiscalité spécifique pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- la mise en place d'un Fonds de Garantie et son opérationnalisation en 2021;
- le financement de 13 PME pour un montant de 247 000 000 de FCFA par un établissement bancaire;
- le financement de 269 PME dans le cadre du FSPME – COVID-19 pour un montant total de 7,981 milliards de FCFA.

Au niveau du Secteur Informel :

- la création de la plateforme électronique d'enregistrement et la formation du personnel à son utilisation par Côte d'Ivoire PME ;
- le démarrage en 2020, du processus d'identification des acteurs du secteur informel à San-Pedro ;
- l'encadrement et la formation par l'Agence Côte d'Ivoire PME d'un millier d'entrepreneurs sur des modules obligatoires et optionnels ;
- l'initiation de formations par l'Agence Côte d'Ivoire PME pour résoudre le problème d'alphabétisation des acteurs du secteur informel ;
- la réalisation de recherches et d'études menées par des institutions étatiques, internationales (INS, BIT, CCESP, AGEPE, etc.) et universitaires.

Au niveau de la Promotion de l'Investissement Privé :

- la mise en œuvre de l'agenda Doing business (finalisation 2021) ;
- l'élaboration en cours de programmes relatifs à la promotion des initiatives et des entreprises privées ;
- la mise en place d'un Plan de soutien économique, social et humanitaire contre la COVID-19 dont 250 milliards de FCFA alloués au secteur privé ;
- le développement de partenariats public-privé ;
- l'identification progressive des secteurs économiques.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau du Commerce Intérieur :

- la modernisation du secteur à travers l'adoption de différentes mesures, notamment l'éradication du paracommercialisme, la professionnalisation des acteurs du secteur, ... ;
- le renforcement des mesures de lutte contre la vie chère ;
- le renforcement de la législation commerciale et des procédures de contrôle aux nouvelles exigences commerciales pour lutter efficacement contre la fraude et les pratiques anticoncurrentielles;
- l'innovation et l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la formulation des politiques commerciales ;
- la migration du commerce vers une économie verte axée sur la formulation de projets vert favorisant le développement durable.

Au niveau du Commerce Extérieur :

- le renforcement de la réglementation en matière de commerce extérieur et des procédures de conformité ;
- le renforcement de la compétitivité des entreprises commerciales sur le plan international à travers des financements plus accrus, des appuis techniques et l'instauration de régimes commerciaux;
- l'opérationnalisation de la plateforme de la cartographie numérique des accords commerciaux internationaux signés;
- l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux informations commerciales par le développement du PWIC et du GUCE ;
- la production à temps des statistiques sur le commerce extérieur ;
- l'innovation et l'appropriation des TIC dans la formulation des politiques commerciales ;
- la mise en place d'une plateforme interministérielle sur le commerce électronique ou e-commerce ;
- l'accroissement des exportations des produits ivoiriens à destination de l'UE, du Royaume Uni et des USA ;
- la mise en œuvre totale des stratégies SNE, AGOA, ZLECAf;
- la certification ISO 9001 des services du commerce extérieur ;
- la mise en œuvre de l'accord sur la ZLECAf conjointement avec les pays membres de la CEDEAO ;

- la finalisation de l'implémentation du Guichet Unique du Commerce Extérieur et l'achèvement du transfert des compétences de Webb Fontaine à GUCE-CI-S.A ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des Echanges (AFE) ;
- le développement du cadre institutionnel et opérationnel du e-commerce ;
- l'amélioration des procédures de traitement des statistiques commerciales et la mise en place d'un système de veille informationnelle et d'intelligence commerciale ;
- l'opérationnalisation de l'agence d'exécution Côte d'Ivoire Export ;
- la construction effective d'une maison d'exportation ou centre de commerce international;
- la construction effective de 8 dépôts spécialisés aux frontières terrestres de la Côte d'Ivoire ;
- le renforcement de l'accès au financement des PME exportatrices.

Au niveau de l'industrie :

- l'accroissement du volume de transformation des matières premières agricoles ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pour assurer le développement de la petite transformation agro-industrielle ;
- le développement du secteur industriel avec la création des clusters et les pôles de compétitivités industriels;
- le développement des industries structurantes, notamment la métallurgie, l'aciérie, la cimenterie, la chimie, etc.
- le développement des produits de consommations pour servir la demande régionale (textile, emballage, plasturgie, bois à repositionner vers l'industrie du meuble, etc.) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de développement de l'industrie pharmaceutique en Côte d'Ivoire ;
- le positionnement de la Côte d'Ivoire dans le domaine des industries manufacturières légères ;
- l'intensification de la promotion de l'industrie ivoirienne par l'organisation de foires, salons et symposiums, etc. ;
- le renforcement de la collaboration entre le secteur de la recherche et les entreprises industrielles ;
- la valorisation des résultats de recherche, des innovations et des inventions ;
- l'amélioration de l'offre en infrastructures industrielles ;
- l'identification et la sécurisation des réserves industrielles d'Abidjan et de l'intérieur ;
- la promotion de l'innovation et du développement technologique ;
- le renforcement des infrastructures d'innovation (incubateurs, technopoles, centres techniques industriels, etc.) ;
- le renforcement de l'infrastructure de la qualité avec l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale de la qualité ;
- la promotion de l'investissement industriel par la mise en place :
 - d'un dispositif de documentation et d'information industrielle ;
 - de mesures d'incitation à l'endroit des nationaux à investir dans le secteur industriel ;
 - du Fonds de développement industriel.
- la mise en place d'un cadre de suivi et du contrôle des activités industrielles par l'intensification des actions de contrôle des entreprises du secteur industriel et le suivi des investissements industriels ;
- la mise en place des 7 grappes industrielles ;
- l'amélioration de la prévention des risques dans les entreprises industrielles ;
- la promotion de l'industrie 4.0.

Au niveau de l'Artisanat :

- le renforcement de la contribution du secteur à l'économie nationale ;
- l'identification et la réalisation d'infrastructures adaptées aux métiers de l'artisanat ;
- la construction effective d'infrastructures dédiées à l'exposition et à la promotion des produits artisanaux ;
- le développement de la commercialisation, de l'exportation des produits artisanaux et la valorisation des métiers d'artisanat ;
- le renforcement des capacités des artisans ;
- la pérennisation de l'organisation de manifestations promotionnelles de l'artisanat (JPA et MIVA) et l'institutionnalisation du Salon International de la Mode et du Design (SIMODE) ;
- le renforcement des instruments de financement.

Au niveau des PME :

- le renforcement de l'accès aux financements et aux marchés des PME ;
- le renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs du secteur ;
- l'amélioration du climat des affaires des PME ;
- le développement de la culture entrepreneuriale et de l'innovation ;
- la réorganisation et la rationalisation institutionnelles par l'opérationnalisation effective de toutes les structures de l'écosystème des PME ;
- l'opérationnalisation du Fonds de garantie des crédits aux PME ;
- le renforcement des capacités des organisations et fédérations professionnelles des PME ;
- la mobilisation des ressources financières auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- le recensement et la cartographie des PME.

Au niveau du Secteur Informel :

- la définition du concept d'entreprise informelle ;
- l'enregistrement de la quasi-totalité des acteurs du secteur informel ;
- le renforcement des capacités managériales et techniques des entrepreneurs ;
- la transition des acteurs du secteur informel vers l'économie formelle ;
- la poursuite de la mise en œuvre du statut de l'entrepreneur ;
- le renforcement de l'accès des entrepreneurs aux financements, aux marchés et aux sites aménagés.

Au niveau de la Promotion de l'Investissement Privé :

- la poursuite de la dématérialisation des actes et services administratifs ;
- l'amélioration de la compétitivité du climat des affaires ;
- le renforcement de la capacité d'intervention des structures d'accompagnement ;
- l'installation des entreprises vitrines du modèle CLONIX en vue de la mobilisation des ressources pour le financement des PME et des TPE ;
- la déconcentration de la création des entreprises à l'intérieur du pays pour une meilleure exploitation des niches d'opportunité ;
- l'accroissement du nombre d'entreprises agréées ;
- le ciblage ou l'identification des pays et des zones géographiques par secteur ;
- l'incitation des investissements nationaux axés sur les régions ;
- le suivi-évaluation efficace de l'investissement privé.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance, des capacités institutionnelles et organisationnelles des secteurs ;
- la coordination de la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- le renforcement de la surveillance du marché en vue de garantir la transparence et la loyauté des transactions commerciales ;
- l'approvisionnement régulier du marché (produits de grande consommation et des produits vivriers) ;
- le développement des infrastructures commerciales ;
- la protection du consommateur ;
- la diffusion régulière des prix des produits de grande consommation et de première nécessité ;
- l'accompagnement des acteurs du commerce ;
- le renforcement des institutions d'information commerciale et l'amélioration de la vulgarisation auprès des acteurs du commerce extérieur ;
- l'optimisation de l'utilisation des TIC dans les chaînes de valeurs des exportations ;
- la promotion à l'exportation des produits des secteurs prioritaires ;

- l'assurance de la transparence et de l'accessibilité aux lois, aux réglementations et aux formalités d'import-export ;
- la simplification des procédures à l'exportation pour les biens et services ;
- le renforcement du cadre formel des Institutions d'Appui au Commerce ;
- le renforcement de l'application des accords d'intégration régionale pour le commerce des services et la circulation des biens ;
- le renforcement du lien production-transformation pour créer plus de valeur ajoutée et des emplois décents et durables en grand nombre ;
- la création de nouveaux pôles de développement des secteurs d'activité industrielle ;
- la promotion, l'assistance et l'amélioration de la compétitivité des PME ;
- la promotion de l'entrepreneuriat et de l'ingénierie d'entreprise ;
- la facilitation de l'accès aux financements et aux marchés des acteurs du secteur des PME ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Appui au Développement des PME ;
- la création, l'aménagement et l'exploitation de zones artisanales ;
- la création d'un fonds dédié à l'Artisanat ;
- le renforcement et l'amélioration du niveau de qualification des acteurs ;
- l'organisation de manifestations promotionnelles de l'Artisanat ;
- la migration des acteurs du secteur informel vers l'économie formelle ;
- l'encadrement technique et financier des acteurs du secteur informel.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- l'activité commerciale est moderne et la lutte contre la vie chère est renforcée ;
- le Commerce Extérieur est développé ;
- les activités du secteur Industriel sont redynamisées ;
- les PME et le secteur de l'Artisanat sont développés.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 17, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME est chargé de la mise en œuvre de et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Commerce, d'Industrie et de Promotion des PME.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Commerce

En matière de Commerce Extérieur

- définition, mise en œuvre et suivi des stratégies nationales d'exportation ;
- définition, organisation et suivi des manifestations promotionnelles à l'extérieur ;
- recherche de partenariats pour les produits ivoiriens en vue de l'accès aux marchés extérieurs ;
- initiative et coordination des négociations et suivi des conventions et accords commerciaux bilatéraux, notamment en matière de produits de base à l'exportation ;
- suivi des relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales et intergouvernementales opérant dans le domaine du commerce ;
- initiation, coordination, promotion et suivi des négociations des conventions et accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux, notamment les accords de l'OMC, la ZLECAf ;
- participation aux négociations relatives aux accords de l'APE ;
- suivi des relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales et intergouvernementales opérant dans le domaine du commerce et de la commercialisation des produits de base ;
- information périodique du Gouvernement sur la situation des matières premières, produits finis et semi-finis destinés à l'exportation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Agriculture ;
- amélioration de l'environnement des importations et des exportations ;

- participation à l'animation des activités des attachés et conseillers commerciaux des ambassades ivoiriennes et suivi des représentations commerciales étrangères en Côte d'Ivoire, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères ;
- réglementation portant définition et contrôle du régime du commerce extérieur ;
- gestion des importations et des exportations des produits soumis à réglementation ;
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique tarifaire et non tarifaire d'entrée et de sortie ;
- élaboration, mise en œuvre et coordination de la stratégie de développement et de promotion du Commerce électronique ou e-commerce, en liaison avec le Ministre chargé de l'Economie Numérique.

En matière de Commerce Intérieur

- promotion, modernisation et organisation de la commercialisation des produits ivoiriens sur le marché national ;
- organisation et promotion des activités commerciales ;
- mise en œuvre d'une réglementation en matière d'implantation commerciale de marchés d'intérêt national ou régional, de marchés de détail, de marchés spécialisés, de magasins généraux, d'hypermarchés et de supermarchés ;
- gestion des équipements commerciaux nationaux en liaison avec les Ministères concernés ;
- amélioration des circuits de distribution et d'approvisionnement des centres urbains et ruraux ;
- organisation des consommateurs ;
- promotion, incitation, formation et encadrement des nationaux à l'exercice des professions commerciales ;
- participation aux mécanismes de distribution et de fixation des prix des produits et services soumis à réglementation ;
- promotion de la transparence et de la loyauté dans les transactions commerciales et protection des consommateurs ;
- définition et mise en œuvre d'une métrologie moderne et contrôle des instruments de mesure dans le secteur du commerce ;
- mise en œuvre de la politique de la concurrence et du suivi des prix ;
- suivi des circuits de conservation et de distribution des produits de grande consommation ;
- répression de la fraude et de la contrefaçon en matière commerciale ;
- participation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Urbanisme, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une réglementation en matière d'urbanisme commercial, à la création et à l'animation de la Commission d'Urbanisme Commercial ;
- planification ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique de la lutte contre la vie chère ;
- mise en œuvre d'une politique de gestion des équipements commerciaux d'intérêt national ou régional ;
- développement et gestion des zones industrielles, parcs industriels et pôles économiques industriels ;
- sécurisation et gestion des réserves foncières industrielles ;
- mise en œuvre d'un système d'information du commerce intérieur ;
- participation à la promotion et à l'organisation du commerce électronique ;
- définition, organisation et suivi des manifestations promotionnelles à caractère commercial ;
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique qualité et à la promotion des normes des biens et services ;
- recherche des opportunités de création et de développement de productions industrielles, en vue de répondre aux évolutions de la demande nationale et internationale, et soutien à ces opportunités ;
- conception et mise en œuvre de nouveaux instruments de développement industriel, notamment de zones franches, de zones et parcs industriels, de pôles régionaux de développement industriel
- prospection des opportunités d'implantation d'unités industrielles ;
- promotion de la transformation en produits finis ou semi-finis des matières premières importées ou de produits du cru ;
- promotion et développement des industries non-agricoles ;
- élaboration et mise en œuvre de la stratégie de l'Industrie 4.0 ;
- promotion des produits industriels made in Côte d'Ivoire ;

- développement et mise en œuvre de la politique qualité ;
- coordination de la mise en œuvre de l'Open Government Partnership (OGP) en Côte d'Ivoire.

En matière d'Industrie

- mise en œuvre de la stratégie industrielle ;
- élaboration des lois et règlements en matière d'industrie ;
- gestion des terrains industriels, en liaison avec les Ministres concernés ;
- participation à la planification des investissements en matière d'infrastructures industrielles notamment d'aménagements primaires des zones et parcs industriels ;
- développement et gestion des zones industrielles, parcs industriels et pôles économiques industriels ;
- recherche des opportunités de création et de développement de productions industrielles, en vue de répondre aux évolutions de la demande nationale et internationale, et soutien à ces opportunités ;
- conception et mise en œuvre de nouveaux instruments de développement industriel, notamment de zones franches, de centrales d'exportation, de zones et parcs industriels et d'assurances à l'exportation ;
- prospection des opportunités d'implantation d'unités industrielles ;
- promotion de la transformation en produits finis ou semi-finis des matières premières importées ou de produits du cru ;
- mise en œuvre de la politique de transformation des produits agricoles alimentaires et de rente ;
- modernisation de l'industrie du bois ;
- adaptation et valorisation des résultats de la recherche appliquée ;
- suivi et évaluation des accords et processus de transfert de technologies ;
- promotion, coordination et suivi des activités industrielles ;
- élaboration, mise en œuvre et contrôle des normes industrielles ;
- gestion de la propriété industrielle et des brevets ;
- sensibilisation, assistance-conseil en matière de démarche qualité ;
- contrôle de la qualité des produits industriels nationaux et internationaux ;
- participation à l'incitation à l'initiative privée des nationaux ;
- participation à la définition d'un cadre incitatif pour le développement du secteur privé ;
- conception, mise en œuvre et gestion d'une banque de données ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi des actions visant l'amélioration de la compétitivité des entreprises nationales ;
- promotion du contenu local dans les industries ;
- conception, mise en œuvre et gestion d'un système d'information sur le secteur industriel.

En matière des PME

- promotion des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries PME / PMI ;
- suivi et coordination des actions de développement des PME / PMI ;
- mise en œuvre et suivi des politiques visant l'amélioration de la compétitivité des PME / PMI ;
- mise en œuvre, sur une base privée et en association avec les opérateurs économiques financiers nationaux et internationaux, de programmes et ou projets de promotion et de développement des PME ivoiriennes ;
- élaboration et mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire de création et de financement des PME ;
- encadrement des PME / PMI ;
- mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de création d'entreprises par les nationaux ;
- développement des actions d'aide à la création d'entreprises par les nationaux ;
- aménagement, en liaison avec les communes, de sites dédiés aux PME / PMI et facilitation, en liaison avec le Ministère en charge de l'Industrie, de l'accès des PME / PMI au foncier ;
- mise en œuvre des actions visant le renforcement des capacités managériales des nationaux chefs d'entreprises, notamment en matière de gestion d'entreprise ;

- promotion de l'artisanat et des entreprises artisanales ;
- définition et mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire relatif aux activités artisanales ;
- définition et mise en œuvre d'une politique d'encadrement de formalisation des acteurs du secteur informel.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Commerce interieur.
- Programme 3 : Commerce extérieur.
- Programme 4 : Industrie.
- Programme 5 : PME Artisanat.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Planification, des Statistiques et de la Prospective (DPSP), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Service de la Documentation et des Archives (SDA), Service des Manifestations Promotionnelles (SMP), Service de la Qualité (SQ), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service de la Gestion du Patrimoine (SGP) et 31 Directions Régionales (DR)	Ecole de Commerce et de Gestion (ECG), Chambre de Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du système d'informations du Ministère - Informatisation des Services du Min. Industrie et Mines - Renforcement des capacités Open Government Partnership (OGP) - Réhabilitation et Equipement structures Min Industrie et Mines 	
Programme 2 : Commerce interieur	Direction Générale du Commerce Intérieur (DGCI), Direction de la Métrologie, de la Répression des Fraudes, et du Contrôle Qualité (DMRFCQ), Direction de la Consommation, de la Concurrence et de la Lutte contre la Vie Chère (DCCLVC), Direction de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC)	Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV), Commission de la Concurrence (CC), Conseil National de la Lutte contre la Vie Chère (CNLVC), Conseil National de la Consommation (CNCO), la Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB)	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du Marché de Gros de Bouaké 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et délivrance de la Carte de Commerçant - Construction et gestion du Parc d'exposition d'Abidjan
Programme 3 : Commerce extérieur	Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE), Direction de la Coopération Internationale et Régionale (DCIR), Direction de la Promotion du Commerce Extérieur et de l'Assistance à l'Exportation (DPCEAE), Direction de la Régulation des Echanges (DRE), Direction de la Commercialisation et des Organisations des Produits de Base (DCOPB), Direction du Commerce Electronique (DCE)	Agence Côte d'Ivoire Export, Association pour la Promotion des Exportations en Côte d'Ivoire (APEX-CI), Conseil National des Exportations (CNE), Société GUCE-CI- S.A.	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et aménagement de huit (8) dépôts spécialisés aux frontières de la Côte d'Ivoire 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Industrie	Direction Générale de l'Industrie (DGI), Direction de la Production et de la Compétitive Industrielle (DPCI), Direction de l'innovation Technologique et de la Coopération Industrielle (DITCI), Direction de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation (DPQN), Direction de l'Appui et du Suivi des Investissements Industriels (DASII), Direction des Infrastructures et de la Sécurité Industrielles (DISI)	Laboratoire National d'Essais, de qualité, de Métrologie et d'Analyse (LANEMA), Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI), Côte d'Ivoire Normalisation (CODINORM), Centre de Démonstration et de Promotion de Technologies (CDT), Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T), Comité Ivoirien de Normalisation (CIN), Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC), Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC), Côte d'Ivoire Engineering, Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ADCI), Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage (ARRE), Société de Gestion et de Développement des Zones Industrielles (SOGEDI)	Construction Laboratoires / LANEMA Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI) Projet d'Amélioration des Services aux Industries en Côte d'Ivoire (PASI-CI) National Développement filière anacarde et acajou Travaux d'aménagement des zones industrielles de Koumassi et de Vridi Travaux d'aménagement d'une parcelle de 250 ha de la zone industrielle de Yamoussoukro Appui au système ouest-africain d'accréditation (SOAC) Mise en œuvre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PNRMN) de l'industrie en Côte d'Ivoire	Construction du centre de secours d'urgence du GSPM à la ZI de Yopougon Aménagement d'une parcelle de 127 ha à Akoupé-Zeudji-PK24 en Maîtrise d'Ouvrage Public (MOP) avec CHEC Aménagement d'une parcelle de 234 ha, dont 59 ha dédiée aux cimenteries (phase 1) Mise en œuvre du Programme de développement industriel inclusif et durable (PCP) Purge des droits coutumiers et l'indemnisation des cultures de la zone industrielle de Bouaké (150 ha) Aménagement d'une zone agro-industrielle à Korhogo dédiées à la transformation de l'anacarde Aménagement d'une zone agro-industrielle à Bondoukou (15 ha) dédiées à la transformation de l'anacarde Purge des droits coutumiers et l'indemnisation des cultures de la zone industrielle de Séguéla (22 ha) Aménagement d'une zone agro-industrielle à Séguéla (22 ha) dédiées à la transformation de l'anacarde
Programme 5: PME Artisanat	Direction de l'Encadrement, de l'Apprentissage, du Perfectionnement et de la Promotion des Artisans et des produits artisanaux (DEAPPA), Direction des Projets, de l'Équipement et de la Maintenance (DPEM), Direction de l'Assistance et de la Promotion des PME (DAP-PME), Direction du Partenariat, de l'Accès aux Financements et aux Marchés (DPAFM), Direction de l'Ingénierie d'Entreprises (DIE), Direction du Développement des Incubateurs d'Entreprises (DDIE), Direction de la Transformation du Secteur Informel (DTSI)	Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI), Côte d'Ivoire PME (ACIPME), Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-CI), Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) et Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP).	- Appui à l'Agence Côte d'Ivoire PME - Appui à l'accès des PME aux financements et aux Marchés - Projet amorçage PME-BIDC - Mise en œuvre de la stratégie de développement des PME (Programme Phœnix). - Création des Incubateurs à Abidjan	- Appui à l'opérationnalisation du statut de l'entrepreneur - Mise en place d'un cluster des métiers de la mécanique auto - Développement d'un programme spécifique et sur mesure destiné aux PME « championne »

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 5: PME Artisanat			<ul style="list-style-type: none"> - Projet Clonix - Caravane de recyclage des chauffeurs professionnels - Recasement des ferrailleurs de la ville d'Abidjan : Casse moderne de N'dotrè - Construction et modification de cinq (05) centres d'apprentissage - Projet Label de compétence à destination des professionnels du secteur BTP - Opération recasement des artisans (Sagbé) 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : l'administration est moderne et performante	IP.1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers des services du Ministère	Nombre d'usagers satisfaits / Nombre de requêtes formulées Source : Rapport annuel du Ministère / Cabinet
		IP.1.1.2 : Taux de dématérialisation des procédures métiers du Ministère	Nombre d'application-métiers développées et opérationnelles / Nombre d'application-métiers à développer Source : Rapport d'activités DSI
OG 2 : Moderniser l'activité commerciale et contribuer à la lutte contre la vie chère	RS 2.1: L'activité commerciale est moderne et la lutte contre la vie chère est renforcée	IP 2.1.1 : Taux de respect de la réglementation commerciale	100% - (Nombre de PV délivrés lors d'un contrôle / Nombre total de structures visitées) Source : Rapport d'activités DGCI
		IP 2.1.2: Taux de croissance du coût moyen des denrées du panier de la ménagère	Moyenne ((Coût Moyen n – Coût Moyen n-1) / Coût Moyen n-1) Source : Rapport d'activités DGCI
		IP 2.1.3: Taux de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la vie chère	Nombre d'activités réalisés / Nombre d'activités prévues Source : Rapport d'activités CNLVC
OG 3 : Développer le Commerce extérieur	RS 3.1 : Le Commerce extérieur est développé	IP 3.1.1 : Taux de couverture du commerce extérieur	Valeur des exportations / Valeur des importations Source : Rapport d'activités CONAHSCE
		IP 3.1.2 : Taux de variation de la Balance Commerciale	[(Balance Commerciale n) - (Balance Commerciale n-1)] / Balance Commerciale n-1) Source : Rapport d'activités CONAHSCE
OG 4 : Redynamiser les activités du secteur industriel	RS 4.1: Les activités du secteur industriel sont redynamisées	IP 4.1.1 : Taux de croissance de la Valeur Ajoutée de la Production Industrielle	(VA de production industrielle n – VA de production industrielle n-1) / VA de production industrielle n-1 Source : Rapport d'activités INS
		IP 4.1.2 : Taux de croissance des investissements dans le secteur industriel	(Investissements réalisés n – Investissement réalisés n-1) / Investissement réalisés n-1 Sources : Rapports d'activités DASII / CEPICI
		IP 4.1.3 : Taux de croissance d'entreprises restructurées et mises à niveau	(Nombre d'entreprises restructurées et mises à niveaux n – Nombre d'entreprises restructurées et mises à niveaux n-1) / Nombre d'entreprises restructurées et mises à niveaux n-1. Sources : Rapports d'activités ADCI / DASII

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG5 : Développer les PME et le secteur de l'Artisanat	RS 5.1 Les PME et le secteur de l'Artisanat sont développés	IP 5.1.1 : Nombre de PME créées	Dénombrement Sources : Rapports d'activités GUCE-CI / Côte d'Ivoire PME
		IP 5.1.2 : Nombre d'emplois formels créés dans le secteur des PME	Dénombrement Sources : Rapports d'activités GUCE-CI / Côte d'Ivoire PME
		IP 5.1.3 : Nombre de sites ayant obtenu une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)	Dénombrement Source : Document de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	34 324 937 502	85 855 657 498	81 489 282 119
1.1 Ressources Intérieures	33 587 037 502	85 855 657 498	81 489 282 119
1.1.1 Budget Etat	33 587 037 502	85 855 657 498	81 489 282 119
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	737 900 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	737 900 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	34 324 937 502	85 855 657 498	81 489 282 119
2.1 Personnel	7 820 145 297	8 346 204 708	8 573 089 894
2.1.1 Solde y compris EPN	7 820 145 297	8 346 204 708	8 573 089 894
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	6 514 299 547	5 397 577 017	5 543 946 866
2.3 Transferts et subventions	15 450 129 658	14 949 995 376	15 094 057 065
2.4 Investissement	4 540 363 000	57 161 880 397	52 278 188 294
Trésor	3 802 463 000	57 161 880 397	52 278 188 294
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	737 900 000	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des systèmes d'information
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines
	Action 1.5: Gestion des ressources matériels et financières
	Action 1.6: Gestion de la communication et des activités du Ministère

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer l'efficacité des services du Ministère	Taux de mise en œuvre des recommandations des missions d'inspection et d'audit	-	65%	70%	70%	(Nombre de recommandations mises en œuvre / Nombre total de recommandations formulées) X 100 Source : Rapport d'activités IG
	Taux de textes transmis au SGG	52,38%	55%	60%	65%	(Nombre de textes transmis au SGG / Nombre de textes élaborés) X 100 Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de mise en œuvre des activités de planification à temps	80%	80%	85%	90%	(Nombre d'activités de planification réalisées à temps / Nombre d'activités de planification réalisées) X 100 Source : Rapport d'activités DPSP
OS 2 : Améliorer les systèmes d'informations et de communication du Ministère	Taux d'équipement des agents en kit de connexion (ordinateur + internet)	81,5%	60%	65%	70%	(Nombre d'agents ayant un kit de connexion (ordinateur + internet) / Nombre d'agents dont la fonction nécessite d'avoir un kit de connexion (ordinateur + internet)) X 100 Source : Rapport d'activités DAFP
	Nombre moyen de publications télé, radio, presse écrite, presse en ligne	450	475	500	525	(Nombre de publications télé + Nombre de publications radio + Nombre de publications presse écrite + Nombre de publications presse en ligne) / 4 Source : Rapport d'activités SCRIP
OS 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Taux de renforcement de capacités du personnel	2,67%	3%	4%	5%	(Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat du ministère bénéficiaire d'une action de formation ou un stage / Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat du ministère) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de satisfaction des services en besoins de matériels	61,6%	45%	50%	55%	(Nombre de matériels mis à disposition / Nombre total de matériels demandés) X 100 Source : Rapport d'activités DAFP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	20 707 320 088	21 618 243 861	22 343 205 361
Dépenses de personnel	5 855 699 742	6 365 390 599	6 575 907 230
Dépenses en biens et services	3 751 194 496	3 846 803 809	3 946 701 368
Transferts	10 618 725 850	10 632 849 453	10 647 396 764
Investissements	481 700 000	773 200 000	1 173 199 999
<i>Trésor</i>	<i>481 700 000</i>	<i>773 200 000</i>	<i>1 173 199 999</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21101 Administration Générale	20 707 320 088	21 618 243 861	22 343 205 361
2110101 Coordination et animation	11 580 708 706	11 604 159 705	11 628 314 219
1 Personnel	115 140 000	115 140 000	115 140 000
78011201913 Assurer les charges salariales du Bureau Permanent auprès de l'ONUDI à Vienne	115 140 000	115 140 000	115 140 000
2 Biens et services	1 144 429 627	1 167 880 626	1 192 035 140
11047100004 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Belier (Yamoussoukro))	11 002 217	11 332 284	11 672 252
11047100005 Secrétariat Fonds Ivoirien de l'Innovation (FII)	6 500 000	6 695 000	6 895 850
14047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (N'zi Moronou (Dimbokro))	11 505 675	11 850 845	12 206 371
15047100002 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Iffou (Daoukro))	11 503 683	11 848 793	12 204 257
17047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Gbêkê (Bouaké))	11 361 750	11 702 603	12 053 681
18047100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Katiola)	16 925 152	17 432 907	17 955 894
23047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Kabadougou-Folon (Odienné))	11 525 625	11 871 394	12 227 536
24047100002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Ferkessedougou)	11 158 338	11 493 088	11 837 881
25047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Poro (Korhogo))	12 699 890	13 080 887	13 473 316
26047100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Boundiali)	11 559 088	11 905 861	12 263 037
28047100002 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Gontougo-Bounkani (Bondoukou))	11 802 537	12 156 614	12 521 312
31047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Haut Sassandra (Daloa))	11 553 149	11 899 744	12 256 736

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21101 Administration Générale	20 707 320 088	21 618 243 861	22 343 205 361
32047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Lôh-Djiboua (Divo)	12 001 536	12 361 582	12 732 429
32047100004 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Gôh (Gagnoa)	11 597 079	11 944 991	12 303 341
35047100002 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Marahoué (Bouaflé)	11 568 548	11 915 605	12 273 072
36047100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Séguéla)	11 583 662	11 931 172	12 289 107
41047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Tonkpki (Man)	11 339 916	11 680 113	12 030 517
42047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Cavally-Guémon (Guiglo)	12 059 843	12 421 638	12 794 287
43047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Guémon (Duékoué)	11 374 175	11 715 400	12 066 862
55047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (San-Pedro-Gboklé (San-Pedro)	11 574 393	11 921 625	12 279 274
56047100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Soubré)	12 495 155	12 870 010	13 256 110
57047100002 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Gboklé (Sassandra)	11 509 938	11 855 237	12 210 894
61047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	11 339 722	11 679 914	12 030 311
71047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Sud Comoé (Aboisso)	11 369 647	11 710 737	12 062 058
76047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (l'AGNEBY(Agboville)	11 972 500	12 331 675	12 701 625
77047100002 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Mé (Adzopé)	11 039 722	11 370 914	11 712 041
78011100309 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire / Section 365 / Section 365	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78011202351 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire / Section 365 / Section 365	26 250 000	26 250 000	26 250 000
78011300276 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 361 / Section 361	234 480 000	234 480 000	234 480 000
78041100070 Promouvoir l'investissement privé dans les 31 régions / Section 361 / Section 361	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78047100260 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Nord)	12 025 625	12 386 394	12 757 986
78047100262 Mettre en oeuvre le plan Open Government Partnership (OGP)	53 199 516	54 795 501	56 439 367
78047100263 Apporter un appui juridique aux services du ministère	12 900 000	13 287 000	13 685 610
78047100264 Contrôler les Services et structures sous tutelle du ministère	22 324 567	22 994 304	23 684 133
78047100314 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Centre 2	11 373 750	11 714 963	12 066 411
78047100324 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Centre	12 279 256	12 647 634	13 027 063
78047100325 Organiser et suivre les manifestations de promotion commerciales et industrielle du ministère	8 911 418	9 178 761	9 454 123
78047100357 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Sud	10 021 249	10 321 887	10 631 543
78047100396 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de commerce, de l'industrie et de la promotion des PME	161 095 156	165 928 012	170 905 852
78047100400 Prendre en charge les dépenses liées à la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78047100402 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan sud 2	11 572 250	11 919 418	12 277 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21101 Administration Générale	20 707 320 088	21 618 243 861	22 343 205 361
78047100406 Élaborer et suivre les procédures Qualité	10 500 150	10 815 156	11 139 610
78047100415 Appuyer la réalisation du projet de développement de l'environnement des affaires de l'investissement et du secteur privé	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78047100416 Vulgariser les textes du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78049000598 Prendre en charge l'assistance technique du BNETD / Section 365 / Section 365	78 000 000	78 000 000	78 000 000
79047100003 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Grands Ponts (Dabou))	11 573 750	11 920 963	12 278 591
90041100006 Gérer la déconcentration des créations d'entreprise	52 000 000	53 560 000	55 166 800
3 Transferts	10 147 939 079	10 147 939 079	10 147 939 079
78041100075 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD / Section 361 / Section 361	21 101 515	21 101 515	21 101 515
78047100276 Transférer les crédits de la Convention Bnetd	96 570 213	96 570 213	96 570 213
78049000496 Transférer à l'assistante technique du BNETD / Section 365 / Section 365	30 267 351	30 267 351	30 267 351
90047100011 Apporter un appui aux secteurs en difficulté	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
4 Investissements	173 200 000	173 200 000	173 200 000
Trésor	173 200 000	173 200 000	173 200 000
78047100275 Renforcer les capacités du ministère dans le cadre de l'OGP	173 200 000	173 200 000	173 200 000
2110102 Planification, programmation et suivi-évaluation	416 145 405	418 176 785	420 269 105
1 Personnel	335 832 775	335 832 775	335 832 775
78041100067 Transférer des subventions équilibre personnel à Institut Ivoirien de l'Entreprise / Section 361 / Section 361	332 832 775	332 832 775	332 832 775
78047100359 Assurer la masse salariale de la Direction de la Planification et de la Coopération Min. Ind	3 000 000	3 000 000	3 000 000
2 Biens et services	80 312 630	82 344 010	84 436 330
78011201940 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire / Section 361 / Section 361	12 600 000	12 600 000	12 600 000
78047100358 Organiser la planification générale des activités du ministère	17 712 630	18 244 010	18 791 330
78047100417 Elaborer et suivre le Plan stratégique du Ministère	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78047100418 Faire le bilan des activités du Ministère	25 000 000	25 750 000	26 522 500
2110103 Gestion des systèmes d'information	337 770 933	630 149 061	1 031 053 532
2 Biens et services	29 270 933	30 149 061	31 053 533
78047100386 Gérer le système d'information du ministère	12 770 933	13 154 061	13 548 683
78047100409 Renforcer le processus d'opérationnalisation des plates formes digitales du ministère / Section 365 / Section 365	16 500 000	16 995 000	17 504 850
4 Investissements	308 500 000	600 000 000	999 999 999
Trésor	308 500 000	600 000 000	999 999 999
78047100328 Mise en place du Système d'information du Ministère du Commerce	50 000 000	600 000 000	999 999 999
78047100327 Informatisation des Services du Min. Industrie et Mines	258 500 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21101 Administration Générale	20 707 320 088	21 618 243 861	22 343 205 361
2110104 Gestion des ressources humaines	6 121 084 828	6 668 597 223	6 919 490 024
1 Personnel	5 404 726 967	5 914 417 824	6 124 934 455
78047100270 Prendre en charge les salaires des personnels de l'administration centrale	5 276 726 967	5 786 417 824	5 996 934 455
78047100335 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCICI)	88 000 000	88 000 000	88 000 000
78047100398 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au Comité de Suivi du Programme Promo,MPME dans l'UEMOA /Section 365 / Section365	40 000 000	40 000 000	40 000 000
2 Biens et services	716 357 861	754 179 399	794 555 569
78047100272 Gérer les ressources matérielles du ministère	12 995 241	13 385 098	13 786 651
78047100274 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	673 362 620	709 894 301	748 941 918
78047100419 Renforcer les capacités des agents du Ministère	30 000 000	30 900 000	31 827 000
2110106 Gestion des ressources matériels et financières	2 226 910 216	2 271 720 087	2 317 874 251
2 Biens et services	1 756 123 445	1 786 809 713	1 818 416 566
78047100269 Gérer les ressources financières du ministère	30 574 987	31 492 237	32 437 004
78047100271 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	129 000 000	129 000 000	129 000 000
78047100273 Élaborer et mettre en oeuvre le CDMT	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78047100330 Prendre en charge les dépenses liées aux activités du ministère	925 700 568	953 471 586	982 075 732
78047100331 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	254 100 000	254 100 000	254 100 000
78047100332 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	60 497 040	60 497 040	60 497 040
78047100360 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD (Entrepreneuriat)	219 650 850	219 650 850	219 650 850
78047100367 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 365 / Section 365	70 000 000	70 000 000	70 000 000
78047100397 Gérer la commande publique du ministère	9 100 000	9 373 000	9 654 190
90047100009 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité des matières du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME	7 500 000	7 725 000	7 956 750
3 Transferts	470 786 771	484 910 374	499 457 685
78047100362 Transférer la dotation à l'Ecole de Commerce et de Gestion	400 786 771	412 810 374	425 194 685
78047100365 Prendre en charge les salaires des Agents de la CCI-CI	70 000 000	72 100 000	74 263 000
2110107 Gestion de la communication et des activités du Ministère	24 700 000	25 441 000	26 204 230
2 Biens et services	24 700 000	25 441 000	26 204 230
78047100266 Organiser la documentation et les archives du Ministère	9 250 000	9 527 500	9 813 325
78047100321 Organiser la communication des activités du Ministère	15 450 000	15 913 500	16 390 905

II.2.2. Programme 2 : Commerce interieur

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Commerce interieur	Action 2.1: Renforcement de la promotion des activités commerciales
	Action 2.2: Renforcement des contrôles en matière de la concurrence commerciale, de la consommation et de la stratégie de lutte contre la vie chère
	Action 2.3: Coordination des activités de modernisation du Commerce intérieur et de lutte contre la vie chère
	Action 2.4: Renforcement des contrôles en matière de métrologie légale, de contrôle qualité et de répression des fraudes
	Action 2.5: Contribution à la création d'infrastructures commerciales de mise à marché modernes

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Commerce interieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Promouvoir les activités commerciales	Nombre d'OPA accompagnées	587	600	625	650	Dénombrement Source : Rapport d'activités OCPV
	Taux d'accroissement des infrastructures commerciales modernes (Hypermarchés et Supermarchés)	3,95%	5%	6%	6%	$((\text{Nombre d'infrastructures } n - \text{Nombre d'infrastructures } n-1) / \text{Nombre d'infrastructures } n-1) \times 100$ Sources : Rapports d'activités DR / DGCI
	Taux d'accroissement des e-commerçants dans le commerce électronique	14,7%	20%	25%	30%	$((\text{Nombre de e-commerçants } n - \text{Nombre de e-commerçants } n-1) / \text{Nombre de e-commerçants } n-1) \times 100$ Sources : Rapports d'activités DR / DGCI / Rapports d'activités 2021 DSI/ ex-Sous-Direction du Commerce Electronique
OS 2 : Renforcer la surveillance du marché	Taux de respect des prix des produits homologués	96,6%	97%	98%	98%	$(\text{Nombre de PV délivrés lors d'un contrôle des prix} / \text{Nombre total de structures visitées pour un contrôle des prix}) \times 100$ Sources : Rapports d'activités 2021 DR / DMCQRF/ DCCLVC / DGCI / CC
	Taux de variation du volume des produits saisis	72,48%	40%	35%	30%	$((\text{Volume des produits saisis } n - \text{Volume des produits saisis } n-1) / \text{Volume des produits saisis } n-1) \times 100$ Sources : Rapports d'activités DR / DGCI / DMCQRF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Commerce interieur	2 719 753 668	2 723 248 953	2 627 602 031
Dépenses de personnel	878 988 301	887 674 136	896 359 969
Dépenses en biens et services	569 878 790	586 975 154	604 584 409
Transferts	886 795 789	748 599 663	771 057 653
Investissements	384 090 788	500 000 000	355 600 000
<i>Trésor</i>	<i>384 090 788</i>	<i>500 000 000</i>	<i>355 600 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22102 Commerce interieur	2 719 753 668	2 723 248 953	2 627 602 031
2210201 Renforcement de la promotion des activités commerciales	1 104 243 901	1 123 195 533	1 142 506 831
1 Personnel	704 613 901	711 576 633	718 539 364
22102010006 Transférer les subventions d'équilibre personnel à l'OCPV	704 613 901	711 576 633	718 539 364
2 Biens et services	49 630 000	51 118 900	52 652 467
78047100368 Promouvoir les Activités Commerciales et l'insertion des jeunes ivoiriens dans le commerce (DIPAC)	9 630 000	9 918 900	10 216 467
78047100413 Foire du Made in Cote d'Ivoire (FOMCI)	40 000 000	41 200 000	42 436 000
3 Transferts	350 000 000	360 500 000	371 315 000
22102010002 Transférer les crédits à l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV)	350 000 000	360 500 000	371 315 000
2210202 Renforcement des contrôles en matière de la concurrence commerciale, de la consommation et de la stratégie de lutte contre la vie chère	1 131 020 189	996 642 666	1 022 982 123
1 Personnel	174 374 400	176 097 503	177 820 605
78047100283 Transférer les subventions équilibre personnel à la CCLVC	174 374 400	176 097 503	177 820 605
2 Biens et services	419 850 000	432 445 500	445 418 865
78047100281 Mettre en oeuvre et suivre la stratégie de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC)	373 550 000	384 756 500	396 299 195
78047100369 Élaborer, mettre en oeuvre et suivre la politique de gouvernement en matière de concurrence, de consommation et de lutte contre la Vie Chère	12 300 000	12 669 000	13 049 070
90047100005 Animer le Comité de la Consommation (CNCO)	34 000 000	35 020 000	36 070 600
3 Transferts	536 795 789	388 099 663	399 742 653
78047100280 Examiner et émettre un avis sur les questions relatives à la concurrence	536 795 789	388 099 663	399 742 653

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22102 Commerce interieur	2 719 753 668	2 723 248 953	2 627 602 031
2210203 Coordination des activités de modernisation du Commerce intérieur et de lutte contre la vie chère	37 200 000	38 316 000	39 465 480
2 Biens et services	37 200 000	38 316 000	39 465 480
78047100282 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Commerce Intérieur	17 200 000	17 716 000	18 247 480
90047100003 Mettre en place une plate forme informatique de collecte et de traitement des informations (DIGITALISATION DES PRIX)	20 000 000	20 600 000	21 218 000
2210204 Renforcement des contrôles en matière de métrologie légale, de contrôle qualité et de répression des fraudes	55 198 790	56 854 754	58 560 397
2 Biens et services	55 198 790	56 854 754	58 560 397
78047100340 Mettre en oeuvre la métrologie légale, contrôler la qualité des produits et lutter contre la fraude en matière commerciale	19 000 000	19 570 000	20 157 100
78047100379 Organiser les campagnes nationales de vérification des instruments de mesures	16 000 000	16 480 000	16 974 400
78047100383 Réaliser les enquêtes, les missions de contrôle et de surveillance	7 198 790	7 414 754	7 637 197
78047100388 Organiser la campagne nationale de répression des fraudes	13 000 000	13 390 000	13 791 700
2210205 Contribution à la création d'infrastructures commerciales de mise à marché modernes	392 090 788	508 240 000	364 087 200
2 Biens et services	8 000 000	8 240 000	8 487 200
78047100411 Mener les activités de sécurisation des parcelles des 11 marchés de gros	8 000 000	8 240 000	8 487 200
4 Investissements	384 090 788	500 000 000	355 600 000
Trésor	384 090 788	500 000 000	355 600 000
78047100421 Réhabiliter le marché de gros de Bouaké	384 090 788	500 000 000	355 600 000

II.2.3. Programme 3 : Commerce extérieur

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Commerce extérieur	Action 3.1: Mise en oeuvre de la politique commerciale et de la régulation des échanges commerciaux
	Action 3.2:Développement des accords commerciaux et du commerce électronique
	Action 3.3:Développement et promotion des exportations
	Action 3.4:Assistance aux structures d'import/export

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Commerce extérieur						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Faciliter les échanges commerciaux	Taux de conformité des marchandises à destination de la Côte d'Ivoire	97,65%	97%	98%	98%	(Nombre de certificats de conformité délivrés / (Nombre de certificats de conformité délivrés + Nombre de Rapports de Non Conformités délivrés)) X 100 Sources : Rapports d'activités DRE / Service VOC
	Taux de variation des attributions des codes import-export	93,2%	94%	95%	95%	(Nombre de codes import-export délivrés n / Nombre de codes import-export délivrés n-1) X 100 Source : Rapport d'activités DRE
	Taux de participation aux négociations commerciales	95%	40%	50%	55%	(Nombre de réunions auxquelles la CI à participer / Nombre de réunions prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DCISR
OS 2 : Promouvoir le commerce extérieur	Proportion d'entreprises accompagnées à l'Export	11,2%	10%	15%	20%	(Nombre d'entreprises accompagnées / Nombre d'entreprises à accompagner) X 100 Sources : Rapports d'activités DPCEAE / CNE / APEXCI
	Proportion d'entreprises formées	84,6%	90%	92%	95%	(Nombre d'entreprises formées / Nombres d'entreprises à former) X 100 Sources : Rapports d'activités DPCEAE / CNE

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Commerce extérieur	2 068 438 221	969 773 314	1 360 972 806
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	1 391 150 398	351 384 912	361 926 457
Transferts	397 076 118	408 988 402	421 258 054
Investissements	280 211 705	209 400 000	577 788 295
Trésor	280 211 705	209 400 000	577 788 295
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22103 Commerce extérieur	2 068 438 221	969 773 314	1 360 972 806
2210303 Mise en oeuvre de la politique commerciale et de la régulation des échanges commerciaux	1 353 750 398	312 862 912	322 248 797
2 Biens et services	1 353 750 398	312 862 912	322 248 797
78047100284 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Commerce Extérieur	15 350 000	15 810 500	16 284 815
78047100285 Élaborer et harmoniser les statistiques du commerce extérieur	19 444 636	20 027 976	20 628 814
78047100286 Mettre en oeuvre les activités de facilitation des échanges commerciaux	27 000 000	27 810 000	28 644 300
78047100341 Réguler des Echanges commerciaux extérieurs	7 597 578	7 825 506	8 060 271

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22103 Commerce extérieur	2 068 438 221	969 773 314	1 360 972 806
78047100355 Analyser, préparer et soutenir les négociations commerciales entre la CI et OMC	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78047100371 Suivre et évaluer le GUCE	12 000 000	12 360 000	12 730 800
78047100410 Animer le portail Web d'Information Commercial (PWIC)	22 358 184	23 028 930	23 719 797
78047100431 Organiser la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF)	1 100 000 000	51 500 000	53 045 000
90047100001 Elaborer la cartographie des accords commerciaux	20 000 000	20 600 000	21 218 000
90047100002 Certification ISO 9001 des Service du commerce extérieur	45 000 000	46 350 000	47 740 500
90047100004 Redynamiser et suivre les actions des conseillers commerciaux	80 000 000	82 400 000	84 872 000
2210304 Développement des accords commerciaux et du commerce électronique	37 400 000	38 522 000	39 677 660
2 Biens et services	37 400 000	38 522 000	39 677 660
78047100287 Mettre en oeuvre et suivre les accords commerciaux	6 800 000	7 004 000	7 214 120
78047100315 Suivre la commercialisation des Produits de base (DOCPB)	11 800 000	12 154 000	12 518 620
78047100404 Mettre en oeuvre les actions de la stratégie nationale d'exportation	12 000 000	12 360 000	12 730 800
78047100428 Mettre en oeuvre la politique de développement du commerce électronique	6 800 000	7 004 000	7 214 120
2210305 Développement et promotion des exportations	397 076 118	408 988 402	421 258 054
3 Transferts	397 076 118	408 988 402	421 258 054
78047100342 Faire le transfert de la dotation du Conseil National des Exportations (CNE)	297 076 118	305 988 402	315 168 054
78047100424 Transférer la dotation à l'agence Côte d'Ivoire Export	100 000 000	103 000 000	106 090 000
2210306 Assistance aux structures d'import/export	280 211 705	209 400 000	577 788 295
4 Investissements	280 211 705	209 400 000	577 788 295
Trésor	280 211 705	209 400 000	577 788 295
78047100288 Construction et Aménagement de dépôts spécialisés aux frontières terrestres de la Côte d'Ivoire	280 211 705	209 400 000	577 788 295

II.2.4. Programme 4 : Industrie

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Industrie	Action 4.1: Promotion de la transformation industrielle et de la compétitivité
	Action 4.2: Renforcement de la restructuration et de la mise à niveau des entreprises industrielles
	Action 4.3: Renforcement de l'infrastructure de la qualité et promotion de la qualité des produits industriels
	Action 4.4: Renforcement de l'innovation technologique des entreprises industrielles
	Action 4.5: Renforcement des mesures d'incitations à l'investissement industriel
	Action 4.6: Renforcement des travaux de création de nouvelles infrastructures industrielles
	Action 4.7: Développement des réformes sectorielles
	Action 4.8: Incitation des investissements nationaux dans le secteur productif

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Industrie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la production et la compétitivité du secteur industriel	Taux d'entreprises restructurées et mises à niveau	65%	67%	69%	70%	(Nombre d'entreprises restructurées et mises à niveau / Nombre d'entreprises à restructurer et à mettre à niveau) X 100 Source : Rapport d'activités l'ADCI
	Taux de croissance des volumes transformés :	3,9%	5%	6%	7%	((Quantité de matières premières transformées n – Quantité de matières premières produites n - 1) / Quantité de matières premières produites n-1) X 100 Sources : Rapports d'activités DGI n / Calculer sur la base des données du Conseil Café Cacao (pour le cacao), Conseil Coton Anacarde (pour l'anacarde) et le Conseil Hévéa Palmier (pour l'hévéa) et des prévisions des entreprises conventionnées
	- Cacao	32,7%	34%	36%	37%	
	- Anacarde	7%	8%	9%	10%	
	- Hévéa					
Taux de croissance des produits certifiés NI	13,41%	14%	16%	18%	((Nombre de produits certifiés n – Nombre de produits certifiés n-1) / Nombre de produits certifiés n-1) X 100 Source : Rapport d'activités CODINORM	
Taux de croissance des brevets émis par la Côte d'Ivoire	141,17%	100%	100%	100%	((Nombre de brevets enregistrés n – Nombre de brevets enregistrés n-1) / Nombre de brevets enregistrés n-1) X100 Source : Rapport d'activités l'OIPI	
OS 2 : Promouvoir les investissements industriels	Taux de croissance des investissements industriels	10%	12%	13%	15%	((Investissements industriels n – investissements industriels n-1) / investissements industriels n-1) X 100 Source : Rapport d'activités DASII
	Taux de croissance des investissements nationaux dans le secteur industriel	44%	45%	46%	47%	((Montant des investissements nationaux n – Montant des investissements nationaux n-1) / Montant des investissements nationaux n-1) X100 Source : Rapport d'activités DASII
OS 3 : Développer les infrastructures industrielles	Taux de réalisation des travaux d'aménagement :	87%	100%	-	-	(Nombre de travaux d'aménagement réalisés / Nombre de travaux d'aménagement à réaliser) X 100 Sources : Rapports d'activités SOGEDI / DISI
	- PK 24 / 234 ha (phase 1 de 59 ha en aménagement)	74%	100%	-	-	
	- PK 24 / 127 ha en MOP par CHEC	60%	65%	77%	80%	
	- BIRD ENCLAVE / Aménagement de 28 ha à Korhogo	45%	50%	54%	60%	
- BIRD ENCLAVE / Aménagement de 15 ha à Bondoukou						
Taux de réalisation des travaux de construction du centre de secours d'urgence du GSPM à la zone industrielle de Yopougon	55%	60%	65%	70%	(Nombre de travaux d'aménagement réalisés / Nombre de travaux d'aménagement à réaliser) X 100 Sources : Rapports d'activités SOGEDI / DISI	

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Industrie	3 652 466 443	46 856 570 200	46 885 404 925
Dépenses de personnel	1 085 457 254	1 093 139 973	1 100 822 695
Dépenses en biens et services	78 075 863	72 693 142	74 823 032
Transferts	1 636 055 422	1 190 737 085	1 226 459 198
Investissements	852 877 904	44 500 000 000	44 483 300 000
Trésor	770 977 904	44 500 000 000	44 483 300 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	81 900 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22104 Industrie	3 652 466 443	46 856 570 200	46 885 404 925
2210401 Promotion de la transformation industrielle et de la compétitivité	357 982 000	44 358 476 081	44 358 970 163
1 Personnel	357 982 000	358 476 081	358 970 163
78011201802 Assurer la masse salariale du Comité National de la lutte contre la contrefaçon	307 982 000	307 982 000	307 982 000
90047190148 Transférer les crédits des subventions équilibre-personnel à AGEDI-Liquidation	50 000 000	50 494 081	50 988 163
4 Investissements	0	44 000 000 000	44 000 000 000
Trésor	0	44 000 000 000	44 000 000 000
78049000740 Provision pour aménagement Zone industrielle	0	44 000 000 000	44 000 000 000
2210402 Renforcement de la restructuration et de la mise à niveau des entreprises industrielles	394 000 000	0	0
4 Investissements	394 000 000	0	0
Trésor	394 000 000	0	0
78047100344 Restructuration et mise à niveau des industries	394 000 000	0	0
2210403 Renforcement de l'infrastructure de la qualité et promotion de la qualité des produits industriels	1 277 177 023	707 379 691	717 130 003
1 Personnel	559 210 300	564 736 207	570 262 115
78047100304 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au LANEMA	559 210 300	564 736 207	570 262 115
2 Biens et services	35 988 819	29 343 484	30 168 888
78047100290 Mettre en oeuvre la politique nationale de Normalisation	7 500 000	0	0
78047100299 Promouvoir le prix ivoirien de la qualité	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78047100385 Suivre la politique de Normalisation et de la qualité industrielle (DPQN)	8 488 819	8 743 484	8 950 888
78047100426 Inspecter et contrôler de sécurité dans les unités industrielles / Comité	7 000 000	7 210 000	7 426 300
78047100429 Réaliser le contrôle et l'inspection des unités industrielles de fabrications de produits alimentaires par le Comité interministériel de contrôle et d'inspection	8 000 000	8 240 000	8 487 200

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22104 Industrie	3 652 466 443	46 856 570 200	46 885 404 925
3 Transferts	410 000 000	113 300 000	116 699 000
78047100301 Réaliser les analyses, les essais de contrôle qualité et de métrologie (LANEMA)	110 000 000	113 300 000	116 699 000
78047100303 Transférer au LANEMA la dotation du Laboratoire Aéronautique	100 000 000	0	0
78047100323 Transférer les crédits à CODINORM	200 000 000	0	0
4 Investissements	271 977 904	0	0
Trésor	271 977 904	0	0
78047100345 Appui au Système Ouest-Africain d'Accréditation (SOAC)	126 000 000	0	0
78047100300 Construction du laboratoire LANEMA	145 977 904	0	0
2210404 Renforcement de l'innovation technologique des entreprises industrielles	1 301 642 591	1 172 506 652	1 204 246 753
1 Personnel	168 264 954	169 927 685	171 590 417
22104040010 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'OIPI	168 264 954	169 927 685	171 590 417
2 Biens et services	7 322 215	7 541 882	7 768 138
78047100372 Promouvoir l'innovation technologique et la coopération industrielle (DITCI)	7 322 215	7 541 882	7 768 138
3 Transferts	1 126 055 422	995 037 085	1 024 888 198
22104010005 Transférer les crédits à l'Association Ivoirienne des Actions Inventives	10 217 989	10 524 529	10 840 265
22104010006 Transférer les crédits au Comité National des Indicateurs Géographiques et Marques Collectives	13 000 000	13 390 000	13 791 700
22104040009 Transférer les crédits à l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI)	190 000 000	133 900 000	137 917 000
78047100291 Lutter Contre la Contrefaçon et le piratage	152 280 759	156 849 182	161 554 657
78047100298 Transférer les crédits à l'Autorité de régulation du Système de Récépissé d'entreposage' (ARRE)	70 000 000	72 100 000	74 263 000
78047100347 Réaliser des démonstrations et évaluer la performance des machines	206 640 307	109 839 516	113 134 702
78047100348 Transférer les crédits à Côte d'Ivoire Engineering	226 916 367	233 723 858	240 735 574
78047100375 Transférer les crédits à l'Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)	257 000 000	264 710 000	272 651 300
2210405 Renforcement des mesures d'incitations à l'investissement industriel	186 900 000	500 000 000	483 300 000
4 Investissements	186 900 000	500 000 000	483 300 000
Trésor	105 000 000	500 000 000	483 300 000
78047100389 Prog. National Dévpt filière anacarde et acajou	105 000 000	500 000 000	483 300 000
Financement extérieur	81 900 000	0	0
78047100412 Projet d'Amélioration des Services aux Industries en Côte d'Ivoire (PASI-CI)	81 900 000	0	0
2210407 Renforcement des travaux de création de nouvelles infrastructures industrielles	107 374 780	89 996 024	92 695 904
2 Biens et services	7 374 780	7 596 024	7 823 904
78047100296 Développer les infrastructures et assurer la sécurité Industrielle (DISI)	7 374 780	7 596 024	7 823 904
3 Transferts	100 000 000	82 400 000	84 872 000
78047100297 Transférer les crédits à l'AGEDI	20 000 000	0	0
78047100427 Opérationnaliser SOGEDI	80 000 000	82 400 000	84 872 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22104 Industrie	3 652 466 443	46 856 570 200	46 885 404 925
2210408 Développement des réformes sectorielles	20 687 238	21 307 856	21 951 090
2 Biens et services	20 687 238	21 307 856	21 951 090
78047100294 Promouvoir la transformation des matières premières agricoles (DPCI)	7 010 000	7 220 300	7 436 909
78047100343 Mettre en oeuvre la politique Industrielle (DGI)	13 677 238	14 087 556	14 514 181
2210409 Incitation des investissements nationaux dans le secteur productif	6 702 811	6 903 896	7 111 012
2 Biens et services	6 702 811	6 903 896	7 111 012
78047100295 Appuyer et suivre les investissements industriels (DAS2I)	6 702 811	6 903 896	7 111 012

II.2.5. Programme 5 : PME Artisanat

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : PME Artisanat	Action 5.1: Coordination, encadrement et appui à l'artisanat
	Action 5.2: Renforcement de la promotion de l'artisanat et de la mutualité
	Action 5.3: Réalisation d'infrastructures et des sites artisanaux
	Action 5.4: Financement de l'activité artisanale
	Action 5.5: Assistance et amélioration de la compétitivité des PME
	Action 5.6: Renforcement de la promotion des PME
	Action 5.7: Opérationnalisation de l'agence Côte d'Ivoire PME
	Action 5.8: Récenser et enregistrer les acteurs du secteur informel
	Action 5.9: Renforcer les capacités managériales, techniques et technologiques des entrepreneurs

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : PME Artisanat						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Moderniser et promouvoir le secteur de l'artisanat	Nombre d'artisans immatriculés	19 250	21 250	23 250	24 250	Dénombrement Source : Rapport d'activités CNMCI
	Nombre d'artisans assistés en termes de renforcement de capacités techniques	220	350	400	450	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DEAPPA / CNMCI
	Taux de participation de la Côte d'Ivoire aux salons internationaux promotionnels de l'artisanat	27,77%	28%	29%	30%	(Nombre de participations effectives / Nombre de salons programmés) X100 Sources : Rapports d'activités DAP-PME / CNMCI / DEAPPA

Programme 5 :PME Artisanat						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Promouvoir et rendre compétitives les PME	Taux de PME encadrées pour l'accès aux financements ayant obtenu un financement	-	70%	75%	80%	(Nombre de PME encadrées ayant obtenu un financement / Nombre de PME encadrées pour l'accès aux financements) X 100 Source : Rapport d'activités DPAFM
	Nombre de PME assistées en termes de renforcement de capacités techniques et managériales	6 412	8 000	10 000	12 000	Dénombrement Sources : Rapports d'activités Côte d'Ivoire PME / DAP-PME / DPAFM
	Taux de participation des PME aux activités promotionnelles	20%	30%	35%	40%	(Nombre d'activités auxquelles les PME ont effectivement pris part / Nombre d'activités promotionnelles programmées) X100 Source : Rapport d'activités DAP-PME
OS 3 : Formaliser les acteurs de l'informel et encadrer les entrepreneurs	Nombre d'attestations d'entrepreneurs délivrées	18 997	20 000	25 000	30 000	Dénombrement Sources : Rapports d'activités de Côte d'Ivoire PME / DTSI
	Proportion d'entrepreneurs enregistrés disposant d'une attestation	73,75%	75%	80%	85%	(Nombre d'entrepreneurs disposant d'une attestation/ Nombre d'entrepreneurs enregistrés) X 100 Source : Rapport d'activités DTSI
	Taux d'entrepreneurs formés	-	2,5%	5%	8%	(Nombre d'entrepreneurs formés / Nombre d'entrepreneurs ayant une attestation) X 100 Source : Rapport d'activités de la DTSI

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : PME Artisanat	5 176 959 082	13 687 821 170	8 272 096 996
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	724 000 000	539 720 000	555 911 600
Transferts	1 911 476 479	1 968 820 773	2 027 885 396
Investissements	2 541 482 603	11 179 280 397	5 688 300 000
<i>Trésor</i>	1 885 482 603	11 179 280 397	5 688 300 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	656 000 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22233 PME Artisanat	5 176 959 082	13 687 821 170	8 272 096 996
2223301 Coordination, encadrement et appui à l'artisanat	431 318 310	499 107 859	367 409 095
3 Transferts	346 318 310	356 707 859	367 409 095
78049000528 Transférer à la chambre nationale de métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI)	346 318 310	356 707 859	367 409 095
4 Investissements	85 000 000	142 400 000	0
Trésor	85 000 000	142 400 000	0
78049000701 Caravane de recyclage des chauffeurs professionnels	85 000 000	142 400 000	0
2223302 Renforcement de la promotion de l'artisanat et de la mutualité	410 000 000	216 300 000	222 789 000
2 Biens et services	410 000 000	216 300 000	222 789 000
78049000634 Promouvoir l'artisanat et la commercialisation des produits artisanaux	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78049000712 Organiser le marché ivoirien de l'artisanat	400 000 000	206 000 000	212 180 000
2223303 Réalisation d'infrastructures et des sites artisanaux	1 105 219 603	2 623 920 397	3 775 787 200
2 Biens et services	8 000 000	8 240 000	8 487 200
78049000685 Rechercher, identifier, aménager et suivre les travaux d'infrastructure de sites artisanaux	8 000 000	8 240 000	8 487 200
4 Investissements	1 097 219 603	2 615 680 397	3 767 300 000
Trésor	441 219 603	2 615 680 397	3 767 300 000
78049000673 Recasement des ferrailleurs-casse moderne N'dotrè	200 000 000	2 500 000 000	3 767 300 000
78049000565 Construction et Equipement de cinq(5) centres d'apprentissage	241 219 603	115 680 397	0
Financement extérieur	656 000 000	0	0
78049000565 Construction et Equipement de cinq(5) centres d'apprentissage	656 000 000	0	0
2223304 Financement de l'activité artisanale	90 000 000	92 700 000	95 481 000
2 Biens et services	90 000 000	92 700 000	95 481 000
78049000522 Apporter un appui technique et financier aux artisans et aux entreprises artisanales	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78049000722 Effectuer des missions de prospections pour le financement des activités artisanales	10 000 000	10 300 000	10 609 000
2223305 Assistance et amélioration de la compétitivité des PME	1 309 658 169	1 039 947 914	1 071 146 351
2 Biens et services	94 500 000	97 335 000	100 255 050
78047100307 Assister et promouvoir les PME	53 000 000	54 590 000	56 227 700
78047100308 Identifier et suivre les structures d'Appui et d'Encadrement des PME	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78047100352 Suivre le dispositif d'appui financier des PME	12 000 000	12 360 000	12 730 800
78047100354 Rendre opérationnels les incubateurs	17 000 000	17 510 000	18 035 300
90047100007 Coordonner les activités des Incubateurs d'Entreprises	7 500 000	7 725 000	7 956 750

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22233 PME Artisanat	5 176 959 082	13 687 821 170	8 272 096 996
3 Transferts	915 158 169	942 612 914	970 891 301
78011201571 Réaliser les transferts pour le compte de la Bourse de Sous -Traitance / Section 365 / Section 365	300 000 000	309 000 000	318 270 000
78041100061 Transférer les crédits à l'INIE	415 158 169	427 612 914	440 441 301
78047100395 Transférer les crédits au comité de suivi du programme Promo MPME dans l'UEMOA	200 000 000	206 000 000	212 180 000
4 Investissements	300 000 000	0	0
Trésor	300 000 000	0	0
78041100079 Projet clonix	300 000 000	0	0
2223306 Renforcement de la promotion des PME	897 763 000	6 548 955 000	261 844 650
2 Biens et services	38 500 000	39 655 000	40 844 650
78047100377 Organiser la journée mondiale des PME	28 000 000	28 840 000	29 705 200
78047100401 Promouvoir l'entrepreneuriat et l'auto-emploi	10 500 000	10 815 000	11 139 450
4 Investissements	859 263 000	6 509 300 000	221 000 000
Trésor	859 263 000	6 509 300 000	221 000 000
78047100420 Projet Amorçage PME-BIDC / INIE	356 900 000	6 050 000 000	143 100 000
78011202056 Mettre en oeuvre le projet Label de compétence à destination des professionnels du secteur BTP / Section 365 / Section 365	502 363 000	459 300 000	77 900 000
2223307 Opérationnalisation de l'agence Côte d'Ivoire PME	870 000 000	2 602 000 000	2 410 803 000
2 Biens et services	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78047100313 Assurer la mise en oeuvre de la filière économique du sport	20 000 000	20 600 000	21 218 000
3 Transferts	650 000 000	669 500 000	689 585 000
78047100353 Prendre en charge le transfert à l'agence Côte d'Ivoire PME	550 000 000	566 500 000	583 495 000
78047100430 Transférer la dotation au GUDE-CI	100 000 000	103 000 000	106 090 000
4 Investissements	200 000 000	1 911 900 000	1 700 000 000
Trésor	200 000 000	1 911 900 000	1 700 000 000
78047100312 Création des incubateurs d'entreprises	100 000 000	643 800 000	800 000 000
78047100310 Appui à l'agence Ci-PME	100 000 000	1 268 100 000	900 000 000
2223308 Recenser et enregistrer les acteurs du secteur informel	40 000 000	41 200 000	42 436 000
2 Biens et services	40 000 000	41 200 000	42 436 000
90047400001 Organiser des campagnes de sensibilisation sur la formalisation auprès des acteurs du secteur avec l'appui des collectivités locales	20 000 000	20 600 000	21 218 000
90047400002 Réaliser le recensement des entreprises artisanales (mécanisme d'enrôlement)	20 000 000	20 600 000	21 218 000
2223309 Renforcer les capacités managériales, techniques et technologiques des entrepreneurs	23 000 000	23 690 000	24 400 700
2 Biens et services	23 000 000	23 690 000	24 400 700
90047400003 Elaborer les référentiels de formation et les outils didactiques nécessaires à la formation des entreprises	5 000 000	5 150 000	5 304 500
90047400004 organiser les programmes de formation pour le développement des capacités managériales des entrepreneurs	10 000 000	10 300 000	10 609 000
90047400005 Mettre en oeuvre les axes de la stratégie nationale intégrée de transition vers l'économie formelle	8 000 000	8 240 000	8 487 200

SECTION 348 : MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de la gouvernance du ministère :

- le faible niveau de contrôle des activités ;
- l'inexistence d'un plan de formation continue ;
- l'insuffisance des infrastructures et matériels techniques ;
- le faible niveau de dématérialisation des activités.

Au niveau du sous-secteur des hydrocarbures :

- l'insuffisance des textes réglementaires et lois relatifs au secteur des hydrocarbures ;
- le faible niveau des investissements dans le secteur des hydrocarbures ;
- la faiblesse des capacités de stockage de produits pétroliers ;
- les difficultés d'exploitation des appointements situés le long du canal de Vridi ;
- le non respect des normes internationales de la teneur en soufre du gasoil produit.

Au niveau du sous-secteur énergie :

- le niveau moyen du taux de desserte en électricité ;
- le niveau moyen du taux de marge à la pointe ;
- la faible couverture des besoins d'extension du réseau électrique ;
- la faible part des énergies renouvelables (hors grande hydro) dans la production d'électricité ;
- le fort impact de la biomasse énergie sur les populations ;
- le niveau relativement élevé des pertes techniques et non techniques ;
- l'insuffisance de l'exploitation du gisement d'économie d'énergie.

Au niveau du sous-secteur mines et géologie :

- l'insuffisance des textes législatifs et réglementaires au niveau du secteur minier ;
- la sous exploration du potentiel géologique ;
- la persistance de l'orpaillage illicite ;
- l'insuffisance de données géo-scientifiques ;
- la non prise en compte de certains enjeux nouveaux tels que les mines souterraines, l'automatisation, l'innovation technologique et la promotion du genre dans les mines ;
- le déficit du personnel qualifié dans le secteur minier.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de la gouvernance du ministère :

- le renforcement du contrôle des services du ministère par l'Inspection Générale ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation continue ;
- le renforcement des capacités matérielles et techniques des services du ministère ;
- la réorientation du « projet d'informatisation du ministère des mines, du pétrole et de l'Énergie ».

Au niveau du sous-secteur des hydrocarbures :

- l'adoption de la loi n° 2022-408 du 13 juin 2022 relative au contenu local dans les activités pétrolières et gazières et son décret d'application ;
- l'actualisation du Code Pétrolier et le contrat-type de partage de production ;
- l'actualisation des textes de l'aval pétrolier au regard des nouvelles réalités du secteur ;
- l'étude et l'élaboration des textes sur les lubrifiants ;
- l'accroissement des investissements dans la recherche pétrolière et gazière ;
- la construction de l'apportement SOCOPAO-SDV ;
- la construction d'une nouvelle unité de désulfuration du gasoil.

Au niveau du sous-secteur énergie :

- l'intensification de la lutte contre les infractions au Code de l'Electricité ;
- le renforcement et la réhabilitation du réseau électrique ;
- l'amélioration de l'exploitation du réseau électrique ;
- l'amélioration de l'accès des populations à l'électricité par la mise en œuvre des programmes sociaux (PRONER, PEPT, PRONEX) ;
- le développement des unités de production d'électricité ;
- la mise en œuvre de la politique sectorielle de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- la mise en œuvre du plan d'actions d'électrification hors réseau intégrant les campements (PAEHR).

Au niveau du sous-secteur mines et géologie :

- la prise d'une ordonnance fixant les redevances superficielles et les taxes proportionnelles relatives aux activités régies par le Code minier ;
- la promotion de la destination minière Côte d'Ivoire ;
- la mutualisation des capacités de la BRICM et du GS-LOI ;
- la construction du laboratoire d'analyses et d'études géologiques ;
- la réalisation de l'infrastructure géologique et du système d'information géoscientifique ;
- l'adoption d'un nouveau Code minier prenant en compte les nouveaux enjeux liés au secteur ;
- la mise en place d'un plan de formation financé par le fonds de formation minière

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de la gouvernance du ministère :

- la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi-évaluation des projets-programmes du ministère ;
- l'élaboration d'un schéma directeur informatique en lien avec les résultats de l'évaluation du système d'information du MMPE ;
- la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ;
- le déploiement du système électronique de gestion des archives.

Au niveau du sous-secteur des hydrocarbures :

- l'adoption des textes d'application de la loi sur le contenu local dans le secteur des hydrocarbures ;
- l'élaboration des textes encadrant la fabrication, l'importation et la commercialisation des lubrifiants ;
- l'amélioration et l'approfondissement de la compréhension de la géologie du bassin sédimentaire ;
- l'accroissement de l'attractivité du bassin ;
- l'encouragement et la facilitation de la mise en œuvre des programmes d'exploration ;
- l'assurance d'une meilleure gestion et l'accessibilité des données pétrolières ;
- la recherche de technologies optimales pour le développement des gisements marginaux ;
- l'accroissement de la production pétrolière et gazière par le développement et la mise en production de nouveaux champs pétroliers et gaziers ;

- l'augmentation des capacités de stockage du gaz butane et des produits pétroliers liquides.

Au niveau du sous-secteur énergie :

- l'amélioration de la fiabilité et la sécurité de l'approvisionnement en électricité ;
- l'amélioration de la viabilité financière du secteur de l'énergie ;
- l'atteinte de l'accès universel à l'électricité ;
- la définition d'une stratégie du marché national de l'énergie en tenant compte du contexte régional ;
- le renforcement des interconnexions électriques ;
- la formation et le perfectionnement des ingénieurs et techniciens aux métiers de l'électricité.

Au niveau du sous-secteur mines et géologie :

- l'adoption d'un nouveau Code minier prenant en compte les nouveaux enjeux liés au secteur ;
- la construction d'infrastructures (chemin de fer Man-San-Pedro, Terminal minéralier au port de San-Pedro) par la mise en œuvre du Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest (PDMIO).

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance du ministère ;
- le développement de la formation continue ;
- le renforcement des capacités matérielles et techniques des services du MMPE ;
- la digitalisation des actes du ministère ;
- l'accroissement de l'implication des nationaux et entreprises ivoiriennes dans le secteur des hydrocarbures ;
- l'accroissement de la recherche et la production pétrolière ;
- la sécurisation de l'approvisionnement en produits pétroliers ;
- la sécurité énergétique ;
- l'accès à l'électricité ;
- le développement du pôle énergétique régional ;
- le respect des normes environnementales.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est renforcée ;
- la formation continue est mise en œuvre ;
- les services du ministère sont tous équipés ;
- les actes et procédures du ministère sont dématérialisés ;
- les nationaux et entreprises ivoiriennes sont fortement impliqués dans les activités pétrolières et gazières ;
- la recherche et la production pétrolière sont accrues ;
- la disponibilité des produits pétroliers est assurée ;
- l'énergie électrique est disponible de façon durable ;
- les populations bénéficient de services énergétiques de qualité ;
- l'exploration, l'exploitation et la transformation minière sont intensifiées et diversifiées ;
- le potentiel géologique est valorisé.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 8, le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de mines, de pétrole et d'énergie.

A ce titre et en liaison avec les différents départements ministériels intéressés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Mines

- élaboration des lois et règlements en matière de mines ;
- sécurité des approvisionnements en substance minérales ;
- utilisation rationnelle et durable des ressources minérales ;
- promotion, orientation, réglementation, coordination et contrôle des activités de recherche, d'extraction et de production des substances minérales ;
- développement de la transformation des substances minérales en produits semi-finis et finis ;
- gestion des normes et spécification des produits miniers, contrôle de la qualité de ces produits et lutte contre la fraude ;
- élaboration et application des lois et règlements en matière d'utilisation des substances explosives et des équipements sous pression ;
- mise en place d'un cadre institutionnel et légale pour renforcer la compétitivité et la concurrence, en vue du développement du secteur des mines ;
- collecte et diffusion de la documentation scientifique et technique relative au secteur des mines;
- développement des ressources humaines dans le secteur des mines ;
- élaboration, suivi-évaluation des conventions dans le secteur des mines ;
- élaboration, mise en œuvre, contrôle et évaluation de l'application de la politique de développement de la cartographie géologique et géo-scientifique ;
- promotion, orientation, réglementation, coordination et contrôle des activités de collecte des données géologiques pour l'élaboration des cartes géologiques ;
- renforcement de la collecte des données de terrain et toutes autres données d'observations constituant des informations géologiques, géo-scientifique et techniques nécessaires à l'élaboration de l'infrastructure géologique ;
- exécution ou suivi des travaux de recherche géologique et géo-scientifique pour fournir à la collectivité les connaissances relatives à la répartition spatiale des roches, des matériaux meubles, des substances de carrière, des ressources en eaux souterraines et les caractéristiques du sol et du sous-sol du territoire national ;
- mise en place d'un cadre institutionnel et légal pour le développement de la cartographie géologique et géo-scientifique ;
- gestion des normes, des spécifications et de la nomenclature des codes des cartes thématiques et géologiques ;
- promotion et valorisation des cartes géologiques, données et autres documents géo-scientifiques ;
- promotion du potentiel géologique et valorisation des matériaux de construction ;
- développement des relations de coopération internationale dans le secteur des mines.

En matière de Pétrole et d'Energie

- planification et mise en œuvre des projets en vue d'assurer l'équilibre de l'offre et de la demande en pétrole et en énergie ;
- maintien de l'équilibre financier des secteurs pétrole et électricité ;
- sécurisation des approvisionnements de la Côte d'Ivoire en pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers et en énergie ;
- contribution à la création des conditions de l'équilibre financier et du développement des capacités d'investissement dans le secteur de l'énergie;
- utilisation rationnelle et durable des ressources énergétiques;
- promotion, orientation, réglementation, coordination et contrôle des activités de recherche, d'extraction et de production, d'exportation et d'importation du pétrole brut, du gaz naturel et des autres hydrocarbures, du charbon, de la tourbe ainsi que toutes formes d'énergies fossiles;
- développement de la transformation des hydrocarbures et produits connexes en produits finis et semi-finis;
- participation à l'élaboration des normes et spécifications techniques relatives aux équipements et matériels utilisés dans les domaines du pétrole et de l'énergie;
- élaboration et gestion des normes et spécifications des produits pétroliers, contrôle de la qualité de ces produits et lutte contre la fraude sur lesdits produits;
- mise en place d'un cadre institutionnel et légal pour renforcer la compétitivité et la concurrence en vue du développement des secteurs, du pétrole et de l'énergie;
- réglementation et contrôle de la constitution et de la gestion des stocks de sécurité des produits pétroliers ;
- collecte et diffusion de la documentation scientifique et technique relative aux secteurs du pétrole et de l'énergie en Côte d'Ivoire et dans le monde;

- mise en œuvre et suivi d'un programme de couverture totale du territoire national en électricité;
- intensification des actions de mise en œuvre et de suivi de programmes énergétiques conventionnels ou non en faveur du monde rural, en liaison avec le Ministre chargé de l'Agriculture ;
- réglementation, contrôle et orientation de la production, du transport et de la distribution des énergies conventionnelles ;
- développement des ressources humaines dans les secteurs du pétrole et de l'énergie ;
- promotion et sensibilisation à l'utilisation du gaz butane et du gaz naturel comme source d'énergie domestique ;
- suivides programmes de lutte contre la fraude dans les secteurs du pétrole et de l'énergie ;
- promotion d'une politique d'économie de l'énergie au niveau national et en particulier dans les services publics ;
- mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Economie d'énergie, en liaison notamment avec les Ministres chargés de l'Environnement, de l'Agriculture et des Eaux et Forêts ;
- promotion de la coopération internationale en matière d'interconnexions de réseaux électriques et les échanges d'expériences ;
- suivi-évaluation des conventions et contrats dans les secteurs du pétrole et de l'énergie ;
- préparation, incitation, promotion, mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière d'énergies renouvelables, en liaison avec les Ministres chargés du Développement Durable, de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- orientation, réglementation et contrôle de la production, du transport et de la distribution des énergies nouvelles et renouvelables ;
- maitrise d'ouvrage, conceptionet suivi de la réalisation des infrastrures de production, transport et distribution d'énergie de source renouvelable ;
- maitrise d'ouvrage, conception et suivi de la réalisation des infrastructures de production, transport et distribution d'énergie de source renouvelable ;
- élaboration des plans et programmes de développement des énergies alternatives propres à procurer à l'économie nationale une réduction substantielle du poids des énergies conventionnelles ;
- veille technologique et valorisation des acquis scientifiques et choix technologiques en adéquation avec les sources d'énergie renouvelables, notamment solaire, hydraulique, éolienne, biomasse ;
- participation à l'élaboration des normes et spécifications techniques relatives aux équipements et matériels utilisés les domaines des énergies renouvelables ;
- promotion du développement d'une industrie et de la formation liée aux énergies renouvelables.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Hydrocarbures.
- Programme 3 : Energie.
- Programme 4 : Développement des mines et de la géologie.
- Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financière et du Patrimoine (DAFP), Direction de la Planification et des Statistiques (DPS), Direction des Ressources Humaines (DRH), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Informatique (SI), Service de la Communication et de la Documentation (SCD), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), 25 Directions Régionales (DR), 23 Directions Départementales (DD),		Projet d'Informatisation du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables	
Programme 2: Hydrocarbures	Direction Générale des Hydrocarbures (DGH), Direction de l'Exploration et de la Production des Hydrocarbures (DEPH), Direction de l'Approvisionnement, du Raffinage et de la Distribution (DARD), Direction du Suivi et de la Réglementation des Hydrocarbures (DSRH), Laboratoire des Hydrocarbures (LH), Service de l'Evaluation, du Suivi Economique et de la Statistique (SESES), Service de l'Administration et du Matériel (SAM),	<ul style="list-style-type: none"> - Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) - PETROCI-HOLDING - Société Multinationale de Bitumes (SMB) - Société de Gestion des Stocks Pétroliers (GESTOCI) 	Equipement du Laboratoire d'analyse des produits pétroliers de la DGH	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du dépôt pétrolier de Ferkessedougou ; - Exploration de blocs pétroliers et gaziers Ivoiriens ; - Construction d'un dépôt pétrolier à San-Pedro ; - Augmentation de la capacité de stockage du dépôt pétrolier d'Abidjan et Yamoussoukro ; - Construction de sphères de stockage par GESTOCI, SAEPP et SAPET - Sécurisation de l'approvisionnement en gaz naturel de la Côte d'Ivoire : Installation d'une Unité Flottante de Stockage et de Regazéification de gaz naturel liquéfié ;

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3:Énergie	Direction Générale de l'Énergie (DGE), Direction de l'Électrification Rurale (DER), Direction de la Maîtrise de l'Énergie (DME), Direction des Énergies Renouvelables et de la Bioénergie (DERB), Direction du Suivi et de la Réglementation de l'Énergie (DSRE), Direction des Énergies Conventionnelles (DEC).	<ul style="list-style-type: none"> - CI-ÉNERGIES - Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Électricité (ANARE-CI) - AZITO Énergie - Compagnie Ivoirienne de production d'Électricité (CIPREL) 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Gribopoli - Projet de construction de la centrale solaire de Boundiali - Projet de Développement et Réhabilitation du réseau électrique en C.I (PRODERCI) - Projet de Renforcement des Réseaux de Transport et de Distribution (PRETD) - Projet de transport et d'accès à l'électricité (PTDAE) - Projet d'accès à l'électricité - Projet ENERGOS 1 - Programme National d'Électrification Rurale (PRONER) - Programme d'Électrification Pour Tous (PEPT) - Programme National d'Extension du Réseau Électrique (PRONEX) - Centres de Conduites Régionaux de Transport Abidjan, Bouaké et Man (CCRT) - Promotion de l'Accès, des Réseaux Intelligents et de l'Énergie Solaire (PARIS) 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Renforcement du secteur de l'électricité en CI- BOAD (- Organe de supervision Ayamé 1&2 - Poste 225/20-15kV Bingerville - Poste 225/20-15kV Bassam 2 - Création de 125 Postes Préfabriqués H59 - Création de 09 Départs au Poste de Bassam 2 - Poste 225/20-15kV ANANI - Création de 10 Départs au Poste d'ANANI - Projet reliquat BOAD) - Construction du Poste 90/33/15kV d'Adzopé - Centrale Thermique de Songon - Centrale Thermique de CIPREL Phase 5 - Centrale Thermique d'AZITO Phase 4 - Centrale thermique de San-Pedro - Barrage Singrobo-Ahouaty (44MW) Bandama - Projet de Centrales à Biomasse 46MW à Aboisso - Korhogo Solaire 25MWc à Benguebougou - Poro-power 50MWc (Korhogo) - Centrale solaire Scalingsolar 60 MW à Touba et Laboa - Centrale solaire de Ferké 25 MW - Centrale solaire de 25 MWc à Odienné - Centrale solaire de 30 MWc à Kong - Centrale solaire de 25 MWc à Bondoukou - Centrale solaire de 30 MWc à Katiola - Réseau 400 kV évacuation Atinkou et Azito - Doublement des lignes Taabo-Kossou Bouaké2 - Projet d'interconnexion 330 kV Nigeria-Bénin-Togo-Ghana-Côte d'Ivoire (Dorsale Médiane) - Projet d'interconnexion 225 kV Côte d'Ivoire-Liberia - Projet d'interconnexion 330 kV Côte d'Ivoire-Burkina Faso

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Développement des mines et de la géologie	Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG), Secrétariat Permanent du processus de Kimberly (SPRPK), Direction de la Cartographie et de la Prospection Géologique (DCPG), Direction de la Recherche et de l'Exploitation Industrielle (DREI), Direction de l'Exploitation Minière Semi-Industrielle, Artisanales et des Carrières (DEMSIAC), Direction des Contrôles Techniques (DCT), Direction du Cadastre Minier (DCM), Direction du Suivi et de la Réglementation des Mines et de la Géologie (DSRMG), Brigade de Répression des Infractions au Code Minier (BRICM)	- Société de Développement Minier (SODEMI) - Compagnie Minière du Littoral (CML) - Société des Forages Minier (FOREMI) - NEWCREST HIRE COTE D'IVOIRE (NHCI) - LGL MINES CÔTE D'IVOIRE SA - AFEMA GOLD SA - BONDOUKOU MAGANESE SA - IVOIRE MAGANESE MINES SA - PERSUS MINING COTE D'IVOIRE SA - NEWCREST DOUGBAFLA COTE D'IVOIRE (NDCI)	- Construction du laboratoire d'analyse géologique - Construction de l'infrastructure géologique et du système d'information geo physique - Poursuivre les opérations de déguerpissement d'exploitants illégaux de substances de mines et de carrières - Encadrer et renforcer les capacités des artisans miniers	- Elaboration de la politique minière et son plan d'actions ; - Elaboration de la politique du contenu local Projet - Projet de création d'une usine d'affinage d'or. - Projet de création de chantier école ; - Modernisation et extension du cadastre minier

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 La gouvernance du ministère est renforcée	IP.1.1.1 : Proportion de textes législatifs et réglementaires transmis au Gouvernement	Nombre de textes législatifs et réglementaires transmis au Gouvernement / Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés Sources : Rapport d'activités Cabinet MMPE / IG
	RS 1.2 La formation continue est mise en œuvre	IP.1.1.2 : Taux de déploiement du plan de formation	Nombre de modules de formation réalisés / Nombre de modules prévus Source : Rapport d'activités DRH
	RS 1.3 Les services du ministère sont tous équipés	IP.1.1.3 : Taux d'équipement des services du MMPE	Nombre de services équipés / Nombre de services à équiper Source : Rapport d'activités DAF
	RS 1.4 Les actes et procédures du ministère sont dématérialisés	IP.1.1.4 : Disponibilité du schéma directeur Informatique	Dénombrement Source : Rapport d'activités SI
OG 2 : Couvrir les besoins nationaux et régionaux en produits pétroliers et gaziers	RS 2.1 : Les nationaux et entreprises ivoiriennes sont fortement impliqués dans les activités pétrolières et gazières	IP.2.1.1 : Nombre d'entreprises ivoiriennes impliquées dans le secteur des hydrocarbures	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
	RS 2.2 : La recherche et la production pétrolière sont accrues	IP.2.2.1 : Nombre de blocs attribués	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
OG 2 : Couvrir les besoins nationaux et régionaux en produits pétroliers et gaziers	RS 2.3: La disponibilité des produits pétroliers est assurée	IP.2.3.1 : Taux de couverture nationale en produits pétroliers	(Nombre de jours de l'année n – nombre de jours d'interruption de fourniture de produits pétroliers dans l'année n) / 365 jours Source : Rapport d'activités DGH
OG 3 : Fournir aux populations de l'énergie de qualité et à moindre coût	RS 3.1 : L'énergie électrique est disponible de façon durable	IP 3.1.1 : Taux de desserte	Nombre de ménages abonnés / Nombre total de ménages Source : Rapport d'activités DGE
	RS 3.2 : Les populations bénéficient de services énergétiques de qualité	IP 3.2.1 : Temps moyen de coupure d'électricité	(Somme des temps moyens de coupure par mois) / 12 Source : Rapport d'activités DGE

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG4 : Accroître la contribution du secteur des mines à la création de la richesse nationale de façon durable	RS 2.2 : L'exploration, l'exploitation et la transformation minière sont intensifiées et diversifiées	IP 2.2.1 : Taux d'évolution de permis de recherche en cours de validité	(PRn - PRn-1 / PRn-1) X 100 PR : Permis de Recherche Source : Rapport d'activités DGMG
	RS 2.3 : Le potentiel géologique est valorisé	IP 2.3.1 : Part du secteur minier au PIB	Part secteur minier / PIB national Source : Rapport d'activités INS

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	306 831 859 278	486 213 000 366	601 264 390 473
1.1 Ressources Intérieures	176 875 050 267	402 409 100 366	545 370 190 473
1.1.1 Budget Etat	176 875 050 267	402 409 100 366	545 370 190 473
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	129 956 809 011	83 803 900 000	55 894 200 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	129 956 809 011	83 803 900 000	55 894 200 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	306 831 859 278	486 213 000 366	601 264 390 473
2.1 Personnel	5 508 665 989	5 677 759 845	5 879 034 610
2.1.1 Solde y compris EPN	5 508 665 989	5 677 759 845	5 879 034 610
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 643 321 256	3 784 536 244	3 926 556 683
2.3 Transferts et subventions	151 125 100 000	168 091 061 640	182 103 314 750
2.4 Investissement	147 554 772 033	308 659 642 637	409 355 484 430
<i>Trésor</i>	<i>17 597 963 022</i>	<i>224 855 742 637</i>	<i>353 461 284 430</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>129 956 809 011</i>	<i>83 803 900 000</i>	<i>55 894 200 000</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation des activités du ministère
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer la gouvernance du Ministère	Taux de réalisation du Plan d'actions prioritaires du ministère	-	100%	100%	100%	(Nombre d'activités exécutées / Nombre d'activités inscrites au PG) X 100 Nombre total d'activités inscrites au PG :31 en 2023 ; Source : Rapport d'activités Cabinet
	Proportion des services inspectés	-	50%	75%	100%	(Nombre de services inspectés/ nombre total de services du ministère à inspecter) X 100 Prévision : 04 par an Sources : Rapport d'activités IG
	Taux de réalisation des Inspections des dépôts et établissements pétroliers par les structures déconcentrées	95,71%	100%	100%	100%	(Nombre de missions d'inspection de dépôts et d'établissements réalisées / Nombre total de missions d'inspection de dépôts et établissements prévues) X 100 Prévision 2023 : 5299 Sources : Rapports d'activités DR / DD
	Taux de réalisation des missions de répression de fraude par les structures déconcentrées	87,50%	100%	100%	100%	(Nombre de missions de répression de fraudes réalisées / Nombre total de missions de répression de fraudes prévues) X 100 Prévision 2023 : 2950 Sources : Rapports d'activités DR / DD
	Taux de réalisation des Inspections des installations électriques par les structures déconcentrées	73,26%	100%	100%	100%	(Nombre d'inspections des installations électriques réalisées / Nombre total d'inspections des installations électriques prévues) X 100 Sources : Rapports d'activités DR / DD
	Taux de réalisation des missions inopinées par les structures déconcentrées	99,23%	100%	100%	100%	(Nombre de missions inopinées réalisées / Nombre total de missions inopinées prévues) X 100 Prévision 2023 : 3005 Sources : Rapports d'activités DD / DR

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Disponibilité d'un plan de formation continue	-	oui	oui	oui	Evaluation Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution budgétaire	47,68 %	100%	100%	100%	(Total liquidation/ Budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de couverture des besoins en matériels	-	100%	100%	100%	(Besoins en matériels satisfaits / Besoins en matériels exprimés) X 100 Prévision 2023 : 316 003 989 FCFA Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Optimiser le système de planification, d'information et de communication du Ministère	Proportion de documents de planification produits et diffusés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents de planification produits et diffusés / Nombre de documents de planification à produire et à diffuser) X 100 Prévision 2023 : 09 Source : Rapport d'activités DPS
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités médiatiques du ministère couvertes/ Nombre d'activités du ministère à couvrir) X 100 Prévision 2023 : 22 Source : Rapport d'activités SCD

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	8 233 995 137	189 596 235 390	310 234 555 957
Dépenses de personnel	5 508 665 989	5 677 759 845	5 879 034 610
Dépenses en biens et services	2 100 329 148	2 976 305 545	3 105 392 287
Transferts	425 000 000	442 170 000	450 129 060
Investissements	200 000 000	180 500 000 000	300 800 000 000
Trésor	200 000 000	180 500 000 000	300 800 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21106 Administration Générale	8 233 995 137	189 596 235 390	310 234 555 957
2110601 Coordination et animation du ministère	1 893 397 388	182 739 685 680	302 826 890 258
2 Biens et services	1 468 397 388	2 297 515 680	2 376 761 198
11043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Yamoussoukro	18 700 000	178 495 743	33 950 000
11044100002 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Béliér (Yamoussoukro)	11 891 792	13 994 982	14 061 982
14044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de N'Zi Comoé (Dimbokro)	13 041 860	43 800 000	56 100 000
17043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Bouake	30 200 000	56 000 000	66 100 000
17044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de la vallée du Bandama (Bouaké)	17 967 485	27 395 000	26 545 000
18043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Katiola	16 200 000	48 600 000	92 450 000
18044100005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du département de Tortya	11 353 759	16 458 055	15 958 055
18044100006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du département de Katiola	12 946 590	20 580 000	22 880 000
22043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Touba	12 500 000	16 500 000	18 700 000
22044100002 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Bafing (Touba)	14 652 435	35 400 000	87 700 000
23043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région d'Odienné	19 500 000	28 500 000	31 050 000
23044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Denguélé (Odienné)	12 384 146	33 600 000	41 400 000
25043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Korhogo	17 900 000	44 850 000	19 850 000
25044100005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Worodougou (Séguéla)	15 181 235	31 500 000	73 800 000
25044100006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région des savanes (Korhogo)	15 495 727	29 149 524	29 149 524
26043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Boundiali	11 800 000	13 450 000	13 750 000
26044100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du département de Boundiali	11 621 844	35 400 000	72 500 000
28043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Bouna	12 100 000	12 600 000	12 600 000
28044100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du département de Bouna	10 914 651	15 353 665	15 478 665
31043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Daloa	63 752 068	46 610 432	27 700 000
31044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Haut Sassandra (Daloa)	10 833 370	38 460 382	47 860 382
32043200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Gagnoa	17 300 000	21 400 000	38 800 000
32044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Fromager (Gagnoa)	12 251 528	34 400 000	71 000 000
35044100002 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Marahoué (Bouaflé)	11 354 204	24 845 000	26 695 000
36043200002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Séguéla	13 680 000	21 300 000	71 400 000
37043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Mankono	15 000 000	37 100 000	81 800 000
37044100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du département de Mankono	10 837 260	16 880 100	16 880 100
41043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Man	14 200 000	17 600 000	19 100 000
41044100005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du département de Danané	11 598 449	16 510 707	16 535 406
41044100006 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région des Montagnes (Man)	11 985 352	27 400 000	25 400 000
42043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Guiglo	14 400 000	19 500 000	20 000 000
42044100002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du département de Guiglo	11 307 799	30 533 124	66 233 124
43043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Duekoue	16 300 000	50 800 000	50 900 000
43044100002 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Guémon (Duekoué)	15 363 858	25 819 240	55 319 240
51043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Divo	15 650 000	30 250 000	31 200 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21106 Administration Générale	8 233 995 137	189 596 235 390	310 234 555 957
51044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Sud-Bandaman (Divo)	12 845 264	33 100 000	41 800 000
55043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de San Pedro	15 850 000	19 050 000	19 850 000
55044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Bas-Sassandra (San-Pédro)	11 800 458	34 600 000	41 700 000
56043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Soubre	12 100 000	14 900 000	16 050 000
56044100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau du département Soubré	11 158 001	23 800 000	57 700 000
61043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région d'Abengourou	53 005 555	88 000 000	18 000 000
61044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Moyen Comoé (Abengourou)	10 209 949	17 685 000	43 170 000
62043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Bondoukou	15 600 000	17 700 000	17 700 000
62044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Zanzan (Bondoukou)	12 560 420	61 200 000	26 900 000
71043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département d'Aboisso	15 200 000	24 250 000	28 550 000
76043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département d'Agboville	12 900 000	19 100 000	19 100 000
76044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	15 085 296	27 700 000	58 500 000
77044100003 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Sud-Comoé (Aboisso)	11 867 844	40 550 000	45 050 000
78043200091 Prendre en charge les salaires des contractuels	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78044100081 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	26 534 640	35 330 177	35 330 171
78044100082 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78044100083 Prendre en charge l'assistance technique du BNETD	102 020 633	102 020 633	102 020 633
78044100103 Prendre en charge les contrats d'experts extérieurs au ministère pour assister le Cabinet	116 403 116	116 403 116	116 403 116
78044100113 Prendre en charge les frais de transport et les indemnités des missions et conférences hors Côte d'Ivoire	116 664 337	116 664 337	116 664 337
78044100121 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de mine et géologie	233 000 000	233 000 000	50 000 000
78044100124 Prendre en charge les frais de transport et les indemnité des missions et conférences en Côte d'Ivoire	47 426 463	47 426 463	47 426 463
3 Transferts	425 000 000	442 170 000	450 129 060
78043200080 Réaliser le transfert pour la prise en charge du personnel technique du cabinet	175 000 000	192 170 000	200 129 060
78044100107 Realiser le transfert pour la mise en oeuvre des activités du CN-ITIE	250 000 000	250 000 000	250 000 000
4 Investissements	0	180 000 000 000	300 000 000 000
Trésor	0	180 000 000 000	300 000 000 000
90043200003 Provisions pour investissements / Pétrole, Mines et Energie	0	180 000 000 000	300 000 000 000
2110602 Planification, programmation et suivi-évaluation des activités du ministère	299 960 000	601 460 000	876 460 000
2 Biens et services	99 960 000	101 460 000	76 460 000
78043200079 Animer les activités du Service Informatique	32 000 000	32 000 000	32 000 000
78044100084 Elaborer et vulgariser les documents de la chaîne PPPDSE	32 760 000	34 260 000	34 260 000
78044100101 Mettre en oeuvre le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT)	35 200 000	35 200 000	10 200 000
4 Investissements	200 000 000	500 000 000	800 000 000
Trésor	200 000 000	500 000 000	800 000 000
78043200089 Projet d'Informatisation du Ministère des Mines & Energie	200 000 000	500 000 000	800 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21106 Administration Générale	8 233 995 137	189 596 235 390	310 234 555 957
2110603 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	6 014 216 837	6 215 424 665	6 491 540 654
1 Personnel	5 508 665 989	5 677 759 845	5 879 034 610
78043200071 Prendre en charge la prime du personnel	335 092 000	335 092 000	335 092 000
78043200084 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	5 045 073 989	5 214 167 845	5 415 442 610
78044100087 Prendre en charge les salaires du personnel contractuel de la Direction de la Cartographie et de la prospection géologique	28 500 000	28 500 000	28 500 000
78044100123 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au Conseil National Initiative Transparence. Industrie. Extractive (CN-ITIE)	100 000 000	100 000 000	100 000 000
2 Biens et services	505 550 848	537 664 820	612 506 044
78043200070 Contrôler la mise en oeuvre de la couverture médicale du personnel	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78043200097 Prendre en charge les frais d'abonnements et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone du Ministère	191 930 966	203 054 355	214 960 774
78044100085 Gérer les ressources humaines du Ministère des Mines et de la Géologie	20 569 103	43 100 000	83 100 000
78044100105 Gérer la commande publique du ministère	15 520 739	26 000 000	46 000 000
78044100114 Elaborer et suivre l'exécution du budget du ministère	112 300 000	109 300 000	109 300 000
78044100115 Prendre en charge les dépenses liées à l'équipement du Ministère	153 354 748	144 335 173	147 269 978
90043200002 Gérer le patrimoine du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	8 875 292	8 875 292	8 875 292
2110604 Information et communication	26 420 912	39 665 045	39 665 045
2 Biens et services	26 420 912	39 665 045	39 665 045
78044100088 Mettre en place un système intégré de gestion des données	9 165 045	9 165 045	9 165 045
78044100089 Produire et diffuser un magazine trimestriel d'information	17 255 867	30 500 000	30 500 000

II.2.2. Programme 2 : Hydrocarbures

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Hydrocarbures	Action 2.1: Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des hydrocarbures
	Action 2.2: Sécuration de l'approvisionnement des marchés locaux et sous régionaux en produits pétroliers
	Action 2.3: Promotion des investissements nationaux et étrangers dans le secteur pétrolier et gazier

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Hydrocarbures						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer la gouvernance du secteur des Hydrocarbures	Taux de textes législatifs et réglementaires transmis	-	25%	30%	30%	(Nombre de textes législatifs et réglementaires transmis / Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés) X 100 Prévision 2023 : Six (06) textes à actualiser et ou à prendre ; Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation d'audit des coûts pétroliers	0%	50%	60%	70%	(Nombre d'audits réalisés / Nombre d'audits prévus) X 100 Prévision : Quatre (04) audits Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation des inspections des champs pétroliers	33%	50%	55%	65%	(Nombre d'inspections réalisées / Nombre d'inspections prévues) X 100 Prévision : Douze (12) inspections Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation des missions de contrôle (subvention butane, établissements pétroliers, stations-service)	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions de contrôle réalisées / Nombre de missions de contrôle prévues) X 100 Prévision 2023 : Quatre-vingt et cinq (85) missions Source : Rapport d'activités DGH
OS 2 : Accroître la recherche et la production pétrolière et gazière	Taux de réalisation des forages	-	90%	95%	95%	(Nombre de forages réalisés / Nombre de forages prévus) X 100 Prévision 2023 : Dix (10) forages Source : Rapport d'activités DGH
	Taux d'évolution de la production de pétrole brut	-17,56%	39,24%	36,56%	-7,24%	(Production (n)-Production (n-1)) / Production (n-1)) X 100 Prévision 2023 : 13 188 280 barils Source : Rapport d'activités DGH
	Taux d'évolution de la production du gaz naturel	9,75%	12,21%	5,71%	-2,64%	(Production (n)-Production (n-1)) / Production (n-1)) X 100 Prévision 2023 : 91 954 450 MMBTU de gaz naturel Source : Rapport d'activités DGH
OS 3 : Assurer la disponibilité des produits pétroliers	Taux d'évolution de la consommation nationale de produits pétroliers	19,31%	8%	9%	9,5%	[Consommation (n)-Consommation (n-1)] / Consommation (n-1) X100 Prévision 2023 : 3 410 675 m3 ; Source : Rapport d'activités DGH
	Pourcentage d'autorisations d'exploitation des stations- services accordées	92,59%	95%	95%	95%	(Nombre d'autorisations accordées / Nombre de demandes d'autorisations formulées) X 100 Prévision 2023 : 296 ; Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation physique de l'unité d'hydrodésulfuration	-	25%	50%	100%	(Niveau de réalisation effective / Niveau de réalisation prévue) X 100 Prévision 2023 : 25% Source : Rapport d'activités DGH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Hydrocarbures	364 539 765	274 985 429	112 728 692
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	97 154 336	107 600 000	112 728 692
Transferts	0	0	0
Investissements	267 385 429	167 385 429	0
Trésor	267 385 429	167 385 429	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22036 Hydrocarbures	364 539 765	274 985 429	112 728 692
2203601 Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des hydrocarbures	333 739 765	245 185 429	80 900 000
2 Biens et services	66 354 336	77 800 000	80 900 000
78043200081 Contrôler la qualité des hydrocarbures	8 000 000	9 000 000	9 000 000
78043200085 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Hydrocarbures	18 200 000	23 200 000	23 200 000
78043200092 ...laborer et suivre la mise en oeuvre de la réglementation en matière d'hydrocarbures	14 500 000	15 400 000	18 500 000
78043200093 Suivre et contrôler les champs pétroliers	8 500 000	9 000 000	9 000 000
78043200094 Elaborer, éditer et diffuser l'annuaire statistique des Hydrocarbures	6 000 000	7 000 000	7 000 000
78043200102 Réaliser le Suivi Economique et des Statistiques des Hydrocarbures	11 154 336	14 200 000	14 200 000
4 Investissements	267 385 429	167 385 429	0
Trésor	267 385 429	167 385 429	0
78043200086 Equipement Laboratoire d'analyse des produits pétroliers	267 385 429	167 385 429	0
2203602 Sécurisation de l'approvisionnement des marchés locaux et sous régionaux en produits pétroliers	16 800 000	15 800 000	16 800 000
2 Biens et services	16 800 000	15 800 000	16 800 000
78043200082 Suivre l'approvisionnement, le raffinage et la distribution des produits pétroliers	16 800 000	15 800 000	16 800 000
2203603 Promotion des investissements nationaux et étrangers dans le secteur pétrolier et gazier	14 000 000	14 000 000	15 028 692
2 Biens et services	14 000 000	14 000 000	15 028 692
78043200100 Suivre l'exploration et la production des Hydrocarbures	14 000 000	14 000 000	15 028 692

II.2.3. Programme 3 : Energie

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Energie	Action 3.1: Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie
	Action 3.2: Renforcement des infrastructures de production, du transport et de distribution de l'énergie électrique
	Action 3.3: Vulgarisation des technologies modernes d'exploitation des sources d'énergie
	Action 3.4: Amélioration de l'accessibilité financière aux services énergétiques

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Energie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer la gouvernance du secteur de l'énergie	Proportion de textes législatifs et réglementaires adoptés	40%	100%	100%	100%	(Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés / Nombre total de textes législatifs et réglementaires prévus) x 100 Prévision 2023 : 10 Source : Rapport d'activités DGE
OS2 : Assurer la disponibilité de l'énergie	Taux de pertes	16,33%	14,00%	13,00%	12,00%	1-(consommation totale / Energie injectée) X 100 Prévision 2023 : 12 513 GWh Source : Rapport d'activités CI-ENERGIES
	Taux de réserve à la pointe	27,49%	36,49%	43,46%	43,49%	100% - [Puissance de pointe / Puissance totale installée] X 100 Source : Rapport d'activités DGE
	Puissance de production installée (MW)	2 269	3 049	3 714	4 015	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGE
	Contribution des ENR dans le mix énergétique	36,5%	37%	40%	41%	(Puissance de source ENR / Puissance totale installée) X100 Prévision 2023 : 3 049 Source : Rapport d'activités DGE
OS3: Améliorer l'accès des populations aux services énergétiques de qualité	Taux d'accès à l'électricité	98,6%	99%	100%	100%	(Nombre de personnes vivant dans les localités électrifiées / Population totale) X 100 Population totale : 22 671 331 Source : Rapport d'activités DGE
	Taux de couverture	88,70%	95%	98%	100%	(Nombre de localités électrifiées / Nombre total de localités à électrifier) X100 Prévision 2023 : 85182 source : Rapport d'activités DGE
	Nombre d'abonnés à l'électricité	3 254 968	3 600 000	4 200 000	4 500 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGE
	Nombre de bâtiments publics audités	-	10	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGE
	Proportion des bâtiments publics réhabilités conformément aux recommandations du rapport d'audit	-	0%	100%	100%	(Nombre de bâtiments publics réhabilités conformes / Nombre de bâtiments publics prévus) x 100 Prévision 2023 : 10

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Energie	167 682 047 594	147 433 526 583	128 223 414 264
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	245 592 447	488 181 600	488 028 574
Transferts	21 069 100 000	21 071 891 640	21 073 185 690
Investissements	146 367 355 147	125 873 453 343	106 662 200 000
Trésor	16 410 546 136	42 069 553 343	50 768 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	129 956 809 011	83 803 900 000	55 894 200 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22037 Energie	167 682 047 594	147 433 526 583	128 223 414 264
2203701 Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie	21 195 309 116	21 242 973 240	21 247 094 806
2 Biens et services	126 209 116	171 081 600	173 909 116
78043500039 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du Programme Energie	45 300 000	51 300 000	51 300 000
78043500049 Contrôler et suivre la Réglementation en matière d'Energie	78 409 116	117 281 600	120 109 116
78043500050 Elaborer, éditer et diffuser les statistiques du secteur de l'énergie	2 500 000	2 500 000	2 500 000
3 Transferts	21 069 100 000	21 071 891 640	21 073 185 690
78043200106 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	69 100 000	71 891 640	73 185 690
78043500058 Réaliser le transfert de la subvention d'équilibre au secteur électricité	21 000 000 000	21 000 000 000	21 000 000 000
2203702 Renforcement des infrastructures de production, du transport et de distribution de l'énergie électrique	84 160 211 182	48 498 853 343	34 977 100 000
2 Biens et services	0	151 000 000	135 500 000
90043500004 Suivre et Développer les Energies Conventionnelles	0	151 000 000	135 500 000
4 Investissements	84 160 211 182	48 347 853 343	34 841 600 000
Trésor	6 688 243 432	3 704 953 343	403 400 000
78043500061 Centre de Conduites Régionaux de Transport Abidjan-Bouaké-Man	49 196 775	531 300 000	403 400 000
78043500056 Projet de Renforcement du Réseau de Transport et Distribution (PRETD)	2 000 000 000	1 108 100 000	0
78043500041 Projet de transport et d'accès à l'électricité	4 800 000	4 800 000	0
78043500040 Projet Développement et Réhabilitation réseau électrique en C.I	4 634 246 657	2 060 753 343	0
Financement extérieur	77 471 967 750	44 642 900 000	34 438 200 000
78043500061 Centre de Conduites Régionaux de Transport Abidjan-Bouaké-Man	491 967 750	5 844 600 000	4 438 200 000
78043500042 Aménagement Hydroélectrique de Gribopopoli (Projet)	48 980 000 000	38 798 300 000	30 000 000 000
78043500041 Projet de transport et d'accès à l'électricité	28 000 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22037 Energie	167 682 047 594	147 433 526 583	128 223 414 264
2203703 Vulgarisation des technologies modernes d'exploitation des sources d'énergie	40 821 881 160	35 960 200 000	31 969 719 458
2 Biens et services	100 983 331	111 100 000	149 119 458
78043200098 Développer les énergies renouvelables	22 783 331	32 700 000	66 119 458
78043500043 Réaliser les économies d'énergie dans les b,timents administratifs	60 000 000	35 000 000	35 000 000
78043500051 Réaliser la maîtrise de l'énergie	18 200 000	43 400 000	48 000 000
4 Investissements	40 720 897 829	35 849 100 000	31 820 600 000
Trésor	2 236 056 568	10 364 600 000	10 364 600 000
78044100125 Mise en oeuvre de la centrale de réserve 200 MW	0	10 000 000 000	10 000 000 000
78043500062 Promotion de l'accès, des Réseaux Intelligents et de l'Energie Solaire (PARIS)	286 080 000	214 600 000	214 600 000
78043500057 Fonds National de Maitrise de l'Energie (FONAME)	150 000 000	150 000 000	150 000 000
26043500001 Projet de construction de la centrale solaire de Boundiali	1 799 976 568	0	0
Financement extérieur	38 484 841 261	25 484 500 000	21 456 000 000
78043500062 Promotion de l'accès, des Réseaux Intelligents et de l'Energie Solaire (PARIS)	28 608 000 000	21 456 000 000	21 456 000 000
26043500001 Projet de construction de la centrale solaire de Boundiali	7 311 057 348	3 399 800 000	0
26043500001 Projet de construction de la centrale solaire de Boundiali	2 565 783 913	628 700 000	0
2203704 Amélioration de l'accessibilité financière aux services énergétiques	21 504 646 136	41 731 500 000	40 029 500 000
2 Biens et services	18 400 000	55 000 000	29 500 000
78043500059 Réaliser l'électrification rurale	18 400 000	55 000 000	29 500 000
4 Investissements	21 486 246 136	41 676 500 000	40 000 000 000
Trésor	7 486 246 136	28 000 000 000	40 000 000 000
90043500001 Programme National d'Extension de Réseaux Electriques (PRONEX)	1 395 579 530	20 000 000 000	30 000 000 000
78043500047 Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT)	4 500 000 000	8 000 000 000	10 000 000 000
78043500045 Programmme National d'Electrification Rurale(PRONER) / Projet	1 140 666 606	0	0
78043500044 Projet ENERGOS 1	450 000 000	0	0
Financement extérieur	14 000 000 000	13 676 500 000	0
78043500052 Projet d'accès à l'électricité	14 000 000 000	13 676 500 000	0

II.2.4. Programme 4 : Développement des mines et de la géologie

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Développement des mines et de la géologie	Action 4.1: Contrôle et suivi de l'application de la législation
	Action 4.2: Gestion des informations géologiques et minières
	Action 4.3: Assainissement de l'exploitation minière

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Développement des mines et de la géologie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur des mines et de la géologie	Taux de textes juridiques soumis (lois, décrets, arrêtés)	-	100%	100%	100%	(Nombre de textes juridiques soumis / Nombre de textes juridiques élaborés) X 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Pourcentage des exigences ITIE satisfaites	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'exigences ITIE satisfaites / Nombre d'exigences ITIE) X 100 Nombre d'exigences ITIE à satisfaire : 07 Source : Rapport d'activités DGMG
	Proportion des exigences du Processus de Kimberley satisfaites	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'exigences du Processus de Kimberley satisfaites / Nombre d'exigences du Processus de Kimberley) X 100 Nombre d'exigences du Processus de Kimberley à satisfaire : 08 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des investissements par rapport au PDLM	20%	50%	65%	80%	(Investissements réalisés par les CDLM / Investissements globaux contenus dans les PDLM) X 100 Source : Rapport d'activités DGMG
OS 2 : Renforcer le contrôle et le suivi de l'application de la législation et de la réglementation dans le secteur minier	Taux de réalisation des inspections des permis d'exploitation	100%	100%	100%	100%	(Nombre de Mines industrielles contrôlés / Nombre total de Mines industrielles en production) X 100 Prévision 2023 : 19 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des contrôles des permis de recherche	75%	91%	94%	97%	(Nombre de permis contrôlés / Nombre total de permis en cours de validité) X 100 Prévision 2023 : 85 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des inspections des autorisations d'exploitation de substance de carrières	75%	100%	100%	100%	(Nombre d'autorisations d'exploitation contrôlés / Nombre d'autorisations d'exploitation délivrés en cours de validité) X 100 Prévision 2023 : (64 concassées + 33 sables) = 97 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des inspections des autorisations d'exploitation semi-industrielles et artisanales	80%	85%	90%	90%	(Nombre d'autorisations contrôlés / Nombre d'autorisations en cours de validité) X100 Prévision 2023 : (69 AEA + 122 AESI) = 191 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation d'inspection des équipements sous-pression	44,72%	100%	100%	100%	(Nombre d'équipements sous-pression contrôlés / Nombre total d'équipements sous-pression répertoriés) X100 Prévision 2023 : 4 124 082 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation d'inspection de dépôts de substances explosives	100%	100%	100%	100%	(Nombre de dépôts de substances explosives contrôlés / Nombre total de dépôts de substances explosives répertoriés) X 100 Prévision 2023 : 25 Source : Rapport d'activités DGMG

Programme 4 : Développement des mines et de la géologie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 3 : Développer la recherche géologique et minière	Taux de couverture en cartes géologiques du territoire national à l'échelle 1/200000	33%	55%	76%	91%	(Nombre de degré carré cartographié / Nombre total de degré carré) X 100 Prévision 2023 : 33 Source : Rapport d'activités DGGMG
	Taux de vectorisation de cartes photogéologiques	25%	50%	65%	80%	(Nombre de blocs cartographiés / Nombre total de blocs) X 100 Source : Rapport d'activités DGGMG
	Nombre de permis de Recherche délivrés	18	18	17	16	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGGMG
OS 4 : Créer un environnement propice à l'essor de l'exploitation minière et minière	Nombre de sites d'orpaillage illégal démantelés	141	200	150	100	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGGMG
	Nombre de sites d'exploitation de carrière illégale démantelés	12	65	70	70	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGGMG
	Niveau de production des matières premières minières (Or, Manganèse, Nickel, Bauxite, diamant)	Or: 42 T; Manganèse : 961267T Nickel: 1 764 150 T	Or: 45 T ; Manganèse : 1 164 000 T Nickel: 2 100 000 T Bauxite: 315 000 T Coltan: 36T	Or: 47 T ; Manganèse : 1 280 000 T Nickel: 2 300 000 T Bauxite: 315 000 T Coltan: 36T	Or: 48 T ; Manganèse : 1400 000 T Nickel: 2 500 000 T Bauxite: 315 000 T Coltan: 36T	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGGMG

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Développement des mines et de la géologie	920 276 782	2 331 252 964	2 113 691 560
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	200 245 325	212 449 099	220 407 130
Transferts	0	0	0
Investissements	720 031 457	2 118 803 865	1 893 284 430
Trésor	720 031 457	2 118 803 865	1 893 284 430
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22107 Développement des mines et de la géologie	920 276 782	2 331 252 964	2 113 691 560
2210701 Contrôle et suivi de l'application de la législation	150 689 797	155 238 274	159 961 784
2 Biens et services	150 689 797	155 238 274	159 961 784
78044100090 Suivre le processus de Kimberley	112 814 253	116 790 000	121 213 510
78044100092 Mettre en oeuvre un système d'information géoscientifique (SIG)	25 750 488	26 323 218	26 623 218
78044100093 Suivre l'application de la législation et de la réglementation relative à la gestion des titres miniers	12 125 056	12 125 056	12 125 056
2210702 Gestion des informations géologiques et minières	536 612 548	1 895 573 845	1 938 035 796
2 Biens et services	36 612 548	40 573 845	44 751 366
78044100096 Gérer et actualiser le cadastre minier	12 615 154	15 162 638	12 862 638
78044100109 Contrôler l'application de la législation et de réglementation relatives aux équipements sous pressions, aux métaux et pierres précieuses	11 652 250	13 139 635	20 011 385
78044100117 Suivre l'application de la législation et de la réglementation relative à l'exploitation minière semi industrielle, artisanale et des carrières	12 345 144	12 271 572	11 877 343
4 Investissements	500 000 000	1 855 000 000	1 893 284 430
Trésor	500 000 000	1 855 000 000	1 893 284 430
78044100111 Construction de l'Infrastructure Géologique et du Système et Système d'Information Géophysique	0	985 000 000	1 000 000 000
78044100097 Construction du Laboratoire d'Analyse Géologique	500 000 000	870 000 000	893 284 430
2210703 Assainissement de l'exploitation minière	232 974 437	280 440 845	15 693 980
2 Biens et services	12 942 980	16 636 980	15 693 980
78044100098 Réprimer les infractions au code minier	12 942 980	16 636 980	15 693 980
4 Investissements	220 031 457	263 803 865	0
Trésor	220 031 457	263 803 865	0
78044100112 Poursuivre les opérations de déguerpissement des orpailleurs clandestins	200 000 000	263 803 865	0
78044100099 Encadrer les artisans miniers	20 031 457	0	0

II.2.5. Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 5.1: Gestion des Comptes spéciaux du trésor

II.2.5.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	129 631 000 000	146 577 000 000	160 580 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	129 631 000 000	146 577 000 000	160 580 000 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23203 Comptes Spéciaux du Trésor	129 631 000 000	146 577 000 000	160 580 000 000
2320301 Gestion des Comptes spéciaux du trésor	129 631 000 000	146 577 000 000	160 580 000 000
3 Transferts	129 631 000 000	146 577 000 000	160 580 000 000
78043200099 Transférer la TSU-SIR à la Société Ivoirienne de Raffinage	88 600 000 000	99 980 000 000	109 782 000 000
78043500048 Transférer la TVA affectée au secteur électricité	41 031 000 000	46 597 000 000	50 798 000 000

SECTION 350 : MINISTERE DU TOURISME

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la gouvernance :

- la faiblesse en quantité et en qualité des ressources humaines du Ministère ;
- la précarité des emplois dans le secteur ;
- l'insuffisance d'études et de données statistiques relatives au secteur ;
- le faible niveau d'encadrement des opérateurs du secteur ;
- l'absence de mesures incitatives fortes favorisant les investissements privés nationaux et étrangers ;
- l'absence d'un mécanisme de coordination des investissements touchant le secteur touristique ;
- l'inexistence d'une stratégie de suivi-évaluation des projets d'investissement dans le secteur.

Au titre de l'offre de services du tourisme :

- les difficultés d'accès à certains sites touristiques ;
- le faible niveau d'aménagement des sites ;
- l'absence de réceptifs à proximité de certains sites touristiques ;
- la faible qualité des prestations des opérateurs ;
- la faible organisation et structuration des professionnels du secteur ;
- l'insuffisance organisationnelle des populations des différentes localités pour prendre efficacement le relais de l'action de l'administration publique ;
- la faible durée moyenne de séjour des touristes en Côte d'Ivoire ;
- l'absence de réserves foncières d'utilité touristique ;
- l'insuffisance en qualité et en quantité de l'offre d'hébergement ;
- la menace terroriste.

Au titre de la Promotion du tourisme :

- la faible visibilité des produits touristiques sur les marchés des pays émetteurs de touristes ;
- l'absence d'une culture de la pratique du tourisme par les nationaux ;
- l'insuffisance de la politique de promotion du tourisme interne ;
- l'insuffisance de stratégie de communication et marketing touristique ;
- l'absence de la destination Côte d'Ivoire des Agenda des Tours Operators et agences de voyages.

Au titre des Loisirs :

- l'absence d'un cadre légal et réglementaire propre au loisir ;
- l'insuffisance de politique de programmation et de maintenance des infrastructures et autres sites ;
- le désintérêt des élus locaux ;
- l'inexistence de mesures incitatives à l'investissement propre au loisir ;
- l'inexistence d'infrastructures publiques propres à la pratique des loisirs ;
- le faible niveau de coopération entre le public et le privé ;

- l'insuffisance d'espaces privés aménagés pour la pratique des loisirs ;
- la dégradation et la vétusté des infrastructures utilisées à des fins de loisirs ;
- la méconnaissance des valeurs des loisirs par les populations;
- l'insuffisance des moyens matériels et financiers alloués au secteur du Loisir ;
- l'insuffisance de la promotion de la pratique des activités de loisirs en milieu rural ;
- l'absence d'un profil type pour les animateurs des loisirs en Côte d'Ivoire ;
- l'insalubrité et l'insécurité sur les sites destinés aux loisirs ;
- la difficile accessibilité aux infrastructures modernes par certaines couches sociales, en raison des coûts élevés des prestations et de l'éloignement de leur emplacement.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la gouvernance :

- l'organisation et le renforcement du secteur par la Loi n°2014-139 du 24 mars 2014 portant Code du Tourisme ;
- l'assainissement de l'environnement fiscal et financier des entreprises touristiques par des mesures d'allègement fiscal et parafiscal à travers l'ordonnance n°2018 portant Code des investissements en Côte d'Ivoire ;
- l'adoption en Conseil des Ministres du :
- décret n° 2013-841 du 11 décembre 2013 portant institution et perception de frais sur les actes et services liés aux activités du tourisme ;
- document de Politique Générale du Tourisme ;
- décret n°2014-08 du 8 janvier 2014 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial dénommé Côte d'Ivoire Tourisme.
- la prise du décret n°2021-462 du 08 septembre 2021 portant Organisation du Ministère du Tourisme et des Loisirs.

Au titre du Tourisme :

- la réhabilitation de six (6) hôtels haut de gamme répondant aux normes internationales ;
- la construction de nouveaux réceptifs hôteliers de haut standing ;
- la mise en service de nouveaux réceptifs hôteliers ;
- la restauration de l'image de la destination Côte d'Ivoire par :
- la participation aux foires et salons touristiques internationaux ;
- l'organisation du Salon International du Tourisme d'Abidjan (SITA).
- l'appui technique et financier à l'organisation de manifestations culturelles à caractère touristique.

Au titre des Loisirs :

- l'élaboration d'une politique nationale des loisirs (PNL) en cours d'adoption ;
- l'appui matériel au fonctionnement de certains centres de loisirs ;
- le renforcement des capacités des responsables des services socioculturels des mairies, des promoteurs privés de centres de loisirs et des responsables d'associations de personnes âgées ;
- la réalisation d'études monographiques sur les loisirs (jeux traditionnels y compris) ;
- l'organisation des centres aérés d'Etat ;
- l'organisation des sorties-détente ou journées de loisirs pour les personnes âgées, les femmes vivant en milieu rural et les jeunes, etc.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de Tourisme :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan :
- Aérien Ciblé pour le Tourisme ;

- d'accès aux soins sur les zones phares touristiques ;
- de sécurisation des zones phares touristiques ;
- d'infrastructures touristiques prioritaires ;
- d'accès au foncier pour les zones phares touristiques.
- la refonte du dispositif de promotion de la destination Côte d'Ivoire ;
- la mise en place d'une filière nationale de formation touristique de haut niveau ;
- la remise à niveau des compétences du Ministère ;
- l'actualisation du cadre institutionnel et la modernisation de l'administration du secteur du tourisme ;
- le renforcement des capacités de gestion du tourisme ;
- la promotion de l'investissement privé en milieu touristique ;
- la restructuration du Fonds de Développement Touristique (FDT) ;
- la redynamisation du système de production des statistiques du tourisme ;
- le positionnement de la destination Côte d'Ivoire sur les marchés émetteurs.

En matière de Loisirs :

- le financement des loisirs ;
- l'adoption de la Politique Nationale des Loisirs ;
- l'identification et la mise aux normes des infrastructures de loisirs existantes ;
- la construction d'infrastructures de loisirs ;
- la promotion des jeux traditionnels.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le positionnement de la Côte d'Ivoire en tant que co-leaders africains du tourisme d'affaires ;
- le développement du tourisme de divertissement domestique de la sous-région ;
- la captation d'un tourisme international avide de dépaysement authentique ;
- le développement de l'entrepreneuriat touristique social et territorial ivoirien.

I.2.2. Résultats stratégiques

- le cadre juridique et institutionnel est renforcé ;
- l'offre touristique et la visibilité de la destination CI sont renforcées ;
- les pratiques de loisirs sont promues.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 23, le Ministre du Tourisme est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de développement et de promotion du Tourisme.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- développement et promotion des produits, services et activités touristiques ;
- réglementation et contrôle des équipements et des établissements touristiques et hôteliers ;
- promotion de labels « Côte d'Ivoire » en matière de tourisme ;
- promotion de la qualité dans les établissements touristiques et hôteliers ;

- participation à l'aménagement et à l'exploitation à des fins touristiques des parcs nationaux, des réserves, des jardins botaniques, et autres aires protégées ainsi que du littoral, des berges lagunaires et lacustres, en liaison avec les Ministres concernés ;
- protection, aménagement et gestion des zones de développement et d'expansion touristiques en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement des centres, zones et circuits touristiques ;
- réhabilitation du patrimoine hôtelier de l'Etat, en liaison avec le Ministre chargé de la Construction ;
- recensement, aménagement et exploitation des sites et monuments d'intérêt touristique, en liaison avec le Ministre chargé de la Culture ;
- promotion et formation des personnels des métiers du tourisme et de l'hôtellerie ;
- évaluation de l'activité touristique et de l'impact du Tourisme sur l'économie;
- promotion du tourisme aux plans national, régional et international, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères,
- développement de la coopération et promotion des investissements touristiques ;
- gestion et développement du patrimoine touristique ;
- promotion des manifestations traditionnelles d'intérêt touristique, en liaison avec le Ministre chargé de la Culture ;
- participation à la promotion de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères et de la Communication;
- définition d'un cadre incitatif pour le développement touristique ;
- élaboration du cadre juridique et institutionnel du développement des loisirs.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Tourisme.
- Programme 3 : Loisirs.
- Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale du Tourisme et des Loisirs (IGTL), Direction de la Communication et la Documentation (DCD), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Planification, des Statistiques et des Projets (DPSP), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de l'Informatique, de la Digitalisation et Développement des Startups (DIDDS), Direction de la Sécurité Touristique et des Loisirs (DSTL), Direction du Guichet Unique (DGU), Cellule de Passation des Marchés (CPM), Gestionnaire du Patrimoine (GP).	Conseil National du Tourisme (CNT)	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un compte satellite du Tourisme (1) - Mise en place d'un système d'information touristique digitalisé (2) 	
Programme 2: Tourisme	Direction Générale de l'Industrie Touristique et Hôtelière (DGITH), Direction des Activités Touristiques (DAT), Direction de la Coopération et de la Professionnalisation (DCP), Direction des Services Extérieurs (DSE), Directions Régionales (DR : 13), Directions Départementales (DD : 20), Bureau du Tourisme à l'Etranger (BTE : 11).	Côte d'Ivoire Tourisme (CIT) Fonds de Développement Touristique (FDT)	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des 7 principaux sites touristiques de la Région du Poro (3) - Réhabilitation et aménagement des sites touristiques des Régions du Haut Sassandra, de la Marahoué, du Tchologo, du Worodougou et du Bélier (4) 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Tourisme			<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement et valorisation du site du Pont de lianes de Lieupleu (5) - Construction du Relais Paillotes de Jacquerville (6) - Création du centre d'Application aux Métiers du Tourisme et de l'Hôtellerie de DAOUKRO (7) - Etude de faisabilité portant sur la Création de l'Institut Supérieur de Tourisme et d'Hôtellerie de Yamoussoukro (8) 	
Programme 3: Loisirs	Direction Générale des Loisirs (DGL), Direction des Parcs de Loisirs, d'Attraction et des Jeux Numériques (DPLAJN), Direction de la Valorisation, de la Formation et de la Promotion des Jeux Traditionnels (DVFPJT).			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer le cadre juridique et institutionnel	RS 1 : Le cadre juridique et institutionnel est renforcé	IP 1.1. Taux de réformes réalisées	Nombre de réformes réalisées / Nombre de réformes planifiées Source : RAP du Ministère
		IP 1.2 Taux de croissance des actes délivrés	[(Nombre d'actes délivrés en année N – Nombre d'actes délivrés en année N-1) / Nombre d'actes délivrés en année N-1] Source : Rapport activités DGU
OG 2 : Renforcer l'offre touristique et la visibilité de la destination CI	RS 2 : L'offre touristique et la visibilité de la destination CI sont renforcées	IP 2.1. Taux de croissance des établissements mis en conformité	[(Nombre d'établissements mis en conformité en année N – Nombre d'établissements mis en conformité en année N-1) / Nombre d'établissements mis en conformité en année N-1] Source : Rapport activités DAT
		IP 2.2. Taux de croissance des flux de touristes	[(flux de touristes en année N – flux de touristes en année N-1) / flux de touristes en année N-1] Sources : Bulletin statistique Tourisme, DPSP
OG 3 : Promouvoir les pratiques de loisirs	RS 3 : Les pratiques de loisirs sont promues	IP 3.1. Nombre de jeux traditionnels collectés	Dénombrement Source : Rapport d'Activités DGL
		IP 3.2. Taux de croissance des personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs	((Nombre de personnes sensibilisées en année N – Nombre de personnes sensibilisées en année N-1) / Nombre de personnes sensibilisées en année N-1) Source : Rapport activités DGL
		IP 3.3 Taux d'infrastructures de loisirs mises en conformité	Nombre d'infrastructures mises en conformité / Nombre d'infrastructures contrôlées et déclarées non conformes Source : Rapport activités DGL

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	14 161 573 953	30 224 993 576	74 822 252 888
1.1 Ressources Intérieures	14 161 573 953	30 224 993 576	74 822 252 888
1.1.1 Budget Etat	14 161 573 953	30 224 993 576	74 822 252 888
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	14 161 573 953	30 224 993 576	74 822 252 888
2.1 Personnel	2 359 032 902	2 419 156 028	2 489 214 089
2.1.1 Solde y compris EPN	2 359 032 902	2 419 156 028	2 489 214 089
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 522 783 471	3 547 644 293	3 719 859 454
2.3 Transferts et subventions	7 415 857 580	7 754 193 255	8 206 379 345
2.4 Investissement	863 900 000	16 504 000 000	60 406 800 000
<i>Trésor</i>	<i>863 900 000</i>	<i>16 504 000 000</i>	<i>60 406 800 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la gouvernance et le cadre institutionnel du secteur du Tourisme	Taux de projets de textes transmis au SGG	70%	85%	90%	100%	(Nombre de projets de textes transmis au SGG / Nombre de textes élaborés) X 100 Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de réalisation des activités planifiées	91%	90%	91%	92%	(Nombre d'activités planifiées réalisées / Nombre d'activités planifiées) X 100 Source : RAP Programme 1
OS 2 : Améliorer les actions de communication et de documentation du ministère	Taux de couverture médiatique des activités planifiées du secteur	68%	73%	73%	75%	(Nombre d'activités couvertes / Nombre d'activités planifiées) X 100 Sources : Rapports d'activités DIDDS / DCD
	Taux de fréquentation des réseaux sociaux du ministère	56%	70%	72%	72%	(Nombre de visiteurs des sites du ministère / Nombre de visiteurs des sites du ministère projetés) X 100 Sources : Rapports d'activités DCD / DIDDS
	Taux de numérisation des documents	20%	35%	40%	50%	(Nombre de documents numérisés / Nombre de documents à numériser) X 100 Source : Rapport d'activités DIDDS
OS 3 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles	Taux d'exécution du budget	94,99%	89,70%	89,90%	90%	(Total liquidation / Total budget actuel) X 100 Source : Rapports d'activités DAF
	Nombre d'agents ayant bénéficié d'un renforcement de capacités conformément au plan de formation	95	120	150	200	Denombrement Source : Rapport activités DRH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	4 165 665 102	4 486 123 948	4 609 716 019
Dépenses de personnel	1 557 522 524	1 609 725 423	1 671 863 259
Dépenses en biens et services	2 275 242 578	2 776 398 525	2 937 852 760
Transferts	0	0	0
Investissements	332 900 000	100 000 000	0
<i>Trésor</i>	<i>332 900 000</i>	<i>100 000 000</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21108 Administration Générale	4 165 665 102	4 486 123 948	4 609 716 019
2110801 Coordination et animation	1 007 393 726	1 138 479 346	861 873 388
2 Biens et services	674 493 726	1 038 479 346	861 873 388
78047300097 Coordonner les activités du ministère	110 000 000	457 405 843	271 593 714
78047300098 Élaborer les textes de lois et réglementaire du secteur	18 512 000	20 918 560	23 637 973
78047300111 Gérer les activités d'abonnement du ministère	125 722 578	131 807 754	138 294 512
78047300118 Rendre opérationnel la police touristique en vue de la sécurisation des sites et établissements de tourisme et des loisirs	18 245 000	18 000 000	18 000 000
78047300126 Assister les opérateurs du secteur dans leurs différentes démarches administratives	21 985 148	21 985 148	21 985 148
78047300131 Inspecter les services du ministère	75 559 000	63 892 041	63 892 041
78047300135 Organiser des concertations sur les orientations et la stratégie pour le développement du tourisme (CNT)	304 470 000	324 470 000	324 470 000
4 Investissements	332 900 000	100 000 000	0
Trésor	332 900 000	100 000 000	0
90047300001 Mettre en place un système d'information touristique digitalisé	100 000 000	100 000 000	0
78047300089 Création d'un compte satellite	232 900 000	0	0
2110802 Information et communication	237 841 293	290 988 900	299 047 457
2 Biens et services	237 841 293	290 988 900	299 047 457
78047300090 Organiser la communication des activités du Ministère	177 811 293	229 000 000	229 000 000
90047300003 Concevoir des solutions logicielles et matérielles pour la modernisation des outils de gestion	60 030 000	61 988 900	70 047 457
2110803 Planification, programmation et suivi évaluation	37 925 045	63 500 000	63 000 000
2 Biens et services	37 925 045	63 500 000	63 000 000
78047300120 Organiser la planification générale, suivre et évaluer les activités du ministère	37 925 045	63 500 000	63 000 000
2110804 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	2 882 505 038	2 993 155 702	3 385 795 174
1 Personnel	1 557 522 524	1 609 725 423	1 671 863 259
78047300091 Prendre en charge les salaires des personnels en centrale	1 557 522 524	1 609 725 423	1 671 863 259
2 Biens et services	1 324 982 514	1 383 430 279	1 713 931 915
78047300092 Élaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP	45 200 000	25 000 000	25 000 000
78047300094 Prendre en charge les frais de déplacement des agents du bureaux du tourisme à l'étranger	19 090 757	2 145 289	21 450 289
78047300095 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	328 040 000	328 040 000	328 040 000
78047300096 Gérer les ressources humaines du ministère	57 994 844	58 403 824	58 403 824
78047300108 Prendre en charge les dépenses liées aux activités du ministère	86 340 672	87 340 672	87 340 672
78047300109 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78047300110 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	150 000 000	150 000 000	150 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21108 Administration Générale	4 165 665 102	4 486 123 948	4 609 716 019
78047300112 Élaborer et exécuter le budget du ministère	69 032 058	70 347 569	70 347 569
78047300122 Gérer la commande publique du ministère	23 379 552	22 600 000	22 600 000
78047300123 Prendre en charge des loyers et charges locatives des locaux du ministère	323 589 639	323 589 639	323 589 639
78047300132 Prendre en charge la location de main d'œuvre occasionnelle	123 814 992	29 500 000	29 500 000
78047300133 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78047300134 Prendre en charge des frais de gardiennage des locaux du ministère	29 500 000	0	0
78086000008 Gérer le patrimoine du Ministère	25 000 000	242 463 286	553 659 922

II.2.2. Programme 2 : Tourisme

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Tourisme	Action 2.1: Suivi de la réglementation, contrôle de la qualité et de la sécurité dans le secteur
	Action 2.2: Mobilisation de l'investissement privé dans le secteur
	Action 2.3: Rénovation et construction de nouvelles infrastructures du secteur
	Action 2.4: Promotion du tourisme récepteur et interne

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Tourisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer l'environnement du secteur du tourisme	Taux de suivi des services extérieurs du Tourisme	-	50%	60%	70%	(Nombre de services extérieurs évalués / Nombre total de services extérieurs) X 100 Source : Rapport d'activités DSE
	Nombre d'établissements touristiques évalués ou immatriculés	-	500	1 000	1 500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAT
	Nombre de commissions de classement organisées	-	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAT
OS 2 : Améliorer l'offre de services du tourisme	Nombre d'acteurs du secteur dont les capacités professionnelles ont été renforcées	-	50	60	100	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DCP / DRH
	Nombre de partenariats noués dans le cadre de la formation	1	1	2	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCP

Programme 2 : Tourisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 3 : Promouvoir le tourisme international récepteur et le tourisme interne	Taux de croissance du flux de touristes internationaux	-16.03%	11%	18%	14%	(Flux de touristes inter en année N- flux de touristes inter en année N -1) / flux de touristes en année N -1) X 100 Sources : Bulletin statistique Tourisme / DPSP
	Taux de croissance du flux de visiteurs résidents	18.91%	9%	17%	15%	(Flux de visiteurs en année N- flux de visiteurs en année N -1) / flux de visiteurs en année N -1) X 100 Sources : Bulletin statistique Tourisme / DPSP
	Nombre de manifestations ayant bénéficié d'un appui de l'Administration Nationale du Tourisme	5	10	15	20	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CIT / Mintour
	Taux de croissance du nombre de vues des pages/sites en ligne et réseaux sociaux	20%	30%	40%	50%	[(Nombre de vues en année N - Nombre de vues en année N -1) / Nombre de vues en année N -1] X 100 Sources : Rapports d'activités CIT / DCD / DIDDS

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Tourisme	4 965 908 851	20 400 860 547	64 447 828 827
Dépenses de personnel	801 510 378	809 430 605	817 350 830
Dépenses en biens et services	937 540 893	633 236 687	637 298 652
Transferts	2 695 857 580	2 554 193 255	2 586 379 345
Investissements	531 000 000	16 404 000 000	60 406 800 000
Trésor	531 000 000	16 404 000 000	60 406 800 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22109 Tourisme	4 965 908 851	20 400 860 547	64 447 828 827
2210901 Suivi de la réglementation, contrôle de la qualité et de la sécurité dans le secteur	937 540 893	633 236 687	637 298 652
2 Biens et services	937 540 893	633 236 687	637 298 652
11047300011 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Yamoussoukro)	46 876 200	23 040 836	40 676 182
14047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Dimbokro)	25 431 815	19 983 980	20 583 584
15047300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Daoukro)	9 029 238	51 828 155	53 382 999
17047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Bouaké)	21 709 687	20 527 578	21 143 408
18047300002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Katiola)	16 322 618	32 968 200	33 615 246

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22109 Tourisme	4 965 908 851	20 400 860 547	64 447 828 827
22047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Touba)	13 986 531	14 556 007	14 938 746
23047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Odienné)	18 361 246	18 911 384	19 479 449
24047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (ferkessédougou)	28 775 750	20 939 998	12 298 219
25047300005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Korhogo)	35 775 206	40 196 861	40 196 861
26047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Boundiali)	17 933 062	18 461 054	19 025 185
28047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Bouna)	18 617 551	14 537 576	14 973 705
31047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Daloa)	19 587 444	0	0
32047300002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Gagnoa)	14 957 134	15 357 748	15 818 523
35047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Bouaflé)	12 397 792	44 890 224	46 236 932
36047300002 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Seguela)	15 733 570	0	0
37047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Mankono)	28 892 593	11 219 371	11 555 052
41047300010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Danané)	11 231 985	11 568 945	11 906 017
41047300011 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Man)	16 944 489	17 452 824	17 976 413
42047300002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Guiglo)	10 150 000	19 286 026	19 864 607
51047300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Divo)	10 120 000	7 127 600	7 341 428
55047300004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (San-Pedro)	53 396 341	29 248 232	30 125 680
56047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Soubre)	12 549 000	12 925 470	12 180 195
57047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Sassandra)	11 609 933	48 829 324	32 103 523
61047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Abengourou)	25 012 372	25 762 744	26 647 224
62047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Boundoukou)	15 598 000	22 958 457	22 958 457
71047300003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Grand Bassam)	45 151 261	43 792 041	41 392 041
76047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Agboville)	10 104 238	10 407 365	10 718 686
77047300002 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Adzope)	39 336 193	0	0
78047300088 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Abidjan Sud)	9 500 000	0	0
78047300099 Renforcer les capacités des acteurs du secteur et nouer des partenariats de coopération	35 500 000	0	0
78047300101 Organiser des opérations de contrôle et de mise en conformité des établissements de tourisme et de loisirs	42 305 190	0	0
78047300115 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Abidjan Nord)	9 124 568	9 398 305	9 679 354
78047300127 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (Abidjan Sud)	27 805 564	9 620 000	9 742 700
78047300140 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (Abidjan Nord)	30 460 000	0	0
79047300003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Dabou)	18 348 283	17 440 382	20 738 236
90047300002 Coordonner et évaluer les activités des services extérieurs	27 000 000	0	0
90047300004 Coordonner et évaluer les activités des Directions Centrales	131 906 039	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22109 Tourisme	4 965 908 851	20 400 860 547	64 447 828 827
2210902 Mobilisation de l'investissement privé dans le secteur	475 505 153	298 079 961	303 445 400
3 Transferts	475 505 153	298 079 961	303 445 400
78047300102 Transférer la subvention au FDT pour faciliter l'accès au financement des opérateurs	475 505 153	298 079 961	303 445 400
2210903 Rénovation et construction de nouvelles infrastructures du secteur	531 000 000	16 404 000 000	60 406 800 000
4 Investissements	531 000 000	16 404 000 000	60 406 800 000
Trésor	531 000 000	16 404 000 000	60 406 800 000
78047300143 Provisions pour investissements / Tourisme	0	15 000 000 000	60 000 000 000
78047300130 Réhabilitation et aménagement des sites touristiques des régions du haut Sassandra, de la Marahoué, du Tchologo, du Worodougou et du Bélier	188 000 000	286 000 000	122 000 000
78047300125 Construction d'un relais paillotes de jacqueville	128 000 000	813 000 000	120 000 000
41047300009 Aménagement et valorisation du site du pont de liane de Lieupleu	53 000 000	114 000 000	0
25047300004 Réhabilitation et aménagement des principaux sites touristiques de la région du Poro	162 000 000	191 000 000	164 800 000
2210904 Promotion du tourisme récepteur et interne	3 021 862 805	3 065 543 899	3 100 284 775
1 Personnel	801 510 378	809 430 605	817 350 830
78047300106 Transférer les subventions équilibre personnel au CIT	801 510 378	809 430 605	817 350 830
3 Transferts	2 220 352 427	2 256 113 294	2 282 933 945
78047300104 Réaliser les activités de promotion de la destination Cote d'Ivoire et le tourisme interne	720 352 427	756 113 294	782 933 945
78047300113 Apporter un appui aux activités et manifestations socio-culturelles à caractère touristique	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000

II.2.3. Programme 3 : Loisirs

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Loisirs	Action 3.1: Construction d'infrastructures de loisirs
	Action 3.2:Elaboration d'un répertoire des jeux traditionnels
	Action 3.3:Vulgarisation de la pratique des loisirs

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Loisirs						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Développer des infrastructures de loisirs sur le territoire national	Taux d'implémentation de l'offre de loisirs au plan national	-	3%	4%	5%	(Nombre d'espaces de loisirs implémentés / Nombre total d'espaces de loisirs identifiés) X 100 Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT

Programme 3 :Loisirs						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Développer des infrastructures de loisirs sur le territoire national	Taux d'infrastructures mises aux normes	-	20%	40%	60%	[Nombre d'infrastructures de loisirs mises aux normes / Nombre total d'infrastructures] X 100 Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
OS 2 : Répertorier les jeux traditionnels	Nombre de jeux traditionnels collectés	153	321	405	489	Dénombrement Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
	Taux de régions ayant fait l'objet de collecte des jeux traditionnels	26%	45%	55%	65%	[Nombre de régions ayant fait l'objet de collecte des jeux traditionnels / Nombre total de régions] X 100 Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
OS 3 : Vulgariser la pratique des jeux traditionnels	Nombre d'établissements scolaires abritant les clubs de jeux traditionnels	02	20	30	50	Dénombrement Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
	Nombre d'élèves inscrits dans les clubs de jeux traditionnels	70	700	1 050	1 750	Dénombrement Sources : Rapports d'Activités DVFPJT / DGL 2022
OS 4 : Promouvoir la pratique des loisirs sains	Taux de croissance des personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs	10%	20%	25%	30%	[(Nombre de personnes sensibilisées 2023 – Nombre de personnes sensibilisées 2022) / Nombre de personnes sensibilisées 2022] x 100 Source : Rapport d'activités DGL
	Taux de fréquentation des espaces de loisirs agréés	10%	14%	15%	20%	(Nombre de personnes fréquentant les espaces de loisirs / population cible) x 100 Source : Rapport d'activités DGL

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Loisirs	310 000 000	138 009 081	144 708 042
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	310 000 000	138 009 081	144 708 042
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22111 Loisirs	310 000 000	138 009 081	144 708 042
2211102 Construction d'infrastructures de loisirs	76 000 000	38 200 000	40 800 000
2 Biens et services	76 000 000	38 200 000	40 800 000
90047300006 Mettre en conformité et aux normes les espaces, infrastructures et équipements techniques et professionnelles des loisirs	76 000 000	38 200 000	40 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22111 Loisirs	310 000 000	138 009 081	144 708 042
2211103 Elaboration d'un répertoire des jeux traditionnels	58 000 000	55 009 081	57 950 000
2 Biens et services	58 000 000	55 009 081	57 950 000
78086000005 Renforcer les capacités des acteurs du secteur	20 650 000	15 000 000	15 000 000
78086000006 Mettre en oeuvre et suivre les activités des centres de loisirs	24 000 000	29 209 081	31 000 000
78086000007 Sensibiliser les populations à la pratique des activités de loisirs	13 350 000	10 800 000	11 950 000
2211104 Vulgarisation de la pratique des loisirs	176 000 000	44 800 000	45 958 042
2 Biens et services	176 000 000	44 800 000	45 958 042
90047300005 Coordonner et évaluer les activités des Directions Centrales de la DGL	176 000 000	44 800 000	45 958 042

II.2.4. Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 4.1: Gestion des comptes spéciaux du ministère

II.2.4.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	4 720 000 000	5 200 000 000	5 620 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	4 720 000 000	5 200 000 000	5 620 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23192 Comptes Spéciaux du Trésor	4 720 000 000	5 200 000 000	5 620 000 000
2319201 Gestion des comptes spéciaux du ministère	4 720 000 000	5 200 000 000	5 620 000 000
3 Transferts	4 720 000 000	5 200 000 000	5 620 000 000
78047300100 Transférer la Taxe pour le Développement du Tourisme au Fonds de Développement Touristique	1 620 000 000	1 800 000 000	1 920 000 000
78047300128 Transférer la Taxe d'Embarquement sur les Titres de Transports Aériens pour la Promotion du tourisme en Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire Tourisme)	3 100 000 000	3 400 000 000	3 700 000 000

SECTION 351 : MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de la gouvernance :

- l'insuffisance du renforcement des capacités de l'administration centrale et déconcentrée;
- l'inadaptation de la formation initiale aux besoins du secteur ;
- le faible niveau de formation et d'organisation des opérateurs du secteur ;
- la faible capacité de mobilisation des ressources pour financer les projets et programmes de développement du secteur ;
- la faiblesse du cadre juridique et institutionnel ;
- l'absence de données statistiques fiables.

Au niveau du sous-secteur des ressources animales :

- la destruction des infrastructures de production, d'encadrement et de transformations implantées dans l'ex-zone CNO (Centre Nord et Ouest) ;
 - la résurgence des maladies animales et la menace des épizooties ;
 - les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs ;
 - la présence de glossines dans les principales zones d'élevage ;
 - l'installation anarchique des sites d'élevage en zones urbaine et périurbaine ;
 - l'insuffisance et la vétusté des infrastructures de base, notamment les aménagements pastoraux, les marchés à bétail, les postes de contrôle sanitaire aux frontières et les abattoirs ;
 - l'insuffisante organisation de la production et de l'approvisionnement en intrants pour améliorer la compétitivité des produits sur les marchés ;
 - la faible productivité du matériel génétique ;
 - la faible compétitivité des productions locales vis-à-vis des produits importés ;
 - la faible valorisation des produits et sous-produits animaux.

Au niveau des sous-secteurs pêche et aquaculture :

- l'insuffisance de la surveillance des pêches liées à l'absence d'un système de suivi contrôle des pêcheries en Côte d'Ivoire ;
- la prolifération des pollutions aquatiques ;
- la concurrence avec d'autres spéculations dans l'occupation des bas-fonds (notamment la culture du riz de bas-fonds et les productions maraîchères) ;
- la grande dispersion géographique des activités de pêches et d'aquaculture ;
- l'insuffisance de la surveillance des pêches liée à l'absence d'un système de suivi contrôle des pêcheries en Côte d'Ivoire ;
- l'insuffisance et la vétusté des infrastructures de base, notamment les débarcadères ;
- la vétusté de la flottille thonière de la Côte d'Ivoire ;
- le taux élevé des pertes post-captures dans la pêche artisanale ;
- la forte communauté d'étrangers professionnels de la pêche qui présente une forte mobilité géographique ainsi qu'un faible niveau d'intégration ;
- la pratique de la pêche illicite Non Déclarée et Non Règlementée (ou Pêche INN) ;
- la faible disponibilité des alevins et aliments de qualité ;
- le faible niveau de transformation des produits de la pêche artisanale.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de la gouvernance :

- l'exécution d'un projet de réhabilitation et de construction des services extérieurs du Ministère ;
- la mise à disposition du personnel et du matériel nécessaire à la réalisation des activités ;
- la formation des agents à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et au nouveau cadre de gestion budgétaire ;
- la formation des agents à l'inspection des établissements manipulant les Denrées Animales et d'Origine Animale (DAOA) ;
- l'élaboration et l'adoption par le Gouvernement de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026) ;
- la mise en place d'un comité sectoriel de Partenariat Public Privé (PPP).

Au niveau du sous-secteur des ressources animales :

- la réhabilitation partielle du Ranch de la Marahoué et des stations d'élevage de Toumodi et de Yamoussoukro ;
- la signature de trois décrets d'application de la loi relative à la transhumance et aux déplacements du bétail ;
- la réalisation de missions de sensibilisation des agriculteurs et éleveurs pour une cohabitation pacifique ;
- l'adoption et la promulgation de la loi n° 2016-413 du 15 juin 2016 relative à la transhumance et aux déplacements du bétail ;
- la sensibilisation des acteurs au concept de biosécurité dans les fermes et sur les marchés ;
- l'organisation de campagnes de vaccinations obligatoires contre la PPCB, la PPR, la Rage canine, la maladie de New Castel, le charbon bactérien ;
- la création et l'entretien de pâturages artificiels ;
- l'installation de promoteurs d'élevage de bovins (naisseurs et laitiers), d'ovins, de volailles (chair, pondeuses, et traditionnelles), de porcs, de lapins, d'abeilles, d'aulacodes, etc. ;
- le repeuplement des stations d'élevage et du ranch à partir d'acquisition de nouvelles matrices et des mises bas sur les stations ;
- la collecte d'informations géo sanitaires sur la surveillance de la grippe aviaire et de leurs transferts dans la base de données WAHIS de l'OIE ;
- le renforcement des contrôles sanitaires aux frontières ;
- l'installation des Groupements de Défense Sanitaire (GDS) dans la filière porcine ;
- la rénovation en cours de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie ;
- l'appui à la structuration des filières en inter-profession ;
- la réhabilitation de germoplasm ;
- l'opérationnalisation de l'abattoir de Port-Bouët avec la contribution du District d'Abidjan.

Au niveau des sous-secteurs pêche et aquaculture :

- l'adoption et la promulgation de la loi n° 2016-413 du 15 juin 2016 sur la pêche et l'aquaculture ;
- la réhabilitation des stations piscicoles de Dompleu (Man), Natiokobadara (Korhogo) et de Loka (Bouaké) ;
- la réhabilitation des stations d'alevinage de Jacquenville, de Mopoyem et d'Abengourou ;
- la promotion de la pisciculture dans les bas-fonds ;
- la formation des agents des pêches sur le Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR) et sur la Pêche Illicite Non déclarée et Non réglementée (PINN) ;
- la délivrance de licences de pêche ;
- la mise en place du Centre de surveillance des pêches (CSP) pour renforcer le dispositif de surveillance des pêches ;
- la construction de points de débarquement de la pêche artisanale ;
- la production d'alevins performants aux pisciculteurs ;
- l'installation de fours améliorés pour la transformation du poisson.

I.1.3. Défis et priorités

- l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en matière de protéines animales et halieutiques ;
- la professionnalisation et la structuration des acteurs du secteur ;

- la création d'un cadre réglementaire et institutionnel adapté;
- la production de statistiques de qualité ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires spécifiques au secteur des ressources animales et halieutiques;
- l'amélioration de la sécurité sanitaire des denrées animales et d'origine animales par une amélioration des conditions de transformation, de conservation et de commercialisation des produits d'élevage ;
- la modernisation des systèmes de production afin de promouvoir un secteur pourvoyeur d'emplois décents, stables et rémunérateurs ;
- l'amélioration du niveau d'intégration des jeunes et des femmes dans le secteur des ressources animales et halieutiques ;
- la sécurisation foncière des espaces destinées aux activités de production animale et halieutique ;
- la mise en place de mécanismes de financement adaptés aux secteurs des productions animales et halieutiques ;
- le maintien et l'amélioration de la part du marché international des produits halieutiques transformés, notamment le thon ;
- la poursuite de la mise en œuvre des actions inscrites dans le PND 2021-2025 et dans le PNIA 2018-2025 ;
- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles du personnel et des structures du ministère ;
- la prise de textes d'application relatifs aux lois promulguées (la loi sur la transhumance, la loi sur la pêche et l'aquaculture, ...) ;
- l'adoption et la mise en œuvre des plans de développement sectoriels (PSRA 2012-2021, ...) ;
- l'assurance de la surveillance des eaux territoriales de la Zone Economique Exclusive (ZEE) ;
- l'amélioration du fonctionnement des centres d'alevinage et des stations d'élevages ;
- la réduction des pertes post-capture et post-abattage ;
- la réhabilitation ou la construction des infrastructures de transformation et d'accès aux marchés des produits animaux et halieutiques ;
- la recherche de financements pour permettre la mise en œuvre de la politique de développement du secteur ;
- la mise en place des organes de suivi et de mise en œuvre de la nouvelle politique de développement du secteur des ressources animales et halieutiques ;
- la mise à la disposition des éleveurs et aquaculteurs respectivement des matrices performantes et des alevins de qualité ;
- la facilitation de l'accès aux crédits pour les acteurs du secteur.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la promotion du développement rural du secteur ;
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions animales et halieutiques ;
- l'approvisionnement du marché national en protéines animales et halieutiques de qualité ;
- la promotion de la coopération internationale en matière agricole.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la production des ressources animales est accrue ;
- l'espace pastoral est mieux géré ;
- les ressources halieutiques sont mieux gérées et valorisées ;
- la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale est garantie.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 20, le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Ressources animales et halieutiques.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- planification, promotion et développement des ressources animales, de l'aquaculture et de la pêche ;
- réglementation et contrôle de la qualité des aliments du bétail, volaille et poisson ;
- amélioration, contrôle de la santé animale et de la veille sanitaire ;
- amélioration de la productivité en matière de production animale et halieutique ;
- développement d'une grande capacité de stockage ;
- réglementation, promotion et contrôle des médicaments, produits et matériels vétérinaires, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- promotion et contrôle des établissements animaliers ;
- identification et suivi de la mise en œuvre des aménagements pastoraux et de l'exploitation de l'espace rural y afférent, en liaison avec les Ministres chargés du Développement Rural, de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- participation à la promotion des infrastructures de transformation et de commercialisation des produits animaux et halieutiques, en liaison avec les Ministres chargés de l'Industrie et du Commerce ;
- promotion des infrastructures de commercialisation des produits animaux et halieutiques, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie et du Commerce ;
- aménagement et gestion des infrastructures d'élevage, de pêche et d'aquaculture ;
- participation à la promotion, à la réglementation et au contrôle de la pêche maritime, fluvio-lagunaire et continentale ;
- participation au contrôle et à la surveillance de la zone économique exclusive ;
- participation à la promotion, à la réglementation et au contrôle de la transformation et de commercialisation des produits animaux et halieutiques, en liaison avec les Ministres chargés de l'Industrie et du Commerce ;
- participation aux formations professionnelles initiale et continue dans le secteur des ressources animales et halieutiques, en liaison avec les Ministres concernés ;
- formation et encadrement des acteurs du secteur des ressources animales et halieutiques avec notamment la mise à la disposition des éleveurs, pêcheurs et aquaculteurs de conseils en matière technique et de gestion ;
- promotion des organisations professionnelles d'élevage, d'aquaculture et de pêche ;
- appui à la modernisation et à la création des exploitations et des structures de production animale et d'aquaculture ;
- élaboration et participation au suivi des programmes de développement du secteur des ressources animales et halieutiques ;
- élaboration et suivi de la réglementation en matière d'hygiène publique vétérinaire et de qualité, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- contrôle et suivi de la sécurité alimentaire des denrées animales et d'origine animale au niveau de la production, de la transformation et de la distribution, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- promotion et contrôle des normes zootechniques ;
- négociations et suivi des conventions et accords internationaux dans les domaines des ressources animales et halieutiques, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères ;
- inspection et contrôle sanitaire vétérinaire sur le territoire national ainsi qu'aux frontières, des animaux, des denrées animales et d'origine animale ainsi que des produits halieutiques et aliments pour animaux et espèces halieutiques ;
- participation à la lutte contre les zoonoses, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- promotion et développement de la pêche sportive, en liaison avec le Ministère en charge du Tourisme et des Loisirs ;
- promotion de la gestion durable des ressources animales et halieutiques ;
- contrôle et surveillance des activités de pêche dans les eaux continentales et lagunaires ;
- participation à la recherche scientifique en matière d'aquaculture et de pêche, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Développement des productions animales.
- Programme 3 : Gestion durable des ressources halieutiques.
- Programme 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet du Ministre,Inspection Générale (IG) ,Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP) ,Direction des Ressources Humaines (DRH) Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes (DPSP) Direction des Affaires Juridiques et de Coopération Internationale (DAJUCI) Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) Service Informatique (SI)	Centre d'Apprentissage, de Perfectionnement et de Production Aquacole de Jacqueville (CAPPAJ) Représentation technique du MIRAH auprès des organisations chargées de la pêche au sein de l'Union Européenne à Bruxelles en Belgique	Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement phase 2	
	Service de la Documentation et des Archives (SDA) Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) Service Gestion du Patrimoine (SGP) Direction de la Formation, de la Vulgarisation et de la Valorisation des Produits (DF2VP) Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF) Directions Régionales (DR) : 33 Directions Départementales (DD) : 90 Postes d'Elevage des Ressources Halieutiques (PERH) :263 Postes d'entrée : 25	Représentation Technique du MIRAH auprès de la FAO, le FIDA et le PAM à Rome en Italie Représentation Technique du MIRAH à Tokyo au Japon Représentation Technique du MIRAH à Brasilia au Brésil		
Programme 2:Développement des productions animales	Direction des Productions Animales (DPA) Direction de la Nutrition Animale et de la Gestion de l'Espace Pastoral (DNAGEP)	Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) Ranch de la Marahoué	Projet d'appui à la gestion de l'espace rural et pastoral (PAGERPA)	
Programme 3:Gestion durable des ressources halieutiques	Direction de l'Aquaculture (DA) Direction des Pêches (DP)	Comité d'Administration du Régime Franc (CARF)	-Programme d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Halieutiques (PAGDRH) - Projet de Développement des Chaines de Valeurs de la Pêche et de l'Aquaculture dans les Pays ACP (ACP- FISH4) -Projet de Relance de La Pisciculture Continentale En Côte D'ivoire (PREPICO II) - Projet d'Appui au Développement de la Pêche Continentale en Côte d'Ivoire (ADPCI)	
Programme 4:Renforcement de la santé publique vétérinaire	Direction des Services Vétérinaires (DSV)			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Développer une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues Source : Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Améliorer la productivité des élevages en Côte d'Ivoire	RS 2.1. La production des ressources animales est accrue	IP 2.1.1. Taux de couverture des besoins en viande	Quantité produite en année N - quantité produite en année N-1 / quantité produite en année N-1 Source : Rapport d'activités DPA
	RS 2.2. : L'espace pastoral est mieux géré	IP 2.2.1. Taux d'accroissement de la production fourragère	Quantité de fourrage produite en année N – quantité de fourrage produite en année N-1 / Quantité de fourrage produite en année N-1 Source : Rapport d'activités DNAGEP
OG 3 : Assurer une gestion durable et non conflictuelle des ressources halieutiques	RS 3.1. : Les ressources halieutiques sont mieux gérées et valorisées	IP 3.1.1 Taux de couverture des besoins en ressources halieutiques par la production nationale	Production en année N / Consommation en année N Sources : Rapports d'activités DP/ DA
		IP 3.1.2. Proportion de navires contrôlés en infraction	Nombre de navires contrôlés en situation d'infraction / Nombre total de navires contrôlés Source : Rapport d'activités DP
OG 4 : Mettre aux normes l'environnement sanitaire des animaux et garantir la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale en Côte d'Ivoire	RS 4.1. : La sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale est garantie	IP 4.1.1: Taux d'élimination des épizooties	Nombre de foyers d'épizooties éteints / Nombre de foyers d'épizooties déclarés Source : Rapport d'activités DSV
		IP 4.1.2: Taux d'accroissement des contrôles et inspections vétérinaires (abattoirs, restaurants, marchés, établissements de DAOA et postes d'inspections en frontières)	Nombre d'inspections et de contrôle en année N - nombre d'inspections et de contrôle en année N-1 / Nombre d'inspections et de contrôle en année N-1 Source : Rapport d'activités DSV

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	17 397 707 398	16 412 148 640	15 709 155 339
1.1 Ressources Intérieures	15 915 407 398	15 328 448 640	15 709 155 339
1.1.1 Budget Etat	15 915 407 398	15 328 448 640	15 709 155 339
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	1 482 300 000	1 083 700 000	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	1 482 300 000	1 083 700 000	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	17 397 707 398	16 412 148 640	15 709 155 339
2.1 Personnel	7 025 114 317	7 249 304 576	7 516 161 355
2.1.1 Solde y compris EPN	7 025 114 317	7 249 304 576	7 516 161 355
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 904 868 623	5 233 605 517	5 585 930 090
2.3 Transferts et subventions	2 017 524 458	2 058 630 447	2 086 955 794
2.4 Investissement	5 450 200 000	1 870 608 100	520 108 100
Trésor	3 967 900 000	786 908 100	520 108 100
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	1 482 300 000	1 083 700 000	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Appui à la valorisation et à la commercialisation des produits des filières animales et halieutiques
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur	Taux de réalisation des contrôles des structures	-	100%	100%	100%	(Nombre de structures contrôlées / Nombre total de structures à contrôler) X 100 Source : Rapport d'activités IG
	Proportion de textes législatifs et réglementaires soumis	36%	100%	100%	100%	(Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis / Nombre de textes législatifs et réglementaires prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DAJUCI
	Pourcentage de conférences, séminaires et salons internationaux suivis	71%	100%	100%	100%	(Nombre de conférences, séminaires et salons internationaux suivis / Nombre total de conférences, séminaires et salons internationaux prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DAJUCI
	Proportion d'Organisations Professionnelles fonctionnelles	-	40%	60%	80%	(Nombre d'organisations professionnelles fonctionnelles / Nombre d'organisations professionnelles existantes) X 100 Source : Rapport d'activités DOPAF
	Taux annuel de transformation des produits animaux et halieutiques	48%	55%	55%	55%	((Tonnage des produits transformés / Tonnage de la production totale (excepté le thon entièrement exporté et les produits en développement en quantité négligeable)) X 100 Source : Rapport d'activités DF2VP
	Taux annuel des investissements privés dans le secteur des ressources animales et halieutiques	-	8%	9%	10%	(Montant des investissements privés dans le secteur des ressources animales et halieutiques / Montant global des investissements générés par le CEPICI) X 100 Source : Rapport d'activités DF2VP

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur	Proportion d'acteurs formés à la commercialisation	-	50%	60%	65%	(Nombre d'acteurs formés à la commercialisation / Nombre total d'acteurs à former à la commercialisation) X 100 Source : Rapport d'activités DF2VP
	Proportion de structures du ministère formées aux outils de planification, programmation, suivi-évaluation et collecte de données	-	25,62%	38,32%	95%	(Nombre de structures ayant bénéficié d'une formation sur les outils de planification, programmation, suivi-évaluation et collecte de données / Nombre total de structures) X 100 Source : Rapport d'activités DPSP
	Taux de couverture médiatique des activités du MIRAH	-	80%	80%	80%	(Nombre d'activités organisées par le Ministère ayant bénéficié d'une couverture médiatique / Nombre total d'activités organisées) X 100 Source : Rapport d'activités DCRP
OS.2 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Taux de formation annuelle des Agents du MIRAH	60%	100%	100%	100%	(Nombre d'agents formés au cours de l'année / Nombre d'agents ciblés) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de construction de services	-	13,79%	44,83%	41,38%	(Nombre de services construits / Nombre total de services à construire) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de réhabilitation de services	-	26,92%	38,46%	34,62%	(Nombre de services réhabilités / Nombre total de services à réhabiliter) X 100 Source : Rapport d'activités DAF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	9 685 335 537	10 480 959 833	10 998 016 140
Dépenses de personnel	6 832 976 914	7 057 167 173	7 324 023 952
Dépenses en biens et services	2 457 358 623	3 028 792 660	3 278 992 188
Transferts	250 000 000	250 000 000	250 000 000
Investissements	145 000 000	145 000 000	145 000 000
Trésor	145 000 000	145 000 000	145 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21132 Administration Générale	9 685 335 537	10 480 959 833	10 998 016 140
2113201 Coordination et animation	2 006 258 281	2 474 748 003	2 542 596 532
1 Personnel	144 050 000	144 050 000	144 050 000
03011300086 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire (Japon-Tokyo)	30 000 000	30 000 000	30 000 000
03042300003 Prendre en charge les salaires de la Représentation extérieure du MIRAH / Japon-Tokyo	40 000 000	40 000 000	40 000 000
04011300228 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire (Bruxelles-Belgique)	30 500 000	30 500 000	30 500 000
04042300003 Prendre en charge les salaires de la Représentation extérieure du MIRAH / Belgique-Bruxelles	43 550 000	43 550 000	43 550 000
2 Biens et services	1 467 208 281	1 935 698 003	2 003 546 532
03011300115 Mettre en oeuvre les activités de la Représentation extérieure du MIRAH/Japon-Tokyo	70 000 000	91 000 000	70 000 000
04011300183 Mettre en oeuvre les activités de la Représentation extérieure du MIRAH/Belgique-Bruxelles	56 950 000	73 060 000	56 950 000
11042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Toumodi	10 000 000	17 550 000	18 650 000
11042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Yamoussoukro	10 000 000	12 250 000	12 250 000
11042300010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Tiebissou	4 500 000	4 950 000	4 950 000
11042300011 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Didiévi	4 500 000	7 500 000	7 850 000
14042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental de Bocanda	4 500 000	14 050 000	15 400 000
14042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Dimbokro	10 000 000	12 550 000	12 750 000
15042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ M'Bahiakro	4 500 000	7 050 000	7 050 000
15042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Prikro	4 500 000	14 950 000	19 650 000
15042300010 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/DAOUKRO	4 500 000	12 900 000	12 900 000
16042300004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/BONGOUANOU	4 500 000	12 900 000	12 900 000
17042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Sakassou	4 500 000	6 450 000	6 450 000
17042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Vallée du Bandaman	10 000 000	10 500 000	10 500 000
17042300010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Béoumi	4 500 000	4 950 000	4 950 000
17042300011 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Botro	4 500 000	4 950 000	4 950 000
18042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Dabakala	4 500 000	9 150 000	8 200 000
18042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Niakaramadougou	4 500 000	4 950 000	4 950 000
18042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/KATIOLA	4 500 000	6 650 000	7 000 000
21132010048 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Ouanqolodougou	4 500 000	6 410 000	5 850 000
22042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/Touba	10 000 000	10 500 000	10 500 000
22042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Ouaninou	4 500 000	8 000 000	6 500 000
22042300009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Koro	4 500 000	4 950 000	4 950 000
23042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Madinani	4 500 000	4 950 000	4 950 000
23042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/Odienné	10 000 000	15 000 000	15 000 000
24042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Kong	4 500 000	4 950 000	4 950 000
24042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/FERKESSEDOUGOU	4 500 000	6 650 000	7 000 000
25042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Dikodougou	4 500 000	6 800 000	6 800 000
25042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Korhogo	10 000 000	14 250 000	14 750 000
26042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Tengrela	4 500 000	9 050 000	7 400 000
26042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/BOUNDIALI	4 500 000	12 900 000	12 900 000
27042300004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/MINIGNAN	4 500 000	12 900 000	12 900 000
28042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Nassian	4 500 000	8 800 000	8 800 000
28042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Téhini	4 500 000	5 450 000	5 150 000
28042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/BOUNA	4 500 000	12 900 000	12 900 000
31042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Vavoua	4 500 000	7 550 000	8 650 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21132 Administration Générale	9 685 335 537	10 480 959 833	10 998 016 140
31042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Issia	4 500 000	7 450 000	8 150 000
31042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Daloa	10 500 000	11 000 000	11 000 000
32042300004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Gagnoa	10 000 000	10 500 000	10 500 000
32042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Oumé	4 500 000	5 000 000	5 000 000
35042300005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Bouaflé	10 500 000	14 850 000	14 900 000
35042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Zuenoula	4 500 000	13 650 000	15 550 000
35042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Sinfra	4 500 000	8 150 000	8 150 000
36042300003 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Séguéla	10 000 000	17 000 000	18 100 000
37042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Konahiri	4 500 000	4 950 000	4 950 000
37042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Dianra	4 500 000	9 700 000	9 700 000
37042300010 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/MANKONO	4 500 000	12 900 000	12 900 000
41042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Danané	4 500 000	7 250 000	6 500 000
41042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Biankouma	4 500 000	8 300 000	8 300 000
41042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Man	10 000 000	19 812 500	21 370 000
42042300005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Guiglo	10 000 000	10 000 000	10 000 000
42042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Toulepleu	4 500 000	4 950 000	4 950 000
43042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Bangolo	4 500 000	9 000 000	9 000 000
43042300006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/DUEKOUÉ	4 500 000	12 900 000	12 900 000
51042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Lakota	4 500 000	8 850 000	8 600 000
51042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Divo	10 000 000	20 250 000	20 260 000
51042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Guitry	4 500 000	11 350 000	11 350 000
55042300004 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ SAN Pedro	10 000 000	11 200 000	11 200 000
55042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Tabou	4 500 000	4 950 000	4 950 000
56042300005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/SOUBRE	4 500 000	12 900 000	12 900 000
57042300008 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/SASSANDRA	4 500 000	12 900 000	12 900 000
61042300005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Abengourou	10 000 000	23 600 000	28 900 000
61042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Agnibilékro	4 500 000	4 950 000	4 950 000
61042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Bettié	4 500 000	4 950 000	4 950 000
62042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Kounfao	4 500 000	11 600 000	11 600 000
62042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Tanda	4 500 000	4 950 000	4 950 000
62042300009 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Bondoukou	10 000 000	14 500 000	14 500 000
71042300006 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Adiaké	4 500 000	8 700 000	9 000 000
71042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Aboisso	10 000 000	10 000 000	10 000 000
71042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Grand-Bassam	4 500 000	11 350 000	11 350 000
76042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ Agboville	10 000 000	13 500 000	13 500 000
76042300008 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Taabo	4 500 000	4 950 000	4 950 000
76042300009 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/Tiassalé	4 500 000	4 950 000	4 950 000
77042300005 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Alépé	4 500 000	14 150 000	19 700 000
77042300007 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/ADZOPE	4 500 000	12 900 000	12 900 000
78042300090 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78042300091 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (Abidjan)	14 500 000	18 850 000	24 505 000
78042300114 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de ressources animales et halieutiques	111 000 000	111 000 000	111 000 000
78042300119 Contrôler les Services et structures sous tutelle du ministère	30 000 000	39 000 000	50 700 000
78042300120 Apporter un appui juridique et organiser la communication des services du ministère	25 000 000	25 000 000	25 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21132 Administration Générale	9 685 335 537	10 480 959 833	10 998 016 140
78042300126 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	279 287 675	297 094 897	316 190 926
78042300128 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	203 970 606	203 970 606	203 970 606
78042300143 DAF - Prendre en charge les opérations urgentes du Ministère	200 000 000	260 000 000	338 000 000
78042300145 Gérer le parc et le système informatique du ministère	5 000 000	35 000 000	5 000 000
78042300146 Réaliser les activités de documentation et d'archivage du ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78042300147 Réaliser les activités de communication du ministère	15 000 000	15 000 000	15 000 000
79042300007 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental Jacqueline	4 500 000	4 950 000	4 950 000
79042300010 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental/ Grand-Lahou	4 500 000	8 800 000	8 800 000
79042300011 Coordonner les activités du ministère au niveau régional/DABOU	4 500 000	12 900 000	12 900 000
3 Transferts	250 000 000	250 000 000	250 000 000
78042300092 Transférer les crédits en vue d'organiser le Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA)	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78042300093 Transférer les crédits en vue de participer au Salon International de l'Agriculture (SIA)	100 000 000	100 000 000	100 000 000
4 Investissements	145 000 000	145 000 000	145 000 000
<i>Trésor</i>	<i>145 000 000</i>	<i>145 000 000</i>	<i>145 000 000</i>
78042300113 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	145 000 000	145 000 000	145 000 000
2113202 Appui a la valorisation et a la commercialisation des produits des filières animales et halieutiques	55 000 000	125 800 000	125 500 000
2 Biens et services	55 000 000	125 800 000	125 500 000
78042300094 Promouvoir et suivre le mouvement coopératif et associatif des filières animales et halieutiques	25 000 000	79 800 000	79 500 000
78042300116 Promouvoir, réglementer et contrôler la transformation et la commercialisation des produits animaux et halieutiques	30 000 000	46 000 000	46 000 000
2113203 Planification, programmation et suivi-évaluation	100 350 000	125 658 000	127 658 000
2 Biens et services	100 350 000	125 658 000	127 658 000
78042300096 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du Ministère	50 350 000	62 458 000	64 458 000
78042300142 Collecter les données et produire l'annuaire statistique du ministère	50 000 000	63 200 000	63 200 000
2113204 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	7 523 727 256	7 754 753 830	8 202 261 608
1 Personnel	6 688 926 914	6 913 117 173	7 179 973 952
78042300118 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	6 688 926 914	6 913 117 173	7 179 973 952
2 Biens et services	834 800 342	841 636 657	1 022 287 656
78042300098 Gérer les ressources humaines	50 000 000	85 500 000	77 000 000
78042300099 Elaborer et suivre l'exécution du budget	90 989 736	118 286 657	146 872 654
78042300100 Elaborer et suivre le DPPD- PAP	55 000 000	71 500 000	92 950 000
78042300115 Réaliser la formation professionnelle des agents du secteur	30 000 000	52 300 000	55 300 000
78042300117 Gérer la commande publique du ministère	56 810 606	65 000 000	92 500 002
78042300127 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	37 000 000	37 000 000	37 000 000
78042300139 Gérer les ressources matérielles du ministère	465 000 000	362 050 000	470 665 000
78042300140 Prendre en charge les missions Hors Côte d'Ivoire	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78042300150 Gérer le patrimoine du Ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000

II.2.2. Programme 2 : Développement des productions animales

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Développement des productions animales	Action 2.1: Gestion de l'espace pastoral et de la transhumance
	Action 2.2: Promotion et modernisation des élevages et produits d'élevage

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Développement des productions animales						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Accroître la production des ressources animales	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viande et abats	5,4%	5,5%	6%	6%	(Quantité de viande et abats produite en année N - quantité de viande et abats produite en année N-1 / Quantité de viande et abats produite en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viandes de volailles moderne	4,7%	6,5%	8%	9%	(Quantité de viandes de volailles moderne produite en année N - quantité de viandes de volailles moderne produite en année N-1) / Quantité de viandes de volailles moderne produite en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viandes et abats de bovins	2,3	2,7%	3%	3,9%	(Quantité de viandes et abats de bovins produite en année N - quantité de viandes et abats de bovins produite en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viandes et abats de petits ruminants	8,2	8,8%	9%	9,2%	(Quantité de viandes et abats de petits ruminants produite en année N - quantité de viandes et abats de petits ruminants produite en année N-1) / Quantité de viandes et abats de petits ruminants produite en année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viandes et abats de porcs	6%	4%	4,5%	8,8%	(Quantité de viandes et abats de porcs produite en année N - quantité de viandes et abats de porcs produite en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de lait	2,1%	2,8%	3%	3,7%	(Quantité de lait produite en année N - quantité de lait produite en année N-1 / Quantité de lait produite en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales d'œufs de consommation	1%	2%	3%	5%	(Quantité d'œufs de consommation produite en année N - quantité d'œufs de consommation produite en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPA
OS 2 : Améliorer la gestion de l'espace pastorale	Taux d'accroissement des superficies de pâturages artificielles	-	24,31%	24,50%	25%	(Superficies de pâturages artificielles en année N - superficies de pâturages artificielles en année N-1 / Superficies de pâturages artificielles en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités DPA
	Taux de réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs	-	12%	15%	20%	(Conflits enregistrés en année N-1 - Conflits enregistrés en année N / Conflits enregistrés en année N) X 100 Source : Rapports d'activités Services extérieurs

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Développement des productions animales	2 292 415 913	1 085 889 843	839 889 843
Dépenses de personnel	172 415 913	172 415 913	172 415 913
Dépenses en biens et services	140 000 000	323 373 930	334 173 930
Transferts	235 000 000	235 000 000	235 000 000
Investissements	1 745 000 000	355 100 000	98 300 000
Trésor	1 745 000 000	355 100 000	98 300 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22133 Développement des productions animales	2 292 415 913	1 085 889 843	839 889 843
2213301 Gestion de l'espace pastoral et de la transhumance	2 022 415 913	753 339 843	514 339 843
1 Personnel	172 415 913	172 415 913	172 415 913
78042300132 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du ranch de la Marahoué	172 415 913	172 415 913	172 415 913
2 Biens et services	105 000 000	225 823 930	243 623 930
78042300131 Animer le Ranch de la Marahoué	80 000 000	160 250 000	179 050 000
78042300134 Promouvoir la qualité des denrées destinées à l'alimentation animale et gérer les plans d'aménagement pastoraux et les parcours	25 000 000	65 573 930	64 573 930
4 Investissements	1 745 000 000	355 100 000	98 300 000
Trésor	1 745 000 000	355 100 000	98 300 000
90042300001 Projet d'Appui à la Gestion de l'Espace Rural et Pastoral	1 745 000 000	355 100 000	98 300 000
2213303 Promotion et modernisation des élevages et produits d'élevage	270 000 000	332 550 000	325 550 000
2 Biens et services	35 000 000	97 550 000	90 550 000
78042300121 Suivre la mise en oeuvre des politiques de développement de l'élevage et l'approvisionnement des marchés en produits de qualité	35 000 000	97 550 000	90 550 000
3 Transferts	235 000 000	235 000 000	235 000 000
78010200240 Transférer les crédits à la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC)	210 000 000	210 000 000	210 000 000
78042300102 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès du Centre International de Recherche-Développement sur l'élevage en zone Sub-humide (CIRDES)	25 000 000	25 000 000	25 000 000

II.2.3. Programme 3 : Gestion durable des ressources halieutiques

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Gestion durable des ressources halieutiques	Action 3.1: Promotion des activités aquacoles, des pêches et des produits halieutiques
	Action 3.2: Préservation et gestion des ressources halieutiques

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Gestion durable des ressources halieutiques						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Accroître la production halieutique	Taux d'accroissement annuel des productions aquacoles nationales	40%	37%	72%	145%	(Production aquacole nationale en année N – Production aquacole nationale en année N-1 / Production aquacole nationale en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités fermes aquacoles nationales
	Taux d'accroissement des productions nationales des pêches	21%	11%	15%	20%	(Production des pêches en année N – Production des pêches en année N-1 / Production des pêches en année N-1) X 100 Source : Rapport d'activités sites de débarquement de l'ensemble du pays
	Taux d'accroissement annuel des productions halieutiques nationales	22%	13%	19%	28%	(Production halieutique en année N – Production halieutique en année N-1 / Production halieutique en année N-1) X 100 Sources : Rapports d'activités fermes aquacoles/ sites de débarquement
	Taux de couverture des besoins en ressources halieutiques par la production nationale	14%	19%	20%	21%	(Production en année N / Consommation en année N) X 100 Sources : Rapports d'activités sites de débarquement / fermes aquacoles / Douanes ivoiriennes
	Proportion de navires en situation d'infractions	11%	8%	7%	6%	(Nombre de navires en situation d'infraction / Nombre total de navires contrôlés) X 100 Source : Rapports d'activités DP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Gestion durable des ressources halieutiques	5 115 640 458	4 562 563 164	3 576 607 404
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	50 000 000	1 646 602 811	1 726 528 911
Transferts	1 505 440 458	1 545 452 253	1 573 270 393
Investissements	3 560 200 000	1 370 508 100	276 808 100
Trésor	2 077 900 000	286 808 100	276 808 100
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	1 482 300 000	1 083 700 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22134 Gestion durable des ressources halieutiques	5 115 640 458	4 562 563 164	3 576 607 404
2213401 Promotion des activités aquacoles, des pêches et des produits halieutiques	2 928 340 458	3 478 863 164	3 576 607 404
2 Biens et services	50 000 000	1 646 602 811	1 726 528 911
78042300135 Mettre en oeuvre la politique de développement et de l'approvisionnement des marchés en produits halieutiques de qualité	25 000 000	426 682 811	705 890 000
78042300148 Mettre en oeuvre la politique de développement et de promotion de l'aquaculture	25 000 000	1 219 920 000	1 020 638 911
3 Transferts	1 505 440 458	1 545 452 253	1 573 270 393
78042300105 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès du Comite des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO)	60 440 458	45 440 458	65 988 393
78042300123 Appurer les passifs de l'Etat vis-à-vis des entreprises franches	1 420 000 000	1 420 000 000	1 420 000 000
78042300151 Transférer les crédits à INFOPECHE	25 000 000	80 011 795	87 282 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22134 Gestion durable des ressources halieutiques	5 115 640 458	4 562 563 164	3 576 607 404
4 Investissements	1 372 900 000	286 808 100	276 808 100
<i>Trésor</i>	1 372 900 000	286 808 100	276 808 100
90042300003 Projet de mise en oeuvre de la politique de Développement de la Pêche Continentale en Côte d'Ivoire	1 072 900 000	0	0
90042300002 Projet de Relance de la Production Piscicole Continentale (PREPICO 2)	300 000 000	286 808 100	276 808 100
2213402 Préservation et gestion des ressources halieutiques	2 187 300 000	1 083 700 000	0
4 Investissements	2 187 300 000	1 083 700 000	0
<i>Trésor</i>	705 000 000	0	0
78042300141 Projet de Développement Durable des Chaînes de Valeurs de la Pêche et de l'Aquaculture dans les pays ACP (Fish4ACP)	270 000 000	0	0
78042300138 Programme d'appui à la gestion durable des ressources halieutiques (PAGDRH)	35 000 000	0	0
78042300107 Programme d'appui à la gestion durable des ressources halieutiques (PAGDRH)	400 000 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	1 482 300 000	1 083 700 000	0
78042300141 Projet de Développement Durable des Chaînes de Valeurs de la Pêche et de l'Aquaculture dans les pays ACP (Fish4ACP)	500 000 000	0	0
78042300107 Programme d'appui à la gestion durable des ressources halieutiques (PAGDRH)	982 300 000	1 083 700 000	0

II.2.4. Programme 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire	Action 4.1: Amélioration de la santé animale et de la lutte contre les épizooties
	Action 4.2: Renforcement de l'hygiène publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1. : Améliorer la santé animale	Taux de contrôle et d'élimination des épizooties	-	90%	90%	100%	(Nombre de foyers d'épizooties contrôlés et éteints / Nombre de foyers d'épizooties déclarés) X 100 Source : Rapport d'activités DSV
	Taux de couverture vaccinale par an pour la PPCB	29%	65%	70%	70%	(Nombre d'animaux vaccinés / Effectif national de l'espèce concernée) X 100 Source : Rapport d'activités DSV
	Taux de couverture vaccinale par an pour la PPR	6%	55%	60%	70%	
	Taux de couverture vaccinale par an pour la maladie hémorragique virale du lapin (MHVL)	-	40%	40%	45%	

Programme 4 :Renforcement de la santé publique vétérinaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS .2: Renforcer l'hygiène publique et la qualité sanitaire des denrées animales et d'origine animale	Taux de couverture vaccinale par an pour la rage	-	8%	10%	20%	(Nombre d'animaux de compagnie vaccinés / Effectif national de la population canine) X 100 Source : Rapport d'activités DSV
	Taux de délivrance des agréments sanitaires	-	95%	95%	95%	(Nombre d'agréments délivrés / Nombre de demandes d'agréments enregistrées) X 100 Source : Rapport d'activités DSV
	Taux de réalisation des contrôles et inspections vétérinaires	-	64%	74%	84%	(Nombre d'inspections et de contrôles réalisés / Nombre total d'inspections et de contrôles à réaliser) X 100 Source : Rapport d'activités DSV

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire	304 315 490	282 735 800	294 641 952
Dépenses de personnel	19 721 490	19 721 490	19 721 490
Dépenses en biens et services	257 510 000	234 836 116	246 235 061
Transferts	27 084 000	28 178 194	28 685 401
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22135 Renforcement de la santé publique vétérinaire	304 315 490	282 735 800	294 641 952
2213501 Amélioration de la santé animale et de la lutte contre les épizooties	61 805 490	62 899 684	63 406 891
1 Personnel	19 721 490	19 721 490	19 721 490
78042300136 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de la Direction des services vétérinaires	19 721 490	19 721 490	19 721 490
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78042300108 Lutter contre les pathologies animales d'origine vectorielle	15 000 000	15 000 000	15 000 000
3 Transferts	27 084 000	28 178 194	28 685 401
78042300130 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation Internationale des Epizooties (OIE)	27 084 000	28 178 194	28 685 401
2213502 Renforcement de l'hygiène publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments	242 510 000	219 836 116	231 235 061
2 Biens et services	242 510 000	219 836 116	231 235 061
78042300111 Promouvoir la santé, le bien-être animal et l'hygiène publique vétérinaire	242 510 000	219 836 116	231 235 061

SECTION 352 : MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la gouvernance :

- l'absence de textes réglementant le partenariat avec les ONG et les structures privées ;
- la stratification des mandats, chevauchement et confusion sur les rôles et les responsabilités des acteurs ;
- la faiblesse du système de collecte de données sur les thématiques du ministère ;
- la faible visibilité des actions du ministère ;
- l'insuffisance de l'offre et de la qualité des services de base.

Au titre de la femme et du genre :

- la méconnaissance des textes de lois, conventions et instruments internationaux favorisant l'adoption de l'approche genre ;
- la faible appropriation de l'approche Genre par les ministères sectoriels et Institutions de l'Etat ;
- la faible institutionnalisation de l'approche Genre dans les ministères sectoriels et Institutions de l'Etat ;
- l'insuffisante opérationnalisation de dispositifs de promotion du genre ;
- la faible application des engagements et recommandations internationaux en matière de genre et d'équité ;
- la faible alphabétisation des femmes ;
- l'insuffisance de l'offre et de la qualité de formations des femmes et des jeunes filles déscolarisées et analphabètes ;
- la faiblesse des mécanismes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre.

Au titre de la famille :

- la diffusion des contenus multimédias inadéquats ;
- le relâchement des liens entre les différents membres de la famille ;
- l'insuffisance d'accompagnement des couples en difficulté ;
- l'insuffisante vulgarisation des instruments de protection de la famille (nouvelle loi sur le mariage et la filiation) ;
- la faible capacité socio-économique des familles ;
- la faible capacité des ménages en compétences de vie familiale ;
- la faible connaissance des droits et devoirs des membres de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant :

- l'insuffisance de renforcement des capacités, de coaching et d'informations des membres de la cellule familiale, des substituts parentaux et des acteurs sociaux sur la protection des enfants ;
- la faiblesse des mécanismes nationaux de lutte contre les violences, les abus, les exploitations et les maltraitances des enfants ;
- le non-respect des droits et obligations des enfants dans la famille et dans les communautés ;
- la mise en œuvre fragmentaires et à petite échelle des projets et actions du fait de la multitude de structures en charge de l'enfant ;
- la persistance des us et coutumes dans les initiatives des communautés en matière de protection de l'enfant.

Au titre de l'autonomisation de la femme :

- la faible vulgarisation des textes relatifs à l'autonomisation de la femme ;
- l'absence de textes réglementant le travail domestique des femmes ;
- l'insuffisance de l'offre et de la qualité de la formation des femmes à l'accès et à la gestion des crédits bancaires, des actifs de productions et des technologies ;
- l'insuffisance de qualification et des compétences des femmes et des jeunes filles.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la gouvernance :

- la prise d'un décret organisant le ministère ;
- la prise de textes réglementaires en matière de promotion du genre et de la famille ;
- l'existence de trois (03) bases de données sur les VBG ;
- la production des annuaires statistiques 2019 et 2020 ;
- la mise en place de six (06) applications WEB ;
- la mise en place de Cadres de Concertation Conjoint ;
- l'organisation et la réalisation de missions trimestrielles de supervision, de contrôle et d'appui conseil dans les structures du ministère ;
- le renforcement des capacités de chefs de service.

Au titre de la femme et du genre :

- l'installation de nouvelles plateformes de lutte contre les VBG ;
- le renforcement des capacités des acteurs pour la prévention, la référence, la prise en charge des VBG, le management et le leadership ;
- l'assistance en vivres et non vivres à des femmes et enfants vulnérables ;
- la prise en charge médicale et judiciaires des victimes de viol déclarées ;
- la supervision de 17 plateformes VBG ;
- l'acquisition d'un véhicule de service de type 4X4 pour les missions de supervision et d'appui conseil organisées par le PNLVBG ;
- l'organisation des journées statutaires portant sur les thématiques Femme, Violences Basées sur le Genre et Jeune fille ;
- la formation des femmes candidates aux législatives ;
- l'installation de nouvelles cellules Genre dans les ministères techniques ;
- la formation et l'installation de points focaux Genre des Directions régionales des ministères techniques de la région du Haut – Sassandra ;
- l'édition d'un bulletin Genre dénommé « le Genre Aujourd'hui » pour la promotion des droits de la femme ;
- l'élaboration de la cartographie et des niches d'expertises des ONG actives en matière de genre et d'équité ;
- la sensibilisation et la formation des leaders communautaires et religieux ;
- la formation et l'encadrement de femmes dans les IFEF et les communautés ;
- la création du Programme National de Lutte contre les VBG.

Au titre de la famille :

- l'adoption des dispositions réglementaires et institutionnelles de protection de la famille ;
- la formation de ménages à la gestion des ressources familiales ;
- la sensibilisation des familles à la promotion des valeurs morales et familiales ;
- la formation de couples candidats au mariage ;
- l'appui en vivres et non vivres à des ménages vulnérables ;
- l'écoute et l'orientation de couples en difficulté ;
- la définition des indicateurs sur la thématique famille en vue de la production de données statistiques.

Au titre de la protection de l'Enfant :

- la mise en œuvre du projet « Strong families » pour la formation et la médiation entre enfants en situation de vulnérabilité ;
- la formation des intervenants sociaux (travailleurs sociaux, ONG) des plateformes collaboratives Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) dans le cadre de l'appropriation et suivant la norme qualité AQ ;
- l'appui en vivres, non vivres et assistance médicale à des enfants en rupture sociale ;
- la formation d'acteurs de la protection de l'enfant sur la CDE, le CADBE et le manuel de prise en charge des enfants vulnérables ;

- l'organisation de maraudes (sorties de rue) dans le district d'Abidjan et sept (7) régions ;
- la formation de personnes en compétences parentales ;
- la formation d'acteurs engagés dans les interventions de soins et soutiens aux OEV ;
- la prise en charge d'OEV par les programmes OEV de soutien aux enfants et à leurs familles affectées par le VIH sida, dans le cadre de l'appropriation et suivant l'AQ;
- la subvention à des ONG membres de plateformes OEV suivant les standards AQ.

Au titre de l'Autonomisation de la femme :

- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- la mise en œuvre de plusieurs fonds dédiés à la femme et au développement ;
- l'appui en matériels et outillages techniques aux groupements féminins à travers les projets USIFEM et « Autonomisation de la Femme rurale » ;
- la sensibilisation de femmes sur les droits, devoirs et la santé sexuelle et de la reproduction ;
- la formation de femmes en entrepreneuriat, gestion d'AGR, gestion coopérative, AVEC, compétences de vie sociale, leadership et Management.

I.1.3. Défis et priorités

Au titre de la gouvernance :

- la formalisation du cadre réglementaire de collaboration avec les ONG et les structures privées ;
- la formalisation du cadre réglementaire en matière de protection de l'enfant ;
- la répartition équitable des travailleurs sociaux ayant une formation de base ;
- la finalisation du système intégré de collecte de données statistiques ;
- l'établissement d'un répertoire d'ONG et structures privées fiables et professionnels ;
- la prise de textes réglementant le partenariat avec les ONG et les structures privées ;
- le renforcement et la mise en œuvre des cadres stratégiques et réglementaire en matière de protection de l'enfant ;
- la réalisation d'une étude pour déterminer le ratio Travailleur social / Population ;
- la mise en place des bases de données sur les enfants / adolescents vulnérables et sur les femmes ;
- la prise de textes pour la stabilisation des attributions du ministère en matière de protection de l'enfant ;
- la prise de textes réglementaires en matière de promotion du genre et de la famille.

Au titre de la femme et du genre :

- la réduction des inégalités de genre ;
- l'intégration des jeunes dans les mécanismes de formation et d'adoption du genre ;
- l'élaboration de décret instituant la création de cellules genre ;
- le renforcement de la mise en œuvre des cadres stratégiques d'intervention visant à la protection et à la valorisation de la femme ;
- la contribution à la réduction de l'analphabétisme des femmes en Côte d'Ivoire ;
- l'amélioration de l'environnement des IFEF ;
- l'amélioration du positionnement de la Côte d'Ivoire en matière de genre au plan international ;
- la vulgarisation des textes de lois en petites brochures faciles à lire en bande dessinée et en dessin animé ;
- la mise en place d'une plage horaire de communication périodique sur les antennes de la RTI ;
- l'édition d'un bulletin semestrielle Genre ;
- le renforcement des animateurs des cellules genre ;
- la mise en place des plateformes de lutte contre les VGB dans les régions de Côte d'Ivoire et dans les Commissariats de police et autres structures de prise en charge ;
- le renforcement des structures d'accueil des femmes violentées ;
- la création de modules adaptés à l'environnement (digital, entrepreneuriat, etc.) ;
- la formation communautaire en milieu rural (hors IFEF) ;

- l'élaboration d'un manuel des indicateurs d'évaluation en genre ;
- la sensibilisation des structures sur les indicateurs d'évaluation en genre ;
- le renforcement de capacités des ONG et leurs entreprises en leadership féminin ;
- la sensibilisation des partis politiques et des membres de l'Assemblée Nationale sur l'approche genre et le Code électoral ;
- la sensibilisation et la formation des leaders communautaires, des familles et des agents des forces de l'ordre en matière de VBG.

Au titre de la famille :

- la promotion d'un modèle de famille responsable, avec des valeurs familiales et communautaires positives et socialisantes ;
- le renforcement des capacités des familles et des communautés sur leurs rôles respectifs dans la construction de la Nation ;
- le plaidoyer pour améliorer le contenu des programmes multimédia diffusés ;
- la finalisation de la politique nationale de la famille ;
- l'opérationnalisation de la commission nationale de la famille ;
- la sensibilisation des familles et des médias aux valeurs sociales et morales ;
- le renforcement du programme de médiation familiale ;
- le renforcement de capacités techniques et matérielles des ménages ;
- la vulgarisation des instruments de protection de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant :

- le renforcement des mécanismes communautaires, institutionnels et législatifs de protection sociale, administrative et judiciaire des enfants ;
- le renforcement de l'engagement du MFFE en faveur de l'approche Famille et de l'éducation parentale ;
- le développement d'un meilleur cadre de coordination entre les acteurs nationaux de la protection de l'enfant ;
- le développement des programmes de formation des parents, des enfants et des acteurs sociaux ;
- l'offre de service aux enfants vulnérables y compris les OEV ;
- le renforcement des capacités des plateformes de protection de l'enfant ;
- l'encadrement et la mise en œuvre d'activités d'éveil cognitif dans les centres de protection des enfants dont l'âge est compris entre 2 - 5 ans et de soutien social holistique aux pensionnaires des orphelinats et pouponnières ;
- la mise en œuvre du programme national d'animation communautaire de protection des enfants dans les communautés rurales et urbaines ;
- l'identification, le profilage, la sensibilisation et la réunification familiale des enfants en situation de rue, des enfants caractériels et des talibés.

Au titre de l'autonomisation de la femme :

- le renforcement du dispositif de promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation de la femme ;
- la valorisation du travail domestique des femmes à travers la prise de textes ;
- le développement de programmes de formation sur l'entrepreneuriat et les compétences de vie ;
- l'obtention d'au moins 30% de femmes chefs d'entreprises ;
- la mise en œuvre de projets structurants (USI-FEM, Projet d'autonomisation de la Femme Rurale, etc.) ;
- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- l'amélioration du niveau des fonds dédiés à la femme par le ministère en charge du budget ;
- la facilitation de l'accès des femmes au crédit bancaire ;
- le renforcement de capacités des femmes sur l'entrepreneuriat, le management, le leadership et les compétences de vie ;
- l'appui en matériels et outillages techniques aux groupements féminins.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la promotion de l'inclusion des femmes au processus de développement et leur accès de façon équitable aux fruits de la richesse ;
- la mise en œuvre des cadres stratégiques liés à la protection, à la promotion et à la valorisation de la femme ;
- le renforcement des capacités des familles et des communautés sur leurs rôles respectifs dans la construction de la Nation ;
- le renforcement des mécanismes communautaires, institutionnels et législatifs de protection sociale, administrative et judiciaire des enfants ;
- le renforcement de l'efficacité de l'intervention des structures du Ministère.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est améliorée ;
- l'égalité des sexes et la justice sociale sont promues ;
- l'institution familiale est promue, protégée et renforcée ;
- les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés ;
- la promotion de la femme sur le plan économique, social et juridique est assurée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 30, le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de promotion de la Femme, de la Famille et de la protection de l'Enfant.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de promotion de la Femme et de la Famille :

- promotion économique, sociale et juridique de la femme ;
- promotion du Genre ;
- lutte contre les violences exercées sur les femmes et les filles, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits et l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de la femme ;
- assistance et conseil aux femmes et aux filles en difficulté, notamment aux filles-mères, aux veuves, aux femmes victimes de violences conjugales ;
- promotion, coordination et suivi des activités socio-économiques concernant la femme ;
- promotion, coordination et suivi des mouvements coopératifs et mutualistes féminins en milieu urbain et rural, en liaison avec les Ministres concernés ;
- gestion et coordination des institutions publiques et privées d'éducation féminine ;
- mise en œuvre des mesures favorisant la protection et l'épanouissement des citoyens dans le cadre de la famille ;
- promotion des valeurs sociales et morales dans la famille ;
- développement de la prise de conscience, de la responsabilité réciproque et du respect des droits et obligations de chacun des membres de la famille ;
- sensibilisation des populations aux programmes de planification et de bien-être familial ;
- sensibilisation des femmes sur la prévention du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

En matière de Protection de l'enfant :

- élaboration et suivi des lois et règlements en matière de Protection de l'enfant, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice ;
- lutte contre les violences exercées sur les enfants, en liaison avec le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de l'enfant ;
- mise en œuvre des programmes d'éducation et d'assistance aux enfants mineurs en difficulté et aux enfants de la rue, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- lutte contre les abandons et négligence d'enfants ;
- coordination des activités de protection de l'enfance, y compris celles des institutions spécialisées de prise en charge des enfants, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales

- participation à la coordination, à l'identification, à la mise en œuvre et au suivi des mesures dans le domaine de la lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants, en liaison avec les Ministres chargés de la Justice, de l'Administration du Territoire et des Affaires Sociales.
- sensibilisation des enfants sur la prévention du VIH /SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Promotion de la Femme et du genre.
- Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille.
- Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables.
- Programme 5 : Autonomisation des femmes.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP), Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation (DPDED), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction de la Qualité (DQ), Service de Communication et des Relations Publiques (SCRIP), Direction de la Coordination Etablissements et Services à caractère Social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-Educatifs (DCESSPPECSE), 31 Directions Régionales (DR), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service de Gestion du Patrimoine (SGP).	-	Renforcement du Système de Collecte et de gestion des Données Statistiques	-
Programme 2: Promotion de la Femme et du genre	Direction de la Promotion du Genre et de l'Equité (DPGE), Direction de la Formation (DF), Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PNLVBG), Centre PAVVIOS, Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (FDNUF), Direction Egalité & Promotion Genre (DEPG) /Chaire UNESCO, 118 Institutions de Formation et d'Education Féminine (IFEF).	-	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la promotion du genre, femme et famille ; - Appui au renforcement de la capacité nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ; - Réhabilitation et équipement de l'IFEF d'Adiaké ; - Construction de la clôture de l'IFEF de Songon ; - Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF de Dabou ; - Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF d'Adiopodoumé ; - Réhabilitation et équipement de l'IFEF de Tafiré 	-

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille	Direction de la Promotion de la Famille (DPF), Commission Nationale de la Famille (CNF), Comité de Placement Familial (CPF), Cellule médico-sociale, Complexes Socio-éducatifs.		<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement des Complexes Socio-Educatifs (CSE) ; - Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif de Grand Gbapleu ; - Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif d' Akoupé 	
Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	Direction de la Protection de l'Enfant (DPE), Cellule d'Exécution du Programme de Protection des Enfants et des Adolescents Vulnérables (PPEAV), Programme National de prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables du fait du VIH-Sida (PNOEV), Comité National de Lutte contre la Traite et l'Exploitation des Enfants (CNLTEE), 46 Centres Protection de la Petite Enfance (CPPE), 02 Centres d'Action Communautaire pour l'Enfance (CAC, 02 Orphelinats, 04 Pouponnières Publiques, 01 Pouponnière Privée, Centre Educatif de la Zone 4C, Centre d'accueil et d'hébergement d'urgence de Soubré, Centre de transit d'Agboville, Autorité Centrale pour l'Adoption en Côte d'Ivoire (ACACI).		<ul style="list-style-type: none"> - Programme National de prise en charge des OEV (PNOEV)-VIH/Sida ; - Réhabilitation Extension et équipement du Centre éducatif Zone 4 C - Programme de coopération CI-UNICEF de protection enfants et adolescents ; - Programme de Prise en charge des Enfants et Adolescents Vulnérables ; - Réhabilitation, extension et équipement du centre de transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue; - Construction et équipement des locaux du personnel soignant de l'orphelinat jeunes filles de Grand Bassam ; - Construction et équipement d'un centre socio- éducatif de réinsertion des enfants en situations de vulnérabilité à MAN 	
Programme 5: Autonomisation des femmes	Direction de l'Autonomisation Economique de la Femme (DAEF); Projet de Gestion Novatrice du Fonds Femme et Développement (PGNFFD).		<ul style="list-style-type: none"> - Projet de promotion et d'autonomisation de la femme rurale ; - Projet de construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire (USIFEM-COTE D'IVOIRE) 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : La gouvernance du Ministère est améliorée	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités du PTA du Ministère	Nombre d'activités du PTA du Ministère réalisées / Nombre total d'activités du PTA Source : Rapport d'activités DPED
OG 2 : Promouvoir l'égalité des sexes et la justice sociale	RS 2.1 : L'égalité des sexes et la justice sociale sont promues	IP 2.1 .1: Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de promotion des droits de la femme	Nombre d'activités de la stratégie en matière de promotion des droits de la femme réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de promotion des droits de la Femme Source : Rapport d'activités DGE

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 3 : Protéger, promouvoir et renforcer l'institution familiale	RS 3.1 : L'institution familiale est promue, protégée et renforcée	IP 3.1.1 : Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille	Nombre d'activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille Source : Rapport d'activités DPF
OG 4 : Renforcer les mécanismes de protection des enfants	RS 4.1 : Les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés	IP 4.1.1 : Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant	Nombre d'activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant Source : Rapport d'activités DPE
OG 5 : Promouvoir la femme sur le plan économique, social et juridique	RS 5.1 : La promotion de la femme sur le plan économique, social et juridique est assurée	IP 5.1.1 : Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière d'autonomisation de la femme	Nombre d'activités de la stratégie en matière d'autonomisation de la femme réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière d'autonomisation de la femme Source : Rapport d'activités DAEF

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	23 562 919 589	24 221 958 848	24 907 227 426
1.1 Ressources Intérieures	23 562 919 589	24 221 958 848	24 907 227 426
1.1.1 Budget Etat	23 562 919 589	24 221 958 848	24 907 227 426
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	1 770 000 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	1 770 000 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	23 562 919 589	24 221 958 848	24 907 227 426
2.1 Personnel	13 125 461 526	13 565 382 705	14 089 026 995
2.1.1 Solde y compris EPN	13 125 461 526	13 565 382 705	14 089 026 995
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	5 703 897 269	6 659 161 626	6 987 601 700
2.3 Transferts et subventions	523 035 794	501 281 292	510 674 908
2.4 Investissement	4 114 558 066	3 301 380 125	3 185 137 156
<i>Trésor</i>	<i>2 440 525 000</i>	<i>3 496 133 225</i>	<i>3 319 923 823</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>1 770 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1.1 : Assurer la coordination et l'animation des activités du ministère	Proportion des services inspectés	45%	75%	85%	100%	(Nombre de services inspectés / Nombre total de services existants) X 100 Source : Rapport d'Inspection IG
	Nombre de structures socioéducatives évaluées	-	60	60	-	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCSB
OS 1.2 : Optimiser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du plan de formation du personnel	40%	100%	100%	100%	(Nombre de formations réalisées / Nombre de formations programmées) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	82.60%	100%	100%	100%	(Total liquidation / budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 1.3 : Renforcer le système de planification, d'informations, juridique et de communication du ministère	Existence de l'annuaire statistique de l'année N-1	-	Oui	Oui	Oui	Existence de l'annuaire statistique : Oui / Non Source : Rapport d'activités DPED
	Proportion d'applications web fonctionnelles	43%	100%	-	-	(Nombre d'applications web fonctionnelles / Nombre d'applications web existantes) X 100 Source : Rapport d'activités DSI
	Nombre de couvertures médiatiques réalisées	-	93	96	99	Dénombrement Source : Rapport d'activités Service Communication

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	14 799 748 831	15 921 638 030	16 559 820 229
Dépenses de personnel	13 125 461 526	13 565 382 705	14 089 026 995
Dépenses en biens et services	1 624 187 305	2 261 712 830	2 376 250 739
Transferts	0	0	0
Investissements	50 100 000	94 542 495	94 542 495
Trésor	50 100 000	94 542 495	94 542 495
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21118 Administration Générale	14 799 748 831	15 921 638 030	16 559 820 229
2111801 Coordination et animation du ministère	857 444 289	869 891 300	899 024 125
2 Biens et services	857 444 289	869 891 300	899 024 125
11104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lacs (Yamoussoukro)	8 940 000	9 208 200	9 484 446
14104000028 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du N'ZI comoe (Dimbokro)	10 320 000	10 611 400	10 808 542
15104000032 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Iffou (Daoukro)	11 220 000	10 564 000	10 564 000
16104000027 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Moronou (Bongouanou)	15 000 000	15 450 000	15 913 500
17104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bandama (Bouaké)	9 870 000	10 166 100	10 471 083
18104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Hambol (Katiola)	7 820 000	8 054 600	8 296 238
22104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bafing (Touba)	9 520 000	9 805 600	10 099 768
23104000016 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Demguélé (Odiénné)	8 820 000	8 054 600	8 296 238
24104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tchologo (Ferkéssedougou)	7 520 000	7 745 600	7 977 968
25104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du du Poro (Korhogo)	9 970 000	9 239 100	9 516 273
26104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	8 920 000	9 187 600	9 463 228
27104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Folon (Minignan)	7 820 000	8 054 600	8 296 238
28104000015 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Boukani (Bouna)	7 970 000	8 054 600	8 296 238
31104000045 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	9 880 000	10 176 400	10 481 692
32104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Fromager (Gagnoa)	7 270 000	7 488 100	7 712 743
35104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoue (Bouaflé)	10 520 000	10 835 600	11 160 668
36104000010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Worodougou (Séguéla)	7 820 000	8 054 600	8 296 238
37104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Béré (Mankono)	7 120 000	7 024 600	7 235 338
41104000022 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonkpi (Man)	12 820 000	13 204 600	13 600 738
42104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Cavally (Guiglo)	9 720 000	10 011 600	10 311 948
43104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guemon (Duekoue)	8 970 000	9 239 100	9 516 273
51104000029 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Loh Djiboua (Divo)	9 920 000	10 217 600	10 524 128
55104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bas Sassandra (San pedro)	14 020 000	7 230 600	7 447 518
56104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Nawa (Soubré)	9 020 000	9 290 600	9 569 318
57104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gloklé (Sassandra)	9 980 000	10 279 400	10 587 782
61104000050 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du du Moyen Comoe (Abengourou)	10 820 000	10 320 600	10 630 218
62104000051 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du du Zanzan (Bondoukou)	8 720 000	8 466 600	8 720 598
71104000092 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud Comoé (Aboisso)	13 900 000	14 317 000	14 746 510
76104000038 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Agneby (Agboville)	10 420 000	10 217 600	10 524 128
77104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Mé (Adzope)	12 440 000	9 723 200	10 014 896
78011201655 Prendre en charge les frais d'abonnement du ministère	225 824 289	239 223 500	253 571 911
78104000339 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lagunes (Abidjan)	14 920 000	15 367 600	15 828 628
78104000340 Suivre la Mise en oeuvre du système qualité dans les services du Ministère	13 500 000	13 905 000	14 322 150
78104000341 Coordonner les structures socio-éducatives de base	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78104000342 Recruter les experts pour assister le Cabinet du Ministère / Convention BNETD	119 250 000	119 250 000	119 250 000
78104000417 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78104000421 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	17 540 000	18 066 200	18 608 186

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21118 Administration Générale	14 799 748 831	15 921 638 030	16 559 820 229
78104000428 Coordonner les activités du Ministère	100 000 000	103 000 000	106 090 000
78104000478 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	10 500 000	10 815 000	11 139 450
79104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	9 340 000	9 620 200	9 908 806
90104000009 Acquérir des Kits Pédagogiques pour les centres de protection de la petite enfance	25 500 000	25 750 000	26 522 500
2111802 Planification, programmation et suivi évaluation	65 100 000	109 992 495	110 455 995
2 Biens et services	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78104000479 Organiser la planification générale des activités du Ministère, les suivre et les évaluer	15 000 000	15 450 000	15 913 500
4 Investissements	50 100 000	94 542 495	94 542 495
<i>Trésor</i>	<i>50 100 000</i>	<i>94 542 495</i>	<i>94 542 495</i>
78104000424 Renforcer le système de collecte et de gestion des données statistiques	50 100 000	94 542 495	94 542 495
2111803 Information et communication	28 100 000	28 943 000	29 811 290
2 Biens et services	28 100 000	28 943 000	29 811 290
78104000343 Connecter le Ministère au réseau internet	20 600 000	21 218 000	21 854 540
78104000344 Organiser la communication des activités du ministère (couverture médiatique, interview, conception de	7 500 000	7 725 000	7 956 750
2111804 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	13 849 104 542	14 912 811 235	15 520 528 819
1 Personnel	13 125 461 526	13 565 382 705	14 089 026 995
78104000349 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	13 125 461 526	13 565 382 705	14 089 026 995
2 Biens et services	723 643 016	1 347 428 530	1 431 501 824
78104000345 Gérer les ressources humaines du ministère	22 000 000	22 660 000	23 339 800
78104000346 Prendre en charge les missions hors CI	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78104000347 Prendre en charge les missions en CI	86 700 000	89 301 000	91 980 030
78104000414 Organiser des Campagnes de sensibilisation sur les différentes thématiques du ministère	25 500 000	26 265 000	27 052 950
78104000425 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD/-PAP/CDMT	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78104000426 Gérer la commande publique du Ministère	5 950 000	6 128 500	6 312 355
78104000467 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	97 355 000	100 275 650	103 283 920
78104000476 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	56 750 000	58 452 500	60 206 075
78104000499 Prendre en charge les dépenses centralisées du MFFE	301 388 016	912 505 880	983 531 494
78104000530 Gérer le patrimoine du Ministère	8 000 000	8 240 000	8 487 200

II.2.2. Programme 2 : Promotion de la Femme et du genre

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Promotion de la Femme et du genre	Action 2.1: Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre
	Action 2.2: Développement des approches de lutte contre les VBG
	Action 2.3: Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieu urbain et rural

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Promotion de la Femme et du genre						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer le cadre institutionnel et juridique en matière de promotion du genre et de justice sociale	Proportion de régions et districts ayant bénéficié de séances de sensibilisation sur les textes en matière de genre	-	42,42%	69,69%	100%	(Nombre de régions et de districts ayant bénéficié de séances de sensibilisation sur les textes en matière de genre / 33 régions et districts) X 100 Source : Rapport d'activités DGE
	Nombre de cellules genre installées	-	56	71	89	Dénombrement Source : Rapport d'installation des cellules DGE
	Proportion d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre	-	56,96%	78,37%	100%	(Nombre d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre / Nombre d'acteur(e)s clés planifiés) X 100 Source : Rapport d'activités DGE
	Nombre de femmes disposant de capacités en leadership politique pour les échéances électorales	-	125	175	225	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGE
OS 2 : Améliorer les mécanismes d'intégration et de réinsertion des jeunes filles dans le tissu socio-économique	Proportion d'auditrices ayant terminé leur formation	86,63%	87%	90%	95%	(Nombre d'auditrices admises / Nombre d'auditrices en fin de formation) X 100 Source : Rapport d'activité DF
	Nombre de femmes ayant bénéficié d'un programme d'alphabétisation dans les IFEF	-	2 500	3 000	3 500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DF
OS 3 : Renforcer les mécanismes de protection contre les VBG	Nombre de plateformes de lutte contre les violences basées sur le genre (PF-VBG) installées	-	88	94	100	Dénombrement Sources : Rapports d'installation VBG / PNLVVG / ARCNLVVG
	Nombre de victimes de VBG ayant bénéficié d'une prise en charge	-	6 350	6 500	6 700	Dénombrement Sources : Rapports d'activités PAVVIOS / PNLVVG
	Pourcentage de femmes victimes de viol ayant bénéficié d'une prise en charge judiciaire	64,48%	80%	85%	90%	(Nombre de femmes victimes de viol ayant bénéficié d'une prise en charge judiciaire / Nombre total de femmes victimes de viol déclaré) X 100 Sources : Rapports d'activités PAVVIOS / PNLVVG

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Promotion de la Femme et du genre	1 422 264 666	1 929 524 025	2 127 948 327
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	999 856 600	1 110 671 960	1 164 583 977
Transferts	65 050 000	68 237 450	71 581 085
Investissements	357 358 066	750 614 615	891 783 265
Trésor	357 358 066	750 614 615	891 783 265
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22119 Promotion de la Femme et du genre	1 422 264 666	1 929 524 025	2 127 948 327
2211901 Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre	240 820 000	389 930 212	420 516 416
2 Biens et services	135 770 000	221 692 762	248 935 331
78104000357 Promouvoir le genre	8 700 000	8 961 000	9 229 830
78104000358 Organiser la Journée internationale de la Femme	90 000 000	174 549 662	200 377 938
78104000484 Coordonner les projets et activités de promotion du genre	37 070 000	38 182 100	39 327 563
3 Transferts	65 050 000	68 237 450	71 581 085
78104000449 Apporter un appui au Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM)	6 680 000	6 680 000	6 680 000
78104000462 Assister les femmes en détresses	58 370 000	61 557 450	64 901 085
4 Investissements	40 000 000	100 000 000	100 000 000
<i>Trésor</i>	<i>40 000 000</i>	<i>100 000 000</i>	<i>100 000 000</i>
78104000485 Appui promotion du genre femme et famille	40 000 000	100 000 000	100 000 000
2211902 Développement des approches de lutte contre les VBG	325 193 994	674 641 100	840 431 333
2 Biens et services	133 370 000	136 341 100	140 431 333
78104000362 Prendre en charge des victimes de VBG	12 520 000	11 865 600	12 221 568
78104000450 Coordonner les projets et activités de lutte contre les Violences Basées sur le Genre	17 850 000	18 385 500	18 937 065
90104000002 Organiser la Journée les 16 jours d'activismes	68 000 000	70 040 000	72 141 200
90104000004 Organiser la journée de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF)	35 000 000	36 050 000	37 131 500
4 Investissements	191 823 994	538 300 000	700 000 000
<i>Trésor</i>	<i>191 823 994</i>	<i>538 300 000</i>	<i>700 000 000</i>
78104000361 Appui Renforcement capacité Nationale lutte contre les Violences Basées sur le Genre	191 823 994	538 300 000	700 000 000
2211903 Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieux urbain et rural	856 250 672	864 952 713	867 000 578
2 Biens et services	730 716 600	752 638 098	775 217 313
11104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIDIEVI	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tiébissou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Toumodi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAMOUSSOUKRO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOCANDA	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIMBOKRO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15104000029 Mettre en oeuvre et Coordonner les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Prikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BAHIAKRO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daoukro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16104000022 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BATTO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ARRAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bongouanou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17104000039 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Botro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17104000042 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Bouaké-Air France	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KAHANKRO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17104000055 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouaké Koko	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17104000056 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIABO	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17104000057 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YABLASSOU	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22119 Promotion de la Femme et du genre	1 422 264 666	1 929 524 025	2 127 948 327
18104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRONAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KATIOLA	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Satama-Sokoro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABAKALA	6 380 000	6 571 400	6 768 542
18104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAFERE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FOUMBOLO	4 500 000	4 635 000	4 774 050
22119040100 Coordonner les activités d'autonomisation de la Femme IFEF MONTEZO	0	5 304 500	5 463 635
23104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Odiénné	4 950 000	5 098 500	5 251 455
23104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SEGUELON	4 500 000	4 635 000	4 774 050
24104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KONG	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Ferkéssédougou	5 350 000	5 510 500	5 675 815
24104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOGONIERE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF OUANGOLODOUGOU	4 500 000	4 635 000	4 774 050
25104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KORHOGO	5 987 200	6 166 816	6 351 820
25104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF NIOFOIN	4 500 000	4 635 000	4 774 050
25104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BENGUE	4 500 000	4 635 000	4 774 050
25104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINEMATIALI	4 500 000	4 635 000	4 774 050
26104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNDIALI	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tingrela	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUTO	6 600 000	6 798 000	7 001 940
26104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GBON	5 000 000	5 150 000	5 304 500
27104000008 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de formation polyvalent de Kaniasso	13 850 000	14 265 500	14 693 465
28104000016 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNA	5 300 000	5 459 000	5 622 770
28104000018 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bonoua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28104000020 Mettre en oeuvre et Coordonner les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF NASSIAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31104000041 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF VAVOUA	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31104000047 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ZOUKOUGBEU	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31104000048 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de Formation Nazareth couture et arts ménagers de Daloa, IFEF	4 950 000	5 098 500	5 251 455
31104000053 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ISSIA	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31104000058 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daloa 2ème Bataillon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31104000061 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daloa Commune	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF OURAGAHIO	4 950 000	5 098 500	5 251 455
32104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Oumé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guibéroua	4 800 000	4 944 000	5 092 320
32104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Gagnoa	4 900 000	5 047 000	5 198 410
32104000039 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Princesse Gr,ce de Monaco de Zébizekou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIEGONEFLA	4 500 000	4 635 000	4 774 050
35104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Zuénoula	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouaflé	4 700 000	4 841 000	4 986 230
35104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINFRA	4 850 000	4 995 500	5 145 365
41104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOGOUALE	5 200 000	5 356 000	5 516 680
41104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BIN HOUYE	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22119 Promotion de la Femme et du genre	1 422 264 666	1 929 524 025	2 127 948 327
41104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MAN	7 400 000	7 622 000	7 850 660
42104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAI	4 680 000	4 820 400	4 965 012
42104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guiglo	4 800 000	4 944 000	5 092 320
42104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOULEPLEU	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bloléquin	4 800 000	4 944 000	5 092 320
43104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DUEKOUÉ	4 800 000	4 944 000	5 092 320
51104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Divo	4 950 000	5 098 500	5 251 455
51104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GUITRY	4 800 000	4 944 000	5 092 320
51104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF HIRE	4 900 000	5 047 000	5 198 410
51104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Zikisso	4 900 000	5 047 000	5 198 410
51104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LAKOTA	4 900 000	5 047 000	5 198 410
55104000017 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TABOU	4 800 000	4 944 000	5 092 320
55104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SAN PEDRO	4 800 000	4 944 000	5 092 320
56104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SOUBRE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57104000011 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SASSANDRA	4 800 000	4 944 000	5 092 320
57104000015 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRESCO	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF TANGUELAN	5 100 000	5 253 000	5 410 590
61104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABENGOUROU	4 800 000	4 944 000	5 092 320
61104000045 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Agnibilékro	4 800 000	4 944 000	5 092 320
61104000046 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAKASSE-FEYASSE	4 800 000	4 944 000	5 092 320
62104000041 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TANDA	4 900 000	5 047 000	5 198 410
62104000042 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIEDO	4 980 000	5 129 400	5 283 282
62104000045 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ASSUEFRY	4 900 000	5 047 000	5 198 410
62104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUASSI-DATEKRO	4 800 000	4 944 000	5 092 320
62104000052 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Transua	4 800 000	4 944 000	5 092 320
62104000060 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BONDOUKOU	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71104000102 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Aboisso	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71104000103 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GRAND BASSAM	4 800 000	4 944 000	5 092 164
71104000104 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MOOSSOU	4 800 000	4 944 000	5 092 320
71104000115 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GUIEME	4 500 000	4 635 000	4 774 050
76104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Agboville	5 040 000	5 191 200	5 346 936
76104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAABO	5 030 000	5 180 900	5 336 327
76104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIASSALE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, CENTRE KIMOU N'GUESSAN FAUSTIN	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000031 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Affery	4 800 000	4 944 000	5 092 320
77104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MONTEZO	5 150 000	0	0
77104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ADZOPE	4 800 000	4 944 000	5 092 320
77104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Yakassé-Attobrou	4 900 000	5 047 000	5 198 410
78104000368 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus-Cocody	4 800 000	4 944 000	5 092 320
78104000369 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TREICHVILLE	4 950 000	5 098 500	5 251 455
78104000370 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre d'Alphabétisation Père Antonino Celona-Port Bouet, IFEF	4 800 000	4 944 000	5 092 320
78104000371 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANOUMABO ESPOIR	4 800 000	4 944 000	5 092 320

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22119 Promotion de la Femme et du genre	1 422 264 666	1 929 524 025	2 127 948 327
78104000372 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF CAMP GALLIENI	3 460 000	3 563 800	3 670 714
78104000373 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BINGERVILLE	5 150 000	5 304 500	5 463 635
78104000374 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-DOUME	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000375 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Songon	6 300 000	6 489 000	6 683 670
78104000376 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON ST MARC	6 300 000	6 489 000	6 683 670
78104000377 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Money Gram UWW Adiopodoumé	6 500 000	6 695 000	6 895 850
78104000378 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARIE EUGENIE COCODY ANGRE	4 800 000	4 944 000	5 092 320
78104000411 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARIE-TH...R»SE H.B.	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78104000419 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AGBAN	3 560 000	3 666 800	3 776 804
78104000452 Organiser les examens de fin de formation des IFEF	41 054 200	42 285 826	43 554 401
78104000454 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARCORY	5 300 000	5 459 000	5 622 770
78104000455 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOU MASSI	9 150 000	9 424 500	9 707 235
78104000456 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANYAMA	5 250 000	5 407 500	5 569 725
78104000457 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON MAIRIE	8 300 000	8 549 000	8 805 470
78104000458 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AKOUEDO	5 650 000	5 819 500	5 994 085
78104000459 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF PORT-BOUET	9 750 000	10 042 500	10 343 775
78104000461 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF RIVIERA STE FAMILLE	7 400 000	7 622 000	7 850 660
78104000482 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-SOGEFIHA	5 600 000	5 768 000	5 941 040
78104000483 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Notre Dame de l'incarnation Cocody	4 900 000	5 047 000	5 198 410
78104000486 Coordonner et promouvoir les activités des IFEF	9 295 200	9 574 056	9 861 278
78104000490 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON SOLIC III	8 200 000	8 446 000	8 699 380
78104000512 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Cocovico Cocody	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000513 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ATTECOUBE	4 900 000	5 047 000	5 198 410
79104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOPOU	5 000 000	5 150 000	5 304 728
79104000036 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABOU	4 800 000	4 944 000	5 092 320
79104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Grand Lahou	5 450 000	5 613 500	5 781 905
79104000040 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF JACQUEVILLE	4 900 000	5 047 000	5 198 410
79104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOPOU 2	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79104000051 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOUPAH	5 000 000	5 150 000	5 304 500
4 Investissements	125 534 072	112 314 615	91 783 265
<i>Trésor</i>	<i>125 534 072</i>	<i>112 314 615</i>	<i>91 783 265</i>
79104000044 Construire et équiper IFEF de Dabou	25 000 000	54 314 615	25 000 000
78104000531 Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF d'ADIOPODOUME	30 500 000	50 000 000	66 783 265
78104000520 Construire la clôture de l'IFEF SONGON	26 179 546	0	0
71104000074 Réhabiliter, Construire et équiper des IFEF Adiaké	13 000 000	0	0
18104000051 Réhabilitation et équipement IFEF TAFIRE	30 854 526	8 000 000	0

II.2.3. Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille	Action 3.1: Promotion des conditions de bien-être familial
	Action 3.2: Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Promotion et consolidation de la Famille						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Consolider les valeurs familiales fondamentales	Nombre de ménages vulnérables soutenus	-	3 000	3 500	4 000	Dénombrement Source: Rapport d'activités DPF
	Nombre de réunifications familiales réalisées	-	400	450	500	Dénombrement Source: Rapport d'activités DPF
	Pourcentage des familles formées en compétence de vie familiale	-	40%	50%	60%	(Nombre de familles formées en compétence de vie familiale / Nombre total de familles projetées) X 100 Prévision : 60 000 familles Source: Rapport d'activités DPF
OS 2 : Renforcer le système de protection de la famille	Nombre de textes réglementaires élaborés en matière de protection des familles	-	4	5	-	Dénombrement Il s'agit de 05 textes (1 décret pris, 3 arrêtés et 1 document de politique nationale de la famille) Source: Rapport d'activités DPF
	Proportion de régions et de communes disposant d'une commission locale de la famille	-	20%	30%	40%	(Nombre de régions et de communes disposant d'une commission locale de la famille / Nombre total de régions et de communes identifiées) X 100 Prévision : 44 commissions locales à installer Source: Rapport d'activités DPF

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Promotion et consolidation de la Famille	696 960 934	790 849 514	759 504 612
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	453 494 000	473 960 190	496 966 218
Transferts	147 500 000	122 136 224	127 751 727
Investissements	95 966 934	194 753 100	134 786 667
Trésor	95 966 934	194 753 100	134 786 667
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22120 Promotion et consolidation de la Famille	696 960 934	790 849 514	759 504 612
2212001 Promotion des conditions de bien-être familial	654 596 934	740 353 224	698 706 212
2 Biens et services	411 130 000	423 463 900	436 167 818
11104000037 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de Yamoussoukro	12 300 000	12 668 999	13 049 071
14104000031 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DIMBOKRO	8 320 000	8 569 600	8 826 688
16104000026 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONGOUANOU	8 200 000	8 446 000	8 699 380
17104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de BOUAKE	8 720 000	8 981 600	9 251 048
17104000051 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de BEOUMI	8 420 000	8 672 600	8 932 778
18104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe socio-éducatif de Boniérédougou (Dabakala)	7 920 000	8 157 600	8 402 328
18104000044 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de DABAKALA	7 800 000	8 034 000	8 275 020
23104000018 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de ODIENNE	8 670 000	8 930 100	9 198 003
25104000021 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de SIRASSO	7 920 000	8 157 600	8 402 328
25104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de KORHOGO	8 470 000	8 724 100	8 985 823
28104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BOUNA	7 220 000	7 436 600	7 659 698
31104000042 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'ISSIA	7 670 000	7 900 100	8 137 103
31104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DALOA	8 020 000	8 260 600	8 508 418
32104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Oumé	7 520 000	7 745 600	7 977 968
41104000027 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de MAN	7 320 000	7 539 600	7 765 788
42104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de GUIGLO	7 220 000	7 436 600	7 659 698
43104000023 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Duékoué	7 700 000	7 931 000	8 168 930
43104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de Grand Gbapleu (EX CACE)	8 980 000	9 249 400	9 526 882
51104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de DIVO	8 720 000	8 981 600	9 251 048
55104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socia de TABOUI	8 170 000	8 415 100	8 667 553
55104000019 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de GRAND BEREBY	7 370 000	7 591 100	7 818 833
56104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Soubré	7 680 000	7 910 400	8 147 712
62104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONDOUKOU	7 620 000	7 807 400	8 041 622
77104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d' ADZOPE	10 390 000	10 742 900	11 065 187
78104000380 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social AVENUE 1 TREICHVILLE	8 320 000	8 569 600	8 826 688
78104000384 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif PORT-BOUET	9 170 000	9 445 100	9 728 453
78104000386 Apporter un soutien aux populations en difficulté	90 000 000	92 700 001	95 481 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22120 Promotion et consolidation de la Famille	696 960 934	790 849 514	759 504 612
78104000436 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social KOUMASSI CENTRE	9 020 000	9 290 600	9 569 318
78104000437 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social COCODY NORD	8 000 000	8 240 000	8 487 200
78104000438 Apporter un appui technique au Ministère	6 500 000	6 695 000	6 895 850
78104000487 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social ADJAME 220 LGTS	9 420 000	9 702 600	9 993 678
78104000491 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ADJAME SANTE	9 020 000	9 290 600	9 569 318
78104000518 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Yopougon Port Bouît II	8 870 000	9 136 100	9 410 183
78104000525 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ABOBO GARE	8 170 000	8 415 100	8 667 553
90104000003 Organiser la Journée Internationale de la Famille	46 300 000	47 689 000	49 119 670
3 Transferts	147 500 000	122 136 224	127 751 727
78104000427 Soutenir les ménages vulnérables	147 500 000	122 136 224	127 751 727
4 Investissements	95 966 934	194 753 100	134 786 667
<i>Trésor</i>	95 966 934	194 753 100	134 786 667
43104000025 Réhabiliter, étendre et équiper le CSE Grand Gbapleu	30 000 000	21 364 679	0
77104000047 Construire et équiper le Complexe Socio-Educatif d'Akoupé	28 000 000	134 786 667	134 786 667
78104000415 Construire et réhabiliter les CSE (Port-Bouît, Koumassi, Cocody, Adjamé 220 Lgts, Dabakala)	37 966 934	38 601 754	0
2212002 Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles	42 364 000	50 496 290	60 798 400
2 Biens et services	42 364 000	50 496 290	60 798 400
78104000439 Prendre en charge les enfants privés de cellule familiale	6 800 000	7 004 000	7 214 120
78104000526 Coordonner les activités de Promotion et de Consolidation de la Famille	25 500 000	33 126 370	42 907 383
90104000010 Coordonner les activités de prise en charge des urgences médicales	10 064 000	10 365 920	10 676 897

II.2.4. Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	Action 4.1: Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables
	Action 4.2: Renforcement de la lutte contre la traite l'exploitation et les violences faites aux enfants

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilités	Nombre d'OEV et leur famille bénéficiant de soins et de soutiens selon les normes AQ par an	-	250 000	250 000	250 000	Dénombrement Sources : Rapports d'activités PNOEV / PEPFAR
	Proportion d'enfants en situation de rue ayant bénéficié d'une assistance	34%	70%	90%	100%	(Nombre d'enfants pris en charge / Nombre total d'enfants identifiés) X 100 Prévision :10 000 enfants Source : Rapport d'activités PPEAV

Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilités	Nombre d'enfants encadrés dans les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE)	-	17 319	18 012	18 732	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPE
	Nombre d'enfants pris en charge dans les Etablissements de Protection de Remplacement (EPR)	-	750	750	750	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPE
OS 2 : Améliorer les pratiques communautaires en matière de protection de l'enfant	Nombre de localités disposant de mécanismes communautaires de protection des enfants.	-	1 960	2 010	2 060	Dénombrement (Tendance : 30 000 CPE) Sources : Rapports d'installation CPE / DPE
	Nombre d'enfants victimes de violences et de négligences référés pris en charge	-	5 150	5 203	5 375	Dénombrement Source : Base de données SIPE

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 778 620 158	3 994 684 720	2 860 671 524
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	2 467 459 364	2 523 979 087	2 646 943 032
Transferts	14 060 794	14 482 618	14 917 096
Investissements	3 297 100 000	1 456 223 015	198 811 396
Trésor	1 527 100 000	1 456 223 015	198 811 396
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	1 770 000 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 778 620 158	3 994 684 720	2 860 671 524
2212101 Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables	3 449 770 794	1 667 312 537	465 334 945
2 Biens et services	323 610 000	333 318 300	343 317 849
71104000077 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE de Biléoulékro	12 580 000	12 957 400	13 346 122
78104000389 Mettre en oeuvre et coordonner la Politique Nationale de Protection de l'Enfant	30 180 000	31 085 400	32 017 962
78104000420 Apporter un soutien social aux pensionnaires Centre d'éducatif zone IV C	214 850 000	221 295 500	227 934 365
78104000506 Organiser des séances de sensibilisation de masse et de proximité sur la traite des enfants	11 000 000	11 330 000	11 669 900
78104000529 Réaliser une mission permanente de veille, de régulation et d'orientation sur les questions relatives à l'adoption (ACACI)	40 000 000	41 200 000	42 436 000
90104000001 Organiser la journée de l'enfant en situation de rue	15 000 000	15 450 000	15 913 500
3 Transferts	14 060 794	14 482 618	14 917 096
78104000390 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnières privées	8 000 000	8 240 000	8 487 200
78104000477 Prendre en charge les hospitalisations et obsèques des enfants poupons	6 060 794	6 242 618	6 429 896
4 Investissements	3 112 100 000	1 319 511 619	107 100 000
Trésor	1 342 100 000	1 319 511 619	107 100 000
78104000463 Réhabiliter et équiper le centre éducatif zone 4c	27 900 000	113 821 296	72 100 000
78104000442 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	965 007 999	1 205 690 323	35 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 778 620 158	3 994 684 720	2 860 671 524
78104000440 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents	80 892 001	0	0
41104000034 Construire et équiper le Centre de Réinsertion Socio-Educatif de Man	268 300 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>1 770 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78104000442 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	1 620 000 000	0	0
78104000440 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents	150 000 000	0	0
2212102 Renforcement de la lutte contre la traite l'exploitation et les violences faites aux enfants	2 328 849 364	2 327 372 183	2 395 336 579
2 Biens et services	2 143 849 364	2 190 660 787	2 303 625 183
15104000026 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L'ENFANCE DE ZANZANSOU	5 480 000	5 644 400	5 813 732
16104000018 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE D'ASSE-ASSASSO (BONGOUANOU)	5 600 000	5 768 000	5 941 040
17104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Bouaké	260 046 760	267 848 163	275 883 608
18104000040 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FOUMBOLO	6 700 000	6 901 000	7 108 030
18104000041 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CACE de Bokala Niampondougou (Dabakala)	5 920 000	6 097 600	6 280 528
26104000020 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE de KOUTO	4 960 000	5 108 800	5 262 064
41104000031 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de ZOUAN HOUNIEN	4 960 000	5 108 800	5 262 064
56104000024 Apporter un soutien aux enfants du Centre d'Accueil pour Enfants en Difficulté de Soubré (CAEDS)	56 070 000	57 752 100	59 484 663
61104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE Yakassé-Feyassé (Abengourou)	6 580 000	6 777 400	6 980 722
61104000037 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Niablé	5 600 000	5 768 000	5 941 040
61104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE DE L'INDENIE DJUABLIN	7 000 000	7 210 000	7 426 300
61104000042 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE ZINZENO (ABENGOUROU)	7 380 000	7 601 400	7 829 442
62104000053 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance N'dakro (Koun-Fao)	4 980 000	5 129 400	5 283 282
62104000062 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de TIEDIO	4 930 000	5 077 900	5 230 237
71104000078 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE REVE D'ENFANTS de Moossou	10 880 000	11 206 400	11 542 592
71104000079 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de TIAPOUM	12 100 000	12 463 000	12 836 890
71104000080 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE POL AMEWE D'ABIATY (ABOISSO)	14 880 000	15 326 400	15 786 192
71104000081 Apporter un soutien social aux pensionnaires CPPE DE NOE (ABOISSO)	13 180 000	13 575 400	13 982 662
71104000082 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE LES PAPILLONS D'ADIAGE (ABOISSO)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000083 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE LES MOINEAUX D'AYAME (ABOISSO)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000084 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FRAMBO (ABOISSO)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000086 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'aboisso	6 380 000	6 571 400	6 768 542
71104000087 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Affiérou	8 280 000	8 528 400	8 784 252
71104000088 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Samo	6 480 000	6 674 400	6 874 632
71104000089 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE SAYKRO (ABOISSO)	6 380 000	6 571 400	6 768 542
71104000093 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE ROSA D'ABOISSO	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000094 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la petite enfance de Grand-Bassam	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000095 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance Eboinda (Tiapoum)	10 280 000	10 588 400	10 906 052
71104000096 Animer le CPPE de N'guiémé (TIAPOUM)	6 100 000	6 283 000	6 471 490
71104000101 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE KOTOAGNUAN (ABOISSO)	5 980 000	6 159 400	6 344 182

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	5 778 620 158	3 994 684 720	2 860 671 524
71104000105 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans la garderie GARDERIE D'ENFANTS DE TOUMANGUIE-VILLAGE	5 380 000	5 541 400	5 707 642
71104000106 Apporter un soutien social aux activités de l'Orphelinat de Grand-Bassam	247 359 465	254 780 249	262 423 656
71104000108 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE EJAMBO (ABOISSO)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000110 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Adaou	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000111 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) Aka Aoulé d'Aboisso	7 100 000	7 313 000	7 532 390
71104000112 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE P»RE OSCAR DE MAFERE (ABOISSO)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
76104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance Tiassalé	7 000 000	7 210 000	7 426 300
76104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de N'douci	4 960 000	5 108 800	5 262 064
76104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Grand Moucho (Agboville)	6 480 000	6 674 400	6 874 632
76104000048 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Agboville	7 080 000	7 292 400	7 511 172
76104000050 Apporter un soutien aux enfants du Centre de Transit pour Enfants d'Agboville (CTEA)	27 300 000	28 119 000	28 962 570
77104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de Memni (Alépé)	5 060 000	5 211 800	5 368 154
77104000039 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Gr.ce d'Ahoutoué (Alépé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000041 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE D'ANANGUIE (ADZOPE)	12 180 000	12 545 400	12 921 762
77104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de OGHWAPO	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000391 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance de Koumassi Nord Est Mamie Adjoua	7 530 000	7 755 900	7 988 577
78104000395 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance COCODY SUD	7 280 000	7 498 400	7 723 352
78104000396 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance YOPOUGON ATTIE	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000397 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Yopougon	267 960 995	275 999 825	284 279 820
78104000398 Organiser la Journée de l'Enfant Africain	22 600 000	23 278 000	23 976 340
78104000399 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance d' Anono	7 980 000	8 219 400	8 465 982
78104000400 Apporter un appui au fonctionnement du Parlement des enfants	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000412 Gérer les activités de la Pouponnière MTHB	263 954 000	271 872 620	280 028 799
78104000430 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) les hammeaux de la Palmeraie	6 380 000	6 571 400	6 768 542
78104000443 Coordonner les interventions en matière de protection de l'enfant	5 800 000	5 974 000	6 153 220
78104000489 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (C P P E) Mamie ADJOUA	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000497 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE DE DJAKO DJOMAN D'AZITO	7 810 800	8 045 124	8 286 478
78104000516 Apporter un soutien social aux pensionnaires de l'Orphelinat de BINGERVILLE	340 154 000	332 854 562	390 084 770
79104000034 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Dabou	319 923 344	329 521 044	339 406 676
79104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la GARDERIE D'ENFANTS DE VIEIL AKLOJ (DABOU)	4 890 000	5 036 700	5 187 801
4 Investissements	185 000 000	136 711 396	91 711 396
<i>Trésor</i>	<i>185 000 000</i>	<i>136 711 396</i>	<i>91 711 396</i>
78104000515 Prog. Prise en charge des enfants et adolescents vulnérables	145 000 000	91 711 396	91 711 396
76104000051 Réhabiliter, Etendre et Equiper le Centre de transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue	40 000 000	45 000 000	0

II.2.5. Programme 5 : Autonomisation des femmes

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Autonomisation des femmes	Action 5.1: Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieu urbain et rural
	Action 5.2: Renforcement des capacités des femmes et jeunes filles en entrepreneuriat
	Action 5.3: Appui aux projets d'entrepreneuriat des femmes

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Autonomisation des femmes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Former et sensibiliser sur le plan économique, social et juridique	Proportion d'organisations de femmes ayant bénéficié de formation sur l'entrepreneuriat	26,32%	44 %	56 %	66%	(Nombre d'organisations de femmes ayant bénéficié de formation sur l'entrepreneuriat / Nombre d'organisations de femmes à former) X 100 Source : Rapport d'activités DAEF
	Proportion de femmes bénéficiaires de programmes d'alphabétisation, de renforcement de capacités en leadership, management et compétences de vie sociale	9,24%	18,57%	19,91%	21,49%	(Nombre de femmes formées en leadership, management et compétences de vie sociale / Nombre total de femmes programmées) X 100 Sources : Rapports d'activités DAEF / DVCF
OS 2 : Améliorer l'appui financier et matériel	Proportion de femmes ayant bénéficié d'appui pour l'acquisition et l'utilisation de technologies agropastorale, halieutique et artisanale	9,16 %	31,25 %	43,75 %	54,65%	(Nombre de groupements de femmes équipés / Nombre de groupements de femmes programmés) X 100 Source : Rapport d'activités PGNFFD
	Nombre d'organisations féminines ayant bénéficié d'appui en matériels	-	35	40	45	Dénombrement Prévision : 5 coopératives féminines / an Source : Rapport d'activités DAEF
	Nombre de partenariats obtenus avec les structures financières	-	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAEF

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : Autonomisation des femmes	865 325 000	1 585 262 559	2 599 282 734
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	158 900 000	288 837 559	302 857 734
Transferts	296 425 000	296 425 000	296 425 000
Investissements	410 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000
Trésor	410 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22218 Autonomisation des femmes	865 325 000	1 585 262 559	2 599 282 734
2221801 Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieux urbain et rural	46 425 000	46 425 000	46 425 000
3 Transferts	46 425 000	46 425 000	46 425 000
78104000366 Apporter un appui à l'achat des titres de transport SOTRA des auditrices	46 425 000	46 425 000	46 425 000
2221804 Renforcement des capacités des femmes et jeunes filles en entrepreneuriat	100 900 000	229 097 559	241 325 534
2 Biens et services	100 900 000	229 097 559	241 325 534
78104000382 Piloter le conseil national de femme	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000447 Apporter un appui financier aux femmes pour la création d'AGR	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78104000471 Organiser la Journée internationale des coopératives.	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78104000496 Organiser la Journée mondiale de la femme rurale	41 500 000	42 745 000	44 027 350
90104000008 Coordonner les activités d'autonomisation économique de la femme	30 400 000	156 482 559	166 532 084
2221805 Appui aux projets d'entrepreneuriat des femmes	718 000 000	1 309 740 000	2 311 532 200
2 Biens et services	58 000 000	59 740 000	61 532 200
78104000472 Organiser la Journée internationale de l'entrepreneuriat féminin	43 000 000	44 290 000	45 618 700
78104000473 Former et sensibiliser les femmes et groupements féminins en entrepreneuriat	15 000 000	15 450 000	15 913 500
3 Transferts	250 000 000	250 000 000	250 000 000
78104000504 Fond d'amitié et de coopération Ivoir-Burkinabé pour la promotion de la femme (FACIBF)	250 000 000	250 000 000	250 000 000
4 Investissements	410 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>410 000 000</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>2 000 000 000</i>
90104000005 Projet de Construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire "USIFEM-COTE D'IVOIRE"	300 000 000	500 000 000	1 000 000 000
78104000451 Projet Autonomisation de la Femme rurale	110 000 000	500 000 000	1 000 000 000

SECTION 357 : MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- le faible niveau d'implication des jeunes dans le processus de planification du développement ;
- l'exposition des jeunes aux fléaux sociaux (VIH/IST, drogue, tabac, alcool, violence, grossesses, mariages précoces, migration irrégulière, etc.) ;
- le faible accès des jeunes aux services sociaux de base de qualité répondant à leurs besoins ;
- le chômage des jeunes ;
- l'inadéquation formation-emploi ;
- les difficultés d'insertion des jeunes liées à leurs caractéristiques (profils de formation et de compétence incompatibles avec les besoins du marché du travail et la faible capacité en matière d'auto-emploi) ;
- l'insuffisance de l'offre d'emplois décents des secteurs privés et publics ;
- la forte inégalité de genre avec des opportunités d'emplois ne tenant pas suffisamment compte de la situation des groupes spécifiques ;
- la précarité des emplois occupés par les jeunes ;
- la faiblesse du volume de l'auto-emploi des jeunes ;
- la destruction des Symboles de la République et l'atteinte à l'intégrité physique et morale des personnes qui les incarnent ;
- la prolifération des nouvelles formes de violence ;
- la non implication des populations dans les actions communautaires ;
- le non-respect des valeurs démocratiques.

I.1.2. Réponses apportées

- l'élaboration d'un projet de loi d'orientation de la jeunesse ;
- l'élaboration du document de Politique Nationale de la Jeunesse 2021-2025 ;
- l'organisation de Campagnes thématiques pour le Changement de Comportement (CCC), à l'endroit des jeunes ;
- la mise en place d'une plate-forme technologique d'échanges entre les jeunes eux-mêmes et entre les jeunes et les spécialistes dans divers domaines d'intérêt, dénommée « U-Report » ;
- l'élaboration d'un projet de construction, de réhabilitation et d'équipement d'Institutions Socio-Educatives de jeunesse dénommé « Projet ISE 2021-2025 » ;
- la mise en place de financement des projets portés par les jeunes ;
- la mise en place de projets de promotion et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs ;
- l'organisation de formations des jeunes à l'insertion professionnelle ;
- la relance du programme carte jeune ;
- l'organisation d'activités d'informations, de formations et de sensibilisations sur les symboles identitaires de la République ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisations sur les nouvelles formes de violences ;
- la sensibilisation à la pratique du volontariat, du bénévolat et des valeurs démocratiques.

I.1.3. Défis et priorités

- la réaffirmation d'un engagement politique en faveur de la promotion des jeunes ;
- la promotion de l'esprit de responsabilité chez le jeune ;
- la mise en place des mécanismes de renforcement de la participation des jeunes dans la lutte contre les anti-valeurs ;
- la création d'opportunités d'apprentissage et de formation des jeunes en vue d'améliorer leur employabilité et leur garantir un emploi stable, décent et durable.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la participation collective et/ou individuelle des jeunes aux processus de prise de décisions pour le développement communautaire, local et/ou national ;
- la sensibilisation des jeunes à l'adoption de comportements adéquats leur permettant d'accéder à des services sociaux de base adaptés à leurs besoins ;
- la facilitation de l'accès des jeunes à des emplois décents et durables ;
- la réduction de l'incivisme et la lutte contre les antivaleurs.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur jeunesse est améliorée ;
- l'encadrement des jeunes est renforcé ;
- l'accès des jeunes à des emplois décents et durables est amélioré ;
- les valeurs civiques et citoyennes sont inculquées.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret N°2022-301 du 4 mai 2022** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 22, le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et de Service Civique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Promotion de la Jeunesse :

- mise en œuvre de politiques spécifiques en faveur des jeunes ;
- élaboration des projets de loi et de règlements en matière de promotion de la jeunesse ;
- éducation, formation permanente et promotion des jeunes non scolarisés et déscolarisés ;
- préparation des jeunes à l'autonomie individuelle ;
- organisation, réglementation, tutelle, contrôle et évaluation des organisations et mouvements de jeunesse ;
- formation du personnel enseignant en éducation permanente ;
- développement de la coopération internationale en matière de jeunesse.

En matière d'Insertion Professionnelle et d'Emploi des Jeunes :

- élaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques et stratégies en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, en liaison avec le Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage ;
- définition et orientation de la politique nationale en matière d'Insertion professionnelle et d'Emploi des Jeunes ;
- préparation, mise en œuvre et évaluation, conjointement avec le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, des politiques et stratégies en matière de formation professionnelle et d'apprentissage des jeunes ;
- élaboration des projets de loi et de règlements en matière d'Insertion professionnelle et d'Emploi des Jeunes ;
- élaboration, en relation avec les Ministres concernés, des stratégies et des programmes en faveur de l'Insertion professionnelle et de l'Emploi des Jeunes ;
- contrôle et évaluation de la politique nationale en matière d'Insertion professionnelle et d'Emploi des Jeunes ;
- identification de mesures visant la création d'emplois en faveur des jeunes, y compris celles d'ordre réglementaire et fiscal ;
- formulation d'actions de mise en adéquation de la formation et de l'emploi, conjointement avec les Ministres concernés ;
- développement du plaidoyer pour la promotion de l'emploi des Jeunes ;
- conception des plans, programmes, instruments et autres mesures visant l'amélioration de l'employabilité et la facilitation de l'insertion professionnelle des jeunes ;
- assistance aux collectivités décentralisées dans le suivi et le contrôle de l'implantation de structures d'insertion professionnelle sur le territoire national ;
- assistance et appui au retour à l'emploi des chômeurs et handicapés du travail, conjointement avec les Ministres concernés,

- élaboration, mise en œuvre et contrôle des stratégies et programmes, des normes, lois et règlements en matière d'emploi et du travail, conjointement avec le Ministre chargé de l'Emploi et de la Protection Sociale.

En matière de Service civique :

- élaboration des projets de la loi et de règlements en matière de service civique, de volontariat et de bénévolat ;
- définition et organisation du de service civique ;
- promotion du développement de l'esprit civique des jeunes ;
- réglementation du service civique ;
- mise en œuvre de stratégies et d'actions de formation au civisme ;
- mise en œuvre d'actions éducatives en vue du renforcement des valeurs d'autonomie et de responsabilité, de l'esprit et du comportement civiques ;
- éducation à la vie démocratique et à l'exercice de la démocratie ;
- promotion de la coopération sous régionale et internationale en matière de de service civique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Promotion de la jeunesse.
- Programme 3 : Emploi des jeunes.
- Programme 4 : Service civique.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation (DPSD), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Service Informatique (SI), Cellule Genre (CG), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Gestion du Patrimoine (SGP) ; Directions Régionales (33 DR) ; Directions Départementales (73 DD).		- PA-PSGOUV (Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes).	
Programme 2: Promotion de la jeunesse	Direction de la Protection des Jeunes (DPJ), Direction de la Vie Associative et du Renforcement de Capacités des Jeunes (DVARCJ), Direction des Institutions Socio-Educatives (DISE).	-Associations et Fédérations de Jeunesse ; - Conseil National des Jeunes (CNJ-CI).	-Projet de réhabilitation et d'équipement des Institutions Socio-Educatives (ISE) ; -Projet de construction et d'équipement des Institutions Socio-Educatives (ISE).	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Emploi des jeunes	Direction de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Insertion Professionnelle et de la Coopération (DAJIPC).	-Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (AEJ) ; - Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi).	-Appui projets jeunes-AEJ -Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences (PEJEDEC, Phase 3).	
Programme 4: Service civique	Direction du Civisme et de la Citoyenneté (DCC), Direction du Volontariat, du Bénévolat et des Programmes Communautaires (DVBPC).	-Office du Service Civique National (OSCN) -Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED)	-Construire, réhabiliter et équiper les CSC.	

II.1.2. Performance globale du ministère)

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du secteur jeunesse	RS 1 : La gouvernance du secteur jeunesse est améliorée	IP 1.1 : Nombre de textes législatifs et réglementaires transmis	Dénombrement Nombre total de texte à transmettre par an : 12 Source : Rapport d'activités DAJC
		IP 1.2 : Taux de réalisation de missions d'inspections effectuées	Nombre de missions d'inspection réalisées/ Nombre de missions d'inspection prévues Nombre total de missions par an : 9 Source : Rapport d'activités IG
		IP 1.3 : Proportion d'agents du Ministère ayant bénéficié par an d'une formation sur le plan national et à l'étranger	Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation au niveau national et à l'étranger / Nombre total d'agents à former (Nombre total d'agents à former par an : 500) Source : Rapports d'activités DRH
OG 2 : Assurer un meilleur encadrement de la jeunesse	RS 2 : L'encadrement des jeunes est renforcé	IP 2.1 : Nombre de fédérations de jeunesse affiliées au CNJCI	Dénombrement Nombre total de fédérations de jeunesse existantes : 8 Source : Rapport d'activités DVARCJ
		IP 2.2 : Proportion de jeunes touchés par les Campagnes pour le Changement de Comportement (CCC)	Nombre de jeunes touchés par les Campagnes pour le Changement / Nombre de jeunes prévus Source : Rapport d'activités DPJ
		IP 2.3 : Proportion d'Institutions Socio-Educatives de Jeunesse (ISE) construites et réhabilitées	Nombre d'ISE construites et réhabilitées / Nombre d'ISE à construire et à réhabiliter Source : Rapport d'activités DISE
OG 3 : Améliorer l'accès des jeunes à des emplois décents et durables	RS 3 : L'accès des jeunes à des emplois décents et durables est amélioré	IP 3.1: Proportion de jeunes bénéficiaires des programmes d'insertion et d'emploi des jeunes	Nombre de jeunes bénéficiaires des programmes d'insertion et d'emploi des jeunes / Nombre de jeunes prévus Sources : Rapports d'activités AEJ / BCP-E
		IP 3.2: Taux d'insertion des jeunes	Nombre de jeunes insérés / Nombre total de bénéficiaires des programmes Sources : Rapports d'activités AEJ / BCP-E
OG 4 : Inculquer les valeurs civiques et citoyennes aux jeunes	RS 4 : les valeurs civiques et citoyennes sont inculquées aux jeunes	IP 4.1 : Nombre de jeunes bénéficiaires des dispositifs du Service Civique	Dénombrement Source : Rapport d'activités OSCN
		IP 4.2 : Nombre de jeunes bénéficiaires des programmes de volontariat et de bénévolat	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVBPC

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	42 063 321 151	53 687 968 150	68 270 500 581
1.1 Ressources Intérieures	31 348 521 151	27 547 468 150	36 274 200 581
1.1.1 Budget Etat	31 348 521 151	27 547 468 150	36 274 200 581
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	10 714 800 000	26 140 500 000	31 996 300 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	10 714 800 000	26 140 500 000	31 996 300 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	42 063 321 151	53 687 968 150	68 270 500 581
2.1 Personnel	7 412 818 008	7 552 181 322	7 709 387 287
2.1.1 Solde y compris EPN	7 412 818 008	7 552 181 322	7 709 387 287
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 887 703 826	3 479 519 396	3 642 754 928
2.3 Transferts et subventions	2 367 341 517	2 391 367 432	2 407 558 366
2.4 Investissement	29 395 457 800	40 264 900 000	54 510 800 000
Trésor	18 680 657 800	14 124 400 000	22 514 500 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	10 714 800 000	26 140 500 000	31 996 300 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination de la politique du secteur jeunesse
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Planification, programmation, suivi-évaluation et documentation

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur jeunesse	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	16	27	27	27	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
	Nombre d'accords et de conventions signés et exécutés dans le secteur Jeunesse	19	40	40	40	Dénombrement Sources : Répertoire des conventions signées / Rapport d'activités DAJC

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Proportion d'agents du Ministère ayant bénéficié d'une formation au niveau national	-	65%	80%	100%	(Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation au niveau national / Nombre d'agents à former) x 100 Prévision : 495 agents Source : Rapport d'activités DRH
	Proportion d'agents du Ministère ayant bénéficié d'une formation à l'étranger	-	65%	80%	100%	(Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation à l'étranger / Nombre d'agents à former) x100 Prévision : 5 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés	100%	100%	100%	100%	[(Nombre de marchés attribués / Nombre de marchés prévus) x 100] Source : Rapport d'activités CPMP
OS 3 : Améliorer l'image du Ministère	Taux d'exécution de la Stratégie de Communication 2021-2025	-	50%	75%	100%	(Nombre d'activités de Communication réalisées / Nombre d'activités de Communication prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DCRP
	Proportion de rencontres d'échanges organisées avec les jeunes	-	60%	80%	100%	(Nombre de rencontres d'échanges avec les jeunes réalisées / Nombre de rencontres d'échanges avec les jeunes prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DCRP
OS 4 : Améliorer le dispositif de planification, programmation et de suivi-évaluation du Ministère	Taux de réalisation des missions d'inspections effectuées	-	55%	75%	100%	(Nombre de missions d'inspections réalisées / Nombre de missions d'inspections prévues) x 100 Source : Rapport d'activités IG
	Taux de production des rapports de suivi-évaluation	-	60%	80%	100%	(Nombre de rapports de suivi-évaluation produits / Nombre de rapports de suivi-évaluation prévus) x 100 Source : Rapport d'activités DPSD

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	5 227 380 386	5 800 770 174	6 047 995 717
Dépenses de personnel	2 797 233 563	2 890 987 393	3 002 583 879
Dépenses en biens et services	2 385 146 823	2 909 782 781	3 045 411 838
Transferts	0	0	0
Investissements	45 000 000	0	0
Trésor	45 000 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21127 Administration Générale	5 227 380 386	5 800 770 174	6 047 995 717
2112701 Coordination de la politique du secteur jeunesse	1 337 300 343	1 526 059 940	1 598 647 980
2 Biens et services	1 292 300 343	1 526 059 940	1 598 647 980
11041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Djékanou	4 500 000	5 389 200	5 648 960
11041200015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Didiévi	4 500 000	5 389 200	5 648 960
11041200016 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région des Lacs (YAMOOUSSOUKRO)	5 000 000	5 988 000	6 276 620
11041200018 Coordonner les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Belier (Toumodi)	5 000 000	5 988 000	6 276 622
11041200019 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tiebissou	4 500 000	5 389 200	5 648 960
14041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du N'Zi (Dimbokro)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
14041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kouassikouassikro	4 500 000	5 389 200	5 648 960
14041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bocanda	4 500 000	5 389 200	5 648 960
15041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de M'bahiakro	4 500 000	5 389 200	5 648 960
15041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Iffou (Daoukro)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
15041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Prikro	4 500 000	5 389 200	5 648 961
16041200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Arrah	4 500 000	5 389 200	5 648 961
16041200007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de M'batto	4 500 000	5 389 200	5 648 960
16041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Moronou (Bongouanou)	5 000 000	5 988 000	6 276 620
17041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Gbéké (Bouaké)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
17041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sakassou	4 500 000	5 389 200	5 648 960
17041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Botto	4 500 000	5 389 200	5 648 960
17041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Béoumi	4 500 000	5 389 200	5 648 961

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21127 Administration Générale	5 227 380 386	5 800 770 174	6 047 995 717
18041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Dabakala	4 500 000	5 389 200	5 648 958
18041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Niakaramadougou	4 500 000	5 389 200	5 648 961
18041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Hambol Katiola	5 000 000	5 988 000	6 276 620
21127010117 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 1	3 780 000	4 526 928	4 745 125
21127010118 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 2	3 780 000	4 526 928	4 745 125
21127010119 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 3	3 780 000	4 526 928	4 745 125
21127010120 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 4	3 780 000	4 526 928	4 745 125
21127010121 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kaniasso	4 500 000	5 389 200	5 648 958
22041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Ouaninou	4 500 000	5 389 200	5 648 960
22041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Koro	4 500 000	5 389 200	5 648 960
22041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du BAFING (TOUBA)	5 000 000	6 188 000	6 476 620
23041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Samatiguila	4 500 000	5 389 200	5 648 960
23041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Denguélé (Odiénné)	5 000 000	5 988 000	6 276 620
23041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Gbéléban	4 500 000	5 389 200	5 648 961
23041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Madinani	4 500 000	5 389 200	5 648 958
24041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Tchogolo (Ferké)	5 000 000	5 988 000	6 276 620
24041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Ouangolo	4 500 000	5 389 200	5 648 960
24041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kong	4 500 000	5 389 200	5 648 960
25041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sinématiali	4 500 000	5 389 200	5 648 959
25041200010 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Poro (Korhogo)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
25041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de M'bengué	4 500 000	5 389 200	5 648 961
26041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kouto	4 500 000	5 389 200	5 648 960

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21127 Administration Générale	5 227 380 386	5 800 770 174	6 047 995 717
26041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	5 988 000	6 276 619
26041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tengrela	4 500 000	5 389 200	5 648 960
27041200005 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Folon (Minignan)	5 000 000	5 988 000	6 276 622
28041200006 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Boukani (Bouna)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
28041200007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Nassian	4 500 000	5 389 200	5 648 960
31041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Vavoua	4 500 000	5 389 200	5 648 960
31041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Issia	4 500 000	5 389 200	5 648 960
31041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Haut-Sassandra (DALOA)	5 000 000	5 988 000	6 276 624
31041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Zoukougbeu	4 500 000	5 389 200	5 648 961
32041200007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Oumé	4 500 000	5 389 200	5 648 960
32041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du GÜh (GAGNOA)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
35041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sinfra	4 500 000	5 389 200	5 648 960
35041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Zuénoula	4 500 000	5 389 200	5 648 960
35041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 988 000	6 276 622
36041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Worodougou (SEGUELA)	5 000 000	5 988 000	6 276 622
36041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kani	4 500 000	5 389 200	5 648 960
37041200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Dianra	4 500 000	5 389 200	5 648 961
37041200007 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Bere (Mankono)	5 000 000	5 988 000	6 276 619

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21127 Administration Générale	5 227 380 386	5 800 770 174	6 047 995 717
37041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kounahiri	4 500 000	5 389 200	5 648 960
41041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Zoun Hounien	4 500 000	5 389 200	5 648 959
41041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région des Montagnes (MAN)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
41041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Danané	4 500 000	5 389 200	5 648 959
41041200015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Biankouma	4 500 000	5 389 200	5 648 959
42041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Blolequin	4 500 000	5 389 200	5 648 960
42041200010 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Cavally (Guiglo)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
42041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Toulepleu	4 500 000	5 389 200	5 648 960
42041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tai	4 500 000	5 389 200	5 648 960
43041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kouibly	4 500 000	5 389 200	5 648 960
43041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Guemon (Duekoué)	5 000 000	5 988 000	6 276 620
43041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bangolo	4 500 000	5 389 200	5 648 960
43041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Facobly	4 500 000	5 389 200	5 648 960
51041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du L'Uh-Djiboua (DIVO)	5 000 000	5 988 000	6 276 622
51041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Guitry	4 500 000	5 389 200	5 648 959
51041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Lakota	4 500 000	5 389 200	5 648 960
55041200006 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région de San-Pedro (SAN PEDRO)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
55041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de TABOU	4 500 000	5 389 200	5 648 958
56041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Buyo	4 500 000	5 389 200	5 648 960
56041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Nawa (Soubré)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
56041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Méagui	4 500 000	5 389 200	5 648 959

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21127 Administration Générale	5 227 380 386	5 800 770 174	6 047 995 717
56041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Gueyo	4 500 000	5 389 200	5 648 960
57041200004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Fresco	4 500 000	5 389 200	5 648 959
57041200005 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du GbÚkle (Sassandra)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
61041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Agnibilekro	4 500 000	5 389 200	5 648 961
61041200010 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région de l'Indénié Djuablin (ABENGOUROU)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
61041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bettié	4 500 000	5 389 200	5 648 961
62041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Koun-Fao	4 500 000	5 389 200	5 648 960
62041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Gontougou (BONDOUKOU)	5 000 000	5 988 000	6 276 620
62041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sandégué	4 500 000	5 389 200	5 648 960
62041200016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tanda	4 500 000	5 389 200	5 648 960
71041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Grand-Bassam	4 500 000	5 389 200	5 648 960
71041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Adiaké	4 500 000	5 389 200	5 648 961
71041200015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tiapoum	4 500 000	5 389 200	5 648 960
71041200018 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région du Sud Comoé (ABOISSO)	5 000 000	5 988 000	6 276 621
76041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Taabo	4 500 000	5 389 200	5 648 960
76041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sikensi	4 500 000	5 389 200	5 648 960
76041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tiassalé	4 500 000	5 389 200	5 648 960
76041200014 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région de l'Agnéby Tiassa (AGBOVILLE)	5 000 000	5 988 000	6 276 622
77041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Akoupé	4 500 000	5 389 200	5 648 960
77041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Alépé	4 500 000	5 389 200	5 648 960
77041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	6 288 000	6 576 620
77041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Yakassé Attobrou	4 500 000	5 389 200	5 648 959

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21127 Administration Générale	5 227 380 386	5 800 770 174	6 047 995 717
78041200165 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Abidjan	3 780 000	4 526 928	4 745 124
78041200167 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	23 000 000	27 544 800	28 872 458
78041200168 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	141 120 343	146 906 772	153 043 734
78041200212 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région des Lagunes (ABIDJAN)	4 280 000	5 125 728	5 372 786
78041200230 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes	330 000 000	395 208 000	414 257 027
78041200232 Contrôler les services et structures sous-tutelle du Ministère	30 000 000	35 928 000	37 659 728
78041200252 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 790 400	5 021 297
78041200256 Organiser des rencontres d'échanges avec les jeunes des régions de Côte d'Ivoire	250 000 000	299 400 000	313 831 079
78041200257 Promouvoir le genre dans le Ministère	10 000 000	11 976 000	12 553 243
79041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Grand-Lahou	4 500 000	5 389 200	5 648 959
79041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la région des Grands Ponts (DABOU)	5 000 000	5 988 000	6 276 620
79041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de JACQUEVILLE	4 500 000	5 389 200	5 648 958
90041200001 Gérer le patrimoine du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	15 000 000	17 964 000	18 829 865
4 Investissements	45 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>45 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78041200213 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	45 000 000	0	0
2112702 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	3 772 080 043	4 133 393 434	4 301 219 472
1 Personnel	2 797 233 563	2 890 987 393	3 002 583 879
78041200215 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire du Ministère	2 797 233 563	2 890 987 393	3 002 583 879
2 Biens et services	974 846 480	1 242 406 041	1 298 635 593
78041200169 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	158 628 282	189 973 231	199 129 940
78041200170 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	75 000 000	75 000 000	75 000 000
78041200171 Prendre en charge les dépenses liées aux charges centralisées	439 199 158	525 914 807	551 224 486
78041200173 Gérer la commande publique du Ministère	28 000 000	33 532 800	35 149 080
78041200174 Gérer les ressources humaines du Ministère	23 000 000	27 544 800	28 872 457
78041200211 Actualiser le DPPD-PAP/CDMT	30 000 000	35 928 000	37 659 729

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21127 Administration Générale	5 227 380 386	5 800 770 174	6 047 995 717
78041200214 Gérer les ressources financières du Ministère	61 019 040	73 076 403	76 598 686
78041200249 Gérer les conférences et missions hors CI	60 000 000	71 856 000	75 319 459
78041200261 Prendre en charge les séminaires, conférences et missions en Côte d'Ivoire	0	89 820 000	94 149 324
78084000056 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	100 000 000	119 760 000	125 532 432
2112703 Information et communication	78 000 000	93 412 800	97 915 294
2 Biens et services	78 000 000	93 412 800	97 915 294
78041200177 Organiser la communication des activités du Ministère	38 000 000	45 508 800	47 702 323
78041200243 Réaliser le développement informatique et apporter un appui aux structures du Ministère	10 000 000	11 976 000	12 553 242
90041200002 Mettre en oeuvre la stratégie de communication du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	30 000 000	35 928 000	37 659 729
2112704 Planification, programmation, suivi-évaluation et documentation	40 000 000	47 904 000	50 212 971
2 Biens et services	40 000 000	47 904 000	50 212 971
78041200178 Gérer la documentation du Ministère	15 000 000	17 964 000	18 829 864
78041200205 Organiser la planification générale des activités du Ministère	25 000 000	29 940 000	31 383 107

II.2.2. Programme 2 : Promotion de la jeunesse

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Promotion de la jeunesse	Action 2.1: Promotion de l'environnement associatif et du cadre d'expression des jeunes
	Action 2.2: Amélioration de l'environnement socio-éducatif des jeunes
	Action 2.3: Promotion des institutions socio-éducatives des jeunes

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Promotion de la jeunesse						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer la participation des jeunes au processus de prise de décision pour le développement communautaire, local et national	Nombre de fédérations de jeunesse affiliées au CNJ-CI et bénéficiaires des subventions	7	8	8	8	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVARCJ
	Proportion des associations de jeunesse ayant renouvelé leurs bureaux exécutifs	-	60%	70%	80%	(Nombre d'associations de jeunesse ayant renouvelé leurs bureaux exécutifs / Nombre de bureaux exécutifs à renouveler) x 100 Source : Rapport d'activités DVARCJ

Programme 2 :Promotion de la jeunesse						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 2 : Favoriser l'adoption par les jeunes de comportements adéquats face aux fléaux sociaux	Proportion de jeunes sensibilisés pour le changement de comportement	17,43%	68,47%	79,89%	85%	(Nombre de jeunes sensibilisés pour le changement de comportement / Population de jeunes prévue) x 100 Tranche d'âge concernée 15-35 ans Source : Rapport d'activités DPJ
	Proportion de nouveaux inscrits sur la plateforme d'information U-Report	-	90%	95%	100%	(Nombre de nouveaux inscrits sur la plateforme / Nombre de nouveaux inscrits attendus) x 100 Source : Rapport d'activités DPJ
OS 3 : Faciliter l'accès des jeunes aux services sociaux de base adaptés à leurs besoins	Proportion d'Institutions Socio-Éducatives de Jeunesse (ISE) réhabilitées et équipées	-	5%	10%	15%	Nombre d'ISE réhabilitées et équipées / Nombre total d'ISE à réhabiliter et à équiper) x 100 Nombre total d'ISE à réhabiliter et à équiper : 71 Source : Rapport d'activités DISE
	Proportion d'Institutions Socio-Éducatives de Jeunesse (ISE) construites et équipées	-	3%	4%	5%	(Nombre d'ISE construites et équipées / Nombre total d'ISE à construire et à équiper) x 100 Nombre total d'ISE à construire et à équiper : 14 Source : Rapport d'activités DISE

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Promotion de la jeunesse	980 214 803	1 963 150 108	3 236 474 313
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	273 757 003	309 806 908	324 844 935
Transferts	58 000 000	60 343 200	61 429 378
Investissements	648 457 800	1 593 000 000	2 850 200 000
<i>Trésor</i>	<i>648 457 800</i>	<i>1 593 000 000</i>	<i>2 850 200 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22128 Promotion de la jeunesse	980 214 803	1 963 150 108	3 236 474 313
2212801 Promotion de l'environnement associatif et du cadre d'expression des jeunes	271 625 653	302 103 351	314 914 892
2 Biens et services	213 625 653	241 760 151	253 485 514
78041200195 Encadrer les associations et renforcer les capacités des jeunes	33 000 000	37 346 100	39 157 384
78041200196 Apporter un appui au CNJCI	100 000 000	113 170 000	118 658 742
78041200206 Organiser les Centres de Vacances	23 743 335	26 870 332	28 173 543
78041200220 Gérer la plateforme technologie U-report	20 000 000	22 634 000	23 731 749
78041200229 Organiser les journées statutaires de jeunesse	36 882 318	41 739 719	43 764 096

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22128 Promotion de la jeunesse	980 214 803	1 963 150 108	3 236 474 313
3 Transferts	58 000 000	60 343 200	61 429 378
78041200221 Apporter un appui aux fédérations et organisations de jeunesse	50 000 000	52 020 000	52 956 360
78041200248 Prendre en charge la contribution de la CÙte d'Ivoire auprès de la CONFEJES	8 000 000	8 323 200	8 473 018
2212802 Amélioration de l'environnement socio-éducatif des jeunes	685 589 150	735 017 657	794 267 911
2 Biens et services	37 131 350	42 017 657	44 067 911
78041200237 Mettre en oeuvre le programme de promotion de la santé sexuelle et de la reproduction	14 131 350	15 988 557	16 776 393
78041200244 Elaborer et mettre en oeuvre les programmes spécifiques en matière de protection de la jeunesse	23 000 000	26 029 100	27 291 518
4 Investissements	648 457 800	693 000 000	750 200 000
Trésor	648 457 800	693 000 000	750 200 000
90041290128 Réhabiliter et équiper des Institutions socio-éducatives (ISE)	648 457 800	693 000 000	750 200 000
2212803 Promotion des institutions socio-éducatives des jeunes	23 000 000	926 029 100	2 127 291 510
2 Biens et services	23 000 000	26 029 100	27 291 510
78041200197 Gérer les institutions socio-éducatives du Ministère	23 000 000	26 029 100	27 291 510
4 Investissements	0	900 000 000	2 100 000 000
Trésor	0	900 000 000	2 100 000 000
90041200003 Construire, réhabiliter et équiper des institutions socio-éducatives	0	900 000 000	2 100 000 000

II.2.3. Programme 3 : Emploi des jeunes

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Emploi des jeunes	Action 3.1: Amélioration de la gouvernance du secteur de l'emploi jeune
	Action 3.2: Emploi et insertion socio-professionnels des jeunes

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Emploi des jeunes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la représentativité de l'AEJ sur l'étendue du territoire national	Taux de couverture nationale en agences régionales	42%	75%	75%	75%	(Nombre de Régions et Districts couverts en agences / Nombre total de Régions et Districts) X 100 Nombre de Régions et Districts : 33 Source : Rapport d'activités DESSE-AEJ
	Taux de couverture nationale en guichets emploi jeunes	98%	100%	100%	100%	(Nombre de communes couvertes en guichets emploi jeunes / Nombre total de communes) x 100 Nombre de communes : 201 Source : Rapport d'activités DESSE-AEJ

Programme 3 :Emploi des jeunes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 2 : Améliorer les compétences des jeunes à travers des programmes de formation et de stages correspondant aux besoins du marché du travail	Proportion de jeunes ayant obtenu leurs certificats, attestations d'aptitudes à l'issue du programme Formation Complémentaire Qualifiante	-	90%	90%	90%	(Nombre de jeunes ayant reçu leurs certificats, attestations de fin de formation / Nombre de jeunes sélectionné pour la formation) X 100 Prévision nombre de jeunes : 2022 :6434 ; 2023 : 8978 ; 2024 :12527 ; 2025 :17 478 Source : Rapport d'activités DESSE-AEJ
	Proportion de jeunes ayant obtenu leurs certificats, attestations d'aptitudes à l'issue du programme Apprentissage et Chantiers Ecoles	-	90%	90%	90%	(Nombre de jeunes ayant reçu leurs certificats, attestations de fin de formation / Nombre de jeunes sélectionnés pour la formation) X 100 Prévision nombre de jeunes : 2022 : 6434 ; 2023 : 8978 ; 2024 : 12 527 ; 2025 : 24 367 Source : Rapport d'activités DESSE-AEJ
	Proportion de jeunes ayant obtenu leurs attestations de fin de Stage de qualification	-	90%	90%	90%	[(Nombre de jeunes ayant reçu leurs attestations de fin de Stage de qualification / Nombre de jeunes sélectionnés) X 100] Prévision nombre de jeunes : 2022 : 23 963 ; 2023 : 33 436 ; 2024 : 46 653 ; 2025 : 65094) Sources : Rapports d'activités DESSE-AEJ/ BCP-E
	Proportion de jeunes ayant obtenu leurs attestations de fin de Stage Ecole	-	90%	90%	90%	(Nombre de jeunes ayant reçu leurs attestations de fin de Stage Ecole / Nombre de jeunes sélectionnés) X 100 Prévision nombre de jeunes : 2022 : 18 388 ; 2023 : 25 656 ; 2024 : 35 798 ; 2025 :49 948 Sources : Rapports d'activités DESSE-AEJ/ BCP-E

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Emploi des jeunes	28 231 363 650	38 759 873 107	44 600 279 504
Dépenses de personnel	4 316 993 878	4 359 652 801	4 402 311 720
Dépenses en biens et services	23 000 000	27 028 773	28 292 210
Transferts	589 369 772	601 291 533	609 075 574
Investissements	23 302 000 000	33 771 900 000	39 560 600 000
<i>Trésor</i>	<i>12 587 200 000</i>	<i>7 631 400 000</i>	<i>7 564 300 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>10 714 800 000</i>	<i>26 140 500 000</i>	<i>31 996 300 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22129 Emploi des jeunes	28 231 363 650	38 759 873 107	44 600 279 504
2212901 Amélioration de la gouvernance du secteur de l'emploi jeune	5 489 369 772	499 271 533	505 739 516
3 Transferts	489 369 772	499 271 533	505 739 516
78041200199 Effectuer le règlement des allocations chômage	136 126 887	138 893 142	140 712 243
78041200238 Effectuer le transfert de l'Agence Emploi Jeune	353 242 885	360 378 391	365 027 273
4 Investissements	5 000 000 000	0	0
Trésor	5 000 000 000	0	0
78041200200 Apporter un Appui aux projets Jeunes	5 000 000 000	0	0
2212902 Emploi et insertion socio-professionnels des jeunes	22 741 993 878	38 260 601 574	44 094 539 988
1 Personnel	4 316 993 878	4 359 652 801	4 402 311 720
78041200204 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'AEJ	4 316 993 878	4 359 652 801	4 402 311 720
2 Biens et services	23 000 000	27 028 773	28 292 210
78041200203 Définir et veiller à la mise en oeuvre de politique générale et de stratégie de promotion de l'emploi des jeunes	23 000 000	27 028 773	28 292 210
3 Transferts	100 000 000	102 020 000	103 336 058
78041200224 Prendre en charge la contribution de la CÙte d'Ivoire dans le cadre du FACIBIJ (TAC CI-BF)	100 000 000	102 020 000	103 336 058
4 Investissements	18 302 000 000	33 771 900 000	39 560 600 000
Trésor	7 587 200 000	7 631 400 000	7 564 300 000
78041200223 Mettre en oeuvre le Programme Emploi Jeunes C2D	7 000 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000
78041200202 Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences	587 200 000	631 400 000	564 300 000
<i>Financement extérieur</i>	<i>10 714 800 000</i>	<i>26 140 500 000</i>	<i>31 996 300 000</i>
78041200202 Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences	10 714 800 000	26 140 500 000	31 996 300 000

II.2.4. Programme 4 : Service civique

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Service civique	Action 4.1: Promotion de la culture civique et citoyenne
	Action 4.2: Promotion du volontariat et du bénévolat

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Service civique						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer la culture civique et citoyenne	Proportion de jeunes marginalisés formés à travers le dispositif de Service Civique	-	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes marginalisés formés / Nombre de jeunes marginalisés à former) x 100 Prévision de jeunes : 12 000 Source : Rapport d'activités OSCN
	Proportion de jeunes marginalisés formés et insérés	-	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes marginalisés formés et insérés / Nombre de jeunes marginalisés à former et à insérer) x 100 Prévision de jeunes : 6 600 Source : Rapport d'activités OSCN
OS 2 : Promouvoir le volontariat et le bénévolat des jeunes	Proportion de jeunes formés au Volontariat et au bénévolat	-	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes formés au volontariat et au bénévolat / Nombre de jeunes prévus) x 100 Prévision de jeunes : 2023 : 6 045 ; 2024 : 7 859 ; 2025 : 10 217 Source : Rapport d'activités OSCN / DVBPC
	Proportion de jeunes mis en mission dans le cadre du volontariat et du bénévolat	-	100%	100%	100%	Nombre de jeunes mis en mission dans le cadre du volontariat et du bénévolat / Nombre de jeunes formés au volontariat et au bénévolat) x 100 Prévision de jeunes : 2023 : 6 045 ; 2024 : 7 859 ; 2025 : 10 217 Sources : Rapports d'activités OSCN/DVBPC
OS 3 : Construire et rendre opérationnels les centres de Service Civique sur l'ensemble du territoire national	Proportion de jeunes ayant bénéficié du programme Service National Jeunes (SNJ)	-	100%	100%	100%	Nombre de jeunes ayant bénéficié du programme SNJ / Nombre de jeunes prévus) X 100 Prévision de jeunes : 2023 : 4 800 ; 2024 : 6400 ; 2025 : 8 112 Source : Rapport d'activités OSCN
	Proportion de Centres de Service Civique (CSC) construits et équipés	-	33,33%	50,00%	100%	(Nombre de Centres de Service Civique (CSC) construits et équipés / Nombre de Centres de Service Civique (CSC) à construire et à équiper) X 100 Source : Rapport d'activités OSCN

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Service civique	7 624 362 312	7 164 174 761	14 385 751 047
Dépenses de personnel	298 590 567	301 541 128	304 491 688
Dépenses en biens et services	205 800 000	232 900 934	244 205 945
Transferts	1 719 971 745	1 729 732 699	1 737 053 414
Investissements	5 400 000 000	4 900 000 000	12 100 000 000
Trésor	5 400 000 000	4 900 000 000	12 100 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22139 Service civique	7 624 362 312	7 164 174 761	14 385 751 047
2213901 Promotion de la culture civique et citoyenne	7 553 512 312	7 087 295 827	14 306 349 095
1 Personnel	298 590 567	301 541 128	304 491 688
78084000064 Transférer des subventions équilibre personnel à l'OSCN	298 590 567	301 541 128	304 491 688
2 Biens et services	160 000 000	181 072 000	189 853 993
78084000063 Organiser la semaine nationale du civisme	30 000 000	33 951 000	35 597 624
78084000073 Organiser des missions de sensibilisation des populations sur le civisme et la citoyenneté	130 000 000	147 121 000	154 256 369
3 Transferts	1 694 921 745	1 704 682 699	1 712 003 414
78084000062 Opérationnaliser l'Office du Service Civique National (SCAD et jeunes en voie de radicalisation)	606 046 745	615 807 699	623 128 414
90041200007 Assurer le fonctionnement des nouveaux Centres de Service Civique	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90041290130 Mettre en oeuvre le Service National des Jeunes (SNJ)	88 875 000	88 875 000	88 875 000
4 Investissements	5 400 000 000	4 900 000 000	12 100 000 000
<i>Trésor</i>	<i>5 400 000 000</i>	<i>4 900 000 000</i>	<i>12 100 000 000</i>
90084000001 Construire, réhabiliter et équiper des centres de Service Civique	2 400 000 000	1 900 000 000	9 100 000 000
90041290131 Construire, réhabiliter et équiper des centres de service civique/3ème C2D	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
2213902 Promotion du volontariat et du bénévolat	70 850 000	76 878 934	79 401 952
2 Biens et services	45 800 000	51 828 934	54 351 952
78084000065 Organiser des actions de volontariat, de bénévolat et initier des programmes communautaires	45 800 000	51 828 934	54 351 952
3 Transferts	25 050 000	25 050 000	25 050 000
90041290129 Prendre en charge la mission des volontaires et bénévoles	25 050 000	25 050 000	25 050 000

SECTION 358 : MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière de gouvernance :

- l'insuffisance en renforcement de capacités techniques ;
- l'insuffisance d'équipements techniques des structures;
- l'insuffisance de personnel technique ;
- l'insuffisance de communication interne et externe;
- l'insuffisance des ressources humaines et matérielles pour le contrôle administratif en matière de construction, d'urbanisme et de logement.

En matière de Foncier et d'Urbanisme :

- l'absence d'une politique publique urbaine;
- l'insuffisance des équipements socio-collectifs de base dans les quartiers ;
- la prolifération des lotissements irréguliers ;
- la prolifération des quartiers spontanés et précaires ;
- le non-respect des règles d'urbanisme ;
- l'insuffisance de règlement particulier d'urbanisme ;
- la dégradation de l'ancien noyau des villes ;
- l'insuffisance d'adressage dans nos villes;
- la récurrence des litiges et conflits fonciers ;
- les lourdeurs administratives dans le traitement des actes du foncier ;
- l'insuffisance d'un cadre de développement urbain harmonisé dans les villes.

En matière de Construction et de Maintenance :

- la méconnaissance des textes en matière de construction ;
- l'incivisme des acteurs du cadre bâti ;
- l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée ;
- la dégradation des bâtiments administratifs ;
- le non-respect des règles de construction ;
- l'existence de nombreuses constructions sans permis de construire ;
- l'insuffisance de bâtiments administratifs pour abriter les services de l'Etat ;
- l'insuffisance des ressources pour le paiement et l'apurement des baux administratifs ;
- la non exhaustivité du recensement du patrimoine immobilier de l'Etat en Côte d'Ivoire et à l'étranger ;
- l'insuffisance d'évaluation de l'ensemble du patrimoine immobilier de l'Etat déjà identifié ;
- l'insuffisance de la sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat déjà répertorié ;
- l'insuffisance d'harmonie dans l'architecture des villes ;
- le non-respect des normes en matière de construction ;
- la non maîtrise des coûts des matériaux de construction ;
- l'insuffisance de la sécurité privée des bâtiments administratifs ;

- la mauvaise qualité des matériaux de construction ;
- l'insuffisance de valorisation du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- la difficulté des prévisions des besoins en bureau de l'Administration publique;
- le nombre élevé de litiges sur les biens immobiliers de l'Etat.

En matière de Logement et de cadre de vie:

- le déficit de logements ;
- l'insuffisance de financement du secteur du logement ;
- la difficulté d'accès aux matériaux de construction ;
- l'insuffisance de suivi et de contrôle des programmes immobiliers ;
- la faible mobilisation du foncier pour les logements sociaux ;
- l'insuffisance de financement des VRD primaires sur les sites des logements sociaux ;
- l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée ;
- la faible utilisation des matériaux et des techniques de construction rapides ;
- l'insuffisance de capacités technique et financière des promoteurs locaux ;
- l'absence de garantie de l'Etat pour attirer les investisseurs internationaux à forte capacité ;
- la non maîtrise des mécanismes de fixation des coûts des loyers ;
- l'insuffisance des textes réglementaires de la copropriété ;
- la méconnaissance des procédures en matière de copropriété ;
- la non inscription des projets de la copropriété dans le Programme d'Investissement Public (PIP) ;
- l'absence de plans types pour les logements sociaux.

I.1.2. Réponses apportées

En matière de Gouvernance :

- la formation des gestionnaires de crédits sur les procédures d'exécution du budget (procédure de passation de marchés publics, comptabilité matière, circuit d'exécution de la dépense publique);
- le renforcement de la dotation du projet de réhabilitation et équipement des structures déconcentrées ;
- la revalorisation salariale du personnel technique;
- l'amélioration de la communication au niveau interne et externe (Mise en place de capsules, de bons à savoir, des interventions télé et radios, création d'une WebTV, redynamisation du centre d'appels, conférences de presses régulières) ;
- l'amélioration du magazine « Bâtir » ;
- l'élaboration et la diffusion de l'annuaire statistique du Ministère ;
- la mise en place de l'appliquet « Gestion Electronique des Courriers » ;
- le renforcement en personnel et en moyens de locomotion (véhicules, motos, engins de démolition,);
- la construction d'un bâtiment R+3 pour abriter les services de la brigade.

En matière de Foncier et d'Urbanisme :

- le renforcement du cadre législatif, réglementaire en matière de Foncier et d'Urbanisme ;
- l'élaboration d'une politique publique urbaine ;
- la mise en œuvre de la stratégie de simplification et de transformation digitale ;
- la mise en œuvre d'un identifiant unique des parcelles et d'un référentiel géodésique unique ;
- la constitution des réserves foncières pour les grands projets de l'État ;
- l'aménagement des parcelles ;

- la régularisation des lotissements irréguliers dans le district d'Abidjan et des villes de l'intérieur ;
- la restructuration des quartiers précaires et la rénovation urbaine ;
- l'adressage des villes ;
- la mise en place d'un comité de réflexion chargé de définir de nouveaux outils de planification urbaine par arrêté interministériel;
- le renforcement du contrôle des occupations des espaces urbains ;
- l'élaboration des plans d'urbanisme de détail des villes ;
- la délimitation des territoires villageois ;
- la construction d'un centre de documentation foncière.

En matière de Construction et de Maintenance :

- le renforcement du cadre réglementaire du secteur de la construction ;
- la construction, la réhabilitation et la maintenance des bâtiments publics ;
- la création d'une plateforme collaborative pour le contrôle administratif des constructions dans le périmètre urbain ;
- la délivrance préalable du certificat de conformité avant tout raccordement aux circuits de distribution de l'eau et de l'électricité ;
- l'instruction en ligne du permis de construire ;
- le recensement et la sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- l'évaluation des biens immobiliers de l'Etat ;
- le renforcement des capacités de la brigade et l'intensification du contrôle ;
- la sensibilisation des acteurs du cadre bâti au respect des textes et procédures en matière de construction ;
- la sélection plus rigoureuse des entreprises ;
- la certification des compétences des ouvriers du BTP ;
- le renforcement du contrôle de la qualité des matériaux produits et commercialisés en Côte d'Ivoire ;
- la vulgarisation des textes en matière de construction.

En matière de Logement et de Cadre de Vie :

- le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'habitat ;
- la constitution des réserves foncières pour le logement ;
- l'accélération de la production de logements sociaux ;
- le suivi et le contrôle des programmes immobiliers ;
- la capacité technique et financière des promoteurs locaux ;
- l'amélioration des conditions de contrat de location ;
- l'amélioration des plans types dans le cadre de l'habitat rural ;
- la proposition de Code spécifique à la Copropriété.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de gouvernance

- le renforcement de capacités des agents et des structures (en personnel technique et en matériel) du Ministère ;
- la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires en matière de construction, logement et urbanisme (CCH, CUDFU) ;
- l'accélération de la prise des textes d'applications des codes (CCH, CUDFU) ;
- le renforcement des capacités et la déconcentration du Service de la Brigade d'Investigation et de Contrôle Urbain ;
- la simplification et l'informatisation des procédures de traitement des actes du foncier urbain tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays ;
- l'intensification de la communication interne et externe du Ministère.

En matière de Foncier et d'urbanisme

- la maîtrise du développement urbain ;
- la constitution de réserves foncières ;
- l'aménagement et la viabilisation des parcelles ;
- l'adressage des villes ;
- l'assainissement du secteur du foncier urbain afin de mettre à la disposition des populations des terrains sécurisés ;
- la réduction du délai d'obtention des actes ;
- l'identification et l'élaboration de nouveaux outils de planification urbaine ;
- la mise en place d'un Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain ;
- la rénovation des anciens noyaux urbains ;
- la promotion des villes inclusives, productives et vertes ;
- le renforcement de la résilience des villes dans la gestion des catastrophes naturelles et des risques climatiques.

En matière de construction, de maintenance et d'architecture

- la construction des bâtiments administratifs ;
- la mise à disposition de logements décents, à des coûts accessibles aux services de l'Etat ;
- l'apurement des passifs des baux administratifs et la réduction des baux courants ;
- l'identification et l'évaluation de tout le patrimoine immobilier de l'Etat ;
- la sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- la réhabilitation et la maintenance des bâtiments administratifs ;
- la promotion du civisme pour la bonne utilisation des bâtiments administratifs ;
- la maîtrise d'ouvrage délégué des projets de construction de l'Etat ;
- la surveillance de l'harmonie architecturale des villes ;
- le contrôle administratif des constructions dans le périmètre urbain ;
- la réduction du délai de délivrance du permis de construire ;
- le suivi du respect de la réglementation en matière de construction ;
- la sécurisation des bâtiments administratifs.

En matière de logement et de cadre de vie :

- la promotion de l'aménagement foncier pour la production de logements ;
- la promotion des constructions en hauteur ;
- la facilitation de l'accès au logement tant en milieu urbain que rural ;
- la diversification de l'offre de logement (location simple, location- vente et vente directe) ;
- la réglementation efficiente de la copropriété ;
- la vulgarisation des règles de la copropriété ;
- la promotion de la production locale des matériaux dans la construction immobilière ;
- la promotion de l'utilisation des techniques rapides et modernes de construction ;
- le renforcement du processus de suivi et de contrôle des programmes immobiliers ;
- la garantie d'un financement suffisant et pérenne ;
- le renforcement de capacités des acteurs du logement (les transferts de technologies, augmentation de la main d'œuvre qualifiée...).

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'élaboration des outils de planification urbaine ;
- l'amélioration du fonctionnement de l'administration publique en matière de traitement des demandes d'actes ;
- la production de terrains accessibles à tous ;
- le développement d'une politique de rénovation urbaine et d'adressage ;
- la construction, la réhabilitation et la maintenance des bâtiments publics ;
- le recensement et la sécurisation du patrimoine immobilier de l'État ;
- l'opérationnalisation du permis de construire ;
- la production de logements ;
- l'application des nouvelles règles de copropriété.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est améliorée ;
- le secteur du foncier est assaini et l'urbanisation est maîtrisée ;
- la politique en matière de construction et de maintenance est mise en oeuvre ;
- la politique nationale en matière de logement et de cadre de vie est appliquée.

1.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n° 2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 12, le Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Construction, de Logement et d'Urbanisme.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Construction

- élaboration, mise en œuvre et contrôle de l'application des politiques, de la législation et de la réglementation en matière de construction ;
- gestion, maintenance et valorisation du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, de l'Economie et des Finances et du Budget ;
- assistance aux collectivités territoriales en matière de Construction ;
- prise en compte des personnes à mobilité réduite dans les normes de construction immobilière ;
- reconstruction et réhabilitation des bâtiments publics détruits ou endommagés ;
- élaboration et mise en œuvre de la stratégie de promotion de la qualité architecturale ;
- maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de la construction et de l'architecture, en liaison avec les Ministres concernés ;
- délivrance des documents liés à la construction, notamment le permis de construire et le certificat de conformité.

En matière de Logement

- définition de la stratégie de l'Etat en matière de logement et d'habitat ;
- promotion de l'aménagement foncier ;
- promotion de l'accession à la propriété immobilière ;
- élaboration et mise en place d'un cadre institutionnel, réglementaire et financier permettant l'émergence d'un véritable marché du logement ;
- facilitation de l'accession au logement en milieu urbain et en milieu rural ;
- encadrement des promoteurs immobiliers ;

- élaboration, mise en œuvre et contrôle de l'application des politiques et de la législation en matière d'Habitat ;
- promotion de l'utilisation des matériaux locaux dans la construction immobilière ;
- définition et mise en œuvre des programmes de relogement de populations déguerpies et appui technique à la réinstallation de populations déplacées, en liaison avec les autres départements ministériels intéressés ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de l'habitat ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique en faveur des quartiers défavorisés ;
- lutte contre la précarité de l'habitat et des exclusions dans les villes.

En matière d'Urbanisme

- élaboration et contrôle de la mise en œuvre des politiques, de la législation et de la réglementation en matière d'urbanisme, domaniale et foncière urbaine ;
- sécurisation du foncier urbain ;
- gestion du domaine urbain ;
- gestion technique du foncier urbain ;
- participation à la gestion des terrains industriels, touristiques et artisanaux respectivement, en liaison avec les Ministres chargés de l'Industrie, du Tourisme et de l'Artisanat ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique d'adressage ;
- élaboration, approbation et promotion des outils de planification urbaine, notamment des schémas directeurs d'urbanisme ;
- assistance aux collectivités territoriales en matière d'urbanisme, notamment en matière foncière, de rénovation et de restructuration des quartiers urbains ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de l'urbanisme et du foncier ;
- modernisation de la gestion foncière des communautés villageoises ;
- promotion de l'accession à la propriété foncière ;
- purge des droits coutumiers ;
- constitution et gestion des réserves foncières pour le compte de l'Etat ;
- participation à la gestion du domaine public, en liaison avec les autres départements ministériels concernés.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Foncier et urbanisme.
- Programme 3 : Construction et maintenance.
- Programme 4 : Logement et cadre de vie.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC)		- Projet de Simplification et de Transformation Digitale du MCLU ; - Réhabilitation et équipement des structures déconcentrées du MCLU ; - Projet de renforcement de la Brigade d'Investigation et du Contrôle Urbain.	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques (DPES), Service de la Communication et de la Coopération Internationale (SCCI), Cellule de Passation des Marches Publics (CPMP), Direction de la Modernisation, de l'informatique, de la Simplification et de la Sécurisation des Actes (DMISSA), Service de la Documentation et des Archives (SDA), Service du Contrôle et de la Production des Actes (SCPA), Service de la Brigade d'Investigation et du Contrôle Urbain (SBICU), Service de la Gestion du Patrimoine (SGP), Antennes, Secteurs, Directions Départementales, Directions Régionales.			
Programme 2: Foncier et urbanisme	Direction Générale de l'Urbanisme et du Foncier (DGUF), Direction de l'Urbanisme (DU), Direction du Domaine Urbain (DDU), Direction de la Topographie et de la Cartographie (DTC), Guichet Unique du Foncier (GUF), Direction de l'Adressage, de la Gestion et de la Restructuration Urbaine (DAGERU), Service des Terrains Aménagés (SETAM), Service de Recherche du Foncier pour les Grands Projets de l'Etat (SEREFGPE),	Agence de Gestion Foncière (AGEF)	<ul style="list-style-type: none"> - Redressement des lotissements irréguliers dans le District d'Abidjan ; - Projet de délimitation des territoires des Villages du grand Abidjan - Constitution des réserves foncières – AGEF ; - Purges/indemnités d'éviction ; - Déconcentration du Guichet Unique du Foncier ; - Réalisation la cartographie des espaces verts du district autonome de Yamoussoukro en vue de leur sécurisation et de leur aménagement ; - Equiper trois (03) quartiers sous équipés de Yamoussoukro ; - Projet d'Aménagement des Quartiers Restructurés d'Abidjan (PAQRA) ; - Elaboration des études des plans d'urbanisme directeurs de la région du bélier et des 75 chefs-lieux de département. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes pour l'Elaboration des plans d'urbanisme de détails des 10 Unités urbaines du Schéma Directeur d'Urbanisme du Grand Abidjan ; - Etudes pour l'Elaboration d'une politique publique urbaine ; - Etudes de Restructuration des quartiers précaires ; - Projet d'Adressage du District d'Abidjan (PADA) - Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles.
Programme 3: Construction et maintenance	Direction Générale de la Construction, de la Maintenance et de l'Architecture (DGCMA), Direction des Etudes, des Matériaux et de l'Architecture (DEMA), Direction de la Construction et de la Maintenance (DCM), Guichet Unique du Permis de Construire (GUPEC)	Société de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SOGEPIC)	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de l'immeuble Industrie à Abidjan - Plateau ; - Réhabilitation bâtiment SOGEPIC 2ème phase ; - Réhabilitation des Tours A et B ; - Sécurisation de la Cité administrative ; - Rénovation des ascenseurs de la Tour E ; - Réhabilitation Palais des Hôtes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de l'hôtel SEBROKO et de la Tour C ; - Achèvement des travaux du bâtiment du Ministère de l'Administration du Territoire de la Décentralisation (Plateau-Cathédrale) ; - Construction de la tour F ; - Réhabilitation du bâtiments FIDA

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Logement et cadre de vie	Direction Générale du Logement et du Cadre de Vie (DGLCV), Direction du Logement et de l'Aménagement Foncier (DLAF), Direction de la Copropriété (DC), Direction des Grands Programmes Immobiliers (DGPI), Centre de Promotion des Logements Sociaux (CPLS).	Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Fonds de Garantie du Logement Social (FGLS)	- Programme Elargi de Logement et d'Aménagement Foncier (PELAF) ; - Réalisation des VRD pour la production de 60 000 logements Sociaux ; - Réalisation de Lotissements à Equipements Modérés (LEM).	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du ministère	RS 1.1: la gouvernance du ministère est améliorée	IP 1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers du Ministère	Nombre d'usagers du ministère satisfaits / Nombre total d'usagers enquêtés Source : Rapport d'activités DPES
OG 2 : Assainir le secteur du foncier et maîtriser l'urbanisation	RS 2.1 : le secteur du foncier est assaini et l'urbanisation est maîtrisée	IP 2.1.1 : Taux de couverture des chefs-lieux de Région en lotissements approuvés	Superficie couverte par les lotissements approuvés / Superficie du domaine urbain des chefs-lieux de Région Source : Rapport d'activités DTC
OG 3 : Mettre en œuvre la politique en matière de construction et de maintenance	RS 3.1 la politique en matière de construction et de maintenance est mise œuvre	IP 3.1.1 : Proportion de chantiers de construction avec permis de construire	Nombre de PC délivrés / Nombre de chantiers contrôlés Source : Rapport d'activités DGCAM
OG 4 : Faire appliquer la politique nationale en matière de logement et de cadre de vie	RS 4.1 : la politique nationale en matière de logement et de cadre de vie est appliquée	IP 4.1.1 : Proportion de la population vivant dans un logement décent	Enquête sur le niveau de vie des populations Sources : Rapports d'activités DGLCV / INS

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	91 353 011 692	206 297 780 029	171 407 070 930
1.1 Ressources Intérieures	91 353 011 692	206 297 780 029	171 407 070 930
1.1.1 Budget Etat	91 353 011 692	206 297 780 029	171 407 070 930
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	91 353 011 692	206 297 780 029	171 407 070 930
2.1 Personnel	4 851 516 860	4 999 043 637	5 174 552 779
2.1.1 Solde y compris EPN	4 851 516 860	4 999 043 637	5 174 552 779
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	9 851 670 859	11 172 246 260	11 520 358 757
2.3 Transferts et subventions	19 341 039 632	35 368 820 788	36 884 613 634
2.4 Investissement	57 308 784 341	154 757 669 344	117 827 545 760
<i>Trésor</i>	<i>57 308 784 341</i>	<i>154 757 669 344</i>	<i>117 827 545 760</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

III.2.1. Programme 1 : Administration Générale

III.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Information et communication

III.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la performance des structures du ministère	Taux de réalisation globale des activités du ministère	65%	80%	85%	90%	(Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités planifiées) X 100 Source : Rapports d'activités DPES
	Taux de satisfaction des usagers du MCLU	57%	60%	65%	70%	Enquête de satisfaction Source : Rapports d'enquête et de satisfaction DPES
	Taux de réalisation du Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain (SIGFU)	14,13%	100%	-	-	(Nombre d'activités réalisées par composantes du projet/ Nombre total d'activités des 9 composantes du projet) X 100 Source : Rapport d'activités DMISSA NB : L'indicateur est lié au projet de « simplification et de transformation digitale du MCLU » qui prend fin en 2023
	Taux de couverture médiatique des activités du ministère	54,45%	65,88%	72,47%	79,70%	(Nombre de publications des activités du Ministère dans les différents organes de presse / Nombre d'activités effectuées par le Ministère) X 100 Source : Rapport d'activités SCCI

Programme 1 :Administration Générale						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS2 : Assurer la gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières du ministère	Taux de couverture des besoins en personnel technique des services du ministère	23,44%	23,54%	23,59%	23,64%	(Nombre de personnel technique du Ministère / Effectif total du personnel du Ministère de la Construction) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution des crédits alloués au ministère	99,44%	95%	96%	97%	(Total liquidation/ Budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction du personnel du MCLU	69%	75%	80%	85%	Enquête de satisfaction Source : Rapport d'enquête DPES

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	12 652 969 961	16 730 288 105	14 694 082 737
Dépenses de personnel	4 715 216 860	4 862 249 556	5 037 264 616
Dépenses en biens et services	6 165 431 663	6 351 790 154	6 598 130 189
Transferts	306 011 492	306 011 492	306 011 492
Investissements	1 466 309 946	5 210 236 903	2 752 676 440
<i>Trésor</i>	1 466 309 946	5 210 236 903	2 752 676 440
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21050 Administration Générale	12 652 969 961	16 730 288 105	14 694 082 737
2105001 Coordination et animation	1 923 438 757	3 335 045 193	1 431 127 083
2 Biens et services	1 423 438 757	1 412 045 193	1 431 127 083
11044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TIEBISSOU)	4 800 000	4 935 000	5 074 050
11044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DJEKANOU)	4 800 000	4 917 000	5 037 510
11044300016 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR TOUMODI)	5 000 000	5 088 500	5 179 655
11044300017 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental	4 800 000	4 944 000	5 092 320
11044300018 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR YAMOUSSOUKRO)	5 000 000	0	0
11044300019 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ATTIEGOUAKRO)	4 800 000	4 899 750	5 002 493
11044300020 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DIDIEVI)	4 800 000	4 915 500	5 034 465
14044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUASSI-KOUASSIKRO)	4 800 000	4 912 500	5 028 375
14044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BOCANDA)	4 800 000	4 921 500	5 046 645
14044300007 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR DIMBOKRO)	5 000 000	5 135 000	5 274 050
15044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD M'BAHIAKRO)	4 800 000	4 882 500	4 967 475

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21050 Administration Générale	12 652 969 961	16 730 288 105	14 694 082 737
15044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD PRIKRO)	4 800 000	4 908 000	5 019 240
15044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR DAOUKRO)	5 000 000	5 132 000	5 267 960
16044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ARRAH)	4 800 000	4 873 608	4 949 424
16044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR BONGOUANOU)	5 000 000	5 132 000	5 267 960
16044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD M'BATTO)	4 800 000	4 893 825	4 990 465
17044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BOTRO)	4 800 000	4 921 500	5 046 646
17044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR BOUAKE)	5 000 000	5 126 750	5 257 302
17044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SAKASSOU)	4 800 000	4 914 000	5 031 421
17044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BEOUMI)	4 800 000	4 921 800	5 047 254
18044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR KATIOLA)	5 000 000	5 123 750	5 251 213
18044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD NIAKARAMADOUGOU)	4 800 000	4 924 500	5 052 735
18044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DABAKALA)	4 800 000	4 872 000	4 946 160
21050010141 Investiguer et contrôler les constructions nouvelles	53 960 880	56 963 906	58 512 024
21050010142 Contrôler et produire les actes administratifs	52 400 000	44 582 000	45 799 460
21050010144 Archiver les documents du MCLU	51 232 633	80 019 412	80 417 794
21050010145 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité de matière du MCLU	28 000 000	28 634 000	29 493 020
22044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD OUANINO)	4 800 000	4 908 000	5 019 240
22044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KORO)	4 800 000	4 916 100	5 035 683
22044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR TOUBA)	5 000 000	5 087 975	5 178 590
23044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR ODIENNE)	5 000 000	5 126 000	5 255 780
23044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD MADINANI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
23044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SEGUELON)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
23044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GBELEBAN)	4 800 000	4 930 920	5 065 767
23044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SAMATIGUILA)	4 800 000	4 932 000	5 067 960
24044300006 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR OUANGOLODOUGOU)	4 800 000	5 024 500	5 152 736
24044300007 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR FERKESSEDOUGOU)	5 000 000	5 100 499	5 204 014
24044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KONG)	4 800 000	4 326 000	4 455 780
25044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD M'BENGUE)	4 800 000	4 854 179	4 909 983
25044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SINEMATIALI)	4 800 000	4 884 000	4 970 520
25044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau Régional (DR KORHOGO)	5 000 000	5 111 929	5 227 216
25044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DIKODOUGOU)	4 800 000	4 921 500	5 046 645
26044300004 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUN-FAO)	4 800 000	4 920 000	5 043 600
26044300005 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR BOUNDIALI)	5 000 000	5 106 500	5 216 195
26044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TENGRELA)	4 800 000	4 916 845	5 037 193
27044300005 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR MINIGNAN)	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21050 Administration Générale	12 652 969 961	16 730 288 105	14 694 082 737
27044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KANIASSO)	4 800 000	4 944 000	5 092 319
28044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR BOUNA)	5 000 000	5 130 501	5 264 916
28044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD NASSIAN)	4 800 000	4 923 000	5 049 690
28044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TEHINI)	4 800 000	4 906 500	5 016 195
28044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DOROPO)	4 800 000	4 912 200	5 027 766
31044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ISSIA)	4 800 000	4 915 371	5 034 201
31044300010 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR DALOA)	5 000 000	5 119 024	5 241 619
31044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD VAVOUA)	4 800 000	4 933 500	5 071 005
31044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ZOUKOUGBEU)	4 800 000	4 920 000	5 043 599
32044300003 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR GAGNOA)	5 000 000	5 131 346	5 266 632
32044300004 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD OUME)	4 800 000	4 918 642	5 040 844
35044300009 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR BONON)	4 800 000	4 924 520	5 052 775
35044300010 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR BOUAFLE)	5 000 000	5 055 500	5 112 665
35044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SINFRA)	4 800 000	4 920 000	5 043 599
35044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ZUENOULA)	4 800 000	4 876 285	4 954 859
36044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KANI)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
36044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR SEGUELA)	5 000 000	5 135 000	5 274 049
37044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR MANKONO)	5 000 000	5 096 570	5 196 038
37044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DIANRA)	4 800 000	4 917 000	5 037 510
37044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUNAHIRI)	4 800 000	4 923 000	5 049 690
41044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BIANKOUA)	4 800 000	4 933 500	5 071 005
41044300012 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR MAN)	5 000 000	5 117 000	5 237 510
41044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ZOUAN-HOUNIEN)	4 800 000	4 935 000	5 074 050
41044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SIPILOU)	4 800 000	4 921 800	5 047 254
41044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD DANANE)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
42044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BLOLEQUIN)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
42044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR GUIGLO)	5 000 000	5 105 000	5 213 150
42044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TOULEPLEU)	4 800 000	4 906 438	5 016 068
43044300008 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR FACOBY)	4 800 000	4 930 197	5 064 299
43044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR DUEKOUE)	5 000 000	5 118 500	5 240 555
43044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BANGOLO)	4 800 000	4 912 472	5 028 317
43044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUIBLY)	4 800 000	4 905 000	5 013 150
51044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD LAKOTA)	4 800 000	4 932 000	5 067 960
51044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR DIVO)	5 000 000	5 115 724	5 234 920
51044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GUITRY)	4 800 000	4 925 400	5 054 562

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21050 Administration Générale	12 652 969 961	16 730 288 105	14 694 082 737
55044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TABOU)	4 800 000	4 908 300	5 019 849
55044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR SAN PEDRO)	5 000 000	5 120 000	5 243 600
56044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD MEAGUI)	4 800 000	4 919 160	5 041 895
56044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BUYO)	4 800 000	4 924 437	5 052 607
56044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR SOUBRE)	5 000 000	5 125 193	5 254 143
56044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GUEYO)	4 800 000	4 908 000	5 019 240
57044300005 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR SASSANDRA)	5 000 000	5 129 000	5 261 869
57044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD FRESCO)	4 800 000	4 920 000	5 043 600
61044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD BETIE)	4 800 000	4 899 000	5 000 970
61044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD AGNIBILEKRO)	4 800 000	5 339 200	5 440 553
61044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR ABENGOUROU)	5 000 000	5 149 999	5 304 499
61044300012 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR NIABLE)	4 521 726	4 606 506	4 693 831
62044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR BONDOUKOU)	5 000 000	5 137 023	5 278 158
62044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SANDEGUE)	4 800 000	4 920 000	5 043 600
62044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TANDA)	4 800 000	4 933 500	5 071 006
62044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD KOUTO)	4 800 000	5 029 000	5 161 870
62044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TRANSUA)	4 800 000	4 920 000	5 043 600
71044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ASSINIE)	4 800 000	4 923 000	5 049 690
71044300014 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR BONOUA)	4 471 456	4 592 626	4 717 432
71044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ADIAKE)	4 800 000	4 921 500	5 046 645
71044300016 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR ABOISSO)	5 000 000	5 139 499	5 283 184
71044300017 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GRAND BASSAM)	4 800 000	4 926 000	5 055 780
71044300018 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TIAPOUM)	4 800 000	4 918 500	5 040 555
71061000001 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE GRAND-BASSAM)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
76044300010 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR AGBOVILLE)	5 000 000	5 142 437	5 289 143
76044300011 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR AZAGUIE)	4 421 726	4 554 378	4 691 009
76044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental(DD TIASSALE)	4 800 000	4 923 000	5 049 690
76044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD TAABO)	4 800 000	4 909 453	5 022 188
76044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD SIKENSI)	4 800 000	4 906 500	5 016 195
77044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD YAKASSE-ATTOBROU)	4 800 000	4 896 961	4 996 830
77044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD ALEPE)	4 800 000	4 879 320	4 961 020
77044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR ADZOPE)	5 000 000	5 124 500	5 252 734
77044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD AKOUPÉ)	4 800 000	4 893 300	4 989 399
78044300164 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR ABIDJAN LAGUNES)	18 525 000	20 366 751	20 744 503
78044300165 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR ANYAMA)	4 800 000	4 910 100	5 023 503

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21050 Administration Générale	12 652 969 961	16 730 288 105	14 694 082 737
78044300166 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR BINGERVILLE)	5 000 000	5 150 001	5 304 499
78044300167 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ATTECOUBE)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300169 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE YOPOUGON OUEST)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300170 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ABOBO 2)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300171 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ADJAME)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300172 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78044300205 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ABOBO 1)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300211 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE TREICHVILLE-PLATEAU)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300212 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE PORT BOUET-VRIDI)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300216 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau de SONGON	4 800 000	4 928 999	5 061 869
78044300217 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	69 818 434	74 038 766	72 701 708
78044300226 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE MARCORY)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300227 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	57 376 010	60 697 290	63 665 709
78044300228 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE KOUMASSI)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300229 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE YOPOUGON EST)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300237 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR BROFODOUME)	4 421 726	4 554 378	4 691 009
78044300238 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE COCODY SUD)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300249 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de Construction, de Logement et d'Urbanisme	195 214 166	185 280 290	182 508 701
78044300260 Mettre en oeuvre la Politique du MCLU au niveau communal (Antenne d'Anyama)	3 000 000	3 078 000	3 158 341
78044300261 Mettre en oeuvre la Politique du MCLU au niveau communal (Antenne de Bingerville Nord)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300262 Mettre en oeuvre la Politique du MCLU au niveau communal (Antenne de Bingerville Sud)	3 000 000	0	0
78061000051 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNEDT	267 875 000	222 024 788	222 024 788
78061000065 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE SONGON)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000066 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE YOPOUGON Sud-Ouest)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000067 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE ANCIEN COCODY)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000068 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE COCODY NORD 2)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000069 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE BINGERVILLE)	0	3 078 000	3 158 341
78061000070 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000071 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (ANTENNE COCODY NORD 1)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
79044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD GRAND LAHOU)	4 800 000	4 936 500	5 077 096
79044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau régional (DR DABOU)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD JACQUEVILLE)	4 800 000	4 924 800	5 053 344

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21050 Administration Générale	12 652 969 961	16 730 288 105	14 694 082 737
4 Investissements	500 000 000	1 923 000 000	0
Trésor	500 000 000	1 923 000 000	0
90044300002 Projet de renforcement de la Brigade d'investigation et du contrôle urbain	500 000 000	1 923 000 000	0
2105002 Planification, programmation et suivi-évaluation	45 907 643	47 194 873	48 520 720
2 Biens et services	45 907 643	47 194 873	48 520 720
78044300206 Planifier, programmer, suivre, évaluer les projets et produire les statistiques du MCLU	45 907 643	47 194 873	48 520 720
2105003 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	9 842 246 309	11 609 918 799	12 002 432 610
1 Personnel	4 715 216 860	4 862 249 556	5 037 264 616
78044300176 Prendre en charge les salaires du personnel	4 386 858 560	4 533 891 256	4 708 906 316
78044300180 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats	328 358 300	328 358 300	328 358 300
2 Biens et services	4 370 704 397	4 559 981 311	4 777 480 062
78044300174 Elaborer, suivre et évaluer le DPPD-PAP/CDMT	64 710 889	66 652 216	68 651 783
78044300175 Gerer la commande Publique du MCLU	26 577 335	27 297 045	28 038 345
78044300177 Prendre en charge les missions en Cote d'Ivoire (Logement)	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78044300178 Prendre en charge les missions hors Cote d'Ivoire (MCU)	75 000 000	77 250 000	79 567 500
78044300203 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD du MCLU (Logement)	85 993 042	85 993 042	85 993 042
78044300207 Prendre en charge les missions hors Cote d'Ivoire (Logement)	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78044300213 Prendre en charge les dépenses communes du MCLU	916 709 105	935 785 139	955 433 454
78044300214 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD du MCLU (MCLU)	222 024 788	222 024 788	222 024 788
78044300230 Prendre en charge les missions en Cote d'Ivoire (MCU)	13 950 000	13 950 000	13 950 000
78044300239 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone du MCLU	2 361 935 829	2 528 900 293	2 708 278 500
78044300241 Gérer les ressources financières du MCLU	180 000 000	185 400 000	190 962 000
78044300244 Gerer les ressources humaines du MCLU	31 803 409	28 858 788	29 634 550
78061000072 Renforcer les capacités des agents du MCLU	40 000 000	29 870 000	30 766 100
78066000103 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	152 000 000	152 000 000	152 000 000
78066000112 Prendre en charge les missions en CI	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78066000113 Prendre en charge des missions hors CI	40 000 000	41 200 000	42 436 000
90044300001 Apurer les passif du Ministère	45 000 000	46 350 000	47 740 500
3 Transferts	306 011 492	306 011 492	306 011 492
78044300231 Exécuter la convention BNETD (MCLU)	306 011 492	306 011 492	306 011 492
4 Investissements	450 313 560	1 881 676 440	1 881 676 440
Trésor	450 313 560	1 881 676 440	1 881 676 440
78044300173 Réhabilitation et Equipement Structures Déconcentrées du MCU	450 313 560	1 881 676 440	1 881 676 440
2105004 Information et communication	841 377 252	1 738 129 240	1 212 002 324
2 Biens et services	325 380 866	332 568 777	341 002 324
21050040007 Moderniser, informatiser et sécuriser les actes administratifs	16 277 955	16 766 294	17 269 282
78044300181 Entretien des installations informatiques	30 000 000	30 900 000	31 827 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21050 Administration Générale	12 652 969 961	16 730 288 105	14 694 082 737
78044300182 Organiser la communication des activités du MCLU	218 885 911	224 062 489	230 424 363
78044300252 Mettre en oeuvre l'informatisation des services	60 217 000	60 839 994	61 481 679
4 Investissements	515 996 386	1 405 560 463	871 000 000
Trésor	515 996 386	1 405 560 463	871 000 000
78044300208 Projet de Simplification et de transformation digitale du MCLU	515 996 386	1 405 560 463	871 000 000

II.2.2. Programme 2 : Foncier et urbanisme

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Foncier et urbanisme	Action 2.1: Conception et suivi des politiques de planification urbaine
	Action 2.2: Gestion du Foncier
	Action 2.3: Promotion du développement urbain durable et amélioration du cadre de vie urbain

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Foncier et urbanisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Moderniser les villes ivoiriennes	Taux de régularisation des lotissements irréguliers dans le District d'Abidjan	52,12%	90%	93%	97%	(Nombre de lotissements régularisés / Nombre de lotissements à régulariser) X 100 Source : Rapport d'activités DTC
	Taux de réalisation ou d'actualisation des Schémas et Plans d'Urbanisme Directeurs	29,2%	71,96%	100%	-	(Nombre de Schémas et Plans d'Urbanisme Directeurs réalisés ou actualisés / Nombre de Schémas et Plans d'Urbanisme Directeurs à réaliser ou à actualiser) X 100 Source : Rapport d'activités DU
	Taux de régularisation des lotissements appliqués, habités et non-approuvés	7,24%	35%	50%	65%	(Nombre de lotissements régularisés / Nombre total de lotissements appliqués, habités et non-approuvés dans l'ensemble du pays) X 100 Source : Rapport d'activités DTC
	Taux de réalisation des Plans d'Urbanisme de détails du Schéma Directeur du Grand Abidjan	0%	100%	-	-	(Nombre de Plans d'Urbanisme de détails réalisés / Nombre de Plans d'Urbanisme de détails à réaliser) X 100 Source : Rapport d'activités DU
	Taux de réalisation de l'adressage des voies et unités d'occupations	-	50%	80%	100%	$\frac{3}{4}$ du budget alloué aux enquêtes et pochage des unités d'occupation $\frac{1}{4}$ du budget alloué à la fourniture et à la pose des plaques de rue UUO0=250 000 ; quantité projetée d'unités d'occupation UPL0=70 000 quantité projetée des plaques de rues UUO1= 20 443= Unité d'occupation effectivement pochées UPL1= 0= Nbre de plaques de rue effectivement posées $I = (0,75 \times UUO1) / UUO0 + (0,25 \times UPL1) / UPL0$ Source : Rapport d'activités DAGERU

Programme 2 :Foncier et urbanisme						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 2 : Faciliter l'accès à la propriété foncière	Nombre d'ACD signés (Guichet Central)	61 994	83 872	93 872	100 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGUF
	Nombre d'ACD signés (Guichets déconcentrés)	64 675	81 235	91 235	100 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGUF
	Taux de délimitation des territoires des villages du grand Abidjan	6,94%	70,24%	94,16%	100%	Ratio des villages enquêtés, délimités, contrôlés et publiés Source : Rapport d'activités DTC
	Superficie des réserves constituées en ha	145	213	290	300	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGUF / SERFGPE

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Foncier et urbanisme	22 841 288 709	37 366 399 186	28 211 678 824
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	539 975 519	531 815 315	541 548 665
Transferts	0	0	0
Investissements	22 301 313 190	36 834 583 871	27 670 130 159
<i>Trésor</i>	<i>22 301 313 190</i>	<i>36 834 583 871</i>	<i>27 670 130 159</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22051 Foncier et urbanisme	22 841 288 709	37 366 399 186	28 211 678 824
2205101 Conception et suivi des politiques de planification urbaine	20 831 609 523	24 936 069 406	19 660 975 903
2 Biens et services	371 821 701	361 069 406	366 175 903
78044300184 Mettre en oeuvre les politiques de planification urbaine	42 680 530	38 996 279	40 076 166
78044300185 Elaborer les études topographiques	151 269 894	150 403 029	151 570 157
78044300218 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme foncier et urbanisme	37 518 130	30 260 354	29 147 545
78044300219 Suivre l'élaboration des études des plans d'urbanisme des chefs lieux de Region	15 618 951	16 087 521	16 570 145
78044300233 Gérer le foncier urbain	44 204 414	41 511 547	42 651 895
78044300242 Restructurer les villes	31 366 500	33 217 496	34 094 019
78066000106 Mettre en oeuvre la politique d'assistance et de conseil aux villes en matière de planification urbaine	11 000 000	11 285 000	11 578 550
78066000123 Promouvoir de nouveaux outils de planification urbaine et les documents de référence	38 163 282	39 308 180	40 487 426

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22051 Foncier et urbanisme	22 841 288 709	37 366 399 186	28 211 678 824
4 Investissements	20 459 787 822	24 575 000 000	19 294 800 000
<i>Trésor</i>	20 459 787 822	24 575 000 000	19 294 800 000
90044390138 Projet d'élaboration des plans d'urbanisme directeur de 75 Chefs-lieux de Département/3ème C2D	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
90044390137 Projet de développement urbain des villes secondaires/3ème C2D	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
90044390136 Projet de régularisation des lotissements appliqués et non approuvés dans les villes de la CÔte d'Ivoire	200 000 000	0	0
90044300003 Projet d'élaboration des études des Plans d'Urbanisme Directeur (PUD)	2 000 000 000	6 125 000 000	0
78044300263 Projet d'adressage du District d'Abidjan	200 000 000	0	0
78044300258 Projet d'Aménagement des Quartiers et Rues d'Abidjan (PAQRA)/3ème C2D	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
78044300183 Redressement des Lotissements irréguliers à Abidjan	59 787 822	450 000 000	1 294 800 000
2205102 Gestion du Foncier	1 936 179 186	12 354 669 780	8 472 818 121
2 Biens et services	94 653 818	95 085 909	97 487 962
78044300186 Gérer le Guichet Unique du Foncier	25 911 000	25 403 330	25 910 430
78044300187 Contrôler et vérifier les actes du foncier	25 952 218	26 652 785	27 374 368
78044300220 Constituer les réserves foncières pour les Grands Projets de l'Etat	20 000 000	20 546 000	21 108 380
78044300251 Aménager les espaces urbains	22 790 600	22 483 794	23 094 784
4 Investissements	1 841 525 368	12 259 583 871	8 375 330 159
<i>Trésor</i>	1 841 525 368	12 259 583 871	8 375 330 159
78044300232 Délimitation des territoires villageois dans le district d'Abidjan	492 400 000	689 344 842	576 130 159
78044300204 Constituer les réserves foncières/AGEF	600 000 000	2 931 700 000	3 000 000 000
78044300189 Purgés/ Indemnités d'éviction - Phase II	658 208 099	8 401 791 901	4 799 200 000
78044300188 Déconcentration du Guichet Unique du Foncier de l'Habitat	90 917 269	236 747 128	0
2205105 Promotion du développement urbain durable et amélioration du cadre de vie urbain	73 500 000	75 660 000	77 884 800
2 Biens et services	73 500 000	75 660 000	77 884 800
78066000124 Promouvoir l'ODD11, installer et rendre fonctionnel le Comité de Développement Durable	8 000 000	8 240 000	8 487 200
78066000125 Organiser la semaine nationale de la ville	38 000 000	39 140 000	40 314 200
78066000131 Promouvoir le Développement Urbain Durable	20 500 000	21 070 000	21 657 100
78066000136 Suivre et évaluer les comités locaux pour les villes durables	7 000 000	7 210 000	7 426 300

II.2.3. Programme 3 : Construction et maintenance

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Construction et maintenance	Action 3.1: Construction, maintenance et entretien des b,tements administratifs
	Action 3.2:Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et des baux administratifs
	Action 3.3:Réglementation et mise en oeuvre des reformes en matière de permis de construire
	Action 3.4:Instruction et Délivrance du Permis de Construire

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Construction et maintenance						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Elaborer et faire le suivi-évaluation des projets de construction, de maintenance et de réhabilitation des édifices publics	Nombre de chantiers de constructions et de réhabilitation suivis	182	351	360	370	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGCAM / SONAPIE
	Nombre de chantiers d'entretien et de maintenance suivis	27	19	19	22	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGCAM / SONAPIE
OS 2 : Assurer une meilleure gestion des baux administratifs et du patrimoine immobilier de l'Etat	Taux de paiement des baux courants	98,70%	100%	100%	100%	(Montant de baux courants payés / Montant total de baux courants à payer) X 100 Source : Rapport d'activités SONAPIE
	Taux d'apurement du passif des baux	15,79%	50%	75%	100%	(Montant apuré du passif des baux / Montant total des baux à apurer) X 100 Source : Rapport d'activités SONAPIE
	Nombre de biens immobiliers de l'Etat inscrits au Livre Foncier avec cause d'indisponibilité à la section IIB	-	200	300	400	Dénombrement Source : Rapport d'activités SONAPIE
	Nombre de biens immobiliers de l'Etat évalués	5	30	40	60	Dénombrement Source : Rapport d'Activités SONAPIE
OS 3 : Faire respecter la Réglementation en matière de construction	Délai de traitement des demandes de permis de construire	21 jours	15 jours	15 jours	15 jours	Dénombrement Source : Rapport d'activités GUPC
	Taux de régularisation des constructions contrôlées	33%	47%	50%	60%	(Nombre de constructions contrôlées régularisées / Nombre de constructions contrôlées irrégulières) X 100 Sources : Rapports d'activités Brigade / GUPC
	Nombre de permis de construire délivrés	1 498	2 200	2 400	2 500	Dénombrement Source : Rapport d'activités GUPC
	Nombre de bâtiments effondrés	11	0	0	0	Dénombrement Source : Rapport d'activités BRIGADE

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Construction et maintenance	34 589 610 458	101 768 579 048	86 654 986 321
Dépenses de personnel	136 300 000	136 794 081	137 288 163
Dépenses en biens et services	2 984 875 004	4 133 649 539	4 221 679 293
Transferts	18 749 305 702	34 777 086 858	36 292 879 704
Investissements	12 719 129 752	62 721 048 570	46 003 139 161
Trésor	12 719 129 752	62 721 048 570	46 003 139 161
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22052 Construction et maintenance	34 589 610 458	101 768 579 048	86 654 986 321
2205201 Construction, maintenance et entretien des b,timents administratifs	266 919 874	55 699 593 719	45 956 978 030
2 Biens et services	207 686 132	208 827 461	212 578 030
78044300192 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme construction et maintenance	39 689 166	40 699 841	41 740 835
78044300193 Faire la maitrise d'oeuvre et le suivi des chantiers de construction et de réhabilitation des b,timents	63 284 346	64 444 503	65 639 464
78044300202 Faire respecter les normes architecturales	37 668 349	38 513 399	39 383 801
78044300247 Faire le suivi des chantiers de construction	47 544 271	45 369 718	45 704 930
78044300259 Renforcer la stratégie de contrôle des matériaux de construction et promouvoir les matériaux durables	19 500 000	19 800 000	20 109 000
4 Investissements	59 233 742	55 490 766 258	45 744 400 000
<i>Trésor</i>	59 233 742	55 490 766 258	45 744 400 000
9003500001 Provisions pour investissements / Construction	0	55 000 000 000	45 000 000 000
78044300256 Projet de Sécurisation de la Cité Administrative	59 233 742	490 766 258	744 400 000
2205202 Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et des baux administratifs	33 756 400 029	45 489 330 317	40 104 587 887
1 Personnel	50 000 000	50 494 081	50 988 163
90044390134 Transférer les crédits des subventions d'équilibre personnel à la SOGEPIE-Liquidation	50 000 000	50 494 081	50 988 163
2 Biens et services	2 297 198 317	3 431 467 066	3 501 980 859
78044300194 Entretien des batiments administratifs	2 297 198 317	3 431 467 066	3 501 980 859
3 Transferts	18 749 305 702	34 777 086 858	36 292 879 704
78044300196 Apurer les baux administratifs	2 000 000 000	3 565 710 000	3 565 710 000
78044300197 Gérer les baux administratifs	12 000 896 888	13 213 129 315	13 609 523 194
78044300221 Prendre en charge le loyer des bureaux du Postel 2001	3 565 710 000	4 329 854 280	4 309 708 560
78044300222 Gérer les b,timents administratifs	71 499 359	71 499 359	71 499 359
78044300223 Gérer le patrimoine immobilier de l'Etat	569 405 772	1 247 760 997	1 257 722 130
78044300235 Sécuriser les batiments administratifs	541 793 683	12 349 132 907	13 478 716 461
4 Investissements	12 659 896 010	7 230 282 312	258 739 161
<i>Trésor</i>	12 659 896 010	7 230 282 312	258 739 161
78044300215 Réhabilitation de l'immeuble Industrie à Abidjan-Plateau/SOGEPIE	157 428 767	81 571 233	0
78044300209 Réhabilitation Tour A et B	12 243 728 082	6 889 971 918	0
78044300198 Réhabilitation palais des hÜtes/SOGEPIE	258 739 161	258 739 161	258 739 161
2205203 Réglementation et mise en oeuvre des reformes en matière de permis de construire	479 990 555	493 355 012	507 120 404
2 Biens et services	479 990 555	493 355 012	507 120 404
78044300224 Traiter les demandes de permis de construire	479 990 555	493 355 012	507 120 404
2205204 Instruction et Délivrance du Permis de Construire	86 300 000	86 300 000	86 300 000
1 Personnel	86 300 000	86 300 000	86 300 000
78044300234 Prendre en Charge les salaires du personnel du Guichet Unique du Permis de Construire (GUPC)	86 300 000	86 300 000	86 300 000

II.2.4. Programme 4 : Logement et cadre de vie

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Logement et cadre de vie	Action 4.1: Production et accès au logement abordable
	Action 4.2: Amélioration du cadre de vie

III.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Logement et cadre de vie						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Faciliter l'accès au logement et à la propriété immobilière	Nombre de logements implantés	27 596	100 000	125 000	150 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV
	Nombre de logements livrés	8 919	50 000	75 000	100 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV
	Taux de réalisation de voiries et réseaux divers primaires sur les 4 principaux sites	82%	100%	-	-	(Somme (marché x Taux d'avancement)) / (somme marchés) Source : Rapport d'activités DLAF NB : L'indicateur est lié au projet de « La réalisation des VRD pour la construction de 60 000 logements »
	Superficie de foncier acquis	95 ha	1 000 ha	1 500 ha	-	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DLAF / RAP 2021 ex-Secrétariat d'Etat chargé du Logement Social
OS 2 : Améliorer le cadre de vie des populations	Nombre de Syndicats créés et mis en place	210	250	275	352	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV
	Nombre de syndics professionnels formés	80	90	90	90	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Logement et cadre de vie	21 269 142 564	50 432 513 690	41 846 323 048
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	161 388 673	154 991 252	159 000 610
Transferts	285 722 438	285 722 438	285 722 438
Investissements	20 822 031 453	49 991 800 000	41 401 600 000
Trésor	20 822 031 453	49 991 800 000	41 401 600 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22053 Logement et cadre de vie	21 269 142 564	50 432 513 690	41 846 323 048
2205301 Production et accès au logement abordable	21 240 700 390	50 404 709 251	41 817 784 976
2 Biens et services	132 946 499	127 186 813	130 462 538
22052030008 Suivre la réalisation des Grands Programmes Immobiliers	28 067 367	26 639 388	27 228 570
78044300240 Initier, étudier, suivre et contrôler les projets immobiliers et d'aménagement foncier pour la production des logements	30 576 017	25 233 017	25 909 727
78061000048 Encadrer les activités des agences ou sociétés de gestion immobilière	32 692 840	32 590 825	33 453 950
78061000050 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Logement et cadre de vie	41 610 275	42 723 583	43 870 291
3 Transferts	285 722 438	285 722 438	285 722 438
22220010003 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire à SHELTER AFRIQUE	265 722 438	265 722 438	265 722 438
78061000047 Restructurer la SICOI	20 000 000	20 000 000	20 000 000
4 Investissements	20 822 031 453	49 991 800 000	41 401 600 000
<i>Trésor</i>	20 822 031 453	49 991 800 000	41 401 600 000
90061000001 Projet de construction de 12 000 logements sociaux	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
78061000064 Programme élargi de Logement et d'Aménagement Foncier	200 000 000	9 000 000 000	875 000 000
78061000060 Projet de réalisation de Lotissements à Equipements Modérés (LEM)	622 031 453	9 530 000 000	17 569 200 000
78061000049 Réalisation des VRD pour logements Sociaux	10 000 000 000	21 461 800 000	12 957 400 000
2205302 Amélioration du cadre de vie	28 442 174	27 804 439	28 538 072
2 Biens et services	28 442 174	27 804 439	28 538 072
78044300236 Vulgariser les règles de copropriété tant en milieu urbain que rural	28 442 174	27 804 439	28 538 072

SECTION 362 : MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale :

- la faiblesse du cadre juridique et réglementaire (lois, décrets, arrêtés...) en matière d'Emploi, de Travail et de Protection Sociale ;
- l'exode massif d'agents expérimentés du ministère ;
- la vétusté des locaux de certains services du ministère ;
- la faible couverture du territoire national par les services d'Inspection du travail et les services sociaux dans la prise en charge des personnes vivant avec un handicap ;
- l'insuffisance des ressources humaines techniques (Inspecteurs du travail et Travailleurs Sociaux) ;
- l'insuffisance des ressources matérielles (équipements et matériels roulants) dans les services;
- l'inexistence d'une culture de planification et de suivi-évaluation ;
- l'inexistence d'un schéma directeur informatique du Ministère ;
- l'inexistence d'un système d'archivage moderne des dossiers;
- le manque de suivi des recommandations des missions d'inspection ;
- l'inexistence d'un dispositif de production systématique d'informations statistiques sur les secteurs du Travail et de la Protection Sociale ;
- l'inexistence de données statistiques centralisées;
- la non maîtrise du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat (SIGOBE) par les gestionnaires de crédits du ministère.

Au niveau de l'Emploi :

- la méconnaissance ou la non-application des mesures d'incitation à l'embauche de manière générale, et plus particulièrement l'embauche des personnes vulnérables et des femmes ;
- la nonattractivité, selon certaines entreprises, du dispositif fiscal spécifique en faveur de l'emploi ;
- la prédominance d'emplois informels dont une majorité est précaire ;
- la faible capacité d'absorption du secteur moderne ;
- la difficulté d'accès au financement pour les porteurs de projets ;
- l'insuffisance d'informations sur le marché du travail ;
- la faible culture entrepreneuriale des couches vulnérables ;
- la faible employabilité des demandeurs d'emplois de plus de 35 ans.

Au niveau du Travail :

- la faible couverture du territoire national par les services d'Inspection du Travail ;
- la difficulté d'accès des usagers à certains services du Travail ;
- la méconnaissance ou la non-application des textes régissant le milieu du travail ;
- l'inadaptation de la formation initiale des Inspecteurs du Travail aux centres d'intérêt émergents dans le domaine du travail ;
- le non respect des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité sur les lieux de travail ;
- le non respect du paiement du SMIG fixé à 60 000 FCFA ;
- le faible intérêt des travailleurs de l'économie informelle (ceux des Unités de Production Informelles et les travailleurs indépendants) pour l'enrôlement aux systèmes de sécurité sociale (RSTI et CMU) ;
- le non respect des dispositions légales par les employeurs et les travailleurs ;

- la persistance du travail des enfants de moins de 14 ans et des pires formes de travail des enfants;
- la récurrence des mouvements de grève dans le secteur privé et le secteur public ;
- l'insuffisance du recours au dialogue Social.

Au niveau de la Protection Sociale :

- la méconnaissance ou la non application des textes liés à la promotion des couches vulnérables, notamment ceux régissant les personnes vivant avec un handicap ;
- l'inadaptation de la formation initiale actuelle aux problématiques émergentes ;
- la difficulté des personnes vulnérables (les plus pauvres, les pauvres, les personnes à besoins spécifiques, les travailleurs à faibles revenus) à surmonter les chocs sociaux ;
- la difficulté d'insertion éducative, socio-professionnelle et culturelle des personnes vivant avec un handicap ;
- la faible couverture de la population pour ce qui concerne la couverture maladie (12% en 2021 selon la CNAM) ;
- la faible adhésion des travailleurs de l'économie informelle à la sécurité sociale (CNPS et CMU) ;
- le non respect de la législation communautaire en matière de mutualité sociale ;
- l'inexistence d'une approche nationale de soutien, assistance et prise en charge des personnes âgées ;
- la non fréquentation des services sociaux de base du fait de la méconnaissance de leur utilité par certaines couches vulnérables.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Emploi :

- la création par décret n° 2021-354 du 07 juillet 2021 d'un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ;
- la rédaction du rapport bilan de l'évaluation de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE 2016-2020) ;
- la mise en place d'un comité Emploi ;
- l'adoption d'un document de Politique Nationale de l'Emploi (PNE) 2021-2025 et son plan d'actions opérationnel 2022-2025 par le Gouvernement ;
- l'élaboration d'un document de Stratégie Nationale de Promotion des Emplois Verts en Côte d'Ivoire (SNPEVCI) ;
- la restitution du rapport de synthèse de l'étude sur les métiers d'aujourd'hui et de demain dans l'économie numérique ;
- l'élaboration des textes de création des organes de gouvernance du Fonds d'Insertion des Personnes en Situation de Handicap (FIPSH) ;
- l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Promotion de l'Emploi des Couches Vulnérables ;
- l'adoption d'un plan d'actions régional de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) de création d'emplois dans les secteurs sanitaire et social ;
- l'insertion de 3 000 jeunes dans les travaux à haute intensité de main d'œuvre;
- la réalisation de la phase pilote de la Stratégie Nationale Intégrée de Transition vers l'Économie Formelle (SNIT-EF) qui vise 5 000 commerçants du vivriers des localités d'Abidjan, de Bouaké, de San Pedro, d'Abengourou et de Yamoussoukro ;
- l'élaboration et la mise à disposition de 05 avant-projets structurants avec un impact de 15 600 emplois;
- l'insertion, par la PFS-CI, de 6 044 jeunes vulnérables dans les Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) ;
- l'insertion de 5 477 jeunes vulnérables au premier trimestre de l'année 2021 ;
- la création de 116 833 emplois formels, dont 96 302 emplois créés au titre du secteur privé ;
- l'insertion effective de bénéficiaires dans les Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre : 3 548 en 2017, 2250 en 2019 et 3 000 en 2020, dans le cadre du projet C2D ;
- l'élaboration d'un guide pratique avec l'appui technique de SOCIEUX dans le but de faciliter l'insertion socio-professionnelle des Personnes en Situation de Handicap (PSH) ;
- la mise en œuvre du projet Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) ;
- l'opérationnalisation du compendium des compétences des seniors ;
- l'organisation d'un atelier de partage avec les différents acteurs en vue de la promotion des emplois verts, culturels, dans les TIC et la mode ;
- la réalisation d'études de faisabilité technique et financière de projets de créations d'emplois dans divers secteurs d'activités porteurs (agro-industrie, pêche, technologie de l'information et de la communication, restauration...);
- la réalisation de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel en 2016 et 2017 (ENSESI) ;
- la réalisation de l'enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) sur la période 2017-2018 et de l'enquête Nationale sur l'Emploi 2019 (ENE 2019) ;

- la publication d'un Tableau de Bord Emploi (TBE) sur toute l'année ;
- la production d'une note sur l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'emploi ;
- l'adoption du rapport de l'étude diagnostique du Système d'Information sur le Marché du Travail et de son Plan Stratégique de Développement (SIMT-PSD) 2017-2020 ;
- l'organisation d'un atelier régional réunissant l'ensemble des pays de l'UEMOA participants au Programme Statistique Régional en vue de la finalisation de l'apurement des bases de données nationales et la production des indicateurs ;
- la réalisation de la Carte Emploi, application web permettant la diffusion et la communication des informations sur le marché du travail afin d'aider à la prise de décision ;
- la réalisation de l'étude sur la situation de l'emploi des personnes handicapées et l'étude sur les emplois et métiers d'aujourd'hui et ceux de demain ;
- la restitution des résultats de l'étude sur l'Emploi des Personnes Handicapées ;
- la réalisation de la cartographie des initiatives d'emplois sur l'ensemble du territoire.

Au niveau du Travail :

- l'élaboration de textes législatifs et réglementaires portant révision du Code de Travail ;
- la réhabilitation et l'équipement de l'Inspection du Travail de Marcory et des Directions Régionales du Travail de Bouaflé et de Yamoussoukro ;
- l'équipement de la Direction Régionale d'Adzopé ;
- la réalisation de la phase pilote de la réforme des statistiques des services en charge du travail ;
- la prise d'un arrêté relatif au contrôle des installations électriques, des machines dangereuses et de leurs dispositifs de protection en milieu de travail ;
- la ratification de 03 instruments de l'Organisation Internationale du Travail : la convention n°170 sur les produits chimiques, le protocole de 2002 sur la sécurité et la santé des travailleurs et le Protocole de 2014 sur le travail forcé ;
- l'harmonisation des actes délivrés par les services d'inspection du travail ;
- la prise d'un arrêté portant organisation et fonctionnement des services d'inspection du travail ;
- la prise des décrets d'application de la loi portant code du travail ;
- la création d'un Comité Consultatif Tripartite sur les Normes Internationales du Travail (CCTNIT) ;
- la poursuite de la réforme du système statistique des services en charge du travail avec la consolidation des données collectées par toutes les parties ;
- l'élaboration de la Politique Nationale du Travail 2020-2024 ;
- la disponibilité des statistiques relatives aux mesures de gestion des ressources humaines pendant les temps-forts de la Covid-19 ;
- l'élaboration de la liste des travailleurs mis au chômage technique et de celle des travailleurs ayant subi un licenciement pour motif économique du fait de la pandémie de Covid-19 et leur transmission au Secrétariat exécutif du Comité de Gestion du Fonds Spécial de Solidarité Covid-19, accompagnées des pièces justificatives afin qu'ils puissent bénéficier d'un appui financier ;
- la formation des partenaires sociaux sur des thématiques spécifiques ;
- le règlement de 4 conflits collectifs majeurs ;
- le traitement de 213 dossiers de licenciements collectifs pour motifs économiques sur 221 enregistrés ;
- la tenue de 4 séances de la Commission Consultative du Travail (CCT) ;
- le traitement en première instance et la transmission, en juin 2021, à 3 Institutions, 35 Ministères et Secrétariats d'Etat, 1 Etablissement Public et 2 organisations patronales pour compétence, du cahier des revendications des centrales syndicales lors de la célébration de la fête du travail du 1er mai 2021 ;
- la sensibilisation du Gouvernement et des partenaires sociaux sur les bonnes pratiques du dialogue social, à travers l'organisation d'un atelier sur le rôle des mandants tripartites dans la promotion du dialogue social en Côte d'Ivoire ;
- la poursuite des travaux de l'organisation des élections professionnelles ayant permis les résultats ci-après :
- l'actualisation de la base de données syndicale ;
- la détermination du mode opératoire et du chronogramme des activités ;
- l'élaboration et la validation du cadre juridique devant encadrer ces élections (1 ordonnance, 1 décret et une dizaine d'arrêtés) ;
- l'information et la sensibilisation des Préfets de région, des Directeurs Régionaux du Travail et de la Fonction Publique ainsi que des Inspecteurs du Travail d'Abidjan.
- la contribution à l'instauration d'un dialogue social effectif entre les partenaires sociaux à travers un rôle de facilitateur soit en tant que médiateur soit en tant qu'arbitre en cas de sollicitation dans le règlement des conflits collectifs majeurs de travail ;

- le renforcement de capacités des agents techniques, des Inspecteurs du Travail et des Médecins Inspecteurs du Travail sur les règles de protection des travailleurs en période de pandémie ;
- l'installation et le suivi du fonctionnement des comités de santé et de sécurité au travail ;
- la réalisation de 130 contrôles des lieux de travail ;
- la validation par les mandants tripartites de la politique nationale de sécurité et de santé au travail ainsi que le programme national y afférent ;
- la création d'un Observatoire National des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles indemnisables (ONATMP) et la révision de la liste des maladies professionnelles indemnisables ;
- la formation de 20 000 partenaires sociaux à l'application des règles de sécurité et de santé au travail ;
- la sensibilisation de plus de 8 000 entreprises à la mise en œuvre des règles de sécurité et de santé au travail ;
- la réalisation de 6 465 consultations en matière de sécurité et de santé au travail ;
- la réalisation dans la région de la Nawa de la phase pilote de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention de l'Inspection du Travail dans la cacaoculture à travers 1394 contrôles et des sensibilisations dans des exploitations cacaoyères ;
- la réalisation de 3 177 contrôles des lieux de travail ;
- le traitement de 11 831 conflits individuels déclarés et 268 conflits collectifs (grèves), en vue de la préservation de la paix sociale ;
- la réhabilitation et l'équipement de l'Inspection du Travail de Koumassi ;
- le traitement diligent des dossiers soumis aux experts des services d'inspection du travail ;
- l'harmonisation des actes des services d'inspection du travail ;
- la formation des Inspecteurs du travail et des médecins-Inspecteurs du travail sur des thématiques liées à l'extension de leur champ d'actions ;
- la conduite d'une opération pilote de l'intervention de l'Inspection du Travail dans l'économie informelle dans 3 communes d'Abidjan ;
- la poursuite du projet Gouvernance dans les secteurs BTP, Coiffure-Esthétique et Menuiserie dont devrait résulter le respect des règles en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST), le respect des Principes et Droits Fondamentaux au Travail (PDFT), la connaissance et l'application effective de la législation du travail ;
- la formation de 37 inspecteurs de travail, coordonnateurs régionaux et la sensibilisation de plus de 4500 personnes sur les dangers liés au travail des enfants ;
- la création de 99 comités SOSTECI et l'acquisition de 19 motos destinées à l'équipement des Unités Opérationnelles;
- l'identification en 2021 de 838 enfants à risque dont 344 à Grand-zattry et 494 à M'batto ;
- le renforcement des capacités des coordonnateurs régionaux de travail et responsables des Cellules régionales des unités opérationnelles du SOSTECI ;
- la formation des acteurs de mise en œuvre du SOSTECI sur les nouvelles réglementations en matière de lutte contre le travail des enfants ;
- la sensibilisation de 2 000 000 de personnes dans les communautés productrices de cacao, ayant permis de changer les mentalités et d'accroître le taux de scolarisation passant de 71% 2012 - 2013 et à 85% en 2018–2019 ;
- la réduction de la vulnérabilité socio-économique des familles et des communautés rendue possible grâce à la mise en place du Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CNS) et ses partenaires d'AGR d'un montant de 12 milliards de F CFA à 200 000 femmes bénéficiaires de microcrédits ;
- le renforcement des capacités matérielles de l'unité opérationnelle centrale, des unités opérationnelles locales et comités du SOSTECI ;
- la formation de représentants et membres des unités opérationnelles des départements et des sous-préfectures, ainsi que ceux des comités de protection de l'enfance de la région sur le mécanisme opérationnel du SOSTECI, les concepts liés au travail des enfants, le cadre juridique et institutionnel de lutte contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire et la technique d'administration des questionnaires et de collecte de données ;
- l'organisation de campagnes de sensibilisation dans les localités des sous-préfectures bénéficiaires du projet ;
- l'organisation de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants (JMTE) ;
- la restitution des résultats de l'enquête sur la situation de la sécurité et de la santé des jeunes travailleurs en Côte d'Ivoire ;
- l'organisation de rencontres d'échanges et de suivi des activités du SOSTECI avec le Corps Préfectoral, les élus locaux, les Directeurs Régionaux du travail, de la protection sociale et de la famille, la chefferie villageoise, les associations, les guides religieux, les ONG et les plateformes de protection de l'enfant en vue de la redynamisation des comités départementaux et sous préfectoraux ;
- la formation-sensibilisation sur les nouvelles dispositions règlementaires en matière de lutte contre le travail des enfants à l'endroit des acteurs clés.

Au niveau de la Protection Sociale :

- l'élaboration d'un document cadre de redynamisation des dispositifs d'intervention en protection sociale ;
- la validation de 5 projets de décrets d'application de la loi n°98-594 du 10 novembre 1998 d'orientation en faveur des Personnes Handicapées ;
- la ratification et l'adoption de la convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées ;
- l'élaboration du rapport-bilan de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) ;
- l'adoption du nouveau projet de décret portant octroi des secours sociaux ;
- la validation de deux projets d'arrêtés, l'un fixant les modalités du recrutement dérogatoire des personnes handicapées et l'autre portant création de la commission consultative de recrutement dérogatoires des personnes handicapées ;
- la signature de l'arrêté n°2021-011/MEPS/CAB du 22 janvier 2021 fixant les modalités d'application du décret n°2020-528 du 24 juin 2020 portant création de régime de retraite complémentaire par capitalisation au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- l'adoption de textes pour l'opérationnalisation des Régimes de prévoyance Sociale des Travailleurs Indépendants (RSTI) à travers le décret n°2020-308 du 04 mars 2020 fixant les modalités de fonctionnement du RSTI et l'Arrêté n°2020-065/MEPS/CAB du 16 juillet 2020 fixant le revenu plancher par catégorie socioprofessionnelle et le revenu plafond ;
- l'élaboration en novembre 2021 d'un projet de décret portant création, organisation, attributions, et fonctionnement du fonds de garantie de la mutualité sociale de Côte d'Ivoire, en abrégé « FOMUS-CI » ;
- la signature d'une convention entre la Direction Générale de la protection Sociale (DGPS) et l'Unité de Coordination du projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (UC-PMUA) ;
- la transmission à la CNPS du contrat programme 2022- 2024 entre l'Etat et la CNPS le 1er juin 2021 ;
- l'élaboration d'un document de cadrage de la politique nationale de sécurité sociale accompagné d'un plan d'action couvrant la période 2020-2024 ;
- l'adoption du décret portant revalorisation des rentes à hauteur de 8%, des allocations spéciales et des frais non médicaux dus aux victimes d'accidents du Travail/Maladies Professionnelles (ATMP) ;
- l'organisation d'ateliers d'information sur la Stratégie Nationale de Protection Sociale (Corps Préfectoral, élus locaux, INFS) et d'un atelier de mise en place du système de rapportage de la SNPS dans le cadre de la vulgarisation-dissémination auprès des acteurs du domaine et des PTF ;
- la construction et l'équipement des centres sociaux de Doropo, de Minignan et d'Odienné ;
- la réhabilitation et l'équipement de dix (10) centres sociaux dans les localités de Danané, Grand-Bassam, Bodokro, Napié, Akoupé, Alépé, Tiassalé, Tieningboué, Satama Sokoro Bloléquin ;
- l'octroi d'appui financier direct de l'Unicef aux Centres sociaux dans le cadre de la Coopération entre cette Organisation et la Côte d'Ivoire, pour renforcer l'inclusion sociale et la protection de l'Enfant ;
- l'appui de la BAD au Programme Social du Gouvernement (PA-PSGOUV) pour la réhabilitation et l'équipement de 11 Centres sociaux, la construction et l'équipement d'un (1) Centre social ;
- l'interconnexion et la création d'une base de données commune des Centres sociaux ;
- la tenue régulière des commissions relatives aux secours sociaux, institués par le décret n°67-524 du 28 novembre 1967 portant réglementation de l'octroi des secours ;
- le renforcement des actions en faveur des personnes du troisième âge ;
- l'organisation du recrutement dérogatoire pour l'autonomisation par l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- l'organisation de campagnes de dépistage des maladies métaboliques (diabète, hypertension artérielle, etc.) et l'octroi d'aides médicales, alimentaires et des appuis financiers au profit de 1000 personnes âgées en situation de vulnérabilité ;
- l'organisation le 3 décembre 2021 de la 29ème édition de la Journée Internationale des Personnes Handicapées (JIPH) ;
- le renforcement des capacités des Directions Régionales de la Protection Sociale (DRPS) sur les Régimes de prévoyance Sociale des Travailleurs Indépendants (RSTI) et sur le Régime de retraite Complémentaire des Fonctionnaires et Agents de l'Etat (RCFAE) .
- le renforcement continue des capacités des Directions Régionales de la Protection Sociale (DRPS) et des Centres sociaux sur les actions d'assistance et de prise en charge des personnes vulnérabilisées par le COVID-19 ;
- la construction de 05 centres sociaux (Abobo Doumé, Anono, Sorobango, Ferkessedougou, Ayamé) et d'un bâtiment technique pour renforcer le Centre Social de N'guiémé ;
- l'ouverture d'un centre social pilote à Adjamé gare ;

- la remise de matériels orthopédiques d'une valeur de 20 millions à 185 personnes handicapées, et une subvention annuelle cumulée de 275 millions en moyenne à 40 organisations de personnes handicapées et 09 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) ;
- le recrutement dérogatoire de personnes handicapées en âge de travailler à la Fonction Publique ;
- la réhabilitation et l'équipement en cours du Centre d'Education Socio-Professionnelle pour Personnes Handicapées (CESPPH) de Danané ;
- la réhabilitation de 08 centres sociaux (Toumodi, Vavoua, Maféré, N'guiémé, Jacquerville, Aby, Lakota, Okrouyo) ;
- la réalisation des travaux d'installation des équipements électriques du CPPE-pilote de Cocody ;
- la poursuite des travaux de construction et d'équipement d'une ferme-école à Bouaké ;
- la prise en charge de 2139 personnes âgées dont 1 496 hommes et 643 femmes ;
- la réalisation d'une étude nationale sur les conditions de vie des personnes âgées ;
- la tenue de sessions de plaidoyer pour le renforcement de la prise en charge des personnes âgées dans les politiques de développement local ;
- l'organisation de Panels sur les bonnes pratiques en matière de vieillissement ;
- l'octroi de fonds à environ 2000 personnes à travers les aides temporaires, les aides médicales, les aides éventuelles et les aides d'urgence ;
- l'assistance à 8 000 victimes d'inondations et de catastrophes ;
- la lutte contre les violences, les abus, et toutes les formes d'exploitation et de discrimination à l'encontre des personnes vulnérables, en faisant connaître et respecter leurs droits ;
- la prise en charge holistique des personnes vulnérables, des femmes et des enfants dans les Centres Sociaux et les structures spécialisées pour personnes handicapées ;
- la poursuite de l'enrôlement de la population à la CMU (3 244 503 personnes au 31 décembre 2021) ;
- la réhabilitation et l'équipement de 301 centres de santé ;
- la réalisation d'une enquête sur les indigents qui a permis d'identifier 33 559 ménages indigents dans 14 districts sanitaires ;
- la prise de décisions politiques importantes pour accompagner et garantir le succès de l'enrôlement des populations ;
- la mise à niveau des Centres hospitaliers universitaires dans le cadre de CNAM;
- l'inscription, dans le registre de l'AIRMS, de mutuelles sociales agréées et immatriculées ;
- l'organisation par l'AIRMS de sessions de formations à l'endroit des responsables des mutuelles sociales sur la thématique du Plan Comptable de la Mutualité Sociale (PCMS) ;
- l'élaboration d'un manuel de procédures, l'acquisition d'un Système Intégré de Gestion de l'AIRMS et du logiciel d'archivage électronique des supports administratifs de l'AIRMS et des mutuelles sociales ;
- l'instruction des demandes d'agrément et d'immatriculation au bénéfice des mutuelles d'entreprise, des agents de certains départements ministériels, des retraités et des Personnes Handicapées ;
- la disponibilité du document relatif au projet de prospection en vue de l'identification des mutuelles sociales existantes ;
- la mise en place d'un Comité de Gestion de la MUGEFCI, pour l'adapter aux directives communautaires de l'UEMOA en matière de mutualité sociale ;
- le lancement le 2 novembre 2021 du régime de retraite complémentaire par capitalisation au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- le paiement à la MUGEFCI de 5.100.000.000 FCFA comme part patronale au titre des cotisations dues par les fonctionnaires et agents de l'État ;
- l'enrôlement, au 31 décembre 2021, de 65 141 travailleurs indépendants au cours de la phase pilote initiée par la CNPS ;
- la remise de matériels orthopédiques d'une valeur de 20 millions à 185 personnes handicapées, et une subvention annuelle cumulée de 275 millions en moyenne à 40 Organisations de Personnes Handicapées et à 09 Centres Médico-Psychopédagogiques (CMPP).

1.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale :

- l'optimisation des missions de contrôles, de supervision et d'assistance au profit des services et population cibles du ministère ;
- la mise en place d'un dispositif centralisé de production de données qualitatives et quantitatives actualisées ;
- l'instauration d'un mécanisme de formation continue du personnel ;
- la satisfaction des besoins des services du ministère en personnel spécifique.

Au niveau de l'Emploi :

- la vulgarisation et la promotion des textes d'incitation à l'embauche, et particulièrement l'embauche des couches vulnérables ;
- la production annuelle des données statistiques sur l'emploi ;
- l'amélioration de la qualité de l'emploi ;
- le financement de tous les demandeurs d'emplois ayant des projets viables ;
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et la promotion de l'emploi des jeunes en situation de handicap ;
- le renforcement des conditions favorables pour l'accès à un emploi décent et durable ;
- le développement de l'entrepreneuriat jeunes.

Au niveau du travail :

- le respect des dispositions légales en matière de travail dans le secteur formel et dans l'économie informelle, ainsi que chez les travailleurs indépendants ;
- la vulgarisation des textes relatifs au secteur du travail à tous les acteurs ;
- la mise en place d'un système intégré de production et de gestion des données sur le secteur du travail ;
- le respect des conditions d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail ;
- la création des Comités de Sécurité et Santé dans toutes les entreprises de plus de 50 travailleurs ;
- le respect, par les employeurs, du paiement du SMIG fixé à 60 000 FCFA aux travailleurs concernés par la mesure ;
- l'extension des services d'inspection du travail sur tout le territoire national ;
- l'enrôlement des travailleurs des unités de production informelles et les travailleurs indépendants dans le dispositif de sécurité social ;
- le respect des dispositions légales du travail par les employeurs et les travailleurs ;
- l'éradication des pires formes de travail des enfants ;
- l'obtention et le maintien de la paix sociale dans le milieu socioprofessionnel, à travers le dialogue social.

Au niveau de la protection Sociale :

- le respect des dispositions légales visant la promotion des personnes vivant avec un handicap ;
- la mise en place d'un système intégré de production et de gestion des données sur le secteur social ;
- la couverture du territoire national en service social et structures spécialisées dans la prise en charge des déficients sensoriels ;
- la mise en place d'une stratégie de prise en charge des personnes âgées ;
- l'enrôlement de toute la population à la Couverture Maladie Universelle ;
- l'enrôlement de tous les travailleurs indépendants au Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) ;
- l'identification et l'immatriculation de toutes les mutuelles sociales.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance et du leadership ;
- la lutte contre le chômage des couches vulnérables par la création d'emplois ;
- la promotion du travail décent ;
- la lutte contre le travail des enfants ;
- la protection des populations vulnérables et le respect des droits humains.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante
- les populations en âge de travailler ont accès à un emploi décent ;
- les populations en âge de travailler ont accès à un travail décent ;
- les populations ont accès à la protection sociale.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 29, le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Emploi et de Protection sociale.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière d'Emploi et de travail

- observation du marché du travail ;
- application, contrôle et évaluation de la politique nationale en matière d'emploi;
- élaboration de projets de loi et de règlement en matière d'emploi ;
- Identification des mesures visant la création d'emplois, en particulier pour les populations défavorisées, notamment les femmes, les handicapées et les personnes de plus de 40 ans, en liaison avec le Ministre chargé de l'Emploi des Jeunes ;
- élaboration de stratégies et programmes en faveur de l'emploi des populations défavorisées ;
- développement du plaidoyer pour l'emploi des populations défavorisées ;
- tenue de statistiques sur l'emploi ;
- formulation d'actions de mise en adéquation de la formation et de l'emploi ;
- assistance aux chômeurs et handicapés du travail ;
- contrôle de l'application des normes, des lois et règlements en matière de travail ;
- prévention et gestion des conflits collectifs de travail ;
- élaboration, suivi et contrôle de l'application des normes, lois et règlements en matière de travail des enfants, en liaison avec les Ministres concernés ;
- coordination, identification et mise en œuvre des mesures dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants ;
- renforcement de la protection des travailleurs, notamment de ceux atteints de l'infection à VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- élaboration, suivi et contrôle de la réglementation de la sécurité et de la santé au travail, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- renforcement de la sécurité et de la santé au travail, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- promotion du dialogue social.

En matière de Protection sociale

- promotion, mise en œuvre et suivi de la politique de sécurité sociale ;
- renforcement et harmonisation du cadre institutionnel et de la prévoyance sociale ;
- participation à la promotion des actions d'assistance et de soutien aux orphelins, en particulier à ceux du SIDA ;
- participation à la prise en charge sociale des populations vulnérables ;
- coordination et supervision de la politique des affaires sociales ;
- formation professionnelle des travailleurs sociaux ;
- mise en œuvre d'une politique cohérente d'encadrement et de formation des handicapés ainsi que de leur insertion dans le tissu social, notamment dans le monde du travail ;
- mise en œuvre et renforcement du plaidoyer en faveur de la prévention des handicaps résultant des accidents de travail et de la voie publique, auprès des populations et des institutions ;

- gestion du régime de la Couverture Maladie Universelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé;
- sensibilisation de la population ;
- accélération du processus de mise en œuvre de l'enrôlement ;
- recouvrement des cotisations ;
- gestion des fonds collectés ;
- définition des services de prestations afférentes aux différents régimes ;
- gestion des personnes économiquement faibles ou démunies ;
- maintien de l'équilibre du régime.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Emploi.
- Programme 3 : Travail.
- Programme 4 : Protection sociale.
- Programme 5 : Développement et gestion des Centres sociaux.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet ; Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM) , Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Planification, de la Coordination, du Suivi des Projets et des Statistiques (DPCSPS), Direction des Affaires Juridiques (DAJ), Direction des Systèmes d'Information (DSI) , Direction de la Documentation, de la Communication et des Archives (DDCA) , Secrétariat de la Médaille d'Honneur du Travail (SMHT), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), Cellule de Passation des marchés Publics (CPMP).			
Programme 2:Emploi	Direction Générale de l'Emploi (DGE) , Direction des Stratégies et des Programmes d'Emploi (DSPE) , Direction du Suivi et de l'Évaluation de la Politique de l'Emploi (DSEPE), Direction de l'Observatoire de l'Emploi et des Métiers (DOEM)	Observatoire de l'Emploi et de la Formation (ONEF)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Promotion Emploi couches vulnérables ; - Projet de Promotion de l'Emploi Décemment (PPED) ; - Projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV). 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Travail	Direction Générale du Travail (DGT), Direction de l'inspection du Travail (DIT), Direction de la Réglementation du Travail (DRT), Commission Consultative du Travail (CCT), Direction de la Santé et Sécurité au Travail (DSST), Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants (DLTE), Conseil National du Dialogue Social (CNDS), Directions Régionales du Travail (29 DR), Direction Départementale du Travail (1 DD), Inspections du Travail (10 IT)		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et équipement des services de l'administration du travail ; - Projet d'appui à l'opérationnalisation et à l'extension du Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire 2023-2025 (PAOE-SOSTECI 2023-2025). 	
Programme 4: Protection sociale	DGPS, DPPH, DAS, DSSM, CNSS, CCS-CMU, DRPS (29), PNPS, INIPA, CEFPPH, EclS, CDPH, CNPPH, CNAS, -Ens centres pour hand à Abidjan.	INFS; AIRMS; IPS-CNAM; MUGEFCI, IPS-CGRAE.	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture Maladie Universelle - CMU/Soutien aux indigents - Projet National d'Assistance aux Personnes Agées (PNAPA) - Réhabilitation et Equipement des Centres Sociaux - Construction et Equipement des Centres Sociaux 	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : mettre en place une administration moderne et performante	RS 1.1 L'administration est moderne et performante	IP 1.1 : Nombre de textes législatifs et réglementaires transmis	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJ
OG 2 : Améliorer l'accessibilité des populations en âge de travailler à un emploi décent	RS 2.1. Les populations en âge de travailler ont accès à un emploi décent	IP 2.1.1 : Taux de chômage	Nombre de chômeurs / Effectif des personnes en âge de travailler Source : Rapport d'activités Cabinet / Enquête emploi
		IP 2.1.2 : Pourcentage de travailleurs du secteur informel	Nombre de travailleurs du secteur informel / Effectif des travailleurs Source : rapport d'activités Cabinet / Enquête emploi
OG 3 : Garantir l'accessibilité des populations en âge de travailler à un travail décent	RS 3.1 : Les populations en âge de travailler ont accès à un travail décent	IP 3.1.1 : Pourcentage des entreprises privées observant les conditions d'un emploi décent	Nombre d'entreprises du secteur privé formel impliquées observant effectivement les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail / Nombre d'entreprises du secteur privé formel impliquées dans l'observance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail Sources : Rapports d'activités DSSM / DIT
		IP 3.1.2 : Proportion d'enfants de 5 à 13 ans économiquement occupés	Nombre d'enfants de 5 à 13 ans économiquement occupés / effectif des enfants de 5 à 13 ans Source : Rapport d'enquête emploi
OG 4 : Garantir aux populations l'accessibilité à la protection sociale	RS 4.1 : Les populations ont accès à la protection sociale	IP 4.1.1 : Taux d'accroissement du nombre des établissements spécialisés du MEPS	Nombre de nouveaux établissements spécialisés du MEPS créés en année N – Nombre de nouveaux établissements spécialisés du MEPS créés en année N-1 / Nombre de nouveaux établissements spécialisés du MEPS créés en année N-1) Source : Rapport d'activités DGPS
		IP 4.1.2 : Taux de la population ayant accès à la protection sociale	Population bénéficiant de la protection sociale / Population totale Source : Rapport d'activités DGPS
		IP 4.1.3 : Nombre de personnes enrôlées à la CMU	Dénombrement Sources : Rapports d'activités SNEDAI / CNAM
		IP 4.1.4 : Nombre de mutuelles sociales immatriculées	Dénombrement Source : Rapport d'activités AIRMS
		IP 4.1.5 Proportion de travailleurs affiliés à une mutuelle sociale	Nombre total de travailleurs affiliés à une mutuelle sociale / Nombre total de travailleurs Source : Rapport d'activités AIRMS

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	52 774 736 032	39 727 682 052	41 853 794 438
1.1 Ressources Intérieures	52 774 736 032	39 727 682 052	41 853 794 438
1.1.1 Budget Etat	52 774 736 032	39 727 682 052	41 853 794 438
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	52 774 736 032	39 727 682 052	41 853 794 438
2.1 Personnel	20 804 978 007	21 471 356 261	22 262 261 616
2.1.1 Solde y compris EPN	20 804 978 007	21 471 356 261	22 262 261 616
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	6 198 356 239	6 734 849 659	7 007 423 374
2.3 Transferts et subventions	7 606 101 786	8 040 276 132	8 197 209 448
2.4 Investissement	18 165 300 000	3 481 200 000	4 386 900 000
Trésor	18 165 300 000	3 481 200 000	4 386 900 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

III.2.1. Programme 1 : Administration Générale

III.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi - évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines matérielles et financières
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer la coordination générale en matière d'Emploi, de Travail et de Protection Sociale	Proportion des structures du Ministère inspectées	15%	65%	70%	75%	(Nombre de structures inspectées / Nombre total de structures) X 100 Source: Rapport d'activités IGTPS
	Pourcentage des textes réglementaires élaborés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de textes réglementaires élaborés / Nombre de textes réglementaires à élaborer) X 100 Source: Rapport d'activités DAJ
OS 2 : Améliorer la planification et le système de suivi-évaluation des programmes, projets et activités	Taux de réalisation des activités de projets d'investissement budgétisés	47%	75%	80%	82%	(Nombre d'activités de projets d'investissement budgétisés réalisées / Nombre total d'activités de projets d'investissement programmées) X 100 Source : Rapport d'activités DPCSPS
	Pourcentage des activités programmées, réalisées	57%	63%	66%	70%	(Nombre d'activités programmées réalisées / Nombre total d'activités programmées) X 100 Source: Rapport d'activités DPCSPS
OS 3 :Améliorer le système de gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Proportion des gestionnaires de crédits formés en matière de gestion des finances publiques	65%	85%	90%	95%	(Nombre de gestionnaires de crédits formés en matière de gestion des finances publiques / Effectif des gestionnaires de crédits en activité) X 100 Source: Rapport d'activités DAFM
	Proportion de personnel formé	21%	50%	60%	62%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DRH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	24 283 973 284	25 218 663 140	26 207 611 248
Dépenses de personnel	19 522 395 450	20 176 720 268	20 955 572 188
Dépenses en biens et services	3 499 129 144	4 124 655 899	4 318 240 921
Transferts	881 667 602	917 286 973	933 798 139
Investissements	380 781 088	0	0
Trésor	380 781 088	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21150 Administration Générale	24 283 973 284	25 218 663 140	26 207 611 248
2115001 Coordination et animation	3 238 854 589	3 551 474 078	3 810 394 116
2 Biens et services	2 134 705 899	2 634 187 105	2 876 595 977
78041200179 Contrôler les services et structures sous-tutelle du Ministère	35 000 000	55 500 000	73 500 000
78041200180 Organiser la décoration dans l'ordre du mérite du travail	15 000 000	25 000 000	30 000 000
78041200250 Elaborer les projets de texte réglementaires et gérer les contentieux	20 000 000	26 500 000	26 500 000
78109000092 Prendre en charge les Handicapés, les Sinistrés et /ou Indigents	1 400 000 000	1 950 000 000	2 150 000 000
78109000100 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats	127 050 000	127 050 000	127 050 000
78109000111 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de travail et de protection sociale	125 000 000	142 000 000	157 000 000
78109000113 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	159 906 888	164 137 105	168 545 977
78109000124 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78109000127 Inspecter les services du ministère / Section 562 / Section 562	70 000 000	0	0
78109000134 Prendre en charge les séminaires et conférences en CI / Section 562 / Section 562	8 749 011	20 000 000	20 000 000
78109000143 Prendre en charge les Honoraires des agents sous la Régie Convention BNETD / Section 562 / Section 562	100 000 000	100 000 000	100 000 000
90109000002 Fonctionnement des COTOREP	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90109090195 Suivre les activités d'innovation et de qualité du Ministère	50 000 000	0	0
3 Transferts	881 667 602	917 286 973	933 798 139
78109000081 Apporter un appui institutionnel aux centrales syndicales	800 000 000	800 000 000	800 000 000
78109000102 Prendre en charge les honoraires des agents sous la Convention du BNETD	81 667 602	117 286 973	133 798 139
4 Investissements	222 481 088	0	0
Trésor	222 481 088	0	0
78109000112 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	222 481 088	0	0
2115002 Planification, programmation et suivi - évaluation	183 300 000	25 000 000	25 000 000
2 Biens et services	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78109000149 Planifier, programmer, suivre, évaluer les activités et projets et produire les données statistiques du Ministère	25 000 000	25 000 000	25 000 000
4 Investissements	158 300 000	0	0
Trésor	158 300 000	0	0
90109090196 Projet de mise en place d'un système d'information géographique de gestion des projets et de suivi-évaluation en matière d'emploi, de travail et de protection sociale	158 300 000	0	0
2115003 Gestion des ressources humaines matérielles et financières	20 822 818 695	21 586 689 062	22 316 717 132
1 Personnel	19 522 395 450	20 176 720 268	20 955 572 188
78109000086 Prendre en charges les Salaires du personnel fonctionnaire	19 522 395 450	20 176 720 268	20 955 572 188
2 Biens et services	1 300 423 245	1 409 968 794	1 361 144 944
78109000084 Gérer les ressources humaines du Ministère	40 000 000	20 010 000	20 000 000
78109000085 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	170 000 000	170 000 000	170 000 000
78109000087 Prendre en charge les dépenses liées aux contrats et aux équipements centralisés	417 000 000	460 912 424	471 000 000
78109000088 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	280 000 000	280 000 000	280 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21150 Administration Générale	24 283 973 284	25 218 663 140	26 207 611 248
78109000099 Gérer les ressources financières du Ministère	73 876 875	147 000 000	83 098 574
78109000105 Gérer la commande publique du ministère	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78109000118 Organiser la fête du travail le 1er Mai	240 546 370	240 546 370	240 546 370
78109000122 Elaborer le DPPD-PAP / CDMT, le suivre et l'évaluer dans sa mise en oeuvre	54 000 000	59 000 000	64 000 000
78109000151 Faire l'inventaire permanent du Patrimoine	10 000 000	17 500 000	17 500 000
2115004 Gestion des systèmes d'information et de communication	39 000 000	55 500 000	55 500 000
2 Biens et services	39 000 000	55 500 000	55 500 000
78041200208 Organiser la communication des activités du ministère	19 000 000	33 500 000	33 500 000
78109000150 Gérer le système informatique du ministère	20 000 000	22 000 000	22 000 000

II.2.2. Programme 2 : Emploi

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Emploi	Action 2.1: Conception et suivi de la Politique d'Emploi
	Action 2.2: Elaboration et suivi-évaluation des projets et programmes d'emploi
	Action 2.3: Insertion socio-économique et professionnelle des couches vulnérables

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Emploi						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer la coordination nationale et la promotion de l'Emploi décent	Taux de réalisation des activités du programme Emploi	73%	87%	90%	94%	(Nombre d'activités du programme Emploi réalisées / Nombre total des activités du programme Emploi programmées) X 100 Source: Rapport Annuel de Performance du Programme Emploi
	Taux de personnes insérées du fait des initiatives propres au MEPS	80,5%	90%	94%	97%	(Nombre de personnes ayant été insérées du fait des initiatives propres au MEPS / Effectif des personnes ayant sollicité une insertion socio-professionnelle au MEPS) X 100 Source: Rapport Annuel de Performance du Programme
OS2 : Améliorer la planification et contribuer à l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi	Taux d'emploi vulnérables	71,1%	65,2%	63%	62,5%	(Nombre de travailleurs pour leur propre compte + Nombre de travailleurs familiaux non rémunérés / Population en emploi) X 100 Source : Rapport de l'Enquête nationale sur l'emploi
	Taux de salarisation	23,1%	28%	30%	32%	(Nombre de personnes en emploi salarié / Population en emploi) X100 Source : Rapport de l'Enquête nationale sur l'emploi
	Taux combiné de chômage et de la main-d'œuvre potentielle	12,3%	11,1%	10,8%	10,5%	(Population au chômage + main d'œuvre potentielle / Main d'œuvre élargie) X 100 Source: Rapport de l'Enquête nationale sur l'emploi

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Emploi	1 676 000 000	1 310 533 500	1 301 872 182
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	306 000 000	342 353 500	309 564 942
Transferts	300 000 000	468 180 000	476 607 240
Investissements	1 070 000 000	500 000 000	515 700 000
Trésor	1 070 000 000	500 000 000	515 700 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22151 Emploi	1 676 000 000	1 310 533 500	1 301 872 182
2215101 Conception et suivi de la Politique d'Emploi	1 475 000 000	1 107 060 000	1 091 591 599
2 Biens et services	255 000 000	288 880 000	253 497 977
78041200183 Suivre la mise en oeuvre de la politique de l'emploi	25 000 000	52 425 000	5 496 761
78041200233 Coordonner les projets et les activités des structures de l'Emploi	30 000 000	31 455 000	33 001 216
78041200262 Mettre en oeuvre la Strategie Nationale Intégrée de Transition de l'Economie Informelle vers l'Economie Formelle (SNIT-EF)	200 000 000	205 000 000	215 000 000
3 Transferts	150 000 000	318 180 000	322 393 622
90041200006 Mettre en place l'observatoire de l'emploi et de la formation	150 000 000	318 180 000	322 393 622
4 Investissements	1 070 000 000	500 000 000	515 700 000
Trésor	1 070 000 000	500 000 000	515 700 000
90041200005 Projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV)	500 000 000	500 000 000	500 000 000
90041200004 projet de Promotion de l'Emploi Dément (PPED)	500 000 000	0	0
78041200184 Projet de Promotion emploi des couches vulnérables	70 000 000	0	0
78041200182 Production et diffusion de statistiques du travail	0	0	15 700 000
2215102 Elaboration et suivi-évaluation des projets et programmes d'emploi	51 000 000	53 473 500	56 066 965
2 Biens et services	51 000 000	53 473 500	56 066 965
78041200185 Suivre et évaluer les projets et programmes d'emploi	18 000 000	18 873 000	19 788 339
78041200186 Élaborer les stratégies et les programmes d'emploi	18 000 000	18 873 000	19 788 341
78041200207 Faire de l'observation de l'Emploi	15 000 000	15 727 500	16 490 285
2215103 Insertion socio-économique et professionnelle des couches vulnérables	150 000 000	150 000 000	154 213 618
3 Transferts	150 000 000	150 000 000	154 213 618
78109000114 Former et insérer les jeunes selon les réalités socio-économiques du territoire	150 000 000	150 000 000	154 213 618

II.2.3. Programme 3 : Travail

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Travail	Action 3.1: Conception et suivi de la politique générale du Travail
	Action 3.2:Elaboration et suivi de la réglementation du travail
	Action 3.3:Dialogue social
	Action 3.4:Lutte contre le travail des enfants

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Travail						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS1 : Assurer la coordination des initiatives du secteur Travail	Taux de réalisation des activités du programme	70%	75%	80%	85%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) X 100 Source: Rapport Annuel de Performance du programme Travail
	Taux de réalisation des cibles du programme	38,46%	55%	60%	65%	Nombre de cibles programmées atteintes / Nombre total de cibles programmées) X 100 Source:Rapport Annuel de Performance du programme Travail
OS2 : Promouvoir le respect des normes d'un travail décent dans les entreprises formelles et les unités de production informelles	Proportion des entreprises inspectées	60%	95 %	96%	97%	(Nombre d'entreprises inspectées / Nombre total d'entreprises à inspecter) X 100 Sources: Rapports d'activités DGT / DIT
	Taux de dossiers de conflits individuels traités	90,81%	98%	98,5%	99%	(Nombre de dossiers de conflits individuels traités / Nombre total de dossiers enregistrés) X 100 Sources: Rapports d'activités DGT / DIT
	Pourcentage des recours hiérarchiques contre les décisions des Inspecteurs du Travail traités	99%	99%	99%	99%	(Nombre de recours hiérarchiques traités / Nombre total de recours hiérarchiques introduits) X100 Sources: Rapportsd'activités DGT / DIT
OS3 : Promouvoir le respect des normes d'un travail décent dans les entreprises	Proportion de dossiers de consultations de santé et de sécurité au travail (SST) finalisés	71,69%	85%	90%	92%	(Nombre de dossiers de consultation SST traités / Nombre total de dossiers enregistrés) X 100 Sources: Rapports d'activités DGT / DSST
	Proportion des entreprises de plus de 50 travailleurs disposant d'un Comité de Sécurité et de Santé au Travail (CSST)	40%	50%	60%	70%	(Nombre d'entreprises disposant d'un comité de SST / Nombre total d'entreprises inspectées devant en disposer) X 100 Sources: Rapports d'activités DGT / DSST
OS4 : Renforcer la lutte contre le travail des enfants	Proportion des DR disposant d'une Cellule fonctionnelle chargée de la lutte contre les pires formes de Travail des enfants	16,66%	83,87%	100%	100%	(Nombre de DR disposant d'une cellule fonctionnelle chargée de la lutte contre les pires formes de Travail des enfants / Nombre total de Régions) X 100 Source: Rapport d'activités DLTE
	Proportion des départements disposant d'un Système d'Observation et de Suivi du Travail des enfants en CI (SOSTECI) fonctionnel	9,25%	70,37%	100%	100%	(Nombre de départements disposant d'un Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI) fonctionnel / Nombre total de départements) X 100 Sources : Rapports d'activités DLTE (SOSTECI)

Programme 3 : Travail						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS4 : Renforcer la lutte contre le travail des enfants	Proportion de sous-préfectures disposant d'un système d'observation et de suivi du travail des enfants en CI (SOSTECI) fonctionnel	4,13%	69,41%	100%	100%	(Nombre de sous-préfectures disposant d'un Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI) fonctionnel / Nombre total de sous-préfectures) X 100 Sources : Rapports d'activités DLTE (SOSTECI)
	Proportion de villages disposant d'un comité de lutte contre le travail des enfants fonctionnel	12,16%	71,4%	100%	100%	(Nombre de village disposant d'un comité de lutte contre le travail des enfants fonctionnel / Nombre total de villages) X 100 Sources : Rapports d'activités / DLTE (SOSTECI)
OS5 : Promouvoir le dialogue social	Taux des partenaires sociaux formés par le CNDS	100%	100%	100%	100%	(Nombre des partenaires sociaux formés / Nombre total de partenaires sociaux à former) X 100 Source : Rapport d'activités CNDS
	Proportion des conflits collectifs majeurs réglés	50%	100%	100%	100%	(Nombre de conflits collectifs majeurs réglés par le CNDS / Nombre total de conflits collectifs majeurs enregistrés) X 100 Source: Rapport d'activités CNDS
	Taux d'avis rendus par le CNDS sur les licenciements collectifs pour motif économique	96,38%	100%	100%	100%	(Nombre d'avis rendus / Nombre total de saisines) X 100 Source: Rapport d'activités CNDS

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Travail	780 618 912	2 703 862 250	4 117 391 246
Dépenses de personnel	62 800 000	62 800 000	62 800 000
Dépenses en biens et services	476 300 000	373 562 250	393 391 246
Transferts	0	0	0
Investissements	241 518 912	2 267 500 000	3 661 200 000
<i>Trésor</i>	241 518 912	2 267 500 000	3 661 200 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22152 Travail	780 618 912	2 703 862 250	4 117 391 246
2215201 Conception et suivi de la politique générale du Travail	411 518 912	524 482 400	535 702 123
1 Personnel	62 800 000	62 800 000	62 800 000
78109000089 Prendre en charge les indemnités du Conseil National du Dialogue Social (CNDS)	62 800 000	62 800 000	62 800 000
2 Biens et services	257 200 000	194 182 400	205 402 123
11041200017 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Toumodi	4 500 000	4 718 250	4 947 084
11041200020 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans le District Autonome de Yamoussoukro	4 500 000	4 718 250	4 947 085
14041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la région du N'ZI Comoe	4 500 000	4 718 250	4 947 084

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22152 Travail	780 618 912	2 703 862 250	4 117 391 246
15041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Daoukro	4 500 000	4 718 250	4 947 084
16041200009 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Moronou (Bongouanou)	13 000 000	0	0
17041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gbêkê (Bouake)	4 500 000	4 718 250	6 947 084
18041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Katiola	4 500 000	4 718 250	4 947 084
22041200013 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Touba	4 700 000	4 927 950	5 166 954
23041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Kabadougou (Odienne)	4 500 000	4 718 250	4 947 084
24041200011 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Ferkessedougou	4 500 000	4 718 250	4 947 084
25041200011 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Poro (Korhogo)	4 500 000	4 718 250	4 749 201
26041200007 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Boundiali	4 500 000	4 718 250	4 947 084
27041200007 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Folon (Minignan)	13 000 000	0	0
28041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Bouna	4 500 000	4 718 250	4 947 084
31041200010 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	4 500 000	4 718 250	4 947 084
32041200009 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Goh (Gagnoa)	4 500 000	4 718 250	4 947 084
35041200010 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Bouafle	4 500 000	4 718 250	4 947 084
36041200010 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Seguela	4 500 000	4 718 250	4 947 084
37041200009 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Béré (Mankono)	13 000 000	0	0
41041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Tonkpi (Man)	4 500 000	4 718 250	4 947 084
42041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Moyen Cavally (Guiglo)	4 500 000	4 718 250	4 947 084
43041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Duekoue	4 500 000	4 718 250	4 947 084
51041200011 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Divo	4 500 000	4 718 250	4 947 084
55041200007 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de San Pedro	4 500 000	4 718 450	4 947 085
56041200014 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Soubre	4 500 000	4 718 250	4 947 084
57041200006 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gboklé (Sassandra)	13 000 000	0	0
61041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de l'Indenie Djuablin (Abengourou)	4 500 000	4 718 250	4 947 084
62041200015 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	4 500 000	4 718 250	4 947 084
71041200016 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Sud Comoe (Aboisso)	4 500 000	4 718 250	4 947 084
71041200017 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans le Département de Grand Bassam	4 500 000	4 718 250	4 947 084
76041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de l'Agneby Tiassa (Agboville)	4 500 000	4 718 250	4 947 084
77041200015 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région d'Adzope	4 500 000	4 718 250	4 947 085
78041200217 Apporter un appui technique en matière de travail aux entités fonctionnelles	10 000 000	10 485 000	10 993 523
78041200234 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail du District Autonome d'Abidjan	4 500 000	4 718 250	4 947 084
78041200254 Élaborer un système statistique des services en charge du travail	10 000 000	10 485 000	10 993 523
78041200258 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Travail	50 000 000	31 455 000	32 980 567
79041200011 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Dabou	4 500 000	4 718 250	4 947 084

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22152 Travail	780 618 912	2 703 862 250	4 117 391 246
4 Investissements	91 518 912	267 500 000	267 500 000
Trésor	91 518 912	267 500 000	267 500 000
78041200187 Réhabilitation et équipement des services de l'administration du Travail	91 518 912	267 500 000	267 500 000
2215202 Elaboration et suivi de la réglementation du travail	139 000 000	95 413 500	99 941 043
2 Biens et services	139 000 000	95 413 500	99 941 043
17041200013 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels dans la zone de compétence de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de Bouaké	8 000 000	0	0
31041200013 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels dans la zone de compétence de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de Daloa	8 000 000	0	0
55041200009 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels dans la zone de compétence de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de San-Pedro	8 000 000	0	0
78041200188 Suivre et évaluer l'application du code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection de travail du Plateau	4 000 000	4 194 000	4 397 408
78041200189 Suivre et évaluer l'application du code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection de travail de Treichville	4 000 000	4 194 000	4 397 408
78041200190 Suivre et évaluer l'application du code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection de travail de Yopougon	4 000 000	4 194 000	4 397 408
78041200191 Coordonner les activités des Inspections du travail	15 000 000	15 727 500	16 490 283
78041200218 Suivre et évaluer l'application du code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection de travail de Marcory	4 000 000	4 194 000	4 397 408
78041200219 Suivre et évaluer l'application du code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection de travail de Vridi	4 000 000	4 194 000	4 397 409
78041200235 Suivre et évaluer l'application du code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection de travail de Koumassi	4 000 000	4 194 000	4 397 408
78041200236 Elaborer et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires en matière du Travail	13 000 000	13 630 500	14 291 578
78041200245 Suivre et évaluer l'application du code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection de travail de Cocody	4 000 000	4 194 000	4 397 408
78041200259 Suivre et évaluer l'application du code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection de travail de d' Abobo Adjamé	4 000 000	4 194 000	4 397 408
78041200263 Suivre et évaluer l'application du code du travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Cocody II	8 000 000	8 388 000	8 694 817
78041200267 Suivre et évaluer l'application du code du travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Yopougon II	8 000 000	8 388 000	8 794 817
78041200271 Suivre et évaluer l'application du code du travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Abobo II	8 000 000	0	0
78041200272 Suivre et évaluer l'application du code du travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Marcory II	8 000 000	0	0
78041200273 Suivre et évaluer l'application du code du travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Port Bouet II	8 000 000	0	0
78101100003 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels	15 000 000	15 727 500	16 490 283
2215203 Dialogue social	19 100 000	20 026 350	20 996 950
2 Biens et services	19 100 000	20 026 350	20 996 950
78109000091 Organiser des rencontres avec les secteurs privé et public	17 100 000	17 929 350	18 798 245
78109000121 Coordonner les activités de Dialogue social	2 000 000	2 097 000	2 198 705
2215204 Lutte contre le travail des enfants	211 000 000	2 063 940 000	3 460 751 130
2 Biens et services	61 000 000	63 940 000	67 051 130
78041200266 Suivre et évaluer les programmes et projets de lutte contre le travail des enfants	20 000 000	20 970 000	21 987 044
78041200268 Faire la surveillance du Travail des Enfants sur l'étendue du territoire national	30 000 000	31 455 000	32 980 566
78104000355 Lutter contre le travail des enfants	11 000 000	11 515 000	12 083 520

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22152 Travail	780 618 912	2 703 862 250	4 117 391 246
4 Investissements	150 000 000	2 000 000 000	3 393 700 000
Trésor	150 000 000	2 000 000 000	3 393 700 000
78104000431 Projet/Système d'observation et de suivi du Travail des Enfants (Projet SOSTECI)	0	0	1 482 900 000
78041200270 Projet d'Appui à l'Opérationnalisation et à l'Extension du système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire 202-2025(PAOE-SOSTECI)	150 000 000	2 000 000 000	1 910 800 000

II.2.4. Programme 4 : Protection sociale

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Protection sociale	Action 4.1: Assistance des groupes vulnérables
	Action 4.2: Mise en oeuvre de la sécurité sociale et mutualité
	Action 4.3: Formation des travailleurs sociaux
	Action 4.4: Conception et suivi de la politique générale de protection sociale
	Action 4.5: Protection des groupes vulnérables
	Action 4.6: Promotion de la sécurité sociale et mutualité

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4: Protection sociale						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer la coordination de la Protection Sociale	Taux de mise en œuvre des mesures de la SNPS	52,63%	45%	68,42%	79%	(Nombre de mesures mises en oeuvre / Nombre de mesures programmées dans le plan d'actions de la SNPS) X 100 Source : Rapport d'activités DGPS
	Taux de réalisation des activités	91,37%	59,25%	74,07%	81,48%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités programmées) X 100 Source : Rapport d'activités DGPS
OS 2: Renforcer la protection des groupes vulnérables en matière d'action sociale et de promotion des personnes handicapées	Taux de fréquentation des Centres sociaux	3,8%	15%	20%	25%	(Nombre d'usagers ayant visité les Centres sociaux / Nombre de personnes pauvres et vulnérables sur la base du taux de pauvreté en C.I) X 100 Source : Rapport d'activités DAS
	Proportion des personnes indigentes bénéficiaires de prise en charge	4%	8%	11%	14%	(Nombre de personnes indigentes bénéficiaires de prise en charge / Nombre total des personnes indigentes ayant sollicité une prise en charge) X 100 Source : Rapport d'activités DAS
	Proportion des personnes âgées prises en charge	0,69%	0,76%	0,84%	0,92%	(Nombre de personnes âgées bénéficiaires de prise en charge / Nombre total de personnes âgées ayant sollicité une prise en charge) X 100 Source : Rapport d'activités DAS
	Proportion des personnes handicapées prises en charge	0,28%	0,55%	0,66%	0,76%	(Nombre de personnes handicapées prises en charge / Effectif de personnes handicapées ayant sollicité une prise en charge) X 100 Source : Rapport d'activités DPPH

Programme 4: Protection sociale						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 3 : Renforcer la protection des groupes vulnérables en matière de sécurité sociale.	Pourcentage de la population enrôlée à la CMU	12%	21%	26%	30%	(Nombre de personnes enrôlées à la CMU / Population ivoirienne) X 100 Source : Rapport d'activités CNAM
	Pourcentage des personnes indigentes enrôlées à la CMU	11%	90%	90%	90%	(Nombre de personnes indigentes enrôlées à la CMU / Effectif des personnes indigentes) X 100 Source : Rapport d'activités CNAM
	Pourcentage des travailleurs indépendants enrôlés au RSTI	0,99%	15,12%	22,7%	30,12%	(Nombre de travailleurs indépendants enrôlés au RSTI / Nombre total de travailleurs indépendants) X 100 Source : Rapport d'activités CNAM

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Protection sociale	26 034 143 836	10 494 623 162	10 226 919 762
Dépenses de personnel	1 219 782 557	1 231 835 993	1 243 889 428
Dépenses en biens et services	1 916 927 095	1 894 278 010	1 986 226 265
Transferts	6 424 434 184	6 654 809 159	6 786 804 069
Investissements	16 473 000 000	713 700 000	210 000 000
<i>Trésor</i>	16 473 000 000	713 700 000	210 000 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22153 Protection sociale	26 034 143 836	10 494 623 162	10 226 919 762
2215301 Assistance des groupes vulnérables	1 070 655 095	1 020 390 250	1 069 919 993
2 Biens et services	1 070 655 095	1 020 390 250	1 069 919 993
78101200017 Eduquer et prendre en charge les enfants déficients auditifs	556 191 317	529 426 472	537 856 215
78101200022 Eduquer et prendre en charge les enfants déficients visuels	514 463 778	490 963 778	532 063 778
2215302 Mise en oeuvre de la sécurité sociale et mutualité	22 113 265 898	6 086 202 281	6 151 679 692
1 Personnel	432 965 898	437 244 306	441 522 713
78108000027 Prendre en charge le salaire du personnel de l'AIRMS	432 965 898	437 244 306	441 522 713
3 Transferts	5 480 300 000	5 648 957 975	5 710 156 979
78011202155 MUGEF-CI PRISE EN CHARGE DES COTISATIONS	5 100 000 000	5 200 000 000	5 231 199 004
78108000022 Coordonner les activités de Mutualité sociale	380 300 000	448 957 975	478 957 975
4 Investissements	16 200 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>16 200 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78109000123 CMU/Soutien aux Indigents	13 200 000 000	0	0
78109000095 Couverture Maladie Universelle	3 000 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22153 Protection sociale	26 034 143 836	10 494 623 162	10 226 919 762
2215303 Formation des travailleurs sociaux	1 698 450 843	1 756 225 871	1 834 000 899
1 Personnel	786 816 659	794 591 687	802 366 715
78108000029 Prendre en charge le salaire du personnel de l'INSFS	786 816 659	794 591 687	802 366 715
3 Transferts	911 634 184	961 634 184	1 031 634 184
78108000023 Prendre en charge les Bourses des étudiants de l'Institut National Supérieur de Formation Sociale	636 634 184	736 634 184	786 634 184
78108000024 Organiser la formation initiale et continue des étudiants dans le domaine social	275 000 000	225 000 000	245 000 000
Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
2223101 Conception et suivi de la politique générale de protection sociale	167 180 000	178 780 000	188 314 272
2 Biens et services	167 180 000	178 780 000	188 314 272
11104000039 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Bélier (Yamoussoukro)	4 600 000	4 600 000	4 900 000
14104000023 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du N'ZI Comoé (Dimbokro)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
15104000036 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Iffou (Daoukro)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
17104000046 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Gbêke (Bouake)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
18104000042 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Hambol (Katiola)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
23104000013 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Denguélé (Odienné)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
24104000019 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Tcologo (Ferkessedougou)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
25104000022 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région des Savanes (Korhogo)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
26104000018 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
28104000017 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Bounkani (Bouna)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
32104000042 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Goh (Gagnoa)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
35104000022 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Marahoué (Bouaflé)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
36104000008 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Worodougou (Séguéla)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
37104000015 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Béré (Mankono)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
41104000032 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Tonkpi (Man)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
42104000023 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Cavally (Guiglo)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
43104000018 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Guémon (Duekoué)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
51104000030 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
55104000014 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région de San Pedro (San Pedro)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
56104000015 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région de la Nawa (Soubré)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
57104000014 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
61104000049 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région de l'Indenié Djuablin (Abengourou)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
62104000039 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Zanzan (Bondoukou)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
71104000107 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région du Sud Comoé (Aboisso)	9 080 000	9 080 000	9 380 000
76104000042 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région de l'Agnebi-Tiassa (Abgenville)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
77104000030 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région de la Mé (Adzopé)	4 500 000	4 500 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22153 Protection sociale	26 034 143 836	10 494 623 162	10 226 919 762
78104000528 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région des Lagunes II (Abidjan)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
78109000108 Organiser les rencontres de la plateforme nationale de Protection Sociale	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78109000109 Coordonner la politique générale en matière de Protection Sociale	30 000 000	41 600 000	42 434 272
79104000045 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
79109000003 Coordonner les activités de Protection Sociale dans la Région des Lagunes I (Abidjan)	4 500 000	4 500 000	4 800 000
2223102 Protection des groupes vulnérables	968 592 000	1 431 024 760	966 004 906
2 Biens et services	663 092 000	673 107 760	710 992 000
11104000027 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Didiévi	4 500 000	4 500 000	4 800 000
11104000028 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toumodi	4 500 000	4 500 000	4 900 000
11104000031 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Yamoussoukro	4 500 000	4 500 000	4 800 000
11109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tiébissou	4 900 000	4 900 000	5 200 000
14104000024 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bocanda	4 500 000	4 500 000	4 800 000
14104000026 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kouadioblékro / Bocanda	4 500 000	4 500 000	4 800 000
14104000030 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de l' Aby	4 500 000	4 500 000	4 800 000
14104000033 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Zècrèzèssou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
15104000024 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ettrokro	4 500 000	4 500 000	4 800 000
15104000031 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Daoukro	4 500 000	4 500 000	4 800 000
15104000034 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Prikro	4 500 000	4 500 000	4 800 000
15104000035 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de M'Bahiakro	4 500 000	4 500 000	4 800 000
16104000017 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Guessankro / Bongouanou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
16104000025 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de M'Batto	4 500 000	4 500 000	4 800 000
16109000002 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Assahara	7 650 000	7 650 000	7 950 000
17104000037 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Djébonoua	4 500 000	4 500 000	4 800 000
17104000038 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Brobo	4 500 000	4 500 000	4 800 000
17104000047 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sakassou	4 500 000	4 500 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22153 Protection sociale	26 034 143 836	10 494 623 162	10 226 919 762
17104000048 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Botro	4 500 000	4 500 000	4 800 000
17104000050 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bodokro	4 500 000	4 500 000	4 800 000
17104000052 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de la Zone Industrielle de Bouaké	4 500 000	4 500 000	4 800 000
17109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Diabo	7 650 000	7 650 000	7 950 000
18104000036 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Satama Sokoro	4 500 000	4 500 000	4 800 000
18104000037 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Katiola	4 500 000	4 500 000	4 800 000
18104000048 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Boniérédougou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
22104000005 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Touba	4 500 000	4 500 000	4 800 000
23104000014 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Samatiguila	4 500 000	4 500 000	4 800 000
23104000015 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Séguélon	4 700 000	4 700 000	5 000 000
24104000018 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ferkessedougou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
24104000024 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kong	4 500 000	4 500 000	4 800 000
24109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Diawala	4 900 000	4 900 000	5 200 000
25104000018 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Korhogo II	4 500 000	4 500 000	4 800 000
25104000019 Assister et prendre en charge les personnes vulnérables de Napiérodougou	4 700 000	4 700 000	5 000 000
26104000022 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Boundiali	4 500 000	4 500 000	4 800 000
26109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kouto	4 900 000	4 900 000	5 200 000
31104000039 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Garage Daloa	4 500 000	4 500 000	4 600 000
31104000049 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Vavoua	4 500 000	4 600 000	4 800 000
31104000050 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Saïoua	4 500 000	5 800 000	6 000 000
31104000051 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gboguhé	4 500 000	4 500 000	4 800 000
31104000052 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zoukougbeu	4 500 000	4 500 000	4 800 000
31109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bédiala	4 900 000	4 900 000	5 200 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22153 Protection sociale	26 034 143 836	10 494 623 162	10 226 919 762
31109000002 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gadouan	6 700 000	6 700 000	7 000 000
32104000033 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ouragahio	4 500 000	4 500 000	4 600 000
32104000041 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gagnoa	4 500 000	4 500 000	4 800 000
35104000023 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bouaflé	4 500 000	4 500 000	4 800 000
35104000030 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sinfra	4 500 000	4 500 000	4 800 000
35104000031 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zuénoula	4 500 000	4 500 000	4 800 000
36104000009 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kani	4 500 000	4 500 000	4 800 000
36104000011 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Séguéla	4 500 000	4 500 000	4 800 000
37104000011 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Mankono	4 500 000	4 500 000	4 800 000
37104000012 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kounahiri	4 500 000	4 500 000	4 800 000
37104000014 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tieningboué	4 500 000	4 500 000	4 800 000
41104000025 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Danané	4 500 000	4 500 000	4 800 000
41104000030 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Biankouma	4 500 000	4 500 000	4 800 000
41109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de sangouiné	4 900 000	4 900 000	5 200 000
42104000026 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bloléquin	4 500 000	4 500 000	4 700 000
42104000028 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toulepleu	4 500 000	4 500 000	4 800 000
43104000021 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bangolo	4 500 000	4 500 000	4 800 000
43104000022 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bléniméouin	4 500 000	4 500 000	4 800 000
51104000041 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Lakota	4 500 000	4 500 000	4 800 000
51109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Guitry	4 900 000	4 900 000	5 200 000
55104000018 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de San Pedro	4 500 000	4 500 000	4 800 000
56104000017 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Grand Zattrry	4 500 000	4 500 000	4 800 000
56104000019 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Buyo	4 500 000	4 500 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22153 Protection sociale	26 034 143 836	10 494 623 162	10 226 919 762
56104000020 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Okrouyo	4 500 000	4 500 000	4 800 000
56104000022 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Méagui	4 500 000	4 500 000	4 800 000
56109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gueyo	6 700 000	6 700 000	7 000 000
57104000012 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sassandra	4 500 000	4 500 000	4 800 000
61104000034 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Abengourou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
61104000041 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Agnibilékrou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
61104000047 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Aniassué	4 500 000	4 500 000	4 800 000
61104000048 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zaranou	7 092 000	7 092 000	7 392 000
61109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Yakassé-Féyassé	4 900 000	4 900 000	5 200 000
61109000002 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bettié	6 700 000	6 700 000	7 000 000
62104000043 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gouméré	4 500 000	4 500 000	4 800 000
62104000044 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tabagne	4 500 000	4 500 000	4 800 000
62104000047 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sapli Sépingo	4 500 000	4 500 000	4 800 000
62104000049 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Taoudi	4 500 000	4 500 000	4 800 000
62104000054 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sorobango	4 500 000	4 500 000	4 800 000
62104000058 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tanda	4 500 000	4 500 000	4 800 000
62104000061 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sandegué	4 500 000	4 500 000	4 800 000
71104000069 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Guiémé / Tiapoum	4 500 000	4 500 000	4 800 000
71104000070 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tiapoum	4 500 000	4 500 000	4 800 000
71104000071 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bonoua	4 500 000	4 500 000	4 800 000
71104000076 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Adiaké	4 500 000	4 500 000	4 800 000
71104000090 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Noé	4 500 000	4 500 000	4 800 000
71104000097 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Ayamé	4 500 000	4 500 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22153 Protection sociale	26 034 143 836	10 494 623 162	10 226 919 762
71104000098 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Aboisso	4 500 000	4 500 000	4 800 000
71104000099 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Maféré	4 500 000	4 500 000	4 800 000
71104000109 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Grand Bassam	4 500 000	4 500 000	4 800 000
76104000040 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tiassalé	4 500 000	4 500 000	4 800 000
76104000041 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Agboville	4 500 000	4 500 000	4 800 000
76109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Azaguié	4 900 000	4 900 000	5 200 000
76109000002 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Rubino	6 700 000	6 700 000	7 000 000
77104000033 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Akoupé Anyama	4 500 000	4 500 000	4 700 000
77104000042 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Abongoua	4 500 000	4 500 000	4 800 000
77109000001 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Alépé	4 900 000	4 900 000	5 200 000
77109000003 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Akoupé	6 700 000	6 700 000	7 000 000
78101200018 Mettre à la disposition des personnes handicapées la documentation adaptée à leurs besoins	2 000 000	4 000 000	2 000 000
78101200020 Coordonner les activités des Institutions Spécialisées et les interventions en faveur des personnes Handicapées	15 000 000	20 000 000	21 000 000
78101200021 Organiser l'insertion socio-économique des personnes vivant avec un handicap	2 000 000	2 615 760	2 000 000
78101200023 Apporter un appui institutionnel aux Associations des Personnes en situation de handicap	85 500 000	85 500 000	87 000 000
78101200024 Formuler des recommandations sur les questions relatives à la Promotion des Personnes Handicapées	2 000 000	3 000 000	6 800 000
78104000359 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Maca Yopougon	4 500 000	4 500 000	4 800 000
78104000435 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Niangon Sud	4 500 000	4 500 000	4 800 000
78104000465 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Anono	4 500 000	4 500 000	4 800 000
78104000492 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social doumé	4 500 000	4 500 000	4 800 000
78104000493 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Attécoubé	4 500 000	4 500 000	4 800 000
78104000503 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Jean Folly Port Bouet	4 500 000	4 500 000	4 800 000
78104000510 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Anyama	4 500 000	4 500 000	4 800 000
78104000521 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Treichville Habitat	4 500 000	4 500 000	4 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22153 Protection sociale	26 034 143 836	10 494 623 162	10 226 919 762
78104000523 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Pouto	4 500 000	4 500 000	4 800 000
78109000094 Formuler des recommandations sur les questions relatives à l'action sociale	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78109000115 Mettre en oeuvre et suivre les activités de protection et de promotion sociales	20 000 000	20 000 000	21 000 000
78109000148 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Songon	6 700 000	6 700 000	7 000 000
79104000032 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toupah / Dabou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
79104000039 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Grand Lahou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
79104000041 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Jacqueline	4 500 000	4 500 000	4 800 000
79104000042 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Lopou / Dabou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
79104000049 Assister et prendre en charge les Couches Sociales Vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Dabou	4 500 000	4 500 000	4 800 000
3 Transferts	32 500 000	44 217 000	45 012 906
11101200006 Apporter un appui institutionnel aux Associations des personnes en situation de handicap	20 000 000	23 905 666	24 170 968
11101200007 Organiser la formation professionnelle des personnes vivant avec un handicap visuel	5 500 000	9 405 666	9 670 968
78109000098 Prendre en charge les Handicapés, les Sinistrés et / ou Indigents	7 000 000	10 905 668	11 170 970
4 Investissements	273 000 000	713 700 000	210 000 000
<i>Trésor</i>	<i>273 000 000</i>	<i>713 700 000</i>	<i>210 000 000</i>
78109000120 Construction et Equipement des Centres Sociaux	100 200 000	433 700 000	0
78109000119 Réhabilitation et Equipement des Centres Sociaux	150 000 000	280 000 000	210 000 000
78109000110 Projet National d'Assistance aux Personnes Âgées	22 800 000	0	0
2223103 Promotion de la sécurité sociale et mutualité	16 000 000	22 000 000	17 000 000
2 Biens et services	16 000 000	22 000 000	17 000 000
78109000097 Coordonner les activités en matière de sécurité sociale	14 000 000	20 000 000	15 000 000
78109000106 Formuler les orientations sur les questions relatives à la Sécurité Sociale	2 000 000	2 000 000	2 000 000

SECTION 366 : MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau institutionnel, juridique et structurel :

- l'insuffisance de politiques et de textes réglementaires et législatifs (lois, codes, décrets) ;
- les contraintes à l'élaboration des études stratégiques dans le secteur ;
- les difficultés dans l'application de certains textes ;
- l'insuffisance des ressources (humaines qualifiées, matérielles et technologiques) ;
- la faiblesse du cadre de planification sectorielle ;
- la vétusté des locaux des directions régionales et de certaines directions centrales ;
- l'absence de motivation des agents occasionnant le départ des agents techniques et administratifs vers des structures plus attrayantes ;
- -l'absence de base de données fiable du secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de la salubrité.

Au niveau de l'assainissement :

- la pollution des milieux récepteurs (les eaux de surface et sols) résultant des rejets d'effluents industriels et domestiques sans traitement préalable ;
- l'insuffisance d'ouvrages d'assainissement et de drainage ;
- l'insuffisance de l'entretien des systèmes d'assainissement collectifs et des réseaux de drainage des eaux pluviales ;
- l'insuffisance d'installations de traitement et de valorisation de boues de vidange dans la plupart des villes du pays ;
- l'insuffisance des installations d'assainissement amélioré tant en milieu urbain qu'en milieu rural avec de fortes disparités au niveau régional ;
- le manque d'installations d'assainissement amélioré dans certains établissements scolaires et centres de santé ;
- l'insuffisance de toilettes publiques dans les lieux recevant du public (marchés, gares routières, écoles, centres de santé, ...) ;
- la forte proportion d'installations d'assainissement individuel hors norme tant en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- le raccordement illicite des conduites d'eaux usées sur les canaux d'eaux pluviales ;
- la faible promotion d'installations d'assainissement autonomes appropriées ;
- l'inexistence de schémas directeurs dans certaines localités ;
- le manque de dispositifs de métrologie pour le suivi du fonctionnement des ouvrages ;
- l'obstruction et l'encombrement des ouvrages d'assainissement et de drainage par les déchets solides du fait de l'incivisme des populations ;
- l'inexistence de plans de recollement de réseaux privés d'assainissement (opérations immobilières).

Au niveau de la salubrité :

- l'absence de données de caractérisation des déchets solides ;
- l'occupation anarchique des voies, des espaces publics et des emprises des ouvrages ;
- l'affichage publicitaire informel et anarchique dans la ville ;
- la production de nuisances (sonores, olfactives, visuelles et installations anarchiques) aussi bien dans les quartiers commerciaux que dans les cités dortoirs ;
- la prolifération des sachets plastiques ;
- l'incivisme des populations ;
- l'insuffisance de ressources pour le financement du secteur.

Au niveau de l'hydraulique :

- la vétusté et l'insuffisance des installations de production et de distribution d'eau ;

- l'insuffisance de sécurisation et de moyens de mobilisation des ressources en eau ;
- la faiblesse de maintenance et de gestion des ouvrages en milieu rural ;
- les difficultés d'appropriation des ouvrages par les populations bénéficiaires ;
- le coût élevé du mètre cube en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- les risques de contamination des réseaux d'approvisionnement d'eau potable dus à une mauvaise utilisation des infrastructures d'assainissement ;
- l'existence de nombreux quartiers lotis dépourvus de réseaux de distribution d'eau ;
- la non desserte de nombreuses localités éligibles au système d'Hydraulique Urbaine (HU) et au système d'Hydraulique Villageoise (HV) ;
- l'inégale répartition des ressources en eau sur l'ensemble du territoire national ;
- l'existence de nombreux quartiers à risques dépourvus de réseaux de distribution d'eau ;
- la pollution du fait de l'occupation illicite des périmètres des champs captants ;
- la surexploitation de la nappe d'Abidjan.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau institutionnel, juridique et structurel :

- l'adoption du Code de l'hygiène et de la salubrité en Conseil des Ministres ;
- l'élaboration en cours du Code de l'Assainissement ;
- l'élaboration de textes règlementant les emprises des ouvrages d'eau potable, d'assainissement des réseaux électriques et des infrastructures de déchets ;
- la validation en cours de la politique nationale de la salubrité ;
- la validation en cours du programme national de gestion des déchets solides ;
- la révision du Code de l'eau ;
- la mobilisation de financements pour la réalisation des études stratégiques ;
- le renforcement de capacités de la Brigade de l'Assainissement et de la Salubrité (BAS) ;
- le renforcement des capacités humaines, techniques, matérielles et financières ;
- le recrutement via la fonction publique, des ingénieurs et techniciens du secteur de l'eau, de l'assainissement et de la salubrité ;
- l'élaboration d'un plan stratégique Sectoriel ;
- la recherche de locaux sous bail de l'Etat pour abriter les directions centrales et les directions régionales du ministère ;
- la réhabilitation et l'extension des locaux du ministère ;
- la mise en place d'une base de données intégrée du secteur ;
- la mise en œuvre effective des arrêtés d'application du décret n° 2016-791 du 12 octobre 2016 portant réglementation des émissions de bruits de voisinage ;
- la mise en œuvre effective du décret n°2013-327 du 22 mai 2013 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques.

Au niveau de l'assainissement :

- l'entretien des ouvrages primaires de drainage des eaux pluviales du District d'Abidjan et des villes de l'intérieur ;
- la construction et la réhabilitation des ouvrages d'assainissement et de drainage dans le District d'Abidjan ;
- la réalisation et la livraison de travaux d'assainissement des eaux usées et de drainage des eaux pluviales, d'appui à la gestion des déchets, d'aménagement, d'éclairage et de pavage des digues ;
- la mise en œuvre du programme de travaux prioritaires d'urgence pour l'extension de réseaux d'eaux usées, la construction, la réhabilitation de stations de pompage et de branchements sociaux dans le District d'Abidjan ;
- la réalisation de schémas directeurs d'assainissement et de drainage du District d'Abidjan et de 14 chefs-lieux de région ;
- la mise en œuvre du programme de :
- latrinisation en milieu rural (PS-GOUV)

- construction de station de traitement de boues de vidange dans le District d'Abidjan et les chefs-lieux de région ;
- construction de canaux primaires de drainage dans le District d'Abidjan ;
- construction de toilettes publiques dans les lieux recevant du public ;
- aménagement et de gestion intégrée du bassin versant du Gourou (Gourou 2) dans le District d'Abidjan ;
- la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation et des sessions de formation aux normes d'assainissement ;
- l'amélioration de la résilience au risque d'inondation et des services de gestion des déchets solides dans les quartiers vulnérables du district d'Abidjan et de certaines villes de l'intérieur à travers la mise en œuvre du projet PARU.

Au niveau de la salubrité :

- la sécurisation et l'embellissement des sites déguerpis ;
- la poursuite des opérations de déguerpissement de sites d'occupations anarchiques des emprises des ouvrages du domaine public ;
- le développement de plusieurs initiatives dans le cadre de l'éducation au changement de comportement (conception de spots et de capsules et leur diffusion par les médias, l'opération grand ménage) ;
- la sensibilisation des populations, l'information et la vulgarisation du décret réglementant les bruits de voisinage ;
- la recherche de partenariats en appui au secteur ;
- la réalisation d'études en vue de la création de filières des autres types de déchets tels que les déchets industriels, les déchets issus des hôpitaux, les huiles usagées, etc.

Au niveau de l'hydraulique :

- la réhabilitation et le développement des infrastructures d'hydraulique humaine ;
- la formation des artisans réparateurs en milieu rural ;
- la réalisation de la deuxième phase d'adduction d'eau potable à partir de la nappe de Bonoua pour une production de 80 000 m³/j ;
- la mise en œuvre de projets structurants à partir des sources d'eau de surface notamment l'eau du fleuve Bandama, la lagune Aghien ou encore le fleuve Comoé ;
- la construction de 1 430 nouveaux points d'eau et la réalisation de 95 nouveaux Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) ;
- la réalisation et la mise en œuvre des études de sécurisation des sites (périmètre de protection, reboisement signalitique, clôture...) ;
- le financement des études et la réalisation des ouvrages des ressources en eau ;
- la création d'une agence dédiée à l'hydraulique rurale ;
- la mise en œuvre des actions de sensibilisation, d'appropriation et de redynamisation des ouvrages d'hydraulique humaine ;
- l'utilisation des eaux de surface pour renforcer l'alimentation du District Autonome d'Abidjan ;
- l'harmonisation du coût du mètre cube d'eau sur tout le territoire national ;
- la sécurisation des réseaux d'approvisionnement en eau potable et des infrastructures d'assainissement ;
- l'extension des réseaux de distribution en eau ;
- la réalisation de système HU dans les localités éligibles ;
- la réalisation de systèmes HV dans les localités qui en sont dépourvues ;
- le développement des systèmes multi-villages dans les localités rurales ;
- la réalisation et la réhabilitation des digues et seuils de retenues d'eau ;
- la desserte par camion citerne ou borne fontaine ;
- la sécurisation des périmètres et le déplacement des occupants des champs captants.

I.1.3. Défis et priorités

- la poursuite du renforcement du cadre juridique, institutionnel et la définition d'un cadre de planification;
- la mobilisation et la pérennisation des ressources financière conséquentes ;
- l'extension à d'autres localités du réseau collectif d'assainissement et des infrastructures de gestion des déchets;

- le renforcement du financement du secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de la salubrité ;
- l'entretien du réseau collectif d'assainissement et des infrastructures de gestion des déchets ;
- l'extension de l'assainissement amélioré à l'ensemble du territoire national ;
- la prévention et la lutte contre les nuisances, pollutions et le désordre urbain ;
- la professionnalisation de la filière des déchets liquides, solides et dangereux ;
- le développement d'une politique de communication renforcée à l'endroit des populations ;
- la promotion de l'économie circulaire au niveau de l'assainissement et de la salubrité ;
- la réduction significative des inondations et de leurs effets collatéraux ;
- la mise en œuvre de programmes structurants de développement des infrastructures d'eau potable ;
- la réhabilitation et la maintenance des infrastructures d'eau potable ;
- le renforcement de la mobilisation des ressources en eau sur le territoire national ;
- la sécurisation des infrastructures d'hydraulique humaine et la prévention de la fraude sur le réseau de distribution ;
- la préservation de la qualité des eaux brutes ;
- la maîtrise des coûts élevés des réseaux de distribution du fait de l'urbanisation extensive ;
- le renforcement de la capacité de production et de distribution d'eau potable ;
- la diversification des sources de production en eau potable ;
- l'extension du service public de distribution d'eau potable à toutes les localités de plus de 4 000 habitants et à tous les chefs-lieux de sous-préfecture ;
- la création de points d'eau villageois pour les localités de 100 à 1 000 habitants ;
- la promotion des innovations technologiques dans le domaine de la production d'eau potable ;
- le renforcement des capacités humaines, techniques et financières des acteurs du secteur de l'eau potable.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur ;
- la poursuite des actions de sensibilisation des populations en matière d'assainissement, de salubrité et de nuisance ;
- la réalisation d'un programme de développement des infrastructures du secteur ;
- la conduite d'une gestion écologique et rationnelle des différentes catégories de déchets solides ;
- le renforcement de la lutte contre l'insalubrité et les nuisances ;
- la mise en place des systèmes d'alerte précoce multirisques et d'un cadre approprié pour le partenariat Public-Privé ;
- la sécurisation des ressources mobilisables pour l'alimentation en eau potable ;
- la promotion des innovations technologiques dans le secteur de l'hydraulique humaine ;
- le renforcement des capacités humaines, techniques et financières des acteurs du secteur de l'eau potable.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est améliorée;
- l'accès à l'eau potable des populations est accru ;
- le cadre de vie des populations en termes d'assainissement et de salubrité est amélioré.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 26, le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Hydraulique, d'Assainissement et de Salubrité.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière d'Hydraulique

- participation au suivi et à la protection des ressources en eau ;
- élaboration, gestion et suivi de la politique d'accès à l'eau potable ;
- gestion des infrastructures du secteur de l'eau potable ;
- maintien de l'équilibre financier du secteur de l'eau ;
- développement des infrastructures d'alimentation en eau potable en milieu urbain et rural ;
- élaboration et suivi de la réglementation en matière d'études, de réalisation et d'exploitation des ouvrages d'hydraulique humaine.

En matière d'Assainissement

- élaboration, mise en œuvre et contrôle de l'application de la politique nationale, de la législation et de la réglementation en matière d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministères concernés ;
- maître d'ouvrage de toutes les opérations et projets d'assainissement, de drainage, d'entretien et de maintenance ;
- assistance aux collectivités territoriales en matière d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de l'Urbanisme ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de l'assainissement et du drainage ;
- contrôle du bon fonctionnement des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministères concernés ;
- élaboration, approbation et promotion des schémas directeurs d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministres chargés de l'Urbanisme et de l'Intérieur.

En matière de Salubrité

- élaboration et mise en œuvre des politiques et programmes en matière de salubrité et de gestion des déchets solides et de tous types de déchets hormis les déchets dangereux, en liaison avec les Ministres concernés ;
- élaboration des lois et règlements en matière de Salubrité ;
- maîtrise d'ouvrage, approbation et suivi de la réalisation des infrastructures de gestion des déchets solides ménagers et assimilés en liaison avec les Ministres concernés ;
- supervision et suivi de la gestion de tous types de déchets hormis les déchets dangereux, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire, de l'Industrie, de l'Agriculture, de la Santé et de l'Environnement ;
- réglementation et contrôle de la salubrité, notamment en matière de prévention des risques liés aux déchets ménagers ;
- élaboration de la réglementation en matière de la propreté, en liaison avec les Ministres chargés de la Justice et de l'Administration du Territoire ;
- prévention et alerte en matière de pollution, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire, de l'Environnement, de l'Industrie et des Mines ;
- lutte contre les nuisances et pollutions, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire, de l'Industrie, de l'Environnement et des Mines ;
- promotion de la propreté et de l'esprit civique en matière de salubrité et de confort de vie, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et du Service Civique ;
- encadrement des acteurs économiques du secteur de la salubrité.

1.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine.
- Programme 3 : Assainissement et drainage.
- Programme 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances.
- Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Inspection Générale (IG), Cabinet, Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Stratégie de la Pplanification et des Statistiques (DSPS) Direction des Ressources Humaines (DRH), Service de la Coopération et des Relations Publiques (SCRP), Service de l'Organisation et de la Qualité (SOQ) Service Informatique (SI), Cellule de Passation des Marché Publics (CPMP), Secretariat Permanant des Observatoires Nationaux de Salubrité et de Lutte contre les Nuisances (SPONSLN) Directions Regionales (31 DR hydrauliques ; 11 DR assainissement salubrité),		<ul style="list-style-type: none"> - suivre l'exécution du PSGouv/MH - rehabilitation et extension des locaux des DR de l'Hydraulique 	
Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine	Direction de l'Animation et Eau Potable (DAEP), Direction de la Coordination des Projets (DCP) Direction de L'Hydrologie, (DH)	Office National de l'Eau Potable (ONEP) Cellule de coordination du PREMU	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et entretien des Pompes à motricité humaine ; - Alimentation en eau potable de la localité de Gboguhé ; - Projet Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire ; - Renforcement AEP de la ville de Tafiré et localités environnantes ; - Alimentation en eau potable de la localité d'Amoroki ; - Travaux d'hydrauliques de la Région du Gontougo ; - Travaux complémentaire AEP Gagnoa et Sinfra ; - Renforcement de l'alimentation en eau potable de 12 villes ; - Construction de châteaux d'eau de Gonzague et de l'INJS ; - Etude sur la revue du secteur de l'eau potable ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de production d'eau potable à partir de la lagune Aghien ; - Réhabilitation et reconversion de 1000 points d'eau avec pompes hybrides ; - Renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de SAN-PEDRO à partir du barrage de FAYE et desserte des villes de grand BEREBY et GABIADJI ;

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Assainissement et drainage	Direction de l'Assainissement Urbain et du Drainage (DAUD), Direction de l'Assainissement en milieu Rural (DAR)	Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de construction de latrine en milieu scolaire - Programme d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage de la ville d'Abidjan (PADSAD) ; - Projet d'Amélioration de la Gestion des Matières de Vidange (PAGEMV) dans le district d'Abidjan et dans 11 chefs-lieux de régions de Côte d'Ivoire ; - Projet d'accès aux services d'Assainissement Autonome en milieu urbain PASAAU dans 6 communes (Yamoussoukro, Korhogo, Bouaké, San-Pedro, Anyama, Katiola) - Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU) - Programme d'Aménagement et de Gestion Intégrée du Bassin Versant du Gourou (PAGIBVG) ; - Projet de mise en place de la station d'épuration pour la réalisation de la chaîne de transfert des eaux usées de la commune de Yopougon ; - Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie dans le district d'Abidjan (PAACA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de Structuration du Marché des Boues de Vidange (PSMBV) - AGUAS, Assainissement d'Abidjan/district d'Abidjan
Programme 4: Salubrité et lutte contre les nuisances	Direction Générale de l'Assainissement et de la Salubrité (DGAS), Direction des Infrastructures de Salubrité et de valorisation des déchets (DISVD), Direction des Opérations de Salubrité et de Lutte contre les Nuisances (DOSLN) Direction de la Promotion de l'Animation et du Suivi des Comités de Salubrité et d'Hygiène (DPASCSSH), Brigade de l'Assainissement et de la Salubrité (BAS)	Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED)	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnalisation filière des déchets solides et ménagers ; - Mise en place d'une unité de compostage à Yamoussoukro ; - Ouverture décharge d'ordures ménagères ; - Centre d'Enfouissement Technique 	Unité de compostage de Worofla

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1 : La gouvernance du Ministère est améliorée	IP 1.1 : Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
		IP 1.2 : Taux de couverture du territoire national par les structures du ministère	Nombre de collectivités territoriales disposant d'une structure du ministère / Nombre de collectivités territoriales existantes (région) Source : Rapport d'activités DGAS
OG 2 : Accroître l'accessibilité à l'eau potable	RS 2 : L'accès à l'eau potable des populations est accru	IP 2. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	Population ayant accès à une source d'eau potable / Population totale Sources : Rapports d'activités DAEP / DCP / ONEP
OG 3 : Améliorer le cadre de vie des populations en termes d'assainissement et de drainage	RS 3 : Le cadre de vie des populations en termes d'assainissement et de drainage est amélioré	IP 3.1. : Proportion d'habitants bénéficiant d'un assainissement amélioré	Nombre d'habitants bénéficiant d'un assainissement amélioré / Population totale Sources : Rapports d'activités DAUD / DAR / ONAD
OG 4 : Améliorer le cadre de vie des populations en termes de salubrité	RS 4 : Le cadre de vie des populations en terme de salubrité est amélioré	IP 4. : Proportion de collectivités territoriales (chefs-lieux de Région et districts) disposant d'infrastructures modernes de salubrité	Nombre de collectivités territoriales (chefs-lieux de Région et districts) disposant d'infrastructures modernes de salubrité / Nombre de collectivités territoriales (chefs-lieux de Région et districts) Sources : Rapports d'activités DGAS / ANAGED

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	350 284 753 158	288 248 539 048	367 427 297 077
1.1 Ressources Intérieures	186 863 822 257	259 740 739 048	341 725 297 077
1.1.1 Budget Etat	186 863 822 257	259 740 739 048	341 725 297 077
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	163 420 930 901	28 507 800 000	25 702 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	163 420 930 901	28 507 800 000	25 702 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	350 284 753 158	288 248 539 048	367 427 297 077
2.1 Personnel	4 368 170 084	4 470 216 352	4 588 153 760
2.1.1 Solde y compris EPN	4 368 170 084	4 470 216 352	4 588 153 760
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	4 728 246 947	5 437 156 356	5 702 794 873
2.3 Transferts et subventions	94 659 729 315	93 820 994 540	107 156 909 870
2.4 Investissement	246 528 606 812	184 520 171 800	249 979 438 574
<i>Trésor</i>	<i>83 107 675 911</i>	<i>156 012 371 800</i>	<i>224 277 438 574</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>163 420 930 901</i>	<i>28 507 800 000</i>	<i>25 702 000 000</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination, animation et coopération
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières, matérielles et humaines
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	Taux d'inspections réalisées	20,8%	42%	54%	60%	(Nombre de services du MINHAS inspectés / Nombre total de services du MINHAS) X 100 Source : Rapport d'activités IG
	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	-	5	7	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de réalisation des formations	15%	44%	67%	70%	(Nombre de formations effectuées / Nombre de formations programmées) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution budgétaire des activités	72,17%	70%	70%	70%	(Total liquidation / Budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction des besoins en matériel roulants des entités administratives	70%	45%	50%	55%	(Nombre de besoins en matériels roulants des entités administratives satisfaits / Nombre de besoins en matériels roulants des entités administratives exprimés) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS2 : Assurer une planification et un suivi efficace des actions du MINHAS	Taux de mise en œuvre des outils de Planification	60%	65%	70%	75%	(Nombre d'outils de planification mis en œuvre / Nombre d'outils de planification conçus) X 100 Source : Rapport d'activités DSPTS
	Taux d'exécution physique des activités	-	80%	85%	90%	(Nombre total des activités réalisées / Nombre total des activités programmées) X 100 Source : Rapport d'activités DSPTS
OS3 : Assurer la gestion des systèmes d'information et de communication	Taux des demandes en assistance informatique traitées	95%	70%	80%	85%	(Nombre de demandes en assistances informatiques traitées / Nombre de demandes en assistances informatiques exprimées) X 100 Source : Rapport d'activités Service informatique
	Taux de couverture médiatique des activités du MINHAS	100%	70%	75%	80%	(Nombre d'activités ayant fait l'objet de couverture médiatique / Nombre d'activités du MINHAS) X 100 Source : Rapport d'activités Service communication

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	6 009 717 181	6 900 025 085	7 184 452 874
Dépenses de personnel	2 491 290 220	2 574 789 861	2 674 180 644
Dépenses en biens et services	3 041 046 947	3 776 638 999	3 961 676 005
Transferts	39 380 014	110 596 225	110 596 225
Investissements	438 000 000	438 000 000	438 000 000
Trésor	438 000 000	438 000 000	438 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21147 Administration Générale	6 009 717 181	6 900 025 085	7 184 452 874
2114701 Coordination, animation et coopération	929 613 861	1 055 713 861	1 100 513 861
2 Biens et services	691 613 861	817 713 861	862 513 861
11051000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau du District de Yamoussoukro	15 313 150	15 313 150	15 313 150
11063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Bélié / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de N'Zi / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Iffou / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Moronou / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17051000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Gbklí (Bouaké)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
17063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Gbklí / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de Hambol / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22063000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Bafing / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Kabadougu / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
24051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Tchologo (Ferkessédougou)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
24063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Tchologo / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de Korhogo	15 000 000	15 000 000	15 000 000
25063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Pôrô / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de la Bagoué / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Bounkani / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31051000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du haut Sassandra (Daloa)	16 000 000	16 000 000	16 000 000
31063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Haut- Sassandra / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32063000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Gôh / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de la Marahoué / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de Séguéla	15 000 000	15 000 000	15 000 000
36063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Wôrôdougou / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
37063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Béré / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41051000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Tonkpi (Man)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
41063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Tonkpi / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42051000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Cavally (Guiglo)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
42063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Cavally / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
43063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Guémon / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Lôh- Djiboua / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55051000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de San -Pédro	15 000 000	15 000 000	15 000 000
55063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de San-Pedro / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21147 Administration Générale	6 009 717 181	6 900 025 085	7 184 452 874
56063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de la Nawa / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Gbôklé / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de l'Indénié- Djuablin / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Gontougo / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région d'Aboisso	15 000 000	15 000 000	15 000 000
71063000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Sud- Comoé / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de l'Agnéby-Tiassa / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77051000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de la Mé (Adzopé)	15 700 711	15 700 711	15 700 711
77063000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de la Mé / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78051000150 Promouvoir les textes législatifs et réglementaires du Ministère	23 400 000	47 500 000	49 000 000
78051000151 Concevoir, et mettre en oeuvre le système de management intégré	30 000 000	43 900 000	46 700 000
78051000152 Gérer la commande publique du Ministère	45 000 000	23 500 000	23 500 000
78051000153 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	20 600 000	30 500 000	39 500 000
78051000187 Prendre en charge de fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78051000188 Mettre en place et assurer à l'échelle nationale le suivi du dispositif d'observation de la Salubrité, de l'assainissement et des nuisances	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78051000210 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	35 000 000	52 900 000	65 400 000
78051000215 Réaliser les activités de développement, de renforcement de la coopération internationale et de mobilisation des financements extérieurs	17 900 000	42 900 000	42 900 000
78051000230 Mettre en oeuvre la politique du Ministère en matière d'assainissement et de salubrité	168 700 000	225 500 000	244 500 000
78063000111 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région des Lagunes / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région des Grands Ponts / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 Investissements	238 000 000	238 000 000	238 000 000
Trésor	238 000 000	238 000 000	238 000 000
78063000154 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère d'Hydraulique / Section 377 / Section 377	238 000 000	238 000 000	238 000 000
2114702 Gestion des ressources humaines, financières, matérielles et humaines	4 609 103 320	5 313 011 224	5 549 139 013
1 Personnel	2 491 290 220	2 574 789 861	2 674 180 644
78051000156 Prendre en charge les salaires du personnel en central	2 491 290 220	2 574 789 861	2 674 180 644
2 Biens et services	1 878 433 086	2 427 625 138	2 564 362 144
78051000154 Coordonner les ressources financières et matérielles du Ministère	112 700 000	135 200 000	183 700 000
78051000157 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	101 463 486	101 463 486	101 463 486
78051000190 ...laborer, éditer et suivre la mise en oeuvre du DPPD-PAP du Ministère	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78051000207 Gérer les ressources humaines du Ministère	40 400 000	69 500 000	73 500 000
78051000216 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	263 900 000	263 900 000	263 900 000
78051000224 Prendre en charge les dépenses centralisées du Ministère	757 039 598	1 233 053 575	1 300 862 019
78063000116 Prendre en charges les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone / Section 377	241 875 018	254 453 093	267 881 655

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21147 Administration Générale	6 009 717 181	6 900 025 085	7 184 452 874
78063000139 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 377 / Section 377	232 054 984	232 054 984	232 054 984
78063000156 Prendre en charge la participation aux conférences et missions hors Côte d'Ivoire / Section 377 / Section 377	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90051000013 Gérer le patrimoine du Ministère	19 000 000	28 000 000	31 000 000
3 Transferts	39 380 014	110 596 225	110 596 225
78051000205 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	39 380 014	110 596 225	110 596 225
4 Investissements	200 000 000	200 000 000	200 000 000
<i>Trésor</i>	<i>200 000 000</i>	<i>200 000 000</i>	<i>200 000 000</i>
90063000003 Réhabilitation et extension des locaux des Directions Régionales de l'Hydraulique / Section 377 /	200 000 000	200 000 000	200 000 000
2114703 Planification, programmation et suivi évaluation	216 000 000	240 800 000	246 300 000
2 Biens et services	216 000 000	240 800 000	246 300 000
78011100281 Prendre en charge les missions hors CI-MEDD	71 000 000	71 000 000	71 000 000
78011201657 Prendre en charge les missions hors CI-MSUA	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78051000158 Organiser la planification générale des activités du Ministère	25 000 000	49 800 000	55 300 000
78051000159 Prendre en charge les missions en CI des Agents-MSUA	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78051000185 Prendre en charge les missions en CI des Agents-MEDD	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78051000220 Produire les statistiques et suivre les dossiers d'études	5 000 000	5 000 000	5 000 000
2114704 Gestion des systèmes d'information et de communication	255 000 000	290 500 000	288 500 000
2 Biens et services	255 000 000	290 500 000	288 500 000
78051000160 Gérer le parc informatique	38 000 000	90 500 000	88 500 000
78051000161 Apporter un appui technique aux agents en TIC	42 000 000	25 000 000	25 000 000
78051000181 Organiser la communication des activités du Ministère	170 000 000	170 000 000	170 000 000
78063000165 Gérer la documentation et les archives du Ministère / Section 377 / Section 377	5 000 000	5 000 000	5 000 000

II.2.2. Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine	Action 2.1: Sécurisation des ressources en eau
	Action 2.2: Système d'hydraulique urbaine
	Action 2.3: Système d'hydraulique villageoise
	Action 2.4: Système d'hydraulique villageoise améliorée

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Infrastructures de l'hydraulique humaine						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer l'opérationnalité du secteur de l'eau potable	Taux moyen d'exécution physique des projets	-	90%	95%	100%	(Somme des taux d'exécution physique des projets / Nombre total de projets) X 100 Sources : Rapports d'activités DCP / ONEP
	Taux moyen d'exécution financière des projets	-	80%	82%	85%	(Somme des taux d'exécution financière des projets / Nombre total de projets) X 100 Sources : Rapports d'activités DAF / DCP / ONEP
OS 2 : Améliorer l'accès des populations à l'eau potable	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	84%	78%	79%	80%	((Nombre d'abonnés actifs Xtaille moyenne de ménage) / Nombre total de population urbaine)) X 100 Sources : Rapports d'activités DCP / DAEP / ONEP
	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	79%	74,77%	76,96%	77%	(Effectif de la population utilisant les systèmes HV et HVA en milieu rural / Nombre total de la population rurale) X 100 Sources : Rapports d'activités DCP / DAEP / ONEP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine	131 067 008 918	148 938 148 849	216 373 686 774
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	155 000 000	192 398 381	201 737 398
Transferts	633 796 682	225 050 468	227 949 376
Investissements	130 278 212 236	148 520 700 000	215 944 000 000
<i>Trésor</i>	<i>60 017 687 910</i>	<i>120 012 900 000</i>	<i>190 242 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>70 260 524 326</i>	<i>28 507 800 000</i>	<i>25 702 000 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22131 Infrastructures de l'hydraulique humaine	131 067 008 918	148 938 148 849	216 373 686 774
2213101 Sécurisation des ressources en eau	3 328 305 342	101 268 559 128	151 575 258 036
2 Biens et services	80 000 000	30 000 000	30 000 000
78063000171 Réaliser les activités hydrologiques	80 000 000	30 000 000	30 000 000
3 Transferts	198 305 342	138 559 128	141 458 036
78063000167 Transférer des crédits à l'Office National de l'Eau Potable (ONEP)	198 305 342	138 559 128	141 458 036
4 Investissements	3 050 000 000	101 100 000 000	151 403 800 000
<i>Trésor</i>	<i>3 050 000 000</i>	<i>101 100 000 000</i>	<i>151 403 800 000</i>
90063000015 Provisions pour investissements / Eau potable	0	100 000 000 000	150 000 000 000
78063000124 Appui au Laboratoire de Contrôle Qualité de l'Eau (LACQUE/ONEP)	300 000 000	0	0
78063000123 Indemnisation Travaux hydrauliques / ONEP	2 500 000 000	0	0
78063000120 Immatriculation foncière des ouvrages de production en eau potable (Projet)/ONEP	250 000 000	1 100 000 000	1 403 800 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22131 Infrastructures de l'hydraulique humaine	131 067 008 918	148 938 148 849	216 373 686 774
2213102 Système d'hydraulique urbaine	116 980 217 448	46 708 798 381	64 775 937 398
2 Biens et services	75 000 000	162 398 381	171 737 398
78063000133 Suivre la mise en oeuvre des projets du Ministère	45 000 000	45 000 000	45 000 000
78063000140 Elaborer et mettre en oeuvre la politique d'approvisionnement en Eau Potable des populations	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90063000013 Coordonner la mise en oeuvre des activités d'hydraulique humaine au niveau national	0	87 398 381	96 737 398
3 Transferts	413 000 000	64 000 000	64 000 000
90063000007 Exploiter les camions citernes / ONEP	413 000 000	64 000 000	64 000 000
4 Investissements	116 492 217 448	46 482 400 000	64 540 200 000
<i>Trésor</i>	<i>48 157 687 910</i>	<i>17 974 600 000</i>	<i>38 838 200 000</i>
90063000008 programme d'Amenagements Hydrauliques Sécurité Alimentaire/UEMOA	93 000 000	0	0
78063000179 Construction de Ch,teaux d'eau de Gonzague et de l'INJS	1 000 000 000	500 000 000	1 000 000 000
78063000178 Réhabilitation et reconversion de 1000 points d'eau avec pompes hybrides	297 000 000	0	0
78063000177 renforcement de l'alimentation en eau potable de 12 Villes	300 000 000	0	0
78063000175 Travaux complémentaire AEP Gagnoa et Sinfra	1 800 000 000	0	0
78063000169 Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU)	500 000 000	700 000 000	1 129 000 000
78063000157 Alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville d'Adzopé et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé (Fonds Kowétien)	750 000 000	1 270 800 000	0
78063000151 Programme d'Urgence d'Hydraulique Urbaine	3 000 000 000	7 541 400 000	0
78063000145 Programme d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Gueyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan	500 000 000	1 830 000 000	2 300 000 000
78063000144 Alimentation en Eau Potable (AEP) des villes de Bouna et Bondoukou	500 000 000	1 002 800 000	0
78063000143 Alimentation en Eau Potable (AEP) Aboisso et localités	850 000 000	914 800 000	0
78063000142 Alimentation en Eau Potable à partir de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé	1 200 000 000	2 000 000 000	2 735 300 000
78063000134 Remplacement de 10000 pompes à motricité humaine par 10000 pompes à alimentation solaire	150 000 000	0	0
78063000132 Programme de renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan	300 000 000	700 000 000	1 000 000 000
78063000131 Réhabilitation des Dignes et Seuls des retenues d'Eau d'AEP	400 000 000	600 000 000	673 900 000
78063000128 Aduction Eau Gagnoa et Sinfra	9 839 355 000	914 800 000	0
78063000127 Alimentation en eau potable des quartiers périurbains d'Abidjan et des villes de l'intérieur	353 660 542	0	0
78063000126 Alimentation en Eau Potable (AEP) District des Montagnes	955 667 507	0	0
78063000125 Alimentation en Eau Potable à partir de la ME (PFO/VEOLIA)	25 369 004 861	0	30 000 000 000
<i>Financement extérieur</i>	<i>68 334 529 538</i>	<i>28 507 800 000</i>	<i>25 702 000 000</i>
78063000179 Construction de Ch,teaux d'eau de Gonzague et de l'INJS	5 330 666 667	0	0
78063000169 Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU)	42 853 000 000	20 008 000 000	14 000 000 000
78063000157 Alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville d'Adzopé et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé (Fonds Kowétien)	4 832 200 000	0	0
78063000145 Programme d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Gueyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan	4 000 000 000	5 999 800 000	7 782 000 000
78063000144 Alimentation en Eau Potable (AEP) des villes de Bouna et Bondoukou	747 400 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22131 Infrastructures de l'hydraulique humaine	131 067 008 918	148 938 148 849	216 373 686 774
78063000143 Alimentation en Eau Potable (AEP) Aboisso et localités	2 065 262 871	0	0
78063000142 Alimentation en Eau Potable à partir de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé	2 000 000 000	2 500 000 000	3 920 000 000
78063000132 Programme de renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan	3 435 000 000	0	0
78063000126 Alimentation en Eau Potable (AEP) District des Montagnes	3 071 000 000	0	0
2213103 Système d'hydraulique villageoise	10 018 486 128	22 491 340	22 491 340
3 Transferts	22 491 340	22 491 340	22 491 340
78063000137 Sensibiliser et Encadrer les Comités villageois de gestion des Pompes à Motricité Humaine	22 491 340	22 491 340	22 491 340
4 Investissements	9 995 994 788	0	0
<i>Trésor</i>	<i>8 070 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78063000152 Programme National Hydraulique	900 000 000	0	0
78063000148 Alimentation en Eau Potable (AEP) Localités Nord-Est Nord-Ouest (Projet d'Hydraulique Rurale)	270 000 000	0	0
78063000136 Réhabilitation et Entretien des Pompes à Motricité Humaine	6 900 000 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>1 925 994 788</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78063000148 Alimentation en Eau Potable (AEP) Localités Nord-Est Nord-Ouest (Projet d'Hydraulique Rurale)	1 897 994 788	0	0
78063000148 Alimentation en Eau Potable (AEP) Localités Nord-Est Nord-Ouest (Projet d'Hydraulique Rurale)	28 000 000	0	0
2213104 Système d'hydraulique villageoise améliorée	740 000 000	938 300 000	0
4 Investissements	740 000 000	938 300 000	0
<i>Trésor</i>	<i>740 000 000</i>	<i>938 300 000</i>	<i>0</i>
78063000160 Projet Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire	80 000 000	0	0
78063000149 Renforcement AEP Tafiré et localités environnantes (BIDC et BOAD)	500 000 000	938 300 000	0
51063000007 Alimentation en eau potable de Niakoblognoa et des localités environnantes	160 000 000	0	0

II.2.3. Programme 3 : Assainissement et drainage

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Assainissement et drainage	Action 3.1: Promotion de l'assainissement et de drainage en milieu urbain et rural
	Action 3.2: Réhabilitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et du drainage

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Assainissement et drainage						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer l'assainissement et le drainage tant en milieu urbain que rural	Linéaire de réseau d'assainissement réalisé	18 Kml	147 kml	154 kml	100 kml	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG / DAUD
	Linéaire de réseau de drainage réalisé	24 Kml	20 Kml	15 kml	5 kml	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG / DAUD
	Nombre de stations de pompage des eaux usées réalisées	12	0	5	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
	Nombre de stations de traitement des Boues de vidange réalisées	2	0	7	7	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONAD
	Proportion de latrines réalisées	18%	70%	85%	90%	(Nombre de latrines réalisées / Nombre de latrines prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DAR
OS 2 Réhabiliter les réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage	Linéaire de réseau d'assainissement réhabilité	12	17	20	10	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG / DAUD
	Linéaire de réseau de drainage réhabilité	30	30	30	30	Dénombrement Sources Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG / DAUD
	Nombre de stations de pompage des eaux usées réhabilitées	8	3	2	2	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG
	Nombre de Stations de traitement des Boues de Vidange réhabilitées	4	2	10	4	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Assainissement et drainage	115 732 394 576	31 446 002 714	27 368 749 104
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	570 000 000	405 430 914	425 110 530
Transferts	0	0	0
Investissements	115 162 394 576	31 040 571 800	26 943 638 574
Trésor	22 001 988 001	31 040 571 800	26 943 638 574
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	93 160 406 575	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22148 Assainissement et drainage	115 732 394 576	31 446 002 714	27 368 749 104
2214801 Promotion de l'assainissement et de drainage en milieu urbain et rural	96 377 615 161	28 251 302 714	25 678 749 104
2 Biens et services	530 000 000	365 430 914	385 110 530
78051000162 Prévenir et réaliser les travaux d'urgence en matière d'assainissement et de drainage en saison de pluie	400 000 000	318 130 914	337 810 530
78051000218 Mettre en oeuvre le cadre institutionnel, réglementaire et d'assurer le suivi des travaux en matière d'assainissement et de drainage en milieu urbain	130 000 000	47 300 000	47 300 000
4 Investissements	95 847 615 161	27 885 871 800	25 293 638 574
<i>Trésor</i>	<i>20 946 834 384</i>	<i>27 885 871 800</i>	<i>25 293 638 574</i>
90052000001 Indemnisation pour les travaux d'assainissement et de drainage	1 000 000 000	0	0
78052000015 Projet de finalisation des travaux en cours sur le 2ème C2D/3ème C2D	3 673 359 200	3 673 359 200	3 673 359 200
78052000014 Projet d'achèvement du tronçon boulevard Antananarivo sur Koumassi/Marcory/3ème C2D	4 788 486 100	4 788 406 100	4 788 406 100
78052000013 Projet de réhabilitation de l'émissaire de Port-Boult et conduite de refoulement /3ème C2D	2 951 806 500	2 951 806 500	2 951 806 500
78052000011 Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie d'Abidjan - PAACA	1 500 000 000	2 114 400 000	2 646 800 000
78052000010 Programme d'Amenagement et de Gestion Intégrée du Bassin versant du Gourou	867 182 584	0	0
78052000006 Projet de Promotion de l'Accès aux Services d'Assainissement Autonome en milieu Urbain - PASAAU	46 000 000	25 700 000	0
78051000164 Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)	2 770 000 000	8 503 300 000	5 619 000 000
78051000163 Projet de construction de latrines en milieu rural	3 350 000 000	5 828 900 000	5 614 266 774
<i>Financement extérieur</i>	<i>74 900 780 777</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78052000011 Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie d'Abidjan - PAACA	14 528 600 000	0	0
78052000010 Programme d'Amenagement et de Gestion Intégrée du Bassin versant du Gourou	17 457 080 777	0	0
78052000006 Projet de Promotion de l'Accès aux Services d'Assainissement Autonome en milieu Urbain - PASAAU	232 100 000	0	0
78051000164 Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)	42 683 000 000	0	0
2214802 Réhabilitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et du drainage	19 354 779 415	3 194 700 000	1 690 000 000
2 Biens et services	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78051000198 Veiller à la conformité des réalisations des travaux et promouvoir l'assainissement et le drainage en milieu rural	40 000 000	40 000 000	40 000 000
4 Investissements	19 314 779 415	3 154 700 000	1 650 000 000
<i>Financement extérieur</i>	<i>18 259 625 798</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78051000213 Projet d'amélioration de la gestion des matières de vidange (PAGEMV) dans le district d'Abidjan et dans onze (11) chefs-lieux de région de Côte d'Ivoire	5 200 000 000	0	0
78051000204 Projet d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage des eaux pluviales de la ville d'Abidjan(PADSAD)	13 059 625 798	0	0
<i>Trésor</i>	<i>1 055 153 617</i>	<i>3 154 700 000</i>	<i>1 650 000 000</i>
78051000213 Projet d'amélioration de la gestion des matières de vidange (PAGEMV) dans le district d'Abidjan et dans onze (11) chefs-lieux de région de Côte d'Ivoire	500 000 000	0	0
78051000209 Projet de mise en place de la station d'épuration pour la réalisation de la chaîne de transfert des eaux usées de la commune de Yopougon	251 174 968	1 650 000 000	1 650 000 000
78051000204 Projet d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage des eaux pluviales de la ville d'Abidjan(PADSAD)	303 978 649	0	0
78051000192 Projet d'Amélioration de la Gestion des matières de vidange (PAGEMV) dans le District d'Abidjan et dans onze (11) chefs -lieux de région de Côte d'Ivoire	0	1 504 700 000	0

II.2.4. Programme 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances	Action 4.1: Réduction des nuisances
	Action 4.2: Promotion d'infrastructures modernes de gestion et de valorisation des déchets

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Promouvoir des infrastructures modernes de gestion et de valorisation des déchets	Nombre de sites acquis pour la construction d'infrastructures de gestion et de valorisation des déchets	-	07	09	09	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAS / ANAGED
	Proportion de collectivités territoriales (Chefs-lieux de régions et districts) bénéficiant de décharges contrôlées	0%	30%	30%	35%	(Nombre de collectivités territoriales (Chefs-lieux de régions et districts)-bénéficiant de décharges contrôlées / Nombre total de collectivités territoriales (Chefs-lieux de régions et districts)) X 100 Sources : Rapports d'activités DGAS / ANAGED
OS 2 : Réduire les nuisances (sonores, olfactives, visuelles, auditives, installation anarchique)	Taux de réclamations client traitées	95%	95%	98%	98%	(Nombre de réclamations client traitées / Nombre de réclamations client enregistrées) X 100 Sources : Rapports d'activités BAS / SOQ / DR
	Nombre de saisines en matière de nuisances	-	624	650	650	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAS / DOSLN / BAS / SOQ / ANAGED / ONAD / DR
	Nombre d'installations anarchiques demantelées	-	130	140	145	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAS / DOSLN / BAS / SOQ / ANAGED / ONAD/DR
	Nombre de comités locaux d'assainissement de salubrité et d'hygiène installés	-	20	35	45	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAS / DPASCH / ANAGED / C-GM

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 4 : Salubrité et lutte contre les nuisances	3 662 632 483	7 655 362 400	9 860 488 325
Dépenses de personnel	1 876 879 864	1 895 426 491	1 913 973 116
Dépenses en biens et services	962 200 000	1 062 688 062	1 114 270 940
Transferts	173 552 619	176 347 847	178 444 269
Investissements	650 000 000	4 520 900 000	6 653 800 000
Trésor	650 000 000	4 520 900 000	6 653 800 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22149 Salubrité et lutte contre les nuisances	3 662 632 483	7 655 362 400	9 860 488 325
2214901 Reduction des nuisances	1 110 752 619	1 206 120 671	1 258 420 781
2 Biens et services	937 200 000	1 029 772 824	1 079 976 512
78051000166 Coordonner la mis en oeuvre des activités de propretés sur le territoire national	130 300 000	171 657 612	229 818 900
78051000167 Promouvoir les stratégies de lutte contre les nuisances et les occupations anarchiques	30 000 000	35 357 600	36 500 000
78051000170 Promouvoir la qualité du cadre de vie	40 000 000	18 850 000	17 650 000
78051000186 Coordonner et suivre les activités des comités de salubrité et d'hygiène	16 000 000	14 650 000	15 750 000
78051000200 Promouvoir le respect des règles et normes de salubrités	720 900 000	789 257 612	780 257 612
3 Transferts	173 552 619	176 347 847	178 444 269
78051000199 Assurer une assistance technique dans lutte contre l'insalubrité et les nuisances	173 552 619	176 347 847	178 444 269
2214902 Promotion d'infrastructures modernes de gestion et de valorisation des déchets	2 551 879 864	6 449 241 729	8 602 067 544
1 Personnel	1 876 879 864	1 895 426 491	1 913 973 116
78051000201 Transférer les crédits de subventions d'équilibre personnel à l'ANAGED	1 876 879 864	1 895 426 491	1 913 973 116
2 Biens et services	25 000 000	32 915 238	34 294 428
78051000221 Contrôler la construction des ouvrages de gestion des déchets sur le territoire national	25 000 000	32 915 238	34 294 428
4 Investissements	650 000 000	4 520 900 000	6 653 800 000
<i>Trésor</i>	<i>650 000 000</i>	<i>4 520 900 000</i>	<i>6 653 800 000</i>
78051000225 Ouverture décharge d'ordures ménagères	150 000 000	3 365 500 000	4 977 400 000
78051000171 Centre d'enfouissement technique	500 000 000	1 155 400 000	1 676 400 000

II.2.5. Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 5.1: Gestion des Compte spécial du trésor

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	93 813 000 000	93 309 000 000	106 639 920 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	93 813 000 000	93 309 000 000	106 639 920 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
23204 Comptes Spéciaux du Trésor	93 813 000 000	93 309 000 000	106 639 920 000
2320401 Gestion des Compte spécial du trésor	93 813 000 000	93 309 000 000	106 639 920 000
3 Transferts	93 813 000 000	93 309 000 000	106 639 920 000
78051000202 Transférer les Taxes d'enlèvement des ordures ménagères/ANAGED	10 200 000 000	11 200 000 000	12 200 000 000
78051000226 Transférer les recettes affectées au financement de la Salubrité Urbaine/ANAGED	66 890 400 000	65 687 200 000	75 551 936 000
90056000024 Transférer les recettes affectées au FNAD pour le financement de l'assainissement et le drainage	16 722 600 000	16 421 800 000	18 887 984 000

SECTION 369 : MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'insuffisance de spécialistes dans des domaines spécifiques ;
- l'insuffisance de ressources matérielles et financières ;
- l'insuffisance de Directeurs Régionaux pour le suivi des activités du Ministère en région ;
- l'insuffisance de moyens pour le renforcement du système de suivi-évaluation ;
- la faible assistance apportée aux populations vulnérables, sinistrées et victimes de catastrophes ;
- le faible financement d'infrastructures sociocommunautaires au profit d'agglomérations dépourvues du minimum d'infrastructures de base ;
- la faible assistance aux personnes victimes de traite ;
- le taux de pauvreté monétaire élevé (de 46,3% en 2015 à 39,4% en 2018) ;
- la persistance de l'extrême pauvreté (de 25,6% en 2015 à 10% en 2018) ;
- le niveau élevé des ménages vulnérables (de 14,9% en 2008 à 21,7% en 2015) ;
- le niveau élevé de l'indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) situé à 0,229 en 2018 supérieur à la norme 0,1 ;
- le faible niveau de développement humain (0,526) inférieur à la valeur moyenne des pays en développement (0,686) ou des pays de l'Afrique subsaharienne (0,541) en 2018.

I.1.2. Réponses apportées

- la création de 20 Directions Régionales dont 10 en 2020 et 2 en 2022 rendues opérationnelles ;
- l'acquisition de nouveaux locaux pour la Direction Générale de la lutte contre la pauvreté ;
- le renforcement des capacités des agents en matière de GAR, déontologie, rédaction administrative, procédure disciplinaire ;
- la prise de 15 textes réglementaires ;
- la prise en charge scolaire de 200 orphelins, enfants des victimes blessées, mutilées ayant fait la demande et victimes mineurs du fait des crises survenues avant 2021 ;
- l'assistance à 25122 ménages regroupant 64 120 personnes vulnérables, sinistrées et victimes de catastrophes sur la période 2021-Juillet 2022 ;
- la prise en charge et la protection de 675 victimes de traite des personnes et de trafic illicite de migrants de 2021 à Juillet 2022 ;
- l'assistance à 237 682 ménages vulnérables du fait de la COVID-19 sur un objectif de 450 000 ménages sur la période de 2021 à 2022 ;
- l'assistance à 07 pupilles de la Nation sur 252 pupilles identifiées ;
- le renforcement de capacités de 491 acteurs et la sensibilisation de 14 272 personnes autour de l'alerte précoce, de 1 400 personnes sur la traite de personnes et de trafic illicite des migrants de 2021 à juillet 2022 ;
- l'extension du Projet Filets Sociaux Productifs (PFSP) ;
- l'institutionnalisation du Registre Social Unique (RSU) ;
- la sensibilisation et le renforcement de la santé mère/enfant dans la quête du dividende démographique à travers le projet SWEDD ;
- l'extension du Programme National de Développement Communautaire (PNDC) ;
- l'amélioration de la gouvernance et du cadre de travail ;
- la baisse de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) de 15,5 points de pourcentage sur la période 2015-2018 pour se situer à 0,229.

I.1.3. Défis et priorités

- la mise en place et le renforcement du mécanisme de réponse aux chocs socio-économiques, de sinistres, de catastrophes naturelles et de crises sanitaires ;
- le renforcement du dispositif national d'inclusion sociale ;

- la mise en synergie des interventions en matière de solidarité et de développement communautaire ;
- la pérennisation des mécanismes de financement de la solidarité et de l'inclusion sociale ;
- le renforcement du système de suivi-évaluation ;
- l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire ;
- le développement du partenariat et de la coopération ;
- la mesure de l'indice national de solidarité et de cohésion sociale ;
- le renforcement de la gouvernance en matière de solidarité ;
- le renforcement des mécanismes de financement de la solidarité ;
- l'élaboration du plan de contingence national humanitaire ;
- l'opérationnalisation du Registre Social Unique (RSU) ;
- le passage à l'échelle national du transfert monétaire productif ;
- la mise en œuvre du programme de renforcement des Filets Sociaux ;
- le déploiement du Projet SWEDD sur tout le territoire national ;
- le renforcement des infrastructures sociocommunautaires en faveur des communautés rurales vulnérables.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance liée au fonctionnement et à la qualité des services du Ministère ;
- l'amélioration du système de planification, de programmation et de suivi-évaluation des programmes et projets ;
- le renforcement des mécanismes d'assistance aux populations, notamment les plus vulnérables, défavorisées et sinistrées ;
- la pérennisation des mécanismes de financement de la solidarité et de l'inclusion sociale ;
- le renforcement des capacités fonctionnelles du mécanisme national de veille et du suivi de la solidarité et de la cohésion sociale ;
- la réalisation des infrastructures communautaires de base en faveur des communautés rurales vulnérables ;
- le renforcement des capacités des femmes et des adolescentes en compétences de vie, et en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle ;
- le renforcement des capacités des communautés pour la réalisation d'infrastructures communautaires de base et la gestion du développement local ;
- la mise à l'échelle nationale de l'offre des filets sociaux productifs aux ménages/populations pauvres et vulnérables ;
- la dotation du pays d'un Registre Social Unique (RSU) des ménages pauvres et vulnérables (système d'information sociale intégré) ;
- le renforcement des actions de développement communautaire.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la résilience des populations vulnérables, défavorisées, sinistrées et victimes de catastrophes naturelles face aux chocs est renforcée ;
- l'inclusion sociale et financière des personnes vulnérables et extrêmement pauvres est renforcée.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2022-301 du 04 Mai 2022 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 28, le Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement en matière de solidarité et de lutte contre la pauvreté.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes

En matière de solidarité

- la promotion et la mise en œuvre des actions de solidarité ;
- le maintien et le renforcement de la solidarité entre toutes les composantes de la Nation ivoirienne ;

- la mise en œuvre des actions en faveur des communautés en détresse ;
- la mise en œuvre, le suivi et la coordination des activités des associations et organisations nationales et internationales à but humanitaire ;
- l'évaluation des stratégies et des actions de solidarité ;
- le développement et le renforcement du plaidoyer et de la sensibilisation auprès des populations en faveur des victimes de crises, de catastrophes naturelles, de sinistres et de traites des personnes ;
- la prise en charge sociale des populations vulnérables ;
- la mise en œuvre de la politique d'assistance aux pupilles de la Nation et aux pupilles de l'Etat ;
- la prévention du phénomène de la Traite des Personnes, en liaison avec les Ministères concernés ;
- la protection et la prise en charge des victimes de la Traite des Personnes, en liaison avec les Ministères concernés ;
- la coordination et la coopération dans la lutte contre la Traite des Personnes, en liaison avec les Ministères concernés ;
- le recensement et l'évaluation des préjudices des victimes des crises, des sinistres et des catastrophes naturelles ;
- la proposition et la mise en œuvre de mesures de réparation des préjudices des crises, des sinistres et des catastrophes naturelles ;
- la proposition des mesures et de modalités de mise en œuvre des réparations des préjudices ;
- la réparation et l'indemnisation des préjudices subis par les victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire ;
- la mobilisation de ressources financières et de moyens pour la prise en charge et la réparation des préjudices des victimes des crises, des sinistres et des catastrophes naturelles.

En matière de lutte contre la pauvreté

- le suivi et l'évaluation de la politique nationale de réduction de la pauvreté, en liaison avec le Ministre chargé du Plan et du Développement ;
- la participation à la prise en charge sociale des populations vulnérables ;
- l'appui ou le renforcement des initiatives locales de lutte contre la pauvreté ;
- la coordination des initiatives de lutte contre la pauvreté

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire.
- Programme 3 : Lutte contre la pauvreté.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet ,Inspection Générale, Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS) , Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Directions Régionales,Service de la Communication et des Relations Publiques, service des Archives,de la Documentation, et de l'information (SADI), Service de la Coopération Internationale et du Partenariat , Service de la Qualité et du Genre, Gestionnaire du Patrimoine, Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP)			

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Solidarité et Action Humanitaire	Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, Direction de la Solidarité, Direction de l'Action Humanitaire, Direction de la Lutte contre la Traite des Personnes, Direction de l'Assistance aux Pupilles de l'Etat et aux Pupilles de la Nation.	- Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) - Fonds National de Solidarité (FNS)		
Programme 3: Lutte contre la pauvreté	Direction Générale de Lutte contre la Pauvreté, Direction des Stratégies de Réduction de la Pauvreté, Direction de la Mobilisation Sociale et des Ressources, Direction de l'Evaluation et de la Cartographie, Direction des Filets Sociaux		- Programme Multisectoriel d'Appui au Système National des Filets Sociaux (PAFS); - Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au sahel (SWEDD); - Programme National de Développement Communautaire (PNDC)	

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Mettre en place une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP.1.1.1 : Nombre de textes réglementaires et législatifs élaborés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
		IP.1.1.2 : Nombre de personnes formées et qualifiées	Dénombrement Source : Rapports de formation DRH
		IP.1.1.3 : Nombre de services fournis répondant aux normes de qualité	Dénombrement Source : Rapport d'activités Service Qualité et Genre
OG 2 : Renforcer la politique du gouvernement en matière de solidarité et de l'action humanitaire	RS 2.1 : La résilience des populations vulnérables, défavorisées, sinistrées et victimes de catastrophes naturelles face aux chocs est renforcée	IP.2.1.1 : Proportion de ménages en détresse identifiés et assistés	Nombre de ménages en détresse identifiés et assistés / Nombre total des ménages en détresse identifiés Source : Rapport d'activités OSCS / Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire
		IP.2.1.2 : Niveau de l'indice national de solidarité et de cohésion sociale	Variation de la moyenne pondérée des neuf (09) dimensions de solidarité et cohésion sociale Source : Rapport d'activités OSCS
OG 3 : Réduire l'extrême pauvreté en renforçant la résilience des couches de populations vulnérables	RS 3.1 : L'inclusion sociale et financière des personnes vulnérables et extrêmement pauvres est renforcée	IP.3.1.1 : Niveau de réduction de l'extrême pauvreté	Etudes/ enquête Source : Rapport d'activités Projet Filets Sociaux Productifs
		IP.3.1.2 : Proportion de personnes vulnérables, pauvres identifiés par le RSU et encadrées par les programmes sociaux	Nombre de bénéficiaires des programmes sociaux / Nombre total de personnes enregistrées au RSU Source : Rapport d'activités Projet Filets Sociaux Productifs

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	50 499 254 126	26 289 234 646	30 288 501 507
1.1 Ressources Intérieures	15 895 154 126	26 289 234 646	30 288 501 507
1.1.1 Budget Etat	15 895 154 126	26 289 234 646	30 288 501 507
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	34 604 100 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	34 604 100 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	50 499 254 126	26 289 234 646	30 288 501 507
2.1 Personnel	1 660 566 209	1 715 974 617	1 781 908 269
2.1.1 Solde y compris EPN	1 660 566 209	1 715 974 617	1 781 908 269
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 980 175 931	2 508 697 555	2 641 864 392
2.3 Transferts et subventions	1 854 411 986	852 562 474	864 728 846
2.4 Investissement	45 004 100 000	21 212 000 000	25 000 000 000
Trésor	10 400 000 000	21 212 000 000	25 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	34 604 100 000	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Planification, Programmation, Statistiques et Suivi-Evaluation
	Action 1.3: Système Informatique et Communication
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.5: Renforcement des systèmes de Contrôle, de Gestion Juridique, de gestion de la Qualité et du Genre

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Améliorer la coordination et le système de planification et de suivi-évaluation	Nombre de rapports de suivi périodique produits (PAP, PND, Rapport général d'activités)	6	6	6	6	Dénombrement Source : Rapport d'activités DEPS
	Nombre de rapports d'études / d'évaluations	3	1	3	1	Dénombrement Sources : Rapport d'activités SWEDD/PFSP/ PNDC
	Nombre de rapports de missions d'inspections des structures	22	27	30	32	Dénombrement Source : Rapport d'activités Inspection générale
OS 2 : Renforcer les capacités des ressources humaines, le cadre juridique et institutionnel au sein du ministère	Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat formés	200	300	300	300	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DRH /DPES/DAF/ Qualité-Genre/ IG
	Nombre de textes juridiques et réglementaires élaborés	15	12	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	2 999 254 769	3 672 907 788	3 849 085 535
Dépenses de personnel	1 650 066 209	1 705 370 860	1 771 200 755
Dépenses en biens et services	1 349 188 560	1 967 536 928	2 077 884 780
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21122 Administration Générale	2 999 254 769	3 672 907 788	3 849 085 535
2112201 Coordination et animation du Ministère	2 035 792 133	2 337 961 376	2 437 530 049
1 Personnel	1 650 066 209	1 705 370 860	1 771 200 755
78103000100 Gérer les ressources humaines du Ministère	1 650 066 209	1 705 370 860	1 771 200 755
2 Biens et services	385 725 924	632 590 516	666 329 294
14103000001 Coordonner les activités du Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté dans la région du N'zi	5 000 000	8 200 000	8 610 000
17103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la région du GBEKE	5 000 000	8 200 000	8 610 000
18103000001 Coordonner les activités du Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté dans la région de Hambol	5 000 000	8 200 000	8 610 000
23103000002 Coordonner les activités du Ministère dans la région du KABADOUGOU	5 000 000	8 200 000	8 610 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21122 Administration Générale	2 999 254 769	3 672 907 788	3 849 085 535
24103000001 Coordonner les activités du Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté dans la région du Tchologo	5 000 000	8 200 000	8 610 000
25103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la région du PORO	5 000 000	8 200 000	8 610 000
26103000004 Coordonner les activités du Ministère dans la région de la BAGOUE	5 000 000	8 200 000	8 610 000
28103000004 Coordonner les activités du Ministère dans la région du BOUNKANI	5 000 000	8 200 000	8 610 000
31103000002 Coordonner les activités du Ministère dans la région du HAUT SASSANDRA	5 000 000	8 200 000	8 610 000
32103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la région du G'H	5 000 000	8 200 000	8 610 000
35103000001 Coordonner les activités du Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté dans la région de la Marahoué	5 000 000	8 200 000	8 610 000
36103000001 Coordonner les activités du Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté dans la région du Worodougou	5 000 000	8 200 000	8 610 000
41103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la région du TONKPI	5 000 000	8 200 000	8 610 000
42103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la région du CAVALLY	5 000 000	8 200 000	8 610 000
55103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la région de SAN-PEDRO	5 000 000	8 200 000	8 610 000
61103000001 Coordonner les activités du Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté dans la région de l'Indénié-Djuablin	5 000 000	8 200 000	8 610 000
62103000001 Coordonner les activités du Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté dans la région de Gontougo	5 000 000	8 200 000	8 610 000
71103000001 Coordonner les activités du Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté dans la région du Sud-Comoé	5 000 000	8 200 000	8 610 000
76103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la région de l'AGNEBY-TIASSA	5 000 000	8 200 000	8 610 000
78103000099 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	141 813 087	232 573 463	244 202 136
78103000121 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	6 560 000	6 888 000
78103000122 Coordonner les activités du Ministère	127 472 837	209 055 453	221 617 478
78103000139 Développer le partenariat et les projets de coopération	7 440 000	12 201 600	12 811 680
78103000149 Coordonner les activités du Ministère dans la région des LAGUNES	5 000 000	8 200 000	8 610 000
78103000153 Gérer le patrimoine du Ministère	5 000 000	8 200 000	8 610 000
2112202 Planification, Programmation, Statistiques et Suivi-Evaluation	13 054 325	21 409 093	22 479 548
2 Biens et services	13 054 325	21 409 093	22 479 548
78103000123 Faire la planification stratégique et opérationnelle, réaliser les études et produire les statistiques du Ministère	8 054 325	13 209 093	13 869 548
90103000002 Réaliser le suivi-évaluation des activités du Ministère	5 000 000	8 200 000	8 610 000
2112203 Système Informatique et Communication	23 309 196	38 227 081	40 138 435
2 Biens et services	23 309 196	38 227 081	40 138 435
78103000101 Assurer la mise en oeuvre des actions de communication du Ministère	11 150 546	18 286 895	19 201 240
78103000102 Organiser les archives, la documentation et le parc informatique du Ministère	12 158 650	19 940 186	20 937 195

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21122 Administration Générale	2 999 254 769	3 672 907 788	3 849 085 535
2112204 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	888 590 464	1 212 156 050	1 282 625 606
2 Biens et services	888 590 464	1 212 156 050	1 282 625 606
78103000103 Gérer la commande publique du Ministère	3 277 162	5 374 546	5 643 273
78103000104 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD-PAP/CDMT du Ministère	20 000 000	32 800 000	34 440 000
78103000105 Prendre en charge les missions hors CI	49 031 120	80 411 037	84 431 589
78103000106 Gérer les ressources financières du Ministère	40 000 000	65 600 000	68 880 000
78103000107 Prendre en charge les missions en Cote d'Ivoire	51 905 909	85 125 691	89 381 975
78103000108 PRENDRE EN CHARGE LES ABONNEMENT ET CONSOMMATION	421 588 243	449 761 951	480 002 548
78103000124 Gérer les ressources humaines du Ministère	18 959 170	24 693 039	25 927 691
78103000136 Prendre en charge les dépenses centralisées du Ministère	283 828 860	468 389 786	493 918 530
2112205 Renforcement des systèmes de Contrôle, de Gestion Juridique, de gestion de la Qualité et du Genre	38 508 651	63 154 188	66 311 897
2 Biens et services	38 508 651	63 154 188	66 311 897
78103000097 Promouvoir le genre et la démarche qualité au sein du Ministère	15 000 000	24 600 000	25 830 000
78103000098 Assurer la gestion juridique et réglementaire du Ministère	10 000 000	16 400 000	17 220 000
78103000138 Assurer l'inspection des structures du Ministère	13 508 651	22 154 188	23 261 897

II.2.2. Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire	Action 2.1: Coordination et suivi des actions d'assistance aux personnes en détresses et sinistrées
	Action 2.2: Assistance aux personnes en détresses et sinistrées
	Action 2.3: Renforcement du mécanisme national de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale
	Action 2.4: Renforcement des mécanismes de coordination, d'assistance et du suivi des personnes victimes de traite et de trafic illicite des migrants
	Action 2.5: Mise en place du cadre organique pour la mobilisation des acteurs en faveur de la solidarité

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer le dispositif d'identification et de suivi des personnes sinistrées, vulnérables, victimes de catastrophes naturelles et de crises	Nombre de Rapports de suivi de l'état de la solidarité et de la cohésion sociale produits	52	52	52	52	Dénombrement Source : Rapport d'activités OSCS

Programme 2 :Solidarité et Action Humanitaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer le dispositif d'identification et de suivi des personnes sinistrées, vulnérables, victimes de catastrophes naturelles et de crises	Nombre de ménages vulnérables victimes de sinistres et de catastrophes naturelles identifiés	31 665	20 000	20 000	25 000	Dénombrement Sources : Rapport d'activités / Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire / OSCS
	Fréquence de la mesure de la valeur de l'Indice National de Solidarité et de Cohésion Sociale (INSCS)	1	1	-	1	Moyenne pondérée des 9 dimensions de solidarité de cohésion sociale. Tous les 2 ans les acteurs ont une appréciation globale de l'état de la solidarité et de la cohésion sociale. Source : Rapport d'activités OSCS
OS 2 : Renforcer l'assistance apportée aux ménages vulnérables, en détresse et sinistrés	Proportion de ménages sinistrés victimes de catastrophes naturelles et crises assistés	20 ,61%	55%	60%	65%	(Nombre de ménages sinistrés, victimes de catastrophes naturelles et crises assistés / le nombre de ménages sinistrés identifiés) X 100 Sources : Rapport d'activités / Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire /OSCS
	Proportion de victimes de traite des personnes et de trafic illicite des migrants assistés	50,87	65%	70%	75%	(Nombre de victimes de traite des personnes et de trafic illicite des migrants assistés / Nombre de personnes de victimes de traite des personnes et de trafic illicite des migrants identifiées) X 100 Source : Rapport d'activités Direction de la lutte contre la traite des personnes

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Solidarité et Action Humanitaire	2 234 248 817	1 241 896 912	1 272 093 016
Dépenses de personnel	10 500 000	10 603 757	10 707 514
Dépenses en biens et services	369 336 831	378 730 681	396 656 656
Transferts	1 854 411 986	852 562 474	864 728 846
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22123 Solidarité et Action Humanitaire	2 234 248 817	1 241 896 912	1 272 093 016
2212301 Coordination et suivi des actions d'assistance aux personnes en détresses et sinistrées	131 462 622	135 195 258	139 036 760
1 Personnel	10 500 000	10 603 757	10 707 514
78103000125 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'OSCS	10 500 000	10 603 757	10 707 514

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22123 Solidarité et Action Humanitaire	2 234 248 817	1 241 896 912	1 272 093 016
2 Biens et services	120 962 622	124 591 501	128 329 246
78103000109 Coordonner les actions de solidarité et de l'action humanitaire	24 821 950	25 566 609	26 333 607
78103000110 Cordonner le renforcement des ressorts de la solidarité	12 177 163	12 542 478	12 918 752
78103000115 Coordonner les activités de la direction des Pupilles	10 786 346	11 109 936	11 443 235
78103000127 Organiser la journée nationale de la solidarité	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78103000154 Assurer la coordination et le suivi de l'action humanitaire	13 177 163	13 572 478	13 979 652
2212302 Assistance aux personnes en détresses et sinistrées	1 452 786 195	549 937 909	569 996 899
2 Biens et services	133 374 209	137 375 435	145 268 053
78103000116 Gérer l'unité médico sociale	8 309 341	8 558 621	8 815 380
78103000130 Apporter une assistance aux victimes de catastrophes naturelles	125 064 868	128 816 814	136 452 673
3 Transferts	1 319 411 986	412 562 474	424 728 846
78103000114 Prendre en charge les pupilles de l'Etat et les pupilles de la Nation	150 000 000	154 500 000	154 500 000
78103000142 Prendre en charge les victimes des crises intercommunautaires	169 411 986	169 411 986	169 411 986
78103000150 Gérer le Fonds National de Solidarité (FNS)	1 000 000 000	88 650 488	100 816 860
2212303 Renforcement du mécanisme national de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale	535 000 000	440 000 000	440 000 000
3 Transferts	535 000 000	440 000 000	440 000 000
78103000113 Prendre en charge le fonctionnement de l'OSCS	535 000 000	440 000 000	440 000 000
2212304 Renforcement des mécanismes de coordination, d'assistance et du suivi des personnes victimes de traite et de trafic illicite des migrants	100 000 000	101 200 000	107 028 700
2 Biens et services	100 000 000	101 200 000	107 028 700
78103000152 Apporter une assistance aux personnes victimes de la traite des personnes et de trafic illicite des migrants	25 822 837	26 597 522	27 395 448
78103000155 Coordonner les actions de lutte contre la traite des personnes	12 177 163	12 542 478	12 918 752
90103000003 Célébrer la Journée Mondiale de Lutte contre la Traite des Personnes	60 000 000	60 000 000	64 500 000
90103000004 Gestion du Système Intégré du cycle de vie des Données des Personnes Victimes de la Traite et de Trafic illicite de Migrants (ISC-TIP)	2 000 000	2 060 000	2 214 500
2212305 Mise en place du cadre organique pour la mobilisation des acteurs en faveur de la solidarité	15 000 000	15 563 745	16 030 657
2 Biens et services	15 000 000	15 563 745	16 030 657
90109000003 Elaborer et faire adopter les textes réglementaires de l'Economie sociale et Solidaire	15 000 000	15 563 745	16 030 657

II.2.3. Programme 3 : Lutte contre la pauvreté

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Lutte contre la pauvreté	Action 3.1: Renforcement de la résilience des personnes en situation de vulnérabilité pour la réduction des inégalités sociales
	Action 3.2: Renforcement de l'accès aux infrastructures sociales de base et de la mobilisation communautaire
	Action 3.3: Opérationnalisation du Registre Social Unique (RSU)

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Lutte contre la pauvreté						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS 1 : Renforcer l'inclusion sociale	Proportion de personnes (hommes et femmes) vulnérables et extrêmes pauvres ayant bénéficié ou participé à au moins un programme social (PTMP, SWEDD, PNDC)	43,22%	67,72%	75%	96,60%	(Nombre de personnes extrêmes pauvres ayant bénéficié d'au moins un programme social / Nombre total de personnes extrêmes pauvres) X 100 Sources : Rapports et base de données statistiques PTMP/SWEDD/PNDC /DGLP/DEC
	Nombre de ménages ciblés bénéficiaires du Programme de Transferts Monétaires Productifs (PTMP)	192 000	200 000	300 000	300 000	Dénombrement Sources : Rapports et base de données statistiques PTMP
	Proportion de ménages inscrits dans le système d'information du Registre Social Unique (RSU)	15,33%	54,50%	71,17%	100%	(Nombre de ménages inscrits dans le SIG du RSU / Nombre total de ménages ciblés prévus) X 100 Sources : Rapports et base de données statistiques DFS / RSU / PAFS / DGLP /CNAM
	Proportion des personnes (hommes et femmes) bénéficiaires des programmes sociaux ayant un identifiant unique	0%	40%	70%	95%	(Nombre de personnes bénéficiant d'au moins un programme social / Nombre total de personnes enregistrées dans le RSU) X 100 Sources : Rapports et base de données statistiques DFS / RSU / DGLP / Programmes sociaux
	Proportion de localités fragiles et vulnérables bénéficiant de Filets Sociaux	42%	75%	90%	90%	(Nombre de localités bénéficiant d'au moins un programme social / Nombre total de localités enregistrées dans le RSU) X 100 Sources : Rapports et base de données statistiques DEC / PAFS/ SWEDD/ PNDC/DGLP/ Programmes sociaux
	Taux de satisfaction des personnes (hommes et femmes) vulnérables et extrêmes pauvres ayant bénéficié ou participé à au moins un programme social (PAFS, SWEDD, PNDC)	15%	50%	80%	80%	(Nombre de personnes bénéficiaires et satisfaites/ Nombre total des personnes bénéficiant des programmes sociaux) X 100 Sources : Enquête bénéficiaires DSRP / SWEDD / PAFS / PNDC /DGLP
OS 2 : Contribuer au renforcement du capital humain et des actions communautaires	Proportion de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes ayant des connaissances améliorées en compétences de vie, en santé sexuelle et reproductive	24,50%	66,67%	100%	100%	(Nombre de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes qui ont des connaissances améliorées en compétences de vie, en santé sexuelle et reproductive / Nombre total de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes bénéficiaires des Espaces sûrs) X 100 Sources : Rapports d'activités et base de données statistiques DMSR / SWEDD, PAFS, PNDC, DGLP
	Proportion de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes ayant bénéficié d'au moins un appui (formation professionnelle, crédit, subvention d'actif productif)	29,80%	66,67%	100%	100%	(Nombre de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes qui ont bénéficié d'au moins un appui / Nombre total de bénéficiaires prévus) X 100 Sources : Rapports d'activités et base de données statistiques DMSR / SWEDD/DGLP/PAFS, PNDC
	Proportion de personnes vulnérables, pauvres identifiées et encadrées par les ONG, OSC et autres partenaires de mise en œuvre des programmes sociaux	40%	40%	70%	90%	(Nombre de personnes vulnérables, pauvres qui ont bénéficié de l'appui des différentes Structures de mise en œuvre des programmes sociaux / Nombre total de personnes vulnérables, pauvres des localités) X 100 Sources : Rapports d'activités et base de données statistiques DMSR / DGLP/DMSR /PNDC /PAFS / SWEDD

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Lutte contre la pauvreté	45 265 750 540	21 374 429 946	25 167 322 956
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	261 650 540	162 429 946	167 322 956
Transferts	0	0	0
Investissements	45 004 100 000	21 212 000 000	25 000 000 000
Trésor	10 400 000 000	21 212 000 000	25 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	34 604 100 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22124 Lutte contre la pauvreté	45 265 750 540	21 374 429 946	25 167 322 956
2212401 Renforcement de la résilience des personnes en situation de vulnérabilité pour la réduction des inégalités sociales	45 101 254 674	21 280 424 866	25 070 497 724
2 Biens et services	97 154 674	68 424 866	70 497 724
78103000119 Coordonner et apporter un appui aux mécanismes nationaux, régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté	12 200 000	12 566 000	12 942 980
78103000126 Coordonner les activités du programme	49 554 674	19 396 866	19 998 884
78103000131 Elaborer et mettre à jour une cartographie de la pauvreté à échelle nationale	23 200 000	23 896 000	24 612 880
78103000144 Assurer la coordination et le suivi des projets et programmes en lien avec les filets sociaux	12 200 000	12 566 000	12 942 980
4 Investissements	45 004 100 000	21 212 000 000	25 000 000 000
Trésor	10 400 000 000	21 212 000 000	25 000 000 000
90103000007 Programme multisectoriel d'appui au système national des filets sociaux (PAPS)	10 000 000 000	20 000 000 000	25 000 000 000
78103000132 Mettre en oeuvre le Programme Régional pour l'Autonomisation de Femmes et le Dividende Démographique dans le Sahel	400 000 000	1 212 000 000	0
Financement extérieur	34 604 100 000	0	0
78103000132 Mettre en oeuvre le Programme Régional pour l'Autonomisation de Femmes et le Dividende Démographique dans le Sahel	14 054 100 000	0	0
78103000118 Mettre en oeuvre le Programme multisectoriel du système des filets Sociaux	20 550 000 000	0	0
2212402 Renforcement de l'accès aux infrastructures sociales de base et de la mobilisation communautaire	12 200 000	12 566 000	12 942 980
2 Biens et services	12 200 000	12 566 000	12 942 980
78103000143 Mobiliser les ressources et moyens en vue de la réduction de la pauvreté	12 200 000	12 566 000	12 942 980
2212403 Opérationnalisation du Registre Social Unique (RSU)	152 295 866	81 439 080	83 882 252
2 Biens et services	152 295 866	81 439 080	83 882 252
90103000005 Développer un système d'information sociale intégré (RSU) assurant un meilleur ciblage dans la mise en oeuvre	150 295 866	34 439 080	35 472 252
90103000006 Constituer une base de données unique sécurisée sur les conditions socio-économiques des ménages ciblant ainsi les ménages et les individus pauvres et vulnérables	2 000 000	47 000 000	48 410 000

SECTION 371 : MINISTERE DE LA RECONCILIATION ET DE LA COHESION NATIONALE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière de gouvernance :

- la faiblesse du cadre juridique régissant le domaine de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale ;
- l'absence d'un document de politique sectorielle;
- les difficultés dans la coordination et le suivi des actions de Réconciliation et de Cohésion Nationale ;
- la faible connaissance des activités de réconciliation et de cohésion ;
- l'absence de couverture du territoire national par les services du ministère.

En matière de réconciliation :

- la faible culture démocratique engendrant l'instrumentalisation de la population par les hommes politiques ;
- l'inexistence d'un cadre permanent de :
 - dialogue politique ;
 - dialogue avec les mouvements communautaires, associatifs et religieux.
- la forte tribalisation de la vie politique ;
- les conflits intra et intercommunautaires ;
- le nombre important de réfugiés et d'exilés ainsi que le taux élevé d'apatridie ;
- la non prise en compte de certaines victimes dans la base de données ;
- la non satisfaction de certaines victimes lors du processus d'indemnisation ;
- la faiblesse de la prise en charge des populations victimes des différentes crises (identification, prise en charge psycho-médicale, réparation, etc.) ;
- l'incivisme des populations.

En matière de cohésion nationale :

- la fragilité du tissu social ;
- l'effritement de la confiance des populations à l'égard des Institutions de la République ;
- le sentiment de discrimination et de rupture d'égalité dans l'accès aux emplois publics ;
- la culture de la violence et de l'intolérance ;
- la violation de certains droits humains ;
- les conflits liés à l'orpaillage illégal, au foncier et à l'occupation illégale des forêts classées, parcs nationaux et réserves et à la disparité du développement au niveau régional.

I.1.2. Réponses apportées

- la mise en place de structures pour la Réconciliation et la Cohésion Nationale notamment l'ex-ministère des ex-combattants, la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR), le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS), l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ;
- le démarrage du processus d'indemnisation communautaire ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation, de dialogues politiques, inter-religieux, socio-sécuritaires et inter-communautaires pour la réconciliation, la cohésion sociale et les élections apaisées ;
- le renforcement de la Cohésion Sociale par la prise de l'ordonnance d'amnistie par le Président de la République le 06 août 2022 et la réintégration des déplacés internes ;
- l'institution des Journées Nationales de la paix, du Pardon et du Souvenir.

I.1.3. Défis et priorités

- le règlement pacifique des conflits fonciers liés à l'orpaillage illégal et au foncier ;
- -l'éducation des populations à la culture et aux vertus démocratiques ;
- le renforcement du cadre juridique de la réconciliation et de la cohésion nationale ;
- la vulgarisation des activités de réconciliation et de cohésion nationale ;
- la poursuite des dialogues intra et intercommunautaires ;
- la création d'un cadre permanent de dialogue avec les mouvements communautaires, associatifs et religieux ;
- la mise en place de conditions pour le retour des réfugiés et exilés ainsi que la restitution des biens expropriés ;
- l'actualisation du fichier des victimes et la poursuite du processus de réparation ;
- la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures socio-communautaires de promotion de la Paix et de la Cohésion Nationale.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance du ministère ;
- la consolidation de la paix ;
- la préservation d'un climat de cohésion nationale.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur est améliorée ;
- la Paix est consolidée;
- le climat de Cohésion Nationale est garanti.

I.3 Missions du ministère

Conformément au **décret n°2022-301 du 04 mai 2022** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 18, le Ministre de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Réconciliation et de Cohésion Nationale.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Réconciliation

- promotion et mise en œuvre des actions de réconciliation ;
- évaluation des stratégies et actions de réconciliation ;
- renforcement du cadre juridique de la promotion de la réconciliation ;
- suivi et évaluation des activités de réconciliation.

En matière de Cohésion Nationale

- mise en œuvre de la politique de renforcement et de promotion de l'unité nationale ;
- promotion et mise en œuvre des actions de cohésion nationale ;
- maintien et renforcement de la cohésion entre toutes les composantes de la Nation ivoirienne ;
- évaluation des stratégies et actions de cohésion nationale ;
- renforcement du cadre juridique de la promotion de la cohésion nationale ;
- contribution à la réduction des conflits, des tensions et des violences ;
- proposition au Gouvernement de mesures visant à lutter contre les injustices, les inégalités de toutes natures, l'exclusion ainsi que la haine sous toutes ses formes ;
- promotion de l'éducation à la culture de la paix, au dialogue et à la coexistence pacifique ;

- promotion des moyens de prévention, de gestion et de résolution pacifiques de conflits ;
- promotion de la culture de l'équité ;
- suivi et évaluation des activités de cohésion nationale.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Réconciliation.
- Programme 3 : Cohésion Nationale.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration Générale	Cabinet, Inspection Général (IG), Direction des Affaires Financières DAF , Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Etudes de la Planification et des Statistiques DEPS), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération(DAJC), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Direction des Systemes d'Information, de la Documentation et des Archives (DSIDA), Direction de la Coordination des Programmes, Cellules et Organes Consultatifs(DCPCOC), Direction de la Qualité et du Genre (DQG), Cellule de passation des Marchés Publics (CPM), Direction Régionale de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale (DRRCN), Direction Départementale de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale (DDRNCN), Comité locaux de Réconciliation et de Cohésion Nationale (CLRCN)	-	-	-
Programme 2:Réconciliation	Direction Générale de la Réconciliation (DGR), Direction du Dialogue (DD), Direction de la Réparation (DR), Direction du Suivi Evaluation et de la Promotion de la Démocratie(DSEPD)	-	-	-
Programme 3:Cohésion Nationale	Direction Générale de la Cohésion Nationale (DGCN), Direction de la Pévention et de la Gestion des Conflits (DPGC), Direction de la Sécurité Humaine (DSH), Direction de l'Unité Nationale (DUN)	-	Programme Nationale de Cohésion Sociale (PNCS)	-

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Améliorer la gouvernance du secteur	RS 1 : La gouvernance du secteur est améliorée	IP 1.1 : Taux de réalisation des politiques pour renforcer la Gouvernance	Nombre de politiques mises en place / Nombre total de stratégies Source : Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Consolider la Paix	RS 2 : La Paix est consolidée	IP 2.1 : Taux de réalisation des politiques en vue de consolider la Paix	Nombre de politiques de consolidation de la Paix mises en œuvre / Nombre total de politiques définies Source : Rapport d'activités DGR
OG 3 : Garantir un climat de Cohésion Nationale	RS 3 : Le climat de Cohésion Nationale est garanti	IP 3.1: Taux de réalisation des politiques en vue de garantir un climat de Cohésion Nationale	Nombre de politiques en matière de Cohésion Nationale mises en œuvre / Nombre total de stratégies de Cohésion Nationale Source : Rapport d'activités DGCN

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	4 146 291 855	4 946 788 274	5 575 238 672
1.1 Ressources Intérieures	4 146 291 855	4 946 788 274	5 575 238 672
1.1.1 Budget Etat	4 146 291 855	4 946 788 274	5 575 238 672
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	4 146 291 855	4 946 788 274	5 575 238 672
2.1 Personnel	686 304 259	709 306 862	736 687 180
2.1.1 Solde y compris EPN	686 304 259	709 306 862	736 687 180
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 359 987 596	2 240 281 412	2 349 987 892
2.3 Transferts et subventions	500 000 000	520 200 000	529 563 600
2.4 Investissement	600 000 000	1 477 000 000	1 959 000 000
Trésor	600 000 000	1 477 000 000	1 959 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Gestion du système de planification, d'information, d'archivage et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer la coordination et le fonctionnement des structures	Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	-	70%	80%	90%	(Nombre d'activités du PTA réalisées / Nombre total d'activités du PTA) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet MRCN
	Ratio de structures déconcentrées opérationnalisées	-	150/597	350/597	597/597	(Nombre de structures déconcentrées opérationnalisées / Nombre total de structures déconcentrées créées) Nombre total de structures déconcentrées créées= 597 Source : Rapport d'activités DCPCOC
	Taux d'actes réglementaires transmis au SGG	30%	70%	80%	90%	(Nombre de textes transmis / Nombre de textes élaborés) X 100 Source : Rapport d'activités DAJC
OS2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du plan de formation	-	30%	50%	60%	(Nombre d'activités du plan de formation réalisées / Nombre total d'activités planifiées dans le plan de formation) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	85%	80%	80%	85%	(Total liquidation / Budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAFP
	Taux d'exécution des marchés	100%	95%	100%	100%	(Niveau des marchés exécutés / Niveau des marchés passés) X 100 Source : Rapport d'activités Cellule de Passation de Marchés Publics
OS3 : Améliorer le système de planification, d'information, d'archivage et de communication du Ministère	Taux des structures disposant d'un plan d'actions	-	80%	90%	95%	(Nombre de structures ayant un plan d'actions / Nombre total de structures) X 100 Nombre total 17 Source : Rapport d'activités DP
	Taux de réalisation des activités d'informatisation	20%	50%	60%	70%	(Nombre d'activités d'informatisation réalisées / Nombre d'activités d'informatisation planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DSIDA
	Taux de couverture médiatique des activités du ministère	-	70%	87%	100%	(Nombre d'activités médiatisées / Nombre d'activités à médiatiser) X 100 Source : Rapport d'activités DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	2 220 291 855	2 276 276 186	2 388 204 116
Dépenses de personnel	686 304 259	709 306 862	736 687 180
Dépenses en biens et services	1 533 987 596	1 566 969 324	1 651 516 936
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21222 Administration Générale	2 220 291 855	2 276 276 186	2 388 204 116
2122201 Coordination et animation du Ministère	843 288 418	870 287 092	934 460 942
2 Biens et services	843 288 418	870 287 092	934 460 942
78010200291 Prendre en charge les Honoraires des agents sous la Régies Convention BNETD	200 000 000	300 000 000	300 000 000
78010200292 Apporter un appui juridique aux services du ministère	12 000 000	27 825 922	38 884 441
78010200293 Inspecter les services du ministère	32 000 000	47 660 000	53 639 800
78010200296 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de Réconciliation et de Cohésion Nationale	125 971 359	138 240 000	140 587 200
78010200297 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78011100342 Mettre en oeuvre la politique de la qualité du genre	8 000 000	20 150 000	27 804 500
78011100343 Coordonner les Activités des programmes, des cellules et organes consultatifs	8 000 000	13 150 000	13 544 500
78011100344 Financer les activités urgentes de Consolidation de la Paix	445 317 059	308 991 170	331 513 301
90011100010 Gérer et suivre les matières du ministère	8 000 000	10 150 000	24 243 600
2122202 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	1 279 003 437	1 284 169 094	1 328 268 574
1 Personnel	686 304 259	709 306 862	736 687 180
90102000001 Prendre en charge le salaire du personnel fonctionnaire	686 304 259	709 306 862	736 687 180
2 Biens et services	592 699 178	574 862 232	591 581 394
78010200287 Gérer les ressources humaines et les Moyens Généraux	30 000 000	39 720 000	40 911 600
78010200288 Gérer les ressources financières centralisées du ministère	334 785 457	259 879 021	267 675 391
78010200289 Prendre en charge les Séminaires et Conférences en CÔte d'Ivoire	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78010200290 Prendre en charge les missions hors CÔte d'Ivoire	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78010200294 Mettre en oeuvre le CDMT du ministère	27 500 000	37 500 000	38 625 000
78010200295 Gérer la commande publique du ministère	7 000 000	7 210 000	7 426 300
78010200301 Elaborer et suivre l'exécution du budget	51 426 125	83 548 909	84 705 376
90103000001 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	31 987 596	33 704 302	35 538 727
2122203 Gestion du système de planification, d'information, d'archivage et de communication	98 000 000	121 820 000	125 474 600
2 Biens et services	98 000 000	121 820 000	125 474 600
78010200298 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de communication du ministère	36 000 000	37 080 000	38 192 400
78010200299 Organiser la planification générale, suivre et évaluer les activités du ministère	39 000 000	40 170 000	41 375 100
78010200300 Gérer le système informatique du ministère	23 000 000	44 570 000	45 907 100

II.2.2. Programme 2 : Réconciliation

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Réconciliation	Action 2.1: Réconciliation
	Action 2.2: Dialogue
	Action 2.3: Réparation
	Action 2.4: Promotion de la démocratie

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Réconciliation						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS1 : Renforcer le dialogue	Proportion de Partis Politiques représentés au parlement, sensibilisés au dialogue	40%	100%	100%	100%	(Nombre de partis représentés au parlement sensibilisés au dialogue / Nombre total de partis politiques représentés au parlement) X 100 Source : Rapport d'activités DD
	Taux de Dialogues régionaux réalisés	-	30%	50%	70%	(Nombre de dialogues régionaux réalisés / Nombre total de régions) X 100 Source : Rapport d'activités DD
	Proportion de femmes et de jeunes sensibilisés au dialogue	-	10%	30%	50%	(Nombre de femmes et de jeunes sensibilisés au dialogue / Nombre total de femmes et de jeunes ciblés) X 100 Source : Rapport d'activités DD
OS2 : Réparer les préjudices subis par les victimes	Taux de groupements de personnes bénéficiaires d'AGR à la suite de conflits	20%	50%	60%	80%	(Nombre de groupements ayant bénéficié d'AGR à la suite d'un conflit / Nombre total de groupements ayant sollicité des AGR à la suite d'un conflit) X 100 Source : Rapport d'activités DR
	Taux de localités bénéficiaires de réparations communautaires à la suite de conflits	-	45%	60%	70%	(Nombre de localités ayant bénéficié de réparations communautaires à la suite d'un conflit / Nombre total de localités ayant été le théâtre d'un conflit) X 100 Source : Rapport d'activités DR
	Taux de victimes bénéficiant d'une prise en charge psycho-sociale et médicale	-	50%	60%	70%	(Nombre de victimes ayant bénéficié d'une prise en charge psycho-sociale et médicale / Nombre total de victimes de conflits identifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DR
OS3 : Promouvoir les valeurs démocratiques	Pourcentage de populations sensibilisées aux valeurs démocratiques	0,02%	5%	8%	15%	(Nombre de populations sensibilisées aux valeurs démocratiques / Nombre total de populations) X 100 Source : Rapport d'activités DSEPD
	Pourcentage des acteurs sociaux formés aux valeurs démocratiques	-	10%	20%	30%	(Nombre d'acteurs sociaux formés aux valeurs démocratiques / Nombre Total d'acteurs sociaux ciblés) X 100 Source : Rapport d'activités DSEPD (50 acteurs sociaux à former par sous-préfecture sur la base des 486 sous-préfectures fonctionnelles)

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Réconciliation	735 000 000	675 200 000	684 563 600
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	235 000 000	155 000 000	155 000 000
Transferts	500 000 000	520 200 000	529 563 600
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22223 Réconciliation	735 000 000	675 200 000	684 563 600
2222301 Réconciliation	535 000 000	555 200 000	564 563 600
2 Biens et services	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78011100341 Piloter les activités du programme Réconciliation	35 000 000	35 000 000	35 000 000
3 Transferts	500 000 000	520 200 000	529 563 600
78103000141 Appuyer le processus de Réconciliation nationale	500 000 000	520 200 000	529 563 600
2222304 Dialogue	60 000 000	30 000 000	30 000 000
2 Biens et services	60 000 000	30 000 000	30 000 000
78011100345 Organiser des Dialogues Régionaux	50 000 000	20 000 000	20 000 000
78011100355 Promouvoir le dialogue	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2222305 Réparation	130 000 000	80 000 000	80 000 000
2 Biens et services	130 000 000	80 000 000	80 000 000
78011100346 Mettre en oeuvre la politique de réparation des victimes	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78011100347 Organiser la journées nationale du pardon et du souvenir	100 000 000	50 000 000	50 000 000
78011100356 Assurer la prise en charge psycho-médicale des victimes	20 000 000	20 000 000	20 000 000
2222306 Promotion de la démocratie	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2 Biens et services	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78011100349 Mettre en oeuvre la politique de promotion, de l'éthique et de la Démocratie	10 000 000	10 000 000	10 000 000

II.2.3. Programme 3 : Cohésion Nationale

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Cohésion Nationale	Action 3.1: Prévention et gestion des conflits
	Action 3.2: Sécurité Humaine
	Action 3.3: Unité Nationale

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Cohésion Nationale						Méthode de calcul et Moyen de vérification
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			
			2023	2024	2025	
OS 1 : Assurer un climat de Paix	Taux de résolution des conflits survenus	50%	70%	80%	90%	(Nombre de conflits traités / Nombre total de conflits identifiés) X 100 Source : Rapport d'activités DCN
	Proportion de localités à risques touchées par les activités de cohésion sociale	60%	80%	85%	90%	(Nombre de localités à risque touchées par les activités de cohésion sociale / Nombre total de localités à risque répertoriées) X 100 Source : Rapport d'activités Unité de Coordination du Programme National de Cohésion Sociale
OS2 : Promouvoir la Sécurité Humaine	Taux d'actions de renforcement de la sécurité humaine réalisées	-	30%	40%	50%	(Nombre d'actions de renforcement de sécurité humaine réalisées / Nombre total d'actions de renforcement de la sécurité humaine identifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DSH
	Nombre de personnes à la prévention et de lutte contre la sectarisation communautaire par région	-	2000	4000	6000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSH
OS3 : Consolider l'Unité Nationale	Taux d'actions de renforcement de l'unité nationale réalisées	-	35%	50%	70%	(Nombre d'actions de renforcement de l'unité nationale réalisées / Nombre total d'actions de renforcement de l'unité nationale identifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DUN
	Proportion de personnes sensibilisées aux valeurs de la paix	50%	75%	85%	95%	Nombre de personnes effectivement sensibilisées aux valeurs de la paix / Nombre total de personnes ciblées) X 100 Nombre de personnes ciblées = 5 000/an Source : Rapport d'activités DUN
	Taux de dialogues intercommunautaires réalisés	-	60%	65%	75%	(Nombre de dialogues intercommunautaires réalisées / Nombre total de dialogues intercommunautaires identifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DUN

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Cohésion Nationale	1 191 000 000	1 995 312 088	2 502 470 956
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	591 000 000	518 312 088	543 470 956
Transferts	0	0	0
Investissements	600 000 000	1 477 000 000	1 959 000 000
Trésor	600 000 000	1 477 000 000	1 959 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22227 Cohésion Nationale	1 191 000 000	1 995 312 088	2 502 470 956
2222701 Prévention et gestion des conflits	525 500 000	423 312 088	425 470 956
2 Biens et services	525 500 000	423 312 088	425 470 956
78011100350 Piloter les activités du programme Cohésion Nationale	130 500 000	201 312 088	181 470 956
78011100351 Prévenir et gérer les conflits	100 000 000	77 000 000	99 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22227 Cohésion Nationale	1 191 000 000	1 995 312 088	2 502 470 956
78011100352 Collecter, traiter et diffuser les informations sur la cohésion nationale	95 000 000	95 000 000	95 000 000
78103000147 Organiser la journée nationale de la paix	200 000 000	50 000 000	50 000 000
2222702 Sécurité Humaine	36 500 000	45 000 000	52 000 000
2 Biens et services	36 500 000	45 000 000	52 000 000
78011100353 Promouvoir la Sécurité Humaine	36 500 000	45 000 000	52 000 000
2222703 Unité Nationale	629 000 000	1 527 000 000	2 025 000 000
2 Biens et services	29 000 000	50 000 000	66 000 000
78011100354 Promouvoir l'unité nationale	9 000 000	21 000 000	21 000 000
90011100003 Renforcer les capacités des leaders communautaires en matière de prévention et gestion pacifique des conflits	20 000 000	29 000 000	45 000 000
4 Investissements	600 000 000	1 477 000 000	1 959 000 000
Trésor	600 000 000	1 477 000 000	1 959 000 000
78103000129 Renforcer la mise en oeuvre du PNCS	600 000 000	1 477 000 000	1 959 000 000

SECTION 374 : MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'Administration générale :

- l'existence de directions non fonctionnelles ;
- l'absence d'un manuel de procédures ;
- l'absence d'un plan de renforcement des capacités du personnel du ministère ;
- l'insuffisance de la planification stratégique ;
- l'insuffisance de matériels informatiques, bureautiques et roulants ;
- l'absence d'un schéma directeur de système d'information ;
- l'absence de stratégies de mobilisation des ressources ;
- l'absence d'une cellule de passation des marchés ;
- l'absence d'un système interne de communication.

En matière de renforcement des capacités :

- l'absence d'une politique nationale de renforcement des capacités ;
- l'absence d'un cadre de concertation et de réflexion sur les enjeux et défis en matière de renforcement des capacités ;
- la faiblesse du système de suivi et d'évaluation des capacités nationales et des actions de renforcement des capacités ;
- le faible niveau de renforcement de capacités de certains services publics ;
- la faiblesse du dispositif d'appui et d'accompagnement des acteurs du secteur privé et de la société civile ;
- l'insuffisance de promotion et de valorisation des compétences nationales.

En matière de promotion de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption :

- l'inadéquation des indices de notation émis par les agences de notation internationale avec les réalités nationales ;
- l'absence de coordination des structures intervenant dans les mêmes domaines de la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption ;
- l'absence d'instruments nationaux objectifs et fiables d'évaluation de la gouvernance ;
- la faible promotion de la transparence et l'absence de la culture de redevabilité dans l'Administration publique ;
- l'absence de structures opérationnelles de dénonciation, de détection et de traitement des actes de corruption et infractions assimilées ;
- l'existence d'une culture d'impunité et de banalisation des faits de corruption ;
- l'insuffisance de communication sur la corruption ;
- l'absence d'instruments objectifs et fiables d'évaluation sur la perception de la corruption.

I.1.2. Réponses apportées

En matière d'Administration générale :

- le renforcement du personnel administratif et technique ;
- la poursuite de l'analyse diagnostique en vue de l'élaboration du manuel de procédures ;
- la disponibilité depuis le début de l'année 2022 d'un plan stratégique sectoriel pour la période 2022-2025 ;
- l'acquisition de huit (08) véhicules de service et de matériels informatiques et bureautiques ;

- l'étude diagnostique pour la mise en place du programme de pilotage du schéma directeur du système informatique en cours de finalisation ;
- la finalisation du processus de signature de l'arrêté interministériel de nomination du Responsable de la Cellule de Passation des Marchés Publics du ministère ;
- l'extension du réseau WIFI à tous les services ;
- l'opérationnalisation de la plateforme de communication interne.

En matière de renforcement des capacités :

- la formation de plusieurs agents issus de l'Administration publique, du privé et de la société civile sur diverses thématiques ;
- l'élaboration d'un (01) document de stratégies nationales.

En matière de promotion de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption :

- la poursuite de la première phase de l'étude pour le développement d'un Indice National de Gouvernance ;
- la tenue des premières rencontres pour la mise en place du Conseil National de Bonne Gouvernance ;
- l'élaboration de la stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance ;
- la poursuite du processus de purge des droits coutumiers pour l'acquisition d'un terrain en vue de la construction d'un Institut National de leadership transformateur ;
- la poursuite du diagnostic de formation en vue de la mise en œuvre du Programme National de formation en matière de bonne gouvernance ;
- l'opérationnalité de la plateforme SPACIA pour la détection, le traitement et le suivi des actes de corruption et infractions assimilées ;
- la poursuite du diagnostic de formation pour la mise en œuvre du Programme National de formation en matière de lutte contre la corruption ;
- la célébration des journées africaines de lutte contre la corruption ;
- l'installation de trois (03) dispositifs anti-corruption (ARTCI, AIGF, Douane) ;
- la mise en cause de quatre (04) agents (dont 02 agents de police et 02 agents de la SICTA) pour des faits de corruption ;
- la comparution devant le tribunal militaire de quarante-sept (47) agents de police et de gendarmerie pour des faits de corruption ;
- l'identification de seize (16) fonctionnaires et agents de l'Etat issus du secteur de la santé et dix (10) issus du secteur de la justice pour des faits de corruption.

I.1.3. Défis et priorités

En matière d'Administration générale :

- le renforcement de la crédibilité et de la perception de l'image du ministère ;
- l'amélioration du cadre juridique et institutionnel du ministère ;
- le renforcement et la mise en œuvre d'un plan de formation continue du personnel du ministère en matière de lutte contre la corruption ;
- le renforcement du niveau d'engagement du personnel du ministère ;
- le renforcement de la logistique (infrastructures, outils, logiciels) et du matériel de travail de manière adéquate et suffisante ;
- l'amélioration du niveau de partage de l'information entre les différentes structures du ministère.

En matière de renforcement des capacités :

- la mise en place d'un Comité Interministériel pour l'appui aux actions de renforcement des capacités ;
- la participation à la mise en place d'un Groupe de travail des Partenaires Techniques et Financiers intéressés par le financement des actions de renforcement des capacités ;
- la mise en œuvre de la phase 2 du Programme Pays de Renforcement des Capacités ;
- La mise en place des outils de valorisation et de promotion des compétences nationales.

En matière de promotion de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption :

- la mise en place d'un référentiel de mesure de la bonne gouvernance ;
- la coordination et la synergie entre les différentes structures intervenant sur les thématiques du ministère ;
- la promotion de l'égalité de chance face aux services publics ;

- la valorisation et la promotion des compétences nationales ;
- l'amélioration du classement de la Côte d'Ivoire sur l'indice de perception de la corruption ;
- l'instauration d'un climat de tolérance zéro ;
- la criminalisation de la corruption à travers la prise de textes ;
- la perception de la corruption comme une entrave à l'amélioration du bien-être des populations ;
- la promotion du genre dans les structures en charge de la lutte contre la corruption ;
- l'élaboration d'un document de politique nationale de lutte contre la corruption ;
- le renforcement du cadre juridique de prévention, de poursuite et de répression des actes de corruption ;
- la mobilisation de plus de partenaires pour le financement dans la lutte contre la corruption.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la consolidation du cadre institutionnel et opérationnel de la gouvernance et de la lutte contre la corruption ;
- la promotion de la transparence, de l'intégrité et de la redevabilité dans la gestion du développement ;
- la promotion de la participation citoyenne à la gouvernance et à la lutte contre la corruption ;
- le renforcement de la coopération internationale et du partenariat pour la gouvernance et la lutte contre la corruption ;
- le développement du cadre de pilotage de coordination et de suivi-évaluation.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du ministère est renforcée ;
- la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Renforcement des Capacités est renforcée ;
- la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de Promotion de la Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption sont assurés.

I.3 Missions du ministère

Conformément au décret n°2022-301 du 04 mai 2022 portant attributions des membres du Gouvernement, en son article 27, le Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Promotion de la Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption.

A ce titre, et en liaison avec la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Promotion de la Bonne Gouvernance :

- sensibilisation des différentes parties prenantes, à savoir les Administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé et la société civile ;
- promotion au sein du secteur public, du secteur privé et de la société civile, de la culture de transparence, d'autocontrôle et d'évaluation au travers d'instruments appropriés et d'indicateurs de performance systématisés ;
- création et animation des cadres de concertation sur la bonne gouvernance ;
- renforcement des capacités des cadres et agents des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de bonne gouvernance ;
- mise en place d'un mécanisme efficace de suivi et d'évaluation des réformes liées à la bonne gouvernance ;
- propositions de réformes pour améliorer la gouvernance dans tous les services de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- contribution à la moralisation de la vie publique et consolider les principes de bonne Gouvernance, ainsi que la culture du service public ;
- évaluation périodique de l'état de la bonne gouvernance en relation avec les différentes parties prenantes ;
- contribution à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des réformes en matière de bonne gouvernance ;
- promotion de la transparence dans la gestion publique, en liaison avec les Ministres concernés.

En matière de Lutte contre la Corruption :

- participation à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption ;
- participation à la promotion de la culture du refus de la corruption ;
- participation à la mise en œuvre et promotion des stratégies et mécanismes efficaces pour endiguer le phénomène de corruption et des malversations économiques ;
- participation à la promotion et au développement de relations de coopération avec les structures nationales et internationales œuvrant pour la lutte contre la corruption ;
- contribution à la mobilisation des ressources nécessaires à la lutte contre la corruption ;
- veille à l'élaboration et à l'application de manuels dans les institutions publiques ;
- recueil et diffusion des informations dans le domaine de la corruption ;
- participation à la diffusion et à la vulgarisation des textes relatifs à la lutte contre la corruption ;
- mise en place de la plateforme de dénonciation.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration générale.
- Programme 2 : Renforcement des capacités.
- Programme 3 : Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1:Administration générale	Cabinet, Inspection Générale, Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et de la Réglementation (DAJR), Direction de la Communication et des Relations Extérieures (DCRE), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction de la Planification des Statistiques et du Suivi-Evaluation (DPSSE), Direction des Etudes, de la Recherche et du Développement (DERD), Service de l'Ingénierie et de la Qualité (SIQ), Direction Régionale (DR) Yamoussoukro, Direction Régionale (DR) San-Pedro.			
Programme 2:Renforcement des capacités	Direction du Renforcement des Capacités (DRC), Direction de la Valorisation et de la Promotion des Compétences Nationales (DVPCN).	Secrétariat Nationale au Renforcement des Capacités (SNRC)	Programme d'Amélioration et de Coordination des Actions de Renforcement des Capacités (PACARC) ; Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC).	
Programme 3:Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption	Direction de la Promotion de la Bonne Gouvernance (DPBG), Direction de la Lutte contre la Corruption (DLC), Plateforme « SPACIA ».			

II.1.2. Performance globale du ministère

Tableau 2 : Performance du ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Renforcer la gouvernance du ministère	RS1.1 La gouvernance du ministère est renforcée	IP1.1.1 : Taux de réalisation des activités planifiées	Nombre d'activités annuelles réalisées / Nombre d'activités annuelles planifiées Sources : Rapport d'activités DAFP/ DPSSE
OG 2 : Renforcer la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Renforcement des Capacités	RS 2.1. La mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Renforcement des Capacités est renforcée	IP 2.1.1 : Proportion d'activités de Renforcement de Capacités planifiées réalisées	Nombre d'actions de Renforcement des Capacités nationales planifiées réalisées / Nombre total d'actions de Renforcement des Capacités nationales planifiées Source : Rapport annuel de performance du programme 2
OG 3 : Assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de Promotion de la Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption	RS 3 .1 : La mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de Promotion de la Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption sont assurés	IP 3.1 .1 : Proportion d'activités de Promotion de la Bonne Gouvernance et de Renforcement de la Lutte contre la Corruption planifiées et réalisées	Nombre d'actions de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption planifiées réalisées / Nombre total d'actions de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption planifiées Source : Rapport annuel de performance du programme 3

II.1.3. Financement global du ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	5 923 724 279	4 593 338 795	4 437 352 453
1.1 Ressources Intérieures	5 888 708 638	4 593 338 795	4 437 352 453
1.1.1 Budget Etat	5 888 708 638	4 593 338 795	4 437 352 453
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	35 015 641	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	35 015 641	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	5 923 724 279	4 593 338 795	4 437 352 453
2.1 Personnel	1 164 064 358	1 183 845 344	1 207 390 926
2.1.1 Solde y compris EPN	1 164 064 358	1 183 845 344	1 207 390 926
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 720 644 280	1 826 620 611	1 924 435 138
2.3 Transferts et subventions	1 239 000 000	819 315 000	834 062 670
2.4 Investissement	800 015 641	763 557 840	471 463 719
Trésor	765 000 000	763 557 840	471 463 719
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	35 015 641	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Etudes, Planification, Suivi, Evaluation des activités du Ministère

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Renforcer le cadre institutionnel, réglementaire et la coordination des activités du ministère	Proportion d'unités administratives inspectées	-	65%	70%	75%	(Nombre d'unités administratives inspectées / Nombre d'inspections prévues) X 100 Source : Rapport d'activités IG
	Taux de réalisation des réunions de Cabinet planifiées	75%	75%	80%	85%	(Nombre de réunions de Cabinet réalisées / Nombre de réunions de coordination planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
OS2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du ministère	Taux de réalisation des besoins en formation	45%	50%	60%	65%	(Nombre de personnes formées / Nombre de personnes ayant exprimé un besoin en formation) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de gestionnaires de crédits formés en gestion budgétaire	-	70%	75%	80%	(Nombre de gestionnaires de crédits ayant bénéficié d'une formation en matière de gestion budgétaire / Nombre de gestionnaires de crédits) X 100 Source : Rapport d'activités DAFP
	Proportion des postes du ministère ayant reçu un ordinateur	-	30%	50%	60%	(Nombre de postes ayant au moins un ordinateur / Nombre de postes nécessitant au moins un ordinateur) X 100 Source : rapport d'activités DAFP
OS3 : Renforcer le système d'information et de communication interne et externe	Taux de réalisation du plan de communication	100%	80%	85%	90%	(Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DCRE
	Taux d'interventions préventives sur le système d'information	-	60%	70%	80%	(Nombre d'interventions préventives réalisées / Nombre de maintenance préventive planifiée) X 100 Source : Rapport d'activités DSI
OS4 : Améliorer le dispositif de programmation et de suivi-évaluation du ministère	Taux des agents du ministère formés aux méthodes de planification et de suivi-évaluation	-	45%	70%	75%	(Nombre d'agents formés aux méthodes de planification et de suivi-évaluation / Nombre total d'agents à former) X 100 Source : Rapport d'activités DPSSE
	Proportion des activités du Plan d'Actions Annuel réalisées	78,57%	60%	70%	75%	(Nombre d'activités du Plan d'Actions Annuel réalisées / Nombre d'activités du Plan d'Actions Annuel planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DPSSE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration générale	2 261 328 563	2 214 303 013	2 325 847 419
Dépenses de personnel	590 184 283	609 965 269	633 510 851
Dépenses en biens et services	1 671 144 280	1 604 337 744	1 692 336 568
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21208 Administration générale	2 261 328 563	2 214 303 013	2 325 847 419
2120801 Coordination et animation	929 644 280	998 773 645	1 056 710 233
2 Biens et services	929 644 280	998 773 645	1 056 710 233
11013300008 Gérer les activités du Ministère au niveau du District Autonome de Yamoussoukro	33 740 000	39 631 004	46 550 575
55013300004 Gérer les activités du Ministère au niveau du District Autonome de San Pedro	33 740 000	39 631 004	46 550 575
78013300482 Coordonner les activités du ministère	263 500 000	239 031 100	261 161 357
78013300483 Prendre en charge les frais liés à la résidence du ministre	4 000 000	4 698 400	5 518 741
78013300484 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Côte d'Ivoire	20 000 000	23 492 000	27 593 704
78013300530 Préparer les conférences budgétaires, élaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP du Ministère	35 000 000	41 111 000	48 288 980
78013300550 Inspecter les services du ministère	20 000 000	23 492 000	27 593 702
78013300551 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Côte d'Ivoire	25 000 000	29 365 000	34 492 129
78013300579 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD/REGIE	400 340 000	470 239 364	460 740 000
78013300597 Mettre en place et gérer le système de management de la qualité (SMQ)	12 000 000	14 095 200	16 556 221
78013300598 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	36 324 280	37 574 973	38 894 012
90013390128 organiser la planification des activités du Ministère	46 000 000	36 412 600	42 770 237
2120802 Gestion des ressources humaines financières et matérielles	1 170 684 283	1 061 656 768	1 094 323 863
1 Personnel	590 184 283	609 965 269	633 510 851
78011202116 Prendre en Charge les rémunérations des fonctionnaires du du Secrétariat d'Etat au Renforcement des capacités	590 184 283	609 965 269	633 510 851
2 Biens et services	580 500 000	451 691 499	460 813 012
78013300571 Préparer et poursuivre l'exécution des budgets du ministère et des structures sous tutelle	46 000 000	54 031 600	63 465 517
78013300580 Coordonner la passation des marchés publics du ministère et suivre leur exécution	15 000 000	17 676 799	20 695 277

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21208 Administration générale	2 261 328 563	2 214 303 013	2 325 847 419
78013300619 Gérer les ressources humaines du ministère	38 000 000	27 015 800	26 214 016
78013300620 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	461 500 000	340 046 700	324 224 185
78013300657 Gérer le patrimoine du ministère	10 000 000	11 746 000	12 417 165
90013390130 Renforcer les capacités humaines du Ministère	10 000 000	1 174 600	13 796 852
2120803 Information et communication	127 000 000	113 936 200	127 904 029
2 Biens et services	127 000 000	113 936 200	127 904 029
78013300485 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de communication et de sensibilisation du ministère	42 500 000	49 920 500	58 636 616
78013300574 Apporter un appui juridique aux services du ministère	35 000 000	23 492 000	27 195 276
78013300607 Coordonner la sécurisation des réseaux et des applications informatiques	49 500 000	40 523 700	42 072 137
2120804 Etudes, Planification, Suivi, Evaluation des activités du Ministère	34 000 000	39 936 400	46 909 294
2 Biens et services	34 000 000	39 936 400	46 909 294
90013300013 Faire des recherches et réaliser des études de développement en matière de promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption	29 000 000	34 063 400	40 010 868
90013390129 Développer et opérationnaliser des outils de la prise en compte du genre dans les actions de lutte contre la corruption	5 000 000	5 873 000	6 898 426

II.2.2. Programme 2 : Renforcement des capacités

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Renforcement des capacités	Action 2.1: Renforcement des capacités
	Action 2.2: Animation et coordination des actions de renforcement des capacités
	Action 2.3: Valorisation et promotion du capital humain en vue de la transformation économique et sociale

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Renforcement des capacités						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Améliorer la coordination des actions de Renforcement des Capacités	Nombre d'instruments (Cadre institutionnel, documents stratégiques de coordination) fonctionnels	-	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DRC
	Proportion des actions de Renforcement de Capacités coordonnées	-	60%	70%	75%	(Nombre d'actions de Renforcement de Capacités coordonnées / Nombre d'actions de Renforcement de Capacités planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités DRC

Programme 2 :Renforcement des capacités						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS2 : Renforcer et valoriser les capacités nationales	Proportion de personnes bénéficiaires des actions de Renforcement de Capacités issues du secteur public	82%	87%	89%	90%	(Nombre de personnes bénéficiaires de Renforcement de Capacités issues du secteur public / Nombre total de personnes issues du secteur public) X 100 Source : Rapport d'activités DRC
	Proportion de personnes bénéficiaires des actions de Renforcement de Capacités issues du secteur privé	99%	70%	80%	85%	(Nombre de personnes bénéficiaires de Renforcement de Capacités issues du secteur privé / Nombre total de personnes issues du secteur privé) X 100 Source : Rapport d'activités DRC
	Proportion de personnes bénéficiaires des actions de Renforcement de Capacités issues de la société civile	97%	98%	98%	98%	(Nombre de personnes bénéficiaires de Renforcement de Capacités issues de la société civile / Nombre total de personnes issues de la société civile) X 100 Source : Rapport d'activités DRC
	Nombre d'outils de valorisation et de promotion des compétences humaines	-	1	2	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVPCN

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 2 : Renforcement des capacités	1 562 395 716	1 547 162 915	1 265 774 204
Dépenses de personnel	223 880 075	223 880 075	223 880 075
Dépenses en biens et services	51 000 000	52 530 000	54 105 900
Transferts	487 500 000	507 195 000	516 324 510
Investissements	800 015 641	763 557 840	471 463 719
<i>Trésor</i>	<i>765 000 000</i>	<i>763 557 840</i>	<i>471 463 719</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>35 015 641</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22221 Renforcement des capacités	1 562 395 716	1 547 162 915	1 265 774 204
2222101 Renforcement des capacités	1 511 395 716	1 494 632 915	1 211 668 304
1 Personnel	223 880 075	223 880 075	223 880 075
78013300573 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel au Secrétariat National au Renforcement des Capacités	223 880 075	223 880 075	223 880 075
3 Transferts	487 500 000	507 195 000	516 324 510
78013300566 Transférer les crédits au secrétariat national au renforcement des capacités (snrc)	487 500 000	507 195 000	516 324 510

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22221 Renforcement des capacités	1 562 395 716	1 547 162 915	1 265 774 204
4 Investissements	800 015 641	763 557 840	471 463 719
<i>Trésor</i>	<i>765 000 000</i>	<i>763 557 840</i>	<i>471 463 719</i>
78013300621 Programme pays de renforcement des capacités (PPRC)	400 000 000	349 600 000	0
78013300499 Pacarc	365 000 000	413 957 840	471 463 719
<i>Financement extérieur</i>	<i>35 015 641</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78013300621 Programme pays de renforcement des capacités (PPRC)	35 015 641	0	0
2222102 Animation et coordination des actions de renforcement des capacités	34 000 000	35 020 000	36 070 600
2 Biens et services	34 000 000	35 020 000	36 070 600
90013300015 Coordonner les actions de renforcement de capacité des acteurs du secteur public, privé et de la société civile	34 000 000	35 020 000	36 070 600
2222103 Valorisation et promotion du capital humain en vue de la transformation économique et sociale	17 000 000	17 510 000	18 035 300
2 Biens et services	17 000 000	17 510 000	18 035 300
90013300016 Concevoir et réaliser un plan de promotion les compétences nationales	17 000 000	17 510 000	18 035 300

II.2.3. Programme 3 : Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption	Action 3.1: Communication, formation et sensibilisation sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption
	Action 3.2:Lutte contre la corruption
	Action 3.3:Promotion de la bonne gouvernance

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS1 : Renforcer le dispositif national de lutte contre la corruption	Nombre d'organes opérationnels de lutte contre la corruption	-	1	2	1	Dénombrement Source : Rapports d'activités DLC
	Nombre d'instruments et mécanismes opérationnels de lutte contre la corruption	-	3	3	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DLC
	Proportion de cas de dénonciation des faits de corruption, d'infractions assimilées traitées, suivis par la plateforme SPACIA et publiés	-	50%	60%	70%	(Nombre de cas de dénonciation des actes de corruption et infractions assimilées traités, suivis par la plateforme et publiés / Nombre total de cas de dénonciation des actes de corruption et infractions assimilés transmis à la plateforme) X 100 Source : Rapport d'activités SPACIA

Programme 3 :Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2021	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2023	2024	2025	
OS2 : Renforcer le dispositif national de promotion de la bonne gouvernance	Nombre d'organes opérationnels de promotion de la bonne gouvernance	-	1	2	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPBG
	Nombre d'instruments et mécanismes opérationnels de promotion de la bonne gouvernance	-	3	3	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPBG
OS3 : Renforcer la communication et intensifier les actions de sensibilisation et de formation en matière de promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption	Taux de leaders d'opinion (journalistes, hommes politiques, responsables d'ONG, responsables de communautés) formés en matière de promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption	-	60%	70%	80%	(Nombre de leaders d'opinion formés en matière de promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption / Nombre total de leaders d'opinion à former en matière de promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption) X 100 Sources : Rapports d'activités DPBG / DLC
	Proportion de campagnes de sensibilisation en matière de promotion de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption	-	30%	50%	80%	(Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées / Nombre total de campagnes de sensibilisation planifiées) X 100 Sources : Rapports d'activités DPBG / DLC

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 3 : Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption	2 100 000 000	831 872 867	845 730 830
Dépenses de personnel	350 000 000	350 000 000	350 000 000
Dépenses en biens et services	998 500 000	169 752 867	177 992 670
Transferts	751 500 000	312 120 000	317 738 160
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22229 Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption	2 100 000 000	831 872 867	845 730 830
2222901 Communication, formation et sensibilisation sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption	300 000 000	35 532 120	51 200 000
2 Biens et services	300 000 000	35 532 120	51 200 000
90013300006 Mettre en oeuvre le plan de communication à l'endroit des acteurs clé de la lutte contre la corruption de la promotion de la bonne gouvernance	50 000 000	35 532 120	51 200 000
90013390138 Célébrer la Journée Africaine de Lutte contre la Corruption	100 000 000	0	0
90013390139 Célébrer la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption	100 000 000	0	0
90013390140 Développer un programme national de formation à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption	50 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
22229 Promotion de la Bonne Gouvernance et Lutte contre la Corruption	2 100 000 000	831 872 867	845 730 830
2222902 Lutte contre la corruption	1 780 000 000	772 848 747	775 613 664
1 Personnel	350 000 000	350 000 000	350 000 000
90013390127 transférer les subventions d'équilibre personnel à la Plateforme de Surveillance, de détection, de Prévention et de Traitement des Actes de Corruption et Infractions Assimilées	350 000 000	350 000 000	350 000 000
2 Biens et services	678 500 000	110 728 747	107 875 504
90013300003 Evaluer et mettre en conformité les dispositifs anti corruption dans les sociétés et établissement publics	0	27 587 000	29 000 000
90013300018 Elaborer une stratégie nationale de lutte contre la corruption	0	23 492 000	18 375 504
90013300019 Créer et animer les clubs d'éthique en milieu scolaire et universitaire	0	19 595 200	10 000 000
90013300022 Intensifier les opérations de vérification dites "Opération Coup de Poing" dans les services à fort soupçon de corruption	300 000 000	40 054 547	50 500 000
90013300023 Organiser une campagne de sensibilisation sur la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption	200 000 000	0	0
90013390132 Coordonner et Animer les Actions de lutte contre la corruption	20 000 000	0	0
90013390133 Mettre en place des dispositifs de conformité dans les entités publiques et privées	32 000 000	0	0
90013390134 Créer et apporter un appui au fonctionnement des clubs d'intégrité (anti-corruption) dans les établissements scolaires et universitaires	26 500 000	0	0
90013390137 Développer l'Indice National de la Gouvernance	100 000 000	0	0
3 Transferts	751 500 000	312 120 000	317 738 160
90013300007 Transférer des crédits à la plateforme de surveillance, de détection, de prévention et de traitement des actes de corruption et infractions assimilées (SPACIA)	751 500 000	312 120 000	317 738 160
2222903 Promotion de la bonne gouvernance	20 000 000	23 492 000	18 917 166
2 Biens et services	20 000 000	23 492 000	18 917 166
90013300017 Elaborer la stratégie Nationale de promotion de la bonne gouvernance	0	23 492 000	18 917 166
90013390131 Coordonner et Animer les actions de promotion de la bonne gouvernance	20 000 000	0	0

**SECTION 421 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA
DIASPORA**

SECTION 421 : MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA DIASPORA

I. PRESENTATION GENERALE

Le Ministère délégué auprès du Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora a été créé le 30 Septembre 2022 par la nomination du Ministre délégué. Ce ministère, ne disposant pas de décret d'attributions, lors de la finalisation de l'annexe 4 n'a pas fait l'objet d'élaboration d'un DPPD-PAP.

En conséquence, les informations contenues dans le présent document prennent en compte uniquement les données financières du ministère.

Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.

II.1. Financement global du ministère

Tableau 1 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	474 000 000	0	0
1.1 Ressources Intérieures	474 000 000	0	0
1.1.1 Budget Etat	474 000 000	0	0
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	474 000 000	0	0
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	474 000 000	0	0
2.3 Transferts et subventions	0	0	0
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 2 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines financières et matérielles
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Système d'information et communication

II.2.1.2. Financement du programme

Tableau 3 : Synthèse du programme par nature de dépense

	Projections finales		
	2023	2024	2025
PROGRAMME 1 : Administration Générale	474 000 000	0	0
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	474 000 000	0	0
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21144 Administration Générale	474 000 000	0	0
2114401 Coordination et animation du ministère	132 500 000	0	0
2 Biens et services	132 500 000	0	0
78011300295 Coordonner et superviser les activités du ministère	118 500 000	0	0
78011300342 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	0	0
78011300388 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	10 000 000	0	0
2114402 Gestion des ressources humaines financières et matérielles	297 000 000	0	0
2 Biens et services	297 000 000	0	0
78011300278 Gérer la commande publique du Ministère	11 000 000	0	0
78011300284 Mettre en oeuvre le CDMT	20 000 000	0	0
78011300379 Prendre en charge les missions en CÔte d'Ivoire	25 000 000	0	0
78011300387 Gérer les dépenses centralisées du ministère	195 500 000	0	0
78011300393 Gérer le budget et le patrimoine du ministère / Section 439 / Section 439	28 000 000	0	0
78011300394 Gérer les ressources humaines du ministère	17 500 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2023	2024	2025
21144 Administration Générale	474 000 000	0	0
2114403 Planification, programmation et suivi-évaluation	20 000 000	0	0
2 Biens et services	20 000 000	0	0
78011300288 Inspecter et contrôler les services du Ministère	20 000 000	0	0
2114404 Système d'information et communication	24 500 000	0	0
2 Biens et services	24 500 000	0	0
78011300332 Organiser la communication des activités du Ministère	11 000 000	0	0
78011300371 Apporter un appui en matière TIC aux services du Ministère	13 500 000	0	0

DEUXIEME PARTIE:
DOTATIONS AUX INSTITUTIONS ET MINISTERES

SOMMAIRE

RECAPITULATIF DES DOTATIONS	5
SECTION 101: REPRESENTATION NATIONALE	9
SECTION 102: SENAT	13
SECTION 103 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE.....	17
SECTION 105 : CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	25
SECTION 106: CONSEIL CONSTITUTIONNEL	29
SECTION 107: GRANDE CHANCELLERIE.....	33
SECTION 108: PRIMATURE.....	37
SECTION 109: MEDiateUR DE LA REPUBLIQUE	45
SECTION 110: COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE	49
SECTION 111: CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS.....	55
SECTION 114: COUR DE CASSATION	59
SECTION 115: COUR DES COMPTES	65
SECTION 116: PARQUET GENERAL	71
SECTION 117: PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES	75
SECTION 118: CONSEIL D'ETAT	81
SECTION 304: MINISTÈRE AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	85
SECTION 322 : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES.....	89
SECTION 327: MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT	97
SECTION 335: MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE.....	103

RECAPITULATIF DES DOTATIONS

TABLEAU RECAPITULATIF DES DOTATIONS

MISSIONS	INSTITUTIONS ET MINISTERES / DOTATIONS	CP (Montant en FCFA)
Pouvoirs publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance	REPRESENTATION NATIONALE	33 245 063 815
	Dotation 1 : Assemblée Nationale	33 245 063 815
	SENAT	11 390 050 279
	Dotation 2 : Assemblée Représentative	11 390 050 279
	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	231 359 328 943
	Dotation 3 : Autorité Exécutive Suprême	52 149 669 115
	Dotation 4 : Inspection et Audit	6 124 175 903
	Dotation 5 : Autorité de Suivi-Contrôle	4 458 391 172
	Dotation 6 : Autorité Administrative de Sécurité	162 211 554 262
	Dotation 7 : Autorité Normative de Régulation	200 000 000
	Dotation 8 : Structures sous-tutelles de la Présidence de la République	6 215 538 491
	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	7 964 498 023
	Dotation 9 : Autorité Consultative	7 964 498 023
	CONSEIL CONSTITUTIONNEL	2 831 525 581
	Dotation 10 : Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements	2 831 525 581
	GRANDE CHANCELLERIE	2 357 977 307
	Dotation 11 : Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions	2 357 977 307
	PRIMATURE	126 274 190 450
	Dotation 12 : Autorité Exécutive et de Coordination	24 744 826 328
	Dotation 13 : Coordination Action Gouvernementale	1 610 648 911
Dotation 14 : Audit et Contrôle à posteriori de la dépense publique	1 966 864 798	
Dotation 15 : Structures sous-tutelles de la Primature	97 951 850 413	
MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	5 151 867 676	
Dotation 16 : Médiation et Gestion des Conflits	5 151 867 676	
COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE	57 120 928 493	
Dotation 17 : Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections	5 137 928 493	
Dotation 18 : Fonctionnement des Commissions Electorales Locales	7 500 000 000	
Dotation 19 : Révision de la liste Électorale	12 818 000 000	
Dotation 20 : Organisation des scrutins	31 665 000 000	

MISSIONS	INSTITUTIONS ET MINISTERES / DOTATIONS	CP (Montant en FCFA)
Pouvoirs publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance	CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS	4 246 062 195
	Dotation 21 : Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale	4 246 062 195
	COUR DE CASSATION	6 606 747 898
	Dotation 22 : Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois	6 606 747 898
	COUR DES COMPTES	7 217 493 991
	Dotation 23 : Juridiction Financière de l'Ordre Administratif	7 217 493 991
	PARQUET GENERAL	1 388 147 649
	Dotation 24 : Parquet Général	1 388 147 649
	PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES	1 655 568 072
	Dotation 25 : Ministère Public près la Cour des Comptes	1 655 568 072
Administration Générale et Développement Economique	CONSEIL D'ETAT	4 821 385 459
	Dotation 26 : Juridiction de l'Ordre administratif	4 821 385 459
	MINISTÈRE AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	1 579 804 345
	Dotation 27 : Ministère auprès du Président de la République chargé des relations avec les Institutions	1 579 804 345
	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	3 743 444 154 549
	Dotation 1 : Dettes Intérieures	2 078 712 196 584
Santé et Actions Sociales	Dotation 2 : Dettes Extérieures	1 664 731 957 965
	MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT	842 146 733 487
	Dotation 3 : Dépenses Communes	570 898 202 754
	Dotation 4 : Divers et imprévus	271 248 530 733
TOTAL GENERAL		5 147 038 889 127

SECTION 101: REPRESENTATION NATIONALE

SECTION 101: REPRESENTATION NATIONALE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, l'Assemblée Nationale :

- vote la loi et consent l'impôt ;
- contrôle l'action gouvernementale et évalue les politiques publiques.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Assemblée Nationale.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	33 245 063 815	31 993 573 351	32 659 654 866
1.1 Ressources Intérieures	33 245 063 815	31 993 573 351	32 659 654 866
1.1.1 Budget Etat	33 245 063 815	31 993 573 351	32 659 654 866
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	33 245 063 815	31 993 573 351	32 659 654 866
2.1 Personnel	17 353 754 145	17 753 754 145	18 153 754 145
2.1.1 Solde y compris EPN	17 353 754 145	17 753 754 145	18 153 754 145
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	211 031 372	223 905 913	237 700 988
2.3 Transferts et subventions	14 180 278 298	14 015 913 293	14 268 199 733
2.4 Investissement	1 500 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>1 500 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Assemblée Nationale.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13001 Assemblée Nationale	33 245 063 815	31 993 573 351	32 659 654 866
1 Personnel	17 353 754 145	17 753 754 145	18 153 754 145
78011100323 Prendre en charge les salaires du personnel de l'Assemblée Nationale	17 353 754 145	17 753 754 145	18 153 754 145
2 Biens et services	211 031 372	223 905 913	237 700 988
78011100299 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	211 031 372	223 905 913	237 700 988
3 Transferts	14 180 278 298	14 015 913 293	14 268 199 733
78011100240 Faire le transfert à Assemblée Nationale / Allocation viagère Anciens Députés	7 522 820 428	7 546 648 836	7 682 488 516
78011100298 Faire le transfert à l'Assemblée Nationale	6 657 457 870	6 469 264 457	6 585 711 217
4 Investissements	1 500 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>1 500 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78011100287 Réaliser la réhabilitation et équipement de l'assemblée Nationale	1 500 000 000	0	0

SECTION 102: SENAT

SECTION 102: SENAT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Senat :

- vote la loi et consent l'impôt ;
- contrôle l'action gouvernementale et évalue les politiques publiques ;
- assure la représentation des collectivités territoriales et des ivoiriens établis.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Assemblée Représentative.

1.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1: Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	11 390 050 279	11 165 722 571	11 243 656 601
1.1 Ressources Intérieures	11 390 050 279	11 165 722 571	11 243 656 601
1.1.1 Budget Etat	11 390 050 279	11 165 722 571	11 243 656 601
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	11 390 050 279	11 165 722 571	11 243 656 601
2.1 Personnel	8 247 946 516	8 247 946 516	8 247 946 516
2.1.1 Solde y compris EPN	8 247 946 516	8 247 946 516	8 247 946 516
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	142 103 763	150 276 055	159 022 585
2.3 Transferts et subventions	3 000 000 000	2 767 500 000	2 836 687 500
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Assemblée Représentative.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13030 Assemblée Représentative	11 390 050 279	11 165 722 571	11 243 656 601
1 Personnel	8 247 946 516	8 247 946 516	8 247 946 516
11011100015 Assurer les charges salariales du Sénat	8 247 946 516	8 247 946 516	8 247 946 516
2 Biens et services	142 103 763	150 276 055	159 022 585
11011100013 Gérer les abonnements Sénat	142 103 763	150 276 055	159 022 585
3 Transferts	3 000 000 000	2 767 500 000	2 836 687 500
11011100012 Faire le transfert au Sénat	3 000 000 000	2 767 500 000	2 836 687 500

SECTION 103 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECTION 103 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Président de la République est le Chef de l'État. A ce titre :

- il incarne l'unité nationale ;
- il veille au respect de la Constitution ;
- il assure la continuité de l'État ;
- il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des engagements internationaux ;
- il définit la politique économique et sociale ;
- il est détenteur du pouvoir réglementaire ;
- il nomme aux emplois civils et militaires en sa qualité de chef de l'Administration.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Exécutive Suprême.
- Dotation 2 : Inspection et Audit.
- Dotation 3 : Autorité de Suivi-Contrôle.
- Dotation 4 : Autorité Administrative de Sécurité.
- Dotation 5 : Autorité Normative de Régulation.
- Dotation 6 : Structures sous-tutelles de la Présidence de la République.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	231 359 328 943	131 458 302 718	130 952 820 434
1.1 Ressources Intérieures	231 359 328 943	131 458 302 718	130 952 820 434
1.1.1 Budget Etat	231 359 328 943	131 458 302 718	130 952 820 434
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	231 359 328 943	131 458 302 718	130 952 820 434
2.1 Personnel	16 206 838 565	16 246 964 773	16 294 727 555
2.1.1 Solde y compris EPN	16 206 838 565	16 246 964 773	16 294 727 555
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	4 614 912 252	4 907 159 819	5 220 514 753
2.3 Transferts et subventions	74 437 578 126	74 437 578 126	74 437 578 126
2.4 Investissement	136 100 000 000	35 866 600 000	35 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>136 100 000 000</i>	<i>35 866 600 000</i>	<i>35 000 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Exécutive Suprême.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13002 Autorité Exécutive Suprême	52 149 669 115	52 482 042 890	52 843 160 606
1 Personnel	13 797 203 093	13 837 329 301	13 885 092 083
78011100222 Prendre en charge les salaires du personnel de la Présidence de la République	12 600 000 000	12 600 000 000	12 600 000 000
78011100301 Prendre en charge les salaires les dépenses de personnel fonctionnaire	1 197 203 093	1 237 329 301	1 285 092 083
2 Biens et services	4 614 912 252	4 907 159 819	5 220 514 753
78011100220 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	4 614 912 252	4 907 159 819	5 220 514 753
3 Transferts	33 737 553 770	33 737 553 770	33 737 553 770
78011100288 Fond spéciaux - Transfert aux Institutions - Présidence de la République	29 930 024 809	29 930 024 809	29 930 024 809
78011100296 Prendre en charge les honoraires des Agents sous Convention BNETD	19 977 498	19 977 498	19 977 498
78011100300 Prendre en charge les visites d'Etat	3 787 551 463	3 787 551 463	3 787 551 463

II.2. Dotation 2 : Inspection et Audit.

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13003 Inspection et Audit	6 124 175 903	6 124 175 903	6 124 175 903
1 Personnel	2 103 185 472	2 103 185 472	2 103 185 472
78011100321 Prendre en charge les salaires du personnel de l'Inspection Générale d'Etat (IGE)	2 103 185 472	2 103 185 472	2 103 185 472
3 Transferts	4 020 990 431	4 020 990 431	4 020 990 431
78011100223 Inspecter et auditer les services de l'Etat concernés	3 920 990 431	3 920 990 431	3 920 990 431
78011100272 Exécuter les activités au titre du CONAFIP/IGE	100 000 000	100 000 000	100 000 000

II.3. Dotation 3 : Autorité de Suivi-Contrôle.

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13004 Autorité de Suivi-Contrôle	4 458 391 172	4 458 391 172	4 458 391 172
3 Transferts	4 458 391 172	4 458 391 172	4 458 391 172
78011100330 Mettre en oeuvre la politique de l'Haute Autorité de la bonne gouvernance en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.	3 110 319 727	3 110 319 727	3 110 319 727
90011100005 Mettre en œuvre les activités de lutte contre la corruption / MCC	1 348 071 445	1 348 071 445	1 348 071 445

II.4. Dotation 4 : Autorité Administrative de Sécurité.

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13005 Autorité Administrative de Sécurité	162 211 554 262	62 211 554 262	62 211 554 262
3 Transferts	27 211 554 262	27 211 554 262	27 211 554 262
78011100225 Subventionner ANSI / Coordination et comités (CNS)	82 073 017	82 073 017	82 073 017
78011100226 Veiller à la Sécurisation des Elections	2 750 000 000	2 750 000 000	2 750 000 000
78011100228 Mettre en oeuvre la politique de la Présidence en matière de Sécurité National	22 250 000 000	22 250 000 000	22 250 000 000

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13005 Autorité Administrative de Sécurité	162 211 554 262	62 211 554 262	62 211 554 262
78011100273 Détecter et entraver à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national, les activités de terrorisme, de subversion, de criminalité et d'espionnage dirigées contre les intérêts ivoiriens	1 255 041 245	1 255 041 245	1 255 041 245
90011100001 Prendre en charge les opérations du Groupement Spécial de Répression de l'Orpaillage Illégal (GS-ROI)	874 440 000	874 440 000	874 440 000
4 Investissements	135 000 000 000	35 000 000 000	35 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>135 000 000 000</i>	<i>35 000 000 000</i>	<i>35 000 000 000</i>
78011100304 Faire le transfert Equipement des structures de défense et de sécurité / CNS	135 000 000 000	35 000 000 000	35 000 000 000

II.5. Dotation 5 : Autorité Normative de Régulation.

II.5.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13006 Autorité Normative de Régulation	200 000 000	200 000 000	200 000 000
3 Transferts	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78011100316 Mettre en oeuvre la politique de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés publics en matière de marchés publics et de délégations de service public	200 000 000	200 000 000	200 000 000

II.6. Dotation 6 : Structures sous-tutelles de la Présidence de la République.

II.6.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13007 Structures sous-tutelles de la Présidence de la République	6 215 538 491	5 982 138 491	5 115 538 491
1 Personnel	306 450 000	306 450 000	306 450 000
78011100271 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (CNMAEP)	306 450 000	306 450 000	306 450 000
3 Transferts	4 809 088 491	4 809 088 491	4 809 088 491
11011100014 Transférer les crédits de la Fondation HOUPOUET BOIGNY à Yamoussoukro	776 107 832	776 107 832	776 107 832
13007010018 Organiser la communication et la diffusion des messages de paix et de cohésion nationale (RADIO de la PAIX)	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000
78011100230 Transférer les crédits de MCC/TRESHOLD	328 403 802	328 403 802	328 403 802

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13007 Structures sous-tutelles de la Présidence de la République	6 215 538 491	5 982 138 491	5 115 538 491
78011100231 Coordonner l'Unité de Suivi des indicateurs MCC-Côte d'Ivoire	253 380 943	253 380 943	253 380 943
78011100232 Transférer les crédits de l'Académie des Sciences et de la culture	559 490 714	559 490 714	559 490 714
78011100305 Appuyer le développement économique	80 100 000	80 100 000	80 100 000
78011100331 Transférer les crédits de la Commission National du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (CNMAEP)	663 605 200	663 605 200	663 605 200
78018000005 Transférer les crédits au Centre d'Excellence Régional Contre la Faim et la Malnutrition de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CERFAM)	900 000 000	900 000 000	900 000 000
78018000006 Transférer les Crédits au Conseil National de Politique Economique (CNPE)	148 000 000	148 000 000	148 000 000
4 Investissements	1 100 000 000	866 600 000	0
<i>Trésor</i>	<i>1 100 000 000</i>	<i>866 600 000</i>	<i>0</i>
78011100234 Programme de Valorisation des Compétences Féminines	1 100 000 000	866 600 000	0

SECTION 105 : CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

SECTION 105 : CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de l'article 163 de la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel :

- donne son avis sur les projets de lois, d'ordonnances ou de décrets ainsi que les propositions de lois qui lui sont soumis ;
- donne son avis sur les projets de lois de programme à caractère économique, Social, Environnemental et Culturel qui lui sont soumis;
- conseille le Président de la République, à sa demande, sur tout problème à caractère économique, social, environnemental et culturel.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Consultative.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	7 964 498 023	7 968 396 249	7 972 538 066
1.1 Ressources Intérieures	7 964 498 023	7 968 396 249	7 972 538 066
1.1.1 Budget Etat	7 964 498 023	7 968 396 249	7 972 538 066
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	7 964 498 023	7 968 396 249	7 972 538 066
2.1 Personnel	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
2.1.1 Solde y compris EPN	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	91 662 969	95 561 195	99 703 012
2.3 Transferts et subventions	2 550 000 000	2 550 000 000	2 550 000 000
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Consultative.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13008 Autorité Consultative	7 964 498 023	7 968 396 249	7 972 538 066
1 Personnel	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
78011100322 Prendre en charge les salaires du personnel du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
2 Biens et services	91 662 969	95 561 195	99 703 012
78011100277 Prendre en charge les dépenses liées aux activités d'abonnement	91 662 969	95 561 195	99 703 012
3 Transferts	2 550 000 000	2 550 000 000	2 550 000 000
78011100307 Mener des études et émettre des avis sur la politique Economique Sociale Environnementale et Culturelle du Gouvernement	2 550 000 000	2 550 000 000	2 550 000 000

SECTION 106: CONSEIL CONSTITUTIONNEL

SECTION 106: CONSEIL CONSTITUTIONNEL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Conseil Constitutionnel est une juridiction constitutionnelle. Il est indépendant et impartial. Il est juge de la constitutionnalité des lois. Il est l'organe régulateur du fonctionnement des pouvoirs publics. Le Conseil Constitutionnel contrôle la régularité des opérations de référendum et en proclame les résultats. Il est juge du contrôle de l'élection présidentielle et des élections parlementaires.

A ce titre :

- il statue sur l'éligibilité des candidats aux élections présidentielle et législative ;
- il statue sur les contestations relatives à l'élection du Président de la République, des Députés et des Sénateurs ;
- il proclame les résultats définitifs des élections présidentielles ;
- il statue sur la déchéance des Députés et des Sénateurs.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	2 831 525 581	2 833 419 531	2 835 432 181
1.1 Ressources Intérieures	2 831 525 581	2 833 419 531	2 835 432 181
1.1.1 Budget Etat	2 831 525 581	2 833 419 531	2 835 432 181
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	2 831 525 581	2 833 419 531	2 835 432 181
2.1 Personnel	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
2.1.1 Solde y compris EPN	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	44 089 917	45 983 867	47 996 517
2.3 Transferts et subventions	1 287 335 664	1 287 335 664	1 287 335 664
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13014 Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements	2 831 525 581	2 833 419 531	2 835 432 181
1 Personnel	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
78036000149 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire et contractuels du Conseil Constitutionnel	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
2 Biens et services	44 089 917	45 983 867	47 996 517
78036000110 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	44 089 917	45 983 867	47 996 517
3 Transferts	1 287 335 664	1 287 335 664	1 287 335 664
78033000133 Mettre en oeuvre la politique du conseil constitutionnel en matière de régulation du fonctionnement des pouvoirs publics	1 287 335 664	1 287 335 664	1 287 335 664

SECTION 107: GRANDE CHANCELLERIE

SECTION 107: GRANDE CHANCELLERIE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°60-403 du 10 décembre 1960, modifiée par la loi n°61-207 du 12 juin 1961 qui organise l'Ordre National de la République de Côte d'Ivoire, le Grand Chancelier :

- préside le conseil de l'Ordre;
- prépare les rapports, projets de décrets, règlements et décisions relatifs à l'Ordre et les soumet directement au Président de la République;
- vise tous les décrets et règlements relatifs à l'Ordre ;
- présente au Président de la République les candidats proposés par les ministres, par d'autres personnes ou par lui-même pour les nominations ou promotions;
- réunit le conseil de l'Ordre chaque fois qu'il le juge nécessaire et au moins deux fois par an à l'approche des époques de nominations et promotions.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1: Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	2 357 977 307	2 365 828 115	2 375 017 160
1.1 Ressources Intérieures	2 357 977 307	2 365 828 115	2 375 017 160
1.1.1 Budget Etat	2 357 977 307	2 365 828 115	2 375 017 160
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	2 357 977 307	2 365 828 115	2 375 017 160
2.1 Personnel	1 067 735 354	1 074 305 768	1 082 126 623
2.1.1 Solde y compris EPN	1 067 735 354	1 074 305 768	1 082 126 623
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	23 881 953	25 162 347	26 530 537
2.3 Transferts et subventions	1 266 360 000	1 266 360 000	1 266 360 000
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13009 Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions	2 357 977 307	2 365 828 115	2 375 017 160
1 Personnel	1 067 735 354	1 074 305 768	1 082 126 623
78011100285 Gérer les dépenses de personnel	196 034 474	202 604 888	210 425 743
78011100328 Prendre en charge les salaire du personnel	871 700 880	871 700 880	871 700 880
2 Biens et services	23 881 953	25 162 347	26 530 537
78011100238 Gérer les activités d'abonnement	23 881 953	25 162 347	26 530 537
3 Transferts	1 266 360 000	1 266 360 000	1 266 360 000
78011100237 Assurer le fonctionnement de la Grande Chancellerie	1 146 360 000	1 146 360 000	1 146 360 000
78011100278 Acquerir des médailles de distinction	120 000 000	120 000 000	120 000 000

SECTION 108: PRIMATURE

SECTION 108: PRIMATURE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes du décret n° 2021-190 du 28 avril 2021 portant attributions des membres du Gouvernement, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement est chargé de mettre en œuvre la politique de la Nation, telle que définie par le Président de la République :

- il anime et coordonne l'activité gouvernementale;
- il préside le Conseil de Gouvernement, réunion préparatoire du Conseil des Ministres, qui réunit l'ensemble des Membres du Gouvernement;
- il exerce son autorité sur les Membres du Gouvernement et procède à leur évaluation périodique.

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le Premier Ministre reçoit, par délégation, une partie des prérogatives du Président de la République.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Autorité Exécutive et de Coordination.
- Dotation 2: Coordination Action Gouvernementale.
- Dotation 3: Audit et Contrôle à posteriori de la dépense publique.
- Dotation 4: Structures sous-tutelles de la Primature.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	126 274 190 450	44 743 116 649	42 379 701 530
1.1 Ressources Intérieures	124 545 261 180	44 743 116 649	42 379 701 530
1.1.1 Budget Etat	124 545 261 180	44 743 116 649	42 379 701 530
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	1 728 929 270	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	1 728 929 270	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	126 274 190 450	44 743 116 649	42 379 701 530
2.1 Personnel	12 685 336 966	12 738 634 977	12 797 766 763
2.1.1 Solde y compris EPN	12 685 336 966	12 738 634 977	12 797 766 763
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 023 280 517	1 098 429 263	1 160 654 797
2.3 Transferts et subventions	94 788 528 997	21 674 837 709	20 626 380 822
2.4 Investissement	17 777 043 970	9 231 214 700	7 794 899 148
<i>Trésor</i>	16 048 114 700	9 231 214 700	7 794 899 148
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	1 728 929 270	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Autorité Exécutive et de Coordination.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13010 Autorité Exécutive et de Coordination	24 744 826 328	22 984 757 465	21 902 097 709
1 Personnel	8 342 400 000	8 342 400 000	8 342 400 000
78013300428 Prendre en charge les salaires du personnel de la Primature	8 342 400 000	8 342 400 000	8 342 400 000
2 Biens et services	211 800 000	239 691 048	251 325 652
78013300425 Régie / Convention BNETD	211 800 000	239 691 048	251 325 652
3 Transferts	9 244 209 152	8 339 351 717	7 245 057 357
78013300424 Transférer au Prix d'Excellence	1 222 400 700	1 222 400 700	1 222 400 700
78013300426 Direction de la Solde/Gestion des conférences et missions	77 000 000	77 000 000	77 000 000
78013300427 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	37 000 000	37 000 000	37 000 000
78013300613 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	159 402 718	159 402 718	159 402 718
78013300645 Transférer au Programme Cadres Dirigeants Côte d'Ivoire Emergente	150 000 000	150 000 000	150 000 000

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13010 Autorité Exécutive et de Coordination	24 744 826 328	22 984 757 465	21 902 097 709
78013300648 Mettre en oeuvre la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République.	7 498 405 734	6 593 548 299	6 721 653 417
90098000003 Assurer le fonctionnement du Comité Interministériel pour la Formation des Enseignants (CIFE)	100 000 000	100 000 000	100 000 000
4 Investissements	6 946 417 176	6 063 314 700	6 063 314 700
<i>Trésor</i>	6 946 417 176	6 063 314 700	6 063 314 700
90013390141 Fonds d'études et pilotage/3ème C2D	6 063 314 700	6 063 314 700	6 063 314 700
78013300420 Equiper la Primature	383 102 476	0	0
78013300419 Réhabiliter extension annexe Primature	500 000 000	0	0

II.2. Dotation 2: Coordination Action Gouvernementale.

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13011 Coordination Action Gouvernementale	1 610 648 911	1 494 121 540	1 517 991 341
1 Personnel	168 021 454	168 021 454	168 021 454
78013300533 Prendre en charge les salaires du personnel du Secrétariat Général du Gouvernement	168 021 454	168 021 454	168 021 454
3 Transferts	1 442 627 457	1 326 100 086	1 349 969 887
78013300430 Transférer les crédits au SGG-BGVA	126 096 880	126 096 880	126 096 880
78013300431 Transférer les crédits au SGG-JO	65 256 583	65 256 583	65 256 583
78013300518 Coordonner l'action gouvernementale	1 251 273 994	1 134 746 623	1 158 616 424

II.3. Dotation 3: Audit et Contrôle à posteriori de la dépense publique.

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13012 Audit et Contrôle à posteriori de la dépense publique	1 966 864 798	1 508 271 348	1 411 039 020
1 Personnel	73 945 099	73 945 099	73 945 099
78013300521 Prendre en charge les salaires du personnel de l'Inspection Générale des Finances - PM	66 945 099	66 945 099	66 945 099
78013300557 Prendre en charge les salaires du personnel de IGF/Comité de suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection	7 000 000	7 000 000	7 000 000
3 Transferts	1 792 919 699	1 220 426 249	1 242 393 921
78013300434 Transférer les crédits A L'IGF / Fonds d'appui	156 314 812	156 314 812	156 314 812
78013300435 Transférer les crédits A L'IGF / CONAFIP	160 000 000	0	0
78013300529 Transférer les crédits A L'IGF/Comité de suivi des remboursements des crédits de TVA	20 524 913	20 524 913	20 524 913
78013300540 Contrôler le bon fonctionnement des Services Rattachés, des Directions Centrales et Services Extérieurs,	634 434 974	350 000 000	350 000 000
78013300541 Transférer à l'IGF / Brigade de lutte contre la corruption	196 445 000	196 445 000	196 445 000
78013300542 Transférer les crédits à L'IGF / Comité de suivi des recommandations des services de contrôle et d'Inspection	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78013300586 Transférer à l'IGF / Comité d'identification des recettes non fiscales	22 000 000	22 000 000	22 000 000
78013300650 Inspection Générale des Finances - PM / Audit Interne	568 200 000	440 141 524	462 109 196
4 Investissements	100 000 000	213 900 000	94 700 000
<i>Trésor</i>	<i>100 000 000</i>	<i>213 900 000</i>	<i>94 700 000</i>
78013300656 Construire et équiper un immeuble R+2 au siège de la BLC/IGF	100 000 000	213 900 000	94 700 000

II.4. Dotation 4: Structures sous-tutelles de la Primature.

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13013 Structures sous-tutelles de la Primature	97 951 850 413	18 755 966 296	17 548 573 460
1 Personnel	4 100 970 413	4 154 268 424	4 213 400 210
78011100221 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel au Centre National de Télédétection et d'Information Géographique (CNTIG)	413 000 000	413 000 000	413 000 000
78013300437 Prendre en charge les salaires du personnel des structures sous-tutelles	914 574 330	945 227 775	981 714 997
78013300558 Prendre en charge le salaire du personnel à l'INCI	539 168 354	544 496 214	549 824 074
78013300617 Transférer les crédits de prise en charge du salaire du personnel du Comité de privatisation	348 268 269	348 268 269	348 268 269
78041100065 Transférer les subventions équilibre personnel au CEPICI	1 752 414 460	1 769 731 166	1 787 047 870
78046000504 Transférer les crédits de subventions équilibre personnel au Centre d'Information & Communication Gouvernementale (CICG)	133 545 000	133 545 000	133 545 000
2 Biens et services	811 480 517	858 738 215	909 329 145
78013300438 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone des Structures sous-tutelles de la Primature	811 480 517	858 738 215	909 329 145
3 Transferts	82 308 772 689	10 788 959 657	10 788 959 657
13013010049 Transférer les crédits à la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI)	1 102 692 305	1 102 692 305	1 102 692 305
78011100274 Mettre en oeuvre la stratégie du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) en matière d'étude, la conception et la maitrise des projets de l'Etat.	1 702 799 623	1 702 799 623	1 702 799 623
78011100276 Transférer les crédits au Comité de Pilotage des Partenariats Public-Privé(CNPPP)	2 174 400 340	2 174 400 340	2 174 400 340
78011100282 Transférer les crédits au Comité National de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine(CN-ZLECAf)	248 500 000	0	0
78011100306 Mettre en oeuvre la politique du Centre National de Télédétection et d'Information Géographique (CNTIG) en matière de Géo-information et de Télédétection appliquée	442 443 616	442 443 616	442 443 616
78013300527 Transférer les crédits au Comité de Privatisation	480 719 008	480 719 008	480 719 008
78013300585 Transférer les crédits à l'Imprimerie Nationale de Côte d'Ivoire	1 260 686 383	1 060 686 383	1 060 686 383
78013300624 Transférer les crédits à l'ONEG	193 423 491	172 923 491	172 923 491
78013300652 Transférer les crédits au Secrétariat Permanent du Comité Interministériel Action de L'Etat en Mer	350 355 829	0	0

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13013 Structures sous-tutelles de la Primature	97 951 850 413	18 755 966 296	17 548 573 460
78032000030 Transférer les crédits à la Plateforme Nationale de Réduction des Risques et de Gestion des Catastrophes	256 790 000	256 790 000	256 790 000
78041100062 Transférer les crédits relatifs à la promotion de l'investissement	734 242 219	734 242 219	734 242 219
78041100072 Transférer les crédits au CEPICI	687 797 438	687 797 438	687 797 438
78041100080 Transférer les crédits relatifs aux activités du Doing Business	552 700 343	552 700 343	552 700 343
78046000388 Assister le gouvernement dans sa communication gouvernementale	589 817 706	589 817 706	589 817 706
78046000561 Renforcer les capacités des agents de l'Etat à l'utilisation des outils informatiques	250 000 000	250 000 000	250 000 000
78047400004 Transférer les Crédits à la Coordination pour la mise en oeuvre du Plan D'Urgence pour la Commune d'Abobo (CPUCA)	150 947 185	150 947 185	150 947 185
78081000119 Transférer les crédits au Comité d'Organisation de la Coupe Africaine des Nations (COCAN) 2021	70 630 457 203	0	0
90013300024 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire au Fonds Commun de Matérialisation de la Frontière Côte d'Ivoire-Burkina Faso (CNFCI)	500 000 000	430 000 000	430 000 000
4 Investissements	10 730 626 794	2 954 000 000	1 636 884 448
<i>Trésor</i>	<i>9 001 697 524</i>	<i>2 954 000 000</i>	<i>1 636 884 448</i>
90011100006 Coordonner, suivre et évaluer le PSGOUV/Primature	750 000 000	600 000 000	0
78074000662 Programme National Multisectoriel de Nutrition / Secteur Gouvernance Primature	1 119 461 192	0	0
78074000436 Projet d'appui multi sectoriel de nutrition et de développement de la petite enfance	503 340 413	959 200 000	1 000 000 000
78047400003 Projet d'urgence infrastructure Abobo	5 000 000 000	0	0
78032000032 Transférer les crédits de la réalisation de la Cartographie Nationale des Risques de catastrophes d'origine naturelle en Côte d'Ivoire	200 000 000	500 000 000	200 000 000
78013300655 Construire et équiper un immeuble R+2 au siège de la BLC/IGF	0	194 800 000	213 900 000
78011100243 Suivre l'exécution du PA-PSGOUV/Primatures et Services Rattachés	550 000 000	0	0
41092200018 CCFP-ZOUHAN-HOUNIEN	308 013 847	700 000 000	222 984 448
28092200009 CLP-BOUNA	570 882 072	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>1 728 929 270</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78074000436 Projet d'appui multi sectoriel de nutrition et de développement de la petite enfance	1 728 929 270	0	0

SECTION 109: MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

SECTION 109: MEDiateur DE LA REPUBLIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi organique n°2007-540 du 1^{er} août 2007 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Organe de médiation dénommé «le Médiateur de la République », le Médiateur de la République a pour rôle de régler par la médiation, sans préjudice des compétences reconnues par les lois et règlements aux autres Institutions et Structures de l'État, les différends de toute nature :

- opposant l'Administration publique aux administrés;
- opposant les Collectivités territoriales, les Établissements Publics et tout autre organe investi d'une mission de service public aux administrés;
- impliquant les communautés urbaines, villageoises ou toute autre entité.

Le Médiateur de la République a également compétence pour connaître des litiges opposant des personnes privées, physiques ou morales, à des communautés urbaines ou rurales. Le Médiateur de la République a enfin pour rôle d'aider au renforcement de la cohésion sociale.

Le Médiateur de la République peut à la requête du Président de la République, contribuer à toute action de conciliation entre l'Administration Publique et les Organisations sociales et professionnelles.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Médiation et Gestion des Conflits.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	5 151 867 676	5 128 868 007	5 158 326 496
1.1 Ressources Intérieures	5 151 867 676	5 128 868 007	5 158 326 496
1.1.1 Budget Etat	5 151 867 676	5 128 868 007	5 158 326 496
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	5 151 867 676	5 128 868 007	5 158 326 496
2.1 Personnel	3 646 518 257	3 646 518 257	3 646 518 257
2.1.1 Solde y compris EPN	3 646 518 257	3 646 518 257	3 646 518 257
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	60 919 314	64 596 561	68 535 492
2.3 Transferts et subventions	1 444 430 105	1 417 753 189	1 443 272 747
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Médiation et Gestion des Conflits.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13933 Médiation et Gestion des Conflits	5 151 867 676	5 128 868 007	5 158 326 496
1 Personnel	3 646 518 257	3 646 518 257	3 646 518 257
78011100284 Prendre en charge les salariales du personnel des fonctionnaires et contractuels de la Médiature	3 646 518 257	3 646 518 257	3 646 518 257
2 Biens et services	60 919 314	64 596 561	68 535 492
78011100268 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	60 919 314	64 596 561	68 535 492
3 Transferts	1 444 430 105	1 417 753 189	1 443 272 747
78011100294 Conduire la médiation entre l'administration et les administrés, mais également entre les administrés eux-mêmes, en vue d'harmoniser les rapports de ceux-ci.	1 444 430 105	1 417 753 189	1 443 272 747

SECTION 110: COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE

SECTION 110: COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Instituée par la Constitution du 1^{er} août 2000 en son article 32 alinéa 4, la Commission Électorale Indépendante a été créée par la loi 2001-634 du 9 octobre 2001 portant composition, organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Électorale Indépendante, modifiée par la loi 2004- 542 du 14 décembre 2004 et les Décisions subséquentes n° 2005-06 /PR du 15 juillet 2005 et n° 2005-11/PR du 29 août 2005. Cette loi a subi deux autres modifications par la loi 2014-335 du 18 juin 2014 et la loi 2014-664 du 03 novembre 2014.

La Commission Électorale Indépendante est chargée de l'organisation, de la supervision et du contrôle du déroulement de toutes les opérations électorales et référendaires dans le respect des lois et règlements en vigueur.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections.
- Dotation 2: Fonctionnement des Commissions Electorales Locales.
- Dotation 3: Révision de la liste Électorale.
- Dotation 4: Organisation des scrutins.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	57 120 928 493	27 253 911 356	80 116 242 724
1.1 Ressources Intérieures	57 120 928 493	27 253 911 356	80 116 242 724
1.1.1 Budget Etat	57 120 928 493	27 253 911 356	80 116 242 724
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	57 120 928 493	27 253 911 356	80 116 242 724
2.1 Personnel	2 580 756 179	2 580 756 179	2 580 756 179
2.1.1 Solde y compris EPN	2 580 756 179	2 580 756 179	2 580 756 179
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	52 640 134 349	22 884 117 212	74 851 929 597
2.3 Transferts et subventions	1 789 037 965	1 789 037 965	2 683 556 948
2.4 Investissement	111 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>111 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13017 Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections	5 137 928 493	5 055 911 356	5 981 242 724
1 Personnel	2 580 756 179	2 580 756 179	2 580 756 179
78016001373 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CEI	2 580 756 179	2 580 756 179	2 580 756 179
2 Biens et services	657 134 349	686 117 212	716 929 597
13017010007 Gérer les activités d'abonnement	657 134 349	686 117 212	716 929 597
3 Transferts	1 789 037 965	1 789 037 965	2 683 556 948
78010200102 Assurer le fonctionnement courant des services centraux de la CEI	1 789 037 965	1 789 037 965	2 683 556 948
4 Investissements	111 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>111 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78016001729 Acquérir et mettre en place une plateforme de Gestion Electronique des Documents (GED)	111 000 000	0	0

II.2. Dotation 2: Fonctionnement des Commissions Electorales Locales.

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13932 Fonctionnement des Commissions Electorales Locales	7 500 000 000	7 500 000 000	7 500 000 000
2 Biens et services	7 500 000 000	7 500 000 000	7 500 000 000
13932010001 Assurer le fonctionnement des Commissions Electorales Locales de la CEI	7 500 000 000	7 500 000 000	7 500 000 000

II.3. Dotation 3: Révision de la liste Électorale.

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13971 Révision de la liste Électorale	12 818 000 000	14 698 000 000	21 635 000 000
2 Biens et services	12 818 000 000	14 698 000 000	21 635 000 000
13971010001 Réviser la liste Électorale 2016	12 818 000 000	14 698 000 000	21 635 000 000

II.4. Dotation 4: Organisation des scrutins.

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13972 Organisation des scrutins	31 665 000 000	0	45 000 000 000
2 Biens et services	31 665 000 000	0	45 000 000 000
13972010001 Organiser l'Election du Président de la République 2020	0	0	45 000 000 000
13972010002 Organiser l'Election des Députés à l'Assemblée Nationale 2020	31 665 000 000	0	0

SECTION 111: CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS

SECTION 111: CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

La chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels, conformément à la **loi organique n° 2014-428 du 14 juillet 2014** portant Statut des Rois et Chefs traditionnels, est chargée de :

Au titre de la gestion des Rois et Chefs traditionnels:

- dresser le répertoire des Rois et Chefs traditionnels;
- dresser le répertoire des us et coutumes;
- favoriser les échanges interculturels;
- veiller au respect du statut des Rois et Chefs traditionnels;
- contribuer à régler les litiges relatifs à la désignation des autorités traditionnelles conformément aux us et coutumes;
- organiser des séances de formation à l'endroit des autorités traditionnelles;
- organiser l'assistance aux autorités traditionnelles et leur prise en charge sociale

Au titre des questions d'ordre national, elle a pour mission de:

- promouvoir le civisme;
- initier des missions de médiation pour la prévention et la gestion des crises et conflits;
- émettre un avis consultatif sur des questions d'intérêt national;
- contribuer à la mobilisation des populations pour les activités de développement;
- veiller à la préservation du patrimoine culturel de la Côte d'Ivoire en relation avec les Institutions étatiques.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale.

1.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	4 246 062 195	4 421 405 867	4 508 601 738
1.1 Ressources Intérieures	4 246 062 195	4 421 405 867	4 508 601 738
1.1.1 Budget Etat	4 246 062 195	4 421 405 867	4 508 601 738
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	4 246 062 195	4 421 405 867	4 508 601 738
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	146 062 195	155 765 867	166 180 218
2.3 Transferts et subventions	4 100 000 000	4 265 640 000	4 342 421 520
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13020 Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale	4 246 062 195	4 421 405 867	4 508 601 738
2 Biens et services	146 062 195	155 765 867	166 180 218
11011100017 Gérer les abonnements de la chambre des Rois	146 062 195	155 765 867	166 180 218
3 Transferts	4 100 000 000	4 265 640 000	4 342 421 520
11011100016 Assurer le fonctionnement de la chambre des rois et des chefs traditionnels	4 100 000 000	4 265 640 000	4 342 421 520

SECTION 114: COUR DE CASSATION

SECTION 114: COUR DE CASSATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-967 du 17 décembre 2020 déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour de Cassation, en son article 14 : « (...) la Cour de Cassation statue souverainement sur les pouvoirs en cassation dirigés contre les arrêts et jugements rendus en dernier ressort, par les juridictions statuant en matière civile, commerciale, sociale et pénale.

Elle connaît en outre : des demandes en révision, des demandes de renvoi d'une juridiction à une autre, des prises à partie, des récusations, des inscriptions de faux, des règlements de juges, des demandes en annulation des actes par lesquels les juges de l'ordre judiciaire excèdent leurs pouvoirs, des recours contre ses arrêts, des demandes en interprétation et en rectification, de la tierce opposition ».

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	6 606 747 898	9 589 587 823	8 300 268 978
1.1 Ressources Intérieures	6 606 747 898	9 589 587 823	8 300 268 978
1.1.1 Budget Etat	6 606 747 898	9 589 587 823	8 300 268 978
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	6 606 747 898	9 589 587 823	8 300 268 978
2.1 Personnel	3 277 667 841	3 380 931 681	3 503 848 065
2.1.1 Solde y compris EPN	3 277 667 841	3 380 931 681	3 503 848 065
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	99 265 473	104 841 558	110 806 329
2.3 Transferts et subventions	2 979 814 584	2 979 814 584	2 979 814 584
2.4 Investissement	250 000 000	3 124 000 000	1 705 800 000
<i>Trésor</i>	<i>250 000 000</i>	<i>3 124 000 000</i>	<i>1 705 800 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13028 Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois	6 606 747 898	9 589 587 823	8 300 268 978
1 Personnel	3 277 667 841	3 380 931 681	3 503 848 065
78011100302 Prendre en charge les salaires du personnel de la cour de cassation	196 694 184	196 694 184	196 694 184
78011100312 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires de la Cour de Cassation	3 080 973 657	3 184 237 497	3 307 153 881
2 Biens et services	99 265 473	104 841 558	110 806 329
78011100317 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	99 265 473	104 841 558	110 806 329
3 Transferts	2 979 814 584	2 979 814 584	2 979 814 584
78011100269 Examiner les requêtes, les pouvoirs, les enrôlements, les sursis à exécution et autres dossiers	988 312 949	988 312 949	988 312 949
78011100286 Examiner les décisions rendues par les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire	1 038 317 513	1 038 317 513	1 038 317 513

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13028 Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois	6 606 747 898	9 589 587 823	8 300 268 978
78011100314 Examiner les questions relatives à l'indépendance de la magistrature et à la déontologie des magistrats	63 276 830	63 276 830	63 276 830
78036000180 Prendre en charge diverses autres dépenses de la Cour de Cassation (Primes du personnel, rémunération des décisionnaires et contractuels, émoluments)	889 907 292	889 907 292	889 907 292
4 Investissements	250 000 000	3 124 000 000	1 705 800 000
<i>Trésor</i>	<i>250 000 000</i>	<i>3 124 000 000</i>	<i>1 705 800 000</i>
78033000151 Construire le siège de la Cour de Cassation	126 000 000	3 000 000 000	1 581 800 000
78033000123 Réhabiliter les locaux de la Cour de Cassation	124 000 000	124 000 000	124 000 000

SECTION 115: COUR DES COMPTES

SECTION 115: COUR DES COMPTES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi organique n°2018-979 du 27** décembre 2018 déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes est une juridiction suprême qui a des attributions juridictionnelles, de contrôle et de consultation.

A ce titre, la Cour des comptes :

- connaît en premier et dernier ressort des litiges non dévolus aux Chambres régionales des comptes installées dans les différents ressorts territoriaux ;
- connaît en cassation des pouvoirs dirigés contre ses arrêts définitifs dans les conditions prévus par les articles 53 in fine, 111 et 112 de la présente loi organique ;
- connaît en appel des jugements rendus par les Chambres régionales des comptes ;
- juge les comptes des comptables publics, les comptes des comptables de fait et les fautes de gestion ;
- dispose d'un pouvoir de contrôle de la gestion des services de l'État, des établissements publics nationaux et des collectivités territoriales. Elle s'assure de l'effectivité du recouvrement des ressources publiques, du bon emploi des crédits, fonds et valeurs gérés par les agents de l'État et par les autres personnes morales de droit public ;
- assure la vérification des comptes et le contrôle de la gestion :
- des sociétés, groupements ou organismes, quel que soit leur statut juridique, dans lesquels l'État, les Collectivités Territoriales, les personnes ou établissements publics nationaux, les organismes soumis au contrôle de la Cour des comptes détiennent directement, séparément ou ensemble, plus de la moitié du capital ou des voix dans les organes délibérants;
- des personnes morales dans lesquelles l'État ou les organismes soumis au contrôle de la Cour des comptes, détiennent directement, séparément ou ensemble, une participation au capital permettant d'exercer un pouvoir prépondérant de décision ou de gestion ;
- des services publics concédés;
- contrôle les organismes de sécurité et de prévoyance sociale, y compris les organismes de droit privé qui assurent, en tout ou partie, la gestion d'un régime de prévoyance obligatoire;
- contrôle la gestion de tout organisme ou association qui bénéficie d'un concours financier de l'État ou d'une autre personne morale de droit public, ainsi que de tout organisme bénéficiant du concours financier des entreprises publiques et de leurs filiales;
- contrôle la conformité de l'emploi des ressources collectées auprès du public avec les objectifs énoncés lors de l'appel à la générosité publique;
- procède à la vérification, dans le respect de leur autonomie financière, des comptes d'emploi des crédits alloués aux pouvoirs publics constitutionnels dotés d'un comptable public ou d'un agent comptable tenant lieu de comptable public sont adressés, après la clôture de chaque exercice;
- assiste le Parlement et le Gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances et dans les domaines relevant de sa compétence;
- adresse au Président de la République et présente au Parlement et au Conseil Économique, Social, Environnemental et culturel, au plus tard à la fin de l'année suivant la clôture de l'exercice, un rapport public annuel dans lequel elle expose ses observations et en tire les enseignements;
- peut adresser au Président de la République et présenter au Parlement et au Conseil Économique, Social, Environnemental et culturel, des rapports de synthèse sur des sujets particuliers ;
- peut être consultée par le Gouvernement, le Parlement et le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel, sur toute question relative à la gestion des services de l'État et des collectivités publiques ;
- reçoit la déclaration authentique de patrimoine du Président de la République et du Vice-président lors de leur entrée en fonction et à la fin de celle-ci, conformément à la législation en vigueur;
- reçoit la déclaration de patrimoine du Président des membres de la Haute Autorité pour la bonne Gouvernance lors de leur entrée en fonction et à la fin de celle-ci.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Juridiction Financière de l'Ordre Administratif.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1: Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	7 217 493 991	6 200 237 610	6 374 021 306
1.1 Ressources Intérieures	7 217 493 991	6 200 237 610	6 374 021 306
1.1.1 Budget Etat	7 217 493 991	6 200 237 610	6 374 021 306
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	7 217 493 991	6 200 237 610	6 374 021 306
2.1 Personnel	3 974 593 791	4 082 946 928	4 211 921 171
2.1.1 Solde y compris EPN	3 974 593 791	4 082 946 928	4 211 921 171
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	130 615 008	139 192 457	148 396 142
2.3 Transferts et subventions	2 112 285 192	1 978 098 225	2 013 703 993
2.4 Investissement	1 000 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Juridiction Financière de l'Ordre Administratif.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13935 Juridiction Financière de l'Ordre Administratif	7 217 493 991	6 200 237 610	6 374 021 306
1 Personnel	3 974 593 791	4 082 946 928	4 211 921 171
78011100251 Prendre en charge les salaires du personnel de la Cour des Comptes	741 776 203	741 776 203	741 776 203
78011100319 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires de la Cour des Comptes	3 232 817 588	3 341 170 725	3 470 144 968
2 Biens et services	130 615 008	139 192 457	148 396 142
78011100250 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone de la Cour des Comptes	130 615 008	139 192 457	148 396 142
3 Transferts	2 112 285 192	1 978 098 225	2 013 703 993
78033000140 Mettre en oeuvre la politique de la Cour des Comptes en matière de Jugement des comptes publics, de contrôle de gestion des services de l'Etat et d'assistance au Parlement et au Gouvernement.	2 112 285 192	1 978 098 225	2 013 703 993
4 Investissements	1 000 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78011100252 Construire et Équiper le siège de la Cour des Comptes	1 000 000 000	0	0

SECTION 116: PARQUET GENERAL

SECTION 116: PARQUET GENERAL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n° 2020-883 du 21 octobre 2020 détermine la composition et le fonctionnement du Parquet Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'État, le Parquet Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'État assure les fonctions du ministère public auprès de la Cour de Cassation et du Conseil d'État.

Le Procureur Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'État requiert, en toutes matières, l'application de la loi devant la Cour de Cassation et le Conseil d'État. Il veille à la bonne application des lois et règlements par la Cour de Cassation et par le Conseil d'État. Il exerce les fonctions du ministère public par voie de réquisitions ou de conclusions écrites. Toutefois, il peut faire des observations orales complémentaires devant les différentes formations juridictionnelles de la Cour de cassation et du Conseil d'État.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Parquet Général.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1: Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	1 388 147 649	1 104 069 166	1 119 350 306
1.1 Ressources Intérieures	1 388 147 649	1 104 069 166	1 119 350 306
1.1.1 Budget Etat	1 388 147 649	1 104 069 166	1 119 350 306
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	1 388 147 649	1 104 069 166	1 119 350 306
2.1 Personnel	415 604 000	415 604 000	415 604 000
2.1.1 Solde y compris EPN	415 604 000	415 604 000	415 604 000
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	60 452 003	64 225 166	68 269 986
2.3 Transferts et subventions	912 091 646	624 240 000	635 476 320
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Parquet Général.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13029 Parquet Général	1 388 147 649	1 104 069 166	1 119 350 306
1 Personnel	415 604 000	415 604 000	415 604 000
78011100303 Prendre en charge les salaires du personnel du Parquet Général	415 604 000	415 604 000	415 604 000
2 Biens et services	60 452 003	64 225 166	68 269 986
78011100283 Prendre en charge les frais d'abonnements et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone du Parquet Général	60 452 003	64 225 166	68 269 986
3 Transferts	912 091 646	624 240 000	635 476 320
78033000139 Mettre en oeuvre la politique du Parquet Général en matière de veille de la bonne application des lois et règlements au sein de la Cour suprême, la Cour de cassation et du Conseil d'Etat.	912 091 646	624 240 000	635 476 320

SECTION 117: PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES

SECTION 117: PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi **organique n°2018-979 du 27** décembre 2018 déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes, le Procureur général assure les fonctions du Ministère public près la Cour des comptes.

A ce titre, le Procureur Général près la Cour des comptes :

- assure l'administration et la discipline du Parquet général ;
- peut requérir l'application de la loi devant toutes les chambres de la Cour des comptes et en toutes matières ;
- bénéficie en tant que de besoin des services administratifs de la Cour des comptes ;
- est présent ou représenté dans les formations consultatives de la Cour quand il n'en est pas membre ;
- veille à la bonne application des lois et règlements au sein de la Cour ;
- exerce les fonctions du Ministère public par voie de réquisitions ou de conclusions écrites et peut faire des observations orales, complémentaires devant les différentes formations juridictionnelles ;
- reçoit obligatoirement communication pour avis des rapports et arrêts définitifs sur les gestions patentes, les saisines pour gestion de fait ou faute de gestion et les recours en révision ou pourvois en cassation ;
- communique directement avec les autorités administratives ou judiciaires par note du Ministère public ;
- tient l'état des ordonnateurs et des comptables publics ainsi que celui des services de l'État, des collectivités locales et des entreprises ou organismes assujettis au contrôle de la Cour des comptes . A cette fin, il lui est adressé, sur instructions du Ministre chargé des Finances publiques au début de chaque année, la liste des postes comptables, celle des comptables publics assignataires et l'arrêté portant liste des entreprises publiques. Il est de même destinataire du procès-verbal relatif à la réception des comptes des comptables publics par le greffe de la Cour ;
- est informé par le greffier en chef des retards dans la production de comptes et des pièces justificatives ;
- est consulté par le Président de la Cour des comptes avant toute décision de destruction des liasses ;
- défère à la Cour des comptes les opérations présumées constitutives de gestion de fait. Il requiert l'application des amendes prévues ;
- suit, en relation avec les services habilités du Ministère en charge des Finances publiques, l'exécution des arrêts définitifs et décisions de la Cour des Comptes ;
- exerce un contrôle sur les activités des parquets près les chambres régionales des comptes.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Ministère Public près la Cour des Comptes.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1: Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	1 655 568 072	1 679 544 556	1 700 254 104
1.1 Ressources Intérieures	1 655 568 072	1 679 544 556	1 700 254 104
1.1.1 Budget Etat	1 655 568 072	1 679 544 556	1 700 254 104
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	1 655 568 072	1 679 544 556	1 700 254 104
2.1 Personnel	545 547 068	545 547 068	545 547 068
2.1.1 Solde y compris EPN	545 547 068	545 547 068	545 547 068
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	15 021 004	15 567 488	16 145 296
2.3 Transferts et subventions	1 095 000 000	1 118 430 000	1 138 561 740
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Ministère Public près la Cour des Comptes.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13934 Ministère Public près la Cour des Comptes	1 655 568 072	1 679 544 556	1 700 254 104
1 Personnel	545 547 068	545 547 068	545 547 068
78011100267 Prendre en charge les salaires du personnel du PGPCC	545 547 068	545 547 068	545 547 068
2 Biens et services	15 021 004	15 567 488	16 145 296
78011100324 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	15 021 004	15 567 488	16 145 296
3 Transferts	1 095 000 000	1 118 430 000	1 138 561 740
78033000146 Mettre en oeuvre la politique du Parquet Général près la Cour des Comptes en matière de bonne application des lois et règlements au sein de la Cour des Comptes	1 095 000 000	1 118 430 000	1 138 561 740

SECTION 118: CONSEIL D'ETAT

SECTION 118: CONSEIL D'ETAT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

La révision constitutionnelle, opérée par la **Loi n° 2020-348 du 19 mars 2020**, qui a consacré la disparition de la Cour Suprême, a érigé le Conseil d 'État en Institution. Il exerce les attributions qui lui sont dévolues par les lois en vigueur. La loi de référence, à savoir la loi organique n°2020-968 du 17 décembre 2020 déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'État lui confère:

- des attributions contentieuses notamment le recours pour excès de pouvoir contre les décisions administratives en 1er et dernier ressort, les pourvois en cassation dirigés contre toutes les décisions où une personne morale de droit public est partie et le contentieux électoral administratif en 1er et dernier ressort ;
- des attributions consultatives notamment des avis émis sur tout projet de texte qui lui est soumis par le Président de la République et les Membres du Gouvernement.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Juridiction de l'Ordre administratif.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1: Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	4 821 385 459	4 996 010 767	5 121 335 962
1.1 Ressources Intérieures	4 821 385 459	4 996 010 767	5 121 335 962
1.1.1 Budget Etat	4 821 385 459	4 996 010 767	5 121 335 962
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	4 821 385 459	4 996 010 767	5 121 335 962
2.1 Personnel	1 968 709 833	2 027 188 854	2 096 797 246
2.1.1 Solde y compris EPN	1 968 709 833	2 027 188 854	2 096 797 246
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	54 410 802	57 507 190	60 820 328
2.3 Transferts et subventions	2 798 264 824	2 911 314 723	2 963 718 388
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Juridiction de l'Ordre administratif.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13025 Juridiction de l'Ordre administratif	4 821 385 459	4 996 010 767	5 121 335 962
1 Personnel	1 968 709 833	2 027 188 854	2 096 797 246
78011100246 Prendre en charge les salaires du personnel	223 933 309	223 933 309	223 933 309
78011100313 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires du Conseil d'Etat	1 744 776 524	1 803 255 545	1 872 863 937
2 Biens et services	54 410 802	57 507 190	60 820 328
78011100311 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	54 410 802	57 507 190	60 820 328
3 Transferts	2 798 264 824	2 911 314 723	2 963 718 388
78011100245 Mettre en oeuvre la politique du Conseil d'Etat en matière contentieuse et consultative	1 949 132 412	2 027 877 362	2 064 379 154
78036000181 Prendre en charge diverses autres dépenses du Conseil d'Etat (Primes du personnel, rémunération des décisionnaires et contractuels, émoluments du Président)	849 132 412	883 437 361	899 339 234

**SECTION 304: MINISTÈRE AUPRES DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES RELATIONS AVEC
LES INSTITUTIONS**

SECTION 304: MINISTÈRE AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I.1. Missions de l'Institution

Les décrets n° 2012-310 et 2012-311 du 13 mars 2012 portant attributions et organisation du ministère auprès du Président de la République chargé des relations avec les Institutions.

Le Ministre auprès du Président de la République chargé des Relations avec les Institutions est chargé du suivi de la politique du Président de la République en matière de dialogue politique et des relations avec les Institutions. A ce titre, il a pour rôle, entre autres :

- d'assurer la représentation du Chef de l'État auprès des institutions de la République que sont l'Assemblée Nationale, le Conseil Constitutionnel, la Cour Suprême, la Cour des comptes, le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel, le Médiateur de la République, la Grande Chancellerie, la Commission Électorale Indépendante, les Ordres Nationaux et les structures assimilées;
- de contribuer à une meilleure connaissance des institutions par les Ivoiriens.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Ministère auprès du Président de la République chargé des relations avec les Institutions.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1: Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	1 579 804 345	1 267 923 661	1 295 937 225
1.1 Ressources Intérieures	1 579 804 345	1 267 923 661	1 295 937 225
1.1.1 Budget Etat	1 579 804 345	1 267 923 661	1 295 937 225
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
2. CHARGES	1 579 804 345	1 267 923 661	1 295 937 225
2.1 Personnel	243 797 532	251 968 803	261 695 179
2.1.1 Solde y compris EPN	243 797 532	251 968 803	261 695 179
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	0	0	0
2.3 Transferts et subventions	1 336 006 813	1 015 954 858	1 034 242 046
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Ministère auprès du Président de la République chargé des relations avec les Institutions.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
13023 Ministère auprès du Président de la République chargé des relations avec les Institutions	1 579 804 345	1 267 923 661	1 295 937 225
1 Personnel	243 797 532	251 968 803	261 695 179
78013300546 Gérer les dépenses de Personnels du Ministère	243 797 532	251 968 803	261 695 179
3 Transferts	1 336 006 813	1 015 954 858	1 034 242 046
78013300445 Gérer les dépenses de fonctionnement - MRIR	1 288 006 813	966 015 658	983 403 941
90013300008 Prendre en charge les agents sur Régie Convention BNETD/MRIR	48 000 000	49 939 200	50 838 105

SECTION 322 : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECTION 322: MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Dettes Intérieures.
- Dotation 2: Dettes Extérieures.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	3 743 444 154 549	4 721 016 999 766	5 217 589 409 796
1.1 Ressources Intérieures	3 743 444 154 549	4 721 016 999 766	5 217 589 409 796
1.1.1 Budget Etat	3 743 444 154 549	4 721 016 999 766	5 217 589 409 796
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	3 743 444 154 549	4 721 016 999 766	5 217 589 409 796
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 166 954 488 212	1 268 348 780 441	1 326 419 857 719
2.3 Transferts et subventions	2 576 489 666 337	3 452 668 219 325	3 891 169 552 077
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Dettes Intérieures.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
11018 Dettes Intérieures	2 078 712 196 584	2 501 758 067 536	2 648 910 343 785
2 Biens et services	592 168 499 571	604 825 497 803	643 084 096 871
78011201502 Payer les intérêts des Souscriptions aux Emprunts Obligataires de l'Etat	318 733 968 368	319 508 444 701	339 314 903 319
78011201503 Payer les intérêts des Bons du Trésor	17 850 000 000	18 742 500 000	19 679 625 000
78011201506 Payer les frais et commissions sur titres publics	48 086 000 000	39 612 500 000	47 093 125 000
78011202048 Payer les intérêts des dettes titrisée-Passifs audités	1 188 146 096	495 083 632	412 569 693
78011202150 Payer les intérêts des Divers financements structurés	45 119 692 280	67 610 515 217	66 264 452 124
78011202305 Payer les intérêts de la dette auprès de la BCEAO - Découverts du Trésor à l'Intérieur du Plafond	6 500 510 622	6 500 510 621	6 466 729 329
78011202314 Payer les intérêts des Obligations du Trésor	153 111 958 426	148 539 699 019	159 202 072 791
78011202320 Payer les intérêts de la dette auprès de la BCEAO - Remboursement allocation DTS	247 494 612	247 494 613	247 494 615
78011202440 Payer les intérêts de la dette auprès de la BACI-Titrisation de dette	1 330 729 167	3 568 750 000	4 403 125 000
3 Transferts	1 486 543 697 013	1 896 932 569 733	2 005 826 246 914
78011201510 Rembourser le capital des dettes titrisées-Passifs audités	29 370 179 965	22 236 213 914	34 741 298 905
78011201512 Rembourser le capital des Souscriptions aux Emprunts Obligataires de l'Etat	659 570 724 584	765 293 751 675	745 418 172 175
78011201513 Rembourser le capital des Bons du Trésor	150 000 000 000	388 300 000 000	338 800 000 000
78011201516 Rembourser le capital de la dette auprès de NSIA Banque-titrisation de 3,754 mrds 0% 2017	536 000 000	534 000 000	0
78011201893 Rembourser le capital de la dette auprès de la BACI-titrisation arriérés de créances (18,48 mrds)	14 794 420 168	14 330 420 168	46 082 773 109
78011202050 Rembourser le capital de la dette auprès d'AFRICAINNE DE BOURSE restructuration titre RCI/FNI	350 000 000	0	0
78011202246 Rembourser le capital des Obligations du Trésor	518 720 682 000	490 273 082 000	560 606 452 000
78011202267 Rembourser le capital des Divers financements structurés	113 201 690 296	215 965 101 976	267 258 044 092
78011202439 Rembourser le capital de la dette auprès de la BCEAO-Découverts du Trésor à l'intérieur du plafond	0	0	12 919 506 633

II.2. Dotation 2: Dettes Extérieures.

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
12019 Dettes Extérieures	1 664 731 957 965	2 219 258 932 230	2 568 679 066 011
2 Biens et services	574 785 988 641	663 523 282 638	683 335 760 848
78011201519 Payer les intérêts de la dette auprès de la BOAD	16 119 751 289	15 614 332 319	15 019 971 127
78011201520 Payer les intérêts de la dette auprès du FIDA	240 610 099	387 307 760	478 356 904
78011201521 Payer les intérêts de la dette au Fonds Kowétien	701 195 336	662 267 123	852 281 630
78011201522 Payer les intérêts de la dette auprès du Club de PARIS	6 476 784 934	8 907 809 469	9 350 137 196
78011201523 Payer les intérêts de la dette auprès de la BADEA - PAL	878 905 895	1 580 764 457	2 319 738 446
78011201524 Payer les intérêts de la dette auprès d'AFREXIMBANK	11 666 625 494	11 153 158 451	13 877 906 774
78011201525 Payer les intérêts de la dette auprès de Bank Of China (BOC)	9 054 129 105	10 534 898 178	9 648 548 811
78011201845 Payer les frais financiers, commissions et honoraires aux autres organismes	20 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
78011201943 Payer les intérêts de la dette auprès du Fonds Monétaire International (FMI)	11 453 565 750	8 560 457 380	5 215 431 369
78011201944 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Islamique de Développement	4 759 455 770	4 844 771 368	4 042 709 048
78011201945 Payer les intérêts de la dette auprès de la Société Générale Corporate and Investment bank (SGCIB)	11 352 330 040	9 763 856 645	7 850 080 464
78011201946 Payer les intérêts de la dette auprès du Crédit Agricole Corporate Investment Bank (CACIB)	776 781 426	5 357 285 228	6 558 865 771
78011202029 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Mondiale et IDA	25 915 424 535	33 856 630 098	37 574 888 477
78011202051 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD)	5 625 342 108	8 135 165 179	8 053 164 344
78011202052 Payer les intérêts de la dette auprès de la BIDC - CEDEAO	2 565 775 935	4 109 613 409	4 600 157 121
78011202053 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Industrielle et Commerciale de Chine (ICBC)	15 559 917 755	17 731 827 610	18 236 989 962
78011202128 Payer les intérêts de la dette auprès du Crédit Suisse	4 767 773 097	3 505 766 719	2 226 353 335
78011202129 Payer les intérêts de la dette auprès du MUFG Bank	6 893 731 944	17 007 292 392	15 411 519 527
78011202131 Payer les intérêts de la dette auprès de KBC Bank	590 349 985	493 072 860	402 391 882
78011202132 Payer les intérêts de la dette auprès d'autres banques extérieures	27 470 375 178	80 568 497 152	70 735 828 262
78011202149 Payer les intérêts de la dette auprès des autres Créanciers à l'Extérieur	40 545 447 174	44 122 976 778	43 161 833 424

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
12019 Dettes Extérieures	1 664 731 957 965	2 219 258 932 230	2 568 679 066 011
78011202191 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque commerciale tchécoslovaque (XSOB)	824 319 286	674 784 134	531 417 988
78011202197 Payer les intérêts de la dette auprès du Internationale Nederlanden Groep (ING Bank)	3 733 224 224	3 174 745 189	4 572 646 703
78011202215 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)	564 508 309	560 960 402	515 393 004
78011202217 Payer les intérêts des titres Eurobonds	342 636 422 917	349 245 652 099	380 030 624 641
78011202247 Payer les intérêts de la dette auprès de la Vnechtorgbank (VTB)	2 386 146 284	1 364 054 533	515 391 968
78011202271 Payer les intérêts de la dette auprès des Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole	458 482 647	705 816 058	654 701 967
78011202338 Payer les intérêts de la dette auprès du Fonds Saoudien	768 612 125	899 519 648	898 430 703
3 Transferts	1 089 945 969 324	1 555 735 649 592	1 885 343 305 163
78011201527 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD)	9 783 884 770	8 165 771 546	24 286 451 974
78011201528 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Mondiale et IDA	28 833 970 533	41 579 580 509	53 164 409 421
78011201529 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)	2 366 053 415	4 943 948 707	4 691 618 542
78011201530 Rembourser le capital de la dette auprès du Fonds Kowétien	1 755 192 688	2 969 254 399	3 491 752 906
78011201531 Rembourser le capital de la dette auprès de la Vnechtorgbank (VTB)	21 701 954 660	15 526 378 083	9 254 015 313
78011201532 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque commerciale tchécoslovaque (XSOB)	6 788 853 210	6 788 853 210	5 017 848 025
78011201533 Rembourser le capital de la dette auprès d'AFREXIMBANK	35 946 443 600	68 744 293 600	41 784 460 900
78011201534 Rembourser le capital de la dette auprès de Bank Of China (BOC)	47 914 348 340	63 076 756 861	64 689 899 435
78011201858 Rembourser le capital de la dette auprès de la BADEA-PAL	1 594 300 500	1 929 310 908	1 489 220 384
78011201926 Rembourser le capital de la dette auprès des autres créanciers à l'extérieur	69 248 740 357	85 295 311 331	146 682 656 193
78011201947 Rembourser le capital de la dette auprès du FIDA	445 859 044	453 400 933	778 563 539
78011201948 Rembourser le capital de la dette auprès du Fonds Saoudien	2 148 744 000	2 490 154 529	3 303 784 048
78011201949 Rembourser le capital de la dette auprès de la Société Générale Corporate and Investment Bank (SGCIB)	69 437 762 695	79 654 917 100	99 864 092 986
78011202054 Rembourser le capital de la dette auprès de la BOAD	33 669 227 791	38 166 994 027	38 306 647 873
78011202055 Rembourser le capital des titres EUROBONDS	32 491 508 400	124 827 453 540	192 006 756 096
78011202099 Rembourser le capital de la dette auprès de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole	2 754 724 050	2 780 103 065	2 472 657 424
78011202130 Rembourser le capital de la dette auprès d'autres banques extérieures	107 231 985 567	253 373 769 413	465 092 683 190

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
12019 Dettes Extérieures	1 664 731 957 965	2 219 258 932 230	2 568 679 066 011
78011202133 Rembourser le capital de la dette auprès du MUFG Bank	61 762 035 549	72 177 866 236	122 317 010 656
78011202134 Rembourser le capital de la dette auprès de Internationale Nederlanden Groep (ING Bank)	12 742 099 170	20 171 007 132	27 599 915 095
78011202135 Rembourser le capital de la dette auprès de KBC Bank	8 459 115 259	8 459 115 259	8 459 115 259
78011202136 Rembourser le capital de la dette auprès du Crédit Suisse	26 349 208 836	26 349 208 836	26 349 208 836
78011202189 Rembourser le capital de la dette auprès du Crédit Agricole Corporate Investment Bank (CACIB)	7 113 965 099	7 113 965 099	21 717 975 006
78011202248 Rembourser le capital de la dette auprès du Club de Paris	225 073 873 634	238 070 477 816	193 629 888 645
78011202315 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Industrielle et Commerciale de Chine (ICBC)	54 665 035 807	54 666 193 991	64 036 642 065
78011202324 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Islamique de Développement	20 312 668 719	23 849 093 241	24 550 508 831
78011202326 Rembourser le capital de la dette auprès du Fonds Monétaire International	195 596 046 735	293 870 125 206	228 766 797 080
78011202350 Rembourser le capital de la dette auprès de la BIDC-CEDEAO	3 758 366 896	10 242 345 015	11 538 725 441

SECTION 327: MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

SECTION 327: MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: Dépenses Communes.
- Dotation 2: Divers et imprévus.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	842 146 733 487	935 779 321 900	507 447 861 081
1.1 Ressources Intérieures	406 077 355 586	548 655 121 900	406 547 161 081
1.1.1 Budget Etat	406 077 355 586	548 655 121 900	406 547 161 081
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	436 069 377 901	387 124 200 000	100 900 700 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	436 069 377 901	387 124 200 000	100 900 700 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	842 146 733 487	935 779 321 900	507 447 861 081
2.1 Personnel	5 124 239 837	5 156 096 742	5 187 953 645
2.1.1 Solde y compris EPN	5 124 239 837	5 156 096 742	5 187 953 645
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	185 028 437 249	154 485 035 938	162 008 789 543
2.3 Transferts et subventions	551 000 000	39 468 373 243	26 866 423 484
2.4 Investissement	651 443 056 401	736 669 815 977	313 384 694 409
<i>Trésor</i>	<i>215 373 678 500</i>	<i>349 545 615 977</i>	<i>212 483 994 409</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>436 069 377 901</i>	<i>387 124 200 000</i>	<i>100 900 700 000</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: Dépenses Communes.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
14970 Dépenses Communes	570 898 202 754	644 374 700 573	258 176 829 246
1 Personnel	1 900 387 604	1 900 387 604	1 900 387 604
78011201912 Assurer les charges salariales (Arriérés Indemnités des Conseillers Economiques et Sociaux)	130 887 754	130 887 754	130 887 754
78011202222 Assurer les charges salariales des personnels contractuels	500 785 338	500 785 338	500 785 338
78011202292 Assurer les charges salariales des consultants	550 000 000	550 000 000	550 000 000
90011200027 Provision pour dépenses de personnel	718 714 512	718 714 512	718 714 512
2 Biens et services	85 028 437 249	75 028 437 249	75 028 437 249
78011201535 DGBF/Gestion des Fonds communs	27 995 385 270	27 995 385 270	27 995 385 270
78011201543 Fonds de Réserves Café-Cacao	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78011201544 DGBF - Gestion des Dépenses Ciblées	15 932 380 229	15 932 380 229	15 932 380 229
78011201908 Direction de la Solde - Gestion Transport des Etudiants et Elèves (SOTRA)	10 400 671 750	10 400 671 750	10 400 671 750
78011201927 Subvention d'Equilibre SOTRA	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
78011202309 Provisions pour aval et garantie	11 700 000 000	11 700 000 000	11 700 000 000
90011200042 Financer le plan de riposte sanitaire/COVID 19	10 000 000 000	0	0
3 Transferts	0	39 468 373 243	26 866 423 484
90011200044 Marge d'Ajustement	0	39 468 373 243	26 866 423 484
4 Investissements	483 969 377 901	527 977 502 477	154 381 580 909
<i>Trésor</i>	<i>47 900 000 000</i>	<i>140 853 302 477</i>	<i>53 480 880 909</i>
90016000007 Autres Provisions pour dépense de d'Investissement	0	99 353 302 477	11 980 880 909
78011201910 Souscription a l'Augmentation du Capital de la BAD	6 400 000 000	0	0
78011201605 Opération de Compensation/Investissements	20 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
78011201599 Opérations purge des droits coutumiers	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
78011201598 Opération d'Apurement passifs audités IGF/DGBF	20 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
<i>Financement extérieur</i>	<i>436 069 377 901</i>	<i>387 124 200 000</i>	<i>100 900 700 000</i>
90049000002 Autres investissements spéciaux	436 069 377 901	387 124 200 000	100 900 700 000

II.2. Dotation 2: Divers et imprévus.

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
15022 Divers et imprévus	271 248 530 733	291 404 621 327	249 271 031 835
1 Personnel	3 223 852 233	3 255 709 138	3 287 566 041
78011201551 Provision pour Ajustement de la Rémunération du Personnel des EPN	3 223 852 233	3 255 709 138	3 287 566 041
2 Biens et services	100 000 000 000	79 456 598 689	86 980 352 294
78011201550 Provision Dépenses Communes	25 265 054 696	25 265 054 696	25 265 054 696
78011201552 Provision Divers Imprevus	52 215 211 657	31 671 810 346	39 195 563 951
78011201553 Provision pour Dépenses Exceptionnelles	11 600 000 000	11 600 000 000	11 600 000 000
78011201554 Provisions Appui aux EPN	1 103 821 656	1 103 821 656	1 103 821 656
78011201916 Provision spéciale pour la création de nouveaux services	4 476 025 923	4 476 025 923	4 476 025 923
78011201918 Provision Spéciale pour Dépenses des Institutions	339 886 068	339 886 068	339 886 068
78011202337 Provision Apurement Mandats Annulés	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
3 Transferts	551 000 000	0	0
78011202398 Provision pour dépenses en transferts	551 000 000	0	0
4 Investissements	167 473 678 500	208 692 313 500	159 003 113 500
<i>Trésor</i>	<i>167 473 678 500</i>	<i>208 692 313 500</i>	<i>159 003 113 500</i>
78011202429 Provision speciale d'ajustement	3 300 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000
78011202426 Provision pour charges réccurentes	10 250 000 000	10 250 000 000	10 250 000 000
78011202173 Provision pour Dépenses d'Investissement à Réaffecter	0	38 000 000 000	38 000 000 000
78011202079 Provision C2D à réaffecter	65 923 678 500	65 442 313 500	15 753 113 500
78011201859 Provisions pour investissements prioritaires	30 000 000 000	30 000 000 000	30 000 000 000
78011201556 Provision pour Dépenses d'Investissement	58 000 000 000	58 000 000 000	58 000 000 000

**SECTION 335: MINISTERE DE LA SANTE, DE
L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE
MALADIE UNIVERSELLE**

SECTION 335: MINSTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1: PLAN DE RIPOSTE SANITAIRE CONTRE LE COVID.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1: Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2023	2024	2025
1. RESSOURCES	56 237 360 915	0	0
1.1 Ressources Intérieures	0	0	0
1.1.1 Budget Etat	0	0	0
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	56 237 360 915	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	56 237 360 915	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	56 237 360 915	0	0
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	0	0	0
2.3 Transferts et subventions	0	0	0
2.4 Investissement	56 237 360 915	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>56 237 360 915</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1: PLAN DE RIPOSTE SANITAIRE CONTRE LE COVID.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2023	2024	2025
14979 PLAN DE RIPOSTE SANITAIRE CONTRE LE COVID 19	56 237 360 915	0	0
4 Investissements	56 237 360 915	0	0
Financement extérieur	56 237 360 915	0	0
90074000013 Projet Stratégique de Préparation et de Riposte à la Covid-19/AIIB-BM	56 237 360 915	0	0